





REVUE

DES

DEUX MONDES.

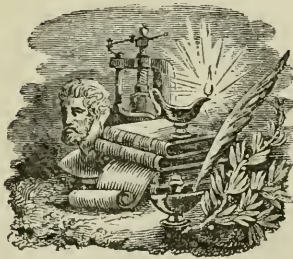


REVUE
DES
DEUX MONDES,

AUGMENTÉE


D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS REVUES ET RECUEILS
PÉRIODIQUES.

TOME QUATRIÈME.



Bruxelles,
SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,
ADOLPHE WAHLEN ET C^{ie}.

1838



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LETTRES DU NORD

ET

DU MIDI DE L'EUROPE.

LA SICILE.

II (1).

Après avoir passé l'île d'Ustica, ce lieu d'exil des condamnés politiques, qui semble placée là pour vous annoncer que ce n'est pas une terre libre que vous allez fouler, on aperçoit Palerme, Palerme, *la conca di oro e città felice*, comme la nommaient les poètes siciliens, quand il y avait des poètes en Sicile, *la città fedelissima*, comme elle s'intitulait elle-même, chaque fois qu'elle envoyait une députation à Naples, après quelque une de ses révolutions. L'artiste le plus habile n'eût pas mieux disposé et découpé cette côte, pour la rendre imposante, et en faire un tableau ravissant et complet. Dès que l'on a doublé le cap Gallo, la terre décrit un vaste hémicycle qu'on peut embrasser avec la lunette marine. A l'une de ses extrémités s'élèvent les rochers noirs du cap Gallo, et à l'autre extrémité, vers l'est, une haute montagne conique, qui est le cap Zaffarano, où croit le safran. Entre ces deux caps, juste au milieu du croissant, dont

(1) Voyez la *Revue* du 31 juillet 1838, tome III, p. 129, édition de la Société Typographique Belge.

ils forment les cornes, s'ouvre le golfe de Palerme, terminé par un joli port, un peu ensablé, il est vrai, mais où les vaisseaux sont à l'abri de tout danger.

C'est un spectacle unique, même en sortant de Naples, que cette entrée du port de Palerme. Le navire pénètre dans une baie profonde ; de hautes montagnes la ceignent au levant et au couchant ; au nord, s'ouvre la rade. Tout à fait dans le fond du golfe, se montre déjà Palerme avec ses coupoles mauresques, ses tours et les hauts piliers de la porte Felice, qui se présente avant de doubler le château. A notre droite, apparaissait l'immense monte Pellegrino, dominé par cette vigie dont l'a surmonté Charles-Quint ; et sur ses flancs serpentait, comme un ruban blanc, la magnifique route qui mène à la chapelle de Sainte-Rosalie. Ce vieux *mons Ertla* n'a déjà plus rien des montagnes de la Pouille et de la Calabre ; à voir ses formes bizarres, l'éclat du soleil qui le dore, l'étendue et la profondeur de l'ombre que projette son sommet sur sa base, on sent qu'on vient de quitter l'Italie, et qu'on touche déjà à l'un des avant-postes de l'Afrique. De l'autre côté de Palerme, c'est encore l'Europe. La côte, qui s'incline et se relève doucement, offre une suite de délicieuses collines, qu'on nomme la Bagheria. Au pied de ces collines sont jetées les villas de la noblesse sicilienne et de charmants villages, qui s'étendent vers l'Orient jusqu'à mi-chemin du cap Zaffarano, devant lequel sort, comme une pyramide, un autre cap, le Mongerbino. Dès qu'on a passé la petite baie sablonneuse de Mondello, on gagne en sûreté le *Porto-Grande*, une chaloupe vous conduit à Calle, où l'on débarque les marchandises, et vous êtes dans Palerme.

Nous débarquâmes ainsi à Palerme, le 2 novembre 1857, le jour des Morts. Une grande cloche, peut-être la cloche qui sonna les vêpres siciliennes, retentissait jusque sur les eaux de la rade, et nous annonçait de loin que les soixante mille habitants que le choléra avait laissés dans Palerme, allaient prier pour trente mille de leurs frères, de leurs parents et de leurs amis, que le fléau avait enlevés en moins de deux mois. La brigantine où nous avons pris passage, était le premier bâtiment qui se présentait dans le port de Palerme, depuis l'invasion de la maladie qui en avait fait interdire rigoureusement l'entrée à tous les navires. Le nôtre, chargé de passagers, portait de malheureux Siciliens que la frayeur avait fait fuir dès le commencement de l'épidémie. Ils attendaient avec inquiétude des nouvelles de leurs familles et de leurs amis, et leurs regards se dirigeaient, avec une impatiente anxiété, vers les quais du môle, chargés de peuple, pour tâcher d'y découvrir quelques-uns des leurs. L'absence était significative : c'était la mort. Il me serait impossible de donner une

idée de l'expression de toutes ces figures, où se peignaient, tantôt la résignation pieuse de l'Espagnol, tantôt le sentiment de la fatalité arabe, ou l'expansion tout italienne de la douleur et de l'effroi. Tout à coup un canot fendit la rade à grands coups d'avirons, et plusieurs personnes qui le montaient, nous hélèrent, d'abord à l'aide d'un porte-voix, puis de la voix même. Un silence religieux accueillit leurs questions. Imaginez cent passagers se pressant le long du bastingage de notre petit navire, les uns appuyés sur la galerie, les autres montés sur des bancs ou sur des coffres, passant avidement leurs têtes brunes, entre les épaules de leurs compagnons mieux placés, altérés d'entendre ces voix de la patrie, dont leurs oreilles étaient déshabituées depuis tant de mois, et s'efforçant de démêler au milieu du vent, du craquement du vaisseau, et des bruyants cris de manœuvre des gens de mer italiens, les noms de ceux qu'ils espéraient encore retrouver au monde. Enfin, la barque toucha le bord de la brigantine, et l'on put entendre distinctement les paroles qu'on nous adressait. Un homme, vêtu de noir, s'informait si le *tenor* et le *basso cantante*, qu'on attendait pour l'ouverture du théâtre de Palerme, n'étaient pas parmi nous ! Ce fut là le premier désir qui nous arriva de cette terre ravagée par la mort, livrée pendant huit mois à l'isolement le plus complet, et qui venait encore d'être désolée par l'insurrection et par ses suites, la rigueur de la justice militaire et la proscription ! Je ne pus m'empêcher de songer à Boccace et à la passion des plaisirs qu'on éprouvait après la grande peste de Florence, et je me rappelai involontairement ce que disait Thucydide des Athéniens, quand ils étaient dévorés par ce fléau : ὅ τι δὲ ἦδει τε ἡδύ, ταῦτο καὶ καλὸν καὶ χρήσιμον κατέστη. Tant nous nous ressemblons, pauvres hommes, en tous les siècles et partout !

Une immense rue, tirée au cordeau, traverse toute la ville. Aussitôt que nous eûmes franchi le quai, nous nous trouvâmes dans cette rue, qui porte encore son nom arabe, *el Cassaro*, et qui mène, d'un côté, au château royal, l'ancien alcazar, et, de l'autre, à la Marina, qui est une délicieuse promenade le long de la mer. On se sent d'abord étourdi à la vue de cette longue rue ou plutôt de cette longue galerie, où fourmille la plus étrange cohue d'hommes, de femmes du peuple, de pénitents, portant des cierges, de dames en carrosses, de cavaliers montés sur de beaux chevaux, de villani sur leurs mules, de capucins, de moines de la Grâce, d'élégants bénédictins avec leur blanche robe et leur chapeau de castor noir coquettement incliné en arrière, de bonnachis avec leurs bérêts blancs, de bourgeoises, la tête enveloppée, comme les femmes russes, d'une vaste draperie, le *guardaspalle*, qu'elles tiennent de la main droite sous leur menton, et qui dessine autour du visage un pudique ovale plein de grâce.

D'autres, plus jeunes, étaient aussi couvertes d'un châle de mousseline blanche, qu'elles nomment harmonieusement *mantellina*. Les plus pauvres s'enveloppaient à demi le visage et les épaules sous leur brune *pid-demia*, qui cachait de ses plis la misère de leurs haillons. Ainsi qu'à Naples et dans le midi de l'Italie, la vie est tout extérieure à Palerme. Les maisons sont ouvertes, les boutiques ne sont pas même défendues par un rideau, et vos regards plongent jusqu'au fond du rez-de-chaussée, si vous êtes à pied, et de l'entresol, si vous parcourez le Cassaro en voiture ou à cheval. A l'heure où nous débarquâmes, c'était avant midi, les rayons du soleil, dardant sur le sommet des hauts palais qui bordent la rue principale, ne descendaient pas encore sur les larges dalles dont elle est pavée; mais la lumière de l'Orient, dont on jouit déjà en Sicile, dessine encore plus les objets qu'en Italie. Les lignes sont si nettes, si pures, les masses de pierre des maisons, les angles des édifices, les sculptures, se détachent avec tant de vigueur sur le fond de l'air, que les moindres détails s'offrent avec intérêt à l'œil de l'habitant du Nord, dont le regard est habitué à errer dans cette sorte d'atmosphère trouble, qui, même dans les plus beaux jours, enveloppe les paysages de l'Occident. Les voyageurs ont souvent parlé de cet effet, qu'ils éprouvent en mettant le pied en Italie, et qu'on ressent déjà dans nos provinces méridionales de la France. Plus on marche vers l'Orient, plus cet effet est sensible; et j'attribue à cette circonstance le bien-être qui s'empare de l'homme lorsqu'il entre dans ces latitudes heureuses. C'est alors comme un réveil qui lui vient; il se sent doué d'une seconde vue toute matérielle, et son esprit pénètre dans un ordre de beautés tout nouveau pour lui. Ce charme tombé du ciel ne m'a jamais été révélé plus vivement et plus puissamment qu'en Sicile; mais ceux qui ne l'ont pas senti doivent renoncer à le comprendre. Cette prodigieuse transparence de l'atmosphère, l'intensité de cette lumière, cette pureté de l'horizon, ne sont que des mots vides quand on n'en a pas vu les effets.

Je cherchais vainement les traces de la mortalité qui venait de frapper le tiers de la population de Palerme; et, sans les lugubres vêtements noirs dont presque tous les habitants étaient couverts, sans quelques maisons fermées et évidemment abandonnées, il eût été difficile de croire que le désespoir et la mort régnaient, peu de jours avant, dans cette active et riante cité. Nous avons peine à nous frayer un passage à travers la foule; à chaque pas, les aquajoli et les marchands ambulants nous barraient le passage; des groupes d'oisifs rassemblés à la porte des cafés, des processions, des patrouilles de soldats napolitains, augmentaient encore les difficultés de notre route. La curiosité et l'intérêt nous arrêtaient aussi, de nous-

mêmes, à chaque moment. Les palais de Gènes, de Florence et de Naples, ne peuvent, en effet, donner aucune idée de ceux de Palerme, surtout des palais de la rue du Cassaro. Dans cette rue, les palais se composent de trois parties bien distinctes et tout à fait indépendantes l'une de l'autre. Ces grands édifices sont bâtis à l'espagnole. Une immense porte, garnie d'un perron de marbre et de colonnes, surmontée d'un cintre rompu par le milieu, dont l'interruption se combine avec les ornements de la façade ; de larges pilastres chargés d'arabesques s'élevant jusqu'au sommet du frontispice, semé de niches où se dressent, dans leurs armures, les statues des ancêtres, des écussons massifs en marbre orné de dorures : tel est le style général de ces palais. La partie inférieure est abandonnée à des marchands par leurs nobles et souvent très-pauvres propriétaires ; elle se compose de deux étages de boutiques ou d'ateliers tout ouverts ; et, pour peu que la curiosité vous arrête à quelques pas, vous assistez à tous les actes de la vie privée des honnêtes familles qui les habitent. Cette vie-là n'est murée qu'à l'étage supérieur, et elle devient de plus en plus mystérieuse à mesure qu'on s'élève vers le faite de la maison. Au grand étage, au bel étage, en effet, vit la noblesse sicilienne, dans de vastes appartements somptueux et délabrés, au sein du luxe déjà bien effacé de ses pères, et au milieu de vieux serviteurs peu et mal payés. Quelquefois, les fenêtres profondes de cette partie de l'habitation restent ouvertes, et le vent fait flotter les épaisses draperies de soie qui les défendent contre le jour ; mais l'étage supérieur est un sombre asile d'où rien ne respire au dehors. Il se compose, en général, d'un immense balcon de pierre en saillie, pesamment sculpté, qui s'avance comme une sorte de conque d'une forme à peu près semblable au ventre d'une galère de l'époque de Louis XIV ; et cette ressemblance est souvent d'autant plus grande que plusieurs de ces balcons sont peints à fresque et dorés. Une énorme grille de fer, en forme de voûte, et compliquée d'un épais grillage, souvent encore de plantes saxatiles et de fleurs grimpantes, couvre tout le balcon et le ferme hermétiquement. De semblables balcons s'étendent le long de toute la rue du Cassaro, qu'ils couvrent de vastes ombres, et forment ainsi une cité aérienne qui n'a rien de commun avec celle qui est au-dessous. C'est, en effet, une ville qui vit au-dessus de l'autre, et, en réalité, une ville céleste ; car tous ces balcons appartiennent à des couvents de femmes et d'hommes, souvent très-éloignés du palais sur lequel ils se trouvent et avec lequel ils communiquent cependant. Voici ce qui a donné lieu à la fondation de cette république ascétique, placée là presque à moitié du chemin de ciel.

Sainte Rosalie est la patronne de Palerme. Pour bien savoir ce qu'est

sainte Rosalie à Palerme, il faut monter sur le Pellegrino et jeter un coup d'œil sur le budget municipal de Palerme. Dans ce budget, l'apologie de la sainte est courte, mais elle est concluante. Le chapitre des frais annuels de sa fête y est porté à 14,460 onces. C'est à peu près le quart des dépenses qui se font, à cette occasion, dans la ville. On aura une idée de l'importance de cette fête quand on saura que les plus grosses dépenses de la ville sont au-dessous de celle-ci; car la subvention du théâtre ne compte que pour 15,500 onces, et l'entretien des rues pour 10,800. Le sanctuaire de Sainte-Rosalie est sur le mont Pellegrino, cette immense montagne où l'on a dépensé des sommes immenses pour faire, en partie sur de hautes arcades, une route *carrossable*, ou *rotabile*, comme on dit en Sicile, afin de pouvoir monter en procession jusqu'à la grotte de la patronne de Palerme, qui se trouve à 1,474 pieds anglais au-dessus du niveau de la mer. Cette grotte est le lieu où se retira cette jeune et belle sainte, quand elle s'échappa de la maison de son père, pour fuir le fils du roi Roger, à qui elle était fiancée, et pour se consacrer à Dieu. C'était en 1159. Elle vécut là quatorze ans, dans le seul commerce des anges. A sa mort, ses dépouilles ne se trouvèrent pas; on ne les découvrit qu'en 1624, quand la peste ravageait Palerme. Dès que ses ossements eurent été portés dans la ville, la peste cessa. La reconnaissance du peuple lui a élevé un magnifique tombeau.

La grotte et l'église de Sainte-Rosalie, ainsi que les vêtements d'or massif de la statue de la sainte, ont été souvent décrits. Sa fête, qui a lieu au commencement du mois de juillet, attire beaucoup d'étrangers à Palerme; elle consiste surtout dans la procession de la statue d'argent de la sainte sur un char de quatre-vingts pieds de hauteur et de quarante pieds de longueur, de forme antique, et traîné par un grand nombre de chevaux, de bœufs et de mules cachés sous des draperies. Cette procession a lieu pendant cinq jours. Autrefois le char était encore plus élevé, et la statue de la sainte, qui le surmonte, était au niveau des plus hautes églises. Dans sa course, il brisait souvent les façades des palais, écrasait les dévots qui se portaient à sa rencontre, et renversait tout sur son passage. La plus jolie fille de Palerme prenait la place de la statue et remplissait le rôle de la sainte; quinze paires de bœufs la traînaient, ainsi que les orphelins placés autour d'elle. De toutes ces anciennes solennités, il est resté encore une fête vraiment imposante, surtout le soir, quand toutes les églises sont illuminées et tendues de drap d'or, avec de grandes glaces qui réfléchissent des milliers de lumières. Le vice-roi, ou le *luogotenente*, comme on dit, a aussi conservé l'usage de *tenir chapelle* pendant les fêtes de sainte Rosalie. Le matin du cinquième jour, il se rend à la cathédrale,

monte sur le trône qui s'y trouve, et, accompagné d'un sous-diacre en habit pontifical, il assiste à l'office divin. C'est un privilège qui date des rois normands et qui leur fut accordé par la reconnaissance des papes. Le roi de Sicile a, comme je l'ai déjà dit, la qualité de légat du saint-siège, et, en cette qualité, il juge, sans qu'il soit besoin de recourir à Rome, des questions ecclésiastiques, comme dispenses d'âge et de parenté, annulations de mariage, privilège immense et redoutable dans un pays aussi ardemment religieux que l'est la Sicile. Un évêque indépendant de Rome, et nommé juge de la monarchie, *giudice della monarchia*, exerce cet office au nom du roi. Le monument qui constate le mieux l'époque où fut accordé ce privilège se trouve dans l'église de la Martorana ou de Saint-Simon, qui fut élevée par George d'Antioche, amiral du roi Roger, en 1115. En entrant, à droite, on voit, en face du bas-relief qui représente le fondateur, sur une grande mosaïque, le roi Roger qui reçoit la couronne de Sicile des mains de Jésus-Christ, et qui porte la dalmatique, affectée alors seulement au souverain pontife.

Je reviens aux couvents du Cassaro. Jadis les religieuses des couvents de Palerme sollicitaient la permission de voir la procession de sainte Rosalie du haut des palais du Cassaro, d'où elles se trouvaient à portée de toucher presque les vêtements de la sainte. Comme elles se trouvaient exposées aux regards, elles obtinrent des maîtres de ces palais que les terrasses seraient couvertes d'une grille, et bientôt elles firent changer en concessions formelles les tolérances qui leur étaient accordées. C'est ainsi que presque tous les balcons supérieurs des maisons sont devenus la propriété de couvents qui ont construit, à grands frais, des passages couverts sur les terrasses des maisons voisines, pour arriver souvent du lieu très-éloigné où se trouve le couvent, jusqu'à ces balcons du Cassaro. On peut se faire ainsi une idée de la richesse et de la puissance des couvents en Sicile.

On sait que les couvents et les ordres religieux n'ont jamais été supprimés en Sicile, et que leurs biens n'ont jamais été saisis, comme à Naples, pendant l'époque qu'on y nomme *l'occupation militaire*. Les couvents sont donc propriétaires, et dans les grandes cités ils possèdent d'immenses richesses. Le clergé a un grand intérêt à maintenir l'ordre établi, et son influence, qui s'exerce dans ce sens, s'étend sur toutes les classes de la société, car les différents ordres religieux correspondent, en quelque sorte, à toutes les classes sociales. Chez les bénédictins, qui sont à la tête de la société monacale, il faut faire de grandes preuves de noblesse pour être admis, et cet ordre est presque uniquement réservé aux cadets des familles aristocratiques. L'ordre des jésuites se lie naturellement avec le parti

lettré de la nation ; ceux des minimes, des carmes chaussés, des augustins, se rapprochent de la bourgeoisie, et, d'ordre en ordre, on peut descendre jusqu'à la populace, représentée par les capucins et les carmes déchaux, qui se recrutent dans cette classe. La société se répète ainsi, on le voit, tout entière dans les cloîtres, où elle dépose ses otages, et où sont représentés tous ses intérêts et toutes ses passions. Aussi est-il rare qu'une famille, quel que soit son rang, si haut ou si bas placée qu'elle se trouve, ne compte pas dans les couvents quelques-uns des siens, quelque parent éloigné ou proche. Il est vrai de dire que l'organisation religieuse manque par là même d'unité, et que les intérêts si variés dont elle se compose la divisent comme la société dont elle est l'image. Quelle distance n'y a-t-il pas, en effet, d'un moine bénédictin qui tient à tout ce qu'il y a d'illustre, et qui a fait, pour entrer dans son riche couvent, des preuves de noblesse qui l'auraient fait monter dans les carrosses du roi, à un capucin sorti de la plus basse classe, et qui demande l'aumône !

J'ai sous les yeux une statistique très-exacte des couvents de la Sicile. Dans la seule vallée de Palerme, on compte cent vingt-cinq couvents, dont un seul de bénédictins, un de théatins, un de trinitaires, un de pères de la Merci, un de carmes chaussés. Les couvents que j'appellerais volontiers démocratiques, sont, comme de raison, ceux qui se trouvent en plus grand nombre. Ainsi, on compte, dans ce recensement, vingt couvents de capucins, quinze de conventuels, vingt-trois de frères mineurs, douze de carmes déchaussés, onze de dominicains, et cinq de l'ordre de saint François, tandis que la classe moyenne, je veux dire les communautés qui ne vivent ni d'aumônes ni d'une industrie vulgaire, mais qui ne sont pas composées de frères nobles, offrent un chiffre moyen entre les deux classes que je viens de citer. Ce sont les minimes, les frères de la Merci chaussés, les augustins déchaussés, les moines de l'ordre de saint Basile, du Mont-Cassin. Les différents couvents de la vallée de Palerme renferment 2,064 religieux, prêtres, novices, laïques, préfes et frères servants. Dans la vallée de Catane, on compte cent dix-neuf couvents, dans celle de Messine, cent trente; les vallées de Girgenti, de Syracuse, de Trapani et de Caltanissetta, en offrent l'une soixante-dix, l'autre quatre-vingt-huit, la troisième soixante-huit, et l'on en trouve cinquante-huit dans la quatrième. 7,591 religieux sont renfermés dans tous ces couvents, ce qui établit le rapport des religieux à toute la population de la Sicile, de 1 sur 254 habitants. C'est à Palerme et dans sa vallée que les religieux se trouvent en plus grand nombre. On en compte 1 sur 227 habitants.

Dans le royaume de Naples, où les moines qui ont perdu leurs biens sous le règne du roi Murat ont sans cesse besoin de la population, les

ordres mendians dominant encore plus qu'en Sicile, et cependant les moines de ce côté du Phare vivent dans la meilleure intelligence avec le peuple. Les moines dépouillent le peuple, dit-on, ils vivent à ses dépens; sans doute ils le dépouillent, mais de son gré, et il faut avoir vu avec quel orgueil un paysan de la Pouille ou des Abruzzes, accablé de la chaleur et du poids d'une laborieuse journée, descend de son âne, pour y faire monter un indolent capucin, avec quelle joie il verse dans la besace du frère une partie des provisions qu'il portait à sa famille, pour se faire une idée de cet empire de la pensée, même la plus grossière. En Sicile, au contraire, presque tous les ordres religieux peuvent secourir et aider les classes inférieures, et l'intérêt se joint aux sentiments de dévotion pour assurer la durée de l'influence des moines.

Au reste, il y a de grandes difficultés à bien constater l'état du clergé en Sicile. D'après le concordat du 21 mars 1818, entre Ferdinand I^{er} et Pie VII, le roi nomme, il est vrai, les évêques et les dignitaires de l'Église; mais le pape dispose, en général, des places ecclésiastiques, quand elles viennent à vaquer dans les six premiers mois de l'année; le roi est, à la vérité, nonce apostolique en Sicile (1); mais les moines réguliers ne dépendent que des généraux qui sont à Rome, et les élections des abbés et des supérieurs des couvents ne sont valables qu'après avoir été confirmées en Italie, au siège des métropoles de chaque ordre, ce qui fait naître souvent des difficultés pour l'*exequatur* du roi, sans lequel on ne peut exécuter les bulles et les brefs. Enfin, le clergé a ses biens, et il a, jusqu'à présent, refusé au gouvernement d'en faire connaître la valeur. Il y a même, en Sicile, une autorité ecclésiastique, qui est à la fois indépendante de celle de Rome et du roi; c'est l'évêque grec *in partibus* de Lampsaque, qui ordonne les prêtres des quatre colonies gréco-albanaises, établies en Sicile et dans les îles adjacentes, depuis des siècles. Le roi de Sicile nommait aussi autrefois à l'évêché de Malte; il a dû renoncer à ce droit. Mais je m'écarte trop des rues et des églises de Palerme.

On peut se figurer tout ce qu'il y a de mystérieux et d'impénétrable dans une grande partie de cette ville, en pensant qu'on y trouve, outre les églises, soixante-sept couvents et quinze conservatoires de femmes. La plupart de ces retraites communiquent par des galeries souterraines à des églises souvent très-éloignées, et les religieuses viennent ainsi assister aux offices, de nuit, sans traverser la ville. Les églises se trouvent d'ordinaire

(1) La bulle qui investit le roi de Sicile de la qualité de nonce apostolique est de la fin du XI^e siècle; elle a été accordée par le pape Urbain II au comte Roger. Benoît XIII l'a confirmée en 1728.

sur des places ou dans les principales rues, le Cassaro et la Via-Macqueda, ces deux longues lignes qui traversent, en forme de croix, toute la ville. De la Porta Felice, qui s'élève au bord de la mer, le coup d'œil est magnifique, et varie selon les heures. La rue du Cassaro, assez large, s'enfonce en droite ligne dans la ville, en s'élevant doucement jusqu'à la Porta Nuova, qui la termine en forme d'arc de triomphe, construit avec une somptuosité bizarre, et chargé d'ornements empruntés à la fois aux styles gothique et sarrazin. L'autre rue se prolonge parallèlement au rivage de la mer, depuis la porte Antonino jusqu'à la porte Macqueda. A leur point d'intersection, les deux rues forment une place circulaire, composée de quatre grands palais uniformes, sur la façade desquels se voient, dans de magnifiques niches de marbre, les statues des rois Charles V, Philippe II, Philippe III et Philippe IV. Cette place est ornée de quatre charmantes fontaines, construites régulièrement sur trois ordres d'architecture, le dorique, l'ionien et le corinthien, et pavée de larges dalles. Il suffirait de la couvrir d'un plafond peint et doré, pour en faire le plus admirable salon du monde. La beauté, la noblesse et la richesse de ce lieu, qui ressemble plus à l'intérieur d'une habitation royale qu'à une place publique, vous arrêtent involontairement, et de ce carrefour de palais vos regards découvrent, dans les quatre directions, qu'ils peuvent suivre, des points de vue d'un effet ravissant. Au delà de la Porta Felice, c'est la mer qui vient rouler en lames étincelantes au pied de la Banchetta, ce large quai de pierre et de marbre qui la borde; et entre les deux piliers de cette porte sans voûte, que surmontent les aigles siciliennes, on voit passer les voiles blanches des barques de pêcheur, ou se balancer les mâts des rares navires qui stationnent sur la rade. En se retournant vers la Porta Nuova, on découvre les coupoles de la cathédrale, de la chapelle du roi Roger, et, sous un arc colossal, se dessine la naissance de Mezzo-Morreal, lieu si célèbre par les premiers massacres des vèpres siciliennes. Des figuiers d'Inde, les palmiers et les orangers de la colline, ferment et couronnent de ce côté le tableau. Les deux autres branches des rues, dont on est le centre, s'étendent entre deux rangées de palais, de couvents et d'églises, jusqu'à deux autres portes également remarquables, qui mènent, l'une au faubourg de l'Orète, l'autre à celui du Môle. Ici les charmantes plaines de l'Oliva et de l'Olivuzza, couvertes de bosquets de nopals et de citronniers, avec leurs délicieuses villas; là, le long du fleuve Orète, la plaine de Saint-Érasme, des campagnes fertiles chargées d'amandiers et de figuiers, et terminées par de hautes, sombres et capricieuses montagnes.

De cette place Villena, qu'on nomme aussi *quattro Cantoni*, vous voyez, comme à vol d'oiseau, les quatre quartiers de Palerme, vieilles divisions

sarrasines, comme le disent leurs noms : la Kalsa, Siralcadi, la Loggia et l'Albergaria. Les écussons des quatre quartiers les indiquent déjà de cette place. La Loggia porte l'aigle d'Autriche, une rose figure sur celui de la Kalsa, et les deux autres ont pour armes un serpent vert sur un champ d'or, et un Hercule étouffant un lion. Les deux autres quartiers, l'Orète et le Môle, ne sont que des faubourgs.

Ces quatre quartiers, jetés dans les quatre angles droits que forme la croix dont vous êtes le centre, sont autant de labyrinthes de petites rues étroites qui rappellent Alger. Là sont entassés les palais, les églises de marbre et d'or, les pauvres maisons et les couvents de toute espèce. C'est là qu'on trouve l'ombre, le mystère, le silence, toutes choses qui se rencontrent toujours quelque part dans les villes italiennes. Voulez-vous pénétrer d'un coup d'œil dans ces quatre dédales tracés de la main savante et compliquée des Arabes, ces vieux maîtres de Palerme? portez vos regards à l'extrémité du Cassaro, vers la mer; à droite de la porte Felice est une vaste place irrégulière, c'est le *Piano della Marina*, qui sert comme de vestibule au quartier de la Kalsa. Les tribunaux, la Monnaie, la grand'garde avec quelques canons, la Douane, occupent deux des côtés de la place; et, dans un de ses angles, s'élève le beau palais des princes de Partanna, qui est meublé avec toute la magnificence de Londres et de Paris. Dans ce quartier de la Kalsa, entre les églises et les couvents, sont les théâtres : le théâtre de Saint-Ferdinand, le théâtre Carolino et celui de Sainte-Cécile. Un descendant de Fernand-Cortez, le duc de Monteleone, dirige le premier et le soutient de son immense fortune. Mais les églises dominent les palais et les théâtres, celle de la Martorana, surtout, dont vous pouvez voir, de la piazza Villena où vous êtes, le charmant campanile gothique orné de colonnettes. En entrant dans sa nef, on se demande si l'on est dans une mestcheds de Damas ou dans un temple catholique, et si, sous ce dôme soutenu par huit colonnes de granit oriental, chargé d'inscriptions arabes et d'ornements mauresques, on adore le Dieu des chrétiens ou celui de Mahomet. La partie supérieure des murs est revêtue de ces grandes mosaïques byzantines à fond d'or, où domine le lapis lazuli, mais endommagées. La partie inférieure est couverte de porphyre et de vert antique : la voûte est imposante. Celle de la chapelle principale a été peinte par Antonio Grano, élève de Novelli, et le tableau d'autel est un des beaux ouvrages de Vincenzo Anemolo; il rappelle la manière de Raphaël. J'ai parlé du bas-relief de cette église, qui représente le roi Roger recevant la couronne des mains de Jésus-Christ. En face de ce bas-relief est une autre mosaïque; on y voit le fondateur de l'église, Giorgio Antiochène, aux genoux de la Vierge, qui est elle-même prosternée de-

vant son fils, assis sur des nuages. Les moines de ce couvent ont leur belvédère sur le Cassaro, qui est loin de là, et ils s'y rendent par une galerie souterraine.

Ce Novelli dont je viens de vous parler, a peint presque toutes les églises de Palerme, et particulièrement celles du quartier de la Kalsa. Dans l'église de Sainte-Marie-des-Anges, si vous demandez de qui est le tableau qui représente saint Pierre d'Alcantara, on vous répond : de Novelli. Dans l'église des Franciscains, dans celle de Saint-Charles-des-Bénédictins, si vous admirez un saint Benoît, une Madone *col Bambino*, un saint Louis de France ; à l'église des pères du Monte-Santo, à Sainte-Catherine, c'est toujours le Novelli. Ses tableaux sont remarquables par la sévérité du dessin, la sobriété de la couleur et le calme religieux des figures ; on sent que ce pinceau tient de l'Orient et de l'Italie. Il est même impossible de méconnaître une troisième influence dans ses compositions. Pietro Novelli, dit le Morrealese, parce qu'il était né à Morréal, est le Raphaël de la Sicile. Son maître fut Carrera de Trapani, qui eut de la réputation en son temps. Pietro Novelli, son élève, eut le bonheur de faire la connaissance de Van-Dyck, qui se trouvait à Palerme, et de profiter de ses conseils. On retrouve le faire de ce grand maître dans les ajustements de Novelli et dans l'air cavalier de ses personnages. Novelli étudia aussi beaucoup les tableaux de l'Espagnolet. Son chef-d'œuvre est au couvent de Montréal ; on l'admirerait même entre un tableau de Rubens et un tableau de son maître Van-Dyck. A son tour, Novelli a fait école. Ses élèves ne sont guère célèbres qu'en Sicile, et les amateurs éclairés, en Italie, connaissent seuls Carrega, Macro, Blaseo, Gisello, Dimitri et le frère capucin Dominique de Palerme. Giacomo Loverde de Trapani est plus connu, et c'est, en effet, le premier des élèves de Novelli. Cette école est éteinte depuis longtemps.

Il y a, dans la Kalsa, une seule église où l'on ne trouve pas de tableaux de Novelli ; mais elle mérite qu'on y aille. C'est une ancienne mosquée qui a été convertie en église pour le couvent de Saint-François-d'Assise. La façade est tournée du côté de l'occident, et la porte principale est ornée de huit colonnes de marbre d'ouvrage sarrasin, avec des inscriptions arabes. L'église est divisée en trois nefs d'une délicieuse originalité. Au second pilastre en entrant, le sculpteur Valerio Villareale a placé un beau médaillon où est représenté le plus célèbre poète moderne de la Sicile, Giovanni Meli. Si vous pénétrez dans le cloître, vous verrez un escalier royal, des dortoirs majestueux, et tout ce luxe et cette grandeur qui se cachent au fond de presque tous les monastères de la Sicile.

L'architecture sienno-arabe fut bientôt remplacée en Sicile par le style

normand; les monuments de Palerme (et ces monuments sont presque tous des églises) sont de véritables chroniques. Les différentes dominations y sont écrites en arabesques, en cintres, en ogives, en chapiteaux, en rosaces, et à l'aide des ornements des différents siècles. Chacun a marqué son passage en Sicile par quelque œuvre de son goût. Les Grecs ont laissé Ségeste, le temple de Minerve à Syracuse, quelques restes autour de Palerme; Agrigente a conservé sur ses murs le nom des architectes grecs; les Sarrasins se retrouvent partout; les palais de leurs émirs sont encore ouverts à Palerme, où l'on peut aller voir la Ziza et la Cuba, et, sur vingt frontispices d'églises, on lit des passages du Koran. La conquête normande a grossièrement taillé ses bas-reliefs gothiques près des œuvres gracieuses du goût moresque. Le style gothique lui-même, bientôt corrigé par le moyen âge, a produit les monuments siculo-normands; puis vinrent les rois suèves, qui aimaient plus les sciences que les arts, et dont les châteaux, placés dans les positions les plus inexpugnables, montrent le goût qu'ils avaient pour l'architecture militaire. Les arts ne tardèrent pas à être modifiés par l'Italie et par l'Espagne. L'architecture, sans direction, fut ramenée à un style pur et élevé par Antonio Gagini, et s'améliora encore depuis del Duca jusqu'à Morelli, qui ne dédaigna, comme Buonarotti, aucune des branches de l'art, pas même les fortifications. Il y eut alors une belle époque, où régna une pensée libre et large dont j'ai retrouvé des traces partout. Les meilleurs frontons de l'Italie sont égalés par la délicatesse, l'élégance et la hardiesse d'un portail d'église que j'ai remarqué dans la rue Macqueda, et dont les ornements se composent de têtes de morts, en marbre, œuvre lugubre, mais belle comme un *Requiem* de Mozart.

Dans le quartier de la Kalsa sont encore le palais Butera, la Marina et la Flora, l'un des plus beaux jardins botaniques du monde. Le prince de Trabia, possesseur actuel du palais Butera, a encore un autre palais dans la rue Macqueda. L'abolition de la féodalité jure avec l'existence de pareils édifices. On cherche, en y entrant, les vassaux qui devraient remplir les cours, les pages, les écuyers, les gentilshommes de service, les gardes qui ont disparu des dix salons d'attente aux voûtes peintes et dorées, et dont la haie devrait mener jusqu'à la salle du trône, car il y a une salle du trône dans les deux palais du prince Trabia, qui est de la maison de Branciforte ou l'on comptait des princes souverains. Je ne sais de quel Branciforte ou Trabia est le portrait qui figure sous le dais du trône. C'est sans doute l'un de mille souverains de Sicile que la constitution anglaise a détrônés, et dont les enfants viennent quelquefois visiter, en frac noir, leur palais abandonné. Le dernier rejeton de la maison de Butera est le

jeune prince de Scordia, qui était préteur de Palerme lorsque je visitai la Sicile, et qui ne songe guère, assurément, à rétablir le système féodal dans sa patrie.

Le palais Butera est une des merveilles de Palerme. Sa principale façade est du côté de la mer et la domine. Des fenêtres on aperçoit la Marina, la Bagheria et l'éternel Monte-Pellegrino. Le bon et respectable prince de Trabia voulut bien me montrer lui-même ce palais qu'il n'habite pas. Quand il s'y présenta avec moi, les gardiens et les serviteurs qui sont chargés du soin de cette habitation, vinrent avec joie à la rencontre de leur vieux maître, et l'entourèrent avec attendrissement en lui baisant les mains. C'est là un de ces restes de féodalité que nulle constitution ne pourra abolir, et dont mes idées du siècle ne furent nullement révoltées. A Palerme, ces liens qui attachent les serviteurs aux anciennes familles sont encore dans toute leur force, et j'ai vu plusieurs exemples curieux de ces humbles dévouements qui ont survécu aux anciennes institutions.

Il y a dix ans, le palais Butera était un édifice d'un temps et d'un goût surannés. Aujourd'hui, il semble construit d'hier, et ses salons ressemblent, mais en grand, aux plus beaux et aux plus somptueux appartements de Paris. Imaginez cent vastes chambres meublées dans le goût du règne de Louis XV, dorées, lambrissées, garnies de tentures à ramages, de lustres et de bronzes de Venise. Les bergers et les bergères de Watteau, enlacés de guirlandes, ornent les trumeaux, et tous les gracieux écarts de la fantaisie du xviii^e siècle décorent cet immense palais. On dirait que Marly ou quelque autre résidence royale, soustraite à la torche révolutionnaire, a été secrètement apporté sur le rivage de la mer Tyrrhénienne ! Une seule galerie m'a paru tout à fait dans le goût sicilien. Les grands sophas, les meubles, les rideaux et les draperies des murailles sont de satin broché d'or, et brodés de fruits massifs en corail de plusieurs doigts d'épaisseur. Je ne crois pas qu'il y ait un seul souverain en Europe qui possède un salon d'une telle magnificence. Dans un de ses autres palais, le prince de Trabia a des tableaux d'un grand prix. J'y ai vu un admirable Salvator Rosa, un Michel-Ange, un Gérard de la nuit, un Annibal et un Augustin Carrache, un des plus beaux Giordano, une curieuse statue de Sénèque s'ouvrant les veines au bain, que je voudrais voir ailleurs que dans une cheminée, et la plus riche collection de médailles de tous les pays, mais surtout de l'époque siculo-normande.

Les palais de Palerme, que j'ai visités, ne sont pas tous de cette magnificence; mais rien n'est plus imposant que ces vastes demeures avec leur péristyle espagnol et leur sombre cour moresque. La solitude qui règne dans la plupart de ces palais ajoute encore à leur effet mélancolique. Parmi

ceux qui sont encore habités, ou qui l'étaient du moins pendant mon séjour en Sicile, je dois citer le palais du prince de Campo-Franco, qui était alors *luogotenente* de Sicile. En sa qualité de vice-roi, le prince avait, dans sa salle des gardes, quand j'eus l'honneur de lui rendre visite, un poste considérable de soldats napolitains, et leur présence, ainsi que celle des huissiers, répandait dans cette immense salle comme un air de royauté qui ne lui messeyait pas, à mon avis, surtout en me rappelant à quelle famille s'est allié le prince de Campo-Franco par le mariage de son plus jeune fils, le comte de Lucchési-Palli. Le choléra, qui n'a pas laissé sans vide une seule maison dans Palerme, venait d'enlever la princesse de Campo-Franco, et je trouvai ses charmantes filles vêtues de deuil, près de leur père, dans le fond d'une autre salle, remplie de tableaux du Guide, du Carrache et de tous les maîtres. Le prince attendait son successeur le duc de Laurenzana, et disposait déjà tout pour se rendre à Naples, où il était appelé. Le gouvernement napolitain avait jugé que son esprit modéré, son caractère doux et conciliant, n'étaient pas en rapport avec les circonstances orageuses où se trouvait la Sicile; et il commençait par le rappel du prince le nouveau système d'administration dont j'aurai plus tard à vous parler. Le prince de Campo-Franco est maintenant à Naples où il fait partie de la consulte d'État. A mon départ, il était question de le nommer gouverneur du prince royal des Deux-Siciles. L'héritier du trône de Naples a deux ans, je crois, et le prince de Campo-Franco compte plus de soixante ans. C'est donc simplement un honneur par lequel on aura voulu le dédommager de son éloignement de la Sicile.

J'avais pris, à Naples, l'engagement de visiter un jeune prince sicilien, noble rejeton d'une des plus illustres familles de la Sicile, de celles qui ont laissé s'écouler les richesses accumulées depuis tant de siècles, dans leur maison, par la conquête et par la faveur des souverains. Les larges degrés du palais, éclairés par une lampe allumée devant la madone, étaient abandonnés. Je pénétrai dans trois vastes salles qui devaient avoir été meublées avec un grand luxe du temps de la reine Caroline, et dans un salon noblement orné de tentures de soie brodées d'argent, je trouvai toute une famille de serviteurs, tristement assise en cercle et devisant à voix basse. Dans la chambre voisine, était le prince qui s'attendait à ma visite, et qui me reçut comme un ami qu'on n'a pas vu depuis longtemps. C'était la première fois que nous étions en présence l'un de l'autre. J'étais étranger, nouveau-venu, la Sicile était encore livrée aux troubles; on ignorait l'issue des émeutes de Catane, de Messine et de Syracuse; la défiance et la réserve semblaient commandées aux Siciliens dans ces circonstances. Le jeune prince me parla cependant tout de suite avec un rare

abandon, et les larmes dans les yeux, de la situation malheureuse de la Sicile, du triste sort de son beau pays, de l'isolement de toute cette jeunesse sicilienne, qui est condamnée, disait-il, à ne prendre part ni au mouvement général de l'Europe, ni à l'administration de son pays, qui n'a de patrie ni à Naples, ni à Palerme, et qui prévoit un avenir encore plus fâcheux. Au lieu du désir si commun de briller et de cacher la médiocrité de sa fortune sous les dehors affectés du luxe, le prince me montra d'un geste douloureux tous les restes de splendeur qui l'entouraient; et, se jetant près de moi sur un vaste sofa de soie, il me demanda si je savais quelque pays où l'épée d'un jeune homme, courageux et fier, pût lui frayer le chemin de l'honneur et de la fortune. Mais nous ne sommes plus aux temps où un gentilhomme pouvait aller offrir le secours de son bras à quelque noble cause; ma réponse dissipa cette aimable et touchante ignorance et rappela le prince à la réalité. Il rêva quelques moments. — « Au moins, dit-il, que notre triste situation ne m'empêche pas de vous bien recevoir. Dans ce palais, vous trouveriez le luxe, mais non le nécessaire. Ma villa est inculte et déserte; je n'ai que mon cheval; c'est l'unique chose qui m'appartienne. Montez-le, de grâce, tant que vous serez ici. C'est la seule manière dont je puisse remplir les devoirs de l'hospitalité envers vous. Au nom de nos amis, ne me refusez pas. Nous sommes bien malheureux! » ajouta-t-il. — Ce peu de mots vous en dira plus que toutes mes réflexions sur le caractère de la jeune noblesse sicilienne.

J'ai souvent vu s'exhaler ces douleurs et ces regrets en Sicile; mais j'ai pu me convaincre, en plusieurs circonstances, que les craintes du gouvernement napolitain, à l'égard de la Sicile, étaient très-exagérées, même dans le moment où la Sicile se trouvait le plus livrée au désordre et à l'anarchie. De son côté, le gouvernement napolitain fait en Sicile ce que font tous les gouvernements qui sont ou qui se croient menacés par leurs sujets. C'est son système antérieur, et non sa conduite actuelle, que la bonne politique désapprouve. Il craint les Siciliens et il les traite avec rigueur; mais si cet excès de rigueur ne tient qu'à la crainte que la Sicile inspire, elle est de trop, car les Siciliens ont déjà dépassé le degré de misère où l'on se révolte. Pour moi, je n'ai jamais assisté qu'en France à des actes de révolte, et là j'ai observé qu'elle n'a lieu que par l'excès d'aisance et de prospérité. En 1789, quoi qu'on en ait dit, le peuple était heureux, et le mauvais état des finances n'avait pas influé sur le sort des classes inférieures, qui prospéraient sans droits politiques, mais qui prospéraient enfin. L'excitation politique, en France, augmenta singulièrement vers la fin du ministère de M. de Villèle, c'est-à-dire à une époque de

prosperité inouïe, où l'on avait à peine gardé le souvenir des suites désastreuses de l'invasion étrangère et des malheurs de la réaction de 1815. Sous le ministère de M. de Polignac, en 1850, le commerce et l'industrie étaient arrivés à un haut degré de splendeur, l'agriculture florissait, et le bien-être général dont jouissait la nation avait répandu en elle un surcroît de vitalité qui lui prêta les forces et l'énergie nécessaires pour la lutte dans laquelle elle s'engagea avec toute sorte de raison, sans doute, mais où elle eût peut-être succombé, si elle avait été faible et misérable comme l'était, par exemple, la Sicile, quand je la visitai. La Sicile venait d'être livrée à de grandes agitations; mais à peine quelques bataillons suisses se furent-ils montrés, que l'ordre se rétablit sans peine. Supposez la Sicile florissante, riche, abondamment pourvue de toutes ses anciennes ressources, sa noblesse en possession de ses droits féodaux, riche et énergique, au lieu d'être pauvre et affaiblie par ses catastrophes domestiques, la lutte eût été terrible et se fût peut-être terminée par de nouvelles vèpres. Tout s'est, au contraire, réduit aux proportions d'un mouvement partiel, comprimé en peu de jours, et comprimé de lui-même presque partout. Ici donc, comme en quelques pays de vieille civilisation, on pourra dire encore que si la misère fait des émeutes, l'abondance fait des révolutions.

Je voudrais bien qu'on ne se méprit pas à mes paroles; je plaiderai, dans ces pages, la cause de la Sicile et non celle du gouvernement napolitain. Je la plaiderai parce que la Sicile est malheureuse, parce que le devoir de tous les gouvernements est de travailler au bonheur des nations qui leur sont confiées par la Providence ou par les congrès, sans se demander ce qui résultera de l'accomplissement de cette tâche. Peu importe, en droit politique, si la misère, ou toute autre cause, a empêché les Siciliens de se lever en masse, comme au temps de Procida, et si la maladie qui dévorait sa population, si l'isolement, disons le mot, l'abandon où se trouvait la Sicile dans ces circonstances cruelles, n'y a fait naître, au lieu de soulèvements généraux, que des émeutes aussitôt éteintes, que des excès sans but commis par la plus basse populace. Si la misère a causé ces maux, il faut se hâter de faire cesser cette misère, et le remède est dans les mains du gouvernement napolitain. Je vous le pourrai bientôt.

La bonne politique ne s'accommode pas plus que la morale de ces calculs qui consistent à retenir un peuple dans l'abjection et dans la misère, pour le soumettre plus facilement. La Russie, qui se permet de grands excès d'autorité envers la Pologne, ne l'oserait pas elle-même, et la même main qui arrache au peuple polonais son costume national, et qui élève

des citadelles menaçantes aux portes de la capitale , fonde la banque de Pologne , contribue à l'établissement des nouvelles et magnifiques usines de Varsovie, et encourage l'agriculture dans toutes les campagnes. En Autriche, on exige l'obéissance absolue du peuple et sa soumission brutale au pouvoir, au nom de la prospérité qu'on lui donne et de la modicité des impôts qu'on lève sur lui. J'espère voir un jour ce système suivi en Sicile. Que le sol le plus riche de l'Europe cesse d'en être le plus pauvre et le plus stérile, par l'effet de l'administration du pays ; que la population la plus intelligente, celle qui compte des marins intrépides comme les matelots grecs et hardis comme les capitaines américains, des légistes consommés, des commerçants actifs et fins, une noblesse propre à toutes les grandes choses, ne soit plus condamnée à l'oisiveté et à l'isolement ; Naples aura fait alors beaucoup pour la Sicile. Les constitutions viendront ensuite, quand il se pourra ; mais que la prospérité publique précède les constitutions, c'est le moyen de les rendre profitables.

Il y a sans doute de grandes causes de division entre Naples et la Sicile. La noblesse y regarde le traité de Laybach comme déchiré en ce qui concerne la Sicile ; le paysan garde ses sentiments de haine pour la domination étrangère ; le marchand se sent froissé dans ses intérêts, et prévoit qu'il le sera davantage. Mais l'esprit de rébellion a diminué ; la crainte domine tout, et quoique le Sicilien se fasse une religion de mépriser le soldat napolitain, on ne peut nier que la terreur qu'inspirent les troupes suisses ne soit un moyen réel de répression.

D'autres causes, non moins puissantes, s'unissent pour maintenir le lien qui unit, tant bien que mal, les deux parties du royaume des Deux-Sicules. Parmi ces causes, il faut compter, en première ligne, ces vieilles haines municipales que j'ai dites, haines déjà bien antérieures à l'époque de la domination espagnole, où les vice-rois les ravivaient à dessein, et qui existent dans toute leur force entre Palerme et Messine. A ces causes s'ajoute la crainte que le peuple déchainé a, de tous les temps, inspirée à la noblesse, qui agira toujours, dans les insurrections populaires, comme elle fit en 1820 ; l'influence des idées de la classe moyenne, qui grossit chaque jour, et dont les vellétés libérales, ou, pour mieux dire, dont l'orgueil naissant s'accommoderait peu du retour d'un état de chose où la noblesse, grâce à son influence journalière sur le bas peuple, jouerait un trop grand rôle ; et, enfin, la scission de la noblesse elle-même, dont une partie est à Naples, au service de Naples, et dont l'autre partie reste enfouie à Palerme, s'isolant chaque jour davantage par ses antipathies, et gardant une bonne part de sa haine pour les gentilshommes qui vont chercher la fortune ou les honneurs de l'autre côté du Phare.

J'ai vu à Messine un singulier exemple de cette antique haine de cité à cité, qui est restée toute vivante dans cette partie de la Sicile.

Messine, la ville commerçante où vient aboutir tout le négoce des ports du littoral sicilien de la mer Ionienne, jalouse Palerme, où vit une nombreuse noblesse oisive, et qui est, depuis des siècles, en possession du siège du gouvernement. Messine, placée en vue de la Calabre, séparée de l'Italie par une heure de mer, au centre de la Méditerranée; Messine, qui est le point de jonction des deux principaux côtés que forme l'île triangulaire dont elle est, en quelque sorte, la clef; Messine, qui est en même temps la porte d'un canal qui mène de l'Europe en Afrique; elle qui récemment encore (de 1805 à 1812) a eu un si beau moment de fortune, quand l'or qu'y jetaient les Anglais, et la présence de leur flotte, ranimèrent son industrie et son commerce; Messine, riche, animée, qui donne à elle seule, grâce à ses douanes, un cinquième du million d'onces affecté, nominalement il est vrai, aux routes de Sicile; Messine, depuis des siècles, frémit de se voir reléguée au second rang. Le seul nom de Palerme fait pâlir un véritable Messinois, et je vous ai rappelé dans ma première lettre quels résultats avait eus cette haine sur les destinées de la Sicile, déjà du temps de l'amiral Vivonne. Cette haine, que ne partage pas Palerme, je dois le dire, va si loin encore aujourd'hui, que j'ai trouvé à Messine beaucoup de partisans d'un projet qui est peut-être né sous le Phare. Il s'agissait de séparer la province de Messine de la Sicile, et de la réunir à la partie du royaume des Deux-Siciles qu'on nomme officiellement, à Naples, *di qua del faro, de ce côté du phare*, tandis que la Sicile proprement dite est nommée *reali dominj oltre il faro, domaines royaux au delà du phare*. Que de fois, me promenant sur la plage de Messine, de la citadelle à Salvatore de' Greci, j'ai entendu vanter, à la vue des hautes montagnes noires de la Calabre, dont les ombres couvrent le canal, tous les avantages de cette réunion pour Messine, qui s'affranchirait ainsi des misères de la Sicile dont elle porte cependant le moindre poids! J'étais encore à Messine quand eut lieu l'établissement du système de promiscuité, qui consiste, contrairement aux déclarations de Laybach, à envoyer des fonctionnaires napolitains en Sicile, et à appeler les fonctionnaires siciliens dans les provinces napolitaines. Messine avait alors pour intendant civil, c'est-à-dire pour préfet, le marquis della Cerda, noble Palermitain, qui avait épousé avec ardeur les intérêts de cette ville qu'il administrait depuis six ans. Le marquis della Cerda est un homme simple, modeste, énergique et d'un grand sens. Sa conversation est pleine d'intérêt, ses vues m'ont paru celles que pourrait avoir un de nos préfets qui aurait sérieusement réfléchi sur la nature de ses devoirs.

C'est un grand seigneur comme il s'en trouve quelques-uns parmi les grands seigneurs siciliens. Il a habité la France, ce qui ne veut pas dire qu'il a visité les salons de Paris ; il connaît, au contraire, une grande partie de nos départements, dont il a étudié les besoins et les richesses ; il a aussi fructueusement séjourné en Angleterre, et il appliquait à sa nouvelle situation tous les résultats de ses voyages et de ses études. Il faut savoir que Messine est une ville de cinquante ans. Les incendies, la peste et les tremblements de terre l'ont détruite plusieurs fois de fond en comble, et le magnifique quai de la mer, composé d'une suite de palais uniformes, n'en est encore qu'à son premier étage. M. della Cerda s'occupait activement d'achever cette jeune cité ; il y faisait élever partout des fontaines, des édifices utiles, il parait la ville de monuments ; sous son administration, trente milles de route carrossable avaient été faits vers Palerme, le long de la mer, jusqu'à Nocito, près de Milazzo, et cette route est de la plus haute importance pour Messine, car la route de Palerme à Messine, par Castrogiovanni et le centre de l'île, est inutilement trop longue. On a voulu la faire passer par Catane, tandis que la route directe entre les deux capitales (je parle le langage de Messine), est le long de la mer, par Termini et Cefalu. Le marquis della Cerda était donc tout occupé de ce vaste et dernier projet, quand vint le choléra, dont la présence fut signalée à Messine, comme à Catane et à Syracuse, par une insurrection très-courte, qui se réduisit à un petit mouvement populaire dont voici les principales phases.

Un paquebot napolitain, *le San-Antonio*, avait paru en rade. Il était chargé de médicaments et objets nécessaires aux hôpitaux. Le bruit se répandit dans le peuple que ce navire apportait le poison qui donne le choléra, à l'aide duquel le gouvernement napolitain voulait se débarrasser d'une partie de la population sicilienne. La foule se porta sur le quai, tenta de s'opposer au débarquement, repoussa jusque dans la citadelle la faible garnison napolitaine que commandait le brave et spirituel général Luigi Caraffa, frère d'un homme non moins spirituel, le duc de Noja, et se répandant sur tous les points de la ville, brûla les archives et les effets d'habillements des hôpitaux. L'intendant, livré à lui-même, fit demander du monde au général Luigi Caraffa qui occupait la citadelle, mais celui-ci répondit nettement que ses soldats étaient en trop petit nombre, et que c'eût été sacrifier sans utilité les hommes dont la vie lui était confiée. En même temps, la porte de la citadelle s'ouvrit et se referma sur le général qui sortit seul, en grand uniforme napolitain, et vint se placer au milieu de la populace furieuse, en l'exhortant à rentrer dans l'ordre. Pendant que le général exposait ainsi sa vie, la regardant comme moins précieuse que

celle du dernier de ses soldats , l'intendant organisa , en quinze heures , une garde nationale qui , à l'aide des troupes , réprima le peuple sans effusion de sang. Bientôt la garde nationale commença à devenir turbulente à son tour , et à pousser quelques cris d'indépendance qui obligèrent les autorités à la dissoudre ; mais l'émotion n'avait pas augmenté et Messine était déjà parfaitement calme , lorsque le marquis del Caretta , chargé des pouvoirs d'*alter ego* du roi des Deux-Siciles , vint y débarquer. Le marquis della Cerda fut relégué dans une petite intendance en Calabre ; et de Messine , cette résidence opulente et animée , le général Caraffa , envoyé à Noto , à quelques milles de l'Afrique , fut puni de l'impuissance où il s'était trouvé , par sa nomination au commandement d'une province misérable , morne et abandonnée. Un officier napolitain , vieux soldat très-honoré , mais inconnu à Messine , le commandeur de Liguoris , y remplaça l'intendant rappelé , et Messine se trouvait très-satisfaite de ce choix quand j'y arrivai. Le nouvel intendant était Napolitain , mais celui qu'il remplaçait était de Palerme , et , en haine de Palerme , on vota par acclamations , au nouveau venu , les fonds de construction d'un théâtre , qu'on avait obstinément refusés à celui qui s'éloignait. Ceci doit donner à réfléchir aux Siciliens qui rêveraient l'indépendance , surtout s'ils veulent bien faire attention à la situation géographique de Messine , à peine séparée de la Calabre par une enjambée , et qui est , qu'on me passe ce terme , le goulot de la bouteille par lequel Naples peut verser sans cesse des troupes en Sicile. Le camp d'observation , de quarante mille hommes , établi depuis , dit-on , à Reggio , prouve que le gouvernement napolitain sait toute la valeur de cette importante position.

Il faut aussi se rappeler ce qui eut lieu lors , de la révolution de Palerme , en 1820 : je m'en tiens au récit du général Coletta. Le général Naselli avait été envoyé de Naples , avec le chevalier de Thamasi , aujourd'hui duc de Cumia , pour rétablir l'ordre en Sicile. Quand l'indépendance fut proclamée , à Palerme le général , privé du fort de Castellamare , son unique point de défense , nomma une junta de nobles pour administrer la ville. En peu de jours , la révolte fut à son comble. Les statues du roi furent renversées , les résidences royales dévastées , les palais , les maisons particulières mis au pillage ou incendiés , et les têtes des princes Cattolica et de Iaci , les deux premières victimes du peuple , portées au haut d'une pique dans les rues de Palerme. Naselli s'enfuit sur une petite barque , sa junta fut renversée , et le peuple en nomma une autre composée de seigneurs mêlés à des hommes de la populace. Le cardinal Gravina fut forcé de la présider. Les vallées de Palerme et de Girgenti s'insurgèrent également. Les cinq autres restèrent fidèles au gouvernement napolitain , qui

se hâta de diriger une expédition vers la Sicile. Le général Florestan Pépé commandait les neuf mille fantassins et les cinq cents cavaliers qui la composaient. Le général Pépé fut bientôt sous les murs de Palerme avec dix mille hommes ; il avait réuni à ces troupes quelques volontaires siciliens enrôlés du côté de Messine, et plusieurs bataillons de la milice de Calabre.

La noblesse de Sicile, enfermée dans Palerme, sous le joug du peuple, sentait déjà que cette révolution n'était pas faite pour elle, et ne demandait, en secret, que le rétablissement de l'ordre, au prix même du rétablissement de l'autorité du gouvernement napolitain. Le cardinal Gravina avait été déjà déposé par le peuple, le prince de Villafranca s'était éloigné, et le découragement était si grand parmi les nobles, qu'aucun d'eux n'osait agir sur le peuple et tenter d'opérer la contre-révolution, qu'ils désiraient tous ardemment. Le vieux prince de Paternò, le plus riche propriétaire de la Sicile, goutteux, plus qu'octogénaire, mais connaissant à fond le peuple sicilien, au milieu duquel il avait passé sa vie, s'en alla seul sur la *Piazza-Maggiore*, et se mit à haranguer les souverains en haillons qui régnaient alors à Palerme, leur disant, en leur langage populaire, que l'ennemi était aux portes, l'eau et les vivres épuisés, la ville sans ressources, et qu'il fallait prendre un parti décisif. Ce parti, selon lui, était de combattre l'ennemi hors des murs, et de mourir courageusement plutôt que de se remettre sous le joug de Naples. Mais, ajoutait-il, un tel parti demandait de mûres réflexions ; il s'agissait de la vie, de la liberté, de l'honneur. Il leur donnait donc jusqu'au lendemain au lever du jour ; si Dieu et ses saints leur inspiraient alors la pensée de marcher à l'ennemi, ils se mettraient tous sous la protection des légions célestes et s'en iraient hors des murs de Palerme, pour sauver la cité en péril ou mourir en héros !

Le lendemain, le vieux prince fut exact au rendez-vous. Il arriva sur la place dès l'aurore. Il était en habit de guerre du temps passé, et soutenait ses jambes goutteuses à l'aide d'un long sabre. Le peuple fut également exact à l'heure ; mais il vint désarmé, et des cris de paix sortaient de toutes les bouches. C'est ce que le prince avait prévu ; il fut nommé négociateur par acclamations, et partit aussitôt pour le camp du général Pépé, avec un avocat et un colonel qu'on lui avait adjoints.

On s'entendit bientôt, et les conditions du traité furent toutes à l'avantage de la Sicile. On accorda aux députés de Palerme le droit de décider en parlement, à la majorité des voix, de la réunion ou de la séparation de Naples et de la Sicile ; on leur accorda la constitution espagnole, le droit de gouverner Palerme par une junte prise au sein de ses habitants, amnistie pour les délits de la révolution, liberté des opinions, oubli, clémence,

liberté ; bref on passa par toutes les clauses qui furent proposées, et on n'en imposa qu'une seule : l'entrée des troupes napolitaines dans Palerme, dernier article à l'aide duquel on était sûr de réduire tous les autres au néant.

Le salut de la noblesse palermitaine était dans cette clause du traité, et l'habile prince de Paternò rentra lui-même à la tête des bataillons napolitains, faisant des signes de victoire et des gestes populaires pour montrer au peuple la faiblesse des Napolitains, se moquant ainsi à la fois des vainqueurs et des vaincus. Il y avait quatre-vingt jours que la populace régnait à Palerme. En se rendant aux troupes napolitaines, la noblesse sicilienne ne fit que changer de jong. Dans ma prochaine lettre je vous montrerai que la révolution de Catane, qui finissait à peine quand j'arrivai dans cette ville, il y a un an, a suivi exactement, mais avec plus de rapidité, toutes les phases de la révolution de Palerme en 1820. C'est que les mêmes causes produisent généralement les mêmes effets.

Je vous ai dit aussi que l'autorité du gouvernement napolitain en Sicile s'appuie encore, en fait de divisions, sur l'éloignement qu'éprouvent les Siciliens contre ceux des leurs qui exercent des emplois conférés par la cour de Naples. Je citerai, entre autres exemples, celui du dernier vice-roi, le prince de Campo-Franco, dont les excellentes intentions se réalisaient rarement, il est vrai, faute d'un pouvoir réel, mais qui n'a jamais cessé de veiller aux intérêts de la patrie et de travailler à son bien-être. A son départ, le prince de Campo-Franco a été peu regretté. Il n'a pas fait le bien disait-on, et il n'a pas empêché le mal. Chaque jour, on le chargeait de quelques accusations nouvelles, et j'ai lieu de croire qu'elles n'étaient souvent pas fondées. Le fait suivant l'est-il? je l'ignore ; mais fût-il réel, le vice-roi aurait eu sans doute la main forcée. Le roi avait accordé 5,000 onces à Palerme, à l'époque du choléra (40,000 francs environ). Le prince de Campo-Franco affecta cette somme, dit-on, au remboursement d'une créance déjà ancienne du trésor royal sur la ville de Palerme, en sorte que les 5,000 onces ne sortirent pas des caisses du gouvernement. Encore une fois j'ignore si ce rigoureux exemple de comptabilité administrative a été donné par l'excellent prince de Campo-Franco ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il donnait sur son traitement de *luogotenente*, une rente annuelle de 4,000 ducats au dépôt de mendicité (*nuovo deposito di mendici*). Là, du moins, on regrettera, j'en suis bien sûr, l'administration du prince de Campo-Franco.

Je viens à une autre cause de désunion en Sicile. Je veux parler de la classe moyenne qui grossit chaque jour. Vous savez combien la division des propriétés, qui a eu lieu en France depuis 1789, a fait augmenter le nombre des gens de loi, notaires, avoués, huissiers et autres. Outre la divi-

sion des propriétés qui a lieu en Sicile, et qui augmente le nombre de ces *patrocinarii*, il y a, je ne dis pas le goût, mais la rage des procès, qui les enrichit. Les avocats sont déjà jaloux des nobles, ce qui est une notable preuve de civilisation. Il n'osent pas encore imiter le luxe des seigneurs, mais ils achètent leurs terres à mesure que ceux-ci se trouvent ruinés. Ceci est un progrès tout récent de la bourgeoisie. Il y a quelques années, elle se contentait de placer son argent; maintenant elle en est à la seconde phase des lumières, elle veut posséder la terre, et, dans quelques années, elle voudra déjà lutter d'influence avec la classe supérieure. Dans les grandes villes, telles que Palerme, le peuple s'entend mieux avec la noblesse qu'avec la bourgeoisie, car les seigneurs ont une certaine manière affable et paternelle de traiter les inférieurs qui les entourent, manière toute de tradition, et que ne peut acquérir, avec les domaines seigneuriaux, la classe moyenne, toujours un peu avide et rude aux pauvres gens. Une tradition qui vient aussi d'un temps bien reculé, et qui règne encore dans les classes inférieures, fait que les gens du peuple aiment mieux être mal payés chez un seigneur que bien payés chez un bourgeois. Ce goût est bizarre sans doute; mais il est resté dans les classes dont je parle une sorte de respect pour les grandes familles qui s'entourent bénévolement de valets inutiles, et qui les traitent avec une familiarité qui dépasse encore tout ce qu'on peut voir, dans ce genre, en Italie. Il faut aller jusqu'en Espagne pour trouver ces rapports de maîtres à serviteurs, et c'est d'Espagne aussi, avec tant d'autres coutumes, qu'ils sont venus sur le sol sicilien. Toutefois cette servitude volontaire et cette féodalité restée dans les mœurs, en dépit des lois, diminuent chaque jour, et déjà elles ne sont plus que des exceptions.

Enfin, j'ajouterai que les choses ont bien changé, en Sicile, depuis le jour des vêpres siciliennes, où sept vallées se mettaient sur pied au premier son d'une cloche. J'ai vu à peu près opérer, ville à ville, et village à village, le désarmement de la Sicile. J'étais à Palerme quand on publia un édit qui obligeait chaque citoyen à venir renouveler son port d'armes, en exhibant les armes qu'il possédait. Tous les ports d'armes étant inscrits, personne ne put se soustraire à cet ordre, et les armes furent reprises et déposées dans les arsenaux de l'État, à mesure que la déclaration en était faite par ceux qui les possédaient. Cette mesure n'avait pas été prise seulement à Palerme; sur toute la route que je parcourus depuis, de Palerme à Catane, j'appris que le désarmement avait eu lieu déjà. A Villafrati, à Vallenga, à Villarosa, des soldats suisses, envoyés de Catane, avaient opéré le désarmement sans résistance. Dans la seule petite commune de Léonforte, où les deux tiers des habitants vont demi-nus par les rues, six cents Suisses avaient enlevé sept milliers de fusils, tandis qu'à Asaro,

situé sur le pic voisin de celui où est juché Léonforte, on ignorait cette circonstance! A Palerme, quinze jours après, cette nouvelle n'avait pas encore transpiré, et la reprise des armes eut lieu tout à fait inopinément. Où donc eût été l'accord, et comment se fussent concertés les Siciliens, en cas de soulèvement? Le moyen qu'un pays songe à lever le drapeau de la révolution, quand toutes les parties qui le composent se montrent si insouciantes l'une de l'autre, et vivent dans ce mutuel isolement? Je vous dirai comment se firent toutes ces petites révolutions siciliennes de 1850, dont l'une s'allumait aussitôt qu'une autre venait de s'éteindre, et vous verrez que la misère, le défaut de l'administration, l'ignorance où l'on tient le peuple, ont été les seules causes de ces émotions. C'est donc du pain, ce sont des routes et des écoles qu'il faudrait au peuple sicilien. Les rigueurs et les mesures violentes ne le soulèveront pas en entier, je ne le pense point, et je viens de vous dire les raisons sur lesquelles je me fonde; mais ces rigueurs causeront de grands embarras au gouvernement napolitain, et elles n'ont pas d'excuse, puisqu'elles sont inutiles. C'est là, ce me semble, la manière la plus formelle de les condamner.

Mais j'oublie que nous sommes restés les pieds sur les dalles de la belle place des *Quattro Cantoni*. Les tristes intérêts politiques et matériels de la Sicile m'ont fait perdre de vue ses belles églises et ses beaux palais. Je vous y ramènerai. C'est un dédommagement que je vous dois pour l'ennui que va vous donner cette longue lettre, qui ressemble, plus que je ne voudrais à une dépêche officielle ou à un article de journal, deux sortes de lectures peu divertissantes selon vous.

Je suis, etc.

(*La troisième lettre à un prochain numéro.*)

MARGOT.

I.

Dans une grande et gothique maison , rue du Perche au Marais , habitait , en 1804 , une vicille dame , connue et aimée de tout le quartier ; elle s'appelait M^{me} Doradour. C'était une femme du temps passé , non pas de la cour , mais de la bonne bourgeoisie , riche , dévote , gaie et charitable. Elle menait une vie très-retirée ; sa seule occupation était de faire l'aumône et de jouer au boston avec ses voisins. On dînait chez elle à deux heures , on soupaît à neuf. Elle ne sortait guère que pour aller à l'église et faire quelquefois , en revenant , un tour à la Place-Royale. Bref , elle avait conservé les mœurs et à peu près le costume de son temps , ne se souciant que médiocrement du nôtre , lisant ses heures plutôt que les journaux , laissant le monde aller son train , et ne pensant qu'à mourir en paix.

Comme elle était causeuse et même un peu bavarde , elle avait toujours en , depuis vingt ans qu'elle était veuve , une demoiselle de compagnie. Cette demoiselle , qui ne la quittait jamais , était devenue pour elle une amie. On les voyait sans cesse toutes deux ensemble , à la messe , à la promenade , au coin du feu. M^{lle} Ursule tenait les clefs de la cave , des armoires , et même du secrétaire. C'était une grande fille sèche , à tournure masculine , parlant du bout des lèvres , fort impérieuse , et passablement acariâtre. M^{me} Doradour , qui n'était pas grande , se suspendait en babillant au bras de cette vilaine créature , l'appelait sa toute bonne , et se laissait mener à la lisière. Elle témoignait à sa favorite une confiance aveugle ; elle lui avait assuré d'avance une large part dans son testament. M^{lle} Ursule ne l'ignorait pas ; aussi faisait-elle profession d'aimer sa maîtresse plus qu'elle-même , et n'en parlait-elle que les yeux aux ciel avec des soupirs de reconnaissance.

Il va sans dire que M^{lle} Ursule était la véritable maîtresse au logis. Pendant que M^{me} Doradour , enfoncée dans sa chaise longue , tricotait dans un

coin de son salon, M^{lle} Ursule, affublée de ses clefs, traversait majestueusement les corridors, tapait les portes, payait les marchands, et faisait danner les domestiques; mais dès qu'il était l'heure du diner, et dès que la compagnie arrivait, elle apparaissait avec timidité, dans un vêtement foncé et modeste; elle saluait avec componction, savait se tenir à l'écart, et abdiquait en apparence. A l'église, personne ne priait plus dévotement qu'elle, et ne baissait les yeux plus bas; il arrivait à M^{me} Doradour, dont la piété était sincère, de s'endormir au milieu d'un sermon; M^{lle} Ursule lui poussait le coude, et le prédicateur lui en savait gré. M^{me} Doradour avait des fermiers, des locataires, des gens d'affaires; M^{lle} Ursule vérifiait leurs comptes, et en matière de chicane, elle se montrait incomparable. Il n'y avait pas grâce à elle un grain de poussière dans la maison; tout était propre, net, frotté, brossé, les meubles en ordre, le linge blanc, la vaisselle luisante, les pendules réglées; tout cela était nécessaire à la gouvernante pour qu'elle pût gronder à son aise, et régner dans toute sa gloire.

M^{me} Doradour ne se dissimulait pas, à proprement parler, les défauts de sa bonne amie, mais elle n'avait su, de sa vie, distinguer en ce monde que le bien. Le mal ne lui semblait jamais clair; elle l'endurait sans le comprendre. L'habitude, d'ailleurs, pouvait tout sur elle; il y avait vingt ans que M^{lle} Ursule lui donnait le bras, et qu'elles prenaient le matin leur café ensemble. Quand sa protégée eriait trop fort, M^{me} Doradour quittait son tricot, levait la tête, et demandait de sa petite voix flûtée: « Qu'est-ce donc, ma toute bonne? » Mais la toute bonne ne daignait pas toujours répondre, ou, si elle entrait en explication, elle s'y prenait de telle sorte que M^{me} Doradour revenait à son tricot en fredonnant un petit air, pour n'en pas entendre davantage.

Il fut reconnu tout à coup, après une si longue confiance, que M^{lle} Ursule trompait tout le monde, à commencer par sa maîtresse; non-seulement elle se faisait un revenu sur les dépenses qu'elle dirigeait, mais elle s'appropriait, en anticipation sur le testament, des hardes, du linge, et jusqu'à des bijoux. Comme l'impunité enhardit elle en était enfin venue jusqu'à dérober un écrin de diamants, dont, il est vrai, M^{me} Doradour ne faisait nul usage, mais qu'elle gardait avec respect dans un tiroir depuis un temps immémorial, en souvenir de ses appas perdus. M^{me} Doradour ne voulut point livrer aux tribunaux une femme qu'elle avait aimée; elle se borna à la renvoyer chez elle, et refusa de la voir une dernière fois; mais elle se trouva subitement dans une solitude si cruelle, qu'elle versa les larmes les plus amères. Malgré sa piété, elle ne put s'empêcher de maudire l'instabilité des choses d'ici-bas, et les impitoyables caprices du hasard, qui ne respecte pas même une vieille et douce erreur.

Un de ses bon voisins, nommé M. Després, étant venu la voir pour la consoler, elle lui demanda conseil :

— Que vais-je devenir à présent ? lui dit-elle. Je ne puis vivre seule ; où trouverai-je une nouvelle amie ? Celle que je viens de perdre m'a été si chère, et je m'y étais si habituée, que, malgré la triste façon dont elle m'en a récompensée, j'en suis au regret de ne l'avoir plus ; qui me répondra d'une autre ? quelle confiance pourrai-je maintenant avoir pour une inconnue ?

— Le malheur qui vous est arrivé, répondit M. Després, serait à jamais déplorable, s'il faisait douter de la vertu une âme telle que la vôtre. Il y a, dans ce monde, des misérables et beaucoup d'hypocrites, mais il y a aussi d'honnêtes gens. Prenez une autre demoiselle de compagnie, non pas à la légère, mais sans y apporter non plus trop de scrupule. Votre confiance a été trompée une fois ; c'est une raison pour qu'elle ne le soit pas une seconde.

— Je crois que vous dites vrai, répliqua M^{me} Doradour, mais je suis bien triste et bien embarrassée. Je ne connais pas une âme à Paris. Ne pourriez-vous me rendre le service de prendre quelques informations, et de me trouver une honnête fille qui serait bien traitée ici, et qui servirait du moins à me donner le bras pour aller à Saint-François d'Assises ?

M. Després en sa qualité d'habitant du Marais, n'était ni fort ingambe, ni fort répandu. Il se mit cependant en quête, et, quelques jours après, M^{me} Doradour eut une nouvelle demoiselle, à laquelle au bout de deux mois, elle avait donné toute son amitié, car elle était aussi légère qu'elle était bonne. Mais il fallut au bout de deux autres mois mettre la nouvelle venue à la porte, non comme malhonnête, mais comme peu honnête. Ce fut pour M^{me} Doradour un second sujet de chagrin. Elle voulut faire elle-même un nouveau choix ; elle eut recours à tout le voisinage, s'adressa même aux petites affiches, et ne fut pas plus heureuse.

Le découragement la prit ; on vit alors cette bonne dame s'appuyer sur une canne et se rendre seule à l'église ; elle avait résolu, disait-elle, d'achever ses jours sans l'aide de personne, et elle s'efforçait, en public, de porter gaiement sa tristesse et ses années ; mais ses jambes tremblaient en montant l'escalier, car elle avait soixante-quinze ans ; on la trouvait le soir auprès du feu, les mains jointes et la tête basse ; elle ne pouvait supporter la solitude ; sa santé, déjà faible ; s'altéra bientôt, elle tombait peu à peu dans la mélancolie.

Elle avait un fils unique nommé Gaston, qui avait embrassé de bonne heure la carrière des armes, et qui, en ce moment, était en garnison. Elle lui écrivit pour lui conter sa peine et pour le prier de venir à son secours dans l'ennui où elle se trouvait. Gaston aimait tendrement sa mère, il

demanda un congé et l'obtint, mais le lieu de sa garnison était par malheur la ville de Strasbourg, où se trouvent, comme on sait, en grande abondance, les plus jolies grisettes de France. On ne voit que là de ces brunes allemandes, pleines à la fois de la langueur germanique et de la vivacité française. Gaston était dans les bonnes grâces de deux jolies marchandes de tabac qui ne voulurent pas le laisser s'en aller ; il tenta vainement de les persuader, il alla même jusqu'à leur montrer la lettre de sa mère ; elles lui donnèrent tant de mauvaises raisons, qu'il s'en laissa convaincre, et retarda de jour en jour son départ.

M^{me} Doradour, pendant ce temps-là, tomba sérieusement malade. Elle était née si gaie, et le chagrin lui était si peu naturel, qu'il ne pouvait être pour elle qu'une maladie. Les médecins n'y savaient que faire : « Laissez-moi, disait-elle, je veux mourir seule ; puisque tout ce que j'ai jamais m'a abandonnée, pourquoi tiendrais-je à un reste de vie auquel personne ne s'intéresse ? »

La plus profonde tristesse régnait dans la maison, et en même temps le plus grand désordre. Les domestiques, voyant leur maîtresse moribonde, et sachant son testament fait, commençaient à la négliger. L'appartement, jadis si bien entretenu, les meubles si bien rangés étaient couverts de poussière. « O ma chère Ursule, s'écriait M^{me} Doradour, ma toute bonne, où êtes-vous ? Vous me chasseriez ces marauds-là ! »

Un jour qu'elle était au plus mal, on la vit avec étonnement se redresser tout à coup sur son séant, écarter ses rideaux, et mettre ses lunettes. Elle tenait à la main une lettre qu'on venait de lui apporter et qu'elle déplia avec grand soin. Au haut de la feuille était une belle vignette représentant le temple de l'amitié avec un autel au milieu, et deux cœurs enflammés sur l'autel. La lettre était écrite en grosse bâtarde, les mots parfaitement alignés, avec de grands traits de plume aux queues des majuscules. C'était un compliment de bonne année, à peu près conçu en ces termes :

« MADAME ET CHÈRE MARRAINE,

» C'est pour vous la souhaiter bonne et heureuse, que je prends la plume pour toute la famille, étant la seule qui sache écrire chez nous. Papa, maman, et mes frères vous la souhaitent de même ; nous avons appris que vous étiez malade, et nous prions Dieu qu'il vous conserve, ce qui arrivera sûrement. Je prends la liberté de vous envoyer ci-joint des rillettes, et je suis avec bien du respect et de l'attachement,

» Votre filleule et servante,

» MARGUERITE PIÉDELEU. »

Après avoir lu cette lettre, M^{me} Doradour la mit sous son chevet ; elle fit aussitôt appeler M. Desprès et elle lui dicta sa réponse ; personne dans la maison n'en eut connaissance, mais dès que cette réponse fut partie, la malade se montra plus tranquille, et peu de jours après on la trouva aussi gaie et aussi bien portante qu'elle l'avait jamais été.

II.

Le bonhomme Piédeleu était Beauceron, c'est-à-dire natif de la Beauce, où il avait passé sa vie et où il comptait bien mourir. C'était un vieux et honnête fermier de la terre de la Honville, près de Chartres, terre qui appartenait à M^{me} Doradour. Il n'avait vu de ses jours ni une forêt ni une montagne, car il n'avait jamais quitté sa ferme que pour aller à la ville ou aux environs, et la Beauce, comme on sait, n'est qu'une plaine. Il avait vu, il est vrai, une rivière, l'Eure, qui coulait près de sa maison ; pour ce qui est de la mer, il y croyait comme au paradis, c'est-à-dire qu'il pensait qu'il fallait y aller voir ; aussi ne trouvait-il en ce monde que trois choses dignes d'admiration, le clocher de Chartres, une belle fille, et un beau champ de blé. Son érudition se bornait à savoir qu'il fait chaud en été, froid en hiver, et le prix des grains au dernier marché. Mais quand, par le soleil de midi, à l'heure où les laboureurs se reposent, le bonhomme sortait de la basse-cour pour dire bonjour à ses moissons, il faisait bon voir sa haute taille et ses larges épaules se dessiner sur l'horizon. Il semblait alors que les blés se tinsent plus droits et plus fiers que de coutume, que, le soc des charrues fût plus étincelant. A sa vue, ses garçons de ferme, couchés à l'ombre et en train de dîner, se découvraient respectueusement, tout en avalant leurs belles tranches de pain et de fromage. Les bœufs ruminèrent en bonne contenance, les chevaux se redressaient sous la main du maître qui frappait leur croupe rebondie : « Notre pays est le grenier de la France, » disait quelquefois le bonhomme ; puis il penchait la tête en marchant, regardait ses sillons bien alignés, et se perdit dans cette contemplation.

M^{me} Piédeleu, sa femme, lui avait donné neuf enfants, dont huit garçons, et si tous les huit n'avaient pas six pieds de haut, il ne s'en fallait guère. Il est vrai que c'était la taille du bonhomme et la mère avait ses cinq pieds cinq pouces ; c'était la plus belle femme du pays. Les huit garçons, forts comme des taureaux, terreurs et admiration du village, obéissaient en esclaves à leur père. Ils étaient, pour ainsi dire, les premiers et les plus zélés de ses domestiques, faisant tour à tour le métier de charretiers, de laboureurs, de batteurs en grange. C'était un beau spectacle que ces huit gail-

lards, soit qu'on les vit, les manches retroussées, la fourche au poing, dresser une meule; soit qu'on les rencontrât le dimanche, allant à la messe, bras dessus bras dessous, leur père marchant à leur tête : soit, enfin, que le soir, après le travail on les vit assis autour de la longue table de la cuisine, deviser en mangeant la soupe et choquer en trinquant leurs grands go-belets d'étain.

Au milieu de cette famille de géants était venue au monde une petite créature pleine de santé, mais toute mignonne; c'était le neuvième enfant de M^{me} Piédeleu, Marguerite, qu'on appelait Margot; sa tête ne venait pas au coude de ses frères, et quand son père l'embrassait, il ne manquait jamais de l'enlever de terre et de la poser sur la table. La petite Margot n'avait pas seize ans; son nez retroussé, sa bouche bien fendue, bien garnie et toujours riante, son teint doré par le soleil, ses bras potelés, sa taille rondelette, lui donnaient l'air de la gaieté même; aussi faisait-elle la joie de la famille; assise au milieu de ses frères elle brillait et réjouissait la vue comme un bluet dans un bouquet de blés. Je ne sais, ma foi, disait le bon homme, comment ma femme s'y est prise pour me faire cet enfant-là; c'est un cadeau de la Providence; mais toujours est-il que ce brin de fillette me fera rire toute ma vie.

Margot dirigeait le ménage; la mère Piédeleu, bien qu'elle fût encore verte, lui en avait laissé le soin, afin de l'habituer de bonne heure à l'ordre et à l'économie. Margot serrait le linge et le vin, avait la haute main sur la vaisselle, qu'elle ne daignait pas laver, mais elle mettait le couvert, versait à boire et chantait la chanson au dessert. Les servantes de la maison ne l'appelaient que M^{lle} Marguerite, car elle avait un certain quant-à-soi. Du reste, comme disent les bonnes gens, elle était sage comme une image. Je ne veux pas dire qu'elle ne fût pas coquette; elle était jeune, jolie et fille d'Ève. Mais il ne fallait pas qu'un garçon, même des plus luppés de l'endroit, s'avisât de lui serrer la taille trop fort; il ne s'en serait pas bien trouvé; le fils d'un fermier, nommé Jarry, qui était ce qu'on appelle un *mauvais gas*, l'ayant embrassée un jour à la danse, avait été payé d'un bon soufflet.

M. le curé professait pour Margot la plus haute estime. Quant il avait un exemple à citer, c'était elle qu'il choisissait. Il lui fit même un jour l'honneur de parler d'elle en plein sermon et de la donner pour modèle à ses ouailles. Si le progrès des lumières, comme on dit, n'avait pas fait supprimer les rosières, cette vieille et honnête coutume de nos aïeux, Margot eût porté les roses blanches, ce qui eût mieux valu qu'un sermon; mais ces messieurs de 89 ont supprimé bien autre chose. Margot savait coudre et même broder; son père avait voulu, en outre, qu'elle sût lire et écrire,

qu'elle apprît l'orthographe, un peu de grammaire et de géographie; une religieuse carmélite s'était chargée de son éducation. Aussi Margot était-elle l'oracle de l'endroit; dès qu'elle ouvrait la bouche, les paysans s'ébahissaient. Elle leur disait que la terre était ronde, et ils l'en croyaient sur parole. On faisait cercle autour d'elle, le dimanche, lorsqu'elle dansait, sur la pelouse, car elle avait eu un maître de danse, et son *pas de bourrée* émerveillait tout le monde. En un mot elle trouvait moyen d'être en même temps aimée et admirée, ce qui peut passer pour difficile.

Le lecteur sait déjà que Margot était filleule de M^{me} Doradour, et que c'était elle qui lui avait écrit, sur un beau papier à vignettes, un compliment de bonne année. Cette lettre, qui n'avait pas dix lignes, avait coûté à la petite fermière bien des réflexions et bien de la peine, car elle n'était pas forte en littérature. Quoi qu'il en soit, M^{me} Doradour qui avait toujours beaucoup aimé Margot, et qui la connaissait pour la plus honnête fille du pays, avait résolu de la demander à son père, et d'en faire, s'il se pouvait, sa demoiselle de compagnie.

Le bonhomme était un soir dans sa cour, fort occupé à regarder une roue neuve qu'on venait de remettre à une de ses charettes. La mère Piédeleu debout sous le hangar, tenait gravement avec une grosse pince le nez d'un taureau ombrageux, pour l'empêcher de remuer pendant que le vétérinaire le pansait. Les garçons de ferme bouchonnaient les chevaux qui revenaient de l'abreuvoir. Les bestiaux commençaient à rentrer; une majestueuse procession de vaches se dirigeait vers l'étable au soleil couchant, et Margot, assise sur une botte de trèfle, lisait un vieux numéro du *Journal de l'Empire* que le curé lui avait prêté.

Le curé lui-même parut en ce moment, s'approcha du bonhomme, et lui remit une lettre de la part de M^{me} Doradour. Le bonhomme ouvrit la lettre avec respect, mais il n'en eut pas plus tôt lu les premières lignes qu'il fut obligé de s'asseoir sur un banc, tant il était ému et surpris: Me demander ma fille! s'écria-t-il, ma fille unique, ma pauvre Margot!

A ces mots M^{me} Piédeleu épouvantée, accourut; les garçons, qui revenaient des champs, s'assemblèrent autour de leur père; Margot seule resta à l'écart, n'osant bouger ni respirer. Après les premières exclamations, toute la famille garda un morne silence.

Le curé commença alors à parler et à énumérer tous les avantages que Margot trouverait à accepter la proposition de sa marraine. M^{me} Doradour avait rendu de grands services aux Piédeleu, elle était leur bienfaitrice; elle avait besoin de quelqu'un qui lui rendit la vie agréable, qui prît soin d'elle et de sa maison; elle s'adressait avec confiance à ses fermiers; elle ne manquerait pas de bien traiter sa filleule et d'assurer son avenir. Le

bonhomme écouta le curé sans mot dire, puis il demanda quelques jours pour réfléchir avant de prendre une détermination.

Ce ne fut qu'au bout d'une semaine, après bien des hésitations et bien des larmes, qu'il fut résolu que Margot se mettrait en route pour Paris. La mère était inconsolable; elle disait qu'il était honteux de faire de sa fille une servante, lorsqu'elle n'avait qu'à choisir parmi les plus beaux garçons du pays pour devenir une riche fermière. Les fils Piédeleu, pour la première fois de leur vie ne pouvaient réussir à se mettre d'accord; ils se querellaient toute la journée, les uns consentant, les autres refusant; enfin c'était un désordre et un chagrin inouïs dans la maison; mais le bonhomme se souvenait que, dans une mauvaise année, M^{me} Doradour, au lieu de lui demander son terme, lui avait envoyé un sac d'écus; il imposa silence à tout le monde, et décida que sa fille partirait.

Le jour du départ arrivé, on mit un cheval à la carriole, afin de mener Margot à Chartres, où elle devait prendre la diligence. Personne n'alla aux champs ce jour-là; presque tout le village se rassembla dans la cour de la ferme. On avait fait à Margot un trousseau complet; le dedans, le derrière et le dessus de la carriole étaient encombrés de boîtes et de cartons; les Piédeleu n'entendaient pas que leur fille fit mauvaise figure à Paris. Margot avait fait ses adieux à tout le monde, et elle allait embrasser son père, lorsque le curé la prit par la main et lui fit une allocution paternelle sur son voyage, sur la vie future, et sur les dangers qu'elle allait courir. Conservez votre sagesse, jeune fille, s'écria le digne homme en terminant; c'est le plus précieux des trésors; veillez sur lui, Dieu fera le reste.

Le bonhomme Piédeleu était ému jusqu'aux larmes, quoiqu'il n'eût pas tout compris clairement dans le discours du curé. Il serra sa fille sur son cœur, l'embrassa, la quitta, revint à elle et l'embrassa encore; il voulait parler et son trouble l'en empêchait: Retiens bien les conseils de M. le curé, dit-il enfin d'une voix altérée; retiens-les bien, ma pauvre enfant..... Puis il ajouta brusquement: Mille pipes de diable! n'y manque pas!

Le curé, qui étendait les mains pour donner à Margot sa bénédiction, s'arrêta court à ce gros mot. C'était pour vaincre son émotion que le bonhomme avait juré; il tourna le dos au curé et rentra chez lui sans en dire davantage.

Margot grimpa dans la carriole, et le cheval allait partir, lorsqu'on entendit un si gros sanglot, que tout le monde se retourna. On aperçut alors un petit garçon de quatorze ans à peu près, auquel on n'avait pas fait attention. Il s'appelait Pierrot, et son métier n'était pas bien noble, car il

était gardeur de dindons ; mais il aimait passionnément Margot , non pas d'amour, mais d'amitié. Margot aimait aussi ce pauvre petit diable ; elle lui avait donné maintes fois une poignée de cerises ou une grappe de raisin pour accompagner son pain sec. Comme il ne manquait pas d'intelligence, elle se plaisait à le faire causer et à lui apprendre le peu qu'elle savait, et comme ils étaient tous deux presque du même âge, il était souvent arrivé que la leçon finie, la maîtresse et l'écolier avaient joué ensemble à eligne-musette. En ce moment, Pierrot portait une paire de sabots que Margot lui avait donnée, ayant pitié de le voir marcher pieds nus. Debout dans un coin de la cour, entouré de son modeste troupeau, Pierrot regardait ses sabots et pleurait de tout son cœur ; Margot lui fit signe d'approcher, et lui tendit sa main ; il la prit et la porta à son visage comme s'il eût voulu la baiser, mais il la posa sur ses yeux ; Margot la retira toute baignée de larmes ; elle dit une dernière fois adieu à sa mère, et la carriole se mit en marche.

III.

Lorsque Margot monta en diligence, à Chartres, l'idée de faire vingt lieues et de voir Paris la bouleversait à tel point qu'elle en avait perdu le boire et le manger. Toute désolée qu'elle était de quitter son pays, elle ne pouvait s'empêcher d'être curieuse, et elle avait si souvent entendu parler de Paris comme d'une merveille, qu'elle avait peine à s'imaginer qu'elle allait voir de ses yeux une si belle ville. Parmi ses compagnons de route se trouva un commis-voyageur, qui, selon les habitudes du métier, ne manqua pas de bavarder. Margot l'écoutait faire ses contes avec une attention religieuse. Au peu de questions qu'elle hasarda, il vit combien elle était novice, et renchérisant sur lui-même, il fit de la capitale un portrait si extravagant et si ampoulé, qu'on n'aurait su, à l'entendre, s'il s'agissait de Paris ou de Pékin. Margot n'avait garde de le reprendre, et, pour lui, il n'était pas homme à s'arrêter à la pensée qu'au premier pas qu'elle ferait, elle verrait qu'il avait menti. C'est en quoi on ne peut trop admirer le suprême attrait de la forfanterie. Je me souviens qu'allant en Italie, il m'en arriva autant qu'à Margot ; un de mes compagnons de voyage me fit une description de Gènes que j'allais voir ; il mentait sur le bateau qui nous y conduisait, il mentait en vue de la ville, et il mentait encore dans le port.

Les voitures qui viennent de Chartres entrent à Paris par les Champs-Élysées. Je laisse à penser l'admiration d'une Beauceronne à l'aspect de cette magnifique entrée qui n'a pas sa pareille au monde, et qu'on dirait faite pour recevoir un héros triomphant, maître du reste de l'univers. Les

tranquilles et étroites rues du Marais parurent ensuite bien tristes à Margot; cependant, quand son fiacre s'arrêta devant la porte de M^{me} Doradour, la belle apparence de la maison l'enchantait. Elle souleva le marteau d'une main tremblante, et frappa avec une crainte mêlée de plaisir. M^{me} Doradour attendait sa filleule; elle la reçut à bras ouverts, lui fit mille caresses, l'appela sa fille, l'installa dans une bergère, et lui fit d'abord donner à souper.

Étourdie du bruit de la route, Margot regardait les tapisseries, les lambris et les meubles dorés, mais surtout les belles glaces qui décoraient le salon. Elle qui ne s'était jamais coiffée que dans le miroir à barbe de son père, il lui semblait charmant et prodigieux de voir son image répétée autour d'elle de tant de manières différentes. Le ton délicat et poli de sa marraine, ses expressions nobles et réservées, lui faisaient aussi une grande impression. Le costume même de la bonne dame, son ample robe de pou-de-soie à fleurs, son grand bonnet et ses cheveux poudrés, donnaient à penser à Margot, et lui faisaient voir qu'elle se trouvait en face d'un être particulier. Comme elle avait l'esprit prompt et facile, et en même temps ce penchant à l'imitation qui est naturel aux enfants, elle n'eut pas plus tôt causé une heure avec M^{me} Doradour qu'elle essaya de se modeler sur elle. Elle se redressa, rajusta sa cornette, et appela à son secours tout ce qu'elle savait de grammaire. Malheureusement, un peu de fort bon vin que sa marraine lui avait fait boire pur, pour réparer la fatigue du voyage, avait embrouillé ses idées. Ses paupières se fermaient; M^{me} Doradour la prit par la main et la conduisit dans une belle chambre; après quoi l'ayant embrassée de nouveau, elle lui souhaita une bonne nuit et se retira.

Presque aussitôt on frappa à la porte; une femme de chambre entra, débarrassa Margot de son schall et de son bonnet, et se mit à genoux pour la déchausser. Margot dormait tout debout et se laissait faire. Ce ne fut que lorsqu'on lui ôta sa chemise qu'elle s'aperçut qu'on la déshabillait, et sans réfléchir qu'elle était toute nue, elle fit un grand salut à sa femme de chambre; elle expédia ensuite sa prière du soir, et se mit promptement au lit. A la lueur de sa veilleuse, elle vit que sa chambre avait aussi des meubles dorés, et qu'il s'y trouvait une de ces magnifiques glaces qui lui tenaient si fort au cœur. Au-dessus de cette glace était un trumeau et les petits amours qui y étaient sculptés lui parurent autant de bons génies qui l'invitaient à se mirer. Elle se promit bien de n'y pas manquer, et, bercée par les plus doux songes elle s'endormit délicieusement.

On se lève de bonne heure aux champs; notre petite campagnarde s'éveilla le lendemain avec les oiseaux. Elle se mit sur son séant, et, apercevant dans sa chère glace son joli minois chiffonné, elle s'honora d'un gracieux sourire. La femme de chambre reparut bientôt, et demanda respectueuse-

ment si mademoiselle voulait prendre un bain. En même temps elle lui posa sur les épaules une robe de flanelle écarlate, qui parut à Margot la pourpre d'un roi.

La salle de bain de M^{me} Doradour était un réduit plus mondain qu'il n'appartient à un bain de dévote; elle avait été construite sous Louis XV. La baignoire, exhaussée sur une estrade, était placée dans un cintre de stuc, encadré de roses dorées, et les inévitables amours foisonnaient autour du plafond. Sur le panneau opposé à l'estrade, on voyait une copie des baigneuses de Boucher, copie faite peut-être par Boucher lui-même. Une guirlande de fleurs se jouait sur le lambris; un tapis moelleux couvrait le parquet, et un rideau de soie, galamment retroussé, laissait pénétrer à travers la persienne un demi-jour mystérieux. Il va sans dire que tout ce luxe était un peu fané par le temps, et que les dorures avaient vieilli; mais par cette raison même on s'y plaisait mieux, et on y sentait comme un reste de parfum de ces soixante années de folie où régna le roi bien-aimé.

Margot, seule dans cette salle, s'approcha timidement de l'estrade. Elle examina d'abord les griffons dorés placés de chaque côté de la baignoire; elle n'osait entrer dans l'eau, qui lui semblait devoir pour le moins être de l'eau de rose; elle y fourra doucement une jambe, puis l'autre, puis elle resta debout, en contemplation devant le panneau. Elle n'était pas connaisseuse en peinture; les nymphes de Boucher lui parurent des déesses; elle n'imaginait pas que de pareilles femmes pussent exister sur la terre, qu'on pût manger avec des mains si blanches, ni marcher avec de si petits pieds; que n'eût-elle pas donné pour être aussi belle! Elle ne se doutait pas qu'avec ses mains hâlées elle valait cent fois mieux que ces poupées. Un léger mouvement du rideau la tira de sa distraction; elle frémit à l'idée d'être surprise ainsi, et se plongea dans l'eau jusqu'au cou.

Un sentiment de mollesse et de bien-être ne tarda pas à s'emparer d'elle. Elle commença, comme font les enfants, par jouer dans l'eau avec le coin de son peignoir; elle s'amusa ensuite à compter les fleurs et les rosaces de la chambre; puis elle examina les petits amours, mais leurs gros ventres lui déplaisaient; elle appuya sa tête sur le bord de la baignoire, et regarda par la fenêtre entr'ouverte.

La salle de bain était au rez-de-chaussée, et la fenêtre donnait sur le jardin. Ce n'était pas, comme on le pense bien, un jardin anglais, mais un antique jardin à la mode française, qui en vaut bien une autre. De belles allées sablées, bordées de buis, de grands parterres brillant de couleurs bien assorties, de jolies statues d'espace en espace, et, dans le fond, un labyrinthe en charmillle. Margot regardait le labyrinthe, dont la sombre entrée la faisait rêver. La ligue-musette lui revenait en mémoire, et elle

pensait que dans les détours de la charmille il devait y avoir de bonnes cachettes.

Un beau jeune homme, en costume de hussard, sortit en ce moment du labyrinthe, et se dirigea vers la maison. Après avoir traversé le parterre, il passa si près de la fenêtre de la salle de bain, que son coude ébranla la persienne. Margot ne put retenir un léger cri que la frayeur lui arracha; le jeune homme s'arrêta, ouvrit la persienne, et avança la tête; il aperçut Margot dans son bain, et, quoique hussard, il rougit. Margot rougit aussi, et le jeune homme s'éloigna.

IV.

Il y a sous le soleil une chose fâcheuse pour tout le monde, et particulièrement pour les petites filles; c'est que la sagesse est un travail, et que, pour être seulement raisonnable, il faut se donner beaucoup de mal, tandis que, pour faire des sottises, il n'y a qu'à se laisser aller. Homère nous apprend que Sisyphe était le plus sage des mortels; cependant les poètes le condamnent unanimement à rouler une grosse roche au haut d'une montagne, d'où elle retombe aussitôt sur ce pauvre homme, qui recommence à la rouler. Les commentateurs se sont épuisés à chercher la raison de ce supplice; quant à moi, je ne doute pas que, par cette belle allégorie, les anciens n'aient voulu représenter la sagesse. La sagesse est en effet une grosse pierre que nous roulons sans désespérer, et qui nous retombe sans cesse sur la tête. Notez que le jour où elle nous échappe, il ne nous est tenu aucun compte de l'avoir roulée pendant nombre d'années, tandis qu'au contraire, si un fou vient à faire, par hasard, une action raisonnable, on lui en sait un gré infini. La folie est bien loin d'être une pierre; c'est une bulle de savon qui s'en va dansant devant nous, et se colorant, comme l'arc-en-ciel, de toutes les nuances de la création. Il arrive, il est vrai, que la bulle crève, et nous envoie quelques gouttes d'eau dans les yeux; mais aussitôt il s'en forme une nouvelle, et, pour la maintenir en l'air, nous n'avons besoin que de respirer.

Par ces réflexions philosophiques, je veux montrer qu'il n'est pas étonnant que Margot fût un peu amoureuse du jeune garçon qui l'avait aperçue dans son bain, et je veux dire aussi que, pour cela, on ne doit pas prendre mauvaise opinion d'elle. Lorsque l'amour se mêle de nos affaires, il n'a pas grand besoin qu'on l'aide, et on sait que lui fermer la porte, n'est pas le moyen de l'empêcher d'entrer; mais il entra ici par la croisée, et voici comment.

Ce jeune garçon en habit de hussard, n'était pas autre que Gaston, fils

de M^{me} Doradour, qui s'était arraché, non sans peine, aux amourettes de sa garnison, et qui venait d'arriver chez sa mère. Le ciel voulut que la chambre où logeait Margot fût à l'angle de la maison, et que celle du jeune homme y fût aussi, c'est-à-dire que leurs deux croisées étaient presqu'en face l'une de l'autre, et en même temps fort rapprochées. Margot dinait avec M^{me} Doradour, et passait près d'elle l'après-midi jusqu'au souper; mais, de sept heures du matin jusqu'à midi, elle restait dans sa chambre. Or, Gaston, la plupart du temps, était dans la sienne à cette heure-là. Margot n'avait donc rien de mieux à faire que de coudre près de la croisée et de regarder son voisin.

Le voisinage a de tout temps causé de grands malheurs; il n'y a rien de si dangereux qu'une jolie voisine; fût-elle laide, je ne m'y fierais pas, car, à force de la voir sans cesse, il arrive tôt ou tard un jour où l'on finit par la trouver jolie. Gaston avait un petit miroir rond accroché à sa fenêtre, selon la coutume des garçons. Devant ce miroir, il se rasait, se peignait, et mettait sa cravate. Margot remarqua qu'il avait de beaux cheveux blonds qui frisaient naturellement; cela fut cause qu'elle acheta d'abord un flacon d'huile à la violette, et qu'elle prit soin que les deux petits bandeaux de cheveux noirs qui sortaient de son bonnet fussent toujours bien lisses et bien brillants. Elle s'aperçut ensuite que Gaston avait de jolies cravates et qu'il les changeait fort souvent; elle fit emplette d'une douzaine de foulards les plus beaux qu'il y eût dans tout le Marais. Gaston avait, en outre, cette habitude qui indignait si fort le philosophe de Genève, et qui le brouilla avec son ami Grimm; il se faisait les ongles, comme dit Rousseau, avec un instrument fait exprès. Margot n'était pas un si grand philosophe que Rousseau; au lieu de s'indigner, elle acheta une brosse, et pour cacher sa main qui était un peu rouge, comme je l'ai déjà dit, elle prit des mitaines noires qui ne laissaient voir que le bout de ses doigts. Gaston avait encore bien d'autres belles choses que Margot ne pouvait imiter, par exemple, un pantalon rouge et une veste bleu de ciel avec des tresses noires. Margot possédait, il est vrai, une robe de chambre de flanelle écarlate; mais que répondre à la veste bleue? Elle prétendit avoir mal à l'oreille, et elle se fit, pour le matin, une petite toque de velours bleu. Ayant aperçu au chevet de Gaston le portrait de Napoléon, elle voulut avoir celui de Joséphine. Enfin, Gaston ayant dit un jour, à déjeuner, qu'il aimait assez une bonne omelette, Margot vainquit sa timidité et fit un acte de courage; elle déclara que personne au monde ne savait faire les omelettes comme elle; que, chez ses parents, elle les faisait toujours, et qu'elle suppliait sa marraine d'en goûter une de sa main.

Ainsi tâchait la pauvre enfant de témoigner son modeste amour, mais

Gaston n'y prenait pas garde. Comment un jeune homme hardi, fier, habitué aux plaisirs bruyants et à la vie de la garnison, aurait-il remarqué ce manège enfantin ? Les grisettes de Strasbourg s'y prennent d'autre manière lorsqu'elles ont un caprice en tête. Gaston dînait avec sa mère, puis sortait pour toute la soirée, et comme Margot ne pouvait dormir qu'il ne fût rentré, elle l'attendait derrière son rideau. Il arriva bien quelquefois que le jeune homme, voyant de la lumière chez elle, se dit, en traversant la cour : « Pourquoi cette petite fille n'est-elle pas couchée ? » Il arriva encore qu'en faisant sa toilette, il jeta sur Margot un coup d'œil distrait qui la pénétrait jusqu'à l'âme, mais elle détournait la tête aussitôt, et elle serait plutôt morte que d'oser soutenir ce regard. Il faut dire aussi qu'au salon elle ne se montrait plus la même. Assise auprès de sa marraine, elle s'étudiait à paraître grave, réservée, et à écouter déceunement le babillage de M^{me} Doradour. Quand Gaston lui adressait la parole, elle lui répondait de son mieux ; mais, ce qui semblera singulier, elle lui répondait presque sans émotion. Expliquera qui pourra ce qui se passe dans une cervelle de quinze ans ; l'amour de Margot était, pour ainsi dire, enfermé dans sa chambre ; elle le retrouvait dès qu'elle y entrait, et elle l'y laissait en sortant ; mais elle ôtait la clef de sa porte, pour que personne ne pût, en son absence, profaner son petit sanctuaire.

Il est facile, du reste, de supposer que la présence de M^{me} Doradour devait la rendre circonspecte et l'obliger à réfléchir, car cette présence lui rappelait sans cesse la distance qui la séparait de Gaston. Une autre que Margot s'en serait peut-être désespérée ou plutôt se serait guérie, voyant le danger de sa passion, mais Margot ne s'était jamais demandé, même dans le plus profond de son cœur, à quoi lui servirait son amour, et, en effet, y a-t-il une question plus vide de sens que celle-là, qu'on adresse continuellement aux amoureux : A quoi cela vous mènera-t-il ? — Eh ! bonnes gens, cela me mène à aimer.

Dès que Margot s'éveillait, elle sautait à bas de son lit, et elle courait, pieds nus, en cornette, écarter le coin de son rideau, pour voir si Gaston avait ouvert ses jalousies. Si les jalousies étaient fermées elle allait vite se recoucher, et elle guettait l'instant où elle entendrait le bruit de l'espagnollette, auquel elle ne se trompait pas. Cet instant venu, elle mettait ses pantoufles et sa robe de chambre, ouvrait à son tour sa croisée, et penchait la tête de côté et d'autre d'un air endormi, comme pour regarder quel temps il faisait. Elle poussait ensuite un des battants de la fenêtre, de manière à n'être vue que de Gaston, puis elle posait son miroir sur une petite table ; et commençait à peigner ses beaux cheveux. Elle ne savait pas qu'une vraie coquette se montre quand elle est parée, mais ne se laisse pas

voir pendant qu'elle se pare ; comme Gaston se coiffait devant elle, elle se coiffait devant lui. Masquée par son miroir, elle hasardait de timides coups d'œil, prête à baisser les yeux si Gaston la regardait. Quand ses cheveux étaient bien peignés et retroussés, elle posait sur sa tête son petit bonnet de tulle brodé à la paysanne, qu'elle n'avait pas voulu quitter ; ce petit bonnet était toujours tout blanc, ainsi que le grand collet rabattu qui lui couvrait les épaules et lui donnait un peu l'air d'une nonnette. Elle restait alors les bras nus, en jupon court, attendant son café. Bientôt paraissait M^{lle} Pélagie, sa femme de chambre, portant un plateau, et escortée du chat du logis, meuble indispensable au Marais, qui ne manquait jamais le matin de rendre ses devoirs à Margot. Il jouissait alors du privilège de s'établir dans une bergère en face d'elle, et de partager son déjeuner. Ce n'était pour elle, comme on pense, qu'un prétexte de coquetterie. Le chat qui était vieux et gâté, roulé en boule dans son fauteuil, recevait fort gravement des baisers qui ne lui étaient pas adressés. Margot l'agaçait, le prenait dans ses bras ; le jetait sur son lit, tantôt le caressait, tantôt l'irritait ; depuis dix ans qu'il était dans la maison, il ne s'était jamais vu à pareille fête, et il ne s'en trouvait pas précisément satisfait, mais il prenait le tout en patience, étant au fond d'un bon naturel et ayant beaucoup d'amitié pour Margot. Le café pris, elle s'approchait de nouveau de la fenêtre, regardait encore un peu s'il faisait beau temps, puis elle poussait le battant resté ouvert, mais sans le fermer tout à fait. Pour qui aurait eu l'instinct du chasseur, c'était alors le temps de se mettre à l'affût. Margot achevait sa toilette ; et veux-je dire qu'elle se montrait ? Non pas ; elle mourait de peur d'être vue, et d'envie de se laisser voir. Et Margot était une fille sage ? Oui, sage, honnête et innocente. Et que faisait-elle ? Elle se chaussait mettait son jupon et sa robe, et de temps en temps, par la fente de la fenêtre, on aurait pu la voir allonger le bras pour prendre une épingle sur la table. Et qu'eût-elle fait si on l'eût guettée ? Elle aurait sur-le-champ fermé sa croisée. Pourquoi donc la laisser entr'ouverte ? Demandez-le-lui, je n'en sais rien.

Les choses en étaient là, lorsqu'un certain jour M^{me} Doradour et son fils eurent un long entretien tête-à-tête. Il s'établit entre eux un air de mystère, et ils se parlaient souvent à mots couverts. Peu de temps après, M^{me} Doradour dit à Margot : « Ma chère enfant, tu vas revoir ta mère ; nous passerons l'automne à la Honville. »

V.

L'habitation de la Honville était à une lieue de Chartres, et à une demi-

lieu, environ, de la ferme où demeuraient les parents de Margot. Ce n'était pas tout à fait un château, mais une très-belle maison avec un grand parc. M^{me} Doradour n'y venait pas souvent, et depuis nombre d'années on y avait vu qu'un régisseur. Ce voyage précipité, les entretiens secrets entre le jeune homme et la vieille dame, surprenaient Margot et l'inquiétaient.

Il n'y avait que deux jours que M^{me} Doradour était arrivée, et tous les paquets n'étaient pas encore déballés, lorsqu'on vit s'avancer dans la plaine dix colosses marchant en bon ordre; c'était la famille Piédeleu qui venait faire ses compliments; la mère portait un panier de fruits, les fils tenaient à la main chacun un pot de giroflées, et le bonhomme se prélassait, ayant dans ses poches deux énormes melons qu'il avait choisis lui-même et jugés les meilleurs de son potager. M^{me} Doradour reçut ces présents avec sa bonté ordinaire, et comme elle avait prévu la visite de ses fermiers, elle tira aussitôt de son armoire huit gilets de soie à fleurs pour les garçons, une dentelle pour la mère Piédeleu, et, pour le bonhomme, un beau chapeau de feutre à larges bords dont la gance était retenue par une boucle d'or. Les compliments étant échangés, Margot, brillante de joie et de santé, comparut devant sa famille; après qu'elle eut été embrassée à la ronde, sa marraine fit tout haut son éloge, vanta sa douceur, sa sagesse, son esprit, et les joues de la jeune fille, toutes vermeilles des baisers qu'elle avait reçus, se colorèrent encore d'une pourpre plus vive; la mère Piédeleu, voyant la toilette de Margot, jugea qu'elle devait être heureuse, et elle ne put s'empêcher, en bonne mère, de lui dire qu'elle n'avait jamais été si jolie. — C'est ma foi vrai, dit le bonhomme. C'est vrai, répéta une voix qui fit trembler Margot jusqu'au fond du cœur; c'était Gaston qui venait d'entrer.

En ce moment, la porte étant restée ouverte, on aperçut dans l'antichambre le petit gardeur de dindons, Pierrot, qui avait tant pleuré au départ de Margot. Il avait suivi ses maîtres à quelque distance, et n'osant entrer dans le salon, il fit, de loin, un salut craintif. — Quel est ce petit gas? dit M^{me} Doradour. Approche donc, petit, viens nous dire bonjour. Pierrot salua de nouveau, mais rien ne put le décider à entrer; il devint rouge comme le feu et se sauva à toutes jambes.

— C'est donc vrai que vous me trouvez jolie? répéta Margot à voix basse en se promenant seule dans le parc, lorsque sa famille fut partie. Mais quelle hardiesse ont les garçons pour dire des choses pareilles devant tout le monde! Moi qui n'ose pas le regarder en face, comment se fait-il qu'il me dise tout haut une chose que je ne puis entendre sans rougir? Il faut que ce soit chez lui une grande habitude, ou qu'il le regarde comme indiffé-

rent ; et pourtant, dire à une fille qu'on la trouve jolie, c'est beaucoup, cela ressemble un peu à une déclaration d'amour.

A cette pensée, Margot s'arrêta, et se demanda ce que c'était, au juste, qu'une déclaration d'amour. Elle en avait beaucoup entendu parler, mais elle ne s'en rendait pas compte bien clairement. Comment dit-on qu'on aime ? se demandait-elle, et elle ne pouvait se figurer que ce fût seulement en disant : Je vous aime. Il lui semblait que ce devait être bien autre chose, qu'il devait y avoir pour cela un secret, un langage particulier, quelque mystère plein de péril et de charme. Elle n'avait jamais lu qu'un roman, j'ignore quel en était le titre ; c'était un volume dépareillé qu'elle avait trouvé dans le grenier de son père ; il y était question d'un brigand sicilien qui enlevait une religieuse, et il s'y trouvait bien quelques phrases inintelligibles qu'elle avait jugées devoir être des paroles d'amour ; mais elle avait entendu dire au curé que tous les romans n'étaient que des sottises, et c'était la vérité seule qu'elle brûlait de connaître mais à qui oser la demander ?

La chambre de Gaston, à la Honville, n'était plus si près qu'à Paris. Plus de coups d'œil furtifs, plus de bruit d'espagnolette. Tous les jours, à cinq heures du matin, la cloche résonnait faiblement. C'était le garde-chasse qui réveillait Gaston, la cloche se trouvant près de sa fenêtre. Le jeune homme se levait et partait pour la chasse. Cachée derrière sa persienne, Margot le voyait, entouré de ses chiens, le fusil au poing, monter à cheval et se perdre dans le brouillard qui couvrait les champs. Elle le suivait des yeux avec autant d'émotion que si elle eût été une châtelaine captive dont l'amant partait pour la Palestine. Il arrivait souvent que Gaston au lieu d'ouvrir le premier échaliier, le faisait franchir à son cheval. Margot, à cette vue, poussait des soupirs ignorés, mais à la fois bien doux et bien cruels. Elle se figurait qu'à la chasse on courait les plus grands dangers. Quand Gaston rentrait le soir, couvert de poussière, elle le regardait des pieds à la tête pour s'assurer qu'il n'était point blessé, comme s'il fût revenu d'un combat ; mais lorsqu'elle le voyait tirer, de son carnier, un lièvre ou une couple de perdrix, et les déposer sur la table, il lui semblait voir un guerrier vainqueur chargé des dépouilles de l'ennemi.

Ce qu'elle craignait arriva un jour ; Gaston, en sautant une haie, fit une chute de cheval ; il tomba au milieu des ronces, et en fut quitte pour quelques égratignures. De quelles poignantes émotions ce léger accident fut la cause ! La prudence de Margot faillit l'abandonner ; elle fut d'abord près de se trouver mal. On la vit joindre les mains et prier tout bas : que n'eût-elle pas donné pour avoir la permission d'essuyer le sang qui coulait sur

la main du jeune homme ! Elle mit dans sa poche son plus beau mouchoir, le seul en sa possession qui fût brodé, et elle attendait impatiemment quelque occasion de le tirer à l'improviste pour que Gaston en pût envelopper un instant sa main ; mais elle n'eut pas même cette consolation. Le cruel garçon étant à souper, et quelques gouttes de sang coulant de sa blessure, il refusa le mouchoir de Margot et roula sa serviette autour de son poignet. Margot en sentit un tel déplaisir, que ses yeux se remplirent de larmes.

Elle ne pouvait penser cependant que Gaston méprisât son amour ; mais il l'ignorait ; que faire à cela ? Tantôt Margot se résignait, et tantôt elle s'impatientait. Les événements les plus indifférents devenaient tour à tour, pour elle, des motifs de joie ou de chagrin. Un mot obligeant, un regard de Gaston, la rendait heureuse une journée entière ; s'il traversait le salon sans prendre garde à elle, s'il se retirait le soir sans lui adresser un léger salut qu'il avait coutume de lui faire, elle passait la nuit à chercher en quoi elle avait pu lui déplaire. S'il s'asseyait près d'elle par hasard, et s'il lui faisait un compliment sur sa tapisserie, elle rayonnait d'aise et de reconnaissance ; s'il refusait à dîner de manger d'un plat qu'elle lui offrait, elle s'imaginait qu'il ne l'aimait plus.

Il y avait de certains jours où elle se faisait, pour ainsi dire, pitié à elle-même ; elle en venait à douter de sa beauté et à se croire laide toute une après-dinée. En d'autres moments, l'orgueil féminin se révoltait en elle ; quelquefois, devant son miroir, elle haussait les épaules de dépit, en pensant à l'indifférence de Gaston. Un mouvement de colère et de découragement lui faisait chiffonner sa collerette et enfoncer son bonnet sur ses yeux ; un élan de fierté réveillait sa coquetterie ; elle paraissait tout à coup, au milieu de la journée, revêtue de tous ses atours, et dans sa robe du dimanche, comme pour protester de tout son pouvoir contre l'injustice du destin,

Margot, dans sa nouvelle condition, avait conservé les goûts de son premier état. Pendant que Gaston était à la chasse, elle passait souvent ses matinées dans le potager ; elle savait manier à propos la serpe, le râteau et l'arrosoir, et plus d'une fois elle avait donné un bon conseil au jardinier. Le potager s'étendait devant la maison et servait en même temps de parterre ; les fleurs, les fruits et les légumes y venaient en compagnie. Margot affectionnait surtout un grand espalier couvert des plus belles pêches, elle en prenait un soin extrême, et c'était elle qui, chaque jour, y choisissait, d'une main économe, quelques fruits pour le dessert. Il y avait sur l'espalier une pêche beaucoup plus grosse que toutes les autres ; Margot ne pouvait se décider à cueillir cette pêche ; elle la trouvait si

veloutée et d'une si belle couleur de pourpre, qu'elle n'osait la détacher de l'arbre, et qu'il lui semblait que c'eût été un meurtre de la manger. Elle ne passait jamais devant sans l'admirer et elle avait recommandé au jardinier qu'on ne s'avisât pas d'y toucher, sous peine d'encourir sa colère et les reproches de sa marraine. Un jour, au soleil couchant, Gaston, revenant de la chasse, traversa le potager; pressé par la soif, il étendit la main en passant près de l'espalier, et le hasard fit qu'il en arracha le fruit favori de Margot, dans lequel il mordit sans respect. Elle était à quelques pas de là, arrosant un carré de légumes; elle accourut aussitôt, mais le jeune homme, ne la voyant pas, continua sa route. Après une ou deux bouchées, il jeta le fruit à terre et entra dans la maison. Margot avait vu du premier coup d'œil que sa chère pêche était perdue. Le brusque mouvement de Gaston, l'air d'insouciance avec lequel il avait jeté la pêche, avaient produit sur la petite fille un effet bizarre et inattendu. Elle était désolée et en même temps ravie, car elle pensait que Gaston devait avoir grand'soif, par le soleil ardent qu'il faisait, et que ce fruit devait lui avoir fait plaisir. Elle ramassa la pêche, et après avoir soufflé dessus pour en essuyer la poussière, elle regarda si personne ne pouvait la voir, puis elle y déposa un baiser furtif, mais elle ne put s'empêcher en même temps de donner un petit coup de dent pour y goûter. Je ne sais quelle singulière idée lui traversa l'esprit, et pensant peut-être au fruit, peut-être à elle même : Méchant garçon, murmura-t-elle, comme vous gaspillez sans le savoir!

Je demande grâce au lecteur pour les enfantillages que je lui raconte, mais comment raconterais-je autre chose, mon héroïne étant un enfant? M^{me} Doradour avait été invitée à dîner dans un château des environs. Elle y mena Gaston et Margot; on se sépara fort tard, et il faisait nuit close quand on reprit le chemin de la maison; Margot et sa marraine occupaient le fond de la voiture; Gaston, assis sur le devant et n'ayant personne à côté de lui, s'était étendu sur le coussin, en sorte qu'il y était presque couché. Il faisait un beau clair de lune, mais l'intérieur de la voiture était fort sombre; quelques rayons de lumière n'y pénétraient que par instants; la conversation languissait; un bon dîner, un peu de fatigue, l'obscurité, le balancement moelleux de la berline, tout invitait nos voyageurs au sommeil. M^{me} Doradour s'endormit la première, et, en s'endormant, elle posa son pied sur la banquette de devant, sans s'inquiéter si elle gênait Gaston. L'air était frais; un épais manteau, jeté sur les genoux, enveloppait à la fois la marraine et la filleule. Margot enfoncée dans son coin, ne bougeait pas quoique bien éveillée; mais elle était fort inquiète de savoir si Gaston dormait. Il lui semblait que, puisqu'elle avait les yeux ouverts, il devait les avoir aussi; elle le regardait sans le voir, et elle se demandait

s'il en faisait de même. Dès qu'un peu de clarté glissait dans la voiture, elle se hasardait à tousser légèrement. Le jeune homme était immobile, et la petite fille n'osait parler, de peur de troubler le sommeil de sa marraine. Elle avança la tête et regarda au dehors; l'idée d'un long voyage a tant de ressemblance avec l'idée d'un long amour, qu'en voyant le clair de lune et les champs, Margot oublia aussitôt qu'elle était sur le chemin de la Honville; elle ferma à demi les paupières, et tout en regardant passer les arbres de la route, elle se figura qu'elle partait pour la Suisse ou l'Italie avec M^{me} Doradour et son fils. Ce rêve, comme on pense, lui en fit faire bien d'autres, et de si doux, qu'elle s'y abandonna entièrement. Elle se vit, non pas femme de Gaston, mais sa fiancée, allant courir le monde, aimée de lui, ayant droit de l'aimer, et au bout du voyage était le bonheur, ce mot charmant qu'elle se répétait sans cesse, et que, heureusement pour elle, elle comprenait si peu. Pour mieux rêver, elle ferma tout à fait les yeux; elle s'assoupit, et, par un mouvement involontaire, elle fit comme M^{me} Doradour : elle étendit son pied sur le coussin qui était devant elle; le hasard fit qu'elle posa ce pied, fort bien chaussé d'ailleurs et très-petit, précisément sur la main de Gaston. Gaston ne parut rien sentir; mais Margot s'éveilla en sursaut; elle ne retira pourtant pas son pied tout de suite, elle le glissa seulement un peu à côté. Son rêve l'avait si bien bercée, que le réveil même ne l'en tirait pas; et ne peut-on mettre son pied sur la banquette où dort son amant, quand on part avec lui pour la Suisse. Peu à peu toutefois, l'illusion se dissipa; Margot commença à penser à l'étourderie qu'elle venait de faire : S'en est-il aperçu? se demanda-t-elle, dort-il? ou en fait-il semblant? S'il s'en est aperçu, comment n'a-t-il pas ôté sa main? et, s'il dort, comment cela ne l'a-t-il pas réveillé? Peut-être me méprise-il trop pour daigner me montrer qu'il a senti mon pied; peut-être qu'il en est bien aise, et qu'en feignant de ne pas le sentir, il s'attend que je vais recommencer; peut-être croit-il que je dors moi-même. Il n'est pourtant pas agréable d'avoir le pied d'un autre sur sa main, à moins qu'on n'aime cette personne-là. Mon soulier doit avoir sali son gant, car nous avons beaucoup marché aujourd'hui; mais peut-être qu'il ne veut pas avoir l'air de tenir à si peu de chose. Que dirait-il si je recommençais? Mais il sait bien que je n'oserai jamais; peut-être devinent-il mon incertitude, et s'amuse-t-il à me tourmenter. Tout en réfléchissant ainsi, Margot retirait doucement son pied, avec toute la précaution possible; ce petit pied tremblait comme une feuille; en tâtonnant dans l'obscurité, il effleura de nouveau le bout des doigts du jeune homme, mais si légèrement que Margot elle-même eut à peine le temps de s'en apercevoir. Jamais son cœur n'avait battu si vite; elle se crut perdue, et s'imagina

qu'elle avait commis une imprudence irréparable. Que va-t-il penser? se dit-elle; quelle opinion aura-t-il de moi? Dans quel embarras vais-je me trouver? Je n'oserai plus le regarder en face. C'était déjà une grande faute de l'avoir touché la première fois, mais c'est bien pis maintenant. Comment pourrai-je prouver que je ne l'ai pas fait exprès? Les garçons ne veulent jamais rien croire. Il va se moquer de moi et le dire à tout le monde, à ma marraine peut-être, et ma marraine le dira à mon père; je ne pourrai plus me montrer dans le pays. Où irai-je? Que vais-je devenir? J'aurai beau me défendre, il est certain que je l'ai touché deux fois, et que jamais une femme n'a fait une chose pareille. Après ce qui vient de se passer, le moins qu'il puisse m'arriver, c'est de sortir de la maison. — A cette idée, Margot frissonna. Elle chercha longtemps dans sa tête quelque moyen de se justifier; elle fit le projet d'écrire le lendemain une grande lettre à Gaston, qu'elle lui ferait remettre en secret, et dans laquelle elle lui expliquerait que c'était par mégarde qu'elle avait posé son pied sur sa main, qu'elle lui en demandait pardon, et qu'elle le priait de l'oublier. — Mais s'il ne dort pas? pensa-t-elle encore; s'il se doute que je l'aime? s'il m'a devinée? si c'était lui qui vint demain me parler le premier de notre aventure? s'il me disait qu'il m'aime aussi? s'il me faisait une déclaration..... La voiture s'arrêta en ce moment. Gaston, qui dormait en conscience, étendit le bras en se réveillant avec fort peu de cérémonie. Il lui fallut quelque temps pour se rappeler où il était; à cette triste découverte, les rêveries de Margot s'évanouirent: et quand le jeune homme lui offrit, pour descendre, la main qu'elle avait effleurée, elle ne vit que trop clairement qu'elle venait de voyager seule.

VI.

Deux événements imprévus, dont l'un fut ridicule et l'autre sérieux, arrivèrent presque en même temps. Gaston était un matin dans l'avenue de la maison, essayant un cheval qu'il venait d'acheter, lorsqu'un petit garçon, à demi couvert de haillons et presque nu, vint à lui d'un air résolu, et s'arrêta devant son cheval. C'était Pierrot, le gardeur de dindons. Gaston ne le reconnut pas, et croyant qu'il lui demandait l'aumône, il lui jeta quelques sous dans son bonnet. Pierrot mit les sous dans sa poche, mais, au lieu de s'éloigner, il courut après le cavalier et se replaça devant lui quelques pas plus loin. Gaston lui cria deux ou trois fois de se garer, mais en vain; Pierrot le suivait et l'arrêtait toujours. — Que me veux-tu, petit drôle? demanda le jeune homme; as-tu juré de te faire écraser?

— Monsieur, répondit Pierrot sans se déranger, je voudrais être domestique de monsieur.

— De qui?

— De vous, monsieur.

— De moi? Et à propos de quoi me fais-tu cette demande?

— Pour être domestique de monsieur.

— Mais je n'ai pas besoin de domestique; qui t'a dit que j'en cherchais un?

— Personne, monsieur.

— Que viens-tu donc faire, alors?

— Je viens demander à monsieur d'être son domestique.

— Est-ce que tu es fou, ou te moques-tu de moi?

— Non, monsieur.

— Tiens, laisse-moi en repos.

Gaston lui jeta encore quelque monnaie, et détournant son cheval, il continua sa route. Pierrot s'assit sur le bord de l'avenue, et Margot venant à y passer quelque temps après, l'y trouva pleurant à chaudes larmes. Elle accourut à lui aussitôt :

— Qu'as-tu mon pauvre Pierrot? que t'est-il arrivé?

Pierrot refusa d'abord de répondre. « Je voulais être domestique de monsieur, dit-il enfin en sanglottant, et monsieur ne veut pas. »

Ce ne fut pas sans peine que Margot parvint à le faire s'expliquer. Elle comprit enfin de quoi il s'agissait; depuis qu'elle avait quitté la ferme, Pierrot s'ennuyait de ne plus la voir. Moitié honteux et moitié pleurant, il lui raconta ses chagrins, et elle ne put s'empêcher d'en rire et d'en avoir en même temps pitié. Le pauvre garçon, pour exprimer ses regrets, parlait à la fois de son amitié pour Margot, de ses sabots qui étaient usés, de sa triste solitude dans les champs, d'un de ses dindons qui était mort; tout cela se mêlait dans sa tête. Enfin, ne pouvant plus supporter sa tristesse, il avait pris le parti de venir à la Honville, et de s'offrir à Gaston comme domestique ou comme palefrenier. Cette détermination lui avait coûté huit jours de réflexions, et, comme on vient de le voir, elle n'avait pas eu grand succès. Aussi parlait-il de mourir, plutôt que de retourner à la ferme : « Puisque monsieur ne veut pas de moi, dit-il en terminant son récit, et puisque je ne peux pas être auprès de lui comme vous êtes auprès de M^{me} Doradour, je me laisserai mourir de faim. » Je n'ai pas besoin de dire que ces derniers mots furent accompagnés d'un nouveau déluge de larmes.

Margot le consola de son mieux, et, le prenant par la main, l'emmena à la maison. Là, en attendant qu'il fût temps pour lui de mourir de faim,

elle le fit entrer dans l'office et lui donna un morceau de pain avec du jambon et des fruits. Pierrot, inondé de larmes, mangea de bon appétit en regardant Margot de tous ses yeux. Elle lui fit comprendre aisément que, pour entrer au service de quelqu'un, il faut attendre qu'il y ait une place vacante, et elle lui promit qu'à la première occasion elle se chargerait de sa demande. Elle le remercia de son amitié, l'assura qu'elle l'aimait de même, essuya ses larmes, l'embrassa sur le front avec un petit air maternel, et le décida enfin à s'en retourner. Pierrot, convaincu, fourra dans ses poches ce qui restait de son déjeuner ; Margot lui donna en outre un écu de cent sous pour s'acheter un gilet et des sabots. Ainsi consolé, il prit la main de la jeune fille et y colla ses lèvres en lui disant d'une voix émue : « Au revoir, mamselle Marguerite. » Pendant qu'il s'éloignait à pas lents, Margot s'aperçut que le petit garçon commençait à devenir grand. Elle fit réflexion qu'il n'avait qu'un an de moins qu'elle, et elle se promit, à la première occasion, de ne plus l'embrasser si vite.

Le lendemain, elle remarqua que Gaston, contre son ordinaire, n'était point allé à la chasse, et qu'il y avait dans sa toilette plus de recherche que de coutume. Après dîner, c'est-à-dire vers quatre heures, le jeune homme donna le bras à sa mère, et tous deux se dirigèrent vers l'avenue. Ils causaient à voix basse, et paraissaient inquiets ; Margot, restée seule au salon, regardait avec anxiété par la fenêtre, lorsqu'une chaise de poste entra dans la cour. Gaston courut ouvrir la portière ; une vieille dame descendit d'abord, puis, une jeune demoiselle d'environ dix-neuf ans, élégamment vêtue et belle comme le jour. A l'accueil qu'on fit aux deux étrangères, Margot jugea qu'elles n'étaient pas seulement des personnes de distinction, mais qu'elles devaient être des parentes de sa marraine ; les deux meilleures chambres de la maison avaient été préparées. Lorsque les nouvelles arrivées entrèrent au salon, M^{me} Doradour fit un signe et dit tout bas à Margot de se retirer. Celle-ci s'éloigna à contre-cœur, et le séjour de ces deux dames ne lui sembla rien promettre d'agréable.

Elle hésitait, le jour suivant, à descendre au déjeuner, quand sa marraine vint la prendre, et la présenta à M^{me} et à M^{lle} de Vercelles ; ainsi se nommaient les deux étrangères. En entrant dans la salle à manger, Margot vit qu'il y avait une serviette blanche à sa place ordinaire, qui était à côté de Gaston. Elle s'assit en silence, mais non sans tristesse, à une autre place ; la sienne fut prise par M^{lle} de Vercelles, et il ne fut pas difficile de voir bientôt que le jeune homme regardait beaucoup sa voisine. Margot resta muette pendant le repas ; elle servit un plat qui était devant elle, et quand elle en offrit à Gaston, il n'eût pas même l'air de l'avoir entendue. Après le déjeuner, on se promena dans le parc ; lorsqu'on eut fait quelques

tours d'allées, M^{me} Doradour prit le bras de la vieille dame, et Gaston offrit aussitôt le sien à la belle jeune fille; Margot, restée seule, marchait derrière la compagnie, personne ne pensait à elle ni ne lui adressait la parole; elle s'arrêta et revint à la maison. A dîner, M^{me} Doradour fit apporter une bouteille de frontignan, et, comme elle avait conservé en tout les vieilles coutumes, elle tendit son verre, avant de boire, pour inviter ses hôtes à trinquer. Tout le monde imita son exemple, excepté Margot, qui ne savait trop quoi faire. Elle souleva pourtant aussi un peu son verre, espérant être encouragée. Personne ne répondit à son geste craintif, et elle remit le verre devant elle sans avoir bu ce qu'il contenait. — C'est dommage que nous n'ayons pas un cinquième, dit M^{me} de Vercelles après dîner, nous ferions une bouillotte (on jouait alors la bouillotte à cinq). Margot, assise dans un coin, se garda bien de dire qu'elle savait y jouer, et sa marraine proposa un whist. Le souper venu, au dessert, on pria M^{me} de Vercelles de chanter; la demoiselle se fit longtemps prier, puis elle entonna d'une voix fraîche et légère un petit refrain assez joyeux. Margot ne put s'empêcher, en l'écoutant, de soupirer, et de songer à la maison de son père, où c'était elle qui chantait au dessert; lorsqu'il fut temps de se retirer, elle trouva, en entrant dans sa chambre, qu'on en avait enlevé deux meubles qui étaient ceux qu'elle préférait, une grande bergère et une petite table en marqueterie sur laquelle elle posait son miroir pour se coiffer. Elle entr'ouvrit sa croisée en tremblant, pour regarder un instant la lumière qui brillait ordinairement derrière les rideaux de Gaston : c'était son adieu de tous les soirs; mais ce jour-là point de lumière. Gaston avait fermé ses volets; elle se coucha la mort dans l'âme, et ne put dormir de la nuit.

Quel motif amenait les deux étrangères, et combien de temps durerait leur séjour? Voilà ce que Margot ne pouvait savoir; mais il était clair que leur présence se rattachait aux entretiens secrets de M^{me} Doradour et de son fils. Il y avait là un mystère impossible à deviner, et, quel que fût ce mystère, Margot sentait qu'il devait détruire son bonheur. Elle avait d'abord supposé que ces dames étaient des parentes; mais on leur témoignait à la fois trop d'amitié et trop de politesse pour qu'il en fût ainsi. M^{me} Doradour, pendant la promenade, avait pris grand soin de faire remarquer à la mère jusqu'où s'étendaient les murs du parc; elle lui avait parlé à l'oreille des produits et de la valeur de sa terre; peut-être s'agissait-il de vendre la Honville, et, dans ce cas, que deviendrait la famille de Margot? Un nouveau propriétaire conserverait-il les anciens fermiers? Mais, d'une autre part, quel motif pouvait avoir M^{me} Doradour pour vendre une maison où elle était née, où son fils paraissait se plaire, lorsqu'elle

jouissait d'une si grande fortune? Les étrangères venaient de Paris; elles en parlaient à tout propos; et ne semblaient pas d'humeur à vivre aux champs. M^{me} de Vercelles avait fait entendre à souper qu'elle approchait souvent l'impératrice, qu'elle l'accompagnait à la Malmaison, et qu'elle avait ses bonnes grâces. Peut-être était-il question de demander de l'avancement pour Gaston, et il devenait alors naturel qu'on fit de grandes flatteries à un dame en crédit. Telles étaient les conjectures de Margot; mais, quelque effort qu'elle pût faire, son esprit n'en était pas satisfait, et son cœur l'empêchait de s'arrêter à la seule supposition vraisemblable qui eût été en même temps la seule vraie.

Deux domestiques avaient apporté à grand' peine une grosse caisse de bois dans l'appartement qu'occupait M^{lle} de Vercelles. Au moment où Margot sortit de sa chambre, elle entendit le son d'un piano; c'était la première fois de sa vie que de pareils accords frappaient ses oreilles; elle ne connaissait, en fait de musique, que les contredanses de son village. Elle s'arrêta, pleine d'admiration. M^{lle} de Vercelles jouait une valse; elle s'interrompit pour chanter, et Margot s'approcha doucement de la porte, afin d'écouter les paroles. Les paroles étaient italiennes. La douceur de cette langue inconnue parut encore plus extraordinaire à Margot que l'harmonie de l'instrument. Qu'était-ce donc que cette belle demoiselle qui prononçait ainsi des mots mystérieux au milieu d'une si étrange mélodie? Margot, vaincue par la curiosité, se baissa, essuya ses yeux, où roulaient encore quelques larmes, et regarda par le trou de la serrure. Elle vit M^{lle} de Vercelles en déshabillé, les bras nus, les cheveux en désordre, les lèvres entr'ouvertes et les yeux au ciel. Elle crut voir un ange; jamais rien de si charmant ne s'était offert à ses regards. Elle s'éloigna à pas lents, éblouie et en même temps consternée, sans pouvoir distinguer ce qui se passait en elle. Mais, tandis qu'elle descendait l'escalier, elle répéta plusieurs fois d'une voix émue : — Sainte Vierge, la belle beauté !

VII.

Il est singulier qu'aux choses de ce monde, ceux qui se trompent le mieux, soient précisément ceux qui y sont intéressés. A la contenance de Gaston près de M^{lle} de Vercelles, le plus indifférent témoin aurait deviné qu'il en était amoureux. Cependant Margot ne le vit pas d'abord, ou plutôt ne voulut pas le voir. Malgré le chagrin qu'elle en éprouvait, un sentiment inexplicable, et que bien des gens croiraient impossible, l'empêcha longtemps de discerner la vérité : je veux parler de cette admiration que M^{lle} de Vercelles lui avait inspirée.

M^{lle} de Vercelles était grande, blonde, avenante. Elle faisait mieux que plaire; elle était, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une beauté consolante. Il y avait, en effet, dans son regard et dans son parler un calme si singulier et si doux, qu'il n'était pas possible de résister au plaisir que causait sa présence. Au bout de quelques jours, elle témoigna à Margot beaucoup d'amitié; elle lui fit même les premières avances. Elle lui enseigna quelques petits secrets de broderie et de tapisserie; elle lui prit le bras à la promenade, et lui fit chanter, en l'accompagnant au piano, les airs de son village. Margot fut d'autant plus touchée de ces marques de bienveillance, qu'elle avait le cœur déchiré. Il y avait près de trois jours qu'elle vivait dans l'abandon le plus cruel, lorsque la jeune Parisienne s'approcha d'elle et lui adressa pour la première fois la parole. Margot tressaillit d'aise, de crainte et de surprise. Elle souffrait de se voir entièrement oubliée par Gaston, et elle en soupçonnait bien la cause. Elle trouva dans cette action de sa rivale je ne sais quel charme mêlé d'amertume; elle sentit d'abord avec joie qu'elle allait sortir de l'isolement où elle venait de tomber tout à coup; elle fut en même temps flattée de se voir distinguée par une si belle personne. Cette beauté, qui aurait dû ne lui donner que de la jalousie, l'euchanta dès le premier mot. Devenue peu à peu plus familière, elle se prit de passion pour M^{lle} de Vercelles. Après avoir admiré son visage, elle admira sa démarche, son exquise simplicité, ses airs de tête, et jusqu'au moindre ruban qu'elle portait. Elle ne la quittait presque pas des yeux, et elle l'écoutait parler avec une attention extrême. Quand M^{lle} de Vercelles se mettait au piano, les regards de Margot étincelaient et semblaient dire à tout le monde : Voilà ma bonne amie qui va jouer, car c'était ainsi qu'elle l'appelait, non sans éprouver intérieurement un petit mouvement de vanité. Quand elles traversaient le village ensemble, les paysans se retournaient. M^{lle} de Vercelles n'y prenait pas garde, mais Margot rougissait de plaisir. Presque tous les matins, elle faisait, avant le déjeuner, une visite à sa bonne amie; elle l'aidait à sa toilette, la regardait laver ses belles mains blanches, l'écoutait chanter dans son doux langage italien. Puis elle descendait au salon avec elle, fière d'avoir retenu quelque ariette, qu'elle fredonnait dans l'escalier. Au milieu de tout cela, elle était dévorée de chagrin, et dès qu'elle était seule, elle pleurait.

M^{me} Doradour avait l'esprit trop léger pour s'apercevoir de quelque changement dans sa filleule. — Il me semble que tu es pâle, lui disait-elle quelquefois; est-ce que tu n'as pas bien dormi? Puis, sans attendre de réponse, elle s'occupait d'autre chose. Gaston était plus clairvoyant; et quand il se donnait la peine d'y penser, il ne se méprenait pas sur la tristesse de Margot; mais il se disait que ce n'était sûrement qu'un caprice

d'enfant, un peu de jalousie naturelle aux femmes, et qui passerait avec le temps. Il faut observer que Margot avait toujours évité toute occasion de se trouver seule avec lui. La pensée d'un tête-à-tête la faisait frémir, et, du plus loin qu'elle le voyait lorsqu'elle se promenait seule, elle se détournait, en sorte que les précautions qu'elle prenait pour cacher son amour paraissaient au jeune homme l'effet d'un caractère sauvage. Singulière petite fille ! s'était-il dit souvent en la voyant s'enfuir dès qu'il faisait mine de l'approcher ; et, pour se divertir de son trouble, il l'avait quelquefois abordée malgré elle. Margot baissait alors la tête, ne répondait que par monosyllabes et se repliait, pour ainsi dire, sur elle-même, comme une sensitive.

Les journées s'écoulaient dans une monotonie extrême ; Gaston n'allait plus à la chasse ; on jouait peu, on se promenait rarement ; tout se passait en entretiens, et deux ou trois fois par jour M^{me} Doradour avertissait Margot de se retirer, afin de ne pas gêner la compagnie. La pauvre enfant ne faisait que descendre de sa chambre et y remonter. S'il lui arrivait d'entrer au salon mal à propos, elle voyait les deux mères échanger des signes, et tout le monde se taisait ; lorsqu'on la rappelait, après une longue conversation secrète, elle s'asseyait sans regarder personne, et l'inquiétude qu'elle sentait ressemblait à ce qu'on éprouve en mer, lorsqu'un orage s'annonce au loin et s'avance lentement au milieu d'un ciel calme.

Elle passait un matin devant la porte de M^{lle} de Vercelles, lorsque celle-ci l'appela. Après quelques mots indifférents, Margot remarqua au doigt de sa bonne amie une jolie bague :

— Essayez-là, dit M^{lle} de Vercelles, et voyons un peu si elle vous irait.

— Oh ! mademoiselle, ma main n'est pas assez belle pour porter de pareils bijoux.

— Laissez donc, cette bague vous va à merveille. Je vous en ferai cadeau le jour de mes noces.

— Est-ce que vous allez vous marier ? demanda Margot en tremblant.

— Qui sait ? répondit en riant M^{lle} de Vercelles ; nous autres filles, nous sommes exposées tous les jours à ces choses-là.

Je laisse à penser dans quel trouble ces paroles jetèrent Margot ; elle se les répéta cent fois jour et nuit, mais presque machinalement et sans oser y réfléchir. Cependant, peu de temps après, comme on apportait le café après souper, Gaston lui en ayant présenté une tasse, elle le repoussa doucement en lui disant : Vous me donnerez cela le jour de vos noces. Le jeune homme sourit et parut un peu étonné, il ne répondit rien ; mais

M^{me} Doradour fronça le sourcil et pria Margot avec humeur de se mêler de ses affaires.

Margot se le tint pour dit; ce qu'elle désirait et craignait tant de savoir lui sembla prouvé par cette circonstance. Elle courut s'enfermer dans sa chambre; là, elle posa son front dans ses mains et pleura amèrement. Dès qu'elle fut revenue à elle-même, elle eut soin de tirer son verrou, afin que personne ne fût témoin de sa douleur. Ainsi enfermée, elle se sentit plus libre et commença à démêler peu à peu ce qui se passait dans son âme.

Malgré son extrême jeunesse et le fol amour qui l'occupait, Margot avait beaucoup de bon sens. La première chose qu'elle sentit, ce fut l'impossibilité où elle était de lutter contre les événements. Elle comprit que Gaston aimait M^{lle} de Vercelles que les deux familles s'étaient accordées et que le mariage était décidé. Peut-être le jour était-il fixé déjà, elle se souvenait d'avoir vu, dans la bibliothèque, un homme habillé de noir qui écrivait sur du papier timbré, c'était probablement un notaire qui dressait le contrat. M^{lle} de Vercelles était riche, Gaston devait l'être après la mort de sa mère; que pouvait-elle contre des arrangements pris, si naturels, si justes? Elle s'attacha à cette pensée, et plus elle s'y appesantit, plus elle trouva l'obstacle invincible. Ne pouvant empêcher ce mariage, elle crut que tout ce qui lui restait à faire était de ne pas y assister. Elle tira de dessous son lit une petite malle qui lui appartenait, elle la plaça au milieu de la chambre pour y mettre ses hardes, résolue à retourner chez ses parents; mais le courage lui manqua: au lieu d'ouvrir la malle, elle s'assit dessus et recommença à pleurer. Elle resta ainsi près d'une heure, dans un état vraiment pitoyable. Les motifs qui l'avaient d'abord frappée se troublaient dans son esprit; les larmes qui coulaient de ses yeux l'étourdisaient; elle secouait la tête comme pour s'en délivrer. Pendant qu'elle s'épuisait à chercher le parti qu'elle avait à prendre, elle ne s'était pas aperçue que sa bougie allait s'éteindre. Elle se trouva tout à coup dans les ténèbres; elle se leva et ouvrit sa porte, afin de demander de la lumière; mais il était tard et tout le monde était couché. Elle marcha néanmoins à tâtons, ne croyant pas l'heure si avancée.

Lorsqu'elle vit, en descendant que l'escalier était obscur, et qu'elle était, pour ainsi dire, seule dans la maison, un mouvement de frayeur, naturel à son âge, la saisit. Elle avait traversé un long corridor qui menait à sa chambre; elle s'arrêta, n'osant revenir sur ses pas. Il arrive quelquefois qu'une circonstance, en apparence peu importante, change le cours de nos idées, l'obscurité, plus que toute autre chose, produit cet effet. L'escalier de la Honville, était, comme dans beaucoup de vieux

bâtiments, construit dans une petite tourelle qu'il remplissait en entier, tournant en spirale autour d'une colonne de pierre. Margot, dans son hésitation, s'appuya sur cette colonne, dont le froid, joint à la peur et au chagrin, lui glaça le sang. Elle demeura quelque temps immobile; une pensée sinistre se présenta tout à coup à elle; la faiblesse qu'elle éprouvait lui donna l'idée de la mort, et, chose étrange, cette idée, qui ne dura qu'un instant et s'évanouit aussitôt, lui rendit ses forces. Elle regagna sa chambre, et s'y enferma de nouveau jusqu'au jour.

Dès que le soleil fut levé, elle descendit dans le parc. Cette année là l'automne était superbe; les feuilles, déjà jaunies, paraissaient comme dorées. Rien ne tombait encore des rameaux, et le vent calme et tiède semblait respecter les arbres de la Honville. On venait d'entrer dans cette saison où les oiseaux font leurs dernières amours. La pauvre Margot n'en était pas si avancée, mais, à la chaleur bienfaisante du soleil, elle sentit sa peine s'adoucir. Elle commença à songer à son père, à sa famille, à sa religion, elle revint à son premier dessein, qui était de s'éloigner et de se résigner. Bientôt même elle ne le jugea plus si indispensable qu'il lui avait semblé la veille, elle se demanda quel mal elle avait fait pour mériter d'être bannie des lieux où elle avait passé ses plus heureux jours. Elle s'imagina qu'elle pouvait y rester, non sans souffrir, mais en souffrant moins que si elle partait. Elle s'enfonça dans les sombres allées, tantôt marchant à pas lents, tantôt de toutes ses forces; puis elle s'arrêtait et se disait : Aimer, c'est une grande affaire; il faut avoir du courage pour aimer. Ce mot d'*aimer*, et la certitude que personne au monde ne se doutait de sa passion, la faisaient espérer malgré elle, quoi? elle l'ignorait, et, par cela même, espérait plus facilement. Son secret chéri lui semblait un trésor caché dans son cœur, elle ne pouvait se résoudre à l'en arracher; elle se jurait de l'y conserver toujours, de le protéger contre tous, dût-il y rester enseveli. En dépit de la raison, l'illusion reprenait le dessus, et comme elle avait aimé en enfant, après s'être désolée en enfant, elle se consolait de même. Elle pensa aux cheveux blonds de Gaston, aux fenêtres de la rue du Perche, elle essaya de se persuader que le mariage n'était pas conclu et qu'elle avait pu se tromper à ce qu'avait dit sa marraine. Elle se coucha au pied d'une arbre, et brisée d'émotion et de fatigue, elle ne tarda pas à s'endormir.

Il était midi lorsqu'elle s'éveilla. Elle regarda autour d'elle, se souvenant à peine de ses chagrins. Un léger bruit qu'elle entendit à peu de distance lui fit tourner la tête. Elle vit venir à elle sous la charmille Gaston et M^{lle} de Vercelles, ils étaient seuls, et Margot, cachée par un taillis épais, ne pouvait être aperçue d'eux. Au milieu de l'allée, M^{lle} de Ver-

celles arrêta et s'assit sur un banc ; Gaston resta quelque temps debout devant elle, la regardant avec tendresse ; puis il fléchit le genou, l'entoura de ses bras, et lui donna un baiser. A ce spectacle Margot se leva hors d'elle-même, une douleur inexprimable la saisit, et sans savoir où elle allait, elle s'enfuit en courant vers la campagne.

VIII.

Depuis que Pierrot avait échoué dans la grande entreprise qu'il avait formée d'être pris pour domestique par Gaston, il était devenu de jour en jour plus triste. Les consolations que Margot lui avait données l'avaient satisfait un moment ; mais cette satisfaction n'avait pas duré plus longtemps que les provisions qu'il avait emportées dans ses poches. Plus il pensait à sa chère Margot, plus il sentait qu'il ne pouvait vivre loin d'elle, et, à dire vrai, la vie qu'il menait à la ferme n'était pas faite pour le distraire, non plus que la compagnie avec laquelle il passait son temps ; or, le jour même du désespoir de notre héroïne, il s'en allait rêvant le long de la rivière, chassant ses dindons devant lui, lorsqu'il vit, à une centaine de pas de distance, une femme qui courait à perdre haleine, et qui, après avoir erré de côté et d'autre, disparut tout à coup au milieu des saules qui bordaient la rive. Cela le surprit et l'inquiéta ; il se mit à courir aussi pour tâcher d'atteindre cette femme, mais en arrivant à l'endroit où elle avait disparu, il la chercha en vain dans les champs environnants ; il pensa qu'elle était entrée dans un moulin qui se trouvait dans le voisinage ; toutefois il suivit le cours de l'eau avec un pressentiment de mauvais augure. L'Eure était enflée ce jour là par des pluies abondantes, et Pierrot, qui n'était pas gai, trouvait les flots plus sinistres que de coutume. Il lui sembla bientôt apercevoir quelque chose de blanc qui s'agitait dans les roseaux ; il s'approcha, et s'étant mis à plat-ventre sur le rivage, il attira à lui un cadavre qui n'était pas autre que Margot elle-même ; la malheureuse fille ne donnait plus aucun signe de vie ; elle était sans mouvement, froide comme le marbre, les yeux ouverts et immobiles.

A cette vue, Pierrot poussa des cris qui firent sortir du moulin tous ceux qui s'y trouvaient. Sa douleur fut si violente, qu'il eut d'abord l'idée de se jeter à l'eau à son tour et de mourir à côté du seul être qu'il eût aimé. Il fit cependant réflexion qu'on lui avait dit que les noyés pouvaient revenir à la vie, s'ils étaient secourus à temps. Les paysans affirmèrent, il est vrai, que Margot était morte sans retour, mais il ne voulut pas les en croire, ni les laisser déposer le corps dans le moulin, il le chargea sur ses épaules, et, marchant aussi vite qu'il put, il le porta dans la mesure qu'il

habitait. Le ciel voulut que, dans sa route, il rencontrât le médecin du village, qui s'en allait à cheval faire ses visites aux environs; il l'arrêta et l'obligea à entrer avec lui, afin d'examiner s'il restait quelque espoir.

Le médecin fut du même avis que les paysans; à peine eut-il vu le cadavre, qu'il s'écria : Elle est bien morte, et il n'y a plus qu'à l'enterrer; d'après l'état où se trouve le corps, il doit avoir séjourné sous l'eau plus d'un quart d'heure. » Sur quoi le docteur sortit de la chaumière, et se disposa à monter à cheval, ajoutant qu'il fallait aller chez le maire faire la déclaration voulue par la loi.

Outre qu'il aimait passionnément Margot, Pierrot était fort obstiné; il savait très-bien qu'elle n'était pas restée un quart d'heure dans la rivière, puisqu'il l'avait vu s'y jeter. Il courut après le médecin et le supplia au nom du ciel de ne pas s'en aller avant d'être bien sûr que ses secours étaient inutiles. Et quels secours veux-tu que je lui donne? s'écria le médecin de mauvaise humeur. Je n'ai pas ici un seul des instruments qui me seraient indispensables.

— Je les irai chercher chez vous, monsieur, répondit Pierrot; dites-moi seulement ce que c'est, et attendez-moi ici je serai bientôt revenu.

Le médecin, pressé de partir, se mordit les lèvres de la sottise qu'il venait de faire, en parlant de ses instrments; bien qu'il fut convaincu que la mort était réellé, il sentit qu'il ne pouvait se refuser à tenter quelque chose, sous peine de se faire tort dans le pays et de compromettre sa réputation. Va donc et dépêche-toi, dit-il à Pierrot, tu prendras une boîte de fer-blanc que ma gouvernante te donnera, et tu me retrouveras ici; je vais en attendant envelopper le corps dans ces couvertures, et essayer des frictions. Tâche, en même temps, de trouver de la cendre que nous puissions faire chauffer; mais tout cela ne servira à rien qu'à perdre mon temps, ajouta-t-il en haussant les épaules et en frappant du pied; allons! entends-tu ce que je te dis?

— Oui, monsieur, dit Pierrot, et pour aller plus vite, si monsieur veut, je vais prendre le cheval de monsieur..

Et sans attendre la permission du docteur, il sauta sur le cheval et disparut. Un quart d'heure après, il revint au galop, avec deux gros sacs pleins de cendre, l'un devant, l'autre derrière lui. — Monsieur voit que je n'ai pas perdu de temps, dit-il en montrant le cheval qui n'en pouvait plus; je ne me suis pas amusé à causer, je n'ai dit un mot à personne; votre gouvernante était sortie, et j'ai tout arrangé moi-même.

— Que le diable t'emporte! pensa le docteur, voilà mon cheval en bon état pour la journée; et tout en murmurant tout bas, il commença à souffler, au moyen d'une vessie, dans la bouche de la pauvre Margot, pendant

que Pierrot lui frottait les bras. Le feu s'alluma; quand la cendre fut chaude, ils la répandirent sur le lit de telle sorte que le corps y était entièrement enseveli. Le médecin versa alors quelques gouttes de liqueur sur les lèvres de Margot, puis il secoua la tête et tira sa montre : J'en suis désolé, dit-il d'un ton pénétré, mais il ne faut pas que les morts fassent tort aux malades ; on m'attend fort loin, et je m'en vais.

— Si monsieur voulait rester encore une demi-heure, dit Pierrot, je lui donnerais bien un écu.

— Non, mon garçon, c'est impossible, et je ne veux pas de ton argent.

— Le voilà, l'écu, répondit Pierrot en le mettant dans la main du médecin, sans avoir l'air de l'écouter. C'était toute la fortune du pauvre garçon ; il venait de tirer de la paille de son lit toutes ses économies, et le docteur les prit, bien entendu.

— Soit, dit-il, encore une demi-heure, mais après cela, je pars sans rémission, car tu vois bien que tout est inutile.

Au bout de la demi-heure, Margot, toujours roide et glacée, n'avait pas donné le moindre signe de connaissance. Le médecin lui tâta le pouls, puis, décidé à en finir, il prit sa canne et son chapeau, et se dirigea vers son cheval. Pierrot, n'ayant plus d'argent, et voyant que les prières ne serviraient de rien, suivit le médecin hors de la chaumière, il puis il se posta devant le cheval avec le même air de tranquillité que le jour où il avait arrêté Gaston dans l'avenue. — Qu'est-ce à dire, demanda le docteur; veux-tu me faire coucher ici ?

— Nenni, monsieur, répondit Pierrot, mais il vous faut rester encore une demi-heure; ça reposera votre bidet. En parlant ainsi, il tenait à la main un échelas, et regardait de travers d'une façon si étrange que le médecin rentra pour la troisième fois dans la chaumière; mais cette fois, il ne se contraignit plus. Maudit soit l'entêté ! s'écria-t-il, ce garnement me fera perdre un louis avec ses six francs !

— Mais, monsieur, répliqua Pierrot, puisqu'on dit qu'on en revient au bout de six heures ?

— Jamais ; où as-tu pris cela ? il ne me manquerait plus que de passer six heures dans ton galetas.

— Et vous les y passerez, les six heures, poursuivit Pierrot, ou bien vous me laisserez la boîte, les tuyaux, et tout, sauf votre permission, et quand je vous aurai vu travailler encore une couple d'heures, je saurai peut-être bien m'en servir.

Le médecin eut beau se mettre en fureur, il fallut céder bon gré, mal gré, et rester encore deux heures entières. Ce temps expiré, Pierrot, qui

commençait à désespérer lui-même, laissa sortir son prisonnier. Il resta seul alors, au chevet du lit, immobile, dans un morne abattement; il passa ainsi le reste du jour, sans bouger, les regards fixés sur Margot. La nuit venue, il se leva, et il pensa qu'il était temps d'aller prévenir le bonhomme Piédeleu de la mort de sa fille. Il sortit de la chaumière, et ferma sa porte; en la fermant, il crut entendre une voix faible qui l'appelait; il tressaillit et courut au lit, mais rien ne remuait; il jugea qu'il s'était trompé: c'en fut assez cependant de cet instant d'espérance pour qu'il ne pût se décider à quitter la place. J'irai aussi bien demain, se dit-il, et il se rassit au chevet.

En regardant attentivement Margot, il crut remarquer tout à coup un changement sur son visage. Il lui semblait que lorsqu'il avait voulu la quitter, elle avait les dents serrées, et maintenant ses lèvres étaient entr'ouvertes; il s'empara aussitôt de l'instrument du docteur; et essaya de souffler comme lui dans la bouche de Margot, mais il ne savait comment s'y prendre, le tuyau ne s'adaptait pas bien à la vessie. Pierrot s'épuisait à souffler, et l'air se perdait; il versa quelques gouttes d'ammoniaque sur les lèvres de la malade, mais elles ne purent pénétrer dans sa gorge; il eut de nouveau recours au tuyau; rien ne réussissait. Quelles sottises machines! s'écria-t-il enfin, lorsqu'il fut hors d'haleine; tout ça n'est rien et ne fait rien qui vaille. Il jeta l'instrument, s'inclina sur Margot, posa ses lèvres sur les siennes, et dans un effort désespéré, soufflant de toute la force de ses robustes poumons, il fit pénétrer l'air vital dans la poitrine de la jeune fille; au même instant, la cendre s'agita, deux bras mourants se soulevèrent, puis retombèrent sur le cou de Pierrot; Margot poussa un profond soupir, et s'écria: Je gèle, je gèle.

— Non, tu ne gèles pas, répondit Pierrot, tu es dans de la bonne cendre chaude.

— Tu as raison; pourquoi m'a-t-on mis là?

— Pour rien, Margot, pour te faire du bien. Comment te portes-tu à présent?

— Pas mal; je suis seulement bien lasse; aide-moi un peu à me lever.

Le bonhomme Piédeleu et M^{me} Doradour, avertis par le médecin, entrèrent dans la chaumière au moment où la noyée, à demi-nue, nonchalamment penchée dans les bras de Pierrot, avalait une cuillerée d'eau de cerises.

— Ah ça, quest-ce que vous venez me chanter? s'écria le bonhomme. Savez-vous bien que ça ne se fait pas, de venir dire aux gens que leur fille est morte! il ne faudrait pas recommencer, mille tonnerres! ça ne se passerait pas comme ça!

Et il sauta au cou de sa fille : Prenez garde , cher père , dit celle-ci en souriant , ne me serrez pas trop fort ; il n'y a pas encore bien longtemps que je ne suis plus morte.

Je n'ai pas besoin de peindre la surprise , la joie de M^{me} Doradour et de tous les parents de Margot , qui arrivèrent les uns après les autres ; Gaston et M^{lle} de Vercelles vinrent aussi , et M^{me} Doradour ayant pris le bonhomme à part , il commença à comprendre de quoi il s'agissait . Les conjectures , qu'on avait faites trop tard , avaient aisément tout expliqué ; lorsque le bonhomme eut appris que l'amour était la cause du désespoir de sa fille , et qu'elle avait failli payer de sa vie son séjour chez sa marraine , il se promena quelque temps de long en large . — Nous sommes quittes , dit-il enfin brusquement à M^{me} Doradour . Je vous devais beaucoup et je vous ai beaucoup payé ; il prit alors sa fille par la main et la mena dans un coin de la chaumière : Tiens , malheureuse , lui dit-il , en lui montrant un drap préparé pour servir de linceul , prends ça , et si tu es une honnête fille , garde-le pour moi , et ne t'avise plus de te noyer . Il s'approcha ensuite de Pierrot , et lui donnant une bonne tape sur l'épaule : Parlez donc , monsieur , lui dit-il , qui soufflez si bien dans la bouche des filles . Est-ce qu'il ne faut pas qu'on te le rende , cet écu que tu as donné au docteur ?

— Monsieur , s'il vous plaît , répondit Pierrot , je veux bien qu'on me rende mon écu , mais je ne veux pas davantage , entendez-vous ? non pas par fierté , mais c'est qu'on a beau n'être rien dans ce monde...

— Vas donc , bêtat ! répliqua le bonhomme , en lui donnant une seconde tape ; vas donc un peu soigner ta malade ; ce gaillard-là lui a soufflé dans la bouche , mais il ne l'a seulement pas embrassée .

IX.

Dix ans s'étaient passés . Les victorieux désastres de 1814 couvraient la France de soldats ; enveloppé par l'Europe entière , l'empereur finissait comme il avait commencé , et retrouvait en vain , au terme de sa carrière , les inspirations des campagnes d'Italie . Les divisions russes , en marche sur Paris par les rives de la Seine , venaient d'être mises en déroute au combat de Nangis , où dix mille étrangers avaient succombé ; un officier , gravement blessé , avait quitté le corps d'armée commandé par le général Gérard , et gagnait par Étampes la route de la Beauce . Il pouvait à peine se tenir à cheval ; épuisé de fatigue , il frappa un soir à la porte d'une ferme de belle apparence , où il demanda un gîte pour la nuit . Après lui avoir donné un bon souper , le fermier , qui n'avait pas plus de vingt-cinq ans , lui amena sa femme , jeune et jolie campagnarde , à peu près du même âge , et déjà

mère de cinq enfants. En la voyant entrer, l'officier ne put retenir un cri de surprise, et la belle fermière le salua d'un sourire.—Ne me trompé-je pas? dit l'officier; n'avez-vous pas été demoiselle de compagnie auprès de M^{me} Doradour et ne vous appelez-vous pas Marguerite?

— A votre service, répondit la fermière, et c'est au colonel comte Gaston de la Honville, que j'ai l'honneur de parler, si j'ai bonne mémoire. Voici Pierre Blanchard, mon mari, à qui je dois d'être encore au monde; embrassez mes enfants, monsieur le comte, c'est tout ce qui reste d'une famille qui a longtemps et fidèlement servi la vôtre. — Est-ce possible? répondit l'officier; que sont donc devenus vos frères? — Il sont restés à Champaubert et à Montmirail, dit la fermière d'une voix émue; et depuis six ans, notre père les attendait. — Et moi aussi, poursuivit l'officier, j'ai perdu ma mère, et, par cette seule mort, j'ai perdu autant que vous. A ces mots, il essuya une larme.

— Allons, Pierrot, ajouta-t-il gaiement en s'adressant au mari, et en lui tendant son verre, buvons à la mémoire des morts, mon ami, et à la santé de tes enfants! il y a de rudes moments dans la vie; le tout est de savoir les passer!

Le lendemain, en quittant la ferme, l'officier remercia ses hôtes, et, au moment de remonter à cheval, il ne put s'empêcher de dire à la fermière: Et vos amours d'autrefois, Margot, vous en souvient-il?

— Ma foi, Monsieur le comte, répondit Margot, ils sont restés dans la rivière.

— Et avec la permission de monsieur, ajouta Pierrot, je n'irai pas les y repêcher.

ALFRED DE MUSSET.

LE

COMMERCE DÉCENNAL

COMPARÉ,

1827 ▲ 1856.

FRANCE. — GRANDE-BRETAGNE. — ÉTATS-UNIS.

§ I.— COUP D'OEIL GÉNÉRAL.

Les destinées des peuples de notre époque les plus avancés dans les voies de la civilisation sont liées de la manière la plus intime à leur prospérité commerciale. Le commerce est la source la plus féconde de la richesse et par conséquent de la puissance ; mais les graves intérêts dont la discussion se renouvelle chaque jour, ne peuvent être compris et appréciés qu'autant que les faits qui s'y rattachent sont exposés clairement et sous toutes les formes propres à en démontrer l'enchaînement. La grande tâche, celle de recueillir ces faits à mesure qu'ils se forment, et de n'en omettre aucun qui soit important, est nécessairement dévolue aux gouvernements, qui peuvent seuls en obtenir la communication : c'est de leurs mains que le public reçoit les détails du mouvement social dont l'observation leur est confiée, et pour laquelle les efforts des citoyens isolés ne peuvent les suppléer. Le pays doit savoir d'autant plus de gré à l'administration, qu'elle se sera montrée plus attentive à ne négliger aucun des éléments de cette enquête de tous les jours, sur la progression de la fortune publique. Appelés autrefois à déplorer l'insuffisance des communications utiles,

à nous plaindre de la réserve avec laquelle le pouvoir dispensait les lumières dont seul il était en possession, nous éprouvons une satisfaction d'autant plus vive d'avoir à louer la libéralité avec laquelle on facilite aujourd'hui, en France, les travaux des hommes qui se vouent à l'examen des causes de la prospérité nationale.

Dans ses rapports avec le public, l'administration des douanes a échappé à la fausse direction qui lui avait été imprimée sous l'empire, et que la restauration avait soigneusement conservée; elle a cessé, au grand avantage de l'État, de renfermer dans ses archives les faits importants dont chaque jour elle recueille les détails. Surveillante d'une des branches du revenu public, elle possède les moyens de constater chacun des actes du commerce, dont les mouvements lui sont soumis. Le système qu'elle applique ne lui appartient point; ce système émane du pouvoir politique, et il est l'expression de l'économie politique, à ce degré où, comme science, elle a pénétré dans les lois du pays. Sous ce rapport, on doit savoir d'autant plus de gratitude à cette administration du soin extrême qu'elle apporte dans les travaux qui émanent d'elle, et qui doivent servir à déterminer les modifications que notre système exige. Les hommes éclairés qui dirigent cette administration et président à ces travaux, ne s'arrêtent point dans la voie des améliorations qu'ils peuvent y introduire; les documents qui sortent de leurs mains se montrent de plus en plus complets, et le deviendront encore davantage, à mesure que les chambres, sentant le besoin de lumières nouvelles, ne reculeront pas devant la dépense nécessaire pour les obtenir.

Après avoir fait succéder, depuis 1824, aux renseignements au-dessous de toute critique, que l'ancienne direction livrait à regret aux chambres, des tableaux annuels méthodiquement disposés, et soumis à une loi commune d'appréciation, l'administration des douanes vient de faire paraître le résumé de ses travaux sur le commerce intérieur en un beau volume, sous le titre de *TABLEAU DÉCENNAL DU COMMERCE de la France avec ses Colonies et les puissances étrangères, de 1827 à 1856*. Importations, exportations, navigation, transit, entrepôts, pêche, revenu recueilli et primes payées, tout est rassemblé et groupé sous des points de vue divers, afin qu'aucune des idées que ce travail peut faire germer ne soit arrêtée faute d'une donnée qui conduise à la solution. Ce n'est pas que nous accordions notre assentiment à toutes les subdivisions et à toutes les classifications dont l'administration fait usage: quelques-unes sont inutiles, d'autres reposent sur des erreurs; mais, comme nous ne voyons pas que l'importance de l'ouvrage en soit altérée, ni qu'il soit plus difficile de s'en servir, notre critique sur ce point ne nous empêche point de convenir de son utilité extrême.

Dans l'état de paix où, depuis tout à l'heure un quart de siècle, l'Europe, ou, pour mieux dire, le monde, a pu heureusement se maintenir, la fortune publique de chaque État s'est accrue avec une grande rapidité. Le travail a partout produit des capitaux nouveaux, et comme la terrible consommation de la guerre n'est pas venue les détruire, ces capitaux nouveaux ont fructifié et ont donné lieu, entre toutes les nations, à un commerce d'échange dont la progression est encore loin de s'arrêter. Des troubles passagers, même de grandes

révolutions, des crises de crédit produites par le sur-excitement de la concurrence intérieure et extérieure, ont pu ralentir quelques instants le mouvement ; mais dès que les causes cessent d'agir, les peuples s'empressent à l'envi de réparer le temps perdu, et l'époque subséquente vient, par un redoublement d'activité, compenser l'interruption momentanée et rétablir l'équilibre en conservant la loi d'accroissement.

Faut-il conclure de ce que nous venons de dire que chacune des nations appelées à prendre part au commerce général a gardé la situation relative d'où toutes sont parties ? Nous ne le croyons pas, et nous pensons, au contraire, que chaque jour la France cède une portion du terrain qu'elle avait conquis et qu'il lui était donné d'occuper. La démonstration de cette malheureuse vérité sera sans doute plus utile qu'une froide analyse du tableau décennal dans lequel nous puiserons cependant les éléments de notre conviction.

En Europe, le Portugal, à peine rendu à la tranquillité, n'a pu songer à rétablir ni le commerce, ni le travail. L'Espagne se consume en efforts stériles dans une lutte que les spectateurs laissent se prolonger, faute de pouvoir s'entendre sur le moyen de la terminer. En Italie, les États sardes, chaque jour plus façonnés à une domination uniforme, trouvent dans l'activité des anciens Ligures les éléments d'une prospérité commerciale en dehors de la vie politique ; les autres États suivent de leur mieux cet exemple, tandis que la Lombardie et Venise, devenant de plus en plus partie intégrante de l'empire autrichien, se contentent des richesses qu'un sol fertile assure comme récompense à leurs travaux. Les Pays-Bas, depuis leur séparation, ont lutté à l'envi : la Belgique, dans le développement des richesses de son sol et de ses capitaux ; la Hollande, dans l'amélioration de ses colonies lointaines dont l'importance s'accroît sans que le monde le remarque. L'un ou l'autre de ces deux États finira-t-il par céder une porte sur la mer du Nord à la grande confédération de douane des États germaniques ? La Prusse a réuni sous son patronnage vingt-cinq millions d'Allemands, qui, au moyen d'un tarif uniforme, protecteur, mais point prohibitif, a plus fait que toutes les diètes et les confédérations politiques. Ce lien, fictif, en créant des intérêts homogènes, acquiert chaque jour une solidité qu'il sera difficile d'entamer. Le Hanovre, le Brunswick et les villes anséatiques maritimes, gênés dans leurs rapports avec les États confédérés, paraissent destinés à accroître et compléter la réunion allemande. La nation germanique, comme peuple commerçant et comme peuple producteur, se trouvera bientôt confondue dans une seule direction, et à même d'user plus facilement de l'arme des représailles et du remède des traités de commerce. Quant à l'Autriche, avec des frontières naturelles du côté de terre, les yeux tournés vers l'Adriatique et vers ses possessions italiennes, préoccupée de la navigation du Danube, elle a peu à s'enquérir de ce qui se passera vers le Rhin et vers l'Elbe. Elle renonce facilement à entrer en participation avec un système en dehors duquel il lui est si facile de rester.

En terminant cette esquisse rapide de la situation encore nouvelle ou incertaine d'États divers soumis presque tous à des modes de gouvernement pour qui

la publicité n'est pas un besoin, nous remarquerons qu'il est difficile d'obtenir, sur le mouvement commercial qui appartient à chacun d'eux, des renseignements assez détaillés et portant sur une période assez longue pour en faire usage par comparaison avec le commerce de la France. Mais deux autres grandes nations, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique, livrant chaque année à l'impression les documents les plus complets sur les diverses branches de leur état social, nous nous en sommes servis de notre mieux pour apprécier leur marche simultanée. Ces trois peuples, dans des positions différentes, se montrent aujourd'hui, par leur puissance, leur intelligence et leur activité, à la tête du monde civilisé.

Notre intention n'est point, ainsi que nous l'avons dit, de présenter ici l'analyse incomplète d'un ouvrage qui n'est lui-même qu'une collection de faits intéressants à des titres divers, mais bien de nous servir de ces faits et de les grouper de façon à en tirer l'enseignement que nous avons cru y remarquer. L'époque où commence la période décennale adoptée par l'administration des douanes est assez heureusement choisie, parce qu'elle a trouvé les effets de la crise anglaise de la fin de 1825 amortis. Cette crise, due à l'ignorance avec laquelle la nation britannique avait reçu les premiers développements du système de M. Huskisson, avait pesé encore sur une partie de l'année 1826; donc le mouvement commercial reprenait au commencement de 1827 la progression ascendante qui lui avait été imprimée depuis la paix générale, et que chaque perturbation politique ou financière interrompait momentanément. Les trois peuples dont nous entendons comparer le système se trouvaient dans des conditions à peu près semblables, et aucun événement, depuis lors, n'est venu affecter le commerce de l'un d'eux sans réagir sur celui des autres.

Le commerce ne marche pas d'une manière périodique et régulière. Si quelque obstacle amène une lacune dans ses rapports, le développement est d'autant plus vif, lorsque cet obstacle cesse d'agir, et une réaction s'établit ensuite pour ramener les transactions à leur état normal. Nous avons jugé utile de diviser la période décennale en groupes successifs de trois années, laissant en dehors de notre comparaison la dernière année 1856. Cette année de 1856, si nous ne nous trompons, doit être prise isolément, et se montrera supérieure à la moyenne qui proviendra de sa réunion avec les années 1857 et 1858, qui ont ressenti l'influence de la crise des États-Unis. Mais pour comprendre les chiffres moyens de ces périodes particulières, tant pour la France que pour la Grande-Bretagne et les États-Unis, nous devons donner quelques explications sur le système qui préside aux évaluations officielles dans chacun des trois pays. — Le résumé de notre travail se trouve dans les tableaux suivants :

TABLEAU RÉSUMÉ

Du commerce de la France.

PÉRIODE DÉCENNALE

DE 1827 A 1856.

NAVIGATION A L'ENTRÉE ET IMPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Francs.
Par mer : Navires français. . .	5,749,705	— Valeur. . .	2,575,567,252
Id. étrangers. . .	6,445,049	—	1,888,557,510
Total.	10,194,754	—	4,464,124,562
Par terre			2,209,518,852
Total des valeurs importées.			6,675,645,414
Sur quoi il en a été acquitté pour la consommation intérieure			4,799,507,814
Et réexporté			1,770,020,557
Laissant pour l'accroissement des marchandises en entrepôt ou en cours de transit			104,115,245

NAVIGATION A LA SORTIE ET EXPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Francs.
Par mer : Navires français. . .	5,424,676	— Valeur. . .	2,515,690,862
Id. étrangers. . .	4,555,279	—	2,744,640,115
Total.	7,977,955	—	5,060,550,977
Par terre			1,925,656,008
Total des valeurs exportées.			6,985,986,985
Ces valeurs se divisent, en produits étrangers réexportés			1,770,020,557
et en marchandises françaises			5,215,966,628

Le numéraire et les métaux précieux recensés pendant la période décennale s'élèvent :

A l'entrée	à 1,646,548,718
A la sortie.	à 699,977,520

et ne sont pas compris dans le tableau qui précède.

Le mouvement de la navigation française s'est réparti de la manière suivante, pendant la période décennale :

A L'IMPORTATION.

	Tonneaux.	Valeur. . .	Francs.
Des quatre colonies à sucre.	1,025,551	—	581,619,546
Du Sénégal.	29,854	—	27,664,616
De la grande pêche	554,952	—	70,566,888
Commerce réservé à la France.	1,590,297	—	679,850,850
Commerce avec l'étranger et en concurrence.	2,159,408	—	1,895,716,402

A L'EXPORTATION.

	Tonneaux.	Valeur. . .	Francs.
Aux quatre colonies à sucre.	1,068,684	—	414,250,541
Au Sénégal.	45,116	—	42,765,470
A la grande pêche.	552,547	—	26,455,427
Commerce réservé à la France.	1,666,547	—	485,449,258
Commerce avec l'étranger et en concurrence.	1,758,529	—	1,852,241,624

MOUVEMENT PARTICULIER DE CHAQUE ANNÉE.

	NAVIGATION A L'ENTRÉE. Tonneaux.	NAVIGATION A LA SORTIE. Tonneaux.	IMPORTATIONS GÉNÉRALES. Francs.	EXPORTATIONS GÉNÉRALES. Francs.
1827 —	828,611	786,212	656,804,228	602,401,276
1828 —	874,250	787,554	607,677,521	609,922,652
1829 —	912,804	756,690	616,555,597	607,818,646
1850 —	1,009,454	629,159	658,558,455	572,664,064
1851 —	794,410	689,254	512,825,551	618,169,911
1852 —	1,114,586	808,989	652,872,541	696,282,152
1855 —	980,892	782,868	695,275,752	766,516,512
1854 —	1,151,404	888,455	720,194,556	714,705,058
1855 —	1,174,052	871,946	760,726,696	854,422,218
1856 —	1,574,521	997,090	905,575,559	961,284,756

TABLEAU RÉSUMÉ

DU COMMERCE.

Du royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

PÉRIODE DÉCENNALE DE 1827 A 1836.

NAVIGATION A L'ENTRÉE ET IMPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Liv. sterl.
Navires britanniques. . .	22,528,608	} Valeur officielle . . .	471,502,281
Id. étrangers . . .	7,822,078		
Total. . .	30,350,686	Ou à 25 fr. 20 c. . .	11,881,857,481

Francs.

NAVIGATION A LA SORTIE ET EXPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Liv. sterl.
Navires britanniques. . .	22,081,522	} Produits britanniques.	654,582,045
Id. étrangers . . .	7,965,649		
Total. . .	30,045,171		761,674,106

Francs.

Ou en francs pour les produits britanniques	16,490,427,554
— pour les marchandises étrangères	2,705,759,957
	19,194,187,471

Liv. sterl.

La valeur réelle ou déclarée des produits britanniques n'a été cependant, au lieu de 654,582,045 liv. sterl., que de . . . 402,585,100

Et, en laissant subsister pour les marchandises étrangères la valeur officielle ci-dessus 107,292,061

Le commerce d'exportation se trouve réduit à 509,875,161

Francs.

Ou en francs pour les produits britanniques 10,145,094,120

— pour les marchandises étrangères 2,705,759,957

Total (qui est plus en harmonie avec les importations). 12,848,853,057

Les métaux précieux et le numéraire ne sont pas compris dans ce tableau.

TABLEAU RÉSUMÉ

Du commerce des États-Unis d'Amérique.

PÉRIODE DÉCENNALE DE 1827 A 1856.

(1^{er} OCTOBRE 1826 AU 30 SEPTEMBRE 1856.)

NAVIGATION A L'ENTRÉE ET IMPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Valeur.	Dollars.
Navires américains	10,295,640	—		995,244,698
Id. étrangers	5,611,721	—		96,854,451
	<u>15,905,561</u>	—		<u>1,092,099,149</u>
				Francs.
				Ou à 5 fr. 25 c. . . .
				5,755,520,552

NAVIGATION A LA SORTIE ET EXPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Tonneaux.		Valeur.	Dollars.
Navires américains	10,754,094	—		727,874,710
Id. étrangers	5,588,775	—		186,244,551
	<u>14,552,599</u>	—		<u>914,119,241</u>
				Francs.
				Ou en francs.
				4,799,126,015

Les exportations se composaient de :

	Dollars.		Francs.
Produits américains	708,615,251	ou	5,720,252,587
Marchandises étrangères . .	205,505,510	—	1,078,895,428

Les documents américains comprennent dans le mouvement commercial les métaux précieux et le numéraire, qui figurent ensemble dans la période décennale :

A L'IMPORTATION.

	Dollars.		Francs.
Pour	95,596,668	ou	501,882,507

A L'EXPORTATION.

Monnaie des États-Unis . . .	8,598,746	—	45,145,406
Métaux et numéraire étrang.	45,024,246	—	256,577,291
	<u>55,622,990</u>	—	<u>281,522,697</u>

ANNÉE MOYENNE

COMPARÉE

DE LA PÉRIODE DÉCENNALE 1827-1856.

NAVIGATION A L'ENTRÉE.	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.	ÉTATS-UNIS.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Navires nationaux	574,907	2,252,861	1,029,564
Id. étrangers.	644,505	782,208	561,172
	<u>1,019,412</u>	<u>3,035,069</u>	<u>1,590,736</u>

NAVIGATION A LA SORTIE.	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.	ÉTATS-UNIS.
Navires nationaux	524,468	2,208,152	1,075,409
Id. étrangers.	455,528	796,565	558,878
	<u>779,996</u>	<u>3,004,717</u>	<u>1,634,287</u>

IMPORTATIONS GÉNÉRALES.	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.	ÉTATS-UNIS.
	Francs.	Francs.	Francs.
Par mer et par terre.	667,564,541	1,188,185,748	575,552,055 (1)

EXPORTATIONS GÉNÉRALES.	FRANCE.	GRANDE-BRETAGNE.	ÉTATS-UNIS.
Produits nationaux	521,596,665	1,014,509,412 (2)	572,025,259 (5)
Marchandises étrangères	177,002,056	270,575,994	107,889,545 (4)
	<u>698,598,721</u>	<u>1,285,085,406</u>	<u>679,914,804 (5)</u>

(1) Où sont compris métaux précieux et numéraire pour 50,188,251 francs.

(2) Valeur déclarée ou réelle.

(3) Où sont compris, numéraire américain. 4,514,541 francs.

(4) Id. métaux précieux 25,657,729 —

(5) Faisant un total. 28,152,070 francs.

§ II. — BASES DES ÉVALUATIONS.

En France, le chiffre officiel d'évaluation, appliqué par les douanes aux unités dont elles constatent le mouvement, a été établi après une longue enquête et basé sur une moyenne des prix qui existaient au moment de la discussion. Il a été appliqué, pour la première fois, au tableau du commerce de 1825, et, en comparant le résultat qu'il a donné dans cette année-là avec celui qu'auraient produit les bases dont on se servait antérieurement, on trouve une différence de 74 millions, *en moins*, sur la valeur des importations acquittées, et de 64 millions, *en plus*, sur celle des exportations. L'on voit de là de quelles erreurs étaient frappées les inductions que l'on essayait de tirer, relativement à une prétendue *balance de commerce*, des faits sur lesquels on s'était jusqu'alors appuyé, puisque cette balance, pour cette seule année, aurait été fautive de 158 millions. Ce chiffre officiel a depuis été appliqué sans changement à toutes les années suivantes. Il exprime ainsi vaguement des quantités non homogènes ni susceptibles d'addition, et ne tient aucun compte des changements de valeur que le temps amène et qui n'ont pu manquer d'être considérables. Des recherches critiques sur les variations que ces prix ont subies depuis douze ans nous écarteraient trop de notre sujet.

La Grande-Bretagne emploie, pour l'évaluation officielle de son commerce, un taux d'appréciation qui remonte à l'année 1696, et qui a été augmenté seulement des articles qui se sont produits depuis lors. Cette évaluation officielle ne peut donc exprimer que des quantités; seulement, comme correctif, on y joint, par comparaison, l'état de la valeur réelle et déclarée des *articles exportés produits du sol ou des manufactures britanniques*.

La France ni la Grande-Bretagne ne comprennent pas, dans leurs tableaux de commerce, l'or et l'argent sous forme de matière première ou de numéraire, ni à l'importation, ni à l'exportation. La France constate à part ce qui a été l'objet d'une déclaration régulière.

Les États-Unis, par un acte du congrès du 10 février 1820, ont pourvu au recensement régulier de leur mouvement commercial. Ils emploient pour taux d'évaluation le prix courant des ports étrangers d'où la marchandise arrive, sans aucune addition de frais, quand il s'agit de l'importation, et le prix courant du port américain où la marchandise est chargée, quand il s'agit de l'exportation. Les métaux précieux sont compris dans l'importation générale, ainsi que dans l'exportation; mais dans ce dernier cas, s'il s'agit de monnaie américaine, elle est rangée dans la liste des articles manufacturés du pays. La franchise des droits dont jouissent ces mouvements, laisse peu de doute sur l'exactitude des déclarations.

Il est facile de voir, par ce qui précède, que les sommes que nous allons comparer manquent d'exactitude mathématique. Elles ne doivent être regardées que comme l'indication du mouvement ascensionnel ou rétrograde du commerce des trois puissances. Nous ne considérons cependant pas comme d'une grande importance l'erreur qui les ferait employer comme chiffres absolus.

Chacun des documents des trois nations indique les lieux de provenance et de destination du mouvement commercial. On peut reprocher aux tableaux fournis par les douanes françaises de réunir en un seul chapitre, en se guidant uniquement sur la possession politique, des pays qu'il conviendrait de séparer. Ainsi Gibraltar, Malte, les îles Ioniennes, devraient être soigneusement distingués des îles britanniques formant le royaume-uni. Les rapports de la France avec les États allemands et avec la Prusse ont lieu par terre ou par mer, et il devrait dans ce cas-là, comme pour les États sardes, l'Espagne et même la Belgique, exister une division qui indiquât le mode de communication. Il n'est point non plus indifférent de savoir quelle portion de notre commerce avec la Russie a lieu dans la Baltique, et quelle portion est réservée à la mer Noire; il serait encore utile de considérer à part les côtes d'Espagne sur l'Océan et celles de la Méditerranée, car un intérêt bien grand se rattache à l'étude du commerce spécial de cette dernière mer. En total, il y aurait sept ou huit divisions nouvelles à ajouter à celles dont on fait usage. Cette addition permettrait un plus grand nombre de points de comparaison avec les documents, beaucoup plus détaillés, de la Grande-Bretagne, et surtout avec ceux des États-Unis.

§ III. — COMMERCE DÉCENNAL DE LA FRANCE.

Nous allons examiner, en nous servant de nombres ronds, comment s'est réparti le commerce décennal, dont nous avons présenté le résumé. La période de 1827 à 1856 offre des oscillations qui nous ont engagé à la partager en groupes successifs de trois années, laissant à part l'année 1856, dont les résultats sont beaucoup au-dessus de la moyenne. On ne peut prendre comme base une excitation extraordinaire, qui sera nécessairement modifiée quand on la groupera avec 1857, dont les documents ne sont pas encore publiés, et avec 1858, qui n'a pas terminé son cours.

La France a un commerce de terre qui exprime non-seulement ses propres affaires, mais encore celles des peuples qui empruntent son territoire, au moyen du transit qui se fait tant d'une frontière de terre à l'autre qu'entre la mer et les frontières de terre. Ce mouvement tend à s'accroître d'autant plus, que les facilités qui lui ont été accordées sont encore d'une date récente. Quant au commerce maritime, une partie se fait en concurrence avec l'étranger, sous la restriction de droits différentiels de douane, droits qui, sauf le cas de réciprocité convenue avec quelques peuples, assure à notre pavillon la préférence pour l'importation de presque tous les objets nécessaires à notre consommation. L'autre partie du commerce maritime est prohibée aux pavillons étrangers; elle comprend la navigation entre la métropole et ses colonies, et celle de la grande pêche. Le cabotage d'un port français à l'autre et la pêche sur nos côtes sont également dévolus à la marine française; mais leur importance ne rentre pas dans le cadre des documents que nous examinons.

Nous croyons, dans les remarques qui vont suivre, devoir nous borner à

l'emploi de nombres ronds. Les valeurs seront exprimées seulement en francs, même pour le commerce étranger.

Dans ses relations par les *frontières de terre*, la France a

	IMPORTÉ.		EXPORTÉ.	
	Millions.		Millions.	
Année moyenne de 1827 à 1829.	200	—	165	
— 1850 à 1852.	185	—	178	
— 1855 à 1855.	244	—	218	
En 1856.	528	—	244	

En considérant la division que l'on doit faire du commerce maritime, on trouve que le mouvement sous *pavillon français* a été :

	A L'IMPORTATION.		A L'EXPORTATION.		
	TONNEAUX.	VALEUR.	TONNEAUX.	VALEUR.	
	Mille.	Millions.	Mille.	Millions.	
Année moyenne de 1827 à 1829.	545	258	—	550	224
— 1850 à 1852.	558	255	—	511	208
— 1855 à 1855.	587	285	—	559	248
En 1856.	485	508	—	427	277

Et sous *Pavillon étranger* :

Année moyenne de 1827 à 1829.	528	158	—	440	220
— 1850 à 1852.	615	184	—	598	245
— 1855 à 1855.	707	198	—	489	505
En 1856.	889	270	—	570	440

La valeur des marchandises sorties de la France se compose :

	DE MARCHANDISES ÉTRANGÈRES RÉEXPORTÉES OU TRANSITÉES.		DE MARCHANDISES FRANÇAISES.		TOTAL DE L'EXPORTATION.
	Millions.		Millions.		Millions.
Année moyenne de 1827 à 1829.	99	—	508	—	607
— 1850 à 1852.	157	—	472	—	629
— 1855 à 1855.	225	—	549	—	772
En 1856.	552	—	629	—	961

Le mouvement de la navigation française se répartit :

A L'ENTRÉE.

		DES	DU	DE LA	TOTAL DE LA	DES
		COLONIES A SUCRE.	SÉNÉGAL.	PÊCHE.	NAVIGATION RÉSERVÉE.	AUTRES PAYS.
		Tonneaux.	Tonn.	Tonn.	Tonneaux.	Tonneaux.
Année moyenne 1827 à 1829.		104,558	5,008	51,726	159,122	184,458
— 1850 à 1852.		105,545	2,827	46,668	155,040	204,758
— 1855 à 1855.		99,148	2,906	58,205	160,259	226,621
En 1856		104,289	5,609	65,155	175,055	511,955

A LA SORTIE.

Année moyenne 1827 à 1829.	118,555	5,060	52,442	175,857	154,052
— 1850 à 1852.	102,527	5,646	50,049	156,222	154,497
— 1855 à 1855.	101,515	4,558	62,059	167,912	190,820
En 1856	102,092	5,522	58,937	166,571	260,285

Le mouvement commercial opéré par la navigation française s'est élevé :

A L'IMPORTATION.

	DES COLONIES ET DE LA PÊCHE.	DES AUTRES PAYS.
	Millions.	Millions.
Année moyenne de 1827 à 1829.	68	— 170
— 1850 à 1852.	69	— 166
— 1855 à 1855.	69	— 214
En 1856.	70	— 258

A L'EXPORTATION.

Année moyenne de 1827 à 1829.	49	— 175
— 1850 à 1852.	44	— 164
— 1855 à 1855.	48	— 200
En 1856.	58	— 219

Ainsi que nous l'avons dit, nous ne considérerons pas le commerce sous le point de vue des classifications adoptées par la douane. Nous jugeons qu'elles ne répondent pas à l'intention qui les a dictées, et nous concevons difficilement comment les matières premières nécessaires à l'industrie comprennent les chiens de chasse et les chevaux de course, et non pas les moutons; les drogues médicinales servant en pharmacie et la laine que l'on emploie, sans préparation, dans les matelas, et non pas les sucres bruts qui fournissent l'aliment à tant d'usines, et dont les produits exportés sont rangés dans les *fabrications*. Nous ne pouvons regarder l'eau-de-vie ou les peaux tannées et corroyées comme des produits naturels, etc., etc. Le tort de ces classifications est de servir de base à de faux raisonnements sur l'importance relative de quelques branches de notre commerce extérieur, et dans l'impossibilité de nous étendre, nous nous bornons à indiquer quelques-uns des principaux

articles importés, et leur valeur officielle pendant la période décennale de 1827 à 1856.

	IMPORTATION	MISE EN CONSOMMATION	
	GÉNÉRALE.	PAR ACQUITTEMENT.	
	Millions.	Millions.	
Soies	754	—	400
Cotons en laine.	711	—	589
Laines et poils	288	—	225
Peaux brutes	162	—	140
Sucres des colonies	490	—	446
Huile d'olive	520	—	296
Indigo	249	—	180
Tissus de soie	251	—	28
— de lin, chanvre	225	—	161
— de laine.	74	—	»
— de coton	165	—	»
Métaux bruts et houille	405	—	588

Les principaux articles exportés pendant la même période sont les suivants :

	EXPORTATIONS	EXPORTATIONS DU SOL	
	GÉNÉRALES.	OU DE	
	Millions.	L'INDUSTRIE FRANÇAISE.	
	Millions.	Millions.	
Vins	473	—	467
Eau-de-vie	199	—	195
Tissus de soie	1,454	—	1,215
— de coton	664	—	545
— de laine.	408	—	559
— de lin, chanvre	428	—	526
Tabletterie et ouvrages divers de l'industrie parisienne	206	—	197
Sucre raffiné	102	—	81
Soies	580	—	»
Coton.	102	—	»

Les puissances avec lesquelles les rapports commerciaux de la France ont été les plus grands, sont, tant à l'importation qu'à l'exportation, les États-Unis, les Pays-Bas, les États sardes, l'Angleterre, l'Autriche, les États allemands, la Suisse, l'Espagne, la Russie et nos propres colonies.

§ IV. — COMMERCE DÉCENNAL DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE.

Nous avons expliqué la formation du chiffre officiel appliqué à l'évaluation du commerce de la Grande-Bretagne. A l'origine il était à peu près d'accord avec la réalité ; mais, avec le temps, une différence si grande s'est manifestée,

que, pour avoir à récapituler autre chose que des chiffres, le parlement porta, en 1798, un bill pour ordonner qu'à l'avenir on tiendrait aussi note, à l'exportation, de la valeur actuelle et réelle des produits du sol ou de l'industrie du pays, valeur que les expéditeurs seraient tenus de déclarer. Le tableau que nous avons placé plus haut indique, pour la période décennale, le chiffre des deux valeurs. Nous présenterons, sur leur comparaison, des observations que nous devons faire précéder de quelques détails sur le mouvement ascensionnel du commerce pendant les dix années dont les résultats sont sous nos yeux.

La navigation du Royaume-uni s'est trouvée :

A L'ENTRÉE.

	PAVILLON BRITAN.	ÉTRANGER.	TOTAL.
	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Année moyenne de 1827 à 1829.	2,122,000	699,000	2,821,000
— 1850 à 1852.	2,244,000	758,000	3,002,000
— 1855 à 1855.	2,508,000	820,000	3,128,000
En 1856.	2,505,000	989,000	3,494,000

A LA SORTIE.

Année moyenne de 1827 à 1829.	1,986,000	702,000	2,688,000
— 1850 à 1852.	2,211,000	768,000	2,979,000
— 1855 à 1855.	2,520,000	859,000	3,159,000
En 1856.	2,552,000	1,055,000	3,567,000

Le commerce d'*importation* a été, valeur officielle :

	Francs.
Année moyenne 1827 à 1829.	1,125 millions.
— 1850 à 1852.	1,181 —
— 1855 à 1855.	1,187 —
En 1856	1,404 —

Le commerce général d'*exportation* a été, aussi valeur officielle :

	REVENTE DE	PRODUITS	TOTAL.
	PRODUITS ÉTRANG.	BRITANNIQUES.	
	Francs.	Francs.	Francs.
Année moyenne 1827 à 1829.	255 millions.	1,554 millions.	1,609 millions.
— 1850 à 1852.	255 —	1,570 —	1,825 —
— 1855 à 1855.	287 —	1,860 —	2,147 —
En 1856	512 —	2,159 —	2,451 —

Mais si, en laissant subsister la valeur officielle pour les produits étrangers revendus, on se sert, pour les produits britanniques, de la valeur réelle ou déclarée, on a pour le commerce général d'exportation les chiffres suivants :

	PRODUITS ÉTRANGERS.		PRODUITS BRITANNIQUES.		TOTAL.
	Valeur officielle.		Valeur déclarée.		
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	
Année moyenne 1827 à 1829.	255 millions.	925 millions.	1,178 millions.		
— 1850 à 1852.	255 —	940 —	1,195 —		
— 1855 à 1855.	287 —	1,074 —	1,561 —		
En 1856	512 —	1,556 —	1,648 —		

Le commerce de la Grande-Bretagne s'exerce, avec tous les pays du monde, sur une échelle très-étendue. Ses colonies dans l'Amérique du Nord et aux Indes occidentales, l'Inde, l'Amérique du Sud, la Méditerranée et les peuples de l'Europe, lui offrent de vastes débouchés; mais aucun d'eux, pris isolément, n'égale l'importance de celui qu'elle trouve aux États-Unis. Sur 47 millions sterling, valeur déclarée des produits britanniques exportés en 1855, les États-Unis seuls en ont pris 10 millions et demi, et sur 55 millions en 1856, ils en ont eu près de 12 et demi (plus de 512 millions de France et au delà de la moitié de la valeur de toutes les marchandises françaises exportées la même année). Cette dernière année, comme nous l'avons dit, forme une année exceptionnelle; mais on ne s'en rend pas moins compte de l'intérêt qui s'attache aux rapports des deux pays.

Comme l'on s'est décidé à adopter en France un chiffre officiel et constant pour l'évaluation du mouvement commercial, nous devons ici placer nos remarques sur l'anomalie qui a régné dans les tableaux commerciaux de la Grande-Bretagne entre la valeur officielle et la valeur déclarée. Les causes auxquelles nous attribuons cette anomalie sont diverses et quelquefois viennent se combattre, d'autres fois s'appuyer. Ainsi le cours forcé des billets de banque depuis 1797 à 1822; le renchérissement, par la guerre, du fret, des assurances et des mains-d'œuvre; l'activité imprimée depuis à la production, et cependant la cessation de certaines consommations que la guerre exigeait: chaque circonstance enfin mériterait d'être étudiée à part. Ne pouvant le faire à présent, nous ferons seulement remarquer que, pour ramener la valeur officielle à la valeur réelle ou déclarée, il faut frapper la première d'une réduction qui sera de

52 pour $\frac{1}{100}$	sur l'année moyenne de 1827 à 1829.
41 — — —	1850 à 1852.
42 $\frac{1}{4}$ — — —	1855 à 1855.
57 $\frac{1}{2}$ —	sur l'année 1856.

Cette réduction n'est donc pas une quantité constante. Par les causes que nous avons indiquées, la valeur déclarée, placée en regard de la valeur officielle, s'est trouvée *supérieure* pendant de longues années. Ainsi, pendant les trois années 1806, 1807, 1808, (qui sont les premières où l'on puisse additionner les chiffres du commerce du Royaume-uni), les exportations ont été :

Valeur officielle.	72,650,000 liv. sterl.
Valeur déclarée.	116,198,000 —

offrant une augmentation de 60 pour $\%$ en faveur de la dernière évaluation.

La dernière année où la valeur déclarée a excédé la valeur officielle est l'année 1820. Dès la suivante, on remarque, dans le sens opposé, une différence qui, après une oscillation en 1826, s'est ensuite constamment accrue.

Exportation des produits britanniques:	Valeur officielle.	Valeur réelle.	
En 1820.	55,554,176	55,208,521	En plus : 5 p. $\%$
En 1821.	58,595,768	56,425,965	En moins : 5 p. $\%$

Ce n'est pas que tous les articles qui composent les exportations soient frappés d'une manière égale par cette différence de valeur. Pour quelques-uns, la valeur déclarée est toujours restée supérieure à la valeur officielle, comme l'étain brut et ouvré, les laines brutes et filées, le fil de lin, les soieries. D'autres sont restés à une évaluation égale, sauf de légères différences en faveur de l'évaluation officielle, comme les armes et munitions, les objets fabriqués de bronze et de cuivre, les articles fabriqués avec la laine. Quelques articles principaux ont donc fait pencher la balance et décidé la réduction.

Les trois dernières années de la période décennale (1827 à 1836) offrent ensemble, pour l'exportation des produits du sol et de l'industrie britannique, un total :

Valeur officielle	de 256,511,828 liv. sterl.
Valeur réelle	de 141,228,595 —

Dans cette somme sont compris :

	Valeur officielle.	Valeur déclarée.	
	Liv. st.	Liv. st.	
Tissus et articles manufacturés de coton	159,697,296	50,157,251	En moins : 64 p. $\%$
Coton filé	22,046,906	17,057,904	— 22 $\frac{3}{4}$ —
Tissus et articles manufacturés de lin	12,518,942	8,452,085	— 52 $\frac{1}{2}$ —
Fer et acier brut et ouvré.	8,417,755	5,585,902	— 56 —
	<u>182,680,877</u>	<u>81,055,140</u>	

qui offrent une différence de 101,647,977 liv. st., ou 55 $\frac{1}{2}$ pour $\%$ en moyenne, tandis que la différence sur l'exportation totale des trois années n'est que de 85,085,455 liv. st., ou 40 $\frac{1}{4}$ p. $\%$ du chiffre général.

Il est fâcheux que la destruction, par l'incendie de 1813, des documents conservés à la douane de Londres, ne permette pas de remonter à des détails anciens, car on remarque que l'exportation des tissus et articles manufacturés de coton fut :

	Valeur officielle.	Valeur déclarée.	
En 1815.	16,555,528 liv. st.	17,241,884 liv. st.	En plus : 4 ¹ / ₄ p. %
En 1816.	21,480,792 —	18,946,855 —	En moins : 12 p. %

On peut ainsi juger de la baisse graduelle de valeur de cet article important, puisqu'elle est arrivée à subir une réduction de deux tiers du capital pendant une période de vingt ans.

§ V. — COMMERCE DÉCENNAL DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons vu sur quels principes sont basées les évaluations de commerce présentées au congrès des États-Unis. Chez eux, l'année financière commence le 1^{er} octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante. Nous avons en conséquence établi la période comparative au 1^{er} octobre 1826, en la finissant au 30 septembre 1856. Nous avons donné le tableau général des faits de cette époque ; il ne nous reste qu'à en offrir les détails les plus importants.

Le mouvement de la navigation a été :

A L'ENTRÉE.		NAVIRES AMÉRIC.		ÉTRANGERS.	TOTAL.
		Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Année moyenne	1826-27 à 1828-29.	887,000	159,000	1,026,000	
—	1829-50 à 1851-52.	946,000	269,000	1,215,000	
—	1852-55 à 1854-55.	1,179,000	569,000	1,748,000	
En 1855-56.		1,255,000	680,000	1,955,000	

A LA SORTIE.				TOTAL.
		Tonneaux.	Tonneaux.	Tonneaux.
Année moyenne	1826-27 à 1828-29.	941,000	158,000	1,079,000
—	1829-50 à 1851-52.	975,000	264,000	1,257,000
—	1852-55 à 1854-55.	1,225,000	568,000	1,794,000
En 1855-56		1,515,000	675,000	1,990,000

Le commerce d'*importation* des produits étrangers a été, en francs :

		PAVILLON AMÉRICAIN.	PAVILLON ÉTRANGER.	TOTAL en francs.
Année moyenne	1826-27 à 1828-29.	596 millions.	28 millions.	424 millions.
—	1829-50 à 1851-52.	458 —	45 —	481 —
—	1852-55 à 1854-55.	607 —	66 —	675 —
En 1855-56		901 —	96 —	997 —

Le commerce d'*exportation* a été :

		PRODUITS ÉTRANG. RÉEXPORTÉS.	PRODUITS NATIONAUX.	TOTAL.
Année moyenne	1826-27 à 1828-29.	108 millions.	289 millions.	597 millions.
—	1829-50 à 1851-52.	102 —	522 —	424 —
—	1852-55 à 1854-55.	111 —	442 —	555 —
En 1855-56		114 —	561 —	675 —

Le commerce d'*exportation* s'est partagé, sous le rapport de la navigation de la manière suivante :

	PAVILLON AMÉRICAIN.	PAVILLON ÉTRANGER.	TOTAL en francs.
Année moyenne 1826-27 à 1828-29.	542 millions.	55 millions.	597 millions.
— 1829-50 à 1851-52.	542 —	82 —	424 —
— 1855-54 à 1854-55.	420 —	155 —	555 —
En 1856.	510 —	165 —	675 —

Comme nous l'avons dit, les États-Unis comprennent, avec toutes les marchandises, les matières d'or et d'argent et le numéraire dans le tableau de leur commerce, et nous trouvons que, dans la période décennale, il en a été :

	Francs.	ou année moyenne.	Francs.
Importé. pour	501,882,000		50,188,000
Exporté. —	281,520,000	— —	28,152,000
Laissant un excédant de. . .	220,562,000	— —	22,056,000
auquel il faut ajouter la production d'or des mines locales, environ	26,250,000	— —	2,625,000
Ayant accru la circulation, en dix ans, de	246,612,000	— —	24,661,000

Le commerce de revente fait par les Américains n'a pas, dans les chiffres officiels, l'apparence de ce qu'il est réellement. C'est que, dans toutes les mers, ce commerce se fait aussi directement d'un lieu de production à un lieu de consommation, sans toucher dans un port américain, et échappant, par conséquent, au contrôle des documents qui sont soumis au congrès. Cette portion importante de la navigation américaine ne pourrait être estimée, et encore imparfaitement, qu'après des travaux longs et difficiles pour lesquels il faudrait réunir les documents d'importation et d'exportation de l'Inde, de la Chine, du Brésil, de Cuba, des principales échelles du Levant, des ports de la Méditerranée, des villes asiatiques et des mers du nord de l'Europe dont les communications ont lieu souvent par navires américains exportant et important directement. Quelque intérêt qu'inspire l'étude des tableaux fournis à l'Union américaine, on reconnaît qu'ils n'expriment pas tous les éléments existants de la prospérité de cette nation nouvelle. Les États-Unis ont trouvé, dans leur sol fertile, dans leur industrie vigilante, dans leur application aux voies de communication et dans les heureux effets de leur constitution, les moyens de fournir à l'étranger une masse énorme de produits à l'état de première main-d'œuvre. La culture a donné, dans la période décennale, matière à l'exportation de

5 milliards 200 millions de livres de coton, pour une valeur				
de	2 milliards 52 millions de francs.			
91 millions de livres de				
tabacs, pour . . .	» — 555 — —			
En céréales, riz, farine,				
biscuit et animaux. .	» — 626 — —			

faisant ensemble une valeur de près de 5 milliards, obtenue directement du sol.

L'importance de ces produits, celle des pêcheries, des bois de construction et des potasses, rendent moins sensible la lenteur du développement des manufactures. Cependant la substitution des machines perfectionnées au travail de l'homme, et l'avantage d'avoir la matière première sous la main, ont déjà accru l'exportation des articles manufacturés de coton au point que la valeur totale de la période décennale dépasse 88 millions de francs, dont près de 12 millions pour l'année 1855-56.

§ VI. — VUES GÉNÉRALES SUR L'AVENIR COMMERCIAL DE LA FRANCE.

La statistique n'est pas une lettre morte dont il n'y ait aucun enseignement à tirer, seulement il faut se garder de conséquences trop absolues, en présence de la difficulté que l'on éprouve à constater des faits dont l'appréciation soit à l'abri de toute critique. Une précaution tout aussi nécessaire est celle d'examiner l'action des circonstances qui peuvent accompagner ou suivre les époques dont on remarque la direction. Ainsi le développement des affaires commerciales, dans l'année 1856, a été le sujet de graves erreurs. On l'a regardé comme le principe d'un accroissement durable, tandis qu'il n'était que l'effet d'une excitation immodérée, d'un trafic exagéré (*overtrading*) ressenti sur tout le globe, et dont la crise des États-Unis et les contre-coups, en Angleterre et en France, ont été les conséquences. Le commerce général doit augmenter avec l'augmentation des populations civilisées et des moyens de travail dont elles sont en possession; mais on a eu tort de comparer 1826 à 1856. A mesure que les événements surgissent, nous voyons d'autant plus clairement les modifications que la prospérité de cette dernière année recevra quand elle se réunira aux deux suivantes, 1857 et 1858. Ce n'est pas que nous attachions trop d'importance au groupement par périodes dont nous nous sommes servi. Nous pensons seulement qu'il exprime assez bien l'influence des événements historiques sur les opérations du commerce : développement du travail de 1827 à 1829, après la crise anglaise de 1825 et 1826, oscillation dans les trois années suivantes, marquées par des révolutions et des épidémies; nouvelle ère de prospérité de 1853 à 1855, se terminant par une sur-excitation en 1856. Tel est le tableau que nous offre la période décennale. Le mouvement rétrograde imprimé au commerce pendant les années 1857 et 1858, se ralentissant déjà, doit peut-être faire bientôt place à une nouvelle ère de progression. La France est-elle préparée à s'y associer et à en profiter? Pour résoudre cette question,

il convient de revenir encore sur le détail des chiffres dont nous avons présenté l'ensemble. Les louanges qu'un peuple se donne à lui-même ont peu de portée et ne servent souvent qu'à couvrir et dissimuler les plaintes sourdes de cette portion du corps social, dont le malaise est évident. Ceux qui souffrent le mal craignent souvent de le proclamer devant le besoin de confiance et de crédit qui leur commande la réserve. Recherchons donc dans le passé la véritable indication de ce que la France peut se promettre pour l'avenir. Examinons la progression de son commerce; n'oublions pas que notre pays renferme trente-quatre millions d'habitants, et que nos comparaisons, lorsque nous en ferons, le mettront en regard de la Grande-Bretagne qui n'en a que vingt-quatre millions, et des États-Unis qui n'en ont que treize millions.

Les importations, en dépit des fausses théories d'économie politique, sont le signe de la richesse et de l'industrie du pays. Celles qui se font en France se divisent en trois parts : 1^o les besoins de la consommation; 2^o la revente à l'étranger; 3^o l'excédant, quand il y en a, formant une réserve en entrepôt ou en transit.

1^o La consommation des produits étrangers a été :

De 1827 à 1829. . . .	de	1,551 millions.
De 1850 à 1852. . . .	de	1,568 —
De 1855 à 1855. . . .	de	1,515 —

C'est 55 millions moyennement par an de plus dans cette dernière période que dans la première.

2^o La revente à l'étranger a été :

De 1827 à 1829. . . .	de	298 millions.
De 1850 à 1852. . . .	de	471 —
De 1855 à 1855. . . .	de	669 —

et elle a ainsi plus que doublé.

3^o La réserve d'entrepôt a augmenté :

De 1827 à 1829. . . .	de	141 millions.
-----------------------	----	---------------

et elle a diminué :

De 1850 à 1852. . . .	de	56 —
De 1855 à 1855. . . .	de	10 —

Tel est l'emploi qu'ont reçu les importations générales, qui se sont élevées

De 1827 à 1829. . . .	à	1,790 millions.
De 1850 à 1852. . . .	à	1,804 —
De 1855 à 1855. . . .	à	2,174 —

On voit que l'accroissement des importations est dû, pour la plus grande partie, à la revente faite à l'étranger, et nous en expliquerons plus tard les causes.

Les importations générales ont été dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne :

	Valeur officielle.	Dont revendu à l'étranger.	Gardé pour la consommation ou l'entrepôt.
De 1827 à 1829.	5,574 millions.	766 millions.	2,608 millions.
De 1850 à 1852.	5,542 —	765 —	2,776 —
De 1855 à 1855.	5,561 —	861 —	2,700 —

Les importations générales ont été aux États-Unis :

	Valeur officielle.	Dont revendu à l'étranger.	Gardé pour la consommation.
De 1827 à 1829.	1,275 millions.	524 millions.	949 millions.
De 1850 à 1852.	1,444 —	506 —	1,158 —
De 1855 à 1855.	2,019 —	554 —	1,685 —

Dans les neuf années, la consommation de la Grande-Bretagne est presque double de celle de la France, et celle des États-Unis en est à une différence d'un sixième pour l'égaliser.

Les exportations des produits du sol et de l'industrie du pays ont été :

	POUR LA FRANCE. Valeur officielle.	LA GRANDE-BRETAGNE. Valeur déclarée.	LES ÉTATS-UNIS. Valeur réelle.
De 1827 à 1829.	1,522 millions.	4,065 millions.	868 millions.
De 1850 à 1852.	1,416 —	4,708 —	965 —
De 1855 à 1855.	1,647 —	5,580 —	1,526 —

Que l'on n'oublie pas de remarquer que les métaux précieux ne sont pas compris dans les tableaux de la France et de la Grande-Bretagne, et qu'en France la valeur officielle dont on se sert doit dépasser déjà, dans une grande proportion, la valeur réelle.

Dans les exportations générales, les reventes sont aussi comprises. Mais ce commerce, qui a plus que doublé de 1827-29 à 1855-55, appartient-il à la France? On conviendra qu'il se fait chez elle; quand on va au fond des choses, on trouve qu'il a lieu sans que nous y soyons intéressés, qu'il se passe sous nos yeux sans que nous y prenions presque aucune part. Des nations voisines, d'autres éloignées, ont trouvé notre position géographique commode, et s'y sont donné rendez-vous pour y trafiquer entre elles. Nos lois sur le transit et sur les entrepôts, que nous avons autrefois vivement sollicitées, parce que nous espérions qu'elles serviraient à éveiller l'engourdissement national, loix

que nous approuvons toujours, parce qu'elles doivent tôt ou tard produire leur effet, ont amené un commerce de transit et de réexportation dont les variations sont soumises à des influences tout à fait étrangères à notre pays. En recherchant dans les différences entre ce que les tableaux de nos douanes appellent le commerce général et le commerce spécial, nous trouvons les faits suivants :

Les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Suisse, l'Allemagne, la Prusse et les Indes orientales ont importé chez nous, en articles qui ne sont pas entrés dans notre consommation, de 1827 à 1829, pour 146 millions, et de 1855 à 1855, pour 554 millions. D'un autre côté, nos exportations en articles étrangers ont été, pour les États-Unis, la Suisse, l'Allemagne et les États sardes, de 1827 à 1829, 95 millions, et de 1855 à 1855, 297 millions. Cet accroissement d'échanges opérés sur notre territoire, entre un si petit nombre de nations, est un fait bien remarquable ; mais ce que nous regardons comme certain, c'est que la presque totalité de ce grand commerce s'opère sans le concours de nos concitoyens, qui n'y participent ni par leurs capitaux, ni par leurs navires. La Suisse et l'Allemagne demandent à la Grande-Bretagne et aux États-Unis des cotons, de l'indigo, des denrées de toute espèce. Les États-Unis, de leur côté, commettent à l'industrie suisse et allemande les rubans, les tissus de soie, de lin, de laine, que leurs paquebots chargent au Havre. Les États sardes envoient leurs caboteurs charger à Marseille des denrées de toutes les provenances arrivées par la navigation étrangère. Tout cela emprunte nos routes et quelquefois seulement nos entrepôts maritimes, s'enregistre dans nos états de commerce, donne une fausse apparence de vie et d'activité à nos relations commerciales, et en augmente l'importance par centaines de millions. L'exportation de nos propres produits dans le même temps éprouve un si faible accroissement, que, si on discutait la différence de la valeur réelle avec le chiffre officiel établi en 1825, nous serions peut-être restés stationnaires dans le cours des neuf années.

Il reste à examiner une branche importante : c'est celle de la navigation ou des frets et des transports. Elle n'entre dans les estimations officielles d'aucun peuple, et cependant elle modifie les avantages de leurs rapports réciproques. Aussi est-il intéressant de considérer combien la navigation étrangère au pays a fait de progrès, tant en France qu'en Angleterre et aux États-Unis. Les proportions en sont bien diverses, et on trouve la navigation générale :

A L'ENTRÉE.	EN FRANCE.		EN GRANDE-BRETAGNE.		AUX ÉTATS-UNIS.			
	Mille tonneaux.	Nav. nat.	Nav. étr.	Nav. nat.	Nav. étr.	Nav. nat.	nav. étr.	
De 1827 à 1829.	1,050	1,585	—	6,565	2,097	—	2,660	419
De 1850 à 1852.	1,075	1,845	—	6,785	2,275	—	2,840	807
De 1855 à 1855.	1,160	2,125	—	6,925	2,462	—	5,559	1,706
A LA SORTIE.								
De 1827 à 1829.	990	1,520	—	5,957	2,106	—	2,822	415
De 1850 à 1852.	952	1,195	—	6,652	2,506	—	2,919	795
De 1855 à 1855.	1,076	1,467	—	6,960	2,516	—	5,676	1,705

Ces chiffres portent avec eux toute leur éloquence ; aucun raisonnement ne pourrait mieux démontrer que nous restons sur la route , disposés à nous laisser devancer par tous nos rivaux. Mais il est des choses qui ont besoin d'être approfondies, afin qu'il ne reste aucun doute dans l'esprit. La navigation française est ou exclusive et réservée, comme pour nos colonies et pour la pêche, ou seulement protégée, comme cela résulte des droits différentiels de douane, dans celle que nous faisons à l'étranger. La navigation réservée, force est bien qu'on nous la laisse. Elle offre l'emploi en moyenne de 160 mille à 170 mille tonneaux par année, qui vont nécessairement en se réduisant, et devront disparaître bientôt. Quant à notre navigation faite en concurrence avec l'étranger, cette navigation, où se trouve l'épreuve de nos forces et de notre esprit commercial, on nous pardonnera de rappeler encore une fois les chiffres qui en expriment la situation.

Il est entré en France, du commerce libre et fait en concurrence :

	Pavillon français.	—	Pavillon étranger.
De 1827 à 1829.	555,575	—	1,584,705
De 1850 à 1852.	614,216	—	1,845,115
De 1855 à 1855.	679,864	—	2,125,686

Il est sorti de France pour les mêmes destinations :

De 1827 à 1829.	472,215	—	1,520,589
De 1850 à 1852.	470,785	—	1,195,205
De 1855 à 1855.	581,576	—	1,467,051

C'est-à-dire que, dans les rapports de la France avec l'étranger, nos navires sont employés pour un peu plus du quart.

Un pareil résultat, après un quart de siècle de paix, est certainement tout ce que l'on peut imaginer de plus déplorable pour l'honneur et la puissance de la nation française. Encore si nous analysons bien les causes qui nous ont fait conserver cette part de *un quart*, dans le mouvement de la navigation qui entre et sort de nos ports pour les pays étrangers, nous trouvons qu'il a fallu avoir recours, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, à une réciprocité de répulsion commerciale, protéger notre navigation de l'Inde par des droits différentiels équivalant à plusieurs fois la valeur du fret, et exciter les armements pour les îles de la Sonde, qui se sont, au reste, arrêtés à Java, par des immunités exorbitantes, qui ont détruit d'un autre côté notre commerce avec Haïti, et peut-être privé ses habitants des moyens de s'acquitter envers nous.

La prospérité de la marine marchande dépend du mouvement commercial d'une nation, car aujourd'hui chaque peuple, autant que possible, emploie ses navires pour ses propres affaires. Sans marine marchande, il n'y a pas de marine militaire ; cette dernière, comme on l'a vu à Navarin, à Alger, dans le Tage, et aujourd'hui en Amérique, est une des plus fermes bases de la puissance et de la prépondérance politique. Aussi ne savons-nous trop nous émer-

veiller de l'incurie extrême qui, surtout depuis la révolution de 1850, s'est manifestée dans les conseils de la nation, pour les véritables intérêts commerciaux. Tels sont cependant les fruits de la persévérance avec laquelle on suit le système adopté sous l'empire, ou plutôt dès brumaire an v, et soigneusement conservé dans les générations gouvernementales qui se sont succédé. On prétend assurer la prospérité intérieure par la prohibition du travail étranger; on ne cherche pas à encourager l'exportation, mais on croit avoir tout gagné quand on a anéanti une branche d'importation, et, pour nous servir d'un lieu commun absurde, quand on s'est affranchi d'un tribut payé à l'étranger. On se complait dans des louanges exagérées, données à l'industrie du pays, et on se dissimule qu'elle se trouve chassée successivement de tous les points où elle trouvait des débouchés, parce qu'elle est ignorante des progrès que font ses rivaux, et des besoins nouveaux qu'elle pourrait être appelée à remplir. C'est évidemment déchoir que de ne pas marcher d'un pas égal à celui des autres peuples, et telle est cependant notre position dans cette portion du commerce étranger qui est livrée à la concurrence.

La dernière exposition des produits de l'industrie française a eu lieu en 1854. Nous avons été appelé à rendre compte dans cette *Revue* (septembre 1854) des idées que cette grande solennité nous avait inspirées. Depuis, M. le baron Charles Dupin, parlant au nom du jury qui a eu à prononcer sur le mérite des exposants, a, dans un rapport où la science de l'histoire se trouve unie aux connaissances technologiques, fait ressortir l'importance du travail appliqué aux arts. En rendant la plus haute justice à un ouvrage d'un si grand intérêt, en appréciant l'impartialité du jury, nous devons regretter qu'il n'ait pas cru devoir interroger les fabricants sur la place que leurs produits occupaient dans la consommation étrangère et sur l'accroissement de nos exportations. Là se fût trouvée la véritable pierre de touche du progrès et la mesure de la réussite. Nos efforts sont vains tant que notre travail reste au-dessous de celui de nos rivaux.

A l'exposition a succédé une enquête. Là, les mêmes producteurs qui avaient réclamé des récompenses pour leurs progrès sont venus confesser leur inhabileté à lutter avec l'étranger, et n'ont trouvé de remède à cet état fâcheux que dans la continuation à peu près complète des prohibitions. Le gouvernement n'a pu lutter contre un vœu aussi général, partagé par des hommes de toutes les opinions politiques, et les manufacturiers français se sont paisiblement endormis devant la consommation acquise pour eux de 54 millions d'habitants. Notre industrie n'a éprouvé nul émoi en voyant passer sur notre territoire, en 1856, 552 millions de francs en marchandises étrangères, introduites pour le transit ou la réexportation. De cette somme, 180 millions sont classés comme articles manufacturés, tandis que nous n'en avons exporté nous-mêmes que pour 456 millions. Les tissus étrangers forment seuls 125 millions. Quelles sont les causes qui nous ont empêchés de les fournir? Qui fait donner la préférence à la Suisse, à la Prusse, etc.? Qui met ces pays en état de nous dépasser? Personne ne s'en est informé. Cependant nous avons plus besoin de gens qui nous avertissent que de gens qui nous louent. Nous restons en arrière de la marche suivie par les autres peuples, et si nous nous apercevons qu'après nous

avoir acheté du lin, on vient nous vendre de la toile, nous ne savons trouver d'autre remède que de demander que l'on repousse ou prohibe cette toile, au lieu de chercher à en faire à aussi bas prix. Il ne tiendrait pas aux réclamants que la France se passât de chemises, afin de leur ménager un marché qu'ils sont inhabiles à approvisionner. On regarde comme une conquête la production de la betterave, protégée par des droits qui sont aujourd'hui de 200 pour 100 sur le prix que la métropole rend aux colonies pour le sucre qu'elle leur achète. On abandonne le colza, le lin et toutes les autres cultures riches, pour celle qui ne se développe que sous une serre chaude, et qui deviendra plus tard une déception amère pour ceux qui s'y sont livrés. Cette époque arrivera quand le gouvernement jugera qu'il y a d'autres intérêts que ceux des propriétaires de la terre, car les agriculteurs sont désintéressés dans la question. Elle arrivera quand le commerce d'échanges, la marine, la puissance extérieure de la France, attireront les regards des chambres et du ministère, et que l'on voudra sortir de cette voie bâtarde qui fait que l'on encourage d'un côté par des primes ce que l'on détruit de l'autre par des impôts prohibitifs.

Ce n'est pas que le gouvernement soit sans une certaine intelligence de l'importance qu'il y aurait pour le pays à conserver une force navale, et c'est dans le but de pouvoir se procurer des matelots, qu'il a alloué des primes à la pêche de la baleine et à celle de la morue. Il devrait aussi compter sur le mouvement de nos ports avec les colonies que nous possédons, et comprendre tout ce qu'il ajouterait à la force publique, en conservant ces établissements dans une condition prospère. Il devrait songer à eux comme il l'a fait pour le cabotage, cette première pépinière des matelots, auquel une ordonnance récente, qui a passé trop inaperçue, a fait grand bien en supprimant pour les navires caboteurs le droit de tonnage et d'expédition, et rendant les congés valables pour une année. Cette mesure est une de celles qu'on ne saurait trop louer, mais elle ne peut seule exercer d'influence sur notre grand commerce.

Les quatre colonies à sucre procurent à la navigation un mouvement annuel de 100,000 tonneaux environ, et de 5 à 6,000 matelots. Leur commerce réservé à la métropole a une valeur moyenne de 50 à 60 millions, et il va en rétrogradant depuis quelques années. L'on a cessé en France de comprendre quelle valeur résidait dans ces établissements; on méprise la possession de ces belles rades du Fort Royal et des Saintes où la France, encore chez elle, peut réunir et abriter des escadres capables de faire respecter son nom sur des rivages éloignés. En s'écartant des principes d'une sage administration qui doit tendre à aider les capitaux engagés à se dégager avec le moins de perte possible dans les époques de transition, en anéantissant, par des mesures irréfléchies, des propriétés qui formaient une partie notable de la fortune générale, on a frappé d'autres intérêts que ceux des particuliers. La puissance politique de l'État ne peut que s'amoindrir avec la diminution graduelle des opérations commerciales de nos ports. La création de capitaux nouveaux sera paralysée, et l'éducation des hommes de mer en recevra un notable échec. Sans colonies, la grande pêche, et surtout celle de la morue, devient à peu près inutile. Nous allons jeter un coup d'œil sur les faits qui se rattachent à cette branche de navigation depuis longtemps si hautement protégée.

La pêche de la baleine occupait, année moyenne de 1827 à 1829, 200 hommes d'équipage, et elle rapportait 15,000 quintaux métriques de graisse ou huile de poisson. De 1855 à 1855, le nombre des hommes d'équipage s'est élevé à 600, et les produits rapportés à 50,000 quintaux net, annuellement.

La pêche de la morue occupait 9,000 hommes d'équipage, de 1827 à 1829, et jusqu'à 10,000, de 1855 à 1855. Les produits rapportés dans nos ports donnent, année moyenne, 55,000 quint. métr., dont 20,000 vont en Espagne et autres points de la Méditerranée, et le reste est porté dans nos colonies à sucre. Ces colonies, outre les 55,000 quintaux que nous leur dirigeons d'ici, reçoivent encore les cargaisons que nos pêcheurs leur portent directement de Terre-Neuve, et en échange desquelles ils chargent, pour la métropole, des denrées coloniales. Leur consommation totale annuelle des produits de la pêche est évaluée à 80,000 quint. métr.

L'État alloue, sous des formes et des conditions diverses, aux armateurs qui entreprennent les voyages de pêche, des primes qui équivalent à 5 ou 400 fr. par année et par homme d'équipage. En d'autres termes, l'État paye le salaire de ces hommes et abandonne aux armateurs le profit de l'entreprise; et il est tel voyage, à la vérité de longue durée, à la pêche de la baleine, où la prime individuelle d'un matelot est revenue à 14 ou 1,500 fr. D'aussi grands sacrifices ont un but, et déjà ce but a été atteint une fois, car sans la ressource qu'ont offerte les matelots de la pêche, l'expédition d'Alger n'aurait pu avoir lieu. Cette ressource est toujours sous la main du gouvernement, et il ne peut moins faire que de s'appuyer sur elle aux époques où il doit pourvoir à des armements militaires pour des mers éloignées.

Si la pêche, pour subsister, et surtout celle de la morue, a besoin du secours du gouvernement, elle a également besoin de l'emploi de ses produits. Or, les pays étrangers en consomment à peine le cinquième, et encore n'est-ce que précairement et en se soumettant à des droits exorbitants qui peuvent à chaque instant se changer en prohibition, que nous conservons encore un peu de débouché en Espagne. Le parlement britannique a été saisi dernièrement des réclamations des armateurs anglais contre l'élévation de la taxe imposée par les autorités espagnoles; mais dans l'état des choses il ne paraît pas que l'habileté de M. G. Villiers ait pu obtenir aucun adoucissement, et si l'Espagne se pacifie, son premier soin sera de renforcer le système de répulsion dont nous lui donnons l'exemple.

Nous ne pouvons compter que sur nos colonies pour la consommation des produits de notre pêche, dont l'existence dépend d'elles. Réunies, ces deux branches inséparables font les deux cinquièmes de notre navigation totale, et, sous ce point de vue, nous sommes déjà si pauvres, que nous devrions réduire le moment qui approche, où cette nouvelle réduction s'effectuera; mais avec les idées qui prédominent, nous n'avons pas la confiance que nos faibles efforts puissent rien faire pour conjurer une perte aussi désastreuse. Il faudrait, pour faire triompher la vérité, des voix plus puissantes que la nôtre.

Nous sommes loin d'avoir épuisé un sujet aussi important. Nous avons signalé le mal, avec la conviction qu'une volonté ferme que nous n'apercevons chez personne, peut seule y appliquer le remède. Il faut des colonies aux peu-

ples commerçants et navigateurs. Pour les États-Unis, divisés en deux grandes régions, l'une de ces régions est la colonie de l'autre, l'une au sud produit, l'autre trafique, échange et exporte. La Grande-Bretagne s'assure de nouvelles ressources dans l'Inde, mais elle a fait, en faveur des Indes occidentales, d'assez grands sacrifices pour que nous jugions du prix qu'elle attache encore à la prospérité future de ces belles îles. Un peuple moins puissant en Europe, mais dont la constance ne s'est jamais démentie, la Hollande, a porté tous ses soins vers Java, presque la seule possession importante qu'elle ait conservée. En 1826, le mouvement commercial de cette île était, soit à l'entrée, soit à la sortie, de 15 millions de florins, ou près de 52 millions de francs. Il s'est élevé à 41 millions de florins, ou 87 millions de francs en 1856. Dans le même espace de temps, notre mouvement avec nos propres colonies, la pêche comprise, est resté absolument stationnaire et limité à 68 millions de francs, à l'entrée valeur officielle, et environ 50 millions à la sortie.

Vouloir de la puissance sans marine militaire, de la marine militaire sans commerce et sans navigation marchande, une navigation marchande sans pêche et sans colonies, et enfin des colonies sans veiller à leur existence et à leur intérêt, c'est ce qu'il n'est donné à personne d'obtenir. Quelques-uns diront que nous pouvons nous passer de tout cela!... Pour nous, nous n'avons pas le courage d'un pareil aveu.

D. L. RODET.

MUSICIENS FRANÇAIS.

II.

De l'École fantastique et de M. Berlioz.

Il y a dans l'art des époques critiques où tous les éléments se heurtent et se confondent, où deux puissances rivales, lassées de grandir isolées, se cherchent pour s'étreindre et se modifier dans une lutte corps à corps, au risque de succomber. Ces époques surviennent d'ordinaire après les temps de calme et de repos, lorsque les moissons du siècle sont faites et rentrées; car le même enchaînement se retrouve partout : les lois fatales qui régissent l'humanité gouvernent aussi l'art. L'invasion arrive à son heure. Il faut que le barbare hideux féconde de son sang nouveau la muse lascive, étendue et pâmée sur ses cousins de pourpre. La lumière viendra peut-être un jour; en attendant, le chaos se fait : c'est à ce prix que tout se régénère. Ainsi des deux écoles d'Italie et d'Allemagne. Quel spectacle magnifique pendant les cinquante années qui viennent de s'écouler ! quelle admirable succession de génies et de chefs-d'œuvre ! D'un côté, c'est Mozart, Cimarosa, Rossini ; de l'autre, encore Mozart, Beethoven et Weber ; ici *le Mariage secret*, *les Noces de Figaro*, *Otello*, *Sémiramis* ; là *Don Juan*, *Fidelio*, *Eurianthe*, *Freyschütz*, les *Symphonies*. On dirait deux grands fleuves majestueux et sonores, qui s'épanchent à travers les belles campagnes de la terre, et vont à l'Océan sans confondre leurs eaux. Cependant les choses ont leur fin : Beethoven meurt, ensuite Weber ; Rossini reste seul, chante *Guillaume Tell*, puis se tait, contemplant à loisir ce qui ce passe au-dessous de lui. Alors les antiques haines se réveillent ; la discorde, que les maîtres étouffaient dans leur sein, s'empare des imitateurs : on se divise, on s'acharne à la lutte. Sur ces entrefaites grandit dans l'étude et la persévérance un génie conciliateur entre tous, qui tient à l'Italie par les caprices

de sa pensée mélodieuse, à l'Allemagne par la forme austère et profonde dont il la couvre, qui, dès vingt ans, aspirait, comme Mignon, vers le pays où les citronniers fleurissent, et depuis est revenu s'asseoir sous le vieux chêne de Beethoven et de Gœthe; or, cet homme élève entre les deux partis son édifice glorieux. On hésite, on discute, on admire: cependant, entre l'Italie et l'Allemagne, le compromis est impossible; il faut que chaque muse garde jusqu'à la fin la beauté native qui la décore: le pacte, à moitié conclu, se déchire, et la querelle s'engage de nouveau, grâce à quelques esprits inquiets et rebelles, que leur conviction inexorable emporte. De ce nombre est M. Berlioz.

Dès le premier jour, M. Berlioz est entré dans l'art avec les allures farouches d'un jacobin de 95. Caractère impétueux, résolu, superbe, il ne proclame que le génie qu'il a sacré de ses mains; ce qui reste en dehors du cercle hiéroglyphique tracé par sa baguette de pontife, il le méconnaît ou le raille. C'est ainsi qu'on l'a vu faire bon marché des réputations les plus aimables et les plus charmantes, sous prétexte qu'elles rasant le sol où nous vivons, et flottent dans les vapeurs du crépuscule terrestre, au lieu de grandir jusqu'à l'empyrée sur les ailes d'aigle de Beethoven. Triste erreur que celle-là, intolérance de docteur qui prétend soumettre toute chose à ses théories! De combien de voluptés ne se prive-t-on pas en pensant de la sorte, et que les âmes nombreuses qui savent jouir de la musique sont loin de cette opinion! Personne plus que nous ne s'incline devant l'autorité divine des grands maîtres. La musique et la poésie seraient deux éternelles veuves, si les noms d'Homère ou de Dante, de Beethoven ou de Weber, devaient disparaître du ciel qu'elles habitent; mais, parce qu'on rend à ces éblouissants génies l'hommage qu'ils méritent, faut-il donc oublier ces intelligences modestes qui vous livrent tous leurs trésors sans exiger le don de votre enthousiasme, et, loin de vous absorber en leur égoïsme sublime, vous rendent larme pour larme aux heures d'effusion que vous passez dans leur commerce. Pour que tous les espaces soient comblés, entre Dieu et les hommes, la hiérarchie catholique a mis les anges. Virgile, Novalis, Bellini, Hérold, ne sont-ce pas les anges de la musique et de la poésie, dont Homère et Beethoven sont les dieux? M. Berlioz, lui, n'épargne rien, et c'est surtout contre l'Italie que sa violence s'exerce, contre la terre parfumée et sereine de Païsiello, de Cimarosa, de Rossini. Jamais M. Berlioz ne s'est promené dans les jardins de Naples ou de Sorrente sans abattre les plus hautes et les plus mélancoliques têtes de pavots du bout de son petit bâton de mesure avec lequel il conduit la *Symphonie fantastique* ou l'ouverture des *Francs-Juges*. Encore s'il avait dû s'en tenir là, mais non; tant de réputations abolies, tant de gloires modestes éteintes d'un souffle, tant de lis harmonieux foulés aux pieds, n'ont pu le satisfaire. Après les hommes, il lui fallait les dieux; après l'objet de nos plus douces sympathies, celui de notre admiration inviolable et de notre culte. Un beau jour, M. Berlioz, voyant les jardins de la terre ravagés à souhait, s'est mis en tête d'escalader l'Olympe et d'y bouleverser toute hiérarchie. Jusqu'ici Mozart occupait dans le ciel de la musique un trône à part, que nul n'avait encore osé lui contester; au-dessous de lui, bien loin des sphères éthérées où l'avait poussé le vent fortuné de ses mélodies, flottaient les nuages terrestres des autres immortels. M. Berlioz, en dépit de la convention unanime, en a décidé autre-

ment ; à la place de Mozart il a mis Beethoven, et voilà désormais que le chante divin erre dépossédé dans les cieux, et cherche, ô dérision ! une place au-dessous de Weber ou de Spontini ! Or, ceci n'a rien qui puisse étonner de la part de M. Berlioz ; en effet , pour tout homme adorateur exclusif et borné de la forme instrumentale, Mozart , révélateur et prince de la mélodie, doit céder le pas à Beethoven, roi de la sonorité. En agissant de la sorte, M. Berlioz a tout simplement obéi à cette logique inflexible et fatale, qui prend à leur berceau les natures aventureuses, et les pousse, sans qu'elles puissent revenir sur leurs pas, vers les sommets glorieux du génie ou le néant de l'indifférence de tous. Si M. Berlioz fût né peintre, à l'heure qu'il est Michel-Ange aurait détrôné Raphaël ; car il y a, entre Raphaël et Michel-Ange, la distance qui sépare Mozart de Beethoven. M. Berlioz est en proie à des convictions fausses qui lui montent au cerveau et l'exaltent jusqu'à l'ivresse. Aussi, dans ses querelles avec les contemporains que le succès proclame, ou les morts que la gloire a consacrés, toute haine personnelle, tout sentiment de basse jalousie est laissé de côté : caractère énergique et sauvage, mais loyal, ouvert, généreux, quels que soient les caprices désordonnés où il s'abandonne, on n'en doit tenir compte qu'à l'impétuosité de sa nature, à la fougue excentrique de son tempérament révolutionnaire. Dès le premier jour, M. Berlioz a dédaigné d'arriver à la renommée par les moyens communs : les portes tardaient à s'ouvrir devant lui, il les a brisées. Il a passé par la théorie avant d'en venir à l'œuvre ; il a déblayé le terrain des plantes qui pouvaient l'offusquer ; il s'est fait son arène et son public, il s'est fait tout, jusqu'à son ciel, qu'il a lui-même peuplé de dieux. Aussi maintenant il s'agit de vaincre à la face du monde, convoqué à si grand bruit. M. Berlioz n'ignore pas quelle responsabilité terrible pèse sur sa tête. Quand on s'est annoncé de la sorte, on n'a plus le droit de fléchir ; et pour les Titans qui escaladent le ciel sans en rapporter le feu sacré, notre époque a le ridicule : fâcheux vautour qui vaut bien celui de Prométhée.

Naturellement M. Berlioz devait se trouver mêlé au mouvement poétique qui éclata sur les dernières années de la restauration. Les manifestes ambitieux, les beaux systèmes proclamés à son de trompe dans tous les carrefours de la littérature, étaient faits pour exalter une imagination fougueuse et militante comme la sienne. M. Berlioz devait se lier avec les principaux chefs du parti et subir l'influence romantique, aussi bien et plus peut-être que tant d'autres esprits généreux qui se laissèrent égarer alors ; car, avant tout, M. Berlioz est musicien, et sa nature, au fond peu littéraire, ne pouvait le tenir en garde contre certaines illusions qui, grâce à un esprit de discussion et de critique encore peu exercé, ont subsisté pour lui longtemps après s'être évanouies pour les autres. Telle est, du reste, la destinée de toutes les théories aveugles qui tombent d'elles-mêmes et sous le coup de leur propre exagération. Les poètes, gens du reste assez faciles à se laisser éblouir un instant, mais en qui veille toujours le sentiment de la beauté régulière puisée aux sources éternelles, les poètes finissent tôt ou tard par ouvrir les yeux, et, voyant qu'on les a trompés, se retirent. Les peintres et les musiciens, au contraire, tant qu'il y a de la couleur ou des sons dans l'air, se laissent ravir et demeurent à leur place sans trop s'enquérir de l'idée qui seule féconde et vivifie. Il suffirait de

jeter les yeux sur un passé encore près de nous pour se convaincre qu'en pareille occasion les choses n'ont pas une autre issue. Le romantisme pur n'existe plus guère que dans la musique ; c'est là qu'il faut désormais qu'on aille le chercher. Féconde ou stérile , heureuse ou fatale , l'impulsion vient de la poésie ; la musique , la peinture , les autres arts enfin ne la reçoivent qu'ensuite et successivement : dès lors il est tout simple qu'ils s'attardent. N'importe : M. Berlioz , lui aussi , voulut faire sa préface de *Cromwell* ; ce que l'école nouvelle essayait d'accomplir au nom de la poésie , il résolut de le tenter au profit de la musique ; et là commence peut-être l'erreur la plus grave où M. Berlioz se soit jamais fourvoyé.

La révolution romantique était une révolution toute de forme ; il s'agissait alors d'introduire la nature dans notre poésie qui manquait d'air et de soleil. De là les aspirations de tant de poitrines généreuses vers les rosées de l'Allemagne , vers les sereines vapeurs de l'Angleterre , vers les chaudes bouffées que les vents du midi apportaient d'Italie ou d'Espagne. Comme on le voit , ce mouvement , qui n'avait pour but qu'une sorte d'infusion d'éléments étrangers dans notre langue poétique , se trouvait naturellement circonscrit entre les limites du pays. Au delà du Rhin , de la Manche ou des Pyrénées , notre révolution littéraire ne pouvait trouver d'écho. Or , la musique , comme la poésie , n'est pas d'une langue , mais de toutes. Prétendre convertir en réforme musicale la réforme littéraire , c'était ne rien entreprendre du tout , et ce qu'on pouvait vouloir tenter à cette occasion se trouvait dès longtemps accompli. La musique ne se traduit pas ; pour qu'elle passe d'une langue dans une autre , il suffit qu'on l'exécute , et pour cette fois la tâche du réformateur se bornait à l'imitation , plus ou moins laborieuse , plus ou moins susceptible de succès , des chefs-d'œuvre de Beethoven ou de Weber. Voilà ce que M. Berlioz n'a pas senti. En outre , une révolution musicale au profit de la seule forme ne s'accomplira jamais. Quoi qu'on dise , la mélodie est tout ; ces ingénieuses théories qu'on n'invente guère sans raison se dissipent à sa venue. La mélodie , c'est l'âme immortelle de la musique , la lumière qui sème l'ordre et la clarté dans le chaos des sons , et quand les siècles se sont amoncelés sur l'œuvre , quand la partie périssable est tombée en poussière , le seul point qui tremble encore dans le crépuscule du passé. Quelle confiance peut-on mettre dans une forme incessamment soumise aux caprices d'une convention qui change tous les jours , dans un art dont la destinée est de flotter dans le vide , et qui pour domaine a l'infini ? En poésie , au moins , les conditions ne changent pas si vite , et d'un siècle à l'autre on peut s'entendre. Ce qui fut vraiment beau par le fond et la forme au temps de Louis XIV est encore aujourd'hui. Nul ne songe à contester à Corneille son grand air de Romain et de Castillan , la ligne correcte et vigoureuse de son style ; à Racine la mollesse flottante de sa période , la grâce composée de ses blanches héroïnes , la douceur élégiaque de ses inspirations ; et cependant près de deux siècles se sont écoulés depuis qu'ils écrivaient l'un *Polyeucte* ou le *Cid* , l'autre *Iphigénie* ou *Bérénice*. Combien y a-t-il que Gluck et Piccini sont morts ?

La forme musicale n'a ni durée ni consistance. D'une heure à l'autre , les conditions du succès changent , ce que chacun exaltait hier de toutes les forces

de son enthousiasme, aujourd'hui sert de risée au plus mince écologiste; et pour que de semblables révolutions s'opèrent, il suffit d'un instrument qu'on invente, d'un bruit nouveau qu'on découvre dans le bois ou le cuivre, d'une formule inusitée qu'on met en honneur dans l'orchestre. Ainsi, par exemple, à l'heure qu'il est, il convient à M. Berlioz de reculer à l'infini les limites de son art; sa musique étouffe dans l'étroite enceinte d'une salle de théâtre ou de concert; il lui faut le dôme des Invalides pour qu'elle se sente à l'aise et puisse marcher dans sa force et dans sa liberté. Or, qui nous dit que dans cinquante ans quelque grand musicien révolutionnaire ne trouvera pas moyen de renchérir encore sur l'auteur de la *Symphonie fantastique*? Qui peut savoir quelles ressources ne seront pas découvertes d'ici là? Alors il s'agira peut-être d'un orchestre en plein vent, installé dans quelque Champ de Mars, d'une symphonie universelle où prendront part les cloches du haut de leurs clochers, les canons du fond de leurs citadelles, quelque chose enfin comme l'orage qui fera tressaillir les hommes et en même temps hurler les animaux dans leurs tanières. La musique de Mozart et de Cimarosa ne s'adressait jadis qu'à l'âme humaine; il est donc tout clair qu'on aura gagné beaucoup au change. Musique imitative, musique pittoresque, paroles creuses que tout cela, bonnes à jeter le désordre et la confusion dans l'art! A quoi donc ont abouti ces systèmes effrénés, si ce n'est à pervertir le goût, à déplacer les règles, à ruiner toute logique? La peinture, la musique, la poésie, désormais ne font plus qu'un seul art immense, universel, que les mêmes lois gouvernent, qui tend au même but par les mêmes moyens: le poète colore son vers, le musicien dessine un paysage. On ne chante plus un air, on le dit. Inventions sublimes! Voilà les Muses accouplées; les filles immortelles n'iront plus une à une, rêveuses et mélancoliques, par les vertes sentiers de l'Olympe. Insensés! vous avez oublié que les Muses sont éternellement vierges, vous qui les faites ainsi boire à la même coupe, s'enivrer du même vin et danser la même ronde échevelée! Mais vous ne voyez pas que, pour satisfaire aux mesquineries fantaisies de votre cerveau, vous poussez violemment la musique hors du centre de son action naturelle, et que vous l'égarerez dans l'abîme. La musique a le cœur humain, c'est là qu'elle s'éveille en palpitant et qu'elle chante à l'amour comme l'oiseau matinal au soleil; car elle seule dispose à souhait et presque sans partage de cette passion féconde: seule entre tous les arts, elle en peut rendre l'extase, la volupté, les mille sentiments contraires qui rayonnent autour comme autant de facettes lumineuses d'un inappréciable diamant. La musique a le cœur humain; et que lui voulez-vous de plus? C'est là que Desdemone d'*Othello* a trouvé la romance du *Saule*, Caroline du *Matrimonio* ses mélodieuses tristesses, dona Anna sa plainte sublime. Vous trouveriez-vous par hasard à l'étroit dans ce monde sonore du cœur humain qui a suffi à Mozart, à Cimarosa, à Rossini? Ah! s'il en est ainsi, vous êtes dieu. Alors grandissez jusqu'au ciel, prenez l'espace, prenez l'univers tout entier, roulez-vous au caprice de votre aile de flamme dans les vapeurs de l'infini; mais ne vous plaignez pas si la multitude vous méconnaît, et si, quand vous portez la main sur ses idoles les plus chères, elle vous blasphème et vous raille. D'ailleurs, que vous importe le blâme ou la louange de cette multitude que vous délaissez et dont vous n'avez jamais voulu tenir compte? Ne vous reste-t-il

pas, pour vous consoler de l'abandon des hommes, la conscience de votre force personnelle, et les acclamations dans la solitude d'un petit nombre d'amis, espèces d'anachorètes de l'art qui vont à votre gloire comme ils iraient au désert, pour laisser croître leur barbe et leurs cheveux ?

Or, c'est tout juste contre cette mélodie, heureuse, agréable, charmante, qu'un rythme facile ramène à certains intervalles ménagés à souhait, contre cette mélodie qui n'en veut ni à votre raison, ni à votre vie, qui vous laisse l'âme et le corps dispos, et vous enchante par degrés, sans épuiser du premier coup, en les absorbant, toutes les facultés de votre sensation, contre la mélodie italienne enfin, que M. Berlioz s'élève de toute l'énergie de son intolérance fougueuse. Soit instinct originel d'un caractère naturellement excentrique, soit parti pris de donner cours aux théories sur lesquelles tout chef d'école joue l'avenir de son nom, M. Berlioz s'obstine à chercher dans la musique des effets qu'il n'est pas en elle d'exprimer, tandis qu'en revanche il semble prendre plaisir à négliger ses plus beaux dons. Que dirait-on d'un homme qui voudrait cueillir à toute force des lilas sur un églantier en fleurs ? Cet homme-là se piquerait les doigts jusqu'au sang, voilà tout. Pour M. Berlioz, la musique n'est ni cette bacchante effrénée et lascive qui tue Mozart dans un baiser de feu, ni la belle fille aux cheveux dénoués et couronnés de myrte, aux épaules nues, qui glisse avec Rossini sur les lagunes de Venise, ni la Titania des clairs de lune de Weber, mais une Isis mystérieuse, austère, fatale, entourée de signes impénétrables et de superstitions sombres, dont il se croit l'hiérophante et le mystagogue. A ce compte, toute phrase qui réjouit l'âme et les oreilles devient une profanation de l'art. Qu'on s'étonne après cela si la mélodie italienne ne peut trouver grâce devant l'auteur de *Benvenuto* ! Il la réprouve un peu à la façon de ces théologiens qui condamnaient le chant du rossignol dans les bois comme chose damnable et venant de l'enfer. Selon lui et son école, c'est faire une sorte de sacrilège que de demander à la musique de distraire l'esprit et de réjouir les oreilles. Pour que le but de l'art soit atteint, il faut que la sensation s'exalte jusqu'à la douleur physique, que les yeux se haignent de larmes, que les membres se tordent, et que la poitrine haletante suffoque, jusqu'à se briser sous les efforts de l'âme en délire. Ici M. Berlioz nous semble avoir donné en plein dans les embûches qu'Hoffmann tend dans l'air aux cerveaux exaltés ; et sans parler de l'auteur de la *Symphonie fantastique*, combien sont venus se prendre, comme des oiselets, à ces gluaux disposés avec tant d'art sous l'herbe humide ou dans les vapeurs de l'espace ! Que d'esprits agréables, que d'intelligences distinguées ont laissé là leur charme originel, la grâce native qui les décorait, et s'en vont désormais par les sentiers isolés, clopin-clopant, morfondus et traînant l'aile ! Il y a des livres dont l'influence est d'autant plus funeste que l'ironie amère qui en fait le fond s'y trouve déguisée avec plus d'adresse et de subtilité, et s'y mêle, comme une espèce de morphine vénéneuse, aux éléments généreux qui les composent. Vous lisez ces livres pour vous distraire, et la cervelle vous tourne ; vous buvez cela pour vous désaltérer, et vous êtes ivres. Qui le croirait ? ces rêves insensés du merveilleux conteur de Berlin, ces créations extravagantes dans leur essence, grotesques à force de mélancolie et d'enthousiasme, soufflées d'air et de son, qui ne

se meuvent que dans les nuages du tabac, l'écume du vin nouveau, les vapeurs de la thèière, il s'est rencontré d'honnêtes gens qui les ont prises au sérieux, des hommes de chair et d'os qui se sont mis en tête de régler leur personnage sur de semblables patrons, des fous sublimes qui passent leur vie à creuser de leurs ongles la couleur et le son, pour y surprendre le *Salvator Rosa* ou le *Kreissler* du conte fantastique. En vérité, *Kreissler* a déjà fait au moins autant de victimes que *Werther*, avec cette différence qu'ici le suicide, pour arriver à ses fins, ne tourne guère contre lui que l'arme du ridicule. Mais les morts du ridicule ont sur leurs confrères de l'épée ou du pistolet l'avantage immense de revenir du tombeau et de pouvoir promener, quand il leur plaît, leur linceul au soleil. Ces fantômes-là portent d'inconcevables chevelures qu'il laissent flotter au hasard sur leurs épaules, à la manière des anges de Rembrandt. L'expression de leur visage est triste jusqu'à la fin. Parfois leur front incliné comme un roseau sous la main fatale du génie se relève vers le ciel, séjour éternel de la mélodie qu'ils cherchent vainement ici-bas. La mélancolie fait route avec eux à travers les frais sentiers de la terre, et leur mission divine consiste à faire passer incessamment leur âme dans les entrailles d'un instrument qui palpite, s'anime, tressaille et bondit à leur approche; qui partage leurs douleurs profondes, leurs vagues incertitudes, leurs extases sérapiques, souffre de leurs maux, pleure des larmes de leurs yeux, transpire de la sueur de leur corps, et vit enfin de leur propre vie. De là une musique de regards langoureux et mourants, d'étreintes chaudes et fatales, de pamoisous instantanées; musique du présent et de l'avenir, de la vie et de la mort, du ciel et de l'enfer, où les fibres se brisent dans les poitrines et les cordes dans les claviers.

Nous ne disons pas ceci pour M. Berlioz, qu'une raison plus saine éloigne de ces affectations bizarres : cependant, on ne peut le nier, M. Berlioz est de cette école à sa manière, et s'il en désapprouve l'extravagance, il n'en adopte et n'en défend pas moins de toutes les forces de sa conviction généreuse les inadmissibles théories, l'esprit turbulent de conquête et d'envahissement. Je défie qu'on cite en musique une tradition glorieuse que M. Berlioz ait respectée. La mélodie, le rythme, la voix humaine? Pour la mélodie, la plupart du temps elle lui échappe, et, si d'aventure il la tient dans ses mains, c'est pour la torturer sous les tenailles d'un rythme de fer, avec la joie barbare d'un enfant qui plume un oiseau. Comme tous les caractères désorganiseurs, M. Berlioz a le génie de la destruction; il trouve moyen d'en finir en une fois avec la mélodie et le rythme, et d'anéantir l'un par l'autre ces deux éléments essentiels de toute musique. Quant à la voix humaine, il lui ôte du premier coup sa fière indépendance, son allure hardie, ses élans vers le ciel, et la soumet à la domination brutale de l'orchestre : la voix humaine ravalée au niveau d'un violon ou d'un trombone, plus bas encore ! la prêtresse de l'âme, faite pour commander partout, devenue la servante d'une idole de cuivre ou de bois ! Non, la musique n'est pas ce que vous pensez. A force de raisonnements sublimes et de théoriques élucubrations, vous avez inventé quelque chose de fort magnifique et de fort beau, mais, ne vous en déplaît, de parfaitement étranger à l'art mélodieux des sons. Algèbre ou métaphysique, de quel nom appeler cet assem-

blage monstrueux, quelquefois grandiose ? Vraiment, je ne le sais. Tâchez de vous entendre sur ce point avec Pythagore et Platon, qui entendoient, eux aussi, une musique infinie, universelle, et qui n'a, comme la vôtre, aucun rapport avec l'art de Cimarosa, de Mozart et de Beethoven. La musique n'a que faire de tant de paradoxes confusément entassés. Dès le premier jour, vous vous êtes mépris sur sa nature, sa destination, son essence. Aussi elle vous a bientôt échappé, elle s'est enfuie de vous, et de plus en plus le torrent de vos orchestres vous entraîne loin d'elle. Allez, vous aurez beau mettre en émoi toute l'artillerie de vos masses de cuivre, vous ne ferez pas que la musique ne soit encore aujourd'hui ce qu'elle a toujours été, ce qu'elle ne cessera jamais d'être, l'expression par la mélodie des grands sentiments de l'âme, je veux dire par la mélodie tempérée des combinaisons instrumentales, dont pas un esprit sérieux, en Italie, comme en Allemagne, ne songe à vouloir abdiquer les ressources. La musique touche, exalte, transporte, mais sans convulsion, sans fièvre ardente, sans paroxysme dangereux; les larmes qu'elle fait jaillir des sources du cœur sont douces à répandre et ne glissent pas sans volupté sur les paupières qu'elles mouillent. Non, la douleur qui vient des sensations de l'art la douleur idéale et pure, qui vous élève vers le ciel, ne ressemble pas à la douleur physique, dont la main de plomb ne sait que vous abattre et vous briser. Elle n'a ni rides sur la face, ni écume sur la bouche, ni cheveux hérissés sur la tête; elle est mélancolique comme la nuit, calme et blanche comme le marbre de Paros. La musique, enfin, comme je me la figure, comme il me semble que toujours Mozart et Rossini, Beethoven et Weber eux-mêmes, out dû se la figurer, c'est la Malibran en extase, chantant *le Saule*, par une belle soirée des Italiens.

Voici tantôt huit ans que M. Berlioz s'efforce d'attirer sur lui l'attention publique, et consume sa vie à lutter contre les éternelles, les plus incontestables vérités de l'art; lutte folle, sans doute, mais vaillamment soutenue à laquelle certains petits succès d'escarmouche, enlevés çà et là sans qu'on y prenne garde, ont pu donner une apparence de raison. Pour ce qui touche les intérêts de la cause qu'il défend, M. Berlioz n'est pas de trempe à se laisser facilement décourager. Si jusqu'à présent il s'est abstenu de montrer qu'il eût en lui la fécondité naturelle, la force originale et créatrice du génie, il donne chaque jour la preuve qu'il en a la persévérance généreuse, la mâle obstination, et c'est à ce titre, on peut le dire, que M. Berlioz se rattache à la famille de Beethoven, de Weber, de toutes les volontés fermes, résolues et militantes. Lorsqu'il s'agit d'arriver à ses fins, rien ne le rebute, ni l'insuffisance des moyens d'exécution (on trouver, en effet, assez de voix, assez d'instruments, assez d'espace, pour réaliser ces imaginations gigantesques ?), ni l'indifférence déplorable dont le public paye le plus souvent tant de labeurs ingrats courageusement entrepris, tant d'inquiétudes traversées, tant de maux soufferts avec amertume. En cela, du reste, M. Berlioz ressemble à tous les gens qui se sont mis en tête une idée vraie ou fausse, et chaque jour se l'enfoncent plus profondément avec le marteau de fer d'une conviction opiniâtre, et qui ne cède à rien. Ces gens-là sont un peu comme des soldats engagés à l'aventure dans un mauvais pas dont on ne peut sortir sans gloire; il s'agit pour eux de vaincre

ou de mourir à la tâche. Après la sensation du succès, terme de toutes leurs espérances, de toutes leurs passions, de tous leurs vœux, il n'y en a pas au monde qu'ils recherchent plus avidement que celle du martyr. Après tout, la couronne d'épines est encore une couronne, et, dans la soif insatiable de publicité qui les dévore, ils aiment mieux une position désespérée, du fond de laquelle ils peuvent s'emporter à loisir contre la multitude qui passe son chemin et retourne aujourd'hui où ses plaisirs d'hier l'appellent, qu'une destinée heureuse et calme qu'ils se seraient faite si facilement entre la gloire du génie qu'ils ne peuvent atteindre et les ambitieuses tortures du martyr qui ne sont plus de notre temps ! Hélas ! n'est pas martyr qui veut ; l'art ne fait guère plus de victimes aujourd'hui que la religion. En quel temps la carrière a-t-elle été plus facile et plus douce à parcourir ? En quel temps a-t-on vu, je ne dis pas le génie, mais le simple talent, qui sait se comprendre et se modérer, arriver plus vite à la renommée, à la fortune, à cette influence suprême qui vous vient de la sanction publique ? Quelle noble pensée meurt en germe ? quelle flamme s'éteint faute d'aliment ? Et cette sollicitude de tous, qui, du reste, ne fait défaut à personne, si ce n'est aux poètes quelquefois, semble surtout s'exercer à l'égard des musiciens avec plus d'intelligence et de curiosité. Qu'on nous cite quelque part, en France, en Italie, en Allemagne, un nom glorieux ignoré, et l'on verra si les plongeurs manquent pour aller le chercher sous les flots de mélodie qui l'enveloppent, et venir ensuite l'exposer au soleil, comme une perle humide. Et pour ne citer qu'un exemple, un beau matin, la fougue religieuse descend dans la poitrine de M. Berlioz, l'inspiration prophétique coule dans ses veines et fermente dans son cerveau ; il rêve des effets sublimes, gigantesques, inouis ; toutes les harpes du roi Salomon sonnent à ses oreilles, et la Jérusalem nouvelle se lève pour lui resplendissante au milieu des vapeurs de l'avenir. M. Berlioz obéit au dieu qui l'entraîne ; mais une fois sa messe composée, où la produire ? sur quel terrain assez solide élever cette architecture de sons ? quelle enceinte capable de contenir sans éclater cette musique solennelle ? M. Berlioz demande l'église des Invalides, et sur la foi d'une symphonie, ou, pour mieux dire, d'un fragment de symphonie, on la lui donne toute parée pour une fête nationale. Le service en l'honneur des glorieux morts tombés devant Constantine : quelle fortune pour un musicien que son inspiration travaille ! quelle occasion pour le génie de se répandre en élégiaques douleurs, en hymnes échevelés et triomphants ! d'inonder le marbre de ses larmes fécondes, de pousser vers le ciel sa jérémiade sublime ! Eh bien ! le croira-t-on ? de tant d'éléments assemblés M. Berlioz ne sait que faire. Sa musique, à la fois chargée de couleur et terne, bruyante et inanimée, s'épuise à chercher l'expression puérile de la lettre, sans s'élever jamais jusqu'à l'esprit, et se perd dans une sorte de plasticité sonore. Or, pour réparer cet échec fait à son nom, M. Berlioz en appelle de l'église à la scène, et sur-le-champ, comme l'enceinte des Invalides, la salle de l'Opéra s'ouvre à lui. Voilà donc le musicien que des amis imprudents et maladroits s'efforcent de nous donner comme une victime lamentable de son propre génie ! Il est vrai que le public ne prend guère au sérieux ce manège, où les esprits les moins clairvoyants ont bientôt découvert une ruse assez habilement ourdie. En effet, on ne perd

jamais son temps à proclamer martyr celui qu'on ne peut encore s'aviser de sacrer roi. Pour les imaginations excentriques, la proscription vaut la gloire.

Qu'on nous dise à présent quels moyens ont manqué à M. Berlioz de se produire, quelle porte est demeurée close à la sollicitation persévérante du marteau d'airain de sa musique. M. Berlioz a traversé déjà la salle des concerts qui suffit à Beethoven, l'église qui suffit à Sébastien Bach, le théâtre qui suffit à Rossini; si M. Berlioz n'est encore ni Sébastien Bach, ni Beethoven, ni Rossini à qui s'en prendre? Est-ce la faute de l'indifférence dédaigneuse du public? Non certes; de son mauvais goût peut-être, peut-être bien aussi du mauvais goût de M. Berlioz. Il est si facile, en effet, au génie de se mettre d'accord avec les sympathies communes, sans rien abdiquer de sa force originale et de sa spontanéité naturelle! Il suffit pour cela de vouloir. Il est vrai qu'en matière d'art la volonté dérive plus que partout ailleurs de la puissance, premier don du génie. Or, combien de gens, pour sauver au moins les apparences, affectent de ne vouloir pas ce qu'ils ne peuvent, et cherchent à masquer l'insuffisance de leur esprit sous les faux semblants d'un caractère invincible. Encore une fois, l'art des sons n'est en aucune manière l'art des hiéroglyphes. On ne nous fera pas croire qu'il y ait au monde un musicien assez égoïste, ou plutôt assez simple, pour vouer d'avance toute sa vie à la contemplation solitaire de son œuvre. Dire qu'on ne compose que pour soi et pour un petit nombre d'amis privilégiés, c'est essayer vainement de donner satisfaction à son amour-propre refoulé. Nul ne renonce volontiers aux tumultueuses ovations du succès, aux enivrantes fumées de l'encens populaire. Il y a entre l'œuvre et le public un point de contact et de sympathie qu'il faut saisir, et sur lequel les hommes de génie ne manquent jamais de frapper juste, sans engager en aucune façon l'indépendance de leur nature; concession intelligente faite au sentiment de tous, et non au mauvais goût, comme on a voulu le prétendre. Le mauvais goût n'est pas inné. La nature ignore parfaitement le sens qu'il nous a plu de donner à cette parole. Émouvoir les cordes mélodieuses, mais assoupies, du cœur humain, apparemment c'est là le but que la musique se propose. Le mauvais goût n'a donc rien à voir ici; le mauvais goût, c'est tout simplement l'exagération, dans un but de facile succès, de cette concession faite à l'âme universelle, à ces vagues pressentiments, que chacun porte en soi, du vrai et du beau dans les arts. Le mauvais goût n'est pas dans la multitude, mais chez l'artiste. — Avant tout, il s'agit de se faire comprendre. La mélodie est comme la ligne; elle se laisse saisir et tombe sous le sens. Chercher sa renommée en dehors de l'adhésion unanime, c'est folie et vanité. Que m'importe, à moi, que toutes les musiques du ciel et de la terre chantent en vous, si je n'en saisis pas un son? L'affaire du génie, c'est de savoir transmettre les idées qui lui viennent d'en haut; si cette faculté vous manque, vous êtes un homme comme les autres hommes; vous aurez beau parler à la multitude de votre élection, elle ne vous répondra que par son sourire. Et quelle raison la multitude aurait-elle de vous croire? Alors puisque vous ne pouvez convier vos semblables au spectacle de ces mondes d'harmonie qui grondent en vous, jouissez-en seul et sans bruit; oubliez-vous dans les extases de Pythagore, dans les hallucinations

de Paracelse ; éprouvez une à une , dans l'isolement , toutes les sensations sublimes de Mozart et de Beethoven , toutes , excepté pourtant celle qui a dû tant de fois les faire tressaillir , lorsqu'ils pouvaient se dire en face de tout un peuple assemblé : « Ces larmes , ces frémissements , cet enthousiasme , tout cela , c'est ma pensée , c'est mon souffle , c'est mon œuvre ! » car ils avaient pour eux l'acclamation unanime , ce fruit divin de l'arbre de science , qu'il ne vous est pas donné de cueillir . Mais , de grâce , cessez de vous dire maîtres et créateurs , puisque votre pensée avorte chaque fois qu'elle vient au monde , puisque votre inspiration ne parle pas les langues des hommes .

C'est par la *Symphonie fantastique* que le nom de M. Berlioz se révéla pour la première fois : la *Symphonie fantastique* ! œuvre singulière , faite pour reculer toute l'idée qu'on peut avoir de l'étrange , du bizarre , de l'inouï ; débauche de l'orchestre , où toutes les lois de la composition sont délibérément violées ; débat tumultueux , profond , lamentable , où le caprice d'une imagination exaltée et vagabonde arrache impérieusement à la méthode tous les éléments qu'elle classe et dispose , et les pousse au hasard pêle-mêle dans la dissonance et la confusion ; où l'harmonie est battue de verges ; où des rythmes avortés et boiteux raillent la mesure , et dansent en chœur dans les ténèbres d'un chaos que sillonnent çà et là , il faut le dire , de splendides éclairs de lumière . On était alors en un temps où le succès se mesurait sur la hardiesse et la témérité de la conception . Il suffisait de semer le scandale dans le sol des arts pour recueillir la renommée : triste fleur de renommée , en vérité , qui séchait bien vite au soleil . N'importe : cette œuvre souleva de vives querelles , dont le nom de M. Berlioz ne manqua pas de tirer profit , comme on le pense . Au reste , on ne peut le nier , il y a dans la *Symphonie fantastique* des beautés d'un ordre supérieur , qui vous étonnent , et révèlent , chez le musicien , de nobles facultés d'énergie et de force dramatique , qu'une direction régulière aurait infailliblement conduites à de fort sérieux résultats . On trouve par moments , sur les flots livides de cet Èrèbe ténébreux qu'un vent de soufre agite , de transparentes perles dignes de rouler sur les sables d'or de l'océan divin . Ainsi , par exemple , le temps de valse qui éclate sur toutes les harpes , dans le second morceau , intitulé , je crois , *le Bal* , est une phrase heureuse , pleine de délire et de volupté folle , qui rappelle de loin , non par le motif , mais par son caractère d'originalité , une des plus intéressantes mélodies de Weber , l'*Invitation à la valse* , boutade sublime qui vaut l'inspiration . Quant à la *Marche au supplice* , un musicien qui ferait souvent de pareilles rencontres , n'aurait jamais à se plaindre de la rigueur de la critique ou de l'indifférence du public : l'un et l'autre l'ont assez prouvé à M. Berlioz , chaque fois qu'il leur en a donné l'occasion . La fanfare surtout que les cuivres entonnent , après le roulement lugubre des basses , est le jet grandiose , irrésistible , d'un beau mouvement spontané . Voilà un effet légitime , et qui , pour ne pas sortir des limites naturelles de l'art , ne perd rien en éclat , en puissance , en énergie même . Toutes les ressources instrumentales sont mises en jeu ; mais , cette fois , sans abus , à la manière des grands maîtres d'Allemagne , selon les lois inviolables de la composition et de l'harmonie . On sent que la grande ombre de Beethoven se meut dans toute cette partie de la *Symphonie fantastique* . Heureux M. Berlioz lorsqu'il peut se rattacher à Beethoven , même à son ombre !

Tout à l'heure, dans les morceaux suivants, vous allez le voir seul, livré à son propre enthousiasme, en proie à ses inspirations personnelles, se débattre, s'emporter et se perdre sous un océan de notes confuses, qui montent ou descendent, s'apaisent ou s'irritent, sans que nulle volonté supérieure semble les contenir ou les pousser, et vont à leur gré, en dehors de toutes les convenances du rythme, de toutes les lois de la mesure, de toutes les traditions humaines, du goût et du sens commun.

M. Berlioz affectionne les marches avec raison, puisqu'il y réussit ; d'ailleurs, cette forme se prête à merveille à ces fantaisies qu'on lui connaît de musique imitative et pittoresque. Au moins quand M. Berlioz compose une marche, il peut se donner le plaisir de voir passer ce qu'il chante et satisfaire à loisir les oreilles de ses yeux. Tantôt c'est un condamné qu'on mène au supplice : de sombres pénitents ouvrent le cortège, une torche de résine à la main, leur capuchon noir rabattu sur leur face ; vient ensuite un détachement de la force armée, puis le patient, l'œil hébété, les lèvres collées sur un crucifix qu'un moine lui présente ; suivent les grenadiers à cheval ; les clairons sonnent et dominent les rumeurs du peuple qui gronde et s'agite en tous sens. On arrive sur la place, le greffier lit la sentence, etc. Tantôt ce sont de braves pèlerins vêtus de gris, qui s'en vont en terre sainte, vivant de noix frugales qu'ils cassent avec les cailloux de la route, d'eau qu'ils puisent dans le creux de leur main, et s'arrêtant à toutes les chapelles où la cloche tinte. De la sorte, la musique a d'un côté les clairons, les tambours, les cris du peuple, tout l'appareil enfin de ces horribles fêtes où l'on jette à la foule *une tête d'homme pour hochet* ; de l'autre, les cloches de vêpres ou de matines, les coquilles qui s'entrechoquent, l'eau qui tombe dans les gourdes qu'on emplit, le cri du rouet que file une vieille qu'on salue en passant, le bêlement monotone des troupeaux qui reviennent du pâturage, tous les bruits de la plaine et du bois, tous les frémissements de la montagne, toutes les rumeurs du torrent, toutes les harmonies de la nature ! La campagne de Rome, les Abruzzes, les horizons immenses, les splendides couchers du soleil, quelle musique il y a dans ces sources sonores et fécondes où ni Mozart ni Cimarosa n'ont jamais puisé !

La marche des pèlerins, dans la symphonie d'*Harold*, se distingue par une certaine curiosité de facture dont, jusque-là M. Berlioz n'avait pas donné de preuves. Le motif qui lui sert de thème, heureusement trouvé, passe, avec une variété qu'on aime, d'un groupe d'instruments à l'autre et se transforme de la plus aimable manière à travers toutes sortes de combinaisons ingénieuses. Cette phrase principale qui après avoir fourni sa carrière sonore, disparaît d'un côté pour renaître de l'autre, relevée de quelque ornement nouveau, ce point lumineux qui se montre à l'orient tandis que vous cherchez à le surprendre au couchant sous la ligne d'or où il vient de s'abîmer, tout cela est charmant, merveilleux, subtil, plein de délicatesse, de goût et de distinction ; tout cela tient l'esprit attentif et l'intérêt en émoi. Il est vrai de dire qu'ici l'originalité de la forme n'éclate guère plus que dans la *Marche au supplice*. Tantôt c'est le magnifique effet de progression qui se rencontre dans la symphonie en *ut mineur* qui préoccupait M. Berlioz ; maintenant ce sont les artifices si adroitement ménagés de la symphonie en *la* qui tentent son esprit. Mais qu'importe

après tout ? M. Berlioz n'a point, sans doute, la prétention d'avoir inventé la symphonie moderne ; il laisse cette honneur à qui de droit. Son intention, en écrivant la *Symphonie fantastique* et *Harold*, n'était-elle pas de verser toutes les idées qui ont pu lui venir de ses heures de fièvre ardente et de mélancolie au bord du lac, comme aussi de ses impressions de voyage, dans la forme gigantesque et sublime que Beethoven a pétrié de ses mains de Titan. Laissez M. Berlioz répandre à loisir le métal de sa pensée dans le creuset de Beethoven, si vous voulez que la fusion s'accomplisse à souhait. Ce qui ruine les idées de M. Berlioz, c'est la forme inouïe qu'il se plaît à leur donner ; ce qui fait de son or le plus pur un alliage bizarre qui n'a cours dans aucun pays, c'est le moule vraiment singulier où il lui convient de le répandre. Que M. Berlioz prenne la forme de Beethoven, qu'il la garde longtemps, sans cesse, la sienne viendra toujours assez tôt avec les *Rêves des nuits du sabbat* et les *Orgies de brigands*, et tous les mélologues dont abondent les curieux programmes qu'il rédige (1).

Une fois M. Berlioz a tenté d'introduire dans la musique sacrée ces effets prodigieux d'instrumentation dont il a le secret, secret terrible qu'on ne l'accusera certes pas de vouloir garder pour lui. Or, si l'on s'en souvient, l'événement tourna de manière à ne pas l'encourager beaucoup dans son entreprise : ce fut un échec sensible et que les amis de M. Berlioz auraient dû au moins lui épargner, car il suffisait, pour s'y attendre, d'avoir réfléchi un moment aux nécessités de vocation que ce genre impose. Mais hélas ! pour les musiciens comme pour les poètes, les amis intelligents sont rares ; il n'y a guère, dans les arts, que des partisans fanatiques, sans discernement, sans goût, sans clairvoyance ; sorte de meute déchainée, qui aboie en criant bravo, que l'orgueil humain pousse à travers la forêt sur la trace du cerf généreux, et qui le poursuit de ses incitantes clameurs jusqu'à ce qu'il tombe avant le terme, haletant et mo-

(1) Il y a dans la *Symphonie fantastique* un morceau où M. Berlioz a trouvé bon d'inventer une *langue nouvelle*. La parole humaine ne suffisant plus au délire de son inspiration, le musicien s'est forgé, je ne sais sur quelle enclume barbare, des mots d'airain qui feraient saigner les oreilles du vieux Thor lui-même, s'il prenait fantaisie au dieu scandinave d'entendre jamais la *Symphonie fantastique*. En conscience, la musique est-elle un jeu d'enfants pour qu'on la traite de la sorte, et l'art divin de Mozart admet-il donc de semblables parodies ? Je me contente d'opposer à ces tristes effets, et comme simple contraste, la chanson du gondolier qui traverse le troisième acte d'*Otello*. La poésie de cette chanson est de Dante, la musique de Rossini ; et tandis qu'une voix inconnue chantait au dehors cet air mélodieux, exhalé comme un soupir des lagunes, la Malibran, rêveuse, inclinée sur sa lyre, prête à chanter *le Saule*, l'écoutait, son beau visage inondé de larmes, ses cheveux dénoués, ses tempes nues, dans tout l'éclat de sa mélancolie et de sa jeunesse. Dante, Rossini, la Malibran, harmonie de l'art italien ! Pour moi, j'avoue que ce groupe admirable de toutes les grâces chastes et naïves, que cet hyménée de toutes les mélodies m'attire sans cesse, et que je partage l'avis d'un charmant poète qui, après avoir lu jusqu'au bout quelque épopée de notre temps, où le ciel et la terre, les dieux et l'humanité, ne manquent pas d'être en jeu, s'en va retourner au soleil le plus cristallin des sonnets de Pétrarque. Ce que M. Sainte-Beuve disait si heureusement du bon La Fontaine, ne pourrait-il pas se dire aussi de Cimarosa : « Cette source naïve et courante qui s'oublie parfois, mais qui ne s'incruste jamais. »

ribond. — Quoi qu'il en soit, M. Berlioz écrivit une messe tout comme il aurait composé une symphonie, et pensa qu'un monde nouveau, plein de religieux mystères et de vagues terreurs, allait se dégager des explosions surnaturelles de son orchestre. Or, agir de la sorte, c'est tout simplement prouver qu'on ne veut comprendre ni le sens ni la portée de l'*oratorio*. La musique sacrée exige, avant tout, un sentiment profond, sincère, presque ingénu, qui se traduit par la mélodie, condition première du genre, dont M. Berlioz ne tiendra jamais compte, lui qui semble possédé par l'idée que l'on peut remplacer l'expression idéale par une sorte de réalité sonore, la voix de l'âme par la voix du corps. Il y a des esprits turbulents que toute tradition inquiète; il suffit qu'une chose tienne à la terre depuis des siècles, pour qu'ils s'efforcent de l'en arracher : le monde finirait par n'être plus qu'un désert si on les laissait faire. M. Berlioz lit le texte sacré, et dans son enthousiasme pour ces versets terribles et solennels, s'imagine qu'il en va rendre la terreur définitive. Palestrina, Sébastien Bach, Mozart, lui semblent mesquins avec leur interprétation idéale et mystique de la prose latine; les foudroyants effets d'émotion religieuse et d'épouvante que ces grands maîtres n'ont pas trouvés dans leur sentiment mélodieux, puisque la multitude qui les écoute ne tombe pas la face contre terre en des convulsions d'épileptique. M. Berlioz les cherchera dans les abîmes de son orchestre, dont il fouille le cuivre jusqu'en ses dernières profondeurs. Dès lors, on le voit, il ne s'agit plus de musique, mais simplement de bruit. Ainsi, par exemple, Mozart, pour rendre ces paroles : *Tuba mirum spargens sonum*, n'emploie qu'un trombone, qui, dans le silence absolu des autres instruments, proclame, dans toute la plénitude de sa voix de cuivre, une phrase grandiose, singulière, immense, qui, pour la solennité du début, n'a pas sa pareille au monde. Or, comprenez-vous cela? un seul trombone pour un semblable effet, un seul, quelle misère! quelle dérision! c'est à faire hausser les épaules de pitié! M. Berlioz, lui, en met quatre-vingts, et se passe, en revanche, de toute phrase grandiose et sublime, sans doute afin que les lois de la compensation y trouvent leur compte. Que signifie, s'il vous plaît, un pareil système? où s'arrêteront ces divagations? au jugement dernier sans doute, quand les trompettes des anges sonneront leurs fanfares. Que dira M. Berlioz alors? que sera le bruit de son orchestre auprès de cette symphonie universelle? Il aura évoqué deux cents trombones dans sa vie; il en entendra, ce jour-là, deux cent millions sonner à ses oreilles! Qui sait? c'est peut-être là le supplice qui attend M. Berlioz dans l'éternité; c'est, à coup sûr, celui que Dante n'aurait pas manqué de lui infliger, si Dante eût pu le mettre dans son poème, comme le musicien Casella. Puisque Dieu seul dispose de l'infini, que l'art se résigne donc enfin à vivre dans ses limites naturelles.

Je ne parlerai point de plusieurs ouvertures de M. Berlioz, l'ouverture des *Francs-Juges*, de la *Tempête*, du *Roi Lear*, non plus que de la cantate de *Sardanapale* et d'un grand nombre de fragments que M. Berlioz a cru composer pour la voix, et qui ne sont guère, en réalité, que des airs de clarinette et des cavatines d'ophicléide, attendu que tous ces morceaux, par leur forme bizarre et laborieusement originale, comme aussi par le caractère des idées qu'on peut y découvrir çà et là, se rattachent, les uns aux symphonies du musicien qui nous

occupe, les autres au cycle de ces opéras qui s'ouvrent par la partition de *Benvenuto Cellini*, et n'en sont, du reste, que d'assez médiocres appendices.

Pour quiconque a suivi les différentes entreprises de M. Berlioz, il était facile de calculer à quels résultats dramatiques ce musicien en viendrait le jour qu'il lui serait donné d'aborder la scène, et de lire, en quelque sorte son théâtre dans ses symphonies. Quant à nous, la représentation de *Benvenuto* n'a fait que confirmer nos prévisions à cet égard. Il y a, dans la pratique des forces instrumentales, certaines habitudes exclusives que l'on contracte avec le temps et dont la musique dramatique ne peut s'accomoder en aucune façon : influence fâcheuse à laquelle les plus grands esprits, Chérubini, Méhul, Beethoven lui-même, n'ont pu se soustraire lorsqu'ils ont quitté l'orchestre, leur première patrie, pour s'emparer du théâtre. En effet, que dire des partitions de *Médée*, de *Stratonice*, de *Fidélité*, sinon que ce sont de magnifiques symphonies, où la voix joue çà et là son personnage, personnage du reste, assez subalterne et mesquin, sorte de confident dont le rôle se borne à donner la réplique à l'orchestre, héros sublime de la tragédie ? Les Italiens sont les seuls qui sachent le mystère de la voix humaine, les seuls qui comprennent quelles jouissances indicibles, quelles inappréciables voluptés il y a dans les éclats soudains ou les frémissements d'une belle voix explorée, au timbre d'or, qui se déploie et se déroule comme une nappe de cristal au soleil. Les Italiens sont les seuls qui ne confondent pas la voix humaine, don de Dieu, avec un instrument de cuivre sorti de la boutique du luthier. Il est vrai que les Italiens ne font pas de symphonies, et que la gloire de Joseph Haydn et de Beethoven leur manque ; mais, à ce compte, ne pourrait-on pas dire aussi que Cimarosa, Rossini, Bellini, et tant d'autres qui chantent si bien, manquent à l'Allemagne ? Il n'y a guère que Mozart qui ait jamais su concilier toute chose sur ce point, et tenir, dans ses opéras, l'orchestre à distance de la voix humaine, lion enchaîné aux pieds de sa blonde et royale maîtresse. Ce qui n'empêche pas Mozart, dans ses symphonies, de conduire ses masses instrumentales en génie supérieur, et de donner à l'orchestre, dans l'occasion, les plus grands airs qu'il puisse prendre : témoin l'ouverture de *Don Juan*, l'ouverture de *la Flûte enchantée*. Mais sitôt qu'il s'agit d'opéra, son inspiration change, et la mélodie se révèle si pure, si transparente, si fluide, qu'il semble qu'elle passe immédiatement, et sans traverser le clavier ou l'orchestre, des profondeurs de son cerveau dans le gosier sonore de la cantatrice.

Il y a dans les arts, des lois fondamentales que nul ne viole impunément. Permis à certains esprits, ivres d'eux-mêmes, de croire qu'ils vont ôter le rythme à la musique et la ligne à la peinture, et de se mettre en tête qu'il existe des combinaisons d'instruments et de couleurs qui peuvent tenir lieu de toute beauté sonore et plastique. Admirables théories bonnes à débiter l'hiver, au coin du feu, quand on est entouré d'un cercle d'amis complaisants, dont on pétrit le goût comme une cire molle, entre ses doigts, mais qu'il faut répudier bien vite, sitôt que le désir de la réalisation vous prend au cœur, à moins qu'on ne veuille s'exposer gaïement aux plus tristes déboires. Il me semble que les hommes qui entrent ainsi dans la carrière, avec le dessein arrêté de se donner à la foule pour des esprits supérieurs, devraient reculer sans cesse, jusqu'au bout, toute épreuve définitive ; de la sorte ils pourraient concilier longtemps, sinon toujours, la sté-

rité du sol de leur pensée avec l'exubérance de leur amour-propre, et de son côté, la troupe des amis sonnerait à loisir sa fanfare. Quels chefs-d'œuvre, en effet, n'est-on pas en droit d'attendre d'une imagination qui s'effeuille çà et là, par fragments qu'on daigne à peine rassembler? Produire, en pareille circonstance, c'est se briser le front sur un écueil qu'il s'agissait de tourner habilement jusqu'à la fin. Le moyen, aux amis de M. Berlioz, de nous le donner maintenant pour un Beethoven! Hier c'était possible.

La partition de M. Berlioz semble un défi porté aux lois essentielles de l'art; il n'y est tenu compte ni de la voix, sacrifiée sans cesse aux prétentions turbulentes de l'orchestre, ni du rythme, cet irrésistible moyen d'action, cette musique innée qui trouve son écho dans toutes les poitrines. Quoi donc! il y a, dans votre art, un effet sympathique, prompt, infaillible, un effet qui ne s'adresse pas seulement à l'intelligence, mais à la vie du cœur et des artères; un effet aussi vieux que le monde, dont Orphée se servait pour émouvoir les grands bois de la Thrace, et qui, du chantre antique, est venu jusqu'à nous, jusqu'à Rossini, en passant par les plus hautes cimes de l'intelligence; et cet effet, vous le répudiez un beau matin, par boutade, et vous croyez qu'il dépend de vous de l'anéantir! Mais ce besoin impatient, que ressent tout homme qui subit l'influence des sons, vous le comptez donc pour rien? Oter le rythme de la musique, autant voudrait empoisonner les fontaines pour guérir l'homme de la soif. Où ferez-vous un pas sans trouver le rythme? Il est dans tout ce qui se balance, dans tout ce qui se meut, dans tout ce qui palpite, dans la roue du moulin, dans la faucille des moissonneurs, dans le fléau qui tombe à coups mesurés sur les épis, dans le cœur humain qui bat. Levez-vous contre Aristote, si cela vous convient; mais, de grâce respectez les lois de l'éternelle nature. Je le répète, l'analyse ordinaire ne peut guère s'appliquer aux œuvres de cette espèce. Il n'y a que leur auteur qui les sache dignement apprécier, parce qu'il n'y a que lui qui les comprenne. Dans le fond de sa conscience il trouve cela beau, et sans doute il a raison: son unique tort, c'est d'être seul de son avis. Les regards de son intelligence plongent dans les ténèbres de ces conceptions, et contemplent le spectacle harmonieux de l'ordre et de l'unité là où le chaos seul nous apparaît; vue profonde et lucide dont il faut cependant bien se garder d'exalter trop vite la vertu. Il y a des oiseaux que la splendeur du soleil offusque et qui ne voient clair que dans les ombres du crépuscule; pourquoi n'existerait-il pas des esprits de cette famille, esprits fantasques et nocturnes, éblouis par la lumière limpide et transparente de Cimarosa, et que les ténèbres attirent?

De la manière dont M. Berlioz traite le rythme, on peut conclure aisément la forme de sa mélodie. La mélodie de M. Berlioz est quelque chose de tourmenté, de nerveux, d'insaisissable, qui jamais ne se constitue si harmonieusement qu'il en résulte une sensation agréable et facile: cela siffle, grince, et disparaît le plus souvent sans qu'on ait eu le temps d'y prendre garde, quelquefois en produisant sur les oreilles l'effet incisif d'un éclair sur les yeux; même dans les plus heureuses rencontres, on ne peut appeler cela une phrase, c'est un jet. Les amis de M. Berlioz prétendent ne voir là-dedans que parti pris et conséquence d'une méditation profonde sur les tendances nouvelles de l'art. Ériger en système ses défauts est une vieille ruse qui ne donne le change à personne.

Quel que soit le musicien qui compose, si l'idée s'offre à lui belle, pure, mélodieuse, soyez sûrs que son premier soin sera de la donner au public dans toute son ampleur originelle, dans toute sa native simplicité; il n'y a point de théorie au monde à laquelle on ne déroge en pareille occasion. L'homme qui tient un diamant splendide dans la main l'expose au grand jour, et laisse les rayons du soleil en caresser la rondeur somptueuse. Si M. Berlioz n'en agit pas de la sorte, c'est qu'il sait fort bien qu'il n'a que des fragments de verroterie entre ses doigts; s'il procède ainsi par saccades et soubresauts, c'est qu'il sent que sa mélodie n'a de lumière et de vitalité que pour une seconde, et que, s'il ne se hâte de l'enfourer au plus vite sous les éboulements de son orchestre, elle va mourir tristement de faiblesse et d' inanition aux yeux de tous.

M. Berlioz possède à un éminent degré le sentiment des masses instrumentales. On rencontre çà et là dans son orchestre des passages qui attestent, chez le musicien, une formidable puissance dans le royaume de la sonorité. Malheureusement les effets s'amoncellent presque toujours jusqu'à la confusion, et les plus nobles qualités périssent par l'abus. M. Berlioz ne sait porter nulle part cette force de tempérance et de modération sans laquelle il devient impossible de rien édifier dans l'art de solide et de durable. S'il s'élève par hasard dans son orchestre un motif attaqué vaillamment et que l'on voudrait suivre, voilà que sur-le-champ les contre-sujets se multiplient autour de lui, que les plus bizarres modulations harmoniques s'entortillent comme autant de serpents et finissent par l'étouffer sous leurs inextricables nœuds. Goëthe a dit que les amoureux sont toujours prêts à tirer la lune et les étoiles en feu d'artifices pour divertir leurs maîtresses. On pourrait appliquer cette parole à M. Berlioz. Ainsi, pendant le serment des ciseleurs, au premier acte de *Benvenuto Cellini*, les trombones entonnent une phrase large et d'un beau caractère, puis, tout à coup tandis qu'elle se développe, les petites flûtes s'éveillent, on ne sait pourquoi, et, comme une armée de grillons qu'un bœuf soulève dans sa marche, s'égosillent en toutes sortes de gazouillements oiseux, sous lesquels la gravité du morceau disparaît complètement. Que signifie aussi cet abus excessif à tout propos des moyens les plus violents? Il y a cependant des choses simples qu'il faut se résigner à dire comme les autres, et je ne vois pas ce que l'art peut gagner à prendre six trombones pour accompagner, avec une solennité puérile, ce qui, du temps de Mozart et de Cimarosa, se récitait entre deux accords plaqués sur le clavier. Si vous déployez ainsi sans sujet toutes vos ressources, si vous ne faites vos réserves, il est évident que tout moyen de contraste vous manquera dans l'occasion. Comment ferez-vous pour annoncer la statue, si vous évoquez vos trombones pour Zerline et pour Mazetto? Et dire que c'est un opéra bouffe que M. Berlioz a prétendu écrire! Que deviendrons-nous, bon Dieu! s'il lui prend jamais fantaisie de composer quelque drame lyrique et de s'élever de la farce italienne à l'épopée? Quels moyens titaniques suffiront, quand il chaussera le cothurne, à ce musicien qui remue ainsi les cuivres en se jouant? Ceci me rappelle une scène de *Benvenuto*, où les ouvriers viennent en chœur demander du métal à l'artiste éperdu, qui ne se tire d'affaire qu'en jetant dans la fournaise ses vases, ses madones, toutes ses ciselures d'or et d'argent.—Du métal! vous voulez du métal! mais ruez-vous dans l'orchestre; il y en a là, et de reste: pre-

nez-moi ces trompettes discordantes, ces trombones qui mugissent, ces ophycléides qui beuglent comme des tauraux; allez et soyez tranquilles; il restera toujours assez de bruit.

Toutes ces bizarreries dont nous parlons contribuent à rendre par moments la musique de M. Berlioz inappréciable : comme le chant des oiseaux, ce ne sont plus des notes qui se combinent pour l'harmonie, mais des bruits qui se rencontrent et se mêlent au hasard. Dès lors vous oubliez l'orchestre, les voix, la symphonie; vous n'êtes plus au Conservatoire ou à l'Opéra, mais dans un moulin en travail, au milieu de toutes sortes de rumeurs incohérentes. Ce que vous entendez ne se peut définir : les clapotements de l'eau que la roue inquite, la voix rauque du meunier qui gourmande sa femme; puis, dans le voisinage, les chiens qui aboient, les troupeaux qui bêlent, les cris de la basse-cour, le tintement monotone des clochettes, que sais-je? Musique imitative sans doute, faite pour réjouir dans l'âme les dilettanti du style pittoresque, mais trop en dehors des conditions de l'art pour qu'on puisse la prendre au sérieux.

Voilà pourtant dans quels travers cet insatiable besoin d'être original précipite les intelligences; sans lui, sans cette passion insensée, M. Berlioz, au lieu de s'épuiser en efforts inutiles pour réaliser de semblables visions, se serait appliqué gravement, avec ordre et méthode, à l'œuvre de sa réputation, et son nom, qui tourne maintenant dans le vide, aurait trouvé peut-être un jour sa place dans le ciel de l'art, auprès des astres de Rossini, de Bellini, de Meyerbeer, d'Hérold, d'Auber et de tant d'autres qu'on aime et dont on se souvient. S'il n'en est pas ainsi, si les efforts désespérés de M. Berlioz avortent au milieu de l'indifférence publique, la faute en revient tout entière à ce besoin immodéré d'une vie excentrique qu'on respire dans l'air de notre siècle, à cette nécessité qu'on se fait d'occuper les hommes de ses désirs, de ses travaux, de ses moindres projets; à cette prétention au despotisme absolu de la pensée, que le vrai génie ignore, et qui maintenant s'empare des esprits dès l'école, et dévore en eux jusqu'au dernier germe de talent; tout cela grâce à certaines créations ingénieuses, mais funestes, sur lesquelles on a voulu régler son personnage dans la vie, grâce à certaines influences venues d'Allemagne, venues surtout d'Hoffmann. Détestable conteur, c'est toi qui a jeté le trouble et la confusion parmi les meilleurs esprits de notre siècle. Tu ne te doutais pas, ivrogne sublime quand tu rêvais la nuit dans ta cave de Berlin, que ces fantômes de ton cerveau entraîneraient un jour à leur suite toute une génération de jeunes hommes égarés, ou plutôt tu le présentais et riaais d'avance de la bonne aventure, je suppose; car je n'ai jamais cru, pour ma part, à ce masque de candeur épanouie dont tu couvres par moments l'ironie de ta face diabolique. N'importe, ces créations merveilleuses sont venues jusqu'à nous, environnées de leur vaporeuse atmosphère; nous les avons aimées, et plusieurs ont vécu dans leur commerce au point de se laisser prendre par elles le sentiment de la réalité; car il en est ainsi, il faut tôt ou tard que les créations du génie s'émancipent, qu'elles prennent part à notre vie; il faut que leur action s'exerce sur nos études et nos travaux, heureuse ou funeste : funeste, surtout quand le poète leur a mis au cœur comme Hoffmann, des passions extravagantes, bizarres, ridicules peut-être, mais d'un ridicule douteux, à facettes qui égaie les uns, et

transporte les autres jusqu'à l'enthousiasme, plus encore jusqu'à l'imitation. Je vous laisse à penser quels ravages doivent faire de pareils modèles, lorsqu'il leur arrive de tomber au milieu de l'effervescence des esprits émus par toute sortes de prédictions, où l'art emprunte aux dogmes religieux le mysticisme de ses formules. Avec Molière, au moins, ces conséquences-là ne sont point à craindre ; quand Molière se prend à un ridicule, il l'attaque de front, et le fait tellement hérissé de toutes parts, que la sympathie la plus ingénieuse ne saurait où se prendre. Molière produit son œuvre au grand jour, afin qu'on ne puisse s'abuser sur le moindre détail ; que tout, jusqu'à l'expression, soit net, précis, franchement accusé ; que le rire enfin soit le rire. Hoffmann, au contraire, peint des sentiments vagues, indéterminés, multiples où chacun peut voir ce qu'il cherche. Vous trouvez ce personnage grotesque, avec ses longs cheveux blonds qui flottent sur ses épaules, son œil humide et bleu, sa pâleur exagérée, ses membres grêles ; moi, je l'aime ainsi fait, et ne vois dans la pâleur de son visage et la mélancolie de son regard que les signes de la flamme intérieure qui le dévore, que la marque de son élection entre les hommes. Au fond, nous avons raison l'un et l'autre, grâce au crépuscule où nous sommes. Quand Molière traite certains ridicules, il les arrange de façon à vous en ôter l'envie ; Hoffmann, au contraire, les idéalise et ne manque jamais de trouver en eux je ne sais quelles échappées lumineuses où se précipitent les cerveaux exaltés. Molière fait des hommes, Hoffmann des dupes.

Il est temps, aujourd'hui, que M. Berlioz y songe, et renonce à vouloir escalader malgré Minerve les âpres cimes du génie. On ne s'y prend pas à dix fois pour être Mozart ou Beethoven. Dire génie, c'est dire élan créateur, verve spontanée, réalisation immédiate de l'œuvre par la seule force de la vocation. En pareil cas, la persévérance obstinée n'a que faire, la persévérance n'aide que le talent. Quand on a échoué jusqu'à la troisième épreuve, en vouloir tenter une quatrième serait folie ; d'ailleurs le public y consentirait-il désormais ? Le public veut qu'on le gagne à semblable partie, sans quoi il ne tient plus l'enjeu. Si nous parlons de la sorte à M. Berlioz, c'est que nous croyons sincèrement qu'il n'y a pour lui de chances de succès dans l'avenir que dans une transformation complète, c'est que nous voyons avec peine les plus nobles facultés instrumentales, mélodieuses peut-être (qui sait jusqu'à quel point les malheureuses prétentions qui le tourmentent n'ont pas perverti sa nature ?), se dépenser en stériles ébauches qui n'aboutissent qu'à l'imitation. Comment, en effet, prendre pour originales des œuvres dont tout le secret se rencontre dans Beethoven et dans Weber ? Qui pourrait nier que M. Berlioz n'emprunte à l'un la grandeur de l'orchestre et la puissance de sonorité, à l'autre le rythme tourmenté à plaisir, l'irrégularité réfléchie de la période ? Quand l'orchestre de M. Berlioz tonne et mugit, c'est l'âme de la symphonie en *la* qui soulève ses tempêtes ; quand il s'éparpille en fantaisies charmantes, en gerbes merveilleuses, comme dans le trio de *Benvenuto*, c'est l'esprit du chantre d'*Oberon* qui le travaille. Otez de cette musique l'influence de Beethoven et de Weber, qu'y restera-t-il autre chose que ces modulations bizarres dont nous avons parlé, et qu'il faudrait classer plutôt dans l'art des hiéroglyphes que dans l'art des sons ? Est-ce donc de la sorte que le génie se révèle

aux hommes? Que M. Berlioz, que toutes ces jeunes intelligences qu'une logique fatale a poussées hors du cercle de l'activité commune, se hâtent d'y rentrer, et laissent là ces inventions singulières, nées d'une métaphysique mal entendue, qui ne peut en aucune manière être le fait de la musique, et dont jamais l'orchestre ou le clavier ne s'accommoderont. Généreux jeunes gens, dont le tort est d'avoir lu les philosophes avec des têtes exaltées de musiciens! Spinoza, Kant, Herder, leur ont tourné l'esprit; ils ont bu à plein verre, en famille, le vin capiteux de la théorie, et, comme dans leur ivresse ils voyaient double, ils ont pris leur talent pour le génie. De là tant d'illusions déçues, d'espérances évanouies, de douleurs sincères et profondes. Hélas! pour un Beethoven, combien de Kreissler!

HENRI BLAZE.

DE L'ASPECT

PHYSIQUE ET MORAL

DE LA HOLLANDE.

(NOTES DE VOYAGE.)

10 septembre 1838.

C'est par eau qu'il faut arriver en Hollande. Si l'on vient du Havre ou de Londres, on débarque à Rotterdam ; on a traversé la mer ; et bien que Rotterdam soit sur la Meuse, le fleuve est si large, il est si couvert de vaisseaux, que l'on croit n'avoir pas quitté la mer. Dans ce magnifique port, dans cette grande cité de Rotterdam, ville flottante sur ses canaux, toute hérissée de mâts de vaisseaux qui attendent, dans chaque rue, leur départ pour toutes les parties du monde, l'âme est frappée du grand spectacle de l'intelligence et de l'industrie humaines, qui triomphent des obstacles qui auraient paru les plus invincibles. L'eau, qui devait submerger cette terre plate et unie, détournée du fleuve, s'épanche dans de nombreux canaux, coule obéissante sous des ponts plus nombreux encore, subit le joug des écluses, et semble porter la ville entière. Déjà, l'année derrière, nous avons parlé de Rotterdam dans ce recueil ; nous ne voulons pas maintenant y revenir : peut-être, plus tard, la comparerons-nous à Amsterdam. Aujourd'hui nous considérons seulement cette première ville comme une des entrées de la Hollande ; car, avant tout, n'est-ce pas un point important que la manière dont on arrive dans un pays et dans une ville ? Arrivez à Paris par la barrière de l'Étoile, à Londres par la Tamise, à Vienne par le Danube, le Prater et Léopold-Stadt ; mais, en Hollande, débarquez à Rotterdam ou à Amsterdam, et n'oubliez pas qu'un peuple de deux millions et demi d'habitants a créé de telles villes, attiré le commerce du monde, amassé des trésors et disposé d'une marine qui a excité souvent la

jalousie de l'Angleterre, maîtresse de deux îles que peuplent aujourd'hui vingt millions d'habitants ! Mais comme les contrastes nous aident merveilleusement à bien juger les faits moraux et matériels, il est curieux et intéressant, après être venu en Hollande par la mer, d'y revenir par le Rhin.

Géographiquement, si l'on peut dire, c'est prendre ce pays par deux côtés. Sous le rapport pittoresque, comme sous le rapport commercial et politique, il y a là une double étude à faire sur la nature de la contrée, où l'on arrive par deux routes contraires : ici, l'Angleterre et l'Océan, là l'Allemagne et le Rhin ; et, pour point intermédiaire, pour station centrale, la Hollande, qui, dans sa plus grande longueur, n'a pas plus de soixante-dix lieues ; elle lorsqu'elle regarde l'Angleterre, continent quand elle se tourne vers l'Allemagne.

Ces pensées se présentent à l'esprit lorsqu'on descend le Rhin de Manheim à Rotterdam, distance de cent soixante lieues au moins. C'est le même point auquel on arrive par une route nouvelle. Si une première fois, partant de la Tamise, les vagues de l'Océan vous ont porté dans les eaux de la Meuse et le port de Rotterdam, cette fois, c'est le vaste Rhin, ce fleuve mer, si l'on peut dire, qui, se joignant à la Meuse, vous conduit au même port, et se jette un peu plus loin dans l'Océan. Le Rhin est comme une riche ceinture, avec ses admirables sinuosités, destinée à lier les plus belles, les plus puissantes, et aussi les plus industrieuses parties de l'Europe. Il est remarquable qu'aux deux extrémités du fleuve se trouvent la Suisse et la Hollande, deux pays peu étendus, d'une population restreinte par leurs limites mêmes, qui, cependant, ont occupé une grande place dans l'histoire. Au milieu sont la France et l'Allemagne que le Rhin sépare. La Hollande, qui voit le Rhin se jeter dans la mer, est comme une dernière alluvion du grand fleuve, un dernier effort de la terre avant d'appartenir à l'Océan. On comprend tout d'abord la situation d'un petit pays si profondément baigné par les eaux de la mer et des fleuves, que le flux semble avoir apporté, et que le reflux menace de remporter. La Suisse, pôle de la Hollande, semble la regarder du haut de ses montagnes, affaissée, surnageant à peine au-dessus des flots ; mais la Hollande surnage encore, elle se soutient sur ces mêmes eaux qui devaient l'engloutir. Le commerce anglais arrive à Rotterdam ; là il trouve le Rhin sous le nom de Meuse : le Rhin le conduit jusqu'au Wurtemberg, et le Danube n'est pas loin pour aller jusqu'à Vienne. Ainsi Rotterdam est l'entrepôt de l'Allemagne et de l'Angleterre.

C'est à Nimègue que les bords du fleuve deviennent hollandais, que la Prusse cesse et que la Hollande commence : aussi combien la terre n'a-t-elle pas graduellement changé !

Nous ne voulons pas décrire ici les bords du Rhin, si magnifiques surtout depuis Mayence jusqu'à Cologne, les montagnes verdoyantes, les vignes qui les couvrent en grim pant, les châteaux gothiques, les ruines, vieux témoins du passé, jetés au milieu d'une nature jeune et vivante : tant de villes historiques se présentant l'une après l'autre sur ces rives fécondes, dont elles semblent sorties comme la végétation même : d'heure en heure on change de merveille. On reste quelques minutes devant Mayence et ses nobles édifices ;

le pont du paquebot à vapeur se vide et se remplit, la roue tourne, et l'on repart. Mais si l'on n'est pas pressé d'arriver, le bateau fait de nombreuses stations, malgré l'extrême rapidité du voyage de Manheim à Rotterdam; ces stations sont bien réglées, car pas un rivage que l'on doit désirer connaître n'est omis, et l'on peut visiter ainsi toute une vaste partie des bords du Rhin. Le lendemain, ou quelques heures après, un autre bateau se présente, et l'on continue sa route, pour s'arrêter encore avec la même facilité. On peut dire que jamais, à aucune époque, grâce à l'étonnante rapidité des communications, le monde, dans ses différentes parties, ne s'est trouvé tellement rapproché, tellement lié et resserré : de Manheim à Rotterdam on glisse sur le Rhin. Mais après les prodiges que l'on a vus jusqu'à Cologne, il faut se résigner au spectacle d'une nature d'abord sévère, triste ensuite, à mesure que l'on s'éloigne de cette ville : le fleuve forme des bassins environnés de rochers stériles; puis, après cette imitation un peu lugubre des ruines blanchissantes, le terrain se nivelle de plus en plus, jusqu'à ce que qu'on aperçoive les villages hollandais baignés par les eaux, les digues sans cesse rongées par l'élément liquide, et sans cesse réparées, point de hauteur, pas une seule apparence de montagne, mais de gigantesques moulins à rappeler ceux de don Quichotte, et des clochers d'églises comme celui de Gorcum, d'où l'on aperçoit vingt villes et un plus grand nombre de villages.

De quelque côté que l'on aborde en Hollande, il faut se résigner à ce nivellement universel du terrain qui est partout égal devant la mer et les fleuves; la Frise seule offre quelques exceptions et s'élève un peu au-dessus des eaux.

Mais arrivé une seconde fois devant Rotterdam, qui se dessine en vaste amphithéâtre derrière la vaste et large nappe de la Meuse, on a une idée complète de la situation géographique de la Hollande, qui, appuyée sur l'Allemagne, regarde l'Angleterre, et, par la Belgique, est enclavée à la France. Ainsi la Hollande correspond directement à trois grands pays : la France, l'Allemagne et l'Angleterre, et l'on peut dire que, sans abdiquer sa nationalité, elle en reçoit le reflet. Elle a la patience allemande; elle a eu sur les mers l'intrépidité française, elle a su lutter même contre Louis XIV, et elle a montré un génie commercial rival de l'Angleterre.

Avant d'étudier ce pays plus spécialement, nous avons cru qu'il importait de bien définir sa position géographique, toujours si influente sur la nature et sur la destinée d'un peuple. Napoléon pensait que les circonstances, c'est-à-dire les situations particulières dans lesquelles on peut se trouver, faisaient les hommes. Il en est de même des nations; elles dépendent des circonstances géographiques, surtout si leur territoire est restreint, s'il est une route, un moyen de communication et de transit entre les autres pays plutôt qu'un territoire.

Pour achever de caractériser cette position de la Hollande, Amsterdam envoie ses vaisseaux à Hambourg; Hambourg les siens à Lubeck; de Lubeck on va à Pétersbourg. La Russie est aussi le quatrième pays de l'Europe auquel se rattache la Hollande.

Mais avant de faire quelques excursions dans l'intérieur de cette petite contrée, si peuplée, si bien remplie, si couverte de villes et d'habitants, il faut dire

un mot de l'aspect général qu'elle offre aux yeux du voyageur. Sans d'énormes et continuels travaux, la Hollande, on le sait, serait submergée; il faut ajouter que, sans une culture admirable, elle ne présenterait qu'une surface complètement nue. — Nous arrivons ici au second caractère de la Hollande. Il est évident que ce pays est d'abord maritime, que sa grandeur et sa puissance extérieures consistent dans cette position qu'il occupe au confluent de la mer et des fleuves; mais sa richesse intérieure, alimentée, fertilisée par les eaux de ces mêmes fleuves qui sillonnent cette terre dans les milles branches formées par d'innombrables canaux, ce sont les pâturages. La Hollande est maritime et pastorale, voilà son double caractère. Elle forme, d'un côté, une population d'intrépides matelots, et de l'autre de patients agriculteurs. Près de la grasse prairie, dont la verdure est si fraîche et si belle, près de *ce plancher des vaches*, comme on dit vulgairement, non loin des moulins si nombreux en Hollande, aux pieds des troupeaux qui paissent, passe le canal qui vient du Rhin tout chargé de bateaux qui apportent souvent les marchandises des Indes dans les villes centrales.

Un illustre écrivain a dit dernièrement que la Hollande était prosaïque. Je ne puis pour mon compte partager son opinion. Il me semble qu'un pays ainsi partagé entre la vie champêtre et la navigation, réunissant deux contrastes aussi marqués, le repos et l'agitation, le danger et la sécurité, matelots et bergers, dunes et prairies; il me semble qu'une telle contrée n'a rien et ne peut rien avoir de prosaïque.

Sans doute le caractère hollandais peut être froid en apparence; il est lent dans ses déterminations, mais aussi sa constance est grande. Nous ne connaissons pas de pays précisément où l'idéal soit plus développé qu'en Hollande, où l'on ait fait tant avec si peu, où l'esprit de l'homme, en un mot, ait mieux suppléé à l'insuffisance de la nature. Certes, une telle lutte a bien sa poésie; et si, toujours en tenant compte de la difficulté vaincue, on examine le goût des Hollandais dans l'ornement de cette plage arrachée aux eaux dont ils ont fait leur patrie, n'est-on pas frappé du soin infatigable qui a présidé à la parure de toute cette terre? Jamais les longues allées d'arbres ne manquent aux canaux; les canaux sont partout avec leurs ponts, leurs écluses; ce sont les routes du pays: mais ces routes sont toujours ombragées: la verdure en Hollande accompagne toujours l'eau. Les Hollandais sont célèbres par leurs travaux en horticulture; on trouve dans leurs jardins les plus belles fleurs de l'Europe. Cette nation si grave, si prosaïque, si insensible, par conséquent, aux beautés de la nature, a en la passion des tulipes. Aujourd'hui encore il est peu de belles maisons dont les fenêtres n'offrent l'aspect de tout un parterre de fleurs déposé dans de vastes corbeilles: dans les rues, dans les routes, ce sont des canaux et des allées d'arbres continuelles: aux fenêtres des maisons, on voit comme des jardins suspendus; est-ce donc là de la prose?

Non, jamais la Hollande ne serait devenue ce qu'elle est sans un grand travail intellectuel. Or, tout travail de cette nature met les facultés de l'homme en activité, et cette activité, poussée à un certain degré, exclut tout prosaïsme, tout matérialisme d'existence. La pensée de l'homme, persévérante, courageuse, a créé la Hollande elle y a tout fait.

Nous croyons avoir indiqué avec assez de vérité quelques-unes des généralités nécessaires à la connaissance ou au moins à l'étude de la Hollande. Il nous reste, pour compléter ce tableau, à parler avec quelques détails de La Haye, aujourd'hui la véritable capitale de la Hollande, puisque c'est à La Haye que réside le pouvoir.

En réservant toujours le fond, si l'on peut dire, du caractère national, on doit reconnaître que La Haye, pour le ton, pour les usages, pour les formes sociales, est une ville française: comme Rotterdam une ville anglaise, Amsterdam une ville allemande. A Rotterdam, si vous parlez anglais, vous êtes presque toujours sûr d'être compris; il en est de même, pour le français à La Haye, et pour l'allemand à Amsterdam.

Avant d'esquisser le tableau de La Haye, nous dirons un mot de la langue hollandaise.

Certes, nous n'en vanterons pas l'harmonie. A côté du hollandais, l'allemand est de l'italien, et l'anglais rappelle la mollesse de la prononciation ionienne; mais ce qui doit attirer l'attention des philologues, c'est précisément l'existence de la langue hollandaise. Après l'allemand ou comprend l'anglais, mélange de français et d'allemand sur un fond celtique; mais le hollandais, qui a eu cependant ses poètes, ses historiens, un Hooft, surnommé le Tacite hollandais, un Vondel, comparé à Shakespeare, voilà une langue que l'on s'explique difficilement. C'est de l'allemand, et ce n'est point de l'allemand, quoique telle phrase, telle construction, à part quelques différences d'orthographe, soient tout à fait germaniques: la phrase suivante, la construction suivante seront peut-être aussi entièrement anglaises, sans parler des mots français (qu'on souffre cette expression) tout crus, sans modifications aucune, transportée dans l'idiome hollandais. De tous ces mélanges cependant résulte une langue qui a son énergie et sa poésie, mais qui, loin d'être une langue si étrangère au reste de l'Europe, est bientôt facilement comprise des Allemands et des Anglais. Ce qu'il y a de remarquable, c'est le rapport exact qui existe entre la situation géographique de la Hollande et son idiome. Placée entre l'Allemagne et l'Angleterre, vis-à-vis de la France, elle parle une langue visiblement empruntée à ces deux premiers pays, non sans un mélange de français. Or, ce qui est particulier à la Hollande avec une si petite population, c'est qu'elle ait une langue à elle, et qu'elle soit ainsi véritablement une nation. En Suisse, on parle ou français ou allemand, ou italien; il n'y a pas de langue suisse: aussi dit-on la Suisse allemande, la Suisse française, la Suisse italienne. En Belgique, le wallon, le flamand, qui, écrit, est la même langue que le hollandais ne sont plus que des patois: le français domine par le voisinage immédiat de la France; livres, journaux, tout se publie en français. Pressé entre ses trois grandes langues, le français, l'anglais et l'allemand, le hollandais a résisté cependant; il est resté lui-même, il n'a été ni envahi, ni absorbé, quoiqu'il ait reçu le dépôt de bien des phrases, de bien des expressions étrangères, comme la Hollande est le grand dépôt du commerce européen. Que le caractère de cette langue nous serve à préciser le caractère même de cette nation. Point intermédiaire, comme nous l'avons déjà dit, entre plusieurs pays, passage entre plusieurs grandes nations dont elle est l'entrepôt, elle leur emprunte tout ce qui lui est nécessaire, tout ce qui peut manquer à sa

nationalité ; mais elle ne renonce point à elle-même, elle ne se donne point, et ce petit peuple, dans sa langue, dans ses mœurs, en participant aux mœurs générales, à la langue même des autres peuples, garde sa nature spéciale et son idiome particulier. La langue portugaise, si voisine de l'espagnol et parlée par une nation peu considérable, est la seule peut-être, que l'on puisse comparer au hollandais pour s'être ainsi maintenue elle-même auprès d'une langue qui devait l'absorber, et l'on peut dire avec quelque justesse que le hollandais est le portugais de l'allemand ; mais l'espagnol seul menaçait la langue de Camoëns, et celle de Vondel avait à lutter contre l'allemand, l'anglais et le français. Nous espérons que ces remarques ne paraîtront point inutiles. Une langue est toujours l'expression d'un peuple, et il nous semble que le peuple hollandais, pour avoir cette expression nationale, cette marque distinctive de son individualité, a dû faire à peu près les mêmes efforts que pour assurer le sol de la patrie sur les eaux et repousser les inondations : je ne sais comment l'anglais, le français, l'allemand, surtout l'allemand, n'ont pas submergé le hollandais,

Quoique la ville d'Amsterdam conserve le nom de capitale, la jalousie qu'elle éprouve contre La Haye, désignée sous le nom de résidence, prouve bien, comme nous l'avons déjà dit, que la capitale véritable est là où réside le pouvoir. Parmi les généralités dont nous avons d'abord voulu parler, nous avons indiqué La Haye, parce qu'il nous semble qu'une capitale résume toujours à quelques égards un pays.

La Haye n'était primitivement qu'un château féodal, bâti par les comtes de Hollande. Ce château, amas assez imposant de constructions en brique dues à différents siècles, existe encore sous le nom de *Binnenhof*, cour intérieure. Cet édifice, dont une partie est affectée aux séances des états généraux, a une façade qui règne tout le long d'un vaste lac que l'on appelle le vivier. Au milieu est une île ou plutôt un bouquet de verdure, tant les arbres sont serrés, tant leur ombrage épais recouvre le sol et offre l'aspect d'un petit bois planté dans un lac. En face du vivier sont plusieurs allées et contre-allées d'arbres magnifiques : c'est ce qu'on appelle le petit *Voorhout* (le petit avant-bois). Parallèlement à cette place garnie de belles maisons, deux autres qui communiquent entre elles, forment le grand *Voorhout* (le grand avant-bois). — Ce bois, qui est peut-être la plus belle promenade de la Hollande et l'une des plus belles de l'Europe, a servi comme de but à la fondation de la ville elle-même ; il appartenait aux forêts maintenant détruites du nord de la Hollande. Les comtes du pays venaient y chasser ; de là le nom hollandais de La Haye, *S'Graven Hage*, ou le bois du comte. Le château de plaisance des seigneurs féodaux est devenu la résidence des rois, et le rendez-vous de chasse une grande ville. Mais bâtie sur la lisière d'un bois, avec ses places couvertes d'ombrages, ses tilleuls si touffus et ses magnifiques marronniers, qui forment vraiment un second bois au sein de la ville même, pour servir comme d'avenue à cette promenade pittoresque, La Haye, dans tout son ensemble, offre un mélange de ville et de campagne, inconnu, je crois, dans toutes les autres villes de l'Europe. Les canaux, quoique nombreux, n'y sont point aussi multipliés que dans les cités commerçantes de la Hollande ; on dirait plutôt des étangs dont les eaux doivent animer le paysage. La Haye, qu'on me permette ce mot, est une ville champêtre, et ses belles mai-

sons ressemblent à autant de châteaux bâtis entre les allées et les bassins d'un parc.

Il faut ajouter que La Haye est le faubourg Saint-Germain de la Hollande ; toute l'ancienne noblesse y habite : aussi le terrain y est-il moins épargné que dans les autres villes ; aussi le luxe s'y fait-il plus remarquer que partout ailleurs. On observera cependant que les demeures royales et princières sont d'une rare simplicité, et qu'on appelle ici palais de simples hôtels comme ceux, par exemple, du prince d'Orange, de la princesse Marianne et du prince Frédéric, édifices à proportions nobles, élégantes, mais auxquels on ne peut appliquer le nom de palais. Celui même du roi puisqu'on ne peut dire l'hôtel du roi, n'est point comparable à l'hôtel Rotschild de Paris, et le pavillon que l'on appelle le *Palais du Bois*, avec son petit dôme blanc, qui surmonte un bâtiment de brique, ressemble plutôt à une église qu'à une demeure royale. Ce qu'il y a de beau dans toutes ces résidences princières, ce sont les riches collections de tableaux, les Van Dyck, les Rubens, les Wouwermans, et ces merveilleuses tapisseries apportées de la Chine et du Japon, qui transforment le *Palais du Bois* en un palais asiatique, où l'on s'étonne de rencontrer le portrait du roi de Hollande de au lieu de celui de l'empereur de la Chine ou du Japon. On s'aperçoit, à La Haye, des rapports de la Hollande avec ces pays lointains, et aucune ville de l'Europe, pas même Londres ne possède les curiosités chinoises et japonaises dont est enrichi le musée de La Haye ; on y voit une ville entière construite en bois, dans d'assez grandes dimensions, avec ses habitants dans les rues, aux fenêtres, sur les palanquins ; enfin une ville avec toute sa vie et tout son mouvement. On voit aussi des vaisseaux chinois parfaitement grésés. Ces magnifiques bijoux, qui peuvent bien être un objet d'études, sont de présents faits par la Chine à la Hollande ; le *British Museum* n'a certainement rien d'aussi curieux dans ce genre.

Comme beautés naturelles, il y a deux choses qu'on ne manquera pas de voir à la Haye : le bois et la mer.

Le terrain du bois est disposé avec un grand art. Dans un pays où la terre est une surface si plate et si unie, il est évident que la main de l'homme a remué le sol du bois et y a produit ces ondulations qui varient l'uniformité trop constante qu'on aurait trouvée à une promenade toujours égale. L'eau, qui est partout en Hollande, se montre dans le bois planté le long des canaux, mais elle sert à l'embellir. Si le soleil brille, si le temps est clair, si l'air est doux, il faut suivre les bords poétiques de ces lacs limpides, qui s'enlacent les uns aux autres, entre les plus beaux ombrages, et semblent ne devoir point finir, tant leurs horizons de verdure se développent au loin, s'ouvrant toujours sans jamais se fermer ! Il y a là de la poésie, il y a là celle de la nature, merveilleusement travaillée par la main de l'homme qui avait pour matériaux l'eau et la végétation. Le clair de lune est aussi admirable dans le bois, où l'eau présente tant de miroirs liquides à cette pâle et pure lumière. Un beau soleil reflété sur les lacs, qu'il anime de ses feux, peut dilater le cœur, élever la pensée ; la lune, avec ses lucurs profondes qui descendent dans les eaux, à travers les ombres épaisses et noires, entraîne à sa suite cette pensée et la plonge dans les réflexions et les souvenirs. — Le bois est à la porte du théâtre, joli édifice en pierre, ce qui est une rareté en Hollande, bâti en fer à cheval, avec

deux façades très-élégantes ; à peine le dernier coup d'archet a-t-il retenti , à peine est-on sorti de l'éclat artificiel d'une salle de spectacle que l'on est dans le silence et dans l'obscurité d'un bois , à quelques centaines de lieues , on le croirait , de toute ville.

Le matin , de bonne heure , on monte en calèche. On est bientôt dans le Hoogstraat (rue haute) , qui traverse la ville , à quelque distance du bois. On suit cette rue , on passe devant le palais du roi , et enfin on arrive à la porte de la ville. Là commence une avenue , puis on entre dans plusieurs contre-allées si belles qu'elles ressemblent à un parc et que l'on se croit encore dans le bois. C'est une promenade qui dure une demi-heure , et bientôt l'on traverse le joli village de Schevening ; on est devant les dunes et devant la mer du Nord , plage admirable qui nous offre un horizon sans bornes. Par un beau temps , le fond est comme embrasé par les rayons du soleil ; le milieu est plus sombre ; les rives sont toutes bordées d'écumes blanches qui sont comme la mousse de l'Océan. Ainsi la Haye réunit bien le double caractère du pays tout entier ; c'est une ville maritime et champêtre. Quand on aura fait un port à Schevening , peu à peu le village sera absorbé par la Haye.

Pendant les quinze années d'union avec la Belgique , les rapports si fréquents entre la Haye et Bruxelles ont produit , dans la première de ces deux villes , de notables changements. C'est par là surtout qu'on peut dire que la Haye est devenue une ville française dans ses mœurs , dans ses usages , dans ses modes. Et que cette remarque ne paraisse point frivole : un peuple se modifie de mille manières , et , dès qu'il prend l'habit d'un autre peuple , on peut croire qu'il ne s'arrêtera point là. L'habit , après tout , est une forme sociale ; il participe à la physionomie nationale : aussi la langue française est-elle cultivée avec soin à la Haye ; à la cour même on parle plus français que hollandais. Il ne faut point s'en étonner : Bruxelles reçoit depuis longtemps le reflet de Paris ; il le renvoyait et le renvoie encore à la Haye. Loin qu'il fût possible que les mœurs hollandaises s'implantassent en Belgique , avec la langue hollandaise , ce sont les mœurs et la langue française qui , de Belgique , n'ont que trente lieues à faire pour modifier la gravité et le flegme hollandais , dans la résidence même du roi Guillaume. Depuis la séparation des deux pays , on a remarqué , dans les boutiques , dans les magasins de la Haye , un luxe inaccoutumé. Beaucoup de grandes familles avaient besoin de retrouver ici l'élégance de Bruxelles , et le commerce , comme toujours , a spéculé sur le besoin des riches. Les devantures en glaces ont orné les magasins et les boutiques , les objets de luxe ont afflué , et la Haye est devenue , comme on dit ici , un petit Bruxelles , comme Bruxelles , plus que jamais , est un petit Paris. Que les hommes politiques veuillent bien en tirer les conséquences dont je m'abstiens ; mais assurément l'influence sociale de la France , par les mœurs , par les manières , par les modes même , surtout par la langue et la littérature , cette influence qui pénètre à la Haye , qui remonte le Rhin , par Rotterdam , pour se rencontrer elle-même sur tous les bords du grand fleuve , est immense , invincible. On peut arrêter les journaux , lutter par tous les moyens contre cette invasion continuelle de l'esprit français , il avance toujours , et il règne au sein même de la capitale de la Hollande.

Revue Française.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 octobre 1838.

Trois résultats favorables ont été obtenus récemment : ce sont la solution de l'affaire suisse, sans que la France ait été forcée d'en venir aux mesures de rigueur ; l'acceptation du traité de Constantinople par le pacha d'Égypte, et la réélection du général Jacqueminot, à une grande majorité, malgré les efforts inouïs de la presse quotidienne. L'opposition n'imprimera pas moins, chaque jour, que c'est elle qui triomphe, et que le gouvernement est aux abois.

La réponse du directoire de Lucerne à la note de M. de Montebello, réponse postérieure au départ de M. Louis Bonaparte, ne permet pas au gouvernement français d'insister davantage sur cette affaire. « Lorsque les grands conseils des cantons ont été appelés à répondre sur la demande de M. le duc de Montebello, dit le directoire fédéral, leurs votes se sont partagés sur la position de M. Louis Bonaparte, et sur la question de sa nationalité, mais non sur le principe que la demande d'expulsion d'un citoyen suisse serait inadmissible comme contraire à l'indépendance d'un État souverain. » Les grands conseils n'étaient pas, en effet, convoqués dans un autre but, et le directoire fédéral reconnaît par là que le gouvernement français ne mettait pas en question le principe de la souveraineté des États. Il se bornait à soutenir que M. Louis Bonaparte n'avait pas acquis le droit de cité en Suisse, car il n'avait pas renoncé à sa nationalité antérieure. Le gouvernement français réclamait donc l'expulsion d'un réfugié, d'un réfugié dangereux, qui mettait à profit la sécurité dont il jouissait en Suisse, pour inonder la France de pamphlets incendiaires. En facilitant les démarches de M. Louis Bonaparte pour sortir du sol de la confédération, le directoire fédéral a témoigné implicitement qu'il reconnaît la justice des réclamations du gouvernement français. En exprimant le désir de ne plus voir troubler à l'avenir la bonne harmonie de deux pays rapprochés par leurs souvenirs, comme par leurs intérêts, le directoire a donné une désapprobation éclatante aux meneurs qui s'efforçaient de troubler cette union. La réponse du gouvernement français à cette note sera, sans nul doute, ce qu'elle doit être ; nous l'attendons digne de la noblesse d'esprit de M. Molé, digne en même temps du pays qu'il a représenté, en cette circonstance, avec une vigueur

calme et une modération que n'exclut pas l'énergie. Cette réponse sera probablement ostensible, et nous ne doutons pas qu'elle satisfera à la fois les amis de l'ordre en France comme en Suisse.

L'acceptation par le pacha d'Égypte du traité de commerce, signé à Constantinople, entre la Turquie, l'Angleterre, et reçu par l'amiral Roussin au nom de la France, seulement *ad referendum*, est un événement plus inattendu que la conclusion de l'affaire suisse, que tous les bons esprits avant su prévoir. Quelques jours avant la réception de la dépêche qui annonçait cette nouvelle au gouvernement, les journaux français et anglais déclaraient, sur la foi de leurs correspondants d'Alexandrie, que le pacha n'adhérerait jamais à un traité qui abolit le monopole en Égypte. On rappelait que le traité de Kiutaia garantissait à Méhémet-Ali une indépendance absolue dans ses domaines d'Égypte, de Syrie et d'Arabie, et que ce traité se trouverait virtuellement abrogé par le traité de commerce de Constantinople. Les espérances trompées en Suisse se ranimaient du côté de l'Égypte. La Russie se préparait, disait-on, à reparaitre devant Constantinople au premier signal des hostilités du vice-roi contre le grand-seigneur. On croyait déjà la guerre engagée en Europe, et la France entraînée dans le mouvement général qui se préparait. Ces espérances n'étaient pas tout à fait dénuées de fondement, non pas que la détermination du pacha dût avoir des suites aussi graves que celles qu'on voulait bien supposer; mais la paix de l'Orient n'eût pas moins été en péril, s'il eût suivi ses premières inspirations. Quelques jours après la réception du traité, le consul de France trouva, en effet, le vice-roi peu disposé à accéder à cette convention. Ses traits étaient calmes et souriants, et il se livrait à l'examen de sa situation avec le sang-froid qu'il puise, en toute occasion, dans la supériorité de son caractère. Le pacha développa avec beaucoup de sagacité les inconvénients du traité de Constantinople, dont ni la France ni l'Angleterre ne retireraient, disait-il, les avantages qu'elles s'en promettaient, et il le qualifia de duperie. Quant à lui, ajouta-t-il, s'il insistait pour la continuation du monopole en Égypte, ce n'était pas qu'il en fût partisan. Au contraire, là et ailleurs il le blâmait; mais rien n'était préparé dans ses États pour le remplacer, il lui faudrait quelques années pour aviser à un autre mode d'administration. Ce mode, il le trouverait sans doute, car étant propriétaire de toutes les terres de l'Égypte, il serait toujours maître de fixer le prix du vendeur à l'acheteur. Toutefois, il voulait voir l'effet que produirait l'abolition du monopole en Turquie; en conséquence, il refusait de souscrire présentement au traité. Le consul crut de son devoir de faire sentir au pacha toute l'importance et toute la gravité de cette réponse; mais Méhémet-Ali, après l'avoir écouté patiemment, confirma sa déclaration dans les mêmes termes. Le pacha continua de se préparer à son voyage du Sennaar, au grand étonnement des représentants des puissances, qui prévoyaient de grandes complications dans les affaires. Ce fut à l'issue de cette conférence du pacha avec M. Cochelet, que les consuls informèrent leurs gouvernements respectifs des dispositions du vice-roi d'Égypte, et que toutes les correspondances annoncèrent son refus formel d'adhérer aux engagements pris par le grand-seigneur, à l'égard de l'Égypte, dans le traité de commerce de Constantinople.

Trois jours après, le pacha invita de nouveau les consuls à se rendre auprès de lui, et leur déclara qu'après avoir fait de mûres réflexions, il avait résolu d'accéder au traité. Sans vouloir remarquer la surprise que causait cette résolution si éloignée de celle qu'il avait manifestée dans sa dernière audience, le vice-roi parla longuement des mesures qu'il aurait à prendre dans sa nouvelle situation, et des ressources administratives qu'il a en réserve; puis, il regut ses principaux fonctionnaires, leur fit ses adieux, et partit pour le lointain voyage du Sennaar, avec Saïd-Bey, son fils chéri, qu'il a placé à la tête de sa marine, et qui donne les plus belles espérances. L'ordre de désarmer une partie de la flotte égyptienne fut donné aussitôt. Le grand âge de Méhémet-Ali, la dignité répandue sur toute sa personne, son calme et sa gaieté dans un moment si difficile, ont contribué à rendre cette scène à la fois touchante et solennelle. Nous croirions faire injure à la sagacité de nos lecteurs, en leur exposant toutes les conséquences que doit avoir, pour la paix de l'Orient, l'adhésion de Méhémet-Ali aux conventions diplomatiques conclues par le grand-seigneur, en ce qui concerne l'Égypte.

Avant de parler des affaires intérieures du pays, nous voulons constater encore le succès des mesures adoptées pour le développement de la domination française en Afrique. Voici le résumé des dernières nouvelles, qui sont du 8 octobre, et de la plus haute importance.

L'occupation de la province de Constantine se complète insensiblement par les soins du maréchal Valée, qui vient de s'y transporter. L'armée a pris possession d'une excellente position maritime, sur les ruines d'une grande ville romaine, dans la baie de Stora, et les juges les plus compétents proclament que cette position est peut-être la meilleure de tout le littoral africain, depuis l'embouchure de la Tafna jusqu'au delà de Bone. Grâce à cette belle opération, que l'armée et le génie militaire avaient préparée par d'admirables travaux, Constantine n'est plus qu'à dix-neuf lieues de la mer, et désormais sera bien plus sûrement approvisionnée, et à moins de frais. Pour comble de bonheur, le pays qui entoure cette nouvelle et pacifique conquête est d'une grande fertilité : nulle part dans la régence, il n'y a d'aussi épaisses futaies, ce qui est un avantage inappréciable. Le gouverneur général a donné le nom de *Fort de France* à l'établissement de la baie de Stora. Il a, en même temps, profité de son voyage dans la province de Constantine, pour en organiser le gouvernement d'une manière définitive.

L'opposition a essayé ses forces dans l'élection du général Jacqueminot. Toutes les nuances de la coalition s'étaient réunies pour porter son concurrent, M. Bureaux de Pusy. Le parti *parlementaire*, les légitimistes, les républicains, se donnaient la main pour repousser M. Jacqueminot, qui a le tort très-grave, aux yeux des uns, de ne pas croire à la violation du gouvernement représentatif, parce que les portefeuilles ne sont pas inféodés à quelques hommes dont il est le premier à reconnaître le talent et le mérite, et qui, aux yeux des autres, a commis le crime, bien grand, de réprimer les émeutes à la tête de la garde nationale, et de ne pas avoir soutenu la pétition de la réforme électorale. Il faut remarquer que le candidat qu'on opposait à M. Jacqueminot n'était pas lui-même partisan de la réforme, et qu'il ne demandait

que l'admission des capacités au droit électoral. Il y a loin de là à vouloir que tout garde national soit électeur, et tout citoyen garde national. Mais il fallait bien trouver un concurrent présentable pour l'opposer à M. Jacqueminot, et nous avons déjà vu plus d'une fois, que pourvu qu'on se mette dans la coalition, elle demande peu compte des opinions qu'on apporte. M. Bureaux de Pusy était donc à la fois le candidat des comités carlistes, des clubs républicains, des réunions doctrinaires, et de la défection du centre gauche qui s'est égarée dans cette cohue. Son opinion, d'ailleurs assez modérée, représentait, par un privilège tout à fait heureux, la déclaration des droits de l'homme, les états généraux de la *Gazette*, le gouvernement parlementaire, tel que l'entend M. Duvergier de Hauranne, et l'administration constitutionnelle ramenée à ses véritables principes, telle que la souhaitait M. Gisquet dans la dernière session. Quant à M. Jacqueminot, il était accusé de telles énormités, que ses anciens amis pouvaient à peine le regarder en face. N'était-il pas devenu lieutenant-général en 1838, lui qui n'avait que depuis 1854 le droit de l'être par les règlements militaires et par ses états de service? N'était-il pas coupable de cumul d'un emploi dans la garde nationale et d'un emploi d'activité dans l'armée, lui qui a refusé également le traitement d'officier actif et celui de chef d'état-major de la garde nationale? Nous ne parlons pas d'autres faits moins graves reprochés à M. Jacqueminot, tels que l'oubli d'une amnistie pour les délits de garde nationale, et sa présence aux Tuileries dans les solennités publiques. En face de tous ces adversaires, le général Jacqueminot en était réduit à l'appui des citoyens paisibles, qui vivent en dehors des passions de parti, et qui pensent que la charte de 1830, telle qu'elle est, est une constitution assez libérale pour protéger toutes nos libertés. Or, ces honnêtes citoyens, ces électeurs pleins de sens se sont trouvés au nombre de six cents, c'est-à-dire en très-grande majorité. La réélection de M. Jacqueminot a cependant réjoui l'opposition. Puisque les électeurs, ces odieux défenseurs du monopole, ont donné leurs voix à M. Jacqueminot, la réforme électorale est plus nécessaire que jamais. Hâtons-nous donc de signer la pétition de la réforme électorale! Quand chaque garde national sera électeur, nul doute qu'on ne nommera plus des députés tels que M. Jacqueminot. La garde nationale de Paris et de la banlieue, qui courait avec tant d'ardeur aux émeutes, et qui les réprimait avec tant d'énergie, va certainement chercher ses candidats dans les clubs républicains, à moins qu'elle ne les prenne dans les rangs du parti de la *Gazette de France* et de la *Quotidienne*, pour lequel elle a montré tant de sympathie en 1850! Nous sommes bien certains que cette nouvelle épreuve ne tournerait pas encore au profit de l'opposition; aussi ne compterait-elle pas s'arrêter là, si elle arrivait au résultat qu'elle se propose. La garde nationale n'aurait pas plus tôt le droit d'élection, qu'on s'occuperait à dénaturer la garde nationale; car telle qu'elle est aujourd'hui, la garde nationale est l'ennemie de tous les esprits remuants et des meneurs de clubs, de tous ceux qu'elle combat depuis huit ans, et qui se trouvent en première ligne parmi les partisans de la pétition.

Mais voici qu'un capitaine de la garde nationale, qui désapprouve la réforme, vient de donner sa démission. Noble réponse à quelques gardes

nationaux de sa compagnie, qui le menaçaient de lui retirer leurs voix aux prochaines élections ! Dans un gouvernement de majorité comme le nôtre, rien n'est plus conforme aux principes constitutionnels qu'un tel procédé. Vous en appelez aux élections futures de la garde nationale ? a dit M. Phalipon aux pétitionnaires ; vous me menacez trois ans d'avance d'une non-réélection ? et moi, je vous appelle aux élections à l'heure même. La majorité jugera entre vous et moi, et je vous offre l'occasion d'accomplir dès à présent vos menaces. Croirait-on que les feuilles de la coalition, que les organes du parti *parlementaire*, voient là une conduite blâmable, un acte inconstitutionnel ? En donnant sa démission, M. le capitaine Phalipon entrave la liberté de signer la pétition, liberté que donne la charte à tous les citoyens ! En se retirant du commandement, en rentrant dans les rangs, il gêne l'opinion de ses camarades ! On a été même jusqu'à dire que la démission de M. Phalipon tend à désorganiser la garde nationale, tant la sollicitude des radicaux pour la garde nationale est devenue grande. Parfaitement : M. Phalipon est un grand coupable, un mauvais citoyen, comme M. Jacqueminot, comme tous ceux qui ne s'enrôlent pas sous la bannière levée par la *Gazette de France*, pour marcher à la liberté, perdue sans doute en 1850, et que les légitimistes, pieusement suivis des républicains, se chargent de retrouver ! En attendant, il nous tarde de savoir si la compagnie de M. Phalipon nommera à sa place quelque signataire de la pétition pour la réforme électorale. Ils sont en si grand nombre, au dire du parti, qu'on n'aura que l'embarras du choix. Mais si, par impossible, M. Phalipon était réélu capitaine de la compagnie, serait-il permis d'en conclure que, dans cette compagnie de garde nationale du moins, on rejette la pétition de la réforme ? Cependant vous verriez que certains journaux nous démontreraient le contraire et qu'ils nous prouveraient que cette réélection, si elle a lieu, est encore un triomphe pour eux, comme l'a été la réélection de M. Jacqueminot.

La coalition n'a pas tort de vouloir détruire le corps électoral et changer la chambre. Elle a ses raisons, et sa logique est bonne. Nous avons vu la coalition échouer dans la dernière session, devant une chambre encore incertaine. On peut même dire que les résultats ont été magnifiques, après les tiraillements qui étaient résultés du nouvel arrangement des partis. Que s'est-il passé depuis ? Les partis se sont agités en raison inverse du besoin de repos et d'ordre qui domine la France. Qu'ont-ils produit ? La pétition de la réforme électorale, quelques signatures qu'on arrache à grand renfort d'obsessions et d'articles de journaux. Et le résultat de cette pétition, que sera-t-il, sinon une preuve nouvelle du peu de consistance d'un parti qui se compose de dix partis différents, et qui ne cherche plus sa force qu'en dehors de toutes les institutions existantes ? L'opposition a beau se recruter dans tous les rangs, elle ne se renouvelle pas ; elle a beau voir ses idées repoussées, elle se présente sans cesse avec les mêmes plans et les mêmes projets, et c'est ce qu'elle fera encore à la session prochaine. Il est vrai que la réforme électorale et le suffrage universel, vieux thème usé sur toutes ses faces par un journal légitimiste et par les feuilles radicales, aurait un certain caractère de nouveauté dans l'opposition parlementaire, qui se dit encore dynastique et modérée. Mais

le principe de la réforme sera-t-il adopté par les représentants de cette opinion dans la chambre? Nous en doutons, et nous espérons pour eux-mêmes qu'ils le rejeteront.

Plusieurs feuilles qui se donnent pour les organes officiels de quelques députés influents, appuient déjà ouvertement la pétition pour la réforme électorale. D'autres l'encouragent, tout en enveloppant leur opinion de phrases un peu confuses. Quant à douter du droit qu'ont ces feuilles, de parler au nom des hommes d'état qu'elles invoquent, on ne le peut guère; leur langage est trop affirmatif. Ainsi un journal, appelant récemment l'attention publique sur la situation de l'Espagne, citait à la fois l'opinion du *Journal Général*, du *Siècle* et du *Commerce*, opinion conforme à la sienne, et en concluait que M. Guizot, M. Barrot, M. Mauguin et M. Thiers sont d'accord pour flétrir la politique du gouvernement français, qui perpétue les malheurs de l'Espagne. Donc, en s'attachant à l'ordre établi par le journal que nous mentionnons, M. Guizot parlerait dans le *Journal Général*, M. Barrot dans le *Siècle*, M. Mauguin dans le *Commerce*, et M. Thiers dans le journal qui constate ces faits. Ce journal est le *Nouvelliste*.

Nous ne ferons pas ressortir tout ce qu'il y a de grave pour les hommes d'État qu'on vient de désigner, à se porter inspireurs des journaux cités, cas beaucoup moins grave pour le patron du *Nouvelliste*, journal qui affecte des formes modérées et un langage assez digne, que pour M. Guizot, qui répondrait ainsi d'un journal violent et injurieux, où les plus simples convenances ne sont pas respectées. Nous nous en tiendrons simplement au fait. Les quatre feuilles en question sont d'accord sur un point, sur la nécessité d'en finir avec l'Espagne. « Les divisions s'effacent à mesure que nous marchons, dit la feuille du soir; les diverses nuances de l'opinion parlementaire s'effacent, et tous les grands intérêts se trouvent compris par tous les hommes politiques. » Et la même feuille ajoute qu'on lit dans le *Journal Général*, « qui reçoit les inspirations de M. Guizot et des membres les plus distingués de son parti, » un article qu'elle cite et qui tend à intervenir en Espagne, pour nous donner de la sécurité sur cette frontière, dans l'éventualité d'une conflagration générale et des grandes menaces d'un avenir qui peut être très-prochain.

Quoique nous ne partagions pas l'opinion de M. Guizot et des membres les plus distingués de son parti sur cette conflagration générale si proche, nous ne sommes pas moins ravis, charmés, de le voir en possession d'un avis net et décidé au sujet de l'Espagne. M. Guizot ne dira donc plus comme autrefois, quand il était le collègue de M. Thiers, qu'on peut prendre l'une ou l'autre voie; et le parti doctrinaire, qui était encore opposé à l'intervention lors des débats au sujet de l'adresse, dans la dernière session, a changé encore en ceci, comme sur tant d'autres points. Le *Siècle* ou M. Barrot est, de son côté, de l'avis du *Journal Général* ou de M. Guizot; il appelle l'attention des partis sur la situation de l'Espagne. Les hommes dévoués à la révolution, dit-il, s'irritent de l'abandon dans lequel est laissé ce malheureux pays, et à ce sujet il cite l'autorité pleine de force du *Journal de Paris*! Voilà, en effet, toutes les nuances d'opinions effacées et tous les hommes politiques d'accord. Au début de la session.

dès que M. Odilon Barrot, candidat du *Constitutionnel*, et du *Siècle* sans doute, sera mis en possession de la présidence de la chambre, on interviendra en Espagne, en attendant qu'on procède au renouvellement du corps électoral d'après le principe consacré par la pétition qui se signe en ce moment. Nous verrons ce qu'en pensera la chambre.

Ce petit changement fait à la politique extérieure adoptée jusqu'à présent par le gouvernement et par les chambres, ne manquera pas d'en amener d'autres qu'on peut prévoir. Déjà l'opposition fait son plan de politique générale, et le tableau des alliances qui nous conviennent. Elle s'indigne d'abord, comme de raison et de coutume, de la conduite du ministère, qui ambitionne une alliance avec la Russie, quand cette alliance est de nature à compromettre, d'ici à longues années, tout ministère qui s'inclinera de ce côté. C'est, on en conviendra, une manière bien commode de trouver des torts au gouvernement, que de les lui prêter sans le moindre prétexte plausible. On part de là pour semoncer rudement ce ministère anti-national, ce cabinet anti-constitutionnel, qui cherche ses alliés au Nord, au lieu de les prendre parmi les gouvernements qui nous sont analogues par l'esprit libéral et les institutions. En vérité, il semble, à écouter de telles accusations, que ceux qui les portent, ont préalablement déchiré tous les traités et brûlé les archives de toutes les chancelleries de l'Europe, tant la vérité est outragée, comme à plaisir, à chaque parole. Mais jetez les yeux sur la carte, ouvrez la collection des constitutions politiques, et dites-nous où est le pays constitutionnel avec lequel nous soyons en guerre, ou en état d'éloignement? Serait-ce le Mexique ou Buenos-Ayres? Pour ceux-là, nous l'avouons, et les constitutions les plus libérales du monde n'empêcheront jamais, nous l'espérons, de tirer vengeance des insultes des peuples qui n'ont pris de la liberté que ses excès. Nous cherchons vainement ailleurs. Le traité de la quadruple alliance n'est détruit que dans l'imagination de ceux qui voudraient voir la moitié de l'Europe croisée contre l'autre. L'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, voilà, ce nous semble, les pays constitutionnels où règnent les principes libéraux. Nos alliances sont-elles ailleurs, s'il vous plaît? Le gouvernement quête celle de la Russie? De quelle manière? Le gouvernement français entretient des forces imposantes dans les eaux de la mer Noire; ses vaisseaux, combinés avec ceux de l'Angleterre, font respecter la paix de l'Orient: est-ce ainsi qu'il quête l'alliance de la Russie? Jamais les réfugiés polonais n'ont trouvé, en France, une protection plus douce que sous ce ministère. Est-ce de la sorte que l'on sollicite le Nord! La France plaide la cause de la Belgique à Londres; elle répond par des actes pleins de dignité et de réserve à toutes les démarches de moindre importance du cabinet de Pétersbourg, réglant sa conduite exactement sur la sienne; et l'on vient nous dire qu'on ambitionne une alliance qui compromettra tous les ministères d'ici à de longues années! Il est vrai que la France ne brouille pas tout au gré des impatientes, et qu'elle observe avec calme la marche des affaires, bien assurée que la paix et la tranquillité de l'Europe sont un bien réel qu'il faudra maintenir de toutes ses forces, tant qu'il ne s'agira pas de l'acheter par des concessions indignes de nous. Il est vrai que le gouvernement, mieux informé que quelques journaux remplis chaque jour de fausses nouvelles, ne croit pas qu'il faille

désespérer de l'Espagne constitutionnelle. Il est encore vrai qu'il ne croit pas de son honneur de déchirer le traité des 24 articles qu'il a garanti ; mais il y a loin de là à s'humilier devant les puissances du Nord, et il ne faut pas nous dire, comme vous l'avez fait imprudemment, que le gouvernement condamne la France à une politique de vieillard ; car la France pourrait bien vous répondre prochainement, par l'organe de la chambre, que cette politique est la sienne, et qu'elle l'a adoptée de préférence à celle que vous lui proposez, qui pourrait bien n'être que de la politique de jeunes gens. Aussi ne l'attribuons-nous pas aux hommes mûris par les affaires, sous la protection desquels on voudrait la mettre aujourd'hui. Au reste, il en est du système d'alliance du Nord comme de la vérité du gouvernement représentatif qu'on réclame. C'est une discussion toute factice, où l'opposition établit à son gré certains faits pour les combattre, un monologue en deux parties où elle joue tous les rôles en changeant sa voix.

Est-ce aussi au nom des hommes d'état du parti modéré, que le journal qui se fait le plus spécialement leur organe demande la modification des lois de septembre ? Est-ce un des ministres qui a travaillé à la confection de ces lois, qui laisse imprimer, avec son autorisation, que, parmi ceux qui ont voté la législation de septembre avec le plus de conviction, il y en a beaucoup qui se demandent, avec raison, si ces lois s'accordent avec l'époque actuelle et la disposition présente des esprits ? Il faut donc s'attendre à voir la proposition de réviser ou d'abroger les lois de septembre, ajoutée à toutes celles que la chambre aura à essayer dans la prochaine session. Quant à celle-ci, les pièces seront faciles à recueillir ; elles se trouvent toutes dans le salon de lecture de la chambre des députés. La chambre n'aura qu'à se faire apporter les journaux et à les lire à la tribune ; elle nous dira ensuite si le moment est bien choisi pour proposer l'abolition des lois de septembre !

Nous avons vu souvent combattre un ministère, ou, pour être plus exacts, un gouvernement ; mais jamais on n'a employé les armes dont on se sert actuellement. On en vient à un sentiment qui tient de l'admiration, à la vue de cette activité infatigable et de ce labeur prodigieux. Chaque jour amène un flux toujours croissant de fausses nouvelles, d'injures et de calomnies, si grand, qu'il faudra bientôt renoncer à les enregistrer et à les démentir. Dans cette alliance des partis, qui s'est faite au commencement de la session dernière, c'est à qui fournira sa part avec une conscience sans égale ; légitimistes, républicains, journaux se disant modérés, chacun travaille à sa manière, mais tous dans un seul et même but. Le roi, les ministres, les fonctionnaires, les citoyens amis de l'ordre, tous ceux qui ne désespèrent pas de la possibilité de maintenir le pays dans la prospérité et le calme dont il jouit au milieu de cette exaspération quotidienne, sont chaque jour en butte à de violentes attaques, et c'est à ce moment qu'on vient demander l'abrogation des lois de septembre ! Les écrivains qui font cette pétition ne lisent donc pas leurs propres écrits ? Un seul fait autoriserait, à nos yeux, la demande qu'on propose, c'est que les lecteurs des journaux les plus effervescents se chargent eux-mêmes de la répression de la presse, en cessant de la lire. Ainsi, le chiffre des feuilles quotidiennes envoyées au timbre et à la poste a encore diminué depuis un mois.

Le *Journal des Débats* est à peu près le seul qui fasse exception, et qui soit en progrès. Les lecteurs se montrent donc plus rigoureux envers la presse que la législation de septembre, qu'on applique avec tant de modération. Si le gouvernement imitait l'administration anglaise, qui publie, chaque mois, la liste et le nombre des feuilles envoyées au timbre, cette mesure suffirait peut-être pour maintenir la presse dans des limites qui lui seraient favorables, et pour la diriger dans un esprit de modération qui tournerait à son profit.

Voici quelques-uns de ces chiffres qui appartiennent de droit à la publicité; le premier tableau est celui de la poste, le second est celui du timbre :

POSTE.

	EN JUILLET.		EN AOUT.		EN SEPTEMBRE.
Journal des Débats.	4,764	—	4,878	—	4,914
Gazette de France.	4,220	—	4,151	—	4,155
Constitutionnel.	5,864	—	5,845	—	5,755
National.	2,646	—	2,599	—	2,504
Quotidienne.	2,501	—	2,514	—	2,519
Courrier Français.	2,256	—	2,245	—	2,208
Le Temps.	2,055	—	1,952	—	1,952
Commerce.	1,699	—	1,751	—	1,754
Journal Général.	1,568	—	1,488	—	1,459
L'Europe.	1,074	—	1,156	—	1,665
Journal de Paris.	852	—	688	—	604
La France.	818	—	789	—	750
Le Bon Sens.	524	—	501	—	504
Messenger.	556	—	501	—	508
Journaux } La Presse.	7,518	—	7,229	—	7,278
à 40 fr. } Le Siècle.	7,559	—	7,226	—	7,406
Moniteur Parisien.	415	—	418	—	416

TIMBRE.

Journal des Débats.	9,166	—	8,555	—	9,166
Gazette de France.	5,000	—	5,000	—	5,000
Constitutionnel.	5,855	—	5,855	—	5,855
National.	5,555	—	4,000	—	5,555
Quotidienne.	5,555	—	5,555	—	5,555
Courrier Français.	5,000	—	5,000	—	5,555
Le Temps.	2,455	—	5,400	—	2,700
Commerce.	5,100	—	5,600	—	5,400
Journal Général.	1,466	—	1,555	—	1,000
L'Europe.	1,516	—	1,555	—	1,555
La France.	1,555	—	1,000	—	1,555
Le Bon Sens.	666	—	666	—	666
Journal de Paris.	815	—	»	—	»
Messenger.	5,066	—	5,000	—	5,000
Journaux } La Presse.	9,700	—	9,700	—	9,666
à 40 fr. } Le Siècle.	11,666	—	15,000	—	14,500
Moniteur Parisien.	5,500	—	5,000	—	7,855

Nous ferons observer que ce n'est qu'en prenant le chiffre moyen du timbre d'une année, qu'on peut se rendre un compte exact de la situation des jour-

naux , car chaque administration de journal peut envoyer au timbre le nombre de feuilles qu'elle juge convenable , et souvent un journal peut se charger de fournir les feuilles timbrées à un autre , comme fait , depuis deux mois , dit-on , l'imprimeur du *Messenger* à l'égard du *Journal de Paris*. En Angleterre, où les annonces se font en raison du nombre des abonnés , quelques journaux de Londres font timbrer , par spéculation , un grand nombre de feuilles qu'ils vendent aux journaux de province , et figurent ainsi pour un plus grand nombre d'abonnés que celui qu'ils ont réellement , dans les états du timbre qu'on publie chaque mois.

LETTRES

SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

VII

MONSIEUR ,

Une résolution généreuse du pacha d'Égypte trompe à la fois ses amis et ses ennemis : il accepte le fameux traité de commerce. En même temps , pour démontrer qu'il ajourne ses projets , et qu'il croit n'avoir de quelques mois rien à démêler avec les puissances qui ont exigé cet ajournement , dans l'intérêt de la paix générale , il est parti pour le Sennaar , comme il l'avait annoncé. L'un et l'autre fait sont également certains , quoi qu'on en dise dans les journaux allemands et anglais. Ce qui n'est pas moins certain , c'est qu'une pareille résolution entraîne pour lui la nécessité d'apporter les plus graves modifications dans tout son système administratif , car il n'entend rien changer à l'appareil extérieur de sa puissance ; il fait toutes ses réserves pour l'avenir , et ne veut pas , à la fin d'une si grande carrière , redescendre au rang de simple préfet de la Porte , ce qu'il n'a du reste jamais été. La situation devient donc embarrassante. On espérait le forcer à une révolte ouverte , et le faire écraser par l'Angleterre et la Russie , ou le ruiner , et lui ne veut ni se révolter ni être ruiné. Il lui faut en conséquence un nouvel effort de génie , une nouvelle faveur de la fortune , pour sortir intact et toujours redoutable de cette crise , qu'il ne saura gré ni à l'Angleterre ni au sultan Mahmoud d'avoir provoquée. Je ne doute pas de son succès. Dans sa longue carrière , il n'a pas trouvé beaucoup des choses impossibles. Aujourd'hui , ce qu'il y aurait à craindre , ce serait que les forces et la vie vinsent à lui manquer. Mais rien encore ne trahit chez lui la décrépitude , et quand on connaît les mœurs des Turcs , on peut tout attendre d'un homme qui , l'année dernière , a licencié son harem , en déclarant aux consuls européens qu'il ne voulait pas user dans des plaisirs dan-

gereux à son âge une existence qu'il avait besoin de prolonger encore quelques années.

Me serais-je donc trompé, quand je vous exposais, dans ma dernière lettre, l'impossibilité où se trouvait Méhémet-Ali de reconnaître et de laisser exécuter dans ses gouvernements le traité de commerce signé à Constantinople par lord Ponsonby? Aurais-je grossi à plaisir ce nuage, vers lequel je savais que tous les yeux étaient tournés avec inquiétude, et que je n'étais pas seul à croire chargé de tant de dangers pour la tranquillité du monde? Voilà ce que je me demande depuis quelques jours, maintenant que Méhémet-Ali accepte le traité, et que déjà, dit-on, son puissant génie lui a fourni les moyens de suppléer, par des combinaisons nouvelles, aux ressources qui bientôt lui manqueront. Si cela est vrai, on ne peut que s'en féliciter. Un pareil résultat, une solution aussi simple d'un problème si épineux et si grave, rentrent trop dans les vues de conservation, de progrès pacifique, de conciliation et d'ordre général, que je vous ai développées, pour que je ne m'empresse pas de les adopter avec joie. Mais il me reste des doutes, sinon sur le fait même de l'acceptation du traité par Méhémet-Ali, au moins sur la manière dont cette acceptation doit s'entendre, et de toute façon je crois qu'il y a des explications à donner sur l'état passé et présent des choses en Égypte, afin de bien comprendre ce dont il s'agit, et de mieux préjuger l'avenir, si faire se peut.

On sait généralement, monsieur, que dans tous les pays orientaux, la propriété du sol n'existe pas sous les mêmes conditions, ni aussi parfaite et aussi absolue qu'en Europe. Les lois, ou plutôt les traditions qui la régissent, varient selon les lieux, les peuples, les degrés de civilisation et de richesse, et même selon certains faits antérieurs, comme celui de la conquête. En Syrie, par exemple, par l'effet de la conquête turque (c'est Volney qui l'atteste), le souverain était devenu seul propriétaire du sol; il possédait seul tous les droits qui se rattachent à notre idée de la propriété. Mais ces droits, il ne les exerçait pas tous, on ne les exerçait qu'incomplètement. Le fait de la possession et d'une longue exploitation avait insensiblement transformé le droit précaire et révocable du fermier ou tenancier en un titre de jouissance presque inamovible. Sous le gouvernement des mamelouks, la condition de l'Égypte, à cet égard, était absolument la même. La propriété du sol s'y confondait avec la souveraineté du pays. Le paysan arabe, le fellah, n'était pas propriétaire. Mais les cheiks et les beys mameloucs se partageaient la propriété imparfaite des villages et des terres, dont le droit absolu résidait dans la personne du souverain, le sultan de Constantinople. Je vous demande pardon de l'aridité de ces détails qui sont indispensables ici. Laissons maintenant la Syrie de côté, et ne nous occupons que de l'Égypte.

Tel est donc l'état dans lequel Méhémet-Ali trouva le droit de propriété territoriale en Égypte, et le laissa, si je ne me trompe, jusqu'en 1814. Pour le dire en passant, on peut voir dans l'admirable ouvrage de Volney à quelle misère cette condition de la propriété, jointe à plusieurs autres causes non moins actives, avait réduit l'une des contrées du monde les plus fertiles. Au reste, il serait, je crois, fort difficile de constater ce que devinrent *légalement* les villages et les terres des beys mameloucs pendant l'effroyable guerre civile qui

désola l'Égypte, depuis la retraite des Français jusqu'à l'extermination du plus grand nombre des beys et la fuite des autres dans le Dongolah. Méhémet-Ali, qui fondait alors sa grandeur personnelle sur la ruine de ses ennemis du dehors et du dedans, et qui, à force d'habileté, s'élevait péniblement du rang de chef obscur d'une troupe d'Albanais à celui de pacha du Caire, élu par les habitants eux-mêmes, et confirmé, bon gré, mal gré, par la Porte; Méhémet-Ali, dis-je, avait à s'occuper d'autre chose que de la répartition des terres de l'Égypte. Quand les fellahs n'avaient point déserté leurs villages, ils cultivèrent sans se soucier du propriétaire, pour leur chétive existence d'abord, et ensuite pour celui de leurs maîtres, albanais, turcs ou mamelouks, qui se trouvait momentanément le plus fort. Mais, en 1814, Méhémet-Ali, vainqueur de tous ses ennemis, reconnu déjà depuis sept ans pacha du Caire, par le divan, préoccupé des grands desseins dont l'exécution devait transformer la face de l'Égypte, et préparer l'avènement d'une nouvelle puissance musulmane dans le monde, commença cette révolution par la confiscation et la concentration entre ses mains de toutes les propriétés territoriales dont les particuliers étaient restés ou s'étaient mis en possession à la faveur des derniers troubles. Cet acte est le point de départ d'une situation nouvelle et le principe de tout ce que le pacha d'Égypte a pu accomplir depuis. Sa flotte, son armée, la destruction des Wahabites, la conquête de la Nubie, du Dongolah et du Sennaar, la conquête de la Syrie, en 1852, les merveilles de son administration intérieure, les prodigieux ouvrages qu'il a exécutés à Alexandrie, tout est là, tout est en germe dans cette mesure hardie qui devait lui procurer des ressources immenses, et plus considérables qu'il ne l'espérait lui-même.

Au commencement de 1814, pendant que Méhémet-Ali dirigeait en personne les opérations de la guerre d'Arabie contre les Wahabites, le kiaya-bey, qui gouvernait l'Égypte en son absence, reçut l'ordre de s'emparer de toutes les propriétés foncières appartenant aux particuliers, et s'empressa de l'exécuter. Il est probable que le pacha ne s'attendait point à une grande résistance de la part des propriétaires spoliés, puisqu'il confia l'accomplissement d'une mesure, en apparence aussi violente, à l'autorité subalterne d'un de ses lieutenants, et frappa ce coup à une époque où il n'y avait que peu de troupes en Égypte pour réprimer une révolte possible, et à laquelle son absence aurait encouragé les mécontents. Méhémet-Ali ne s'était pas trompé. En effet, l'exécution de ses ordres ne rencontra point de difficultés sérieuses, et ce fut ainsi qu'il se trouva bientôt maître de tout le sol de l'Égypte. Cependant il ne faudrait pas croire que cette dépossession, moins illégitime en Orient qu'elle ne le serait en Europe, n'ait pas donné lieu à des réclamations et n'ait pas occasionné quelques troubles. Dans le cours des deux ou trois années qui l'ont suivie, on remarque des événements intérieurs auxquels elle se rattache comme cause principale ou comme accessoire. C'est, par exemple, une certaine agitation au Caire, puis la destitution d'un cheick accusé de quelques méfaits, mais coupable surtout d'avoir sans cesse réclamé la restitution des propriétés saisies. Plus tard encore, la vie et la puissance de Méhémet-Ali sont menacées par une conspiration, et au nombre des conjurés se trouvent des chefs turcs ou albanais qui ont perdu leurs villages. Une étude plus approfondie de ce qui s'est passé en Égypte,

depuis 1814, ferait peut-être découvrir des tentatives de résistance plus nombreuses, et il n'est pas douteux que cette confiscation en masse des propriétés territoriales ne soit un fait essentiel dans l'économie sociale du peuple égyptien. Mais les détails que je viens de donner suffisent au but que je me propose. Il en résulte d'abord que la mesure fut exécutée, malgré les obstacles plus ou moins graves qu'elle put rencontrer ; en second lieu, que la constitution économique de l'Égypte permettait d'envisager une pareille entreprise, sinon comme toute simple, du moins comme très-praticable, et lui ôtait ce caractère de monstrueuse violence qu'elle aurait partout ailleurs qu'en Orient.

Ces faits établis, voici les conclusions qu'on en peut tirer : il n'y a plus, à peu d'exceptions près, d'intermédiaire en Égypte entre la puissance souveraine, représentée par le pacha, et le paysan qui cultive la terre. Tous les cultivateurs sont les fermiers ou les ouvriers du vice-roi. C'est donc au vice-roi que la récolte appartient. Seul, il a le droit de fixer l'espèce de culture à laquelle sera consacrée telle ou telle partie du sol. Ce n'est pas, à proprement parler, un monopole qu'il exerce en se réservant la vente des colons ou autres produits, car il ne les achète pas au propriétaire. Il est payé en nature par son fermier, qu'il indemnise autrement de son travail. Je crois présenter ici sous leur véritable jour les rapports du pacha d'Égypte avec le fellah. C'est parce que le premier est le seul propriétaire du sol, qu'il est le seul marchand des produits, et que le second est obligé de les verser directement dans ses magasins. Aussi a-t-on justement comparé l'Égypte à une grande ferme, dans laquelle les préfets et gouverneurs de provinces exercent, avec le pouvoir politique, des fonctions analogues à celles des surveillants du travail des nègres dans les plantations des colonies. Telle est donc la source de mes doutes sur l'abolition des monopoles dans les pays gouvernés par Méhémet-Ali. Il est évident que si la propriété territoriale y est constituée comme je l'ai dit, la suppression du monopole de ses produits entraîne un changement dans sa constitution même. Ceci ne s'applique, il est vrai, qu'au monopole des produits à exporter. Si Méhémet-Ali s'est encore attribué le droit d'acheter seul au marchand étranger certains objets de consommation pour les revendre en détail à la population égyptienne, soit directement, soit par des intermédiaires, je reconnais que ce droit lui est enlevé par l'acceptation du traité de commerce qui nous a engagés dans l'examen de cette question. Je sais qu'il existe effectivement des monopoles de ce genre sur les importations. Le pacha perdrait en y renonçant ; mais pour ceux-là, du moins, on ne voit pas sur quel autre principe que le droit du plus fort il se fonderait pour les maintenir, une fois le traité de Constantinople loyalement accepté par lui.

Je crains, monsieur, que ces explications ne vous paraissent un peu longues ; je les ai cependant jugées indispensables, soit pour préparer les esprits à une interprétation restreinte du traité, que Méhémet-Ali pourrait vouloir baser sur l'état de la propriété en Égypte, soit afin que l'on comprenne mieux les combinaisons financières auxquelles il demandera l'équivalent des produits du monopole. Si vous en tirez la même conclusion que moi, vous me permettez de conserver mes incertitudes et mes doutes sur la portée de la résolution prise par le pacha d'Égypte. On peut d'ailleurs donner à cette résolution toute

l'extension dont elle est susceptible, sans avoir pour cela tranché la question qui s'agite en Orient, et qui semble chaque jour se compliquer davantage. C'est maintenant l'attitude menaçante prise par l'Angleterre qui en est le trait le plus saillant. Admettons les prétentions de Méhémet-Ali écartées ou ajournées : un regard attentif et profond nous montrera la question posée plus nettement que jamais entre l'Angleterre et la Russie. Nous avons vu ces deux puissances ouvertement aux prises sous les murs d'Iérat, dans les conseils du souverain de la Perse. Tandis que le comte Simonich, ministre de Russie à Teheran, pressait le shah d'entreprendre une expédition contre l'allié de l'Angleterre, M. Ellis et M. Mac-Neill, ministres anglais près de la même cour, voyaient toutes leurs remontrances et leurs avis contraires échouer devant l'influence prépondérante de la Russie, et l'expédition commencer et se poursuivre en dépit des plus grands obstacles ; tandis que le même ministre russe dirigeait en personne les opérations du siège d'Iérat, et que des officiers russes conduisaient à l'assaut les troupes persanes, les officiers anglais qui étaient au service de la Perse depuis quelques années, quittaient ce pays par ordre de leur gouvernement et de leur ambassadeur. Bientôt après, l'Angleterre s'opposait à l'expédition du shah de Perse contre son allié, par l'occupation d'un point important du golfe Persique, et on annonçait que M. Mac-Neill sortait de la Perse avec tous les négociants anglais établis en ce pays. La cour de Teheran, que se disputaient l'Angleterre et la Russie, échappe donc décidément à la première pour s'allier avec la seconde, pour subir la domination morale du cabinet de Pétersbourg et servir ses ressentiments ou ses projets. A Constantinople, une lutte du même genre paraît avoir une issue différente. La Porte Ottomane s'était laissée asservir par l'influence russe ; M. de Boutenieff inspirait les résolutions du divan, changeait à son gré les principaux fonctionnaires de l'empire turc, exigeait et obtenait le concours de la Turquie à la guerre sanglante dont la Circassie est le théâtre. Mais aujourd'hui cet ascendant s'affaiblit ; l'influence russe chancelle et semble près de succomber. Un rapprochement, qui revêt tous les caractères d'une étroite alliance, s'est opéré entre l'Angleterre et le sultan Mahmoud. Ce rapprochement est si manifeste, que déjà la voix publique, à tort ou à raison, le dit consacré par un traité d'alliance offensive et défensive dont les événements de la Perse seraient le prétexte ; et cette rumeur, peut-être mal fondée, coïncide avec des plaintes toutes nouvelles qui trahissent le mécontentement et l'inquiétude de la Russie. Vous avez sans doute lu, monsieur, cet étrange article de la *Gazette d'Ausgbourg* dans lequel, sous la forme d'une lettre d'Odessa, le cabinet de Pétersbourg essaie tour à tour de la menace, de la séduction, de la forfanterie. D'abord, c'est la Russie méridionale qui se remplit de soldats et prend de toutes parts un aspect belliqueux : la Russie est donc préparée à tout événement ; elle ne veut pas être prise au dépourvu, et sa formidable puissance se développera au premier signal. Puis on insinue que la Porte Ottomane, séduite par les souvenirs de son ancienne grandeur, apprécie mal sa situation et sa faiblesse présentes. On lui reproche de chercher au loin des amis équivoques, dont le secours incertain se ferait trop attendre et serait insuffisant, si elle était de nouveau menacée par les armes du pacha d'Égypte au cœur de l'Asie mineure. C'est évidemment contre la mission

de Reschid-Pacha en Angleterre et en France que réclame l'interprète du gouvernement russe. Cette mission est donc jugée à Pétersbourg une espèce d'infraction au traité d'Unkiar-Skelessi, qui devait identifier à jamais la politique de la Russie et celle de la Porte Ottomane, et faire dépendre de la modération de l'empereur Nicolas l'existence du sultan Mahmoud ! Ainsi le gouvernement russe se fonde sur tout le mal qu'il a fait à la Turquie, c'est-à-dire sur les conquêtes qui l'ont rapproché de sa capitale, pour que celle-ci se repose désormais sur lui seul de son avenir et de son indépendance. S'il faut en croire le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*, les prétentions de la Russie sont à peu près les mêmes à l'égard de toute l'Europe. C'est grâce à la modération et au désintéressement de cette puissance, que la paix n'est pas troublée, et pour que l'on n'y voie pas un signe de faiblesse, la Russie se hâte de proclamer qu'elle est l'arbitre du continent, que son influence est reconnue en Allemagne, que la Perse est son alliée, que la communauté d'origine, de langage et de religion la met à la tête de toutes les races slaves, qui ont les yeux tournés constamment vers elle, et reçoivent d'elle l'impulsion et le mouvement. Je ne sais comment l'Autriche, qui a des Slaves dans son empire, prendra cette rodomontade. La Russie va plus loin encore. Elle déclare que la France même recherche son amitié, ce qui vous paraîtra certainement, comme à moi, une exagération un peu forte et presque une impertinence. On conviendra en vérité que la Turquie a bien tort de ne pas exclusivement se fier à tant de puissance et de magnanimité.

Malheureusement tout n'est pas forfanterie et mensonge dans ces déclarations que fait la Russie à l'Europe. Il est vrai, il est certain que de grands mouvements de troupes ont lieu dans les provinces méridionales de l'empire, que des armées s'y rassemblent, que la marine déploie la même activité, et que plusieurs symptômes y accusent des pensées de guerre prochaine. Ces préparatifs, ralentis pendant quelque temps, ont même reçu depuis peu une impulsion nouvelle, et on donne à entendre qu'il ne s'agit plus seulement de la guerre de Circassie. De quoi s'agit-il donc, si ce n'est d'une campagne à Constantinople et dans l'Anatolie, au premier prétexte que donneraient une agression du pacha d'Égypte, un renouvellement de ses projets d'indépendance, ou quelque tentative sérieuse de la part du divan, pour échapper à l'influence russe ? Car la Russie ne ménagera son ancienne ennemie, et son alliée bien équivoque du moment présent, qu'à une condition : c'est que son ambassadeur sera plus puissant à Constantinople que le sultan lui-même, qu'il y tiendra tous les fils du gouvernement et de l'administration, et restera le maître, comme il l'est aujourd'hui, de faire destituer les fonctionnaires qui encourageraient ou toléreraient le commerce de contrebande entre les ports turcs de la mer Noire et les peuplades du Caucase. Il est évident que l'Angleterre cherche maintenant à soustraire le divan à un ascendant qui lui pèse, et qu'elle a réussi, par l'entremise de Reschid-Pacha, à faire accepter des offres éventuelles de secours. La réunion de l'escadre de l'amiral Stopford avec celle du capitain-pacha, la parfaite intelligence établie entre les deux commandants, toutes les mesures prises pour assurer entre les deux flottes une coopération active et donner à leurs mouvements une direction commune, ce sont là des faits bien remarquables

et de nature à éveiller la jalouse susceptibilité du cabinet de Pétersbourg. Jamais, en effet, l'espèce de domination qu'il avait fondée à Constantinople, par le traité d'Unkiar-Skelessi, n'a dû paraître plus sérieusement menacée, et il y a dans une pareille situation les éléments d'événements plus décisifs. Je crois que les deux gouvernements s'y préparent; mais l'opinion des gouvernés a devancé la résolution des gouvernants. En Angleterre surtout, la nation désire ardemment une guerre contre la Russie; c'est le vœu de tous les partis. Whigs et tories n'ont là-dessus qu'une voix, et, malgré la force des habitudes de notre civilisation, qui rapprochent les classes élevées de tous les pays de l'Europe, pour n'en faire qu'une seule société dont tous les membres ont les mêmes goûts et parlent la même langue, l'éloignement des Anglais pour les Russes s'est prononcé cette année en Allemagne, aux eaux et dans les cercles, avec une énergie hautement significative. Cependant voilà un nouvel ambassadeur d'Angleterre qui se rend à Pétersbourg. C'est lord Clanricarde, un des plus ardents réformistes de la chambre des lords, et par conséquent dans les mêmes principes politiques que son prédécesseur, lord Durham. Le marquis de Clanricarde a épousé la fille de Canning, et appartient à une ancienne famille irlandaise. Il est plus jeune que lord Durham et que M. Villiers, l'un des plus jeunes représentants de la Grande-Bretagne près des cours étrangères. On lui a donné, comme premier secrétaire d'ambassade, M. Henri Lytton Bulwer, frère du romancier, et qui a dû puiser, dans l'exercice des mêmes fonctions à Constantinople, sous lord Ponsonby, une connaissance approfondie de la question d'Orient.

Depuis un mois que je ne vous ai parlé de l'Espagne, l'état de ce malheureux pays ne s'est nullement amélioré. Le ministère de M. le duc de Frias ne semble exister que dans la *Gazette de Madrid*. Cependant il est sorti tout récemment du provisoire et de l'*interim*. M. de Valgornera, beaucoup plus connu en politique sous le nom de Torremejia, et M. de Montevirgen, ont définitivement consenti à garder les portefeuilles dont ils n'étaient que les dépositaires. On a appelé au ministère de la guerre le général Alaix, qui vient d'être battu en Navarre, et qui ne devait pas se trouver à Madrid au moment de sa nomination, car je crois qu'il est retenu à Pampelune par les suites d'une blessure reçue dans sa dernière affaire avec les carlistes. Enfin on a trouvé un ministre de la marine; c'est un sous secrétaire d'État, appelé M. de Ponzoa. Je ne pense pas que ce nouveau ministre ait jusqu'à présent beaucoup fait parler de lui. Il est possible que définitivement constitué, ce ministère n'offre plus le spectacle des tiraillements et de l'impuissance qui ont tristement signalé les premiers jours de son existence. M. de Frias a eu néanmoins le mérite de comprendre que, dans une pareille situation, il fallait appeler les cortès autour d'un trône menacé, et rendre aussi quelque courage à l'opinion modérée qui commence à désespérer d'elle-même. Mais en même temps il a eu de grandes faiblesses. Il a laissé le ministre de la guerre par *interim*, le général Aldama, se rendre dans une assemblée d'officiers de la garde nationale et d'officiers de l'armée, pour y donner des explications parfaitement inutiles sur une mission que le gouvernement venait de confier au général Narvaez. Sa conduite n'a pas été plus décidée envers ce même général. Après l'avoir rappelé de la

Manche pour l'envoyer dans la Vieille-Castille, il a hésité à lui faire exécuter ses ordres; il a reculé devant les plus sottes clameurs, et en présence de ces faiblesses, on s'est demandé avec douleur s'il y avait un ministère à Madrid. Pour comble de maux, la levée du siège de Morella et la retraite d'Espartero ont été suivies dans le bas Aragon et dans la Navarre de deux nouveaux échecs. En Aragon, la division Pardinás est détruite tout entière par Cabrera; en Navarre, Alaix essuie une défaite sur les bords de l'Arga, moins grave, il est vrai, mais dont l'effet ne pourrait être que déplorable sur des troupes mécontentes et démoralisées. Pardinás, que l'on dit mort ou prisonnier, était un général de fraîche date, qui avait remporté quelques avantages sur les bandes carlistes de la province de Tolède et dont la brillante valeur inspirait beaucoup de confiance au soldat.

Le ministre d'Espagne à Londres, M. Aguilar, est sur le point de quitter cette résidence, où il sera remplacé par le général Alava, qui se trouvait ces jours derniers et qui est peut-être encore à Paris. M. Aguilar, envoyé à Londres par M. Calatrava après la révolution de la Granja, y avait éprouvé des désagrémentes sans nombre, par suite du licenciement de la légion anglaise et des réclamations pécuniaires auxquelles la détresse du gouvernement espagnol n'a pas permis de donner satisfaction. Le général Alava, bien connu d'ailleurs en Angleterre, a déjà occupé une fois, dans ce pays, le poste qu'il va reprendre aujourd'hui. C'est pendant son ambassade que les cours de Paris et de Londres se sont entendues pour cette création de légions auxiliaires, pour cette intervention indirecte dont les suites n'ont pas répondu à l'espoir qu'en avaient conçu les amis de la cause constitutionnelle. M. Villiers retourne de son côté à Madrid. M. Mendizabal et M. de Toreno font aussi leurs préparatifs de départ, pour assister aux premiers débats de la session. A moins d'événements extérieurs, que la fatigue universelle et le découragement de tous les partis ne donnent pas lieu de prévoir, l'opinion modérée conservera son ascendant au sein des cortès. Quelques divisions se manifestaient dans ses rangs; mais pour obvier à leurs funestes conséquences, les principaux personnages de ce parti ont fondé à Madrid une espèce de conférence où le plus généreux désintéressement s'est aussitôt manifesté chez les hommes que la supériorité de leur esprit et leur haute position sembleraient devoir convier à des prétentions ambitieuses. Le ministère trouvera infailliblement un appui dans cette réunion provoquée par la gravité des circonstances, et qui ne mérite pas le reproche de vouloir substituer son action à celle du gouvernement. En dehors, s'agitent les restes d'un parti désorganisé, auquel malheureusement ses successeurs au pouvoir n'opposent pas des victoires assez belles pour qu'il perde toute influence sur la nation. Ce parti, qui a pour lui, à Madrid, l'*ayuntamiento* constitutionnel et la députation provinciale, corporations élues sous le ministère Calatrava, leur a dicté, peu de jours après la formation du nouveau cabinet, des représentations qu'elles ont été admises à présenter à la reine, représentations vagues et déclamatoires, mais qui étaient au fond des actes d'hostilité contre M. d'Ofalia et l'opinion modérée. Dans l'état présent des choses, il cherchera à exploiter, par quelque démonstration du même genre, le double revers des armes de la reine. Toutefois, je ne crois pas qu'il réussisse

à passionner la population , et si Espartero ne se laisse pas gagner par les intrigues , cette agitation , toute à la surface , ne sera suivie d'aucun effet. Vous voyez au reste , monsieur , que je ne m'étais pas trompé , quand je vous disais , il y a un mois , que c'était encore une année de perdue pour l'Espagne. Je vous dirais bien-pis , si j'en croyais mes pressentiments et l'opinion que je me suis faite depuis trois ans sur cette terrible guerre. Mais à quoi bon être prophète de malheur , quand on ne peut indiquer le moyen de salut?



L'ANGLETERRE

DEPUIS

LES BILLS D'ÉMANCIPATION

ET DE RÉFORME.

Première Partie.

Nous avons successivement étudié dans ce recueil les principales questions de la politique européenne. Après nous être efforcé de remonter aux principes générateurs du grand mouvement qui, depuis l'explosion de 89, s'est régularisé parmi nous sans cesser d'agir sur le monde, nous avons observé cette action elle-même dans la sphère où elle s'est le plus immédiatement exercée, soit qu'elle triomphât sans résistance comme en Belgique, soit qu'elle eût à soutenir des luttes sanglantes comme dans la Péninsule, soit qu'elle se bornât, comme en Allemagne, à grouper des intérêts appelés à dominer l'avenir.

Une lacune a été signalée dans ce travail, et nous venons essayer de la combler.

Le bill de réforme, imposé, en 1832, aux répugnances de Guillaume IV, par les exigences de l'opinion et les menaces des populations soulevées, fut, pour l'Angleterre, un produit manifeste, une émanation directe de la révolution qui venait de changer en France et la dynastie régnante, et l'esprit, si ce n'est la forme, du gouvernement. Mais, transplantée au delà de la Manche, l'idée française n'était pas destinée à s'assimiler une société qui depuis si longtemps vivait de sa vie propre : le tronc antique sur lequel elle s'est greffée s'est

trouvé assez vigoureux pour l'enlacer à ce point, qu'elle peut paraître en ce moment comme étouffée sous ses rameaux.

En voyant la réforme parlementaire arrachée par les cris de la multitude et les manœuvres d'associations formidables, en entendant sur les *hustings*, et jusqu'au sein de Westminster, mettre en question la pairie et ses prérogatives héréditaires, on put se croire à la veille d'un de ces cataclysmes qui bouleversent la face des empires.

La France le crut ainsi, parce qu'elle jugea d'après elle-même. Aussi s'étonna-t-elle bientôt d'avoir à attendre si longtemps des conséquences qui, pour elle, auraient été prochaines; et lorsqu'elle voit aujourd'hui la Grande-Bretagne déposer avec amour sur le front d'une jeune reine la couronne d'Alfred le Grand; lorsqu'après de violentes attaques à la pairie et à l'établissement religieux, attaques qui ont retardé le triomphe des idées modernes à raison même de leur violence, elle aperçoit le parti whig incertain de son avenir, la chambre réformée presque dominée par le torysme, l'Église établie déployant des ressources inattendues, et le pays en réaction vers les doctrines conservatrices; lorsqu'en 1858 sir Robert Peel se croit plus sûr de conquérir le pouvoir qu'en 1828 il ne l'était de le garder, l'opinion libérale s'étonne et s'émeut parmi nous de résultats aussi peu prévus, et parfois elle est tentée de répéter, avec quelques organes du plus violent radicalisme, que le bill de réforme fut un leurre dont aucune conquête n'est sortie, et que l'énergie populaire pourra seule arracher l'Angleterre aux influences aristocratiques qui la dominent.

Or, c'est ici très-mal interpréter ce qui se passe actuellement en ce pays. Le parti tory s'y est relevé puissant, il est vrai, d'une chute qui, ailleurs, aurait été mortelle; mais s'il reconquiert jamais le pouvoir, ce sera pour l'exercer selon des idées qui ne sont pas les siennes, et pour continuer, dans l'ordre administratif, des réformes qui en prépareraient d'inévitables dans l'ordre politique. Si les vieilles existences, entourées depuis tant de siècles des respects populaires, se montrent imposantes encore, et comme supérieures aux attaques et aux insultes, l'organisation entière de l'État n'est pas moins attaquée en détail et ne se modifie pas moins de jour en jour.

La réforme s'opère dans les lois avant d'atteindre les personnes, parce que celles-ci ne se roidissent pas contre des nécessités qu'on les voit même devancer parfois avec un éminent esprit politique. Tout marche en Angleterre par tempérament, par transaction, et par l'effet de cet admirable mécanisme qui adoucit toutes les secousses et contient toutes les violences. Tout marche par les voies légales, parce que les uns savent attendre et les autres se résigner. Si ce pays ne connaît pas ces enivremens de logique et de passion d'où sortent les nuits du 4 août, les conquêtes de la liberté y sont peut-être plus sûres, parce qu'elles sont acceptées de tous, et que rarement des pensées de réaction s'y cachent au fond des âmes.

Depuis l'année 1829, qui ouvrit l'ère de l'émancipation religieuse, l'Angleterre a commencé une révolution qui se continue sans relâche, quoique avec lenteur, dans le sens des intérêts bourgeois et des principes politiques et administratifs de la France. Cependant la vieille constitution est debout, et jamais

peut-être son souvenir, sans cesse invoqué dans les réunions publiques, dans les chaires et dans les banquetts, n'a excité des émotions plus universelles et plus puissantes. A l'ombre de ce drapeau s'est organisée la grande armée des conservateurs; à son ombre marche aussi le ministère de la réforme, et c'est du jour où il a paru le répudier que le parti démocratique a vu s'éclaircir ses rangs et l'opinion lui manquer. Étonnant spectacle en ce siècle où rien ne vit ni dans les institutions ni dans les croyances, où les peuples, comme les individus, marchent au jour le jour, sans respect du passé et sans souci de l'avenir.

Il faudrait renoncer à comprendre l'Angleterre si l'on ne se rendait parfaitement compte de la manière dont cette constitution, partout présente, quoiqu'elle ne soit écrite nulle part, s'enlace à l'histoire même de la nationalité britannique. L'on répète sans cesse que l'aristocratie fait sa force, et l'on a raison assurément. Mais qui fait la force de l'aristocratie elle-même? Il ne suffit pas à une noblesse, on le sait de reste, d'avoir de grandes richesses territoriales et de hauts privilèges pour se défendre des attaques de l'esprit démocratique. Il faut, pour se faire pardonner ces avantages, qu'elle s'appuie ou sur une idée dont elle soit l'expression, ou sur un intérêt général qu'elle protège. C'est par cette double racine que vit, en effet, et la constitution anglaise, et l'aristocratie sur laquelle elle s'élève; et peut-être n'est-il pas dans les annales des peuples de spectacle plus digne de méditation que celui de cette association si habilement ménagée.

Avant d'étudier l'Angleterre au *xix^e* siècle, nous voudrions esquisser ce vaste tableau qui seul préparait l'intelligence des questions contemporaines; car en aucun pays il ne faut, pour comprendre le présent, remonter plus haut dans le passé. Or, deux grands faits ont spécialement imprimé leur caractère au gouvernement de la Grande-Bretagne, deux faits qui ont été pour lui l'origine de la force sur laquelle il s'appuie et des obstacles qu'il rencontre, la conquête normande et le protestantisme. Nous essaierons de caractériser l'un et l'autre dans leurs résultats politiques.

L'Angleterre a été façonnée par l'aristocratie comme la France a été faite par la royauté. Si l'histoire de celle-ci se résume dans l'alliance du peuple avec ses rois contre l'oppression féodale, celle de la contrée voisine est contenue tout entière dans l'association constante des barons et du peuple contre le despotisme de la couronne.

Ces deux nationalités se développèrent dans des circonstances distinctes, et sous beaucoup de rapports opposés.

Lorsque les Francs envahirent les Gaules, les chefs des conquérants exerçaient à grand-peine une suprématie contestée. Contraints de diviser entre leurs compagnons le sol immense dont ils venaient de se rendre maîtres, le lien féodal par lequel ils rattachèrent ces grands fiefs à la couronne ne put manquer d'être très-faible, et l'on dut craindre longtemps de le voir s'y briser comme en Allemagne. Dès lors l'œuvre principale consista, pour la France, dans l'établissement de son unité territoriale, principe de sa force, instrument de ses hautes destinées; et le souci le plus constant des populations si diverses d'origine qui habitaient ses provinces, fut de s'abriter contre les

tyrannies locales sous l'aile de ce pouvoir suprême et lointain qui se montrait à leurs yeux comme le réparateur des torts, le soutien du droit contre la force.

En Angleterre, les choses allèrent tout autrement, et la conquête normande donna, dès l'origine, assez de force à la royauté pour lui permettre d'être oppressive, assez d'unité à l'aristocratie pour en faire le centre de toutes les résistances nationales.

Les bouleversements auxquels fut livrée l'Europe, lors des grandes invasions, n'approchent pas de la crise qui, à la fin du XI^e siècle, changea, dans le royaume anglo-saxon, la condition des personnes aussi bien que celle des terres. Un peuple spolié en masse par un autre peuple, son sol divisé en soixante mille portions égales avec toute la régularité administrative des temps modernes; un grand livre cadastral tenu par les vainqueurs, où sont inscrits, sous le nom du roi de qui relève tout domaine, les fiefs dont il gratifie ses féaux sous réserve du service militaire; tous les biens hiérarchisés comme toutes les personnes, et les vaincus abaissés aux conditions les plus serviles et perdant même leur nom; une langue étrangère étouffant l'idiome national, et jusqu'aux vieux saints de la patrie chassés du ciel par ceux des vainqueurs; des violences sans nom, nécessitées par une tentative sans exemple: voilà ce que la journée d'Ilfastings amena pour l'Angleterre, et ce qui vit encore dans des formules officielles, dont le sens primitif a résisté aux révolutions et aux siècles (1).

Le livre terrier de la conquête une fois dressé, le sol une fois divisé en fiefs directs de hauts barons et en tenures de chevaliers, la royauté se trouva aussi forte en face de l'aristocratie que celle-ci, par la nature même de ses intérêts, se sentit compacte en face de la royauté.

Cette unité ne fut d'abord employée qu'à conserver une conquête contre laquelle protestèrent longtemps le courage et le désespoir des vaincus. Ce n'était pas trop de la bravoure des rois normands et de la féauté empressée de leur noblesse, pour tenir tête aux insurrections qui éclataient chaque jour dans les villes et dans les campagnes, lorsque les malheureux Saxons se lassaient d'écouter, aux pieds du donjon paternel, les cris d'une insultante orgie, ou de voir leurs sœurs et leurs filles passer aux bras de leurs impitoyables vainqueurs.

Tant que les forêts du centre et les montagnes de l'ouest et du nord servirent de refuge à l'indépendance; tant que, dans les marécages d'Ély, se cachèrent des combattants et des martyrs, la noblesse rallia, sans hésiter, la bannière

(1) Il suffirait de citer, entre mille exemples, les paroles sacramentelles de la sanction royale, donnée en français et en ces termes: pour les bills d'intérêt général: *le roi le veut*, pour les bills d'intérêt privé: *qu'il soit fait comme il est désiré*; pour les bills de subsides: *le roi remercie ses loyaux sujets, accepte leur bénévolence et aussi le veut*. (De Lolme. *On the const. of England*, ch. iv.) On sait que cette sanction se donne à la chambre des pairs, à la barre de laquelle se tiennent les membres des communes, dans une attitude qui, pour avoir le mérite d'être historique, n'en aurait pas moins, à nos yeux, le tort d'être inconvenante.

royale, chaque fois que celle-ci se leva pour défendre la commune conquête. Mais lorsque cette conquête fut consolidée et que les défenseurs de la patrie saxonne n'apparurent plus que comme d'héroïques bandits; quand on fut rassuré sur le sort de tant de beaux châteaux et riches domaines, départis par Guillaume aux pauvres hères qui le suivirent; ceux-ci, devenus fiers et enflés d'importance, commencèrent à trouver qu'on leur faisait payer cher le fruit de leur vaillance, et se mirent à poursuivre un autre but.

La domination des Plantagenets était rude et sauvage : leurs lois de sang atteignaient le noble qui osait franchir l'enceinte des forêts royales aussi bien que le Saxon surpris à pleurer les temps de saint Édouard, ou à chanter les combats du roi Alfred. Puis c'étaient chaque jour des favoris nouveaux, gascons, provençaux ou autres, gens de toute langue et extraction, venus à Londres pour s'avancer dans les bonnes grâces du suzerain; ce furent enfin les discordes de cette terrible famille, où les fils se soulevaient contre les pères, où les haines fraternelles entretenaient des rivalités impitoyables : tout cela dut donner aux barons, sous les règnes qui suivirent ceux du conquérant, l'espérance de limiter, à leur profit, le pouvoir absolu d'une royauté qui se produisait, en Angleterre, sous des formes inconnues dans le reste de l'Europe féodale.

La masse du peuple conquis ne put manquer de bénéficier de ces querelles, et l'allègement du joug imposé à ses pères devint la condition expresse ou tacite d'un concours également recherché par les deux partis, parce qu'il leur était alors également nécessaire.

Henri I^{er}, menacé par son frère, comprit quelle force il trouverait en s'appuyant sur l'esprit saxon, qui, depuis qu'il avait cessé d'être redoutable à la royauté, pouvait devenir, entre ses mains, un puissant instrument de résistance aux entreprises de la noblesse. Aussi voulut-il donner un gage à cette nationalité opprimée, en partageant son trône avec une princesse du sang des vieux rois dépossédés.

De leur côté, les barons suivirent les inspirations de la même politique, dans leur longue querelle avec Jean sans Terre, ce prince méprisable aux yeux du peuple comme à ceux des grands, et dont l'âme, au dire des chroniqueurs contemporains, aurait souillé l'enfer lui-même. Les bourgeois des cités, les vilains des campagnes entrèrent à l'envi dans cette universelle conjuration à laquelle le clergé vint prêter sa force, en sanctifiant son but et en légitimant ses moyens. L'armée de Dieu et de la sainte Église, liée par des serments prêtés au pied des autels, se mit en campagne pour conquérir la liberté, ce bien qui manquait à tous, et bientôt la grande charte fut signée aux champs immortels de Runnimède.

Cette victoire avait été obtenue par trois intérêts distincts, et chacun d'eux regut des garanties dans ce jour, le plus grand entre tous les grands jours de cette histoire.

Le clergé vit consacrer la liberté de ses élections et l'indépendance de sa juridiction spirituelle. Les barons obtinrent de nombreux adoucissements à la rigueur des lois féodales; le droit de succession et de dévolution fut reconnu en même temps que les conditions du service militaire furent réglés d'une ma-

nière équitable. Les privilèges départis aux barons contre le roi le furent également aux arrière-vassaux contre leurs seigneurs : ceux-ci renoncèrent à lever taille ou aide, si ce n'est pour les cas expressément spécifiés par les lois féodales. Le roi jura, de son côté, de ne rien prétendre en ce genre que de l'assentiment du grand conseil national. Les marchands virent consacrer le droit de se livrer à leur trafic et industrie sans redouter taxe ou vexation. Chacun obtint la faculté de transporter, selon son bon plaisir, d'un bout à l'autre du royaume, sa personne et son avoir. La justice devint accessible à tous, et les cours judiciaires, jusqu'alors ambulatoires parce qu'elles étaient attachées à la personne du roi, furent rendues stationnaires. On détermina leur circuit et juridiction, et leur compétence fut réglée selon des bases qu'elles conservent encore aujourd'hui. A chacun fut reconnu le droit de n'être poursuivi que sur témoignage, jugé que par ses pairs et condamné que conformément à la loi territoriale ; il n'est pas jusqu'aux pauvres paysans qui n'obtiennent quelques gages de bienveillance dans ce jour de redressement ; il fut interdit désormais de saisir, en cas d'amende, tout ou partie de leurs instruments de travail.

Telle fut cette *magna charta* d'où ne sort pas sans doute, littéralement, la constitution de la moderne Angleterre, mais qui en est pourtant l'incontestable origine. C'est par ce souvenir, en effet, que l'Angleterre a continué de se sentir une nation libre, même aux temps les plus honteux de son histoire ; c'est lui qui a scellé, dans la nuit des âges, cette alliance de l'aristocratie et du peuple, qui résiste aujourd'hui même à toutes les influences du temps ; c'est lui qu'invoquent sans cesse tous ceux qui parlent à l'opinion, qu'ils appartiennent au whiggisme ou au torysme ; et, devant ce souvenir, tous les traits de l'esprit novateur semblent encore s'épanouir, toutes ses attaques demeurer impuissantes.

Lorsque l'étranger parcourt les longues galeries du Muséum britannique, sa vue ne s'arrête guère qu'avec une attention distraite sur ces riches collections de toutes les zones, sur ces curieux monuments de toutes les civilisations et de tous les siècles ; souvent même il reste froid devant les marbres détachés du Parthénon que ne réchauffe plus le soleil de la patrie. Mais lorsque, dans sa marche indifférente et lassée, il rencontre tout à coup un groupe pieusement incliné autour d'un vieux parchemin ; quand il aperçoit sur cette feuille illisible, quelques traces de signature, quelques croix informes plus d'à-moitié effacées par le temps, alors il se sent en présence d'un monument plus vivant que tous ceux qu'il vient d'entrevoir ; il lui semble qu'il donnerait toutes ces œuvres de la science et du génie pour ce papier vers lequel tant de générations ont reporté leurs pensées, et dont la vue fait encore battre tant de cœurs.

Pendant plus d'un siècle, à dater de cette époque, cette alliance se maintint presque constamment par l'effet des mêmes causes, et la liberté anglaise marcha, pour ainsi dire, à coups d'insurrections. Les statues de Merton et de Marblebridge furent arrachées comme la charte de Runnimède et celle des forêts. Un étranger, Simon de Monfort, devenu contre Henri III le chef d'une ligue aussi formidable que celle devant laquelle avait reculé l'astuce de Jean sans Terre, n'hésita pas à relever d'une manière plus éclatante encore les restes de la po-

pulation saxonne. Le premier il appela les bourgeois des villes, auxquels l'industrie naissante commençait à préparer quelque importance, à délibérer en parlement conjointement avec les lords spirituels et temporels.

Ce parlement ou conseil national, ainsi que le qualifie la charte de Jean sans Terre, était en Angleterre, aux temps qui suivirent la conquête, ce que les assemblées de ce genre furent à la même époque, dans toute l'Europe, soumise au droit féodal.

Là siégeaient les prélats et abbés, à titre de lords spirituels, en même temps que comme seigneurs temporels, à raison des hauts domaines pour lesquels ils étaient assujettis au service militaire *in capite*; puis les barons relevant immédiatement de la couronne, et obligés, par ce fait même, d'assister le roi en son conseil comme à la guerre. Les simples chevaliers qui tenaient des terres sous des obligations analogues, furent aussi mandés aux parlements, non pas en masse, ce qui ne se pouvait à raison de leur nombre, mais par des députations, dont le mode d'élection varia selon les circonstances et les temps. De là sont sortis ces membres pour les comtés, qui, aujourd'hui même et après la réforme parlementaire, constituent une sorte de corps intermédiaire au sein de la représentation britannique.

Vainement chercherait-on trace, dans les temps qui suivirent la conquête normande, de la présence des bourgeois des villes au sein du grand conseil national. Plus tard encore, ils n'apparaissent que fort rarement, et d'une manière en quelque sorte incidente. Ils y viennent plutôt pour donner des éclaircissements en matière de finances que pour statuer sur le fond des questions elles-mêmes. On ne les voit point siéger à la cour du roi avec les conseillers nés de sa couronne, et le monarque hautain leur donne audience comme en passant, tantôt en sa chambre à coucher, tantôt partant pour la chasse, lorsqu'il a déjà les éperons aux pieds et le faucon au poing. Dans le cours du XIV^e siècle, des sommations adressées aux lords pour qu'ils aient à venir au parlement, portent encore : *de arduis rebus tractaturis et consilium impensuri*, tandis que les députés des bourgs sont seulement convoqués, *ad faciendum et consentiendum*. Aussi ce droit de représentation est-il alors peu jaloué par les villes qui ne le possèdent pas, et trouve-t-on plus d'un exemple, dans l'histoire, de réclamations adressées par des bourgs, prétendant que cette obligation leur a été *malicieusement imposée*.

On le voit, la France, agitée à cette époque par les factions des princes du sang, dont les états généraux se faisaient les tumultueux organes, la Flandre dominée par les intérêts démocratiques, le Portugal, la Castille et l'Aragon, régis par leurs souverains cortès, l'Italie soumise à son gouvernement municipal et républicain, une grande partie de l'Allemagne elle-même, devançaient alors l'Angleterre dans les voies de la liberté politique, tant l'autorité royale était puissante dans ce pays par le fait même de son établissement primordial! Quoi qu'en ait dit le patriotisme anglais, Hume a pu écrire sans paradoxe que « les bourgs et corporations anglaises furent établies en imitation de celles » de France, et que ce dernier pays est la source de la liberté des « communes. »

Cependant on n'en suit pas moins de règne en règne, depuis le commence-

ment du XIII^e siècle, date de la grande charte, jusqu'à l'avènement des Tudors à la fin du XV^e, les progrès, tout lents qu'ils soient, de l'émancipation de l'Angleterre, et toujours ces progrès sont dus à la même cause, l'association des intérêts aristocratiques et populaires contre le pouvoir de la couronne.

Ainsi Édouard I^{er}, pressé d'argent, régularise, dans l'intérêt de son échequier, la représentation des villes et bourgs au parlement. Sous Édouard II, les barons imposent au monarque le concours d'une junta choisie par eux, et les communes annexent des remontrances à leurs octrois de subsides.

Édouard III, engagé dans ses longues guerres contre la France, placé par là dans l'étroite dépendance de ses créanciers aussi bien que de sa noblesse militaire, dut confirmer maintes fois par serment les chartes de ses prédécesseurs. Sous son règne glorieux, la liberté anglaise fit d'importantes conquêtes. Le droit des lords à n'être jugés qu'en parlement fut solennellement reconnu, et le procès de Latimer consacra le principe de la responsabilité ministérielle. Les cas de haute trahison furent rigoureusement définis, et l'autorité royale dut accepter de la jalouse inquiétude de ses barons des barrières que son épée victorieuse n'essaya pas de renverser.

En lisant avec attention les annales de ce long règne, on voit s'y dessiner déjà les deux doctrines politiques destinées à s'élever un jour l'une contre l'autre. D'une part, les droits du parlement sont mieux définis, et ses prétentions s'étendent; d'une autre, le monarque réclame, en invoquant la gravité des circonstances, le droit de lever des taxes sans l'assentiment préalable de ses sujets, et s'efforce d'opposer ses proclamations délibérées en conseil privé aux lois faites en parlement avec le concours des lords et des communes : long et redoutable conflit qui devait plus tard faire élever l'échafaud de Charles I^{er}, pour ne finir que deux règnes après lui par l'exil définitif de sa race.

Sous Richard II, les deux chambres procèdent au détronement légal d'un prince, premier martyr de la royauté parlementaire. Menacé par d'impitoyables factieux, voyant l'exil atteindre ses amis, la mort planer sur ses conseillers, cet infortuné monarque tente, pour résister aux violences d'une aristocratie factieuse, de s'appuyer sur les légistes, qui, dès cette époque, commencent à grandir en importance et en crédit. Les tendances de ceux-ci vers le pouvoir absolu, tendances qui, un siècle plus tard, se révélèrent dans toute leur énergie en Angleterre comme dans le reste de l'Europe, se manifestent alors d'une manière non équivoque. Le roi proclame le dogme de sa suprématie, auquel le parlement répond par un arrêt de déchéance, et le drame mystérieux du château de Pomfret prépare, à plus de deux siècles de distance, le meurtre juridique de White-Hall.

Sous Henri IV, élevé au trône par les deux chambres, celles-ci étendent leurs prérogatives, et font impérieusement, du redressement des griefs signalés par elles, la condition préalable de tout octroi de subsides. Elles surveillent avec une incessante jalousie la conduite du roi qu'elles se sont donné; et, à leur attitude en face du trône, au ton même de leurs harangues, on sent que cette royauté est d'hier, que son titre est douteux et son avenir incertain.

A cette époque, le rôle des communes, au sein du parlement, est assez ré-

gulièrement défini ; mais , quoiqu'elle ne manque pas d'importance , on sent pourtant que la chambre basse ne représente encore aucun intérêt puissant et distinct. Son opposition se produit presque toujours derrière celle des barons , auxquels appartient l'initiative exclusive de tous les grands changements politiques.

Mais ici s'arrête tout à coup le mouvement jusqu'alors ascensionnel de la liberté parlementaire. De longs jours d'anarchie succèdent , et , au sortir de cette terreur de soixante années , l'Angleterre implore le despotisme. Son code politique à la main , elle se rue avec joie dans une sorte de servitude légale qui , comme on a pu le dire avec vérité , n'a d'exemple que dans l'attitude du sénat romain devant Tibère. Et ce prodigieux changement se consomme , remarquons-le , non par la tyrannie d'un homme , accident passager dans la vie des peuples , mais par l'adhésion de la nation tout entière , par l'abjection sans exemple d'une noblesse naguère si turbulente , par la prostitution d'un clergé auquel on jette des femmes pour étouffer ses remords , enfin par la proclamation solennelle de doctrines politiques que les affranchis des Césars auraient enviées aux conseillers des Tudors !

Comment s'opéra un tel mouvement ? comme s'explique cette longue éclipse du génie politique de la Grande-Bretagne ?

La liberté est un fruit d'une culture difficile que trop de calme empêche de naître , et que trop d'agitation fait tomber. Les luttes séculaires livrées à la royauté par une aristocratie compacte dans ses résistances , semblaient avoir préparé ce pays pour une constitution forte et virile. Mais , durant les guerres des deux roses , l'Angleterre devint un vaste champ de carnage. Tous les intérêts se divisèrent comme toutes les forces sociales , et , comme il arrive aux jours d'anarchie , chacun , s'isolant au sein de la terreur générale , ne songea plus qu'à sauver sa tête. Des princes passèrent du trône dans la prison , pour remonter de la prison sur le trône ; et les parlements réunis pour sanctionner , sous les menaces de la soldatesque , ces victoires éphémères , prévoyant le compte terrible qu'ils auraient bientôt à rendre à une autre faction , n'aspiraient qu'à diminuer leur responsabilité directe au milieu de ces chances incertaines. Se soustraire à un *impeachment* , se dérober à un bill d'*attainder* , telle devint la préoccupation presque exclusive de quiconque était condamné à paraître sur cette scène dévorante. Les grands , divisés de parti , entraînaient , dans les variations soudaines d'une politique sans noblesse et sans foi , la bourgeoisie et les communes ; et pendant que Warwick faisait et défaisait les rois au gré de ses ambitions et de ses jalousies , les peuples subissaient avec effroi , mais sans résistance , ces pouvoirs d'un moment qui avaient tant de vengeances à satisfaire , tant de cupidités à gorgier.

Si dans les luttes précédentes on avait combattu pour des intérêts collectifs , parfaitement distincts et définis , il devint impossible , durant les longues querelles entre les maisons d'York et de Lancastre , d'expliquer , autrement que par des inspirations égoïstes , l'attitude et la conduite de chacun. Il y eut alors des factions plutôt que des partis , et c'est là ce qui démoralise profondément un pays ; c'est là ce qui enlève aux caractères individuels toute dignité , aux nations tout avenir.

Il est des révolutions stériles comme il en est de fécondes ; et au milieu de ces longues dissensions , qui corrompent lorsqu'elles ne régèrent pas , l'Angleterre perdit sa vieille foi politique au lieu de la retremper.

L'aristocratie , divisée entre les deux familles rivales , ne conserva plus cette unité qui , pendant trois siècles , l'avait rendue formidable. Ses plus illustres têtes roulèrent sur l'échafaud , et le sang des conquérants fut comme épuisé à sa source. En place d'une foule de grandes familles éteintes ou ruinées par les confiscations , nombre d'hommes nouveaux abordèrent les affaires , cherchant dans le pouvoir absolu de la couronne un abri pour leur récente fortune. Le despotisme fut universellement invoqué comme une espérance , et la sécurité fut estimée le plus grand , parce qu'elle était devenue le plus rare de tous les biens.

Lorsque la bataille de Bosworth et la lassitude générale eurent définitivement assuré la victoire de Henri de Lancastre , ce prince qui , par son mariage avec la fille d'Édouard IV , réunissait enfin dans sa personne les droits des deux maisons ennemies , se trouva en mesure d'étendre , sans résistance et presque sans limite , l'action légale de la royauté.

Le despotisme sous lequel se courba l'Angleterre , durant les règnes des deux Henri et d'Élisabeth , offre , en effet , un caractère tout particulier auquel l'épithète de despotisme légal semble seule convenir. Les légistes dont Henri VII sut faire les instruments de ses vengeances aussi bien que de son avarice , combinèrent d'une inextricable façon l'oppression avec la loi. Aucun assassinat juridique ne manqua d'une formule pour le régulariser , d'un parlement ou d'un jury empressés de s'en faire les complices sitôt qu'ils en étaient sommés par la couronne.

Henri VII , en proclamant sans opposition le droit de lever , de sa pleine autorité , des taxes de *bénévolence* , en faisant consacrer par son parlement la juridiction de la chambre étoilée , avait jeté les bases d'une tyrannie qu'une nation chrétienne ne semblait pas pouvoir connaître. Henri VIII éleva sur elles le monstrueux édifice de sa suprématie politique et religieuse. Il réalisa , presque sans résistance , ce que l'imagination avait jusqu'alors à peine conçu comme possible , et l'on vit reculer les bornes de la perversité aussi loin que celles de la bassesse humaine.

Ce n'est rien pour Henri que d'obtenir la sanction légale de prétentions inarticulées jusqu'à lui , tel que le droit étrange de ne pas payer ses dettes , avec l'obligation plus étrange imposée à ses créanciers de rendre ce que le prince aurait pu vouloir leur rembourser ; ce n'est rien que de voir le parlement , exclusivement occupé à passer les innombrables bills d'*atteindre* qu'on lui apporte l'un sur l'autre , finir par décider que désormais il ne sera plus besoin d'entendre l'accusé avant de le livrer au bourreau. Ce sont aussi de simples accidents , dans l'ensemble de cette effroyable époque , que ces passions de tigre qui commencent par des caresses pour finir par du sang ; ce qu'il faudrait faire comprendre , pour donner la mesure de la dégradation inouïe des idées , des mœurs et des âmes , ce serait ces sentences de divorce rendues par un clergé sans pudeur ; ces bills qui déclarent légitimes ou bâtards tour à tour les fruits de ces tristes unions ; ces lois enfin , puisqu'il faut les nom-

mer ainsi, en vertu desquelles le billot reste en permanence à côté de la couche royale.

C'est une difficile entreprise, même pour un grand homme, que de changer les croyances d'un peuple, et de substituer un établissement récent à une hiérarchie sanctionnée par la vénération des âges. Les pouvoirs résistent d'ordinaire aux entreprises de cette nature, loin d'en prendre l'initiative; et s'il arrive parfois aux gouvernements de les favoriser, ils ne le font du moins que par suite d'intérêts d'une nature très-grave, par des considérations politiques plus ou moins fondées sur la raison et la prudence. Ainsi, lorsque le protestantisme s'établit en Allemagne, en Suisse, en Hollande, dans le nord de l'Europe, ses progrès furent le résultat de l'exaltation populaire entretenue par la nouveauté des doctrines, et d'une pensée de résistance nourrie depuis longtemps par les princes du saint-empire contre la suprématie romaine. En France, la réforme gagna du terrain parce qu'elle servait les vues d'une grande faction de cour, et qu'elle s'associa, selon son génie et sa nature, au principe aristocratique alors en lutte avec la royauté. Entraînements de l'opinion ou bien combinaisons de parti, convictions ou intérêts, telles ont été dans tous les temps les conditions de succès de toute révolution religieuse.

L'établissement anglican reste seul placé, du moins lorsqu'on le considère à son origine, en dehors de ces deux principes. Œuvre d'incohérence et de contradiction, il ne représente rien dans l'ordre philosophique; œuvre de sauvage despotisme, il n'est primitivement conçu dans aucun intérêt d'État, il ne se lie même à aucun intérêt de parti.

En imaginant de se déclarer pape, en guise de juste-milieu entre ceux qui rejetaient la papauté catholique de ceux qui lui restaient fidèles, le monstre qui occupait le trône d'Angleterre n'entendait donner satisfaction à aucune des opinions qui ébranlaient alors l'Europe. Henri avait cessé d'être orthodoxe sans se faire réformé : témoin les nombreux protestants que le *défenseur de la foi* continua, depuis son apostasie, de livrer aux bûchers dressés pour ses sujets catholiques. Si, sous son règne et sous celui d'Élisabeth, sa fille, rester fidèle au saint-siège, et admettre la suprématie romaine, fut un crime capital, se dire protestant dans le sens rigoureux de ce mot, et nier la suprématie de la couronne en matière religieuse, fut également considéré comme un délit digne de mort. Élisabeth, il est vrai, au lieu de brûler, selon le procédé de l'inquisition adopté par son père, ceux d'entre ses sujets qui contestaient son autorité spirituelle et son droit au gouvernement de l'Église, les faisait couper en quatre après qu'on leur avait arraché les entrailles; or, comme ce genre de supplice est spécialement destiné, par la loi anglaise, aux crimes politiques, ce fait suffit, au dire de ses apologistes, pour purger sa mémoire de toute accusation de fanatisme religieux.

Lorsque lassé des lenteurs de Rome pour son divorce, il prit fantaisie au luxurieux monarque de faire sanctionner par le vil troupeau de ses évêques la grande univerté que le chef de l'Église hésitait à consacrer, Henri VIII ne fut déterminé, ni par le désir de se concilier les sympathies religieuses d'une portion de ses sujets, ni par la pensée de servir ses intérêts politiques. La réforme, qui déjà agitait l'Écosse, avait eu jusqu'alors peu d'action en Angleterre, et

loin de céder, en se séparant de Rome, au mouvement de l'opinion populaire, il fallut, au fondateur de l'anglicanisme et à sa fille, cinquante années de tyrannie avant de le faire accepter par la nation. D'un autre côté, l'intérêt politique de Henri VIII était parfaitement étranger à sa résolution, si même la nécessité de ménager l'empire, et le soin de conserver la bonne attitude prise au commencement de son règne dans les affaires générales de l'Europe, ne lui faisaient un devoir de rester catholique.

Cet immense événement fut donc produit par des motifs aussi indignes de l'histoire que la grande nation dont il allait changer les destinées. Quoique les révolutions sociales soient d'ordinaire fort indépendantes des causes occasionnelles que la médiocrité leur assigne, on peut dire, à la lettre, que l'anglicanisme ne fût jamais né si Catherine d'Aragon avait eu plus de fraîcheur, et Anne Boleyn le nez plus gros.

Cependant cet établissement à la fondation duquel la prudence humaine resta tout aussi étrangère que la foi, et qui conservait les formes sans l'esprit, l'obéissance sans principe; cette religion qui maintenait la hiérarchie sans règle, monstruosité logique sortie d'une source impure, et soutenue, au prix de tant de sang, par la ligne de toutes les cupidités appelées bientôt après pour la défendre, la conception de Henri VIII, enfin, défie encore, de nos jours, les adversaires de son dogme et les ennemis de son influence, et reste, dans l'ordre politique, la plus puissante entre toutes les Églises européennes! C'est qu'ici se produit un fait décisif, et que l'on touche, à bien dire, à la racine même de la constitution britannique.

Nous allons voir l'aristocratie reprendre, par l'influence de ce fait même, un rôle très-différent, sans doute, de celui qu'elle remplit au XIII^e siècle, et qui, en place de l'affranchissement conquis par la grande charte, lui impose comme un devoir permanent l'oppression de huit millions d'hommes, rôle analogue, néanmoins, qui ne manque ni de popularité, ni de grandeur, et qu'un corps politique peut avouer sans honte.

La confiscation des immenses propriétés du clergé catholique vint donner à l'aristocratie anglaise un intérêt direct dans l'œuvre commencée par Henri VIII. Enrichie des dépouilles de l'Église romaine, elle en devint l'ennemie en quelque sorte personnelle; et dans les longues luttes suscitées par une entreprise aussi vaste et aussi hardie, cette aristocratie finit par reconquérir la force qui ne manque jamais à quiconque représente un principe ou un intérêt collectif. Puis lorsque l'action du gouvernement, sans cesse dirigée vers ce but, eut amené entre l'Angleterre et Rome une scission sans espoir, l'aristocratie se trouva le centre des passions et des intérêts protestants contre l'autorité romaine, comme au moyen-âge elle avait été l'âme de toutes les résistances nationales contre le pouvoir royal. Enfin, lorsque l'établissement anglican, régularisé sous Édouard VI, fut décidément fondé sous Élisabeth par le bonheur autant que par l'habileté de sa politique, la noblesse et l'Église établie présentèrent un faisceau de forces et d'influences que n'ont pu délier ni les puritains de Cromwell, ni les conseillers secrets de Jacques II, ni des influences plus récentes et plus redoutables.

Henri VIII comprit que la hache de ses bourreaux, tout expéditive qu'elle

fût, ne suffirait point pour maintenir son œuvre théologique : aussi se hâta-t-il de lui donner des appuis plus solides.

Au xv^e siècle, le tiers environ du sol était possédé ou par l'Église ou par des institutions de charité. Indépendamment des paroisses, six cent quarante-cinq monastères, quatre-vingt-dix grands collèges, plus de cent hôpitaux, un nombre infini de chapelles privées et *chanteries* s'élevaient, au dire des historiens, sur ce sol où tant de ruines attestent encore la fécondité de l'inspiration catholique.

Un premier essai de suppression amena, dans le nord du royaume, une insurrection redoutable. Le peuple vit avec désespoir tomber ces asiles de prières où il recevait chaque jour le pain du corps avec celui de l'âme. Mais le roi triompha de tous les obstacles, et, en 1540, la suppression des monastères était un fait consommé. Deux années plus tard, le parlement recevait injonction de réunir au domaine de la couronne les biens des collèges et hospices, et alors commence, pour l'Angleterre, cette histoire de la *charité légale*, sur la dernière phase de laquelle nous aurons à nous arrêter dans la suite de ce travail.

Pour réconcilier le peuple avec des innovations qui l'atteignaient si directement dans les ressources de sa vie, il avait été dit que les immenses propriétés réunies au domaine royal rendraient désormais inutiles tout établissement de taxe, toute demande de *bénévolence*. Mais Henri n'entendait pas la chose ainsi. Tout, ou à peu près, fut distribué aux lords de la chambre haute, aux chevaliers des comtés, nués de *cormorants* dont il se plaignit bientôt de ne pouvoir satisfaire l'insatiable avidité.

Ainsi la noblesse retrouvait tout à coup l'importance territoriale que tant de vicissitudes avaient contribué à lui faire perdre dans le cours du xv^e siècle.

Une autre conséquence des réformes de Henri VIII devait modifier en même temps sa position politique. Les abbés mitrés ayant cessé de paraître au parlement où, réunis aux évêques, ils opposaient une majorité constante aux pairs temporels, ceux-ci se trouvèrent dominer sans contrôle la chambre haute, où le rôle du banc ecclésiastique devint dès lors très-secondaire et très-effacé.

Ainsi s'élevèrent au xv^e siècle, gorgées des dépouilles catholiques, ces familles nouvelles d'où sort presque en entier la pairie moderne d'Angleterre ; ainsi se forma une masse d'intérêts nouveaux placés par leur origine même au service de passions inexorables.

On s'aperçut bientôt que l'égoïsme avait réveillé quelque courage au sein des classes élevées de la nation, et que la bassesse aurait désormais certaines limites.

Lorsque la majorité du peuple, encore fidèle à sa vieille foi, eut élevé au trône, au milieu des acclamations les plus vives, la fille déclarée illégitime de Catherine d'Aragon, le parlement qui avait rendu des lois de sang sous Henri VIII et sous Édouard VI, qui fût demeuré protestant sous Jeanne Gray, n'hésita pas à se déclarer catholique sous la catholique Marie. Il remit dès l'abord en vigueur, et sans en être requis, les lois les plus terribles contre l'hérésie. Ceci ne touchait, en réalité, qu'à la vie des hommes assez imprudents pour professer des doctrines autres que celles du pouvoir. Mais lorsqu'il fallut régler les effets des

de la suprématie pontificale, l'opposition se montra, les résistances s'organisèrent, et l'aristocratie parut retrouver une énergie depuis si longtemps perdue. C'est que derrière cette suprématie se cachait la question des biens ecclésiastiques; or, tant que cette question ne fut pas réglée à la satisfaction de ceux qu'elle touchait si directement, on se montra intraitable sur les autres. Marie comprit cette fois les nécessités de sa position; elle transigea sur les intérêts, assurée d'avoir bon marché du reste. Alors, le cœur libre de tout souci, son parlement reçut à deux genoux la solennelle absolution donnée par le pape au royaume d'Angleterre, et les deux chambres revinrent à leurs habitudes d'obsequieuse déférence, dont ne les firent dévier ni les mauvais succès de la politique royale, ni les cris des victimes expirant dans les flammes de Smithfield.

Mais l'œuvre de la triste Marie ne devait pas lui survivre, et des intérêts tout différents se montraient déjà de toutes parts autour de ce trône sans héritier. Le parti protestant avait acquis sous Henri VIII et sous son fils cette force que le pouvoir départit toujours aux opinions qu'il embrasse; il avait conquis sous Marie cette sanction que les supplices y ajoutent. L'Écosse, bouleversée par la réforme, avait déjà fortement réagi sur l'Angleterre; et, malgré ses complaisances, le parlement appartenait de cœur comme d'intérêt à une cause à laquelle était liée la fortune d'un si grand nombre de ses membres.

Lorsque la mort de sa sœur eut appelé Élisabeth au trône, cette princesse, dont les convictions en matière de foi étaient alors et restèrent toujours fort obscures, comprit, avec la puissance de son esprit pénétrant et ferme, que toutes les circonstances de sa vie liaient indissolublement sa fortune à celle du parti protestant. La fille d'Anne Boleyn, flétrie par Rome comme le fruit d'un adultère, n'avait-elle pas derrière elle la reine d'Écosse, espoir de ses sujets catholiques, nièce des Guise et princesse de France, qu'elle devait redouter non pas seulement comme une héritière éventuelle dans l'avenir, mais comme une rivale menaçante dans le présent? Élisabeth n'hésita point: placée entre des dangers également redoutables, elle choisit vite et poursuivit son œuvre avec une indomptable persévérance.

Les intérêts français, que Marie Stuart représentait par sa famille et son mariage, donnèrent à Élisabeth l'immense avantage d'une position toute nationale. Dans son règne d'un demi-siècle, elle sut exploiter avec une habileté soutenue ce principe insulaire qui fit sa force contre le parti catholique et contre l'étranger, alors étroitement associés par la fatalité des circonstances.

Ce règne fut grand parce qu'il fonda le véritable esprit de la politique anglaise, et qu'au milieu des intérêts confus encore de l'Europe, il assit le premier, sur ses bases modernes, la puissante nationalité britannique. Aussi la pensée dont il a été l'imposante expression a-t-elle couvert de sa populaire grandeur et les actes monstrueux, et les iniquités saignantes, et le despotisme effrayant des doctrines, et la tyrannie plus effrayante encore d'un pouvoir sans limites mis au service de passions sans pitié.

Déclarée, par son parlement, chef suprême de l'Église, Élisabeth concentra sur sa tête de jeune fille la plénitude de ce pouvoir spirituel qu'au nom de la raison et des Écritures la réforme déniait alors à la papauté. L'Acte de 1558, étendu

par l'acte d'uniformité, revêtit le souverain d'une haute suprématie ecclésiastique, indépendante et du concours du parlement et même de celui de la *convocation* (1).

Le roi put, de son chef, réprimer et définir les hérésies, établir ou rapporter les canons, instituer les évêques sans nulle présentation des chapitres, altérer la discipline, prescrire ou abolir à son gré les rites et cérémonies religieuses. Directeur de la hiérarchie et du dogme, il fut à la fois évêque du dedans et du dehors, pape et concile. Ce fut là tout ce que la liberté et l'intelligence humaines gagnèrent à l'éclatant divorce qui sépara l'épiscopat anglais du centre de l'unité religieuse.

Cette suprématie du souverain et ce pêle-mêle de pratiques et de dogmes, empruntés en petit nombre à la réforme, retenus, pour la plupart, du catholicisme, selon l'inclination personnelle de la reine, furent imposés à la conscience publique, sous les pénalités les plus terribles. L'exhérédation de tout droit civil et politique, la condition la plus abjecte, devinrent le partage de quiconque refusait de courber son front sous ce symbole arrêté par une femme au milieu de ses amants et de ses sycophantes mitrés. L'amende pour le seul fait de non-assistance aux offices de l'Église légalement établie, fut tellement forte et exigée avec une rigueur si impitoyable, que les catholiques ne purent se dérober à une ruine totale. Ruinés, ils étaient marqués d'un fer chaud au visage, afin que l'Église ne perdît pas ses droits même sur la misère. Le clergé romain fut à peu près exterminé. La loi prononçait la mort contre tout prêtre étranger qui aborderait ce rivage funeste, la mort contre tout prêtre catholique qui célébrerait les mystères de sa foi, la mort contre qui recevrait de sa main l'hostie consacrée, ou déposerait en son sein les secrets de sa conscience.

Ce fut ainsi qu'une tyrannie soutenue par une politique extérieure heureuse autant qu'habile, et sanctionnée aux yeux d'un peuple patriote par la nationalité des résultats, parvint à écraser un parti qui, au commencement de ce long règne, formait encore la majorité numérique au sein de la Grande-Bretagne. Le protestantisme fut, pour ce pays, le pendant de la conquête normande; il fonda, comme elle, et l'oppression légale des vaincus, et la compacte unité de la noblesse, enrichie pour la seconde fois de tant de dépouilles.

L'établissement anglican, sorti d'abord du caprice d'un monstre, se présente, durant le règne d'Élisabeth, sous un aspect tout politique, et l'inspiration religieuse y reste, à bien dire, étrangère. En ameutant toutes les cupidités contre Rome, en déchainant toutes les fureurs du fanatisme populaire, cette princesse consolidait son trône et brisait à jamais l'influence de la France et de l'Espagne; en fondant contre les puritains et les catholiques une Église épiscopale, puissante par ses propriétés, liée d'esprit et d'intérêt à l'aristocratie territoriale, en même temps qu'humblement soumise à la couronne, tant que celle-ci resterait à la tête de la croisade antipapiste, Élisabeth préparait la naissance de cette opinion nationale qui, en 1688, triompha d'une dynastie catholique,

(1) On sait qu'on désigne ainsi l'assemblée de l'Église anglicane.

qui, en 1858, résiste encore avec tant d'éclat aux conséquences de la réforme parlementaire.

Sous le rapport religieux, Élisabeth perçut clairement son but, et osa tout ce qu'il fallait pour l'atteindre. Son Église a traversé deux siècles de révolution, les pieds dans le sang de l'Irlande; elle a laissé passer Cromwell et fait tomber Jacques II; elle tient aujourd'hui en échec Daniel O'Connell et le siècle tout entier: établissement prodigieux qui constate combien de temps les institutions peuvent vivre en dehors de la logique, lorsqu'elles sont assez puissantes pour agglomérer les intérêts et s'en faire le rempart.

Élisabeth fut moins heureuse dans son gouvernement civil, et la génération suivante ne laissa pas la liberté anglaise emprisonnée dans le cercle étroit qu'elle avait prétendu lui tracer. Toute remplie de l'idée de sa suprématie royale, conséquence logique, en effet, de la suprématie religieuse qui lui avait été départie, cette princesse s'était fait des prérogatives de son parlement une idée que celui-ci n'osait encore contredire qu'avec une timidité respectueuse. Pour elle comme pour la maison de Stuart, la royauté était la source de tous les pouvoirs légitimes; et, de quelques formes que les rois eussent consenti à entourer l'exercice de leur puissance, celle-ci planait au-dessus des lois dont elle conservait même le pouvoir de dispenser. Si Élisabeth ne formula pas d'une manière aussi nette que Jacques II le mystérieux *dispensing-power*, c'est que l'humilité de son parlement ne lui en fournit pas l'occasion. Asseoir les taxes et les tarifs de douanes, régler ce qui concernait la police municipale, la conservation des faisans et des perdrix, pour employer ses termes mêmes, tels étaient selon la doctrine d'Élisabeth, avec la faculté de rendre des bills d'*attainder* en matière de trahison, les droits de ses parlements. Jamais elle ne souffrit de sang-froid que ceux-ci prétendissent s'immiscer dans les questions politiques, bien moins encore dans ce qui se rapportait aux matières religieuses et aux affaires de l'Église; et, personne ne l'ignore, chaque fois que leurs discussions sortirent des modestes limites où la volonté de la reine entendait les circonscrire, un ordre souverain allait arracher de leur banc les téméraires orateurs, pour les envoyer à la Tour attendre le jour de la liberté.

Tel était le droit universellement admis, et dont chaque session législative offrit des applications nombreuses. Que si l'on ajoute à ces maximes l'existence de la chambre étoilée, de la cour de haute commission, juridiction souveraine en matière de non-conformité, si l'on se rappelle les lois martiales dont se servait Élisabeth, chaque fois qu'elle pouvait craindre une heure de retard pour son expéditive justice, on devra reconnaître qu'il est difficile de découvrir, sous ce règne, non plus que sous les deux précédents, ces traces de liberté que prétend constater M. Hallam, en ouvrant à cette époque son *Histoire constitutionnelle*.

Mais la liberté anglaise devait sortir de l'excès même du despotisme, et la réforme, qui, dans l'établissement de l'Église anglicane, servit d'instrument au pouvoir absolu de la couronne, dut bientôt, par l'effet de son génie propre, susciter d'autres tendances et allumer d'autres passions.

Lorsqu'un grand mouvement se produit dans l'esprit humain, et qu'au lieu d'y correspondre, on consacre les doctrines contre lesquelles ce mouvement

s'opère en les déponillant de ce qui constituait leur vie intime, il est difficile que les résistances ne se développent pas avec une irrésistible énergie. C'est là ce qu'on put prévoir en Angleterre quand, après Élisabeth et dans le cours même de son règne, on vit l'esprit puritain se porter l'implacable ennemi de l'établissement ecclésiastique. Celui-ci ne semblait-il pas appeler, en effet, de tous côtés, les attaques combinées et des calvinistes sévères et des catholiques restés fidèles? Briser, comme superstitieuse et tyrannique, une suprématie spirituelle reconnue dans le monde chrétien depuis douze siècles; puis, pour des convenances politiques, la rétablir tout entière dans la personne d'un idiot ou d'une jeune fille; substituer une papauté royale et nationale à l'action indirecte de ce grand pouvoir européen exercée tant de fois d'une manière si haute et si populaire; réformer arbitrairement certains dogmes, tandis que l'on protége tous les autres par des pénalités terribles: c'était là une de ces incohérences contre lesquelles se débattent longtemps l'esprit et la conscience des peuples.

Les ministres réformés, chassés d'Angleterre du temps de Marie, avaient vu, d'ailleurs, à Genève et à Zurich, célébrer le nouveau culte dans toute son austérité. En rapport, dès cette époque, avec Knox, le réformateur écossais, ils ne purent accepter sans résistance, en rentrant dans leur patrie, le caractère semi-catholique qu'Élisabeth entendait conserver aux cérémonies extérieures de son église. En vain l'archevêque Parker engagea-t-il contre Cartwright, le fondateur du puritanisme dogmatique en Angleterre, une polémique à laquelle Whitgift, son successeur dans la primauté de Cantorbéry, fit donner bientôt la sanction de dispositions pénales et de persécutions rigoureuses; le nombre des dissidents s'étendait chaque jour, et l'ardeur de leurs convictions se révélait dans l'âpreté de leur langage. La partie la plus éclairée du conseil les ménageait, d'ailleurs, comme les seuls hommes capables, dans des chances peut-être prochaines, de défendre la royauté protestante en Angleterre.

Aussi les dissidents envahirent-ils la chambre des communes, qui vit s'élever tout à coup dans son sein une opposition d'un caractère tout nouveau. Malgré les menaces de la cour, malgré les ordres d'arrestation qui les surprirent plus d'une fois dans Westminster, les Wentworth, les Yelverton, les Strickland et plusieurs autres se prirent à parler un langage fier et hardi, et à énoncer des doctrines de résistance où l'on pouvait apercevoir le germe de celles qui bientôt briseraient un trône.

Quels qu'aient été les torts de ces hommes, seuls ils ont sauvé leur patrie de la servitude que ne pouvait manquer de lui préparer le vaste système politique dont l'Église anglicane était la pierre fondamentale. L'esprit puritain émoussa graduellement l'aspérité de ses formes et le fanatisme de ses passions religieuses; il prit au sein du parlement une couleur de plus en plus politique, et, en s'y combinant par la suite avec certaines nuances de l'esprit aristocratique, il contribua à former ces deux grands partis du whiggisme et du torysme, source féconde où s'est constamment rajeunie la vieille constitution britannique.

La nation, sevrée de gloire avec Élisabeth, dépensa dans des controverses ardentes une activité désormais sans aliment. Pendant vingt années, la doctrine de la prérogative parlementaire et celle de la prérogative royale se formulèrent

d'une manière chaque jour plus distincte et plus tranchée, l'une s'appuyant sur l'énergie du sentiment religieux livré à lui-même, l'autre sur la puissance de la hiérarchie épiscopale. Esprit absolu et court, incapable de distraire l'opinion par une politique habile des profondes émotions auxquelles elles se laissait aller de plus en plus, Jacques I^{er} était un de ces hommes qui préparent des révolutions pour les générations qui les suivent, par l'audace de leurs prétentions, encore qu'ils y échappent pour leur propre compte par l'inconsistance de leur conduite.

Son fils recueillit cet héritage, amassé par l'imprudence paternelle et par la fatalité des temps. Il ne lui suffit pas, comme au pédant qu'il remplaçait, de disserter sur le droit divin des princes et leur inadmissible autorité; homme grave et convaincu, Charles I^{er} voulut mettre en pratique les maximes qu'il représentait, d'une part, comme successeur des Tudors, de l'autre, comme chef suprême de l'Église anglicane.

Au fond, les choses étaient venues à ce point où elles tendaient depuis longtemps, qu'il fallait vider le conflit entre les prétentions du parlement et celles de la royauté. Quoique l'imprudence de Charles, en se lançant, au début de son règne, dans des expéditions militaires sans but et sans résultat, hâtât sans doute l'instant où il lui faudrait compter avec ses deux chambres, on ne voit pas qu'il fût possible d'éloigner désormais pour longtemps la solution du problème dès lors posé entre la couronne et l'opposition puritaine, entre l'une, armée des théories de despotisme politique et religieux, et l'autre, pleine de confiance et d'audace, parce qu'elle dominait à Westminster, comme dans la partie la plus active de la nation.

Charles eût pu, sans doute, n'avoir pas Buckingham pour favori, ne pas s'épuiser tour à tour contre l'Autriche, la France et l'Espagne en efforts superflus, qui le mirent, par l'effet même de ses besoins financiers, à la merci de son parlement; il eût pu éviter de s'engager dans les querelles religieuses de l'Écosse; compromis même dans ces graves affaires, il aurait pu, rien de plus évident, s'y conduire avec plus de mesure, et ne pas tenter des résistances désespérées, pour finir par tout concéder, jusqu'à la tête de Strafford; Charles eût pu, en un mot, être un grand roi, au lieu de se montrer prince mal habile; mais eût-il reçu du ciel les plus éminentes qualités de l'intelligence, n'eût-il commis aucune des fautes si nombreuses de sa vie, qu'il aurait été interdit au fils de Jacques Stuart de prévenir la lutte de principes dont il devint la déplorable victime.

Plus d'expérience des hommes et des idées de son temps aurait détourné Charles d'engager avec ses communes cette lutte de vingt années, qui finit par un grand attentat; des prétentions moins imprudemment énoncées auraient épargné à l'Angleterre les violences du parlement républicain, suivies de celles de la restauration, et peut-être ce pays aurait-il pu jouir un demi-siècle plus tôt du pacifique établissement de son mécanisme constitutionnel. Mais aucune puissance au monde ne pouvait faire que les doctrines consignées dans la fameuse *Pétition de droit*, imposée à Charles I^{er} par l'accord des deux chambres de son parlement, ne devinssent en définitive, les doctrines fondamentales de l'Angleterre.

La *Pétition de droit* s'appuyait sur les plus respectables monuments de l'histoire nationale, depuis la grande charte et les lois d'Édouard 1^{er}, et l'on pouvait remarquer avec quelle ardeur revenait l'Angleterre à ces souvenirs si puissants sur l'opinion, depuis que les controverses religieuses lui avaient rappris la liberté. Ce statut, et ceux non moins décisifs de 1641 pour la tenue périodique des parlements; l'abolition de la chambre étoilée et de toutes les juridictions exceptionnelles, contenaient en principe toutes les libertés devenues, après les guerres civiles et les luttes parlementaires de la restauration, le patrimoine incontesté de la Grande-Bretagne.

La *Pétition de droit* fut en quelque sorte la base de la déclaration des droits, imposée à Guillaume III comme condition de sa royauté. Si des violences et des réactions vinrent s'interposer entre l'époque où furent proclamés les principes nationaux et celle où ils triomphèrent, c'est qu'il est donné aux passions des peuples, comme à celles des princes, de rendre plus difficile l'établissement des idées sorties du travail des siècles, quoiqu'il leur soit interdit de ne jamais prévaloir contre elles.

Les imprudentes prétentions de Charles 1^{er} amenèrent les résistances factieuses du long parlement; les doctrines d'obéissance passive exaltèrent jusqu'à la frénésie le fanatisme religieux, et Bancroft prépara le ridicule Barebones. Chaque parti, poussé par ses propres passions, et plus encore par celles de ses adversaires, avait dévié de la vérité; aussi fallut-il d'effroyables secousses pour rasseoir l'esprit national sur son centre de gravité.

Cependant, pour quiconque aurait apprécié de sang-froid l'état de cette contrée au plus fort même de la tempête, il devait demeurer évident qu'aucun intérêt n'y était sérieusement déplacé, que rien de fécond n'avait été introduit dans la vie de ce peuple par les réformateurs, et que son avenir appartiendrait infailliblement aux deux éléments vitaux de son histoire, l'aristocratie et la royauté.

On a comparé la république française après Louis XVI à la république d'Angleterre après Charles 1^{er}. Rien de moins analogue que ces deux faits, du moins dans leurs conséquences sociales. Si, en Angleterre comme en France, l'anarchie suivit ses phases obligées, les puritains reculant devant les indépendants, ceux-ci tremblant à leur tour devant les niveleurs; si la loi d'action et de réaction amena des crises de la même nature, là s'arrête une similitude plus apparente que réelle. Le sentiment évangélique, qui, en Angleterre, dominait les plus inflexibles agents de la puissance révolutionnaire, depuis Fairfax jusqu'à Cromwell lui-même, imprime à l'ensemble de cette longue crise un caractère constamment sévère et moral jusque dans ses plus criminelles violences. La convention d'Angleterre ne prépara pas les jours dépravés du directoire, plus dangereux peut-être pour un pays que ceux de la terreur eux-mêmes. *Le règne des saints* a, plus que toute autre époque, contribué à revêtir les mœurs nationales de cette gravité religieuse qui saisit fortement l'étranger, aujourd'hui même que le puritanisme, sorti de l'ordre politique, s'est réfugié dans la vie privée.

Une autre différence devrait être signalée entre ces deux périodes historiques. Si le gouvernement républicain bouleversa l'Irlande catholique, il ébranla peu

le sol de l'Angleterre; il ne fit pas surgir, comme la révolution française, une foule d'intérêts et d'existences aux lieu et place de tant d'autres brisés pour jamais. Un petit nombre d'hommes sortis des rangs du peuple et parvenus à quelques postes éminents de l'armée, un corps législatif choisi dans les dernières classes de la société, qui ne se sent pas la force de braver longtemps le ridicule dont le couvre l'opinion; quelques nobles têtes roulant sur l'échafaud, une armée commandée par un homme supérieur et qui perd sa puissance d'intimidation du jour où le génie de Cromwell lui manque, voilà ce qui sortit d'une révolution qui ne sut pas, comme la nôtre, rendre infranchissable l'abîme placé entre le passé et l'avenir.

Aussi la restauration se trouva-t-elle accomplie du jour où le pays fut laissé à lui-même et où il se rencontra un homme qui sut comprendre le sentiment du pays.

Mais les Stuarts se trompèrent, comme d'autres princes se sont trompés après eux, sur la nature et la portée de ce sentiment lui-même. En entendant ces acclamations qui ne manquent jamais à un gouvernement qui commence, ils crurent que l'opinion avait abjuré les doctrines pour lesquelles elle s'était armée, et que la royauté, rappelée de l'exil, ne trouverait plus de résistance que l'enthousiasme populaire ne la mit en mesure de briser, ou que la corruption ne lui donnât le moyen de rendre inutile.

Cette erreur la perdit, car les destinées de l'Angleterre étaient dès lors liées à des principes à la fois politiques et religieux qu'aucune influence n'était désormais en position d'ébranler. Si, dans le premier enthousiasme de la restauration, le parlement de Charles II parut faire bon marché de quelques théories constitutionnelles, on put voir bientôt que les passions religieuses avaient conservé toute leur énergie, et que, sous des formes peut-être moins factieuses, mais avec une égale persistance, elles maintiendraient contre la royauté, si celle-ci se trouvait en lutte avec elles, l'opposition qui n'avait reculé ni devant le détronement ni devant la condamnation de Charles I^{er}.

La haute aristocratie, pépinière de la haute Église, appartenait de plus en plus au protestantisme épiscopal par ces intérêts de fortune et de caste avec lesquels il n'est pas de transaction à tenter; l'opinion presbytérienne dominait dans une partie de la noblesse provinciale et dans la bourgeoisie tout entière des villes corporées. Or, au *vii^e* siècle, la bourgeoisie exerça une influence presque sans contrepoids au sein des communes d'Angleterre; ce ne fut qu'au siècle suivant, après Guillaume et sous la reine Anne, que la seconde chambre devint, par l'influence chaque jour croissante de la pairie, une sorte d'annexe de la chambre héréditaire, à l'usage presque exclusif de ses branches cadettes.

Le presbytérianisme, contrairement de transiger avec la royauté restaurée sur l'existence de l'épiscopat, sembla vouloir faire payer aux catholiques cette concession arrachée à ses plus vives répugnances. Il toléra les évêques sous condition que ceux-ci fussent plus persécuteurs qu'il ne l'était lui-même; il n'accorda pas à l'église établie un bout de surplis, une nappe d'autel ou un grain d'encens, sans que les malheureux restés fidèles à la foi de leurs ancêtres, et qui, malgré de si longues persécutions, formaient encore une portion très-considérable des sujets britanniques, ne vissent, en gage de la réconci-

liation de leurs communs ennemis, s'appesantir le joug qui vient à peine de se briser pour eux.

De son côté, l'Église légalement établie, ayant conscience de son impopularité dans la bourgeoisie des villes et du mépris auquel l'avaient livrée les longues turpitudes de ses évêques, ne sut rien de mieux, pour conquérir quelque force, que d'en appeler aux plus grossiers préjugés, aux passions les plus sauvages. L'anglicanisme épiscopal, auquel, sous Charles I^{er}, l'archevêque Laud et toute l'université d'Oxford tendaient à imprimer une couleur de plus en plus catholique, subit, à cette époque, une transformation remarquable. Alors commença, contre la *Babylone écarlate*, cette croisade où la mauvaise foi le dispute à la brutalité populaire, et dans laquelle entrèrent à l'envi des prélats riches à millions et de pauvres fanatiques de carrefour.

Les tendances réactionnaires de la restauration n'auraient peut-être pas suffi pour entretenir au sein du parlement et de la nation cette irritation d'un quart de siècle qui fit accepter une nouvelle révolution comme une délivrance. On aurait pardonné à Charles II et la corruption de sa vie et sa politique soudoyée par la France; on n'aurait pas exigé de Jacques II un compte plus sévère du sang versé par Jefferies, qu'on ne le demanda à son frère pour le sang de Russell et de Sidney, et, dans le calme des intérêts et des consciences, la royauté aurait ressaisi, on peut le croire, une partie notable de son pouvoir éclipsé. Mais les sentiments avoués du prince auquel appartenait le trône entretenaient la haine dans le présent, l'inquiétude dans l'avenir; et les croyances catholiques de Jacques, bien plus que ses théories sur la prérogative royale, furent le motif d'une catastrophe dont l'approche n'échappait en Europe à aucun observateur attentif. Il n'y eut qu'une seule question sous ces deux règnes, l'anéantissement de la religion romaine et la mort civile des catholiques; et le but fut atteint, comme on vient de le dire, par l'union de jour en jour mieux cimentée entre la noblesse épiscopale et la bourgeoisie presbytérienne.

Le principe d'une religion d'État exclusive et intolérante entra dès lors si profondément dans la constitution anglaise, qu'il en devint partie intégrante et ne parut plus pouvoir être arraché de ses fondements sans entraîner pour l'édifice une chute inévitable et prochaine.

Louis XIV poursuivait sans doute les protestants avec une rigueur analogue à celle que le parlement anglais déployait contre les catholiques, et la révocation de l'édit de Nantes suivit de peu d'années l'acte fameux du *test*. Mais l'exil imposé aux religionnaires français par des passions peu éclairées ne fut qu'un accident dans notre histoire, tandis que la privation de tous les droits de patrie et de cité pour les non-conformistes devint une doctrine fondamentale de la monarchie britannique. Aussi, lorsque l'état civil fut rendu aux protestants, sous Louis XVI, y eut-il chez nous simple redressement d'une injustice, et personne ne considéra, par exemple, comme un événement, la nomination, sous ce règne, d'un ministre protestant au contrôle-général des finances, tandis que l'émancipation catholique a été pour l'Angleterre le signal d'une ère nouvelle et de toute une révolution légale.

Les Stuarts se trouvaient placés dans la plus difficile des situations. Charles II, pour complaire à Louis XIV, Jacques II, pour satisfaire à sa propre

conscience, aspiraient à adoucir les lois de fer qui pesaient sur leurs sujets catholiques. Ce dernier prince, quelles que pussent être ses arrière-pensées pour l'avenir, ne réclama jamais de son parlement autre chose qu'une simple tolérance, et sa fameuse déclaration en faveur de la liberté de conscience, déclaration qui fut la cause immédiate de sa chute, proclamait les principes mêmes qui forment aujourd'hui comme le droit public de l'Europe, droit précieux auquel la grande mesure de l'émancipation a fini par rallier l'Angleterre elle-même.

Mais l'association des intérêts protestants et des intérêts aristocratiques était alors si intime, le sort de la royauté se trouvait tellement lié à celui de l'épiscopat, dont elle était le chef suprême, qu'un vœu de tolérance émanant d'elle devenait une contradiction flagrante avec sa propre nature. Aussi, quelle que fût l'influence de la couronne, et celle-ci était grande au sein du parti tory, même aux temps les plus difficiles de Jacques II, cette influence rencontra-t-elle d'insurmontables obstacles à tous projets d'adoucissement aux lois pénales.

M. Hallam fait remarquer avec une grande justesse que ce qui caractérise surtout le torysme, c'est la subordination des intérêts monarchiques aux intérêts de l'Église établie, et une disposition constante à faire de ceux-ci la seule règle de son action politique. Cette tendance de l'opinion la plus favorable à la prérogative de la couronne put seule déterminer le concours des lords à la tentative du prince d'Orange, et l'expulsion des Stuarts consumma le triomphe d'une doctrine désormais politique autant que religieuse.

Il n'y eut pas, sous ces deux règnes, une crise parlementaire qui n'amenât un redoublement d'oppression contre les catholiques, surtout contre cette Irlande, terre de prédilection pour la rigueur divine, à laquelle la Providence, en compensation de toutes les misères supportées à la fois, doit sans doute d'éclatantes destinées, puisqu'il n'est pas de seconde vie pour les peuples.

Durant cette lutte acharnée contre une royauté catholique, la liberté politique étendait chaque jour ses conquêtes, et la constitution moderne de l'Angleterre s'élevait sur la double base de la souveraineté parlementaire et de la suprématie protestante.

La liberté individuelle recevait la solennelle garantie de l'*habeas corpus*. Les communes consacraient leur droit d'*impeachment* contre les ministres par le procès de lord Danby, pendant qu'elles établissaient leur initiative absolue en matière d'impôt, et la composition de cette chambre devenait fixe et régulière, d'arbitraire et incertaine qu'elle avait été jusqu'alors.

Si depuis longtemps, en effet, le nombre des députés des comtés restait fixé à soixante-quatorze, celui des députés des bourgs variait selon qu'il convenait à la couronne d'accorder ou de retirer la franchise. Henri VIII et Édouard VI, Marie, Élisabeth, et même Jacques I^{er}, créèrent successivement de nouveaux bourgs selon leur bon plaisir, afin de maintenir leur influence dans les révolutions religieuses du temps. Après la restauration, ce droit cessa d'être revendiqué par la couronne, et les bourgs se trouvèrent alors en possession de cette existence indépendante et de cette sorte de légitimité historique qui a pu, jusqu'en 1852, résister aux incessantes attaques de l'esprit réformiste.

La chambre haute, de son côté, se dessinait, à la même époque, avec la

physionomie qu'elle conserve encore de nos jours. Alors fut établi le principe que tout pair majeur reçoit son *writ* de convocation à l'ouverture de chaque parlement, et que la chambre ne commence point ses travaux si un seul de ses membres n'a pas été convoqué. A partir de cette époque, le *writ* de convocation fut considéré comme conférant une pairie héréditaire, transmissible de droit aux héritiers mâles et femelles. Le droit de voter par procuration, autrefois concédé par permission spéciale de la couronne, devint inhérent à toute pairie, et les lords acquirent la faculté de protester, avec celle de consigner les motifs de leur dissentiment sur les registres de la chambre.

Enfin, la royauté elle-même, par la suppression des tenures féodales et des émoluments seigneuriaux, entra, avec les deux autres pouvoirs, dans les conditions de cette existence nouvelle, où la Grande-Bretagne les maintient encore aujourd'hui.

La restauration doit donc être considérée comme l'époque où le mécanisme constitutionnel de l'Angleterre atteignit son complet développement, et la révolution de 1688 eut bien moins pour but d'établir des principes nouveaux que de consacrer, par un grand acte de souveraineté parlementaire, les principes antérieurement proclamés.

Le *bill des droits*, ce premier acte des deux chambres après la révolution consommée, fonda toutes les institutions de l'Angleterre sur la doctrine qui avait provoqué cette révolution elle-même. On sait qu'il prononça l'exclusion formelle de la couronne contre tout prince en communion avec Rome, ou qui épouserait une catholique, déliant les sujets de leur serment d'allégeance, et stipulant, pour ce cas, la transmission au plus proche héritier protestant. Enfin, l'acte d'établissement (*settlement-bill*), qui fut pour la maison d'Hanovre un contrat bien plus rigoureux sous tous les rapports que le *bill des droits* ne l'avait été pour Guillaume et Marie, imposa la communion avec l'Église épiscopale d'Angleterre comme la première condition de successibilité.

Guillaume III, tout entier à la seule pensée de sa vie, l'abaissement de la France, dut se prêter à des passions qui servaient sa politique, quoiqu'elles ne fussent pas dans son cœur. Pendant qu'il obtenait du parlement des adoucissements successifs aux lois de non-conformité en faveur des dissidents de toute secte, il laissait passer le bill de 1700, lequel impose, à quiconque est né dans la religion catholique, l'obligation, à sa dix-huitième année, de prêter les serments d'allégeance et de suprématie, et de souscrire, selon l'acte de Charles II, la déclaration contre la transsubstantiation et l'invocation des saints, sous peine de ne pouvoir posséder quelque bien-fonds que ce soit, et de voir sa propriété passer, de son vivant, au plus proche héritier professant la religion anglicane; statut infâmé, auquel les mœurs résistèrent sans doute, mais qui n'en régît pas moins pendant trop longtemps la condition légale des catholiques.

La révolution dynastique avait réglé le droit constitutionnel; la lutte acharnée de Guillaume III contre Louis XIV fixa, pour tout le cours du siècle qui allait s'ouvrir, le caractère de la politique extérieure, et associa, pour l'opinion populaire, la haine de la France à celle du papisme.

D'un autre côté, la dette publique, qui sortit, sous ce règne, des néces-

sités même de l'état de guerre, créa dans le pays, en face de la propriété territoriale, une nouvelle nature de propriété et d'intérêt, destinée à exercer une influence considérable sur l'ensemble du mécanisme social. Alors naquirent la banque et le papier de crédit dont un poète a pu dire :

Can pocket states, can fetch and carry kings :
A single leaf shall waft an army o'er,
Or ship off senates to some distant shore (1).

Après la paix d'Utrecht, et surtout durant le règne habile de George II, le système colonial et le commerce de l'Angleterre se développèrent dans des proportions chaque jour plus vastes. Cependant, quelle que fût la faveur avec laquelle l'Europe accueillait, au XVIII^e siècle, toutes les combinaisons de crédit, faveur qui alla jusqu'à livrer la fortune publique, en Angleterre, aux spéculateurs de la mer du Sud, comme, chez nous, aux charlatans du Mississipi; quelque accroissement que procurassent à l'industrie nationale le monopole des Indes, arraché à la France, et celui de l'Amérique, encore soumise à la métropole, l'influence aristocratique conquit bien plus de terrain que ne le fit, de son côté, l'influence financière.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne passa aux mains de la pairie; les communes cessant, comme elles l'avaient fait sous les Stuarts, de représenter des passions presbytériennes et d'exprimer, par cela seul, des idées démocratiques, réfléchirent presque exclusivement l'esprit de la chambre haute. Les bourgs pourris (*rotten boroughs*), devinrent l'apanage avoué des grandes familles assez riches pour en acheter les corporations électorales. Du jour où la maison d'Hanovre fut consolidée, la lutte qui n'existait plus entre les passions religieuses et politiques, s'établit entre deux factions parlementaires formées au sein du même corps, représentant au fond le même intérêt, malgré des dissidences secondaires d'une appréciation délicate et souvent fort difficile. L'acte passé sous George I^{er}, qui étendit à sept années la durée des parlements, triennaux depuis Guillaume III, contribua plus que toute autre cause à donner au gouvernement anglais cette fixité de traditions, à y entretenir ces ambitions patientes, ces coalitions fortes et habiles, que le génie aristocratique oppose avec complaisance aux entraînements de la démocratie.

Alors la constitution britannique se trouva arrivée au point suprême de son développement, et un patriciat puissant s'établit en Europe, dans le temps même où les autres aristocraties, dégradées dans l'opinion des peuples, étalaient leur décrépitude dans les antichambres royales, prenant avec Louis XV les mœurs de mauvais lieux, ou se faisant philosophes avec Catherine II et Voltaire. Ce fut un imposant spectacle assurément, et bien digne d'occuper les contemporains. On n'a donc pas lieu d'être surpris que le dix-huitième siècle, dont les préoccupations se portaient si vivement sur l'organisme des sociétés, prêtât à l'Angleterre son attention la plus soutenue.

(1) Pope.

Mais ce qui peut à bon droit étonner, c'est de voir ses observateurs les plus sagaces, ses publicistes les plus éminents, chercher dans la constitution de ce pays tout autre chose que ce qui s'y trouvait réellement, et descendre jusqu'à la subtilité pour expliquer, par une prétendue balance de pouvoirs rivaux, un gouvernement puissant surtout par l'unité qui en était l'âme. Une aristocratie divisée en deux chambres, tel était du temps de Montesquieu, bien plus encore qu'aujourd'hui, le régime de l'Angleterre.

Le gouvernement, il est vrai, n'était pas sorti d'une manière logique et *à priori* du principe aristocratique, comme celui des États-Unis, par exemple, sort du principe opposé. Il admettait des faits souvent contradictoires entre eux, quelquefois inacceptables en eux-mêmes. Il ne reculait pas devant l'injustice de conserver des droits politiques à Oldsarom et à East-Redford en les refusant à Birmingham et à Manchester; à côté d'une administration complètement indépendante de la métropole, il maintenait une centralisation exorbitante pour la distribution de la justice, et il fondait si peu, comme paraît le croire l'illustre auteur de *l'Esprit des Lois* (1), l'édifice entier des libertés publiques sur la séparation absolue du pouvoir judiciaire et du pouvoir législatif, que sa chambre haute était une cour d'appel en même temps qu'une assemblée politique; enfin, à côté du droit d'aînesse, il laissait vivre dans un comté, celui de Kent, la loi du partage égal, et même dans quelques localités, l'usage plus bizarre de la transmission des biens-fonds au plus jeune des fils, à l'exclusion de tous autres (2) : tant il est vrai que pour ce gouvernement les faits historiques dominaient toutes les théories! Mais, quelque incohérents que ces faits fussent entre eux, bien que la royauté parût quelquefois se produire dans toute sa hauteur féodale, à côté de la démocratie dans toutes ses violences, un même esprit animait cette grande machine et la faisait fonctionner avec une constante unité; les intérêts de la haute Église, unis à l'intérêt territorial, gouvernaient seuls les trois royaumes; l'aristocratie restait souveraine lorsqu'elle s'agenouillait devant son roi aussi bien que lorsqu'elle recevait les insultes populaires en se montrant sur les hustings électoraux.

Mais cette noblesse était au moins de celles auxquelles un grand peuple peut commettre avec honneur le soin de ses destinées. Elle formait un ordre accessible à tous, et non pas une de ces castes où donne accès l'accident seul de la naissance. Ce patriciat exerçait une haute mission politique et point une insultante tyrannie de salon; et, par un étonnant contraste, l'Angleterre s'est trouvée le pays du monde où la hiérarchie sociale a été le plus rigoureusement définie, en même temps que celui où l'accès aux grandes positions aristocratiques a été le plus facile. Il suffirait d'en apporter en exemple le nombre considérable des familles nouvelles élevées à la pairie par un seul ministre, M. Pitt. Absorber dans son sein toutes les existences qui s'élèvent par la fortune et par le talent; leur conférer par le mariage une adoption aussi complète qu'au plus vieux saug de la conquête normande; faire de la

(1) Liv. II, chap. vi.

(2) *Blackstone's Commentaries*, I, 74, II, 84, IV, 409.

noblesse un prix pour tous les services, au lieu d'un monopole à l'usage de toutes les vanités, telle fut la tendance constante de l'aristocratie d'Angleterre; ce fut ainsi qu'elle sut unir ses destinées nouvelles aux plus patriotiques souvenirs de l'histoire, le *bill des droits* à la grande charte.

Cependant la constitution anglaise avait à peine atteint son complet développement, que déjà, selon la triste loi qui préside aux choses humaines, elle tendait à s'altérer dans son esprit et jusque dans ses formes.

Si l'on se reporte aux luttes du whiggisme et du torysme pendant la première moitié du règne de George III, on voit succéder à l'administration nationale des beaux temps de George II des coalitions aussi peu morales dans leurs principes que mesquines dans leurs résultats. Ce fut surtout lorsque la grande insurrection américaine, soutenue par les efforts combinés de la France, de l'Espagne et de la Hollande, eut amené pour l'Angleterre les épreuves les plus terribles, qu'on put découvrir combien étaient profondes les plaies faites au patriotisme britannique par les ambitions et les rivalités parlementaires.

Une opposition acharnée accueillit toutes les victoires du pouvoir contre l'ennemi extérieur et contre l'insurrection comme des défaites pour elle-même, et salua toutes ses défaites comme des victoires. Tout ce que la mauvaïse foi peut susciter d'obstacles, en faisant appel aux passions, fut employé dans cette longue querelle où lord Chatam compromit sa glorieuse vieillesse, où son fils vint apprendre l'art dangereux d'arracher le pouvoir : temps d'intrigues et d'inconsistance, où l'on vit les ennemis politiques se tendre la main avec impudeur, répudier sans hésitation leurs plans de la veille selon les circonstances du lendemain; époque du cynisme politique où la chasse aux portefeuilles parut être devenue le but avoué de la vie parlementaire.

Dans une telle disposition des esprits, l'opposition devait grandir, et ce fut, en effet, sous ses drapeaux que tous les hommes d'avenir entrèrent dans les affaires publiques. Ainsi débutèrent, on le sait, Pitt et Burke eux-mêmes, qui vinrent prêter le secours d'admirables talents au vieux bataillon whig qui triomphait enfin. La liberté civile et religieuse était alors la devise de l'un et de l'autre, et Burke n'éleva pas moins de réclamations en faveur de l'Irlande opprimée, que Pitt ne présenta de plans en faveur de la réforme parlementaire (1). L'esprit démocratique semblait s'élever de toutes parts et souffler sur

(1) La réforme était, à cette époque, l'objet d'une motion périodique, que l'alderman Sawbridge se chargeait ordinairement de présenter. Une tentative beaucoup plus sérieuse fut faite, en 1780, par le duc de Richmond, pendant que cent mille hommes entouraient Westminster, et troublaient par leurs cris les délibérations des deux chambres. Le duc demandait, comme MM. Atwood, Roëbuck, O'Connor et autres le demandent en ce moment, les parlements annuels et le suffrage universel.

En 1782, M. Pitt proposa au parlement un plan de réforme qu'appuyaient avec chacun, dans tout le royaume, les associations patriotiques et les comités de correspondance. En 1783, après la démission de lord Shelbourne, il reproduisit la même proposition, et, pendant les années qui suivirent, il l'appuya constamment lorsqu'elle fut présentée. Mais, en 1792, on voit M. Pitt repousser avec violence les pétitions réformistes des *Amis du peuple*, présentées aux communes par M. Grey, en annonçant qu'il s'est pour jamais

la constitution anglaise. Le conseil communal de Londres, engagé dans des résistances séditieuses, présentait à la couronne des adresses républicaines; de nombreuses associations entravaient dans les provinces l'action du gouvernement; l'Irlande était en état presque permanent d'insurrection, et jusque sous les voûtes de Saint-Étienne, les doctrines les plus hardies se produisaient avec une menaçante confiance.

Et pourtant peu d'années s'étaient écoulées, que M. Pitt commençait, avec l'énergique assentiment du pays et de la représentation nationale, sa guerre à mort contre l'esprit de la révolution, qu'Edmond Burke lançait contre lui son acte éloquent d'accusation, et que Charles Fox, en voyant se rompre une illustre amitié, versait ses larmes immortelles. C'est qu'un immense événement était venu soudain donner un autre cours à l'opinion, et tendre le ressort fort relâché de la vieille machine politique. Pour qui veut se rendre compte de la situation de l'Angleterre, lors de la guerre d'Amérique, il devient évident que la révolution de 89 a retardé d'un demi-siècle le triomphe de la réforme chez nos voisins. La révolution de 1830 a eu un effet tout opposé, sans doute à raison de la différence de son caractère, sans doute aussi à raison de celle des temps, parce que les intérêts étaient déplacés, et que les idées étaient plus mûres. Nous essaierons de déterminer bientôt et les causes de cette réforme, et son véritable caractère.

L. DE CARNÉ.

détaché de cette cause, comme de celle de toutes les innovations. Les réclamations des catholiques, présentées avec tant d'éclat par Burke et Grattan, subirent d'abord l'effet des mêmes causes. En 1787, une simple majorité de quelques voix avait repoussé une proposition d'émancipation politique; en 1790, cette proposition fut à peine appuyée. Cependant le même motif qui décida soudain le duc de Wellington, en 1829, à la mesure dont il s'était montré jusqu'alors le plus implacable adversaire, une insurrection flagrante et la crainte de l'étranger, détermina le gouvernement de George III, en 1795, à faire à l'Irlande des concessions partielles. Celles-ci excitèrent ses espérances sans les restreindre, et la situation du gouvernement anglais devint, de ce jour, d'autant plus fautive, qu'il s'était départi de son vieux principe sans en proclamer un nouveau.

ATHÈNES

SOUS LE ROI OTHON.

A M. De Pouqueville.

Athènes, 1858.

MON CHER AMI,

Vous serez peut-être surpris de recevoir d'Athènes une lettre qui vous soit adressée par moi, qui habite cette ville depuis hier, à vous qui l'avez si bien connue. Mais l'Athènes où je suis n'est plus celle où vous étiez. C'est une ville toute nouvelle, où vous auriez peine à vous reconnaître, où vos souvenirs mêmes d'autrefois nuiraient à vos observations d'aujourd'hui, où vous cherchiez en vain tout ce qui fut familier à vos regards et cher à votre cœur, où tout est changé enfin, les hommes aussi bien que les édifices. Votre étonnement redouble, et je crois qu'il s'y mêle un peu de curiosité; souffrez donc que je vous expose le tableau de cette ville, telle qu'elle est à présent, et telle que je la vois; et si, en le comparant avec celui que vous avez emporté, vous y trouvez trop de différences, n'accusez pas votre mémoire, ni mon imagination; n'accusez pas non plus le temps, qui nous vieillit si vite, ni même les Turcs, qui ont tant détruit; et pour savoir à qui vous devrez vous en prendre de ces disparates qui vous choquent et de ces ruines qui vous affligent, attendez la fin de ma lettre.

Vous avez éprouvé plus vivement que personne l'émotion dont on ne peut se défendre en approchant d'Athènes. Tant de souvenirs se pressent à ce seul nom, tant de grandes renommées, tant d'images célèbres sortent en foule de chaque point du sol de l'Attique, que l'homme le moins cultivé, abordant pour la première fois ce sol classique, doit s'y sentir comme accablé des réminis-

cences qui lui viennent de toutes parts. Qui n'a pas entendu parler du pays de Cécrops et de la ville de Minerve? Qui ne connaît pas quelque chose de la vie de Thésée et de la mort de Codrus? Quel cœur ne palpite pas aux noms de Marathon et de Salamine, à ceux de Miltiade et de Thémistocle? Et parmi ces gens qui repoussent le plus dédaigneusement les traditions du collège, parmi ces habitués de la bourse ou du barreau, qui vivent tout entiers dans le temps présent, et qui n'estiment, dans l'histoire du genre humain, que le jour qu'ils cotent et le moment qu'ils exploitent, quel est l'homme qui n'attache pas encore quelque valeur aux noms de Solon et de Périclès, de Phocion et de Démosthène, de Socrate et d'Euripide, de Sophocle et de Phidias? Pour le voyageur même le moins lettré, il est impossible que la vue d'Athènes soit sans intérêt, car les lieux ont ici presque autant de célébrité que les hommes. Qui ne voudrait pas connaître la colline où siègeait l'*Aréopage*, la prison où mourut Socrate, la tribune où tonna Démosthène? Et cette autre colline, qui se nomma le *Musée*; celle qui porta le jardin de l'*Académie* et l'école de Platon; celle où fut le *Lycée* et où vécut Aristote? Et ces coteaux de l'*Hymette*, et ces bords de l'*Ilissus*, et ces champs bornés par le *Pentélique* et arrosés par le *Céphisse*; qui pourrait entendre tous ces noms, sans désirer de voir tous ces lieux? Et qui pourrait les voir sans être ému?

Mais pour voir des lieux auxquels s'attachent tant de souvenirs historiques et tant d'agréments naturels, et pour les voir comme il convient, il faut encore qu'il y ait, dans l'état même du pays, certaines conditions, qui ne se trouvent pas toujours; il faut du moins qu'il n'y en ait pas de contraires. Lorsque, il y a plus de vingt ans, vous abordâtes, au Pirée, attendant à deux lieues d'Athènes l'hospitalité que vous préparait M. Fauvel au consulat de France, dans la maison qui avait déjà reçu Byron et Châteaubriand, vos premiers regards purent se fixer sans obstacles sur les objets qui s'offraient à vous; et rien d'étranger, rien de moderne, ne vint se mêler à ces premières impressions de l'Attique. Vous aviez devant vous ce port du Pirée, vide de vaisseaux, et solitaire presque comme la mer qui l'environne; vous aperceviez la rade de Salamine, les éminences qui la dominent et le détroit qui la sépare de l'Attique. Vous pouviez alors, seul en présence de ces lieux historiques, jouir sans témoins de vos sensations, vous mouvoir en liberté sur ce théâtre de gloire; visiter, sur l'écueil qui le possède encore, le tombeau détruit de Thémistocle, et chercher même au sommet de l'*Egaleon* la place d'où Xerxès assistait immobile à la destruction de sa flotte. Alors rien ne faisait obstacle à vos observations; personne ne venait se placer entre l'histoire et vous. Sur la grève du Pirée, une seule maison, modeste asile d'une famille française; dans le triple port, quelques barques de pêcheurs qui troublaient à peine de leur aviron la surface d'une mer tranquille; rien à Munychie, rien à Phalère; partout le silence et la solitude. Mais dans ce désert, où chaque coin de terre avait eu un nom, chaque rocher un monument, il y avait un champ libre ouvert à l'imagination, de même qu'il restait un terrain vierge sous les pas de l'antiquaire. Pour peu que, devant dans votre impatience le guide et les chevaux que devait vous envoyer M. Fauvel, vous eussiez voulu vous engager seul sur la route d'Athènes, vous auriez pu la suivre à la trace des longues murailles, premier monument de la puis-

sance d'Athènes et dernier débris de son existence. Porté sur ces blocs énormes, qui n'avaient pu être assemblés que par des mains libres, et qui n'avaient pu être arrachés encore par tant de tyrans, depuis ceux qu'on nomma les *Trente*, jusqu'à ceux qu'on ne compte pas, vous auriez franchi cet espace de deux lieues, presque toujours sur la voie antique, et trouvant, à chaque pas, dans un massif de pierres, un témoin de patriotisme, de liberté et de courage. En même temps que vous auriez cheminé entre ces deux files de débris gigantesques, pour ainsi dire à l'ombre des souvenirs de la liberté hellénique, vous auriez traversé ce beau bois d'oliviers, dont les troncs, alors pressés, ces troncs séculaires, qui viennent des rejets plantés dans les derniers âges de la république, sont aussi, comme tout ce qui couvre le sol attique, des débris de l'antiquité. Vous seriez ainsi arrivé à Athènes, sans guide, comme sans témoins, ou plutôt avec les monuments du siècle de Thémistocle pour guides et pour témoins; et parvenu, par cette voie, au pied de la colline qui porte encore le temple de Thésée, bâti par le fils de Miltiade, vous auriez gagné l'asile de notre consul, sans avoir rencontré dans toute cette longue route, outre deux maisons françaises, rien qui ne fût grec et héroïque.

Je ne vous dirai pas combien les temps sont changés, combien les circonstances sont différentes; jugez-en vous-même. En débarquant au Pirée, je vois le rivage tout couvert d'habitations modernes, bâties sans plan, sans ordre, sans symétrie, boutiques, hangards, magasins, qu'on dirait construits d'hier, et qui semblent ne devoir durer que jusqu'à demain. Devant ces maisons, qui n'appartiennent à aucun pays ni à aucun siècle, se presse un peuple qui n'appartient pas plus à la Grèce; un amas d'étrangers, de ces gens qui viennent de tous côtés exploiter une nouvelle fortune de peuple, un nouveau siège de gouvernement, qui parlent et qui entendent toutes les langues, au moyen d'une seule qui leur est commune à tous, celle de l'intérêt. Le Pirée, refuge actuel des gens qui étaient, il y a cinq ans, à Nauplie, il y a dix ans à Ægine, et qui seraient demain à Patras ou à Corinthe, s'il y avait là une cour, ou quelque chose qui y ressemblât; le Pirée est donc une ville, comme il y en a tant, comme il y en a partout, où le comptoir est toute la cité, où il n'y a d'autre patriotisme que celui du magasin. Seulement, cette ville, qui aurait quelque chose d'italien, quelque faux air de Livourne ou d'Ancône, s'il fallait absolument lui trouver quelque analogie; cette ville, si nouvelle et déjà caduque, ne se compose encore que de baraques, qui affectent l'apparence de maisons; sans église et sans hôpitaux, parce qu'ici les cafés tiennent lieu de tout, et avec un seul palais, celui de la douane, parce qu'ici, comme ailleurs, en fait d'édifices publics, on ne dépense de l'argent que pour ce qui en rapporte. Arrivé au Pirée, pour voir la Grèce, et me trouvant ainsi transporté dans un des derniers faubourgs de Naples, sans rien qui me rappelât la Grèce, j'avais hâte de m'éloigner du Pirée. Pour cela, les moyens s'offraient en foule. J'avais à choisir, dans une multitude de fiacres délabrés, entre le vieux *landau* allemand et le *coricolo* napolitain, j'avais même la ressource de l'*omnibus* français; car la civilisation ébauchée de la Grèce se sert de tous les éléments de nos vieilles civilisations européennes, et ce serait peut-être un spectacle curieux, s'il était donné ailleurs qu'ici, que celui d'un peuple aspirant à se

faire une vie nouvelle avec tous les débris tudesques, avec tous les meubles gothiques qui lui tombent sous la main. Mais je ne puis me faire, je l'avoue, à l'idée d'arriver à Athènes en fiacre ou en omnibus, et pourtant c'est ainsi que je fus obligé de faire le court trajet du Pirée à Athènes, sur une route droite et unie, comme celle de Terracine. Vous dirai-je maintenant que cette route, construite par les ingénieurs bavares, l'a été aux dépens des longues murailles, dont les derniers débris, respectés par plus de vingt siècles, se sont réduits en poussière sous des mains allemandes? Vous dirai-je que le bois d'oliviers, mutilé par la hache des Turcs, n'ombrage encore en grande partie qu'un sol hérissé de ronces, où tout ce qui était antique a disparu, sans qu'une culture nouvelle réjouisse la vue qu'à de bien rares intervalles? Et concevrez-vous que j'eusse besoin d'être à Athènes, pour me croire sur le sol antique?

Suis-je bien sûr du moins que je suis à Athènes, depuis que j'y suis arrivé? Ici encore, souffrez que j'en appelle à vos souvenirs, en vous faisant part de mes impressions. Si je consulte tout ce qu'on a écrit sur Athènes, et ce que vous en avez dit vous-même, cette ville avait dû conserver, sous la domination turque, toute sa physionomie grecque. Les Grecs étaient les maîtres réels du pays, comme ils en étaient à peu près les seuls habitants. Quelques Turcs, tels que le vaïvode, qui avait son habitation au centre de la cité, et le kislarağa, qui occupait l'Acropole, rappelaient seuls, au milieu d'une population grecque, l'autorité musulmane; mais ces Turcs eux-mêmes, vaincus par les habitudes de la Grèce, familiers avec son langage et presque convertis à sa croyance, tant ils étaient devenus indifférents à la leur, n'offraient plus que l'ombre de ces conquérants farouches, de ces despotes altiers, qui avaient planté, quatre siècles auparavant, le drapeau de Mahomet II sur les acropoles d'Athènes et de Corinthe. La Grèce moderne avait triomphé, dans la personne des Turcs, de ses maîtres nouveaux, comme autrefois la Grèce antique avait vaincu les Romains, au sein de Rome même. Athènes, sous le pouvoir des Turcs, était donc une ville toute grecque, où les Turcs eux-mêmes ne se distinguaient que par une sorte de supériorité qu'ils avaient su donner à la civilisation grecque en l'adoptant; où les Grecs, à leur tour, se rapprochaient, par les manières, de leurs maîtres pour les mieux gouverner; où les deux peuples enfin, enlacés par mille liens, tendaient à se fondre en un seul, dans lequel l'élément asiatique, faible désormais, avait fini par prendre une couleur grecque, en échange de ce qu'il avait donné à la Grèce de physionomie asiatique. On aurait distingué difficilement, à l'extérieur, une mosquée d'une église, tant elles se ressemblaient dans leur architecture empruntée l'une de l'autre, et surtout dans leur décadence commune; on ne saurait nier non plus qu'il n'y ait beaucoup de rapports entre un derviche et un capucin; et quant aux habitations, il eût été difficile que, Grecs et Turcs vivant à peu près de même, il y eût des maisons grecques différentes des maisons turques, si ce n'est par ce qui distingue en tout pays les demeures des gens riches de celles des gens qui ne le sont pas. Athènes devait donc offrir un aspect tout grec, tout oriental, au petit nombre de Francs que l'enthousiasme ou l'étude amenait de loin en loin dans la ville turque, pour y rechercher la cité antique. Stuart, en dessinant les antiquités d'Athènes, n'avait trouvé rien de mieux à placer dans ses

tableaux, en fait de personnages épisodiques, que des Turcs, dont la figure grave et le maintien imposant, relevés encore par un riche costume, pouvaient seuls se montrer à côtés des monuments antiques. Byron, si mécontent des autres et de lui-même, n'avait eu d'indignation à exhaler à Athènes que sur les ravages commis par un Écossais ; et vous-même, mon cher ami, qui avez livré aux Turcs tant de combats heureux dans tant de pages éloquantes de votre livre, il ne paraît pas que vous ayez été choqué de la présence des Turcs, si ce n'est quand le souvenir des Perses se réveillait en vous au nom de Marathon ou de Salamine.

Je continue de me représenter Athènes telle qu'elle était à l'époque où vous l'habitiez, et c'est surtout d'après vos souvenirs que je me la représente. Ses rues étroites et mal pavées serpentaient entre deux files de maisons, dont l'escalier intérieur aboutissait à un premier étage, et dont le toit formait une terrasse. Les plus grandes de ces maisons, grecques et turques indistinctement, avaient une petite cour, où une fontaine répandait la fraîcheur, et un petit jardin qui suffisait pour procurer une apparence d'ombre et de verdure : double trésor, dont on ne peut bien apprécier la valeur que sur un sol aride et sous un ciel ardent comme celui-ci. Pour alimenter ces fontaines privées et pour fournir à un petit nombre de fontaines publiques, on avait épuisé, par des dérivations, le lit de l'Ilissus et du Céphisse ; car l'ignorance ou l'incurie de tous les gouvernements qui s'étaient succédé avaient laissé perdre des sources excellentes qui abreuvaient la ville de Périclès. Ainsi, la fontaine de *Panops* avait tout à fait disparu, celle de *Clepsydre* justifiait plus que jamais son nom, en cachant sa source, et l'*Enneakrounos*, qui jaillissait par neuf ouvertures sous la tyrannie de Pisistrate, ne fournissait plus une onde avare que par deux ou trois de ses anciens canaux. Je ne parle pas de l'aqueduc d'Hadrien, dont l'entretien avait cessé depuis des siècles d'être possible à l'indigence de la moderne Athènes, ni des anciens conduits taillés dans le roc, qui n'avaient pu servir qu'aux besoins de la république, et qui répondaient si bien à son génie. L'eau du Céphisse et celle de l'Ilissus, devenues la seule ressource de la cité chrétienne, avaient donc passé tout entières dans ses rues et dans ses maisons. La campagne attique avait ainsi perdu son principal avantage. L'aridité d'un sol naturellement âpre et privé d'arbres s'en était accrue ; et Platon, qui aimait tant, au fort de l'été, à suivre les bords fleuris de l'Ilissus, en humectant ses pieds dans son eau si limpide, si fraîche et si pure, ne reconnaîtrait plus le fleuve sacré, dont l'onde mystique était réservée pour les ablutions de Cérés, pas plus que vous ne pourriez vous-même retrouver aujourd'hui dans le texte de Platon ce fleuve qui, passé le mois d'avril, n'a pas une goutte d'eau. Mais enfin les habitants d'Athènes avaient pu se procurer, aux dépens de l'Ilissus et du Céphisse, un peu d'eau dans leurs fontaines, et, avec cette eau enlevée aux besoins de l'agriculture, quelques arbres qui offraient l'apparence d'un jardin. Des berceaux de vigne, des groupes d'orangers, le lentisque et le laurier rose, ces deux arbustes privilégiés dont la nature a fait présent à la Grèce, pour couvrir la nudité de son sol rocailleux et le lit de ses torrents desséchés ; quelques palmiers solitaires, de beaux cyprès, seuls arbres dont le port noble et sévère puisse se soutenir, dans un paysage antique, à côté des colonnes du

Jupiter Olympien, répandaient sur le tableau d'Athènes l'agrément et la fraîcheur. Quant aux édifices publics, ils consistaient presque uniquement en églises, presque toutes construites sur l'emplacement et avec les débris des temples antiques. Sept ou huit de ces églises au plus, converties en mosquées, attestaient la décadence du mahométisme par leur aspect délabré. Une égale caducité pesait sur environ quatre-vingts églises ou chapelles bysantines, bâties toutes à peu près sur le même plan, toutes d'une origine plus ou moins ancienne, mais toutes couvertes à l'intérieur de plusieurs couches de peintures, exécutées à des siècles de distance, dans le même style, au point de paraître produites par la même main. L'art était resté stationnaire dans ces églises, comme la croyance dont il était l'expression, ou plutôt il n'y avait point d'art dans ses images uniformément copiées, éternellement reproduites. Il n'y avait qu'une routine aveugle, au service d'une religion immobile; l'art et le culte se confondaient ici, comme cela avait eu lieu autrefois en Égypte, dans une dépendance commune, dans une superstition égale.

Voilà, mon cher ami, comme je me représente Athènes à l'époque où vous l'avez quittée, à la veille d'une révolution dont elle a payé les frais et recueilli les avantages, car, après avoir été détruite de fond en comble, elle est devenue le siège d'une cour; et à la place des Turcs, elle a eu des Allemands, après avoir risqué d'avoir des Français, des Belges, de tout enfin, excepté des Grecs. Voici maintenant comme elle m'a apparu; et c'est ici la partie la moins agréable de ma tâche, car je cesse de vous avoir pour guide, en vous prenant pour confident.

J'avais à peine dépassé l'angle de la petite colline qui porte le temple de Thésée; mon regard en extase était resté fixé, humide d'admiration et de joie, sur ce temple, monument unique de perfection et de beauté, qui semble posé là par la main du temps sur la limite de deux mondes; je contemplais, pour la première fois, en le voyant, le siècle de Périclès dont il est la vivante image, quand je m'aperçus que j'étais entré dans la nouvelle Athènes. Je traversai une rue, bordée des deux côtés de décombres et de masures, dont le sol inégal n'est point pavé, dont le milieu est occupé par un palmier, débris solitaire d'une végétation asiatique, qui semble égaré là parmi des ruines, et dont la cime à demi desséchée annonce la tempête qui l'a frappée. Un peu plus haut, cette rue, mal alignée entre deux files de baraques, aboutit à une église, restée pareillement isolée sur le sol qu'elle occupe au milieu de la chaussée; après quoi, la rue, redressée et pavée par intervalles, continue en s'élevant toujours entre des décombres alternant avec des masures, jusqu'à un plateau dont une immense bâtisse, construite jusqu'au premier étage, remplit tout le développement. Cette bâtisse interrompue offre aussi l'aspect d'une ruine, avec les proportions d'un palais. Que vous dirai-je enfin, mon cher ami? Cette rue que je viens de parcourir, et qui est à peine ébauchée, est la principale rue d'Athènes; et ce bâtiment, qui semble ruiné avant d'être achevé, est le palais du roi. Vous avez déjà, si je ne me trompe, une idée de la nouvelle Athènes. C'est une ville où il n'y a pas encore une rue, et où l'on a commencé par construire un palais, image assez fidèle d'un pays où l'on a d'abord fait un roi, avant de s'être assuré qu'il y eût un peuple.

J'ai parcouru dans tous les sens la nouvelle Athènes, et j'ai trouvé partout le même spectacle. Une autre rue principale, qui coupe la première à un angle à peu près droit, et qui se dirige, du pied de l'Acropole au sommet du Céramique, deux noms antiques que je vous demande pardon d'employer pour ces lieux modernes, cette rue, sans alignement, sans pavé, avec des maisons qui se construisent à côté de décombres, avec un café en face d'une église, avec un mélange de tous les styles, qui confond toutes les époques et se sert de tous les matériaux; cette rue tombe déjà en ruine, à l'une de ses extrémités, avant d'être arrivée à l'autre. Il en est à peu près de même de tout le reste. Au centre de la cité, là où il est demeuré quelques pans de vieux murs debout sur des tas de démolitions informes, on s'est hâté d'élever de nouvelles maisons, sans avoir pris la peine de déblayer le sol, sans se servir même des matériaux qu'on avait sous la main; il est résulté de là que chaque habitation neuve est flanquée d'une caverne ou d'un abîme. On marche, au lieu de rues, sur des amas de terre où des fûts de colonnes, des morceaux d'architraves, des pièces de marbre confusément entassées, attestent une longue série de dévastations, dont ces maisons nouvelles, aussi mal assises que mal bâties, ne tarderont pas à exhausser la masse. C'est partout l'image de la destruction à côté de l'activité; c'est un chaos où le vieux et le nouveau sont partout mêlés ensemble, où le grec et le moderne sont penchés sur le gothique et le byzantin, et où malheureusement ce qui est construit aujourd'hui participe de la fragilité de ce qui est tombé hier. En un mot, dans cette pauvre ville, tout est ébauché et caduc; et ce qu'il y a de pis pour les auteurs et les hôtes de ces constructions misérables, c'est qu'en bâtissant pour leur usage des maisons qui doivent durer si peu, ils donnent l'idée d'une société politique qui n'a pas d'avenir, et qui en a la conscience. Il semble, à voir leurs habitations, qu'ils se contentent de vivre aujourd'hui, et qu'ils ne sont pas sûrs d'exister demain. On disait d'un peuple de l'antiquité, qu'il bâtissait comme s'il devait vivre éternellement; assurément, c'est le contraire qu'on serait tenté de dire des habitants de la nouvelle Athènes, en voyant leur ville.

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cet amas de constructions, faites sans plan, sans choix, sans goût, sans solidité, c'est que, pour produire à la hâte cette ville moderne, on a perdu l'occasion, on a sacrifié l'espoir de retrouver ce qui restait de la ville antique, et qui valait mieux, dans le moindre de ses débris, que toute la capitale du royaume de Grèce. Figurez-vous, mon cher ami, l'état dans lequel la guerre avait laissé la ville que vous aviez habitée. Aucune maison n'était restée debout; presque toutes les églises étaient démolies aux trois quarts. Ce n'étaient partout que pans de murs demeurés sans toitures, du milieu desquels apparaissaient, pour la première fois, depuis que Byzantins, Goths, Francs, Vénitiens, Turcs, Albanais, avaient, à l'envi les uns des autres, détruit et défiguré l'œuvre des Grecs, des débris de murs antiques, des tronçons de colonnes, des morceaux d'architraves et de corniches, employés comme matériaux dans une maçonnerie de tous les âges. C'était le dernier coup de la haine que les Turcs, en la quittant, avaient cru donner à la Grèce; c'était en effet le dernier service qu'ils pouvaient lui rendre, en découvrant ainsi ces précieux restes d'antiquités, entoués dans des constructions

grossières, où personne jusqu'ici, artiste ou antiquaire, ne se fût avisé de les chercher. Vous aviez vu la maison de M. Fauvel, ornée sur tous ses murs, sur son escalier, sur sa galerie, de fragments de marbres, de stèles, de bustes, de têtes antiques : c'était là l'œuvre patiente et industrielle d'un ami de l'antiquité, recueillant avec soin et disposant avec goût tout ce qui lui tombait sous la main de fragments antiques. Mais vous ne vous doutiez pas, ni vous, ni M. Fauvel, qu'il existait, à peu de distance, des restes du *portique de Jupiter Sauveur* dans la maison Barbanos; que des chapiteaux corinthiens du *Pompéion* se trouvaient dans la maison Isaïe; que tout un angle du *Pacile* était caché dans une maison voisine; qu'un débris plus considérable encore du *gymnase de Ptolémée* servait d'appui à une autre maison; que près de là, deux rangées de figures colossales, formant un portique, dans la direction de ce gymnase au temple de Thésée, étaient enfermées, avec leurs piédestaux, dans des murs d'une maçonnerie grossière. Il fallait une guerre d'extermination, comme celle que les Turcs faisaient à la Grèce, pour découvrir ces restes antiques, en détruisant ces murs modernes; et c'était là, comme je le disais tout à l'heure, un service réel que la barbarie rendait elle-même à la science.

Qu'a fait de cette œuvre des Turcs la sagesse des Bavares? J'ai honte pour eux, et c'est cependant un devoir pour moi de le dire. Dans la précipitation qu'on a mise à bâtir ici une ville, du moment qu'on y avait placé une cour, on a dû couvrir presque partout ces restes précieux, à peine exhumés, et non encore étudiés ou connus. Le tombeau où gisait l'antiquité, et que des mains barbares avaient entr'ouvert, s'est bientôt refermé sur elle, grâce à des mains civilisées. Il existait, en avant du *carré d'Hadrien*, trois colonnes d'un portique, vues encore en place et dessinées par Stuart; une de ces colonnes, renversée par la guerre, gisait sur le sol; elle est maintenant murée dans les fondations d'une caserne; et ce n'est pas, cette fois, un Turc, c'est un ingénieur bavarois qui a accompli cet acte de barbarie au milieu de la nouvelle Athènes. Vous connaissez, dans ce quartier d'Athènes qui formait, de votre temps, l'habitation du vaivode, ces beaux restes des édifices construits par Hadrien, qui couvraient un espace considérable à peu près de forme carrée; il en subsiste encore, avec une partie de la façade de l'ouest, deux des murailles, celle du nord et de l'est; le sol y est exhaussé, plus peut-être qu'en aucun autre endroit de la ville moderne, comme on en peut juger par la profondeur à laquelle sont, pour ainsi dire, enterrées, au centre de cet espace, deux vieilles églises byzantines, bâties elles-mêmes sur des fondements antiques. Cette profondeur peut, à la vue simple, s'évaluer à une vingtaine de pieds; c'est donc de toute cette hauteur que l'encombrement s'est accru, depuis que le christianisme, triomphant avec Théodose, s'était emparé du sol classique pour y asseoir ses autels, et le plus souvent, pour y transformer, suivant son génie, pour y convertir à son usage, ce qui restait des temples antiques. Or, de quoi pensez-vous, mon cher ami, que soit formé cet encombrement qui atteint presque à la hauteur de la petite coupole de ces deux églises? Évidemment il se compose des débris des monuments dus à la munificence d'Hadrien, et ce n'est pas là une simple conjecture. On sait qu'il existe, le long de la mu-

raille du nord, douze colonnes couchées dans les décombres ; une de ces colonnes, qui se trouvait encore debout à sa place antique, en 1780, fut alors transportée dans l'église voisine des saints Anargyres ; toutes ces colonnes sont en marbre du mont Hymette, comme celles qui forment le portique érigé en avant de la muraille de l'ouest ; et, de ce côté aussi, pour peu qu'on entr'ouvrit le sol qui les recèle, on trouverait la plupart des éléments du portique, qui précédait la bibliothèque et le musée bâtis par Hadrien. Que croyez-vous donc qu'on ait fait de ce sol si précieux, dont la moindre parcelle contient quelques débris de l'art attique, dont la poussière même rendrait de l'or entre les mains d'un antiquaire ? On en a fait le marché de la ville moderne, et ce marché, construit en baraques de bois, de l'aspect le plus misérable, et adossé contre des murailles antiques d'une puissance et d'une solidité qui ont résisté à tant de siècles, offre ainsi le contraste le plus pénible, le spectacle le plus désolant qu'on puisse voir. J'ai voulu, pour accomplir jusqu'au bout ma tâche d'antiquaire, pénétrer jusqu'à cette muraille du nord, qui renferme encore trois des édicules décrits par Pausanias, et jadis ornés, avec tant de richesse et de goût, de bas-reliefs et de peintures sur leurs parois, d'albâtre et de dorure sur leurs plafonds. Les trous de scellement qui servaient à rapporter sur le mur ces peintures et ces bas-reliefs, s'y voient encore à diverses hauteurs, sur tout le prolongement de la muraille ; et j'aurais pu, avec un peu d'imagination ou de mémoire, suppléer en idée ces ornements détruits, ces plafonds abattus, qui n'existent plus pour nous que dans le livre de Pausanias. Mais, pour me tenir à cette place, où pourraient s'exercer avec fruit toutes les facultés de l'antiquaire, j'étais obligé de faire violence à tous mes sens : je me trouvais sur des tas d'immondices, parmi tout ce qu'il y a, dans la sentine d'un marché, d'objets hideux à la vue, insupportables à l'odorat. Que vous dirai-je ? Au bout de quelques minutes, il me fallut fuir de ce cloaque, où j'étais venu pour admirer les restes du goût d'Athènes et de la magnificence d'Hadrien. Je n'ai pas le courage, après cet exemple, de pousser plus loin la description de la ville nouvelle ; je dois respecter, jusque dans ses erreurs, une destinée naissante, qui peut triompher des restes antiques qui l'écrasent et des mesures modernes qui la déparent. Athènes, enfin, peut sortir de ses ruines, briller encore une fois sur ce sol de l'Attique qui la porte, sous ce soleil de l'Attique qui l'éclaire, et je ne voudrais pas qu'à côté de cette destinée qui peut s'accomplir et de cette Athènes qui peut renaître, il restât un de ces témoignages qui accusent, dictés par l'erreur d'un jour à l'impression d'un moment.

Mais ce qui est pour moi un devoir et un besoin, c'est de proclamer aussi haut, aussi loin qu'il m'est possible, ce qui est ici dans la conscience de tout le monde : oui, il est trop vrai que ce fut une pensée fautive et funeste que celle qui plaça sur le site de l'antique Athènes le siège du nouveau royaume de la Grèce. L'éclat que l'on voulait donner à cette couronne se compose de tous les souvenirs helléniques, et ces souvenirs sont partout, dans la plaine d'Argos, comme dans celle de Marathon, dans le golfe de Corinthe, comme dans la rade de Salamine, à Sparte, à Olympie, à Delphes, partout où il y eut, au sein de la Grèce libre et républicaine, des trophées de sa gloire et des monuments de son génie. Mais ces souvenirs, si grands et si nombreux dans l'his-

toire, qui ne sait qu'il n'en subsiste presque plus rien sur la face même du pays? Tant de siècles qui ont passé sur cette terre fameuse, et tant de barbares qui l'ont foulée, n'y ont guère laissé à la surface du sol que l'empreinte de la vétusté à tous ses degrés, et de la barbarie sous toutes ses formes. Partout on eût pu construire une capitale à une place célèbre et sur un sol libre; partout on eût pu asseoir un trône moderne sur des souvenirs de patriotisme et de gloire antiques, sans avoir à heurter des ruines ou à enfouir des édifices. Athènes seule possède encore des monuments qui n'appartiennent pas uniquement à la Grèce, mais à la civilisation tout entière, des monuments qui sont ce que le génie de l'homme produisit jamais de plus accompli, qui forment le plus beau patrimoine de l'humanité. Par une merveille presque aussi rare que celle-là, ces monuments sont ce que le temps et la barbarie même ont le plus respecté. Fallait-il donc adosser ce siège d'un nouvel empire à ces impérissables monuments, au risque d'élever des palais sur des ruines, ou de laisser enfouir des chefs-d'œuvre pour épargner des bicoques? Oh! qu'il y avait dans ces premiers jours d'une royauté nouvelle, fondée au sein de cette vieille Grèce, quelque chose de beau à faire! Imaginez-vous, mon cher ami, quelle agréable et imposante cité on eût pu bâtir, à la place de votre pauvre et chétive Argos, entre Mycènes et Nauplie, à une distance presque égale des souvenirs de la royauté homérique et de ceux de l'indépendance hellénique, dans une plaine vaste et fertile, au fond d'un beau golfe, dont Hydra, fièrement assise sur ses rochers imprenables, garde l'entrée, en y faisant briller, en guise de phare, le double éclat des prodiges de sa marine et des richesses de son commerce! ou bien, à Corinthe, au centre de la Grèce, entre son continent et ses îles, sur l'isthme qui joint les deux mers qui la baignent; ou bien enfin, dans ce port même du Pirée, où furent jetés par le génie de Thémistocle les fondements de la puissance d'Athènes, et où de nouveaux éléments de fortune et de gloire pouvaient éclore sous l'influence d'une civilisation nouvelle! Vous conviendrez que le Pirée, avec ses trois ports, sans compter ceux de Munychie et de Phalère, qui s'ouvrent à la gauche, pour le commerce de la Grèce; avec la rade de Salamine, suffisante pour les escadres de l'Europe; avec cette belle et fertile plaine de l'Attique, qui s'étend sur un espace de plus de trois lieues jusqu'au pied du Pentélique et de l'Hymette; enfin, avec cette chaîne de ravissantes collines qui forment, appuyées au Parnès, la ceinture de l'Attique du côté de la Mégaride et de la Béotie, offrirait pour une ville où l'on voudrait faire revivre les destinées de la Grèce antique, à l'aide des ressources de l'Europe moderne, l'emplacement le plus favorable; tandis qu'à deux lieues de là, on eût conservé intact tout un trésor d'antiquités, qui eût été, pour l'homme éclairé de tous les pays et de tous les âges, un champ inépuisable de méditations, et d'études. On eût donc pu bâtir, pour nos goûts actuels, pour nos habitudes modernes, une ville toute nouvelle au Pirée, une ville où l'on eût trouvé les ressources et les jouissances de Naples et de Berlin, de Munich et de Paris; mais en même temps on eût exhumé la ville de Périclès et d'Euripide, pour montrer, dans le moindre fragment qui en subsiste, ce qu'était la civilisation d'une autre Grèce et le génie d'une autre époque. L'ancienne et la nouvelle Athènes, si voisines et si dissimilables l'une de l'autre, auraient offert, sur le même ter-

rain, sous le même ciel, le spectacle le plus intéressant et le plus instructif qu'il y eût au monde. Athènes antique eût conservé tout ce qui reste d'elle; Athènes nouvelle n'eût rien perdu de ce qu'elle peut produire, et les deux capitales de la Grèce, à vingt-cinq siècles de distance, se seraient trouvées rapprochées sous un même sceptre, sans que la ville d'Othon nuisit à celle de Périclès. Mais cette illusion d'un antiquaire, qui pouvait devenir la pensée d'un homme d'État, n'est plus qu'un rêve à jamais évanoui. Une occasion, peut-être unique dans l'histoire du genre humain, est perdue, irréparablement perdue. On ne découvrira pas l'antique Athènes; loin de là, on continuera d'abattre ou d'enfouir ce qui en reste. Pour la nouvelle Athènes, elle continuera aussi de s'élever comme elle a commencé, avec des palais en face de masures, avec des temples tudesques auprès d'églises byzantines, avec des idées et des matériaux empruntés de tous côtés, pour produire quelque chose qui se rencontre partout, et qui ne ressemble à rien. Voilà ce qu'une pensée allemande a coûté d'un seul coup à la science, à la Grèce, à l'Europe; et n'ai-je pas raison de déposer ainsi, sans réserve, bien que sans espoir, ma douleur d'antiquaire dans votre sein de philhellène?

J'avais trop à souffrir du chagrin que je viens de vous confier, dans les premiers temps de mon séjour à Athènes, pour que l'impression qui m'en reste au bout de six semaines ne soit pas encore très-vive; et, comme cette douleur se renouvelle chaque jour; et, pour ainsi dire, à chaque pas, je suis bien obligé de détourner, le plus que je puis, mes yeux de cette ville nouvelle qui me choque et m'afflige, pour les fixer, au-dessus d'elle, sur ce qu'on ne se lasse jamais de voir et d'admirer, l'Acropole d'Athènes! Vous aussi, mon cher ami, vous l'avez vue et admirée; mais, pour y arriver, vous étiez obligé de traverser toute une enceinte de fortifications barbares; vous aviez un bastion à tourner, une batterie à franchir, puis une autre batterie. Arrivé au pied des Propylées, vous cherchiez encore les Propylées. Vous aviez devant vous un magasin à poudre enfermé entre de grossières murailles, du milieu desquelles vous aviez peine à dégager, par la pensée, les colonnes qui s'y trouvaient emprisonnées. En poursuivant votre chemin, dans l'étroit passage qui s'ouvrait à votre droite, vous cherchiez à cette place le temple de la *Victoire sans ailes*, et vous ne le trouviez plus. C'est bien là cependant, vous disiez-vous, en tenant à la main le livre de Pausanias, c'est bien là l'endroit de l'Acropole, d'où la vue s'étend jusqu'à la mer, et d'où Égée, l'œil fixé sur le vaisseau qui portait Thésée vainqueur du minotaure, et qui devait s'annoncer de loin par ses voiles blanches, se précipita, trompé par les voiles noires qu'il apercevait à l'horizon. C'est donc aussi à cet endroit qu'avait dû exister le temple de la *Victoire sans ailes*; mais ce temple que le canon des Vénitiens avait abattu en 1687, la main des Turcs en avait dispersé les matériaux, enfoui les marbres, et rendu la place même méconnaissable. Parvenu, enfin, sur l'Acropole, toujours en cherchant les Propylées, vous vouliez du moins découvrir la *Pinacothèque*, qui formait l'aile gauche de ce magnifique vestibule, et vous ne trouviez, au-dessous d'un amas de maisons turques, qu'une salle remplie de décombres aux trois quarts de sa hauteur, cette même salle dont l'architecte Stuart s'était efforcé de faire le temple de la Victoire, dans l'impuissance où il était de le retrouver quelque

part. Tout était ainsi défiguré ou abimé sous des constructions barbares ; l'œuvre du génie restait cachée aux yeux même de la science, et vous vous trouviez sur l'Acropole, où l'on ne pouvait arriver que par les Propylées, sans avoir encore aperçu les Propylées.

Maintenant, que diriez-vous, si, après avoir franchi ce premier mur d'enceinte, qui s'appuie, d'un côté, sur les murs pélasgiques, de l'autre sur la muraille de Cimon, vous vous trouviez au pied de la rampe des Propylées, en face de ce vestibule dont les colonnes, debout à leur place antique et dégagées à leur base, laissent ainsi entièrement libre tout l'espace que remplissait jadis la pompe des Panathénées ? Que diriez-vous, si, pouvant vous élever sans obstacle sur ces degrés encore encombrés de terre et de débris, sur ces mêmes degrés où s'agenouilla la Grèce entière, du siècle de Périclès à celui d'Hadrien, vous arriviez sur le seuil même des Propylées, sur un pavé de marbre, où il ne reste plus d'autre empreinte que celle de l'ornière sacrée du char de Minerve ? Si, rassemblant tous vos souvenirs, à cette place où tous les grands de la Grèce ont passé, vous aperceviez le *Temple de la Victoire* relevé à votre droite, et la *Pinacothèque* ouverte à votre gauche ? Si, marchant toujours de merveille en merveille, en traversant le portique des Propylées entre les deux rangs de colonnes ioniques, vous vous retrouviez enfin sur l'Acropole, en face du Parthénon, libre dans vos sensations et jouissant de vous-même, sans avoir rencontré un mur qui vous arrête ou un Turc qui vous afflige, et ne voyant partout, de quelque côté que se tournent vos pas ou vos regards, que des souvenirs de la Grèce et des monuments du génie ? Voilà pourtant ce que j'ai vu et ce qui est, ce que vous avez pu rêver, mais ce que vous n'avez pu voir ; voilà ce qu'a produit l'affranchissement de la Grèce, et ce qu'a exécuté le prince qui la gouverne ; et moi, qui me suis prosterné sur ces marbres antiques, rendus à la liberté comme la Grèce elle-même, j'ai tout oublié, tout pardonné de ce que j'ai vu dans la moderne Athènes ; je n'ai plus voulu habiter que sur l'Acropole, et vivre que dans la contemplation de ses monuments ; et, en n'apercevant plus la nouvelle Athènes que du haut de ce rocher magique qui la couvre de son ombre et l'illumine de son éclat, j'ai fini par m'intéresser à son sort.

Ce n'est pas auprès de vous, mon cher ami, que j'ai besoin de justifier l'enthousiasme que m'inspire l'Acropole d'Athènes ; mais je voudrais trouver, pour le faire concevoir à d'autres, des expressions dignes de ce que j'éprouve, et j'en désespère. Chaque jour, depuis six semaines que j'habite ce pays, je monte à l'Acropole par le même sentier, à partir de la *Tour des Vents*, maintenant dégagée aussi des constructions gothiques qui l'enveloppaient. Je passe, à mesure que je m'élève, au pied des roches cécropiennes, puis au-dessous des murs rebâtis par Thémistocle ; et en les retrouvant tels que les vit le siècle de Thucydide, je m'incline à chaque fois devant ce grand souvenir de la liberté, et devant ce véridique témoignage de l'histoire. Plus loin, je gravis une pente escarpée, au-dessus de laquelle s'ouvre, dans le rocher de l'Acropole, la *Grotte d'Agraulé*, et un peu plus loin encore, celle de *Pan* ; c'est là que s'étaient accomplis tous les mystères de la naissance d'Athènes, là qu'ils restèrent cachés à tout regard profane par des terreurs sacrées ; et maintenant que ces lieux n'ont plus de secrets ni d'autels, on a pu retrouver l'escalier taillé dans le roc

qui conduisait auprès du temple d'Érechthée, et par où les deux jeunes Arrhéphores, dans une nuit solennelle de la fête des Panathénées, portaient le mystérieux fardeau que leur avait mis sur la tête la prêtresse de Minerve. J'arrive ainsi en haut du seul passage qui donne accès à l'Acropole, repassant à chaque pas, en présence des lieux qui les rappellent, les plus anciennes traditions de la religion attique. Alors j'ai devant moi, sous mes pieds, le théâtre d'Hérode Atticus, monument de la libéralité d'un grand citoyen; je domine la colline de l'Aréopage, qui n'est encore, comme aux beaux jours de la liberté attique, ornée que des seuls souvenirs de tant de juges intègres et de magistrats populaires. Un peu plus loin, sur la gauche, mon œil se fixe sur la colline du Pnyx, où la tribune taillée dans le roc, la tribune de Phocion et de Démosthène, est restée ce que l'avait faite le siècle des trente tyrans, solitaire et muette comme aux jours de Chéronée; mon regard, en traversant la place où je reconnais encore la tombe de Thémistocle, arrive au Pirée et à Salamine, et je comprends ainsi d'un seul coup d'œil toute la politique d'Athènes, en même temps que d'un seul point j'envisage presque toute son histoire; voilà ce qui me frappe en montant à l'Acropole et ce qui m'occupe tout le temps que j'y passe.

Le soir, quand j'ai accompli ma tâche de chaque jour, qui me ramène constamment à l'Acropole, c'est toujours à l'Acropole que se reportent mes regards, de quelque côté de la campagne attique que se soit dirigée ma promenade solitaire. Si je suis la route d'Éléusis, ou si je cherche celle de l'Académie, si c'est vers le Stade et le Lycée, ou bien à l'opposé, du côté du Pnyx et du Musée, que se portent mes pas, c'est toujours l'Acropole que je retrouve, à quelque place que je m'arrête, l'Acropole qui grandit à mesure qu'elle s'isole de ce qui l'environne; et qui, à mesure aussi qu'elle s'élève, se décore plus fièrement des monuments qui la couvrent. L'effet que produit la contemplation de ce rocher magique, de tous les points de l'horizon, à toutes les heures du jour, est impossible à comprendre, pour qui ne l'a pas vu, et quand on l'a vu, il faut renoncer à le décrire. Mais je conçois à présent l'importance que cette énorme roche, escarpée de tous côtés, sublime de tous côtés, avait acquise dans les idées et dans les croyances du peuple d'Athènes; je conçois que c'est là qu'a dû s'établir la première société attique, là que plus tard, à mesure qu'elle s'étendait dans la plaine, elle chercha son refuge où elle avait placé son berceau. C'est à l'Acropole qu'Athènes dut sa naissance, et que l'humanité, instruite par Athènes, dut sa civilisation et ses lumières. Le premier siège de sa religion, le plus auguste sanctuaire de son culte, les plus grands monuments de son génie, les plus glorieux trophées de sa liberté, c'est sur l'Acropole qu'Athènes les érigea; c'est là qu'ils se retrouvent dans les plus admirables débris qui soient au monde; et lorsque Athènes a disparu tout entière du sol de l'Attique, c'est sur l'Acropole qu'elle existe encore tout entière. Avec ces rochers qui portent les noms de Cécrops et d'Agraule; avec ces murs qui furent bâtis par les Pélasges, rebâtis par Thémistocle et Cimon; avec ces temples brûlés par les Perses, et relevés dans le siècle de Périclès par le génie de Phidias, l'Acropole a gardé, durant tant de générations, tout ce que la nature et l'art, tout ce que la mythologie et l'histoire, tout ce que la religion et la liberté avaient

fait pour elle ; et c'est cette couronne des siècles , c'est cette majesté des arts , empreintes au front de ce rocher sublime , qui font rejaillir encore sur les humbles masures et sur les ruines récentes de la nouvelle Athènes, un peu de cet intérêt qui la sauve du mépris et la défend contre la pitié.

RAOUL-ROCHETTE.

SPIRIDION.

A M. PIERRE LEROUX.

Ami et frère par les années, père et maître par la vertu et la science, agréez l'envoi d'un de mes contes, non comme un travail digne de vous être dédié, mais comme un témoignage d'amitié et de vénération.

GEORGE SAND.

PREMIÈRE PARTIE.

Lorsque j'entrai comme novice au couvent des Franciscains, j'étais à peine âgé de seize ans. Mon caractère, doux et timide, sembla inspirer d'abord la confiance et l'affection, mais je ne tardai pas à voir la bienveillance des frères se changer en froideur, et le père trésorier, qui seul me conserva un peu d'intérêt, me prit plusieurs fois à part pour me dire tout bas que si je ne faisais attention à moi-même, je tomberais dans la disgrâce du prieur.

Je le pressais en vain de s'expliquer, il mettait un doigt sur ses lèvres, et s'éloignant d'un air mystérieux, il ajoutait pour toute réponse: — Vous savez bien, mon cher fils, ce que je veux dire.

Je cherchais vainement mon crime. Il m'était impossible, après le plus scrupuleux examen, de découvrir en moi des torts assez graves pour mériter une réprimande. Des semaines, des mois s'écoulèrent, et l'espèce de réprobation tacite qui pesait sur moi ne s'adoucit point. En vain je redou-

blais de ferveur et de zèle ; en vain je veillais à toutes mes paroles, à toutes mes pensées ; en vain j'étais le plus assidu aux offices et le plus ardent au travail, je voyais chaque jour la solitude élargir un cercle autour de moi. Tous mes amis m'avaient quitté. Personne ne m'adressait plus la parole. Les novices les moins réguliers et les moins méritants semblaient s'arroger le droit de me mépriser. Quelques-uns même, lorsqu'ils passaient près de moi, serraient contre leur corps les plis de leur robe, comme s'ils eussent craint de toucher un lépreux. Quoique je récitasse mes leçons sans faire une seule faute, et que je fisse dans le chant de très-grands progrès, un profond silence régnait dans les salles d'étude, quand ma timide voix avait cessé de résonner sous la voûte. Les docteurs et les maîtres n'avaient pas pour moi un seul regard d'encouragement, tandis que des novices nonchalants ou incapables étaient comblés d'éloges et de récompenses ; lorsque je passais devant l'abbé, il détournait la tête, comme s'il eût eu horreur de mon salut.

J'examinais tous les mouvements de mon cœur et je m'interrogeais sévèrement pour savoir si l'orgueil blessé n'avait pas une grande part dans ma souffrance. Je pouvais du moins me rendre ce témoignage, que je n'avais rien épargné pour combattre toute révolte de la vanité, et je sentais bien que mon cœur était réduit à une tristesse profonde par l'isolement où on le refoulait, par le manque d'affection, et non par le manque d'amusement et de flatteries.

Je résolus de prendre pour appui le seul religieux qui ne pût fuir mes confidences, mon confesseur. J'allai me jeter à ses pieds, je lui exposai mes douleurs, mes efforts, pour mériter un sort moins rigoureux, mes combats contre l'esprit de reproche et d'amertume qui commençait à s'élever en moi. Mais quelle fut ma consternation, lorsqu'il me répondit d'un ton glacial : — Tant que vous ne m'ouvrirez pas votre cœur avec une entière sincérité et une parfaite soumission, je ne pourrai rien faire pour vous ! — O père Hégésipe ! lui répondis-je, vous pouvez lire la vérité au fond de mes entrailles, car je ne vous ai jamais rien caché. — Alors il se leva, et me dit avec un accent terrible : Misérable pécheur ! âme basse et perverse ! vous savez bien que vous me cachez un secret formidable, et que votre conscience est un abîme d'iniquité ; mais vous ne tromperez pas l'œil de Dieu, vous n'échapperez point à sa justice. Allez, retirez-vous de moi, je ne veux plus entendre vos plaintes hypocrites. Jusqu'à ce que la contrition ait touché votre cœur, et que vous ayez lavé par une pénitence sincère les souillures de votre esprit, je vous défends d'approcher du tribunal de la pénitence.

— O mon père ! mon père ! m'écriai-je, ne me repoussez pas ainsi, ne

me réduisez pas au désespoir, ne me faites pas douter de la bonté de Dieu et de la sagesse de vos jugements. Je suis innocent devant le Seigneur, ayez pitié de mes souffrances.... — Reptile audacieux ! s'écria-t-il d'une voix tonnante, glorifie-toi de ton parjure et invoque le nom du Seigneur pour appuyer tes faux serments ; mais laisse-moi, ôte-toi de devant mes yeux, ton endurcissement me fait horreur. — En parlant ainsi, il dégageda sa robe que jetenais dans mes mains suppliantes. Je m'y cramponnai dans une sorte d'égarément ; alors il me repoussa violemment, et je tombai la face contre terre. Il s'éloigna, poussant avec force derrière lui la porte de la sacristie où cette scène se passait. Je demurai dans les ténèbres. Soit par la violence de ma chute, soit par l'excès de mon chagrin, une veine se rompit dans ma gorge, et j'eus une hémorragie. Je n'eus pas la force de me relever, je me sentis défaillir rapidement, et bientôt je fus étendu sans connaissance sur le pavé baigné de mon sang.

Je ne sais combien de temps je passai ainsi. Quand je commençai à revenir à moi, je sentis une fraîcheur agréable ; une brise harmonieuse semblait se jouer autour de moi, séchait la sueur de mon front et courait dans ma chevelure, puis semblait s'éloigner avec un son vague, imperceptible, murmurer je ne sais quelles notes faibles dans les coins de la salle, et revenir sur moi comme pour me rendre des forces et m'engager à me relever.

Cependant je ne pouvais m'y décider encore, car j'éprouvais un bien-être inoui, et j'écoutais dans une sorte d'aberration paisible les bruits de ce souffle d'été qui se glissait furtivement par la fente d'une persienne. Alors il me sembla entendre une voix qui partait du fond de la sacristie, et qui parlait si bas, que je ne distinguais pas ses paroles. Je restai immobile et lui prêtai toute mon attention. Elle semblait faire une de ces prières entrecoupées que nous appelons oraisons jauculatoires. Enfin je saisis distinctement ces mots : *Esprit de vérité, relève les victimes de l'ignorance et de l'imposture.* « Père Hégésipe ! dis-je d'une voix faible, est-ce vous qui revenez vers moi ? » Mais personne ne me répondit ; je me soulevai sur mes mains et sur mes genoux, j'écoutai encore, je n'entendis plus rien. Je me relevai tout à fait, je regardai autour de moi, j'étais tombé si près de la porte unique de cette petite salle, que personne après le départ de mon confesseur n'eût pu rentrer sans marcher sur moi ; d'ailleurs, cette porte ne s'ouvrait qu'en dedans par un fort loquet de forme ancienne. J'y touchai, et je m'assurai qu'il était fermé. Je fus pris de terreur, et je restai quelques instants sans oser faire un pas. Adossé contre la porte, je cherchais à percer de mon regard l'obscurité dans laquelle les angles de la salle étaient plongés. Une lueur blafarde, tombant d'une lucarne à volet de plein chêne,

tremblait vers le milieu de cette pièce. Un faible vent tourmentant le volet, agrandissait et diminuait tour à tour la fente qui laissait pénétrer cette rare lumière. Les objets qui se trouvaient dans cette région à demi éclairée, le prie-dieu surmonté d'une tête de mort, quelques livres épars sur le plancher, une aube suspendue à la muraille, semblaient se mouvoir avec l'ombre du feuillage que l'air agitait derrière la croisée. Quand je crus voir que j'étais seul, j'eus honte de ma timidité, je fis un signe de croix, et je m'apprêtai à aller ouvrir tout à fait le volet ; mais un profond soupir qui semblait partir du prie-dieu me retint collé à ma place. Cependant je voyais assez distinctement le prie-dieu pour être bien sûr qu'il n'y avait personne. Une idée que j'aurais dû concevoir plus tôt vint me rassurer ; quel qu'un pouvait être appuyé dehors contre la fenêtre, et faire sa prière sans songer à moi. Mais qui donc pouvait être assez hardi pour émettre des vœux et prononcer des paroles comme celles que j'avais entendues ?

La curiosité, seule passion et seule distraction permise dans le cloître, s'empara de moi. Je m'avançai vers la fenêtre ; mais à peine eus-je fait un pas, qu'une ombre noire, se détachant, à ce qu'il me parut, du prie-dieu, traversa la salle en se dirigeant vers la fenêtre, et passa devant moi, comme un éclair. Ce mouvement fut si rapide, que je n'eus pas le temps d'éviter ce que je prenais pour un corps, et ma frayeur fut si grande, que je faillis m'évanouir une seconde fois. Mais je ne sentis rien, et, comme si j'eusse été traversé par cette ombre, je la vis disparaître à ma gauche.

Je m'élançai vers la fenêtre, je poussai le volet avec précipitation, je jetai les yeux dans la sacristie, j'y étais absolument seul ; je les promenai sur tout le jardin, il était désert, et le vent du midi courait sur les fleurs. Je pris courage, j'explorai tous les coins de la salle, je regardai derrière le prie-dieu, qui était fort grand ; je secouai tous les vêtements sacerdotaux suspendus aux murailles, je trouvai toutes choses dans leur état naturel, et rien ne put m'expliquer ce qui s'était passé. La vue de tout le sang que j'avais perdu me porta à croire que mon cerveau, affaibli par cette hémorragie, avait été en proie à une hallucination. Je me retirai dans ma cellule, et j'y demeurai enfermé jusqu'au lendemain.

Je passai ce jour et cette nuit dans les larmes. L'inanition, la perte de sang, les vaines terreurs de la sacristie, avaient brisé tout mon être. Nul ne vint me secourir ou me consoler ; nul ne s'enquit de ce que j'étais devenu. Je vis de ma fenêtre la troupe de novices se répandre dans le jardin. Les grands chiens qui gardaient la maison vinrent gaiement à leur rencontre, et reçurent d'eux mille caresses. Mon cœur se serra et se brisa à la vue de ces animaux, mieux traités cent fois, et cent fois plus heureux que moi.

J'avais trop de foi en ma vocation , pour concevoir aucune idée de révolte ou de fuite. J'acceptai en somme ces humiliations, ces injustices et ce délaissement comme une épreuve envoyée par le ciel, et comme une occasion de mériter. Je priai, je m'humiliai, je frappai ma poitrine, je recommandai ma cause à la justice de Dieu, à la protection de tous les saints, et je finis enfin vers le matin par goûter un doux repos. Je fus éveillé en sursaut par un rêve. Le père Alexis m'était apparu, et, me secouant rudement, il m'avait répété à peu près les paroles qu'un être mystérieux m'avait dites dans la sacristie : — Relève-toi, victime de l'ignorance et de l'imposture.

Quel rapport le père Alexis pouvait-il avoir avec cette réminiscence? Je n'en trouvai aucun, sinon que la vision de la sacristie m'avait beaucoup occupé au moment où je m'étais endormi, et qu'à ce moment même j'avais vu de mon grabat le père Alexis rentrer du jardin dans le couvent vers le coucher de la lune, une heure environ avant le jour.

Cette matinale promenade du père Alexis ne m'avait pourtant pas frappé comme un fait extraordinaire. Le père Alexis était le plus savant de nos moines; il était grand astronome, et il avait la garde des instruments de physique et de géométrie, dont l'observatoire du couvent était assez bien fourni. Il passait une partie des nuits à faire ses expériences et à contempler les astres; il allait et venait à toute heure, sans être astreint scrupuleusement à celles des offices, et il était dispensé de descendre à l'église pour matines et laudes. Mais mon rêve le ramenant à ma pensée, je me mis à songer que c'était un homme bizarre, toujours préoccupé, souvent inintelligible dans ses paroles, errant sans cesse dans le couvent comme une âme en peine; qu'en un mot, ce pouvait bien être lui qui, la veille, appuyé contre la fenêtre de la sacristie, avait murmuré une formule d'invocation, et fait passer son ombre sur le mur, par hasard, sans se douter de mes terreurs. Je résolus de le lui demander, et en réfléchissant à la manière dont il accueillerait mes questions, je m'enhardis à saisir ce prétexte pour faire connaissance avec lui. Je me rappelai que ce sombre vieillard était le seul dont je n'eusse reçu aucune insulte muette ou verbale; qu'il ne s'était jamais détourné de moi avec horreur, et qu'il paraissait absolument étranger à toutes les résolutions qui se prenaient dans la communauté. Il est vrai qu'il ne m'avait jamais dit une parole amie, que son regard n'avait jamais rencontré le mien, et qu'il ne paraissait pas seulement se souvenir de mon nom; mais il n'accordait pas plus d'attention aux autres novices. Il vivait dans un monde à part, absorbé dans ses spéculations scientifiques. On ne savait s'il était pieux ou indifférent à la religion; il ne parlait jamais que du monde extérieur et visible; il ne paraissait

pas se soucier beaucoup de l'autre. Personne n'en disait de mal, personne n'en disait de bien; et quand les novices se permettaient quelque remarque ou quelque question sur lui; les moines leur imposaient silence d'un ton sévère.

Peut-être, pensai-je, si j'allais lui confier mes tourments, il me donnerait un bon conseil; peut-être lui, qui passe sa vie tout seul, si tristement, serait touché de voir pour la première fois un novice venir à lui et lui demander son assistance. Les malheureux se cherchent et se comprennent. Peut-être est-il malheureux, lui aussi; peut-être sympathisera-t-il avec mes douleurs. Je me levai, et, avant de l'aller trouver, je passai au réfectoire. Un frère convers coupait du pain; je lui en demandai, et il m'en jeta un morceau, comme il eût fait à un animal importun. J'eusse mieux aimé des injures que cette muette et brutale pitié. On me trouvait indigne d'entendre le son de la voix humaine, et on me jetait ma nourriture par terre, comme si dans mon abjection j'eusse été réduit à ramper avec les bêtes.

Quand j'eus mangé ce pain amer et trempé de mes pleurs, je me rendis à la cellule du père Alexis. Elle était située, loin de toutes les autres, dans la partie la plus élevée du bâtiment, à côté du cabinet de physique. On y arrivait par un étroit balcon suspendu à l'extérieur du dôme. Je frappai, on ne me répondit pas; j'entrai, je trouvai le père Alexis endormi sur un fauteuil, un livre à la main. Sa figure, sombre et pensive jusque dans le sommeil, faillit m'ôter ma résolution. C'était un vieillard de taille moyenne, robuste, large des épaules, voûté par l'étude plus que par les années, son crâne chauve était encore garni par derrière de cheveux noirs crépus; ses traits énergiques ne manquaient cependant pas de finesse. Il y avait sur cette face flétrie un mélange inexprimable de décrépitude et de force virile. Je passai derrière son fauteuil sans faire aucun bruit, dans la crainte de le mal disposer en l'éveillant brusquement; mais, malgré mes précautions extrêmes, il s'aperçut de ma présence, et sans soulever sa tête appesantie, sans ouvrir ses yeux caves, sans témoigner ni humeur ni surprise, il me dit : *Je t'entends.*

— Père Alexis... lui dis-je d'une voix timide.

— Pourquoi m'appelles-tu père? reprit-il sans changer de ton ni d'attitude, tu n'as pas coutume de m'appeler ainsi; je ne suis pas ton père, mais bien plutôt ton fils, quoique je sois flétri par l'âge, tandis que toi, tu restes éternellement jeune, éternellement beau!

Ce discours étrange troublait toutes mes idées; je gardai le silence. Le moine reprit.

— Eh bien! parle, je t'écoute. Tu sais bien que je t'aime comme l'enfant de mes entrailles, comme le père qui m'a engendré, comme le soleil qui

m'éclaire, comme l'air que je respire, et plus que tout cela encore!

— O père Alexis, lui dis-je, étonné et attendri d'entendre des paroles si douces sortir de cette bouche rigide, ce n'est pas à moi, misérable enfant, que s'adressent des sentiments si tendres; je ne suis pas digne d'une telle affection, et je n'ai le bonheur de l'inspirer à personne; mais puisque je vous surprands au milieu d'un heureux songe, puisque le souvenir d'un ami égaie votre cœur, bon père Alexis, que votre réveil me soit favorable, que votre regard tombe sur moi sans colère, et que votre main ne repousse pas ma tête humiliée, couverte des cendres de la douleur et de l'expiation.

En parlant ainsi, je pliai les genoux devant lui, et j'attendis qu'il jetât les yeux sur moi. Mais à peine m'eut-il vu, qu'il se leva comme saisi de fureur et d'épouvante en même temps; l'éclair de la colère brillait dans ses yeux, et une sueur froide ruisselait sur ses tempes dévastées. — Qui êtes-vous? s'écria-t-il, que me voulez-vous? que venez-vous faire ici? je ne vous connais pas! — J'essayai vainement de le rassurer par mon humble posture, par mes regards suppliants. — Vous êtes un novice, me dit-il, je n'ai point affaire avec les novices. Je ne suis pas un directeur de consciences, ni un dispensateur de grâce et de faveurs. Pourquoi venez-vous m'espionner pendant mon sommeil? Vous ne surprendrez pas le secret de mes pensées. Retournez vers ceux qui vous envoient, dites-leur que je n'ai pas longtemps à vivre, et que je demande qu'on me laisse tranquille. Sortez, sortez, j'ai à travailler; pourquoi violez-vous la consigne qui défend d'approcher de mon laboratoire? Vous exposez votre vie et la mienne; allez-vous-en! — J'obéis tristement, et je me retirais à pas lents, découragé, brisé de douleurs, le long de la galerie extérieure par laquelle j'étais venu. Il m'avait suivi jusqu'en dehors, comme pour s'assurer que je m'éloignais. Lorsque j'eus atteint l'escalier, je me retournai et je le vis debout, l'œil toujours enflammé de colère, les lèvres contractées par la méfiance. D'un geste impérieux il m'ordonna de m'éloigner. J'essayai d'obéir; je n'avais plus la force de marcher, je n'avais plus celle de vivre; je perdis l'équilibre, je roulai quelques marches, je faillis être entraîné dans ma chute par-dessus la rampe, et du haut de la tour me briser sur le pavé. Le père Alexis s'élança vers moi avec la force et l'agilité d'un chat; il me saisit, et me soutenant dans ses bras: — Qu'avez-vous donc? me dit-il d'un ton brusque, mais plein de sollicitude, êtes-vous malade, êtes-vous désespéré, êtes-vous fou? — Je balbutiai quelques paroles, et cachant ma tête dans sa poitrine, je fondis en larmes. Il m'emporta alors comme si j'eusse été un enfant au berceau, et entrant dans sa cellule, il me déposa sur son fauteuil, frotta mes tempes d'une liqueur spiritueuse, et

en humecta mes narines et mes lèvres froides ; puis , voyant que je reprenais mes esprits, il m'interrogea avec douceur. Alors je lui ouvris mon âme tout entière ; je lui racontai les angoisses auxquelles on m'abandonnait, jusqu'à me refuser le secours de la confession ; je protestai de mon innocence, de mes bonnes intentions, de ma patience, et je me plaignis amèrement de n'avoir pas un seul ami pour me consoler et me fortifier dans cette épreuve au-dessus de mes forces.

Il m'écouta d'abord avec un reste de crainte et de méfiance ; puis son front austère s'éclaircit peu à peu, et comme j'achevais le récit de mes peines, je vis de grosses larmes ruisseler sur ses joues creuses.

— Pauvre enfant, me dit-il, voilà bien ce qu'ils m'ont fait souffrir ! victime ! victime de l'ignorance et de l'imposture !

A ces paroles, je crus reconnaître la voix que j'avais entendue dans la sacristie, et cessant de m'en inquiéter, je ne songeai plus à lui demander l'explication de cette aventure ; seulement je fus frappé du sens de cette exclamation, et voyant qu'il demeurait comme plongé en lui-même, je le suppliai de me faire entendre encore sa voix amie, si douce à mon oreille, si chère à mon cœur, au milieu de ma détresse.

— Jeune homme, me dit-il, avez-vous compris ce que vous faisiez quand vous êtes entré dans un cloître ? Vous êtes-vous bien dit que c'était enfermer votre jeunesse dans la nuit du tombeau, et vous résoudre à vivre dans les bras de la mort ?

— O mon père ! lui dis-je, je l'ai compris, je l'ai résolu, je l'ai voulu et je le veux encore ; mais c'était à la vie du siècle, à la vie du monde, à la vie de la chair que je consentais à mourir...

— Ah ! tu as cru, enfant, qu'on te laisserait celle de l'âme ! tu t'es livré à des moines, et tu as pu le croire !

— J'ai voulu donner la vie à mon âme, j'ai voulu élever et purifier mon esprit, afin de vivre de Dieu, dans l'esprit de Dieu ; mais voilà qu'au lieu de m'accueillir et de m'aider, on m'arrache violemment du sein de mon père, et on me livre aux ténèbres du doute et du désespoir...

— *Gustans gustavi paululum mellis, et ecce morior !* dit le moine d'un air sombre en s'asseyant sur son grabat ; et, croisant ses bras maigres sur sa poitrine, il tomba dans la méditation.

Puis se levant, et marchant dans sa cellule avec activité : — Comment vous nomme-t-on ? me dit-il.

— Frère Angel, pour servir Dieu et vous honorer, répondis-je ; mais il n'écouta pas ma réponse, et après un instant de silence : Vous vous êtes trompé, dit-il ; si vous voulez être moine, si vous voulez habiter le cloître, il faut changer toutes vos idées, autrement *vous mourrez !*

— Dois-je donc mourir en effet pour avoir mangé le miel de la grâce ? pour avoir cru, pour avoir espéré, pour avoir dit : Seigneur, aimez-moi ?

— Oui, pour cela *tu mourras!* répondit-il d'une voix forte, en promenant autour de lui des regards farouches; puis il retomba encore dans sa rêverie, et ne fit plus attention à moi. Je commençais à me trouver mal à l'aise auprès de lui; ses paroles entrecoupées, son aspect rude et chagrin, ses éclairs de sensibilité, suivis aussitôt d'une profonde indifférence, tout en lui avait un caractère d'aliénation. Tout d'un coup il renouvela sa question, et me dit d'un ton presque impérieux : — Votre nom ?

— Angel, répondis-je avec douceur.

— Angel! s'écria-t-il en me regardant d'un air inspiré. Il m'a été dit :
 « Vers la fin de tes jours, un ange te sera envoyé, et tu le reconnaitras à
 » la flèche qui lui traversera le cœur. Il viendra te trouver, et il te dira :
 » Retire-moi cette flèche qui me donne la mort... Et si tu lui retires cette
 » flèche, aussitôt celle qui te traverse tombera, ta plaie sera fermée, et tu
 » vivras. »

— Mon père, lui dis-je, je ne connais point ce texte, je ne l'ai rencontré nulle part.

— C'est que tu connais peu de choses, me répondit-il en posant amicalement sa main sur ma tête, c'est que tu n'as point encore rencontré la main qui doit guérir ta blessure; moi, je comprends la parole de l'Esprit, et je te connais. Tu es celui qui devait venir vers moi, je te reconnais à cette heure, et ta chevelure est blonde comme la chevelure de celui qui t'envoie. Mon fils, sois béni, et que le pouvoir de l'Esprit s'accomplisse en toi... Tu es mon fils bien-aimé, et c'est en toi que je mettrai toute mon affection.

Il me pressa sur son sein, et levant les yeux au ciel, il me parut sublime. Son visage prit une expression que je n'avais vue que dans ces têtes de saints et d'apôtres, chefs-d'œuvre de peinture qui ornaient l'église du couvent. Ce que j'avais pris pour de l'égarément eut à mes yeux le caractère de l'inspiration. Je crus voir un archange, et pliant les deux genoux, je me prosternai devant lui.

Il m'imposa les mains, en disant : « Cesse de souffrir ! que la flèche acérée de la douleur cesse de déchirer ton sein ; que le dard empoisonné de l'injustice et de la persécution cesse de percer ta poitrine ; que le sang de ton cœur cesse d'arroser des marbres insensibles. Sois consolé, sois guéri, sois fort, sois béni. Lève-toi !

Je me relevai et sentis mon âme inondée d'une telle consolation, mon esprit raffermi par une espérance si vive, que je m'écriai : Oui, un miracle s'est accompli en moi, et je reconnais maintenant que vous êtes un saint devant le Seigneur.

— Ne parle pas ainsi, mon enfant, d'un homme faible et malheureux, me dit-il avec tristesse, je suis un être ignorant et borné, dont *l'Esprit* a eu pitié quelquefois. Qu'il soit loué à cette heure, puisque j'ai eu la puissance de te guérir. Va en paix; sois prudent, ne me parle en présence de personne, et ne viens me voir qu'en secret.

— Ne me renvoyez pas encore, mon père, lui dis-je, car qui sait quand je pourrai revenir? Il y a des peines si sévères contre ceux qui approchent de votre laboratoire, que je serai peut-être bien longtemps avant de pouvoir goûter de nouveau la douceur de votre entretien.

— Il faut que je te quitte et que *je consulte*, répondit le père Alexis. Il est possible qu'on te persécute pour la tendresse que tu vas m'accorder; mais *l'Esprit* te donnera la force de vaincre tous les obstacles, car il m'a prédit ta venue, et ce qui doit s'accomplir *est dit*.

Il se rassit sur son fauteuil, et tomba dans un profond sommeil. Je contemplai longtemps sa tête, empreinte d'une sérénité et d'une beauté surnaturelle, bien différente en ce moment de ce qu'elle m'était apparue d'abord; puis, baisant avec amour le bord de sa robe grise, je me retirai sans bruit.

Quand je ne fus plus sous le charme de sa présence, ce qui s'était passé entre lui et moi me fit l'effet d'un songe. Moi, si croyant, si orthodoxe dans mes études et dans mes intentions; moi, que le seul mot d'hérésie faisait frémir de crainte et d'horreur, par quelles paroles avais-je donc été fasciné? et par quelle formule avais-je laissé unir clandestinement ma destinée à cette destinée inconnue? Alexis m'avait soufflé l'esprit de révolte contre mes supérieurs, contre ces hommes que je devais croire et que j'avais toujours crus infallibles. Il m'avait parlé d'eux avec un profond mépris, avec une haine concentrée, et je m'étais laissé surprendre par les figures et l'obscurité de son langage. Maintenant ma mémoire me retraçait tout ce qui eût dû me faire douter de sa foi, et je me souvenais avec terreur de lui avoir entendu citer et invoquer à chaque instant *l'Esprit*, sans qu'il y joignît jamais l'épithète consacrée par laquelle nous désignons la troisième personne de la Trinité divine. C'était peut-être au nom du malin esprit qu'il m'avait imposé les mains. Peut-être avais-je fait alliance avec les esprits des ténèbres en recevant les caresses et les consolations de ce moine suspect. Je fus troublé, agité, je ne pus fermer l'œil de la nuit. Comme la veille, je fus oublié et abandonné. De même que la nuit précédente, je m'endormis au jour et me réveillai tard. J'eus honte alors d'avoir manqué depuis tant d'heures à mes exercices de piété; je me rendis à l'église, et je priai ardemment *l'Esprit* saint de m'éclairer et de me préserver des embûches du tentateur.

Je me sentis si triste et si peu fortifié au sortir de l'église, que je me crus dans une voie de perdition, et je résolus d'aller me confesser. J'écrivis un mot au père Hégésipe pour le supplier de m'entendre; mais il me fit faire verbalement, par un des convers les plus grossiers, une réponse méprisante et un refus positif. En même temps ce convers m'intima, de la part du prieur, l'ordre de sortir de l'église et de n'y jamais mettre les pieds avant la fin des offices du soir. Encore si un religieux prolongeait sa prière dans le chœur, ou y rentrait pour s'y livrer à quelque acte de dévotion particulière, je devais à l'instant même purger la maison de Dieu de mon souffle impur, et céder ma place à un serviteur de Dieu.

Cet arrêt inique me blessa tellement que j'entrai dans une colère insensée. Je sortis de l'église en frappant du poing sur les murs comme un furieux. Le convers me chassait dehors en me traitant de blasphémateur et de sacrilège.

Au moment où je franchissais la porte au fond du chœur qui donnait sur le jardin, le chagrin et l'indignation faillirent me faire perdre encore une fois l'usage de mes sens. Je chancelai; un nuage passa devant mes yeux; mais la fierté vainquit le mal, et je m'élançai vers le jardin, en me jetant un peu de côté pour faire place à une personne que je vis tout à coup sur le seuil, face à face avec moi. C'était un jeune homme d'une beauté surprenante, et portant un costume étranger. Bien qu'il fût couvert d'une robe noire, semblable à celle des supérieurs de notre ordre, il avait en dessous une jaquette demi-courte en drap fin, attachée par une ceinture de cuir à boucle d'argent, à la manière des anciens étudiants allemands. Comme eux, il portait, au lieu des sandales de nos moines, des bottines collantes, et sur son col de chemise, rabattu et blanc comme la neige, tombait à grandes ondes dorées la plus belle chevelure blonde que j'aie vue de ma vie. Il était grand, et son attitude élégante semblait révéler l'habitude du commandement. Frappé de respect et rempli d'incertitude, je le saluai à demi. Il ne me rendit point mon salut; mais il me sourit d'un air si bienveillant, et en même temps ses beaux yeux, d'un bleu sévère, s'adoucirent pour me regarder avec une compassion si tendre, que jamais ses traits ne sont sortis de ma mémoire. Je m'arrêtai, espérant qu'il me parlerait, et me persuadant, d'après la majesté de son aspect, qu'il avait le pouvoir de me protéger; mais le convers qui marchait derrière moi, et qui ne semblait faire aucune attention à lui, le força brutalement de se retirer contre le mur, et me poussa presque jusqu'à me faire tomber. Ne voulant point engager une lutte avilissante avec cet homme grossier, je me hâtai de sortir; mais après avoir fait trois pas dans le jardin, je me retournai, et je vis l'inconnu qui restait debout à la même place, et me suivait des yeux

avec une affectueuse sollicitude. Le soleil donnait en plein sur lui et faisait rayonner sa chevelure. Il soupira, et levant ses beaux yeux vers le ciel comme pour appeler sur moi le secours de la justice éternelle et la prendre à témoin de mon infortune, il se tourna lentement vers le sanctuaire, entra dans le chœur et se perdit dans l'ombre, car la brillante clarté du jour faisait paraître ténébreux l'intérieur de l'église. J'avais envie de retourner sur mes pas malgré le convers, de suivre ce noble étranger et de lui dire mes peines; mais quel était-il pour les accueillir et les faire cesser? D'ailleurs s'il attirait vers lui la sympathie de mon âme, il m'inspirait aussi une sorte de crainte, car il y avait dans sa physionomie autant d'austérité que de douceur.

Je montai vers le père Alexis, et lui racontai les nouvelles cruautés exercées envers moi. — Pourquoi avez-vous douté, ô homme de peu de foi, me dit-il d'un air triste. Vous vous nommez Ange, et au lieu de reconnaître l'esprit de vie qui tressaille en vous, vous avez voulu aller vous jeter aux pieds d'un homme ignorant, demander la vie à un cadavre! Ce directeur ignare vous repousse et vous humilie. Vous êtes puni par où vous avez péché, et votre souffrance n'a rien de noble, votre martyre rien d'utile pour vous-même, parce que vous sacrifiez les forces de votre entendement à des idées fausses ou étroites. Au reste, j'avais prévu ce qui vous arrive; vous me craignez. Vous ne savez pas si je suis le serviteur des anges ou l'esclave des démons. Vous avez passé la nuit dernière à commenter toutes mes paroles, et vous avez résolu ce matin de me vendre à mes ennemis pour une absolution. — Oh! ne le croyez pas, m'écriai-je, je me serais confessé de tout ce qui m'était personnel sans prononcer votre nom, sans redire une seule de vos paroles. Hélas! serez-vous donc, vous aussi, injuste envers moi? Serai-je repoussé de partout? La maison de Dieu m'est fermée, votre cœur ne me le sera-t-il de même? Le père Hégésipe m'accuse d'impiété, et vous, mon père, vous m'accusez d'être lâche!

— C'est que vous l'avez été, répondit Alexis. La puissance des moines vous intimide, leur haine vous épouvante. Vous enviez leurs suffrages et leurs cajoleries aux ineptes disciples qu'ils choient tendrement. Vous ne savez pas vivre seul, souffrir seul, aimer seul!

— Eh bien! mon père, il est vrai, je ne sais pas me passer d'affection; j'ai cette faiblesse, cette lâcheté, si vous voulez. Je suis peut-être un caractère faible, mais je sens en moi une âme tendre, et j'ai besoin d'un ami. Dieu est si grand, que je me sens terrifié en sa présence. Mon esprit est si timide, qu'il ne trouve pas en lui-même la force d'embrasser ce Dieu tout-puissant, et d'arracher de sa main terrible les dons de la grâce. J'ai

besoin d'intermédiaire entre le ciel et moi. Il me faut des appuis, des conseils, des médiateurs. Il faut qu'on m'aime, qu'on travaille pour moi et avec moi à mon salut. Il faut qu'on prie avec moi, qu'on me dise d'espérer, et qu'on me promette les récompenses éternelles. Autrement je doute, non de la bonté de Dieu, mais de celles de mes intentions. J'ai peur du Seigneur, parce que j'ai peur de moi-même. Je m'attiédis, je me décourage, je me sens mourir, mon cerveau se trouble, et je ne distingue plus la voix du ciel de celle de l'enfer. Je cherche un appui; fût-ce un maître impitoyable qui me châtiât sans cesse, je le préférerais à un père indulgent qui m'oublie.

— Pauvre ange égaré sur la terre ! dit le père Alexis avec attendrissement; étincelle d'amour tombée de l'auréole du maître, et condamné à couvrir sous la cendre de cette misérable vie ! Je reconnais à tes tourments la nature divine qui m'anima dans ma jeunesse, avant qu'on eût épaissi sur mes yeux les ténèbres de l'endurcissement, avant qu'on eût glacé sous le cilice les battements de ce cœur brûlant, avant qu'on eût rendu mes communications avec *l'Esprit* pénibles, rares, douloureuses, et à jamais incomplètes. Ils feront de toi ce qu'ils ont fait de moi. Ils rempliront ton esprit de doutes poignants, de puérils remords et d'imbécilles terreurs. Ils te rendront malade, vieux avant l'âge, infirme d'esprit; et quand tu auras secoué tous les liens de l'ignorance et de l'imposture, quand tu te sentiras assez éclairé pour déchirer tous les voiles de la superstition, tu n'en auras plus la force. Ta fibre sera relâchée, ta vue trouble, ta main débile, ton cerveau paresseux et fatigué. Tu voudras lever les yeux vers les astres, et ta tête pesante retombera stupidement sur ta poitrine; tu voudras lire, et des fantômes danseront devant tes yeux; tu voudras te rappeler, et mille lueurs incertaines se joueront dans ta mémoire épuisée; tu voudras méditer, et tu t'endormiras sur ta chaise. Et pendant ton sommeil, si l'Esprit te parle, ce sera en des termes si obscurs, que tu ne pourras les expliquer à ton réveil. Ah ! victime ! victime ! je te plains, et ne puis te sauver.

En parlant ainsi, il frissonnait comme un homme pris de fièvre; son haleine brûlante semblait raréfier l'air de sa cellule, et on eût dit, à la langueur de son être, qu'il lui restait à peine quelques instants à vivre.

— Bon père Alexis, lui dis-je, votre tendresse pour moi est-elle donc déjà fatiguée? J'ai été faible et craintif il est vrai; mais vous me sembliez si fort, si vivant, que je comptais retrouver en vous assez de chaleur pour me pardonner ma faute, pour l'effacer et pour me fortifier de nouveau. Mon âme retombe dans la mort avec la vôtre, ne pouvez-vous, comme hier, faire un miracle qui nous ranime tous les deux?

— L'Esprit n'est point avec moi aujourd'hui, dit-il. Je suis triste, je doute de tout, et même de toi. Reviens demain, je serai peut-être illuminé.

— Et que deviendrai-je jusque-là ?

— L'Esprit est fort, l'Esprit est bon ; peut-être t'assistera-t-il directement. En attendant, je veux te donner un conseil pour adoucir l'amertume de ta situation. Je sais pourquoi les moines ont adopté avec toi ce système d'inflexible méchanceté. Ils agissent ainsi avec tous ceux dont ils craignent l'esprit de justice et la droiture naturelle. Ils ont pressenti en toi un homme de cœur, sensible à l'outrage, compatissant à la souffrance, ennemi des féroces et lâches passions. Ils se sont dit que dans un tel homme ils ne trouveraient pas un complice, mais un juge, et ils veulent faire de toi ce qu'ils font de tous ceux dont la vertu les effraie ou dont la candeur les gêne. Ils veulent abrutir, effacer en toi par la persécution toute notion du juste et de l'injuste, émousser par d'inutiles souffrances toute généreuse énergie. Ils veulent par de mystérieux et vils complots, par des énigmes sans mot et des châtimens sans objet, t'habituer à vivre brutalement dans l'amour et l'estime de toi seul, à te passer de sympathie, à perdre toute confiance, à mépriser toute amitié. Ils veulent te faire désespérer de la bonté du maître, te dégoûter de la prière, te forcer à mentir ou à trahir tes frères dans la confession, te rendre envieux, sournois, calomniateur, délateur. Ils veulent te rendre pervers, stupide et infâme. Ils veulent t'enseigner que le premier des biens c'est l'intempérance et l'oisiveté, que pour s'y livrer en paix il faut tout avilir, tout sacrifier, dépouiller tout souvenir de grandeur, tuer tout noble instinct. Ils veulent t'enseigner la haine hypocrite, la vengeance patiente, la couardise et la férocité. Ils veulent que ton âme meure pour avoir été nourrie de miel, pour avoir aimé la douceur et l'innocence ; ils veulent, en un mot, faire de toi un moine. Voilà ce qu'ils veulent, mon fils, voilà ce qu'ils ont entrepris ; voilà ce qu'ils poursuivent d'un commun accord, les uns par calcul, les autres par instinct, les meilleurs par faiblesse, par obéissance et par crainte.

— Qu'entends-je, m'écriai-je, et dans quel monde d'iniquité faites-vous entrer mon âme tremblante ! Père Alexis, père Alexis ! dans quel abîme serais-je tombé, s'il en était ainsi ! O ciel ! ne vous trompez-vous point ? N'êtes-vous point aveuglé par le souvenir de quelque injure personnelle ? Ce monastère n'est-il habité que par des moines prévaricateurs ? Dois-je chercher parmi des âmes plus sincères la foi et la charité qu'un impur démon semble avoir chassées de ces murs maudits ?

— Tu chercherais en vain un couvent moins souillé et des moines meilleurs ; tous sont ainsi. La foi est perdue sur la terre et le vice est

impuni. Accepte le travail et la douleur, car vivre, c'est travailler et souffrir.

— Je le veux, je le veux ! mais je veux semer pour recueillir. Je veux travailler dans la foi et dans l'espérance ; je veux souffrir selon la charité. Je fuirai cet abominable réceptacle de crimes ; je déchirerai cette robe blanche, emblème menteur d'une vie de pureté. Je retournerai à la vie du monde, ou je me retirerai dans une thébaïde pour pleurer sur les fautes du genre humain et me préserver de la contagion....

— C'est bien, me dit le père Alexis en prenant dans ses mains mes mains que je tordais avec désespoir, j'aime ce mouvement d'indignation et cet éclair de courage. J'ai connu ces angoisses, j'ai formé ces résolutions. Ainsi j'ai voulu fuir, ainsi j'ai désiré de vivre parmi les hommes du siècle, ou de m'enfermer dans des cavernes inaccessibles ; mais écoute les conseils que l'Esprit m'a donnés aux temps de mon épreuve, et grave-les dans ta mémoire :

« Ne dis pas : Je vivrai parmi les hommes et je serai le meilleur d'entre eux, car toute chair est faible, et ton esprit s'éteindra comme le leur dans la vie de la chair.

» Ne dis pas non plus : Je me retirerai dans la solitude et j'y vivrai de l'esprit, car l'esprit de l'homme est enclin à l'orgueil ; et l'orgueil corrompt l'esprit.

» Vis avec les hommes qui sont autour de toi. Garde-toi de leur malice. Cherche ta solitude au milieu d'eux. Détourne les yeux de leur iniquité, regarde en toi-même, et garde-toi de les haïr autant que de les imiter. Fais-leur du bien dans le temps présent en ne leur fermant ni ton cœur, ni ta main. Fais-leur du bien dans leur postérité en ouvrant ton esprit à la lumière de *l'Esprit*.

» La vie du siècle débilite, la vie du désert irrite.

» Quand un instrument est exposé aux intempéries des saisons, les cordes se détendent ; quand il est enfermé sans air, dans un étui, les cordes se rompent.

» Si tu écoutes le sens des paroles humaines, tu oublieras l'Esprit, et tu ne pourras plus le comprendre. Mais si tu ne laisses venir à toi les sons de la voix humaine, tu oublieras les hommes, et tu ne pourras plus les enseigner. »

En récitant ces versets d'une bible inconnue, le père Alexis tenait ouvert le livre que j'avais vu déjà entre ses mains, et il tournait les pages pour le consulter, comme s'il eût aidé sa mémoire d'un texte écrit ; mais les pages de ce livre étaient blanches, et ne paraissaient pas avoir jamais porté l'empreinte d'aucun caractère.

Ce fait bizarre réveilla mes inquiétudes, et je commençai à l'observer

avec curiosité. Rien dans son aspect n'annonçait en ce moment l'égaré-ment, ou seulement l'exaltation. Il referma doucement son livre, et me parlant avec calme :

— Garde-toi donc, me dit-il en commentant son texte, de retourner au monde, car tu es un faible enfant, et si le vent des passions venait à souffler sur toi, il éteindrait le flambeau de ton intelligence. La concupis-cence et la vanité ne te trouveraient peut-être pas assez fort pour résister à leur aiguillon. Quant à moi, j'ai fui le monde, parce que j'étais fort, et que les passions eussent changé ma force en fureur. J'aurais surmonté la présomption et terrassé la luxure; j'aurais succombé sous les tentations de l'ambition et de la haine; j'aurais été dur, intolérant, vindicatif, orgueilleux, c'est-à-dire égoïste. Nous sommes faits l'un et l'autre pour le cloître. Quand un homme a entendu l'Esprit l'appeler, ne fût-ce qu'une fois et faiblement, il doit tout quitter pour le suivre, et rester là où il l'a conduit, quelque mal qu'il s'y trouve. Retourner en arrière n'est plus en son pouvoir, et quiconque a méprisé une seule fois la chair pour l'esprit, ne peut plus revenir aux plaisirs de la chair; car la chair révoltée se venge et veut chasser l'esprit à son tour. Alors le cœur de l'homme est le théâtre d'une lutte terrible où la chair et l'esprit se dévorent l'un l'autre, l'homme succombe et meurt sans avoir vécu. La vie de l'esprit est une vie sublime, mais elle est difficile et douloureuse. Ce n'est pas une vaine précaution que de mettre entre la contagion du siècle et le règne de la chair des murailles, des remparts de pierre et des grilles d'airain. Ce n'est pas trop pour enchaîner la convoitise des choses vaines que de descendre vivant dans un cercueil scellé. Mais il est bon de voir autour de soi d'autres hommes voués au culte de l'esprit, ne fût-ce qu'en apparence. Ce fut l'œuvre d'une grande sagesse que d'instituer les communautés religieuses. Où est le temps où les hommes s'y chérissaient comme des frères et y travaillaient de concert, en s'aidant charitablement les uns les autres, à implorer, à poursuivre l'esprit, à vaincre les grossiers conseils de la matière? Toute lumière, tout progrès, toute grandeur sont sortis du cloître; mais toute lumière, tout progrès, toute grandeur, doivent y périr, si quelques-uns d'entre nous ne persévèrent dans la lutte effroyable que l'ignorance et l'imposture livrent désormais à la vérité. Soutenons ce combat avec acharnement; poursuivons notre entreprise, eussions nous contre nous toute l'armée de l'enfer. Si on coupe nos deux bras, saisissons le navire avec les dents, car l'esprit est avec nous. C'est ici qu'il habite; malheur à ceux qui profanent son sanctuaire! Restons fidèles à son culte, et si nous sommes d'inutiles martyrs, ne soyons pas du moins de lâches déserteurs.

— Vous avez raison, mon père, répondis-je, frappé des paroles qu'il disait. Votre enseignement est celui de la sagesse. Je veux être votre disciple et ne me conduire que d'après vos décisions. Dites-moi ce que je dois faire pour conserver ma force et poursuivre courageusement l'œuvre de mon salut, au milieu des persécutions qu'on me suscite.

— Les subir toutes avec indifférence, répondit-il; ce sera une tâche facile, si tu considères le peu que vaut l'estime des moines, et la faiblesse de leurs moyens contre nous. Il pourra se faire qu'à la vue d'une victime innocente comme toi, et comme toi maltraitée, tu sentes souvent l'indignation brûler tes entrailles; mais ton rôle, en ce qui t'est personnel, c'est de sourire, et c'est aussi toute la vengeance que tu dois tirer de leurs vains efforts. En outre, ton insouciance fera tomber leur animosité. Ce qu'ils veulent, c'est te rendre insensible à force de douleur; sois-le à force de courage ou de raison. Ils sont grossiers; ils s'y méprendront. Sèche tes larmes, prends un visage sans expression, feins un bon sommeil et un grand appétit, ne demande plus la confession, ne parais plus à l'église, ou feins d'y être morne et froid. Quand ils te verront ainsi, ils n'auront plus peur de toi; et, cessant de jouer une sale comédie, ils seront indulgents à ton égard, comme l'est un maître paresseux envers un élève inepte. Fais ce que je te dis, et avant trois jours je t'annonce que le prêtre te mandera devant lui pour faire sa paix avec toi.

Avant de quitter le père Alexis, je lui parlai du personnage que j'avais rencontré au sortir de l'église, et lui demandai qui il pouvait être. D'abord il m'écouta avec préoccupation, hochant la tête, comme pour dire qu'il ne connaissait et ne se souciait de connaître aucun dignitaire de l'ordre; mais, à mesure que je lui détaillais les traits et l'habillement de l'inconnu, son œil s'anima, et bientôt il m'accabla de questions précipitées. Le soin minutieux que je mis à y répondre acheva de graver dans ma mémoire le souvenir de celui que je crois voir encore et que je ne verrai plus.

Enfin le père Alexis, saisissant mes mains avec une grande expression de tendresse et de joie, s'écria à plusieurs reprises: — Est-il possible? est-il possible? as-tu vu cela? Il est donc revenu? il est donc avec nous? il t'a connu? il t'a appelé? Il ôtera la flèche de ton cœur! C'est donc bien toi, mon enfant, toi qui l'as vu!

— Quel est-il donc, mon père, cet ami inconnu vers lequel mon cœur s'est élancé tout d'abord? Faites-le moi connaître, menez-moi vers lui, dites-lui de m'aimer comme je vous aime et comme vous semblez m'aimer aussi. Avec quelle reconnaissance n'embrasserais-je pas celui dont la venue remplit votre âme d'une telle joie!

— Il n'est pas en mon pouvoir d'aller vers lui, répondit Alexis. C'est lui qui vient vers moi, et il faut l'attendre. Sans doute, je le verrai aujourd'hui, et je te dirai ce que je dois te dire ; jusque-là ne me fais pas de questions, car il m'est défendu de parler de lui, et ne dis à personne ce que tu viens de me dire.— J'objectai que l'étranger ne m'avait pas semblé agir d'une manière mystérieuse, et que le frère convers avait dû le voir. Le père secoua la tête en souriant. — Les hommes de chair ne le connaissent point, dit-il.

Aiguillonné par la curiosité, je montai le soir même à la cellule du père Alexis ; mais il refusa de m'ouvrir la porte. — Laisse-moi seul, me dit-il : je suis triste, je ne pourrais te consoler. — Et votre ami ? lui dis-je timidement. — Tais-toi, répondit-il d'un ton absolu ; il n'est pas venu ; il est parti sans me voir ; il reviendra peut-être. Ne t'en inquiète pas. Il n'aime pas qu'on parle de lui. Va dormir, et demain conduis-toi comme je te l'ai prescrit. Au moment où je sortais, il me rappela pour me dire : — Angel, a-t-il fait du soleil aujourd'hui ? — Oui, mon père, un beau soleil, une brillante matinée. — Et quand tu as rencontré cette figure, le soleil brillait ? — Oui, mon père. — Bon, bon, reprit-il ; à demain.

Je suivis le conseil du père Alexis, et je restai au lit tout le lendemain. Le soir, je descendis au réfectoire à l'heure où le chapitre était assemblé, et, me jetant sur un plat de viandes fumantes, je le dévorai avidement ; puis mettant mes coudes sur la table, au lieu de faire attention à la vie des saints qu'on lisait à haute voix, et que j'avais coutume d'écouter avec recueillement, je feignis de tomber dans une somnolence brutale. Alors les autres novices, qui avaient détourné les yeux avec horreur lorsqu'ils m'avaient vu dolent et contrit, se prirent à rire de mon abrutissement, et j'entendis les supérieurs encourager cette épaisse gaieté par la leur. Je continuai cette feinte pendant trois jours, et, comme le père Alexis me l'avait prédit, je fus mandé le soir du troisième jour dans la chambre du prieur. Je parus devant lui dans une attitude craintive et sans dignité ; j'affectai des manières gauches, un air lourd, une âme appesantie. Je faisais ces choses, non pour me réconcilier avec ces hommes que je commençais à mépriser, mais pour voir si le père Alexis les avait bien jugés. Je pus me convaincre de la justesse de ses paroles, en entendant le prieur m'annoncer que la vérité était enfin connue, que j'avais été injustement accusé d'une faute qu'un novice venait de confesser. — Le prieur devait, disait-il, à la contrition du coupable et à l'esprit de charité, de me taire son nom et la nature de sa faute ; mais il m'exhortait à reprendre ma place à l'église et mes études au noviciat, sans conserver ni chagrin ni rancune contre personne. Il ajouta en me regardant avec

attention : — Vous avez pourtant droit , mon cher fils , à une réparation éclatante ou à un dédommagement agréable pour le tort que vous avez souffert. Choisissez, ou de recevoir en présence de toute la communauté les excuses de ceux des novices qui , par leurs officieux rapports , nous ont induits en erreur , ou bien d'être dispensé pendant un mois des offices de la nuit.

Jaloux de poursuivre mon expérience , je choisis la dernière offre , et je vis aussitôt le prieur devenir tout à fait bienveillant et familier avec moi. Il m'embrassa , et le père trésorier étant entré en cet instant : — Tout est arrangé , lui dit-il ; cet enfant ne demande , pour dédommagement du chagrin involontaire que nous lui avons fait , autre chose qu'un peu de repos pendant un mois , car sa santé a souffert dans cette épreuve. Au reste , il accepte humblement les excuses tacites de ses accusateurs , et il prend son parti sur tout ceci avec une grande douceur et une aimable insouciance. — A la bonne heure ! dit le trésorier avec un gros rire et en me frappant la joue avec familiarité , c'est ainsi que nous les aimons , c'est de ce bon et paisible caractère qu'il nous les faut.

Le père Alexis me donna un autre conseil , ce fut de demander la permission de m'adonner aux sciences , et de devenir son élève et le préparateur de ses expériences physiques et chimiques. — On te verra avec plaisir accepter cet emploi , me dit-il , parce que la chose qu'on craint le plus ici , c'est la ferveur et l'ascétisme. Tout ce qui peut détourner l'intelligence de son véritable but et l'appliquer aux choses matérielles , est encouragé par le prieur. Il m'a proposé cent fois de m'adjoindre un disciple , et , craignant de trouver un espion et un traître dans les sujets qu'on me présentait , j'ai toujours refusé sous divers prétextes. On a voulu une fois me contraindre en ce point , et j'ai déclaré que je ne m'occuperais plus de science et que j'abandonnerais l'observatoire , si on ne me laissait vivre seul et à ma guise. On a cédé , parce que , d'une part , il n'y avait personne pour me remplacer , et que les moines mettent une vanité immense à paraître savants et à promener les voyageurs dans leurs cabinets et bibliothèques ; parce que , de l'autre , on sait que je ne manque pas d'énergie , et qu'on a mieux aimé se débarrasser de cette énergie au profit des spéculations scientifiques , qui ne font point de jaloux ici , que d'engager une lutte dans laquelle mon âme n'eût jamais plié. Va donc ; dis que tu as obtenu de moi l'autorisation de faire ta demande. Si on hésite , marque de l'humeur , prends un air sombre , pendant quelques jours reste sans cesse prosterné dans l'église , jeûne , soupire , montre-toi farouche , exalté dans ta dévotion , et , de peur que tu ne deviennes un saint , on cherchera à faire de toi un savant.

Je trouvai le prieur encore mieux disposé à accueillir ma demande que le père Alexis ne me l'avait fait espérer. Il y eut même dans le regard pénétrant qu'il attachait sur moi, en recevant mes remerciements, quelque chose d'aère et de satirique, équivalant à l'action d'un homme qui se frotte les mains. Il avait dans l'âme une pensée que ni le père Alexis ni moi n'avions pressentie.

Je fus aussitôt dispensé d'une grande partie de mes exercices religieux, afin de pouvoir consacrer ce temps à l'étude, et on plaça même mon lit dans une petite cellule voisine de celle d'Alexis, afin que je pusse me livrer avec lui, la nuit, à la contemplation des astres.

C'est à partir de ce moment que je contractai avec le père Alexis une étroite amitié. Chaque jour elle s'accrut par la découverte des inépuisables trésors de son âme. Il n'a jamais existé sur la terre de cœur plus tendre, de sollicitude plus paternelle, de patience plus angélique. Il mit à m'instruire un zèle et une persévérance au-dessus de toute gratitude. Aussi avec quelle anxiété je voyais sa santé se détériorer de plus en plus ! Avec quel amour je le soignais jour et nuit, cherchant à lire ses moindres désirs dans ses regards éteints ! Ma présence semblait avoir rendu la vie à son cœur, longtemps vide d'affection humaine, et, selon son expression, affamé de tendresse ; l'émulation à son intelligence fatiguée de solitude et lasse de se tourmenter sans cesse en face d'elle-même. Mais en même temps que son esprit reprenait de la vigueur et de l'activité, son corps s'affaiblissait de jour en jour. Il ne dormait presque plus, son estomac ne digérait plus que des liquides, et ses membres étaient tour à tour frappés de paralysie durant des jours entiers. Il voyait arriver sa fin avec sérénité, sans terreur et sans impatience. Quant à moi, je le voyais dépérir avec désespoir, car il m'avait ouvert un monde inconnu ; mon cœur avide d'amour nageait à l'aise dans cette vie de sentiment, de confiance et d'effusion qu'il venait de me révéler.

Toutes les pensées qui m'étaient venues d'abord sur le dérangement possible de son cerveau s'étaient évanouies. Il me sembla désormais que son exaltation mystérieuse était l'élan du génie, son langage obscur me devenait de plus en plus intelligible, et quand je ne le comprenais pas bien, j'en attribuais la faute à mon ignorance, et je vivais dans l'espoir d'arriver à le pénétrer parfaitement.

Pendant cette félicité n'était pas sans nuages. Il y avait comme un ver rongeur au fond de ma conscience timorée. Le père Alexis ne me semblait pas croire en Dieu selon les lois de l'église chrétienne. Il y a plus, il me semblait parfois qu'il ne servait pas le même Dieu que moi. Nous n'étions jamais en dissidence ouverte sur aucun point, parce qu'il évitait soigneu-

sement tout rapport entre les sujets de nos études scientifiques et les enseignements du dogme. Mais il semblait que nous nous fissions mutuellement cette concession, lui, de ne pas l'attaquer, moi, de ne pas le défendre. Quand par hasard je lui soumettais un cas de conscience ou une difficulté théologique, il refusait de s'expliquer, en disant : Ceci n'est pas de mon ressort, vous avez des docteurs versés dans ces matières, allez les consulter; moi, en fait de culte, je ne m'embarrasse pas dans le labyrinthe de la scholastique, je sers mon maître comme je l'entends, et ne demande point à un directeur ce que je dois admettre ou rejeter : ma conscience est en paix avec elle-même, et je suis trop vieux pour aller me remettre sur les banes.

Son thème favori était de parler *sur la chair et sur l'esprit*; mais, quoiqu'il ne se déclarât jamais en dissidence avec la foi, il traitait ces matières bien plus en philosophe métaphysicien qu'en serviteur zélé de l'église catholique et romaine.

J'avais encore remarqué une chose qui me donnait bien à penser. Il avait souvent l'air préoccupé de mon instruction scientifique, et alors il me faisait entreprendre des expériences chimiques dont j'apercevais moi-même, grâce aux enseignements qu'il m'avait déjà donnés, l'insignifiance et la grossièreté; puis bientôt il m'interrompait au milieu de mes manipulations pour me faire chercher dans des livres inconnus des éclaircissements qu'il disait précieux. Je lisais à voix haute, en commençant à la page qu'il m'indiquait, pendant des heures entières. Lui, pendant ce temps, se promenait de long en large, levant les yeux au ciel avec enthousiasme, passant lentement la main sur son front dépouillé, et s'écriant de temps en temps : *Bon ! bon !* Pour moi, j'avais bientôt reconnu que ce n'étaient pas là des articles de science sèche et précise, mais bien des pages pleines d'une philosophie audacieuse et d'une morale inconnue. Je continuais quelque temps par respect pour lui, espérant toujours qu'il m'arrêterait; mais, voyant qu'il me laissait aller, je me mettais à craindre pour ma foi, et, posant le livre tout d'un coup, je lui disais : — Mais, mon père, ne sont-ce pas des hérésies que nous lisons-là ? et croyez-vous qu'il n'y ait rien dans ces pages, trop belles peut-être, qui soit contraire à notre sainte religion ? — En entendant ces paroles, il s'arrêtait brusquement dans sa marche d'un air découragé, me prenait le livre des mains, et le jetait sur une table en me disant : — Je ne sais pas ! je ne sais pas ! mon enfant : je suis une créature malade et bornée ; je ne puis juger ces choses ; je les lis, mais sans dire qu'elles sont bonnes ni mauvaises. Je ne sais pas ! je ne sais pas ! travaillons. Et nous nous remettions tous deux en silence à l'ouvrage, sans oser, moi approfondir mes pensées, lui me communiquer les siennes.

Ce qui me fâchait le plus, c'était de l'entendre citer et invoquer sans

cesse les révélations d'un esprit tout-puissant qu'il ne désignait jamais clairement. Il donnait à ce nom d'esprit l'extension la plus vague. Tantôt il semblait s'en servir pour qualifier Dieu créateur et inspirateur de toutes choses, et tantôt il réduisait les proportions de cette essence universelle jusqu'à personnifier une sorte de génie familier avec lequel il aurait eu, comme Socrate, des communications cabalistiques. Dans ces instants-là, j'étais saisi d'une telle frayeur, que je n'osais dormir; je me recommandais à mon ange gardien, et je murmurais des formules d'exorcisme chaque fois que mes yeux appesantis voyaient passer les visions des rêves. Mon esprit devenait alors si faible, que j'étais tenté d'aller encore me confesser au père Hégésipe; si je ne le faisais pas, c'est que ma tendresse pour Alexis restant inaltérable, je craignais de le perdre par mes aveux, quelque réserve et quelque prudence que je pusse y mettre. Cependant les deux choses qui m'avaient le plus inquiété n'avaient plus lieu. Lorsque mon maître s'endormait un livre à la main, la tête penchée dans l'attitude d'un homme qui lit, à son réveil il ne se persuadait plus avoir lu, et il ne me rapportait plus les sentences imaginaires qu'il prétendait avoir trouvées dans ce livre. En outre, je ne voyais plus paraître le cahier sur les pages immaculées duquel il lisait couramment, affectant de se reprendre et de tourner les feuillets comme il eût fait d'un véritable livre. Je pouvais attribuer ces pratiques bizarres à un affaiblissement passager de ses facultés mentales, phase douloureuse de la maladie dont il était sorti et dont il n'avait plus conscience. Aussi me gardais-je bien de lui en parler, dans la crainte de l'affliger. Si son état physique empirait, du moins son cerveau paraissait très-bien rétabli; il pensait, et ne rêvait plus.

Comme il ne prenait aucun soin de sa santé, il ne voulait s'astreindre à aucun régime. Je n'avais plus guère d'espérance de le voir se rétablir. Il repoussait toutes mes instances, disant que l'arrêt du destin était inévitable, et parlant avec une résignation toute chrétienne de la fatalité, qu'il concevait à la manière des musulmans. Enfin, un jour, m'étant jeté à ses pieds et l'ayant supplié avec larmes de consulter un célèbre médecin qui se trouvait alors dans le pays, je le vis céder à mes vœux avec une complaisance mélancolique. — Tu le veux, me dit-il; mais à quoi bon? que peut un homme sur un autre homme? relever quelque peu les forces de la matière et y retenir le souffle animal quelques jours de plus! L'esprit n'obéit jamais qu'au souffle de l'Esprit, et l'Esprit qui règne sur moi ne cédera pas à la parole d'un médecin, d'un homme de chair et d'os! Quand l'heure marquée sonnera, il faudra restituer l'étincelle de mon âme au foyer qui me l'a départie. Que feras-tu d'un homme en enfance, d'un vicillard idiot, d'un corps sans âme?

Il consentit néanmoins à recevoir la visite du médecin. Celui-ci s'étonna, en le voyant, de trouver un homme encore si jeune (le père Alexis n'avait pas plus de soixante ans) et d'une constitution si robuste, dans un tel état d'épuisement. Il jugea que les travaux de l'intelligence avaient ruiné ce corps trop négligé, et je me souviens qu'il lui dit ces paroles proverbiales qui frappèrent mon oreille pour la première fois : — Mon père, la lame a usé le fourreau. — Qu'est-ce qu'une misérable gaine de plus ou de moins ? répondit mon maître en souriant ; la lame n'est-elle pas indestructible ? — Oui, répondit le docteur, mais elle peut se rouiller quand la gaine usée ne la protège plus. — Qu'importe qu'une lame ébréchée se rouille ? reprit le père Alexis ; elle est déjà hors de service. Il faut que le métal soit remis dans la fournaise pour être travaillé et employé de nouveau.

Le docteur, voyant que j'étais le seul qui portât un sincère intérêt au père Alexis, me prit à part et m'interrogea avec détail sur son genre de vie. Quand il sut de moi l'excès de travail auquel s'abandonnait mon maître, et l'excitation qu'il entretenait dans son cerveau, il dit comme se parlant à lui-même : — Il est évident que le four a trop chauffé ; il y a peu de ressources ; la flamme sublime a tout dévoré ; il faudra essayer de l'éteindre un peu. Il écrivit une ordonnance, et m'engagea à la faire exécuter fidèlement ; après quoi il demanda à son malade la permission de l'embrasser, le peu d'instants qu'il avait passés près de lui ayant gagné son cœur. Cette marque de sympathie pour mon maître me toucha et m'attrista profondément ; ce baiser ressemblait à un éternel adieu. Le docteur devait repasser dans le pays à la fin de la saison où nous venions d'entrer.

Les remèdes qu'il avait prescrits eurent d'abord un effet merveilleux. Mon bon maître retrouva l'aisance et l'activité de ses membres ; son estomac devint plus robuste, et il eut plusieurs nuits d'un excellent sommeil. Mais je n'eus pas longtemps lieu de me réjouir, car à mesure que son corps se fortifiait, son esprit tombait dans la mélancolie, la mélancolie fut suivie de tristesse, la tristesse d'engourdissement, l'engourdissement de désordre. Puis toutes ces phases se répétèrent alternativement dans la même journée, et toutes ses facultés perdirent leur équilibre. Je vis reparaitre ces somnolences durant lesquelles son cerveau travaillait péniblement sur des chimères. Je vis reparaitre aussi le maudit livre blanc qui m'avait tant déplu, et non-seulement il y lisait, mais il y traçait chaque jour des caractères imaginaires avec une plume qu'il ne songeait point à imbiber d'encre. Un profond ennui et une inquiétude secrète semblaient miner les ressorts détendus de son âme. Pourtant il continuait à me témoigner la même bonté, la même tendresse ; il essayait, malgré moi, de continuer

mes leçons , mais il s'assoupissait au bout d'un instant , et , s'éveillant en sursaut , il me saisissait le bras en me disant : — Tu l'as pourtant vu , n'est-ce pas ? Tu l'as bien vu ? Ne l'as-tu donc vu qu'une fois ? — O mon bon maître ! lui disais-je , que ne puis-je ramener près de vous cet ami qui vous est si cher ! sa présence adoucissait votre mal , ranimerait votre âme. — Mais alors il s'éveillait tout à fait , et me disait : Tais-toi , imprudent , tais-toi ; de quoi parles-tu là , malheureux ! Tu veux donc qu'il ne revienne plus , et que je meure sans l'avoir revu ?

Je n'osais ajouter un mot ; toute curiosité était morte en moi. Il n'y avait plus de place que pour la douleur , et le sentiment d'une vague épouvante était le seul qui vint parfois s'y mêler.

Une nuit qu'accablé de fatigue , je m'étais endormi plus tôt et plus profondément que de coutume , je fis un songe. Je rêvai que je revoyais le bel inconnu dont l'absence affligeait tant mon maître. Il s'approchait de mon lit , et , se penchant vers moi , il me parlait à l'oreille. Ne dites pas que je suis là , me disait-il , car ce vieillard obstiné s'acharnerait à me voir , et je ne veux le visiter qu'à l'heure de sa mort. Je le suppliais d'aller vers mon maître , lui disant qu'il soupirait après sa venue , et que les douleurs de son âme étaient dignes de pitié. Je m'éveillais alors et me mettais sur mon séant , car j'avais l'esprit frappé de ce rêve , et j'avais besoin d'ouvrir les yeux et d'étendre les bras pour me convaincre que c'était un fantôme créé par le sommeil. Par trois fois ce jeune homme m'apparut dans toute sa douceur et dans toute sa beauté. Sa voix résonnait à mon oreille comme les sons éloignés d'une lyre , et sa présence répandait un parfum comme celui des lis au lever de l'aurore. Par trois fois je le suppliai d'aller visiter mon maître , et par trois fois je m'éveillai et me convainquis que c'était un songe ; mais à la troisième j'entendis de la cellule voisine le père Alexis qui m'appelait avec véhémence. Je courus à lui , et , à la lueur d'une veilleuse qui brûlait sur sa table , je le vis assis sur son lit , les yeux brillants , la barbe hérissée , et comme hors de lui-même. — Vous l'avez vu ! me dit-il d'une voix forte et rude , qui n'avait rien de son timbre ordinaire. Vous l'avez vu , et vous ne m'avez pas averti ! Il vous a parlé , et vous ne m'avez pas appelé ! Il vous a quitté , et vous ne l'avez pas envoyé vers moi ! Malheureux ! serpent réchauffé dans mon sein ! vous m'avez enlevé mon ami , et mon hôte est devenu le vôtre ; vipère ! vous m'avez trahi , vous m'avez dépouillé , vous me donnez la mort !

Il se jeta en arrière sur son chevet , et resta privé de sentiment pendant plusieurs minutes. Je crus qu'il venait d'expirer ; je frottai ses tempes glacées avec l'essence qu'il avait coutume d'employer lorsqu'il était menacé de défaillance. Je réchauffai ses pieds avec ma robe , et ses mains

avec mon haleine. Je ne percevais plus le bruit de la sienne, et ses doigts étaient raidis par un froid mortel. Je commençais à me désespérer, lorsqu'il revint à lui, et, se soulevant doucement, il appuya sa tête sur mon épaule : — Angel, que fais-tu près de moi à cette heure? me dit-il avec une douceur ineffable. Suis-je donc plus malade que de coutume? Mon pauvre enfant, je suis cause de tes soucis et de tes fatigues. — Je ne voulais pas lui dire ce qui s'était passé, et encore moins lui demander compte de l'incroyable coïncidence de sa vision avec la mienne; j'eusse craint de réveiller son délire. Il semblait n'en avoir pas gardé le moindre souvenir, et il exigea que je retournasse à mon lit. J'obéis, mais je restai attentif à tous ses mouvements; il me sembla qu'il dormait, et que sa respiration était gênée; son oppression augmentait et diminuait comme le bruit de la mer. Enfin il me parut soulagé, et je succombai au sommeil; mais au bout de peu d'instant, je fus réveillé de nouveau par le son d'une voix puissante qui ne ressemblait point à la sienne. — Non, tu ne m'as jamais connu, jamais compris, disait cette voix sévère; je suis venu vers toi cent fois, et tu n'as pas osé m'appartenir une seule; mais que peut-on attendre d'un moine, sinon l'incertitude, la couardise et le sophisme? — Mais je t'ai aimé! répondit la voix plaintive et affaiblie du père Alexis. Tu le sais, je t'ai imploré, je t'ai poursuivi; j'ai employé toutes les puissances de mon être à pénétrer le sens de tes paroles; je t'ai invoqué à genoux; j'ai délaissé le culte des Hébreux; j'a laissé le dieu des Juifs et des gentils se tordre douloureusement sur son gibet sanglant, sans lui accorder une larme, sans lui adresser une prière. — Et qui te l'avait commandé ainsi? reprit la voix. Moine ignorant, philosophe sans entrailles! martyr sans enthousiasme et sans foi! t'ai-je jamais prescrit de mépriser le Nazaréen? — Non, tu n'as jamais daigné te prononcer sur aucune chose, et tu n'as pas voulu faire voir la lumière à celui qui pour toi aurait passé par toutes les idolâtries; tu le sais! tu le sais! si tu l'avais voulu, j'aurais déchiré le froc et ceint le glaive. J'aurais fait retentir ma parole et prêché ton évangile aux quatre coins de la terre; j'y aurais porté le fer et la flamme; j'aurais bouleversé la face des nations et imposé ton culte aux humains, du sud au septentrion, du couchant à l'aurore. J'avais la volonté, j'avais la puissance; tu n'avais qu'à dire : Marche! à mettre le flambeau dans sa main et marcher devant moi comme une étoile; j'aurais, en ton nom, enchaîné les mers et transporté les montagnes. Que ne l'as-tu voulu! tu aurais des autels, et j'aurais vécu! tu serais un dieu, et je serais ton prophète!

— Oui, oui, dit la voix inconnue, tu avais l'orgueil et l'ambition en partage, et, si je t'avais encouragé, tu aurais consenti à être dieu toi-même.

— O maître ! ne me méprise pas, ne me tourne pas en dérision ! J'avais ces instincts et je les ai refoulés. Tu as blâmé mes vœux téméraires, mon audace insensée, et je t'ai sacrifié tous mes rêves. Tu m'as dit que la violence ne gouvernait pas les siècles, et que *l'Esprit* n'habitait pas dans la vapeur du sang et dans le tumulte des armées. Tu m'as dit qu'il fallait le chercher dans l'ombre, dans la solitude, dans le silence et le recueillement. Tu m'as dit qu'on le trouvait dans l'étude, dans le renoncement, dans une vie humble et cachée, dans les veilles, dans la méditation, dans l'incessante aspiration de l'âme. Tu m'as dit de le chercher dans les entrailles de la terre, dans la poussière des livres, dans les vers du sépulcre, et je l'ai cherché où tu m'avais dit, et pourtant je ne l'ai pas trouvé, et je vais mourir dans l'horreur du doute et dans l'épouvante du néant!...

— Tais-toi, lâche blasphémateur ! reprit la voix tonnante, c'est ta soif de gloire qui cause tes regrets, c'est ton orgueil qui te pousse au désespoir. Vermisseau superbe, qui ne peux te soumettre à descendre dans la tombe sans avoir pénétré le secret de la toute-puissance ! Mais qu'importe à l'innexorable passé, à l'innombrable avenir des êtres, qu'un moine de plus ou de moins ait vécu dans l'imposture et soit mort dans l'ignorance ? L'intelligence universelle périra-t-elle parce qu'un franciscain a ergoté contre elle ? La puissance infinie sera-t-elle détrônée parce qu'un moine astronome n'a pu la mesurer avec son compas et ses lunettes ?

Un rire impitoyable fit retentir la cellule du père Alexis, et la voix de mon maître y répondit par un lamentable sanglot. J'avais écouté ce dialogue avec une affreuse angoisse. Debout près de la porte entr'ouverte, les pieds nus sur le carreau, retenant mon haleine, j'avais essayé de voir l'hôte inconnu de cette veillée sinistre ; mais la lampe s'était éteinte, et mes yeux, troublés par la peur, ne pouvaient percer les ténèbres. La douleur de mon maître ranima mon courage ; j'entrai dans sa cellule, je rallumai la lampe avec du phosphore, et je m'approchai de son lit. Il n'y avait personne autre que lui et moi dans la chambre ; aucun bruit, aucun désordre ne trahissait le départ précipité de son interlocuteur. Je surmontai mon effroi pour m'occuper de mon maître, dont le désespoir me déchirait. Assis sur son traversin, le corps plié en deux comme si une main formidable eût brisé ses reins, il cachait sa face dans ses genoux convulsifs, ses dents claquaient dans sa bouche, et des torrents de larmes ruisselaient sur sa barbe grise. Je me jetai à genoux près de lui, je mêlai mes pleurs aux siens, je lui prodiguai de filiales caresses. Il s'abandonna quelques instants à cette effusion sympathique, et s'écria plusieurs fois en se jetant dans mon sein : Mourir ! mourir désespéré ! mourir sans avoir vécu, et ne pas savoir si l'on meurt pour revivre !

— Mon père, mon maître bien-aimé, lui dis-je, je ne sais quelles désolantes visions troublent votre sommeil et le mien. Je ne sais quel fantôme est entré ici cette nuit pour nous tenter et nous menacer ; mais que ce soit un ministre du Dieu vivant qui vient nous inspirer une terreur salutaire, ou que ce soit un esprit de ténèbres qui vient pour nous damner en nous faisant désespérer de la bonté de Dieu, faites cesser ces choses surnaturelles en rentrant dans le giron de la sainte église. Exorcisez les démons qui vous assiègent, ou rendez-vous favorables les anges qui vous visitent, en recevant les sacrements, et en me permettant de vous dire les prières de notre sainte liturgie... — Laisse-moi, laisse-moi, mon cher Angel, me dit-il en me repoussant avec douceur, ne fatigue pas mon cerveau par des discours puérils. Laisse-moi seul, ne trouble plus ton sommeil et le mien par de vaines frayeurs. Tout ceci est un rêve, et je me sens tout à fait bien maintenant ; les larmes m'ont soulagé ; les larmes sont une pluie bienfaitante après l'orage. Que rien de ce que je puis dire dans mon sommeil ne t'étonne. Aux approches de la mort, l'âme, dans ses efforts pour briser les liens de la matière, tombe dans d'étranges détresses, mais l'esprit la relève et l'assiste, dit-on, au moment solennel !

Dans la matinée je reçus ordre de me rendre auprès du prieur. Je descendis à sa chambre ; on me dit qu'il était occupé et que j'eusse à l'attendre dans la salle du chapitre qui y était contiguë. J'entrai dans cette salle et j'en fis le tour ; c'était la seconde fois, je crois, que j'y pénétrais, et je n'avais jamais eu le loisir d'en contempler l'architecture, qui était grande et sévère. Au reste, je n'y pouvais faire en cet instant même qu'une médiocre attention ; j'étais accablé des émotions de la nuit, troublé et épouventé dans ma conscience, affligé par-dessus tout des douleurs physiques et morales de mon cher maître. En outre, l'entretien auquel m'appelait le prieur ne laissait pas de m'inquiéter, car j'avais singulièrement négligé mes devoirs religieux depuis que j'étais le disciple d'Alexis, et je m'en faisais de sérieux reproches.

Cependant, tout en promenant mes regards mélancoliques autour de moi pour me distraire de ces tristesses et me fortifier contre ces appréhensions, je fus frappé de la belle ordonnance de cette antique salle, cintrée avec une force et une hardiesse inconnue de nos modernes architectes. Des pendentifs accolés à la muraille donnaient naissance aux rinceaux de pierre qui s'entrecroisaient en arceaux à la voûte, et au-dessous de chacun de ces pendentifs était suspendu le portrait d'un dignitaire ou d'un personnage illustre de l'ordre. C'étaient tous de beaux tableaux, richement encadrés, et cette longue galerie de graves personnages vêtus de noir avait quelque chose d'imposant et de funéraire. On était aux derniers beaux jours de l'au-

tombe. Le soleil, entrant par les hautes croisées, projetait de grands rayons d'or pâle sur les traits austères de ces morts respectables, et donnait un reste d'éclat aux dorures massives des cadres noircis par le temps. Un silence profond régnait dans les cours et dans les jardins ; les voûtes me renvoyaient l'écho de mes pas.

Tout d'un coup il me sembla entendre d'autres pas derrière les miens, et ces pas avaient quelque chose de si ferme et de si solennel, que je crus que c'était le prier. Je me retournai pour les saluer, mais je ne vis personne et je pensai m'être trompé. Je recommençai à marcher, et j'entendis ces pas une seconde fois, et une troisième, quoique je fusse absolument seul dans la salle. Alors les terreurs qui m'avaient déjà assailli recommencèrent, je songeai à m'enfuir ; mais, forcé d'attendre le prier, j'essayai de surmonter ma faiblesse et d'attribuer ces rêveries à l'accablement de mon corps et de mon esprit. Pour y échapper, je m'assis sur un banc, vis-à-vis du portrait qui occupait le milieu parmi tous les autres. C'était celui de notre patron, saint François d'Assises. Il était représenté au moment où un ange lui apparaît et lui impose aux pieds et aux mains les glorieux stigmates de la passion de notre Seigneur Jésus-Christ. J'espérais que la contemplation de cette belle peinture chasserait les visions dont j'étais obsédé, lorsqu'il me sembla reconnaître, dans la tête pâle et douloureusement extatique du saint, les traits de l'inconnu que j'avais rencontré un matin au seuil de l'église. Je me levai, je me rassis, je m'approchai, je me reculai, et plus je le regardai, plus je me convainquis que c'était les mêmes traits et la même expression ; seulement la chevelure du saint était rejetée en désordre derrière sa tête, et comme hérissée d'une religieuse terreur à l'approche de l'ange. Le costume ne consistait qu'en une robe noire qui laissait voir ses pieds nus. La découverte de cette ressemblance me causa un transport de joie. J'eus un instant l'orgueil de croire que notre saint patron m'était apparu, et que son esprit veillait sur moi. En même temps je songeai avec bonheur que le père Alexis était dans la bonne voie, et qu'il était un saint lui-même, puisque le bienheureux était en commerce avec lui, et venait l'assister tantôt de salutaires reproches, et tantôt, sans doute, de tendres encouragements.

Je m'avançai pour m'agenouiller devant cette image sacrée, mais il me sembla encore qu'on me suivait pas à pas, et je me retournai encore sans voir personne. En ce moment mes yeux se portèrent sur le tableau qui faisait face à saint François ; et quelle fut ma surprise en retrouvant les mêmes traits avec une expression douce et grave, et la belle chevelure onduoyante que j'avais cru voir en réalité ! Ce personnage était bien plus identique que l'autre avec ma vision. Il était debout et dans l'attitude où il

n'était apparu. Il portait exactement le même costume, le même manteau, la même ceinture, les mêmes bottines. Ses grands yeux bleus, un peu enfoncés sous l'arcade régulière de ses sourcils, s'abaissaient doucement avec une expression méditative et pénétrante. La peinture était si belle, qu'elle me sembla être sortie du même pinceau que le saint François, et le personnage était si beau lui-même, que toutes mes méfiances à son égard firent place à une joie extrême de le revoir, ne fût-ce qu'en effigie. Il était représenté un livre à la main, et beaucoup de livres étaient épars à ses pieds. Il paraissait fouler ceux-là avec indifférence et mépris, tandis qu'il élevait l'autre dans la main, et semblait dire ce qui était écrit en effet sur la couverture de ce livre : *Hic est veritas*.

Comme je le contemplais avec ravissement, me disant que ce ne pouvait être qu'un homme vénérable, puisque son image décorait cette salle, et que c'était peut-être par descendance un parent de saint François d'Assises, puisqu'il lui ressemblait, la porte du fond s'ouvrit, et le père trésorier, qui était un bonhomme assez volontiers bavard, vint causer avec moi en attendant l'arrivée du prieur. — Vous me paraissez charmé de la vue de ces tableaux, me dit-il. Notre saint François est un superbe morceau, à ce qu'on assure. Quelques amateurs l'ont pris pour un Van-Dyck, mais Van-Dyk était mort quand cette toile a été peinte. C'est l'ouvrage d'un de ses élèves, qui continuait admirablement sa manière. Il n'y a pas à se tromper sur les dates, car lorsque Pierre Hébronius vint ici, vers l'an 1690, Van-Dyck n'était plus ; et, comme vous avez dû le remarquer, c'est la tête de Pierre Hébronius, alors âgé d'un peu plus de trente ans, qui a servi de modèle au peintre de saint François. — Et qui donc était ce Pierre Hébronius ? demandai-je. — Eh mais ! reprit le moine en me montrant le portrait de mon ami inconnu, c'est celui que l'on connaît ici sous le nom de l'abbé Spiridion, le vénérable fondateur de notre communauté. C'était comme vous voyez, un des plus beaux hommes de son temps, et le peintre ne pouvait pas trouver une plus noble tête de saint. — Et il est mort ? m'écriai-je, sans songer à ce que je disais. — Vers l'an 1698, répondit le trésorier, il y a près d'un siècle. Vous voyez que le peintre l'a représenté tenant en main un livre et en foulant plusieurs autres sous les pieds. Celui qu'il tient est, dit-on, le quatrième écrit de Bossuet contre les protestants ; les autres sont les livres exécrables de Luther et de ses adeptes. Cette action faisait allusion à la conversion récente de Pierre Hébronius, et marquait son passage à la vraie foi, qu'il a servie avec éclat, depuis, en embrassant la vie religieuse et en consacrant ses biens à l'édification de cette sainte maison. — J'ai ouï dire en effet, repris-je, que ce saint fondateur fut un homme de grand mérite, qu'il vécut et mourut

en odeur de sainteté. — Le trésorier secoua doucement la tête en souriant. — Il est facile de bien vivre, dit-il, plus facile que de bien mourir ! Il n'est pas bon de tant cultiver la science dans le cloître. L'esprit s'exalte, l'orgueil s'empare souvent des meilleures têtes, et l'ennui fait aussi qu'on se lasse de croire toujours aux mêmes vérités. On veut en découvrir de nouvelles ; on s'égare. Le démon fait son profit de cela et vous suscite parfois, sous les formes d'une belle philosophie et sous les apparences d'une céleste inspiration, de monstrueuses erreurs, bien malaisées à abjurer quand l'heure de rendre compte vous surprend. J'ai ouï dire tout bas, par des gens bien informés, que l'abbé Spiridion, sur la fin de sa carrière, quoique menant une vie austère et sainte, ayant lu beaucoup de mauvais livres, sous prétexte de les réfuter à loisir, s'était laissé infecter peu à peu, et à son insu, par le poison de l'erreur. Il conserva toujours l'extérieur d'un bon religieux, mais il paraît que secrètement il était tombé dans des hérésies plus monstrueuses encore que celles de sa jeunesse. Les livres abominables du juif Spinoza et les infernales doctrines des philosophes de cette école l'avaient rendu panthéiste, c'est-à-dire athée. Mon cher fils, oh ! que l'amour de la science, qui n'est qu'une vaine curiosité, ne vous entraîne jamais à de telles chutes ! On prétend que, dans ses dernières années, Hébronius avait écrit des abominations sans nombre. Heureusement il se repentit à son lit de mort et les brûla de sa propre main, afin que le poison n'infectât pas, par la suite, les esprits simples qui les liraient. Il est mort en paix avec le Seigneur, en apparence ; mais ceux qui n'avaient vu que sa vie extérieure, et qui le regardaient comme un saint, furent étonnés de ce qu'il ne fit point de miracles pour eux sur son tombeau. Les esprits droits qui avaient appris à le mieux juger, s'abstinrent toujours de dire leurs craintes sur son sort dans l'autre vie. Quelques-uns pensèrent même qu'il avait été jusqu'à se livrer à des pratiques de sorcellerie, et que le diable parut auprès de lui lorsqu'il expira. Mais ce sont des choses dont il est impossible de s'assurer pleinement, et dont il est imprudent, dangereux peut-être, de parler. Paix soit donc à sa mémoire ! Son portrait est resté ici pour marquer que Dieu peut bien lui avoir tout pardonné, en considération de ses grandes aumônes et de la fondation de ce monastère.

Nous fûmes interrompus par l'arrivée du prieur ; le trésorier s'inclina jusqu'à terre, les bras croisés sur la poitrine, et nous laissa ensemble.

Alors le prieur, me toisant de la tête aux pieds et me parlant avec sécheresse, me demanda compte des longues veilles du père Alexis, et du bruit de voix qu'on entendait partir chaque nuit de sa cellule. J'essayai d'expliquer ces faits par l'état de maladie de mon maître ; mais le prieur

me dit qu'une personne digne de foi, en allant avant le jour remonter l'horloge de l'église, avait entendu dans nos cellules un grand bruit de voix, des menaces, des cris et des imprécations. — J'espère, ajouta le prieur, que vous me répondrez avec sincérité et simplicité; car il y a grâce pour toutes les fautes, quand le coupable se confesse et se repent; mais si vous n'éclaircissez pas mes doutes d'une manière satisfaisante, les plus rudes châtimens vous y contraindront. — Mon révérend père, répondis-je, je ne sais quels soupçons peuvent peser sur moi en de telles circonstances. Il est vrai que le père Alexis a parlé à voix haute toute la nuit, et avec assez de véhémence, car il avait le délire. Quant à moi, j'ai pleuré, tant sa souffrance me faisait de peine; et dans les instans où il revenait à lui-même, il murmurait à Dieu de ferventes prières. J'unissais ma voix à la sienne et mon cœur au sien. — Cette explication ne manque pas d'habileté, reprit le prieur d'un ton méprisant; mais comment expliquerez-vous la grande lueur qui tout d'un coup a éclairé vos cellules et le dôme entier, et la flamme qui est sortie par le faite et qui s'est répandue dans les airs, accompagnée d'une horrible odeur de soufre? — Je ne comprendrais pas, mon révérend père, répondis-je, qu'il y eût plus de mal à me servir de phosphore et de soufre pour allumer une lampe, qu'il n'y en a, selon moi, à veiller un malade pendant la nuit, et à prier auprès de son lit. Il est possible que je me sois servi imprudemment de cette composition, et que dans mon empressement j'aie laissé ouvert le flacon dont l'odeur désagréable a pu se répandre dans la maison; mais j'ose affirmer que cette odeur n'a rien de dangereux, et qu'en aucun cas le phosphore ne pourrait causer un incendie. Je supplie donc votre révérence de me pardonner, si j'ai manqué de prudence, et de n'en imputer la faute qu'à moi seul.

Le prieur fixa longtemps sur moi un regard inquisiteur, comme s'il eût voulu voir jusqu'où irait mon impudence; puis, levant les yeux au ciel dans un transport d'indignation, il sortit sans me dire une seule parole.

Resté seul, et frappé d'épouvante, non à cause de moi, mais à cause de l'orage que je voyais s'amasser sur la tête d'Alexis, je regardai involontairement le portrait d'Hébronius, et je joignis les mains, emporté par un mouvement irrésistible de confiance et d'espoir. Le soleil frappait en cet instant le visage du fondateur, et il me sembla voir sa tête se détacher du fond, puis sa main et tout son corps quitter le cadre et se pencher en avant. Le mouvement fit ondoyer légèrement la chevelure, les yeux s'animent et attachèrent sur moi un regard vivant. Alors je fus pris d'une palpitation si violente, que mon sang bourdonna dans mes oreilles, ma vue se troubla, et, sentant défaillir mon courage, je m'éloignai précipitamment.

Je me retirai fort triste et fort inquiet. Soit que la haine et la calomnie eussent envenimé des faits qui restaient pour moi à l'état de problème, soit que je fusse, ainsi que le père Alexis, en butte aux attaques du malin esprit, et qu'il se fût passé aux yeux d'un témoin véridique quelque chose de plus que ce que j'avais aperçu, je prévoyais que mon infortuné maître allait être accablé de persécutions, et que ses derniers instants, déjà si douloureux, seraient abreuvés d'amertume. J'eusse voulu lui cacher ce qui venait de se passer entre le prieur et moi ; mais le seul moyen de détourner les châtimens qu'on lui préparait sans doute, c'était de l'engager à se réconcilier avec l'esprit de l'église.

Il écouta mon récit et mes supplications avec indifférence, et quand j'eus fini de parler : — Sois en paix, me dit-il ; l'Esprit est avec nous, et rien ne nous arrivera de la part des hommes de chair. L'Esprit est rude, il est sévère, il est irrité ; mais il est pour nous. Et quand même nous serions livrés aux chatiments, quand même on plongerait ton corps délicat et mon vieux corps agonisant dans les humides ténèbres d'un cachot, l'Esprit monterait vers nous des entrailles de la terre, comme il descend sur nous à cette heure des rayons d'or du soleil. Ne crains pas mon fils ; là où est l'Esprit, là aussi sont la lumière, la chaleur et la vie.

Je voulus lui parler encore ; il me fit signe avec douceur de ne pas le troubler, et, s'asseyant dans son fauteuil, il tomba dans une contemplation intérieure, durant laquelle son front chauve et ses yeux abaissés vers la terre offrirent l'image de la plus auguste sérénité. Il y avait en lui à coup sûr une vertu inconnue qui subjuguait toutes mes répugnances et dominait toutes mes craintes. Je l'aimais plus qu'un fils n'a jamais aimé son père. Ses maux étaient les miens, et s'il eût été damné, malgré mon sincère désir de plaire à Dieu, j'eusse voulu partager cette damnation. Jusque-là j'avais été rongé de scrupules ; mais désormais le sentiment de son danger donnait tant de force à ma tendresse, que je ne connaissais plus l'incertitude. Mon choix était fait entre la voix de ma conscience et le cri de son angoisse ; ma sollicitude prenait un caractère tout humain, je l'avoue. S'il ne peut être sauvé dans l'autre vie, me disais-je, qu'il achève du moins paisiblement celle-ci, et si je dois être à jamais châtié de ce vœu, la volonté de Dieu soit faite !...

Le soir, comme il s'assoupissait doucement, et que j'achevais ma prière à côté de son lit, la porte s'ouvrit brusquement, et une figure épouvantable vint se placer en face de moi. Je demurai terrifié au point de ne pouvoir articuler un son, ni faire un mouvement. Mes cheveux se dressaient sur ma tête et mes yeux restaient attachés sur cette horrible apparition, comme ceux de l'oiseau fasciné par un serpent. Mon maître ne

s'éveillait point, et l'odieuse *chose* était immobile au pied de son lit. Je fermai les yeux pour ne plus la voir et pour chercher ma raison et ma force au fond de moi-même. Je rouvris les yeux, elle était toujours là. Alors je fis un grand effort pour crier, et un râlement sourd sortant de ma poitrine, mon maître s'éveilla. Il vit *cela* devant lui, et, au lieu de témoigner de l'horreur ou de l'effroi, il dit seulement du ton d'un homme un peu étonné : — Ah! ah! — Me voici, car tu m'as appelé, dit le fantôme. — Mon maître haussa les épaules, et se tournant vers moi : — Tu as peur? me dit-il; tu prends *cela* pour un esprit, pour le diable, n'est-ce pas? Non non, les esprits ne revêtent pas cette forme, et s'il en était d'aussi sottement laids, ils n'auraient pas le pouvoir de se montrer aux hommes. La raison humaine est sous la garde de l'esprit de sagesse. Ceci n'est point une vision, ajouta-t-il en se levant et en s'approchant du fantôme, ceci est un homme de *chair et d'os*. Allons, ôtez ce masque, dit-il en saisissant le spectre à la gorge, et ne pensez pas que cette crapuleuse mascarade puisse m'épouvanter. Alors, secouant ce fantôme avec une main de fer, il le fit tomber sur les genoux, et Alexis lui arrachant son masque, je reconnus le frère convers qui m'avait chassé de l'église et qui avait nom Dominique.

— Prends la lampe! me dit Alexis d'une voix forte et l'œil étincelant d'une joie ironique. Marche devant moi, il faut que j'aie raison de cette abomination. Allons, dépêche-toi! Obéis! As-tu moins de force et de courage qu'un lièvre?

J'étais encore si bouleversé, que ma main tremblait et ne pouvait soutenir la lampe. — Ouvre la porte, me dit mon maître d'un ton impérieux. J'obéis, mais, en le voyant traîner comme un haillon sur le pavé, le misérable Dominique, je fus saisi d'horreur, car le père Alexis avait, dans l'indignation, des instants de violence effrénée, et je crus qu'il allait précipiter le prétendu démon par-dessus la rampe du dôme. — Grâce! grâce! mon père, lui dis-je en me mettant devant lui, ne souillez pas vos mains de sang. — Le père Alexis haussa les épaules et dit; — Tu es insensé! Puisque tu ne veux pas marcher devant, suis-moi! Et traînant toujours le convers, qui était pourtant un homme robuste, mais qui semblait terrassé par une force surhumaine, il descendit rapidement l'escalier. Alors je repris courage et le suivis. Au bruit que nous faisons, plusieurs personnes qui attendaient sans doute au bas de l'escalier le résultat des aveux que le faux démon prétendait arracher à mon maître, se montrèrent; mais, en voyant une scène si différente de ce qu'elles attendaient, elles s'envelopèrent de leurs capuchons et s'enfuirent dans les ténèbres. Nous eûmes le temps de remarquer, à leurs robes, que c'étaient des frères convers et des novices. Aucun des pères ne s'était compromis dans cette farce sacrilège,

dirigée cependant, comme nous le sûmes depuis, par des ordres supérieurs.

Alexis marchait toujours à grands pas, traînant son prisonnier. De temps en temps celui-ci faisait des efforts pour se dégager de sa main formidable; mais le père, s'arrêtant, lui imprimait un mouvement de strangulation, et le faisait rouler sur les degrés. Les ongles d'Alexis étaient imprégnés de sang, et les yeux de Dominique sortaient de leur orbite. Je les suivais toujours, et ainsi nous arrivâmes au bas du grand escalier qui donnait sur le cloître. Là était suspendue la grosse cloche que l'on ne sonnait qu'à l'agonie des religieux, et que l'on appelait *l'articulo mortis*. Tenant toujours d'une main son démon terrassé, il se mit à sonner de l'autre avec une telle vigueur, que tout le monastère en fut ébranlé. Bientôt nous entendîmes ouvrir précipitamment les portes des cellules, et tous les escaliers se remplirent de bruit. Les moines, les novices, les serviteurs, toute la maison accourait, et bientôt le cloître fut plein de monde. Toutes ces figures effarées et en désordre, éclairées seulement par la lueur tremblante de ma lampe, offraient l'aspect des habitants de la vallée de Josaphat, s'éveillant du sommeil de la mort au son de la trompette du jugement. Le père sonnait toujours, et en vain on l'accablait de questions, en vain on voulait arracher de ses mains le malheureux Dominique, il était animé d'une force surnaturelle; il faisait face à cette foule, et la dominant du bruit de son tocsin et de sa voix de tonnerre; — Il me manque quelqu'un, disait-il; quand il sera ici, je parlerai, je me soumettrai, mais je ne cesserai de sonner qu'il ne soit descendu comme les autres. Enfin le pricur parut le dernier, et le père Alexis cessa d'agiter la cloche. Il était fort et si beau en cet instant, debout, les yeux étincelants, l'air victorieux, et tenant sous ses pieds cette figure de monstre, qu'on l'eût pris pour l'archange Michel terrassant le démon. Tout le monde le regardait immobile; pas un souffle ne s'entendait sous la profonde voûte du cloître. Alors le vieillard, élevant la voix au milieu de ce silence funèbre, dit en s'adressant au pricur :

— Mon père, voyez ce qui se passe! Pendant que j'agonise sur mon lit, des hommes de cette sainte maison, et qui s'appellent mes frères, viennent assiéger mon dernier soupir d'une lâche curiosité et d'une supercherie infâme. Ils envoient dans ma cellule celui-ci, ce Dominique! — Et en disant cela il élevait assez haut la tête du convers pour que toute l'assemblée fût bien à même de le reconnaître. — Ils l'envoient, affublé d'un déguisement hideux, se placer à mon chevet et crier à mon oreille d'une voix furieuse pour me réveiller en sursaut de mon sommeil, de mon dernier sommeil peut-être! Qu'espéraient-ils? m'épouvanter, glacer par une apparition terrifiante mon esprit qu'ils supposaient abattu, et arracher à

mon délire de honteuses paroles et d'horribles secrets? Quelle est cette nouvelle et incroyable persécution, mon père? et depuis quand n'est-il plus permis au pécheur de passer dans le silence et dans la paix son heure suprême? S'ils eussent eu affaire à un faible d'esprit, et qu'ils m'eussent tué par cette vision infernale, sans me laisser le temps de me reconnaître d'invoquer le Seigneur, sur qui, dites-moi, aurait dû retomber le poids de ma damnation? O vous tous, hommes de bonne volonté, qui vous trouvez ici, ce n'est pas pour moi que je parle, pour moi qui vais mourir; c'est pour vous qui survivez, c'est pour que vous puissiez boire tranquillement le calice de votre mort, que je vous dis de demander tous avec moi justice à notre père spirituel qui est devant nous, et au besoin à l'autre qui est au-dessus de nous. Justice donc! mon père; j'attends: faites justice.

Et les hommes de bonne volonté qui étaient là crièrent tous ensemble: Justice! justice! et les échos émus du cloître répétèrent: Justice!

Le prieur assistait à cette scène avec un visage impassible. Seulement il me sembla plus pâle qu'à l'ordinaire. Il resta quelques instants sans répondre, le sourcil légèrement contracté. Enfin il éleva la voix et dit: — Mon fils Alexis, pardonne à cet homme.

— Oui, je lui pardonne à condition que vous le punirez, mon père, répondit Alexis.

— Mon fils Alexis, reprit le prieur, sont-ce là les sentiments d'un homme qui se dit prêt à paraître devant le tribunal de Dieu? Je vous prie de pardonner à cet homme et de retirer votre main de dessus lui.

Alexis hésita un instant; mais il sentit que, s'il ne réprimait sa colère, ses ennemis allaient triompher. Il fit deux pas en avant, et, poussant sa proie aux pieds du prieur sans la lâcher: Mon révérend, dit-il en s'inclinant, je pardonne parce que je le dois et parce que vous le voulez; mais comme ce n'est pas moi, comme c'est le ciel qui a été offensé, comme c'est votre vertu, votre sagesse et votre autorité qui ont été outragées, j'amène le coupable à vos genoux, et, m'y prosternant avec lui, je supplie votre révérence de lui faire grâce et de prier pour que la justice éternelle lui pardonne aussi.

Les ennemis de mon maître avaient espéré que, par son emportement et sa résistance, il allait gêner sa cause; mais cet acte de soumission déjoua tous leurs mauvais desseins, et ceux qui étaient pour lui donnèrent à sa conduite de telles marques d'approbation, que le prieur fut forcé de prendre son parti, du moins en apparence. — Mon fils Alexis, lui dit-il en le relevant et en l'embrassant, je suis touché de votre humilité et de votre miséricorde; mais je ne puis pardonner à cet homme comme vous lui pardonnez. Votre devoir était d'intercéder pour lui, le mien est de le châtier

sévèrement , et il sera fait ainsi que le veulent la justice céleste et les statuts de notre ordre.

A cet arrêt sévère, un frémissement d'effroi passa de proche en proche, car les peines contre le sacrilège étaient les plus sévères de toutes, et aucun religieux n'en connaissait l'étendue avant de les avoir subies. Il était défendu, en outre, de les révéler, sous peine de les subir une seconde fois. Les condamnés ne sortaient du cachot que dans un état épouvantable de souffrance, et plusieurs avaient succombé peu de temps après avoir reçu leur grâce. Sans doute, mon maître ne fut pas dupe de la sévérité du prieur, car je vis un sourire étrange errer sur ses lèvres; néanmoins sa fierté était satisfaite, et alors seulement il lâcha sa proie. Sa main était tellement crispée et roidie au collet de son ennemi, qu'il fut forcé d'employer son autre main pour l'en détacher. Dominique tomba évanoui aux pieds du prieur qui fit un signe, et aussitôt quatre autres convers l'emportèrent aux yeux de l'assemblée consternée. Il ne reparut jamais dans le couvent. Il fut défendu de jamais prononcer ni son nom, ni aucune parole qui eût rapport à son étrange faute; l'office des morts fut récité pour lui sans qu'il nous fût permis de demander ce qu'il était devenu; mais par la suite je l'ai revu dehors, gras, dispos et allègre, et riant d'un air sournois quand on lui rappelait cette aventure.

Mon maître s'appuya sur moi, chancela, pâlit, et, perdant tout à coup la force miraculeuse qui l'avait soutenu jusque-là, il se traîna à grand'peine à son lit; je lui fis avaler quelques gouttes d'un cordial, et il me dit: Angel, je crois bien que je l'aurais tué si le prieur l'eût protégé. Il s'endormit sans ajouter une parole.

Le lendemain, le père Alexis s'éveilla assez tard: il était calme, mais très-faible; il eut besoin de s'appuyer sur moi pour gagner son fauteuil, et il y tomba plutôt qu'il ne s'assit, en poussant un soupir. Je ne concevais pas que ce corps si débile eût été la veille capable de si puissants efforts.

— Mon père, lui dis-je en le regardant avec inquiétude, est-ce que vous vous trouvez plus mal, et souffrez-vous davantage?

— Non, me répondit-il, non, je suis bien.

— Mais vous paraissez profondément absorbé.

— Je réfléchis.

— Vous réfléchissez à tout ce qui s'est passé, mon père. Je le conçois; il y a lieu à méditer. Mais vous devriez, ce me semble, être plus serein, car il y a aussi lieu à se réjouir. Nous avons fini par voir clair au fond de cet abîme, et nous savons maintenant que vous n'êtes réellement pas assiégé par les mauvais esprits.

Alexis se mit à sourire d'un air doucement ironique, en secouant la tête :

— Tu crois donc encore aux mauvais esprits, mon pauvre Angel ? me dit-il. Erreur ! erreur ; Crois-tu aussi, comme les physiciens d'autrefois, que la nature a horreur du vide ? Il n'y a pas plus de mauvais esprits que de vide. Que serait donc l'homme, cette créature intelligente, ce fils de l'esprit, si les mauvaises passions, les vils instincts de la chair, pouvait venir, sous une forme hideuse ou grotesque, assaillir sa veille ou fatiguer son sommeil ? Non : tous ces démons, toutes ces créations infernales, dont parlent tous les jours les ignorants ou les imposteurs, sont de vains fantômes créés par l'imagination des uns pour épouvanter celle des autres. L'homme fort sent sa propre dignité, rit en lui-même des pitoyables inventions avec lesquelles on veut tenter son courage, et, sûr de leur impuissance, il s'endort sans inquiétude et se réveille sans crainte.

— Pourtant, lui répondis-je étonné, il s'est passé ici même des choses qui doivent me faire penser le contraire. L'autre nuit, vous savez, je vous ai entendu vous entretenir avec une autre voix plus forte que la vôtre qui semblait vous gourmander durement. Vous lui répondiez avec l'accent de la crainte et de la douleur ; et, comme j'étais effrayé de cela, je suis venu dans votre chambre pour vous secourir, et je vous ai trouvé seul, accablé et pleurant amèrement. Qu'était-ce donc ?

— C'était lui.

— Lui ! qui lui ?

— Tu le sais bien, puisqu'il était avec toi, puisqu'il t'avait appelé par trois fois comme l'esprit du seigneur appela durant la nuit le jeune Samuel endormi dans le temple.

— Comment le savez-vous, mon père ?

Alexis ne sembla pas entendre ma question. Il resta quelque temps absorbé, la tête baissée sur la poitrine ; puis il reprit la parole sans changer de position ni faire aucun mouvement.

— Dis-moi, Angel, quand tu l'as vu, c'était en plein jour ?

— Oui, mon père, à l'heure de midi. Vous m'avez déjà fait cette question.

— Et le soleil brillait ?

— Il rayonnait sur sa face.

— Ne l'as-tu vu que cette seule fois !

J'hésitais à répondre ; je craignais d'être dupe d'une illusion et de donner, par mes propres aberrations, de la consistance à celles d'Alexis.

— Tu l'as vu une autre fois ! s'écria-t-il avec impatience, et tu ne me l'as pas dit ?

— Mon bon maître, quelle importance voulez-vous donner à des appari-

tions qui ne sont peut-être que l'effet d'une ressemblance fortuite, ou même de simples jeux de la lumière?

— Angel, que voulez-vous dire? Ce que vous voulez me cacher m'est révélé par vos réticences même. Parlez, il le faut, il y va du repos de mes derniers jours!

Vaincu par sa persistance, je lui racontai, pour le satisfaire, la frayeur que j'avais eue dans la sacristie un jour que, me croyant seul et sortant d'un profond évanouissement, j'avais entendu murmurer des paroles et vu passer une ombre, sans pouvoir m'expliquer ensuite ces choses d'une manière naturelle.

— Et quelles étaient ces paroles? dit Alexis.

— Un appel à Dieu en faveur des victimes de l'ignorance et de l'imposture.

— Comment appelait-il celui qu'il invoquait? Disait-il: O Esprit! ou bien disait-il: O Jéhovah!

— Il disait: O Esprit de sagesse!

— Et comment était faite cette ombre?

— Je ne le sais point. Elle sortit de l'obscurité, et se perdit dans le rayon qui tombait de la fenêtre, avant que j'eusse eu le temps ou le courage de l'examiner. Mais, écoutez, mon bon maître, j'ai toujours pensé que c'était vous qui, appuyé contre la fenêtre et vous parlant à vous-même...

— Alexis fit un geste d'incrédulité.

— Pourriez-vous avoir gardé le souvenir du contraire, sans cesse errant, à cette époque, dans les jardins, et fortement préoccupé comme vous l'êtes toujours?....

— Mais tu l'as vu d'autres fois encore? interrompit Alexis avec une sorte de violence. Tu ne veux pas me dire tout, tu veux que je meure sans léguer mon secret à un ami! Réponds à cette question du moins. Quand tu te promenais seul dans les beaux jours, le long des allées écartées du jardin, et qu'en proie à de douloureuses pensées, tu invoquais une providence amie des hommes, n'as-tu pas entendu derrière tes pas d'autres pas qui faisaient errier le sable?

Je tressaillis, et lui dis que ce bruit de pas m'avait poursuivi dans la salle du chapitre la veille même.

Et alors rien ne t'est apparu?

J'avouai l'effet prodigieux du soleil sur le portrait du fondateur. Il serra ses mains l'une dans l'autre avec transport, en répétant à plusieurs reprises: C'est lui, c'est lui!... Il t'a choisi, il t'a envoyé, il veut que je te parle. Eh bien! je vais te parler! Recueille tes pensées, et qu'une vaine curiosité n'agite point ton âme. Reçois la confiance que je vais te faire

comme les fleurs au matin reçoivent avec calme la délicieuse rosée du ciel. As-tu entendu parler de *Samuel Hébronius* ?

— Oui, mon père, s'il est en effet le même que l'abbé Spiridion. Et je lui rapportai ce que le trésorier m'avait raconté.

Le père Alexis haussa les épaules avec une expression de mépris, et me parla en ces termes.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

LA

PRESSE POLITIQUE.

LETTRE A M. LE DIRECTEUR DE LA REVUE DES DEUX MONDES.

Que vous semble, monsieur, du ton de la presse? Êtes-vous bien édifié de la décence de sa polémique, de la bonne foi qu'elle y porte, des connaissances qu'elle y déploie? Les chambres, en se séparant, lui ont laissé le champ libre; elle est sur le premier plan de la scène politique; elle y jase et discourt à son aise. Rien ne lui fait obstacle et ne se met entre elle et le public. Pendant les vacances législatives, elle peut trôner en souveraine et croire plus que jamais à son infaillibilité.

La situation est magnifique, trop peut-être. Il y a des dangers dans cette carrière sans bornes, dans cette possession du premier rang. Quand les deux chambres sont assemblées et s'occupent des intérêts du pays, les journaux trouvent dans les délibérations parlementaires, non-seulement une matière qui remplit leurs colonnes, mais une base, un terrain pour asseoir leurs débats. Dans cette position, la presse peut appuyer utilement la tribune, en rectifier ou compléter les travaux et les discours, se mouvoir dans un cercle tracé, doubler enfin ses forces par une concentration habile et modeste. Dans l'intervalle des chambres, elle a seule la parole, mais aussi elle s'adresse à un public fatigué, à un auditoire aux trois quarts éclairci par l'absence, par les voyages, par les fuites aux champs. Les ministres terminent les affaires et ne prononcent plus de harangues. Les événements deviennent plus rares, tout est au repos, et cependant la presse doit s'évertuer, ou du moins elle croit le devoir faire. Sous le coup de cette nécessité, la presse devra jeter un grand éclat, ou tomber dans de déplorables écarts; pas de milieu: ou elle aura des idées et des théories d'une vérité assez

trionphante pour réveiller l'attention du public, et conquérir l'assentiment général, ou bien elle s'aliénera l'opinion par l'injustice de ses attaques, la pauvreté de ses vues et le peu d'honnêteté de ses inventions. Voilà trois mois et demi que les deux tribunes se taisent et que les journaux parlent seuls; qu'ont-ils fait? Placés entre la société et le gouvernement, ont-ils apprécié sainement les tendances de l'une et les actes de l'autre?

Avant d'approfondir cette question sérieuse, nous ne saurions trop insister sur l'importance de la presse politique, sur son rôle et sur ses droits. Dans nos sociétés modernes, la presse politique est une impérissable réalité : en Angleterre, en Amérique, en France, elle est plus qu'ailleurs l'organe aux cent voix des idées et des passions sociales; c'est la tribune de Rome et d'Athènes, multipliée sur tous les points du territoire, mobile, inépuisable et toujours retentissante. La France, peut-être plus encore que l'Angleterre, aime cet exercice quotidien de la pensée s'appliquant aux intérêts généraux; elle a connu la première les pamphlets politiques, et si la Grande-Bretagne nous a précédés dans la pratique constitutionnelle, la France a eu la priorité de l'opposition littéraire. Nous avons eu une presse politique dès le *xvii^e* siècle, et depuis La Béotie jusqu'à Paul-Louis Courier, nous avons le goût de la liberté de la presse. Ce goût est devenu une loi sociale, une condition nécessaire dans l'existence des gouvernements et des nations modernes; la discussion envahira progressivement le monde; déjà elle en a la moitié. La chute de la restauration a servi, chez nous, de démonstration définitive à ce fait inévitable. Chez nous, la liberté de la presse est désormais inviolable et n'a plus à craindre qu'elle-même. La liberté de la presse est une puissance reconnue, mais non pas irresponsable, et l'opinion dont elle se dit l'organe, même parfois l'arbitre, la réclame à son tour pour sa justiciable.

C'est sans doute, monsieur, une belle et noble chose que de prendre la parole sur les affaires de son pays, sans autre mandat que celui qu'on croit tenir de sa vocation et de son talent. Quand le publiciste, vraiment digne de ce nom, contemple avec désintéressement les intérêts généraux, les étudie dans leurs détails, s'efforce d'en saisir l'esprit et la portée, il s'associe presque dans l'opinion publique aux mérites et au rôle des hommes d'État qui dirigent la pratique du gouvernement. S'il n'agit pas, il peut éclairer; il instruit le public comme il avertit le pouvoir, et ce ministère moral de critique officieuse n'est pas moins avantageux pour la société, qu'honorable pour celui qui l'exerce. Mais aussi plus l'honneur est grand, plus il est imprudent d'y prétendre sans des forces suffisantes. Tous les citoyens, indistinctement, ne montaient pas à la tribune d'Athènes; le droit de s'y faire entendre était absolu, mais la parole n'était revendiquée que par les orateurs qui, sous les yeux du peuple, avaient fait une longue étude des affaires de la république. Par la même raison, la société demande aujourd'hui à ceux qui s'emparent de la plume de publiciste, quelles préparations, quels travaux établissent leur compétence; elle ne les empêche pas d'élever leurs voix et de produire leur ambition, mais elle se réserve d'examiner si la voix est grave et l'ambition légitime. La France a, d'ailleurs, d'autant plus le droit d'être difficile, que sa littérature politique est plus riche et plus féconde; depuis

un siècle, de nombreux talents y ont brillé; ne serait-il pas triste de laisser se dégrader l'héritage que nous ont transmis nos maîtres? La censure de l'opinion est aussi plus éveillée dans les jours tranquilles comme ceux où nous sommes parvenus : quand les temps sont orageux, chacun peut mêler impunément ses cris aux tempêtes publiques; car alors les hurlements s'appellent de l'éloquence, le cynisme de l'énergie, la calomnie une noble audace. Mais lorsque les nuages n'obscurcissent plus l'horizon, la lumière, tombant d'aplomb sur l'insuffisance et la médiocrité, les dénonce sans pitié au mécontentement d'un public sévère. Je sais qu'il y a des degrés dans la presse politique, et qu'il serait injuste d'exiger de tous ceux qui veulent y occuper une place, les mêmes études et les mêmes aptitudes; mais sans leur demander à tous originalité, science, profondeur, est-ce trop que d'exiger de tout homme qui rédige un journal, du bon sens et de la loyauté; du bon sens, pour apprécier les dispositions, l'état, les besoins de la société dont il veut se faire lire et qu'il se propose d'influencer; de la loyauté dans les débats qu'il institue sur les choses et sur les hommes, dans les censures dont il poursuit les dépositaires du pouvoir, dans les polémiques qu'il dirige contre les opinions et les théories de ses adversaires? Or, monsieur, je ne crains pas d'avancer que depuis trois mois et demi, ni le bon sens ni la loyauté n'ont caractérisé les discussions de la plupart des organes quotidiens de la presse opposante, et qu'il faut plutôt s'en alarmer pour elle que pour le pouvoir qu'elle attaque.

Quand on examine de bonne foi l'état des esprits et de la société, on reconnaît que de plus en plus tout s'apaise et se consolide. Il est visible que la France, après cinquante années de mouvements révolutionnaires, veut goûter d'une vie plus paisible et plus régulière. Pourquoi? Parce qu'à ses yeux la question du gouvernement est résolue. Ni la constitution de 91, ni la république, ni l'empire, ni la restauration, n'avaient pu lui inspirer cette confiance; la constituante détruisait l'ancienne monarchie, et régénérait la société, mais ne pouvait fonder un gouvernement; la république fut une crise sublime dans nos camps, hideuse dans nos villes; l'empire, une époque qui trouva sa raison et ses commencements dans la nécessité de l'ordre, et sa fin dans les excès de la gloire; la restauration, une gageure que le passé devait perdre contre le présent. Aujourd'hui le pays estime que les conditions nécessaires d'un gouvernement national sont remplies; contrat synallagmatique, dynastie nouvelle et populaire, équilibre constitutionnel entre la royauté et la démocratie, voilà le prix de cinquante années de troubles et de labeurs. Le pays songe sérieusement à cultiver ces fruits achetés si cher, et il se prend à aimer son repos comme un héritage que les sueurs d'un père ont transmis. Or, le repos public consiste dans l'activité des particuliers, dans l'ardeur avec laquelle chaque citoyen vaque aux travaux de l'industrie, des arts, de la science, du commerce, de l'agriculture. Nous avons aujourd'hui ce consolant spectacle. L'industrie et l'agriculture sont fécondées par des efforts nouveaux qui doivent en doubler les résultats, parce que la confiance est revenue, parce que les capitaux, loin de craindre les entreprises, vont les chercher et les provoquer; parce que les propriétaires, entièrement rassurés,

ne se tiennent plus à l'écart, se mêlent aux affaires communes, aux élections municipales et politiques, et s'associent à tout ce qui peut améliorer la richesse agricole. Les beaux arts et les sciences sont redevenus l'objet du culte fervent d'adorateurs nombreux : jamais on n'a plus fait d'architecture, de tableaux, de statues, de voyages, de recherches érudites, d'explorations de tout genre. Tous les hommes jeunes cherchent à s'ouvrir une carrière, et s'éloignant de plus en plus de vieilles querelles qui ne sont pas leur cause, demandent à leur travail une place honorable dans la société qui les convie et les attend. La société appelle les générations nouvelles à l'activité de la vie avec une maternelle tendresse; elle sait encourager les talents, oublier les erreurs, et n'a de sévérité que pour le crime et la folie. N'avons-nous pas vu, depuis huit ans, succomber tous ceux qui se sont entêtés à l'impossible? Ils se sont perdus dans leurs violences et dans leurs chimères. Mais aujourd'hui il faut reconnaître que le sentiment de la réalité, de la pratique sociale, pénètre de plus en plus dans les esprits; la raison publique s'affermi, et il devient plus difficile de la séduire ou de l'égarer.

Si la paix règne dans la société, pourquoi le feu est-il dans certains journaux? Que conclure de ce contraste, si ce n'est qu'ils se trompent ou qu'ils veulent tromper? Dans le premier cas, ils sont peu clairvoyants; dans le second, peu véridiques. On pourrait concevoir que des écrivains, dans la sincérité de leurs opinions démocratiques, trouvaient des dangers dans ce calme universel, qu'ils craignissent que la sécurité devint de l'apathie, qu'ils voulussent empêcher l'activité pour les affaires particulières de dégénérer en abandon des intérêts publics. Il y a toujours des conseils utiles à donner à une société, dans quelque situation qu'elle se trouve, et il est toujours permis d'éveiller sa sollicitude sur elle-même et sur ses devoirs. Mais pour y réussir, pour s'en faire écouter, la véracité est nécessaire. Il faut que l'écrivain commence par reconnaître les progrès accomplis, s'il veut en provoquer d'autres : qu'il ne calomnie ni les citoyens ni le gouvernement qu'il désire morigéner; car sans cette bonne foi, loin de persuader, il révoltera, et la vérité même, si elle lui échappe, pourra devenir, dans sa bouche, un objet de dédain et de dégoût. Voilà pourtant, monsieur, les beaux résultats obtenus par certains organes de la presse opposante; on dirait un parti pris de choquer le sens public, de s'inscrire en faux contre la réalité. Les colères de quelques journaux semblent croître avec la tranquillité générale; et comme l'indifférence de tous les irrite encore davantage, elles montent à une exaltation vraiment pitoyable. On voit, dans son abandon, la presse opposante s'attaquer à tout, faire de toute chose un grief contre le gouvernement; dernièrement une feuille reprochait au ministère les troubles qui avaient éclaté à Stockholm; il n'arrive pas un accident en Europe dont les ministres ne doivent être responsables, et la presse leur crie comme Ariane délaissée dans l'île de Naxos :

Le roi, vous et les dieux, vous êtes tous complices.

Mettons un peu en regard la réalité et les allégations de la presse. Plusieurs

de ses organes disent au pays : Vous croyez être dans une situation constitutionnelle, dans un état normal; lourde erreur! On vous asservit à votre insu; vous n'êtes pas gouvernés suivant les règles de la charte : le roi exerce sur le gouvernement et les affaires une influence *excessive*, le ministère n'a ni indépendance ni personnalité. Il est vrai qu'à la surface tout est régulier, mais ces apparences sont menteuses; au fond la constitution est éludée, et encore une fois vous ne vous apercevez pas qu'on vous trompe et qu'on vous opprime. Quelle est la valeur de ces assertions? D'après notre charte, le roi règne par lui seul; il gouverne avec le concours des chambres, par l'entremise et la responsabilité de ses ministres. Voilà notre loi politique. A-t-elle entendu par ses prescriptions que la personnalité du roi, ses talents, son caractère, n'auraient aucune action sur la marche des choses et des affaires, qu'il deviendrait indifférent pour la France d'avoir sur le trône un grand politique ou un homme médiocre, et que le roi constitutionnel était un être abstrait, toujours le même, parce qu'il serait toujours nul? Si tel était le vœu de la charte, il serait une injure à l'esprit de notre pays, qui est plus sensible qu'aucun autre aux qualités personnelles; mais il n'en est pas ainsi : le gouvernement représentatif ne compte pas parmi ses conditions l'abdication morale du roi; quel publiciste consentirait à ériger en axiome un pareil contresens? Voici ce qu'écrivait M. Guizot en 1828 : « Dans le système représentatif le mieux réglé, au milieu du déploiement des libertés publiques, en droit comme en fait, l'opinion du roi, la volonté du roi, la personne du roi tiendra toujours une grande place; ses croyances, ses sentiments, ses habitudes, ses antipathies, ses goûts, seront autant de faits qu'il faudra prendre en considération..... Deux faits sont également certains : l'un, que la pensée, la volonté du roi est une force avec laquelle il faut traiter; l'autre, que cette force n'est point intraitable, et d'obstacle qu'elle était d'abord, peut fort bien devenir moyen. » Vous voyez, monsieur, que les journalistes qui se disent aujourd'hui les amis de M. Guizot, auraient dû interroger leur maître et prendre ses conseils avant de travailler à soulever une émeute morale contre le pouvoir constitutionnel de la royauté. S'il est dans la nature des choses que la personne du roi ait une part prévue d'influence dans les affaires d'un État constitutionnel, combien ce fait légitime est encore moins méconnaissable dans le premier règne d'une dynastie! A ce propos, permettez-moi, monsieur, de vous rapporter les paroles d'un étranger qui, en me rendant visite, me communiquait ses impressions sur ce qu'il voyait en France : — Plusieurs de vos journaux, me disait-il, semblent ne pas comprendre la situation de la France, de son roi et de son gouvernement. La France, par l'unanimité de ses suffrages, a porté au trône un prince d'une habileté que reconnaissent ses ennemis les plus exaspérés; elle trouve naturel que ce chef de dynastie veuille s'occuper lui-même de ses affaires; elle pense qu'il les entend mieux, et qu'il en sait mieux que personne les difficultés et les solutions possibles. Elle ne veut pas sans doute que cette action personnelle du roi s'exerce aux dépens de la constitution : les ministres sont là qui répondent et doivent répondre de tout; ils ne font pas tout, mais ils couvrent de leur responsabilité les actes de la royauté; ils les acceptent.

Joignez à cette acceptation la sanction parlementaire, et vous avez une situation normale, vous avez la réalité du gouvernement représentatif, qui probablement ne provoque pas le talent dans la société pour l'exclure du trône.

C'est donc toujours aux ministres qu'il faut revenir pour leur demander compte de leur existence et de leur conduite. Or, il est clair qu'un homme d'État ne peut être au pouvoir qu'en confondant ses propres idées avec les inspirations royales; on n'est pas plus ministre malgré le roi que malgré les chambres. Il est donc insensé de faire un crime à un ministère de son accord intime avec la royauté; mais l'opinion a toujours le droit d'examiner si les ministres ont raison de rester à leurs postes, s'ils n'achètent pas leur durée par des complaisances anti-constitutionnelles, s'ils remplissent les devoirs d'hommes d'État et de citoyens. Remarquons d'abord qu'à considérer les injures que depuis trois mois et demi certains organes de la presse ont accumulées sur la personne de MM. Molé et de Montalivet, elles égalent bien la somme de celles qui ont été versées sur la tête de MM. Thiers et Guizot; le *petit ministère* a eu l'honneur d'essayer le même feu que la *grande administration* du 11 octobre; sous ce rapport, l'amour-propre des membres du cabinet du 15 avril est à couvert; ils n'ont pas été moins assaillis que leurs prédécesseurs, et cette égalité d'injures peut servir à prouver que leur situation n'est pas moins constitutionnelle. Je ne saurais vous exprimer jusqu'à quel point, à mon sens, l'opposition de la presse a manqué de tenue et d'habileté dans ses agressions envers le ministère. L'an dernier, tout le monde tombait d'accord sur les faits qui constituaient une situation nouvelle et meilleure. L'amnistie, le mariage du prince royal, les dispositions conciliatrices du cabinet du 15 avril paraissaient au public autant d'éléments d'un heureux avenir que la dissolution vint encore rendre plus facile, puisqu'elle appelait une chambre nouvelle, sans aucun engagement avec le passé, soit pour le blâme, soit pour l'éloge. J'accorde que les événements aient pu tromper quelques espérances ou certaines ambitions; mais ces contrariétés qu'éprouvaient les partis et les hommes devaient-elles les entraîner dans des exagérations sans profit comme sans excuse? Qu'a gagné l'opposition à attaquer le ministère du 15 avril, comme s'il eût été composé d'hommes violents, rebelles à l'esprit de leur époque et contre-révolutionnaires systématiques? Elle n'a réussi qu'à mieux mettre en lumière les actes et la personne des hommes d'État contre lesquels elle se déchainait. Le public s'est mis à comparer la réalité avec les invectives de la presse, et il a estimé davantage ceux qu'il trouvait dénigrés avec une si révoltante injustice.

Vous savez, monsieur, si ces clameurs ont empêché le public de reconnaître dans M. Molé un homme d'État consommé, qui, mêlé aux événements européens depuis 1806, a contracté par une longue expérience une pratique supérieure des hommes et des choses, une intelligence élevée, trouvant le calme et la sérénité dans les hautes régions où elle se complait, un cœur vraiment noble qui sait avoir de la chaleur pour ses amis, de l'indulgence pour ses adversaires, et de sympathiques inclinations pour tous les genres de talent et de mérite. Si un homme eût dû s'attendre aux ménagements et aux égards de la presse oppo-

sante, c'était certes M. Molé, auquel on ne saurait reprocher une élévation brusquement improvisée, que l'Europe reconnaît, depuis la mort du prince de Talleyrand, comme le véritable représentant de la diplomatie française. M. Molé est le premier diplomate du pays, comme le maréchal Soult est le premier soldat de notre armée. Mais nous avons, en France, la déplorable manie de dégrader nos propres illustrations, et d'insulter nous-mêmes ce qu'au sortir de nos frontières nous trouvons l'objet d'une vénération unanime. Avous-nous trop, cependant, de ces hommes glorieusement éprouvés au service de la France, dont les exemples et les traditions doivent être l'enseignement des générations arrivant aux affaires? Quand les hommes publics sont animés d'un vrai patriotisme, ils ne cherchent pas à s'entredétruire, mais à s'enchaîner les uns aux autres, à se soutenir, à se compléter mutuellement. Ce respect pour les individualités éminentes est surtout un devoir chez les hommes plus jeunes qui doivent d'autant mieux rendre hommage aux prééminences naturelles de l'âge et de la gloire, qu'ils ont plus de confiance dans leur propre avenir.

Ce n'est pas tout : les injustices de la polémique quotidienne, en tombant sur les personnes, portent une atteinte funeste à nos intérêts. Nous voyons des écrivains prendre parti pour l'étranger contre la France : je ne sais quelle cause certains hommes aimeraient mieux épouser que celle de leur pays ; ils seront tour à tour Mexicains, Belges ou Suisses, plutôt que de se montrer Français. Si notre gouvernement, se fondant sur les maximes les plus incontestables du droit public, demande à un pays ami et limitrophe l'expulsion d'un prétendant qui conspire sous le poids d'un pardon, plusieurs de nos journaux ne craindront pas d'envenimer les susceptibilités d'une nation qui se crut, à tort, un instant blessée dans ses droits, parce qu'on lui montrait quels étaient ses devoirs envers un allié. Dans le Nouveau-Monde, un intérêt diffèrent, mais non moins grave, nous occupe. Il s'agit de fonder le droit des gens européen, de le faire respecter par l'ignorance et la barbarie de peuples nouveaux, légers, mutins et cruels comme des enfants. Certains organes de la presse approuvent à peine la légitimité de nos mesures énergiques, ils blâment le ministère d'exécuter à la fois les deux blocus du Mexique et de la République Argentine, comme si nous avions le choix du moment, comme si à deux outrages il ne fallait pas répondre par deux répressions. La question belge, dans laquelle l'Angleterre et la France agissent de concert, est aussi le thème de propositions singulières. A entendre quelques journalistes, tout est perdu pour la France si le territoire belge n'est pas augmenté et si la Hollande n'est pas encore amoindrie. Bon Dieu, monsieur, que cette politique extérieure est profonde ! Comme elle décèle un judicieux pressentiment des possibilités de l'avenir ! Heureusement, en dépit des erreurs, des contresens et des torts de la presse, notre politique extérieure poursuit avec calme et succès sa marche et ses développements. La paix européenne n'est plus aujourd'hui un accident heureux, mais un vaste système à la durée duquel les autres peuples sentent n'avoir pas moins d'intérêt que la France. En Orient tout s'apaise, et nous gardons nos alliés et notre influence tant à Constantinople qu'à Alexandrie.

Peut-on trouver aussi une raison plausible aux attaques passionnées que la presse a dirigées contre l'homme d'État qui siège à côté de M. Molé dans le

conseil, et qui partage avec lui la responsabilité politique de l'administration ? D'où vient ce déraisonnable acharnement contre un homme jeune, qui depuis huit ans grandit en expérience et en talent, sous les yeux du public, dans la pratique du ministère et dans les débats de la tribune ; qui, par un tact heureux, une vive intelligence de l'esprit de notre époque, a su se concilier les suffrages des générations contemporaines dont il suit avec sympathie les travaux et les progrès ? Nous le savons mieux que personne, nous à qui M. de Montalivet a ouvert, en 1851, la carrière du haut enseignement, nous qui l'avons toujours vu considérant la révolution de 1850 et le gouvernement qu'elle a fondé comme devant être, pour le pays, pour les générations nouvelles, une source de prospérités et de brillants développements dans tout ce qui constitue la civilisation d'un grand peuple. Il y a dans M. de Montalivet une sève de jeunesse et d'avenir, une facilité à porter les affaires, un remarquable mélange de patience et de décision, qui peuvent faire la joie et l'orgueil de ses amis.

La grande erreur de la presse est de croire que le public la suit dans ses rancunes ou dans la routine de ses préjugés. Ne voyons-nous pas le gouvernement oser des choses nouvelles conformes aux goûts de notre siècle, utiles à ses tendances, et la presse opposante se faire l'organe des réclamations chagrines du vieil esprit ? Pour vous en donner un exemple, monsieur, que pouvait exécuter de plus avantageux aux fortes études le ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy, que d'appeler dans des chaires nouvelles des hommes jeunes et cependant déjà célèbres ? Est-ce montrer du mauvais vouloir pour les travaux et les idées des générations nouvelles que d'élever à l'enseignement supérieur MM. Bergman, Gustave Planche, Ravaisson, Quinet et Marmier ? Je puis vous affirmer que depuis longtemps aucun acte du gouvernement ne m'a paru plus heureux et causé une satisfaction plus complète. L'université a ses traditions et ses disciplines, sa marche sûre, mais parfois un peu lente. Cette grande institution, que nous devons au génie de l'empereur, sera d'autant plus puissante qu'elle recevra dans son sein plus d'hommes d'élite et de sages novateurs. De cette façon, elle pourra présenter au pays le double avantage de la tradition et de l'esprit progressif. Voilà ce qu'a compris le gouvernement, qui, depuis son origine, a eu l'admirable instinct de ne pas craindre les développements de la pensée, parce qu'il a senti qu'à la différence de l'empire et de la restauration, il avait son point d'appui dans l'opinion et dans la publicité. La presse s'est-elle montrée aussi libérale que le gouvernement ? a-t-elle loué avec empressement et franchise les mesures du ministre de l'instruction publique ? a-t-elle applaudi à la création judicieuse de centres d'instruction et de lumières dans plusieurs de nos grandes cités ? Non, monsieur, on n'a pas eu un éloge, ni pour l'administration, ni pour les jeunes et brillants professeurs qu'elle instituait ; on a même accusé le pouvoir de tendre à multiplier les demi-savants et, par une conséquence naturelle, les fausses vocations, en ouvrant de nouveaux cours, en offrant un nouvel aliment à l'activité de la jeunesse française. L'argument est original, surtout sous la plume d'écrivains qui se donnent pour les champions exclusifs du progrès et de la liberté. Que certains journaux y prennent garde : ils marchent, à leur insu sans doute, à un divorce complet avec

les générations nouvelles ; à force de labourer toujours les mêmes ornières, de se prélasser dans les mêmes redites, de fermer leur esprit et leurs colonnes à tout ce qui occupe la pensée et l'imagination des hommes jeunes, ils finiront par tomber dans un véritable isolement, et, tout journaux qu'ils sont, à ne plus se trouver de leur époque.

Est-ce à dire, monsieur, qu'il n'y ait pas lieu à une critique raisonnée des actes du ministère? Vous ne me prêterez pas cette étrange pensée. L'opposition est à la fois dans la charte et dans la nature humaine; ce n'est pas, d'ailleurs, en notre pays qu'on court risque de la laisser chômer et dormir. Mais il ne suffit pas que son existence soit légale et que parfois le public lui prête volontiers l'oreille, pour que son triomphe soit assuré. Loin de là; plus elle est libre, plus elle parle avec impunité, plus à son tour elle est l'objet d'un examen sévère; alors si elle ne tient pas compte de la différence des temps et des hommes, si elle tonne au milieu du calme universel, comme si elle avait à résister à des créations furieuses; si elle s'adresse à des hommes d'État d'une probité politique au-dessus de tout soupçon, comme MM. Molé, Montalivet et Barthe, du même ton qu'elle pourrait prendre pour attaquer des ministres prévaricateurs et coupables, elle se déconsidère et se détruit elle-même par les excès et l'injustice de ses déclamations. Je ne crains pas de mettre au nombre des bonnes fortunes du ministère, qui en a déjà trouvé plusieurs dans sa route, l'exagération de ses adversaires. Comme dans notre siècle il n'y a ni position si haute, ni mérite si vrai qui puisse espérer de n'être point attaqué, que doivent désirer tous ceux qui sont exposés au jugement du monde, rois, ministres, écrivains, orateurs, artistes, savants et poètes, si ce n'est d'être mal attaqués? N'avoir pas d'ennemis est impossible, et d'ailleurs, serait humiliant. Mais combien vous devez vous estimer heureux, si vos ennemis sont aveuglés, si leur fureur les égare jusqu'à vous servir, parce qu'elle provoque dans le public une résistance de justice et un retour d'impartialité. Le public lit les libelles, mais il les juge; il reconnaît que telle assertion est un mensonge, telle phrase une perfidie; il permet, il accueille l'attaque, mais il se réserve de la mépriser et de la flétrir, si bien qu'il arrive souvent que, par l'hyperbole de l'invective et de la calomnie, vos ennemis ont amené votre éloge sur les lèvres du lecteur. Voilà le service dont les ministres du 15 avril ont pu souvent remercier leurs adversaires, non pour l'intention sans doute, mais pour le résultat. Il y a trois mois et demi, le ministère avait pour lui la force que donne une session traversée avec le concours parlementaire; il a de plus aujourd'hui les fautes de la presse et la réaction du public contre tant d'excès.

Un mot maintenant, monsieur, sur la manière dont certains organes de la presse répondent aux écrivains dont ils veulent combattre les opinions. Certes, rien ne serait plus utile qu'une polémique raisonnée entre des publicistes sur des points importants; c'est ainsi que se formeraient les convictions publiques, et qu'on pourrait préparer d'importantes solutions. Voilà un de ces avantages incontestables que présente la liberté de la presse, et qui pourrait racheter bien des inconvénients. Eh bien! monsieur, nous ne pouvons en jouir; nous en sommes frustrés par la mauvaise foi des assaillants. Quelle polémique est possible, quand le journal qui blâme une opinion ne s'attache pas à la réfuter, mais

à la falsifier; quand les bases de la discussion sont altérées ou détruites, et quand un faux, un faux bien caractérisé, vient prendre la place du raisonnement? Vous savez combien les appréciations des faits politiques sont délicates, combien elles comportent de nuances, combien leur vérité se compose d'éléments divers; pour les discuter, la plus scrupuleuse exactitude dans les mots est nécessaire; et le premier devoir de l'écrivain qui veut en réfuter un autre, est de citer loyalement ce qu'il veut combattre. Mais tels ne sont pas aujourd'hui les procédés de certaine presse; à la lire on reconnaît clairement qu'elle s'attache moins à éclairer le public qu'à lui donner le change, qu'elle désire moins ramener au vrai ses adversaires que les compromettre dans l'opinion: si un moment elle a pu faire croire aux lecteurs que tel publiciste a dit ce qu'il n'a pas dit, elle estime avoir remporté un beau triomphe. Aussi l'honnête homme qui eût accepté une discussion franche et profitable à tous, s'éloigne avec dédain d'une arène souillée par le mensonge; et sans répondre, il poursuit ses travaux avec une tranquille confiance dans l'impartialité publique.

Vous peindrai-je les mêmes journaux qui ne peuvent supporter les contradictions d'un esprit indépendant, adoptant sur-le-champ avec enthousiasme d'anciens adversaires, objets connus de leurs plus vives colères, parce que ces adversaires ont fait éclater leur dépit contre le cabinet du 15 avril? Dès lors tout est mis en oubli, et les hommes pour lesquels autrefois on n'avait pas assez d'anathèmes, sont enrôlés parmi les soutiens des libertés publiques. Ces caprices et ces inconséquences ne sont pas acceptés par l'opinion. Vous parlerai-je aussi des fausses nouvelles envoyées en province et à l'étranger pour que de l'étranger et de la province elles reviennent à Paris? Vous montrerai-je la presse servant d'instrument aux inimitiés particulières, aux basses jalousies, permettant à l'envieux anonyme de jeter quelques lignes dans ses colonnes pour injurier une réputation? Hélas! monsieur, ces misères, vous les connaissez mieux que moi; vous avez sondé l'abîme; vous avez vu de près ces folliculaires impurs mordant la main qu'on leur avait tendue, et qu'ils avaient serrée souvent avec reconnaissance.

Le résultat de cette mauvaise conduite est, pour me servir d'une expression douce, l'indifférence publique. La presse quotidienne, en général, est descendue de la haute importance qui l'avait soutenue pendant longtemps au milieu des épreuves les plus difficiles; elle en est venue à ce degré d'impuissance, qu'elle ne peut plus aujourd'hui, ni imprimer un mouvement, ni élever ou défaire une réputation. Elle a blasé le goût public; on la lit sans y croire; souvent on ne la lit plus, et ses divagations ont amené je ne sais quel engourdissement du sens moral.

Cela est un grand mal, monsieur, car à vos yeux, sans doute, comme aux miens, la presse est un des éléments nécessaires de notre civilisation politique; et cependant ses fautes lui ont tellement aliéné les esprits, que ses droits sont mis en doute, et les services qu'elle peut rendre, méconnus et niés. Dans la même nation qui, il y a dix ans, ne supportait qu'en frémissant le joug de la censure, beaucoup en sont venus à se demander avec effroi si tout ce dévergondage d'écriture est l'état normal d'un pays. Cette disposition d'un grand nombre d'esprits est fâcheuse, car on ne saurait trop se convaincre qu'il nous faut

vivre tous avec les avantages et les inconvénients de la liberté de la presse; tous, gouvernement et citoyens, pouvoir et société. En vérité, nous conjurerions presque les écrivains qui peuvent nous être les plus opposés, de se réprimer un peu, d'exercer sur leurs passions une censure intérieure. Nous les engagerions encore à faire de leurs journaux, non pas la contradiction, mais le reflet de leur époque; à suivre les progrès du temps, à ne pas reproduire en 1858 les articles de 1855 et de 1854, à tenter de regagner la faveur publique par des travaux opportuns et sérieux. Il ne suffit pas de répéter tous les matins les mots qu'au rapport d'Aristophane, dans *les Guêpes*, les démagogues avaient sans cesse à la bouche : « Je ne trahirai pas la démocratie, je combattrai toujours pour le peuple. » La démocratie moderne veut être servie par d'intelligents efforts, et le peuple a besoin non pas d'adulations, mais de conseils et de lumières.

Vous avez compris, monsieur, cette noble mission de la presse politique, et vous travaillez à y faire face. Vous vous employez, vous, vos amis, vos collaborateurs, à rassembler sur des questions graves des éléments de conviction et de vérité. Si, en France, en Europe, on lit avec estime les pages de votre recueil, c'est qu'on y trouve les résultats d'études politiques consciencieuses et fortes; vous ne déclamez pas, vous instruisez; vous vous proposez d'être pour ainsi dire, le rapporteur officieux des problèmes politiques qui se partagent les soins du gouvernement et l'attention de la société. Cette ambition n'est pas médiocre, mais elle ne vous messie pas, à vous, monsieur, qui depuis sept ans avez ouvert aux talents les plus divers de notre époque un centre commun, une tribune. Le lendemain d'une révolution, quand quelques passions, plutôt excitées que satisfaites, tentaient encore de nouveaux appels à la force, vous n'avez pas désespéré de la pensée, vous avez voulu la dégager et la sauver de ce conflit violent où elle se trouvait opprimée et comme ensevelie. Vous vous êtes adressé aux hommes de votre temps aux plus illustres comme aux plus jeunes; vous avez obtenu des premiers de ne pas jeter la plume, vous avez mis aux autres les armes à la main. Plusieurs de nos gloires les plus récemment écloses vous doivent beaucoup. Vous étiez animé, soutenu par vos sympathies pour le talent partout où vous le découvriez, ainsi que par un goût heureux et sûr pour juger les œuvres de l'esprit. Quand, il y a deux ans, les derniers cris de nos troubles civils ont expiré, vous avez porté dans l'examen de la situation politique la même justesse que dans la direction des travaux littéraires; vous avez reconnu qu'une époque nouvelle commençait, et que les vieux partis, devenus la proie d'une décomposition irrésistible, tombaient sous l'action du temps: alors vous vous êtes demandé avec vos amis, si dans cette position neuve des hommes et des choses, il n'y avait pas à commencer des travaux d'une application plus immédiate, à tenter d'associer à la littérature et à la philosophie une politique pratique à la laquelle vos habitudes de périodicité vous permettraient de donner à la fois consistance et opportunité. L'an dernier, un cabinet conciliateur et libéral a pris la direction des affaires; vous n'avez pas mis votre patriotisme à accueillir son avènement et ses débuts par le dénigrement: vous n'avez pas demandé la règle de votre conduite aux différentes injures jetées successivement à la nouvelle administration. Pendant qu'on l'accusait d'être un petit ministère, vous reconnaissiez dans ses membres des hommes d'État considérables, d'une

habileté qui depuis a pu défier tous les dédains. Si l'on disait ensuite que c'était un ministère de cour, vous touchiez au doigt le mensonge de cette imputation, en voyant avec quelle religion le cabinet du 15 avril cherchait en toute matière à s'assurer le concours parlementaire, avec quelle persévérance les chambres lui avaient prêté leur appui. Si enfin les opposants aux abois risquaient cet absurde cri de *ministère corrupteur et corrompu*, vous constataiez la bonne foi des partis qui avaient d'abord reconnus les ministres du 15 avril pour d'honnêtes gens, et qui ne leur retiraient aujourd'hui la probité que parce que leurs succès les exaspéraient; mais il est trop tard, et l'opinion publique ne se prête pas à ces volte-face de la calomnie. D'ailleurs un intérêt même supérieur à l'existence du cabinet actuel vous a frappé: vous avez pensé, monsieur, que le mouvement révolutionnaire était consommé pour la France du XIX^e siècle; que notre pays, pour organiser ses prospérités intérieures et sa grandeur vis-à-vis du monde, sentait le besoin de renoncer aux convulsions stériles, aux agitations sans dénouement, et de trouver son équilibre dans le système de la monarchie constitutionnelle. Voilà une conviction suprême qui montre que vous n'entamez pas l'œuvre d'un jour; mais pour être laborieuse, cette tâche n'en veut pas moins être poursuivie, car là sont aujourd'hui la vérité, le patriotisme et l'intelligence.

Agréé, monsieur, etc.

LERMINIER.

12 Octobre, 1838.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

51 octobre 1838.

Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'énumérer de nouveau tous les actes de l'opposition depuis la formation de ce ministère. Nous l'avons fait souvent, et, chaque fois, il nous est arrivé, bien involontairement, d'irriter l'opposition rien qu'en lui rappelant ses propres actes. Nous nous abstiendrons aussi de parler de son langage. Nous copierons, quelque jour, dans les principales feuilles des partis opposants, les phrases et les épithètes dont elles font le plus habituellement usage, et l'on verra si ce langage est celui, nous ne dirons pas d'une nation polie et éclairée, mais même d'un peuple civilisé. Hier encore, un journal, repoussant le reproche qu'on a fait à l'opposition de vivre sur les vieilles attaques du libéralisme d'autrefois, usait de cette noble comparaison : « Autant vaudrait entendre un accusé de fraude ou de vol reprocher au procureur général de répéter contre lui des réquisitoires prononcés contre tous ses prédécesseurs et coupables des mêmes délits. » Et quelques lignes plus bas, le même journal demande la révocation des lois de septembre !

Puisque les choses en sont arrivées à ce point, il faut bien les subir. Nous ne croyons pas que la liberté soit en danger pour cela. Que l'opposition accumule les injures, les fausses nouvelles, les accusations calomnieuses, qu'elle accueille indistinctement tout ce qui sert sa passion, qu'elle crie avec fureur au despotisme, à l'anéantissement du régime constitutionnel ; l'administration, modérée, conciliante, occupée avec ardeur des intérêts du pays, prêtant une oreille attentive à toutes les réclamations qu'on lui adresse, n'en poursuivra pas moins sa tâche. Elle la continuera avec zèle et courage, nous l'espérons, tant que cette tâche sera possible ; la rage des partis ne la lassera pas. Mais, comme il faut tout prévoir, il n'est peut-être pas inutile de se demander ce que deviendrait le pays, si l'opposition triomphait, et si le ministère tombait devant de telles attaques ; en un mot, ce que serait un cabinet né de circonstances semblables.

Nous avons vu que les divers organes de la presse opposante ont affiché la prétention, quelques-uns de parler au nom des hommes les plus influents de

l'opposition de la chambre, et d'autres, celle de les compter parmi leurs collaborateurs. Il s'ensuit que l'opposition de la presse doit être regardée, en l'absence de la chambre, comme l'organe de l'opposition parlementaire; et, puisque tous les intérêts et tous les principes ont été mis en commun, il n'y a pas la moindre injustice et la moindre exagération à établir une sorte de solidarité entre tous les membres des partis coalisés. Qu'a donc voulu l'opposition depuis la séparation de la chambre, et quel est en ce moment le programme des exigences et des volontés qu'elle a mises au jour par ses divers organes réunis dans un but commun?

D'abord la réforme électorale, formulée par les uns, et c'est le plus grand nombre, par le principe du suffrage universel;

L'abolition de la législation de septembre, également demandée par une majorité dans l'opposition;

L'intervention du gouvernement français en Espagne, question qui compte encore moins de dissidents dans l'opposition que les deux questions précédentes.

En ce qui est des autres questions extérieures, l'opposition voulait encore qu'on renoncât à exiger l'expulsion de M. Louis Bonaparte; elle veut qu'on déclare la guerre à l'Europe plutôt que de laisser exécuter le traité des 24 articles que la France a signé. Elle exige, en outre, pour première garantie, que la chambre se mette sous la présidence de M. Odilon Barrot, et pose encore, comme condition de son entrée au pouvoir, quelques articles sur lesquels nous aurons à revenir. Mais examinons d'abord ceux-ci.

Il y aura bientôt deux ans que M. Thiers reconduisit M. Guizot, qui venait lui proposer une alliance, et avec cette alliance un portefeuille ministériel, en lui disant: « Les hommes sans les choses! » En effet, les choses sont restées en dehors de l'alliance qui a eu lieu depuis, si bien restées, qu'une feuille qui se donne pour l'organe du parti doctrinaire, se montre, sans trop d'embarras, favorable à l'intervention en Espagne. D'un autre côté, un journal qui passe pour renfermer la pensée de M. Thiers disait, il y a peu de jours, que M. Thiers est partisan de l'intervention, comme il l'a toujours été. L'opposition avait cependant donné à entendre, vers la fin de la dernière session, que l'opinion de M. Thiers à l'égard de l'Espagne avait éprouvé quelques modifications.

Espère-t-on ramener la chambre élective à l'intervention? Cette opinion se présente-t-elle avec plus d'avantage que l'an dernier? Nous le verrons tout à l'heure.

Plus que personne nous avons admiré la conduite de M. Thiers quittant le ministère à cause de la question d'Espagne, et compromettant de nouveau sa fortune politique en remontant à la brèche par un discours sur cette question, au début de la dernière session. Admirable discours qui a été suivi du vote de la majorité contre la question.

M. Thiers se présentera donc de nouveau avec cette opinion, à laquelle il a amené M. Guizot et ses amis, et en faveur de laquelle se sont ralliés à lui ses ennemis les propagandistes, qui espèrent voir sortir de l'Espagne, à l'aide de nos armées, toutes les tempêtes que Casimir Périer, aidé de M. Thiers et de

M. Guizot entre autres, avait renfermées dans une outre, assez crevassée, grâce à de nouveaux efforts.

Il en est de l'Espagne comme de la réforme électorale, comme de tout. Chacun espère en voir surgir la réalisation de ses espérances, même les légitimistes, qui se consoleraient d'une intervention dirigée contre don Carlos, en songeant aux embarras qui pourraient en résulter pour le gouvernement.

Déjà, en ce qui est de l'Espagne, nous verrions donc se former un ministère où M. Guizot débiterait par une renonciation, sinon à une opinion, du moins à un parti bien pris et bien arrêté de n'en pas avoir une, et où le parti doctrinaire figurerait par ses individualités, abstraction faite de tous ses principes.

En effet, le parti doctrinaire n'a fait que marcher de concessions en concessions depuis sa séparation du pouvoir, si bien qu'on peut dire qu'il n'a rien gardé de lui-même, et qu'il s'est dépouillé de ses vêtements pièce à pièce, depuis le 6 septembre.

L'amnistie, qu'il avait longtemps combattue, et qu'il avait refusée à toutes les demandes, lui a d'abord semble dangereuse, puis trop restreinte. Les doctrinaires prophétisaient un sinistre avenir, les jours du roi étaient plus que jamais en danger, les ennemis de l'ordre social allaient abattre toutes les digues qu'on avait élevées. contre eux. Bientôt, voyant le pays tranquille, les doctrinaires ont trouvé l'amnistie trop restreinte, et se sont mis à déclarer qu'ils l'eussent faite plus large. Dieu sait quand, il est vrai ! Maintenant ils font partie d'une coalition où la majorité demande l'abolition des lois de septembre !

Le parti doctrinaire n'est pas encore pour la réforme électorale et le suffrage universel ; mais il a déjà cédé tant de terrain dans la coalition, qu'on ne peut prévoir les modifications qu'il est encore destiné à subir, surtout si ses alliés lui lancent souvent des attaques telles que celle-ci : « Les ministériels repoussent la réforme, parce qu'elle déplaît à la cour ; les doctrinaires la repoussent, parce qu'il entre dans leur système, dans leur plan aristocratique, de dominer les élections, et par suite le pouvoir par la grande propriété. » Ces paroles sont extraites du *Siècle* du 26. Nous les citons pour répondre à un journal qui nie, en termes hautains, que personne dans l'opposition ait blâmé les doctrinaires de leur refus de coopérer à la réforme électorale. Le même journal, rédigé sous l'influence de M. Odilon Barrot, dit encore :

« Le remède des doctrinaires à tous les abus dont se plaint la société, ce serait peut-être de leur confier le gouvernement ; mais celui-là ne paraîtrait rassurant qu'à leurs adeptes. On se souvient, en effet, non-seulement des actes de certains ministres du 11 octobre et du 6 septembre, mais de leurs professions de foi publiques sur l'intervention personnelle du roi dans les affaires et sur la légitimité des rémunérations accordées aux frais de l'État, soit aux localités, soit aux individus qui servent le gouvernement par leurs votes. Ce qui nous porte à supposer que les doctrinaires, ne pouvant faire accepter leur moyen, finiraient par adhérer à celui qui obtient l'assentiment presque unanime de l'opinion (la réforme électorale), c'est d'abord qu'il y a parmi eux des lu-

nières et de la prévoyance ; c'est ensuite que sur d'autres questions ils prennent conseil de l'expérience et reviennent d'eux-mêmes aux idées de l'opposition qu'ils ont eu à une autre époque le malheur de combattre. Ainsi, nous avons été charmés de lire hier dans le *Journal Général* un article sur l'Espagne dans lequel on ne reconnaît plus du tout les dispositions de M. Guizot, collègue de M. Molé au 6 septembre, ni même l'hésitation du ministre du 11 octobre, qui disait : « On peut suivre également *l'une ou l'autre conduite.* » La feuille doctrinaire, après avoir présenté un exposé trop fidèle de la situation de l'Espagne et des dangers qui entourent le trône de la jeune reine, reprochait avec autant de force que de sens à M. Molé la violation des traités, l'inertie honteuse du gouvernement et cette quasi-trahison qui contemple dans une coupable immobilité les misères croissantes d'une nation amie et la chute rapide de toutes nos alliances. Puisque les doctrinaires se sont éclairés sur ce point, nous ne devons pas désespérer de les voir revenir prochainement à la vérité sur d'autres qui ne sont pas moins graves. »

Dans des questions d'intérêt matériel, dans celle des chemins de fer, les doctrinaires ont aidé puissamment à faire exclure le gouvernement qui demandait à exécuter lui-même les lignes principales.

Qu'on se rappelle maintenant ce qu'étaient les doctrinaires quand ils avaient le maniement des affaires, et qu'on les suppose, un moment, rentrés au ministère avec leur goût inné de lois de rigueur ou d'exception, avec l'irritabilité qui leur est propre, avec cette fièvre d'organisation aristocratique et un peu jésuitique qui les travaille, avec l'ardeur qu'ils mettent à dominer ; qu'on se les figure approchant leurs lèvres ardentes de la coupe du pouvoir, et qu'on juge de leurs embarras, de leurs tentations et de leur supplice, en se voyant maîtres de tout, après avoir proclamé l'indépendance absolue des fonctionnaires, la nécessité de gracier même les contumaces qui refusent toute grâce, après avoir déclaré l'État incapable d'exécuter de grands travaux, après avoir dit et écrit tout ce qu'ils disent et écrivent depuis un an, dans un crescendo qui, s'il continuait, arriverait demain à l'abrogation des lois de septembre ! La logique nous montre, en pareil cas, les doctrinaires dominés par leurs propres manifestations et par leurs amis de l'opposition, mais dominés surtout par M. Thiers, qui aurait accompli une tâche immense en soumettant des antagonistes si rebelles à son opinion la plus prononcée, et à qui reviendrait ainsi de droit la direction suprême de ce ministère.

Assurément, si le mal que nous prévoyons pouvait être diminué, ce serait par cette domination toute naturelle de M. Thiers sur des collègues qui se trouveraient dans une position si fautive ; mais M. Thiers lui-même serait-il le maître de son ministère ? C'est ce qui nous reste à examiner.

Par la vivacité, par les ressources de son esprit, par l'éminence et la diversité de son talent, et surtout par l'attitude qu'il a gardée lors des premières offres d'alliance qui lui furent faites par les doctrinaires, M. Thiers se trouve destiné à la première place dans le cabinet dont nous parlons, et son influence y effacera toutes les autres influences. M. Thiers absorbera donc les doctrinaires ; mais toute la force de caractère qu'il a montrée durant ses divers ministères l'empêchera-t-elle d'être absorbé lui-même par les influences qu'il a

dà prendre pour auxiliaires. M. Thiers est ouvertement opposé à la réforme ; son esprit est trop juste pour n'avoir pas vu que le cens actuel est aujourd'hui la meilleure garantie des libertés de la France, et que l'étendre indéfiniment, c'est ouvrir les collèges électoraux aux intrigues des deux partis qu'il a combattus si énergiquement, la restauration et la république. Mais la réforme électorale et le suffrage universel sont le cri de ralliement des enfants perdus de la coalition, qui veulent entrer au pouvoir en brisant les portes. Ceci fait, sera-t-il séant ou même possible de les fermer sur eux, et de repousser la pétition de la réforme électorale ? Et les lois de septembre, que M. Thiers a élaborées avec M. Guizot, ces lois plus nécessaires que jamais, les donnera-t-il à dévorer à la presse en remerciement de l'appui qu'elle lui prête aujourd'hui ? Le fera-t-il ? Ou bien obéissant à ses intérêts d'homme d'État, et frappé, dès son entrée au pouvoir, de cette illumination soudaine qui lui donna, en 1830, toutes les qualités gouvernementales le lendemain du jour où il cessa sa pénible tâche de journaliste, M. Thiers repoussera-t-il brutalement ceux qui le soutiennent ? De leur côté, M. Guizot et son parti, s'abandonnant à leur nature, reprendront-ils leurs anciens errements, recommenceront-ils laborieusement l'œuvre de la quasi-légitimité commencée, suspendue et reprise par eux tant de fois ? Alors qu'aurons-nous gagné à ce puissant ministère qui devait réparer tous les désastres essuyés et causés par celui-ci, depuis l'expédition de Constantine et l'amniste jusqu'au traité d'Haïti et à l'établissement français de Stora ? L'opposition, irritée de ses mécomptes, sera encore plus violente et plus débordée qu'aujourd'hui. Les partisans du suffrage universel attaqueront le gouvernement avec plus d'audace. Nous aurons les doctrinaires, les doctrinaires ayant passé deux fois, dans un an, de droite à gauche, et de gauche à droite, les doctrinaires devenus un embarras pour le pouvoir et pour l'opposition. Nous aurons M. Thiers, talent immense, esprit généreux et énergique à la fois, caractère dont nous apprécions toutes les ressources, que nous avons défendu contre d'infâmes calomnies, parties de ses amis actuels, même quand nous étions ses ardents adversaires ; mais M. Thiers avec l'intervention, base de son ministère, et uni par cet acte politique à des hommes qu'il serait forcé de répudier sur tous les autres points. Qu'aura donc gagné la France, et qu'auront gagné eux-mêmes M. Thiers et M. Guizot ?

On nous dira qu'à ce compte les ministères seraient éternels. Nous répondrons d'abord, qu'à notre avis, l'état incomplet, défectueux, de quelques branches de l'administration, ainsi que les secousses fâcheuses et trop multipliées de notre ordre social, tiennent aux fréquents changements de ministres. Nous avons eu souvent l'occasion de dire, même alors que nous n'approuvions pas la marche du gouvernement, à l'époque où les doctrinaires étaient au pouvoir, par exemple, qu'un cabinet qui durerait dix ans ferait plus de bien à la France que vingt ministères successifs de six mois, fussent-ils composés des plus hautes capacités du pays. Cependant nous rassurerons ceux qui trouvent le temps trop lent au gré de leur ambition. Non, les ministères ne seront pas éternels ; car, dès que l'opposition sera convaincue qu'on ne pénètre pas dans les affaires par la violence, sa violence cessera. Quand la presse verra que la fureur ne mène à rien, sa fureur fera place à la modération ; car la presse ne

peut pas se tromper longtemps d'une manière aussi grossière qu'elle le fait, pressée qu'elle est par ses doubles intérêts, représentés par ses lecteurs et par les hommes d'État qui lui donnent l'influence et l'autorité, même en recevant son appui. La presse peut bien oublier un moment le premier de ces intérêts, dans l'espoir qu'elle sera dédommée par le succès de l'œuvre qu'elle entreprend ; mais, quand tout lui manquera à la fois, elle suivra bientôt une marche plus profitable pour elle. Ce n'est donc pas seulement l'intérêt du gouvernement, c'est le bien du pays, c'est l'avenir même de la presse, c'est la moralité politique, qui veulent que l'administration actuelle ne s'écroule pas devant les attaques dont elle est l'objet, pour faire place à une autre, formée sous les auspices de dix partis violents et ennemis entre eux. Obéir à une opposition de ce caractère, ce serait donner une prime magnifique à l'injure, à la violence, à la calomnie ; et cette opposition le sait si bien elle-même, que son premier cri est pour l'abolition des lois de septembre, cette digue opposée aux calomnieux et à ceux qui vivent d'injures et de diffamations.

Pour les hommes d'État égarés dans cette cohue, ils se dégageront, dans cette attente salutaire, d'alliés suspects dont l'enthousiasme ressemble beaucoup à du dédain, et qui déguisent à peine leur haine contre leurs amis d'à présent, comme on l'a vu par les citations que nous avons faites, et que nous pourrions multiplier. On s'est donné quelques moments d'ivresse, soit. Mais une orgie de ce genre ne peut durer toujours, et il nous semble qu'il serait bien temps de rentrer dans la réflexion et dans le calme. Quand ceux qui ont de l'avenir politique, et une ambition qui n'a pas dessein d'ajourner ses résultats à l'époque du retour de la convention nationale ou des états généraux, montreront l'exemple de la modération, les opinions ne tarderont pas à reprendre leur niveau naturel. Quand le suffrage universel ne sera pas réclamé dans les rangs où figurent les auteurs des lois de septembre, quand chacun marchera sous son drapeau, quand l'émeute ne se déguisera pas en garde national, quand chacun articulera nettement ce qu'il veut, ce qu'il espère, et surtout ce qu'il repousse et ce qu'il redoute, alors la guerre parlementaire sera possible. Jusque-là on ne fait qu'escarmoucher pour la guerre civile, et la majorité qui aurait le malheur de livrer le ministère aux partis dans l'irritation où ils sont, livrerait tout l'ordre social et toutes nos libertés à leurs ennemis les plus acharnés. L'ordre et la liberté périraient à la fois, malgré les efforts des chefs actuels de l'opposition, qui n'auraient qu'une alternative, celle de se faire ses serviteurs aveugles, ou de passer à ses yeux pour des transfuges. Et dans ce dernier cas, où trouveraient-ils la force qu'il leur faudrait pour résister à l'opposition, après l'avoir aidée à désarmer le pouvoir pièce à pièce ?

En fait de force et d'appui donnés au gouvernement, nous avons besoin de chercher l'explication de quelques lignes qu'on lisait, il y a deux jours, dans le *Journal des Débats*. Remarquant le bruit que fait l'opposition au sujet de quelques prétendues conversions politiques, le *Journal des Débats* déclare qu'il n'aime ni le bruit ni l'éclat dans les conversions. Ce qu'il aime dans les conversions politiques, dit-il, c'est une certaine gradation habile et étudiée. Selon lui, il y a une théorie pour les conversions, une règle à suivre, une discipline à observer, non moins dans les matières de la politique

que dans celles de la religion, et il y a un grave inconvénient à s'en écarter.

Quant aux conversions religieuses qui se mêlent ici, très-mal à propos, aux conversions politiques, nous ferons remarquer au *Journal des Débats* que saint Paul, et quelques hommes non moins illustres, qui ont eu justement de ces illuminations soudaines, n'eussent pas été admis à l'honneur de compter dans ses rangs. Mais pour s'en tenir aux conversions politiques, on devrait désirer que l'adresse fût inscrite sur cette lettre morale du *Journal des Débats*, qui se décide à l'écrire, dit-il, malgré son aversion pour toute question qui engage exclusivement les personnes, d'où il s'ensuit que des personnes sont engagées dans cet article. La suscription qui manque à cette épître eût amené une réponse qui n'eût pas été tardive, sans doute. Nous ne saurions croire qu'elle s'adresse collectivement à une autre feuille. Si c'était à nous, par exemple, nous ne pourrions que nous trouver très-honorés de recevoir des leçons de conversion politique de la part d'un maître aussi expert et aussi consommé en pareille matière que l'est le *Journal des Débats*; et assurément, quand nous voudrions connaître le secret des conversions habiles et graduelles, c'est là que nous irons nous instruire. Néanmoins nous laisserons ce secret dormir encore dans les cartons du *Journal des Débats*; il nous est inutile. Partisans de l'homme honorable qui figure à la tête du cabinet, nous avons appelé l'attention publique sur ses qualités brillantes, sur sa connaissance parfaite des hommes et des affaires, pendant les trois années qui ont précédé son ministère, tandis que l'attention se portait ailleurs, et que les prédilections du *Journal des Débats* étaient sur une autre voie. Depuis l'établissement de ce ministère, auquel nous avons contribué de notre faible part, et autant qu'il était en nous, notre adhésion n'a pas varié; elle lui a été acquise, car il était la réalisation des vœux que nous avons exprimés hautement. Ces vœux étaient l'amnistie et le système de conciliation, opposé au système d'intimidation doctrinaire que défendait avec une rare énergie le *Journal des Débats*.

Du 15 avril jusqu'à la session, le *Journal des Débats* était indécis, il soutenait les doctrinaires d'une voix qui tombait successivement chaque jour, il est vrai, et avec une ardeur qui s'éteignait à mesure que le ministère prenait plus d'assiette. La gradation recommandée par le *Journal des Débats* a eu son cours; le ministère, qu'il voyait d'un œil un peu louche, est devenu, pour lui, le défenseur de l'ordre, de la liberté et de la monarchie. Quant à nous, nous lui avons reconnu cette qualité quand le *Journal des Débats* vantait encore les doctrinaires, dont l'opposition grondait déjà. Bientôt la sympathie du *Journal des Débats* pour le parti doctrinaire ne s'exprima plus que par de brusques écarts, par des éclairs d'opposition, qui devinrent de plus en plus rares, et qui se sont enfin dissipés pour faire place aux rayons de bienveillance dont il couvre le ministère. La conversion du *Journal des Débats* s'est faite sans bruit et sans éclat; elle a été telle qu'il les aime et qu'il les préfère, et il a passé du centre droit au centre gauche en évitant ces secousses brusques et imprévues qu'il condamne. Ces convictions subites, dont le privilège n'est qu'à Dieu, dit-il, ne sont pas son fait. Les convictions du *Journal des Débats* se modifient, en effet, dans le plus grand ordre, selon des formes et des combinaisons très-humaines et toutes vulgaires, et sans la participation divine. Les

conversions d'en haut, nous le reconnaissons, portent un cachet tout différent.

Nous sommes aussi très-portés à repousser les questions qui semblent engager les personnes. C'est pourquoi nous nous sommes sincèrement réjouis, et réjouis eu silence, en voyant le *Journal des Débats* revenir à un ministère droit et loyal, et le déclarer digne de soutenir les intérêts et l'honneur du pays, ce que nous savions et disions longtemps avant le *Journal des Débats*. Il est très-vrai que le système de conciliation, et que la politique du ministère d'amnistie, qui commence une ère nouvelle, ont reçu plus de force par l'adhésion du *Journal des Débats*, adhésion qui eût été aussi bien venue, et peut-être plus efficace, si elle eût été moins graduelle. On doit toutefois en féliciter le gouvernement, car le *Journal des Débats*, dont nous ne méconnaissons ni l'habileté, ni le talent, est une force incontestable. Seulement il ne faut pas en abuser, et le *Journal des Débats* fera bien, à l'avenir, de ne pas analyser trop sévèrement les conversions d'autrui. De sa part, et pour nous servir de sa morale, ce serait, nous l'en avertissons, plus qu'une mauvaise action : ce serait une maladresse.

L'opposition fait grand bruit du passage de la princesse de Beira et du prince des Asturies à travers les Pyrénées. Nous voudrions voir l'opposition chargée de garder les Pyrénées, et d'intercepter toute communication avec l'Espagne de ce côté de la France. Tout ce qui est humainement possible de faire, en ce genre, a été exécuté. Les cordons militaires ont été encore resserrés, toutes les mesures prises avec plus de rigueur; mais un passage isolé peut déjouer les meilleures mesures. Nous ne croyons pas que la cause du prétendant gagne beaucoup à l'arrivée de la princesse de Beira; sa présence au camp de don Carlos ne sera, au dire des personnes qui connaissent le mieux les affaires du carlisme espagnol, qu'un élément de discorde de plus introduit dans son sein. Quant au passe-port donné, selon les journaux, par M. de Saint-Aulaire à la princesse et à son fils, d'accord avec M. de Metternich, c'est une de ces inventions quotidiennes sur lesquelles s'est déjà épuisée toute notre admiration. En tout autre temps, il suffirait d'indiquer l'impossibilité de ce fait, et de demander si un ambassadeur du roi des Français pourrait commettre un acte aussi hostile à un gouvernement allié de la France; mais en ce temps-ci, il n'est pas superflu de démentir une pareille assertion, et nous le faisons.

Les mutations qui ont eu lieu dans le personnel des préfets ne pouvaient être approuvées par l'opposition. Elle n'y a vu que des arrangements de famille, du népotisme, comme elle dit. Heureusement on sait à quoi s'en tenir, et M. de Montalivet, qui s'occupe si sérieusement et avec une expérience si consommée des intérêts des départements, trouvera partout la justice qu'on lui refuse dans quelques journaux. Croira-t-on, par exemple, que c'est M. Fonfrède qui force la main à M. de Montalivet dans un choix, M. Decazes dans un autre; que le ministre a obéi à des influences de famille et de coterie, en nommant M. Meunier, beau-frère de M. Odilon Barrot; en faisant passer, de la sous-préfecture de Jonzac à la préfecture du Tarn, M. Narjot, beau-frère de M. Duchâtel; en nommant M. Desmonceaux de Givré, beau-frère de M. Villemain? L'éloignement de M. le comte de Preissac de la préfecture de Bordeaux a suscité encore d'autres griefs. M. de Preissac doit, dit-on, sa disgrâce, si

disgrâce il y a, à son neveu, député de l'opposition. Il est vrai qu'on avait déjà dit, en d'autre temps, que M. de Preissac avait été nommé à la préfecture de Bordeaux, grâce à son neveu, qui ne figurait pas alors dans l'opposition. Le moyen de contenter l'opposition, pourra-t-on nous le dire? Ou nous assure qu'une longue querelle s'était engagée entre le préfet de la Gironde et le procureur général, que l'un se faisait défendre par une feuille doctrinaire, l'autre par une feuille libérale ou radicale, toutes deux opposées au gouvernement, et que l'administration souffrait de ce conflit et de ce scandale. L'éloignement des deux fonctionnaires serait-il motivé par ces circonstances? Nous l'ignorons; mais, en tout cas, ce motif nous semblerait suffisant. Quant à la nomination de M. de l'Espée, ancien député doctrinaire, on a très-bien fait observer à la presse qui se récrie contre la nomination d'un ancien député, attendu qu'il est officier d'état-major, qu'elle en agit étrangement avec l'armée, en la repoussant des fonctions civiles, en même temps qu'elle signale à l'animadversion publique les militaires députés qui s'élèvent en grade. Encore une fois, comment satisfaire l'opposition?

Il n'y a qu'une manière de savoir les choses, c'est de les savoir de près. On parle maintenant beaucoup de l'empire et on ne sait plus bien ce que c'était que l'empire. Un journal, qui en veut à M. le comte Molé, exhumant un des discours insérés au *Moniteur* en 1815, en faisait dernièrement une arme contre lui : c'est de bonne guerre. Il est piquant pourtant de savoir au juste comment la chose se passa. L'empereur, qui n'était guère contrarié souvent par le corps législatif, se lassa, on ne sait pourquoi, d'avoir à choisir un président de ce corps parmi les candidats qu'on lui soumettait, et qui étaient élus par leurs collègues. Il voulut choisir lui-même et directement ce président, en dehors de la chambre, et décida qu'un sénatus-consulte serait porté en ce sens. Qui conseilla cette mesure à l'empereur? Le journal n'hésite pas à désigner M. Molé comme instigateur. Avec un peu de réflexion, on aurait senti que l'empereur n'avait guère besoin qu'on lui conseillât de tels actes : ils lui venaient de lui-même et trop naturellement. Dans tous les cas, M. Molé, conseiller d'État, dans la position élevée, mais secondaire, où il se trouvait alors, n'était nullement consulté pour des sénatus-consultes qui se délibéraient dans des conseils de *cabinet*, si tant est qu'on délibérât beaucoup sur ce que la volonté d'un seul avait déjà tranché. Mais c'était simplement le tour de M. Molé, conseiller d'État, de porter, comme orateur du gouvernement, le sénatus-consulte au sénat. L'empereur le fit venir et lui dit : « Écrivez ce qu'il faudra dire. » C'était la seconde fois que M. Molé avait à écrire sous la dictée de l'empereur, ce qui n'était pas petite affaire; la plume ne suivait pas aisément cette parole saccadée, à rapides et brusques retours. Cette fois la parole était brusque, plus heurtée et accélérée que jamais, et surtout le discours était étrange. Il n'y avait pas moyen d'en passer par là. M. Molé, rentré chez lui, fit l'exposé qu'il jugea le plus convenable, le plus bref, le plus ménagé dans la situation; déjà une fois il s'en était tiré de la sorte, ne disant pas ce qui avait été dicté; et, le discours ayant réussi au corps législatif, l'empereur avait été content. Mais cette fois il arriva qu'ayant prononcé à sa façon son exposé de motifs au sénat, il lut le lendemain dans le *Moniteur* un tout autre discours imprimé : l'empereur avait

tenu à sa *dictée* et n'avait pas voulu la perdre. Or, dira le journal de l'opposition, il aurait fallu réclamer, protester, écrire une lettre au *Moniteur*, le sommer de l'insérer au nom de *la liberté de la presse*. A la bonne heure! Nous conseillons à ce journal, et à ceux de l'opposition en général, de savoir mieux l'histoire de la quinzaine qu'il ne se rappellent celle de l'empire.

— On commence à s'occuper beaucoup en France de la réforme des prisons. Nous avons sous les yeux un ouvrage traduit de l'anglais, sous le titre d'*Essai sur l'origine et des résultats des associations de femmes pour la réforme des prisons en Angleterre*. L'auteur, mistriss Fry, s'est particulièrement dévouée à l'amélioration des prisons pour les femmes. A la tête d'une association de femmes courageuses, généreuses, ou, pour parler plus simplement, chrétiennes, cette personne de mérite a multiplié les observations, les essais; elle pratique et elle écrit. M^{lle} Ulliac Trémadeure, qui pratique elle-même, et que M. le ministre de l'intérieur a chargée d'une mission au sein de nos prisons de femmes, vient de traduire l'ouvrage de mistriss Fry. C'est par de telles études et de semblables comparaisons où la charité se conforme à l'expérience, où la ferveur morale s'appuie humblement à la patiente statistique, qu'on arrivera pas à pas à des effets sûrs et durables. En 1815, M^{me} de Krüdner faisait une visite à Saint-Lazare; elle prêchait éloquemment ces femmes vicieuses, et poussait tout d'un coup leur sensibilité aux gémissements et aux larmes : mais *rien ne sèche si vite qu'une larme*. Le bien s'obtient plus lentement, avec moins de larmes encore que de sueurs. Le livre de mistriss Fry, traduit et augmenté par M^{lle} Trémadeure, sera donc consulté comme indispensable par les hommes d'Etat et les gens de bien qui s'occupent de cette œuvre méritoire. Les résultats de Newgate et de Launceston se combineront avec ceux de nos Saint-Lazare. La reconnaissance publique s'attachera aux noms des écrivains *praticiens* qui poursuivent cette œuvre sainte des Howard selon la méthode positive des Parent-Duchâtelet.

LETTRES

SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

VIII

MONSIEUR ,

Un événement grave , mais qui ne devait pas être inattendu , occupe tous les esprits en Angleterre ; c'est la démission de lord Durham. Vous savez qu'après les derniers troubles du Canada , lord Durham fut investi par le gouvernement anglais du commandement général des possessions britanniques dans l'Amérique du Nord , avec une accumulation de titres et de pouvoirs extraordinaires qui donnaient à cette importante mission toutes les apparences d'une dictature. On pouvait d'autant plus s'y tromper que jamais circonstances politiques n'auraient mieux justifié pareille mesure. Une révolte avait éclaté dans les deux provinces du Canada ; les troupes anglaises avaient fait contre les insurgés une campagne d'hiver qui avait eu ses dangers et ses revers , bien que la victoire fût définitivement restée aux autorités de la métropole. Toronto, capitale de la province supérieure , était tombée par surprise entre les mains des mécontents , je devrais dire des indépendants ; car il ne s'agissait de rien moins que du renversement de la domination britannique et de la formation des deux Canadas en république indépendante. Ce n'est pas tout. Les conséquences de ces événements menaçaient d'entraîner l'Angleterre dans une guerre avec les États-Unis, dont la population, dans les états limitrophes, avait manifesté, de paroles et d'action, la plus vive sympathie pour les insurgés canadiens, et les avait, sur quelques points, efficacement assistés. Enfin, dans la plus grande des deux provinces , la constitution colonial était suspendue de fait et de droit , après une série de refus multipliés de concours qui avaient amené les affaires à ce point extrême de confusion, à cette situation violente et presque désespérée. Cependant , à l'époque où l'ouverture du Saint-Laurent permettait à lord

Durham de se rendre à Québec, sur un des plus beaux vaisseaux de la marine britannique, la révolte était vaine dans le bas Canada par les troupes anglaises, dans le haut Canada par des milices loyalistes, que commandait un homme fort énergique, peu difficile sur le choix des moyens, et qui avait rallié autour de lui un nombre assez considérable de nouveaux colons, très-attachés à la mère-patrie. Mais sous cette tranquillité renaissante et toute à la surface, combien d'embarras, combien de dangers ! Dès le commencement des troubles, il avait été fait à Québec et à Montréal beaucoup d'arrestations ; les géôles avaient reçu aussi des prisonniers de guerre. Ce n'étaient pas, en général, des hommes obscurs et de la dernière classe de peuple. La plupart, au contraire, appartenaient à des familles connues et influentes ; eux-mêmes avaient dans la société du pays une position personnelle assez élevée, soit qu'ils exerçassent des professions libérales, soit qu'ils fussent de riches propriétaires, soit même que la confiance de leurs concitoyens les eût portés à la chambre d'assemblée, pour y faire au gouvernement anglais cette opposition persévérante qui avait entièrement désorganisé l'administration du Canada. De ces prisonniers, les uns étaient réellement coupables ou de conspiration ou de révolte à main armée, les autres n'étaient que suspects, à fort bon droit, il est vrai ; et en les faisant arrêter, on avait voulu enlever d'avance à l'insurrection les hommes qui se seraient mis à la tête du gouvernement qu'elle aurait essayé de fonder, si elle avait obtenu quelque avantage important. Il ne manquait pas de gens en Amérique et en Angleterre qui appelaient sur ces vaincus toutes les rigueurs de la loi, tous les abus de la force, qui imposaient au ministère, comme un devoir sacré, une réaction impitoyable, pour punir les méchants, disaient-ils, et rassurer les bons citoyens, qui, au péril de leur vie, avaient si courageusement maintenu la glorieuse intégrité de l'empire. Je crois qu'il y eut même un moment où le sentiment national se prononça fortement pour une répression très-vigoureuse, dont l'énergie aurait pu se confondre avec la cruauté sans encourir la réprobation populaire. Le ministère anglais, je le dis à son honneur, sut résister à cet entraînement, et lord Durham, d'accord avec lui, partit d'Angleterre bien décidé à ne pas exagérer la répression, à user de clémence, à répandre le moins de sang possible. Ils avaient raison l'un et l'autre. Comment l'Angleterre, civilisée, comment le gendre de lord Grey, comment un ancien ministre de la réforme auraient-ils pu, à la face de l'Europe, renouveler au Canada les exécutions inutiles, les froides atrocités qui ont déshonoré, pendant toute la guerre de l'indépendance dans l'Amérique du Sud, et le gouvernement espagnol et la plupart des chefs dont il s'est servi ? D'ailleurs, si les morts ne reviennent pas, les vivants, qui restent toujours en plus grand nombre, se souviennent et se vengent, eux, les leurs et leur pays ; et il se serait encore présenté un autre inconvénient dans l'application d'un système impitoyable au Canada : c'est qu'il aurait fallu couvrir le pays de commissions militaires pour échapper à la juridiction ordinaire, qui, à peu d'exceptions près, aurait absous les accusés politiques ; mais c'eût été aggraver le mécontentement général, et peut-être provoquer de nouveaux désordres au sein d'une population sourdement agitée, qui avait perdu les garanties publiques, et ne se serait pas vu, sans frémir, dépouiller encore des garanties privées. Je vous dirai tout à l'heure

quelle fut la conduite de lord Durham relativement aux questions de personnes.

Les questions de personnes se présentaient les premières; mais de plus graves et de plus difficiles apparaissaient dans le lointain. Il ne s'agissait pas seulement de réformer quelques abus, d'améliorer quelques lois, de faire quelques concessions. Il y avait à réorganiser un gouvernement constitutionnel et représentatif; car on ne pouvait songer, et ce n'était dans l'intention d'aucun parti, à maintenir la plus importante de ces colonies, le bas Canada, sous une administration facultative, sous un commandement à peu près dictatorial, quand les autres provinces ont leurs parlements et jouissent, bien que sous certaines restrictions, des libertés et franchises constitutionnelles de la Grande-Bretagne. On ne pouvait pas non plus se contenter de remettre tout simplement en vigueur la constitution sous l'empire de laquelle était né le conflit actuel, sans que plusieurs dissolutions successives de la chambre d'assemblée, et des changements fréquents de gouverneurs eussent empêché le dissentiment primitif de dégénérer en lutte ouverte. La partie essentielle de la mission de lord Durham consistait donc dans un examen profond de tous les éléments religieux et nationaux qui composent la situation politique du pays, afin de substituer à l'ancienne constitution, qu'il n'était pas possible de rétablir, un système nouveau de garanties publiques, système qui devait toujours aboutir, avec les modifications commandées par les circonstances, à la satisfaction du premier besoin de notre temps, la discussion régulière des intérêts généraux entre le souverain et les sujets, au moyen d'une représentation nationale élective. La solution du problème confié au libéralisme et à la sagacité de lord Durham embrassait deux données capitales qui répondent elles-mêmes aux deux causes dominantes des troubles du Canada: il s'agissait, en premier lieu, de dissimuler le plus possible au Canada tout entier, qu'avec tous les éléments d'une puissante indépendance, il n'était qu'une colonie, membre subordonné d'un grand corps, dont il doit recevoir l'impulsion et suivre les mouvements; puis il fallait essayer de fondre la race française et catholique du bas Canada, dans l'unité d'une population coloniale, régie par les mêmes lois, fière du même nom, ralliée autour des mêmes intérêts. Je ne sais, monsieur, de ces deux parties du problème, laquelle est la plus facile, ou pour mieux dire, la moins difficile à résoudre; mais je crois que vous reconnaîtrez ici l'exposition nette et précise du problème tout entier.

Lord Durham avait ses idées arrêtées sur le gouvernement futur des Canadas, lorsqu'il a solennellement annoncé son intention de déposer ses pouvoirs et de retourner en Angleterre. Il a déclaré lui-même aux délégués de toutes les colonies qu'il avait appelés à Québec pour s'entourer de leurs lumières, que déjà il avait mûri un projet d'organisation, susceptible, à ses yeux, de concilier les intérêts, de satisfaire les besoins respectifs de la métropole et de ses possessions coloniales, et de rattacher celles-ci plus solidement que jamais à l'empire de la Grande-Bretagne. On peut assurément, sans injustes préventions contre lord Durham, douter du parfait accomplissement de ce programme, même en avouant, comme je le fais, que l'attention la plus suivie de ma part ne m'a point encore donné la clef des projets de lord Durham. Tout au plus soupçonné-je qu'il s'agit peut-être de l'union des deux

provinces (le haut et le bas Canada), ce qui reproduirait un plan conçu vers 1822 par lord Bathurst, alors secrétaire d'État des colonies; mais ce n'est pas ici le lieu de développer un pareil sujet, qui demanderait un travail spécial. Je m'empresse néanmoins d'ajouter qu'à mon sens le moment de la séparation du Canada d'avec la métropole n'est pas venu, et que certaines combinaisons, très-praticables aujourd'hui, pourraient encore le retarder pour longtemps. Lord Durham avait dans l'intelligence et dans la volonté les lumières et le sérieux nécessaires pour découvrir ces combinaisons; il avait autour de lui des esprits assez pénétrants, assez souples, assez pourvus de connaissances spéciales pour en préparer le succès, et je ne doute pas que sa retraite, si elle se confirme, n'ait une fâcheuse influence sur le sort du Canada. Il avait incontestablement réussi dans les questions de personnes, dont il me reste à vous parler, et dans la pacification matérielle du pays, préliminaires indispensables pour aborder le problème d'organisation sur un terrain mieux disposé.

Voici donc la conduite tenue par lord Durham à l'égard des personnes. Il n'y a pas eu, si je ne me trompe, à proprement parler, de procès ni d'exécutions politiques dans le Canada. Les procès et les exécutions, en très-petit nombre, qui ont eu lieu, se rapportent à des meurtres commis pendant l'insurrection et à propos de l'insurrection, c'est-à-dire que ces actes n'ont pas été considérés comme crimes d'État, et qu'en les accusant ou les punissant, on a entendu venger le sang répandu, et non pas la domination anglaise compromise. Cependant il y avait dans les prisons de Montréal et de Québec des prisonniers ou des criminels d'État accusés de haute trahison, comme chefs moraux de l'insurrection et moralement convaincus, soit par leurs antécédents, soit par des papiers saisis, de complicité dans la conspiration. De ceux-là, les moins dangereux pour l'avenir, ou les moins formellement compromis pour le passé, furent élargis par des mesures successives. A la fin de juin, il paraît que huit individus de cette catégorie, dont un seul porte un nom anglais, étaient encore détenus à Montréal. Seize autres, dont le célèbre M. Papineau, fugitif dès le commencement des troubles, étaient ou cachés ou sortis du territoire anglais. Or c'est à ces vingt-quatre criminels d'État que s'applique une ordonnance rendue le 28 juin par lord Durham en conseil spécial, *afin de pourvoir*, comme porte le titre, *à la sécurité de la province du bas Canada*. L'ordonnance dont il s'agit dispose que les huit détenus de Montréal, ayant avoué leur crime de haute trahison, et s'étant soumis au bon plaisir de Sa Majesté la reine, et les seize autres contre lesquels ont été lancés des *warrants* de haute trahison, s'étant enfuis ou cachés, ces vingt-quatre individus seront, autant que faire se pourra, déportés aux Bermudes, parce que la reine veut que toute poursuite pour crime de haute trahison soit abandonnée, et que *d'un autre côté il est nécessaire de pourvoir à la sécurité future de la province*. Il leur est de plus défendu de quitter les Bermudes ou de revenir, sans autorisation et grâce spéciale, sur le territoire anglais, sous peine de mort, et tous les autres prévenus sont amnistiés, sauf les meurtriers du lieutenant Weir et d'un sieur Joseph Bertrand. Vous comprenez, monsieur, l'esprit de cette ordonnance. Le gouvernement anglais et lord

Durham ne veulent pas d'exécution pour crimes d'État (et, pour le dire en passant, c'est un exemple glorieux que la révolution de juillet, que son gouvernement et son roi ont donné les premiers dans le monde); ils ne veulent pas non plus que les chefs de la révolte jouissent du triomphe d'une absolution éclatante, comme la chose eût été à craindre, si on les avait déferés à la juridiction légale du pays. Il ne faut ni verser leur sang, ni les tenir éternellement en prison sans les juger, ni leur permettre de renouer les fils plutôt relâchés que rompus du vaste complot dont ils étaient les chefs. Que fait lord Durham? Il prononce leur déportation dans une colonie anglaise, non pas dans une colonie pénale, où ils seraient confondus avec les malfaiteurs et les prostitués des trois royaumes, mais au milieu d'une population honorable, qui vit librement par le commerce et l'agriculture. Tout semble concilié : les devoirs de la politique et les sentiments de l'humanité envers des hommes que la raison cosmopolite absout, quand le patriotisme anglais les condamne, et qui peut-être eussent été, avec la consécration du succès, les Adams ou les Jefferson de l'indépendance canadienne. Mais, monsieur, ce qui était à la fois politique et humain, n'était pas légal; lord Brougham, lord Ellenborough et lord Lyndhurst, qui sont tous les trois, en leur qualité d'anciens avocats, de nobles et savants lords, l'ont démontré fort doctement; et leur science, aiguillée par l'esprit de parti, fortifiée par une profonde haine personnelle contre lord Durham, a réussi enfin, après maints efforts inutiles, à paralyser entre ses mains les pouvoirs dont il avait été investi. J'arrive, vous le voyez, à la cause immédiate de la démission de lord Durham.

Depuis que lord Durham est parti pour le Canada, quelques-uns de ses actes ont été, dans les deux chambres du parlement anglais, l'objet des plus vives attaques. Ainsi l'on a sévèrement censuré, avec cette aigreur et ce *cant* si peu charitable qui soulevaient le cœur de lord Byron, le choix que lord Durham avait fait pour l'accompagner dans sa mission, d'un M. Turton, jurisconsulte éminent et très-versé dans les questions coloniales, mais qui avait eu le malheur, il y a quelque vingt ans, de se trouver compromis dans une affaire assez scandaleuse avec sa belle-sœur. Déjà, dans cette discussion, lord Melbourne s'était vu forcé de sacrifier le protégé de lord Durham à l'acharnement de ses vertueux accusateurs. Mais l'ordonnance du 28 juin présentait aux ennemis du gouverneur général des colonies américaines l'occasion de lui porter un coup décisif; ils la saisirent avec empressement, et à peine cette ordonnance fut-elle connue en Angleterre, que lord Brougham proposa dans la chambre un bill d'indemnité qui avait pour but d'annuler l'ordonnance, et de mettre son auteur à l'abri de toutes poursuites. L'objet ultérieur, le but réel, étaient d'embarrasser le ministère, d'obtenir un vote formel de censure contre lord Durham, comme ayant violé la loi, de le blesser dans son orgueil, qu'on sait très-irritable, et finalement de le réduire à l'impuissance, s'il ne préférerait, ce qu'en eût aimé mieux encore, renoncer à ses fonctions. Le ministère fut effectivement très-embarrassé; puis, comme il jugea à propos de reconnaître l'illégalité fort contestable de la conduite de lord Durham, le vote de censure fut obtenu des deux chambres, et enfin lord Durham, exas-

péré contre ses ennemis, assez mécontent de la tiédeur de ses amis ou de ses défenseurs naturels, les conseillers responsables de la couronne, sentant, comme tout le monde, que désormais son autorité morale aurait perdu la plus grande partie de son ascendant, prit la résolution de se retirer. Cela nous vaudra, dans la session prochaine, une belle lutte entre l'ex-gouverneur général du Canada et son ancien collègue dans le ministère de la réforme. J'oserais prédire que lord Brougham devenu en cette occasion, pour satisfaire ses ressentiments, le chef et l'allié des tories, lord Brougham qui n'a pas, dans le caractère, la même dignité que son adversaire, lord Brougham qui prêche aujourd'hui le radicalisme après avoir, en 1854, aigrement prêché contre lord Durham la nécessité de s'arrêter sur la voie périlleuse des innovations, lord Brougham que les tories méprisent en le caressant, que les whigs détestent, dont les radicaux se défient et que la cour n'aime ni estime, j'oserais prédire que lord Brougham, malgré son immense esprit, n'aura pas le dessus dans la lutte qui se prépare.

Au premier abord, la retraite de lord Durham m'a paru une nouvelle cause d'affaiblissement pour le ministère anglais, et en elle-même et par les conséquences qu'elle peut avoir au Canada. Il est certain que le cabinet n'a pas été fort heureux sur cette question au point de vue parlementaire. Soutenu par des majorités éclatantes sur le principe du maintien de la domination britannique, à tout prix, dans les colonies de l'Amérique du Nord, il a vu ensuite modifier *essentiellement*, par sir Robert Peel, le projet de loi qu'il avait présenté pour régler les pouvoirs de lord Durham. Puis est survenu le bill d'indemnité au sujet de l'ordonnance du 28 juin; et il lui a fallu encore courber la tête devant l'opposition, ce qu'il a fait de très-mauvaise grâce, au risque évident de perdre l'instrument qu'il avait choisi pour la pacification du Canada, et de se faire un ennemi de plus. Maintenant, reste à savoir l'effet que produira, sur les bords du Saint-Laurent, la démission de lord Durham. N'est-il pas à craindre qu'elle ne rende quelque courage aux mécontents, qu'elle ne provoque une nouvelle explosion qui serait encore favorisée par la population des États limitrophes de l'Union? Car le fond des sentiments n'a pas subi d'altération chez l'Américain du Nord en faveur d'une séparation complète entre l'Europe et le nouveau monde, et ces sentiments trouvent, en ce moment même, un aliment de plus dans la prolongation d'un vieux différend entre l'Angleterre et les États-Unis, pour la fixation des frontières au nord et à l'ouest. Si le départ de lord Durham était le signal d'une reprise d'hostilités, si l'insurrection, comprimée l'année dernière et au commencement de celle-ci, reparaisait en force, de pareils événements pourraient entraîner la chute d'une administration qui, cependant, n'en serait pas aussi coupable que ses adversaires.

Une réflexion se présente ici tout naturellement à ma pensée. On reproche quelquefois à notre chambre des députés de sacrifier les grands intérêts aux petites choses, de ne pas dignement apprécier la portée politique de certains votes, qui rejaillissent d'une manière fâcheuse sur le crédit du pays et la puissance du gouvernement au dehors. Cela est vrai; mais notre parlement n'est pas le seul qui commette de pareilles fautes. Voilà, monsieur, le parlement anglais, exercé de plus longue date aux affaires et plus politique, dit-on, qui,

pour une mesquine subtilité de légiste, servant de couvert à l'esprit de parti et à des rancunes personnelles, compromet la tranquillité d'une colonie importante, et avec elle l'intégrité de l'empire britannique. Aussi n'est-ce que justice envers les meneurs de cette intrigue, lord Brougham, lord Ellenborough et lord Lyndhurst, de répéter sur leur compte le mot d'un journal anglais : « Ces messieurs ont beaucoup d'esprit ; ils ont découvert un infaillible moyen pour faire un petit empire avec un grand. »

Je n'ai pas besoin, monsieur, de vous justifier ces longs détails. Vous jugez sans doute, comme moi, la personne de lord Durham assez importante, et la question de savoir si le Canada restera aux Anglais, assez grave pour mériter notre plus sérieuse attention. C'est assurément, après ce qui nous concerne directement, un des points les plus intéressants de l'histoire contemporaine.

La question belge vient d'être remise à l'ordre du jour de la politique, et par le progrès des travaux de la conférence, et par l'ouverture des états généraux, qui a eu lieu récemment à La Haye. Vous avez vu que dans le discours de la couronne, le roi des Pays-Bas se plaint de n'avoir pas encore reçu de réponse à sa déclaration du mois de mars dernier, qu'il continue à traiter les Belges d'insurgés, ce qui n'est peut-être pas de fort bon goût à la veille d'un arrangement définitif, et que de ce côté on ne parle que des *droits* de la Hollande, comme s'ils étaient menacés, comme si l'Europe hésitait à sanctionner toutes les prétentions du cabinet de La Haye, comme si le traité des 24 articles devait subir d'importantes modifications. Je ne comprends pas ces plaintes. Il est vrai que le roi des Pays-Bas n'a pas reçu encore de réponse officielle ; mais il sait probablement à quoi s'en tenir sur les dispositions de la conférence, et je ne crois pas qu'il ait à s'en plaindre, malgré la lenteur avec laquelle on a procédé à Londres. Il sait ou doit savoir que le cabinet de Saint-James n'a pas montré une grande partialité en faveur du nouveau souverain de la Belgique, quels que soient les liens qui l'attachent à la famille royale et l'affection qu'on lui porte en Angleterre, quelle que soit la part que lord Palmerston ait personnellement prise à son élévation. La conférence n'a pas répondu par une acceptation immédiate à la déclaration néerlandaise du mois de mars ; mais la non-exécution du traité pendant sept années, par le seul fait de l'inutile obstination du roi Guillaume, avait fait naître des difficultés, avait soulevé des questions qu'il fallait mûrement examiner. Le roi Guillaume ne s'attendait pas, sans doute, à ce qu'au premier mot sorti de sa bouche, la Belgique reconnaissante et soumise lui portât les clefs de Venloo, lui payât l'arriéré de la dette, ne demandât point à l'Europe une révision quelconque du procès jugé en 1851, n'essayât point de se soustraire à quelques clauses évidemment trop rigoureuses de l'arrangement qu'elle avait accepté alors pour en finir et pour prendre rang parmi les nations. Or, la Belgique a réclaté, comme elle devait le faire, et contre le paiement de l'arriéré que rien ne justifierait, et contre le partage de la dette, partage réglé sur des documents incomplets, sur des données inexacts et sans débats contradictoires entre les deux parties ; elle a réclaté aussi contre certaines stipulations relatives à la navigation des eaux communes et intermédiaires. Elle en avait pleinement le droit, car s'il est vrai de dire, selon l'expression d'un homme d'État anglais, que la Belgique n'existe pas en

dehors du traité des 24 articles, ceci ne doit certainement s'entendre que des stipulations territoriales, les seules qui fussent d'intérêt européen, ainsi que le faisait observer M. le comte Sébastiani dans une dépêche du 1^{er} mars 1831, adressée au prince de Talleyrand. Et vraiment, c'était, il me semble, bien assez de reconnaître que l'inexécution du traité pendant sept ans n'avait pas fait perdre au roi des Pays-Bas ses droits sur une partie du Luxembourg et du Limbourg, sans aggraver encore les sacrifices de la Belgique par le maintien de clauses financières que la conférence elle-même n'avait adoptées en 1831 qu'avec une certaine hésitation, avec des réserves qui indiquaient une conscience alarmée sur la justice de son verdict, et faute des renseignements qui l'auraient obligée à prendre une résolution différente.

Ce que la Belgique avait le droit de faire, elle l'a donc fait. Depuis qu'elle avait cessé de craindre pour son existence, plusieurs de ses publicistes avaient eu le loisir d'étudier et de vérifier les calculs en vertu desquels la conférence lui avait imposé en 1831 une dette de 8,400,000 florins de rente annuelle; et de cet examen était résultée la preuve qu'on l'avait surchargée. A la reprise des négociations, le gouvernement belge ne manqua point de faire valoir ce résultat, et pour le corroborer, il nomma une commission spéciale, chargée d'informer officiellement sur tous les éléments de la dette. MM. Dujardin et Fallon, très-versés l'un et l'autre dans ces matières, se rendirent à Paris, où le ministère des finances leur communiqua des documents précieux et d'une incontestable exactitude, sur cette partie de la dette belge qui provenait du temps de la réunion avec la république et l'empire. On décomposa encore d'autres chapitres, et on trouva qu'il y avait eu de la part du cabinet de La Haye, qui avait fourni les chiffres, exagération des charges que devait supporter la Belgique. Telles sont les bases sur lesquelles est fondée une demande de réduction, faite à la conférence par le plénipotentiaire belge, et appuyée par les mêmes commissaires spéciaux, MM. Fallon et Dujardin. Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur, que le plénipotentiaire français reçut l'ordre de soutenir cette demande avec force, d'insister sur une réduction considérable de la dette, et en général de ne s'arrêter qu'aux limites du raisonnable et du possible, toutes les fois qu'il s'agirait des intérêts de la Belgique. Ainsi la question n'est pas sortie des termes que j'avais nettement posés dans mes premières lettres : adoucissement en faveur de la Belgique dans les clauses financières du traité, et dans les stipulations fluviales; maintien des stipulations territoriales, je ne dirai pas contre la Belgique, mais dans le sens de son acquiescement primitif, acquiescement inévitable alors, contre ses regrets et ses protestations d'aujourd'hui.

Comme nous tâchons de faire ici de la politique sérieuse, j'ai voulu, en traitant avec vous la question belge, me défendre de toute illusion, de tout entraînement sentimental, de toute déclamation révolutionnaire, non pas faute de sympathie pour la Belgique, d'intérêt pour sa nationalité, d'attachement pour la cause libérale en Europe; et, sous ce rapport, M. de Mérode ne m'a pas rendu justice. Mais je croyais qu'il était essentiel de préciser tout de suite le possible, et je ne m'y suis pas trompé. D'ailleurs, je pouvais, en ma qualité de Français, au point de vue des intérêts de mon pays et de la situation géné-

rale, ne pas m'échauffer là-dessus comme les publicistes belges. Aussi ne me suis-je pas reproché le langage peut-être un peu dur que j'ai tenu dans cette polémique, et aujourd'hui comment me le reprocherais-je, moi qui sais que le gouvernement belge se reconnaît dans l'impossibilité absolue de demander à la conférence un changement quelconque dans les stipulations territoriales du traité de 1851 ? Pour la dette, c'était bien différent, quoique le traité fût un, et qu'il eût été intégralement signé par les plénipotentiaires belges, approuvé par le congrès, ratifié par le roi Léopold. Et néanmoins, je le répète, c'était bien différent; on invoquait l'équité; on rappelait les réserves de la conférence, ses hésitations, leur effet moral, que rien n'avait pu annuler. Pour les questions fluviales, l'intérêt de la Belgique se confondait avec celui de la Prusse, de la confédération germanique et de l'Angleterre. Ajoutez-y des principes de justice conformes à ces intérêts, et vous verrez qu'on pouvait, qu'on devait réussir à les faire résoudre en faveur de la Belgique. Pour les questions territoriales, au contraire, rien de pareil : les prétentions de la Belgique sur le Luxembourg condamnées dès l'origine, et par les autorités les moins suspectes; un échange de partie du Luxembourg contre partie du Limbourg consenti avec la plus grande peine, et cela se conçoit, par le roi Guillaume, par ses agnats de la maison de Nassau, par la confédération germanique; trois puissances, l'Autriche, la Prusse et la Russie, formellement opposées à toute modification; l'Angleterre plus qu'indifférente; le gouvernement belge, plus effrayé que satisfait des démonstrations populaires, des comités patriotiques et autres manifestations extralégales qui inquiètent toujours un gouvernement; la France, comprenant sans doute l'inconvénient d'avoir à portée de sa frontière la forteresse fédérale de Luxembourg, mais liée comme les autres puissances par ses engagements de 1851, ayant déjà beaucoup fait pour la Belgique, et ne se devant pas à elle-même de provoquer la guerre européenne, pour que les Hollandais ne soient pas à Venloo, et que les Belges conservent tout le Luxembourg. Voilà, monsieur, la situation tout entière; jugez si j'ai eu tort ou raison d'en apprécier rigoureusement les conséquences dès l'abord, et de ne pas les déguiser au peuple belge.

Il faut maintenant que je revienne sur ce qui s'est passé à La Haye dans le sein des états généraux depuis l'ouverture de la session. On y trouve des manifestations dont il est impossible de ne pas tenir compte, et qui ont produit partout, je le sais de science certaine, une sensation très-vive.

On avait remarqué, depuis 1854 à peu près un mécontentement croissant de la part des états généraux contre l'obstination du roi des Pays-Bas à rejeter le traité du 15 novembre. Dans les deux dernières sessions, ce mécontentement s'était prononcé avec plus de force. Les embarras financiers allaient en augmentant; la guerre européenne, sur laquelle avait paru compter le cabinet de La Haye, n'éclatait pas et ne semblait pas prochaine; la prospérité du royaume de Belgique s'affermissait et se développait chaque jour, ainsi que la solidité de son gouvernement; un état militaire fort onéreux écrasait la nation néerlandaise, et le patriotisme batave se fatiguait non moins que l'attachement à la maison d'Orange. Le roi sentit qu'il fallait enfin céder, et au mois de mars de cette année, se déclara prêt à signer les arrangements conclus en 1851, et qu'il

avait repoussés jusqu'à ce jour. C'est en conséquence de cette déclaration que la conférence de Londres a repris ses travaux, et cherche maintenant à terminer la question. Le roi Guillaume recueille aujourd'hui le fruit de la concession qu'il a faite aux désirs de son peuple. On a répondu à son discours par une adresse votée presque d'enthousiasme, par un acte éclatant d'adhésion à sa politique. On y prend l'engagement solennel de le soutenir, dans la lutte nouvelle que pourrait nécessiter la résistance des Belges. On lui fait un devoir de défendre des droits *irrévocablement acquis*, puisqu'ils sont consacrés par un traité que les puissances médiatrices ont maintes fois déclaré définitif et irrévocable. Et ce n'est pas une majorité équivoque, une majorité flottante qui tient un pareil langage au roi des Pays-Bas. C'est toute une assemblée. Onze dissidents auraient voulu une rédaction plus belliqueuse encore. Un seul membre, homme d'une grande influence, il est vrai, et d'un caractère fort élevé, trouvait cette manifestation imprudente et de nature à rendre plus difficile une transaction devenue nécessaire. Fort de cette adhésion, le gouvernement néerlandais ne peut manquer de défendre avec plus d'énergie et de raison que jamais l'intégrité du territoire et les droits de la famille régnante. Si quelque chose pouvait l'embarrasser désormais, ce serait même plutôt l'excès que le défaut d'ardeur, dans le cas où la nation et les pouvoirs publics viendraient à se persuader que l'acceptation tardive du traité des vingt-quatre articles par le roi exclut toute modification dans les arrangements qu'il contient. Cependant, monsieur, quoique des journaux allemands aient essayé, sous l'inspiration du cabinet de La Haye, de combattre le premier travail de M. Dumortier sur la dette belge, il me semble que cet honorable représentant a victorieusement établi, et dans cet essai et dans les explications toutes récentes qu'il vient de publier à Bruxelles, l'inexactitude des calculs fournis à la conférence par les plénipotentiaires néerlandais. La nécessité qui en résulte de réduire la part de la dette afférente à la Belgique, ne saurait être honnêtement contestée. Il est à espérer que la Néerlande elle-même finira par s'y rendre, s'il est vrai, comme je le crois, qu'on ait adopté à Londres, mais sans lui donner encore la forme officielle, un projet de dégrèvement dans la proportion de huit à cinq. Je vous parlerai donc protocoles, aussitôt que je le pourrai, et vous n'en rirez pas. Il n'y a que les sots qui se moquent de la diplomatie et des protocoles. Les protocoles et les traités sont pour les plus grands intérêts des nations, ce que sont les contrats de mariage et toutes les autres conventions légales pour les plus précieux intérêts des individus. La volonté des parties ne suffit pas davantage pour constituer une union légitime et donner un état dans la société civile, que l'insurrection pour constituer un gouvernement et donner sa place à un peuple au rang des sociétés politiques. Pour cela, il faut des protocoles, des traités et des plénipotentiaires, toutes choses qui valent bien de banales déclamations. Puisque le mot de protocole s'est présenté sous ma plume, je vous dirai, monsieur, en terminant cette lettre, que j'ai jeté les yeux sur un libelle intitulé : *le Dernier des Protocoles, par un ancien diplomate français*, qui vient de paraître ici. Je vous engage à ne pas vous laisser séduire par le titre, et si vous n'aimez pas les calomnies, l'histoire écrite en style bouffon, les ressentiments politiques descendant aux injures person-

nelles, à ne pas lire cette bizarre production de quelque orangiste en verve de scandale. Les Van de Weyer, les Lehon, les Nothomb, les Lebeau, sont au-dessus des ridicules que leur prête si généreusement ce pamphlétaire. Leur réponse est toute faite. C'est ce gouvernement qu'ils ont fondé, cette indépendance qu'ils ont établie, cette puissance nouvelle qu'ils ont donnée à la Hollande pour voisine et pour rivale; c'est enfin ce souverain de la Belgique, avec lequel il faut maintenant compter, que l'Europe tout entière apprécie et reconnaît, et que même à La Haye on appellera bientôt le roi Léopold.

* * *



EXPÉDITION

DE LA RECHERCHE

AU SPITZBERG.

I.

DRONTHEIM.

Nous venions de traverser les campagnes de Vollan et de Locknes avec leurs fermes en bois spacieuses et solidement bâties, leurs vallées où les épis de seigle mûrissent en quelques mois, et leurs coteaux où la rivière écume, scintille et se perd entre les rochers. Ces points de vue riants et pittoresques disparurent peu à peu, et nous nous trouvâmes sur un sol nu et plat, traversé çà et là par de larges bandes de sable, pareil à une grève sans eau. Au loin nous n'aperçûmes qu'un *gaard* et quelques champs ensemencés. La terre avait une teinte grisâtre, et tout autour de nous paraissait triste et sans vie. Nous savions que Drontheim était près de là, et nous détournions avec joie nos regards de cette plaine aride par laquelle il fallait passer, dans l'espoir de découvrir à l'horizon les murs de cette ville que nous aspirions à voir depuis longtemps. Mais les chemins, minés par le dégel et creusés par les charrettes des paysans, étaient difficiles à suivre et dangereux en certains endroits. A chaque instant notre voiture tombait dans de profondes ornières, et, de peur de la voir se briser sur une route où nous n'aurions trouvé ni charpentier ni forgeron, nous allâmes au pas. Onze heures du soir sonnaient quand, du haut du Steenberg, nous vîmes se dérouler devant nous un vaste et beau panorama : c'était le golfe de Drontheim, large comme la pleine mer, bordé par une longue chaîne de montagnes qui ressemble à un rempart crénelé, et, dans la presqu'île formée par le golfe et le Nid, les maisons de cette vieille cité du Nord, réunies,

serrées l'une contre l'autre, comme pour mieux supporter le souffle du vent, l'effort des vagues, le poids de la neige. C'était une de ces nuits limpides des régions polaires où le ciel est pur et étoilé; où les rayons d'un crépuscule d'or remplacent le soleil, qui n'abandonne l'horizon que pour y revenir quelques instants après. Des teintes de lumière molles et argentées inondaient la surface du lac, et la base des montagnes était toute bleue, tandis que les dernières lueurs du jour étincelaient encore sur leurs cimes. Une sorte de voile imprégné de lumière et transparent s'étendait sur la ville, et l'antique cathédrale était là dans ce mélange d'ombre et de clarté, pareille à une de ces images lointaines que la mémoire fait revivre à travers le passé qui les obscurcit. Sur le golfe, tout était calme; on n'entendait que les soupirs des vagues, qui venaient baiser du bout de leurs lèvres les plantes du rivage, et s'enfuyaient avec une couronne de roseaux et un collier d'éclume. Dans la ville, tout dormait; nous traversâmes les places et les rues sans rencontrer un être vivant, sans entendre un seul bruit. Quand j'aurais choisi moi-même l'heure à laquelle je devais visiter Drontheim, je n'aurais pu en trouver une plus belle et plus imposante. Dans ce silence de la nuit, dans cette ombre du crépuscule, la vieille ville des rois de Norwége était pour moi comme un livre ouvert dans le recueillement et la solitude. Sur une de ses pages, je lisais une saga glorieuse; sur une autre, un chant de schalde chanté le soir au foyer du jarl; ici les premières lignes d'une légende de saint, là le roman d'amour d'Axel et Valborg. Je m'en allais ainsi de rue en rue, reprenant l'un après l'autre tous les anneaux de cette chaîne du passé, et alors j'oubliais les années inscrites sur le calendrier depuis ces époques de guerre et d'aventure, et il me semblait que je devais voir apparaître encore sur les vagues la barque du Vikingr, entendre le chant des matines au cloître de Munkholm, et visiter dans la cathédrale la merveilleuse chasse de saint Olaf. L'aspect des magasins bâtis le long du golfe anéantit mon rêve; la poétique cité des traditions islandaises disparut, et je ne vis plus que la cité marchande.

L'origine de Drontheim se rattache à l'une des époques les plus mémorables de l'histoire de Norwége, à l'époque où le paganisme commençait à tomber en ruines, où le jarl Hakon, abandonné de ses soldats, trahi par un esclave, mourait avec les dieux qu'il avait adorés, tandis qu'Olaf Tryggvason, son vailloureux adversaire, reprenait le sceptre conquis par son aïeul Harald Haarfager, et sur la pierre sanglante des sacrifices posait la croix, symbole de la paix. Jeune, il avait connu les douleurs de l'exil et les joyeux périls d'une vie aventureuse. Avant de porter la couronne, il avait manié la lourde épée du Vikingr. Après avoir subjugué l'un après l'autre les divers partis qui s'opposaient à son avènement au trône de Norwége, il se bâtit une demeure auprès de l'embouchure du Nid (997). C'est là le commencement de cette cité de Nidaros (maintenant Drontheim), dont le nom se retrouve si souvent dans les anciennes sagas. Trente ans plus tard, un autre roi construisit une église à côté de la demeure royale, et l'église enrichit la ville naissante.

Le christianisme, énergiquement et quelquefois cruellement défendu par Olaf, n'avait encore fait que des progrès assez incertains, et, sous la domination des deux jarl qui lui succédèrent, la religion païenne reprit son ascendant.

Mais un homme vint qui acheva par l'épée l'œuvre de conversion entreprise par le raisonnement : c'était Olaf II. Il s'en alla de district en district, suivi de trois cents soldats, brisant lui-même avec la hache les statues de Thor et d'Odin, prenant les biens de ceux qui refusaient de croire à l'Évangile et condamnant à mort les plus rebelles.

Cette manière de prêcher révolta contre lui ses sujets. Canut le Grand encouragea leur sédition, et Olaf, vaincu dans plusieurs rencontres et voyant son parti diminuer de jour en jour, s'enfuit en Suède, puis en Russie. Pendant ce temps, Canut entra à Dronheim avec une escorte, disent les chroniques, de quatorze cents navires. Dans la ferveur de son zèle, Olaf, dépouillé de sa couronne, avait d'abord pensé à se faire moine ou à s'en aller en pèlerinage à Jérusalem ; mais une nuit il vit apparaître en songe son prédécesseur Olaf Tryggvason, qui lui conseilla de retourner en Norwége. Il débarqua sur la côte à la tête de quatre mille hommes, et fut attaqué dans la plaine de Slikklostød par dix mille paysans. Après un combat violent, qui se prolongea pendant plusieurs heures, il fut accablé par le nombre, et mourut sur le champ de bataille (1^{er} août 1050).

Ce prince, que les Norwégiens n'avaient pas voulu garder pour roi, devint un saint ; il fit des miracles, et fut invoqué religieusement par ceux qui l'avaient maudit. Son corps avait été enseveli par un de ses partisans à l'endroit où s'élève aujourd'hui une des chapelles de la cathédrale. Un an après, quand on le retira de cette sépulture, non-seulement ses membres n'avaient subi aucune altération, mais sa barbe et ses ongles avaient grandi comme s'il n'avait pas cessé de vivre, et sur le sol où il reposait, on vit jaillir une source d'eau qui avait la vertu de guérir les malades. Le jour de sa mort devint un jour de solennité en Norwége et dans plusieurs autres contrées. Le peuple, qui l'avait chassé, le béatifica et en fit un héros. La légende de saint Olaf, racontée par les moines, vénéree par les paysans, court de montagne en montagne, de famille en famille, grandissant et se modifiant sans cesse selon les lieux et les circonstances. Aujourd'hui encore, on la retrouve dans tous les districts de la Norwége. Il n'est pas de vieille femme qui ne puisse en raconter quelque chapitre, et pas d'enfant qui, en allant à l'école, n'apprenne à connaître le nom de saint Olaf. Ici on montre le roc desséché d'où il fit jaillir, comme Moïse, un torrent d'eau pure ; là le passage qu'il se fraya entre un rempart de montagnes ; plus loin les figures des sorciers qu'il a changés en pierres. A quelque distance de Drivstuen, en allant à Riisa, on aperçoit à droite, au bord de la route, une grande masse de rocs taillés à pic, et terminés par une espèce de terrasse qui s'élève à plus de cent pieds au-dessus du sol. Un jour que je passais là, le guide me dit : « Voyez, voilà le rocher d'où saint Olaf s'élança pour échapper au diable qui le poursuivait, et cette entaille que vous remarquez sur la pierre est l'empreinte du pied de son cheval. » Dans le Romsdal, on montre sur la cime d'une montagne une ouverture pareille à la Brèche de Roland dans les Pyrénées, et les paysans racontent que saint Olaf a fendu cette montagne avec son épée. Quand on parle de l'église de Saint-Clément, qu'il fit bâtir à Nidaros, on raconte une légende pareille à celle qui existe sur la cathédrale de Lund. Un Trolle s'était engagé à construire tout l'édifice à condition que saint Olaf

lui donnerait le soleil et la lune, s'il ne parvenait pas à savoir son nom; mais lorsque l'église fut finie, le saint proclama à haute voix le nom de l'architecte ensorcelé, qui, dans son désespoir, se précipita du haut de la tour, et mourut à l'instant.

A l'endroit où le corps de saint Olaf avait été déposé, Magnus le Bon, son fils, qui monta après lui sur le trône de Norwége, construisit une chapelle en bois (1056) qui, en 1077, fut remplacée par une église en pierre. Vingt ans après, Harald Haardraade en bâtit une autre à peu près sur le même lieu. Il y avait ainsi, dès le XI^e siècle, trois églises dans cette ville fondée à la fin du IX^e, dans cette capitale d'une contrée où le baptême avait été introduit par la force du glaive. Un grand nombre de pèlerins se rassemblaient là chaque année; ils venaient se mettre à genoux dans l'église de saint Olaf et déposaient de riches offrandes sur son tombeau. Les bords du Nid, où l'on n'entendait retentir autrefois que le cri des matelots et le chant de guerre des pirates, répétèrent l'hymne des fêtes religieuses et les prières du cloître. Cette ville, qui n'avait été qu'une résidence de prince et un camp de soldats, devint la métropole de l'Évangile, le boulevard du christianisme dans le Nord. En l'année 1050, elle avait déjà un évêque, et, en 1152, l'évêque fut nommé archevêque, primat de Norwége et légat du saint-siège. Au commencement du XIV^e siècle, on comptait à Nidaros deux hôpitaux, quatre couvents, et quatorze églises au milieu desquelles l'œil du voyageur distinguait de loin la magnifique flèche de la cathédrale.

Cette cathédrale, plus vaste que celles de Roeskilde et d'Upsal, fut bâtie en 1185 par l'archevêque Eystein. Une partie de l'ancienne église de Harald forma l'une des ailes du nouvel édifice; le chœur et la nef furent construits sur un autre plan. Quand on y entre, c'est une chose curieuse que d'observer, dans la même enceinte, à quelques pas de distance, deux époques d'art si voisines et déjà si différentes l'une de l'autre, deux styles d'architecture qu'un siècle sépare et qui ne se ressemblent plus. L'église, avec ses deux ailes placées symétriquement de chaque côté, a la forme d'une croix; l'aile droite, construite vers l'an 1050, et l'aile gauche, dessinée plus tard sur le même modèle, présentent un beau type de style bysantin. Là est la grande arcade ronde partagée par une colonne, le pilier massif, le chapiteau carré et plat, et le contour du plein cintre festonné. Le style gothique commence à la nef, qui s'étendait autrefois beaucoup plus loin qu'à présent, et dont le protestantisme, avec ses habitudes de confort, a complètement masqué les formes par des tribunes en bois qui s'élèvent l'une sur l'autre comme des loges de théâtre. Ce style est simple, composé avec goût, mais peu orné et peu hardi. Toute son élégance, toute sa richesse, semblent avoir été réservées pour le chœur: c'est une enceinte de huit arcades légères comme des rameaux d'arbres, détachées comme un berceau de feuillage du reste de l'édifice; et les colonnes qui portent vers la voûte ces gracieuses ogives, la ceinture de fleurs et de festons qui l'entoure, les deux petites chapelles qui le gardent de chaque côté, comme deux ailes d'ange, tout ce qui appartient à cet antique sanctuaire du catholicisme est fait avec tant de légèreté et d'abandon et offre tant de charmantes combinaisons de détail et d'ensemble, que la pierre semble avoir cédé comme une

être molle à l'inspiration de l'artiste. Les ogives se croisent comme des plantes touffues qui, ne trouvant pas assez de place pour se développer à l'écart, reposent l'une sur l'autre, et leur forme varie à chaque pas, comme les arabesques capricieuses d'un manuscrit du moyen âge. Tantôt c'est un pilier uni qui s'élançe du sol et jette dans les airs trois branches pareilles à celles du candélabre biblique; tantôt, sur la nervure de l'arcade, on voit surgir une bande de dentelles que l'on dirait découpées par la main d'une jeune fille, ou un collier de perles arrondies dans le marbre, ou de longues lignes de feuillage qui semblent avoir grandi entre les moulures de la pierre comme des saxifrages entre les fentes du rocher. Ici la colonne, fine et déliée, porte pour chapiteau une touffe de fleurs, ailleurs un fruit du midi ou de larges feuilles de palmier, dont un croisé, peut-être, rapporta le modèle des bords du Jourdain; puis des têtes de prêtres posées à chaque angle avec un air de recueillement, et quelquefois suspendues à une tige légère, comme des étamines à leurs pistils. Çà et là on rencontre aussi quelques traces de ces rêves hideux qui se mêlaient, dans les églises, aux chastes inspirations de l'art du moyen âge, comme une idée de doute à un sentiment de foi, comme un rire sceptique à une fervente prière. On aperçoit sur le pourtour d'une colonne un visage de moine qui grimace, un buste de religieux qui se termine en queue de dragon. Mais ces images sont peu nombreuses et peu apparentes; elles s'effacent au milieu de cette végétation cosmopolite qui étale ses fleurs, ses fruits et ses rameaux autour du chœur; elles se perdent dans l'ombre de ces colonnades éclairées seulement par la mystérieuse lumière des fenêtres à ogives.

Comme cette cathédrale du Nord devait être belle jadis, avec ses neuf grandes portes, ses dix-huit autels et ses trois mille piliers, les uns taillés dans les carrières de marbre d'Italie, les autres dans les rocs du Groënland! Toute la communauté chrétienne de Norwége et de Suède avait contribué à l'enrichir. Les pirates eux-mêmes lui avaient payé leur tribut: deux de ces hommes, qui s'en allaient sur leur navire chercher au loin les aventures et piller les côtes étrangères, revinrent un jour en Norwége avec un riche butin qu'ils ne purent partager sans se battre. L'un d'eux, avant de tirer le glaive, invoqua son bon ange et fit vœu d'offrir à l'église une part de ses richesses, s'il sortait victorieux du combat. Sa prière fut exaucée, et il donna à la cathédrale de Nidaros une croix en argent massif, si lourde qu'il fallait trois hommes pour la porter. C'était cette croix que l'on voyait briller en tête des processions les jours de la fête de saint Olaf; puis venait la châsse du saint, composée de trois caisses, l'une en argent doré, les deux autres en bois, revêtues d'ornements en or et parsemées de pierres précieuses. Soixante hommes la portaient en dehors de l'église, et les vieillards, les enfants, les hommes du pays et les voyageurs, l'entouraient avec un saint respect. C'était en touchant cette châsse que le malade espérait se guérir; c'était sur cette châsse que les rois étendaient la main en prêtant leur serment; c'était au pied de cette châsse qu'ils étaient couronnés; c'était là qu'on les enterrait. Du haut du sanctuaire, saint Olaf présidait aux destinées de ceux qui venaient occuper son trône; le jour de leur sacre, les rois se mettaient sous la protection de

son sceptre ; le jour de leur mort, ils reposaient à l'ombre de sa palme de martyr.

Cette époque de foi et de prospérité catholique dura trois siècles. En 1528 l'église fut incendiée, et reconstruite peu de temps après. En 1451, elle fut incendiée encore et réparée avec le même zèle. Mais, en 1551, elle brûla de nouveau, et cette fois les efforts de l'archevêque pour lui rendre sa première splendeur, et les vœux des fidèles, furent impuissants. Les idées de réforme commençaient à pénétrer dans le Nord. Sans avoir encore admis le protestantisme, le peuple discutait déjà le pouvoir des indulgences et la légitimité des saints. Les pèlerins ne vinrent plus grossir les processions, les malades désertèrent l'autel. Le tribut que les fidèles portaient chaque jour à la cathédrale diminua peu à peu, et les prêtres, privés du trésor où ils avaient coutume de puiser, ne parvinrent qu'à peine à masquer les désastres de l'incendie et les ruines de leur église. Puis, quand les trois contrées scandinaves eurent adopté le dogme de Luther, les nouveaux convertis crurent faire une œuvre pieuse en détruisant tous les vestiges de leurs anciennes croyances. Ceux-ci brisèrent les statues des saints, ceux-là déchirèrent les tableaux, et il y en eut un plus pervers encore que les autres, qui, rassemblant sur la place les livres du chapitre, en fit un auto-da-fé. Dans cette dévastation des monuments catholiques, le Danemark n'oublia pas qu'il était maître de la Norwège. Il envoya un navire chercher la châsse d'argent, les calices, les ciboires et tous les ornements d'or et de vermeil. Le navire, attaqué le long de la route et pillé par un pirate hollandais, échoua sur la côte avec le reste de ses dépouilles. Cinquante années auparavant, à la nouvelle de ce naufrage, on eût crié au miracle ; mais alors le temps des miracles était passé, et les iconoclastes, plus barbares que les barbares dont parlent les anciennes chroniques, continuèrent à ravager l'église. En 1564, les Suédois en firent une écurie. Auprès de l'autel du chœur, naguère encore étincelant d'or et de pierreries, ils ne trouvèrent que les armes de saint Olaf qu'ils emportèrent à Stockholm. Il restait encore à cette cathédrale si splendide autrefois et si vite dépouillée de ses richesses, il lui restait encore ce que ni les Danois, ni les Suédois n'auraient pu lui enlever, sa grande flèche qui s'élevait, disent les historiens, à deux cent vingt pieds. Un orage la renversa pendant l'hiver de 1689. Maintenant le toit est surmonté d'une tour carrée, massive, pareille à un clocher de village. La partie de la nef détruite par l'incendie n'a pas été rebâtie ; les statues des saints n'ont pas été replacées sur leur piédestal, et les dentelures légères, les rosaces brisées ou mutilées par le marteau, n'ont pas été refaites. Dans quelques endroits, la base des colonnes est seule restée ; dans d'autres, on a remplacé les piliers de marbre par des piliers de bois. Quand le roi de Suède vint, en 1818, se faire couronner dans cette cathédrale, il eut pitié du veuvage du chœur et y fit placer une copie du Christ de Thorvaldsen. On dit aussi qu'il a l'intention de mettre dans la nef les douze apôtres du célèbre sculpteur, tels qu'on les voit à Copenhague dans la cathédrale. Peut-être alors, pour leur faire place, sera-t-on obligé d'abattre une partie de ces loges à rideaux rouges qui recouvrent les deux côtés de la nef, et c'est une destruction dont je suis sûr qu'aucun homme de goût ne se plaindra. Malgré les ravages du feu et les

ravages des hommes, cette cathédrale est encore l'un des monuments gothiques les plus curieux qui existent. Du milieu de la nef, il est triste d'observer les désastres qu'elle a subis ; mais, quand on pénètre dans l'enceinte du chœur, on y reste retenu par un sentiment d'admiration. et quand on la regarde du dehors avec son singulier mélange de construction, sa petite chapelle, posée sur un de ses flancs comme une châsse de saint, son clocher massif, sa coupole ronde comme celles des pagodes de l'Inde, et sa tour semblable à un minaret, il y a je ne sais quel vague souvenir des voyages d'Orient qui prête un charme de plus à cet édifice du Nord ; et si alors on remonte jusqu'à l'époque lointaine où ses murailles s'élevèrent sur la tombe d'un roi martyr de son zèle religieux, ce n'est plus seulement une œuvre d'art que l'on contemple, c'est une page d'histoire, c'est une légende de saint noircie par les siècles, altérée par des mains impies, mais assez belle encore pour arrêter longtemps le regard et la pensée.

A la chute du catholicisme, une nouvelle ère s'ouvre dans les annales de la cité de saint Olaf. Elle avait été ville de pèlerinages, ville religieuse ; elle devint ville marchande. Ses cloîtres tombèrent en ruine, mais son port s'agrandit. En changeant de destinée, elle changea aussi de nom. Les sagas islandaises l'appelaient, dans leur langage poétique, Nidaros. Les contrats de négociants l'appelèrent Trondhjem (du nom du district où elle est située, Trondlagen) ; nous en avons fait, dans nos habitudes d'altération, Drontheim. Cette capitale des rois, cette métropole des évêques, transformée en entrepôt de commerce, perdit bientôt les vestiges de sa grandeur première. La cathédrale est le seul monument qui atteste encore ce qu'elle fut autrefois. Incendiée à diverses reprises, Drontheim a si fraîchement été rebâtie, qu'on la prendrait pour une ville née d'hier, pour une de ces villes manufacturières d'Angleterre ou d'Amérique qui surgissent tout d'un coup. Ses rues sont bien percées, régulières et larges, si larges qu'on y remarque à peine le peu de monde qui y passe, et qu'on pourrait parfois les croire désertes. Ses maisons en bois, revêtues d'un stuc blanc, ornées d'un péristyle, d'un fronton, d'une colonnade, ressemblent, pour la plupart, à de superbes édifices en pierres. Ses magasins bordent tout un côté du golfe et les deux rives du Nid ; ils reposent à moitié sur terre et à moitié sur pilotis. Les bâtiments viennent, au pied de la porte qui s'ouvre sur l'eau, charger et décharger les marchandises. De distance en distance, on voit quelques-uns de ces magasins qui sont séparés l'un de l'autre, et qui forment entre eux une espèce de baie où le paysan des îles voisines arrive les jours de foire sur son bateau à voile, avec sa femme et ses enfants.

Entre toutes ces rues si fraîchement bâties et si fraîchement peintes, où la plaque en cuivre du comptoir orne chaque porte, où les denrées coloniales et les denrées du Nord, placées symétriquement derrière les vitres, attirent le regard à chaque pas, il en est une plus large et plus belle que les autres où l'on revient toujours avec une émotion poétique : c'est la *Munkgade* (rue des Moines). Là, d'un côté, on aperçoit la cathédrale isolée et debout sur les tombes du cimetière comme une éternelle pensée de vie dans l'empire des morts ; de l'autre, le golfe, les montagnes bleues qui le terminent, et la

tour de Munkholm, bâtie sur un rocher au milieu des flots. Lorsque Canut le Grand vint, en l'an 1028, prendre possession du royaume de Norwége, il bâtit sur cette île un cloître. C'était un de ces cloîtres dont l'aspect seul devait donner à l'âme une impression solennelle, un cloître comme celui dont parle René, où la lampe du sanctuaire brillait de loin comme un fanal aux yeux du matelot égaré dans sa route, où le chant de l'espoir religieux, l'hymne de salut, résonnaient à travers le souffle de l'orage et le mugissement des vagues. La réformation renversa l'autel que les tempêtes de la mer n'avaient pas ébranlé; les religieux quittèrent leurs cellules, et le couvent de Munkholm devint une forteresse. C'est là qu'une barque chargée de soldats conduisit un jour Griffenfeld, cet enfant du peuple devenu grand seigneur, cet étudiant devenu ministre, cet homme d'État dont le Danemark déplora la perte. C'est là qu'il vint expier ses rêves d'ambition et ses phases de grandeur. Il passa dix-huit ans enfermé dans sa prison (de 1680 à 1698). Exilé du monde où il avait vécu, dépoillé des titres qui l'avaient paré, précipité tout à coup des splendeurs d'un palais dans l'ombre d'un cachot, il appela à son secours la poésie et la religion, ces deux fidèles divinités du malheur. Il traduisit les psaumes de David et crayonna autour de lui des sentences morales. Un de ses biographes nous a conservé celle-ci que j'ai essayé de traduire :

Sur les ondes du golfe on voit de loin surgir
Le rocher de Munkholm que la mer bat sans cesse ;
Mais la mer qui mugit ne le fait pas fléchir,
Et le flot fatigué se retire et s'affaisse.

Que l'aspect de ce roc nous apprenne à souffrir
Les rigueurs du destin, les orages du monde.
Je regarde ces murs d'où je ne puis sortir,
J'entends autour de moi la vengeance qui gronde.

Mais votre nom, grand Dieu ! sera notre rempart.
Si vous nous protégez, si partout où nous sommes
Vos anges sur nos pas étendent leur regard ;
Que nous fait le pouvoir et la haine des hommes ?

Maintenant ces sentences écrites sur les murailles ont été effacées. La chambre qu'occupait Griffenfeld a été transformée en arsenal. Il ne reste de sa prison que les barreaux de la fenêtre par laquelle plus d'une fois, sans doute, il regarda avec douleur la ville bâtie au bord du golfe et le navire fuyant dans le lointain.

Dans cette même rue des Moines, où l'histoire primitive apparaît ainsi en face de l'histoire moderne, on aperçoit à droite, en montant vers la cathédrale, une maison en bois à un seul étage, peinte en jaune, remarquable entre toutes les autres par sa modeste construction. C'était autrefois le seul hôtel de Drontheim. La bonne vieille femme qui l'a fondé il y a une cinquantaine d'années, et qui l'occupe encore, ne se rappelle pas sans un certain sentiment d'orgueil la prospérité dont il a joui longtemps, les éloges que les

voyageurs lettrés lui donnaient dans leurs livres, et la gloire que le confort de ses appartements, les combinaisons hardies de sa cuisine, lui avaient acquise dans les pays lointains. Un jour elle vit arriver un jeune homme qui lui demanda d'une voix timide une chambre pour lui et son compagnon de voyage. M^{me} Holmberg lui montra une chambre d'étudiant bien humble et bien étroite. Elle fit mettre un matelas sur le parquet, et les deux étrangers restèrent là cinq jours, puis partirent pour le cap Nord. Nous avons vu cette chambre à peu près telle qu'elle était il y a quarante ans, et M^{me} Holmberg nous la montrait avec une naïve vanité d'hôtesse; car ce jeune homme qu'elle avait reçu comme un étudiant, c'était un prince français : c'était Louis-Philippe, duc d'Orléans.

Je ne terminerai pas ce tableau de la Munkgade sans ajouter qu'on y voit encore la maison du gouverneur, le plus grand édifice en bois, disent les habitants de Drontheim, qui existe en Europe, et la maison élégante qui renferme à la fois les salles d'étude du gymnase et les collections de l'académie des sciences. Cette académie, la seule qui existe en Norwége, fut fondée en 1760 par deux hommes d'un grand mérite, Sulm et Schœning, et enrichie plus tard par plusieurs legs considérables. On a plusieurs fois lancé contre elle de violentes épigrammes; on lui a reproché amèrement son inaction. Le fait est que ses collections d'art et de livres ne sont pas en fort bon ordre, que ses mémoires ne sont ni très-volumineux, ni très-savants; mais elle a su mettre plusieurs fois d'intéressantes questions au concours, récompenser des œuvres de mérite, et quand des hommes de talent ont réclamé son appui pour entreprendre un voyage utile, ils ne l'ont pas réclamé en vain. Le recteur du gymnase de Drontheim, quels que soient ses titres littéraires, est en quelque sorte président né de cette académie. Le gouverneur, les principales autorités en font nécessairement partie, et les marchands trouvent en général peu de difficultés à s'y faire inscrire. Mais les marchands de Drontheim n'ont pas l'esprit aussi étroit que ceux de Hambourg. Le calme qui les entoure, les longues soirées d'été, et les soirées d'hiver plus longues encore, leur donnent l'habitude de s'entourer, dans leur isolement, des livres et des objets d'art. Moyennant une cotisation annuelle qu'ils se plaisent à acquitter, ils reçoivent très-prompement les ouvrages étrangers et les *revues*, qu'ils emportent chez eux et qui passent de main en main jusqu'à ce que le bibliothécaire de la société les place dans le dépôt central. J'ai trouvé chez l'un d'eux, au mois de juin, *la Chute d'un Ange* de M. de Lamartine, qui avait paru au mois de mai à Paris. A Stockholm, on ne recevra peut-être pas ce poëme avant un an.

C'est une chose intéressante que d'entrer dans la maison de ces négociants et de passer en revue les divers sujets d'observation qu'elle présente. Il y a dans cette vieille ville de Drontheim des familles où depuis plusieurs siècles les spéculations commerciales ont passé comme une charge héréditaire de père en fils. Chaque génération a déposé là son tribut de meubles et d'argenterie, et l'on compte les entreprises qu'elle a faites, les navires qu'elle a expédiés, les livres de caisse qu'elle a remplis, comme on compte dans une famille parlementaire les débats célèbres auxquels un conseiller a pris part et les discours qu'il a prononcés. Pour être admis chez ces honnêtes négociants, il n'est

pas besoin de lettres de recommandation. Le titre d'étanger suffit pour éveiller en eux un sentiment de bienveillance, pour obtenir une réception souvent cordiale et du moins toujours hospitalière. L'hiver ils vous gardent la première place à leur foyer, l'été ils vous emmènent dans leurs maisons de campagne. Les environs de Drontheim présentent plusieurs beaux et larges points de vue. Ici le regard plane sur le golfe; là il repose sur la cathédrale; ailleurs il s'égaré sur la cascade de Leer, sur la vallée du Nid ou sur les cimes dentelées des montagnes, et les marchands qui peuvent avoir une villa lui choisissent pour premier ornement une situation pittoresque, une perspective étendue. Il y a chez ces hommes du Nord un amour de la nature qui jette sur leur vie une teinte constante de poésie. Plus leur sol est aride et leur ciel rigoureux, plus ils s'attachent à ses beautés éphémères. Le dimanche, quand ils vont à la campagne se reposer des travaux de la semaine, ils se réjouissent d'un bourgeon qui éclot sur leurs arbustes, d'un rayon de soleil qui éclaire leur fenêtre, comme un mercier de la rue Saint-Martin se réjouit d'avoir gagné pendant le jour quelques deniers de plus qu'il ne l'avait espéré.

L'amour des voyages, qui était un des traits caractéristiques des anciens Scandinaves, est encore profondément enraciné dans le cœur de leurs descendants. Les contrées lointaines et surtout les contrées méridionales exercent toujours sur eux une attraction à laquelle ils résistent difficilement. La plupart des négociants que j'ai vus à Drontheim avaient visité l'Allemagne, la France, l'Angleterre. L'un d'eux était parti comme un Vikingr avec un navire, non plus pour guerroyer sur les mers, mais pour visiter paisiblement les pays étrangers. De Drontheim il était allé en Islande voir la patrie des conteurs de sagas, de là en Écosse, puis à Naples. Il avait vu la Sicile, l'Espagne, la Turquie, et quand il revint au bout de trois années, quelques graves spéculateurs lui demandèrent peut-être quel bénéfice escomptable il rapportait de sa longue excursion; mais la plupart, oubliant tout calcul matériel, lui enviaient le bonheur d'avoir pu faire un tel voyage.

II.

SANDTORV.

Le 27 juin, au point du jour, les pilotes de Drontheim avaient signalé *la Recherche*. L'un d'eux vint nous annoncer cette nouvelle, et nous courûmes sur le port. Le vent était contraire. A l'aide de la longue-vue, on apercevait, à l'extrémité du golfe, le navire louvoyant le long de la côte, et il était facile de calculer qu'il n'arriverait pas avant plusieurs heures. Mais nous ne pouvions attendre si longtemps; nous primes une barque et nous allâmes à sa rencontre. Le ciel était pur, la mer était belle. Nos deux matelots, penchés sur leurs avirons, poussaient avec force notre barque en avant. Jamais je n'ai eu tant de plaisir à voir le sillage d'écume fuyant derrière moi, à entendre le bruit d'une rame tombant sur l'eau. Peu à peu, nous distinguons plus nettement

les formes de la corvette qui nous avait ramenés d'Islande, et qui venait nous chercher pour nous conduire au Spitzberg. Déjà nous pouvions voir ses trois lignes de voiles blanches étagées l'une sur l'autre et son drapeau flottant au haut de la dunette. Il faut avoir passé des jours d'isolement en pays étranger et regretté l'air vivifiant de la terre natale pour comprendre l'émotion que l'on éprouve à se retrouver tout à coup avec des compatriotes, avec des hommes qui parlent notre langue, s'associent à nos souvenirs et partagent nos affections. Notre arrivée à bord fut annoncée par de longs cris de joie, et nous embrassions nos amis, et nous ouvrons les lettres qu'ils nous apportaient, et nous commençons un récit interrompu aussitôt par un autre récit. C'était de part et d'autre un mélange continu de questions précipitées, de réponses décousues, et des effusions de cœur et des serremments de main. Hélas ! il y avait près de deux ans que j'étais loin de la France, et il y avait tant de choses que j'aurais voulu savoir en quelques minutes ! Pendant ce temps la corvette continuait sa route, et bientôt nous vîmes arriver une troupe de musiciens de Drontheim qui chantaient nos airs nationaux. Les habitants de la ville étaient réunis sur le rivage, les drapeaux flottaient sur les navires du port, et le canon de Munkholm saluait notre pavillon. Pour cette paisible cité du Nord, où il n'entre que des bâtiments de commerce, l'apparition d'une corvette française était un événement mémorable, et cet événement, on le célébrait comme une fête.

Quelques jours après nous faisons nos préparatifs de départ. La corvette devait aller par la pleine mer à Hammerfest. Le désir de voir la côte septentrionale de Norwège nous engagea à nous embarquer sur le bateau à vapeur *le Prince Gustave*, qui passe entre les îles de Norland et de Finmark et relâche sur plusieurs points. Ce bateau n'est pas l'œuvre d'une spéculation commerciale, c'est le gouvernement qui l'a fait construire et qui l'entretient. Le prix du transport des passagers ne suffit pas à payer le charbon qu'il consume, et le transport des marchandises est très-minime. Les négociants norwégiens ne renoncèrent pas si vite à l'habitude d'employer les bateaux à voiles. La célérité dans les relations n'augmente guère leurs chances de succès. Peu leur importe à vrai dire, que leurs marchandises, arrivent quelques semaines plus tôt ou plus tard, pourvu qu'elles arrivent. Le gouvernement ne peut donc pas s'attendre à recouvrer jamais l'argent qu'il a consacré à ce bateau, mais les avantages qu'il procure par là à deux grandes provinces sont incalculables. Qu'on se figure cette quantité d'îles dispersées à travers la mer du Nord, ces montagnes isolées l'une de l'autre, ces habitations jetées au bout du monde. Autrefois on ne traversait l'archipel qu'en s'en allant d'île en île avec une barque de pêcheurs. L'absence de rameurs, la brume, l'orage et les vents contraires arrêtaient souvent plusieurs jours le passager à la même station. Il fallait un mois au moins pour aller de Hammerfest à Drontheim, et il en coûtait 500 francs pour voyager ainsi sur un bateau découvert, les genoux serrés l'un contre l'autre, les pieds dans l'eau, le corps livré à toutes les intempéries de l'air. Alors il n'y avait point de jour de poste déterminé. La poste arrivait selon le bon vouloir du temps, une semaine ou l'autre; on calculait la célérité de sa marche par la direction du vent et la hauteur du baromètre, mais souvent elle trompait

toutes les espérances, et le marchand qui venait l'attendre sur la grève s'en retournait le tête baissée et l'esprit inquiet. L'évêque de Tromsø me disait qu'une lettre partie de cette ville au mois de mars n'était arrivée à Christiania qu'au mois de juin. Si le correspondant de Christiania mettait le moindre retard à répondre, c'était l'affaire d'un an.

Maintenant le bateau à vapeur va de Drontheim à Hammerfest en huit jours. Il s'arrête quelques heures ici et là, un jour à Sandtorv, deux jours à Tromsø, et rapporte avec lui les lettres, les journaux, les nouvelles du sud. C'est un messager savant qui parcourt une contrée lointaine, c'est une veine de sang généreux qui pénètre jusqu'au cœur de ces froides régions. Quand il parut pour la première fois en Finmæck, c'était au mois de mars dernier, un jour où il naviguait avec le vent contraire; les habitants de la côte ne comprenaient pas sa puissance. Ils le regardaient tous avec une sorte de stupéfaction, et en voyant cette lourde machine s'avancer vers eux malgré le vent et les flots, les uns la prenaient pour une baleine, d'autres pour ce vaisseau fabuleux, ce vaisseau maudit que les matelots ont entrevu parfois errant sur les vagues, sans gouvernail et sans voiles. Mais avec leur intelligence de marins, ils ont bientôt découvert la force secrète de ce bateau; lorsqu'ils le voient, ils le saluent et l'admirent; les hommes d'un esprit plus développé, les fonctionnaires, les prêtres, les riches marchands, ne prononcent son nom qu'avec un sentiment de reconnaissance; le drapeau norvégien se déploie au bord de toutes les îles devant lesquelles il s'arrête, et le jour où il arrive les jeunes filles se parent comme pour un jour de fête. Si, après tous ces témoignages de joie, j'avais pu douter encore de l'influence du bateau à vapeur en Norland, j'aurais été converti le jour où j'ai entendu un habitant de Bodø, dont je respectais le savoir autant que le caractère, s'écrier avec un accent d'enthousiasme : « Nous devons bénir à jamais celui qui le premier songea à nous envoyer le *Prince Gustave*; car nous étions pauvres, et il nous a enrichis; nous n'avions ni livres, ni journaux, et il nous en a apporté; nous vivions dans une espèce de thébaïde, et il nous a rapprochés du monde. » J'ajouterai à cette digression sur le bateau à vapeur un aveu auquel un voyageur ne se résigne pas facilement, c'est que, depuis qu'il existe, il n'y a plus aucun mérite à voyager le long de ces mers orageuses et de ces côtes arides. On trouve sur le bateau à vapeur un salon élégant, des couchettes commodes, et un restaurateur qui se fait gloire d'apporter avec lui ample provision de vins de France. Le bâtiment est commandé par un lieutenant de la marine royale, M. Crunch, qui, dès le jour de notre arrivée à bord, nous avait tous séduits par ses soins obligeants et sa politesse aimable. On s'en va ainsi de Drontheim à Hammerfest, entre des livres et des journaux, sur un canapé de soie, dans un salon de bonne compagnie. Il ne manque plus qu'un bateau à vapeur de Christiania à Bergen, et le voyage, que l'on regardait encore il y a quelques années comme une entreprise audacieuse, deviendra tout simplement une promenade par eau. Le bourgeois parisien pourra s'embarquer à bord de *la Normandie*, et en se laissant conduire à Hambourg, à Copenhague, en s'endormant quelques nuits de suite dans une cabine, il se réveillera un beau matin dans le port de Hammerfest, au 70° degré de latitude, à quelques lieues du cap Nord.

Nous venions de voir, sur les bords du lac Miøssen et dans le Guldrandsdal, une des parties les plus pittoresques de la Norvège. Au haut du Dovrefield, nous avons rencontré des sites étranges; mais rien de ce qui attire le regard sur la route de Stockholm et celle de Christiania ne ressemble aux magnifiques points de vue des côtes du Nord. A peine sortis du golfe de Drontheim, nous entrons dans une enceinte d'îles étroites, de rocs escarpés, qui tantôt forment autour de nous un bassin pareil à celui d'un port, tantôt s'élèvent de chaque côté du navire comme deux colonnes de granit, se ferment comme une barrière, et s'étendent au loin comme une rue. Les uns portent encore à leur base quelques tiges de bouleaux et des touffes d'herbe; mais la plupart n'offrent que de faibles traces de végétation. Ils sont gris comme la lave de l'Hécla, et secs comme une écaille de tortue. Quelquefois on distingue la flèche en bois de la chapelle, qui s'élève comme un signe de consolation au milieu de la tristesse solennelle du paysage. Cette chapelle, quoique située au centre de la paroisse, est ordinairement très-éloignée de toute habitation. Le prêtre, qui a plusieurs chapelles à desservir, ne vient là que deux ou trois fois par an, et quand il entreprend ce voyage évangélique, c'est souvent au péril de sa vie, car il faut qu'il traverse des golfes où une raffale violente succède parfois tout à coup à un calme plat. Quelques-uns de ses paroissiens ont encore plus de difficultés à vaincre et de dangers à surmonter quand ils veulent se rendre à l'office. L'hiver, l'église est presque déserte; tandis que les hommes sont à la pêche, la mer et l'orage empêchent les femmes de sortir. On a vu alors des familles obligées de garder un mort pendant deux ou trois mois avant de pouvoir le porter au cimetière pour le faire enterrer.

Le matin, quand nous passions là le ciel était d'un bleu limpide, le soleil projetait ses rayons sur les flots de la mer, et tous ces rocs si nus, si tristes, si déserts, formaient un singulier contraste avec ces vagues vertes comme l'émeraude, rouges comme la pourpre, et ce ciel pur comme un ciel du midi. Mais peu à peu des vapeurs grises s'amoncèrent au sommet des montagnes; elles s'étendent comme un nuage, elles enveloppent l'horizon, et l'on n'entrevoit plus au loin qu'un voile de brouillards noirs, où quelques rayons de lumière percent çà et là comme des teintes blanches que le peintre jette du bout de son pinceau sur une toile sombre. Le brouillard, étendu d'abord au large dans l'espace, nous resserrait de plus en plus. Alors tous les objets se dessinaient confusément à nos yeux, et l'œil exercé du pilote pouvait seul discerner les brisants dont nous étions menacés, et reconnaître la route que nous devions suivre à la forme à demi effacée des montagnes. Nous naviguâmes ainsi à l'aide de la merveilleuse expérience de notre pilote pendant quelques heures; puis la brume devint si obscure, qu'il fallut jeter l'ancre, et nous restâmes là toute la nuit, percés par le vent et dormant entre les écueils.

Le lendemain, c'étaient des îles plus sauvages encore et des rocs plus escarpés. La mer était parfois si resserrée, qu'on l'eût prise pour une rivière. Le bateau virait sans cesse et glissait comme un serpent entre les sinuosités des montagnes. Ici la végétation va toujours en décroissant; les pins disparaissent ou deviennent plus petits et plus rares; le bouleau des vallées, aux branches étendues, fait place au bouleau nain, que la neige et le froid oppressent. Les

collines sont revêtues d'une quantité de mousses nourries par l'humidité ; mais l'œil cherche en vain ces belles couches de fleurs qui parsèment nos campagnes. On ne voit guère que la *diapensia* avec ses rameaux semblables à ceux d'un jeune sapin, ses légères clochettes d'un rouge violet, et l'*azalea procumbens*, pauvre petite plante, plus jolie enrore et plus frêle, qui s'épanouit entre les touffes de lichen comme un bouquet de mariée, et semble, en se penchant vers la terre, lui demander un refuge contre la glace et le vent. M. Martins, qui doit traiter la partie botanique de notre voyage, n'avait trouvé ces plantes qu'au sommet des Alpes ; il les a trouvées ici presque au niveau de la mer. La végétation refroidie de nos hautes montagnes est celle des vallées du Norland.

Toutes ces collines devant lesquelles notre bateau passe sont sans abri ; cette terre est sans culture, et cependant on distingue parfois sur la grève solitaire une cabane en bois. L'homme est plus hardi que l'oiseau de mer ; il bâtit sa demeure sur tous les rivages et repose au milieu de toutes les tempêtes.

Après avoir traversé cette longue ligne de côtes arides et de rescifs, on aperçoit au bord de la mer une colline couverte de verdure et couronnée par une forêt de pins : c'est Hildringen, la demeure du maître de poste des deux provinces. Le bateau s'arrêtait là quelques heures pour prendre des lettres, et quand nous descendîmes à terre, il y avait je ne sais quelle espèce de soulagement de cœur à voir cette maison riante bâtie au haut d'une terrasse où le propriétaire essaie de faire croître quelques plantes potagères, et la ceinture de bois qui l'abrite, et le ruisseau, qui coule sur un lit de mousse, mêler ses eaux fraîches aux vagues amères de l'Océan. Toute cette terre, qui sourit de loin aux yeux du voyageur, ne donne pourtant pas de moisson. A peine celui qui l'ensemence parvient-il à récolter, tous les quatre ou cinq ans, un peu d'orge et de pommes de terre. L'été ne commence là qu'au mois de juin, et finit au mois de septembre ; mais la colline est couverte d'une bruyère touffue, la chèvre grimpe au flanc du rocher, la génisse dort près du bouleau, et la mer étend avec un doux murmure une nappe d'écume sur un lit de sable. Toute cette habitation est pleine de vie et de fraîcheur : c'est un paysage suisse après un tableau de Salvator Rosa.

De cette scène champêtre nous passons à un aspect grandiose. La mer s'ouvrait devant nous large et puissante. Le bateau bondissait sur les vagues enflées par le vent, puis se penchait sur sa quille et faisait fuir derrière lui deux longues raies pareilles aux sillons creusés par un soc pesant. Devant nous, nous apercevions le Torghat avec sa cime arrondie et ses deux ailes inclinées de chaque côté, comme celles d'un chapeau alsacien ; plus loin une ligne bleuâtre et dentelée, les montagnes qu'on appelle *les Sept Sœurs*, qui s'élèvent comme sept têtes de jeunes filles curieuses à la surface des flots. Le Torghat est coupé de haut en bas par une ouverture qui a, dit-on, trois cent pieds de haut, et qui le traverse dans toute son épaisseur. On raconte qu'un géant, dont on voit encore, à douze milles de là, le buste pétrifié, lança un jour une flèche contre un Trolle qui lui enlevait sa bien-aimée. Le Trolle échappa au trait meurtrier, la jeune fille fut changée en pierre dans l'île de Lek, et la flèche fit dans le Torghat cette ouverture immense.

Le soir, la brume couvrait encore l'horizon, mais les rayons du soleil lut-

taient contre elle, et alors on apercevait de singuliers effets de lumière : les montagnes, toutes bleues à leur base, entourées sur leurs flancs d'une ceinture de vapeurs grises, et revêtues au sommet d'une teinte de pourpre, et la mer traversée çà et là par de grandes ombres, et roulant un peu plus loin des étincelles d'or dans des flots de cristal.

Le 4 juillet au matin, nous franchissons le cercle polaire. C'était une fête pour nous tous qui n'avions jamais été si loin au nord, une fête que nous célébrâmes avec joie, en traversant déjà dans notre pensée les nouveaux pays que nous allions voir. A mesure que nous avançons, toute la nature prend un aspect plus sauvage et plus imposant; des montagnes nues s'élancent par des jets hardis du niveau de la mer, leurs flancs sont droits et escarpés, leur cime taillée carrément, effilée comme une aiguille, ou dentelée comme une scie; la neige s'abaisse de plus en plus vers la mer, et les brouillards noirs jettent comme un voile de deuil sur cette surface blanche. De temps à autre une troupe de goélands s'élève du sein des flots en battant de l'aile, et s'enfuit sur la grève; une hirondelle égarée dans sa route voltige autour de notre bateau comme pour y chercher un abri; puis toute trace de vie disparaît, et l'on n'aperçoit que les montagnes projetant dans les airs leurs pics audacieux, le ciel voilé par une brume continue, le grève déserte, la mer sombre. Que de fois, en regardant ces magnifiques scènes que je me sentais incapable de décrire, en me laissant aller à l'émotion produite par l'aspect de ces îles solitaires, de ces rocs sauvages que l'on dirait enfantés dans un bouleversement de la nature, que de fois n'ai-je pas désiré que Byron fût venu ici! Quel sujet de chant sublime pour Child-Harold! quelle page terrible pour Manfred!

Mais voilà que les matelots déroulent la chaîne de l'ancre. Nous entrons dans une baie bordée de tout côté par des cimes de neige. Deux bricks marchands sont dans le port, un pavillon flotte sur la côte. Nous sommes à Bodø, la seule ville de Norland, si l'on peut appeler ville un groupe d'une trentaine de maisons en bois et quelques magasins à moitié vides qui se penchent sur l'eau comme pour attendre la cargaison de blé et de poisson qui n'arrive pas. Les marchands de Drontheim avaient fondé de grandes espérances sur cette ville. Ils prétendaient en faire un entrepôt de commerce, rival de Bergen. En 1805, une société, formée par quelques-uns d'entre eux, employa un capital de 600,000 francs à cette spéculation. Mais Bergen l'emporta, et les pertes de la société devinrent en quelques années si considérables, qu'ils se décidèrent à abandonner leur entreprise, et à vendre leurs constructions. Maintenant on ne trouve plus à Bodø que deux marchands et quelques ouvriers. L'église est à une demi-lieue de là, une jolie petite église bâtie dans une situation pittoresque, entre deux golfes, au pied d'une colline couverte de quelques arbustes. Il y avait là jadis une chapelle très-ancienne, car cette province de Norland a été habitée dès les temps les plus reculés. Elle portait, au moyen âge, le nom de Halogaland. Il en est souvent parlé dans les sagas islandaises. Mais ces vestiges d'antiquité ont disparu peu à peu, et il ne reste qu'un petit nombre de tumulus dispersés çà et là et quelques pierres sépulcrales sans inscription. Le seul monument un peu curieux que nous ayons trouvé dans les environs de la ville, est une pierre tumulaire du XVII^e siècle, placée dans la muraille de l'église et

représentant un vieux prêtre de la paroisse avec sa calotte sur la tête, sa longue barbe, ses moustaches, une main sur la poitrine, une autre sur un livre. On me raconta que la femme de ce prêtre avait manqué à ses devoirs de fidélité conjugale. Quand il fut mort, il apprit dans l'autre monde ce qu'il avait toujours eu le bonheur d'ignorer dans celui-ci. Il revint chaque nuit reprocher à sa femme la faute qu'elle avait commise, et la malheureuse veuve, tourmentée par le remords, employa ses colliers, ses parures, à faire ériger cette tombe à son mari, après quoi on assure qu'elle dormit tranquille. A la main droite sculptée sur la pierre, on remarque un doigt mutilé. Une légende populaire rapporte qu'un paysan le brisa un jour pour montrer sa force, mais au même instant il fut attaqué d'une maladie étrange que personne ne connaissait et dont nul médecin ne put le guérir.

Quand nous eûmes visité l'église, nous entrâmes dans la maison du prêtre. Elle est construite carrément comme un ancien castel : au milieu, une grande cour pavée, et de chaque côté une habitation. Ce fut un prêtre riche et ambitieux qui la bâtit. Il avait acheté, selon la taxe en usage au XVIII^e siècle, le titre d'évêque, et quand il eut reçu ses lettres-patentes, il voulut avoir une demeure qui convint à sa dignité. Il fit venir chez lui un peintre renommé de Drontheim, et décora son salon et son cabinet de travail de quatre grandes toiles représentant des bergers et des bergères, de belles dames à paniers, tenant du bout des doigts une rose épanouie, et à leurs pieds de jolis jeuneaux cueillant des fleurs. Le dessin de ces pastorales est tout ce qu'on peut voir de moins artiste; mais le fait est curieux. En étudiant l'histoire de l'idylle dans ses diverses transformations, je n'avais pas encore appris qu'elle fût venue se nicher dans la demeure d'un prêtre de Norland, au 66^e degré de latitude.

Au delà de Bodø, on entre dans le Vestfiord, si vaste en certains endroits, qu'on le prendrait pour la pleine mer. Mais après avoir navigué au large pendant quelques heures, on voit de nouveau reparaître des groupes de montagnes, des amas de rochers. Ce sont les îles Lofodden, l'un des points les plus remarquables de toute la Scandinavie. C'est là que chaque année les pêcheurs du Nord se rassemblent pour la pêche d'hiver. Il en vient de Finmark, de Drontheim et de Bergen. Il en vient par centaines, par milliers. On compte, dans les diverses îles dispersées à travers le Fiord, environ trois mille bateaux, et chaque bateau est occupé par six hommes. Les uns pêchent à la ligne, d'autres au filet. Ils laissent chaque soir leurs filets à la mer et vont les retirer le lendemain. Ils arrivent au mois de janvier ou février, et ne s'en retournent guère qu'au mois d'avril. Chaque île est d'occupée par un marchand qui fournit aux pêcheurs de quoi subvenir à leurs besoins imprévus, car ils apportent avec eux leurs provisions de beurre, de farine, de lait et d'eau-de-vie. Le même marchand leur loue, pour une taxe moyenne de vingt-quatre poissons par homme, les séchoirs et les malheureuses cabanes où ils se réunissent quelquefois au nombre de dix-huit ou vingt-quatre. En arrivant à la station qu'ils se sont choisie, ils élisent parmi eux un patron. C'est d'ordinaire un vieux pêcheur expérimenté qui a pour mission d'apaiser leurs différends, d'observer l'état de la température, de voir si elle ne présage pas quelque tempête, et de guider

vers les bancs de poisson sa petite flottille. D'après le règlement de 1850, ce patron doit être réélu chaque année, et les hommes placés sous sa surveillance lui payent chacun un tribut de deux poissons.

Autour des côtes de Lofodden, les poissons descendent en si grande quantité, qu'ils s'entassent les uns sur les autres et forment souvent des couches compactes de plusieurs toises de hauteur. Le patron jette la sonde dans la mer, et, là où il la sent rebondir sur le dos des poissons comme sur un roc, il s'arrête et commence la pêche. Chaque matin il consulte l'état de l'atmosphère, la direction du vent, et, lorsqu'il arbore son pavillon, c'est le signal du départ. Au mois de février, sur ces côtes septentrionales, les nuits sont si longues, l'obscurité si épaisse, que les pêcheurs n'osent pas sortir avant neuf heures du matin ni rester à la mer passé quatre heures du soir; ils reviennent alors dans leurs cabanes ou préparent le poisson dans les bateaux. Il y a une partie de leur pêche qu'ils vendent au moment même aux marchands de Drontheim, une autre qu'ils suspendent à des perches pour le faire sécher, et qu'ils viennent reprendre au mois de juin. Ils ont encore une saison de pêche en été, sur les côtes de Finmark; mais à cette époque elle est moins abondante et moins active. On peut évaluer le produit des deux saisons, terme moyen, à 500 fr., et, pour gagner cette somme, ces pêcheurs passent une misérable vie. Rien qu'à voir ces cabanes en bois qui les abritent à peine contre le froid, ce sol nu où ils reposent avec leurs habits humides, on éprouve un profond sentiment de pitié. Et c'est là qu'ils restent trois mois au milieu de l'hiver, loin de leur famille, pauvrement vêtus et pauvrement nourris, couchés la nuit dans la boue, et s'en allant le jour tirer des filets hors d'une eau glacée. La malpropreté, l'humidité des vêtements, la mauvaise nourriture, engendrent parmi eux des maladies graves dont ils ne guérissent presque jamais; c'est la gale, la lèpre, l'éléphantiasis, et surtout le scorbut.

Un poète de Norwége, Peter Dass, pasteur d'Alstahong, a décrit en termes pathétiques les privations auxquelles ces malheureux sont condamnés, les dangers continuels qui les menacent; et les pêcheurs, touchés de voir un homme s'intéresser ainsi à leur sort, ont béni le nom de Peter Dass dans leurs traditions et perpétué sa mémoire dans leurs regrets. Au haut de la grande voile blanche des *Jagt* norlandais, on aperçoit deux petites bandes noires en *vadmel*, et l'on dit que c'est le signe de deuil adopté par les pêcheurs depuis la mort de Peter Dass. L'histoire littéraire cite quelques éclatants témoignages d'admiration rendus à la mémoire des hommes illustres; pour moi, je ne connais rien de plus beau que ce nom du pauvre prêtre passant de père en fils au sein de la colonie des pêcheurs, et ce deuil du poète porté sur toutes les barques à travers tous les golfes (1).

Cependant ni la misère, ni les infirmités, ni les périls d'une mer orageuse, n'arrêtent les hommes du Nord; ils aiment leur vie de pêcheur, et rien au monde ne pourrait les en détacher. Le Norlandais de nos jours est comme

(1) Le poème de Peter Dass; l'un des livres les plus populaires qui existent en Norwége, a pour titre : *Norlands Trompet*. Il y en a encore un autre du même genre sur le Finmark, mais qui est moins répandu. L'auteur naquit en 1647 et mourut en 1708.

celui des temps anciens ; il va à la mer par instinct , par entraînement ; il y retourne par habitude. C'est son domaine, c'est sa richesse, c'est son orgueil, c'est là que l'enfant exerce ses forces naissantes ; c'est là que l'homme marié va chercher les moyens de soutenir sa famille ; c'est là que le vieillard veut retourner encore si les infirmités ne l'en empêchent pas. Le jour où le fils du pêcheur va passer un hiver à Lofodden , de ce jour-là date son entrée dans la vie ; il revêt la camisole de cuir, il porte les grandes bottes, il manie la rame, il est fier, il est homme. Jusque-là il n'était bon qu'à rester auprès du poêle avec les femmes et les enfants. Si ingrate que soit la terre de Norland, elle porterait cependant quelque récolte, si le pêcheur voulait la labourer ; mais il ne la cultive qu'à regret et négligemment, car toutes ses pensées sont tournées du côté de la mer, et, du moment où il quitte la mer, il tombe dans une profonde paresse. Qu'on dise à un Norlandais de faire un quart de lieue à pied ; il trouvera le chemin prodigieusement long ; mais qu'on lui dise de s'en aller par eau et de ramer pendant plusieurs heures, il sourit, il accepte, il est prêt. Les paysans de la paroisse de Tromsø, qui s'étend fort au loin, ne craignent pas de faire quinze ou vingt lieues avec leur bateau, pour venir le dimanche à l'église ; mais, une fois arrivés dans le port, il leur en coûte de traverser une place et quelques rues, et les marchands, qui connaissent cette indolence, ont bâti leurs magasins aussi près que possible de la grève, afin d'avoir plus de chalands.

Nous venions de passer la limite du Vesterfiord. La mer était orageuse, le ciel noir, le vent froid ; on ne pouvait plus se promener sur le pont sans un triple vêtement de laine, et l'on ne pouvait descendre dans le salon sans respirer la funeste odeur du mal de mer. Les passagers les plus robustes essayaient de résister à la rigueur de l'air en marchant à pas forcés sur la dunette, et les moins résolus tournaient un regard timide vers le capitaine, comme pour lui demander si l'on n'arriverait pas bientôt à la station de relâche. Mais le thermomètre baissait de plus en plus, le vent enflait encore les vagues, et nous n'apercevions que l'eau et les montagnes nues. Tout à coup, au détour d'une baie, sur un promontoire vert, nous vîmes apparaître une grande et belle maison entourée de quelques magasins ; c'était le lieu où nous devions passer la nuit, c'était l'île de Sandtorv. L'île est grande et bien peuplée ; la pointe de terre qui s'élève en face de nous est habitée par un riche marchand qui fait, deux fois par année, le voyage de Bergen avec son propre *tagt*, pour vendre le poisson qu'il a acheté et ramener les denrées qu'il débite dans le pays. Chaque pêcheur est un de ses vassaux, chaque voisin lui doit quelque redevance ; ses champs d'orge et ses pâturages s'étendent au loin sur la côte. Sa maison est l'hôtel des voyageurs, le foyer des nouvelles, la bourse où se discutent les affaires d'État et les affaires de commerce. Il n'y a que lui que soit en relations directes avec les deux grandes villes du Nord, Bergen et Drontheim ; il n'y a que lui qui reçoive le journal de Christiania. Derrière sa demeure, qui, pour les pauvres gens de ce pays, doit être un vrai palais, on aperçoit cinq ou six cabanes en bois ; une de ces cabanes est habitée par un tonnelier, une autre par un cordonnier, tous deux également pauvres, obligés de chercher dans la pêche une ressource qu'ils ne trouvent pas dans leur métier. Un peu plus loin

j'aperçus la maison du pilote ; il était sur le chemin au moment où je passais , et me pria d'entrer. Sa fille m'apporta une chaise , sa femme m'offrit du lait ; car la pauvreté ici n'exclut pas l'hospitalité , et la porte du pêcheur , comme celle du marchand , est ouverte à l'étranger. Pendant que la famille du pilote était ainsi occupée à me recevoir , je regardais cette demeure ; elle était bien triste : une seule chambre au rez-de-chaussée , étroite et puante , servant de chambre à coucher , de cuisine et de salle de réunion à toute la famille ; en haut , une autre chambre , où les femmes se retirent pour filer la laine et tisser , l'hiver , quand les hommes sont à la pêche ; au dehors , un séchoir pour le poisson , un hangar inachevé ; voilà tout. Ces pauvres gens couchent sur une planche recouverte d'une peau ; ils portent des vêtements de vadmél , ils boivent du lait mêlé avec de l'eau , après l'avoir laissé fermenter pendant plusieurs mois , et ils se nourrissent toute l'année de fromage et de poissons. Comme ils manquent souvent de foin pour les bestiaux , ils font bouillir les têtes de poissons dans l'eau et les donnent à leurs vaches , qui les mangent , dit-on , avec avidité. Autour d'eux , la terre ne produit qu'un peu d'orge ; souvent la récolte manque , et , quand elle donne cinq à six fois la semence , on peut dire que c'est une excellente année. L'hiver et l'été , le mari va à la pêche ; la femme travaille avec ses enfants , et cette famille vit ainsi au jour le jour. Elle a l'air paisible et contente , et , quand le mari vint me reconduire , quand il me montra le vallon , fermé d'un côté par la mer , de l'autre par une masse de montagnes dont les sommets , couvertes de neige , s'effacent dans le lointain ; à l'accent de joie et de vérité avec lequel il me disait : « Oh ! c'est un joli pays que notre vallon de Sandtorv ! » je voyais qu'il n'aurait voulu changer son sort contre nulle autre destinée au monde.

En revenant vers la maison du marchand , j'entendis des chants norwégiens , des éclats de voix. La plupart de mes compagnons de voyage étaient rassemblés chez lui. La table était dressée , la carafe de punch d'un côté , le flacon de vin de Porto de l'autre , la théière au milieu. Le maître de la maison s'en allait tour à tour auprès de chacun de ses hôtes , l'invitant à répondre à son toast et à boire. Quand il me vit entrer , il accourut aussitôt à ma rencontre et me souhaita la bienvenue en me serrant la main avec la cordialité norvégienne ; puis il m'apporta un verre , et d'abord il fallut boire à ma santé , à la sienne , à celle de sa famille et à celle de toutes les personnes qui se trouvaient là. Cette première tournée de toasts était à peine finie qu'on en recommença une autre , et à chaque nouvelle série de compliments bachiques c'étaient de nouvelles chansons et de nouveaux cris de joie. Pendant ce temps , les femmes , assises à l'écart , regardaient silencieusement cette scène bruyante , ne se levant que pour venir elles-mêmes verser du punch dans nos verres et se rasseyant aussitôt. Mais il y avait parmi elles une jeune fille au visage pâle , au regard languissant , qui soulevait parfois timidement vers nous sa blonde tête , et dont l'âme souffrante semblait , comme Mignon , appeler , au milieu de cette froide contrée , la terre où les citrons fleurissent.

X. MARMIER.

Hammerfest , 20 août 1858.

SPIRIDION.

SECONDE PARTIE (1).



Le père Alexis parla en ces termes :

— Il est d'autres héritages que ceux de la famille, où l'on se lègue, selon la chair, les richesses matérielles. D'autres parentés plus nobles amènent souvent des héritages plus saints. Quand un homme a passé sa vie à chercher la vérité par tous les moyens et de tout son pouvoir, et qu'à force de soins et d'études il est arrivé à quelques découvertes dans le vaste monde de l'esprit, jaloux de ne pas laisser s'enfouir dans la terre le trésor qu'il a trouvé, et rentrer dans la nuit le rayon de lumière qu'il a entrevu, dès qu'il sent approcher son terme, il se hâte de choisir parmi des hommes plus jeunes une intelligence sympathique à la sienne, dont il puisse faire, avant de mourir, le dépositaire de ses pensées et de sa science, afin que l'œuvre sacrée, interrompue malgré la mort du premier ouvrier, marche, s'agrandisse, et, perpétuée de race en race par des successions pareilles, parvienne à la fin des temps à son entier accomplissement. Et crois bien, mon fils, qu'il est besoin, pour entreprendre et continuer de pareils travaux, pour faire et accepter de pareils legs, d'une intelligence généreuse et d'un fort dévouement, quand on sait d'avance qu'on ne connaîtra pas le mot de la grande énigme à l'intelli-

(1) Voir la livraison du 15 octobre 1858.

gence de laquelle on a pourtant consacré sa vie. Pardonne-moi cet orgueil, mon enfant ; ce sera peut-être la seule récompense que je retirerai de toute cette vie de labeurs ; peut-être sera-ce le seul épi que je récolterai dans le rude sillon que j'ai labouré à la sueur de mon front. Je suis l'héritier spirituel du père Fulgence, comme tu seras le mien, Angel. Le père Fulgence était un moine de ce couvent ; il avait, dans sa jeunesse, connu le fondateur, notre vénéré maître, Hébronius, ou, comme on l'appelle ici, l'abbé Spiridion. Il était alors pour lui ce que tu es pour moi, mon fils ; il était jeune et bon, inexpérimenté et timide comme toi ; son maître l'aimait comme je t'aime, et il lui apprit, avec une partie de ses secrets, l'histoire de sa vie. C'est donc de l'héritier même du maître que je tiens les choses que je vais te redire.

Pierre Hébronius ne s'appelait pas ainsi d'abord. Son vrai nom était Samuel. Il était juif, et né dans un petit village des environs d'Inspruck. Sa famille, maîtresse d'une assez grande fortune, le laissa, dans sa première jeunesse, complètement libre de suivre ses inclinations. Dès l'enfance, il en montra de sérieuses. Il aimait à vivre dans la solitude, et passait ses journées et quelquefois ses nuits à parcourir les âpres montagnes et les étroites vallées de son pays. Souvent il allait s'asseoir sur le bord des torrents ou sur les rives des lacs, et il y restait longtemps à écouter la voix des ondes, cherchant à démêler le sens que la nature cachait dans ces bruits. A mesure qu'il avança en âge, son intelligence devint plus curieuse et plus grave. Il fallut donc songer à lui donner une instruction solide. Ses parents l'envoyèrent étudier aux universités d'Allemagne. Il y avait à peine un siècle que Luther était mort, et son souvenir et sa parole vivaient encore dans l'enthousiasme de ses disciples. La nouvelle foi affermissait les conquêtes qu'elle avait faites, et semblait s'épanouir dans son triomphe. C'était, parmi les réformés, la même ardeur qu'aux premiers jours, seulement plus éclairée et plus mesurée. Le prosélytisme y régnait encore dans toute sa ferveur, et faisait chaque jour de nouveaux adeptes. En entendant prêcher la morale et expliquer les dogmes que le luthéranisme avait pris dans le catholicisme, Samuel fut pénétré d'admiration. Comme c'était un esprit sincère et hardi, il compara tout de suite les doctrines qu'on lui exposait présentement avec celles dans lesquelles on l'avait élevé ; et, éclairé par cette comparaison, il reconnut tout d'abord l'infériorité de judaïsme. Il se dit qu'une religion faite pour un seul peuple à l'exclusion de tous les autres, qui ne donnait à l'intelligence ni satisfaction dans le présent, ni certitude dans l'avenir, méconnaissait les nobles besoins d'amour qui sont dans le cœur de l'homme, et n'offrait pour règle de conduite qu'une justice barbare ; il se dit que cette religion ne pouvait

être celle des belles âmes et des grands esprits, et que celui-là n'était pas le Dieu de vérité qui ne dictait qu'au bruit du tonnerre ses changeantes volontés, et n'appelait à l'exécution de ses étroites pensées que les esclaves d'une terreur grossière. Toujours conséquent avec lui-même, Samuel, qui avait dit selon sa pensée, fit ensuite selon son dire, et, un an après son arrivée en Allemagne, il adjura solennellement le judaïsme pour entrer dans le sein de l'Église réformée. Comme il ne savait pas faire les choses à moitié, il voulut, autant qu'il était en lui, dépouiller le vieil homme et se faire une vie toute nouvelle; c'est alors qu'il changea son nom de Samuel pour celui de Pierre. Quelque temps se passa, pendant lequel il s'affermir et s'instruisit davantage dans sa nouvelle religion. Bientôt il en arriva au point de chercher pour elle des objections à réfuter, et des adversaires à combattre. Comme il était audacieux et entreprenant, il s'adressa d'abord aux plus rudes. Bossuet fut le premier auteur catholique qu'il se mit à lire. Ce fut avec une sorte de dédain qu'il le commença: croyant que dans la foi qu'il venait d'embrasser résidait la vérité pure, il méprisait toutes les attaques que l'on pouvait tenter contre elle, et riait un peu d'avance des arguments irrésistibles de l'aigle de Meaux. Mais son ironique méfiance fit bientôt place à l'étonnement et ensuite à l'admiration. Quand il vit avec quelle logique puissante et quelle poésie grandiose le prélat français défendait l'Église de Rome, il se dit que la cause plaidée par un pareil avocat en devenait au moins respectable; et, par une transition naturelle, il arriva à penser que les grands esprits ne pouvaient se dévouer qu'à de grandes choses. Alors il étudia le catholicisme avec la même ardeur et la même impartialité qu'il avait fait pour le luthéranisme, se plaçant vis-à-vis de lui, non pas, comme font d'ordinaire les sectaires, au point de vue de la controverse et du dénigrement, mais à celui de la recherche et de la comparaison. Il alla en France s'éclairer auprès des docteurs sur la religion mère, comme il avait fait en Allemagne pour la réformée. Il vit le grand Arnauld, et le second Grégoire de Nazianze, Fénelon, et ce même Bossuet. Guidé par ces maîtres, dont la vertu lui faisait aimer l'intelligence, il pénétra rapidement au fond des mystères de la morale et du dogme catholiques. Il y retrouva tout ce qui faisait pour lui la grandeur et la beauté du protestantisme, le dogme de l'unité et de l'éternité de Dieu que les deux religions avaient emprunté au judaïsme, et ceux qui semblent en découler naturellement et que pourtant celui-ci n'avait pas reconnus, l'immortalité de l'âme, le libre arbitre dans cette vie, et dans l'autre la récompense pour les bons et la punition pour les méchants. Il y retrouva, plus pure peut être et plus élevée encore, cette morale sublime qui prêche aux hommes l'égalité entre eux, la fraternité,

l'amour, la charité, le dévouement à autrui, le renoncement à soi-même. Le catholicisme lui paraissait avoir, en outre, l'avantage d'une formule plus vaste et d'une unité vigoureuse qui manquait au luthéranisme. Celui-ci avait, il est vrai, en retour conquis la liberté d'examen, qui est aussi un besoin de la nature humaine, et proclamé l'autorité de la raison individuelle; mais il avait, par cela même, renoncé au principe de l'infaillibilité, qui est la base nécessaire et la condition vitale de toute religion révélée, puisqu'on ne peut faire vivre une chose qu'en vertu des lois qui ont présidé à sa naissance, et qu'on ne peut, par conséquent, confirmer et continuer une révélation que par une autre. Or, l'infaillibilité n'est autre chose que la révélation continuée par Dieu même ou le Verbe, dans la personne de ses vicaires. Le luthéranisme, qui prétendait partager l'origine du catholicisme et s'appuyer à la même révélation, avait, en brisant la chaîne traditionnelle qui rattachait le christianisme tout entier à cette même révélation, sapé de ses propres mains les fondements de son édifice. En livrant à la libre discussion la continuation de la religion révélée, il avait par là même livré aussi son commencement, et attenté ainsi lui-même à l'inviolabilité de cette origine qu'il partageait avec la secte rivale. Comme l'esprit d'Hébronius se trouvait en ce moment plus porté vers la foi que vers la critique, et qu'il avait bien moins besoin de discussion que de conviction, il se trouva naturellement porté à préférer la certitude et l'autorité du catholicisme à la liberté et à l'incertitude du protestantisme. Ce sentiment se fortifiait encore à l'aspect du caractère sacré d'antiquité que le temps avait imprimé au front de la religion mère. Puis la pompe et l'éclat dont s'entourait le culte romain semblaient à cet esprit poétique l'expression harmonieuse et nécessaire d'une religion révélée par le Dieu de la gloire et la toute-puissance. Enfin, après de mûres réflexions, il se reconnut sincèrement et entièrement convaincu, et reçut de nouveau le baptême des mains de Bossuet. Il ajouta sur les fonts le nom de Spiridion à celui de Pierre, en mémoire de ce qu'il avait été deux fois éclairé par l'esprit. Résolu dès lors à consacrer sa vie tout entière à l'adoration du nouveau Dieu qui l'avait appelé à lui, et à l'approfondissement de sa doctrine, il passa en Italie, et y fit bâtir, à l'aide de la grande fortune que lui avait laissée un de ses oncles, catholique comme lui, le couvent où nous sommes. Fidèle à l'esprit de la loi qui avait créé les communautés religieuses, il y rassembla autour de lui les moines les mieux famés par leur intelligence et leur vertu, pour se livrer avec eux à la recherche de toutes les vérités, et travailler à l'agrandissement et à la corroboration de la foi par la science. Son entreprise parut d'abord réussir. Stimulés par son exemple, ses compagnons se livrèrent pendant quelques années avec

ardeur à l'étude , à la prière et à la méditation. Ils s'étaient placés sous la protection de saint François, et avaient adopté les règles de son ordre. Quand le moment fut venu pour eux de se donner un chef spirituel , ils portèrent unanimement sur Hébronius leur choix, qui fut ratifié par le pape. Le nouveau prieur, un instant heureux de la confiance des frères qu'il s'était choisis, se remit à ses travaux avec plus d'ardeur et d'espérance que jamais. Mais son illusion ne fut pas de longue durée. Il ne fut pas longtemps à reconnaître qu'il s'était cruellement trompé sur le compte des hommes qu'il avait appelés à partager son entreprise. Comme il les avait pris parmi les plus pauvres religieux de l'Italie, il n'eut pas de peine à en obtenir du zèle et du soin pendant les premières années. Accoutumés qu'ils étaient à une vie dure et active, ils avaient facilement adopté le genre d'existence qu'il leur avait donné, et s'étaient conformés volontiers à ses désirs. Mais, à mesure qu'ils s'habituèrent à l'opulence, ils devinrent moins laborieux, et se laissèrent peu à peu aller aux défauts et aux vices dont ils avaient vu autrefois l'exemple chez leurs confrères plus riches, et dont peut-être ils avaient conservé en eux-mêmes le germe. La frugalité fit place à l'intempérance, l'activité à la paresse, la charité à l'égoïsme; le jour n'eut plus de prières, la nuit plus de veilles; la médisance et la gourmandise trônèrent dans le couvent comme deux reines impures; l'ignorance et la grossièreté y pénétrèrent à leur suite, et firent du temple destiné aux vertus austères et aux nobles travaux un réceptacle de honteux plaisirs et de lâches oisivetés.

Hébronius, endormi dans sa confiance et perdu dans ses profondes spéculations, ne s'apercevait pas du ravage que faisaient autour de lui les misérables instincts de la matière. Quand il ouvrit les yeux, il était déjà trop tard : n'ayant pas vu la transition par laquelle toutes ces âmes vulgaires étaient allées du bien au mal, trop éloigné d'elles par la grandeur de sa nature pour pouvoir comprendre leurs faiblesses, il se prit pour elles d'un immense dédain; et, au lieu de se baisser vers les pécheurs avec l'indulgence, et de chercher à les ramener à leur vertu première, il s'en détourna avec dégoût, et dressa vers le ciel sa tête désormais solitaire. Mais, comme l'aigle blessé qui monte au soleil avec le venin d'un reptile dans l'aile, il ne put, dans la hauteur de son isolement, se débarrasser des révoltantes images qui avaient surpris ses yeux. L'idée de la corruption et de la bassesse vint se mêler à toutes ses méditations théologiques, et s'attacher, comme une lèpre honteuse, à l'idée de la religion. Il ne put bientôt plus séparer, malgré sa puissance d'abstraction, le catholicisme des catholiques. Cela l'amena, sans qu'il s'en aperçût, à le considérer sous ses côtés les plus faibles, comme il l'avait jadis considéré

sous les plus forts, et à en rechercher, malgré lui, les possibilités mauvaises. Avec le génie investigateur et la puissante faculté d'analyse dont il était doué, il ne fut pas longtemps à les trouver; mais, comme ces magiciens téméraires qui évoquaient des spectres et tremblaient à leur apparition, il s'épouvanta lui-même de ses découvertes. Il n'avait plus cette fougue de la première jeunesse qui le poussait toujours en avant, et se disait que cette troisième religion une fois détruite, il n'en aurait plus aucune sous laquelle il pût s'abriter. Il s'efforça donc de raffermir sa foi qui commençait à chanceler, et pour cela il se mit à relire les plus beaux écrits des défenseurs contemporains de l'Église. Il revint naturellement à Bossuet; mais il était déjà à un autre point de vue, et ce qui lui avait autrefois paru concluant et sans réplique, lui semblait maintenant controversable ou niable en bien des points. Les arguments du docteur catholique lui rappelèrent les objections des protestants, et la liberté d'examen, qu'il avait autrefois dédaignée, rentra victorieusement dans son intelligence. Obligé de lutter individuellement contre la doctrine infaillible, il cessa de nier l'autorité de la raison individuelle. Bientôt même il en fit un usage plus audacieux que tous ceux qui l'avaient proclamée. Il avait hésité au début; mais, une fois son élan pris, il ne s'arrêta plus. Il remonta de conséquence en conséquence jusqu'à la révélation elle-même, l'attaqua avec la même logique que le reste, et força de redescendre sur la terre cette religion qui voulait cacher sa tête dans les cieux. Lorsqu'il eut livré à la foi cette bataille décisive, il continua presque forcément sa marche et poursuivit sa victoire funeste qui lui coûta bien des larmes et bien des insomnies. Après avoir dépouillé de sa divinité le père du christianisme, il ne craignit pas de demander compte à lui et à ses successeurs de l'œuvre humaine qu'ils avaient accomplie. Le compte fut sévère. Hébroniüs alla au fond de toutes les choses. Il trouva beaucoup de mal mêlé à beaucoup de bien, et de grandes erreurs à de grandes vérités. Le grand champ catholique avait porté autant d'ivraie peut-être que de pur froment. Dans la nature d'esprit d'Hébroniüs, l'idée d'un Dieu pur esprit, tirant de lui-même un monde matériel et pouvant le faire rentrer en lui par un anéantissement pareil à sa création, lui semblait être le produit d'une imagination malade, pressée d'enfanter une théologie quelconque; et voici ce qu'il se disait souvent : « Organisé comme il l'est, l'homme, qui ne doit pourtant juger et croire que d'après ses perceptions, peut-il concevoir qu'on fasse de rien quelque chose et de quelque chose rien? Et, sur cette base, quel édifice se trouve bâti? Que vient faire l'homme sur ce monde matériel, que le pur esprit a tiré de lui-même? Il a été tiré et formé de la matière puis, placé dessus, par le Dieu qui connaît l'avenir, pour être soumis à des

épreuves que ce Dieu dispose à son gré et dont il sait d'avance l'issue; pour lutter en un mot contre un danger auquel il doit nécessairement succomber, et expier ensuite une faute qu'il n'a pu s'empêcher de commettre. »

Cette pensée des hommes appelés, sans leur consentement, à une vie de périls et d'angoisses, suivie pour la plupart de souffrances éternelles et inévitables, arrachait à l'âme droite d'Hébronius des cris de douleur et d'indignation : « Oui s'écriait-il, oui, chrétiens, vous êtes bien les descendants de ces juifs implacables qui, dans les villes conquises, massacraient jusqu'aux enfants des femmes et aux petits des brebis, et votre Dieu est le fils agrandi de ce Jéhovah féroce qui ne parlait jamais à ses adorateurs que de colère et de vengeance! »

Il renonça donc sans retour au christianisme; mais, comme il n'avait plus de religion nouvelle à embrasser à sa place, et que, devenu plus prudent et plus calme, il ne voulait pas se faire inutilement accuser encore d'inconstance et d'apostasie, il garda toutes les pratiques extérieures de ce culte qu'il avait intérieurement abjuré. Mais ce n'était pas assez d'avoir quitté l'erreur; il aurait encore fallu trouver la vérité. Hébronius avait beau tourner les yeux autour de lui, il ne voyait rien qui y ressemblât. Alors commença pour lui une suite de souffrances inconnues et terribles. Placé face à face avec le doute, cet esprit sincère et religieux s'épouvanta de son isolement, et se prit à suer l'eau et le sang, comme le Christ sur la montagne, à la vue de son calice. Et comme il n'avait d'autre but et d'autre désir que la vérité, que rien hors elle ne l'intéressait ici-bas, il vivait absorbé dans ses douloureuses contemplations; ses regards erraient sans cesse dans le vague qui l'entourait comme un océan sans bornes, et il voyait l'horizon reculer sans cesse devant lui à mesure qu'il voulait le saisir. Perdu dans cette immense incertitude, il se sentait pris peu à peu de vertige, et se mettait à tourbillonner sur lui-même. Puis, fatigué de ses vaines recherches et de ses tentatives sans espérance, il retombait affaissé, morne, désorganisé, ne vivant plus que par la sourde douleur qu'il ressentait sans la comprendre.

Pourtant il conservait encore assez de force pour ne rien laisser voir au dehors de sa misère intérieure. On soupçonnait bien à la pâleur de son front, à sa lente et mélancolique démarche, à quelques larmes furtives qui glissaient de temps en temps sur ses joues amaigries, que son âme était fortement travaillée, mais on ne savait par quoi. Le manteau de sa tristesse cachait à tous les yeux le secret de sa blessure. Comme il n'avait confié à personne la cause de son mal, personne n'aurait pu dire s'il venait d'une incrédulité désespérée ou d'une foi trop vive que rien sur la terre ne pouvait assouvir. Le doute, à cet égard, n'était même guère possible. L'abbé

Spiridion accomplissait avec une si irréprochable exactitude toutes les pratiques extérieures du culte, et tous ses devoirs visibles de parfait catholique, qu'il ne laissait ni prise à ses ennemis, ni prétexte à une accusation plausible. Toutes les moines, dont sa rigide vertu contenait les vices et dont ses austères labeurs condamnaient la lâche paresse, blessés à la fois dans leur égoïsme et dans leur vanité, nourrissaient contre lui une haine implacable, et cherchaient avidement les moyens de le perdre; mais, ne trouvant pas dans sa conduite l'ombre d'une faute, ils étaient forcés de ronger leur frein en silence, et se contentaient de le voir souffrir par lui-même. Hébronius connaissait le fond de leur pensée, et, tout en méprisant leur impuissance, s'indignait de leur méchanceté. Aussi, quand, par instants, il sortait de ses préoccupations intérieures pour jeter un regard sur la vie réelle, il leur faisait rudement porter le poids de leur malice. Autant il était doux avec les bons, autant il était dur avec les mauvais. Si toutes les faiblesses le trouvaient compatissant, et toutes les souffrances sympathique, tout les vices le trouvaient sévère, et toutes les impostures impitoyable. Il semblait même trouver quelque adoucissement à ses maux dans cette exercice complet de la justice. Sa grande âme s'exaltait encore à l'idée de faire le bien. Il n'avait plus de règle certaine ni de loi absolue; mais une sorte de raison instinctive, que rien ne pouvait anéantir ni détourner, le guidait dans toutes ses actions, et le conduisait au juste. Ce fut probablement par ce côté qu'il se rattacha à la vie; en sentant fermenter ces généreux sentiments, il se dit que l'étincelle sacrée n'avait pas cessé de brûler en lui, mais seulement de briller, et que Dieu veillait encore dans son cœur, bien que caché à son intelligence par des voiles impénétrables. Que ce fût cette idée ou une autre qui le ranimât, toujours est-il qu'on vit peu à peu son front s'éclaircir, et ses yeux, ternis par les larmes, reprendre leur ancien éclat. Il se remit avec plus d'ardeur que jamais aux travaux qu'il avait abandonnés, et commença à mener une vie plus retirée encore qu'auparavant. Ses ennemis se réjouirent d'abord, espérant que c'était la maladie qui le retenait dans la solitude; mais leur erreur ne fut pas de longue durée. L'abbé, au lieu de s'affaiblir, reprenait chaque jour de nouvelles forces, et semblait se retremper dans les fatigues toujours plus grandes qu'il s'imposait. A quelque heure de la nuit que l'on regardât sa fenêtre, on était sûr d'y voir de la lumière, et les curieux qui s'approchaient de sa porte pour tâcher de connaître l'emploi qu'il faisait de son temps, entendaient presque toujours dans sa cellule le bruit de feuillets qui se tournaient rapidement, ou le cri d'une plume sur le papier, souvent des pas mesurés et tranquilles, comme ceux d'un homme qui médite. Quelquefois même des paroles inintelligibles arrivaient aux oreilles

des espions, et des cris confus, pleins de colère ou d'enthousiasme, les clouaient d'étonnement à leur place ou les faisaient fuir d'épouvante. Les moines, qui n'avaient rien compris à l'abatement de l'abbé, ne comprirent rien à son exaltation. Ils se mirent à chercher la cause de son bien-être, le but de ses travaux, et leurs sottes cervelles n'imaginèrent rien de mieux que la magie. La magie ! comme si les grands hommes pouvaient rapetisser leur intelligence immortelle au métier de sorcière, et consacrer toute leur vie à souffler dans des fourneaux pour faire apparaître aux enfants effrayés, des diables à queue de chien avec des pieds de bouc ! Mais la matière ignorante ne comprend rien à la marche de l'esprit, et les hiboux ne connaissent pas les chemins par où les aigles vont au soleil.

Cependant la monacaille n'osa pas dire tout haut son opinion, et la calomnie erra honteusement dans l'ombre autour du maître, sans oser l'attaquer en face. Il trouva, dans la terreur qu'inspiraient à ses imbéciles ennemis des machinations imaginaires, une sécurité qu'il n'aurait pas trouvée dans la vénération due à son génie et à sa vertu. Du mystère profond qui l'entourait, ils s'attendaient à voir sortir quelque terrible prodige, comme d'un sombre nuage des feux dévorants. C'est ainsi qu'il fut donné à Hébronius d'arriver tranquille à son heure dernière. Quand il la vit approcher, il fit venir Fulgence, pour qui il nourrissait une paternelle affection. Il lui dit qu'il avait distingué de tous ses autres compagnons, à cause de la sincérité de son cœur et de son ardent amour du beau et du vrai, qu'il l'avait depuis longtemps choisi pour être son héritier spirituel, et que l'instant était venu de lui révéler sa pensée. Alors il lui raconta l'histoire intime de sa vie. Arrivé à la dernière période, il s'arrêta un instant, comme pour méditer, avant de prononcer les paroles suprêmes et définitives ; puis il reprit de la sorte : « Mon cher enfant, je t'ai initié à toutes les luttes, à tous les doutes, à toutes les croyances de ma vie. Je t'ai dit tout ce que j'avais trouvé de bon et de mauvais, de vrai et de faux, dans toutes les religions que j'ai traversées. Je t'en laisse le juge, et mets à ta conscience le soin de décider. Si tu penses que j'ai tort, et que le catholicisme où tu as vécu depuis ton enfance, satisfasse à la fois ton esprit et ton cœur, ne te laisse pas entraîner par mon exemple, et garde ta croyance. On doit rester là où on est bien. Pour aller d'une foi à une autre, il faut traverser des abîmes, et je sais trop combien la route est pénible pour t'y pousser malgré toi. La sagesse mesure aux plantes le terrain et le vent : à la rose elle donne la plaine et la brise, au cèdre la montagne et l'ouragan. Il est des esprits hardis et curieux qui veulent et cherchent avant tout la vérité ; il en est d'autres, plus timides et plus modestes, qui ne demandent que le repos. Si tu me ressemblais, si le premier besoin de ta nature était

de savoir, je t'ouvrirais sans hésiter ma pensée tout entière. Je te ferais boire à la coupe de vérité que j'ai remplie de mes larmes, au risque de t'enivrer. Mais il n'en est pas ainsi, hélas ! Tu es fait pour aimer bien plus que pour savoir, et ton cœur est plus fort que ton esprit. Tu es attaché au catholicisme, je le crois du moins, par des liens de sentiment que tu ne pourrais briser sans douleur ; et, si tu le faisais, cette vérité, pour laquelle tu aurais immolé toutes tes sympathies, ne te payerait pas de tes sacrifices. Au lieu de l'exalter, elle t'accablerait peut-être. C'est une nourriture trop forte pour les poitrines délicates, et qui étouffe quand elle ne vivifie pas. Je ne veux donc pas te révéler cette doctrine, qui fait le triomphe de ma vie et la consolation de mon heure dernière, parce qu'elle ferait peut-être ton deuil et ton désespoir. Que sait-on des âmes ? Pourtant, à cause même de ton amour, il est possible que le culte du beau te mène au besoin du vrai, et l'heure peut sonner où ton esprit sincère aura soif et faim de l'absolu. Je ne veux pas alors que tu cries en vain vers le ciel, et que tu répandes sur une ignorance incurable des larmes inexaucées. Je laisse après moi une essence de moi, la meilleure partie de mon intelligence, quelques pages, fruit de toute une vie de méditations et de travaux. De toutes les œuvres qu'ont enfantées mes longues veilles, c'est la seule que je n'aie pas livrée aux flammes, parce que c'était la seule complète. Là je suis tout entier ; là est la vérité. Or, le sage a dit de ne pas enfouir les trésors au fond des puits. Il faut donc que cet écrit échappe à la brutale stupidité de ces moines. Mais comme il ne doit passer qu'en des mains dignes de le toucher et ne s'ouvrir qu'à des yeux capables de le comprendre, j'y veux mettre une condition, qui sera en même temps une épreuve. Je veux l'emporter dans la tombe, afin que celui de vous qui voudra un jour le lire ait assez de courage pour braver de vaines terreurs en l'arrachant à la poussière du sépulchre. Ainsi, écoute ma dernière volonté. Dès que j'aurai fermé les yeux, place cet écrit sur ma poitrine. Je l'ai enfermé moi-même dans un étui de parchemin, dont la préparation particulière pourrait le garantir de la corruption durant plusieurs siècles. Ne laisse personne toucher à mon cadavre ; c'est là un triste soin qu'on ne se dispute guère et qu'on te laissera volontiers. Roule toi-même le linceul autour de mes membres exténués, et veille sur ma dépouille d'un œil jaloux, jusqu'à ce que je sois descendu dans le sein de la terre avec mon trésor, car le temps n'est pas venu où tu pourrais toi-même en profiter. Tu n'en adopterais l'esprit que sur la foi de ma parole, et cette foi ne suffirait pas à l'épreuve d'une lutte chaque jour renouvelée contre toi par le catholicisme. Comme chaque génération de l'humanité, chaque homme a ses besoins intellectuels, dont la limite marque celle de ses investigations et de ses conquêtes. Pour lire

avec fruit ces lignes que je confie au silence de la tombe, il faudra que ton esprit soit arrivé, comme le mien, à la nécessité d'une transformation complète. Alors seulement tu dépouilleras sans crainte et sans regret le vieux vêtement, et tu revêtiras le nouveau avec la certitude d'une bonne conscience. Quand ce jour luira pour toi, brise sans inquiétude la pierre et le métal, ouvre mon cercueil, et plonge dans mes entrailles desséchées une main ferme et pieuse. Ah! quand viendra cette heure, il me semble que mon cœur éteint tressaillera comme l'herbe glacée au retour d'un soleil de printemps, et que du sein de ses transformations infinies mon esprit entrera en commerce immédiat avec le tien : car l'esprit vit à jamais, il est l'éternel producteur et l'éternel aliment de l'esprit ; il nourrit ce qu'il engendre ; et comme chaque destruction alimente une production nouvelle dans l'ordre matériel, de même chaque souffle intellectuel entretient, par une invisible communion, le souffle éveillé par lui dans un sanctuaire nouveau de l'intelligence. »

Ce discours n'éveilla pas dans le sein de Fulgence une ardeur plus grande que son maître ne l'avait pressenti ; Spiridion l'avait bien jugé en lui disant que l'heure de la connaissance n'était pas sonnée pour lui. Sans doute, des esprits plus hardis et des cerveaux plus vastes que celui de Fulgence eussent pu être institués dépositaires du secret de l'abbé ; à cette époque il s'en trouvait encore dans le cloître. Mais, sans doute aussi, ces caractères ne lui offraient point une garantie suffisante de sincérité et de désintéressement ; il devait craindre que son trésor ne devint un moyen de puissance temporelle ou de gloire mondaine dans les mains des ambitieux, peut-être une source d'impiété, une cause d'athéisme, sous l'interprétation d'une âme aride et d'une intelligence privée d'amour. Il savait que Fulgence était, comme dit l'Écriture, *un or très-pur*, et que si, le courage lui manquant, il venait à ne point profiter du legs sacré, du moins il n'en ferait jamais un usage funeste. Quand il vit avec quelle humble résignation ce disciple bien-aimé avait écouté ses confidences, il s'applaudit de l'avoir laissé à son libre arbitre, et lui fit jurer seulement qu'il ne mourrait point sans avoir fait passer le legs en des mains dignes de le posséder. Fulgence le jura. — Mais, ô mon maître ! s'écria-t-il, à quoi connaîtrai-je ces mains pures ? et, si nul ne m'inspire assez de confiance pour que je lui transmette votre héritage, du sein de la tombe votre voix ne montera-t-elle pas vers moi pour tancer mon aveuglement ou ma timidité ? Pourrai-je, quand la lumière sera éteinte, me diriger seul dans les ténèbres ?

— Aucune lumière ne s'éteint, répondit l'abbé, et les ténèbres de l'entendement sont, pour un esprit généreux et sincère, des voiles faciles à déchirer. Rien ne se perd, la forme elle-même ne meurt pas ; et, ma figure

restant gravée dans le plus intime sanctuaire de ta mémoire, qui pourra dire que ma figure a disparu de ce monde et que les vers ont détruit mon image? La mort rompra-t-elle les liens de notre amitié, et ce qui est conservé dans le cœur d'un ami a-t-il cessé d'être? L'âme a-t-elle besoin des yeux du corps pour contempler ce qu'elle aime, et n'est-elle pas un miroir d'où rien ne s'efface? Va, la mer cessera de refléter l'azur des cieux avant que l'image d'un être aimé retombe dans le néant; et l'artiste qui fixe une ressemblance sur la toile ou sur le marbre ne donne-t-il pas, lui aussi, une sorte d'immortalité à la matière? —

Tels étaient les derniers entretiens de Spiridion avec son ami. Mais ici commence pour ce dernier une série de faits personnels, sur lesquels j'appelle toute ton attention; les voici tels qu'ils m'ont été transmis mainte fois par lui avec la plus scrupuleuse exactitude.

Fulgence ne pouvait s'habituer à l'idée de voir mourir son ami et son maître. En vain les médecins lui disaient que l'abbé avait peu de jours à vivre, sa maladie ayant dépassé déjà le terme où cessent les espérances et où s'arrêtent les ressources de l'art; il ne concevait pas que cet homme, encore si vigoureux d'esprit et de caractère, fût à la veille de sa destruction. Jamais il ne l'avait vu plus clair et plus éloquent dans ses paroles, plus subtil dans ses aperçus, et plus large dans ses vues. Au seuil d'une autre vie, il avait encore de l'énergie et de l'activité pour s'occuper des détails de la vie qu'il allait quitter. Plein de sollicitude pour ses frères, il donnait à chacun l'instruction qui lui convenait: aux mauvais, la prédication ardente; aux bons, l'encouragement paternel. Il était plus inquiet et plus touché de la douleur de Fulgence que de ses propres souffrances physiques, et sa tendresse pour ce jeune homme lui faisait oublier ce qu'a de solennel et de terrible le pas qu'il allait franchir.

Ici le père Alexis s'interrompt en voyant mes yeux se remplir de larmes, et ma tête se pencha sur sa main glacée, à la pensée d'un rapprochement si intime entre la situation qu'il me décrivait et celle où nous nous trouvions l'un et l'autre. Il me comprit, serra ma main avec force, et continua :

— Spiridion, voyant que cette âme tendre et passionnée dans ses attachements allait se briser avec le fil de sa vie, essayait de lui adoucir l'horreur dont le catholicisme environne l'idée de la mort; il lui peignait sous des couleurs sereines et consolantes ce passage d'une existence éphémère à une existence sans fin. « Je ne vous plains pas de mourir, lui répondait Fulgence; je me plains parce que vous me quittez. Je ne suis pas inquiet de votre avenir, je sais que vous allez passer de mes bras dans ceux d'un Dieu qui vous aime; mais moi, je vais gémir sur une terre aride et traîner une existence délaissée parmi des êtres qui ne vous remplaceront jamais

pour moi ! — O mon enfant ! ne parle pas ainsi, répondit l'abbé ; il y a une providence pour les hommes bons , pour les cœurs aimants. Si elle te retire un ami dont la mission auprès de toi est remplie , elle donnera en récompense à ta vieillesse un ami fidèle , un fils dévoué , un disciple confiant , qui entourera tes derniers jours des consolations que tu me procures aujourd'hui. — Nul ne pourra m'aimer comme je vous aime , reprenait Fulgence , car jamais je ne serai digne d'un amour semblable à celui que vous m'inspirez ; et quand même cela devrait arriver , je suis si jeune encore ! Imaginez ce que j'aurai à souffrir , privé de guide et d'appui , durant les années de ma vie où vos conseils et votre protection m'eussent été le plus nécessaires !

— Écoute , lui dit un jour l'abbé , je veux te dire une pensée qui a traversé plusieurs fois mon esprit sans s'y arrêter. Nul n'est plus ennemi que moi , tu le sais , des grossières jongleries dont les moines se servent pour terrifier leurs adeptes ; je ne suis pas davantage partisan des extases , que d'ignorants visionnaires ou de vils imposteurs ont fait servir à leur fortune ou à la satisfaction de leur misérable vanité , mais je crois aux apparitions et aux songes qui ont jeté quelquefois une salutaire terreur ou apporté une vivifiante espérance à des esprits sincères et pieusement enthousiastes. Les miracles ne me paraissent pas inadmissibles à la raison la plus froide et la plus éclairée. Parmi les choses surnaturelles qui , loin de causer de la répugnance à mon esprit , lui sont un doux rêve et une vague croyance , j'accepterais comme possibles les communications directes de nos sens avec ce qui reste en nous et autour de nous des morts que nous avons chéris. Sans croire que les cadavres puissent briser la pierre du sépulchre et reprendre pour quelques instants les fonctions de la vie , je m'imagine quelquefois que les éléments de notre être ne se divisent pas subitement , et qu'avant leur diffusion un reflet de nous-mêmes se projette autour de nous , comme le spectre solaire frappe encore nos regards de tout son éclat , plusieurs minutes après que l'astre s'est abaissé derrière notre horizon. S'il faut t'avouer tout ce qui se passe en moi à cet égard , je te confesserai qu'il était une tradition , dans ma famille , que je n'ai jamais eu la force de rejeter comme une fable. On disait que la vie était dans le sang de mes ancêtres à un tel degré d'intensité , que leur âme éprouvait , au moment de quitter le corps , l'effort d'une crise étrange , inconnue. Ils voyaient alors leur propre image se détacher d'eux , et leur apparaître quelquefois double et triple. Ma mère assurait qu'à l'heure suprême où mon père rendit l'esprit , il prétendait voir de chaque côté de son lit un spectre tout semblable à lui , revêtu de l'habit qu'il portait les jours de fête pour aller à la synagogue dont il était rabin. Il eût été si facile à la raison hautaine de repous-

ser cette légende, que je ne m'en suis jamais donné la peine. Elle plaisait à mon imagination, et j'eusse été affligé de la condamner au néant des erreurs jugées. Ces discours te causent quelque surprise, je le vois. Tu m'as vu repousser si durement les tentatives de nos visionnaires et railler d'une manière si impitoyable leurs hallucinations, que tu penses peut-être qu'en cet instant mon cerveau s'affaiblit. Je sens au contraire que les voiles se dégagent, et il me semble que jamais je n'ai pénétré avec plus de lucidité dans les perceptions inconnues d'un nouvel ordre d'idées. A l'heure d'abdiquer l'exercice de la raison superbe, l'homme sincère, sentant qu'il n'a plus besoin de se défendre des terreurs de la mort, jette son bouclier et contemple d'un œil calme le champ de bataille qu'il abandonne. Alors il peut voir que, de même que l'ignorance et l'imposture, la raison et la science ont leurs préjugés, leurs aveuglements, leurs négations téméraires, leurs étroites obstinations. Que dis-je? il voit que la raison et la science humaines ne sont que des aperçus provisoires, des horizons nouvellement découverts, au delà desquels s'ouvrent des horizons infinis, inconnus encore, et qu'il juge insaisissables, parce que la courte durée de sa vie et la faible mesure de ses forces ne lui permettent pas de pousser plus loin son voyage. Il voit, à vrai dire, que la raison et la science ne sont que la supériorité d'un siècle relativement à un autre, et il se dit en tremblant que les erreurs qui le font sourire en son temps ont été le dernier mot de la sagesse humaine pour ses devanciers. Il peut se dire que ses descendants riront également de sa science, et que les travaux de toute sa vie, après avoir porté leurs fruits pendant une saison, seront nécessairement rejetés comme le vieux tronc d'un arbre qu'on recèpe. Qu'il s'humilie donc alors, et qu'il contemple avec un calme philosophique cette suite de générations qui l'ont précédé et cette suite de générations qui le suivront; et qu'il sourie en voyant le point intermédiaire où il a végété, atome obscur, imperceptible anneau de la chaîne infinie! Qu'il dise: J'ai été plus loin que mes ancêtres, j'ai grossi ou épuré le trésor qu'ils avaient conquis. Mais qu'il ne dise pas: Ce que je n'ai pas fait est impossible à faire, ce que je n'ai pas compris est un mystère incompréhensible, et jamais l'homme ne surmontera les obstacles qui m'ont arrêté. Car cela serait un blasphème, et ce serait pour de tels arrêts qu'il faudrait rallumer les bûchers où l'inquisition jette les écrits des novateurs.

Ce jour-là, Spiridion mit sa tête dans ses mains, et ne s'expliqua pas davantage. Le lendemain, il reprit un entretien qui semblait lui plaire et le distraire de ses souffrances.

— Fulgence! dit-il, que peut signifier ce mot *passé*? et quelle action veut marquer ce verbe: *n'être plus*? Ne sont-ce pas là des idées créées

par l'erreur de nos sens et l'impuissance de notre raison? Ce qui a été peut-il cesser d'être, et ce qui est peut-il n'avoir pas été de tout temps?

— Est-ce à dire, maître, lui répliqua le simple Fulgence, que vous ne mourrez point, ou que je vous verrai encore après que vous ne serez plus?

— Je ne serai plus et je serai encore, répondit le maître. Si tu ne cesses pas de m'aimer, tu me verras, tu me sentiras, tu m'entendras partout. Ma forme sera devant tes yeux, parce qu'elle restera gravée dans ton esprit; ma voix vibrera à ton oreille, parce qu'elle restera dans la mémoire de ton cœur; mon esprit se révélera encore à ton esprit, parce que ton âme me comprend et me possède. Et peut-être, ajouta-t-il avec une sorte d'enthousiasme et comme frappé d'une idée nouvelle, peut-être te dirai-je, après ma mort, ce que mon ignorance et la tienne nous ont empêchés de découvrir ensemble et de nous communiquer l'un à l'autre. Peut-être ta pensée fécondera-t-elle la mienne; peut-être la semence laissée par moi dans ton âme fructifiera-t-elle, échauffée par ton souffle. Prie, prie! et ne pleure pas. Rappelle-toi que le jeune prophète Élysée demanda pour toute grâce au Seigneur qu'il mit sur lui une double part de l'esprit du prophète Élie, son maître. Nous sommes tous prophètes aujourd'hui, mon enfant. Nous cherchons tous la parole de vie et l'esprit de vérité.

Le dernier jour, l'abbé reçut les sacrements avec tout le calme et toute la dignité d'un homme qui accomplit un acte extérieur et qui l'accepte comme un symbole respectable. Il reçut tous les adieux de ses frères, leur donna sa dernière bénédiction, et, se tournant vers Fulgence, il lui dit tout bas au moment où celui-ci, le voyant si fort et si tranquille, espérait presque qu'une crise favorable s'opérait et que son ami allait lui être rendu:

— Fais-les sortir, Fulgence; je veux être seul avec toi. Hâte-toi, je vais mourir.

Fulgence, consterné, obéit, et quand il fut seul avec l'abbé, il lui demanda, en tremblant et en pleurant, d'où lui venait, dans un moment où il semblait si calme, la pensée que sa vie allait finir si vite.

— Je me sens extraordinairement bien en effet, répondit Spiridion, et si je m'en rapportais au bien-être que j'éprouve dans mon corps et dans mon âme, je croirais volontiers que je ne fus jamais plus fort et mieux portant. Mais il est certain que je vais mourir, car j'ai vu tout à l'heure mon spectre qui me montrait le sablier, et qui me faisait signe de renvoyer tous ces témoins inutiles ou malveillants. Dis-moi où en est le sable.

— O mon maître! plus d'à-moitié écoulé dans le réceptacle.

— C'est bien, mon enfant... Donne-moi l'écrit... place-le sur ma poitrine, et mets tout de suite le linceul autour de mes reins.

Fulgence obéit, le front baigné d'une sueur froide. L'abbé lui prit les mains, et lui dit encore :

— Je ne m'en vais pas... Tous les éléments de mon être retournent à Dieu, et une partie de moi passe en toi.

Puis il ferma les yeux et se recueillit. Au bout d'une demi-heure, il les rouvrit, et dit :

C'est instant est ineffable; je ne fus jamais plus heureux... Fulgence, reste-t-il du sable !

Fulgence tourna ses yeux humides vers le sablier. Il ne restait plus que quelques grains dans le récipient. Emporté par un mouvement de douleur inexprimable, il serra convulsivement les deux mains de son maître, qui étaient enlacées aux siennes, et qu'il sentait se refroidir rapidement. L'abbé lui rendit son étreinte avec force, et sourit en disant : — *Voici l'heure!*

En cet instant, Fulgence sentit une main pleine de chaleur se poser sur sa tête. Il se retourna brusquement, et vit debout derrière lui un homme en tout semblable à l'abbé, qui le regardait d'un air grave et paternel. Il reporta ses regards sur le mourant; ses mains s'étaient détendues, ses yeux étaient fermés. Il avait cessé de vivre de la vie des hommes.

Fulgence n'osa se retourner. Partagé entre la terreur et le désespoir, il colla son visage au bord du lit, et perdit connaissance pendant quelques instants. Mais bientôt, se rappelant le devoir qu'il avait à remplir, il reprit courage, et acheva d'ensevelir son maître bien-aimé dans le linceul. Il arrangea le manuscrit avec le plus grand soin, plaça dessus le crucifix, suivant l'usage, et croisa les bras du cadavre sur la poitrine. A peine y furent-ils, qu'ils se roidirent comme l'acier, et il sembla à Fulgence que nul pouvoir humain n'eût pu arracher le livre à ce corps privé de vie.

Il ne le quitta pas une seule minute, et le porta lui-même, avec trois autres novices, dans l'église. Là, il se prosterna près de son catafalque, et y resta, sans prendre aucun aliment, ni goûter aucun sommeil, jusqu'à ce qu'il eût de ses mains soudé le cercueil, et qu'il eût vu de ses yeux sceller la pierre du caveau. Quand ce fut fait, il se prosterna sur cette dalle, et l'arrosa de larmes amères. Alors il entendit une voix qui lui dit à l'oreille : *T'ai-je donc quitté?* Il n'osa pas regarder auprès de lui. Il ferma les yeux pour ne rien voir. Mais la voix qu'il avait entendue était bien celle de son ami. Les chants funèbres résonnaient encore sous la voûte du temple, et le cortège des moines défilait lentement.

— Là, poursuivit Alexis après s'être un peu reposé, cessent pour moi les intimes révélations de Fulgence. Lorsqu'il me raconta ces choses, il crut devoir ne me rien cacher de la vie et de la mort de son maître; mais,

soit scrupule de chrétien, soit une sorte de confusion et de repentir envers la mémoire de Spiridion, il ne voulut point me raconter ce qui s'était passé depuis entre lui et l'ombre assidue à le visiter. J'ai la certitude intime qu'il eut de nombreuses apparitions dans les premiers temps ; mais la crainte qu'elles lui causaient et les efforts qu'il faisait pour s'y soustraire, les rendirent de plus en plus rares et confuses. Fulgence était un caractère flottant, une conscience timorée. Quand il eut perdu son maître, le charme de sa présence continuelle n'agissant plus sur lui, il fut effrayé de tout ce qu'il avait entendu, et peut-être de ce qu'il avait fait en illuminant le livre. Personne mieux que lui ne savait combien l'accusation de magie était indigne de la haute sagesse et de la puissante raison de l'abbé. Néanmoins, à force d'entendre dire, après sa mort, qu'il s'était adonné à cet art détestable, et qu'il avait eu commerce avec les démons, Fulgence, épouvanté des choses surnaturelles qu'il avait vues, et de celles qui, sans doute, se passaient encore en lui, chercha dans l'observance scrupuleuse de ses devoirs de chrétien un refuge contre la lumière qui éblouissait sa faible vue. Ce qu'il faut admirer dans cet homme généreux et droit, c'est qu'il trouva dans son cœur la force qui manquait à son esprit, et qu'il ne trahit jamais, même au sein des investigations menaçantes ou perfides du confessionnal, aucun des secrets de son maître. L'existence du manuscrit demeura ignorée, et, à l'heure de sa mort, il exécuta fidèlement la volonté suprême de Spiridion, en me confiant ce que je viens de te confier.

Spiridion avait érigé en statut particulier de notre abbaye : que tout religieux atteint d'une maladie grave serait en droit de réclamer, outre les soins de l'infirmier ordinaire, ceux d'un novice ou d'un religieux à son choix. L'abbé avait institué ce règlement peu de jours avant sa mort, en reconnaissance des consolations dont Fulgence entourait son agonie, afin que ce même Fulgence et les autres religieux eussent, dans leur dernière épreuve, ces secours et ces consolations de l'amitié que rien ne peut remplacer. Fulgence étant donc tombé en paralysie, je fus mandé auprès de lui. Le choix qu'il faisait de moi en cette occurrence eut lieu de me surprendre, car je le connaissais à peine, et il n'avait jamais semblé me distinguer, tandis qu'il était sans cesse entouré de fervents disciples et d'amis empressés. Objet des persécutions et des méfiances de l'ordre, durant les années qui suivirent la mort de l'abbé, il avait fini par faire sa paix à force de douceur et de bonté. De guerre lasse, on avait cessé de lui demander compte des écrits hérétiques qu'on soupçonnait être sortis de la plume d'Hébronius, et on se persuadait qu'il les avait brûlés. Les conjectures sur le grand œuvre étaient passées de mode depuis que l'esprit du xviii^e siècle s'était infiltré dans nos murs. Nous avons au moins dix bons pères philo-

sophes, qui lisaient Voltaire et Rousseau en cachette, et qui poussaient *l'esprit fort* jusqu'à rompre le jeûne et soupirer après le mariage. Il n'y avait plus que le portier du couvent, vieillard de quatre-vingts ans, contemporain du père Fulgence, qui mêlât les superstitions du passé à l'orgueil du présent. Il parlait du vieux temps avec admiration, de l'abbé Spiridion avec un sourire mystérieux, et de Fulgence lui-même avec une sorte de mépris, comme d'un ignorant et d'un paresseux qui eût pu faire part de son secret et enrichir le couvent, mais qui avait peur du diable et faisait niaisement son salut. Cependant il y avait encore de mon temps plusieurs jeunes cerveaux que la vie et la mort d'Hébronius tourmentaient comme un problème. J'étais de ce nombre, mais je dois dire que, si le sort de cette grande âme dans l'autre vie m'inspirait quelque inquiétude, je ne partageais aucune des imbéciles terreurs de ceux qui n'osaient prier pour elle, de peur de la voir apparaître. Une superstition, qui durera tant qu'il y aura des couvents, condamnait son spectre à errer sur la terre jusqu'à ce que les portes du purgatoire tombassent tout à fait devant son repentir ou devant les supplications des hommes. Mais, comme, selon les moines, il est de la nature des spectres de s'acharner après les vivants qui veulent bien s'occuper d'eux pour en obtenir toujours plus de messes et de prières, chacun se gardait bien de prononcer son nom dans les commémorations particulières.

Pour moi, j'avais souvent réfléchi aux choses étranges qu'on racontait au noviciat sur les anciennes apparitions de l'abbé Spiridion. Aucun novice de mon temps ne pouvait affirmer avoir vu ou entendu *l'esprit*; mais certaines traditions s'étaient perpétuées dans cette école avec les commentaires de l'ignorance et de la peur, éléments ordinaires de l'éducation monacale. Les anciens, qui se piquaient d'être éclairés, riaient de ces traditions, sans avouer qu'ils les avaient accréditées eux-mêmes dans leur jeunesse. Pour moi, je les écoutais avec avidité, mon imagination se plaisant à la poésie de ces récits merveilleux, et ma raison ne cherchant point à les commenter. J'aimais surtout une certaine histoire que je veux te rapporter.

Pendant les dernières années de l'abbé Spiridion, il avait pris l'habitude de marcher à grands pas dans la longue salle du chapitre, depuis midi jusqu'à une heure. C'était-là toute la récréation qu'il se permettait, et encore la consacrait-il aux pensées les plus graves et les plus sombres; car, si on venait l'interrompre au milieu de sa promenade, il se livrait à de violents accès de colère. Aussi les novices qui avaient quelque grâce à lui demander se tenaient-ils dans la galerie du cloître contiguë à celle du chapitre, et là ils attendaient, tout tremblants, que le coup d'une heure sonnât; car l'abbé, scrupuleusement régulier dans la distribution de sa journée, n'accordait jamais une minute de plus ni de moins à sa promenade. Quelques jours après

sa mort, l'abbé Déodat, son successeur, étant entré un peu après midi dans la salle du chapitre, en sortit, au bout de quelques instants, pâle comme la mort, et tomba évanoui dans les bras de plusieurs frères qui se trouvaient dans la galerie. Jamais il ne voulut dire la cause de sa terreur ni raconter ce qu'il avait vu dans la salle. Aucun religieux n'osa plus y pénétrer à cette heure-là, et la peur s'empara de tous les novices au point qu'on passait la nuit en prières dans les dortoirs, et que plusieurs de ces jeunes gens tombèrent malades. Cependant la curiosité étant plus forte encore que la peur, il y en eut quelques-uns d'assez hardis pour se tenir dans la galerie à l'heure fatale. Cette galerie est, vous le savez, plus basse de quelques pieds que le sol de la salle du chapitre. Les cinq grandes fenêtres en ogive de la salle donnent donc sur la galerie, et à cette époque elles étaient, comme aujourd'hui, garnies de grands rideaux de serge rouge constamment baissés sur cette face du bâtiment. Quels furent la surprise et l'effroi de ces novices, lorsqu'ils virent passer sur les rideaux la grande ombre de l'abbé Spiridion, bien reconnaissable à la silhouette de sa belle chevelure ! En même temps qu'on voyait passer et repasser cette ombre, on entendait le bruit égal et rapide de ses pas. Tout le couvent voulut être témoin de ce prodige, et les esprits forts, car dès ce temps-là il y en avait quelques-uns, prétendaient que c'était Fulgence ou quelque autre des anciens favoris de l'abbé qui se promenait de la sorte. Mais l'étonnement des incrédules fut grand lorsqu'ils purent s'assurer que toute la communauté, sans en excepter un seul religieux, novice ou serviteur, était rassemblée sur la galerie, tandis que l'ombre marchait toujours et que le plancher de la salle craquait sous ses pieds comme à l'ordinaire.

Cela dura plus d'un an. A force de messes et de prières, on satisfait, dit-on, cette âme en peine, et le premier anniversaire de la mort d'Hébronius vit cesser le prodige. Cependant une autre année s'écoula encore sans que personne osât entrer dans la salle à l'heure maudite. Comme on donne à chaque chose un nom de convention dans les couvents, on avait nommé cette heure le *miserere*, parce que, pendant l'année qu'avait duré la promenade du revenant, plusieurs novices, désignés à tour de rôle par les supérieurs, avaient été tenus d'aller réciter le *miserere* dans la galerie. Quand cette apparition eut cessé, et qu'on se fut familiarisé de nouveau avec les lieux hantés par l'esprit, on disait qu'à l'heure de midi, au moment où le soleil passait sur la figure du portrait d'Hébronius, on voyait ses yeux s'animer et paraître en tout semblables à des yeux humains.

Cette légende ne m'avait jamais trouvé railleur et superbe. Je prenais un singulier plaisir à l'entendre raconter, et longtemps avant l'époque où je connus intimement Fulgence, je m'étais intéressé à ce savant abbé, dont

L'âme agitée n'avait peut-être pu encore entrer dans le repos céleste, faute d'avoir trouvé des amis assez courageux ou des chrétiens assez fervents pour demander et obtenir sa grâce. Dans toute la naïveté de ma foi, je m'étais posé comme l'avocat de Spiridion auprès du tribunal de Dieu, et tous les soirs, avant de m'endormir, je récitais avec onction un *De Profundis* pour lui. Bien qu'il fût mort une quarantaine d'années avant ma naissance, soit que j'aimasse la grandeur de ce caractère dont on rapportait mille traits remarquables, soit qu'il y eût en moi quelque chose comme une prédestination à devenir son héritier, je me sentais ému d'une vive sympathie et d'une sorte de tendresse pieuse, en songeant à lui. J'avais horreur de l'hérésie, et je le plaignais si vivement d'avoir donné dans cette erreur, que je ne pouvais souffrir qu'on parlât devant moi de ses dernières années.

Néanmoins la prudence me défendait d'avouer cette sympathie. L'inquisition exercée sans cesse par les supérieurs eût incriminé la pureté de mes sentiments. Le choix que Fulgence fit de moi pour son ami et son consolateur eut lieu de me surprendre autant qu'il surprit les autres. Quelques-uns en furent blessés, mais personne ne songea à m'en faire un crime; car je ne l'avais pas cherché, et on n'en conçut point de méfiance. J'étais alors aussi fervent catholique qu'il est possible de l'être, et même ma dévotion avait un caractère d'orthodoxie farouche qui m'assurait, sinon la bienveillance, du moins la considération des supérieurs. Il y avait déjà quatre ans que j'avais fait profession, et cette *ferveur de novice* qui est devenue un terme proverbial, ne s'était pas encore démentie. J'aimais la religion catholique avec une sorte de transport; elle me semblait une arche sainte à l'abri de laquelle je pourrais dormir toute ma vie en sûreté contre les flots et les orages de mes passions, car je sentais fermenter en moi une force capable de briser comme le verre tous les raisonnements de la sagesse, et des idées que renferme ce mot *mystère* étaient les seules qui pussent m'enchaîner, parce qu'elles seules pouvaient gouverner ou du moins endormir mon imagination. Je me plaisais à exalter la puissance de cette révélation divine qui coupe court à toutes les controverses, et promet, en revanche de la soumission de l'esprit, les éternelles joies de l'âme. Combien je la trouvais préférable à ces philosophies profanes qui cherchent vainement le bonheur dans un monde éphémère, et qui ne peuvent, après avoir lâché la bride aux instincts de la matière, reprendre le moindre empire durable sur eux par le raisonnement! j'étais chargé de presque toutes les instructions scolastiques, et je professais la théologie en apôtre exalté, faisant servir tout l'esprit de discussion et d'examen qui était en moi à démontrer l'excellence d'une foi qui proscrivait l'un et l'autre.

Je semblais donc l'homme le moins propre à recevoir les confidences de

l'ami d'Hébronius. Mais un seul acte de ma vie avait révélé naguère au vieux Fulgence quel fonds on pouvait faire sur ma loyauté. Un novice m'avait confié une faute que je l'avais engagé à confesser. Il ne l'avait pas fait, et la faute ayant été découverte, ainsi que la confiance que j'avais reçue, on taxait presque mon silence de complicité. On voulait pour m'absoudre que je fisse de plus amples révélations, et que je complétasse, par la délation, l'accusation portée contre ce jeune homme. J'aimai mieux me laisser charger que de le charger lui-même. Il confessa toute la vérité, et je fus disculpé. Mais on me fit un grand crime de ma résistance, et le prier m'adressa des reproches publics dans les termes les plus blessants pour l'orgueil irritabile qui couvait dans mon sein. Il m'imposa une rude pénitence; puis, voyant la surprise et la consternation que cet arrêt sévère répandait sur le visage des novices tremblants autour de moi, il ajouta : « Nous avons regret à punir avec la rigueur de la justice un homme aussi régulier dans ses mœurs et aussi attaché à ses devoirs que vous l'avez été jusqu'à ce jour. Nous aimerions à pardonner cette faute, la première de votre vie religieuse qui nous ait offert de la gravité. Nous le ferions avec joie, si vous montriez assez de confiance en nous pour vous humilier devant notre paternelle autorité, et si, tout en reconnaissant vos torts, vous preniez l'engagement solennel de ne jamais retomber dans une telle résistance, en faveur des profanes maximes d'une mondaine loyauté.

— Mon père, répondis-je, j'ai sans doute commis une grande faute, puisque vous condamnez ma conduite : mais Dieu réprime les vœux téméraires, et quand nous faisons un ferme propos de ne plus l'offenser, ce n'est point par des serments, mais par d'humbles vœux et d'ardentes prières que nous obtenons son assistance future. Nous ne saurions tromper sa clairvoyance, et il se rirait de notre faiblesse et de notre présomption. Je ne puis donc m'engager à ce que vous me demandez.

Ce langage n'était pas celui de l'Église, et, à mon insu, un instant d'indignation venait de tracer en moi une ligne de démarcation entre l'autorité de la foi et l'application de cette autorité entre les mains des hommes. Le prier n'était pas de force à s'engager dans une discussion avec moi. Il prit un air d'hypocrite compassion, et me dit d'un ton affligé qui déguisait mal son dépit : — Je serai forcé de confirmer ma sentence, puisque vous ne vous sentez pas la force de me rassurer à l'avenir sur une seconde faute de ce genre.

— Mon père, répondis-je, je ferai double pénitence pour celle-ci. Je la fis en effet; je prolongeai tellement mes macérations, qu'on fut forcé de les faire cesser. Sans m'en douter, ou du moins sans l'avoir prévu, j'allumai de profonds ressentiments, et j'excitai de vives alarmes dans l'esprit des

supérieurs, par l'orgueil d'une expiation qui désormais me déclarait invulnérable aux atteintes des châtimens extérieurs. Fulgence fut vivement frappé du caractère inattendu que cette conduite, de ma part, révélait aux autres et à moi-même. Il lui échappa de dire que, du temps de l'abbé Spiridion de *telles choses ne se seraient point passées.*

Ces paroles me frappèrent à mon tour, et je lui en demandai l'explication un jour que je me trouvai seul avec lui. — Ces paroles signifient deux choses, me répondit-il : d'abord que jamais l'abbé Spiridion n'eût cherché à arracher de la bouche d'un ami le secret d'un ami ; ensuite que, si quelqu'un l'eût osé tenter, il eût puni la tentative et récompensé la résistance. — Je fus fort surpris de cet instant d'abandon, le seul peut-être auquel Fulgence se fût livré depuis bien des années. Très-peu de temps après, il tomba en paralysie, et me fit venir auprès de lui. Il me parut d'abord très-gêné avec moi, et j'attendais vainement qu'il m'expliquât par quel hasard il m'avait choisi. Mais, voyant qu'il ne le faisait pas, je sentis ce qu'il y aurait eu d'indélicat à le lui demander, et je m'efforçai de lui montrer que j'étais reconnaissant et honoré de la préférence qu'il m'accordait. Il me sut gré de lui épargner toute explication, et nos relations s'établirent sur un pied de tendre intimité et de dévouement filial. Cependant la confiance eut peine à venir, quoique nous parlâssions beaucoup ensemble et avec une apparence d'abandon. Le bon vieillard semblait avoir besoin de raconter ses jeunes années, et de faire partager à un autre l'enthousiasme qu'il avait pour son bien-aimé maître Spiridion. Je l'écoutais avec plaisir, éloigné que j'étais de concevoir aucune inquiétude pour ma foi ; et bientôt je pris tant d'intérêt à ce sujet, que, lorsqu'il s'en écartait, je l'y ramenaï de moi-même. J'aurais bien, à cause des travaux inconnus qui avaient rempli les dernières années de l'abbé, gardé contre lui une sorte de méfiance, si les détails de sa vie m'eussent été transmis par un catholique moins régulier que Fulgence ; mais de celui-ci rien ne m'était suspect, et à mesure que par lui je me mis à connaître Spiridion, je me laissai aller à la sympathie étrange et toute-puissante que m'inspirait le caractère de l'homme, sans m'alarmer des opinions finales du théologien. Cette sincérité vigoureuse et cette justice rigide qu'il avait apportées dans tous les actes de sa vie faisaient vibrer en moi des cordes jusque-là muettes. Enfin j'arrivai à chérir ce mort illustre comme un ami vivant. Fulgence parlait de lui et des choses écoulées depuis soixante ans, comme s'ils eussent été d'hier ; le charme et la vérité de ses tableaux étaient tels pour moi, que je finissais par croire à la présence du maître ou à son retour prochain au milieu de nous. Je restais parfois longtemps sous l'empire de cette illusion, et quand elle s'évanouissait, quand je revenais au sentiment de la réalité, je me sentais saisi d'une véritable tris-

tesse, et je m'affligeais de mon erreur perdue avec une naïveté qui faisait sourire et pleurer à la fois le bon Fulgence. Malgré la résignation patiente avec laquelle ce digne religieux supportait son infirmité toujours croissante, malgré l'enjouement et l'expansion que ma présence lui apportait, il était facile de voir qu'un chagrin lent et profond l'avait rongé toute sa vie; et plus ses jours déclinaient vers la tombe, plus ce chagrin mystérieux semblait lui peser. Enfin, sa mort étant proche, il m'ouvrit tout à fait son âme, et me dit qu'il m'avait jugé seul capable de recevoir un secret de cette importance, à cause de la fermeté de mes principes et de celle de mon caractère. L'une devait m'empêcher, selon lui, de m'égarer dans les abîmes de l'hérésie; l'autre me préserverait de jamais trahir le secret du livre. Il désirait que je ne prisse point connaissance de ce livre; mais il ajoutait, selon l'esprit du maître, que, si je venais à perdre la foi et à tomber dans l'athéisme, ce livre, quoique entaché peut-être d'hérésie, devait certainement me ramener à la croyance de la divinité et des points fondamentaux de la vraie religion. Sous ce rapport, c'était un trésor qu'il ne fallait pas laisser à jamais enfoui; et Fulgence me fit jurer, au cas où je n'aurais jamais besoin d'y recourir, de ne point emporter ce secret dans la tombe et de le confier à quelque ami éprouvé avant de mourir. Il y eut beaucoup d'embarras et de contradictions dans les aveux du bon religieux. Il semblait qu'il y eût en lui deux consciences, l'une tourmentée par les devoirs et les engagements de l'amitié, l'autre par les terreurs de l'enfer. Son trouble excita en moi une tendre compassion, et je ne songeai pas à porter de sévères jugements sur sa conduite, en un moment si solennel et si douloureux. D'autre part, je commençais à me trouver moi-même dans la même situation que lui. Catholique et hérétique à la fois, d'une main j'invoquais l'autorité de l'Église romaine, de l'autre je plongeais dans la tombe de Spiridion pour y chercher ou du moins pour y protéger l'esprit de révolte et d'examen. Je compris bien les souffrances du moribond Fulgence, et je lui cachai celles qui s'emparaient de moi. Il s'était soutenu vigoureux d'esprit tant que l'urgence de ses aveux avait été aux prises avec les scrupules de sa dévotion. À peine eut-il mis fin à ces agitations, qu'il commença à baisser; sa mémoire s'affaiblit, et bientôt il sembla avoir complètement oublié jusqu'au nom de son ami. Durant les heures de la fièvre, il était livré aux plus minutieuses pratiques de dévotion, et je n'étais occupé qu'à lui réciter des prières et à lui lire des psaumes. Il s'endormait un rosaire entre les doigts, et s'éveillait en murmurant. *Miserere nobis*. On eût dit qu'il voulait expier, à force de puérités, la coûteuse énergie qu'il avait déployée en exécutant la volonté dernière de son ami. Ce spectacle m'affligea. À quoi sert toute une vie de soumission et d'aveuglement, pensai-je, s'il faut à quatre-vingts ans mourir

dans l'épouvante? Comment mourront les athées et les débauchés, si les saints descendent dans la tombe pâles de terreurs et manquant de confiance en la justice de Dieu?

Une nuit, Fulgence, en proie à un redoublement de fièvre, fut agité de rêves pénibles. Il me pria de m'asseoir près de son lit et de rester éveillé, afin de l'éveiller lui-même s'il venait à s'endormir. A chaque instant, il croyait voir un spectre approcher de lui; mais il avouait ensuite qu'il ne le voyait point, et que la peur seule de le voir faisait passer devant ses yeux des images flottantes et des formes confuses. Il faisait un beau clair de lune, et cette circonstance l'effrayait particulièrement. C'est alors que, dévoré d'une curiosité égoïste, je lui arrachai l'aveu des apparitions qu'il avait eues. Mais cet aveu fut très-incomplet, sa tête s'égarait à chaque instant; tout ce que je pus savoir, c'est que le spectre avait cessé de le visiter pendant plus de cinquante ans. C'était environ un an avant cette maladie, sous laquelle il succombait, que l'apparition était revenue. A l'heure de la nuit où la lune entrait dans son plein, il s'éveillait et voyait l'abbé assis près de lui. Celui-ci ne lui parlait point, mais il le regardait d'un air triste et sévère, comme pour lui reprocher son oubli et lui rappeler ses promesses. Fulgence en avait conclu que son heure était proche; et cherchant autour de lui à qui il pourrait transmettre le secret, il avait remarqué que j'étais le seul homme sur lequel il pût compter. Il n'avait voulu me faire aucune ouverture préalable, afin de ne point attirer sur nos relations l'attention des supérieurs et de ne point m'exposer par la suite à des persécutions.

La nuit se passa sans que le spectre apparût à Fulgence. Quand il vit le matin blanchir l'horizon, il secoua tristement la tête, en disant :—C'est fini, il ne viendra plus. Il ne venait que pour me tourmenter lorsqu'il était mécontent de moi, et maintenant que j'ai fait sa volonté, il m'abandonne! O maître, ô maître, j'ai pourtant exposé pour vous mon salut éternel, et peut-être suis-je damné à jamais pour vous avoir aimé plus que moi-même!

Ce dernier élan d'une affection plus forte que la peur m'attendrit profondément. Quel était donc cet homme, qui, soixante ans après sa mort, inspirait une telle épouvante, de tels dévouements et de si tendres regrets! Fulgence s'endormit, et se réveilla vers midi.—C'en est fait, me dit-il, je sens la vie qui de minute en minute se retire de moi. Mon cher frère, je voudrais recevoir les derniers sacrements. Allez vite assembler nos frères et demander qu'on vienne m'administrer. Hélas! ajouta-t-il d'un air préoccupé. je mourrai donc sans savoir si son âme a fait sa paix avec la mienne! J'ai dormi profondément; je n'ai point entendu sa voix pendant mon sommeil. Ah! il aimait son livre mieux que moi. Je le savais bien! Je

le lui disais quand il était parmi nous : Maître, toute votre affection réside dans votre intelligence, et votre cœur n'a rien pour nous. C'est l'histoire des hommes forts et des hommes faibles. Quand l'esprit des forts est content de nous, ils condescendent à nous rechercher ; mais nous autres, que nous approuvions ou non les spéculations de leur esprit, notre cœur leur reste indissolublement attaché.

—Père Fulgence, ne dites pas cela, m'écriai-je en le serrant dans mes bras par un élan involontaire et sans songer à me faire l'application d'un reproche qui ne s'adressait pas à moi. Ce serait la première, la seule hérésie de votre vie. Les hommes vraiment forts aiment passionnément, et c'est parce que vous êtes un de ces hommes que vous avez tant aimé. Prenez courage à cette heure suprême. Si vous avez péché contre la science de l'Église en restant fidèle à l'amitié, Dieu vous absoudra, parce qu'il préfère l'amour à l'intelligence.—Ah ! tu parles comme parlait mon maître, s'écria Fulgence. Voici la première parole selon mon cœur que j'aie entendue depuis soixante ans. Sois béni, mon fils ! Je te répéterai la bénédiction de Spiridion : Veuille le Tout-Puissant donner à tes vieux jours un ami fidèle et tendre comme tu l'as été pour moi.

Il reçut les sacrements avec une grande ferveur. Toute la communauté assistait à son agonie. Ceux des religieux que ne pouvait contenir sa cellule étaient agenouillés sur deux rangs dans la galerie, depuis sa porte jusqu'au grand escalier, qu'on apercevait au fond. Tout à coup Fulgence, qui semblait expirer dans une muette béatitude, se ranima, et, m'attirant vers lui, me dit à l'oreille : *Il vient, il monte l'escalier ; va au-devant de lui.* Ne comprenant rien à cet ordre, mais obéissant avec cet aveuglement que les moribonds ont droit d'exiger, je sortis doucement, et, sans troubler le recueillement des religieux, je franchis le seuil et portai mes regards sur cette vaste profondeur de l'escalier voûté où nageait en cet instant la vapeur embrasée du soleil. Les novices, placés toujours derrière les profès, étaient à genoux de chaque côté des rampes. Je vis alors un homme qui montait les degrés et qui s'approchait vivement. Sa démarche était légère et majestueuse à la fois, comme l'est celle d'un homme actif et revêtu d'autorité. A sa haute taille pleine d'élégance, à sa chevelure blonde et rayonnante, à son costume du temps passé, je le reconnus sur-le-champ. Il était en tout conforme à la description que Fulgence m'en avait faite tant de fois. Il traversa les deux rangées de moines qui récitaient à voix haute les litanies des saints, sans que personne s'aperçût de sa présence, quoiqu'elle fût visible pour moi comme la lumière du jour, et que le bruit de ses pas rapides et cadencés frappât mon oreille.

Il entra dans la cellule. Au moment où il passa près de moi, je tombai

sur mes genoux. Sans s'arrêter, il tourna la tête vers moi, et me regarda fixement. Je continuai à le suivre des yeux. Il s'approcha du lit, prit la main de Fulgence, et s'assit auprès de lui. Fulgence ne bougea pas. Sa main resta immobile et pendante dans celle du maître; sa bouche était entr'ouverte, ses yeux fixes et sans regard. Pendant tout le temps que durèrent les litanies, l'apparition demeura immobile, toujours penchée sur le corps de Fulgence. Au moment où elles furent achevées, celui-ci se dressa sur son séant, et, serrant convulsivement la main qui tenait la sienne, cria d'une voix forte : *Sancte Spiridion, ora pro nobis*, et retomba mort. Le fantôme disparut en même temps. Je regardai autour de moi pour voir l'effet qu'avait produit cette scène sur les autres assistants : au calme qui régnait sur tous les visages, je reconnus que l'esprit n'avait été visible que pour moi seul.

Vingt-quatre heures après on descendit le corps de Fulgence au sein de la terre; je fus un des quatre religieux désignés pour le porter au fond du caveau destiné à son dernier sommeil. Ce caveau est situé au transept de notre église. Tu as vu souvent la pierre longue et étroite qui en marque le centre, qui porte cette étrange inscription : *Hic est veritas*.

— Cette inscription, dis-je, en interrompant le père Alexis, a souvent distrait mes regards et occupé ma pensée pendant la prière. Malgré moi, je cherchais à pénétrer le sens d'une devise qui me paraissait opposée à l'esprit du christianisme. Comment, me disais-je, la vérité pourrait-elle être enfouie dans un sépulcre? Quel enseignement les vivants peuvent-ils demander à la poussière des cadavres? N'est-ce pas vers le ciel que nos regards doivent se tourner dès que l'étincelle de la vie a quitté notre chair mortelle, et que l'âme a brisé ses liens?

—Maintenant, répondit Alexis, tu peux comprendre le sens mystérieux de cette épitaphe. Spiridion, dans son enthousiasme pour Bossuet, l'avait fait inscrire, ainsi que tu l'as vu, au dos du livre que le peintre de son portrait lui plaçait dans la main. Plus tard, lorsqu'il eut, avec son inaltérable bonne foi, changé une dernière fois d'opinion, voulant, en face des variations de son esprit, témoigner de la constance de son cœur, il résolut de garder sa devise, et, à sa mort, il exigea qu'elle fût gravée sur sa tombe. Noble jalousie d'un vaillant esprit que rien ne peut séparer de sa conquête, et qui demande à dormir dans sa tombe avec la vérité qu'il a gagnée, comme le guerrier avec le trophée de sa victoire! Les moines ne comprirent pas que cette protestation du mourant ne se rapportait plus à la doctrine de Bossuet; quelques-uns méditèrent avec méfiance sur la portée de ces trois mots; nul n'osa cependant y porter une main profane, tant était grand le respect mêlé de crainte que l'abbé inspirait jusque dans son tombeau.

Le jour de obsèques de Fulgence, cette dalle fut levée, et nous descendîmes l'escalier du caveau, car une place avait été conservée pour l'ami de Spiridion à côté de celle même où il reposait. Telle avait été la dernière volonté du maître. Le cercueil de chêne que nous portions était fort lourd; l'escalier, roide et glissant; les frères qui m'aidaient, des adolescents débiles, troublés peut-être par la lugubre solennité qu'ils accomplissaient. La torche tremblait dans la main du moine qui marchait en avant. Le pied manqua à l'un des porteurs; il roula en laissant échapper un cri, auquel les cris de ses compagnons répondirent. La torche tomba des mains du guide, et, à demi éteinte, ne répandit plus sur les objets qu'une lumière incertaine, de plus en plus sinistre. L'horreur de cet instant fut extrême pour des jeunes gens timides, élevés dans les superstitions d'une foi grossière, et prévenus contre la mémoire de l'abbé par les imputations absurdes qui circulaient encore contre lui dans le cloître. Ils croyaient sans doute que le spectre de Spiridion allait se dresser devant eux, ou que l'esprit malin, réveillé par ces saintes ablutions, allait s'exhaler en flammes livides de la fosse ténébreuse.

Quant à moi, plus robuste de corps ou plus ferme d'esprit, je ressentais une vive émotion, mais nulle terreur ne s'y mêlait, et c'était avec une sorte de vénération joyeuse que j'approchais des reliques d'un grand homme. Lorsque mon compagnon tomba, je retins à moi seul la dépouille respectable de mon maître; mais les deux autres qui marchaient derrière nous s'étant laissé choir aussi, je fus entraîné par la secousse imprimée au fardeau, et j'allai tomber avec le cercueil de Fulgence sur le cercueil de Spiridion. Je me relevai aussitôt; mais, en appuyant ma main sur le sarcophage de plomb qui contenait les restes de l'abbé, je fus surpris de sentir, au lieu du froid métallique, une chaleur qui semblait tenir de la vie. Peut-être était-ce le sang d'une légère blessure que je venais de me faire à la tête, et dont le sarcophage avait reçu quelques gouttes. Dans le premier moment, je ne m'aperçus point de cette blessure; et transporté d'une sympathie étrange, inconcevable, j'embrassai ce sépulchre avec le même transport que si j'eusse senti tressaillir contre mon sein palpitant les ossements desséchés de mon père. Je me relevai à la hâte en voyant qu'un autre moine, survenant au milieu de cette scène de terreur, avait ramassé la torche.

Je ne me rappelle pas sans une sorte de honte les pensées qui m'absorbèrent la nuit qui suivit les obsèques de Fulgence, tandis que je méditais agenouillé sur sa pierre tumulaire. Le souvenir de Spiridion m'était sans cesse présent: ébloui par le prestige de son audace intellectuelle et de cette puissance merveilleuse dont l'influence lui avait survécu si long-

temps, je me sentis tout à coup possédé d'un ardent désir de marcher sur ses traces. La jeunesse est orgueilleuse et téméraire, et les enfants croient qu'ils n'ont qu'à ouvrir les mains pour saisir les sceptres qu'ont portés les morts. Je me voyais déjà abbé du couvent, comme Spiridion, maître de son livre, éblouissant le monde entier par sa science et ma sagesse. Je ne savais quelle était sa doctrine; mais, quelle qu'elle fût, je l'acceptais d'avance, comme émanée de la plus forte tête de son siècle. Enthousiasmé par ces idées, je me levai instinctivement pour aller m'emparer du livre, et déjà je cherchais les moyens de soulever la pierre; mais, au moment d'y porter les mains, je me sentis arrêter tout d'un coup par la pensée d'un sacrilège, et tous mes scrupules religieux, un instant écartés, revinrent m'assaillir en même temps. Je sortis de l'église à la fois charmé, tourmenté, épouvanté. L'orgueil humain et la soumission chrétienne étaient aux prises en moi; je ne savais encore lequel triompherait, mais il me sembla que le sentiment qui avait, en une heure, pris autant de force que l'autre en dix ans, aurait bien de la peine à succomber. Cette lutte inférieure dura plusieurs jours. Enfin, mon intelligence vint au secours de l'orgueil et décida sa victoire. La foi s'enfuit devant la raison, comme l'obéissance fuyait devant l'ambition.

Ce ne fut point tout d'un coup cependant, et de parti délibéré, que j'abjurai la foi catholique. Lorsque j'accordai à mon esprit le droit d'examiner sa croyance, j'étais encore tellement attaché à cette croyance affaiblie, que je me flattais de la retremper au creuset de l'étude et de la méditation. Si elle devait s'écouler au premier choc de l'intelligence, me disais-je, elle serait un bien pauvre et bien fragile édifice. La loi qui prescrit d'abaisser l'entendement devant les mystères a dû être promulguée pour les cerveaux faibles. Ces mystères divins ne peuvent être que de sublimes figures dont le sens trop vaste épouvanterait et briserait les cerveaux étroits. Mais Dieu aurait-il donné à l'intelligence sublime de l'homme, émanée de lui-même, les ténèbres pour domaine et la peur pour guide? Non, ce serait outrager Dieu, et la lettre a dû être aux prophètes aussi claire que l'esprit. Pourquoi l'âme qui se sent détachée de la terre et ardente à voler vers les hautes régions de la pensée ne chercherait-elle pas à marcher sur les traces des prophètes? Plus on pénétrera dans les mystères, plus on trouvera de force et de lumière pour répondre aux arguments de l'athéisme. Celui-là est un enfant qui se craint lui-même, quand sa volonté est droite et son but sublime.

Qui sait, me disais-je encore, si le livre de Spiridion n'est pas un monument élevé à la gloire du catholicisme? Fulgence a manqué de courage; peut-être, s'il eût osé s'emparer de la science de son maître, eût-il vu

cesser toutes ses alarmes. Peut-être, après bien des hésitations et bien des recherches, Hébroniüs, éclairé d'une lumière nouvelle et ranimé par une force imprévue? a-t-il proclamé dans son dernier écrit le triomphe de ces mêmes idées que depuis dix ans il passait à l'alambic. Je me rappelais alors la fable du *Laboureur* qui confie à ses fils l'existence d'un trésor enfoui dans son champ, afin de les engager à travailler cette terre, dont la fécondité doit faire leur richesse. La pensée de Spiridion a été celle-ci, me disais-je : Ne croyez pas sur la foi les uns des autres, et ne suivez pas, comme des animaux privés de la raison, le sentier battu par ceux qui marchent devant vous. Ouvrez vous-même votre voie vers le ciel; tout chemin conduit à la vérité celui qu'une intention pure anime, et que l'orgueil n'aveugle pas. La foi n'a d'utilité véritable qu'autant qu'elle est librement consentie, et de fermeté réelle qu'autant qu'elle satisfait tous les besoins et occupe toutes les puissances de l'âme.

Je résolus donc de me livrer à des études sérieuses et approfondies sur la nature de Dieu et sur celle de l'homme, et de ne recourir au livre d'Hébroniüs qu'à la dernière extrémité, c'est-à-dire au cas où, mes forces se trouvant au-dessous d'une tâche si rude, je sentirais en moi le doute se changer en désespoir, et mes facultés épuisées ne plus suffire à fournir le reste de ma carrière.

Cette résolution conciliait tout, et ma curiosité qui s'éveillait aux mystères de la science, et ma conscience qui restait encore attachée à ceux de la foi. Avant d'en venir à cette conclusion, j'avais été fort agité, j'avais beaucoup souffert. Dans le mouvement de joie enthousiaste qu'elle me causa, je me laissai entraîner à une manifestation toute catholique de ma philosophie nouvelle. Je voulus faire un vœu : je pris avec moi-même l'engagement de ne point recourir au livre d'Hébroniüs avant l'âge de trente ans, fûssé-je assailli jusque-là par les doutes les plus poignants, ou éclairé en apparence par les certitudes les plus vives. C'était à cet âge que l'abbé Spiridion avait été dans toute la ferveur de son catholicisme, et qu'après avoir abjuré déjà deux croyances, il s'était voué à la troisième par une indissoluble consécration. J'avais vingt-quatre ans, et je pensais que six années suffiraient à mes études. Dans ces dispositions, je m'agenouillai de nouveau sur la pierre qu'on appelait dans le couvent le *hic est*; là, dans le silence et le recueillement, je prononçai à voix basse un serment terrible, vouant mon âme à l'éternelle damnation et ma vie à l'abandon irrévocable de la Providence, si je portais les mains sur le livre d'Hébroniüs avant l'hiver de 1766. Je ne voulus point faire ce serment dans l'ombre de la nuit, me méfiant du trouble que la solennité funèbre de certaines heures répand dans l'esprit de l'homme; ce fut en plein midi, par un jour brû-

lant et à la clarté du soleil, que je voulus m'engager. La chaleur étant accablante, le prier avait, comme il arrive quelquefois dans cette saison, accordé à la communauté une heure de sieste à midi. J'étais donc parfaitement seul dans l'église; un profond silence régnait partout; on n'entendait même pas le bruit accoutumé des jardiniers au dehors, et les oiseaux, plongés dans une sorte de recueillement extatique, avaient cessé leurs chants.

Mon âme se dilatait dans son orgueilleux enthousiasme; les idées les plus riantes et les plus poétiques se pressaient dans mon cerveau en même temps qu'une confiance audacieuse gonflait ma poitrine. Tous les objets sur lesquels errait ma vue semblaient se parer d'une beauté inconnue. Les lames d'or du tabernacle étincelaient comme si une lumière céleste était descendue sur le saint des saints. Les vitraux colorés, embrasés par le soleil, se reflétant sur le pavé, formaient entre chaque colonne une large mosaïque de diamants et de pierres précieuses. Les anges de marbre semblaient, amollis par la chaleur, incliner leurs fronts, et, comme de beaux oiseaux, vouloir cacher sous leurs ailes leurs têtes charmantes, fatiguées du poids des corniches. Les battements égaux et mystérieux de l'horloge ressemblaient aux fortes vibrations d'une poitrine embrasée d'amour; et la flamme blanche et mate de la lampe qui brûle incessamment devant l'autel, luttant avec l'éclat du jour, était pour moi l'emblème d'une intelligence enchaînée sur la terre, qui aspire sans cesse à se fondre dans l'éternel foyer de l'intelligence divine. Ce fut dans cet instant de béatitude intellectuelle et physique que je prononçai à demi-voix la formule de mon vœu. Mais à peine avais-je commencé que j'entendis la porte placée au fond du chœur s'ouvrir doucement, et des pas que je reconnus, car nuls pas humains ne purent jamais se comparer à ceux-là, retentirent dans le silence du lieu saint avec une indicible harmonie. Ils s'approchaient de moi, et ne s'arrêtèrent qu'à la place où j'étais agenouillé. Saisi de respect et transporté de joie, j'élevai la voix, et j'achevai distinctement la formule que je n'avais pas interrompue. Quand elle fut finie, je me retournai, croyant trouver debout derrière moi celui que j'avais déjà vu au lit de mort de Fulgence, mais je ne vis personne. L'esprit s'était manifesté à un seul de mes sens. Je n'étais pas encore digne apparemment de le revoir. Il reprit sa marche invisible, et, passant devant moi, il se perdit peu à peu dans l'éloignement. Quand il me parut avoir atteint la grille du chœur, tout rentra dans le silence. Je me reprochai alors de ne lui avoir point adressé la parole. Peut-être n'eût-il répondu. Peut-être était-il mécontent de mon silence, et n'eût-il attendu qu'un élan plus vif de mon cœur vers lui pour se manifester davantage. Cependant je n'osai marcher sur ses traces ni invoquer son retour, car il se mêlait une grande crainte à l'attrait irrésis-

tible que j'éprouvais pour lui. Ce n'était pas cette terreur puérile que les hommes faibles ressentent à l'aspect d'une perturbation quelconque des faits ordinairement accessibles à leurs perceptions bornées. Ces perturbations rares et exceptionnelles, qu'on appelle à tort faits prodigieux et surnaturels, tout inexplicables qu'elles étaient pour mon ignorance, ne me causaient aucun effroi. Mais le respect que m'inspirait cet homme supérieur après sa mort, je l'eusse éprouvé, presque au même degré, si je l'eusse vu durant sa vie. Je ne pensais pas qu'il fût investi, par aucune puissance invisible, du droit de me nuire ou de m'effrayer ; je savais qu'à l'état de pur esprit il devait lire en moi et comprendre ce qui s'y passait, avec plus de force et de pénétration encore qu'il ne l'eût fait lorsque son âme était emprisonnée dans la matière. Au contraire de ces caractères timides qui eussent tremblé de le voir ; je ne craignais qu'une chose, c'était de ne jamais lui sembler digne de le voir une seconde fois. Lorsque j'eus perdu l'espérance de le contempler ce jour-là, je demeurai triste et humilié. J'étais arrivé à me persuader qu'il n'était point mort hérétique, et que son âme ne subissait pas les tourments du purgatoire, mais qu'elle jouissait dans les cieux d'une éternelle béatitude. Ses apparitions étaient une grâce, une bénédiction d'en haut, un miracle qui s'était accompli en faveur de Fulgence et de moi ; c'était pour moi un doux et glorieux souvenir, mais je n'osais demander plus qu'il ne m'était accordé.

Dès ce jour, je m'adonnai au travail avec ardeur, et, en moins de deux années, j'avais dévoré tous les volumes de notre bibliothèque qui traitaient des sciences, de l'histoire et de la philosophie. Mais, quand j'eus franchi ce premier pas, je m'aperçus que je n'avais rien fait que tourner dans le cercle restreint où le catholicisme avait enfermé ma vie passée. Je ne sentais fatigué, et je voyais bien que je n'avais pas travaillé ; mon esprit était attiédi et affaissé sous le poids de ces controverses incroyablement subtiles et patientes du moyen âge, que j'avais absorbées courageusement. Ma confiance dans l'infailibilité de l'Église n'avait pas eu le moindre combat à soutenir, puisque tous ces écrits tendaient à proclamer et à défendre les oracles de Rome ; mais précisément cette lutte sans adversaires et cette victoire sans péril me laissaient froid et mécontent. Ma foi avait perdu cette vigueur aventureuse, ce charme de sublime poésie qu'elle avait eus auparavant. Les grands éclairs de génie qui traversaient ce fatras d'écrits scolastiques, ne compensaient pas l'inutilité verbeuse de la plupart d'entre eux. D'ailleurs, ces réfutations véhémentes de doctrines qu'il était défendu d'examiner ne pouvaient satisfaire un esprit qui s'était imposé la tâche de connaître et de comprendre par lui-même. Je résolus de lire les écrits des hérétiques. La bibliothèque du couvent n'était pas,

comme aujourd'hui, rassemblée dans plusieurs pièces réunies sous la même clef. La collection des auteurs hérétiques, impies et profanes, que Spiridion avait tant de fois interrogée, était restée enfouie dans une pièce inaccessible aux jeunes religieux, et très-éloignée de la bibliothèque sacrée. Ce cabinet réservé était situé au bout de la grande salle du chapitre, celle même où jadis l'abbé Spiridion, avant et après sa mort, s'était promené si solennellement à de certaines heures. Cette précieuse collection était restée pour les uns un objet d'horreur et d'effroi, pour la plupart un objet d'indifférence et de mépris. Un statut du fondateur en interdisait la destruction, l'ignorance et la superstition en gardaient l'entrée. Je fus le premier peut-être, depuis le temps d'Hébronius, qui osa secouer la poussière de ces livres vénérables.

Je ne pris pas une telle résolution sans une secrète épouvante; mais il faut dire aussi qu'il s'y mêlait une curiosité ardente et pleine de joie. L'émotion solennelle que j'éprouvai en entrant dans ce sanctuaire avait donc plus de charme que d'angoisse, et je franchis le seuil tellement absorbé par mes sensations intimes, que je ne songeai même pas à demander la permission aux supérieurs. Cette permission ne s'obtenait pas aisément, comme tu peux le croire, Angel; peut-être même ne s'obtenait-elle pas du tout, car j'ignore si jamais aucun de nous avait eu le courage de la demander ou l'art de se la faire octroyer.

Pour moi, je n'y pensai seulement pas. La lutte qui s'était livrée au dedans de moi, lorsque ma soif de science s'était trouvée aux prises avec les résistances de ma foi, avait une bien autre importance que tous les combats où j'eusse pu m'engager avec des hommes. Dans cette circonstance comme dans tout le cours de ma vie, j'ai senti que j'étais doué d'une singulière insouciance pour les choses extérieures, et que le seul être qui pût m'effrayer, c'était moi-même.

J'aurais pu pénétrer la nuit dans cet asile, à l'aide de quelque fausse clef, prendre des livres que je voulais étudier, les emporter et les cacher dans ma cellule. Cette prudence et cette dissimulation étaient contraires à mes instincts. J'entrai en plein jour, à l'heure de midi, dans la salle du chapitre; je la parcourus dans sa longueur d'un pas assuré, et sans regarder derrière moi si quelqu'un me suivait. J'allai droit à la porte... porte fatale sur laquelle le Destin avait écrit pour moi les paroles de Dante :

Per me si va nell' eterno dolore.

Je la poussai avec une telle résolution et tant de vigueur, qu'elle obéit, bien qu'elle fût fermée par une forte serrure. J'entrai, mais aussitôt je

n'arrêtai plein de surprise ; il y avait quelqu'un dans la bibliothèque, quelqu'un qui ne se dérangea pas, qui ne sembla pas s'apercevoir du fracas de mon entrée, et qui ne leva pas seulement les yeux sur moi ; quelqu'un que j'avais déjà vu une fois, et que je ne pouvais jamais confondre avec aucun autre. Il était assis dans l'embrasure d'une longue croisée gothique, et le soleil enveloppait d'un chaud rayon sa lumineuse chevelure blonde ; il semblait lire attentivement. Je le contemplai, immobile, pendant environ une demi-minute, puis je fis un mouvement pour m'élan- cer à ses pieds ; mais je me trouvai à genoux devant un fauteuil vide : la vision s'était évanouie dans le rayon solaire.

GEORGE SAND.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

POÈTES

ET

ROMANCIERS DE LA FRANCE.

PRÉVOST.

De tous les ouvrages de Prévost, un seul est demeuré en possession de la sympathie publique, *Manon Lescaut*, et c'est le seul en effet qui ait mérité de survivre. Il y a dans ce livre un charme puissant qui ne relève précisément ni de l'invention, ni du style, car l'invention et le style de *Manon Lescaut* sont loin de pouvoir défier les reproches, mais qui s'explique très-bien par la force même de la vérité. Les sentiments qui animent ce livre, et qui circulent dans chaque page comme une sève généreuse, ne sont pas toujours choisis avec un goût très-sévère, et souvent même choquent la délicatesse des esprits les plus indulgents. Mais chacun de ces sentiments est tellement pris sur le fait, et dessiné avec une franchise si évidente, qu'il est impossible de s'arrêter à moitié chemin dès qu'on a commencé la lecture de *Manon Lescaut*. Chose étonnante, et qui marque bien la valeur de ce livre ! Quoique le style de *Manon Lescaut* laisse beaucoup à désirer, il faut avoir lu plusieurs fois cette histoire touchante pour apercevoir les taches qui la déparent. C'est là sans doute un mérite singulier, qui ne réduit pas la critique au silence, qui ne lui défend pas de juger en toute liberté le chef-d'œuvre de Prévost, mais qui l'affermirait dans son respect pour la vérité humaine des créations littéraires. Bien des livres empreints d'un talent d'écrivain très-supérieur à celui de Prévost seront oubliés avant dix ans, et dans cent ans comme aujourd'hui *Manon Lescaut* sera relue avec une vive sympathie par tous ceux qui se plaisent à étudier le jeu des pas-

sions humaines. Le maniement le plus habile du langage est impuissant à protéger contre le dédain et l'indifférence les œuvres qui cherchent la pensée dans le choc des mots au lieu de ciseler les mots selon les formes de la pensée ; les œuvres telles que *Manon Lescaut*, revêtues du sceau de la vérité, jouissent d'une longue popularité parmi les classes lettrées et illettrées, malgré la vulgarité de plusieurs détails, malgré l'incorrection du langage ; et cette popularité n'a rien d'illégitime, car elle repose sur le fondement même de toute poésie, sur l'analyse et la peinture des passions humaines. Les caprices de la mode ne peuvent rien sur de telles œuvres ; le culte exclusif du moyen âge peut succéder au goût de l'antiquité grecque sans discréditer la valeur de ces simples récits. Écrite avec une pureté constante, l'histoire de *Manon Lescaut* prendrait place parmi les plus précieux monuments de l'imagination française. Malgré les taches qu'une attention sévère ne manque pas d'y découvrir, elle doit être proposée comme sujet d'étude à tous ceux qui ont l'ambition de connaître et de retracer les joies et les angoisses du cœur.

Pour ceux qui ont pris la peine de feuilleter la biographie de Prévost, il n'est pas étonnant que *Manon Lescaut* ait seule conservé la popularité qui accueillit autrefois *Cleveland*, le *Doyen de Killerine*, les *Mémoires d'un homme de qualité*, et tant d'autres ouvrages dont le nom n'est aujourd'hui présent qu'à la mémoire des bibliographes. L'histoire de Guillaume le Conquérant est très-justement oubliée, et malgré l'intérêt qui règne dans *Cleveland* et le *Doyen de Killerine*, on ne peut se dissimuler que la lenteur de ces deux récits s'accorde mal avec l'impatience des lecteurs de notre temps. Si quelque chose a droit d'exciter notre étonnement, c'est que Prévost ait laissé un chef-d'œuvre ; car les agitations innombrables de sa vie semblaient le condamner à ne produire que des ouvrages vulgaires et dignes d'un prompt oubli. Né dans les dernières années du XVII^e siècle, et mort en 1765, à l'âge de soixante-six ans, c'est à peine s'il a eu un jour de repos et de sécurité. Il n'a subi aucune persécution éclatante, son nom ne se trouve mêlé à aucun événement historique ; mais la mobilité de ses goûts, l'ardeur de ses passions ne lui a pas permis de suivre avec profit les diverses professions qu'il a tour à tour embrassées, et, malgré le nombre prodigieux de ses ouvrages, il n'a jamais connu le loisir. Il a passé deux fois de l'armée à l'Église et de l'Église à l'armée ; il a prêché avec succès, est entré dans l'ordre des bénédictins, a écrit, malgré la tournure romanesque de son imagination, un volume entier de la *Gallia Christiana*, un volume dont la composition effraierait aujourd'hui bien des hommes qui se donnent pour érudits, pour laborieux ; plus tard, l'amour de l'indépendance l'a forcé de fuir en Hollande, et, par respect pour les vœux qu'il avait prononcés, il a refusé d'épouser une femme jeune et belle, attachée à lui par les liens de la reconnaissance, mais qui n'était pas de la même communion que lui.

De retour dans sa patrie, après un exil de plusieurs années, il a traduit ou abrégé, pour subvenir aux besoins de chaque jour, les romans de Richardson, l'*Histoire de Cicéron* de Middleton ; il a mis en ordre des collections de voyages. Eût-il été capable de concevoir le plan d'un roman ou d'une comédie dans les proportions adoptées par les maîtres les plus habiles, il n'eût jamais

trouvé le temps de mûrir par la méditation le germe déposé dans sa pensée par les passions qui l'avaient agité, par les ridicules qu'il avait sous les yeux. Toute sa vie s'est consumée dans un labeur ingrat ; il s'est toujours pris pour un ouvrier, et s'il lui est arrivé de faire œuvre d'artiste, ç'a été comme à son insu et presque par hasard. Il n'a jamais espéré ni souhaité les suffrages de la postérité, et sans doute, en achevant *Manon Lescaut*, il ne prévoyait pas la destinée littéraire de ce touchant récit. L'exercice de son imagination était pour lui un plaisir complet que ne pouvaient troubler ni les objections de la critique, ni les rigueurs de la fortune. Avant de songer à contenter le public, il jouissait de son œuvre comme il eût joui de l'œuvre d'autrui. Habitué à tracer les premières pages de chacun de ses récits, sans savoir comment il le poursuivrait, encore moins comment il dénouerait l'action qu'il se proposait de nouer, il se laissait attendrir par le sort de ses héros et trouvait en lui-même le plus bienveillant des lecteurs. Il est impossible, sans doute, en suivant une pareille méthode, de construire une œuvre logique, dont toutes les parties soient unies entre elles par une mutuelle dépendance : car l'écrivain qui ne prévoit pas ce qu'il va dire, qui trace le caractère de ses héros sans savoir le rôle qu'il leur assignera, s'impose l'improvisation comme une nécessité, et, quelle que soit la richesse de ses facultés, se soumet à toutes les chances de l'improvisation ; quoi qu'il fasse, il ne peut échapper à l'emploi des moyens vulgaires. Pour triompher des difficultés qui se multiplient sous ses pas, il est forcé de pousser la tragédie jusqu'au mélodrame, de violer la vraisemblance, de substituer souvent les aventures au développement des caractères. Mais parfois aussi son imprévoyance donne à son œuvre une fraîcheur, une vivacité singulière. Comme son œuvre est pour lui-même une perpétuelle nouveauté, comme il n'a pas eu le temps de prendre en dégoût le développement de sa pensée, de discuter, de mettre en doute la valeur des scènes qu'il raconte, s'il est richement doué, il apporte dans toutes les parties de son récit une ardeur continue qui manque souvent à la prévoyance. Il s'émeut, il s'amuse, et son esprit gagne en vivacité ce qu'il perd en logique et en précision.

Les trois personnages principaux du chef-d'œuvre de Prévost sont dessinés avec une vérité frappante. Les esprits les plus sévères ne peuvent nier la vie qui anime ces trois figures. Manon, le chevalier Desgriens et Tiberge, méritent une admiration d'autant plus grande, qu'ils excitent notre sympathie sans le secours de la nouveauté. C'est là, si je ne m'abuse, un mérite bien rare parmi les poètes et les romanciers de nos jours. Il est plus facile de provoquer l'étonnement par la singularité des personnages et des incidents, que de produire sur la scène des personnages d'une vérité vulgaire et d'enchaîner notre attention par une action simple et facile à prévoir. Prévost n'a pas craint de se décider pour ce dernier parti, et nous devons dire, que, dans le cours de son récit, il est demeuré presque toujours fidèle à son dessein. Le caractère de Manon Lescaut ferait honneur au poète le plus savant et le plus habile. Prévost n'essaie pas une seule fois de cacher les souillures et l'ավիսսեմեոտ de ce personnage ; il se fie à la seule puissance de la vérité pour triompher des répugnances que Manon ne manquera pas de soulever, et il a raison ; car Manon, malgré ses nombreuses souillures, ne laisse pas languir l'intérêt un seul instant. Il lui ar-

rive d'exciter la colère ; mais au moment même où elle appelle sur sa conduite le mépris de tous les cœurs généreux , la colère fait place à la compassion , et le lecteur poursuit , sans se lasser , cette douloureuse lecture. Il n'entre pas dans ma pensée de comparer le personnage de Manon aux figures idéales de Juliette , d'Ophélie , et de Desdémone ; Manon malgré la sincérité de sa tendresse , malgré la profondeur de ses souffrances , ne peut lutter avec l'élévation et la pureté de ces poétiques héroïnes ; mais je crois qu'il serait difficile , sinon impossible , de construire avec le désordre et la débauche un personnage plus animé , plus poétique , plus digne de sympathie , que Manon. Il y a dans cette adorable fille , que je ne prétends pas justifier , un fonds de tendresse vraiment inépuisable. Au milieu de ses dérèglements , elle ne passe pas un seul jour sans éprouver le besoin d'aimer et d'être aimée ; et c'est à cette soif inapaisable d'affection qu'il faut rapporter l'intérêt qu'elle nous inspire.

L'inconstance peut-elle se concilier avec une affection vraie ? La majorité des lecteurs se prononcera , je n'en doute pas , pour la négative , et , pour ma part , je n'entreprendrai pas de justifier Manon. Je n'invoquerai pas même en sa faveur la distinction établie depuis longtemps entre l'inconstance et l'infidélité. Que Manon soit infidèle ou inconstante , peu importe. Que dans les bras des hommes qui l'achètent elle conserve le souvenir du chevalier Desgrieux , ou qu'elle oublie l'amour dans la débauche , elle s'avilit , elle se dégrade , et ne peut se réhabiliter que par le repentir. Mais Manon , avilie et dégradée , avant de se réhabiliter par le repentir , mérite notre compassion par les douleurs qui châtient chacune de ses fautes. Sans doute elle n'a , pour abandonner l'homme qu'elle aime , aucune raison que le cœur puisse avouer ; mais , dès qu'elle l'a quitté , elle est si cruellement et si promptement punie ; dès qu'elle a fui le bonheur pour chercher le plaisir , elle est si confuse et si désespérée de son égarement , qu'elle désarme les juges les plus sévères. Pour échapper à la pauvreté , elle se couvre de boue ; mais chacune des souffrances qui lui sont infligées , en lui montrant tout le prix du bonheur qu'elle a quitté , toute la profondeur de l'abîme où elle est descendue , prépare sa régénération et accroît sa valeur poétique. D'ailleurs il se rencontre parmi les femmes qui se livrent pour le seul plaisir de se livrer , qui ne peuvent expliquer leur abandon par aucune vue intéressée , des caractères qui rappellent celui de Manon. Elles ne s'avilissent pas comme elle , mais elles trompent l'homme qu'elles aiment , comme si l'inquiétude et la douleur ajoutaient une saveur nouvelle au bonheur qu'elles espèrent retrouver. Condamnées par leur nature à une perpétuelle mobilité , elles prennent en dégoût la joie la plus pure , dès que cette joie est uniforme ; elles obéissent au premier caprice qui les aiguillonne , pour rompre la monotonie de leur bonheur. Elles vont au-devant des aventures , non dans l'espérance d'une condition meilleure , mais dans l'unique dessein de varier leur vie , comme s'il n'y avait pour le cœur aucune dignité dans le repos. Que les moralistes s'élèvent contre l'inconstance désintéressée ; quant à nous , sans essayer de la justifier , nous la posons comme un fait , et nous en concluons que Manon , malgré le caractère flétrissant qui s'attache à son infidélité , peut continuer d'aimer sincèrement le chevalier Desgrieux , même après qu'elle l'a quitté.

S'il était possible de révoquer en doute la vérité du fait que nous affirmons ,

si des observations nombreuses ne venaient à l'appui de notre témoignage, la sincérité du repentir de Manon, chaque fois qu'elle revient à son amant, nous autoriserait à maintenir notre conclusion. Ce qui prouve, à notre avis, qu'elle a pour le chevalier Desgrieux une affection réelle après comme avant son infidélité, c'est qu'elle n'essaie pas de jeter un voile sur sa faute, c'est qu'elle ne dit pas une parole pour détourner le mépris. Elle s'accuse elle-même avec une entière franchise, et se proclame indigne de l'homme qu'elle a quitté. Elle ne cherche pas à décorer du titre de passion l'odieuse marché qu'elle a signé de son déshonneur; elle se donne hardiment pour ce qu'elle est, pour une courtisane. Mais à l'heure même où elle s'avoue coupable et dégradée, où elle encourage le mépris, elle demande grâce avec une complète sécurité. Elle a pour le chevalier Desgrieux une passion si vraie, si ardente, qui se révèle par des signes si évidents, qu'elle ne doute pas un seul instant de son pardon. La sécurité de Manon, après chacune de ses fautes, est, à nos yeux, un des traits les plus remarquables de son caractère. Si la société au milieu de laquelle nous vivons, ne peut, sous peine de perpétuer le désordre, accorder à toutes les femmes infidèles l'indulgence que Manon réclame pour ses fautes, les cœurs passionnés, qui ne sont dans la société qu'une exception, se montrent moins sévères et se laissent désarmer par la franchise. Le mensonge est, en effet, plus digne de mépris que l'infidélité; c'est ce que Manon comprend admirablement. Quand elle revient près du chevalier Desgrieux après ses honteuses équipées, elle insiste sur l'aveu de sa faute comme sur une preuve d'estime. Elle espère, elle implore l'affection de son amant, mais elle ne veut pas la surprendre, et c'est précisément à sa franchise qu'elle doit son triomphe. En voyant la sévérité avec laquelle Manon flétrit le désordre de sa vie, le chevalier n'a pas le courage de repousser sa maîtresse infidèle. Si elle tentait de se justifier, il se ferait un devoir de lui résister; mais, une fois son orgueil mis à l'aise par l'humilité de la suppliante, il n'écoute plus que son cœur, et Manon a gagné sa cause. Je pense donc que le caractère de cette fille, si adorable et si singulière, mérite d'être étudié comme un modèle de vérité. Quels que soient ses égarements, elle ne manque jamais de fléchir notre colère par sa tendresse et son ingénuité.

La crédulité du chevalier Desgrieux n'a rien qui doive nous étonner, si nous songeons à l'âge du héros. Comme il aime pour la première fois, comme il n'a jamais été trompé, sa confiance est très-naturelle. S'il avait dix ans de plus, il est probable qu'il se défierait d'une femme si facilement conquise; et quoique la pratique de la vie aboutisse généralement à cette conclusion, il n'aurait peut-être pas raison d'estimer sa conquête selon la durée de la défense. Mais à vingt ans un homme qui aime, qui se sent aimé, accepte son bonheur sans le discuter, et ne perd pas son temps à prévoir ce que l'avenir lui réserve de douleur ou de joie. Cette confiance illimitée est assurément un des plus grands charmes du premier amour; c'est à cette confiance qu'il faut rapporter la sérénité des âmes qui n'ont connu dans toute leur vie qu'un seul amour, et dont l'espérance n'a pas été déçue. Mais je n'en conclus pas que tous les hommes qui aiment pour la seconde fois soient condamnés à la défiance. Malgré la sévérité des leçons de l'expérience, chaque fois que le cœur se passionne, il retombe sans peine dans son premier aveuglement. Aussi ne suis-je pas étonné que le cheva-

lier Desgrieux, même après avoir été trompé, persévère dans sa crédulité. Le bonheur est pour lui un besoin plus impérieux que la clairvoyance, et s'il se croyait obligé d'épier toutes les démarches de Manon, il n'y aurait plus pour lui de bonheur possible. Goldsmith a dit quelque part : « Une femme qu'il faut garder ne mérite pas qu'on la garde. » Cette pensée me semble pleine de justesse, et peut servir à expliquer la conduite du chevalier Desgrieux. Quand il sait ce que valent les serments de Manon, quand une cruelle expérience lui a révélé toute la mobilité de sa maîtresse, il peut sans manquer à la vérité, continuer de se confier en elle ; car dès qu'il se résoudrait à l'épier, il se résoudrait en même temps à ne plus l'aimer, et il a besoin de l'aimer pour être heureux. Que sa crédulité amène le sourire sur les lèvres des hommes qui se croient supérieurs au danger parce qu'ils se sont réfugiés dans la solitude, qui se font de l'égoïsme un bouclier contre la perfidie, je le veux bien ; mais j'ai la certitude que tous les cœurs qui ne conçoivent pas la vie sans affection se rangeront à mon avis, et trouveront très-naturelle la crédulité du chevalier Desgrieux. Pour ébranler sa confiance, pour la déraciner, deux ou trois orages ne suffisent pas. Jeune, sûr d'être aimé, comment perdrait-il l'espérance de ramener à lui, d'enchaîner sa maîtresse infidèle ? Pour mieux jouir du présent, il ferme son oreille aux menaces de l'avenir. Il a ressaisi son bonheur, il le savoure avidement, et comme le doute serait la ruine de son bonheur, il ne veut pas douter. Que les sages dont le cœur ne bat plus l'appellent insensé ; mais qu'ils acceptent comme vraie, comme logique, la conduite qu'ils ne tiendraient pas.

Est-il vrai, comme répètent à l'envi certains hommes qui invoquent à l'appui de leur opinion le témoignage de leur expérience, que l'amant fasse un acte de folie en pardonnant l'infidélité de sa maîtresse ? A ne consulter que l'égoïsme, il n'y a certes pas deux manières de résoudre cette question. L'homme trompé qui pardonne a tort de pardonner, car il compromet par son indulgence l'avenir, qui trouverait une sauve-garde dans sa sévérité. Rendu à la liberté par la trahison, il a tort de renouer une chaîne dont la fragilité lui est démontrée. Oni, sans doute, en pardonnant il n'agit pas selon son intérêt bien entendu ; mais il obéit à un sentiment qui, au premier aspect, semble exclusivement généreux, et qui, cependant, n'est pas tout à fait exempt d'égoïsme : car il y a dans le pardon deux points à considérer. L'homme qui consent à garder une femme infidèle consulte son bonheur personnel presque autant que le bonheur de la suppliante. Pour ne pas se mettre en quête d'un nouvel amour, il se résigne à oublier le passé, ou du moins à se conduire comme s'il l'ignorait. Si l'indulgence du chevalier Desgrieux pour l'infidèle Manon n'est pas justifiée par la raison, elle n'est donc pas contraire à la réalité sociale ; car elle n'est pas complètement désintéressée. Si Manon revenait à lui comme à un pis-aller, si elle venait chercher dans ses caresses confiantes l'oubli de ses tumultueuses aventures, il ferait plus qu'un acte de folie ; il s'avilirait. Mais chaque fois qu'elle le retrouve, elle le salue comme un sauveur, elle se jette dans ses bras et lui jurant qu'elle n'a jamais aimé que lui, et il croit fermement qu'elle est sincère. En le fuyant, elle ne fuyait que la pauvreté ; elle ne souhaitait la richesse que pour la partager avec lui. Quoiqu'il ne puisse souscrire à un pareil

souhait, puisqu'il n'ignore pas à quel prix Manon veut conquérir la richesse, cependant il ne peut résister à cette fille étrange qui se résout à le tromper pour l'aimer ensuite plus librement. Loin de trouver dans la franchise de cet aveu le courage de la repousser, il sent doubler son amour pour elle. Le pardon qu'il lui accorde n'a donc pour lui rien d'avilissant. S'il a tort de compter sur une femme qui le quittera dès que la pauvreté viendra frapper à sa porte, du moins il ne se dégrade pas. Il est faible, il est aveugle, il pourra se repentir de sa faiblesse et de son aveuglement, mais il n'aura pas à rougir. Il faut sans doute regretter que Prévost, pour montrer jusqu'où peut aller l'égarément de la passion, ait prêté à ses deux héros quelques menues escroqueries. Toutefois il ne faut pas oublier que les mœurs du xviii^e siècle étaient moins sévères que les nôtres, et que la plupart des hommes n'ont sur le juste et l'injuste que les opinions de leur temps. D'ailleurs le chevalier Desgrieux, en trichant au jeu, en devenant le complice de Manon, en l'aidant à tromper les financiers libertins dont elle veut saigner la bourse, demeure fidèle au mobile de toute sa vie. Il ne voit de bonheur que dans la possession de Manon, et il s'avilit pour ne pas la perdre, comme elle s'avilissait dans l'espérance de le retrouver. Ainsi, tout en reconnaissant que le chevalier Desgrieux, dégradé aux yeux du lecteur, n'inspire plus le même intérêt que le chevalier Desgrieux entraîné vers Manon par une passion irrésistible, nous sommes forcés d'avouer que Prévost a tiré de la dégradation de son héros un parti merveilleux. Il insiste si franchement sur les causes qui amènent le chevalier à violer les lois de la probité, il a décrit si bien la pente insensible par laquelle l'amant de Manon arrive, presque à son insu, au mépris de tous les droits, que son héros, tout en perdant notre estime conserve encore notre sympathie. L'auteur, en racontant cette crise, montre une réserve dont nous devons lui savoir gré. Entraîné par le charme de son récit, séduit comme un lecteur de vingt ans par la passion insensée dont il suit les développements, il nous laisse entrevoir plusieurs pensées qui perdraient peut-être beaucoup en se révélant sous une forme plus précise. Qui sait si le chevalier Desgrieux ne se décide pas à devenir le complice de Manon pour perdre le droit de la mépriser? Qui sait s'il ne renonce pas à la probité pour rendre plus facile le retour de l'infidèle? Manon reviendrait-elle à lui s'il ne consentait à partager les fautes qu'elle se reproche? Prévost n'a pas pris la peine d'affirmer l'existence des sentiments que nous indiquons. Il a craint sans doute d'affaiblir l'intérêt poétique de son récit en poussant trop loin l'analyse du cœur de Desgrieux. Nous croyons qu'il a bien fait de se fier à la sagacité du lecteur.

La lutte de Manon et du chevalier suffisait certainement à défrayer le récit de Prévost. Toutefois le personnage de Tiberge est une heureuse création. Il faut remonter jusqu'aux biographies du Plutarque pour trouver le type de cette amitié inébranlable. Tiberge est placé près de Desgrieux comme le modèle accompli de la vertu. Conseiller vigilant, il aperçoit le danger, il le signale à son ami, à celui qu'il chérit comme son enfant; mais il est indulgent pour les fautes qu'il a prévues. Résolu à sauver Desgrieux, il poursuit sans relâche, sans découragement, cette tâche difficile. Chacun de ses reproches est accompagné d'un conseil et d'un service. Si Desgrieux pouvait être sauvé, Tiberge le sauverait certainement; car ce modèle incomparable d'amitié fait des

efforts inouis pour tirer de l'abîme l'amant de Manon. Mais il manque au chevalier, pour échapper à sa ruine, un auxiliaire indispensable, la faculté de se gouverner. Il est vrai que s'il possédait cette faculté précieuse, il abandonnerait Manon dès qu'elle s'avilit; et dès lors le roman de Prévost deviendrait impossible.

La composition de ce livre a cela de singulier qu'elle est excellente, et qu'elle paraît cependant presque fortuite. L'art de l'auteur est tellement voilé, que la prévoyance et la volonté ne semblent jamais intervenir dans l'invention et l'ordonnance des incidents. Il règne, dans toutes les pages de cette histoire, un naturel si parfait, une simplicité si touchante, que l'auteur paraît transcrire ses souvenirs plutôt qu'inventer. Il est possible en effet que le fond de *Manon Lescaut* soit vrai et que Prévost se soit borné à changer les noms, à transposer quelques détails, dans l'unique dessein de dérouter la malignité. Mais n'eût-il, en racontant cette histoire, rempli que le rôle de greffier, il méritait encore notre admiration par le choix même de la tâche qu'il s'est imposée; car inventée ou trouvée, librement conçue ou fidèlement transcrite, cette histoire est pleine de charme et de vérité. Les premiers jours que Desgrieux passe près de Manon, sa confiance, sa sécurité, préparent très-habilement les épreuves qu'il doit traverser avant de toucher le fond de l'abîme. Dès les premières pages, le lecteur pressent que Manon tient dans ses mains la destinée entière de Desgrieux. Elle s'est donnée à lui dès qu'il lui a parlé de son amour, et Desgrieux, malgré la rapidité inespérée de sa victoire, chérit et vénère Manon comme la plus chaste et la plus pure de toutes les femmes. Il est heureux de la voir, heureux de l'entendre; il met aux pieds de sa maîtresse toute sa vie, toute sa volonté. Les caprices de Manon sont pour lui des commandements; il obéit sans se demander une seule fois s'il a raison d'obéir. L'amour ainsi conçu touche de près à la folie, car il paralyse, il anéantit toutes les facultés. Esclave de Manon, Desgrieux ne peut rien faire pour elle ou pour lui-même. L'oisiveté lui devient un devoir, puisque le travail l'éloignerait de Manon, ou du moins ne permettrait plus à l'amour de remplir toute sa vie. Oui, sans doute, la passion de Desgrieux est une véritable folie; mais c'est une folie pleine à la fois de bonheur et d'angoisses, et Prévost a su la peindre avec une étonnante vérité.

Les premiers soupçons de Desgrieux, confirmés bientôt d'une manière si affligeante, caractérisent nettement la profondeur du sentiment qui l'unit à Manon. Dès qu'il doute de la fidélité de sa maîtresse, il cherche à s'étourdir, il essaie de fermer les yeux à l'évidence. L'amour de Manon est si nécessaire à son bonheur, il reconnaît si bien qu'il ne peut se passer d'elle, qu'il hésite longtemps à s'éclairer. Elle ne lui dit pas l'emploi de ses journées, il a de légitimes raisons pour croire qu'elle le trompe, et cependant une caresse suffit pour le rassurer. Il veut parler, interroger sa maîtresse, un baiser lui ferme la bouche, et il maudit la jalousie comme une injure faite à son idole; s'il pouvait croire que Manon eût deviné son inquiétude, il tomberait à ses genoux pour implorer son pardon. Lorsque enfin l'évidence triomphe de son irrésolution, lorsqu'il ne peut plus nier l'infidélité de Manon, il verse des larmes désespérées, mais c'est à peine s'il trouve la force de maudire sa perfidie. Il songe

au bonheur qu'il a perdu , à l'avenir qu'il se promettait , et quand le premier trouble de sa douleur s'est apaisé dans les larmes , il ne rêve qu'au moyen de retrouver Manon , de la rappeler , de la reconquérir. Quand elle revient près de lui , il ne lui permet pas de s'accuser , il lui pardonne sans vouloir entendre l'aveu de sa faute. Elle est revenue , que lui faut-il de plus ? Ne se rendrait-il pas coupable d'ingratitude en rappelant le passé qu'il n'a pu prévenir ? Désormais il mettra tous ses soins à la retenir près de lui. Elle l'a quitté pour échapper à la pauvreté. Pour chasser la pauvreté , pour contenter les caprices de Manon , il ne craindra pas de s'associer à des hommes qu'il méprise. Il commettra pour elle des actions que sa conscience réproouve. Mais il étouffera les murmures de sa conscience , pour ne songer qu'à la joie de sa maîtresse ; en la voyant heureuse , il oubliera ses remords. Prévost ne cherche pas à justifier la conduite du chevalier Desgrieux ; mais si le bonheur pouvait justifier l'avisement , l'amant de Manon serait pur à tous les yeux : car chaque fois qu'il revient près d'elle , il s'applaudit d'avoir bravé la honte pour retenir sa maîtresse. Cette situation délicate a été , pour Prévost , l'occasion d'un éclatant triomphe. En nous montrant dans toute sa nudité la dégradation de son héros , il a trouvé moyen de lui concilier l'indulgence des juges les plus sévères. Desgrieux s'avilit ; il triche au jeu , mais ce n'est pas pour s'enrichir , c'est pour plaire à Manon. Que Manon se résigne à la pauvreté , qu'elle renonce à la parure , et Desgrieux abandonnera sans regret sa coupable industrie. Elle a fait de lui un homme sans volonté , sans probité ; qu'elle dise un mot , et il voudra , il fera bien , s'il peut lui plaire et la retenir sans affronter la honte.

Le séjour de Desgrieux à Saint-Lazare , et la manière dont il s'échappe de sa prison , appartiennent , je le sais , au mélodrame plutôt qu'au roman. Mais je n'ai pas le courage de blâmer le moyen employé par Prévost pour amener les deux amants au dernier terme de la misère ; car dès que Manon , flétrie par son emprisonnement à l'hôpital , a perdu toute chance de se réhabiliter aux yeux du monde , l'amour de Desgrieux est soumis à une dernière épreuve plus cruelle que toutes les autres , et dans la peinture de cette dernière épreuve Prévost a déployé une admirable habileté. Désormais rangée dans la classe des filles perdues , Manon n'a plus de merci à espérer. Qu'elle commette une nouvelle faute , et elle sera déportée. L'expérience ne l'a pas instruite , le châtiment qu'elle a subi ne l'a pas corrigée ; arrêtée par ordre du lieutenant général de police , elle partira pour la Nouvelle-Orléans , enchaînée sur une charette au milieu de filles perdues comme elle. A cette heure suprême , Desgrieux n'abandonne pas Manon. Après avoir vainement essayé d'intéresser en sa faveur son père et le lieutenant général de police , il se décide à la sauver par la violence au péril de sa vie. Lâchement trahi par ses complices , il achète des gardiens de Manon le droit de la suivre , de lui parler , de pleurer avec elle. Arrivé à la Nouvelle-Orléans , il goûte près de Manon un bonheur calme et sans mélange. Il oublie tous les plaisirs de la France , il oublie sa famille et la richesse qui l'attendait. Il ne regrette rien de ce qu'il a perdu pour sa maîtresse. Peu à peu le bonheur le ramène au sentiment du devoir. La fidélité de Manon ne court plus aucun danger ; elle n'a plus sous les yeux le spectacle de la richesse. Cependant Desgrieux désire que son union avec sa maîtresse soit bénie par l'Église. Il espère

que les paroles du prêtre effaceront de sa mémoire jusqu'aux dernières traces du passé. Il veut régler sa vie et consacrer à Manon le travail de ses journées. Quand le neveu du gouverneur, protégé par les coutumes arbitraires de la colonie, veut épouser Manon, Desgrieux défend son droit l'épée à la main; délivré de son adversaire, il s'enfuit dans le désert avec sa maîtresse, et ne la quitte qu'après avoir recueilli son dernier soupir et enseveli pieusement ses dépouilles mortelles. Si la première et la seconde partie de cette histoire sont de nature à blesser le goût des juges sévères, si les fautes de Manon et l'indulgence empressée de Desgrieux sont parfois racontées avec une crudité que n'avoue pas la poésie, la dernière partie défie les reproches. On sent à chaque page que Desgrieux, en défendant Manon, défend sa propre vie. Manon morte, Desgrieux n'aura plus aucune raison de vivre. S'il se résigne à demeurer parmi les vivants, il se réfugiera dans le passé; inutile à la société, inutile à lui-même, il ne jouera aucun rôle : il se souviendra.

Le style de *Manon Lescaut* n'est certainement pas d'une pureté irréprochable; il est facile de relever dans les deux cents pages de ce récit des taches que Prévost connaissait sans doute, et qu'il aurait effacées si le temps ne lui eût pas manqué pour relire ses ouvrages. Habitué à produire sans relâche, n'ayant d'autre plaisir, d'autre souci que d'inventer presque chaque jour des épisodes nouveaux, charmé autant qu'occupé de la peinture et de l'analyse des passions, il n'a jamais eu le désir ni l'espérance de mettre le style de *Manon Lescaut* à l'abri des reproches. Mais le style de cet ouvrage, tel qu'il est, avec les défauts incontestables qui le déparent, est plein de puissance et d'entraînement. Il est spontané, abondant, comme la pensée même de l'auteur. Prévost prévoit bien rarement le parti qu'il pourra tirer de la pensée qui lui arrive; il traite la parole comme la pensée, avec une imprévoyance qui passerait pour de la paresse, si chaque page ne démontrait pas que l'auteur exprime de son mieux l'idée qu'il n'a pas pris le temps de choisir. Nous sommes loin assurément de recommander l'improvisation comme une méthode littéraire, car l'improvisation, prise en elle-même, équivaut à la négociation de l'art sérieux; mais nous sommes forcé de reconnaître que Prévost, une fois en sa vie, a été admirablement servi par l'improvisation. Le style de *Manon Lescaut*, malgré ses incorrections, est d'un naturel constant, d'une clarté parfaite. Il est vivant, animé, riche en images, semé de comparaisons heureuses, et n'est jamais attiédi par des artifices de rhéteur. Il est né avec la pensée, il la suit partout avec une exemplaire fidélité; inégal, désordonné comme elle, il ne laisse jamais languir l'attention. Lorsqu'il lui arrive d'appeler à son secours un rapprochement trivial, il trouve moyen de racheter, d'expier cette faute par la rapidité du récit. L'esprit, blessé par cette faute de goût, n'a pas le temps d'analyser d'impression qu'il éprouve, et oublie son déplaisir avant d'en avoir pénétré la cause. A proprement parler, les défauts et les mérites de ce livre n'ont rien de littéraire. C'est une sorte de confession plutôt qu'une œuvre d'imagination; c'est avec le cœur plutôt qu'avec l'esprit qu'il faut le comprendre et le juger. Or, ce livre est plein d'aveux si pathétiques, si impitoyables, qu'à moins de n'avoir jamais subi l'épreuve ou le spectacle des passions, il est impossible de ne pas le proclamer souverainement sincère.

Ceux qui veulent que toute œuvre poétique porte en elle-même un enseignement moral, demanderont sans doute quelle est la leçon contenue dans *Manon Lescaut*. Si, comme nous le pensons, la moralité de la poésie ne consiste pas dans l'expression explicite, mais bien dans l'expression implicite d'un conseil applicable à la pratique de la vie, l'histoire de *Manon Lescaut* est éminemment morale. Lors même que Prévost n'eût pas pris la peine de placer, tantôt dans la bouche de Tiberge, tantôt dans celle du chevalier Desgrieux, des maximes et des reproches dont personne ne contestera la valeur ni l'opportunité, l'histoire de Manon et des malheurs qu'elle inflige à son amant serait encore pleine d'enseignements et, par conséquent, pleine de moralité. Les leçons contenues dans ce livre, pour n'être pas exprimées sous la forme dogmatique, n'en sont pas moins claires; chacune des tortures subies par l'amant de Manon parle plus haut que les préceptes de la loi morale déduits avec toute la rigueur du syllogisme. Qu'est-ce, en effet, que le roman de Prévost? A quoi se réduit l'idée génératrice qui anime et gouverne tout le récit? L'auteur a-t-il voulu célébrer ou flétrir la passion? Chacune de ces deux intentions, prise dans un sens absolu, réalisée jusqu'en ses dernières conséquences, eût été absurde. Célébrer la passion comme supérieure à tous les conseils de la conscience, la proclamer plus sainte, plus grande que la réflexion et la volonté, eût été l'œuvre d'une imagination en délire. La flétrir comme coupable, comme impie, la rayer de la vie comme contraire à l'accomplissement de tous les devoirs, n'eût pas été une tentative moins folle. Prévost, sans se préoccuper de la moralité de son roman, a cependant réussi à exprimer une leçon très-nette. Le malheur du chevalier Desgrieux commence le jour où il est forcé de mépriser Manon. Sa passion ne s'éteint pas dans le mépris; mais dès qu'il voit dans sa maîtresse une fille perdue, il n'est plus pour lui-même qu'un objet de colère et de honte. Sa passion, sans se rebuter, se transforme et se dégrade. Sans le talent singulier de Prévost, elle cesserait d'être poétique et ne serait plus qu'un vice. Il est impossible d'imaginer une condition plus misérable que celle de cet enfant, rivé à la honte d'une courtisane comme un forçat à la chaîne d'un bagne. Les châtimens infligés à la passion dégradée du chevalier Desgrieux sont trop sévères, trop rudes pour que son histoire puisse être accusée d'encourager le vice. Sans avoir prévu les reproches auxquels nous répondons, Prévost les a réfutés; car la destinée du chevalier Desgrieux ne fera sans doute envie à personne.

Il y a, dans *Manon Lescaut*, un mérite indépendant du style, indépendant de la moralité, le mérite de la mesure. Il n'y a pas un des épisodes de ce livre qui ne soit utile, ou même nécessaire, au développement des caractères, pas une scène qui ne serve à dessiner, à expliquer les personnages. Prévost ne s'est pas attribué le droit de franchir les limites marquées par les besoins de son récit. Doué d'une imagination abondante, il a toujours su s'arrêter à temps, et s'est interdit tous les moyens qui ne devaient pas concourir directement à l'expression de sa pensée. Cette mesure, cette sobriété dans l'invention, est d'autant plus remarquable qu'elle semble ne pouvoir se concilier avec l'imprévoyance. Le procédé suivi par Prévost exclut généralement la sobriété. Mais quelle que soit la source de cette sobriété, qu'elle naisse d'un heureux instinct

ou d'une volonté préconçue, nous ne saurions trop la recommander, car elle devient plus rare de jour en jour. Le public s'habitue à n'estimer la pensée que d'après ses dimensions géométriques, et les écrivains qui font profession de l'émouvoir ou de l'amuser encouragent volontiers cette habitude. Grâce à cet échange d'exigeance et de servilité, le nombre et l'étendue des développements ne sont presque jamais en harmonie avec l'importance de la pensée. L'étude attentive de *Manon Lescaut* pourra corriger cette prolixité contagieuse, car la mesure a joué certainement un grand rôle dans le succès de cet admirable roman.

GUSTAVE PLANCHE.

DE

LA TRAGÉDIE

A PROPOS DES DÉBUTS DE M^{lle} RACHIEL.

Il se passe en ce moment au Théâtre-Français une chose inattendue, surprenante, curieuse pour le public, intéressante au plus haut degré pour ceux qui s'occupent des arts. Après avoir été complètement abandonnées pendant dix ans, les tragédies de Corneille et de Racine reparaissent tout à coup et reprennent faveur. Jamais, même aux plus beaux jours de Talma, la foule n'a été plus considérable. Depuis les combles du théâtre jusqu'à la place réservée aux musiciens, tout est envahi. On fait cinq mille francs de recette avec des pièces qui en faisaient cinq cents; on écoute religieusement, on applaudit avec enthousiasme *Horace*, *Mithridate*, *Cinna*; on pleure à *Andromaque* et à *Tancrède*.

Il est ridicule et honteux que ce soit un prodige; cependant c'en est un. On ne peut nier l'oubli profond dans lequel était tombé l'ancien répertoire. Cet oubli était si bien constaté, que quelques personnes, et même des gens d'esprit, regardent l'affluence qui se porte maintenant au Théâtre-Français comme le résultat d'un engouement passager qui ne peut pas durer. D'un autre côté, comme il y a très-longtemps que ces pièces n'avaient été suivies, on voit des gens qui arrivent là comme en pays étranger, et qui jugent au foyer nos vieux chefs-d'œuvre comme des vaudevilles nouveaux. Les uns, restés fidèles à la littérature classique, proclament une révolution, ou pour mieux dire, une restauration, et disent tout haut que le romantisme est mort; les autres, accoutumés au genre à la mode et à tout le fracas de nos mélodrames, s'indignent, soit à plaisir, soit de bonne foi, et paraissent, disposés à renouveler les querelles oubliées entre l'ancienne et la nouvelle école; c'est un assez singulier chaos que toutes ces opinions diverses.

Une jeune fille qui n'a pas dix-sept ans, et qui semble n'avoir eu pour maître que la nature, est la cause de ce changement imprévu qui soulève les plus importantes questions littéraires. Avant d'essayer d'aborder ces questions, il faut dire un mot de la débutante.

M^{lle} Rachel est plutôt petite que grande; ceux qui ne se représentent une reine de théâtre qu'avec une encolure musculeuse et d'énormes appas noyés dans la pourpre, ne trouveront pas leur affaire; la taille de M^{lle} Rachel n'est guère plus grosse qu'un des bras de M^{lle} Georges; ce qui frappe d'abord dans sa démarche, dans ses gestes et dans sa parole, c'est une simplicité parfaite, un air de véritable modestie. Sa voix est pénétrante, et, dans les moments de passion, extrêmement énergique; ses traits délicats, qu'on ne peut regarder de près sans émotion, perdent à être vus de loin sur la scène; du reste, elle semble d'une santé faible; un rôle un peu long la fatigue visiblement.

Si, d'une part, on considère l'âge de cette jeune tragédienne, et si on réfléchit, d'un autre côté, combien l'expérience est indispensable au comédien, seulement pour dire juste, on doit éprouver une grande défiance en voyant paraître un enfant sous les traits d'Hermione et de Monime. Que de sentiments, en effet, ne faut-il pas avoir connus par soi-même, et jusqu'à l'excès, pour oser rendre des rôles si variés, si passionnés, si profonds, tracés par la main des plus grands maîtres qui aient jamais sondé le cœur de l'homme? M^{lle} Rachel n'a pas l'expérience du théâtre, et il n'est pas possible qu'à son âge elle ait l'expérience de la vie. On devait donc s'attendre à ne trouver en elle que des intonations plus ou moins heureuses apprises au Conservatoire et répétées avec plus ou moins d'adresse et d'intelligence. Il n'en est rien; elle ne déclame point, elle parle; elle n'emploie, pour toucher le spectateur, ni ces gestes de convention, ni ces cris furieux dont on abuse partout aujourd'hui; elle ne se sert jamais de ces moyens communs, qui sont presque inmanquables, de ces contrastes cadencés qu'on pourrait noter, et dans lesquels l'acteur sacrifie dix vers pour amener un mot; là où la tradition veut qu'on cherche l'effet, elle n'en produit pas la plupart du temps. Si elle excite l'enthousiasme, c'est en disant les vers les plus simples, souvent les moins saillants, et aux endroits où l'on s'y attend le moins. Dans *L'ancrède*, par exemple, lorsque Aménaïde, accusée par son amant, s'écrie :

Il devait présumer qu'il était impossible
Que jamais je trahisse un si noble lien.

Il est certainement difficile de trouver deux vers plus ordinaires, on peut même dire plus prosaïques. Ils sont au milieu d'une tirade, et par conséquent n'appellent point l'attention. Cependant, quand M^{lle} Rachel les prononce, un frémissement électrique court par toute la salle, et les applaudissements éclatent de toutes parts.

On peut juger par cet exemple du talent particulier de la jeune artiste, car ces deux vers, tout faibles qu'ils sont, n'en expriment pas moins un sentiment vrai, l'indignation d'une âme loyale qui se voit injustement soupçonnée; ce sentiment suffit à M^{lle} Rachel; elle s'en empare, et elle le rend avec tant de

justesse et d'énergie que ce seul mot d'*impossible* devient sublime dans sa bouche. Et encore, dans le rôle d'Hermione :

Je percerai ce cœur que je n'ai pu toucher.

Pour quiconque l'a entendue et sait le prix de la vérité, l'accent qu'elle donne à ce vers, qui n'est pas bien remarquable non plus, est une chose incompréhensible dans une si jeune fille; car ce qui va au cœur vient du cœur; ceux qui en manquent peuvent seuls le contester; et où a-t-elle appris le secret d'une émotion si forte et si juste? Ni leçons, ni conseils, ni études, ne peuvent rien produire de semblable. Qu'une femme de trente ans, exaltée et connaissant l'amour, pût trouver un accent pareil dans un moment d'inspiration, il faudrait encore s'étonner; mais que répondre quand l'artiste a seize ans?

J'ai choisi deux exemples au hasard, tels que ma mémoire me les a fournis; j'en aurais pu citer cent autres qui seraient autant de preuves concluantes. Il faut nécessairement reconnaître là une faculté divinatrice, inexplicable, qui trompe tous les calculs, et qui ressemble à ce qu'on appelle une révélation. Tel est le caractère du génie; il ne faut pas craindre ici de prononcer ce mot, car il est juste. M^{lle} Rachel n'a pas un talent consommé, il s'en faut même de beaucoup, et cela lui reste à acquérir; elle a besoin d'étudier; mais on peut affirmer qu'elle a du génie, c'est-à-dire l'instinct du beau, du vrai, l'étincelle sacrée qui ne s'acquiert pas, et qui ne se perd pas non plus, quoi qu'on dise; voilà pourquoi il n'est pas à redouter que les compliments lui fassent tort. Si sa poitrine ne se fatigue pas, et si on ne la détourne pas de sa route pour lui faire jouer le drame moderne, avec de l'étude et des passions, elle peut devenir une Malibran.

Venons aux questions littéraires. Pour ce qui regarde d'abord les gens qui croient voir une affaire de mode dans le retour du public à l'ancienne tragédie, disons, sans hésiter, qu'ils se trompent. Il est bien vrai qu'on va voir *Andromaque* parce que M^{lle} Rachel joue Hermione, et non pour autre chose, de même qu'il est vrai que Racine écrivit *Iphigénie* pour la Champmeslé, et non pour une autre. Qu'est-ce, en effet, que la plus belle pièce du monde, si elle est mal jouée? Autant vaut la lire. Iriez-vous entendre le *Don Juan* de Mozart, si Tamburini chantait faux? Que ceux qui essaient de se persuader que Racine a passé veuillent bien se rappeler le mot de M^{me} de Sévigné, et prendre une tasse de café.

Quant à ceux qui pensent que ce même retour aux pièces du siècle de Louis XIV est une atteinte mortelle portée au romantisme, on ne peut leur répondre ni avec autant d'assurance, même au risque de se tromper, ni d'une manière absolument explicite. Il se pourrait bien, en effet, que des représentations suivies des chefs-d'œuvre de notre langue causassent un notable dommage aux drames qu'on appelle romantiques, c'est-à-dire à ceux que nous avons en France aujourd'hui. En ce sens, les classiques auraient raison; mais il n'en resterait pas moins avéré que le genre romantique, celui qui se passe des unités, existe; qu'il a ses maîtres et ses chefs-d'œuvre tout comme l'autre; qu'il ouvre une voie immense à ses élèves; qu'il procure des jouissances exqui-

ses à ses admirateurs, et enfin, qu'à l'heure qu'il est, il a pris pied chez nous et n'en sortira plus. Voilà ce qu'il est peut-être hardi, mais nécessaire de dire aux classiques; car il y en aura toujours en France, de quelque nom qu'on les appelle. Nous avons quelque chose d'attique dans l'esprit, qui ne nous quittera jamais. Lors donc que les classiques de ce temps-ci assistent à un drame nouveau, ils se récrient et se révoltent, souvent avec justice, et ils s'imaginent voir la décadence de l'art; ils se trompent. Ils voient de mauvaises pièces faites d'après les principes d'un art qui n'est pas le leur, qu'ils n'aiment pas et ne connaissent pas tous, mais qui est un art: il n'y a point là de décadence. Je conviendrais tant qu'on voudra qu'on trouve aujourd'hui sur la scène les événements les plus invraisemblables entassés à plaisir les uns sur les autres, un luxe de décoration inouï et inutile, des acteurs qui crient à tue-tête, un bruit d'orchestre infernal, en un mot, des efforts monstrueux, désespérés, pour réveiller notre indifférence, et qui n'y peuvent réussir; mais qu'importe? Un méchant mélodrame bâti à l'imitation de Caldéron ou de Shakspeare ne prouve rien de plus qu'une sottise tragédie cousue de lieux communs sur le patron de Corneille ou de Racine, et, si on me demandait auquel des deux je me résignerais le plus volontiers en cas d'arrêt formel qui m'y condamnerait, je crois que je choiserais le mélodrame. Qui oserait dire que ces deux noms de Shakspeare et de Caldéron, puisque je viens de les citer, ne sont pas aussi glorieux que ceux de Sophocle et d'Euripide? Ceux-ci ont produit Racine et Corneille, ceux-là Gœthe et Schiller. Les uns ont placé, pour ainsi dire, leur muse au centre d'un temple entouré d'un triple cercle; les autres ont lancé leur génie à tire-d'aile et en toute liberté: enfance de l'art, dit-on, barbarie; mais avez-vous lu les œuvres de ces barbares? *Hamlet* vaut *Oreste*, *Macbeth* vaut *OEdipe*, et je ne sais même ce qui vaut *Othello*.

Pourquoi a-t-on opposé ces deux genres l'un à l'autre? pourquoi l'esprit humain est-il si rétréci qu'il lui faille toujours se montrer exclusif? pourquoi les admirateurs de Raphaël jettent-ils la pierre à Rubens? pourquoi ceux de Mozart à Rossini? Nous sommes ainsi faits; on ne peut même pas dire que ce soit un mal, puisque ces enthousiasmes intolérants produisent souvent les plus beaux résultats; mais il ne faudrait pourtant pas que ce fût une éternelle guerre. Lorsque jadis le pauvre La Motte proposa le premier à Paris de faire des pièces en prose, sans unités, Voltaire frémit d'horreur à Ferney et écrivit aux comédiens du roi que c'était *l'abomination de la désolation* dans le temple de Melpomène. Lorsque, de nos jours, M. Victor Hugo, avec un courage auquel on doit honneur et justice, monta hardiment à la brèche de ce même temple, quel déluge de traits n'a-t-on pas lancé sur lui? Mais il a fait comme Duguesclin, il a planté lui-même son échelle. Maintenant que la paix est faite et la citadelle emportée, pourquoi les deux partis n'en profitent-ils pas?

Ceci m'amène au point délicat qui fait le sujet de cet article: à savoir, si la tragédie renaissait aujourd'hui et reprenait franchement sa place à côté du drame romantique, ce qu'elle pourrait être. Il va sans dire que je n'ai pas la prétention de décider une question pareille, mais seulement de la poser et de faire quelques conjectures. Le lecteur relèvera de lui-même mes erreurs, et de plus habiles que moi décideront.

Tout le monde sait l'histoire de la tragédie. Née pendant la vengeance dans le chariot de Thespis, et ne signifiant alors que le *chant du bouc* (1), élevée tout à coup, comme par enchantement, sur les gigantesques tréteaux d'Eschyle, corrigée par Sophocle, adoucie par Euripide, éternuée par Sénèque, errante et abandonnée pendant douze siècles, retrouvée en Italie par Trissino, apportée en France par Jodelle et Garnier, son véritable père chez nous fut le grand Corneille; Racine, bien que plus tendre et plus passionné que l'auteur du *Cid*, suivit les lois que celui-ci avait posées; Voltaire et Crébillon tentèrent à demi de se rapprocher de l'antique; le reste ne fut qu'une longue imitation, où brillent de temps à autre quelques bons ouvrages. Ainsi est venue la tragédie jusqu'à nous écrivains d'aujourd'hui, qu'il ne m'appartient pas de juger, mais parmi lesquels ce serait une faute de ce pas citer ici MM. Casimir Delavigne, qu'on n'oublie pas, et Lemercier qu'on oublie trop.

Au milieu de si rudes traversées, la tragédie a nécessairement subi de nombreuses transformations. Il n'y a cependant que deux époques importantes et que deux maîtres, Sophocle et Corneille. Le premier a fondé la tragédie ancienne, le second la moderne, fort différentes l'une de l'autre; au-dessus de ces deux génies en domine un troisième, le plus grand peut-être de l'antiquité. Notre siècle est si extravagant et si puérilement railleur qu'on y hésite à nommer Aristote. Grâce aux quolibets de quelques ignorants, on a rendu presque ridicule le nom de cet homme qui, n'ayant pour guide que son jugement, pour règle que son coup d'œil, en philosophie, en zoologie, en littérature, dans presque toutes les sciences, a posé des bases aussi vieilles, aussi impérissables que le monde.

Je ne prétends pas le suivre dans sa poétique, ni Corneille dans son discours des trois unités; ce seraient trop de détails inutiles: je me bornerai à indiquer rapidement la différence de la tragédie antique et de la tragédie moderne, afin de venir clairement jusqu'à nous.

La tragédie est la représentation d'une action héroïque, c'est-à-dire qu'elle a un objet élevé, comme la mort d'un roi, l'acquisition d'un trône, et pour acteurs des rois, des héros; son but est d'exciter la terreur et la pitié. Pour cela, elle doit nous montrer les hommes dans le péril et dans malheur, dans un péril qui nous effraie, dans un malheur qui nous touche, et donner à cette imitation une apparence de vérité telle que nous nous laissions émouvoir jusqu'à la douleur. Pour parvenir à cette apparence de vérité, il faut qu'une seule action, pitoyable et terrible, se passe devant nous, dans un lieu qui ne change pas, en un espace de temps qui excède le moins possible la durée de la représentation, en sorte que nous puissions croire assister au fait même, et non à une imitation. Voilà les premiers principes de la tragédie, qui sont communs aux modernes et aux anciens.

L'homme, qu'il s'agit de nous montrer, tombe dans le péril ou dans le malheur par une cause qui est *hors de lui*, on *en lui-même*: *hors de lui*, c'est le destin, le devoir, la parenté, l'action de la nature et des hommes; *en lui*, ce sont les passions, les vices, les vertus; voilà la source de la différence des

(1) Τραγὸς ὄδῃ.

deux tragédies. Cette différence n'est pas le résultat d'un hasard ni d'une fantaisie ; elle a un motif simple et facile à dire.

Dans presque toutes les tragédies antiques , le malheur du principal personnage naissait d'une cause étrangère ; la fatalité y présidait ; cela devait être. Les poètes usaient de leurs moyens , et le dogme de la fatalité était la plus terrible comme la plus répandue des croyances populaires. Leurs théâtres contenaient dix mille spectateurs ; il s'agissait pour eux d'emporter le prix , et ils se servaient , pour soulever les masses , du levier le plus sûr qu'ils eussent sous la main. Qu'on examine seulement l'histoire des Atrides , qui a été le sujet de tant de tragédies : Agamemnon sacrifie sa fille , parce que les dieux la lui ont demandée ; Clytemnestre tue son mari pour venger la mort de sa fille ; Oreste arrive , et égorge sa mère , parce qu'elle a tué Agamemnon ; mais Oreste lui-même est frappé du châtement le plus horrible , il tombe en démence , les furies le poursuivent , et vengent à leur tour Clytemnestre. Quel exemple , quelle recherche d'une fatalité aveugle , implacable ! Une pareille fable nous révolte ; il n'en était pas ainsi en Grèce ; ce qui ne nous semble qu'un jeu cruel du hasard , inventé à plaisir , était pour les Grecs un enseignement , car le hasard chez eux s'appelait Destin , et c'était le plus puissant de leurs dieux. Ils apprenaient à se résigner et à souffrir , à devenir stoïciens , en assistant à des spectacles semblables ; Aristote calcule et compare les diverses sortes de dénouements , et , non-seulement il donne la préférence aux plus affreux , aux plus féroces , mais il ne craint pas de témoigner son mépris pour les dénouements heureux. Il va plus loin : « La tragédie n'agit point , dit-il , pour imiter les mœurs , elle peut même s'en passer ; ce qu'il faut pour émouvoir , c'est un personnage sans caractère , mêlé de vices et de vertus , qui ne soit ni méchant ni bon , mais malheureux par une erreur ou par une faute involontaire. » C'était ainsi que les poètes antiques apprenaient aux hommes à se soumettre , à se courber sans murmurer devant la Destinée. Ils croyaient leur donner une leçon plus salutaire en leur montrant leurs semblables persécutés , accablés , par un pouvoir injuste , capricieux , inexorable , qu'en faisant triompher la vertu aux dépens du vice , comme on en use aujourd'hui.

Mais ce qu'ils nommaient destin ou fatalité n'existe plus pour nous. La religion chrétienne d'une part , et d'ailleurs la philosophie moderne , ont tout changé ; il ne nous reste que la Providence et le hasard ; ni l'un ni l'autre ne sont tragiques. La Providence ne ferait que des dénouements heureux ; et quant au hasard , si on le prend pour élément d'une pièce de théâtre , c'est précisément lui qui produit ces drames informes où les accidents se succèdent sans motif , s'enchaînent sans avoir de lien , et se dénouent sans qu'on sache pourquoi , sinon qu'il faut finir la pièce. Le hasard , cessant d'être un dieu , n'est plus qu'un bateleur. Corneille fut le premier qui s'aperçut de la distance qui , sous ce rapport , nous sépare des temps passés ; il vit que l'antique élément avait disparu , et il entreprit de le remplacer par un autre. Ce fut alors qu'en lisant Aristote et en étudiant ses principes , il remarqua que si ce grand maître recommandait surtout la fatalité , il permet aussi au poète de peindre l'homme conduit au malheur seulement par ses passions ; les anciens eux-mêmes l'avaient fait , dans l'*Électre* et dans le *Thyeste*. Corneille se saisit de cette source nou-

velle; à peine eut-elle jailli devant lui qu'il la changea en fleuve; il résolut de montrer la passion aux prises avec le devoir, avec le malheur, avec les liens du sang, avec la religion; la pièce espagnole de Guillen de Castro lui sembla la plus propre à développer sa pensée; il en fit une imitation qui est restée et restera toujours comme un chef-d'œuvre; puis, comme il était aussi simple qu'il était grand, il écrivait une poétique, afin de répandre le trésor qu'il avait trouvé, ce dont Racine profita si bien. Par cette poétique, il consacra le principe dont il était question tout à l'heure, c'est-à-dire de faire périr le personnage intéressant par une cause qui est *en lui* et non *hors de lui*, comme chez les Grecs.

La passion est donc devenue la base, ou plutôt l'axe des tragédies modernes. Au lieu de se mêler à l'intrigue pour la compliquer et pour la nouer comme autrefois, elle est maintenant la cause première. Elle naît d'elle-même et tout vient d'elle: une passion et un obstacle, voilà le résumé de presque toutes nos pièces. Si Phèdre brûle pour Hippolyte, ce n'est plus Vénus offensée qui la condamne au supplice de l'amour, ce sont les entrailles d'une marâtre qui s'émeuvent à l'aspect d'un beau jeune homme. La divinité n'intervient plus dans nos fables; nous n'avons plus de ces terribles prologues où un Dieu irrité sort d'un palais et appelle le malheur sur ceux qui l'habitent; Apollon et la Mort ne se disputent plus Alceste; Hercule ne vient plus la tirer de la tombe; si nous voulions faire un nouvel OEdipe, il n'exciterait que l'horreur et le dégoût, car sa rencontre avec Laius et son mariage avec Jocaste, n'étant plus annoncés par un oracle, ne pouvant plus amener la peste après eux, ne seraient plus que de hideuses débauches d'imagination; chez nous, l'homme est seul, et ses vices, ses vertus, ses crimes, lui appartiennent.

J'ai déjà dit que je ne pourrais entrer ici dans les subdivisions, ni parler, par conséquent, de la tragédie pathétique ou morale, simple ou implexe, des révolutions, des reconnaissances, ni des combinaisons qui résultent, chez les anciens comme chez les modernes, du mélange des deux systèmes. Au risque d'être repris justement, je ne puis m'occuper des exceptions.

Voici maintenant ce qui arriva; Corneille ayant établi que la passion était l'élément de la tragédie; Racine survint qui déclara que la tragédie pouvait n'être simplement que le développement de la passion. Cette doctrine semble au premier abord ne rien changer aux choses; cependant elle change tout, car elle détruit l'action. La passion qui rencontre un obstacle et qui agit pour le renverser, soit qu'elle triomphe ou succombe, est un spectacle animé, vivant; du premier obstacle en naît un second, souvent un troisième, puis une catastrophe, et, au milieu de ces nœuds qui l'enveloppent, l'homme qui se débat pour arriver à son but, peut inspirer terreur et pitié; mais, si la passion n'est plus aux prises qu'avec elle-même, qu'arrive-t-il? une fable languissante, un intérêt faible, de longs discours, des détails fins, de curieuses recherches sur le cœur humain, des héros comme Pyrrhus, comme Titus, comme Xipharès, de beaux parleurs, en un mot, et de belles discoureuses qui content leurs peines au parterre; voilà ce qu'avec un génie admirable, un style divin, et un art infini, Racine introduisit sur la scène. Il a fait des chefs-d'œuvre sans doute, mais il nous a laissé une détestable école de bavardage, et, personne

ne pouvant parler comme lui, ses successeurs ont endormi tout le monde.

Faut-il lui en faire un reproche, et pouvait-il faire autrement? Ceci mérite qu'on l'examine, car c'est là qu'on peut trouver la différence de son temps au nôtre, et par conséquent, les motifs qui doivent nous faire tenter une autre voie.

On s'attend peut-être que je vais parler des mœurs de la cour de Louis XIV, et essayer de prouver, après mille autres, que Racine a subi l'influence de cette cour efféminée; cela est probable, mais c'est une autre raison beaucoup moins relevée, beaucoup plus réelle et matérielle, que je soumettrai ici au lecteur. « Un des plus grands obstacles, dit Voltaire, qui s'opposent, sur notre théâtre, à toute action grande et pathétique, est la foule des spectateurs confondue avec les acteurs... Les bancs qui sont sur le théâtre rétrécissent la scène, et rendent toute action presque impraticable... Il ne faut pas s'y méprendre; un inconvénient tel que celui-là seul a suffi pour priver la France de beaucoup de chefs-d'œuvre qu'on aurait sans doute hasardés, si on avait eu un théâtre libre, propre pour l'action, et tel qu'il est chez toutes les autres nations de l'Europe... *Cinna*, *Athalie*, méritaient d'être représentés ailleurs que dans un jeu de paume, au bout duquel on a élevé quelques décorations du plus mauvais goût, et dans lequel les spectateurs sont placés, contre tout ordre et contre toute raison, les uns debout sur le théâtre même, les autres debout dans ce qu'on appelle parterre... Comment oserions-nous faire paraître, par exemple, l'ombre de Pompée ou le génie de Brutus au milieu de tant de jeunes gens qui ne regardent jamais les choses les plus sérieuses que comme l'occasion de dire un bon mot?... Comment apporter le corps de César sanglant sur la scène; comment faire descendre une reine éperdue dans le tombeau de son époux, et l'en faire sortir mourante de la main de son fils, au milieu d'une foule qui cache et le tombeau, et le fils, et la mère, et qui énerve la terreur du spectacle par le contraste du ridicule?... Comment cela peut-il s'exécuter sur une scène étroite, au milieu d'une foule de jeunes gens qui laissent à peine *dix pieds* de place aux acteurs? De là vient que la plupart des pièces ne sont que de longues conversations... Il faut convenir que, d'environ quatre cents tragédies qu'on a données au théâtre; depuis qu'il est en possession de quelque gloire en France; il n'y en a pas dix ou douze qui ne soient fondées sur une intrigue d'amour, plus propre à la comédie qu'au genre tragique. C'est presque toujours la même pièce, le même nœud, formé par une jalousie et une rupture, et dénoué par un mariage; c'est une coquetterie continuelle, une simple comédie où des princes sont acteurs, et dans laquelle il y a quelquefois du sang répandu pour la forme. »

J'extraits ces phrases détachées de plusieurs passages de Voltaire; elles me semblent concluantes au dernier point. Il n'y a d'ailleurs personne qui ne se souvienne de ces vers des *Fâcheux* de Molière :

Les acteurs commençaient, chacun prêtait silence;
Lorsque d'un air bruyant et plein d'extravagance,
Un homme à grands canons est entré brusquement,
En criant : Holà ! ho ! un siège promptement.... etc., etc.

Triste vanité des choses humaines ! Quoi ! ces belles théories de Racine , ces pompeuses pensées si élégamment vêtues , ces préfaces si concises , si nobles , ce doux système si tendre et si passionné , tout cela aurait eu pour véritable cause les embarras d'un espace de dix pieds et les banquettes de l'avant-scène ? Serait-il possible que tant de confidens n'eussent fait de si harmonieux récits , que tant de princes amoureux n'eussent si bien parlé que pour remplir la scène sans trop remuer , de peur d'acerocher en passant les jambes de messieurs les marquis ? Hélas ! il n'est que trop vrai. Et d'où vient maintenant qu'au théâtre , il faut le dire , les tragédies de Racine , toutes magnifiques qu'elles sont , paraissent froides par instant , et même d'une froideur bizarre , comme de belles statues à demi-animées ? C'est que le comte de Lauraguais a donné 50,000 francs , en 1759 , pour qu'on ôtât les banquettes de la scène ; c'est qu'Andromaque , Monime , Émilie , sont aujourd'hui toutes seules dans de grands péristyles où rien ne les gêne , où elles peuvent se promener sur une surface de soixante pieds carrés , et les marquis ne sont plus là pour entourer l'actrice , pour dire un bon mot après chaque tirade , pour ramasser l'éventail d'Hermione ou critiquer les canons de Thésée. Oreste , son épée à la main , n'a plus besoin d'écarter la foule des petits-maitres et de leur dire : « Messieurs , permettez-moi de passer ; je suis obligé d'aller tuer Pyrrhus. » Voilà pourquoï nous nous apercevons que l'action languit , et nous nous étonnons que , toutes les portes étant ouvertes , tout le palais désert , personne n'entre , n'agisse , ne ranime la pièce.

Quel que soit donc notre respect pour les écrivains du grand siècle , nous sommes dans d'autres conditions qu'eux ; nous devons faire autre chose que ce qu'ils ont fait ; mais quoi ? c'est là la question.

Voltaire essaya , le premier , dans *Tancrède* , de créer une tragédie vraiment moderne. Il crut avoir complètement réussi , et il ne se trompait pas tout à fait. Son sujet est l'un des plus beaux , des plus pathétiques qu'on ait vus au théâtre ; son plan est simple , hardi , tracé de main de maître ; tout le monde convient malheureusement que la versification est lâche , commune , écrite à la hâte , et que la déclamation y usurpe la place de la vérité. Il semble que Voltaire n'ait rien écrit pour satisfaire sa propre conscience , excepté quand sa bile s'émouvait ; le reste du temps , on dirait un homme qui a fait une gageure et qui improvise. Lors même qu'il composait ses plus beaux vers , on croirait que ses amis étaient derrière la porte à l'écouter ; c'est une perpétuelle parade. Je ne m'étonne pas qu'à Sainte-Hélène l'empereur , lisant *Zaire* , ait jeté le livre , en s'écriant que Voltaire ne connaissait ni les hommes , ni les passions. Napoléon ne pouvait pas tenir compte à l'auteur d'*OEdipe* des efforts admirables qu'il a entrepris pour faire goûter à une société dépravée et blasée les fruits sauvages de l'antiquité. Quoi qu'il en soit , et malgré ses défauts , la tragédie chevaleresque de *Tancrède* mérite d'être l'objet de graves méditations. Si ce n'est un modèle , c'est un exemple.

Du Belloy a fait quelques essais pour amener une tragédie nationale ; la pensée première en est remarquable , mais l'exécution est d'une telle faiblesse , qu'il n'y a pas moyen d'en parler. Chénier suivit la même route , et voulut faire , jusqu'à un certain point , une tragédie historique et républicaine. Mais

ces détails m'entraîneraient trop loin ; je veux seulement marquer la date d'une idée féconde.

L'introduction du drame en France a exercé une influence si rapide et si forte, que, pour satisfaire ce goût nouveau sans désertier entièrement l'ancienne école, quelques écrivains ont pris le parti de chercher un genre mitoyen, et de faire, pour ainsi dire, des drames tragiques. Ils n'ont pas précisément violé les règles, mais ils les ont éludées, et on pourrait dire, en style de palais, qu'ils ont commis un délit romantique avec circonstances atténuantes. D'excellents esprits ont tenté cette voie ; ils y ont réussi, parce que le talent plaît toujours, sous quelque forme qu'on le trouve ; mais, en mettant à part ces succès mérités, je crois que ce genre en lui-même est faux, bâlard, et dangereux pour les jeunes gens qui le tenteraient. Que m'importe, dira-t-on, que les règles soient observées ou non dans une pièce, pourvu qu'elle m'amuse ? Le public a raison de raisonner ainsi ; ce ne sont pas ses affaires que les divisionnaires d'Aristote, mais ce sont les affaires de l'écrivain, qui doit les connaître, et ce n'est pas pour se divertir que le précepteur d'Alexandre a fait tant de calculs, tant de profondes études, tant de recherches arides, afin d'en venir à établir ces lois.

Beaucoup de gens se sont habitués à regarder les règles comme des entraves ; La Motte disait que les trois unités étaient une chose de fantaisie, dont on pouvait se servir ou se passer à son gré. Il est certain que rien n'oblige un honnête homme à s'y astreindre ; qui veut peut écrire ce qui lui plaît. Les règles de la tragédie ne regardent que celui qui a dessein de faire une tragédie ; mais vouloir en faire une sans les unités, c'est à peu près la même chose que de vouloir bâtir une maison sans pierre. Une pièce sans unités peut être fort belle ; on peut y trouver mille charmes et les plus beaux vers du monde ; on peut même imprimer sur une affiche que c'est une tragédie ; mais, pour le faire croire, c'est autre chose, à moins d'imiter ce moine qui, en carême, jetait un peu d'eau sur un poulet en lui disant : Je te baptise carpe.

Si les règles étaient des entraves créées à plaisir pour augmenter la difficulté, mettre un auteur à la torture, et l'obliger à des tours de force, ce serait une puérité si sotté qu'il n'est guère probable que des esprits comme Sophocle, Euripide, Corneille, s'y fussent prêtés. Les règles ne sont que le résultat des calculs qu'on a faits sur les moyens d'arriver au but que se propose l'art. Loin d'être des entraves, ce sont des armes, des recettes, des secrets, des leviers. Un architecte se sert de roues, de poulies, de charpentes ; un poète se sert des règles, et plus elles seront exactement observées, énergiquement employées, plus l'effet sera grand, le résultat solide ; gardez-vous donc bien de les affaiblir, si vous ne voulez vous affaiblir vous-même.

Je suppose que ce genre que j'appelle mitoyen, à demi-dramatique, à demi-tragique, s'établisse en France et devienne coutume. Je suppose encore que deux écrivains, l'un d'un génie indépendant comme Shakespeare, l'autre d'un goût épuré comme Racine, se présentent, et, trouvant le genre adopté, essaient de le suivre. Qu'arrivera-t-il ? L'homme indépendant n'aura pas plus tôt écrit quatre pages qu'il se trouvera à l'étroit ; il ne pourra supporter la gêne ; un besoin irrésistible de se développer tout entier lui fera secouer un faible joug

qui lui semblera inutile et injuste ; l'autre écrivain , au contraire , s'apercevra bientôt qu'en se rapprochant de la simplicité , il a tout à gagner ; il sentira que les épisodes , les changements de décorations , les tableaux de mœurs et de caractères , ôtent à son ouvrage la grandeur et la force qu'il y veut imprimer. S'il ignore les règles , il les devinera ; s'il les connaît , il en fera usage. Ainsi le genre mitoyen sera insuffisant pour le premier de ces deux hommes , dangereux ou inutile pour le second ; l'un brisera la chaîne , l'autre la resserrera.

Si la tragédie reparait en France , j'ose avancer qu'elle devrait se montrer plus châtiée , plus sévère , plus antique , que du temps de Racine et de Corneille. Dans toutes les transformations qu'elle a subies , dans tous les développements , dans toutes les altérations qui l'ont dégradée , il y avait une tendance vers le drame. Lorsque Marmontel proposa de changer de décorations à chaque acte ; lorsque l'Encyclopédie osa dire que la pièce anglaise de *Beverley* était aussi tragique qu'*OEdipe* ; lorsque Diderot voulut prouver que les malheurs d'un simple particulier pouvaient être aussi intéressants que ceux des rois , tout cela parut une décadence , et tout cela n'était que la préface du romantisme. Aujourd'hui le drame est naturalisé français ; nous comprenons Gœthe et Shakespeare , aussi bien que M^{me} de Staël ; l'école nouvelle n'a encore , il est vrai , produit que des essais , et son ardeur révolutionnaire l'a emportée , comme dirait Molière , un peu bien loin ; mais nous ferons mieux plus tard , et le fait reste accompli. Or , par cette raison même que le drame est adopté , il me semble que la tragédie , si elle veut renaitre et vivre , doit reprendre son ancienne allure avec plus de fierté que jamais. Depuis Voltaire , elle n'a presque toujours été qu'un prétexte , qu'une espèce de thème , au moyen duquel on s'exerçait à tout autre chose , et souvent à la détruire elle-même. Le romantisme , cherchant à se faire jour , s'introduisait dans la tragédie pour la ronger , comme un ver dans un fruit mûr ; et il ne manque pas de gens à présent qui croient le fruit desséché ou pourri. Si Melpomène veut reparaitre sur nos théâtres , il faut qu'elle lave ses blessures.

Ne serait-ce pas une belle chose que d'essayer si , de nos jours , la vraie tragédie pourrait réussir ? J'appelle vraie tragédie , non celle de Racine , mais celle de Sophocle , dans tout sa simplicité , avec la stricte observation des règles.

Pourquoi ne traiterions-nous pas des sujets nouveaux , non pas contemporains ni trop voisins de nous , mais français et nationaux ? Il me semble qu'on aimerait à voir sur notre scène quelques-uns de ces vieux héros de notre histoire , Duguesclin ou Jeanne d'Arc chassant les Anglais , et que leurs armures sont aussi belles que le manteau et la tunique.

Ne serait-ce pas une entreprise hardie , mais louable , que de purger la scène de ces vains discours , de ces madrigaux philosophiques , de ces lamentations amoureuses , de ces étalages de fadaïses qui encombrant nos planches , et d'envoyer cette friperie rejoindre les marquis de Molière et les banquettes du comte de Lauragais ?

Pourquoi ne prendrions-nous pas pour devise ce vers de Chénier , qui a servi d'épigraphe au romantisme , et qui serait vraiment applicable à la renaissance de la tragédie :

« Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques. »

Ne serait-ce pas une grande nouveauté que de réveiller la muse grecque, d'oser la présenter aux Français dans sa féroce grandeur, dans son atrocité sublime ? « Les malheurs qui arrivent à des amis ou à des indifférents, dit Aristote, ne sont point tragiques ; une mère qui tue son fils, un fils qui égorge son père, un frère près d'être immolé par sa sœur, voilà des sujets de tragédie. » Ce ne sont pas là, comme on voit, des madrigaux.

Ne serait-il pas curieux de voir aux prises avec le drame moderne, qui se croit souvent terrible quand il n'est que ridicule, cette muse farouche, inexorable, telle qu'elle était aux beaux jours d'Athènes, quand les vases d'airain tremblaient à sa voix ?

Ne serait-il pas temps de prouver que la tragédie est autre chose qu'une statue qui déclame, de montrer enfin qu'on peut agir en parlant, et marcher avec le cothurne ?

Ne serait-il pas temps de ramener dans les sujets sérieux la franchise du style, d'abandonner la périphrase, cette pompeuse et frivole manière de tourner autour de la pensée ? N'est-il donc pas aussi noble de dire, par exemple, « un homme qui frappe avec son épée, » que, « un mortel qui immole avec son glaive ? » Les anciens méprisaient cette timidité, et Corneille ne parlait pas ainsi.

Telles sont les questions que j'oserais adresser aux écrivains qui sont en possession d'une juste faveur parmi nous, si le talent de la jeune artiste qui remet aujourd'hui en honneur l'ancien répertoire les engageait, comme il est probable, à écrire un rôle pour elle.

ALFRED DE MUSSET.

LETTRES

SUR L'ESPAGNE,

PAR M. ADOLPHE GUÉROULT (1),



Où en sont les affaires d'Espagne? Quel avenir peut-on présager à la cause constitutionnelle? quel sort aux prétentions si longtemps soutenues de don Carlos! Comment expliquer cette pérennité d'hostilités qui semblent fuir tout résultat décisif et n'avoir d'autre but que de tenir en échec continuel, dans les deux camps, les chances d'une ruine totale et d'une complète victoire? Quel sera enfin pour l'Espagne, appauvrie et démoralisée, le terme de cette lutte sans profit, et, ce qui est plus rare, même dans les guerres civiles, sans gloire? car la plupart des événements en sont ternes et plats, et ceux-là seuls sont mémorables qui sont fabuleusement atroces. — Voilà ce qu'on ne cesse de se demander en France. La question espagnole s'est, pour ainsi dire, nationalisée dans nos intérêts politiques, tant elle a été chaudement et tous les jours débattue. A chaque session de nos chambres, nous la voyons reproduire à la tribune, avec les mêmes embarras pour ceux qui lui cherchent un dénouement, avec les mêmes sujets de crainte pour les ministres, avertis par l'exemple qu'on peut, dans la discussion, laisser son portefeuille. On est bien forcé de le reconnaître maintenant, les difficultés que présente la triste situation de la Péninsule ont par contre-coup compliqué nos difficultés politiques.

Il semble en effet que l'état équivoque des partis belligérants en Espagne se soit reflété dans nos dispositions à leur égard. Aucune opinion n'a pu prévaloir chez nous d'une manière bien tranchée; il y a dans toutes quelque chose d'indécis et de réservé pour les événements ultérieurs. Après avoir demandé où en est l'Espagne, nous en sommes un peu à nous demander où en est la France

(1) 1 volume in-18. Ad. Wahlen et compagnie.

vis-à-vis de l'Espagne. Bien qu'on cherche, surtout depuis quelque temps, à lui échapper, parce qu'on la sent dangereuse, la question espagnole devient chaque jour de plus en plus lourde. Les débats auxquels elle a donné lieu, les divisions qu'elle a fait éclater, n'ont pas contribué médiocrement à prolonger cet état d'incertitude. Mais cette fausse position doit-elle être attribuée au gouvernement seul ? Nous ne le pensons pas ; car l'erreur sur l'Espagne a été générale, et le gouvernement peut se justifier en partie, en revendiquant le bénéfice de cette maxime de droit, qui est aussi une maxime de droit politique : *Communis error facit jus*. A la mort de Ferdinand, quoiqu'on se montrât assez réservé chez nous en matière de propagande, on crut qu'il serait utile pour l'Espagne, avantageux pour la France, de favoriser l'établissement du gouvernement constitutionnel à Madrid. L'exemple de la Belgique, où l'intromission de ce système politique nous avait à peine coûté la prise d'une citadelle, devait nous faire espérer qu'une simple promesse d'appui, désignée sous le nom d'alliance, suffirait pour faciliter l'adoption des formes représentatives. On sait ce qu'il en a été. Les événements sont venus démentir ces espérances, puisées dans l'enthousiasme encore chaud de la révolution de juillet. On avait cru que les hostilités du prétendant cèderaient à la première sommation ; et cependant don Carlos a bientôt eu une armée, un conseil et les semblants d'une cour. On avait pensé que la nouveauté d'une monarchie constitutionnelle doterait sans secousse l'Espagne des avantages attachés aux institutions libérales ; et cette importation française a donné le signal à ces révolutions d'une nuit, à ces mouvements insurrectionnels, à ces parodies avortées de nos grands jours, à ces vaines théories politiques noyées dans de stériles discours, à ces assassinats stupides ; enfin à tous ces excès, à toutes ces fautes, à cette politique tantôt lente, tantôt brutale, toujours immodérée, trop souvent sanglante, qui a usé, qui a exilé, qui a tué tant d'hommes, et des meilleurs.

D'où provenait notre erreur ? d'une fausse appréciation des ressources et de la véritable situation de la Péninsule, d'un jugement erroné sur la valeur des partis, et surtout sur le caractère des mœurs espagnoles. Aussi qu'est-il arrivé ? à l'heure du danger, lorsque la cour de Madrid réclamait, par l'état précaire de sa cause, un prompt appui, nos dispositions se sont partagées en deux camps en présence d'obstacles aussi imprévus ; et cette division a jusqu'à présent enchaîné notre protection, en paralysant nos espérances. Cet état fâcheux de l'Espagne, nous apprenons chaque jour à le sonder : nous nous sommes aperçus combien il fallait peu se fier à ces bulletins emphatiques qui changent en montagnes quelques tertres peu élevés, en fleuves quelques maigres ruisseaux, en combats l'échange de quelques coups de fusils, en victoires la fuite de quelques bandes dispersées. Nous savons ce que valent ces constitutions qu'on improvise, et ces harangues qu'on n'improvise pas : nous savons quels tristes auxiliaires ce sont là pour le retour de la paix et l'éducation libérale de l'Espagne, les hésitations des ministres, les molles délibérations des cortès, l'insouciance du peuple et l'indiscipline de l'armée. Si la question espagnole est difficile aujourd'hui, au moins commence-t-elle à devenir claire, ce qui est beaucoup en politique. On comprendra bientôt nettement à quels obstacles on a affaire, à quels hommes, à quelles mœurs, à quelles

idées. De là à une solution satisfaisante, peut-être n'y a-t-il pas bien loin.

De tous les publicistes appelés à rectifier la fausse opinion qu'on se fait en France sur l'état réel de la Péninsule, nul ne me semble avoir touché plus juste que l'auteur des *Lettres* que nous annonçons. M. Adolphe Guérout a séjourné assez longtemps à Madrid et dans les provinces; il a pu étudier de près les partis, leur valeur et leurs chances: il a vu passer dans les rues l'émeute et ses assassinats; il a vu naître et mourir les factions, les fautes se succéder avec les ministères, les éléments d'une dissolution rapide envahir toutes les réformes projetées ou commencées; et dans une correspondance écrite sur les lieux mêmes, correspondance pleine d'aperçus fins et quelquefois éloquente, il a consigné les résultats de ses études et de ses impressions.

La première chose qu'on doit faire pour apprécier sainement ce qui se passe actuellement en Espagne, si l'on doit s'en rapporter à M. Guérout, et pour ma part j'y suis tout disposé, c'est de laisser à la frontière ses opinions patriotiques et ses idées toutes françaises. Vous allez voir un nouveau peuple, un nouveau pays; débarrassez-vous donc de vos habitudes et de vos convictions; car ce qui est juste, ce qui est bon, ce qui est vrai en deçà deviendra peut-être injuste, faux et nuisible au delà. Dites-vous que vous allez étudier une nation qui n'a rien de commun avec la vôtre, qui a subi le joug des Maures, mais que Napoléon même n'a jamais pu rendre française, une nation qui a son tempérament, qui tient à ses mœurs et à ses coutumes, même dans ses innovations, et vous serez en bonne route pour ne pas porter de jugement téméraire. A la vérité les opinions et les impressions que vous abandonnez, les idées auxquelles vous dites adieu, pour laisser toute liberté à vos yeux et à vos oreilles, vous les retrouverez un peu plus tard à Madrid, mais dans quel état! sous quel aspect! au milieu de quel tumulte! Ce doit être, comme l'exprime M. Guérout, une triste et misérable chose pour un Français que cette imitation ridicule des formes et des idées françaises. Rien, en effet, n'indique plus chez un peuple l'absence de bon sens général que cet engouement pour l'étranger: rien ne prouve mieux son insuffisance et le malaise dont il est travaillé que cette excentricité soudaine, cette ardeur de copier les nations limitrophes, sorte de forfaiture à ses mœurs, à son passé et même à son honneur. L'Espagne offre aujourd'hui un double spectacle, affligeant sous les deux aspects: dans un camp, la pratique poussée à l'extrême d'un système politique étranger; dans l'autre camp l'observation tout aussi absurde de coutumes et de traditions que le despotisme tenterait en vain de parer du titre de nationales.

Il y a longtemps sans doute que ce dernier parti aurait cessé d'exister ou du moins aurait perdu son importance sans les erreurs continuelles du gouvernement de la reine. Ce sont les fausses mesures du cabinet de Madrid, l'ambition et l'impérialisme des généraux, et surtout le gauche exercice des prérogatives constitutionnelles qui l'ont fait viable, et, sinon vainqueur, du moins ennemi dangereux. Signaler ces erreurs, démasquer ces hommes, et les dehors trompeurs de la position équivoque qu'ils ont faite, c'est peut-être, à défaut d'intervention, rendre à la cause espagnole le meilleur service possible. A ce compte, personne, selon moi, n'aura mieux mérité de l'Espagne que M. Adolphe Guérout, car il a cherché à la voir et à la juger telle qu'elle est,

et non pas à travers la France, comme tant d'écrivains et de voyageurs.

Toutes les fois qu'un changement grave s'opère dans la constitution politique d'un pays pour en déterminer la valeur et les conséquences, il faut se demander au profit de qui et contre qui il déplace le système gouvernemental ; car tout changement politique implique nécessairement cette double fin. En étudiant le mobile des révolutions de 89 et de 1830 en France, il sera facile de reconnaître qu'elles ont eu pour but et pour résultat de déplacer l'influence du clergé et de la noblesse au profit des classes moyennes, dont la monarchie constitutionnelle est venue, pour ainsi dire, constater l'avènement aux affaires publiques. Appliquons ce point de vue à la situation actuelle de l'Espagne, et examinons avec M. Guérout contre quelles classes et au profit de quelle autre se font chaque jour ces tentatives de radicalisme que l'impuissance du régime représentatif a laissé déborder. Sont-elles dirigées contre la noblesse ? Mais à part l'esprit chevaleresque, signe distinctif de toutes les aristocraties modernes, la noblesse espagnole ne ressemble en rien à ce qu'était jadis la noblesse française. Elle n'en a pas l'impopularité, parce qu'elle n'en a jamais eu l'influence. En Espagne, le noble n'est pas arrogant, et le bourgeois n'est pas jaloux ; il y a entre eux, comme le dit M. Guérout, la différence de la richesse, et pas d'autre. Le porteur d'eau même en use familièrement avec le grand seigneur, dont la vanité ne s'en trouve nullement offensée. En un mot, le peuple est tout disposé à rendre à la noblesse ce qu'il lui doit, parce qu'il lui doit peu, et parce qu'elle n'affiche aucune prétention insolente. Cette égalité de ton et de manières, qui satisferait les démocrates les plus ombrageux, s'explique facilement par le passé de l'Espagne, dont le développement historique, bien que conforme en apparence à celui des autres nations de l'Europe, a suivi cependant une marche particulière. « En Espagne, en effet, il n'y a jamais eu de » roture ; et la raison, c'est que le paysan n'est pas de race conquise, ni le » noble de race conquérante. C'est de l'expulsion des Maures que date l'Espagne » moderne : c'est là que remontent les titres de propriété et de noblesse : or, » par le fait même de cette expulsion, il n'est resté dans le pays que des vain- » queurs. » L'illustration et les richesses territoriales de la noblesse espagnole n'ont donc jamais eu rien de tyrannique, parce qu'elle ne les doit pas à une source toujours odieuse, celle de la conquête. Le peuple s'est accoutumé à ne voir dans ses titres et ses propriétés qu'une récompense justement décernée à la valeur de ceux qui contribuèrent avec le plus d'activité à reculer les frontières de la chrétienté espagnole en expulsant les Maures. A ces causes de bonne intelligence entre la noblesse et le peuple, il faut en ajouter une autre, la nullité du rôle politique assigné à la noblesse par la royauté. Soit par défiance, en effet, ou par tout autre motif, le pouvoir royal a presque toujours tenu la noblesse à distance des affaires publiques : non content de la rançonner par mille exactions, il a voulu la priver de l'influence politique que ses titres et ses richesses semblaient devoir lui assurer, et la réduire à l'importance un peu creuse de ses distinctions honorifiques. Ainsi annihilés dans l'État, les nobles se sont habitués à cette vie de dissipation et de loisir qui a fortement grevé leurs riches patrimoines, déjà entamés par les redevances féodales établies au profit de la royauté. De bonne foi, y a-t-il quelque similitude entre

une pareille noblesse et ce qu'on appelait en France l'*ancien régime* ? Est-il besoin de nouveaux jacobins pour renverser cette noblesse presque débonnaire, qui marche de pair avec le peuple et qui a tout juste l'influence d'un propriétaire prodigue ? La noblesse espagnole, négligée et abaissée par l'absolutisme, ne doit-elle pas même désirer et favoriser l'établissement d'un gouvernement libéral, où son activité et l'étendue des propriétés territoriales qu'elle possède encore lui attribueraient nécessairement un rôle important ? Cela est si vrai et a été si bien compris que le gros de la noblesse s'est rallié au parti de la reine ; mais, au milieu des mouvements démagogiques qui s'agitent autour du trône, il évite de prendre position ; il attend en silence que des jours meilleurs luisent sur l'Espagne et appellent sa coopération à l'œuvre libérale d'un pouvoir régulier.

En mettant ainsi hors de cause la noblesse qui, loin de se montrer hostile aux libertés nationales, est intéressée à les affermir, que restait-il debout qui pût justifier les mesures extrêmes de cette prétendue *ligue du bien public* dont les déclamations et les désordres retardent, en voulant la violenter, la régénération politique de l'Espagne ? le clergé ! Mais, bien longtemps avant la mort de Ferdinand, l'influence du clergé espagnol avait été fortement entamée par les progrès des idées nouvelles qui se faisaient jour dans presque toutes les classes : le nombre des moines avait diminué d'une manière sensible, et ce corps si puissant jadis, sans perdre sa popularité, peut-être même en l'augmentant, avait vu décroître sa domination. Sans doute les nécessités de l'époque appelaient de grandes réformes dans le clergé, et la difficulté de la position financière de l'Espagne livrée aux embarras de la guerre civile devait en accélérer le terme.

Le clergé était, depuis des siècles, en possession de biens plus considérables encore que ceux de la noblesse : une sage et paternelle administration en avait augmenté la valeur entre ses mains. Pour remplir les coffres du trésor public et faire face aux manœuvres des partis, le gouvernement pouvait sans doute supprimer une partie des couvents, et réunir leurs biens au domaine de l'État. Mais, en adoptant de pareilles mesures, tous ses soins devaient se porter à concilier les intérêts nouveaux avec les intérêts anciens, à respecter autant que possible les droits d'un corps nombreux et nullement hostile, tout en consultant les besoins du service général. Au lieu de cela, examinez ce qu'il a fait, ou plutôt ce qu'il a laissé faire. L'émeute s'est chargée de la suppression des couvents ; on a éborgé quelques moines ; on a chassé violemment de leurs asiles et forcé de rentrer dans un monde auquel ils avaient depuis longtemps renoncé, des hommes que leurs mœurs tranquilles, leur caractère, leur âge devaient au moins rendre dignes de quelques égards. En les dépouillant ainsi brutalement de leurs biens, l'État leur a alloué, sans distinction de rang, une somme à peine suffisante à leur existence, et encore ne leur a-t-elle jamais été payée. Pour expliquer cette expropriation, signalée par tant d'actes de cruauté, qu'on n'allègue pas, à part la question financière, l'odieuse tyrannie du clergé. En Espagne, le clergé, loin d'être impopulaire, était encore aimé, sinon respecté, du paysan, dont il connaissait la vie, et dont il soulageait les besoins. Les moines, grâce aux aumônes versées entre leurs mains, étaient les inten-

dants de la fortune du pauvre ; leur influence était bienfaisante et ne s'exerçait que dans des limites resserrées : c'était une influence de clocher, et rien au delà. En voulez-vous la preuve ? considérez le petit nombre d'émeutiers et d'assassins qui a suffi pour faire obéir sans résistance plus de 50,000 moines aux décrets qui les jetaient, sans pain et sans ressources, sur toutes les grandes routes d'Espagne.

Au profit de quelle classe se font donc chaque jour ces innovations dans la politique espagnole ? innovations si brusques, si peu mesurées, si tumultueuses, si sanglantes, qu'elles ont un faux air de révolution. Au profit de qui s'accomplit une révolution qui ne peut être dirigée ni contre la noblesse, ni contre le clergé, ces deux provocateurs de toutes les croisades révolutionnaires ? Au profit de la bourgeoisie. Suivons encore M. Guérout, dont nous venons de reproduire le jugement sur la noblesse et le clergé, et voyons avec lui ce qui constitue la bourgeoisie, cet élément tout nouveau dans la politique espagnole, qui semble vouloir absorber tous les autres. « La bourgeoisie, dit l'auteur des » *Lettres*, n'est pas comme la nôtre, cette classe innombrable qui s'étend de » puis l'ouvrier récemment établi jusqu'au pair de France roturier, et qui » forme, tant par sa masse que par le libre accès qu'elle ouvre toujours aux » classes inférieures, le fond même et l'étoffe de la nation. Soumise long- » temps, comme tout le reste, au despotisme royal, ne possédant ni les lu- » mières, ni les richesses du haut clergé, ni surtout son crédit sur les masses, » la bourgeoisie espagnole, en admettant qu'elle doive un jour marcher sur » les traces de la nôtre, n'est encore qu'au début de sa carrière. » Voilà cependant la classe qui, sans racines profondes dans la nation, sans autorité, sans passé, prétend s'arroger le monopole de la régénération politique de l'Espagne. Incapable de se diriger par ses propres inspirations, puisqu'elle est née d'hier et qu'elle peut à peine se compter, se reconnaître, savoir d'où elle vient et où elle doit arriver, c'est à l'étranger qu'elle a voulu emprunter sa ligne de conduite, son but et son programme. En voyant que la révolution de 89 avait assuré en France la prépondérance de la bourgeoisie, elle s'est imaginé de refaire en Espagne notre révolution, et elle n'est parvenue qu'à en étrangler la contrefaçon dans un cadre d'événements sans suite et sans issue. De là ces désordres, ces déclamations, ces émeutes qui ont compromis le sort de la royauté et du bien qu'on en pouvait espérer : de là le découragement de tous les honnêtes gens, de tous les hommes modérés. Pour justifier son rôle révolutionnaire, le parti exalté a cherché à donner le change sur la nature des dangers qui menaçaient l'Espagne. Dans ses violentes catilinaires, le clergé et la noblesse ont été mis vaguement en suspicion ; et l'évocation de ces ennemis imaginaires, sorte de réminiscence des pages de notre histoire, a détourné ou du moins amorti les efforts qui devaient se réunir contre des dangers plus présents, les seuls dangers redoutables pour les libertés publiques. L'ennemi, en effet, ce n'était ni la noblesse, ni le clergé : l'ennemi, c'était don Carlos, dont une semblable diversion a fortifié le parti et encouragé les espérances.

Après avoir exposé avec une franchise et une netteté d'aperçus fort remarquables cette déplorable situation, après avoir pesé les chances de don Carlos,

celles de l'établissement d'un gouvernement régulier à Madrid, M. Guérout examine si, avec ses propres ressources, l'Espagne peut sortir de l'anarchie où sont engagés tous ses intérêts, mettre fin à la guerre civile, et conquérir un repos que tant de secousses doivent lui faire ardemment désirer. La conclusion de son examen, c'est que l'intervention du gouvernement français aura seule le pouvoir d'abattre don Carlos et de rétablir l'ordre d'une manière durable en opérant la fusion des partis que la crainte des réactions, en l'absence d'un médiateur puissant, retient sous les armes, malgré la lassitude et l'épuisement du pays. Nous ne suivons pas M. Guérout sur ce terrain qui n'est pas le nôtre, et où nous nous étonnons de le voir s'engager après tout ce qu'il a dit de la nationalité espagnole, déjà si cruellement entamée par l'imitation excessive des formes françaises.

A part cette dernière opinion dans laquelle l'auteur des *Lettres sur l'Espagne* nous semble avoir manqué à sa mesure ordinaire pour obéir à un sentiment plus généreux que raisonné, toutes ses observations et ses critiques révèlent une rare intelligence des événements qui agitent la Péninsule, de leur portée et de leurs conséquences. Jamais l'Espagne n'a été mieux étudiée, mieux comprise et dépeinte avec plus de vérité. M. Guérout n'a pas laissé obscurcir son bon sens si perçant, si net par les brouillards d'un étroit libéralisme; son livre expose, discute, mais ne déclame pas. Après toutes les tirades pompeuses que la cause espagnole a inspirées à la presse et à la tribune, après ces descriptions mensongères où l'esprit de parti le dispute à l'ignorance, on est heureux de rencontrer un jeune écrivain plein de probité et de raison qui rende à la révolution de l'Espagne sa valeur, qui rétablisse les faits et les hommes sous leur véritable jour, qui enfin, dans tous ses jugements, apporte ce sang-froid, cette impartialité, ce désintéressement dont se sont écartés la plupart des publicistes français en voulant caractériser la situation de l'Espagne.

S'il ne devait pas paraître futile de faire valoir dans un livre politique le mérite littéraire, je louerais la gracieuse et spirituelle esquisse, que M. Guérout a tracée, dans quelques lettres, des fêtes et des amusements espagnols. Ces lettres presque enjouées, jetées au milieu d'autres toutes sérieuses, ajoutent encore à la vérité du tableau, et donnent une idée complète du caractère particulier au peuple dont il décrit les mœurs. C'est bien là l'Espagne, déchirée par la guerre civile, épuisée par les désordres de tout genre, trouvant toujours au milieu de ses inquiétudes et de ses troubles assez de gaieté, assez d'ardeur et d'insouciance pour courir aux bals et aux combats de taureaux!

JONCIÈRES.

Revue Française.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 novembre 1858.

Chacun a pris un rôle différent dans la comédie que joue le parti doctrinaire. Les uns font de l'hypocrisie religieuse; les autres, de l'hypocrisie politique. Aujourd'hui, c'est le tour de M. Duvergier de Hauranne, qui a pris pour texte la corruption. Il faut avouer que, pour ceux qui connaissent les doctrinaires et qui les ont vus à l'œuvre, cela sonne étrangement, que de les entendre crier à la corruption. Quand M. Duvergier s'est fait le champion bienveillant de la chambre, quand il a voulu établir, dans l'espoir que cette chambre l'en récompenserait en rendant le pouvoir à son parti, que la chambre élective est tout, absolument tout dans l'État, tandis que les autres pouvoirs ne sont et ne doivent être rien que des simulacres de pouvoirs, institués pour baisser humblement la tête dans toute occasion, M. Duvergier faisait une chose qui pouvait passer pour habile. Mais aujourd'hui que M. Duvergier passe de la défensive à l'offensive, pour le compte de la chambre élective, dont il s'est fait avocat d'office, nous l'avertissons que, dans les intérêts même de son parti, il s'est avancé trop loin; car la chambre n'a pas dessein de détruire le pouvoir royal, pas plus pour augmenter son propre pouvoir que pour rétablir le pouvoir dans les mains du parti doctrinaire.

Le nouvel écrit de M. Duvergier de Hauranne, à le juger par les nombreux fragments qu'il a fait fraternellement distribuer, avant la publication, aux journaux de la gauche, peut se diviser en trois parties distinctes, en trois points d'un même sermon, liés, non par quelque vertu chrétienne, comme la charité, mais par la haine la plus âcre et la mieux conditionnée. Les attaques de M. Duvergier s'adressent donc très-méthodiquement, et par une gradation tout à fait oratoire

Au roi,

Aux ministres,

Aux défenseurs de l'ordre public et de l'intégrité du gouvernement.

Quant à la chambre des pairs, M. Duvergier de Hauranne n'en parle même plus. Il pense, sans doute, l'avoir rayée pour toujours de la liste des pouvoirs, par ses écrits sur l'omnipotence de la chambre des députés.

M. Duvergier de Hauranne marche sans façon et sans scrupule à son but, qui est d'établir que la royauté usurpe le pouvoir exécutif, que le pouvoir exécutif et le gouvernement sont incapables de remplir leurs devoirs, et le trahissent ouvertement, et enfin que les défenseurs de l'ordre sont sans morale et sans conscience. Nous dégageons de ce bref résumé de l'écrit de M. Duvergier toutes les allégations audacieuses, mensongères, nous voudrions pouvoir dire erronées, qui en font la diatribe la plus répréhensible que se soit jamais permise cet écrivain, qui se dit membre d'un parti conservateur; nous nous bornerons à le suivre avec calme dans ses raisonnements.

D'abord, d'où viennent tant d'accusations capitales qui ne craignent pas de monter jusqu'au trône? par qui sont-elles faites? Par des gens qui ont donné l'exemple de tout ce qu'ils reprochent aujourd'hui; par un parti qui, s'il accepte M. Duvergier pour son représentant, a poussé plus loin que personne les doctrines qu'il condamne; par les hommes qui, en 1850, ont voulu partir de la restauration et non de juillet, et qui s'épuisaient alors en subtilités pour enter une dynastie sur l'autre. La sincérité n'est-elle pas la première base d'une discussion? Comment donc croire à la sincérité de ces reproches? Nous voudrions bien ne pas dire à M. Duvergier de Hauranne que son écrit nous semble, comme tous ceux qui émanent depuis quelque temps de son parti, moins une discussion politique qu'une pétition présentée au bout d'une baïonnette; que n'ayant pu réussir, dans la dernière session, à amener la chambre, et doutant encore de son succès dans la session prochaine, le parti doctrinaire veut montrer aujourd'hui jusqu'où il peut aller, si l'on continue à se passer de lui. Nous voudrions bien ne pas dire que nous avons trouvé dans l'écrit de l'honorable député de la colère et non de la logique, le goût du pouvoir et non le goût de la liberté et de l'ordre. Cette sorte d'arguments ne nous semble pas digne d'une polémique élevée; mais comment les repousser quand on trouve à chaque ligne la démonstration dont on voudrait nier soi-même l'évidence. Il y a quelques années, en effet, quand le parti doctrinaire trouvait le pouvoir royal trop désarmé, quand il somrait la chambre, avec une brutalité dont on peut citer les termes, de donner toute extension à ce pouvoir, des circonstances graves étaient là pour motiver ces principes et ces sentiments. Nous ne voudrions pas, pour cela, opposer le parti doctrinaire à lui-même, et lui dire que ce pouvoir, qu'il attaque si ardemment aujourd'hui, il ne le trouvait jamais assez fort et assez puissant, quand il était dépositaire de cette force et de cette puissance. Les doctrinaires pourraient répondre qu'ils étaient ministres, qu'ils réclamaient pour eux-mêmes la force et le pouvoir, sans laisser la royauté pénétrer, comme le dit M. Duvergier de Hauranne, « là où se font les affaires, au sein même de l'administration. » Les accusations n'ont cependant pas manqué aux doctrinaires à l'époque dont nous parlons; les journaux de l'opposition ne leur ménageaient pas les noms de complaisants, de ministres serviles, de courtisans, qu'ils prodiguent aujourd'hui à d'autres; et nous n'avons pas vu qu'ils aient alors essayé de se justifier de ces attaques, soit dans les journaux dont ils disposaient, soit à la tribune de la chambre, qui leur était ouverte au double titre de députés et de ministres du roi.

Nous sommes très-disposés à penser qu'à cette époque les doctrinaires furent

les ministres les plus constitutionnels du monde, et nous ne leur demandons pas compte de ces prétendus empiétements de la royauté sur lesquels les doctrinaires savent bien à quoi s'en tenir; mais si ces invasions du pouvoir royal n'existent, en réalité, que sous la plume de ceux qui s'en servent comme d'arguments pour jeter l'alarme dans les esprits, la théorie qui reconnaît au roi une influence immense et souveraine existe plus réellement, et cette théorie est tout entière du fait des doctrinaires. Ce n'était déjà plus un temps de guerre civile, une époque où la dictature pouvait paraître nécessaire, que celle où M. Persil, alors membre hautement avoué du parti doctrinaire, et lié étroitement par ses opinions politiques à M. Duvergier de Hauranne et à ses amis, émettait le principe que le roi règne et gouverne. Quand M. Guizot adressait son allocution aux électeurs de Lizieux; quand les organes du parti commentaient et étendaient encore les paroles de M. Guizot, l'ordre régnait-il ou non dans le pays? et était-il devenu nécessaire, urgent, de prêcher l'extension presque illimitée de la prérogative royale? Qui donc alors voulait réduire les chambres à un rôle insignifiant et passif, si ce n'est les doctrinaires? Qui donc proclamait hautement l'excellence des vues et l'étendue des lumières du roi? Qui donc repoussait avec colère les prétentions de l'opposition, qui voulait, comme le veut aujourd'hui le parti doctrinaire, que la royauté fût réduite à un rôle passif et insignifiant? Qui donc demandait d'un air de dédain, s'il était possible de condamner un esprit actif et supérieur à la nullité et à l'inaction, parce qu'il avait le malheur d'être roi, et si l'opposition avait le projet de réduire le souverain constitutionnel à être le seul homme de son royaume qui n'aurait pas le droit de donner son avis sur les affaires? Et aujourd'hui, M. Duvergier de Hauranne se croit obligé de venir nier formellement, au nom du parti doctrinaire, « que, dans l'état actuel de la civilisation, la royauté, quelque intelligente qu'elle soit, suffise à tous les besoins et puisse, sans danger pour le pays et pour elle-même, annuler et suppléer les autres pouvoirs. » Mais personne, personne en France n'a jamais dit ces paroles; il est vrai que quelques propositions, non pas aussi hardies, mais un peu semblables ont été soutenues pendant quelque temps dans un journal, au grand scandale de tous. Ce journal se publiait quand les doctrinaires étaient ministres; il était injurieusement opposant aux membres non doctrinaires du cabinet, et, pour plus grand scandale, il se publiait sous l'aile d'un des ministres doctrinaires et s'inspirait dans le ministère de l'intérieur, où M. Duvergier de Hauranne jouait alors un grand rôle, rôle occulte, il est vrai, et du genre de celui qu'il voudrait aujourd'hui prêter à la royauté.

Nous en avons assez dit pour montrer si les accusations de M. Duvergier de Hauranne sont sincères. Mais sont-elles justes, au moins? Après avoir montré la royauté sortant de sa sphère, il fallait bien, pour compléter le tableau, s'apitoyer sur l'asservissement de la chambre. Mais ici M. Duvergier de Hauranne, non moins audacieux dans ses récriminations, s'avance sur un terrain où il est plus facile de le joindre et de le réfuter. Il est facile d'accuser la royauté de pénétrer là où se font les affaires. Assurément les ministres ne viendront pas dérouler le secret des affaires dans quelque pamphlet, pour répondre à celui de M. Duvergier de Hauranne. Ils n'exhiberont pas les dépêches

diplomatiques adressées directement et reçues directement par eux, pour prouver qu'ils dirigent en réalité les affaires; ils ne soumettront pas aux partis leurs rapports avec les préfets et les administrations, avec les généraux, avec les chefs du corps judiciaire, pour échapper à une accusation banale, dirigée autrefois avec plus de force encore contre ceux-là même qui en usent pour leur propre compte aujourd'hui. L'accusation est commode, mais peu courageuse et peu loyale surtout, car on sait qu'elle restera sans réponse et sans réfutation. Il n'en est pas ainsi d'une accusation faite pour être vidée publiquement, comme l'accusation de servilité adressée à la chambre. On s'enveloppe, il est vrai, de quelques précautions, car on voit que le terrain est glissant et difficile. On dit bien sans détour à la royauté qu'elle usurpe; mais, pour la chambre, on y met un peu plus de façon. Le gouvernement, dit-on, lui destine un rôle passif et insignifiant; elle n'est pas encore au degré d'obéissance et de servilité où elle sera bientôt sans doute, si M. Duvergier de Hauranne et ses amis n'y mettent ordre; mais cela ne manquera pas d'arriver prochainement. Et dans cette hypothèse, on voit déjà fondre tous les maux sur la patrie. Une fois la chambre habituée à un rôle de nullité, qu'on ne dise pas qu'il serait aisé de ranimer sa vie éteinte. Les assemblées, pas plus que les hommes, ne changent si brusquement de nature, s'écrie M. Duvergier de Hauranne, et quand les ressorts d'une machine sont brisés ou détendus, ce n'est pas du jour au lendemain qu'on leur rend la force et l'élasticité. C'est donc un mouvement de force et d'élasticité que M. Duvergier demande à la chambre, ne fût-ce que pour entretenir la liberté et le jeu de ses membres. Le moindre mouvement suffirait, pourvu qu'il renversât le ministère, et M. Duvergier se contenterait de cette petite démonstration gymnastique. La chambre pourrait-elle refuser les conseils d'un si bon médecin?

Nous reconnaissons tout ce qu'il y a de délicatesse dans le procédé de M. Duvergier de Hauranne envers le corps dont il fait partie, en insinuant seulement que la chambre sera prochainement servile et corrompue, si elle n'y prend garde. Ceci nous fait espérer que l'honorable député aura de meilleurs sentiments envers la royauté, quand son parti, rentré aux affaires, prendra, dans le gouvernement, la large part qu'il convoite avec tant d'impatience. Nous tenant donc à la partie de sa pensée qu'il émet nettement, nous demanderons, non pas si la chambre des députés est réduite à la nullité, comme l'insinue, après tout, M. Duvergier de Hauranne, mais si le ministère actuel a jamais songé à diminuer sa légitime influence. A-t-on déjà oublié la dernière session? Toutes les questions les plus importantes n'ont-elles pas été soumises au jugement de la chambre? Sa part a-t-elle jamais été plus large dans les affaires? Tous les documents qu'elle a demandés n'ont-ils pas été mis sous ses yeux? A-t-on vu les crédits dépassés comme ils l'ont été souvent à l'époque que regrettent les doctrinaires? Le gouvernement a-t-il entravé le droit de proposition donné à la chambre par la Charte de 1830? La question des rentes et plusieurs autres n'ont-elles pas été discutées par le ministère, avec tout le soin que devait comporter ce droit de proposition, exercé sur de si hautes et de si graves matières? Quel ministre a hésité à se rendre dans le sein des commissions, et à y donner les détails les plus circonstanciés,

à ce point qu'on pourrait demander, après avoir lu l'écrit de M. Duvergier de Hauranne, si la déférence des ministres envers quelques députés n'est pas sans inconvénient.

Récemment encore, une question de la plus haute importance, celle des sucres, a excité les pressantes réclamations des colonies, des ports, de tout le commerce maritime, qui objectaient qu'un retard pourrait être fatal, et qu'un soulagement reculé de quelques mois aurait peut-être un effet fâcheux sur le budget de nos recettes. Une partie de l'opposition pressait le ministère de trancher la question par une ordonnance. Le conseil supérieur du commerce, convoqué par le ministère, et auquel avaient assisté, durant plusieurs séances, tous les membres du cabinet, n'était pas éloigné d'une mesure par ordonnance royale. Mais la mesure entrait dans les droits de la chambre, et le ministère, plein de respect pour toutes les prérogatives, mêmes pour celles qu'il tient dans ses mains, a ajourné la question, pour la soumettre à la législature. Voilà un exemple tout récent des tentatives du ministère pour annuler la chambre ! M. Duvergier de Hauranne ne dira pas moins qu'on fait bon marché de la puissance parlementaire, et il ajoutera, en se fermant les yeux à la manière des augures : « Je vois l'hésitation, l'incertitude, la lenteur, l'égoïsme d'une assemblée qui doute de sa propre puissance, et qui se croit appelée à contester plutôt qu'à diriger, à juger plutôt qu'à agir. »

C'est donc pour porter des accusations si mal fondées qu'un député prend la plume ! Ce sont des assertions si contraires à la vérité, qui fermentent dans son esprit, au point de ne pas lui permettre d'attendre la session, qui est si prochaine ! Il lui faut précipitamment une tribune pour proclamer sa pensée ! Et la chambre lui semble dans un péril si grand et si menaçant, qu'il ne peut différer de lui adresser, en toute hâte, ses salutaires avertissements avant qu'elle se rassemble ! S'il en était ainsi, nous devrions respecter une conviction si ardente, et laisser passage à ce dévouement de bon député et de bon citoyen, tout irréfléchi, tout aveugle qu'il pourrait nous sembler. Mais si cette rupture avec la royauté, si ces inquiétudes sur l'indépendance de la chambre, si tout cela n'était que feinte et qu'un parti pris de lancer les éléments du gouvernement les uns contre les autres, que devrait-on penser de l'écrit de M. Duvergier de Hauranne ? Nous ne l'accuserons pas, nous laisserons parler son propre organe, la feuille qu'il rédige, qui reçoit les confidences et les premières communications de ses accès de verve périodique : « Un journal ministériel, dit-elle, se flattait qu'aux approches du combat décisif qui va se livrer, les diverses fractions de l'opposition se querelleraient entre elles, soit sur la réforme électorale, soit sur tout autre sujet. Il n'en sera rien, et les diverses fractions de l'opposition, tout en conservant chacune ses opinions et ses vues d'avenir, sont fort déterminées à marcher contre l'ennemi commun. » Ainsi, le ministère est l'ennemi commun ; l'ennemi commun, c'est tout uniment celui qui occupe la place que l'on convoite.

Peu importe si le gouvernement a vos vues ou s'il ne les a pas, si vous êtes d'avis, au fond de votre conscience, que ceux avec qui vous marchez sont des adversaires de l'ordre que vous voudriez établir plus puissamment encore ; il s'agit peu, du moins pour vous, si, en vous mettant avec eux contre le pou-

voir, vous ouvrez une carrière aux idées que vous déclarez hautement être des idées de désordre et d'anarchie. Il vous suffit que vous ayez quelque chance d'arriver au pouvoir et d'abattre l'ennemi commun. Le reste n'est rien. Vous aurez montré l'exemple des attaques directes contre la royauté et contre le caractère personnel d'un souverain que vous avez tant de motifs de révéler et d'estimer; vous aurez appris à l'opposition qui se fera contre vous, comment on vilipende le pouvoir et comment on le traîne dans la boue; vous aurez flétri d'avance vos propres organes, en traitant insolemment de corruption et de bassesse l'esprit d'ordre et de conservation; vous aurez ainsi porté les mains sur vous-mêmes, sur tout ce qui pourrait vous prêter quelque force, sur le trône d'où elle descend sur les ministres, sur la presse conservatrice d'où elle monte pour les défendre; mais vous aurez abattu l'ennemi commun. En d'autres termes, vous aurez voté contre vos propres vues pour faire rentrer dans les rangs des citoyens, quelques jours plus tôt, et par des moyens que réprouvent à la fois la conscience et tous les principes que vous invoquez, des hommes occupés du bien du pays, et devant lesquels vous aurez à rougir, quand ils viendront vous demander si vous êtes, plus qu'ils ne l'étaient, des ministres dévoués au pays, exerçant le pouvoir avec indépendance.

M. Duvergier de Hauranne va-t-il nous répondre qu'il n'est pas ministre et qu'il ne veut pas l'être? Nous le reconnaissons; l'honorable député travaille pour ses amis. Il y a même quelque modestie dans son fait. Il ne se sent pas appelé à ce maniement officiel des affaires qui oblige un homme à écouter patiemment les réclamations de tous, à s'associer à tous les intérêts; il sait lui-même que, dans cette répartition infinie des droits que le gouvernement représentatif a créés, le rôle d'un ministre est de concilier, d'apaiser à toute heure, de ne rien briser, de n'opposer la force et l'autorité qu'après avoir longuement et attentivement recherché si c'est le droit du pouvoir, et si le droit de personne ne se trouvera froissé. M. Duvergier de Hauranne n'ignore pas qu'il est impropre à tout cela. L'écrivain que nous combattons est tout simplement un esprit morose et tracassier, qui n'est pas arrivé au ministère, parce que son mérite ne l'y a pas porté, mais qui a la passion des affaires, de l'administration, la passion du pouvoir surtout, quoiqu'il n'ait jamais eu, tout audacieux qu'il est, l'audace de le porter, craignant sans doute avec raison, de plier dessous. Disons tout à M. Duvergier de Hauranne, qui parle avec si peu de circonspection, du caractère et de la personne des autres. Son activité est extrême, mais elle s'épuise en petites colères; ses prétentions ne sont pas moins grandes que d'autres, mais elles se satisfont par de petites usurpations de pouvoir sur les ministres qu'il croit avoir faits, ou qu'il croit protéger, sur l'autorité de ses amis quand ils gouvernent. Sa vie politique est une sorte de bourdonnement; et ce qu'il lui faut, et ce qui lui manque à cette heure, c'est d'être assis près d'un ministre, de le conseiller, de l'exciter, de se faire officieusement son chef de division, son chef de cabinet, son courrier de dépêches, et jusqu'à son huissier, de se croire d'autant plus important, d'autant plus influent, d'autant plus indispensable qu'il paraît moins, que son incognito ministériel est plus grand. En un mot, M. Duvergier de Hauranne, qui n'a jamais eu le courage de solliciter une responsabilité quelconque, est justement celui qui use le plus

largement de la responsabilité de ses amis, même quand ils ne sont pas au pouvoir; car il compromet alors, comme il le fait aujourd'hui, leur avenir ministériel, en attendant qu'il entre aux affaires sous leur manteau, pour y jouer le rôle triste et fatigant qu'il prête, dans son écrit, avec une irrévérence gratuite, à la royauté!

La royauté n'est heureusement pas de cette nature. Elle est ce qu'elle doit être, haute, majestueuse et digne. Elle n'a pas besoin de pénétrer furtivement là où se font les affaires, au sein même de l'administration. Ce bourdonnement, cette ardeur sans frein, de mettre les mains à tout, ne sont pas du fait d'un souverain; et vous avez beau le faire à votre image, cette profanation ne servira pas vos passions politiques, et n'abusera pas les hommes de bonne foi, qui savent, comme nous qu'aujourd'hui, en France, la royauté n'est pas d'un parti, au mortel regret de ceux qui voudraient la mettre, de gré ou de force, dans le parti doctrinaire.

M. Duvergier de Hauranne déplore que la royauté soit privée du concours des hommes les plus éminents, et dit qu'ainsi les affaires sont moins bien faites, système qui a l'inconvénient d'exalter les ambitions de second ordre et de devenir une déplorable excitation à la suffisance et à la présomption, qui veulent arriver à tout. Mais, en fait de capacités, M. Duvergier de Hauranne en voit-il d'autre que la sienne et celle de ses amis! L'organe de son parti ne proclamait-il pas chaque jour les doctrinaires comme les seuls dépositaires des idées d'ordre et de conservation? Ne disait-il pas, il y a peu de jours, que la seule opposition qui fasse ombrage au cabinet est celle des hommes de pouvoir et de gouvernement, celle du parti doctrinaire, qui ne veut ni de la réforme, ni de l'intervention, ni de tout ce que veut l'opposition, avec laquelle les doctrinaires marchent cependant? Ainsi, au dire des doctrinaires, leurs capacités sont les seules qui pourraient entrer aux affaires aujourd'hui. Quant aux capacités de second ordre dont il faut éteindre l'excitation, ne seraient-ce pas celles de l'opposition dont il est question? car l'opinion des doctrinaires sur les talents de l'opposition n'est pas un mystère. On les a vus dédaigner assez haut M. Odilon Barrot, rire assez fort des prétentions diplomatiques de M. Manguin et de ses ardeurs de guerre, se moquer agréablement de la politique de la gauche et de ses plans de gouvernement. Ainsi, les capacités que veut ramener au pouvoir M. Duvergier, ne seront pas difficiles à trouver: ce sont les doctrinaires. Le cercle n'est pas grand; mais, au moins, on ne peut douter du désir sincère de l'écrivain en faveur de ces capacités, et de la franchise de ses regrets en voyant la royauté privée momentanément du secours de ces lumières!

Nous savons déjà ce que serait le gouvernement modèle de M. Duvergier de Hauranne. Nous avons vu ce qu'était le gouvernement des doctrinaires quand ils n'avaient plus M. Thiers pour les modifier et les maintenir dans la route que leur avait ouverte Casimir Périer, dans la route du pouvoir où, par faiblesse pour le parti avancé de juillet, M. Guizot semait des préfets et des sous-préfets de l'extrême gauche, avant la formation du ministère du 15 mars. Nous avons vu les doctrinaires dans le cabinet du 6 septembre, qui s'est dissous uniquement parce que M. Guizot et ses amis refusaient d'admettre au ministère de

l'intérieur, à la place de M. de Gasparin, M. de Montalivet, esprit net et ferme, sous lequel M. Duvergier de Hauranne n'aurait pu exercer le métier de ministre, dans son incognito habituel. Nous avons vu l'esprit le plus conciliant forcé d'abandonner les doctrinaires, qui débordaient de tous côtés par la virulence de leurs humeurs, comme M. Thiers avait été forcé de le faire lors de la dissolution du cabinet du 11 octobre. Et M. Duvergier de Hauranne viendra maintenant faire un tableau aussi sombre qu'inexact d'une administration qui a donné à la France, malgré les doctrinaires, l'amnistie, la paix et un surcroît de territoire en Afrique, la prospérité et l'extention de affaires commerciales, et au roi la sécurité de ses jours. M. Duvergier de Hauranne se plaindra de ce qu'une politique conciliatrice a mis trêve au système intimidateur par lequel, fermant les yeux à l'esprit public puissamment amélioré, on voulait perpétuer l'état de choses contraire? La chambre jugera si elle doit revenir à ce système, et donner raison à M. Duvergier. La demande est assez publique pour mériter une réponse solennelle.

Nous venons au reproche de corruption, adressé par M. Duvergier de Hauranne au gouvernement. Il sied bien aux doctrinaires de parler de corruption, quand, après l'avoir portée au pouvoir, ils la portent aujourd'hui dans l'opposition, en donnant un spectacle nouveau dans le gouvernement représentatif, celui d'hommes qui déclarent publiquement qu'ils voteront avec l'opposition, dont ils ne partagent pas les vues politiques, contre une administration qui réalise les leurs; qui auront des boules blanches pour la réforme, pour l'intervention, pour tout ce qu'ils désapprouvent, uniquement pour renverser l'*ennemi commun*. M. Duvergier de Hauranne déclare qu'il y a eu abus d'emplois publics par le gouvernement, que des distinctions personnelles ont payé des services qui devraient être payés autrement. Au compte de M. Duvergier, il ne faut pas avoir le malheur d'être homme de talent quand on ne siège pas sur les bancs de la chambre; sapez, attaquez le gouvernement, bouleversez tout, vous aurez, de la main de M. Duvergier et de ses amis, quand ils sont dans l'opposition, un brevet d'honnête homme et d'indépendant; mais si vous êtes pour l'ordre, pour la conservation de ce que les doctrinaires conserveront aussi quand ils seront en place, gare à vous, M. Duvergier ouvrira ses mains, et les plus lâches, les plus infâmes calomnies pleuvront sur votre tête. Cependant, si vous voulez vous joindre à l'opposition, vous serez accueilli avec joie, et les calomnies se changeront en fleurs qu'on sèmera sur vos pas. Au contraire, si vous avez été jamais de l'opposition, et surtout de l'opposition contre les doctrinaires, on n'examinera pas si ceux que vous souteniez sont aux affaires, si ceux que vous combattiez sont dehors; vous serez corrompus, le pouvoir corrompteur, et quelque talent, quelques titres qu'aient ceux qu'il élève, il suffira qu'ils tiennent une place, pour qu'on veuille les dégrader. Bel antécédent pour les écrivains de l'opposition qui ouvrent aujourd'hui la voie du pouvoir aux doctrinaires! Ils savent d'avance le degré d'estime qu'on leur porte, et l'état qu'on fera d'eux!

Mais nous sommes trop justes pour faire peser sur tout le parti doctrinaire la violence et l'injustice des accusations d'un écrivain qui compromet son propre parti par l'animosité de sa haineuse faconde. Certes ce ne sont pas les

hommes qui ont supporté le poids des affaires avec toute la responsabilité qui s'y attache, ce n'est pas M. Guizot, par exemple, qui viendrait nous parler de corruption. Quand M. Guizot était ministre de l'instruction publique, une pension considérable fut attribuée, sur le fonds d'encouragement aux lettres, à un recueil qui ne naquit que plusieurs mois après cet acte de munificence; était-ce là de la corruption? Quand M. Duvergier de Hauranne était tout-puissant au ministère de l'intérieur, un encouragement de 100,000 francs fut donné au *Panthéon littéraire*; une autre souscription de 100,000 francs fut accordée, pour la même spéculation, par M. Guizot, ministre de l'instruction publique; était-ce encore de la corruption? M. Duvergier de Hauranne veut-il nier que des places d'administration, que des places au conseil d'État, que des emplois de tout genre, jusqu'à des brevets d'imprimeurs, aient été accordés à des amis et à des partisans du ministère doctrinaire, qui les méritaient sans doute, mais qui avaient pour titres des services rendus au gouvernement dans la presse? Où le gouvernement prendra-t-il les hommes de talent qui peuvent remplir des fonctions, si ce n'est parmi les hommes de talent qui marchent avec lui? Et que sont les doctrinaires, s'il vous plaît? que sont M. Guizot, M. Duchâtel, qu'est M. Thiers, sinon des écrivains pleins de talent que le gouvernement a appelés à lui? Aussi les trouverait-on sans doute d'un autre avis que M. Duvergier de Hauranne, dont le talent médiocre et inquiet a raison de ne pas aspirer à des situations aussi hautes.

Résumons. L'opposition de gauche est violente, animée, souvent injuste, elle ne marchande pas les moyens; mais c'est une opposition enfin. Il y a là des passions politiques, un désir vrai de modifier, de changer les affaires. Les uns trouvent que la chambre n'est pas assez avancée, que la vie politique est trop restreinte; ils demandent la réforme; ils sont pour qu'on élargisse le cercle. Les autres se sont créé une France utopique; ils la voudraient, comme au temps de l'empire, l'épée haute en Europe, menaçant de tout détruire, si on ne la laisse dominer; pensée impossible à réaliser dans l'état actuel de l'Europe, où les grandes puissances telles que la France, et la France surtout, n'assureront leur avenir que par un respect religieux pour la foi jurée des traités, quels qu'ils soient. M. Thiers est pour l'intervention; il est venu au pouvoir par une conviction, il en est sorti de même, et combat généreusement pour cette conviction. Mais les doctrinaires! Ils disent qu'ils sont mécontents du gouvernement représentatif, tel que l'entendent le pouvoir, les députés et les électeurs; et les doctrinaires ne veulent pas de la réforme électorale.

Ils accusent le roi de régner trop, et ils protestent qu'ils ne sont pas révolutionnaires.

Ils déclarent que le ministère n'est qu'un instrument dans la main du roi, un cabinet complaisant et servile, et ils ont été accusés de la même faiblesse.

Ils maudissent l'impuissance de notre diplomatie en Espagne, et ils ne veulent pas d'intervention en Espagne.

Ils parlent de corruption, et quant ils seront au pouvoir, vous les verrez faire ce qu'ils ont déjà fait, et parler de l'impossibilité de gouverner sans fonds secrets. Enfin, ils trouvent que le gouvernement s'en va, et ils s'affaiblissent

en l'attaquant avec fureur, dans celui qui le donne, dans ceux qui l'exercent et dans ceux qui le soutiennent.

L'explication de tout ceci, c'est que l'opposition d'extrême gauche et de gauche modérée sont des oppositions ou exagérées, ou rudes, ou colères, mais que ce sont des oppositions politiques, tandis que celle des doctrinaires n'est qu'une misérable intrigue.

— Un journal, qui défend le gouvernement à sa manière, prétend que le directeur de la *Revue des Deux Mondes* a sollicité la place occupée honorablement, depuis quarante ans, par M. Sauvo, rédacteur en chef du *Moniteur*. Ce journal prend occasion de cette fausse supposition pour jeter force injures à la *Revue des Deux Mondes*, qu'il nomme malencontreuse, et à son directeur, qu'il croit rabaisser en lui donnant le titre d'imprimeur. On pourrait faire observer aux écrivains et aux gérants du journal en question qu'ils auraient mauvaise grâce à dédaigner ce titre après avoir sollicité et obtenu de M. Guizot des brevets d'imprimeur dont ils ont fait un utile usage. Mais il est des injures auxquelles on ne répond pas, et nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il est bon d'être défendu et loué par toutes sortes de personnes.

Quant à l'épithète de malencontreuse, donnée à la polémique de la *Revue des Deux Mondes*, nous ferons observer qu'une feuille malencontreuse pour le gouvernement qu'elle défendrait serait celle où l'on prônerait l'alliance de la France avec la Russie en déclamant contre l'alliance anglaise, où l'on attaquerait le parti constitutionnel en Espagne et le gouvernement de la reine pour exalter les carlistes espagnols, et où l'on trouverait, comme on a pu le voir il y a deux jours, des articles orangistes qui semblent appeler la restauration du gouvernement néerlandais en Belgique. Que sont, en réalité, des défenseurs qui ne donnent ni force, ni considération?

Quant au *Moniteur*, il est faux d'abord que M. Buïoz ait jamais ambitionné la place de M. Sauvo, lequel est, comme nous le savons, plus attristé que personne des éloges qu'on lui a donnés pour mieux injurier un autre. Puis, il est très-exact, comme on l'a dit, que l'insertion dans le *Moniteur* d'un article contre le préfet de la Corse, et d'un passage du journal *la France* dirigé contre le gouvernement, a dû attirer l'attention du ministère sur la rédaction de la feuille officielle, et le faire penser à se garantir de pareilles erreurs. Le fait est positif, et nous en garantissons l'exactitude. D'où vient donc l'humeur du journal en question? Ne serait-ce pas de ce que le fondateur de ce journal avait proposé au gouvernement de lui accorder l'entreprise du *Moniteur*, dont il voulait faire un journal à meilleur marché que le journal à bon marché dont il est l'inventeur? Toute mutation qui dérangerait ce projet lui semblerait-elle fâcheuse? Mais quel ministère pourrait consentir à laisser faire du journal officiel une spéculation mercantile, et une association par commandite? Ces sortes d'entreprises ont des chances étranges: voyez plutôt celle de Saint-Bérain.

LETTRES

SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

IX

MONSIEUR ,

Si les journaux du parti exalté en Espagne et leurs fidèles échos en France n'avaient donné une grande importance à la brochure que vient de publier à Madrid M. de Campuzano , comte de Rechen , j'aurais fort hésité , je vous l'assure , à vous entretenir de *la Vérité adressée aux cortès* , par l'ex-ambassadeur de la révolution de la Granja. En apprenant que M. de Campuzano avait attaché son nom à quelques pages prétendues politiques , j'avais pensé que , si l'œuvre était de lui , elle ne valait rien , et que , si elle avait la moindre valeur , il n'y était que pour le titre ; car M. de Campuzano est en possession d'une réputation de nullité trop bien établie pour qu'on puisse raisonnablement attendre de sa plume et de son intelligence autre chose que les lieux communs les plus insignifiants , et les déclamations les plus banales , dépourvues même de ce faible mérite de la forme que possède souvent le dernier journaliste. Aussi étais-je bien sûr de chercher vainement dans *la Vérité adressée aux cortès* , malgré les fastueuses promesses du titre , ces révélations d'hommes d'État que condamne la sévérité de la morale et que la curiosité publique absorbe , ces grandes et vives lumières qui jaillissent des mémoires , des correspondances que nous ont laissés les maîtres de la politique , les négociateurs des plus importants traités , les chefs des nations dans leurs crises les plus graves. C'est quelque chose , assurément , que d'avoir représenté l'Espagne à Paris pendant une année , et on est tenté de se croire *quelqu'un* , comme on le disait de Napoléon dans certaine coterie , quand on a reçu et fait des dépêches , passé des notes , vu M. de Metternich face à face et obtenu du roi Louis-Philippe des audiences particulières , dont je regrette bien , par parenthèse , que M. de Campuzano ne nous ait pas donné la *fidèle* relation , qui serait fort curieuse. Mais

où lord Byron rêve un poëme et le Poussin un ravissant tableau, le voyageur ordinaire note sur ses tablettes le nombre des étages et le prix du poisson. Ces trois hommes ont cependant foulé la même campagne, regardé la même ruine, respiré sous le même ciel. Mais, que voulez-vous? les yeux et l'esprit différent. Au lieu de M. de Campuzano, imaginez à Paris le cardinal Alberoni ou le comte d'Aranda, un des plus illustres prédécesseurs de M. le comte de Rechen dans l'ambassade de France. Les deux derniers auront vu, compris et fait de la politique. M. de Campuzano aura signé des passe-ports. Ne me dites pas que je suis trop sévère envers un diplomate qui n'en était pas à ses débuts, ce que je sais fort bien, quand il est venu à Paris, au mois de septembre 1856, représenter l'administration dont M. Mendizabal était l'âme. Le caprice des révolutions faites par en bas est aussi aveugle que celui du despotisme monarchique le plus ignorant, le plus livré à l'esprit de faveur. Voyez, je vous prie, à quelles mains les révolutions anarchiques ont souvent jeté le pouvoir; dites-moi si vous ne préférez pas, sous le rapport des lumières, le ministère de M. de Vergennes, par exemple, à telle ou telle des administrations éphémères qui se sont succédé en France pendant les plus mauvaises années de la révolution, et si l'ignorance, l'incapacité, le fanatisme grossier de quelques-uns des cabinets formés par Ferdinand VII, ne se sont pas produits, sauf la différence de couleur politique, chez certains ministres que les événements ont imposés à l'Espagne dans le cours de ces dernières années. En temps de révolution, défiez-vous, monsieur, des héros de parti; jamais l'improbité et la médiocrité n'ont plus de chances de succès.

Mais voilà des réflexions bien graves, à propos d'un petit écrit qui ne l'est guère, sauf le titre toujours, et la gravité risible avec laquelle l'opposition en parle. *La Vérité adressée aux cortès!!!* Que de gens ont dû frémir à ce seul titre! Quoi donc! M. de Campuzano va-t-il expliquer ces fortunes scandaleuses, faites où refaites depuis le commencement des troubles et la rentrée des émigrés en Espagne? dire, pour la première fois, comment les ressources de l'Espagne, les emprunts forcés, les contributions extraordinaires de guerre, les anticipations sur tous les impôts, les ventes de biens nationaux, les inventions prodigieuses du génie financier de M. Mendizabal dans ses deux ministères, le non-paiement de la dette étrangère, la suspension du service de la dette intérieure, l'ajournement de tous les créanciers de l'État, pensionnaires, soldats invalides, veuves et orphelins des défenseurs de la patrie, officiers et soldats de l'ex-légion britannique, comment tous ces moyens, positifs ou négatifs, ont abouti à la plus entière détresse, à l'épuisement le plus complet, au dénuement de l'armée, à un dénuement qui a fait manquer cent fois des attaques commencées, des victoires prouises sur don Carlos et ses lieutenants? Mais non. Peut-être M. de Campuzano va-t-il dévoiler les intrigues ministérielles qui ont sans cesse affaibli le gouvernement constitutionnel de l'Espagne, la rivalité des généraux, les manœuvres ténébreuses auxquelles, du milieu de leur camp, ils se sont tous plus ou moins livrés, tantôt sous l'influence d'un parti, tantôt sous celle d'un autre, en négligeant la seule chose qu'il y ait eu à faire en Espagne depuis le 1^{er} octobre 1855, la poursuite et la soumission des carlistes? Ou bien, dans un ordre de faits différent, M. de Campuzano donnera le secret

de ces mouvements révolutionnaires sans cesse renaissantes, qui ont toujours nui à la cause constitutionnelle, et moralement et matériellement, qui ont toujours profité à don Carlos, qui ont privé la reine de ses plus courageux défenseurs depuis Canterac jusqu'à Quesada, qui ont désorganisé les armées nationales, couvert l'Espagne de sang et d'opprobre, humilié ses amis en Europe, provoqué d'horribles représailles, et éloigné les cœurs de ses intérêts, sans que jamais au moins on en voie sortir, comme des excès de notre révolution, le triomphe et le sûr établissement de la liberté ! Erreur : de tout cela M. de Campuzano ne sait et ne dit mot. Vraiment, il a bien de plus importantes révélations à nous faire. C'est dans une sphère plus haute que se meut son intelligence. Croyez-vous que ce soit pour rien qu'il ait vu de près M. le prince de Metternich et le roi Louis-Philippe, qu'il ait étudié à la fois l'Autriche et la France, et qu'en étudiant l'Autriche, il ait fait aussi de l'Italie l'objet de ses plus profondes méditations ! Sans doute, s'il n'avait pas des vérités fort extraordinaires à dire, il ne prendrait pas la plume. Et pourquoi donc la prend-il ? C'est ce que nous allons voir.

M. de Campuzano a découvert que l'Espagne manquait d'hommes et d'argent pour terminer heureusement et promptement la guerre civile, et il l'engage de toutes ses forces à s'en procurer. Rien de plus simple. Il ne demande qu'une bonne armée de 150,000 hommes, bien distribuée, bien commandée, bien approvisionnée, régulièrement payée, pourvue enfin de tout ce qu'il faut pour vaincre des troupes inférieures en nombre, en organisation, en discipline, en matériel et en ressources de toute espèce, *Hoc signo vinces*, dit-il ensuite à son armée de 150,000 hommes. Fort bien ! voilà une excellente et nombreuse armée sur pied. Il ne manque plus à la pauvre Espagne de M. de Campuzano qu'un peu d'argent. Mais c'est la moindre des difficultés. M. Safont, grand capitaliste, ami intime de M. Mendizabal, et très-lié aussi avec le comte de Rechen, tient à la disposition du gouvernement 200,000,000 de réaux effectifs, comptant, à toucher tout de suite. Puis, comme ce n'est pas assez pour exécuter un plan que l'ex-ambassadeur à Paris et à Vienne juge aussi infailible que nécessaire, on émettra 500,000,000 de réaux de papier-monnaie. N'allez pas vous récrier sottement à ce mot de papier-monnaie, qui sonne mal, je le reconnais ; vous prouveriez que vous ne connaissez pas votre histoire. Les États-Unis, pendant la guerre de l'indépendance, ont eu du papier-monnaie, et les assignats de la révolution française n'étaient que du papier-monnaie, dont vous ne pouvez pas ignorer que la France s'est admirablement trouvée. Il est vrai que, dans leur dernière session, les cortès, après un examen que l'on croyait consciencieux et éclairé, ont jugé inadmissibles les propositions de M. Safont : c'est-à-dire, ou que M. Safont n'avait pas d'argent et que ce protégé de M. Mendizabal n'était qu'un charlatan, ou qu'il offrait son argent à des conditions ruineuses, devant lesquelles a reculé le patriotisme des cortès. Mais il paraît que celui de M. de Campuzano ne s'effraie pas de si peu. Il est vrai encore que tous les papiers-monnaie émis en temps de révolution, et pour soutenir les révolutions, même les plus justes, ont énormément perdu sur le capital nominal. Un tableau historique de la dépréciation des assignats depuis leur création jusqu'à leur suppression, qu'on trouve partout, est un document fort instructif à ce

sujet, et je prends la liberté de le recommander à M. de Campuzano, afin qu'il grossisse de quelques zéros le chiffre de ses émissions de papier-monnaie, ce qui est indispensable et facile. Restera encore une petite difficulté. Ce sera de faire recevoir ce papier-monnaie pour de l'argent, à quelques conditions que ce soit. Mais une loi votée par des cortès complaisantes et surtout *patriotes* comme M. de Campuzano, et des émeutes populaires au besoin, avec leur accompagnement ordinaire, auront bientôt raison de toutes les résistances. Ainsi nous avons vu que l'Espagne avait une forte armée; nous voyons maintenant qu'elle aura de l'argent, et elle fera de la propagande avec son argent, ce qui est une autre conséquence de la *Vérité adressée aux cortès*.

Oui, l'Espagne fera de la propagande! Il faut qu'elle en fasse, si ce n'est pour vaincre son ennemi dans le présent, au moins pour assurer son avenir et rendre son triomphe durable. Ici, monsieur, je vous l'avouerai, j'éprouve un certain embarras, car je suis obligé d'exprimer, au nom de mon pays, de l'opinion que je défends, quelque reconnaissance à M. de Campuzano. Avec l'argent que cet illustre diplomate a procuré à l'Espagne, il pourrait faire de la propagande en France, et cela semblerait d'autant plus naturel, qu'il reproche au roi des Français de manifester bien peu de sympathie pour la cause ibérale, de s'être laissé détacher de la quadruple alliance par les insidieuses promesses de l'Autriche, d'abandonner la reine à son malheureux sort, et de voir sans frémir la contre-révolution menacer Madrid. Cependant nous reconnaissons que M. de Campuzano ne propose pas encore de bouleverser la France, d'inquiéter le roi Louis-Philippe sur son trône, de favoriser, avec l'argent de l'Espagne, la pétition pour la réforme électorale. C'est à l'Autriche qu'il en veut, c'est l'Italie qu'il veut révolutionner. A ses yeux, l'hostilité du cabinet de Vienne pour la cause constitutionnelle est la source de tous les maux qui affligent l'Espagne, *principium et fons*, et, en homme qui ne s'arrête pas à l'épiderme, qui sonde courageusement la profondeur de la plaie, il attaque le mal dans sa racine. Quand M. de Metternich et l'empereur François II, d'absolutisme mémoire, recevaient à Vienne les lettres de créance de M. de Campuzano, qui, escorté des souvenirs de l'ambassade de Lisbonne sous don Miguel, se présentait à la cour d'Autriche investi de la confiance de Ferdinand VII et d'un ministère fort peu libéral, qui avait surtout horreur de la propagande, ils ne se doutaient pas, assurément, des lumières que le nouvel ambassadeur venait puiser en Autriche pour l'affranchissement futur de l'Espagne et l'émancipation de l'Italie. Il eût été bien à regretter alors que M. de Campuzano eût laissé percer ses futurs sentiments révolutionnaires, et fourni ainsi à M. de Metternich la moindre objection contre son envoi à Vienne. Aussi ne voit-on pas qu'aucune indiscretion de notre diplomate ait trahi, soit en Autriche, soit à Lisbonne, auprès de don Miguel, ce libéralisme ardent qui devait un jour laisser bien loin derrière lui le patriotisme douteux et décoloré des Martinez de la Rosa, des Isturitz, des Galiano et autres proscrits, gens inhabiles à se ménager, par une dissimulation glorieuse, les moyens de mieux servir plus tard la liberté.

Le plan de M. de Campuzano est donc bien complet, comme vous le voyez, monsieur. Il embrasse l'état militaire, les finances, la politique extérieure. Je ne

m'étonne plus, après cela, qu'il soit en ce moment désigné par la voix unanime des patriotes espagnols pour la présidence du conseil; et ce sera bien de la modestie de sa part s'il consent à remettre le portefeuille des finances aux mains habiles et pures de M. Mendizabal, et celui de la guerre à un général Narvaez, homme obscur, et qui paraît néanmoins fort en faveur auprès du parti exalté. Mais M. Calatrava ne reprendra point la direction des affaires et le ministère des relations extérieures. M. de Campuzano ne pourrait y renoncer sans trahir à la fois l'Espagne et l'Italie.

Vous dirai-je maintenant que cette œuvre de M. de Campuzano, dont nos journaux se montrent si émerveillés, a trouvé à Madrid même quelques détracteurs? Vous dirai-je que, dans un article fort spirituel, attribué à l'un des plus fidèles, des plus anciens et des plus éloquents défenseurs de la cause libérale en Espagne, on a le mauvais goût de tourner en ridicule et d'attaquer par le comique et par le sérieux la brochure de l'ex-ambassadeur? Par exemple, dit-on, le comte de Rechen aurait dû donner à ce petit écrit un titre plus modeste que celui de *la Vérité*, titre que des esprits chagrins, des envieux, comme le mérite en fait toujours naître, pourraient accuser de trop promettre et de ne pas assez tenir. D'ailleurs, qu'est-ce que la vérité? n'est-ce pas chose fort difficile à découvrir en tout temps, et bien de la vanité à M. de Campuzano de croire qu'elle se soit révélée à lui? La vérité! mais cela tient du prodige sous la plume d'un homme qui a des relations intimes avec M. Mendizabal. Et cependant on ajoute que le langage de notre auteur pourrait bien être la vérité même, puisqu'elle serait dans sa bouche, sur ces lèvres simples par lesquelles, suivant la sainte Écriture, la vérité aime à se manifester. On dit encore: C'est fort bien; les conseils de M. de Campuzano sont excellents. Mais il est facile de crier aux gens: Soyez forts, et cela n'avance pas leurs affaires. C'est comme si l'on disait à un pauvre: Tout bien considéré, je vous conseille d'être riche; et à un malade: Levez-vous, marchez, portez-vous bien. Il est vrai sans doute que si nous avions des hommes et beaucoup d'argent, nous serions les plus forts, et que si nous étions les plus forts, les carlistes seraient vaincus. Mais il n'y a pas grand mérite à découvrir de ces vérités-là, que le La Palisse espagnol, le célèbre *Perogrullo*, avait trouvées bien longtemps avant M. de Campuzano. On va jusqu'à prétendre que l'écrit de l'ex-ambassadeur est quelque chose d'informe, qui ne ressemble à rien, où tous les sujets sont entassés pêle-mêle et sans art, dont le style est perpétuellement en guerre ouverte avec la syntaxe castillane et les règles de la grammaire générale, comme si la vérité avait besoin d'arrangement, d'ordre, de style et d'orthographe. Enfin, monsieur, on conteste même à M. de Campuzano ses prétentions au patriotisme, ses droits à passer pour libéral. En vain garde-t-il un silence prudent sur les plus belles années de sa vie, sur une période de temps qui embrasse depuis 1808 jusqu'à 1852. On lui demande ce qu'il a fait pendant tout ce temps-là pour la liberté de sa patrie, ce qu'il a souffert pour elle et s'il en a mérité la moindre reconnaissance. Or, avec cette impitoyable mémoire de l'esprit de parti, on le trouve malheureusement à Lisbonne auprès de don Miguel, en qualité d'ambassadeur de Ferdinand VII, sous le ministère abhorré de M. de Calomarde. On prétend qu'alors, dans cette haute position, il a certainement applaudi aux excès et aux violences tyranni-

qués de l'usurpateur de la couronne du Portugal, si même il ne les a pas directement provoqués, ainsi que le portaient sans nul doute les instructions de Calomarde. Et ce malheureux nom de Calomarde revient sans cesse s'attacher, comme une flèche empoisonnée, au nom de M. de Campuzano, plus patriote aujourd'hui que tant de proscrits de la funeste décade (1825-1855), maintenant dépassés par les nouveaux convertis du libéralisme. Pour tout dire, en un mot, on accuse M. de Campuzano d'avoir attendu que Ferdinand VII fût bien mort, avant de proclamer ces opinions constitutionnelles dont il fait à présent un si pompeux étalage. Faut-il ajouter qu'on n'épargne pas à l'auteur de la *Vérité* les plaisanteries sur les grands airs de pénétration qu'il se donne à propos de l'empereur Napoléon et du roi des Français, ni les plus sérieux reproches sur les déclamations qu'il se permet contre le gouvernement actuel de la France? Ne voyez-vous pas, imprudent, lui dit-on à Madrid, comme nous pourrions le lui dire nous-mêmes, que vos inutiles et injustes murmures découragent nos amis, enhardissent nos ennemis, font naître le ressentiment là où la haine que vous accusez n'existe pas, l'enveniment si elle existe, et de toute manière lui donnent des raisons à faire valoir, des fondements sur quoi s'établir?

C'est avec une véritable affliction, le mot n'est pas exagéré, que je vous ai parlé de la brochure de M. de Campuzano. Dans la crise effroyable où se débat l'Espagne, on ne peut voir sans douleur que de pareilles choses et de pareils hommes s'emparent de l'esprit public en ce malheureux pays; car on n'est pas désabusé à Madrid, croyez-le bien, des déclamations et des ridicules promesses du parti exalté, dont M. de Campuzano est devenu le héros pour quelques jours. Demain peut-être, en ouvrant un journal espagnol, le premier nom qui frappera nos yeux sera celui de M. de Campuzano porté par une émeute à la tête des affaires. Tout est possible dans l'état d'agitation, dans la fièvre chaude qui transporte une bonne partie de l'Espagne. Et remarquez comme l'intrigue se remue au milieu de ce délire, comme les ambitions cherchent à se faire jour. La division est partout, la confiance nulle part. Ce qui permet de tout craindre, c'est que l'esprit de la garde nationale de Madrid et de la majorité de la bourgeoisie est assez mauvais, quoi qu'on en dise. Si je ne me trompe, les députés de Madrid aux cortès forment le noyau de l'opposition. Le conseil municipal et la députation provinciale, la commune et le département, comme on appelait ces deux corps électifs en 1792, n'appartiennent pas à l'opinion modérée, et cherchent à renverser le ministère du duc de Frias. Enfin, monsieur, je ne crois pas qu'on dût compter sur la garde nationale, s'il y avait à Madrid un mouvement révolutionnaire un peu sérieux. Quiroga, qui est à la fois capitaine général de la Nouvelle Castille et inspecteur général de la milice, n'est dépourvu ni de courage, ni d'influence personnelle. Son nom doit plaire aux libéraux, puisqu'il rappelle l'insurrection de 1820. Mais ce n'est pas une forte tête. Après l'émeute du 5, il a fort impolitiquement réuni les officiers de la garde nationale pour délibérer sur la situation ou s'assurer de leur concours; et ceux-ci lui ont déclaré qu'il fallait un changement de ministère, opinion qu'il a très-humblement promis d'exposer à la reine. Cette intervention de la force militaire dans l'exercice de la plus importante prérogative du pouvoir royal est en elle-même un fait révolutionnaire de la tendance la

plus dangereuse, qui lie les mains à la souveraineté, lui impose des conditions, et montre d'avance aux ennemis de l'ordre que ses défenseurs chancelants mettent des bornes à leur obéissance. Une multitude de symptômes révèlent d'ailleurs que l'anarchie et l'impuissance sont dans les plus hautes sphères du gouvernement. On prend les ordres d'Espartero pour nommer un ministre de la guerre, dont la réputation est équivoque, qui vient d'être battu en Navarre, et qu'une blessure doit retenir pendant un mois, peut-être deux, à cent lieues de la capitale. Ce ministre une fois nommé, on se rappelle qu'il a eu des querelles très-vives avec le brillant et populaire général Narvaez, qui jouit d'un grand crédit dans l'armée, et sur lequel, à tort ou à raison, l'opinion publique fonde beaucoup d'espérances. Alors Narvaez, qu'on sait fort ambitieux, devient le centre de mille intrigues. Le gouvernement le flatte et le redoute; il voudrait l'éloigner de la capitale, mais sans le mécontenter; il sent que c'est un homme à ménager, et craint de lui donner trop de pouvoir. De là des tiraillements infinis, des mesures contradictoires, un embarras visible. Narvaez est jeune et ardent; seul, il a réussi à battre Gomez, cet habile et infatigable partisan, et à lui faire précipiter sa retraite. Un commandement actif semble lui convenir. Que lui donne-t-on? une armée de réserve à organiser. Pourquoi? si ce n'est parce qu'on le craint, parce que, vainqueur de Cabrera, s'il détruisait ce redoutable chef, il serait trop grand pour Madrid et pour le quartier général de l'armée du Nord. Narvaez lui-même, qui est l'objet de ces calculs, fait aussi les siens. Il écoute les partis; il s'enivre de leur encens; pas de simplicité, pas de grandeur, pas de désintéressement. Aujourd'hui on le croit réactionnaire, prêt à s'emparer de la dictature, à chercher la force dans la suspension des lois. Demain le parti exalté se flattera de l'avoir conquis, tant il est vrai que la conduite tortueuse de ce général permet toutes les suppositions. Derrière un masque, les imaginations diverses placent tout ce qu'elles rêvent. Il n'y a qu'une chose dont on soit bien sûr; c'est que Narvaez est trop ambitieux et qu'il se laisse complaisamment donner une prodigieuse importance. Dans ces derniers temps, Quiroga et lui ont montré à Madrid une susceptibilité qu'il faut savoir sacrifier aux dangers de la patrie, et, quel que soit le mot de l'énigme, Narvaez a été tout doucement écarté de la scène politique, où probablement il ne tardera pas à reparaitre.

M. Villiers, qui a repris à Madrid son poste d'ambassadeur est toujours en étroite liaison avec le parti Mendizabal, dont les journaux ne cessent de vanter l'Angleterre, tandis que les journaux anglais multiplient leurs attaques, et contre le ministère du duc de Frias, et contre les modérés en général. S'il y a un changement de système, soyez sûr que l'influence anglaise ne sera pas étrangère à la formation du nouveau cabinet. Je n'accuse pas les intentions de M. Villiers; mais je suis convaincu qu'il se trompe, et je déplore un entraînement qui rend très-fausse, à Madrid, la position des envoyés de deux grandes cours entre lesquelles devrait régner le plus parfait accord, pour le salut de la cause constitutionnelle. Vous me permettrez de ne pas insister sur ce point délicat.

Mais je m'aperçois qu'en vous parlant d'intrigues ministérielles, j'oublie ou passe sous silence les horreurs dont Valence a donné le signal. C'est, monsieur,

que j'en suis confondu, et qu'à cet affreux spectacle, je me prends à désirer que les Pyrénées s'exhaussent de quelques mille pieds, que leurs passages se ferment, et que l'Espagne n'ait plus rien de commun avec l'Europe civilisée. Et puis, que vous en dire, que vous ne sachiez trop? Ces atrocités se commettent au grand jour, avec un ordre parfait, suivant des formes invariables et partout les mêmes. Un matin, le bruit se répand que Cabrera a fait fusiller des prisonniers de guerre, ce qui n'est pas encore certain aujourd'hui ou prend une autre couleur. Là-dessus, la populace s'ameute, et demande à grands cris la mort des prisonniers ou des conspirateurs détenus dans les cachots de la ville, et il y en a dans toutes les villes. Si un général courageux essaie de faire face aux séditeux, on le tue, comme on a tué Canterac, Quesada et tant d'autres. Alors il se forme une junte, qui, vu la gravité des circonstances, et prenant en considération le vœu du peuple, décide que l'on exécutera tel nombre de prisonniers. Quelquefois on les juge, quelquefois on s'en dispense : les malheureux sont fusillés le même soir, et tout est fini. Des proclamations *sur la nécessité d'adopter un système plus franchement patriotique* servent d'accompagnement à ces abominables tragédies, qui remettent pour un temps à la tête des administrations municipales les héros oubliés des séditions antérieures, les popularités de club, les célébrités de tribune révolutionnaire. Cette soif de sang gagne ensuite de proche en proche. Après Valence, ce sera Murcie; après Murcie, Alicante; après Alicante, ce serait Carthagène, si des magistrats vraiment dignes de ce nom ne s'étaient hâtés de faire embarquer les prisonniers. A Malaga, d'où la révolution, inaugurée aussi par deux assassinats, s'est propagée en 1856 jusqu'à Saint-Ildephonse, la populace, saisie d'une émulation sanguinaire, s'agitera pour obtenir quelques têtes. Mais heureusement la fermeté du général Palarea, que les journaux de Madrid appellent un intolérable despotisme, a dispersé ses chefs et a su contenir une multitude frémissante. A Saragosse, que les mêmes pensées agitent depuis un mois, on n'imaginera rien de mieux que de promettre au peuple, dans une proclamation solennelle, les justes représailles qu'il sollicite, s'il se confirme que des prisonniers de guerre christinos ont été massacrés par ordre de Cabrera; mais on le supplie en attendant de ne déployer cette bannière de vengeance que dans l'extrême nécessité. Ainsi, voilà toute une nation qui, au XIX^e siècle, en revient à la législation des Ripuaires ou des Francs saliens, au principe absolu du talion, pied pour pied et œil pour œil! Cependant où s'arrêteront ces représailles qui s'engendrent incessamment les unes les autres, si Cabrera, qui est maître de trois mille prisonniers, en immole aux mânes des siens autant que les juntas constitutionnelles en auront fait fusiller? Ces malheureux ont vraiment bien raison d'écrire aux nouvelles autorités de Valence, pour les conjurer de moins venger les morts, afin de ne point faire égorger les vivants.

Pour compléter le tableau de la situation de l'Espagne, il faudrait maintenant dresser l'interminable liste des invasions à main armée, des exactions, des meurtres, des incendies, dont il n'y a peut-être pas un village de ce pays qui n'ait eu sa part et ne demeure constamment menacé depuis cinq ans. Le gendre du duc de Frias a été tout récemment enlevé et emmené dans les montagnes par

des brigands , si bien que le président du conseil d'Espagne pourrait presque dire comme Ruy-Blas , dans la nouvelle pièce de M. Hugo :

Hier, on m'a volé , *moi* , près du pont de Tolède.

Deux ou trois jours après le mouvement de Valence , on y apprenait qu'une diligence de Madrid , escortée par trente gardes nationaux , avait été pillée au Toboso , que les gardes nationaux avaient été tués et plusieurs voyageurs forcés de suivre les bandits qui venaient de faire cette expédition ; et tous les honnêtes gens de craindre que la populace ne demande encore quelques exécutions de prisonniers ! Voilà l'Espagne ! Que la nation ne fasse pas un grand effort pour se relever de tant de misère et d'abaissement , c'est ce que je ne comprends pas , si le parti constitutionnel , ou plutôt si ceux qui ne veulent pas de don Carlos , sont en majorité . s'ils sont la nation , comme je le crois encore . L'Espagnol , je le sais , a reçu du ciel des trésors de patience ; peut-être ne les a-t-il pas encore entièrement dépensés . Pour moi , je commence à les regarder comme inépuisables . Au moins si j'apercevais un homme qui pût s'emparer de l'avenir et le diriger ! Mais cette révolution n'en a pas enfanté un seul . L'Angleterre de 1640 a eu Cromwell ; l'indépendance de l'Amérique du nord a eu Washington ; la révolution française a produit Lafayette et Napoléon ; celle de l'Amérique du Sud se résume en Bolivar . Je cherche vainement en Espagne Cromwell ou Napoléon , et pardonnez-moi ce mot , à moi qui ne suis pas terroriste , je ne trouve même pas Robespierre . Il y a deux jours , en causant de Narvaez avec un homme d'esprit qui connaît bien son Espagne et la sait par cœur , on prétend , lui disais-je , que Narvaez aspire à la dictature . C'est vrai , me répondit-il , mais il porterait la dictature comme un nain les armes d'Achille . Et cependant , monsieur , combien d'Espagnols rêvent maintenant un dictateur ! Si cela continue , l'opinion publique aura bientôt amnistié les *afrancesados* .

Heureusement pour la cause de la reine , don Carlos ne paraît pas en position de frapper , au milieu de ce désordre , un coup décisif , et quoique ses armes aient fait incontestablement de grands progrès , ni lui , ni ses lieutenants , n'osent attaquer aucune ville de premier ou même de second ordre . L'armée d'Espartero n'est pas entamée , et si les généraux constitutionnels avaient la moindre prévoyance , toutes les autres conserveraient , pour la défense , leur supériorité sur l'organisation imparfaite des troupes carlistes qu'elles ont à combattre . Le trésor du prétendant est encore plus pauvre que celui de la reine régente , et si le palais de Madrid a ses intrigues , la petite cour d'Onate a bien aussi les siennes . Sous ce rapport , l'arrivée de la princesse de Beira en Espagne sera plus nuisible qu'avantageuse aux affaires de don Carlos . Cette femme ambitieuse , altière , passionnée , aura sa faction à elle dans le parti royaliste ; elle voudra commander , elle voudra imprimer le mouvement , et le faible don Carlos ne résistera point à un ascendant qu'il a toujours subi . L'influence de la princesse de Beira s'exercera probablement contre le parti des libertés provinciales , et si le nom de don Carlos ne suffisait pas pour annoncer à l'Espagne quel avenir lui préparerait une contre-révolution , celui de la nou-

velle épouse du prétendant caractérise mieux encore, aux yeux de toute la Péninsule, la question politique et sociale qui se débat, à travers tant de sanglantes vicissitudes, entre le gouvernement de la reine et les conseils que la sœur de don Miguel animera désormais de son esprit. Que la princesse de Beira soit en Navarre, ou qu'elle reçoive à Salzbourg les hommages de l'aristocratie autrichienne, peu importe au fond; ce n'est pas une véritable force que le parti carliste acquiert par sa présence, et je suis étonné de tout le bruit qu'on en fait. Maroto, qui ne se hâte point de justifier son élévation au rang de généralissime, aurait mieux aimé, je lui fais l'honneur de le croire, quelques centaines de chevaux pour former une cavalerie et quelques millions pour payer ses hommes. Quant aux accusations contre le ministère français, dont le passage de la princesse de Beira en Espagne a été le prétexte, non-seulement elles ne sont pas fondées en ce qui concerne les intentions, ce que vous croirez sans peine, mais elles sont absurdes sur le reste. Tout homme de bonne foi, qui sait ce que c'est que la frontière des Pyrénées, qui connaît la hardiesse et les prodigieuses ressources des contrebandiers de ces montagnes, comprendra facilement qu'un jeune homme et une femme, prodiguant l'or à pleines mains, résignés à tous les déguisements, à toutes les privations, à toutes les fatigues, à tous les gîtes, et servis par un dévouement fanatique, aient réussi à gagner le territoire espagnol. Les habiles gens qui en ont fait un crime au ministère y auraient perdu leur politique. Faut-il donc leur apprendre que l'histoire de tous les temps et de tous les pays est pleine de pareils événements, plus dangereux, plus importants pour la plupart, que le passage de la princesse de Beira en Espagne? On ne citerait pas une révolution qui n'en offre de frappants exemples, et toutes les fois qu'il n'y aura pas de trahison, le succès de ces entreprises sera presque certain. La presse de l'opposition le sait, à coup sûr, aussi bien que vous et moi. Mais ne me demandez pas pourquoi elle accuse ainsi sans scrupule, à tort ou à raison. Que voulez-vous? répondrait-elle; il faut bien que je vive!

SPIRIDION.

TROISIÈME PARTIE (1).

Je restai si troublé, que je ne pus songer, ce jour-là, à ouvrir aucun livre. J'attendis quelques instants, quoique je ne me flattasse point de revoir l'*Esprit*; mais je n'en étais pas moins enthousiasmé et fortifié par cette rapide manifestation de sa présence. Je demeurai, pensant que, s'il était mécontent de mon audace, j'en serais informé par quelque prodige nouveau; mais il ne se passa rien d'extraordinaire, et tout me parut si calme autour de moi, que je doutai un instant de la réalité de l'apparition, et faillis penser que mon imagination seule avait enfanté cette figure. Le lendemain, je revins à la bibliothèque sans m'inquiéter de ce qui avait dû se passer lorsque les gardiens avaient trouvé la porte ouverte et la serrure brisée. Tout était désert et silencieux dans la salle, la porte était fermée au loquet seulement, comme je l'avais laissée, et il ne paraissait pas qu'on se fût encore aperçu de l'effraction. J'entrai donc sans résistance, je refermai la porte sur moi, et je commençai à parcourir de l'œil les titres des livres qui s'offraient en foule autour de moi. Je m'emparai d'abord des écrits d'Abeilard, et j'en lus quelques pages. Mais bientôt la cloche qui nous appelait aux offices sonna, et, malgré la répugnance que j'éprouvais à agir comme en cachette, je me

(1) Voyez les deux premières parties, pages 182 et 254, de ce volume.

décidai à emporter sous ma robe cet ouvrage précieux; car la salle du chapitre n'était accessible, pour moi, qu'une heure dans tout le cours de la journée, et mon ardeur n'était pas de nature à se contenter de si peu. Je commençai à réfléchir à la possibilité matérielle d'étudier sans être interrompu, et je résolus d'agir avec prudence. Peut-être la chose eût été facile si j'eusse pu m'humilier jusqu'à implorer la bienveillance des supérieurs. C'est à quoi mon orgueil ne put jamais se plier; car il eût fallu mentir et dire que, muni d'une foi inébranlable, je me sentais appelé à réfuter victorieusement l'hérésie. Cela n'était plus vrai. J'éprouvais le besoin de m'instruire pour moi-même, et, la science catholique épuisée pour moi, j'étais poussé vers des études plus complètes, par l'amour de la science, et non plus par l'ardeur de la prédication.

Je dévorai les écrits d'Abeilard, et ce qui nous reste des opinions d'Arnauld de Brescia, de Pierre Valdo, et des autres hérétiques célèbres des *xii^e* et *xiii^e* siècles. La liberté d'examen et l'autorité de la conscience, proclamées jusqu'à un certain point par ces hommes illustres, répondaient tellement alors au besoin de mon âme, que je fus entraîné au delà de ce que j'avais prévu. Mon esprit entra dès lors dans une nouvelle phase, et, malgré ce que j'ai souffert dans les diverses transformations que j'ai subies, malgré l'agonie douloureuse où j'achève mes jours, je dirai que ce fut le premier degré de mon progrès. Oui, Angel, quelque rude supplice que l'âme ait à subir en cherchant la vérité, le devoir est de la chercher sans cesse, et mieux vaut perdre la vue à vouloir contempler le soleil, que de rester les yeux volontairement fermés sur les splendeurs de la lumière. Après avoir été un théologien catholique assez instruit, je devins donc un hérétique passionné, et d'autant plus irréconciliable avec l'église romaine, qu'à l'exemple d'Abeilard et de mes autres maîtres, j'avais l'intime et sincère conviction de mon orthodoxie. Je soutenais dans le secret de mes pensées que j'avais le droit, et même que c'était un devoir pour moi, de ne rien adopter pour article de foi que je n'en eusse senti l'utilité et compris le principe. Leur manière d'envisager l'inspiration divine de Platon et la sainteté des grands philosophes païens, précurseurs du Christ, me semblait seule répondre à l'idée que le chrétien doit avoir de la bonté, de l'équité et de la grandeur de Dieu. Je blâmais sérieusement les hommes d'église contemporains d'Abeilard, et pensais que, lors du concile de Sens, l'esprit de Dieu avait été avec lui, et non avec eux. Si je ne détruisais pas encore dans ma pensée tout l'édifice du catholicisme, c'est que, par une transaction de mon esprit qui m'était tout à fait propre, j'admettais qu'en des jours mauvais l'église avait pu se tromper,

et que, si les successeurs de ces prélats égarés ne révisaient pas leurs jugements, c'était par un motif de discipline et de prudence purement humaines et politiques. Je me disais qu'à la place du pape je reconnaîtrais peut-être l'impossibilité de réhabiliter publiquement Abeilard et son école, mais qu'à coup sûr je ne proscrirais plus la lecture de leurs écrits, et je cacherais ma sympathie pour eux sous le voile de la tolérance. Je raisonnais, certes, déplorablement; car je savais toute l'autorité de l'église, sans songer à sortir de l'église. J'attirais sur ma tête les ruines d'un édifice qu'on ne peut attaquer que du dehors. Ces contradictions étranges ne sont pas rares chez les esprits sincères et logiques à tout autre égard. Une malveillance d'habitude pour le corps de l'église protestante, un attachement d'habitude et d'instinct pour l'église romaine, leur font désirer de conserver le berceau, tandis que l'irrésistible puissance de la vérité et le besoin d'une juste indépendance ont transformé entièrement et grandi le corps auquel cette couche étroite ne peut plus convenir. Au milieu de ces contradictions, je n'apercevais pas le point principal. Je ne voyais pas que je n'étais plus catholique. En accordant aux hérésiarques des principes d'orthodoxie épurée, je reportais vers eux toute ma ferveur; et mon enthousiasme pour leur grandeur, ma compassion pour leurs infortunes, me conduisirent à les élever aux pères de l'Église et à m'en occuper même davantage, car les pères avaient accaparé toute ma vie précédente, et j'avais besoin de me faire d'autres amis.

Dire que je passai à Wiclef, à Jean Huss, et puis à Luther, et de là au scepticisme, c'est faire l'histoire de l'esprit humain durant les siècles qui m'avaient précédé, et que ma vie intellectuelle, par un enchaînement de nécessités logiques, résuma assez fidèlement. Mais, après le protestantisme, je ne pouvais plus retourner au point de départ: ma foi dans la révélation s'ébranla, ma religion prit une forme toute philosophique; je me retournai vers les philosophies anciennes; je voulus comprendre et Pythagore et Zoroastre, Confucius, Épicure, Platon, Épicète, en un mot, tous ceux qui s'étaient tourmentés grandement de l'origine et de la destinée humaine, avant la venue de Jésus-Christ.

Dans un cerveau livré à des études calmes et suivies, dans une âme qui ne reçoit de la société vivante aucune impulsion, et qui, dans une suite de jours semblables, puise goutte à goutte sa vie céleste à une source toujours pleine et limpide, les transformations intellectuelles s'opèrent insensiblement et sans qu'il soit possible de marquer la limite exacte de chacune de ses phases. De même que, d'un petit enfant que tu étais, mon cher Angel, tu es devenu, par une gradation incessante, mais

inappréciable à ton attention journalière, un adolescent, et puis un jeune homme, de même je devins, de catholique, réformiste, et de réformiste, philosophe.

Jusque-là tout avait bien été, et, tant que ces études furent pour moi purement historiques, j'éprouvai les plus vives et les plus intimes jouissances. C'était un bonheur indicible pour moi que de pénétrer, dégagé des réserves et des restrictions catholiques, dans les sublimes existences de tant de grands hommes, jusque-là méconnus, et dans les clartés splendides de tant de chefs-d'œuvre, jusqu'alors incompris. Mais plus j'avais dans cette connaissance, plus je sentais la nécessité d'opter pour un système; car je croyais voir l'impossibilité d'établir un lien entre toutes ces croyances et toutes ces doctrines diverses. Je ne pouvais plus croire à la révélation, depuis que tant de philosophes et de sages s'étaient levés autour de moi et m'avaient donné de si grands enseignements, sans se targuer d'aucun commerce exclusif avec la Divinité. Saint Paul ne me paraissait pas plus inspiré que Platon, et Socrate ne me semblait pas moins digne de racheter les fautes du genre humain que Jésus de Nazareth. L'Inde ne me semblait certes pas moins éclairée dans l'idée de la Divinité que la Judée. Jupiter, à le suivre dans la pensée que les grands esprits du paganisme avaient eue de lui, ne me semblait pas un Dieu inférieur à Jéhovah. En un mot, tout en conservant la plus haute vénération et le plus pur enthousiasme pour le Crucifié, je ne voyais guère de raison pour qu'il fût le fils de Dieu plus que Pythagore, et pour que les disciples de celui-ci ne fussent pas les apôtres de la foi aussi bien que les disciples de Jésus. Bref, en lisant les réformistes, j'avais cessé d'être catholique; en lisant les philosophes, je cessai d'être chrétien.

Je gardai pour toute religion une croyance pleine de désir et d'espoir en la Divinité, le sentiment inébranlable du juste et de l'injuste, un grand respect pour toutes les religions et pour toutes les philosophies, l'amour du bien et le besoin du vrai. Peut-être aurais-je pu en rester là, et vivre assez paisible avec ces grands instincts et beaucoup d'humilité; mais voilà peut-être ce qui est impossible à un catholique; voilà où l'histoire de l'individu diffère essentiellement de l'histoire des générations. Le travail des siècles modifie la nature de l'esprit humain; il arrive avec le temps à la transformer. Les pères se dépouillent lentement de leurs erreurs, et cependant ils transmettent à leurs enfants des notions beaucoup plus nettes que celles qu'ils ont eues, parce qu'eux restent jusqu'à la fin de leurs jours empêchés par l'habitude et liés au passé par les besoins d'esprit que le passé leur a créés, tandis que leurs

enfants, naissant avec d'autres besoins, se font vite d'autres habitudes, qui, vers le déclin de leur vie, n'empêcheront pas des lueurs nouvelles de se glisser en eux, mais ne seront nettement saisies que par une troisième génération. Ainsi, un même homme ne renferme pas en lui-même, à des degrés semblables, le passé, le présent et l'avenir des générations. Si son présent s'est formé du passé avec quelque labeur et quelque sagesse, l'avenir peut être en lui comme un germe; mais, quels que soient son génie et sa vertu, il n'en goûtera point le fruit. Ainsi, dans leur connaissance, toujours incomplète et confuse, de la vérité éternelle, les hommes ont pu passer à travers les siècles, du christianisme de saint Paul à celui de saint Augustin, et de celui de saint Bernard à celui de Bossuet, sans cesser d'être, ou du moins sans cesser de se croire chrétiens. Ces révolutions se sont accomplies avec le temps qui leur était nécessaire; mais le cerveau d'un seul individu n'eût pu les subir et les accomplir de lui-même sans se briser, ou sans se jeter hors de la ligne où la succession des temps et le concours des travaux et des volontés ont su les maintenir.

Quelle situation terrible était donc la mienne! Au xviii^e siècle, j'avais été élevé dans le catholicisme du moyen âge; à vingt-cinq ans, j'étais presque aussi ignorant de l'antiquité qu'un moine mendiant du xi^e siècle. C'est du sein de ces ténèbres que j'avais voulu tout à coup embrasser d'un coup d'œil et l'avenir et le passé. Je dis l'avenir, car, étant resté par mon ignorance en arrière de six cents ans, tout ce qui était déjà dans le passé pour les autres hommes se présentait à moi revêtu des clartés éblouissantes de l'inconnu. J'étais dans la position d'un aveugle qui, recouvrant tout à coup la vue, un jour, vers midi, voudrait se faire, avant le soir et le lendemain, une idée du lever et du coucher du soleil. Certes, ces spectacles seraient encore pour lui dans l'avenir, bien que le soleil se fût levé et couché déjà bien des fois devant ses yeux inertes. Ainsi le catholique, dès qu'il ouvre les yeux de son esprit à la lumière de la vérité, est ébloui et se cache le visage dans les mains, ou sort de la voie et tombe dans les abîmes. Le catholique ne se rattache à rien dans l'histoire du genre humain, et ne sait rien rattacher au christianisme. Il s'imagine être le commencement et la fin de la race humaine. C'est pour lui seul que la terre a été créée, c'est pour lui que d'innombrables générations ont passé sur la face du globe comme des ombres vaines, et sont retombées dans l'éternelle nuit, afin que leur damnation lui servit d'exemple et d'enseignement; c'est pour lui que Dieu est descendu sur la terre sous une forme humaine. C'est pour la gloire et le salut du catholique que les abîmes de l'enfer se remplissent incessam-

ment de victimes, afin que le juge suprême voie et compare, et que le catholique, élevé dans les splendeurs du Très-Haut, jouisse et triomphe dans le ciel du pleur éternel de ceux qu'il n'a pu soumettre et diriger sur la terre : aussi le catholique croit-il n'avoir ni pères ni frères dans l'histoire de la race humaine. Il s'isole et se tient dans une haine et dans un mépris superbe de tout ce qui n'est pas avec lui. Hors ceux de la lignée juive, il n'a de respect filial et de sainte gratitude pour aucun des grands hommes qui l'ont précédé. Les siècles où il n'a pas vécu ne comptent pas ; ceux qui ont lutté contre lui sont maudits ; ceux qui l'extermineront verront aussi la fin du monde, et l'univers se dissoudra le jour apocalyptique où l'église romaine tombera en ruines sous les coups de ses ennemis.

Quand un catholique a perdu son aveugle respect pour l'église catholique, où pourrait-il donc se réfugier ? Dans le christianisme, tant qu'il ajoutera foi à la révélation. Mais si la révélation vient à lui manquer, il n'a plus qu'à flotter dans l'océan des siècles, comme un esquif sans gouvernail et sans boussole ; car il ne s'est point habitué à regarder le monde comme sa patrie et tous les hommes comme ses semblables. Il a toujours habité une île escarpée, et ne s'est jamais mêlé aux hommes du dehors. Il a considéré le monde comme une conquête réservée à ses missionnaires, les hommes étrangers à la foi catholique comme des brutes qu'à lui seul il était réservé de civiliser. A quelle terre ira-t-il demander les secrets de l'origine céleste ? à quel peuple les enseignements de la sagesse humaine ? Il ira tâter tous les rivages, mais il ne comprendra point le sens des traces qu'il y trouvera. La science des peuples est écrite en caractères inintelligibles pour lui ; l'histoire de la création est pour lui un mythe inintelligible. Hors de l'église point de salut, hors de la Genèse point de science. Il n'y a donc pas de milieu pour le catholique : il faut qu'il reste catholique ou qu'il devienne incrédule. Il faut que sa religion soit la seule vraie, ou que toutes les religions soient fausses.

C'est là que j'en étais venu ; c'est là qu'en était venu le siècle où je vivais. Mais, comme il y était venu lentement par les voies du destin, il se trouvait bien dans cette halte qu'il venait de faire : le siècle était incrédule, mais il était indifférent. Dégoûté de la foi de ses pères, il se réjouissait dans sa philosophique insouciance, sans doute parce qu'il sentait en lui ce germe providentiel qui ne permet pas à la semence de vie de périr sous les glaces des rudes hivers. Mais moi, chrétien démoralisé, moi, catholique d'hier, qui, tout d'un coup, avais voulu franchir la distance qui me séparait de mes contemporains, j'étais comme

ivre, et la joie de mon triomphe était bien près du désespoir et de la folie.

Qui pourrait peindre les souffrances d'une âme habituée à l'exercice minutieusement ponctuel d'une doctrine aussi sagement conçue, aussi patiemment élaborée, que l'est celle du catholicisme, lorsque cette âme se trouve flottante au milieu de doctrines contradictoires dont aucune ne peut hériter de sa foi aveugle et de son naïf enthousiasme? Qui pourrait redire ce que j'ai dévoré d'heures d'un accablant ennui, lorsque, à genoux dans ma stalle de chêne noir, j'étais condamné à entendre, après le coucher du soleil, la psalmodie lugubre de mes frères, dont les paroles n'avaient plus de sens pour moi, et la voix plus de sympathie; ces heures, jadis trop courtes pour ma ferveur, se traînaient maintenant comme des siècles. C'est en vain que j'essayais de répondre machinalement aux offices, et d'occuper ma pensée de spéculations d'un ordre plus élevé. L'activité de l'intelligence ne pouvait pas remplacer celle du cœur. La prière a cela de particulier, qu'elle met en jeu les facultés les plus sublimes de l'âme, et les fibres les plus humaines du sentiment. La prière du chrétien, entre toutes les autres, fait vibrer toutes les cordes de l'être intellectuel et moral. Dans aucune autre religion, l'homme ne se sent aussi près de son Dieu; dans aucune, Dieu n'a été fait si humain, si paternel, si abordable, si patient et si tendre. Le livre ascétique de l'*Imitation* n'est qu'un adorable traité de l'amitié, amitié étrange, ineffable, sans exemple dans l'histoire des autres religions; amitié intime, expansive, délicate, fraternelle, entre le Dieu Jésus et le chrétien fervent. Quel sentiment appliqué aux objets terrestres peut jamais remplacer celui-là pour l'homme qui l'a connu? quelle éducation de l'intelligence peut satisfaire en même temps et au même degré à tous les besoins du cœur? La doctrine chrétienne apaise toutes les ardeurs inquiètes de l'esprit en disant à son adepte : Tu n'as pas besoin d'être grand; aime et sois humble; aime Jésus, parce qu'il est humble et doux. Et lorsque le cœur, trop plein d'amour, est près de se répandre sur les créatures, elle l'arrête en lui disant : Souviens-toi que tu es grand et que tu ne peux aimer que Jésus, parce qu'il est seul grand et parfait. Elle ne cherche point à endurcir les entrailles de l'homme contre la douleur; elle l'amolir pour le fortifier, et lui fait trouver dans la souffrance une sorte de délices. L'épicurisme le conduit au calme par la modération, le christianisme le conduit à la joie par les larmes; la raison stoïque subit la torture, l'enthousiasme chrétien vole au martyre. Le grand œuvre du christianisme est donc le développement de la force intellectuelle par celui de la sensibilité morale, et la

rière est l'inépuisable aliment où ces deux puissances se combinent et se retrempent sans cesse.

Comme le corps, l'âme a ses besoins journaliers; comme lui, elle se fait certaines habitudes dans la manière de satisfaire à ses besoins. Chrétien et moine, je m'étais accoutumé, durant mes années heureuses, à une expansion fréquente de tout ce que mon cœur renfermait d'amour et d'enthousiasme. C'était particulièrement durant les offices du soir que j'aimais à répandre ainsi toute mon âme aux pieds du Sauveur. A ce moment d'indicible poésie, où le jour n'est plus, et où la nuit n'est pas encore, lorsque la lampe vacillante au fond du sanctuaire se réfléchit seule sur les marbres luisants, et que les premiers astres s'allument dans l'éther encore pâle, je me souviens que j'avais coutume d'interrompre mes oraisons, afin de m'abandonner aux émotions saintes et délicieuses que cet instant m'apportait. Il y avait vis-à-vis de ma stalle une haute fenêtre dont l'architecture délicate se dessinait sur le bleu transparent du ciel. Je voyais s'encadrer là, chaque soir, deux ou trois belles étoiles qui semblaient me sourire, et pénétrer mon sein d'un rayon d'amour et d'espoir. Eh bien! tout sentiment poétique était en moi tellement lié au sentiment religieux, et le sentiment religieux était lui-même tellement lié à la doctrine catholique, qu'avec la soumission aveugle à cette doctrine, je perdis et la poésie et la prière, et les saintes extases et les ardentes aspirations. J'étais devenu plus froid que les marbres que je foulais. J'essayais en vain d'élever mon âme vers le créateur de toutes choses. Je m'étais habitué à le voir sous un certain aspect qu'il n'avait plus; et depuis que j'avais élargi, par la raison, le cercle de sa puissance et de sa perfection, depuis que j'avais agrandi mes pensées et donné à mes aspirations un but plus vaste, j'étais ébloui de l'éclat de ce Dieu nouveau; je me sentais réduit au néant par son immensité et par celle de l'univers. L'ancienne forme, accessible, en quelque sorte, aux sens, par les images et les allégories mystiques, s'effaçait pour faire place à un immense foyer de divinité où j'étais absorbé comme un atome, sans que mes pensées eussent ni place, ni valeur possible, sans qu'aucune parcelle de cette divinité pût se faire assez menue pour se communiquer à moi, autrement que par le fait, pour ainsi dire fatal, de la vie universelle. Je n'osais donc plus essayer de communiquer avec Dieu. Il me paraissait trop grand pour s'abaisser jusqu'à m'écouter; et je craignais de faire un acte impie, d'insulter sa majesté céleste, en l'invoquant comme un roi de la terre. Pourtant j'avais toujours le même besoin de prier, le même besoin d'aimer, et quelquefois j'essayais d'élever une voix humble et craintive vers ce Dieu

terrible. Mais tantôt je retombais involontairement dans les formes et dans les idées catholiques, et tantôt il m'arrivait de formuler une prière assez étrange et dont la naïveté me ferait sourire aujourd'hui, si elle ne me rappelait des souffrances profondes et sérieuses. — *Oh toi!* disais-je, *toi* qui n'as pas de nom, et qui résides dans l'inaccessible! toi qui es trop grand pour m'écouter, trop loin pour m'entendre, trop parfait pour m'aimer, trop fort pour me plaindre!..... je t'invoque sans espoir d'être exaucé, parce que je sais que je ne dois rien te demander, et que je n'ai qu'une manière de mériter ici-bas, qui est de vivre et de mourir inaperçu, sans orgueil, sans révolte et sans colère, de souffrir sans me plaindre, d'attendre sans désirer, d'espérer sans prétendre à rien....

Alors je m'interrompais, épouvanté de la triste destinée humaine qui se présentait à moi, et que ma prière, pur reflet de ma pensée, résumait en des termes si décourageants et si douloureux. Je me demandais à quoi bon aimer un Dieu insensible, qui laisse à l'homme le désir céleste, pour lui faire sentir toute l'horreur de sa captivité ou de son impuissance; un Dieu aveugle et sourd, qui ne daigne pas même commander à la foudre, et qui se tient tellement caché dans la pluie d'or de ses soleils et de ses mondes, qu'aucun de ses soleils et aucun de ces mondes ne le connaît ni ne l'entend. Oh! j'aimais mieux l'oracle des Juifs, la voix qui parlait à Moïse sur le Sinaï; j'aimais mieux l'esprit de Dieu sous la forme d'une colombe sacrée, ou le fils de Dieu devenu un homme semblable à moi! Ces dieux terrestres étaient accessibles pour moi. Tendres ou menaçants, ils m'écoutaient et me répondaient. Les colères et les vengeances du sombre Jéhovah m'effrayaient moins que l'impassible silence et la glaciale équité de mon nouveau maître.

C'est alors que je sentis profondément le vide et le vague de cette philosophie, de mode à cette époque, qu'on appelait le théisme; car, il faut bien l'avouer, j'avais déjà cherché le résumé de mes études et de mes réflexions dans les écrits des philosophes mes contemporains. J'eusse dû m'en abstenir sans doute, car rien n'était plus contraire à la disposition d'esprit où j'étais alors. Mais comment l'eussé-je prévu? Ne devais-je pas penser que les esprits les plus avancés de mon siècle sauraient mieux que moi la conclusion à tirer de toute la science et de toute l'expérience du passé? Ce passé, tout nouveau pour moi, était un aliment mal digéré dont les médecins seuls pouvaient connaître l'effet; et les hommes studieux et naïfs qui vivent dans l'ombre ont la simplicité de croire que les écrits contemporains qu'un grand éclat accompagne

sont la lumière et l'hygiène du siècle. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, malgré toutes mes préventions en faveur de ces illustres écrivains français dont les fureurs du Vatican nous apprenaient la gloire et les triomphes, je tins dans mes mains avides une de ces éditions à bas prix que la France semait jusque sur le terrain papal, et qui pénétraient dans le secret des cloîtres, même sans beaucoup de mystère ! Je crus rêver en voyant une critique si grossière, un acharnement si aveugle, tant d'ignorance ou de légèreté : je craignis d'avoir porté dans cette lecture un reste de prévention en faveur du christianisme ; je voulus connaître tout ce qui s'écrivait chaque jour. Je ne changeai pas d'avis sur le fond ; mais j'arrivai à apprécier beaucoup l'importance et l'utilité sociale de cet esprit d'examen et de révolte qui préparait la ruine de l'inquisition et la chute de tous les despotismes sanctifiés. Peu à peu j'arrivai à me faire une manière d'être, de voir et de sentir, qui, sans être celle de Voltaire et de Diderot, était celle de leur école. Quel homme a jamais pu s'affranchir, même au fond des cloîtres, même au sein des Thébâides, de l'esprit de son siècle ? J'avais d'autres habitudes, d'autres sympathies, d'autres besoins que les frivoles écrivains de cette époque, mais tous les vœux et tous les désirs que je conservais étaient stériles, car je sentais l'imminence providentielle d'une grande révolution philosophique, sociale et religieuse ; et ni moi ni mon siècle n'étions assez forts pour ouvrir à l'humanité le nouveau temple où elle pourrait s'abriter contre l'athéisme, contre le froid et la mort.

Insensiblement je me refroidis à mon tour jusqu'à douter de moi-même. Il y avait longtemps que je doutais de la bonté et de la tendresse paternelle de Dieu. J'en vins à douter de l'amour filial que je sentais pour lui. Je pensai que ce pouvait être une habitude d'esprit que l'éducation m'avait donnée, et qui n'avait pas plus son principe dans la nature de mon être que mille autres erreurs suggérées chaque jour aux hommes par la coutume et le préjugé. Je travaillai à détruire en moi l'esprit de charité, avec autant de soin que j'en avais mis jadis à développer le feu divin dans mon cœur. Alors je tombai dans un ennui profond, et, comme un ami qui ne peut vivre privé de l'objet de son affection, je me sentis dépérir, et je traînai ma vie comme un fardeau.

Au sein de ces anxiétés et de ces fatigues, six années étaient déjà consumées. Six années, les plus belles et les plus viriles de ma vie, étaient tombées dans le gouffre du passé, sans que j'eusse fait un pas vers le bonheur ou la vertu. Ma jeunesse s'était écoulée comme un rêve. L'amour de l'étude semblait dominer toutes mes autres facultés. Mon cœur sommeillait ; et, si je n'eusse senti quelquefois, à la vue des

injustices commises contre mes frères et à la pensée de toutes celles qui se commettent sans cesse à la face du ciel, de brûlantes colères et de profonds déchirements, j'eusse pu croire que la tête seule vivait en moi et que mes entrailles étaient insensibles. A vrai dire, je n'eus point de jeunesse, tant les enivrements contre lesquels j'ai vu les autres religieux lutter si péniblement passèrent loin de moi. Chrétien, j'avais mis tout mon amour dans la Divinité; philosophe, je ne pus reporter mon amour sur les créatures, ni mon attention sur les choses humaines.

Tu te demandes peut-être, Angel, ce que le souvenir de Fulgence et la pensée de Spiridion étaient devenus parmi tant de préoccupations nouvelles. Hélas ! j'étais bien honteux d'avoir pris à la lettre les visions de ce vieillard, et de m'être laissé frapper l'imagination au point d'avoir eu moi-même la vision de cet Hébronius. La philosophie moderne accablait d'un tel mépris les visionnaires, que je ne savais où me réfugier contre le mortifiant souvenir de ma superstition. Tel est l'orgueil humain, que même lorsque la vie intérieure s'accomplit dans un profond mystère, et sans que les erreurs et les changements de l'homme aient d'autre témoin que sa conscience, il rougit de ses faiblesses, et voudrait pouvoir se tromper soi-même. Je m'efforçais d'oublier ce qui s'était passé en moi à cette époque de trouble, où une révolution avait été imminente dans tout mon être, et où la sève trop comprimée de mon esprit avait fait irruption avec une sorte de délire. C'est ainsi que je m'expliquais l'influence de Fulgence et d'Hébronius sur mon abandon du christianisme. Je me persuadais (et peut-être ne me trompais-je pas) que ce changement était inévitable; qu'il était, pour ainsi dire, fatal, parce qu'il était dans la nature de mon esprit de progresser en dépit de tout et à propos de tout. Je me disais que soit une cause, soit une autre, soit la fable d'Hébronius, soit tout autre hasard, je devais sortir du christianisme, parce que j'avais été condamné, en naissant, à chercher la vérité sans relâche et peut-être sans espoir. Brisé de fatigue, atteint d'un profond découragement, je me demandais si le repos que j'avais perdu valait la peine d'être reconquis. Ma foi naïve était déjà si loin, il me semblait que j'avais commencé si jeune à douter, que je ne me souvenais presque plus du bonheur que j'avais pu goûter dans mon ignorance. Peut-être même n'avais-je jamais été heureux par elle. Il est des intelligences inquiètes auxquelles l'inaction est un supplice et le repos un opprobre. Je ne pouvais donc me défendre d'un certain mépris de moi-même, en me contemplant dans le passé. Depuis que j'avais entrepris mon rude labeur, je n'avais pas été plus heureux; mais du moins

je m'étais senti vivre, et je n'avais pas rougi de voir la lumière, car j'avais labouré de toutes mes forces le champ de l'espérance; si la moisson était maigre, si le sol était aride, ce n'était pas la faute de mon courage, et je pouvais être une victime respectable de l'humaine impuissance.

Je n'avais pourtant pas oublié l'existence du manuscrit précieux peut-être, et, à coup sûr, fort curieux, que renfermait le cercueil de l'abbé Spiridion. Je me promettais bien de le tirer de là et de me l'approprier; mais il fallait, pour opérer cette extraction en secret, du temps, des précautions, et sans doute un confident. Je ne me pressais donc pas d'y pourvoir; car j'étais occupé au delà de mes forces et des heures dont j'avais à disposer chaque jour. Le vœu que j'avais fait de déterrer ce manuscrit le jour où j'aurais atteint l'âge de trente ans n'avait sans doute pu sortir de ma mémoire; mais je rougissais tellement d'avoir pu faire un vœu si puéril, que j'en écartais la pensée, bien résolu à ne l'accomplir en aucune façon, et ne me regardant pas comme lié par un serment qui n'avait plus pour moi ni sens, ni valeur.

Soit que j'évitasse de me retracer ce que j'appelais les misérables circonstances de ce vœu, soit qu'un redoublement de préoccupations scientifiques m'eût entièrement absorbé, il est certain que l'époque fixée par moi pour l'accomplissement du vœu arriva sans que j'y fisse la moindre attention; et sans doute elle serait passée inaperçue, sans un fait extraordinaire et qui faillit de nouveau transformer toutes mes idées.

Je m'étais toujours procuré des livres, en pénétrant, à l'insu de tous, dans la bibliothèque située au bout de la grande salle. J'avais d'abord éprouvé beaucoup de répugnance à m'emparer furtivement de ce fruit défendu; mais bientôt l'amour de l'étude avait été plus fort que tous les scrupules de la franchise et de la fierté. J'étais descendu à toutes les ruses nécessaires; j'avais fabriqué moi-même une fausse clé, car la serrure que j'avais brisée avait été réparée sans qu'on sût à qui en imputer l'effraction. Je me glissais la nuit jusqu'au sanctuaire de la science, et chaque semaine je renouvelais ma provision de livres, sans éveiller ni l'attention, ni les soupçons, du moins à ce qu'il me semblait. J'avais soin de cacher mes richesses dans la paille de ma couche, et je lisais toute la nuit. Je m'étais habitué à dormir à genoux, dans l'église; et pendant les offices du matin, prosterné dans ma stalle, enveloppé de mon capuchon, je réparais les fatigues de la veille par un sommeil léger et fréquemment interrompu. Cependant, comme ma santé s'affaiblissait visiblement par ce régime, je trouvai le moyen de

lire à l'église même, durant les offices. Je me procurai une grande couverture de missel que j'adaptai à mes livres profanes, et, tandis que je semblais absorbé par le bréviaire, je me livrais avec sécurité à mes études favorites.

Malgré toutes ces précautions, je fus soupçonné, surveillé, et bientôt découvert. Une nuit que j'avais pénétré dans la bibliothèque, j'entendis marcher dans la grande salle du chapitre. Aussitôt j'éteignis ma lampe, et je me tins immobile, espérant qu'on n'était point sur ma trace, et que j'échapperais à l'attention du surveillant qui faisait cette ronde inusitée. Les pas se rapprochèrent, et j'entendis une main se poser sur ma clé que j'avais imprudemment laissée en dehors. On retira cette clé après avoir fermé la porte sur moi à double tour; on replaça les grosses barres de fer que j'avais enlevées; et quand on m'eut ôté tout moyen d'évasion, on s'éloigna lentement. Je me trouvai seul dans les ténèbres, captif, et à la merci de mes ennemis.

La nuit me sembla insupportablement longue, car l'inquiétude, la contrariété, et le froid qui était alors très-vif, m'empêchèrent de goûter un instant de repos. J'eus un grand dépit d'avoir éteint ma lampe, car j'aurais pu du moins utiliser par la lecture cette nuit malencontreuse. Les craintes qu'un tel événement devait m'inspirer n'étaient pourtant pas très-vives. Je me flattais de n'avoir pas été vu par celui qui m'avait enfermé. Je me disais que peut-être il l'avait fait sans mauvaise intention, et sans se douter qu'il y eût quelqu'un dans la bibliothèque; que c'était peut-être le convers de semaine pour le service de la salle qui avait retiré cette clé et fermé cette porte pour mettre les choses en ordre. Je me trouvai, moi, bien lâche de ne pas lui avoir parlé et de n'avoir pas fait, pour sortir tout de suite, une tentative qui, le lendemain au jour, aurait certes beaucoup plus d'inconvénients. Néanmoins je me promis de ne pas manquer l'occasion dès qu'il reviendrait, le matin, selon l'habitude, pour ranger et nettoyer la salle. Dans cette attente, je me tins éveillé, et je supportai le froid avec le plus de philosophie qu'il me fut possible.

Mais les heures s'écoulèrent, le jour parut, et le pâle soleil de janvier monta sur l'horizon sans que le moindre bruit se fit entendre dans la salle du chapitre. La journée entière se passa sans m'apporter aucun moyen d'évasion. J'usai mes forces à vouloir enfoncer la porte. On l'avait si bien assurée contre une nouvelle effraction, qu'il était impossible de l'ébranler, et la serrure résista également à tous mes efforts.

Une seconde nuit et une seconde journée se passèrent sans apporter aucun changement à cette étrange position. La porte du chapitre avait été

sans doute condamnée. Il ne vint absolument personne dans cette salle, qui d'ordinaire était assez fréquentée à certaines heures, et je ne pus me persuader plus longtemps que ma captivité fût un événement fortuit. Outre que la salle ne pouvait avoir été fermée sans dessein, on devait s'apercevoir de mon absence; et, si l'on était inquiet de moi, ce n'était pas le moment de fermer les portes, mais de les ouvrir toutes pour me chercher. Il était donc certain qu'on voulait m'infliger une correction pour ma faute; mais, le troisième jour, je commençai à trouver la correction trop sévère, et à craindre qu'elle ne ressemblât aux épreuves des cachots de l'inquisition, d'où l'on ne sortait que pour revoir une dernière fois le soleil et mourir d'épuisement. La faim et le froid m'avaient si rudement éprouvé, que, malgré mon stoïcisme et la persévérance que j'avais mise à lire tant que le jour me l'avait permis, je commençai à perdre courage la troisième nuit et à sentir que la force physique m'abandonnait. Alors je me résignai à mourir, et à ne plus combattre le froid par le mouvement. Mes jambes ne pouvaient plus me soutenir; je me fis une couche avec des livres, car on avait eu la cruauté d'enlever le fauteuil de cuir qui d'ordinaire occupait l'embrasure de la croisée. Je m'enveloppai la tête dans ma robe, je m'étendis en serrant mon vêtement autour de moi, et je m'abandonnai à l'engourdissement d'un sommeil fébrile que je regardais comme le dernier de ma vie. Je m'applaudis d'être arrivé à l'extinction de mes forces physiques sans avoir perdu ma force morale, et sans avoir cédé au désir de crier pour appeler du secours. L'unique croisée de cette pièce donnait sur une cour fermée, où les novices allaient rarement. J'avais guetté vainement depuis trois jours; la porte de cette cour ne s'était pas ouverte une seule fois. Sans doute, elle avait été condamnée comme celle du chapitre. Ne pouvant faire signe à aucun être compatissant ou désintéressé, il eût fallu remplir l'air de mes cris, pour arriver à me faire entendre. Je savais trop bien que dans de semblables circonstances la compassion est lâche et impuissante, tandis que le vil désir de la vengeance augmente en raison de l'abaissement de la victime. Je savais que mes gémissements causeraient à quelques-uns une terreur stupide et rien de plus. Je savais que les autres se réjouiraient de mes angoisses. Je ne voulais pas donner à ces bourreaux le triomphe de m'avoir arraché une seule plainte. J'avais donc résisté aux tortures de la faim; je commençais à ne plus les sentir, et d'ailleurs je n'aurais plus eu assez de force pour élever la voix. Je m'abandonnai à mon sort en invoquant Épictète et Socrate, et Jésus lui-même, le philosophe immolé par les princes des prêtres et les docteurs de la loi.

Depuis quelques heures je reposais dans un profond anéantissement, lorsque je fus éveillé par le bruit de l'horloge du chapitre qui sonnait minuit de l'autre côté de la cloison contre laquelle j'étais étendu. Alors j'entendis marcher doucement dans la salle, et il me sembla qu'on approchait de la porte de ma prison. Ce bruit ne me causa ni joie, ni surprise; je n'avais plus conscience d'aucune chose. Cependant la nature des pas que j'entendais sur le plancher de la salle voisine, leur légèreté empressée, jointe à une netteté solennelle, réveillèrent en moi je ne sais quels vagues souvenirs. Il me sembla que je reconnaissais la personne qui marchait ainsi, et que j'éprouvais une joie d'instinct à l'entendre venir vers moi; mais il m'eût été impossible de dire quelle était cette personne et où je l'avais connue.

Elle ouvrit la porte de la bibliothèque, et m'appela par mon nom d'une voix harmonieuse et douce qui me fit tressaillir. Il me sembla que je sentais la vie faire un effort en moi pour se ranimer; mais j'essayai en vain de me soulever, et je ne pus ni remuer, ni parler. — Alexis! répéta la voix d'un ton d'autorité bienveillante, ton corps et ton âme sont-ils donc aussi endurcis l'un que l'autre? D'où vient que tu as manqué à ta parole? Voici la nuit, voici l'heure que tu avais fixées... Il y a aujourd'hui trente ans que tu vins dans ce monde, nu et pleurant comme tous les fils d'Ève. C'est aujourd'hui que tu devais te régénérer, en cherchant sous la cendre de ma dépouille terrestre une étincelle qui aurait pu rallumer en toi le feu du ciel. Faut-il donc que les morts quittent leur sépulcre pour trouver les vivants plus froids et plus engourdis que des cadavres?

J'essayai encore de lui répondre, mais sans réussir plus que la première fois. Alors il reprit avec un soupir : — Reviens donc à la vie des sens, puisque celle de l'esprit est expirée en toi..... Il s'approcha et me toucha, mais je ne vis rien; et lorsque, après des efforts inouis, j'eus réussi à m'éveiller de ma léthargie et à me dresser sur mes genoux, tout était rentré dans le silence, et rien n'annonçait autour de moi la visite d'un être humain.

Cependant un vent plus froid qui soufflait sur moi semblait venir de la porte. Je me traînai jusque-là. O prodige! elle était ouverte.

J'eus un accès de joie insensée. Je pleurai comme un enfant, et j'em brassai la porte comme si j'eusse voulu baiser la trace des mains qui l'avaient ouverte. Je ne sais pourquoi la vie me semblait si douce à recouvrer, après m'avoir semblé si facile à perdre. Je me traînai le long de la salle du chapitre en suivant les murs, car j'étais si faible que je tombais à chaque pas. Ma tête s'égarait, et je ne pouvais plus me rendre

raison de la position de la porte que je voulais gagner. J'étais comme un homme ivre, et plus j'avais hâte de sortir de ce lieu fatal, moins il m'était possible d'en trouver l'issue. J'errais dans les ténèbres, me créant moi-même un labyrinthe inextricable dans un espace libre et régulier. Je crois que je passai là presque une heure, livré à d'inexprimables angoisses. Je n'étais plus armé de philosophie, comme lorsque j'étais sous les verroux. Je voyais la liberté, la vie, qui revenaient à moi, et je n'avais pas la force de m'en emparer. Mon sang, un instant ranimé, se refroidissait de nouveau. Une sorte de rage délirante s'emparait de moi. Mille fantômes passaient devant mes yeux. Mes genoux se roidissaient sur le plancher. Épuisé de fatigue et de désespoir, je tombai au pied d'une des froides parois de la salle, et de nouveau j'essayai de retrouver en moi la résolution de mourir en paix. Mais mes idées étaient confuses, et la sagesse, qui m'avait semblé naguère une armure impénétrable, n'était en cet instant qu'un secours impuissant contre l'horreur de la mort.

Tout à coup je retrouvai le souvenir, déjà effacé, de la voix qui m'avait appelé durant mon sommeil, et, me livrant à cette protection mystérieuse avec la confiance d'un enfant, je murmurai les derniers mots que Fulgence avait prononcés en rendant l'âme : *Sance Spiridion, ora pro me.*

Alors il se fit une lueur pâle dans la salle, comme serait celle d'un éclair prolongé. Cette lueur augmenta, et, au bout d'une minute environ, s'éteignit tout à fait. J'avais eu le temps de voir que cette lumière partait du portrait du fondateur, dont les yeux s'étaient allumés comme deux lampes pour éclairer la salle, et pour me montrer que j'étais adossé depuis un quart d'heure contre la porte tant cherchée. — Béni sois-tu, esprit bienheureux ! m'écriai-je. Et, ranimé soudain, je m'élançai hors de la salle avec impétuosité.

Un convers, qui vaquait dans les salles basses à des préparatifs extraordinaires pour le lendemain, me vit accourir vers lui comme un spectre. Mes joues creuses, mes yeux enflammés par la fièvre, mon air égaré, lui causèrent une telle frayeur, qu'il s'enfuit, en laissant tomber une corbeille de riz qu'il portait et un flambeau que je me hâtai de ramasser avant qu'il fût éteint. Quand j'eus apaisé ma faim, je regagnai ma cellule, et le lendemain, après un sommeil réparateur, je fus en état de me rendre à l'église.

Un bruit singulier dans le convent et le branle de toutes les grosses cleches m'avaient annoncé une cérémonie importante. J'avais jeté les yeux sur le calendrier de ma cellule, et je me demandais si j'avais

perdu, pendant mes jours d'inanition, la notion de la marche du temps, car je ne voyais aucune fête religieuse marquée pour le jour où je croyais être. Je me glissai dans le chœur, et je gagnai ma stalle sans être remarqué. Il y avait sur tous les fronts une préoccupation ou un recueillement extraordinaire. L'église était parée comme aux grands jours fériés. On commença les offices. Je fus surpris de ne point voir le prieur à sa place; je me penchai pour demander à mon voisin s'il était malade. Celui-ci me regarda d'un air stupéfait, et, comme s'il eût pensé avoir mal entendu ma question, il sourit d'un air embarrassé et ne me répondit point. Je cherchai des yeux le père Donatien, celui de tous les religieux que je savais m'être le plus hostile, et que j'accusais intérieurement du traitement odieux que je venais de subir. Je vis ses yeux ardents chercher à pénétrer sous mon capuchon; mais je ne lui laissai point voir mon visage, et je m'assurai que le sien était bouleversé par la surprise et la crainte, car il ne s'attendait point à trouver ma stalle occupée, et il se demandait si c'était moi ou mon spectre qu'il voyait là en face de lui.

Je ne fus au courant de ce qui se passait qu'à la fin de l'office, lorsque l'officiant récita une prière en commémoration du prieur dont l'âme avait paru devant Dieu, le 10 janvier 1766, à minuit, c'est-à-dire une heure avant mon incarcération dans la bibliothèque. Je compris alors pourquoi Donatien, dont l'ambition guettait depuis longtemps la première place parmi nous, avait saisi l'occasion qui s'était offerte de m'éloigner des délibérations. Il savait que je ne l'estimais point, et que, malgré mon peu de goût pour le pouvoir et mon défaut absolu d'intrigue, je ne manquais pas de partisans. J'avais une réputation de science théologique qui m'attirait le respect naïf de quelques-uns; j'avais un esprit de justice et des habitudes d'impartialité qui offraient à tous des garanties. Donatien me craignait : sous-prieur depuis deux ans, et tout-puissant sur ceux qui entouraient le prieur, il avait enveloppé ses derniers instants d'une sorte de mystère, et, avant de répandre la nouvelle de sa mort, il avait voulu me voir, sans doute pour sonder mes dispositions, pour me séduire, ou pour m'effrayer. Ne me trouvant point dans ma cellule, et connaissant fort bien mes habitudes, comme je l'ai su depuis, il s'était glissé sur mes traces jusqu'à la porte de la bibliothèque, qu'il avait refermée sur moi comme par mégarde. Puis, il avait condamné toutes les issues par lesquelles on pouvait approcher de moi, et il avait sur-le-champ fait entrer tout le monastère en retraite, afin de procéder dignement à l'élection du nouveau chef.

Grâce à son influence, il avait pu violer tous les usages et toutes les

règles de l'abbaye. Au lieu de faire embaumer et exposer le corps du défunt pendant trois jours dans la chapelle, il l'avait fait ensevelir précipitamment, sous prétexte qu'il était mort d'un mal contagieux. Il avait brusqué toutes les cérémonies, abrégé le temps ordinaire de la retraite, et déjà l'on procédait à son élection, lorsque, par un fait surnaturel, je fus rendu à la liberté. Quand l'office fut fini, on chanta le *Veni Creator*; puis on resta un quart d'heure prosterné chacun dans sa stalle, livré à l'inspiration divine. Lorsque l'horloge sonna midi, la communauté défila lentement, et monta à la salle du chapitre pour procéder au vote général. Je me tins dans le plus grand calme et dans la plus complète indifférence, tant que dura cette cérémonie. Rien au monde ne me tentait moins que de contre-balancer les suffrages; en eussé-je eu le temps, je n'aurais pas fait la plus simple démarche pour contrarier l'ambition de Donatien. Mais quand j'entendis son nom sortir cinquante fois de l'urne, quand je vis, au dernier tour de scrutin, la joie du triomphe éclater sur son visage, je fus saisi d'un mouvement tout humain d'indignation et de haine.

Peut-être, s'il eût songé à tourner vers moi un regard humble ou seulement craintif, mon mépris l'eût-il absous; mais il me sembla qu'il me bravait, et j'eus la puérité de vouloir briser cet orgueil au niveau duquel je me ravalais en le combattant. Je laissai le secrétaire recompter lentement les votes. Il y en avait deux seulement pour moi. Ce n'était donc pas une espérance personnelle qui pouvait me suggérer ce que je fis. Au moment où l'on proclama le nom de Donatien, et comme il se levait d'un air hypocritement ému pour recevoir les embrassades des anciens, je me levai à mon tour et j'élevai la voix. — Je déclare, dis-je avec un calme apparent dont l'effet fut terrible, que l'élection proclamée est nulle, parce que les statuts de l'ordre ont été violés. Une seule voix, oubliée ou détournée, suffit pour frapper de nullité les résolutions de tout un chapitre. J'invoque cet article de la charte de l'abbé Spiridion, et déclare que moi, Alexis, membre de l'ordre et serviteur de Dieu, je n'ai point déposé mon vote aujourd'hui dans l'urne, parce que je n'ai point eu le loisir d'entrer en retraite comme les autres; parce que j'ai été écarté, par hasard ou par malice, des délibérations communes, et qu'il m'eût été impossible, ignorant jusqu'à cet instant la mort de notre vénérable prieur, de me décider inopinément sur le choix de son successeur.

Ayant prononcé ces paroles qui furent un coup de foudre pour Donatien, je me rassis, et refusai de répondre aux mille questions que chacun venait m'adresser. Donatien, un instant confondu de mon audace,

reprit bientôt courage, et déclara que mon vote était non-seulement inutile, mais non recevable, parce qu'étant sous le poids d'une faute grave, et subissant, durant les délibérations, une correction dégradante, d'après les statuts, je n'étais point apte à voter.

— Et qui donc a qualifié ou apprécié ma faute? demandai-je. Qui donc s'est permis de m'en infliger le châtement? Le sous-prieur? Il n'en avait pas le droit. Il devait, pour me juger indigne de prendre part à l'élection, faire examiner ma conduite par six des plus anciens du chapitre, et je déclare qu'il ne l'a point fait.

— Et qu'en savez-vous? me dit un des anciens qui était le chaud partisan de mon antagoniste.

— Je dis, m'écriai-je, que cela ne s'est point fait, parce que j'avais le droit d'en être informé, parce que mon jugement devait être signifié à moi d'abord, puis à toute la communauté rassemblée, et enfin placardé ici, dans ma stalle, et qu'il n'y est point et n'y a jamais été.

— Votre faute, s'écria Donatien, était d'une telle nature....

— Ma faute, interrompis-je, il vous plaît de la qualifier de grave; moi, il me plaît de qualifier la punition que vous m'avez infligée, et je dis que c'est pour vous qu'elle est dégradante. Dites quelle fut ma faute! Je vous somme de la dire ici, et moi je dirai quel traitement vous m'avez fait subir, bien que vous n'eussiez pas le droit de le faire.

Donatien, voyant que j'étais outré, et que l'on commençait à m'écouter avec curiosité, se hâta de terminer ce débat en appelant à son secours la prudence et la ruse. Il s'approcha de moi, et, du ton d'un homme pénétré de componction, il me supplia, au nom du Sauveur des hommes, de cesser une discussion scandaleuse et contraire à l'esprit de charité qui devait régner entre des frères. Il ajouta que je me trompais en l'accusant de machinations si perfides, que sans doute il y avait entre nous un malentendu qui s'éclaircirait dans une explication amicale. — Quant à vos droits, ajouta-t-il, il m'a semblé et il me semble encore, mon frère, que vous les avez perdus. Ce serait peut-être pour la communauté une affaire à examiner; mais il suffit que vous m'accusiez d'avoir redouté votre candidature, pour que je veuille faire tomber au plus vite un soupçon si pénible pour moi. Et pour cela, je déclare que je désire vous avoir sur-le-champ pour compétiteur. Je supplie la communauté d'écartier de vous toute accusation et de permettre que vous déposiez votre vote dans l'urne, après qu'on aura fait un nouveau tour de scrutin, sans examiner si vos droits sont contestables. Non-seulement je l'en supplie, mais, au besoin, je le lui commande; car je suis, en attendant le résultat de votre candidature, le chef de cette respectable assemblée.

Ce discours adroit fut acueilli avec acclamations ; mais je m'opposai à ce qu'on recommença le vote séance tenante. Je déclarai que je voulais entrer en retraite, et que, comme les autres s'étaient contentés de trois jours, bien que quarante fussent prescrits, je m'en contenterais aussi ; mais que, sous aucun prétexte, je ne croyais pouvoir me dispenser de cette préparation.

Donatien s'était engagé trop avant pour reculer. Il feignit de subir ce contre-temps avec calme et humilité. Il supplia la communauté de n'apporter aucun empêchement à mes desseins. Il y avait bien quelques murmures contre mon obstination, mais pas autant peut-être que Donatien l'avait espéré. La curiosité, qui est l'élément vital des moines, était excitée au plus haut point par ce qui restait de mystérieux entre Donatien et moi. Ma disparition avait causé bien de l'étonnement à plusieurs. On voulait, avant de se ranger sous la loi de ce nouveau chef si mielleux et si tendre en apparence, avoir quelques notions de plus sur son vrai caractère. Je semblais l'homme le plus propre à les fournir. Sa modération avec moi en public, au milieu d'une crise si terrible pour son orgueil et son ambition, paraissait sublime à quelques-uns, sensée à plusieurs autres, étrange et de mauvais augure à un plus grand nombre. Trente voix, qui ne s'entendaient pas sur le choix de leur candidat, avaient combattu son élection. Il était déjà évident qu'elles allaient se reporter sur moi. Trois jours de nouvelles réflexions et de plus amples informations pouvaient détacher bien des partisans. Chacun le sentit, et la majorité, qui avait été surprise et comme enivrée par la précipitation des meneurs, se réjouit du retard que je venais apporter au dénouement.

Une heure après la clôture de cette séance orageuse, ma cellule était assiégée des meneurs de mon parti, car j'avais déjà un parti malgré moi, et un parti très-ardent. Donatien n'était pas médiocrement haï, et je dois à la vérité de dire que tout ce qu'il y avait de moins avili et de moins corrompu dans l'abbaye était contre lui. Ma colère était déjà tombée, et les offres qu'on me faisait n'éveillaient en moi aucun désir de puissance monacale. J'avais de l'ambition, mais une ambition vaste comme le monde, l'ambition des choses sublimes. J'aurais voulu élever un beau monument de science ou de philosophie, trouver une vérité et la promulguer, enfanter une de ces idées qui soulèvent et remplissent tout un siècle, gouverner enfin toute une génération, mais du fond de ma cellule et sans salir mes doigts à la fange des affaires sociales ; régner par l'intelligence sur les esprits, par le cœur sur les cœurs, vivre en un mot comme Platon ou Spinoza. Il y avait loin de là à la gloriole de commander à cent moines abrutis. La petitesse pompeuse d'un tel rôle soulevait

mon âme de dégoût ; mais je compris quel parti je pouvais tirer de ma position, et j'accueillis mes partisans avec prudence. Avant le soir, les trente voix qui avaient résisté à Donatien s'étaient déjà réunies sur moi. Donatien en fut plus irrité qu'effrayé. Il vint me trouver dans ma cellule, et il essaya de m'intimider en me disant que, si je me retirais de la candidature, il ne me reprocherait point mes hérésies à lui bien connues ; que les choses pouvaient encore se passer honorablement pour moi et tranquillement pour lui, si je me contentais de la petite victoire que j'avais obtenue en retardant son élection ; mais que, si je me mettais sur les rangs pour le priorat, il ferait connaître quelles étaient mes occupations, mes lectures, et sans doute mes pensées, depuis plus de cinq ans. Il me menaça de dévoiler la fraude et la désobéissance où j'avais vécu tout ce temps-là, dérochant les livres défendus et me nourrissant durant les saints offices, dans le temple même du Seigneur de plus infâmes doctrines.

Le calme avec lequel j'affrontai ces menaces le déconcerta beaucoup. Il voulait sans doute me faire parler sur mes croyances ; peut-être avait-il placé des témoins derrière la porte pour m'entendre apostasier dans un moment d'emportement. J'étais sur mes gardes, et je vis, dans cette circonstance, combien l'homme le plus simple a de supériorité sur le plus habile, lorsque celui-ci est mû par de mauvaises passions. Je n'étais certes pas rompu à l'intrigue comme ce moine cauteleux et rusé ; mais le mépris que j'avais pour l'enjeu me donnait tout l'avantage de la partie. J'étais armé d'un sang-froid à toute épreuve, et mes réparties calmes démontaient de plus en plus mon adversaire. Il se retira fort troublé. Jusque-là il ne m'avait point connu, disait-il d'un ton amèrement enjoué. Il m'avait cru plongé dans les livres, et ne se serait jamais douté que j'apportasse tant de prudence et de calcul dans les affaires temporelles. Il ajouta sournoisement qu'il faisait des vœux pour que mon orthodoxie en matière de religion lui fût bien démontrée ; car, dans ce cas, je lui paraissais le plus propre de tous à bien gouverner l'abbaye.

Le lendemain, mes trente partisans cabalèrent si bien, qu'ils détachèrent plus de quinze poltrons, jetés par la frayeur dans le parti de mon rival. Donatien était l'homme le plus redouté et le plus haï de la communauté ; mais il avait pour lui tous les anciens, qu'il avait su accaparer, et aux vices desquels son athéisme secret offrait toutes les garanties désirables. Il n'y a pas de plus grand fléau pour une communauté religieuse qu'un chef sincèrement dévôt. Avec lui, la règle, qui est ce que le moine hait et redoute le plus, est toujours en vigueur, et vient à chaque instant troubler les douces habitudes de paresse et d'intempé-

rance; son zèle ardent suscite chaque jour de nouvelles tracasseries, en voulant ramener les pratiques austères, la vie de labeur et de privations. Donatien savait, avec le petit nombre des fanatiques, se donner les apparences d'une foi vive; avec le grand nombre des indifférents, il savait, sans compromettre la dignité d'étiquette de la règle, et sans déroger aux apparences de la ferveur, donner à chacun le prétexte le plus convenable à la licence. Par ce moyen, son autorité était sans bornes pour le mal; il exploitait les vices d'autrui au profit des siens propres. Cette manière de gouverner les hommes en profitant de leur corruption est infaillible, et, si j'étais le favori d'un roi, je la lui conseillerais.

Mais ce qui contre-balançait l'autorité naissante de Donatien, c'était ce qu'on savait de son humeur vindicative. Ceux qui l'avaient offensé un jour avaient à s'en repentir longtemps, et l'on craignait avec raison que le prieur n'oublîât pas, en recevant la crosse, les vieilles querelles du simple frère. C'est pourquoi les faibles s'étaient jetés dans son parti par frayeur, le croyant tout-puissant, et ne voulant pas qu'il les punit d'avoir cabalé contre lui.

Dès que ceux-là virent une puissance se former contre la sienne et offrir quelque garantie, ils se rejetèrent facilement de ce côté, et le troisième jour j'avais une majorité incontestable. Je ne saurais l'exprimer, Angel, combien j'eus à souffrir secrètement de cette banale préférence, basée sur des intérêts d'égoïsme et revêtue des formes menteuses de l'estime et de l'affection. Les sales caresses de ces poltrons me répugnaient; les protestations des autres intrigants, qui se flattaient de régner à ma place tandis que je serais absorbé dans mes spéculations scientifiques, ne me causaient pas moins de dégoût et de mépris. — Vous triompherez, me disaient-ils d'un air lâchement fier, en sortant de ma cellule. — Dieu m'en préserve! répondais-je lorsqu'ils étaient sortis.

Le jour de l'élection, Donatien vint me réveiller avant l'aube. Il n'avait pu fermer l'œil de la nuit. — Vous dormez comme un triomphateur, me dit-il. Êtes-vous donc si sûr de l'emporter sur moi? — Il affectait le calme; mais sa voix était tremblante, et le trouble de toute sa contenance révélait les angoisses de son âme. — Je dors avec une double sécurité, lui répondis-je en souriant, celle du triomphe et celle de la plus parfaite indifférence pour ce même triomphe. — Frère Alexis, reprit-il, vous jouez la comédie avec un art au-dessus de tout éloge. — Frère Donatien, lui dis-je, vous ne vous trompez pas. Je joue la comédie, car je brigue des suffrages dont je ne veux pas profiter. Combien

voulez-vous me les payer? — Quelles seraient vos conditions? dit-il en feignant de soutenir une plaisanterie, mais ses lèvres étaient pâles d'émotion et son œil étincelant de curiosité. — Ma liberté, répondis-je, rien que cela. J'aime l'étude, et je déteste le pouvoir; assurez-moi le calme et l'indépendance la plus absolue au fond de ma cellule. Donnez-moi les clés de toutes les bibliothèques, le soin de tous les instruments de physique et d'astronomie, et la direction des fonds appliqués à leur entretien par le fondateur; donnez-moi la cellule de l'observatoire, abandonnée depuis la mort du dernier moine astronome. Enfin, dispensez-moi des offices; et, à ce prix, vous pourrez me considérer comme mort. Je vivrai dans mon donjon, et vous sur votre chaire abbatiale, sans que nous ayons jamais rien de commun ensemble. A la première affaire temporelle dont je me mêlerai, je vous autorise à me remettre sous la règle; mais aussi, à la première tracasserie temporelle que vous me suscitez, je vous promets de vous montrer encore une fois que je ne suis pas sans influence. Tous les cinq ans, lorsqu'on renouvellera votre élection, nous passerons marché comme aujourd'hui, si le marché d'aujourd'hui vous convient. Promettez-vous? Voici la cloche qui nous appelle à l'église; dépêchez-vous.

Il promit tout ce que je voulus; mais il se retira sans confiance et sans espoir. Il ne pouvait croire qu'on renoncât à la victoire, quand on la tenait dans ses mains.

Il serait impossible de peindre l'angoisse qui contractait son visage, lorsque je fus proclamé prier à la majorité de dix voix. Il avait l'air d'un homme foudroyé au moment d'atteindre aux astres. M'avoir tenu enfermé trois jours et trois nuits, s'être flatté de me trouver mort de faim et de froid, et tout à coup me voir sortir comme de la tombe, pour lui arracher des mains la victoire et m'asseoir à sa place sur la chaire d'honneur!

Chacun vint m'embrasser, et je subis cette cérémonie sans détromper le vaincu, jusqu'à ce qu'il vint à son tour me donner le baiser de paix. Quand il eut accompli cette dernière humiliation, je le pris par la main, et, me dépouillant des insignes dont on m'avait déjà revêtu, je lui mis au doigt l'anneau, et à la main la crosse abbatiale; puis je le conduisis à la chaire, et, m'agenouillant devant lui, je le priai de me donner sa bénédiction paternelle.

Il y eut une stupéfaction inconcevable dans le chapitre, et d'abord je trouvai beaucoup d'opposition à accepter cette substitution de personne; mais les poltrons et les faibles emportèrent de nouveau la majorité, là où je voulais la constituer. Le scrutin de ce jour ne produisit rien;

mais celui du lendemain rendit, par mes soins et par mon influence, le priorat au trop heureux Donatien. Il me fit l'honneur de douter de ma loyauté jusqu'au dernier moment, me soupçonnant toujours de feindre un excès d'humilité, afin de m'assurer un pouvoir sans bornes pour toute ma vie. Il y avait peu d'exemple qu'un prieur n'eût pas été réélu, tous les cinq ans, jusqu'à sa mort; mais le statut n'en restait pas moins en vigueur, et l'existence d'un rival important pouvait troubler la vie du vainqueur. Donatien pensait donc que je voulais amener à moi, par un semblant de vertu et de désintéressement romanesque, ceux qui lui étaient le plus attachés, afin de ne point avoir à craindre une réaction vers lui au bout de cinq ans. Au reste, c'est grâce à ce statut que la tranquillité de ma vie fut à peu près assurée. Les persécutions dont j'avais été accablé jusque-là, et dont j'ai passé le détail sous silence dans ce récit, comme n'étant que des accessoires de souffrances plus réelles et plus profondes, cessèrent à partir de ce jour. Ce n'est que depuis peu que, me voyant prêt à descendre dans la tombe, Donatien a cessé de me craindre, et encouragé peut-être les vieilles haines de ses créatures.

Quand son élection eut été enfin proclamée, et qu'il se fut assuré de ma bonne foi, sa reconnaissance me parut si servile et si exagérée, que je me hâtai de m'y soustraire.—Payez vos dettes, lui dis-je à l'oreille, et ne me sachez aucun autre gré d'une action qui n'est point, de ma part, un sacrifice.—Il se hâta de me proclamer directeur de la bibliothèque et du cabinet réservé aux études et aux collections scientifiques. J'eus, à partir de cet instant, la plus grande liberté d'occupations et tous les moyens possibles de m'instruire.

Au moment où je quittais la salle du chapitre pour aller, plein d'impatience, prendre possession de ma nouvelle cellule, je levai les yeux par hasard sur le portrait du fondateur, et alors le souvenir des événements surnaturels qui s'étaient passés dans cette salle, quelques jours auparavant, me revint si distinct et si frappant, que j'en fus effrayé. Jusque-là, les préoccupations qui avaient rempli toutes mes heures ne m'avaient pas laissé le loisir d'y songer, ou plutôt cette partie du cerveau qui conserve les impressions que nous appelons poétiques et merveilleuses (à défaut d'expression juste pour peindre les fonctions du sens divin), s'était engourdie chez moi au point de ne rendre à ma raison aucun compte des prodiges de mon évasion. Ces prodiges restaient comme enveloppés dans les nuages d'un rêve, comme les vagues réminiscences des faits accomplis durant l'ivresse ou durant la fièvre. En regardant le portrait d'Hébronius, je revis distinctement l'animation de

ces yeux peints qui tout d'un coup étaient devenus vivants et lumineux, et ce souvenir se mêla si étrangement au présent, qu'il me sembla voir encore cette toile reprendre vie, et ces yeux me regarder comme des yeux humains. Mais cette fois ce n'était plus avec éclat, c'était avec douleur, avec reproche. Il me sembla voir des larmes humecter les paupières. Je me sentis défaillir. Personne ne faisait attention à moi; mais un jeune enfant de douze ans, neveu et élève en théologie de l'un des frères, se tenait par hasard devant le portrait, et, par hasard aussi, le regardait. — O mon père Alexis, me dit-il en saisissant ma robe avec effroi, voyez donc! le portrait pleure! Je faillis m'évanouir, mais je fis un grand effort sur moi-même, et lui répondis : — Taisez-vous, mon enfant, et ne dites pas de pareilles choses, aujourd'hui surtout; vous feriez tomber votre oncle en disgrâce.

L'enfant ne comprit pas ma réponse; mais il en fut comme effrayé, et ne parla à personne, que je sache, de ce qu'il a vu. Il avait dès lors une maladie dont il mourut l'année suivante, chez ses parents. Je n'ai pas bien sur les détails de sa mort; mais il m'est revenu qu'il avait vu, à ses derniers instants, une figure vers laquelle il voulait s'élancer, en l'appelant *Pater Spiridion*. Cet enfant était plein de foi, de douceur et d'intelligence. Je ne l'ai connu que quelques instants sur la terre; mais je crois que je le retrouverai dans une sphère plus sublime. Il était de ceux qui ne peuvent pas rester ici-bas, et qui ont déjà, dès cette vie, une moitié de leur âme dans un monde meilleur.

Je fus occupé, pendant quelques jours, à préparer mon observatoire, à choisir les livres que je préférais, à les ranger dans ma cellule, à tout ordonner dans mon nouvel empire. Pendant que le couvent était en rumeur pour célébrer l'élection de son nouveau chef, que les uns se livraient à leurs rêves d'ambition, tandis que les autres se consolait de leurs mécomptes en s'abandonnant à l'intempérance, je goûtais une joie d'enfant à m'isoler de cette tourbe insensée, et à chercher dans l'oubli de tous mes paisibles plaisirs. Quand j'eus fini de ranger la bibliothèque, les collections d'histoire naturelle, et les instruments de physique et d'astronomie, ce que je fis avec tant de zèle, que je me couchais chaque soir exténué de fatigue (car toutes ces choses précieuses avaient été négligées et abandonnées au désordre depuis bien des années), je rentrai un soir dans cette cellule avec un bien-être incroyable. J'estimais avoir remporté une bien plus grande victoire que celle de Donatien, et avoir assuré tout l'avenir de ma vie sur les seules bases qui lui convinsent. Je n'avais qu'une seule passion, celle de l'étude : j'allais pouvoir m'y livrer à tout jamais, sans distraction et

sans contrainte. Combien je m'applaudissais l'avoir résisté au désir de fuir, qui m'avait tant de fois traversé l'esprit durant les années précédentes ! J'avais tant souffert, n'ayant plus aucune foi, aucune sympathie catholique, d'être forcé d'observer les minutieuses pratiques du catholicisme, et d'y voir se consumer un temps précieux ! Je m'étais souvent méprisé pour le faux point d'honneur qui me tenait esclave de mes vœux. — Vœux insensés, serments impies ! m'étais-je écrié cent fois, ce n'est point la crainte ou l'amour de Dieu qui vous a reçus, ni qui m'empêche de vous violer. Ce Dieu n'existe plus, il n'a jamais existé. On ne doit point de fidélité à un fantôme, et les engagements pris dans un songe n'ont ni force, ni réalité. C'est donc le respect humain qui fait votre puissance sur moi. C'est parce que, dans mes jours de jeunesse intolérante et de dévotion fougueuse, j'ai flétri à haute voix les religieux qui rompaient leur ban ; c'est parce que j'ai soutenu autrefois la thèse absurde que le serment de l'homme est indélébile, qu'aujourd'hui je crains, en me rétractant, d'être méprisé par ces hommes que je méprise ! — Je m'étais dit ces choses, je m'étais fait ces reproches ; j'avais résolu de partir, de jeter mon froc de moine aux ronces du chemin, d'aller chercher la liberté de conscience et la liberté d'études dans un pays éclairé, chez une nation tolérante, en France ou en Allemagne : mais je n'avais jamais trouvé le courage de le faire. Mille raisons puérides ou orgueilleuses m'en avaient empêché. Je me couchai, en repassant dans mon esprit ces raisons que, par une réaction naturelle, j'aimais à trouver excellentes, puisque désormais l'état de moine et le séjour du monastère étaient pour moi la meilleure condition possible. Au nombre de ces raisons, ma mémoire vint à me retracer le désir de posséder le manuscrit de Spiridion et l'importance que j'avais attachée à exhumer cet écrivain précieux. A peine cette réflexion eut-elle traversé mon esprit, qu'elle y évoqua mille images fantastiques. La fatigue et le besoin de sommeil commençaient à troubler mes idées. Je me sentis dans une disposition étrange et telle que depuis longtemps je n'en avais connue. Ma raison, toujours superbe, était dans toute sa force, et méprisait profondément les visions qui m'avaient assailli dans le catholicisme ; elle m'expliquait les prestiges de la nuit du 10 janvier par des causes toutes naturelles. La faim, la fièvre, l'agonie des forces morales, et aussi le désespoir secret et insurmontable de quitter la vie d'une manière si horrible, avaient dû produire sur mon cerveau un désordre voisin de la folie. Alors j'avais cru entendre une voix de la tombe, et des paroles en harmonie avec les souvenirs émouvants de ma précédente existence de catholique. Les fantômes qui jadis s'étaient produits dans mon imagi-

nation, avaient dû s'y reproduire par une loi physiologique, à la première disposition fébrile; et l'anéantissement de mes forces physiques avait dû, en présence de ces apparitions, empêcher les fonctions de la raison et neutraliser les puissances du jugement. Un événement fortuit, le passage d'un serviteur dans la salle du chapitre, ou peut-être même un remords de Donatien, ayant amené ma délivrance au moment où j'étais en proie à ce délire, je n'avais pu manquer d'attribuer mon salut à des causes surnaturelles; et le reste de la vision s'expliquait assez par la lutte qui s'était établie en moi entre le désir de ressaisir la vie et l'affaissement de tout mon être. Il n'était donc rien dans tout cela dont ma raison ne triomphât par des mots; mais les mots ne remplaceront jamais les idées, et quoique une moitié de mon esprit se tint pour satisfaite de ces solutions, l'autre moitié restait dans un grand trouble et repoussait le calme de l'orgueil et la sanction du sommeil.

Alors je fus pris d'un malaise inconcevable. Je sentis que ma raison ne pouvait pas me défendre, quelque puissante et ingénieuse qu'elle fût, contre les vaines terreurs de la maladie. Je me souvins d'avoir été tellement dominé par les apparences, que j'avais pris mes hallucinations pour la réalité. Naguère encore, étant plein de calme, de forces et de contentement, j'avais cru voir des larmes sortir d'une toile peinte, j'avais cru entendre la parole d'un enfant qui confirmait ce prodige.

Il est vrai qu'il y avait une légende sur ce portrait. Dans mon âge de crédulité, j'avais entendu dire qu'il pleurait à l'élection des mauvais prieurs; et l'enfant, nourri à son tour de cette fable, avait été fasciné par la peur, au point de voir ce que je m'étais imaginé voir moi-même. Que de miracles avaient été contemplés et attestés par des milliers de personnes abusées toutes spontanément et contagieusement par le même élan d'enthousiasme fanatique! Il n'était pas surprenant que deux personnes l'eussent été; mais que je fusse l'une des deux, et que je partageasse les rêveries d'un enfant, voilà ce qui m'étonnait et m'humiliait étrangement. Eh quoi! pensai-je, l'imposture du fanatisme chrétien laisse-t-elle donc dans l'esprit de ceux qui l'ont subie des traces si profondes, qu'après des années de désabusement et de victoire je n'en sois pas encore franchi? Suis-je condamné à conserver toute ma vie cette infirmité? N'est-il donc aucun moyen de recouvrer entièrement la force morale qui chasse les fantômes et dissipe les ombres avec un mot? Pour avoir été catholique, ne me sera-t-il jamais permis d'être un homme, et dois-je, à la moindre langueur d'estomac, au moindre accès de fièvre, être en butte aux terreurs de l'enfance? Hélas! ceci est peut-être un juste châtement de la faiblesse avec laquelle l'homme fléchit devant les

erreurs grossières. Peut-être la vérité, pour se venger, se refuse-t-elle à éclairer complètement les esprits qui l'ont reniée longtemps; peut-être les misérables qui, comme moi, ont servi les idoles et adoré le mensonge sont-ils marqués d'un sceau indélébile d'ignorance, de folie et de lâcheté; peut-être qu'à l'heure de la mort mon cerveau épuisé sera livré à des épouvantails méprisables; Satan viendra peut-être me tourmenter, et peut-être mourrai-je en invoquant Jésus, comme on fait plusieurs malheureux philosophes, en qui de semblables maladies d'esprit expliquent et révèlent la misère humaine aux prises avec la lumière céleste!

Livré à ces pensées douloureuses, je m'endormis fort agité, craignant d'être encore la dupe de quelque songe, et m'en effrayant d'autant plus que ma raison m'en démontrait les causes et les conséquences.

Je fis alors un rêve étrange. Je m'imaginai être revenu au temps de mon noviciat. Je me voyais vêtu de la robe de laine blanche, un léger duvet couvrait à peine mon menton, je me promenais avec mes jeunes compagnons, et Donatien, parmi nous, recueillait nos suffrages pour son élection. Je lui donnai ma voix comme les autres, avec insouciance, pour éviter les persécutions. Alors il se retira en nous lançant un regard de triomphe méprisant, et nous vîmes approcher de nous un homme jeune et beau, que nous reconnûmes tous pour l'original du portrait de la grande salle. Mais, ainsi qu'il arrive dans les rêves, notre surprise fut bientôt oubliée. Nous acceptâmes comme une chose possible et certaine qu'il eût vécu jusqu'à cette heure, et même quelques-uns de nous disaient l'avoir toujours connu. Pour moi, j'en avais un souvenir confus, et, soit habitude, soit sympathie, je m'approchai de lui avec affection. Mais il nous repoussa avec indignation. — Malheureux enfants! nous dit-il d'une voix pleine de charme et de mélodie jusque dans la colère, est-il possible que vous veniez m'embrasser après la lâcheté que vous venez de commettre? Eh quoi! êtes-vous descendus à ce point d'égoïsme et d'abrutissement que vous choisissiez pour chef, non le plus vertueux ni le plus capable, mais celui de tous que vous savez le plus tolérant à l'égard du vice et le plus insensible à l'endroit de la générosité? Est-ce ainsi que vous observez mes statuts? Est-ce là l'esprit que j'ai cherché à laisser parmi vous? Est-ce ainsi que je vous retrouve, après vous avoir quitté quelque temps? — Alors il s'adressa à moi en particulier, et me montrant aux autres : — Voici, dit-il, le plus coupable d'entre vous; car celui-là est déjà un homme par l'esprit, et il connaît le mal qu'il fait. C'est lui dont l'exemple vous entraîne, parce que vous le savez rempli d'instruction et nourri de sagesse. Vous l'estimez tous, mais il s'estime encore plus lui-même. Méfiez-vous de lui,

c'est un orgueilleux, et l'orgueil l'a rendu sourd à la voix de sa conscience. — Et comme j'étais triste et rempli de honte, il me gourmanda fortement, mais en prenant mes mains avec une effusion de courroux paternel; et tout en me reprochant mon égoïsme, tout en me disant que j'avais sacrifié le sentiment de la justice et l'amour de la vérité au vain plaisir de m'instruire dans les sciences, il s'émut, et je vis que des larmes inondaient son visage. Les miennes coulèrent avec abondance, car je sentis tous les aiguillons du repentir et tous les déchirements d'un cœur brisé. Il me serra alors contre son cœur avec tendresse, mais avec douleur, et il me dit à plusieurs reprises : — Je pleure sur toi, car c'est à toi-même que tu as fait le plus grand mal, et ta vie tout entière est condamnée à expier cette faute. Avais-tu donc le droit de t'isoler au milieu de tes frères, et de dire : Tout le mal qui se fera désormais ici me sera indifférent, parce que je n'ai pas la même croyance que ceux-ci, parce qu'ils méritent d'être traités comme des chiens, et que je n'estime ici que moi, mon repos, mon plaisir, mes livres, ma liberté ! O Alexis ! malheureux enfant ! tu seras un vieillard infortuné, car tu as perdu le sentiment du bien et la haine du mal, parce que tu as souffert en silence le triomphe de l'iniquité, parce que tu as préféré ta satisfaction à ton devoir, et que tu as édifié de tes mains le trône de Baal dans ce coin de la société humaine où tu t'étais retiré pour cultiver le bien et servir le vrai Dieu !

Je m'agitai avec angoisse dans mon lit, pour échapper à ces reproches ; mais je ne pus réussir à m'éveiller : ils me poursuivaient avec une vraisemblance, une suite et un à-propos si extraordinaire ; il m'arrachaient des larmes si amères, et me couvraient d'une telle confusion, que je ne saurais dire aujourd'hui si c'était un rêve ou une vision. Peu à peu les personnages du rêve reparurent. Donatien s'avança furieux vers Spiridion, dont la voix s'éteignit et dont les traits s'effacèrent. Donatien criait à ses méchants courtisans : — *Détruisez-le ! Détruisez-le ! Que vient-il faire parmi les vivants ? Rendez-le à la tombe, rendez-le au néant !* — Alors les moines apportèrent du bois et des torches pour brûler Spiridion ; mais, au lieu de celui qui m'avait accablé de ses reproches et arrosé de ces larmes, je ne vis plus que le portrait du fondateur, que les partisans de Donatien arrachaient de son cadre et jetaient sur le bûcher. Dès que le feu eut commencé à consumer la toile, il se fit une horrible métamorphose. Spiridion reparut vivant, se tordant au milieu des flammes et criant : — Alexis, Alexis ! c'est toi qui me donnes la mort ! — Je m'élançai au milieu du bûcher, et ne trouvai que le portrait qui tombait en cendres. Plusieurs fois, la figure vivante

d'Hébronius et la toile inanimée qui la représentait se métamorphosèrent l'une dans l'autre à mes yeux stupéfaits : tantôt je voyais la belle chevelure du maître flamboyant dans l'incendie, et ses yeux pleins de souffrance, de colère et de douleur, se tourner vers moi ; tantôt je voyais brûler seulement une effigie, aux acclamations grossières et aux rires des moines. Enfin je m'éveillai baigné de sueur et brisé de fatigue. Mon oreiller était trempé de mes pleurs. Je me levai, je courus ouvrir ma fenêtre. Le jour naissant dissipa mon sommeil et mes illusions ; mais je restai tout le jour accablé de tristesse, et frappé de la force et de la justesse des reproches qui retentissaient encore dans mes oreilles.

Depuis ce jour, le remords me consuma. Je reconnaissais dans ce rêve la voix de ma conscience qui me criait que dans toutes les religions, dans toutes les philosophies, c'était un crime que d'édifier la puissance du fourbe et d'entrer en marché avec le vice. Cette fois la raison confirmait cet arrêt de la conscience ; elle me montrait dans le passé Spiridion comme un homme juste, sévère, incorruptible, ennemi mortel du mensonge et de l'égoïsme ; elle me disait que là où nous sommes jetés sur la terre, quelque fausse que soit notre position, quelque dégradés que soient les êtres qui nous entourent, notre devoir est de travailler à diminuer le mal et à faire triompher le bien. Il y avait aussi un instinct de noblesse et de dignité humaine qui me disait qu'en pareil cas, lors même que nous ne pouvions faire aucun bien, il était beau de mourir à la peine en résistant au mal, et lâche de le tolérer pour vivre en paix. Enfin je tombai dans la tristesse. Ces études, dont je m'étais promis tant de joie, ne me causèrent plus que du dégoût. Mon âme appesantie s'égara dans de vains sophismes, et chercha inutilement à combattre, par de mauvaises raisons, le mécontentement d'elle-même. Je craignais tellement, dans cette disposition malade et chagrine, de tomber en proie à de nouvelles hallucinations, que je luttai pendant plusieurs nuits contre le sommeil. A la suite de ces efforts, j'entrai dans une excitation nerveuse pire que l'affaiblissement des facultés. Les fantômes que je craignais de voir dans le sommeil apparurent plus effrayants devant mes yeux ouverts. Il me semblait voir sur tous les murs le nom de Spiridion écrit en lettres de feu. Indigné de ma propre faiblesse, je résolus de mettre fin à ces angoisses par un acte de courage. Je pris le parti de descendre dans le caveau du fondateur et d'en retirer le manuscrit. Il y avait trois nuits que je ne dormais pas. La quatrième, vers minuit, je pris un ciseau, une lampe, un levier, et je pénétrai sans bruit dans l'église, décidé à voir ce squelette, et à toucher ces ossements que mon imagination revêtait, de-

puis six années, d'une forme céleste, et que ma raison allait restituer à l'éternel néant en les contemplant avec calme.

J'arrivai à la pierre du *hic est*, je la levai sans beaucoup de peine, et je commençai à descendre l'escalier ; je me souvenais qu'il avait douze marches. Mais je n'en avais pas descendu six que ma tête était déjà égarée. J'ignore ce qui se passait en moi : si je ne l'avais éprouvé, je ne pourrais jamais croire que le courage de la vanité puisse couvrir tant de faiblesse et de lâche terreur. Le froid de la fièvre me saisit, la peur fit claquer mes dents ; je laissai tomber ma lampe ; je sentis que mes jambes pliaient sous moi.

Un esprit sincère n'eût pas cherché à surmonter cette détresse. Il se fût abstenu de poursuivre une épreuve au-dessus de ses forces ; il eût remis son entreprise à un moment plus favorable ; il eût attendu avec patience et simplicité le rassérénement de ses facultés mentales. Mais je ne voulais pas avoir le démenti vis-à-vis de moi-même. J'étais indigné de ma faiblesse ; ma volonté voulait briser et réduire mon imagination. Je continuai à descendre dans les ténèbres ; mais je perdis l'esprit, et devins la proie des illusions et des fantômes.

Il me sembla que je descendais toujours et que je m'enfonçais dans les profondeurs de l'Érèbe. Enfin, j'arrivai lentement à un endroit uni, et j'entendis une voix lugubre prononcer ces mots qu'elle semblait confier aux entrailles de la terre :

Il ne remontera pas l'escalier.

Aussitôt j'entendis s'élever vers moi, du fond d'abîmes invisibles, mille voix formidables qui chantaient sur un rythme bizarre : *Détruisons-le ! Qu'il soit détruit ! Que vient-il faire parmi les morts ? Qu'il soit rendu à la souffrance ! qu'il soit rendu à la vie !*

Alors une faible lueur perça les ténèbres, et je vis que j'étais sur la dernière marche d'un escalier aussi vaste que le pied d'une montagne. Derrière moi, il y avait des milliers de degrés de fer rouge ; devant moi, rien que le vide, l'abîme de l'éther, le bleu sombre de la nuit sous mes pieds comme au-dessus de ma tête. Je fus pris de vertige, et, quittant l'escalier, ne songeant plus qu'il me fût possible de le remonter, je m'élançai dans le vide en blasphémant. Mais à peine eus-je prononcé la formule de malédiction, que le vide se remplit de formes et de couleurs confuses, et peu à peu je me vis de plain pied avec une immense galerie où je m'avançai en tremblant. L'obscurité régnait encore autour de moi ; mais le fond de la voûte s'éclairait d'une lueur rouge, et me montrait les formes étranges et affreuses de l'architecture. Tout ce monument semblait, par sa force et sa pesanteur gigantesque, avoir été taillé dans une

montagne de fer ou dans une caverne de laves noires. Je ne distinguais pas les objets les plus voisins; mais ceux vers lesquels je m'avançais prenaient un aspect de plus en plus sinistre, et ma terreur augmentait à chaque pas. Les piliers énormes qui soutenaient la voûte, et les rincaux de la voûte même, représentaient des hommes d'une grandeur surnaturelle, tous livrés à des tortures inouïes : les uns, suspendus par les pieds et serrés par les replis de serpents monstrueux, mordaient le pavé, et leurs dents s'enfonçaient dans le marbre; d'autres, engagés jusqu'à la ceinture dans le sol, étaient tirés d'en haut, ceux-ci par les bras, la tête en haut, ceux-là par les pieds, la tête en bas, vers des chapiteaux formés d'autres figures humaines penchées sur elles et acharnées à les torturer. D'autres piliers encore représentaient un enlacement de figures occupées à s'entre-dévorer, et chacune d'elles n'offrait plus qu'un tronçon rongé jusqu'aux genoux ou jusqu'aux épaules, mais dont la tête furieuse conservait assez de vie pour mordre et dévorer ce qui était auprès d'elle. Il y en avait qui, écorchés à demi, s'efforçaient avec la partie supérieure de leur corps, de dégager la peau de l'autre moitié accrochée au chapiteau ou retenue au socle; d'autres encore qui, en se battant, s'étaient arraché des lanières de chair par lesquelles ils se tenaient suspendus l'un à l'autre avec l'expression d'une haine et d'une souffrance indicible. Le long de la frise, ou plutôt en guise de frise, il y avait de chaque côté une rangée d'êtres immondes, revêtus de la forme humaine, mais d'une laideur effroyable, occupés à dépecer des cadavres, à dévorer des membres humains, à tordre des viscères, à se repaître de lambeaux sanglants. De la voûte pendaient, en guise de clés et de rosaces, des enfants mutilés qui semblaient pousser des cris lamentables, ou qui, fuyant avec terreur les mangeurs de chair humaine, s'élançaient la tête en bas, et semblaient près de se briser sur le pavé. — Plus j'avancais, plus toutes ces statues, éclairées par la lumière du fond prenaient l'aspect de la réalité; elles étaient exécutées avec une vérité que jamais l'art des hommes n'eût pu atteindre. On eût dit d'une scène d'horreur qu'un cataclysme inconnu aurait surprise au milieu de sa réalité vivante, et aurait noircie et pétrifiée comme l'argile dans le four. L'expression du désespoir, de la rage ou de l'agonie, était si frappante sur tous ces visages contractés, le jeu ou la tension des muscles, l'exaspération de la lutte, le frémissement de la chair défaillante, étaient reproduits avec tant d'exactitude, qu'il était impossible d'en soutenir l'aspect sans dégoût et sans terreur. Le silence et l'immobilité de cette représentation ajoutaient peut-être encore à son horrible effet sur moi. Je devins si faible, que je m'arrêtai et que je voulus retourner sur mes pas.

Mais alors j'entendis au fond de ces ténèbres que j'avais traversées des rumeurs confuses, comme celles d'une foule qui marche. Bientôt les voix devinrent plus distinctes, les clameurs plus bruyantes, et les pas se pressèrent tumultueusement, en se rapprochant avec une vitesse incroyable; c'était un bruit de course irrégulière, saccadée, mais dont chaque élan était plus voisin, plus impétueux, plus menaçant. Je m'imaginai que j'étais poursuivi par cette foule déréglée, et j'essayai de la devancer en me précipitant sous la voûte au milieu des sculptures lugubres. Mais il me sembla que ces figures commençaient à s'agiter, à s'humecter de sueur et de sang, et que leurs yeux d'émail roulaient dans leurs orbites. Tout à coup je reconnus qu'elles me regardaient toutes, et qu'elles étaient toutes penchées vers moi, les unes avec l'expression d'un rire affreux, les autres avec celle d'une aversion furieuse. Toutes avaient le bras levé sur moi, et semblaient prêtes à m'écraser sous les membres palpitants qu'elles s'arrachaient les unes aux autres. Il y en avait qui me menaçaient avec leur propre tête dans les mains, ou avec des cadavres d'enfants qu'elles avaient arrachés de la voûte.

Tandis que ma vue était troublée par ces images abominables, mon oreille était remplie des bruits sinistres qui s'approchaient. Il y avait devant moi des objets affreux, derrière moi des bruits plus affreux encore : des rires, des hurlements, des menaces, des sanglots, des blasphèmes, et tout à coup des silences, durant lesquels il semblait que la foule, portée par le vent, franchit des distances énormes et gagnât sur moi du terrain au centuple.

Enfin le bruit se rapprocha tellement, que, ne pouvant plus espérer d'échapper, j'essayai de me cacher derrière les piliers de la galerie; mais les figures de marbre s'animèrent tout à coup, et, agitant leurs bras qu'elles tendaient vers moi avec frénésie, elles voulurent me saisir pour me dévorer.

Je fus donc rejeté par la peur au milieu de la galerie, où leurs bras ne pouvaient m'atteindre; et la foule vint, et l'espace fut rempli de voix, le pavé inondé de pas. Ce fut comme une tempête dans les bois, comme une raffale sur les flots. Ce fut l'éruption de la lave. Il me sembla que l'air s'embrasait, et que mes épaules pliaient sous le poids de la houle. Je fus emporté comme une feuille d'automne dans le tourbillon des spectres.

Ils étaient tous vêtus de robes noires, et leurs yeux ardents brillaient sous leurs sombres capuces, comme ceux du tigre au fond de son antre. Il y en avait qui semblaient plongés dans un désespoir sans bornes,

d'autres qui se livraient à une joie insensée ou féroce, d'autres dont le silence farouche me glaçait et m'épouvantait plus encore. A mesure qu'ils avançaient, les figures de bronze et de marbre s'agitaient et se tordaient avec tant d'efforts, qu'elles finissaient par se détacher de leur affreuse étrointe, par se dégager du pavé qui enchainait leurs pieds, par arracher leurs bras et leurs épaules de la corniche; et les mutilés de la voûte se détachaient aussi, et, se traînant comme des couleuvres le longs des murs, ils réussissaient à gagner le sol. Et alors tous ces anthropophages gigantesques, tous ces écorchés, tous ces mutilés, se joignaient à la foule des spectres qui m'entraînaient, et, reprenant les apparences d'une vie complète, se mettaient à courir et à hurler comme les autres, de sorte qu'autour de nous l'espace s'agrandissait, et la foule se répandait dans les ténèbres comme un fleuve qui a rompu ses digues; mais la lueur lointaine l'attirait et la guidait toujours. Tout à coup cette clarté blafarde devint plus vive, et je vis que nous étions arrivés au but. La foule se divisa, se répandit dans des galeries circulaires, et j'aperçus au-dessous de moi, à une distance incommensurable, l'intérieur d'un monument tel que la main de l'homme n'eût jamais pu le construire. C'était une église gothique dans le goût de celles que les catholiques érigeaient au xi^e siècle, dans ce temps où leur puissance morale, arrivée à son apogée, commençait à dresser des échafauds et des bûchers. Les piliers élancés, les arcades aiguës, les animaux symboliques, les ornements bizarres, tous les caprices d'une architecture orgueilleuse et fantasque, étaient là déployés dans un espace et sur des dimensions telles qu'un million d'hommes eût pu être abrité sous la même voûte. Mais cette voûte était de plomb, et les galeries supérieures où la foule se pressait étaient si rapprochées du faite, que nul ne pouvait s'y tenir debout, et que, la tête courbée et les épaules brisées, j'étais forcé de regarder ce qui se passait tout au fond de l'église, sous mes pieds, à une profondeur qui me donnait des vertiges.

D'abord, je ne discernai rien que les effets de l'architecture dont les parties basses flottaient dans le vague, tandis que les parties moyennes s'éclairaient de lueurs rouges entrecoupées d'ombres noires, comme si un foyer d'incendie eût éclaté de quelque point insaisissable à ma vue. Peu à peu cette clarté sinistre s'étendit sur toutes les parties de l'édifice, et je distinguai un grand nombre de figures agenouillées dans la nef, tandis qu'une procession de prêtres revêtus de riches habits sacerdotaux défilait lentement au milieu et se dirigeait vers le chœur en chantant d'une voix monotone : *Détruisons-le ! détruisons-le ! que ce qui appartient à la tombe soit rendu à la tombe.*

Ce chant lugubre réveilla mes terreurs, et je regardai autour de moi; mais je vis que j'étais seul dans une des travées : la foule avait envahi toutes les autres, elle semblait ne pas s'occuper de moi. Alors j'essayai de m'échapper de ce lieu d'épouvante où un instinct secret m'annonçait l'accomplissement de quelque affreux mystère. Je vis plusieurs portes derrière moi, mais elles étaient gardées par les horribles figures de bronze qui ricanaient et se parlaient entre elles en disant : *On va le détruire, et les lambeaux de sa chair nous appartiendront.*

Glacé par ces paroles, je me rapprochai de la balustrade en me courbant le long de la rampe de pierre pour qu'on ne pût pas me voir; j'eus une telle horreur de ce qui allait s'accomplir, que je fermai les yeux et me bouchai les oreilles. La tête enveloppée de mon capuce et courbée sur mes genoux, je vins à bout de me figurer que tout cela était un rêve et que j'étais endormi sur le grabat de ma cellule. Je fis des efforts inouis pour me réveiller et pour échapper au cauchemar, et je crus m'éveiller en effet; mais, en ouvrant les yeux, je me retrouvai dans la travée, environné à distance des spectres qui m'y avaient conduit, et je vis au fond de la nef la procession de prêtres qui était arrivée au milieu du chœur, et qui formait un groupe pressé au centre duquel s'accomplissait une scène d'horreur que je n'oublierai jamais. Il y avait un homme couché dans un cercueil, et cet homme était vivant : il ne se plaignait pas, il ne faisait aucune résistance; mais des sanglots étouffés s'échappaient de son sein, et ses soupirs profonds, accueillis par un morne silence, se perdaient sous la voûte qui les renvoyait à la foule insensible. Auprès de lui, plusieurs prêtres armés de clous et de marteaux se tenaient prêts à l'ensevelir aussitôt qu'on aurait réussi à lui arracher le cœur. Mais c'était en vain que, les bras sanglants et enfoncés dans la poitrine entr'ouverte du martyr, chacun venait à son tour fouiller et tordre ses entrailles; nul ne pouvait arracher ce cœur invincible que des liens de diamants semblaient retenir victorieusement à sa place. De temps en temps les bourreaux laissaient échapper un cri de rage, et des imprécations mêlées à des huées leur répondaient du haut des galeries. Pendant ces abominations, la foule prosternée dans l'église se tenait immobile dans l'attitude de la méditation et du recueillement.

Alors un des bourreaux s'approcha tout sanglant de la balustrade qui sépare le chœur de la nef, et dit à ces hommes agenouillés : — Ames chrétiennes, fidèles fervents et purs, ô mes frères bien-aimés, priez ! redoublez de supplications et de larmes, afin que le miracle s'accomplisse et que vous puissiez manger la chair et boire le sang du Christ, votre

divin Sauveur. — Et les fidèles se mirent à prier à voix basse, à se frapper la poitrine, et à répandre la cendre sur leurs fronts, tandis que les bourreaux continuaient à torturer leur proie, et que la victime murmurait en pleurant ces mots souvent répétés : — *O mon Dieu ! relève ces victimes de l'ignorance et de l'imposture !* — Il me semblait qu'un écho de la voûte, tel qu'une voix mystérieuse, apportait ces plaintes à mon oreille. Mais j'étais tellement glacé par la peur, qu'au lieu de lui répondre et d'élever ma voix contre les bourreaux, je n'étais occupé qu'à épier les mouvements de ceux qui m'environnaient, dans la crainte qu'ils ne tournassent leur rage contre moi en voyant que je n'étais pas un des leurs.

Puis j'essayais de me réveiller, et pendant quelques secondes mon imagination me reportait à des scènes riantes. Je me voyais assis dans ma cellule, par une belle matinée, entouré de mes livres favoris ; mais un nouveau soupir de la victime m'arrachait à cette douce vision, et de nouveau je me retrouvais en face d'une interminable agonie et d'infatigables bourreaux. Je regardais le patient, et il me semblait qu'il se transformait à chaque instant. Ce n'était plus le Christ, c'était Abeilard, et puis Jean Huss, et puis Luther.... Je m'arrachais encore à ce spectacle d'horreur, et il me semblait que je revoyais la clarté du jour, et que je fuyais léger et rapide au milieu d'une riante campagne. Mais un rire féroce, parti d'après de moi, me tirait en sursaut de cette douce illusion, et j'apercevais Spiridion dans le cercueil, aux prises avec les infâmes qui broyaient son cœur dans sa poitrine sans pouvoir s'en emparer. Puis ce n'était plus Spiridion, c'était le vieux Fulgence, et il appelait vers moi, en disant : — Alexis ! mon fils Alexis ! vas-tu donc me laisser périr.

Il n'eut pas plus tôt prononcé mon nom, que je vis à sa place, dans le cercueil, ma propre figure, le sein entr'ouvert, le cœur déchiré par des ongles et des tenailles. Cependant j'étais toujours dans la travée, caché derrière la balustrade, et contemplant un autre moi-même dans les angoisses de l'agonie. Alors je me sentis défaillir, mon sang se glaça dans mes veines, une sueur froide ruissela de tous mes membres, et j'éprouvai dans ma propre chair toutes les tortures que je voyais subir à mon spectre. J'essayai de rassembler le peu de forces qui me restaient et d'invoquer à mon tour Spiridion et Fulgence. Mes yeux se fermèrent, et ma bouche murmura des mots dont mon esprit n'avait plus conscience. Lorsque je rouvris les yeux, je vis auprès de moi une belle figure agnouillée, dans une attitude calme. La sérénité résidait sur son large front, et ses yeux ne daignaient point s'abaisser sur mon supplice. Il

avait le regard dirigé vers la voûte de plomb, et je vis qu'au-dessus de sa tête la lumière du ciel pénétrait par une large ouverture. Un vent frais agitait faiblement les boucles d'or de ses beaux cheveux ; il y avait dans ses traits une mélancolie ineffable, mêlée d'espoir et de pitié. — O toi dont je sais le nom, lui dis-je à voix basse, toi qui sembles invisible à ces fantômes effroyables, et qui daignes te manifester à moi seul, à moi seul qui te connais et qui t'aime ! sauve-moi de ces terreurs, soustrais-moi à ce supplice !...

Il se tourna vers moi, et me regarda avec des yeux clairs et profonds, qui semblaient à la fois plaindre et mépriser ma faiblesse. Puis, avec un sourire angélique, il étendit la main, et toute la vision rentra dans les ténèbres. Alors je n'entendis plus que sa voix amie, et c'est ainsi qu'elle me parla : — Tout ce que tu as cru voir ici n'a d'existence que dans ton cerveau. Ton imagination a seule créé l'horrible rêve contre lequel tu t'es débattu. Que ceci t'enseigne l'humilité, et souviens-toi de la faiblesse de ton esprit avant d'entreprendre ce que tu n'es pas encore capable d'exécuter. Les démons et les larves sont des créations du fanatisme et de la superstition. A quoi t'a servi toute ta philosophie, si tu ne sais pas encore distinguer les pures révélations que le ciel accorde, des grossières visions évoquées par la peur ? Remarque que tout ce que tu as cru voir s'est passé en toi-même, et que tes sens abusés n'ont fait autre chose que de donner une forme aux idées qui depuis longtemps te préoccupent. Tu as vu dans cet édifice composé de figures de bronze et de marbre, tour à tour dévorantes et dévorées, un symbole des âmes que le catholicisme a endurcies et mutilées, une image des combats que les générations se sont livrées au sein de l'Église profanée, en se dévorant les unes les autres, en se rendant les unes aux autres le mal qu'elles avaient subi. Ce flot de spectres furieux qui t'a emporté avec lui, c'est l'incrédulité, c'est le désordre, l'athéisme, la paresse, la haine, la cupidité, l'envie, toutes les passions mauvaises qui ont envahi l'Église, quand l'Église a perdu la foi ; et ces martyrs, dont les princes de l'Église disputaient les entrailles, c'étaient les Christs, c'étaient les martyrs de la vérité nouvelle, c'étaient les saints de l'avenir tourmentés et déchirés jusqu'au fond du cœur par les fourbes, les envieux et les traîtres. Toi-même, dans un instinct de noble ambition, tu t'es vu couché dans ce cénotaphe ensanglanté, sous les yeux d'un clergé infâme et d'un peuple imbécile. Mais tu étais double à tes propres yeux ; et tandis que la moitié la plus belle de ton être subissait la torture avec constance et refusait de se livrer aux pharisiens, l'autre moitié, qui est égoïste et lâche, se cachait dans l'ombre, et, pour échapper à ses ennemis, laissait la voix du

vieux Fulgence expirer sans échos. C'est ainsi, ô Alexis! que l'amour de la vérité a su préserver ton âme des viles passions du vulgaire; mais c'est ainsi, ô moine! que l'amour du bien-être et le désir de la liberté t'ont rendu complice du triomphe des hypocrites avec lesquels tu es condamné à vivre. Allons, éveille-toi, et cherche dans la vertu la vérité que tu n'as pu trouver dans la science.

A peine eut-il fini de parler, que je m'éveillai; j'étais dans l'église du couvent, étendu sur la pierre du *hic est*, à côté du caveau entr'ouvert. Le jour était levé, les oiseaux chantaient gaiement en voltigeant autour des vitraux; le soleil levant projetait obliquement un rayon d'or et de pourpre sur le fond du chœur. Je vis distinctement celui qui m'avait parlé entrer dans ce rayon, et s'y effacer comme s'il se fût confondu avec la lumière céleste. Je me tâtai avec effroi. J'étais appesanti par un sommeil de mort, et mes membres étaient engourdis par le froid de la tombe. La cloche sonnait matines; je me hâtai de replacer la pierre sur le caveau, et je pus sortir de l'église avant que le petit nombre des fervents qui ne se dispensaient pas des offices du matin y eût pénétré.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain numéro.*)

..

L'ANGLETERRE

DEPUTS

LES BILLS D'ÉMANCIPATION

ET DE RÉFORME.

Seconde Partie.

Le principe aristocratique dont nous avons constaté l'affaiblissement vers la fin du XVIII^e siècle, au sein de la Grande-Bretagne, se retrempe durant la lutte contre notre révolution. En s'associant avec une habileté peu commune aux vieilles antipathies contre la France, il sut se faire considérer comme l'élément vital de la puissance nationale.

L'état de guerre fut une impérieuse nécessité pour ce gouvernement, qui ne pouvait résister à la propagation des idées républicaines qu'en suscitant un conflit entre celles-ci et le patriotisme britannique. Plus tard, cet état fut continué parce qu'il servait des intérêts et se liait à des combinaisons politiques que l'histoire taxerait probablement de folie, si le succès ne les avait couronnées.

Dans sa lutte acharnée contre Napoléon, la conduite de Pitt dénote moins, en effet, la pénétration du génie que la persévérance de la haine. Cet homme, moins éminent par la justesse de ses plans que par la prodigieuse faculté de se créer des ressources en rapport avec ces plans eux-mêmes, n'eut jamais conscience de la force de son grand adversaire; il croyait en finir à chaque coali-

(1) Voir la livraison du 15 octobre.

tion , à chaque campagne , et presque à chaque combat ; et son impassible audace eût reculé sans aucun doute , s'il avait entrevu , pour dernière conséquence de cette guerre de vingt années , sa patrie écrasée sous une dette quatre fois plus grande que tout le numéraire existant dans le monde (1), d'après le calcul de Storch.

C'est l'Angleterre telle qu'elle sortit de ce duel gigantesque qu'il va s'agir d'apprécier. Nous allons la voir engagée , comme la France elle-même , dans une lutte constitutionnelle qui , pour l'une , aboutit à la révolution dynastique de 1850 , pour l'autre , à la réforme parlementaire de 1852 , deux événements déterminés l'un par l'autre , quoique d'une portée différente.

A partir de la paix générale , des influences analogues agirent sur les deux pays : la tribune et la presse y propagèrent les mêmes idées , l'industrie semblait y développer des intérêts d'un même ordre. De plus , la Grande-Bretagne paraissait entraînée dans la voie des révolutions par les souffrances de ses classes pauvres qu'aggravaient l'énormité des taxes , les lois céréales et le prix exorbitant des choses , par l'existence précaire de ses classes ouvrières dont les ateliers se fermaient à la moindre perturbation extérieure , dont le pain de chaque jour était menacé par le perfectionnement des machines aussi bien que par les concurrences étrangères ; enfin , l'unité des trois royaumes était chaque jour mise en question par la turbulence de l'Irlande , où l'agitation avait su créer une discipline mieux obéie que celle de la loi , où toutes les misères humaines semblaient s'être réunies pour justifier toutes les violences.

Comment tant de causes combinées , qui semblaient préparer à la Grande-Bretagne un avenir chargé d'orages , l'ont-elles laissée si loin derrière nous dans la route où les deux peuples ont marché ? Comment la France touche-t-elle aux limites de l'organisation démocratique , tandis que l'aristocratie anglaise a supporté , presque sans fléchir , le grand coup de la réforme ? Problème d'une solution moins difficile , lorsqu'on ne se borne pas à juger les événements en eux-mêmes , et qu'on les étudie dans le milieu où ils se développent.

En France , la mise en vente et le morcellement des propriétés nationales , et la tendance constante des petits capitaux à se porter sur les immeubles , ont depuis longtemps créé une masse vraiment compacte d'intérêts moyens dont l'importance peut se mesurer au nombre seul des propriétaires. Ces intérêts ont eu à se défendre tour à tour et contre les efforts de l'ancienne aristocratie dépossédée , et contre une démagogie qui , dans des jours de triste mémoire , les a cruellement torturés. Ils se présentent donc avec une politique à eux , parfaitement distincte de toute autre.

En Angleterre , rien de semblable n'existait à l'époque de la pacification

(1) Dette au commencement de la guerre contre la révolution française.	255,755,609 liv. st.
A la conclusion de la paix d'Amiens , le 1 ^{er} février 1801.	528,859,277 —
A la paix de Paris , 20 novembre 1814.	864,822,441 —

(*Histoire financière et statistique générale de l'empire britannique*,
par M. Pablo Pebrer tom. 1^{er}, 2^e part., tab. II.)

européenne, et rien de semblable, il faut le reconnaître, ne s'y est produit jusqu'à présent. La longue période de guerre contre la France augmenta, bien loin de la restreindre, la fortune des trente-deux mille grands propriétaires entre lesquels se partage aujourd'hui, comme au *xvi^e* siècle, le sol entier du royaume. Le prix des fermages y doubla presque partout à raison des améliorations introduites dans la culture par une *gentry* maîtresse des banques de provinces et jouissant d'un crédit illimité. Pendant que la France dépeçait, pour les livrer à la circulation, ses propriétés de mainmorte, l'Angleterre opérait en sens opposé. A dater de 1690, en effet, on voit disparaître graduellement ce qui s'était formé de petites propriétés en dehors du système de la tenure féodale; et, d'un autre côté, les défrichements de communaux, autorisés par plusieurs milliers de bills d'*inclosure*, vinrent donner à la grande culture des développements prodigieux (1).

Ainsi l'aristocratie britannique étendait son influence territoriale, tandis que le succès d'un système hardi, pour ne pas dire téméraire, venait l'absoudre aux yeux de la nation, et consolider son influence politique.

Aucun fait ne se produisit de nature à contrebalancer celui-là. L'industrie de l'Angleterre prit, il est vrai, un essor inoui, et son commerce éleva, dans les deux mondes, la masse de ses transactions à un chiffre annuel de deux milliards. Mais cette extension des intérêts industriels n'enfanta rien d'analogue à cette puissante opinion française qui, après son opposition de quinze années, s'est, à la suite de 1850, posée en face du peuple, assez forte pour réclamer et pour se conserver à elle-même le monopole des droits politiques.

Quoique la proportion, chaque jour plus élevée, de la population manufacturière, relativement à la population agricole expose la société anglaise à des dangers graves, en ce sens qu'elle fait dépendre sa sûreté de chances de travail et d'alimentation fort incertaines (2), il faut reconnaître que l'augmen-

(1) On lira avec fruit, sur l'état et les progrès de l'agriculture anglaise, le livre court, mais substantiel, de M. J. Porter, chef du bureau de statistique commerciale à Londres, complété et annoté par M. Chemin-Dupontès : *Progrès de la Grande-Bretagne sous le rapport de la population et de la production*. 1 vol. in-8°; Paris, 1857.

On ne aurait estimer, d'après l'auteur, à moins de quatre millions et demi d'acres (l'acre vaut quarante ares) la totalité des terres mises en culture durant la période de la guerre.

(2) Les tableaux dressés par M. Porter établissent la diminution progressive, depuis vingt ans, du nombre des individus appartenant à la population agricole. A partir de 1811 jusqu'à 1851, la proportion centésimale des familles de cette classe est tombée de 55 à 28. Pendant que l'augmentation totale des familles a suivi la progression de 54 pour 100, celle des familles agricoles n'a été que de 7 1/2, et, au contraire, celle des familles appartenant au commerce et aux manufactures, a été de 27 pour 100.

M. Ch. Dupin a aussi constaté ce résultat d'après les calculs de M. Babbage; on le trouve également constaté par M. Moreau de Jonnés, dans son excellente *Statistique de la Grande-Bretagne et d'Irlande*. Il résulte de ces chiffres que, de 1811 à 1821, la population agricole s'est augmentée de 82,658, mais qu'elle a perdu 77,552 dans les dix années suivantes, et que, même dans ses progrès, n'ayant pas suivi ceux de

tation du capital mobilier, dans la Grande-Bretagne, n'a guère entamé, jusqu'à présent, l'influence de l'élément territorial; et il est trop manifeste que si une lutte s'engageait en ce moment entre l'aristocratie, maîtresse exclusive du sol, et la population toujours croissante des ateliers et des *work-houses*, la bourgeoisie ne serait encore en mesure ni de se porter héritière de l'une, ni de contenir les violences de l'autre.

La faculté d'absorption dont est douée l'aristocratie britannique, agit incessamment sur tout ce qui s'élève. En ouvrant ses rangs aux fortunes nouvelles, en leur prêtant un lustre que les mœurs publiques les invitent à réclamer, cette aristocratie empêche qu'aucun faisceau ne se forme en dehors d'elle. Grand industriel à la première génération, membre des communes ou d'une cour de justice à la seconde, souvent pair d'Angleterre à la fin d'une vie honorée; cette gradation est acceptée de tous dans ce pays de classifications rigoureuses. La simple lecture du *Peerage* fait voir, en effet, qu'ainsi se recrute cet ordre si puissant par l'unité de son esprit, où vous voyez lord Brougham, lord Lyndhurst, lord Cottenham, pour ne citer que les chanceliers des trois derniers ministères, hommes nouveaux, assis la veille au banc des avocats ou des juges, marcher en tête du petit nombre d'illustrations historiques échappées aux révolutions et aux siècles.

L'industrie et le barreau, ces deux sources de la bourgeoisie française, fournissent incessamment des recrues à l'aristocratie britannique, bien loin d'élever contre elle une opposition formidable. Le *barrister* à Westminster-Hall, cette pépinière de chanceliers, l'armateur à Liverpool, le fabricant à Manchester ou à Sheffield, ont à peine fait fortune, que leurs idées vont se fondre dans ce moule hiérarchique où le génie de la Grande-Bretagne semble avoir reçu son indélébile empreinte. Tout réformiste ou dissident qu'il puisse être, celui-ci achète une terre avec patronage ecclésiastique, pour la transmettre à son aîné; celui-là aspire à obtenir, en se montrant influent aux élections de son comté, ce titre de baronnet, créé par Jacques I^{er} sans autre vue que les besoins de son échiquier, et qui est devenu une sorte de lien entre la *gentry* provinciale et la noblesse titrée, comme dans l'ordre parlementaire le *knight* des comtés est un intermédiaire entre le lord de la chambre haute et le *burgess* des villes. Aucun d'eux, bien qu'enrichi de la veille, n'hésite, pour l'étrange honneur de se dessiner un écusson, à payer au *herald-office* le prix de la plus singulière en même temps que de la plus incorrigible entre toutes les vanités.

La constitution de la famille soutient donc, en Angleterre, la constitution de l'État, et les mœurs y sont encore l'âme des institutions. Ce pays supporte sans émotion l'extrême misère à côté de l'extrême opulence, la fierté d'un aîné millionnaire en face du célibat forcé de ses sœurs et de la dépendance besoigneuse de ses cadets. Pour étouffer la nature qui serait si redoutable à l'œuvre de la politique, pour amortir l'effet de tant de souffrances individuelles, ce gouvernement dote l'indigence de la taxe des pauvres, ouvre à ses

la population totale, elle s'est trouvée constamment en déclin pendant les vingt années écoulées entre 1811 et 1831. (Tom. I^{er}, chap. III, sec. 2.)

nombreux criminels un continent à peupler, livre aux puînés des grandes familles des colonies dans les deux mondes, aux Indes un empire de cent millions d'hommes, les dignités d'une Église plus riche que tous les clergés chrétiens pris ensemble, avec les grades d'une marine plus nombreuse que toutes celles de l'Europe, ressources colossales, qui sont pour le gouvernement aristocratique d'Angleterre ce qu'était la conquête pour le patriciat romain, une nécessité fatale de sa position, une rigoureuse condition d'existence.

L'Angleterre, que l'étranger étudie dans les livres, celle qu'il entrevoit en roulant sur ses routes sablées, ou en étouffant dans les salons du West-End, n'est pas cet étrange pays qui résiste par la seule puissance de ses habitudes, par l'énergique vitalité de croyances politiques et religieuses étroitement enlacées au mouvement des idées contemporaines, qui entend sans inquiétude une multitude affamée rugir autour des demeures somptueuses, et le grand agitateur menacer au nom de sept millions d'hommes. C'est ailleurs qu'il faut regarder pour avoir le secret de cette force surprenante.

L'Angleterre des livres et des voyageurs ne se montre d'ordinaire que sous un seul de ses aspects, qui, s'il est le plus saisissant, est bien loin d'être le plus important de tous. C'est l'Angleterre aux mille vaisseaux, aux mille machines, aux voies pavées de fer, aux noires catacombes et aux torrents de lave. C'est la patrie des houillères et des hauts-fourneaux, de la *mull-jenny* et du *drawing-frame*, d'Arkwright et de Crompton, de Watt et de Wyat, grands hommes qui florirent pour la plupart dans la sombre enceinte d'un atelier, et dont les inventions devaient s'étendre jusqu'aux extrémités du monde. Par elles, le génie anglais pénètre au fond des harems de l'Orient; il fabrique la hache d'armes du sauvage de l'Océanie, et pourvoit aux besoins des quatre cinquièmes du globe. Ce sont ces hommes qui ont fait surgir la prospérité de l'empire britannique de cette scission américaine où semblait devoir s'abîmer sa puissance; eux seuls, par la fécondité de leurs combinaisons, ont permis à leur patrie de supporter sans périr, et le système de Pitt, et les attaques de Napoléon.

Cette Angleterre-là est imposante et terrible lorsqu'on la voit dans l'ombre de ses villes enfumées, ruisselante de sueur et couverte de haillons. C'est elle qui, en 1819, déployait à Manchester son redoutable drapeau, qui signalait, en 1850, à Birmingham, l'*Union politique*; que Bristol vit peu après préluder, par l'incendie, à la grande lutte de la réforme; c'est elle qu'en ce moment même ses chefs s'efforcent de réveiller pour préparer et signer la *Charte du peuple*. Lorsqu'on la contemple pâle de colère et de faim, quand ses cent mille voix mugissent, et que ses bras nus s'agitent pour applaudir à des paroles enflammées, on doit croire que le dernier jour de la civilisation anglaise est proche, et qu'il y a comme un aveuglement fatal dans le calme profond de ces palais.

Il est une autre Angleterre, que l'étranger aperçoit d'ordinaire tout à côté de celle-là: c'est l'Angleterre de la *fashion* et du *tourisme*, qui, après les plaisirs de la saison, promène ses ennuis de Cheltenham à Brighton, passe la Manche, se montre, le livret à la main, au Vatican et au palais Pitti, et croit

faire des déconyertes dans la campagne romaine ; curieuse espèce, qui visite, en gants jaunes, les glaciers de la Suisse, ne connaît de Paris que l'Opéra, de la France que ses vins, de l'Europe que ses relais et ses bateaux à vapeur ; qui nous a apporté les bals pour les pauvres et les courses au clocher ; qui poursuit l'esprit français à la manière de tel noble auteur de fastidieux romans, ou se guide à la philosophie sociale et aux grands airs à la suite de tel écrivain radical à la mode.

Ce n'est pas cette Angleterre-là qui sert de contre-poids et fait résistance à la première ; en face de celle-ci, la première n'en aurait pas pour un jour, et depuis longtemps la brosse à cirage de Hunt aurait remplacé le vieil écusson normand, s'il n'y avait eu que la société d'Almach pour résister aux *meetings* populaires.

Au sein d'une tout autre Angleterre git le principe de cette force latente qui permet à ce gouvernement de maintenir, contre tant de souffrances et de passions, l'antique constitution nationale, et donne pour base à la politique des trois royaumes la systématique oppression de l'un d'entre eux.

Quiconque a pris la peine d'observer avec soin les provinces d'Angleterre, depuis la Cornouaille jusqu'au comté de Norfolk, depuis le comté de Kent jusqu'à celui de Durham, n'a pu manquer d'être frappé du caractère profondément agricole empreint sur ce sol, sur ces mœurs, et jusque sur ces physiologies. Dans les comtés mêmes les plus exclusivement envahis par l'industrie, comme le Lancashire et le Warwickshire, il semble que le génie manufacturier soit récemment superposé à un autre, qui lui résiste et lui dispute le terrain pied à pied. La propriété, partout ornée, témoigne qu'elle est l'objet de tous les soins, la source de toutes les jouissances de l'homme. Si dans les somptueux châteaux de la noblesse titrée, ou, sous des arceaux gothiques sont entassés les statues de la Grèce et les tableaux de l'Italie, vous retrouvez les mœurs de la société cosmopolite, ayez accès dans ces maisons plus modestes de la noblesse provinciale, et vous comprendrez sa toute-puissante influence politique, lorsque vous la verrez vivant là sur le sol, s'associant, d'un bout à l'autre de l'année, à tous les bonheurs de l'existence des champs. Un printemps humide et tiède, un été sec et chaud, des récoltes abondantes, des troupeaux gras et nombreux ; ici une nouvelle culture essayée à grands frais ; là une nouvelle conquête de la science étendant la puissance de la production ; toujours un intérêt qui remplit la vie sans la troubler par des orages.

A côté du *country-gentleman* vivent ses fermiers, enrichis par les *corn-laws*, et que des baux à vie ou à long terme associent à tous les sentiments de la propriété, en leur créant des intérêts identiques avec ceux des propriétaires du sol. C'est le grand corps des *yeomen*, cette gendarmerie de l'Angleterre territoriale, qui est pour elle, dans l'esprit de son organisation agricole, ce que la garde nationale est pour la France, soumise à une influence opposée.

Cette population, riche et nombreuse, est forte de la communauté de ses vœux, de ses croyances, et même de ses préjugés. Là vous entendrez encore de vieux anathèmes contre la France, et le *no popery* retentira aux élections comme aux jours de Jacques II. Chez tous ces hommes d'une moralité sévère, mais étroite et sans amour, comme l'est presque toujours la moralité protes-

tante, vous trouverez une haine profonde de l'Irlande, terre conquise et terre catholique, haine inextinguible à laquelle la religion anglicane imprime depuis trois siècles la double sanction du patriotisme et de la foi.

C'est ici, en effet, qu'il faut constater le trait caractéristique de cette grande race anglaise, tel qu'il se retrouve dans les deux continents, sous l'empire des principes sociaux les plus opposés. Il n'est pas une qualité de ce peuple que le sentiment religieux ne rehausse; il n'est pas même un de ses défauts auquel il ne s'associe d'une façon plus ou moins intime. Quelque part que vous rencontriez cette forte nature, en Amérique, en Asie ou en Europe; que vous communiquiez avec des évêques, des presbytériens ou des quakers, partout vous sentirez, au premier contact, ce respect profond des choses saintes qui, s'il n'interdit ni les folies du fanatisme, ni les persécutions de la haine, protège au moins la dignité d'un peuple contre les atteintes d'un scepticisme mortel. Quelque abusive que soit la forme sous laquelle le christianisme coexiste dans l'Église anglicane avec l'aristocratie et avec l'État, on n'y sent pas moins partout sa vivifiante influence; et c'est de l'Angleterre surtout, dont la fortune est exposée à tous les vents du ciel, et les destinées soumises au choc de tant de passions, qu'on peut dire que la religion est pour elle l'ancre jetée dans la tempête.

Cette population agricole, qui, malgré son décroissement successif, monte encore à près d'un million de familles pour l'Angleterre et l'Écosse (1), qui tient presque tout entière à l'établissement anglican ou à l'Église presbytérienne écossaise, dont les intérêts se confondent aujourd'hui avec ceux de l'Église épiscopale, telle est la force véritable du torysme. C'est par elle qu'il a pu résister si longtemps à l'émancipation des catholiques et des dissidents et à la réforme parlementaire; c'est en s'appuyant sur elle qu'il lui est donné de retarder ou de modifier aujourd'hui les conséquences de ces grandes résolutions. Les fermiers conduits par leurs propriétaires, et catéchisés par leurs ministres, là est le centre et comme le cœur de la nationalité britannique. Lorsqu'on pénètre jusqu'à cette couche solide et immobile de la société, lorsqu'on voit combien tous ces intérêts sont liés par le mode tout féodal de la transmission du sol et les conditions obligées de la grande culture, on a vraiment lieu de s'étonner bien plus des conquêtes récentes de l'esprit libéral dans la Grande-Bretagne, que des résistances que ces conquêtes ont rencontrées.

Une autre observation, d'ailleurs, n'a pu échapper à quiconque a étudié l'Angleterre: c'est la subordination où sont, dans ce pays, les villes par rapport aux campagnes, et l'influence prépondérante du comté sur le bourg.

(1) La population agricole de la Grande-Bretagne, d'après le recensement de 1851, est divisée ainsi qu'il suit :

Angleterre.	761,548 familles.
Galles	75,195 —
Écosse.	126,591 —
TOTAL.	961,154 familles.

Soit, à 5 individus par famille, 4,805,670.

A part Londres, qui rassemble pendant quatre mois toute l'Angleterre opulente, à part les grandes villes d'industrie et les ports maritimes ayant une population considérable et distincte, la plupart des villes de province sont exclusivement habitées par des marchands en détail et un petit nombre de personnes vouées aux professions libérales. A ceci vient s'ajouter, pour les villes épiscopales, un autre élément de population et d'influence, les nombreuses familles ecclésiastiques formant l'entour obligé de l'évêque et du chapitre. Nulle part en Europe, sans en excepter l'Espagne, vous ne rencontrez, en effet, de villes à la physionomie plus sévère, plus compassée, plus *cléricale*, que ces cités anglaises groupées autour d'une gothique cathédrale, avec un cimetière à ses pieds, où dorment les aïeux, au centre même du mouvement et de la vie, enveloppés de l'ombre du saint édifice.

Les *gentlemen* habitant constamment leurs terres, on ne trouve dans les villes rien d'analogue à notre classe si nombreuse de propriétaires urbains. Le médecin court de château en château; le banquier reçoit les fonds des grands propriétaires, dont il est presque toujours l'agent et la créature; les gens de loi ne vivent que par leurs rapports avec eux, et n'ont, d'ailleurs, d'importance réelle qu'à Londres, où la législation concentre presque toutes les affaires civiles.

Le contraste est bien plus manifeste encore relativement à l'administration locale. Au lieu d'avoir, comme en France, son siège dans les villes, celle-ci s'exerce, pour ainsi dire, du fond des campagnes. A sa tête est le lord-lieutenant du comté, résidant dans ses terres; elle a pour agents ces chasseurs de renards auquel la couronne ne refuse jamais le titre de juges de paix : fonctionnaires dans la personne desquels se confondent tous les pouvoirs, depuis celui d'officier de police jusqu'à ceux de sous-préfet, d'ingénieur civil et d'intendant militaire; qui lancent des mandats d'arrêt, surveillent les routes et constructions du comté, président au recrutement, accordent ou refusent des licences, etc., et tout cela sans plus de contrôle populaire que de surveillance et de direction ministérielle. Telle est la première base de cette organisation toute féodale de la justice, dont l'action ne se fait sentir dans les villes qu'à l'ouverture des grandes sessions, époque où les provinces reçoivent de la capitale leurs juges, leurs greffiers, et jusqu'à leurs avocats.

Dès lors le personnel nombreux qui forme en France l'accompagnement nécessaire de nos administrations départementales et de nos cours et tribunaux, est complètement inconnu dans les comtés de la Grande-Bretagne. De là cette puissance sans borne de la propriété agricole, que ne contrebalance ni l'action d'un gouvernement privé d'agents spéciaux, ni celle d'une bourgeoisie encore faible; de là ces vieux abus qui ont faussé la représentation politique, rendu la dispensation de la justice si difficile, et l'action de l'administration à peu près nulle, abus que nous comprenons à peine dans leur principe, et bien moins encore dans leur durée.

Jusqu'à présent deux forces ont exclusivement pesé dans la balance des destinées de l'Angleterre, et seules elles y ont décidé l'issue de toutes les grandes questions politiques. D'un côté, la propriété liée à l'Église, défendant les lois céréales, source de sa fortune, et le système administratif, source de son

importance locale, repoussant l'émancipation religieuse comme destructive du principe de la constitution, et la réforme parlementaire, parce qu'elle tend à substituer l'influence des villes à celle des campagnes; de l'autre côté, le peuple des ateliers, organisé en associations formidables, réclamant du pain à meilleur marché et des taxes moins accablantes, demandant la réforme bien moins pour conquérir des droits politiques que dans l'espoir de rendre sa condition matérielle moins précaire et ses privations moins poignantes; derrière ce peuple, l'Irlande tout entière, avec ses griefs de huit siècles, l'habitude et le génie de la guerre civile, la discipline dans le brigandage et la sédition faite homme : voilà les deux aspects de la politique anglaise depuis 1815 jusqu'à 1858.

Aucune influence vraiment puissante ne s'élève encore entre l'opinion conservatrice et la force populaire. Le whigisme a pu avoir, il peut même conserver une grande et salutaire importance comme opinion de transition : grâce aux lumières et au caractère personnel de ses chefs, ce parti doit peser d'un grand poids dans les délibérations parlementaires, et une popularité temporaire a pu lui frayer les voies du pouvoir ; mais comment méconnaître l'identité des intérêts qui le rattachent à l'autre grande faction aristocratique ?

Les whigs regrent sans doute en héritage un certain nombre de questions généreuses dont leurs traditions de famille les incitaient à poursuivre la solution : l'émancipation catholique et une réforme modérée étaient au premier rang de ces conquêtes. Mais, lorsqu'il s'agit de tirer les premières conséquences des prémisses le plus hardiment posées, des scrupules de conscience ou de position, plus puissants que l'ambition même, les arrêtent tout court dans cette œuvre. Déjà l'on a vu la première couche du whigisme se replier avec lord Stanley et sir J. Graham sur la phalange conservatrice, et, au banquet solennel donné cette année même au chef parlementaire de cette opinion, par trois cent quinze membres des communes, l'alliance fut scellée par la communauté avouée des principes et des vœux (1). On peut prédire, sans assigner la date d'une révolution peut-être éloignée, mais à coup sûr inévitable, qu'un sort pareil attend la masse du parti whig, qui incline, en effet, bien plus vers le torysme par ses affinités instinctives, qu'il ne s'en éloigne par ses dissidences formulées.

Plus la pression de l'élément populaire deviendra forte, plus elle tendra à faire remonter le whigisme à sa source naturelle, l'inspiration aristocratique. C'est de là qu'il sort, en effet, bien plus directement que le torysme lui-même; et l'attitude d'opposition qu'on a prise longtemps pour le fruit d'idées plus libérales résultait surtout de cette indépendance hautaine, inhérente à tout patriote en face du pouvoir.

Le parti tory et le parti whig ne professent pas un symbole distinct, seulement le dernier le professe avec une foi moins vive et moins robuste ; il est assez indépendant d'esprit pour voir tous les abus, mais n'a pas assez de courage pour les attaquer lorsqu'ils sortent des principes mêmes. Défenseur ardent

(1) Discours de sir Robert Peel, du marquis de Chandos, de lord Stanley, sir J. Graham, etc. 12 mai 1858.

de l'émancipation religieuse de l'Irlande, ce parti n'ose aller jusqu'à la suppression des dîmes payées par la misère de la majorité à l'opulence du petit nombre, bien moins encore jusqu'au salaire du clergé catholique, conséquence naturelle de l'émancipation, seul moyen d'en obtenir de bons effets. Provocateur de la réforme parlementaire, il la rend à peu près nulle dans ses résultats effectifs en repossant le vote secret, et conserve ainsi à l'influence tory des chances qui déjà menacent de le renverser lui-même; parti de modération et de lumières, qui repose sur un fonds de nobles traditions, mais n'a pas de racines profondes dans le pays, et semble destiné à s'effacer graduellement pour laisser en présence les deux seules forces vraiment vivantes de l'Angleterre.

L'opinion conservatrice et l'opinion radicale, l'une modifiée par l'expérience et l'accession de l'élément whig, l'autre subissant les influences économiques et bourgeoises à mesure qu'elles se développeront, tel apparaît à qui le contemple avec un entier dégagement l'avenir politique de la Grande-Bretagne. Plus tard nous essaierons de justifier ces prévisions; mais constatons d'abord la situation présente en rappelant les faits de ces quinze dernières années. A cet égard nous n'aurons rien de nouveau à révéler à qui nous lit; mais peut-être les événements se présenteront-ils mieux maintenant que l'horizon est découvert, et que nous avons demandé aux mœurs le secret de faits inexplicables sans elles.

La paix générale remet l'opinion publique, dans le Royaume-Uni, à peu près au point où elle se trouvait avant la guerre contre la révolution française. Alors fut repris, presque dans les mêmes termes, le débat commencé par la grande génération parlementaire qui n'était plus, et l'opposition réclama de nouveau, d'une part, le retrait des serments et incapacités qui excluaient les catholiques du parlement et les dissidents des corporations municipales; de l'autre, une réforme qui mit un frein à la corruption électorale en transférant la franchise des petits bourgs aux villes considérables.

En France, où tout se fait à la fois, où les plus grands changements sortent simultanément d'une impulsion générale, on comprend à grand-peine cette impassibilité qui pose ainsi les questions l'une après l'autre, les remue pendant des années sans avancer notablement leur solution, jusqu'à ce qu'un événement imprévu vienne enfin les résoudre par des nécessités devant lesquelles se courbent les théories. Ainsi furent discutées et accomplies l'émancipation et la réforme, ainsi sont débattues depuis six années le *ballot* et la fameuse clause d'*appropriation*, qui, leur heure venue, sortiront moins également des raisons déduites à Saint-Étienne que de l'autorité des faits.

Pendant que l'Angleterre industrielle entrait dans des voies toutes nouvelles, que M. Huskisson modifiait son code de navigation, son régime colonial et ses tarifs; tandis que M. Canning obtenait même le concours du parlement pour toucher à l'arche sainte du *cornlaws* (1), la liberté religieuse et politique n'ob-

(1) Bill de 1827, en vertu duquel le blé étranger était toujours admissible sur les marchés de la Grande-Bretagne moyennant un droit variable. Cette proposition, passée à la chambre des communes, se trouva implicitement rejetée à celle des lords, quoi-

tenait guère dans son sein que d'éloquents et stériles hommages. La majorité des communes semblait acquise à l'émancipation; majorité flottante et incertaine toutefois, qui, sans la puissance de ces faits soudainement confessés par les ennemis les plus implacables de cette grande mesure, n'aurait jamais triomphé ni des scrupules de la couronne, ni de l'opposition acharnée de la pairie et du banc ecclésiastique.

En 1819, une proposition tendant à l'abolition du *test* et des autres incapacités affectant les catholiques, ne fut repoussée à la chambre des communes qu'à une majorité de 2 voix. En 1821, une majorité de 6 suffrages y fut acquise à un bill de M. Plunkett, sur le même objet. L'année suivante, M. Canning obtint une majorité de 12 voix pour une proposition analogue, quoique moins étendue, puisqu'il ne s'agissait que de l'admission des pairs professant la religion romaine au sein de la chambre des lords. Bien que le chef de l'administration de cette époque, lord Liverpool, et le membre le plus influent du cabinet, lord Castlereagh, ne repoussassent pas des réclamations qui devenaient de jour en jour plus menaçantes, ces diverses résolutions expirèrent sans résultat devant la chambre haute.

En 1825, l'état terrible de l'Irlande, où l'association catholique avait élevé contre le gouvernement légal un gouvernement *virtuel*, plus puissant que le premier, exerça sur l'opinion une influence manifeste; et une résolution proposée par sir Francis Burdett passa aux communes à une majorité qui, cette fois, s'éleva jusqu'à 27 voix.

Le parlement nouveau, réuni l'année suivante, ne secoua pas de prime-abord les antipathies populaires du sein desquelles l'élection venait de le faire sortir. En 1827, une majorité de 4 voix repoussa la mesure, et ce vote, attendu avec anxiété dans les trois royaumes, parut rompre le dernier lien qui rattachait l'Irlande à l'Angleterre, et ouvrir pour celle-ci l'ère d'une autre guerre d'Amérique. Aussi en 1828, le sang-froid revint-il en face du danger et de la confiance avec laquelle l'Irlande semblait l'envisager.

Ses abords envahis par la multitude, son bureau surchargé de pétitions colossales, en majorité hostiles aux catholiques, la chambre rendit son verdict annuel sur cette brûlante question, et six voix vinrent décider « qu'il était expédient de relever les catholiques romains des incapacités qui pesaient sur eux, en vue d'un arrangement conciliateur et définitif pour la paix et force du Royaume-Uni, la *stabilité de l'Église établie*, la concorde et satisfaction de toutes les classes des sujets de sa majesté. »

Cependant la chambre des lords n'était pas vaincue. Elle venait, de l'aveu de la plupart des évêques, de consentir, en faveur des dissidents protestants, l'abrogation d'incapacités nominales, il est vrai, puisqu'elles étaient tombées en désuétude; mais l'aristocratie et l'Église comprenaient trop qu'à l'égard des

qu'elle y eût d'abord été admise en principe, par l'adoption d'un célèbre amendement du duc de Wellington, qui prohibait l'importation du blé en entrepôt tant que le prix ne se serait pas élevé à 66 shell. le *quarter* (1 hect. 64.) L'année suivante, le duc, placé à la tête du ministère, fit passer un bill fondé sur les mêmes bases que celui qu'il avait fait rejeter.

catholiques, la liberté religieuse avait une tout autre portée : aussi, tant que les hommes de leur confiance intime ne furent pas dans le secret des affaires, tant que ceux-ci ne vinrent pas déclarer catégoriquement qu'il y allait de l'existence de l'empire, aimèrent-elles mieux s'exposer aux risques d'une lutte acharnée que de sacrifier le principe sur lequel reposait tout l'édifice des institutions nationales.

Lorsqu'on étudie une telle question selon l'équité, sa solution, sans doute, est facile, et l'homme de bien ne peut que rendre grâce au ciel d'appartenir à un pays où les inspirations de la conscience privée ne sont jamais contrariées par celle de la conscience politique. Mais pour l'Angleterre protestante, solidaire d'un passé dont il lui était interdit de secouer le poids, la question était grave, il faut bien le reconnaître, plus grave, à notre avis, que celle de la réforme parlementaire elle-même.

Les défenseurs de la liberté religieuse arguaient avec chaleur et des principes de l'équité naturelle, et du droit public européen consacré par les traités, et de la situation du continent, y compris le Hanovre, où, par une singulière anomalie, George IV venait de consacrer l'abolition de toutes distinctions religieuses entre ses sujets allemands. Ils faisaient valoir l'universelle considération dont vivaient entourées les familles catholiques d'Angleterre, restes décimés des proscriptions; ils montraient en Irlande la force toujours croissante de la population indigène en face d'une faible minorité, dont le chiffre, bien loin d'augmenter, comme on l'avait espéré si longtemps, s'abaissait tous les ans d'une manière sensible (1). Ils rappelaient et ce traité de Limerick, consenti par Guillaume III, qui garantissait à ce pays sa liberté civile et religieuse, et cette promesse de M. Pitt qui seule avait décidé l'adhésion de l'Irlande à l'union législative. D'ailleurs n'était-il pas absurde d'avoir concédé, en 1795, sous le coup de la peur, le droit électoral aux catholiques irlandais (concession qui ne fut pas faite aux catholiques d'Angleterre), et de persister à leur refuser le droit de siéger au parlement, conséquence directe du premier, alors que l'Irlande se montrait bien autrement menaçante? Si la résistance de ce pays pouvait d'une heure à l'autre perdre son caractère légal; si une scission était imminente, n'était-ce pas parce que l'acte d'union, arraché à l'aide d'une espérance fallacieuse, avait rivé ses chaînes et aggravé toutes ses misères? Quel avait été le crime de l'Irlande au XVII^e siècle, sinon sa fidélité à ses croyances et au malheur? Quels griefs plus récents avait l'Angleterre à faire valoir contre elle? Ne

(1) Des documents officiels, postérieurs à cette discussion, sont venus confirmer ce fait. Quoique depuis l'union législative (1800) l'Angleterre ait ajouté l'énorme somme de 2,298,569 liv. st. aux énormes revenus de l'Église irlandaise, pour le maintien et accroissement de l'établissement protestant dans cette île, il résulte des chiffres présentés dans la session de 1854 par lord Morpeth, secrétaire pour l'Irlande, que la progression de la population épiscopale a toujours été décroissante. M. Ward avait constaté pour plusieurs diocèses que, quoique la population eût quadruplé depuis un siècle, le nombre des protestants était tombé d'un cinquième comparativement à ce qu'il était en 1731. Les chiffres du gouvernement établissent des faits analogues pour un grand nombre d'autres diocèses. Ainsi, en prenant pour base les deux années 1766

P'avait-on pas trouvée dévouée dans les épreuves d'une longue guerre? son sang n'avait-il pas coulé à Waterloo? n'avait-il pas aussi bien que le sang anglais, rougi les flots de Trafalgar?

Le torysme n'avait garde d'accepter la question ainsi posée. Lorsque cette grande thèse venait annuellement agiter la Grande-Bretagne, le gros du parti s'attachait à ranimer de profondes antipathies populaires par des mots de peu de sel en cette matière, sur l'inquisition, les jésuites et l'intolérance romaine. Ses chefs, au contraire, s'efforçaient de donner à leur opposition passionnée une couleur exclusivement politique.

L'empêchement légal qui écartait les catholiques, n'était point une flétrissure pour leur caractère, c'était, disait M. Peel, et après lui les habiles du parti, une simple déclaration d'incompétence parfaitement rationnelle dans un État fondé sur un principe exclusivement protestant, et dont l'église réformée était partie intégrante.

Qu'on ne confonde pas, ajoutaient-ils, les droits naturels avec les droits politiques. Refuser des confier des fonctions publiques à ceux dont les opinions sont incompatibles avec celles professées par l'Etat, est tout autre chose que priver un citoyen de la vie, de la propriété, de la liberté. Qui voudrait, s'écriait sir H. Tyndall, faire d'un quaker qui professe la doctrine de non-résistance, un général d'armée, d'un anabaptiste qui croit à la communauté des biens, un juge, on de l'un des fanatiques de Cromwell un dignitaire de l'Église? Comment concevoir également l'admission des catholiques dans un parlement appelé à statuer sur des questions de liturgie? Comment un homme de cette croyance pourrait-il devenir conseiller de la couronne, lorsque celle-ci exerce un autorité religieuse au titre de chef suprême de l'Église, lorsque le bill des droits et l'acte d'établissement font de la communion avec l'Église anglicane la condition absolue de successibilité au trône?

et 1854, on trouve que les deux cultes étaient alors et sont aujourd'hui dans les rapports suivants :

	1766.		1854.	
	PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.	PROTESTANTS.	CATHOLIQUES.
Armagh.	1	1 1/4	1	1 5/4
Derry.	1	2/3	1	1 1/8
Dow et Connor. . .	10	2 2/3	10	4
Dromore,	10	6	10	7
Raphoe.	1	1 1/5	1	2 5/4
Kildare.	1	5 1/2	1	8 1/4
Kilmore Ardagh. . .	1	4 5/4	1	6
Calne	1	9	1	50
Cork et Ross	1	5	1	9
Cloyne.	1	8	1	25
Elphin	1	10	1	18
Killaloe.	1	9	1	18 1/2
Killala.	1	6	1	8 1/4
Tuam	1	9	1	46

Quelle situation ferait-on ainsi à la royauté? On établirait par un acte solennel que la liberté de conscience doit être illimitée, que toute incapacité flétrit celui qui la souffre; et l'on persisterait à en infliger une qui peut atteindre la tête et le cœur du souverain; et pour rendre l'injure plus poignante, disait M. Sadler, on en ferait un individu solitaire sur le trône, dont la dignité héréditaire ne serait conservée et transmise qu'avec une condition désormais stigmatisée comme un signe de servitude!

Quel serait, d'ailleurs, le résultat effectif de l'émancipation en Irlande? Rendra-t-elle le pays moins turbulent et sa misère moins profonde? Aurait-elle un autre effet que de donner à l'agitation des organes plus redoutables. L'Irlande catholique, représentée au parlement, consentira-t-elle longtemps encore à payer les dîmes au clergé protestant, et ne réclamera-t-elle pas la réforme de l'église irlandaise, en violation de l'article 5 de l'acte d'union qui reconnaît celle-ci comme partie intégrante de l'établissement anglican? Après avoir été relevés des lois pénales, les catholiques irlandais ont réclamé la franchise électorale; ils demandent aujourd'hui l'abrogation du serment qui protège l'intégrité de la constitution britannique. N'exigeront-ils pas plus tard qu'on les traite selon leur proportion numérique? et cependant cette proportion n'est-elle pas plus que compensée par celle des lumières, au moins par celle des propriétés qui, pour les dix-huit vingtièmes, appartient en Irlande aux membres de l'Église anglicane? L'émancipation ne changera pas des sentiments profondément hostiles, et son unique résultat sera de donner à l'ennemi des armes nouvelles. Sans effet sur la tranquillité du présent, si cette mesure est isolée de ses conséquences, elle prépare pour l'avenir une révolution désastreuse dans tout le système de l'Église et de l'État, et l'ennemi s'assure dès ce moment par elle ce qu'il obtiendrait à peine après sa victoire.

Il y avait sans doute fort à reprendre dans la trame de ces raisonnements où, sous des dehors de modération, de profonds repoussements s'enlaçaient à des distinctions sophistiques. Comment contester néanmoins leur conclusion suprême et dernière?

L'émancipation seule ne devait produire, en effet, sur la situation de l'Irlande, aucune de ces modifications soudaines que les amis de la liberté religieuse se complaisaient à en attendre. Les maux de ce pays tenaient à des causes trop antiques et trop complexes pour être guéris par une mesure qui n'affectait, à tout prendre, que les intérêts de la partie la plus éclairée de la population catholique. Comment espérer voir le clergé de la religion des cinq sixièmes de cette contrée renoncer à un déplorable système d'excitation révolutionnaire, et rentrer dans l'esprit de son ministère de paix, aussi longtemps qu'en face de l'opulence d'une Église usurpatrice de ses propres biens, il devrait prélever le pain de sa misère sur la misère non moins affreuse du peuple des campagnes, dont cette triste dépendance le contraignait à servir toutes les passions? D'un autre côté? l'état précaire de cette population elle-même ne pouvait changer aussi longtemps que l'agriculture serait la seule ressource de l'Irlande, et que la terre appartenait exclusivement à une classe d'hommes étrangers par le sang, par les croyances et les habitudes, à la race indigène des laboureurs. Tant que l'*absentéisme* maintiendrait le désastreux système

des *middlemen*, locataires de vastes terres qu'ils dépècent pour les sous-louer en lambeaux ; tant que tous les maux inhérents à la grande propriété seraient associés à ceux inséparables de la plus petite culture, il n'y avait à attendre aucune amélioration sérieuse dans l'État de cette triste contrée.

D'une autre part, quelques efforts que fissent les partisans de l'émancipation pour rassurer sur le sort de l'Église d'Irlande, il était évident que du jour où les organes des croyances et des griefs de sept millions d'hommes auraient entrée au parlement, l'effroyable système sous lequel avait si longtemps gémi cette terre de calamités ne manquerait pas d'être attaqué dans sa base véritable. Un établissement religieux qui, pour 752, 972 fidèles, d'après les supputations les plus récentes et les plus vraisemblables (1), se trouvait divisé en quatre archevêchés et provinces ecclésiastiques, avec vingt-deux évêques, et un total de treize cent quatre-vingt-cinq bénéfices et de deux mille trois cent quarante-huit cures, pour la plupart sans charge d'âmes, paroisses où le pasteur n'apparaît qu'une fois l'année pour percevoir ses revenus à l'aide de la force publique ; un clergé qui recevait alors en glèbes, terres et dîmes un revenu d'environ 50,000,000 de francs, impôt atroce lorsqu'il est perçu sur les sueurs d'une population qui vous repousse, et se lie dans sa pensée au souvenir de confiscations sanglantes : c'était là une de ces monstruosité qui ne résistent pas à la discussion publique. Le droit antique de la victoire maintient seul de telles choses ; le droit commun les rend impossibles et comme fabuleuses.

L'émancipation, en effet, c'était le droit commun pour l'Irlande, la répudiation de toute la politique anglaise, à partir de Henri II. C'était la proclamation solennelle de l'égalité d'une population qui, depuis le XII^e siècle, ne participait pas plus au droit public et privé de l'Angleterre que les Barbares à celui de Rome : race dégradée avec laquelle tout mariage était réputé pollution, et assimilé à un crime capital, selon le statut de Kilkenny ; qui, sous Élisabeth, ne pouvait ni tester, ni jurer en justice, et dont l'assassinat n'était pas encore, sous Jacques I^{er}, réputé homicide légal ; peuple infortuné qui, aux plus beaux jours de la liberté anglaise, vit consommer son exhérédation de tous les droits civils et politiques, et n'eut jamais, même aux temps les plus rapprochés des nôtres, que l'état légal, inconnu dans le reste du monde depuis le christianisme, de nation *conquise, dépendante et subordonnée*, pour employer les termes sacramentels des jurisconsultes anglais (2).

(1) Il résulte du rapport des commissaires chargés, en 1855, de constater l'état de l'instruction populaire en Irlande que la population totale de ce pays est de 7,945,940, divisée ainsi qu'il suit : 6,427,712 catholiques ; 642,556 presbytériens ; 21,808 quakers anabaptistes ou autres dissidents, et 852,064 protestants épiscopaux, membres de l'Église établie, mais en y comprenant tout le corps des méthodistes wesleyens. Or, en réunissant ceux-ci aux autres dissidents, des calculs fondés sur des bases probables feraient monter le total des dissidents à 120,900, ce qui laisserait pour l'Église établie le chiffre donné plus haut. Voyez aussi *Erish church, the reform association to the reformers of England, Scotland and Wales*. London, 1855.

(2) Voyez, entre autres, Blackstone, *of the Countries subject to the law of England*, l, sec, 1v.

Les Tories ne s'y trompaient pas : l'attitude toute nouvelle que l'émancipation donnait à l'Irlande en face du peuple conquérant entraînait forcément une révolution dans le droit constitutionnel, comme dans la politique de l'Angleterre. Comment en douter maintenant que le parlement est presque exclusivement occupé de questions irlandaises, et qu'une seule entre celles-ci, le projet de disposer de l'excédant des revenus de l'Église pour des objets d'utilité générale trois fois sanctionné par le vote des communes, s'élève depuis plusieurs années comme une pierre d'achoppement entre les deux chambres ?

L'Irlande émancipée a réclamé la réforme de l'établissement anglican, et celle-ci a été l'objet d'une proposition ministérielle. De plus, elle revendique, avec une persévérance énergique, tous les droits d'une égalité désormais légalement sanctionnée; pour sa population affamée, le triste bienfait d'une taxe des pauvres; pour sa bourgeoisie, celui des droits municipaux; et la voix de son tribun, devenu l'appui du ministère anglais tout en gardant en réserve sa force révolutionnaire, menace aujourd'hui de rompre l'union, si, par des droits égaux et une représentation proportionnellement égale, l'Irlande n'est enfin placée sur le même pied que l'Angleterre.

Ce dernier mot résume en ce moment, et résumera pour bien longtemps encore, toute la politique du Royaume-Uni. En 1829, l'Irlande a conquis le principe; en 1858, elle en réclame les conséquences. Voilà ce que pénétraient dès lors et M. Peel et le duc de Wellington; voilà pourquoi une émotion si vive perçait à travers le calme étudié de leurs officielles paroles.

Ce sont pourtant ces deux hommes qui, après une longue opposition si énergique encore en 1828, se chargèrent, l'année suivante, d'introduire le bill dans les deux chambres, de réconcilier à l'émancipation ses plus implacables adversaires, et d'obtenir pour cette mesure une triomphante majorité de cent soixante-dix-huit voix à la chambre des communes et de deux cent cinq à celle des lords.

C'est ici l'un des plus grands événements de l'histoire constitutionnelle d'Angleterre; il y a, d'ailleurs, dans ce revirement soudain du ministère et dans la conduite de ses amis politiques, une révélation tout entière.

Quels que fussent pour l'avenir les dangers de l'émancipation, dangers que M. Peel ne dissimulait pas plus, en 1829, qu'il ne l'avait fait à la session précédente, la position avait cessé d'être tenable. L'association catholique contre laquelle s'était déjà émoussé un premier bill de dissolution, avait enrôlé des millions d'hommes armés pour sa défense; huit mille agents exécutaient ses ordres et percevaient, dans la cabane du pauvre, un impôt payé avec empressement, car la haine sait féconder jusqu'à l'indigence. Le gouvernement anglais comprit qu'il fallait briser l'association ou périr, et qu'il ne pouvait désormais l'essayer que l'émancipation de l'Irlande à la main.

Les nations, d'ailleurs, ne contemplaient pas seules ces grandes scènes populaires : des gouvernements suivaient aussi les progrès de cette crise décisive, car la paix du monde traversait alors une de ses plus graves épreuves, et le sort de l'Orient semblait près de s'accomplir. Alors on dut méditer à Londres sur ces paroles dites à Dublin : « Le premier de vos ennemis qui parviendra à jeter cent mille mousquets en Irlande, suscitera à votre porte un auxiliaire

que vous aurez peine à vaincre, ou qu'il vous faudra noyer dans une mer de sang (1). »

L'esprit de parti recula devant le patriotisme, et en franchissant les Balkans, les Russes emportèrent l'émancipation de l'Irlande.

Pour des ministres qui se respectent, un tel revirement n'était possible que dans de telles conditions, et dans un pays doué d'un véritable esprit public. M. Peel cessa de représenter au parlement l'université d'Oxford, le premier ministre défendit sa loyauté dans un duel chevaleresque. A cela près, presque tous les soldats suivirent leurs généraux et s'en remirent à leur parole, tant est forte cette organisation des partis au sein de la Grande-Bretagne, qui donne à leurs chefs une puissance indépendante de leur talent personnel, et leur permet de stipuler au nom de cette force même !

Nous verrons, en 1835, sir Robert Peel et le duc de Wellington essayer avec moins d'habileté et de bonheur ce qui, en 1829, réussit si bien à leur patrie et à eux-mêmes. Variations subites qui, en France, passeraient pour apostasie, parce que les intérêts de partis s'y dissimulent toujours derrière des théories absolues, mais qui, en Angleterre, où les théories se formulent le plus souvent selon ces intérêts eux-mêmes, se présentent sous un jour plus favorable. Le reproche d'inconsistance auquel les Anglais se montrent si sensibles, s'applique bien moins chez eux à l'homme d'État qui modifie ses doctrines qu'à celui qui se sépare de ses amis politiques pour former des *connexions* nouvelles.

Le bill voté par les deux chambres contenait toutefois quelques réserves importantes (2), et l'on se rappelle que le ministère fit passer comme appendice et condition de la mesure un changement grave dans le système électoral de l'Irlande. Dans le but de diminuer l'influence du clergé catholique sur les petits cultivateurs, la franchise électorale fut élevée de 40 schellings à 10 liv. sterl.; mais qu'importait à ce pays? n'était-il pas sûr de l'avenir? Qu'importait également à l'association catholique sa dissolution prononcée? N'avait-elle pas révélé à la pauvre Irlande le secret de sa force, à la riche Angleterre celui de sa faiblesse? ne restait-il pas à toujours démontré que l'agitation était un ressort sous lequel se courberaient, en définitive, les plus inflexibles volontés?

Mais cette épreuve n'était par la dernière, et l'aristocratie, vaincue par les prolétaires d'Irlande, au nom de la liberté religieuse, allait l'être bientôt par les prolétaires d'Angleterre, au nom de la liberté politique; il allait être constaté que, quoique sa puissance territoriale n'ait pas fléchi, et que son influence soit entière, l'une et l'autre seraient désormais dominées par des forces irrésistibles.

(1) M. Shiel.

(2) Telles que l'interdiction aux catholiques romains de devenir régent du royaume, lord-chancelier, lord du grand sceau, lord-lieutenant d'Irlande (art. xii), d'user du droit de présentation pour bénéfice ecclésiastique, soit comme propriétaire, soit comme membres de corporations municipales (xv-xvii); de faire partie d'une cour de judicature où il y aurait appel des sentences rendues par les tribunaux ecclésiastiques (xvi); d'occuper aucun emploi, chaire ou office dans les universités (*ibid*); enfin, certaines restrictions et limitations pour les congrégations religieuses dépendantes de l'Église romaine (xxviii-xxxvi).

L'émancipation n'avait pas en, relativement à la tranquillité de l'Irlande, l'influence sur laquelle on avait trop paru compter. Les crimes contre les personnes, les assassinats et incendies, les rassemblements et avertissements illégaux, les attaques nocturnes à la propriété, mutilations de bestiaux, menaces aux officiers publics, etc., enfin cette longue table de crimes spéciaux à ce malheureux pays s'étendait chaque jour, au point de le rendre inhabitable. Les refus de dîmes, inconnus avant l'émancipation, devinrent universels à partir de cette époque, à ce point qu'elles se trouvèrent tout à coup supprimées de fait dans les campagnes, où d'horribles tragédies ne rendirent pas leur perception moins impossible. Une mauvaise récolte vint ajouter les horreurs de la famine à tant d'horreurs accumulées, et, dès les premiers jours de 1830, le rappel de l'union était devenu le mot d'ordre d'une association nouvelle, un nouveau brandon aux mains de l'agitateur.

En Angleterre, la situation ne se présentait pas sous un jour moins sombre. L'agriculture, et l'industrie traversaient une crise attribuée par les uns aux restrictions mises à la circulation du papier-monnaie, par les autres à la mauvaise assiette des taxes, mais qui, quelles qu'en fussent les causes, déterminait de toutes parts et la cessation du travail, et l'agitation qui la suit. La taxe des pauvres, en s'étendant, menaçait de faire disparaître la propriété elle-même. Pendant que dans certaines paroisses elle s'élevait à 50 et 40 schellings par acre, dans les villes manufacturières, les salaires tombaient à moitié de leur taux habituel.

Sous ces influences sinistres se fonda l'*Union politique*, dont Birmingham devint le centre au commencement de 1830, association qui compta sous son drapeau des armées tout entières, et qui offrait aux pauvres comme remède à leur misère, aux ouvriers comme moyen de contrebalancer l'action des machines au dedans et l'effet des concurrences au dehors, la réforme électorale avec accompagnement de suffrage universel et de parlements annuels. Le jour d'une jacquerie industrielle semblait près de se lever pour l'Angleterre. La crainte de l'avenir resserrait les capitaux; le commerce exportait à perte; les fermages s'acquittaient mal, et les droits d'accise étaient d'une rentrée de plus en plus incertaine. Aussi, en présentant son projet de budget, en mars 1830, le chancelier de l'échiquier (M. Goulburn) confessait-il un déficit considérable sur les prévisions de l'exercice précédent.

Prédisposée par tant de circonstances, tout imprégnée déjà du fluide révolutionnaire, l'Angleterre reçut soudain le contre-coup de juillet, et cette commotion la mit debout comme un seul homme.

Si cet événement remua l'Europe de Lisbonne à Varsovie, il ne pouvait déterminer nulle part une émotion plus sympathique et plus profonde. La Grande-Bretagne professe, sur le droit de résistance, la doctrine qui venait de triompher avec tant d'éclat; whigs et tories la confessent presque tous sans hésiter. La France essayant un 1688, n'effrayait pas l'aristocratie parlementaire; la France chassant une dynastie dont on affectait de confondre la cause avec celle du catholicisme, se conciliait l'enthousiasme de tout le vieux protestantisme, depuis le bon fermier lisant la Bible dans son *parlour*, jusqu'au ministre fanatique se torturant sous *l'esprit*; la France faisant des barricades

et triomphant de la force publique, était applaudie avec transport par les mains calleuses des ateliers et des unions politiques.

Aussi le duc de Wellington n'hésita-t-il pas à suivre un mouvement où se confondaient toutes les classes, et, pour ainsi dire, tous les partis. Ce mouvement, en effet, était alors si impétueux, que, lorsque le ministère voulut prendre dans la question hollando-belge une attitude qui pouvait le séparer de la France, il dut bientôt y renoncer, et que l'inspecteur général de la barrière européenne, sacrifiant ses répugnances, se vit contraint de sanctionner ce protocole du 4 novembre, qui fut, pour la Belgique, son premier titre devant l'Europe.

Dans ces jours d'excitation universelle, une administration tory était déjà fort difficile ; elle devint impossible lorsque la mort de George IV, donnant ouverture à des élections générales, fit sortir un parlement nouveau du sein de cette crise. Guillaume IV, d'ailleurs, tout attaché qu'il fût aux maximes de la vieille constitution, n'était pas, par ses relations, séparé des whigs, et avait pris depuis longtemps, sur plusieurs questions, entre autres sur la question catholique, une attitude opposée à celle du roi, son prédécesseur, ce brillant renégat des principes et des amitiés de sa jeunesse. Ainsi affaiblis du côté de la couronne et déhordés par des événements insurmontables, les tories ne pouvaient manquer de succomber dans la lice électorale.

On sait qu'éclairé sur sa situation parlementaire par un vote des communes relatif à la liste civile du nouveau règne, le cabinet en masse donna une de ces démissions loyales qu'imposent dans ce pays à toutes les ambitions individuelles et la compacte unité et la forte discipline des partis.

Par une autre conséquence de cette organisation puissante qui fait de l'opposition un ressort vraiment gouvernemental, quelque chose de clairement défini dans ses griefs, de limité dans ses exigences, le parti whig fut appelé à hériter, du parti tory ; et l'homme en qui se personnifiait, depuis la mort de Fox, cette grande opinion, se trouva par la seule force des choses placé, plutôt qu'appelé, à la tête du gouvernement.

Lord Grey arrivait au pouvoir sans intrigue ; il pouvait dès lors l'exercer sans complaisance. Stipulant bien moins en son nom qu'au nom de son parti, ses conditions étaient connues à l'avance, et nul ne pouvait songer à lui en faire d'autres. Entré aux communes à une époque où l'essor des doctrines de liberté n'était pas encore ralenti par l'effet de la révolution française, le jeune député du Northumberland avait ardemment combattu pour elles. Pair d'Angleterre et premier lord de l'amirauté en 1806, successeur de Fox aux affaires étrangères, à la mort du grand orateur, lord Grey avait toujours été fidèle à ses amis et à lui-même ; toute son existence politique s'était résumée dans trois grandes thèses : la paix avec la France, l'émancipation catholique et la réforme parlementaire.

De ces questions, l'une avait été résolue par le temps ; ses adversaires politiques avaient fait triompher l'autre ; la troisième lui restait, pensée de sa longue vie, honneur de ses cheveux blancs. Chef d'un parti fortement constitué, et n'ayant pas besoin de devenir ministre pour être quelque chose, homme de poids hors des affaires comme au pouvoir, son nom avait une portée comprise

de tous; le ministère Grey, c'était pour la couronne comme pour le pays le ministère de la réforme. Ainsi cette grande question allait être reprise au point où Fox l'avait laissée.

Lorsqu'on étudiait en lui-même, abstraction faite de ses résultats, le système électoral de la Grande-Bretagne, il ne pouvait, à coup sûr, supporter un instant l'examen.

On a vu, dans la première partie de ce travail, le pouvoir royal conférant la franchise aux diverses localités, à mesure que leur importance, s'étend, et qu'il éprouve, pour son propre compte, le besoin de consolider son influence au sein des communes. On sait comment l'inquiétude du parlement, sur l'usage qui pourrait être fait de cette faculté dans un but anti-protestant et anti-national, le fit supprimer tout à coup (1); suppression qui pouvait parfaitement se défendre si l'on s'était borné à substituer l'autorité constitutionnelle des trois pouvoirs à l'omnipotence d'un seul, mais qui devenait insoutenable dans le sens où elle fut entendue : décider qu'aucune autre franchise ne serait accordée dans l'avenir, c'était monopoliser la liberté, réputer non avenu tout progrès nouveau.

La dynastie de Hanovre n'osa pas réclamer un droit dénié à celle des Stuarts; et l'aristocratie, ayant définitivement conquis la souveraineté politique en dominant la chambre basse, trouva bon de poser en maxime que rien ne pouvait désormais être innové dans le mode de représentation nationale.

L'absurdité d'une telle immobilisation devenait plus choquante encore en pratique qu'en théorie : ainsi Manchester, Leeds, Birmingham, Halifax, qui, au parlement convoqué par Cromwell, avaient été représentées à raison de leur importance, médiocre à cette époque, se trouvèrent deux siècles plus tard déshéritées de tout droit politique, alors que ces cités, et d'autres avec elles, étaient devenues le siège de populations considérables, le centre des plus grandes transactions des trois royaumes. En revanche, tel rocher stérile, tel parc sans maison, tel hameau ne comptant pour unique électeur que son propriétaire, comme Gatton, ou n'ayant plus même de ruines, comme Old-Sarum, conservait un droit qui se transmettait par contrat de vente aussi régulièrement que le droit de chasse ou de champart. Un gros capitaliste payait son siège au parlement comme sa loge à l'Opéra. Un pair, possédant sept ou huit lieux privilégiés de cette espèce, en donnait un pour dot à sa fille, un pour douaire à sa femme, à la manière de ces îles d'Orient, disait spirituellement M. Shiel, dont telle appartient à la sultane favorite pour sa ceinture, telle autre pour ses babouches.

(1) Le dernier essai tenté par la couronne pour ajouter à la représentation des communes, eut lieu en 1672, pour le bourg de Newark, auquel Charles II conféra le droit d'envoyer deux députés au parlement, en récompense du dévouement que ses habitants avaient témoigné pour son père. La légalité de cette élection fut longtemps débattue, et enfin, à une seconde division, une majorité d'une seule voix décida que les membres nommés ne prendraient pas séance. Ainsi cessa tout à coup, et sans qu'on se rendit compte des graves conséquences de ce fait pour la liberté des générations à venir, l'exercice d'une prérogative qui remontait à l'origine de la monarchie.

L'immoralité était bien plus profonde encore dans tout ce qui touchait aux corporations fermées, lorsque la franchise avait été concédée sous cette forme. Celle-ci se trouvait appartenir alors exclusivement aux membres de la corporation, qui, dans certaines localités, la possédaient héréditairement, qui, ailleurs, en faisaient l'objet d'un trafic avoué. Alors une demi-douzaine de *burgesses* nommaient à huis-clos le représentant de cinquante mille âmes, et l'ivresse d'une orgie remplaçait le tumulte des *hustings*.

Ce mode était celui de l'Écosse entière, où tous les bourgs investis de la franchise appartenaient à des corporations fermées. Il suffit de rappeler qu'à Édimbourg, le *town-council* se composant de trente-deux membres, élisait entre quatre murs, et sans nulle intervention populaire, le député de plus de cent mille âmes, le représentant d'une ville qui compte douze cents négociants, deux mille avocats et légistes, cent cinquante professeurs d'universités, un clergé nombreux et une multitude de grands propriétaires.

Si, en Angleterre, les élections de comté, où votait tout *freeholder* à 40 schellings, compensaient, par un esprit, plus libre, ce qu'offraient d'humiliant et de dépravé les élections des petits bourgs, rien d'analogue n'avait lieu pour l'Écosse. Les élections de comté y présentaient un aspect bien plus étrange encore que celles des *bourgs royaux*. Pour être admis à y voter, il fallait tenir une terre à fief direct de la couronne, circonstance qui maintenait le droit électoral au feudataire primitif et à ses héritiers, alors même que la propriété aurait été aliénée depuis des siècles. « De là résulte, disait M. Wight, que beaucoup de possesseurs de vastes propriétés sont sans capacité pour voter aux élections, parce qu'ils les tiennent d'un *supérieur*, tandis que, au contraire, d'autres, par le seul fait d'une *supériorité* primordiale, conservent le droit électoral, quoique la terre qui le leur confère ne leur rapporte pas un penny par an, et leur soit parfaitement étrangère (1). »

La représentation de l'Irlande participait de la plupart de ces inconvénients, quoique l'acte d'union en eût corrigé quelques-uns d'entre les plus choquants, relativement au droit électoral des grandes villes.

Lorsqu'un tel système, aussi peu admissible dans sa donnée historique que dans ses applications locales, se maintient au sein d'une des nations les plus éclairées du monde, lorsqu'il résiste si longtemps à l'opposition de la tribune et aux attaques passionnées de la presse, force est d'admettre qu'il doit se défendre par des motifs moins étranges que les bases sur lesquelles il repose. Aussi les adversaires de la réforme s'attachèrent-ils bien moins, dans tous les temps, à contester des détails d'une justification évidemment impossible, qu'à faire ressortir leurs résultats en constante harmonie avec l'esprit de la constitution, déduisant de ces résultats seuls l'apologie d'un système qui, malgré des imperfections apparentes, avait préparé à la Grande-Bretagne les plus éclatantes destinées réservées à un peuple libre.

Que les bourgs pourris fussent des propriétés particulières, qu'importe? s'écriait-on; n'ont-ils pas donné à l'Angleterre ses plus grands hommes, depuis les deux Pitt jusqu'à Canning? Qu'on puisse acheter son siège à prix d'argent,

(1) *On Parliament*, book III, chap. II.

est-ce donc un si grand mal ? Ne faut-il pas que la propriété soit prépondérante dans l'organisation sociale ? Le droit des corporations est-il plus absurde que celui des propriétaires à la nomination des bénéfices ecclésiastiques ? Un siège obtenu à prix d'argent déshonore-t-il plus qu'un emploi d'officier acquis de la même manière ? et, quoique les places dans l'armée s'achètent à deniers comptants, l'armée est-elle moins nationale et moins brave ? La vénalité des offices, introduite en France par le cours des événements, a-t-elle empêché ce pays de posséder une magistrature dont les lumières et l'intégrité furent l'une de ses plus grandes gloires ? La force du gouvernement britannique ne git-elle pas, d'ailleurs, dans la puissante influence territoriale qui domine la société tout entière ? et dès lors le meilleur mode d'élection n'est-il pas celui qui assure l'harmonie des pouvoirs, leur concours constant vers un but unique, la grandeur et la gloire de l'empire ? Et quelles plaintes si fondées ont les grandes villes manufacturières à élever contre le système actuel ? Quoique privées de la franchise directe, leurs réclamations ont-elles jamais manqué d'organes, et l'opinion de Manchester ne pèse-t-elle pas dans les délibérations parlementaires plus que celles de dix petits bourgs ? D'ailleurs le parlement s'est reconnu, dans tous les temps, le droit de désaffranchissement, lorsque la vénalité était authentiquement constatée ; Penryn et East-Redfort ont ainsi perdu leur privilège électoral ; et ne pourrait-on, dans l'avenir, transférer quelques franchises, ainsi légalement abrogées, à des cités importantes sans attaquer un système qui se défend par une prescription de deux siècles ?

Les chefs les plus éclairés du parti anti-réformiste ne paraissaient pas repousser absolument une concession limitée de ce genre, et depuis bien longtemps, il faut le reconnaître, l'aristocratie whig n'allait pas, dans ses plans, beaucoup au delà d'une combinaison analogue. En témoignage de ces dispositions, il suffirait de citer les résolutions proposées en 1819 à la chambre des communes par lord John Russell, résolutions portant en substance que les bourgs, dans lesquels la corruption se serait notoirement exercée, cesseraient d'avoir des représentants, et que leur franchise serait transférée aux plus grands comtés ou à des villes d'une population d'au moins quinze mille âmes.

Avant 1850, les organes périodiques de l'opinion whig arrêtaient là leurs espérances, et, même dans un travail remarquable, publié en 1820, *l'Edinburgh Review* établissait que le seul plan de réforme *sage et exécutable* serait celui qui ajouterait une vingtaine de membres à la représentation nationale, dans l'intérêt des grandes cités industrielles, en respectant les droits acquis (1). Le mal venait beaucoup moins, disait-on à cette époque, de ce que le droit électoral était le patrimoine de bourgs sans indépendance que de ce qu'il ne pouvait pas être étendu selon les besoins nouveaux. On ajoutait que de plus larges concessions étaient impossibles pour toute administration prudente, dans les limites et selon l'esprit de la constitution.

Enfin, presque tous les réformateurs éminents faisaient de la corruption constatée à la condition préalable du désaffranchissement des bourgs, et

(1) Vol. XXXIV, pag. 461.

M. Pitt était allé jusqu'à proposer d'acheter le privilège de ceux d'entre eux qui consentiraient à le vendre de gré à gré, tant il est vrai que le droit électoral était généralement considéré comme une propriété inviolable, placée au-dessus du contrôle parlementaire! Tels étaient les antécédents de cette grande question au sein du parti réformiste modéré, lorsqu'en mars 1851 lord John Russel présenta aux communes ce bill fameux, de l'adoption duquel il fit, au nom du cabinet, la condition absolue de son maintien aux affaires.

Il suffira de rappeler sommairement ses dispositions principales pour voir quel chemin venait de faire soudainement l'Angleterre, et à quelles exigences nouvelles il fallait donner satisfaction.

Ce bill reposait sur les bases suivantes, destinées à devenir, avec quelques modifications de détail, après dix-huit mois de luttes et de perplexités, celles, du nouveau droit constitutionnel du Royaume-Uni.

Il ôtait la franchise à tous les bourgs ayant moins de deux mille habitants, et n'accordait plus qu'un représentant au lieu de deux à tous ceux d'une population inférieure à quatre mille âmes. Le vide ainsi laissé sur les bancs de la chambre était rempli par les députés accordés aux villes non représentées jusqu'alors, et aux principaux comtés, dont la représentation était doublée. Celle de Londres était également portée de huit à seize membres.

Le résultat final du bill, tel qu'il sortit de la discussion en comité au sein des deux chambres, fut d'attribuer soixante-six membres nouveaux à des comtés, soixante-trois à des villes (*boroughs*) d'Angleterre, huit à des villes d'Écosse, cinq à des villes d'Irlande, et le vote définitif maintint la représentation nationale au même nombre de six cent cinquante-huit députés, en en donnant cinq cents à l'Angleterre, ou un pour vingt-huit mille âmes, cinquante-trois à l'Écosse, ou un pour trente-huit mille cent cinq, à l'Irlande, ou un pour soixante-seize mille.

Ces changements, pour lesquels on avait suivi les proportions de la population et de la richesse combinées, selon le principe français de 89, sans aucun égard pour la prescription historique, étaient graves par eux-mêmes : ajoutons que la nouvelle base donnée au droit électoral ne paraissait pas moins hardie.

Le privilège des corporations était brisé pour l'avenir, et la franchise était accordée dans les villes à tout propriétaire et locataire d'une maison d'un revenu annuel de dix livres sterling.

Pour les élections de comtés, les *copyholders* et les *leacholders*, ainsi désignés selon la nature du titre à eux conféré par le seigneur foncier, acquéraient la capacité électorale lorsqu'ils payaient une rente annuelle de 10 livres sterling pour les baux de soixante ans, et de 50 livres pour les baux de vingt années, disposition qui fut plus tard gravement modifiée à la chambre des communes et malgré les efforts du ministère, en ce sens que la franchise électorale fut accordée à tout fermier payant 50 livres sterling même sans bail, ce qui les maintenait, vis-à-vis de leur propriétaire, dans un état obligé de dépendance (1).

(1) Amendement du marquis de Chandos.

Aucun changement ne fut proposé relativement au droit des *freeholders* à 40 shellings, possesseurs d'un franc fief originairement concédé sous certaines conditions de service ou de redevance. Là était la force de la vieille aristocratie, et l'on doit, ce semble, remarquer que dans le cours de ces orageux débats on parut s'accorder pour respecter ce vieux titre dont l'origine se perdait dans la nuit des âges.

Enfin, par un solennel hommage à cette doctrine d'uniformité qui s'établissait pour la première fois dans la loi anglaise, des bases analogues furent proposées pour la représentation de l'Écosse et de l'Irlande.

Quelles que pussent être dans le présent les conséquences d'un tel bill, il était d'une immense portée pour l'avenir. Il créait cinq cent mille électeurs nouveaux, et, malgré ses concessions à l'influence terrienne, il tendait à établir la prépondérance des classes bourgeoises, si dans ce pays ces classes se fussent dès lors trouvées en mesure de profiter de l'esprit et du bienfait de la loi. C'était, pour la Grande-Bretagne, quelque chose d'analogue à notre loi électorale de 1817, quoique de bien plus démocratique, et si les résultats furent instantanés pour la France, tandis qu'ils se font attendre en Angleterre, c'est que la législation française consacrait un fait accompli, lorsque la loi anglaise s'est bornée à poser un principe que le temps doit féconder.

Ne faut-il voir dans ce bill que l'effet de circonstances impérieuses, et ne s'expliquerait-il pas aussi par une connaissance intime du génie du pays, par cette haute et ferme confiance que, sous l'empire de la loi nouvelle, la force hiérarchique continuerait de s'exercer d'une manière non moins efficace, dans des conditions plus rationnelles? Les auteurs du bill de 1831 pressentaient-ils tout ce qu'il faudrait de temps et d'efforts aux classes moyennes pour conquérir le pouvoir dont on paraissait leur frayer les voies? Si telle fut la pensée du noble fils du duc de Bedford et de l'aristocrate lord Grey, les faits attestent que leurs prévisions n'ont pas été déçues, et que le ministère, eût-il été plus loin encore, l'aristocratie anglaise aurait survécu à ce coup, qu'elle affectait de croire mortel. Aussi chaleureusement dévoué aux prérogatives héréditaires de son ordre qu'à ses vieux principes de liberté, lord Grey comprit mieux que cet ordre lui-même tout ce qu'il possédait de puissance et de ressources; il eut le mérite, bien rare dans des jours d'effervescence, de paraître accorder une immense concession, sans dépasser le but qu'il se proposait d'atteindre.

Le sort de ce bill est connu; il échoua devant cette même chambre des communes, dont le premier acte avait été le renvoi du ministère Wellington et l'appel de lord Grey aux affaires; tant il est vrai que la proposition Russell dépassait les vues d'un grand nombre de membres étrangers au torysme et favorables à une réforme modérée!

Lord Grey, lord Brougham, lord Althorp et lord Russell n'en restaient pas moins les hommes indispensables dans une situation de plus en plus alarmante, et des élections soutenues par toute la force de la couronne en même temps que par les menaces d'un peuple plus d'à moitié soulevé, assurèrent enfin au bill une majorité de 524 contre 162 voix.

Cependant la pairie eut encore le courage ou l'audace de résister aux nécessités qui la pressaient de toutes parts; elle ne recula ni devant les flammes

de Bristol et de Nottingham, ni devant une insurrection déjà commencée sur plusieurs points du royaume. Mais, lorsque lord Grey eut arraché de la couronne, par la menace d'une démission, la faculté de créer un nombre illimité de pairs, la chambre haute, se déclarant solennellement privée de sa liberté morale par l'attentat dont elle était menacée, cessa une lutte inutile et abandonna le champ de bataille.

Ainsi passa cette mesure dont l'aristocratie s'exagérait sans doute la portée, parce qu'elle la jugea d'abord sur la hardie nouveauté de ses principes, mais avec laquelle elle sembla se réconcilier graduellement, à mesure qu'elle pénétra ce que ses dispositions laissaient de ressources à son influence, ce qu'elles lui en créaient même de nouvelles.

D'une part, en effet, l'aristocratie restait maîtresse des élections de comté, surtout par l'amendement qui concédait la franchise aux fermiers sans baux (*tenants at will*); de l'autre, les innombrables liens qui lui rattachent les populations urbaines, la mirent bientôt en mesure de reconquérir sur les *householders* à 10 liv. sterl. l'ascendant immémorial qu'elle exerçait sur les anciens *freemen*. Moins de deux ans après la réforme, sir H. Verney présentait à la chambre (1) une pétition par laquelle il était établi qu'un noble duc avait fait construire une multitude de petites maisons d'un loyer de 10 liv. sterl., pour opposer au vote des électeurs indépendants celui de gens à sa dévotion absolue.

Peut-être est-il permis de croire que si lord Russell et ses collègues avaient en 1852 mieux jugé l'avenir, ils se seraient moins catégoriquement refusés à joindre aux dispositions du bill celle qui tendait à établir le vote secret. Dans l'état actuel des intérêts en Angleterre, tant que le pouvoir de l'Église et de la grande propriété n'aura pas été modifié par des changements considérables dans l'administration locale, et que les classes moyennes n'aurent acquis ni le goût, ni la possibilité de l'indépendance, le *ballot* seul pourra donner à la réforme électorale sa véritable signification politique. Quoique le ministère Melbourne ait répudié cette cause, c'est une conquête légale que garantit le progrès des mœurs et des idées, et que l'esprit public saura faire avec cette patiente lenteur dont ce pays a l'habitude. La proposition à laquelle M. Grote a attaché son nom, ne peut manquer de triompher un jour : l'opinion en est saisie et ne l'abandonnera pas. Son succès sortira infailliblement, ou de l'alliance du parti radical avec le ministère whig, si cette alliance se prolonge, ou d'une nouvelle entrée des tories aux affaires, événement d'une réalisation probable au point où en sont les choses, mais qui rendrait certaine une réaction libérale dans l'avenir.

Lorsque l'on considère cette force toujours croissante du parti conservateur, au sein des communes, dans les trois élections générales accomplies depuis la réforme, en 1852, 1855 et 1857, il est impossible de n'être pas frappé de cette singulière vitalité.

Non-seulement le parti du *church and state* survit à une blessure que, d'après ses propres paroles, l'Europe estimait mortelle, non-seulement il résiste à une loi trouvée parfaite par Hume et O'Connell, et acceptée des plus violents radi-

(1) Pétition du bourg de Buckingham, mars 1854.

caux ; mais depuis son adoption il tient en échec le cabinet whig, et lui fait dévorer des affronts quotidiens. Il vint cette année même de le contraindre à renoncer au principe d'appropriation, base de tous ses plans ; il a ou rejeté ou bouleversé tous ses bills pour l'Angleterre et pour l'Irlande, élevé pour celle-ci le taux de la franchise municipale, malgré les résistances du ministère ; et, dans cette opposition sans relâche au cabinet Melbourne, la pairie s'appuie aujourd'hui au sein de la chambre élective sur un parti compacte qui touche au moment de devenir majorité.

L'acte de 1852, appliqué à la France, eût été l'infaillible signal d'une révolution démocratique, et voici qu'en Angleterre cet acte produit, après six années, de tels résultats que les tories appellent les élections prochaines avec autant de confiance et d'empressement que leurs adversaires les redoutent ; vœu téméraire, peut-être, mais très-réel, à coup sûr, au sein de l'opinion conservatrice.

Cette situation des esprits, cette position inattendue des choses, tiennent sans doute à des causes intimes et organiques ; elles constatent qu'aucune altération vraiment grave ne s'est encore manifestée dans les idées du *pays légal*, pour employer une expression de ce côté-ci de la Manche, et qu'à l'exemple de l'émancipation catholique, la réforme parlementaire est sortie de la force d'événements extérieurs plus encore que des progrès de la pensée publique. Mais la réaction conservatrice s'explique aussi par des circonstances dont la portée ne saurait être appréciée parfaitement hors de la Grande-Bretagne.

Les élections qui suivirent immédiatement la réforme donnèrent accès dans la chambre à un assez grand nombre de radicaux, tout échauffés encore de la fièvre de 1850. Plusieurs d'entre eux se firent une illusion complète sur l'état d'excitation où était jeté le pays ; ils crurent que le moment était venu d'arracher par la force les conséquences d'un principe conquis par elle, et les voûtes de Saint-Étienne entendirent des propositions à faire reculer d'épouvante les illustres ombres qui les avaient habitées.

Pendant que les hommes modérés de l'opinion radicale, en protestant de leur respect pour les bases de la constitution, se bornaient à réclamer avec le *ballot* et des parlements à plus courte durée, l'abolition du vote par procuration dans la chambre des lords et la faculté pour la couronne de nommer un certain nombre de pairs à vie, et le droit commun pour l'Irlande, avec l'application à l'enseignement populaire de l'excédant des revenus de l'Église ; les révolutionnaires purs, formés à l'école française de 92, chefs et orateurs des sociétés populaires, demandaient le suffrage universel, l'élection annuelle, la suppression du cens d'éligibilité, le salaire des députés, etc., etc. Quant à la pairie et à l'établissement religieux, on invitait le peuple à en faire bonne et prompt justice. Une convention et la contribution volontaire pour le culte, tel était le résumé d'un système dont nous n'avons pas besoin qu'on nous déroule les conséquences.

A ces vagues déclamations, à ce réchauffé des idées de T. Payne, fondues avec celles de nos démagogues, le sens pratique et la conscience religieuse de la Grande-Bretagne s'alarmèrent ; la bourgeoisie des villes manufacturières

déserta presque partout les *unions politiques* où elle était entrée au commencement de 1850, et les intérêts alarmés se groupèrent de toutes parts autour de la vieille constitution, dont le nom exerce encore sur tout Anglais une sorte de fascination prestigiense. D'ailleurs, le volcan ouvert au cœur de la France avait cessé de jeter des flammes; l'effervescence européenne s'était calmée, et le parti révolutionnaire, destitué par là de son principal point d'appui, se trouva face à face avec une opinion à laquelle a profité le souvenir de nos désastres et de nos fautes. Alors commença ce mouvement signalé dans la sphère politique par des défections éclatantes, et dans les mœurs privées par un rejuvenissement universel de l'esprit religieux; et l'on dut avoir la certitude qu'un temps d'arrêt assez long allait arrêter la marche de l'Angleterre vers ses nouvelles destinées.

Si, au lieu de reprendre le pouvoir en 1854, à la première dislocation du ministère Melbourne motivée sur la sortie de lord Althorp de la chambre basse, les tories modérés avaient attendu quelques années, la tentative du duc de Wellington et de sir Robert Peel eût pu se présenter avec des chances très-différentes. L'appel prématuré de Guillaume IV aux chefs de cette opinion, leur a été plus fatal que la réforme elle-même. Aujourd'hui, maîtres de la chambre haute, puissants dans la chambre des communes, et rencontrant plus d'obstacles dans la cour que dans le parlement, ayant d'ailleurs en face d'eux un cabinet très-honorable dans ses membres, mais de peu de consistance politique, puisqu'il vit par une alliance qui chaque jour peut lui manquer, les ministres désignés du parti conservateur attendent dans une attitude de modération hautaine un avenir qui ne semble guère pouvoir leur échapper.

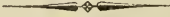
Mais cet avenir sera-t-il définitif? Nous sommes loin de le penser. Nous croyons la politique anglaise destinée à subir encore l'empire de ces nécessités suprêmes sous lesquelles nous venons de la voir se courber par deux fois. D'ailleurs, le temps marche même en ce pays, et chaque jour la législature porte la cognée aux branches du vieil arbre, tout en respectant le tronc. Dans une dernière partie de ce travail nous constaterons ce que déjà l'Angleterre doit à la réforme, et les résultats qui tôt ou tard ne peuvent manquer d'en sortir.

L. DE CARNE.

LE

VANDALISME

EN 1858.



Nous sommes engagés en ce moment dans une lutte qui ne sera pas sans quelque importance dans l'histoire, et qui tient, de près et de loin, à des intérêts et à des principes d'un ordre trop élevé pour être effleurés en passant. En fait, il s'agit simplement de savoir si la France arrêtera enfin le cours des dévastations qui s'effectuent chez elle depuis deux siècles, et spécialement depuis cinquante ans, avec un acharnement dont aucune autre nation et aucune autre époque n'ont donné l'exemple; ou bien si elle persévéra dans cette voie de ruines, jusqu'à ce que le dernier de ses anciens souvenirs soit effacé, le dernier de ses monuments nationaux rasé, et que, soumise sans réserve à la parure que lui préparent les ingénieurs et les architectes modernes, elle n'offre plus à l'étranger et à la postérité qu'une sorte de damier monotone peuplé de chiffres de la même valeur, ou de pions taillés sur le même modèle.

Quoi qu'il en soit, et quel que doive être le résultat des tentatives actuelles en faveur d'un meilleur ordre de choses, il est certain qu'il y a eu, depuis un petit nombre d'années, un point d'arrêt; que si le fleuve du vandalisme n'en a pas moins continué ses ravages périodiques, du moins quelques faibles digues ont été indiquées plutôt qu'élevées, quelques clameurs énergiques ont interrompu le silence coupable et stupide qui régnait sous l'empire et la restauration. Cela suffit pour signaler notre époque dans l'histoire de l'art et des idées qui le dominant. C'est pourquoi j'ose croire qu'il peut n'être pas sans intérêt de continuer ce que j'ai commencé dans cette *Revue* il y a cinq ans, de rassembler un certain nombre de faits caractéristiques qui puissent faire juger de l'étendue du mal et mesurer les progrès encore incertains du bien. J'ai grande confiance dans la publicité à cet égard; c'est toujours un appel à l'avenir, alors que ce n'est point un remède pour le présent. Si chaque ami de l'histoire et de l'art national tenait note de ses souvenirs et de ses découvertes en fait de van-

dalisme, s'il les soumettait ensuite avec courage et persévérance au jugement du public, au risque de le fatiguer quelquefois comme je vais peut-être le faire aujourd'hui, par une nomenclature monotone et souvent triviale, il est probable que le domaine de ce vandalisme se retrécirait de jour en jour, et dans la même mesure où l'on verrait s'accroître cette réprobation morale qui, chez toute nation civilisée, doit stigmatiser le mépris du passé et la destruction de l'histoire.

Il est juste de commencer la revue trop incomplète que je me propose de faire par le sommet de l'échelle sociale, c'est-à-dire par le gouvernement. Autant j'ai mis de violence à l'attaquer en 1855, autant je lui dois d'éloges aujourd'hui pour l'heureuse tendance qu'il manifeste en faveur de nos monuments historiques, pour la protection tardive, mais affectueuse, dont il les entoure. Ce sera un éternel honneur pour le gouvernement de juillet que cet arrêté de son premier ministre de l'intérieur, rendu presque au milieu de la confusion du combat et de toute l'effervescence de la victoire, par lequel on instituait un inspecteur général des monuments historiques, à peu près au même moment où l'on inaugurait le roi de la révolution. C'était un admirable témoignage de confiance dans l'avenir, en même temps que de respect pour le passé. On déclarait ainsi que l'on pouvait désormais étudier et apprécier impunément ce passé, parce que toute crainte de son retour était impossible. Cet arrêté nous a valu tout d'abord un excellent rapport (1) sur les monuments d'une portion notable de l'Île-de-France, de l'Artois et du Hainaut, signé par le premier inspecteur général, M. Vitet. C'était, si je ne me trompe, depuis les fameux rapports de Grégoire à la convention, sur la destruction des monuments, la première marque officielle d'estime donnée par un fonctionnaire public aux souvenirs de notre histoire. A cette première impulsion ont succédé, il faut le dire, de l'insouciance et de l'oubli, que l'on peut, sans trop d'injustice, attribuer aux douloureuses préoccupations qui ont rempli les premières années de notre révolution. Cependant le progrès des études historiques, forcé-ment organisé et poussé par M. Guizot, amenait nécessairement celui des études sur l'art. Aussi vit-on ces études former un des objets du second comité historique, institué au ministère de l'instruction publique en 1854. Avec le calme revint une sollicitude plus étendue et plus vigoureuse; on demanda aux chambres et on obtint, quoique avec peine, une somme de 200,000 francs pour subvenir aux premiers besoins de l'entretien des monuments historiques. M. le comte de Montalivet a mis le sceau à cette heureuse réaction en créant, le 29 septembre 1857, une commission spécialement chargée de veiller à la conservation des anciens monuments, et de répartir entre eux la modique allocation portée au budget sous ce titre. De son côté, M. de Salvandy, éten-

(1) *Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les monuments, etc., des départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, du Nord et du Pas-de-Calais*, par M. L. Vitet. Paris, de l'Imprimerie royale, 1851. — Depuis, M. Mérimée, qui a remplacé M. Vitet, a étendu la sphère de ses explorations, et nous a donné deux volumes pleins de renseignements curieux sur l'état des monuments dans l'ouest et le midi de la France.

dant et complétant l'œuvre de M. Guizot, a créé ce comité historique des arts et monuments que le rapport de M. de Gasparin a fait connaître au public, et qui, sous l'active et zélée direction de cet ancien ministre, s'occupe avec ardeur de la reproduction de nos chefs-d'œuvre, en même temps qu'il dénonce à l'opinion les actes de vandalisme qui parviennent à sa connaissance. Enfin, M. le garde des sceaux, en sa qualité de ministre des cultes, a publié une excellente circulaire sur les mesures à suivre pour la restauration des édifices religieux, circulaire à laquelle il ne manquera que d'être suffisamment connue et répandue dans le clergé. Il faut espérer maintenant que la chambre des députés renoncera à la parcimonie mesquine qui a jusqu'à présent présidé à ses votes en faveur de l'art, et qu'elle suivra l'impulsion donnée par le pouvoir.

Il y a là, avouons-le, un contraste heureux et remarquable avec ce qui se passait sous la restauration. Loin de moi la pensée d'élever des récriminations inutiles contre un régime qui a si cruellement expié ses fautes, et à qui nous devons, après tout, et nos habitudes constitutionnelles et la plupart de nos libertés; mais, en bonne justice, il est impossible de ne pas signaler une différence si honorable pour notre époque et notre nouveau gouvernement. Chose étrange! la restauration, à qui son nom semblait imposer la mission spéciale de réparer et de conserver les monuments du passé, a été tout au contraire une époque de destruction sans limites, et il n'a fallu rien moins qu'un changement de dynastie pour qu'on s'aperçût dans les régions du pouvoir qu'il y avait quelque chose à faire, au nom du gouvernement, pour sauver l'histoire et l'art national. Sous l'empire, le ministre de l'intérieur, par une circulaire du 4 juin 1810, fit demander à tous les préfets des renseignements sur les anciens châteaux et les anciennes abbayes de l'empire. J'ai vu des copies de plusieurs mémoires fournis en exécution de cet ordre; ils sont pleins de détails curieux sur l'état de ces monuments à cette époque, et il doit en exister un grand nombre au bureau de statistique. Sous la restauration, M. Siméon étant ministre de l'intérieur, adopta une mesure semblable, mais on ne voit pas qu'elle ait produit des résultats. Le déplorable système d'insouciance qui a régné jusqu'en 1850, se résume tout entier dans cette ordonnance, qu'on ne pourra jamais assez regretter, par laquelle le magnifique dépôt des monuments historiques formé aux Petits-Augustins fut détruit et dispersé, sous prétexte de restitution à des propriétaires qui n'existaient plus, ou qui ne savaient que faire de ce qu'on leur rendait. Je ne sache pas, en effet, un seul de ces monuments rendus à des particuliers qui soit encore conservé pour le pays, et je serais heureux qu'on pût me signaler des exceptions individuelles à cette funeste généralité. Et cependant, malgré la difficulté bien connue de disposer de ces glorieux débris, on ne voulut jamais permettre au fondateur de ce musée unique, homme trop peu apprécié par tous les pouvoirs, M. Alexandre Lenoir, de former un restant de collection avec ce que personne ne réclamait. Ce mépris, cette impardonnable négligence de l'antiquité chez un gouvernement qui puisait sa principale force dans cette antiquité même, s'étendit jusqu'au Conservatoire de Musique, puisque l'on a été disperser ou vendre à vil prix la curieuse collection d'anciens instruments de musique qui y avait

été formée, ainsi que l'a révélé le savant bibliothécaire de cet établissement, M. Bottée de Toulmon, à une des dernières séances du comité des arts. Ce système de ruine, si puissant à Paris, se pratiquait sur une échelle encore plus vaste dans les provinces. Qui pourrait croire que, sous un gouvernement religieux et moral, la municipalité d'Angers, présidée par un député de l'extrême droite, ait pu installer un théâtre dans l'église gothique de Saint-Pierre ? Qui pourrait croire qu'à Arles, l'église de Saint-Césaire, regardée par les plus savants antiquaires comme une des plus anciennes de France, ait été transformée en mauvais lieu, sans qu'aucun fonctionnaire ait réclamé ? Qui croirait qu'au retour des rois très-chrétiens, il n'ait été rien fait pour arracher à sa profanation militaire le magnifique palais des papes d'Avignon ? Qui croirait enfin qu'à Clairvaux, dans ce sanctuaire si célèbre, et qui dépendait alors directement du pouvoir, l'église si belle, si vaste, d'un grandiose si complet ; cette église du XI^e siècle que l'on disait grande comme Notre-Dame de Paris, l'église commencée par saint Bernard, et où reposaient, à côté de ses reliques, tant de reines, tant de princes, tant de pieuses générations de moines, et le cœur d'Isabelle, fille de saint Louis ; cette église qui avait traversé, debout et entière, la république et l'empire, ait attendu, pour tomber, la première année de la restauration ? Elle fut rasée alors, avec toutes ses chapelles attenantes, sans qu'il en restât pierre sur pierre, pas même la tombe de saint Bernard, et cela pour faire une place, plantée d'arbres, au centre de la prison, qui a remplacé le monastère.

Pour ne pas nous éloigner de Clairvaux et du département de l'Aube, il faut savoir qu'il s'est trouvé un préfet de la restauration qui a fait vendre au poids sept cents livres pesant des archives de ce même Clairvaux, transportées à la préfecture de Troyes. Le reste est encore là, dans les greniers d'où il les a tirés pour faire cette belle spéculation, et j'ai marché en rougissant sur des tas de diplômes, parmi lesquelles j'en ai ramassé, sous mes pieds, du pape Urbain IV, né à Troyes même, fils d'un cordonnier de cette ville, et probablement le plus illustre enfant de cette province. Ce même préfet a rasé les derniers débris du palais des anciens comtes de Champagne, de cette belle et poétique dynastie des Thibaud et des Henri le Large, parce qu'ils se trouvaient sur la ligne d'un chemin de ronde qu'il avait malheureusement imaginé. La charmante porte Saint-Jacques, construite sous François I^{er}, la porte du Befroy, ont eu le même sort. Un autre préfet de la restauration, dans l'Eure-et-Loir, nous a-t-on dit, n'a éprouvé aucun scrupule à se laisser donner plusieurs vitraux de la cathédrale de Chartres, pour en orner la chapelle de son château. Ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a pas un département de France où il ne se soit consommé, pendant les quinze années de la restauration, plus d'irréremédiables dévastations, que pendant toute la durée de la république et de l'empire ; non pas toujours, il s'en faut, par le fait direct de ce gouvernement, mais toujours sous ses yeux, avec sa tolérance, et sans éveiller la moindre marque de sa sollicitude.

Une pareille honte semble, Dieu merci, être écartée pour l'avenir, quoique dans les allures du gouvernement actuel tout ne soit pas également digne d'éloge. Pourquoi faut-il, par exemple, qu'à côté des mesures utiles et intelligentes

dont nous avons parlé plus haut, il y ait quelquefois des actes comme celui que nous allons citer? Une société s'est formée en Normandie sous le titre de Société française pour la conservation des monuments; elle a pour créateur M. de Caumont, cet infatigable et savant archéologue qui a plus fait que personne pour populariser le goût et la science de l'art historique; elle a réussi, après maintes difficultés, à enrégimenter dans ses rangs les propriétaires, les ecclésiastiques, les magistrats, les artistes, non-seulement de la Normandie, mais encore des provinces voisines. Elle publie un recueil mensuel plein de faits et de renseignements curieux, sous le titre de *Bulletin monumental*; et ce qui vaut encore mieux, avec le produit des cotisations de ses membres, elle donne des secours aux fabriques des églises menacées, et obtient ainsi le droit d'arrêter beaucoup de destructions, et celui plus précieux encore d'intervenir dans les réparations. Voilà, on l'avouera, une société qui n'a pas sa rivale en France, ni peut-être en Europe, et qui méritait à coup sûr l'appui et la faveur du pouvoir. Or, devine-t-on quel appui elle en a reçu? M. le ministre de l'intérieur lui a alloué la somme de *trois cents francs*, à titre d'*encouragement*! Que penser d'un encouragement de ce genre! et n'est-ce pas plutôt une dérision, que de jeter cent écus à une association d'hommes considérables dans leur pays, et dont le zèle et le dévouement sont propres à servir de modèles au gouvernement? Espérons au moins que l'année prochaine ce délit contre l'art et l'histoire sera réparé d'une manière conforme au bon sens et à la justice.

Après le pouvoir central, il est juste de citer un certain nombre de magistrats et de corps constitués, qui ont noblement secondé son impulsion. Ainsi plusieurs préfets, parmi lesquels je dois spécialement désigner MM. les préfets du Calvados et de l'Emre, M. Gabriel, préfet à Troyes, après l'avoir été à Auch; M. Rivet, à Lyon; M. Chaper, à Dijon, et surtout M. le comte de Rambuteau, à Paris, se montrent pleins de zèle pour la conservation des édifices anciens de leurs départements. Ainsi, quelques conseils généraux, et au premier rang ceux des Deux-Sèvres (1), de l'Yonne (2), et de la Haute-Loire, ont voté des allocations destinées à racheter et à réparer des monuments qu'ils estiment, à juste titre, comme la gloire de leur contrée. Malheureusement ces exemples sont encore très-peu nombreux, et se concentrent dans la sphère des fonctionnaires les plus élevés, et par conséquent les plus absorbés par d'autres devoirs.

(1) La délibération de ce conseil général, dans sa session de 1858, mérite d'être citée textuellement. Après avoir voté 4,000 francs: au lieu de 3,000 que le préfet proposait, pour huit anciennes églises du département, le conseil demande que ces sommes ne soient employées que sous la direction de l'architecte du département, et les avis de M. de La Fontanelle, membre correspondant des comités historiques établis près le ministère de l'instruction publique. Il recommande à M. l'architecte de veiller à ce qu'on ne fasse pas disparaître, comme il n'arrive que trop souvent, les parties de l'édifice qui rappellent l'état de l'art dans le pays, et qui méritent, par cela seul, d'être conservées de préférence par des réparations faites dans le même style.

(2) Celui-ci a sauvé, par sa généreuse intervention, deux églises aussi précieuses pour l'histoire que pour l'art: Vézelay, où saint Bernard prêcha la croisade, et Pontigny, qui servit d'asile à saint Thomas de Cantorbéry pendant son exil en France.

Partout, ou presque partout, les archives départementales et communales sont dans un état de grand désordre; si dans quelques villes elles sont confiées à des hommes pleins de zèle et de science comme, par exemple, à M. Maillard de Chambure, à Dijon; ailleurs, à Perpignan, il y a peu d'années qu'on découpait les parchemins en couvercles de pots de confiture, et à Chaumont, on déchirait, tailladait et vendait à la livre tout ce qui ne paraissait pas être titre communal. Mais comment s'étonner de cette négligence, lorsqu'on voit la chambre des députés refuser, dans sa séance du 50 mai dernier, une misérable somme de 25,000 francs, destinée à élever des bibliothèques administratives dans quelques préfectures. Dans les administrations d'un ordre inférieur, dans le génie civil et militaire surtout, la ruine et le mépris des souvenirs historiques est encore à l'ordre du jour (1). Et lorsque nous mettons le pied sur le trop vaste domaine des autorités locales et municipales, nous retombons en plein dans la catégorie la plus vaste et la plus dangereuse du vandalisme destructeur. Qu'on me permette de citer quelques exemples.

Ce sont sans doute de fort belles choses que l'alignement des rues et le redressement des routes, ainsi que la facilité des communications et l'assainissement qui doivent en résulter. Mais on ne viendra pas à bout de me persuader que les ingénieurs et les architectes ne doivent pas être arrêtés dans leur omnipotence, par la pensée d'enlever au pays qu'ils veulent servir, à la ville qu'ils veulent embellir, un de ces monuments qui en révèlent l'histoire, qui attirent les étrangers, et qui donnent à une localité ce caractère spécial qui ne peut pas plus être remplacé par les produits de leur génie et de leur savoir qu'un nom ne peut l'être par un chiffre. Je ne saurais admettre que cet amour désordonné de la ligne droite qui caractérise tous nos travaux d'art et de viabilité modernes, doive triompher de la beauté et de l'antiquité, comme il triomphe à peu près partout de l'économie (2). Je ne saurais croire que le progrès tant vanté des sciences et des arts mécaniques doive aboutir en dernière analyse à niveler le pays sous le joug de cette ligne droite, c'est-à-dire de la forme la plus élémentaire et la plus stérile qui existe, au détriment de toutes les considérations de beauté et même de prudence. Ce ne serait vraiment pas la peine de se féliciter du talent des jeunes savants qui sortent de nos écoles, si ce talent se borne à tailler la surface de la France et de ses villes en carrés plus ou moins grands, et à renverser impitoyablement tout ce qui se trouve sur le chemin de leur règle. C'est cependant là le principe qui semble prévaloir dans tous les travaux publics de notre temps et qui amène chaque jour de nouvelles ruines. Ainsi à Dinan, dans une petite ville de Bretagne où il ne passe peut-être pas vingt voi-

(1) Parmi les exploits du génie militaire, il faut citer le badigeonnage des vieilles fresques qui ornaient la chapelle de la citadelle de Perpignan, où a eu lieu le procès du général Brossard.

(2) On pourrait citer de nombreuses localités où des chemins, empierrés à grands frais ont été piochés et transformés en bourbiers, les ressources des communes et des départements scandaleusement gaspillées, et tous les besoins des populations méconnus, parce que le pédantisme de quelque jeune ingénieur aura exigé la rectification, non pas d'une pente, mais d'une innocente et insensible courbe d'un ou deux pieds.

tures par jour, pour élargir une rue des moins passagères, n'a-t-on pas été détruite la belle façade de l'hospice et de son église, l'un des monuments les plus curieux de ces contrées? Le maire avait essayé d'en faire transporter une partie contre le mur du cimetière, mais tout s'est brisé en route. C'est ainsi que naguère, à Dijon, l'église Saint-Jean, si curieuse par l'extrême hardiesse de sa voûte, qui s'appuie sur les murs de côté, sans aucune colonne, cette belle église, que le xviii^e siècle lui-même avait remarquée, réduite aujourd'hui à servir de magasin de tonneaux, s'est vue honteusement mutilée : on a élargué son chœur, rien que cela, comme une branche d'arbre inutile, et un mur qui rejoint les deux transepts sépare la nef du pavé des voitures. On n'en agit ainsi qu'avec les monuments publics et surtout religieux : il en serait tout autrement s'il était question d'intérêts privés. Que les maisons voisines embarrassent autant et plus la voie publique, c'est un mal qu'on subit ; mais on se dit : « Commençons par ruiner l'église ; c'est toujours cela de gagné ; » et l'on peut affirmer hardiment que le moindre cabaret est aujourd'hui plus à l'abri des prétentions des élargisseurs que le plus curieux monument du moyen âge. A Dieppe, toujours pour élargir, n'a-t-on pas détruit la belle porte de la Barre, avec ses deux grosses tours, par laquelle on arrivait de Paris ; et cela, sans doute, pour la remplacer par une de ces grilles monotones, flanquées de deux hideux pavillons d'octroi, avec porche et fronton, cet idéal de l'entrée d'une ville moderne, au-dessus duquel le génie de nos architectes n'a pas encore pu s'élever. A Thouars, le vaste et magnifique château des La Tremoille va être démoli pour ouvrir un passage à la grande route : ce château date presque entièrement du moyen âge, et l'on sait que les monuments militaires de cette époque sont d'une rareté désespérante. A Paris, nous approuvons de tout notre cœur les nouvelles rues de la Cité, mais sans admettre la nécessité absolue de détruire ce qui restait des anciennes églises de Saint-Landry et de Saint-Pierre-aux-Bœufs, dont les noms se rattachent au premiers jours de l'histoire de la capitale ; et si le prolongement de la rue Racine eût porté un peu plus à droite ou à gauche, de manière à ne pas produire une ligne absolument droite de l'Odéon à la rue de La Harpe, il nous semble qu'on eût trouvé une compensation suffisante dans la conservation de la précieuse église de Saint-Côme, qui, bien que souillée par son usage moderne, n'en était pas moins l'unique de sa date et de son style à Paris. A Poitiers, la fureur de l'alignement est poussée si loin, que M. Vitet s'est attiré toute l'animadversion du conseil municipal, pour avoir insisté, en sa qualité d'inspecteur général, pour le maintien du monument le plus ancien de cette ville, le baptistère de Saint-Jean, dont on place l'origine entre vi^e et viii^e siècle : malheureusement ce temple se trouve entre le pont et le marché aux veaux et aux poissons, et quoiqu'il y ait toute la largeur convenable pour que lesdits veaux et poissons soient voiturés tout à leur aise autour des vénérables débris d'architecture franke, il n'en est pas moins désagréable aux yeux éclairés de ces messieurs, déjà renommés par la destruction de leurs remparts et de leurs anciennes portes. Ils se sont révoltés contre la prétention de leur faire conserver malgré eux un *obstacle à la circulation* ; de là des pamphlets contre l'audacieux M. Vitet, dans lesquels il était dénoncé aux bouchers et aux poissardes comme coupable d'encombrer les

abords de leur marché; de là, demande au gouvernement d'une somme de douze mille francs, pour compenser cet irréparable dommage; de là, plainte jusque devant le conseil d'État, où la cause de l'histoire, de l'art et de la raison, n'a pu triompher, dit-on, qu'à la majorité d'une seule voix. Terminons l'histoire de ces funestes alignements, en rappelant qu'au moment même où nous écrivons, Valenciennes voit disparaître la dernière arcade gothique qui ornait ses rues, qui lui rappelait son ancienne splendeur, alors qu'elle partageait avec Mons l'honneur d'être la capitale de cette glorieuse race des comtes de Hainaut, qui alla régner à Constantinople. On y détruit la portion la plus curieuse de l'ancien Hôtel-Dieu, fondé en 1451 par Gérard de Pirfontaine, chanoine d'Anhoing, avec l'autorisation de Jacqueline de Bavière, et le secours de Philippe le Bon. On voit que les plus grands noms de l'histoire locale ne trouvent pas grâce devant la municipalité de Valenciennes. Il faut, du reste, s'étonner de l'intensité tout à fait spéciale de l'esprit vandale, dans ces anciennes provinces des Pays-Bas espagnols, qui pouvaient naguère s'enorgueillir de posséder les produits les plus nombreux et les plus brillants de l'art gothique. Ce n'est guère que là, à ce qu'il nous semble, qu'on a vu des villes s'acharner après leurs vastes et illustres cathédrales, au point d'en faire disparaître jusqu'à la dernière pierre pour leur substituer une place, comme cela s'est fait à Bruges pour la cathédrale de Saint-Donat; à Liège, pour celle de Saint-Lambert; à Arras, pour celle de Notre-Dame; à Cambrai, pour celle de Notre-Dame aussi avec sa merveilleuse flèche! Ce n'est que là qu'on a vu, comme à Saint-Omer, la brutalité municipale poussée assez loin pour démolir, sous prétexte de *donner du travail aux ouvriers*, les plus belles ruines de l'Europe centrale, celle de l'abbaye de Saint-Bertin, et marquer ainsi, d'un ineffaçable déshonneur, les annales de cette cité.

Combien de fois d'ailleurs ne voit-on pas la destruction organisée dans nos villes, sans qu'il y ait eu même l'ombre d'un prétexte? Ainsi à Troyes, n'a-t-on pas mieux aimé détruire la charmante chapelle de la Passion, au couvent des Cordeliers, changé en prison, et puis en reconstruire une nouvelle, que de conserver l'ancienne pour l'usage de la prison? Ainsi à Paris, peut-on concevoir une opération plus ridicule que ce renouvellement de la grille de la Place-Royale, que la presse a déjà si généralement, mais si inutilement blâmée? Mêlé à cette affaire par les protestations inutiles que j'ai été chargé d'élever en commun avec M. Du Sommerard et M. Taylor, à l'appui des arguments sans réplique, des calculs approfondis et consciencieux de M. Victor Hugo, j'ai pu voir de près tout ce qu'il y a encore de haine aveugle du passé, de considérations mesquines, d'ignorance volontaire et intéressée, dans la conduite des travaux d'art sur le plus beau théâtre du monde actuel. Cette vieille grille avait en elle-même bien peu de valeur artistique; mais elle représentait un principe, celui de la conservation. Et les mêmes hommes qui se sont ainsi obstinés à alfabler la Place-Royale d'une grille dont on n'avait nul besoin, ne rougissent pas de l'état ignominieux où se trouve Notre-Dame, par suite de l'absence de cette grille indispensable qu'on leur demande depuis sept années! Peu leur importe, en vérité, que la cathédrale de Paris soit une *borne à immondices*, comme le dit avec tant de raison le rapport du comité des arts au ministre. Ils

trouvent de l'argent en abondance pour planter un anachronisme au milieu de la plus curieuse place de Paris, et ils n'ont pas un centime à donner pour préserver de mutilations quotidiennes, d'outrages indicibles, la métropole du pays; pour fermer cet horrible cloaque qui est pour Paris et la France entière, pour la population et surtout pour l'administration municipale, une flétrissure sans nom comme sans exemple en Europe (1).

Lorsque l'on voit sortir des exemples pareils du sein de la capitale, c'est à peine si l'on se sent le courage de s'indigner contre les actes des municipalités subalternes: toutefois il peut être bon de les signaler. Disons donc qu'à Laon, cette immense cathédrale, trop sévèrement jugée, ce nous semble, par M. Vitet (2), l'une des plus vastes et des plus anciennes de France, si belle par sa position unique, par ses quatre tours merveilleusement transparentes, par le symbolisme trinitaire de son abside carrée, par le nombre prodigieux de ses chapelles, cette cathédrale inspire aux chefs de la cité à peu près autant de sympathie que Notre-Dame aux édiles parisiens. Ses abords, déjà encombrés d'une manière fâcheuse, le seront bientôt complètement par la construction d'un grand nombre de maisons sur l'emplacement du cloître, vendu pendant la révolution. Ce terrain pouvait être racheté par la ville pour une somme insignifiante; mais, aux réclamations élevées par des personnes intelligentes et zélées, il a été répondu, par un magistrat, en ces termes: « Franchement, je ne m'intéresse pas aux édifices de ce genre; c'est à ceux qui aiment le culte à l'appuyer. » Réponse digne, comme on le voit, de cette municipalité qui a eu le privilège de détruire le plus ancien monument historique de France, la tour de Louis d'Outremer, et qui passera à la postérité, flagellée par l'impitoyable verve de M. Hugo (3). Ailleurs, c'est encore la même indifférence, ou plutôt la même aversion pour tout ce qui tient à l'histoire où à l'art. A Langres, quelques jeunes gens studieux avaient humblement demandé au conseil municipal l'octroi de l'abside de Saint-Didier, la plus ancienne église de la ville (aujourd'hui enlevée au culte), afin d'y commencer un musée d'antiquités locales, institution vraiment indispensable dans une contrée où chaque jour, en fouillant le sol, on découvre d'innombrables monuments de la domination romaine. Mais le sage conseil a refusé tout net et a préféré transformer sa vieille église en dépôt de bois et de pompes. — La guerre déclarée à une grande idée histo-

(1) En 1857, lors de la discussion, à la chambre des pairs, sur la cession du terrain de l'archevêché à la ville, on éleva quelques objections sur cette cession à titre gratuit. Il fut répondu que l'État était suffisamment dédommagé par l'obligation que contractait la ville d'entourer ce terrain d'une grille! On voit comme cette obligation a été bien remplie.

(2) Page 58 de son rapport au ministre.

(3) Ajoutons que le conseil général de l'Aisne vote près de deux millions par an pour ses routes, qu'il ne parvient pas à employer toute cette somme, mais qu'il refuse d'en consacrer un vingtième, un cinquantième, aux réparations urgentes de l'édifice le plus remarquable du département. Il se borne à exprimer le vœu que le gouvernement veuille bien le classer parmi les monuments nationaux, comme si tous les autres départements n'avaient pas des cathédrales dignes d'être rangées dans la même catégorie.

rique vaut bien la guerre faite à un monument; voilà pourquoi nous allons encore parler de Dijon. Ce n'est pas assez pour cette ville d'avoir détruit, en 1805, sa Sainte-Chapelle, œuvre merveilleuse de la générosité des ducs de Bourgogne; d'avoir transformé ses belles églises de Saint-Jean en magasin de tonneaux, de Saint-Étienne en marché couvert, et de Saint-Philibert en écuries de cavalerie, nous allons citer un nouveau trait de son histoire. On sait que saint Bernard est né à Fontaines, village situé à peu près aussi loin de Dijon que Montmartre l'est de Paris. On y voit encore, à côté d'une curieuse église, le château de son père, transformé en couvent de feuillants, sous Louis XIII, et conservé avec soin par le propriétaire actuel, M. Girault (1). On a ouvert dernièrement une nouvelle porte sur la route qui conduit à ce village : la voie publique, d'un commun accord, lui a donné le nom de *porte Saint-Bernard*, et le lui conserve encore. Mais devant le conseil municipal il en a été autrement. Lorsque cette proposition y a été faite, il s'est trouvé un orateur assez intelligent pour déclarer que saint Bernard était un *fanatique* et un *mystique* dont les allures sentaient le carlisme et le jésuitisme, et qui, dans tous les cas, *n'avait rien fait pour la ville de Dijon!* Et le conseil municipal s'est rangé de cet avis. Je regrette, pour mon compte, que par voie d'amendement on n'ait pas nommé la porte d'après un homme aussi éclairé que cet orateur; mais, dans tous les cas, il aura été récompensé par la sympathie et l'approbation de M. Eusèbe Salverte, qui, dans la dernière session, a si énergiquement blâmé le ministère d'avoir consacré quelques faibles sommes à l'entretien de l'église de Vézelay, où saint Bernard, en prêchant la seconde croisade, avait trouvé moyen de plonger les populations fanatisées plus avant dans *la stagnation féodale*.

Si maintenant nous passons des autorités municipales à la troisième des catégories de vandales que j'ai autrefois établies, celle des propriétaires, il nous faut avouer que le mal, moins facile à connaître et à dénoncer, est peut-être là plus vaste encore que partout ailleurs. Nul ne saurait mesurer toute la portée de ces dévastations intimes : comme le travail de la taupe, elles échappent à l'examen et à l'opposition. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour l'art dans les dispositions de la plupart des propriétaires français, c'est leur horreur des ruines. Autrefois on fabriquait des ruines artificielles dans les jardins à l'anglaise, aujourd'hui on trouve aux ruines véritables des édifices les plus curieux un air *incomfortable*, que l'on s'empresse de faire disparaître, en achevant leur démolition. Celui qui aura sur ses domaines quelques débris du château de ses pères, ou d'une abbaye incendiée à la révolution, au lieu de comprendre tout ce qu'il peut y avoir d'intérêt historique ou de beauté pittoresque dans ces vieilles pierres, n'y verra qu'une carrière à exploiter. C'est ainsi qu'ont disparu notamment toutes les belles églises anciennes des monastères, dont on a quelquefois utilisé les bâtiments d'habitation; c'est ainsi, par exemple, que nous avons vu vendre dernièrement jusqu'à la dernière pierre de l'église de Foigny

(1) Bien loin d'imiter tant de propriétaires vandales, ou pour le moins indifférents, M. Girault a publié un fort bon opuscule, intitulé *la Maison natale de saint Bernard à Fontaine-lès-Dijon*, 1824.

en Thiérache, près la Capelle, église fondée par saint Bernard, qui avait quatre cents pieds de long, et qui subsistait encore, il y a quelques années, dans toute sa pure et native beauté; et on a pu faire disparaître ce magnifique édifice, sans qu'une seule réclamation se soit élevée pour conserver à la contrée environnante son plus bel ornement et une preuve vivante de son importance historique. Près de là, dans un site bien boisé et très-solitaire, à Bonne-Fontaine, près Aubenton, abbaye fondée en 1155, on voit encore le transept méridional et six arcades de la nef de l'église qui est évidemment du XII^e siècle : mais l'année prochaine on ne les verra peut-être plus, parce que l'acquéreur installé dans l'abbatiale en arrache chaque jour quelques pierres pour les besoins de son ménage. Il y a quinze jours, un ouvrier était occupé à dépecer la grande rosace qui formait l'antéfixe du transept, et qui, laissée à nu par la destruction du pignon, se découpait à jour sur le ciel, et produisait un effet aussi original que pittoresque. On ne conçoit pas qu'un esprit de spéculation purement industrielle n'inspire pas mieux, et qu'on ne songe jamais aux voyageurs nombreux qu'on éloigne en dépouillant le pays de toute sa parure, de tout ce qui peut distraire de l'ennui, éveiller la curiosité ou attirer l'étude. Quelle différence déplorable pour nous entre le système français et les soins scrupuleux qui ont valu à l'Angleterre la conservation des admirables ruines de Tintern, de Croyland, de Netley, de Fountains, et de tant d'autres abbayes qui, pour avoir été supprimées et à moitié démolies par la réforme, n'en offrent pas moins aujourd'hui d'inappréciables ressources, à l'artiste et à l'antiquaire. Et s'il faut absolument descendre à des considérations aussi ignobles, qu'on aille demander aux aubergistes, aux voituriers, à la population en général des environs de ces monuments, s'ils ne trouvent pas leur compte à la conservation de ces vieilles pierres qui, situées en France, auraient depuis longtemps servi à réparer une route ou une écluse. Ou en seraient les rives du Rhin, si fréquentées et si admirées, avec le mode d'exploitation des ruines que l'on emploie en France? Il y a longtemps que les touristes et les artistes auraient abandonné ces parages, comme ils ont abandonné la France, cette France qui était naguère, de tous les pays de l'Europe, le plus richement pourvu en églises, en châteaux et en abbayes du moyen âge, et qui le serait encore si on avait pu arrêter, il y a vingt ans, le torrent des dévastations publiques et particulières. Aujourd'hui c'est à l'Allemagne qu'il faut céder la palme, grâce au zèle qui anime à la fois le gouvernement et les individus contre les progrès du vandalisme, lequel y a régné comme chez nous, mais moins longtemps. Les mesures administratives y sont appuyées par cette bonne volonté et cette intelligence des individus qui manquent si généralement en France. C'est ainsi qu'il s'est formé dans plusieurs villes des associations avec le but spécial de conserver tel ou tel monument voisin. Nous citerons celle créée à Bamberg pour racheter et entretenir Altenburg, l'ancien château des évêques de Bamberg. M. le baron d'Aufsess, l'un des amis les plus zélés de l'art chrétien et féodal en Allemagne, en a formé une autre pour sauver le beau château de Zwernitz, en Franconie, et la même mesure a été prise par une réunion de prêtres et de bourgeois dans l'intérêt de la vieille église située au pied du Hohenstaufen.

Peut-être verrons-nous en France des améliorations de ce genre : la société formée par M. de Caumont pour la *conservation des monuments*, dont nous avons parlé plus haut, pourra se propager et former des succursales : Dieu le veuille ! car en France, plus qu'ailleurs, l'homme isolé n'a presque jamais la conscience de l'étendue de sa mission. Pour un homme vraiment énergique et éclairé comme M. de Golbéry, qui, par l'influence que lui donne sa triple qualité de législateur, de magistrat et de savant distingué, a rendu des services si éminents à l'art chrétien en Alsace (1), nous aurons encore pendant longtemps cinquante hommes comme cet *architecte* de Bourbon-l'Archambault, lequel, pour donner une preuve de ses connaissances architecturales, a fait démolir la Sainte-Chapelle de cette ville, l'ornement et la gloire du Bourbonnais, pour en vendre les matériaux. C'est en 1855 que le dernier débris a disparu.

Mais comment qualifier le trait que je vais raconter, et dans quelle catégorie de vandales faut-il ranger ses auteurs ? Il y avait à Montargis une tour antique qui faisait l'admiration des voyageurs. M. Cotelle, notaire à Paris et propriétaire à Montargis, jugeant utile de conserver ces vénérables restes, avait provoqué des souscriptions et obtenu même du ministère une somme de 1,200 fr. pour réparations urgentes. Malheureusement, aux élections générales de 1857, M. Cotelle se présente comme candidat ministériel ; aussitôt les meneurs de l'opposition se sont cru parfaitement en droit d'exciter quelques individus à retirer petit à petit les pierres qui faisaient la base de l'édifice, et, à leur grande joie, la tour s'éroula avec un épouvantable fracas. La nouvelle de cette belle victoire fut aussitôt expédiée à Paris ; le tour y fut jugé bon, et plus d'un journal *sérieux* le raconta avec éloge (2). Je ne pense pas qu'il y ait un autre pays au monde où un pareil acte serait toléré, bien loin d'être encouragé.

En quittant le temporel pour le spirituel, si on examine l'état du vandalisme chez le clergé, on reconnaît que sa puissance y est toujours à peu près aussi étendue et aussi enracinée. Malgré les recommandations et les prescriptions de plusieurs respectables évêques, il y a toujours dans la masse du clergé et dans les conseils de fabriques, la même manie d'enjolivements profanes et ridicules, la même indifférence barbare pour les trop rares débris de l'antiquité chrétienne. J'ai dit l'année dernière (5) combien le système suivi dans les constructions récentes était déplorable : il me reste à parler de la manière dont on traite les édifices anciens. Je sais qu'il y a dans chaque diocèse d'honorables

(1) Entre autres églises, M. de Golbéry a sauvé celle d'Ottmarsheim, qui date, selon la tradition, des temps païens ; la belle église de Geberschwiir, et celle de Sigolsheim, fondée par l'impératrice sainte Richarde au ix^e siècle. Dans cette dernière église, il a eu le mérite de faire prolonger la nef de plusieurs arcades, en conservant tout à fait le style de l'original et en reportant sur la nouvelle façade le portail du ix^e siècle, au lieu de laisser plaquer contre l'antique édifice une sorte de coffre en plâtras moderne, avec un péristyle à triangle obtus, comme cela se pratique partout où les besoins de la population exigent l'agrandissement d'une vieille église. Entre mille exemples de cette absurdité, nous citerons Saint-Vallicr, sur le Rhône.

(2) Voyez *le Courrier et le Siècle* des premiers jours de novembre 1857.

(5) *Revue Des Deux Mondes*, 15 décembre 1857.

exceptions, et que le nombre de ces exceptions s'accroît chaque jour (1). Mais il est encore beaucoup trop petit pour lutter contre l'esprit général, pour empêcher qu'il n'y ait un contraste affligeant entre cet état stationnaire, cette halte dans la barbarie, et la réaction salutaire manifestée par le gouvernement et par des citoyens isolés. A l'appui de ce que j'avance ici, qu'il me soit permis de transcrire littéralement ce qu'on m'écrivit à la fois des deux extrémités de la France : « Vous ne sauriez vous imaginer (c'est un prêtre breton qui parle) l'ardeur que l'on met dans le Finistère et les Côtes-du-Nord à salir de chaux ce qui restait encore intact. La passion de bâtir de nouvelles églises s'est emparée d'un grand nombre de mes confrères ; malheureusement elle n'est point éclairée. On veut partout du nouveau, de l'élégant à la manière des païens : pour ne pas ressembler à nos pères, pour ne pas imiter leur religieuse architecture, on nous fait ou des salles de spectacle, ou de misérables masures sans dignité, sans élégance, sans aucun cachet religieux, où le symbolisme chrétien est tout à fait sacrifié au caprice de MM. les ingénieurs. Ce n'est pas que l'on ne fasse quelquefois des réclamations, mais comme elles ne sont dictées que par le bon sens et la religion, et que, pour avoir des fonds, il faut suivre servilement les plans des architectes officiels. on passe à l'ordre du jour. » D'un autre côté, on m'écrivit de Langres : « Le clergé de notre diocèse est tellement éloigné de tout sentiment de l'art religieux, qu'il s'oppose généralement aux réparations faites dans le caractère des monuments gothiques, et qu'il n'est presque pas de prêtre qui ne préfère une église à colonnes et à pilastres grecs, à fenêtres carrées ou en demi-cercle, garnies de rideaux de couleur, aux monuments gothiques. Et chaque jour on voit, quand une église est trop petite, qu'au lieu de l'agrandir en suivant son architecture primitive, on la détruit, et on la remplace par une salle aux murs badigeonnés de jaune et de blanc. »

Je pourrais citer vingt lettres semblables, qui ne contiennent toutes que l'exacte vérité, comme peut s'en assurer quiconque est doué de l'instinct le plus élémentaire en matière d'art religieux, et qui veut se donner la peine d'interroger les hommes et les lieux. Partout il trouvera des curés qui se reposent sur leurs lauriers, après avoir recouvert leurs vieilles églises d'un épais badigeon beurre-frais, relevé par des tranches de rouge ou de bleu, après avoir jeté aux gravois les meneaux de leurs fenêtres ogivales, et échangé contre les produits de pacotille religieuse qu'on exporte de Paris, les trop rares monuments d'art chrétien que le temps avait épargnés. Je prends au hasard quelques traits parmi ceux que me fournit une trop triste expérience de ce qu'il faut bien nommer le vandalisme fabricien et sacerdotal. Quelquefois c'est une profonde insouciance qui fait la généreuse aux dépens de l'église. Ainsi plusieurs tonnes de vitraux provenant de l'église d'Épernay ont été données à un grand vicaire de Châlons, pour orner la chapelle de son château ; ainsi une paix en ivoire du XIV^e siècle, appartenant à Saint-Jacques de Reims, a été

(1) Aux noms que j'ai eu occasion de citer ailleurs, je dois ajouter M. Pascal, curé de La Ferté, dans le diocèse de Blois, qui, dans sa polémique avec M. Didron, publiée par *l'Univers*, a donné des preuves de science et de zèle.

donnée par l'avant-dernier curé de cette paroisse à un antiquaire de la ville. Ailleurs, c'est un esprit de mercantile avidité qui spéculé sur les débris de l'antiquité chrétienne, comme sur une proie assurée. On se rappelle la mise en vente de l'ancienne église de Châtillon, l'une des plus curieuses de la Champagne, par la fabrique, sur la mise à prix de 4,000 fr., heureusement arrêtée par le zèle infatigable de M. Didron, et le rapport qu'il adressa au ministre de l'instruction publique sur cette honteuse dilapidation. Mais là où on ne saurait vendre en gros, on se rabat sur le détail. A Amiens, on a vendu trois beaux et curieux tableaux sur bois du xvi^e siècle, qui se trouvaient à la cathédrale, moyennant le badigeonnage d'une des chapelles. C'est dans cette même église qu'un des chanoines disait naguère à M. Du Sommerard en lui montrant des stalles du chœur, monument admirable d'ancienne boisserie : « Voyez ce grenier à poussière ! Il nous empêche d'être vus ; qui nous en débarrassera ? » Dans la collection de ce savant archéologue, on voit de curieux émaux bysantins, qu'il avait d'abord admirés à la cathédrale de Sens, et qui lui ont été apportés, il y a trois ou quatre ans, par un brocanteur, qui les avait achetés à l'église, toujours moyennant le badigeonnage d'une chapelle. A Troyes, la fabrique de la Madeleine a fait tailler, dans les bases et les fûts des colonnes, un certain nombre de places, que l'on loue à 5 ou 4 francs par an, au risque de faire écrouler l'édifice tout entier. C'est, du reste, la même fabrique qui voulait absolument abattre le fameux jubé de cette église, regardé comme le plus beau de France, sous prétexte que ce n'était plus de mode, et qui ne l'a épargné qu'à condition de pouvoir l'empâter sous une épaisse couche de badigeon (1). Rien n'échappe à ce mépris systématique de la vénérable antiquité ; mais ce qui semble spécialement exposé à ses coups, ce sont les anciens fonts baptismaux, objets de l'étude et de l'appréciation toute particulière de nos voisins les Anglais. A Lagery, près Reims, le curé a fait briser des fonts romains pour les remplacer par des fonts modernes. Il en est de même dans presque toutes les églises du nord et de l'est de la France ; partout les fonts sont brisés ou relégués dans un coin obscur, pour faire place à quelque conque païenne. De l'autre côté de la France, près Poitiers, dans une église dont j'ai le tort d'avoir oublié le nom, il y avait un ancien font baptismal *par immersion*. Cette particularité si rare et si curieuse n'a pas suffi pour lui faire trouver grâce devant le curé, qui l'a fait détruire. Ailleurs ce sont ces vieilles tapisseries, si estimées aujourd'hui des antiquaires, surtout depuis que le bel ouvrage de M. Achille Jubinal est venu en révéler toute la beauté et toute l'importance. A Clermont en Auvergne, il y a dans la cathédrale douze tapisseries provenant de l'ancien évêché, et faites de 1505 à 1511, sous la direction de Jacques d'Amboise, membre de cette illustre famille si généreusement amie des arts ; elles sont toutes déchirées, moisies et abimées de poussière. M. Thevenot, membre du comité des arts, avait offert de les nettoyer à ses frais et d'en prendre un calque ; mais le chapitre lui a répondu par un refus. A Notre-Dame de Reims, il y a encore d'autres tapisseries du xiv^e siècle, qui sont découpées, et servent de tapis de pied au trône épiscopal. En revanche, quand on aura

(1) Arnaud, *Antiquités de Troyes*, 1827.

besoin de ce genre de parures pour certaines fêtes de l'église, comme c'est encore l'usage à Paris pour la semaine sainte. soyez sûr qu'on ira chercher au hasard, dans quelque garde-meuble, tout ce qu'il y aura de plus ridiculement contradictoire avec la sainteté du lieu et du temps; c'est ainsi que le vendredi saint de cette année 1858, tout le monde a pu voir au *tombeau* de Saint-Sulpice, le *festin d'Antoine et Cléopâtre* (Cléopâtre dans le costume le plus léger), et à celui de Saint-Germain-des-Prés, *Vénus amenant l'amour aux nymphes de Calpyso* ! Quand on voit l'ornementation des églises catholiques conduite de cette façon; quand on voit ce qu'on y détruit et ce qu'on y admet, n'est-on pas tenté de se demander comment s'y prendraient des hommes qui, au lieu d'être les dépositaires de la religion, n'auraient pour but que de l'exposer à la risée des gens instruits et aux fausses interprétations des ignorants. — Terminons cette série par un dernier trait de ce genre : à Saint-Guilhem, entre Montpellier et Lodève, il y a une église bâtie, selon la tradition, par Charlemagne, et dont l'autel a été donné par saint Grégoire VII; cet autel a été arraché, relégué dans un coin, par le curé qui y a substitué un autel en bois peint, oubliant sans doute qu'il outrageait ainsi les deux plus grands noms du moyen âge catholique, Charlemagne et Grégoire VII !

Quand on a ainsi disposé de la partie mobilière, il reste l'immeuble, que l'on s'évertue le mieux que l'on peut à revêtir d'un déguisement moderne. Quelle est l'église de France qui ne porte les traces de ces anachronismes trop souvent irréparables ? Hélas ! il n'y en a littéralement pas une seule. Là où la pioche et la râpe n'ont pas labouré ces saintes pierres, l'ignoble badigeon les a toujours souillées. Qu'ils parlent, ceux qui ont eu le bonheur de voir une de nos cathédrales du premier ordre, Chartres, par exemple, il y a quelques dix ans, avant qu'elle ne fût jaunie de cet ocre blafard que l'évêque a mis tant de zèle à obtenir, et qu'ils nous disent, si la parole leur suffit pour cela, tout ce qu'une église peut perdre en grandeur, en majesté, en sainteté, à ce sot travestissement ! Statues, bas-reliefs, chapiteaux, rinceaux, fresques, pierres tombales, épitaphes, inscriptions pieuses, rien n'est épargné : il faut que tout y passe; il faut cacher tout ce qui peut rappeler les siècles de foi et d'enthousiasme religieux, ou du moins rendre méconnaissable ce qu'on ne peut complètement anéantir. D'où il résultera cet autre avantage, que les murs de l'église seront plus éclatants que le jour qui doit pénétrer par les fenêtres, même quand celles-ci seront dégarnies de leurs vitraux, et que par conséquent les conducteurs naturels de la lumière auront l'air de lui faire obstacle. Faire l'histoire des ravages du badigeon, ce serait faire la statistique ecclésiastique de la France; je me borne à invoquer la vengeance de la publicité contre les derniers attentats qui sont parvenus à ma connaissance. A Coutances, dans cette fameuse cathédrale qui a si longtemps occupé les archéologues, le dernier évêque a fait peindre en jaune les deux collatéraux, et la nef du milieu en blanc, en même temps qu'il écrasait l'un des transepts sous la masse informe d'un autel dédié à saint Pierre, parce qu'il s'appelait Pierre. A Boury, village près Gisors, le curé a trouvé bon de donner à sa vieille église le costume suivant : les gros murs en *bleu*, les colonnes en *rose*, le tout relevé par des plinthes et des corniches en *jaune*. A Laon, l'église romane de la fameuse abbaye de

Saint-Martin a été badigeonnée en ocre des pieds à la tête, par son curé, et dans la cathédrale, cette charmante chapelle de la Vierge qui a germé comme une fleur sur les lignes sévères du transept septentrional, a été recouverte d'un jaune épais, et ornée d'une série d'arcades à rez-terre, en *vert-marbré*, relevées par des colonnes oranges; cette mascarade est due à un ecclésiastique de la paroisse, et il n'y a de plus affreux que la longue balustrade qui coupe par le milieu l'extrémité carrée du chœur, et qui est peinte en noir, parce que le mur auquel elle s'appuie est peint en blanc. A la grande collégiale de Saint-Quentin, il y a autour du chœur cinq chapelles que M. Vitet a qualifiées avec raison de « ravissantes, d'un goût et d'un dessin tout à fait mauresques (1). » Mais je ne sais si, de son temps, celle du chevet était décorée avec des bandes de papier peint marbré, absolument comme l'anti-chambre d'un hôtel garni, avec un prétendu vitrail en petits carrés de verres bleus et rouges, à travers lesquels les enfants s'amusaient à voir trembloter le feuillage d'un arbre planté au chevet de l'église. On n'a pas respecté davantage la curieuse église de l'abbaye de Saint-Michel en Thierache, que je recommande vivement aux antiquaires qui seront chargés de la statistique si importante du département de l'Aisne : dans une position charmante et presque cachée au bord des vastes forêts qui longent la frontière belge, elle offre le plus grand intérêt par la disposition tout à fait excentrique de ses cinq absides, et par son transept du XIII^e siècle. Les moines l'avaient refaite à moitié dans le XVII^e siècle, et avaient plaqué beaucoup de marbre sur ce qui restait d'ancien. Mais il y a deux ans que sa solitude et sa beauté n'ont pu la mettre à l'abri d'une couche générale de jaune, d'orange et de blanc qui en alourdit et altère les proportions. Dans le midi, on doit déplorer les badigeonnages récents de Saint-André-le-Bas à Vienne, de Notre-Dame-du-Port à Clermont, de Notre-Dame d'Orcival en Auvergne, de Saint-Michel au Puy-en-Velay, enfin de la cathédrale de Lyon; cette dernière œuvre est du fait de M. Chenavard, architecte à qui des juges plus compétents que moi ont déjà imputé l'éroulement de l'ancienne nef de la cathédrale de Belley, ainsi que des restaurations et constructions très-affligeantes, à Saint-Vincent de Châlons-sur-Saône. Quant à ce qui se passe dans Paris, j'emprunte l'énergique langage du rapport de M. de Gasparin : « On empâte, dit-il, de peinture, et on cache sous le stuc deux chapelles de Saint-Germain-des-Prés, en attendant qu'on ait assez d'argent pour habiller ainsi l'église entière. On déguise, sous des couleurs vert-pomme et bleu-pâle détrempées dans l'huile, l'église Saint-Laurent, et on en transforme en ce moment les chapelles en armoires. Enfin l'on badigeonne et l'on gratte tout à la fois la grande église de Saint-Sulpice qu'une vieille teinte grise commençait déjà à rendre respectable (2). »

Ce n'est pas au clergé, c'est au conseil des bâtiments civils, siégeant à Paris, qu'il faut attribuer et reprocher l'odieux système que l'on suit partout à l'encontre des clochers d'églises rurales. Il est à peu près reconnu par tout le monde que les flèches gothiques ou en pointe sont le plus bel ornement des

(1) *Rapport au ministre de l'intérieur*, pag 61.

(2) *Moniteur* du 3 août 1858.

horizons de nos campagnes. Mais malheur à celle qui exige des réparations. Fût-elle la plus antique, la plus noble, la plus gracieuse du monde, point de pitié. Dès qu'on y touche, il faut la remplacer par deux pans coupés, ou par une sorte de calotte ou chaudière. C'est la règle prescrite par le conseil des bâtiments, qui ne souffre pas qu'on s'en écarte, quand même on aurait tout l'argent nécessaire pour payer quelque chose de mieux. La ville de Charmes, dans les Vosges, avait près de cent mille francs de fonds municipaux disponibles pour une réparation de cette nature : on ne l'en a pas moins forcée à remplacer, par un capuchon en forme de marmite renversée, sa flèche élégante et fière, qui de trois lieues à la ronde ornait le paysage. On pourrait citer une foule d'autres exemples de ce genre. Le résultat général de cette sorte de progrès consiste à abaisser partout les croix de village de trente à quarante picds. Belle victoire pour la civilisation !

Enfin, avant de sortir des églises, il faut bien consacrer quelques mots à une classe spéciale de vandales qui y ont élu domicile, c'est-à-dire aux organistes. Si c'est un crime d'offenser les yeux par des constructions baroques et ridicules, c'en est un, assurément, que d'outrager des oreilles raisonnables par une prétendue musique religieuse qui excite dans l'âme tout ce qu'on veut, excepté des sentiments religieux, et d'employer à cette profanation le roi des instruments, l'*organe* intime et majestueux des harmonies chrétiennes. Or, dans toute la France, et spécialement à Paris, les organistes se rendent coupables de ce crime. Règle générale, toutes les fois qu'on invoquera le secours si puissant et si nécessaire de l'orgue pour compléter les cérémonies du culte, toutes les fois qu'on verra affiché sur le programme de quelque fête que *l'orgue sera touché par M.****, on peut être d'avance sûr d'entendre quelques airs du nouvel opéra, des valse, des contredanses, des tours de force, si l'on veut, mais jamais un motet vraiment empreint de sentiment religieux ; jamais une de ces grandes compositions des anciens maîtres d'Allemagne ou d'Italie ; jamais surtout une de ces vieilles mélodies catholiques, faites pour l'orgue et pour lesquelles seules l'orgue lui-même est fait. Je ne conçois rien de plus grotesque et de plus profane à la fois que le système suivi par les organistes de Paris. Leur but semble être de montrer que l'orgue, sous des mains habiles comme les leurs, peut rivaliser avec le piano de la demoiselle du coin, ou avec la musique du régiment qu'on entend passer dans la rue. Quelquefois ils descendent plus bas, et le jour de Pâques de cette année 1858, on a entendu au salut de Saint-Étienne-du-Mont, un air fort connu des buveurs, dont les premières paroles sont :

Mes amis, quand je bois,
Je suis plus heureux qu'un roi.

On voit que ce n'est guère la peine pour M. l'archevêque de Paris d'interdire la musique de théâtre dans les églises, puisque les organistes y introduisent de la musique de cabaret. Il y a longtemps cependant que ces abus, si patiemment tolérés, aujourd'hui, sont proscrits par l'autorité compétente ; et, pour me mettre à l'abri du reproche d'être un novateur audacieux, je veux citer

deux anciens canons qu'on trouve dans le Bréviaire de Paris. Le premier est du concile de Paris, en 1528, décret 17 : « Les Saints-Pères n'ont introduit dans l'église l'usage des orgues que pour le culte et le service de Dieu. Ainsi, nous défendons qu'on joue dans l'église sur ces instruments des chants lascifs ; nous ne permettons que des sons doux, dont la mélodie ne représente que de saintes hymnes et des cantiques spirituels. » Le second est de l'archevêque François de Harlay, article 52 des statuts du synode de 1674. « Nous défendons expressément d'introduire dans les églises et chapelles des musiques profanes et séculières, avec des modulations vives et sautillantes ; de jouer sur les orgues des chansons ou autres airs indignes de la modestie et de la gravité du chant ecclésiastique... Enfin, nous défendons d'envoyer ou d'afficher des programmes pour inviter les fidèles à des musiques dans les églises, comme à des pièces de théâtre ou à des spectacles. »

Pour pardonner tout ce qu'on fait et tout ce qui se laisse faire dans les églises, il faut se souvenir qu'on se borne à suivre la route tracée par la plupart de nos savants et de nos artistes attirés, dont tout le génie consiste à mépriser et à ignorer l'art chrétien ; il faut se souvenir que l'un des architectes les plus renommés de la capitale, et qui postule aujourd'hui une importante restauration gothique, qualifie l'architecture du moyen âge d'*architecture à chauve-souris*, et qu'une des lumières de l'Académie des Beaux-Arts déplore partout l'appui donné par le gouvernement à *la seule tendance qu'il importe de décourager*.

Je ne puis terminer cette invective sans faire une rétractation exigée par la justice. J'ai dit naguère dans ce recueil (1), que partout, excepté en France, les monuments d'art ancien étaient respectés, et j'ai nommé la Belgique parmi les pays qui lui donnaient cette salutaire leçon. Après avoir pris une connaissance plus approfondie des faits, je suis obligé de dire qu'il n'en est rien, et que, si le gouvernement et la législation belges sont plus avancés que les nôtres sous ce rapport, en revanche, les dispositions générales du pays sont plutôt en arrière de celles de la France. Par une contradiction remarquable, la Belgique, qui avait su se garantir plus qu'aucun autre pays des doctrines gallicanes et philosophiques du xviii^e siècle, comme l'a démontré son insurrection contre Joseph II, avait cependant subi à un degré incroyable l'influence de l'art dégénéré des époques de Louis XIV et de Louis XV. Je ne sache rien en France de comparable aux gaines colossales par lesquelles on a trouvé moyen de défigurer la nef de la cathédrale de Malines, à la façade de Notre-Dame-de-Finistère à Bruxelles, véritable passoire à café flanqué de deux bilboquets ; aux miroirs, aux plâtres et aux marbrures qui déshonorent Saint-Paul et Saint-Jacques à Liège ; à ces autels monstres en marbre noir, inventés exprès pour détruire, comme à Anvers, l'effet de la plus belle église gothique. La Belgique n'a pas encore su se dégager de ces langes grotesques ; et, chez elle, le vandalisme restaurateur marche fièrement à côté du vandalisme destructeur. Ce dernier lui fut apporté par la conquête française, qui fit disparaître presque toutes ses magnifiques abbayes et deux de ses plus anciennes cathédrales. Le règne de la

(1) *Revue des Deux Mondes*, 51 mars 1855.

maison d'Orange fut aussi une époque de dévastation et d'abandon systématique. Je ne veux en citer que deux traits. A l'époque où le roi Guillaume I^{er} mettait en vente à son profit pour 94 millions de domaines nationaux belges, et où il livrait à la hache d'impitoyables spéculateurs cette forêt de Soigne, la plus belle de l'Europe occidentale, l'ornement de Bruxelles et du pays tout entier, ce prince éclairé crut faire une bonne affaire en faisant vendre aux enchères l'ancien château de Vianden, dans le Luxembourg, édifice immense et admirable, sur un rocher qui domine l'Our, parfaitement conservé et habité (1), et qui devait en outre avoir, à ses yeux, le mérite d'avoir été la première possession de la maison de Nassau dans les Pays-Bas (2). Il fut adjugé pour six mille francs à un entrepreneur, qui en enleva les plombs, les bois, et le rendit par là aussi inhabitable que possible, jusqu'à ce que le roi, éveillé par les clameurs que faisait pousser cet acte de vandalisme inouï, racheta les ruines du château de ses pères moyennant 5,000 francs. C'était toujours 1,000 écus de profit, et une gloire de moins pour sa couronne et pour le pays; et cependant voilà ce qu'on appelait une *restauration*! Ces ruines, dans leur état actuel, sont, de l'avis unanime des voyageurs, plus vastes et mieux conservées que tout ce qu'on voit de ce genre sur les bords du Rhin; qu'on juge du prix qu'avait un pareil monument dans son intégrité. Sous ce même règne, en 1822, on voyait encore, à quatre lieues de Bruxelles, l'immense abbaye des Prémontrés de Ninove. Ses quatre façades offraient un vaste ensemble d'architecture classique, dans les proportions les plus imposantes et les plus régulières; sa reconstruction, en 1718, avait coûté 5,500,000 francs. En 1822, elle était dans un état de conservation parfaite, et on la mettait en vente pour 80,000 francs. La province de Flandre-Orientale voulut en faire l'acquisition pour l'offrir comme château au prince d'Orange, qui faisait alors bâtir à Bruxelles un palais dont toute l'étendue n'égale pas une seule des quatre façades de Ninove; mais le roi refusa cette offre. Il n'eût pas davantage l'idée d'utiliser cet immense édifice, si voisin de sa capitale, pour en faire un hospice, un collège, ou une caserne; et l'adjudication définitive eut lieu le 15 janvier, après l'affiche suivante, que nous croyons devoir transcrire comme une curieuse pièce justificative de la future histoire du vandalisme: « Cette abbaye, dont la construction a coûté plus de 1,500,000 florins avant la révolution, offre, sous le rapport de la démolition, des avantages immenses. Tous les matériaux en sont de la plus grande beauté: le fer, le plomb, les ardoises fortes, les grès, le marbre, n'y ont pas été épargnés; la charpente en est énorme; aucune planche n'a été clouée. Pour le transport, la Dendre offre un moyen facile. Les fortifications de Termonde, les travaux à Bruxelles, etc., assurent le débit avantageux des matériaux. En un mot, cette vente se présente aux spéculateurs sous l'aspect et dans les circonstances les plus favorables. »

Tous ces avantages ont été si bien saisis, qu'aujourd'hui il ne reste pas

(1) Le roi l'avait repris à M. de Marbeuf, qui l'avait reçu en dotation de Napoléon, et qui l'entretenait fort bien.

(2) En 1540, Marguerite de Spandheim, épouse de comte de Vianden, l'apporta en dot à Othon, comte de Nassau.

Pierre sur pierre de l'édifice. Seulement on peut en examiner les plans chez un menuisier de la ville, et vraiment c'est une visite qui vaut la peine d'être faite, pour voir jusqu'où la fureur de détruire peut aller, en pleine paix et sous un gouvernement régulier.

Depuis la révolution de 1830, le nouveau gouvernement s'est occupé avec quelque sollicitude de la conservation des monuments. La loi communale, tout en accordant aux municipalités des attributions plus larges qu'en aucun autre pays du monde, leur défend de procéder, sans l'*approbation du roi*, « à la démolition des monuments de l'antiquité et aux réparations à y faire, lorsque ces réparations sont de nature à changer le style ou le caractère des monuments. » Voilà de belles et sages paroles, dont l'absence se fait regretter dans notre loi municipale française! Pour que l'approbation du roi ne soit jamais surprise, il a été institué une commission royale des monuments, présidée par le comte Amédée de Beaufort, et qui a déjà rendu de grands services. Il faut espérer que, grâce à ces précautions, on ne verra plus ce qui s'est passé il y a quelques années à Chimay, lorsque la pierre sépulcrale de l'historien Froissart (chanoine de la collégiale de Chimay) fut enlevée et brisée pour faire une entrée particulière dans la chapelle des fonts! On est déjà parvenu à sauver, entre autres débris curieux, la vieille porte de Hal, à Bruxelles, qui renferme encore de très-belles salles, et que l'on s'acharnait à remplacer par deux de ces barraques à porche et à fronton obtus qui ornent toutes les autres entrées de la capitale. On a même été assez heureux pour rendre à Sainte-Gudule une portion notable de son ancienne beauté, en détruisant le maître-autel qui obstruait son chevet. M. Rogier, ancien ministre de l'intérieur, et actuellement gouverneur de la province d'Anvers, avait conçu et proposé la magnifique idée de faire terminer la flèche de la cathédrale de Malines, par une souscription populaire, afin de placer sous cette consécration religieuse et nationale le souvenir de la révolution de 1830, et le point central du système des chemins de fer qui doit changer industriellement la face de la Belgique. Malheureusement on a cru s'apercevoir que les fondements de la tour ne supporteraient pas une augmentation de poids aussi considérable. La ville de Malines mériterait, du reste, assez peu cet honneur, car sa régence est occupée en ce moment à postuler avec acharnement la destruction de la belle porte à tourelles qui conduit à Bruxelles; et lorsqu'on leur reproche cette barbarie, ils répondent : « Oh! nous en avons détruit une, il y a quelques années, celle de Louvain, qui était bien plus belle encore! » Et ils disent vrai, pour leur plus grande honte. Mais si le gouvernement a quelque prise sur les administrations provinciales et municipales, il n'en a point sur les particuliers ni sur le clergé. La vente des vitraux et des chaires, de tous les fragments mobiliers d'art chrétien, à des Anglais ou à des brocanteurs de Paris, est organisée sur une très-grande échelle; il n'a fallu rien moins que l'intervention du roi protestant, pour empêcher le curé catholique d'Alsemberg de vendre la chaire gothique de son église à un Anglais. A Alne, abbaye fondée par saint Bernard, sur les bords de la Sambre, il existe encore la plus grande partie de la maison et une moitié environ de l'église, qui datent de l'époque même du fondateur. Croirait-on que ce sont les anciens religieux eux-mêmes, qui, ayant racheté

ces ruines, les vendent par charretées ! A Sainte-Gudule même, dont la restauration se fait, en général, avec beaucoup de zèle et de goût, il faut cependant dénoncer l'architecte qui a trouvé bon de faire arracher un grand nombre de consoles richement sculptées sur les tours de la façade, sous prétexte que ces consoles sans statues ne signifiaient rien. Quant au règne du badigeon, il est encore bien plus universel et plus solidement établi qu'en France. Je ne crois pas qu'à l'exception de Sainte-Wandru de Mons, il y ait une seule église de Belgique, grande ou petite, qui ne soit pas périodiquement radoubée et mastiquée d'une pâte impitoyablement épaisse ; il en résulte que la sculpture, si florissante au moyen âge en Belgique, est comme annulée partout où il s'en trouve quelques monuments dans les églises : comment reconnaître non-seulement l'expression, mais jusqu'aux premières formes d'une figure qui est recouverte d'au moins dix couches successives de plâtre ? On ne se figure pas le changement que subiraient toutes les églises belges, si quelque chimiste tout-puissant trouvait le moyen de les dégager de cette enveloppe déjà séculaire, et de les rendre à leur légèreté primitive. Il n'y a pas jusqu'au délicieux jubé de Louvain, dont la transparence ne soit interceptée autant que possible par un voile écailleux. Seulement au lieu du beurre frais et de l'ocre, usités en France, c'est le blanc qui est universellement adopté en Belgique, un blanc vif, luisant, éblouissant, dont on ne se fait pas une idée avant de l'avoir vu. On sort de là comme d'un moulin, avec la crainte d'être soi-même blanchi. Puis si on jette un regard en arrière sur l'édifice, on se croit encore poursuivi par la brosse fatale, car, par un raffinement barbare, ce n'est pas seulement l'intérieur qui est métamorphosé en banc de craie, ce sont encore les porches, les portails, tout ce qui peut se relever sur la couleur sombre des pierres extérieures, et jusqu'aux meneaux et aux archivoltes de toutes les fenêtres, qui sont passés au blanc par dehors, comme pour avertir le passant du sort qui l'attend au dedans. Je n'ai vu nulle part le moindre germe de réforme sur ce point.

Pour en revenir à notre France, et pour qu'on ne me reproche pas de parler si longtemps sans indiquer un remède, je finirai en insistant sur la nécessité de régulariser et de fortifier l'action de l'inspecteur général des monuments historiques, et celle de la commission qui délibère sur ses propositions au ministère de l'intérieur : une loi, ou au moins une ordonnance royale, est urgente pour leur donner un droit d'intervention légale et immédiate dans les décisions des municipalités et des conseils de fabrique. J'ai déjà cité la loi belge à ce sujet ; en Prusse, il y a un édit royal qui interdit strictement la destruction de tout édifice quelconque revêtu d'un caractère monumental ou se rattachant à un souvenir historique, et qui ordonne de conserver, dans toutes les réparations de ces édifices, le caractère et le style de l'architecture primitive. En Bavière, la même prohibition existe, et s'étend, par une disposition récente, jusqu'aux chaumières des montagnes de la Haute-Bavière, si pittoresques, si bien calculées pour le climat et la localité, et auxquelles il est défendu de substituer les boîtes carrées que voulaient y importer certains architectes urbains. Il faut que quelque mesure sérieuse de ce genre soit adoptée en France ; c'est la seule chance de salut pour ce qui nous reste ;

c'est le seul moyen d'appuyer les progrès trop lents et trop timides de l'opinion.

Et, en vérité, il est temps d'arrêter les démolisseurs. A mesure que l'on approfondit l'étude de notre ancienne histoire et de la société telle qu'elle était organisée dans les siècles catholiques, on se fait, ce me semble, une idée plus nette et une appréciation plus sérieuse des formes matérielles que cette société avait créées, pour lui servir de manifestations extérieures. Il est impossible alors de n'être pas frappé du contraste que présente le monde actuel avec le monde d'alors, sous le rapport de la beauté. On a fait bien des progrès de tous genres; je n'entends ni les contester, ni même les examiner; il en est que j'adopte avec toute la ferveur de mon siècle; mais je ne puis m'empêcher de déplorer que tous ces progrès n'aient pu être obtenus qu'aux dépens de la beauté, qu'ils aient intronisé le règne du laid, du plat et du monotone. Le beau est un des besoins de l'homme, un de ses plus nobles besoins; il est de jour en jour moins satisfait dans notre société moderne. Je m'imagine qu'un de nos *barbares* aïeux du *xv^e* ou du *xvi^e* siècle nous plaindrait amèrement si, revenant du tombeau parmi nous, il comparait la France telle qu'il l'avait laissée avec la France telle que nous l'avons faite, son pays tout parsemé de monuments innombrables et aussi merveilleux par leur beauté que par leur inépuisable variété, avec sa surface actuelle de jour en jour plus uniforme et plus aplatie; ces villes annoncées de loin par leur forêt de clochers, par des remparts et des portes si majestueuses, avec nos quartiers neufs qui s'élèvent, taillés sur les mêmes patrons, dans toutes les sous-préfectures du royaume; ces châteaux sur chaque montagne, et ces abbayes dans chaque vallée, avec les masses informes de nos manufactures; ces églises, ces chapelles dans chaque village, toujours remplies de sculptures et de tableaux d'une originalité complète, avec les hideux produits de l'architecture officielle de nos jours; ces flèches à jour avec les noirs tuyaux de nos usines, et, en dernier lieu, son noble et gracieux costume avec notre habit à queue de morue. — Laissons au moins les choses telles qu'elles sont; le monde est assez laid comme cela; gardons au moins les trop rares vestiges de son ancienne beauté, et, pour cela, empêchons un vandalisme décrépît de continuer à mettre en coupe réglée les souvenirs de notre histoire et de défricher officiellement les monuments plantés sur le sol de la patrie par la forte main de nos aïeux.

LE COMTE DE MONTALEMBERT.

RUY-BLAS,

DRAME

DE M. VICTOR HUGO.

Nous sommes habitué depuis longtemps à voir M. Hugo traiter l'histoire de la façon la plus cavalière; car depuis qu'il écrit pour le théâtre, il ne lui est pas arrivé une seule fois de respecter la tradition. Il se contente d'emprunter au passé le nom de ses principaux personnages, et ne consulte en les dessinant que sa fantaisie. Aussi, nous croyons-nous dispensé de répéter à propos de *Ruy-Blas* ce que nous avons déjà dit si souvent en jugeant les précédents ouvrages dramatiques de l'auteur. M. Hugo ignore, oublie, ou méprise l'histoire; quelle que soit la conjecture à laquelle les spectateurs s'arrêtent, il est évident que l'histoire ne joue aucun rôle dans les drames de M. Hugo; essayer de démontrer cette vérité serait perdre son temps, et faire injure au bon sens du lecteur. En parlant de *Ruy-Blas*, il faut donc laisser de côté toutes les querelles, toutes les intrigues qui se rattachent à la succession d'Espagne, à la déchéance de la maison d'Autriche, à l'avènement de la maison de Bourbon. Quoique M. Hugo n'oublie, dans aucune de ses préfaces, de compter Shakspeare parmi ses ancêtres, il ne se croit pas obligé d'imiter le respect de son illustre aïeul pour les affirmations de l'histoire. Un homme de guerre qui voudrait, à l'exemple de Marlborough, apprendre les grands événements du passé en assistant aux drames de M. Hugo, serait étrangement désappointé. Il sortirait du théâtre plus ignorant qu'un écolier de douze ans. Le mépris de l'auteur d'*Hernani* pour tous les faits inscrits dans la mémoire des hommes studieux est trop bien avéré pour qu'il soit utile d'y insister; notre seul devoir est d'estimer les personnages de *Ruy-Blas* d'après les données ineffaçables de la conscience. Notre tâche, ainsi comprise, présente de nombreuses difficultés; mais menée à bout sans découragement, sans dépit, elle donne à la critique plus de valeur et de portée. Comme il serait absurde de chercher dans la poésie

dramatique autre chose que la vérité historique ou la vérité humaine, et comme M. Hugo ne tient aucun compte de la première, nous n'avons à nous occuper que de la seconde. Chacun pourra sans peine contrôler ce que nous dirons de la vérité humaine des personnages de *Ruy-Blas*; car pour savoir si nous avons tort ou raison, si nous sommes juste ou injuste, il suffira de descendre en soi-même et d'interroger sa conscience.

Le sujet du nouveau drame de M. Hugo est, comme il était facile de le prévoir, une antithèse. Après avoir opposé le roi au bandit dans *Hernani*, après avoir réhabilité la courtisane dans *Marion de Lorme*, après avoir placé la hache du bourreau dans l'alcove de *Marie Tudor*, l'auteur devait naturellement chercher, dans une antithèse nouvelle, le pivot de son nouvel ouvrage. Cette fois-ci, nous devons l'avouer, il s'est montré plus hardi que dans ses autres drames. Placer l'amour maternel dans le cœur de Lucrèce Borgia, entre l'inceste et l'adultère, pouvait passer pour une tentative audacieuse; mais la donnée de *Ruy-Blas* laisse bien loin derrière elle *Lucrèce Borgia* et *Marie Tudor*. Une reine amoureuse d'un laquais, tel est le sujet choisi et traité par M. Hugo. Les marquises du xviii^e siècle se faisaient mettre au bain par leurs laquais, et donnaient pour raison qu'un laquais n'est pas un homme; M. Hugo a trouvé dans un laquais l'étoffe d'un amant pour la reine d'Espagne. Certes, une pareille donnée possède au moins le mérite de la singularité.

Le drame se noue et se dénoue entre trois personnages: un grand seigneur disgracié, le laquais du grand seigneur et la reine d'Espagne; don Salluste, Ruy-Blas et Marie-Anne de Neubourg. Don Salluste était chef du cabinet de Madrid; mais il a eu l'imprudence de séduire une des filles attachées au service de la reine; sa maîtresse, pour se venger de son abandon, a traîné, selon l'expression de M. Hugo, son enfant dans les chambres du roi, et Marie de Neubourg a disgracié le premier ministre pour punir le libertin. Il est difficile de comprendre comment une reine, habituée à gouverner l'Espagne, ne se décide pas à fermer les yeux sur une faute grave sans doute, mais dont le châtiement ne saurait entrer en balance avec l'intérêt général du pays. Si don Salluste a été jugé par Marie de Neubourg digne de présider le cabinet de Madrid, c'est, pour elle du moins, un habile homme d'État; la femme peut voir avec indignation, avec mépris, les dérèglements de don Salluste, mais la reine doit pardonner au premier ministre, car, dans la pensée de la reine, l'intérêt de l'Espagne passe avant les plaintes d'une fille déshonorée. M. Hugo dit, il est vrai, que Marie de Neubourg a proposé à don Salluste d'épouser sa maîtresse, et lui a promis, à cette condition, de lui conserver sa faveur; mais comme il donne à entendre que la fille séduite appartient aux dernières classes du peuple, une pareille proposition équivaut à une disgrâce. Le moraliste peut juger sévèrement la conduite de don Salluste; quant au poète, puisqu'il met en scène une reine et un grand d'Espagne, il doit leur prêter des sentiments conformes à leur position. Or, la rigueur de la reine n'est pas admissible; si étroite que soit son intelligence, Marie de Neubourg doit craindre, en proposant à don Salluste une mésalliance, de se faire de lui un ennemi irréconciliable. Oublions cependant la maladresse de la reine, et voyons quelle vengeance médite don Salluste.

Le premier ministre disgrâcié n'imagine rien de mieux que d'infliger à Marie de Neubourg la peine du talion. Elle a voulu lui faire épouser une servante, il veut lui donner pour amant un laquais. Elle a tenté d'humilier l'orgueil d'un grand d'Espagne, il foulera sous ses pieds l'orgueil de la reine. Une pareille pensée est certes singulière ; mais les moyens mis en œuvre par don Salluste, pour la réaliser, ne sont pas moins singuliers. Il prend le nom et les titres d'un de ses parents pour les donner à son laquais ; il fait son laquais grand d'Espagne, comte, duc, et le présente à la cour ; et quand Ruy-Blas, étonné de ces faveurs subites, lui demande ce qu'il doit faire pour lui prouver sa reconnaissance, don Salluste lui répond avec une effronterie qui peut passer pour de l'ingénuité : Plaisez à la reine et soyez son amant. Et pour concevoir, pour prononcer ces étranges paroles, il lui a suffi d'entendre son laquais parler à un de ses anciens camarades de son amour pour la reine. En confiant à Ruy-Blas le soin de sa vengeance, quelles garanties prend-il contre lui ? Deux billets écrits par Ruy-Blas, sous sa dictée : un rendez-vous demandé à une femme qu'il ne nomme pas, et la promesse de le servir en toute occasion comme un bon et loyal domestique. Est-il possible de croire qu'un premier ministre disgrâcié prépare sa vengeance avec une telle gaucherie ? Conçoit-on qu'il donne à son laquais le nom et les titres d'un de ses parents, et qu'au lieu de tuer l'homme qu'il dépouille de son nom et de ses titres, il se contente de l'embarquer et de le vendre aux corsaires d'Afrique ? Ne devrait-il pas comprendre, une fois résolu à se venger, que la mort seule est discrète, et que l'homme qu'il dépouille de son nom et de ses titres, libre ou esclave, sera toujours à craindre ? Comment un homme rompu à la pratique des affaires, habitué à calculer le danger des demi-mesures, peut-il hésiter à tuer l'homme qui a refusé de servir sa vengeance et qui sait son secret ? Comment ne devine-t-il pas que l'amour de Ruy-Blas pour la reine, loin de faire de lui un instrument docile, doit au contraire l'associer étroitement à toutes les haines de Marie de Neubourg, et lui donner pour ennemis les ennemis de la reine ? Il serait certes impossible à M. Hugo de résoudre aucune de ces questions. Et cependant ces questions valent la peine d'être discutées ; car, une fois posées, elles deviennent contre le drame entier autant d'arguments impitoyables. Si elles demeurent sans réponse, un des personnages principaux de la pièce, celui qui tient dans ses mains tous les ressorts de la machine dramatique, le personnage de don Salluste, paraît aux yeux de tous tel qu'il est, c'est-à-dire absolument impossible. Comme les autres acteurs n'agissent que par lui, par sa volonté, comme ils ne font pas un mouvement qu'il n'ait prévu, avec lui, avec sa volonté s'évanouissent tous les acteurs. Il est le pivot de la pièce ; le pivot une fois détruit, tous les rouages sont condamnés à l'immobilité.

Le personnage de Ruy-Blas n'est pas conçu moins singulièrement que celui de don Salluste. Ruy-Blas est arrivé, c'est lui-même qui nous le dit, à la domesticité par la rêverie. A force de bâtir des châteaux en l'air, de se réciter des poèmes sans nombre qu'il n'écrivait pas, de s'affliger du sort de son pays, de prévoir les dangers de sa patrie, sans avoir l'espérance ou la force de les prévenir, il a passé à son insu de l'oisiveté à l'ayilissement ; de rêveur il est devenu laquais. Je sais que M. Hugo peut invoquer, à l'appui de cette étrange création,

l'exemple de Rousseau, qui a porté la livrée avant d'écrire *Émile et la Nouvelle Héloïse* ; mais il me semble que la domesticité de Rousseau ne justifie pas le personnage de Ruy-Blas, car Rousseau, dans ses *Confessions*, se montre à nous presque aussi fier que blessé de la livrée qu'il porte : il s'est mis aux gages d'un grand seigneur moins par nécessité que pour se donner le cruel plaisir de mépriser à l'office les paroles qu'il aura recueillies dans la salle à manger. L'avisement n'est, chez lui, qu'une nouvelle forme de l'orgueil. Il rêve, il est fier de sa rêverie, il comprend les intérêts publics, il se sent appelé au gouvernement de la société, et il s'indigne d'être méconnu sans se résigner aux épreuves lentes, mais sûres, qui doivent le mettre en évidence et forcer la société à l'estimer, à l'employer selon son mérite. Pour se venger, il se fait laquais. C'est là, si je ne me trompe, le vrai sens de la livrée endossée par Rousseau. Celui qui devait un jour écrire un traité d'éducation, un traité de politique dont on peut contester les données, mais dont on ne peut nier la rare éloquence, croyait presque châtier la société en se dégradant. En se mêlant aux valets, il croyait acquérir le droit de maudire et de mépriser ceux qui ne demandaient pas à l'entendre avant qu'il eût parlé. Mais la livrée endossée par Ruy-Blas n'a rien de commun avec la livrée de Rousseau. Ruy-Blas nous dit lui-même qu'il est devenu laquais par l'oisiveté. Il a dévoré son patrimoine en quelques années ; puis, sans prévoir dans quel lit il dormirait, à quelle table il irait s'asseoir, il s'est mis à rêver la gloire d'Homère et de Charles-Quint, à construire des projets de poète et d'homme d'État. Le découragement éteignant une à une toutes ses nobles facultés, il s'est fait laquais pour continuer paisiblement sa rêverie, pour se consoler de son impuissance et persévérer dans son oisiveté. S'il y a quelque part un tel personnage, il est certain du moins qu'un tel personnage n'a rien de dramatique. Que le goût de la rêverie mène à l'oisiveté, je le veux bien ; que l'oisiveté conduise à l'avisement, je le conçois sans peine ; mais l'avisement, pour être poétique, pour exciter notre sympathie, a besoin de s'expliquer, de se justifier par une passion violente. S'il n'a d'autre excuse que l'oisiveté, loin de nous inspirer le moindre intérêt, il n'éveille en nous que le dégoût. Ruy-Blas, amené par la rêverie à endosser une livrée, n'est qu'un homme sans courage, sans dignité, entièrement dépourvu d'intérêt dramatique.

Cependant M. Hugo a cru pouvoir placer dans le cœur de Ruy-Blas un amour violent pour la reine d'Espagne. Il lui a semblé poétique de réhabiliter la livrée comme il avait réhabilité la courtisane, par la passion. L'amour de Ruy-Blas pour Marie de Neubourg est timide, réservé, tel que doit être l'amour d'un poète. Il n'a jamais fait à la reine l'injure d'un aveu. Il a découvert que Marie de Neubourg regrette les fleurs de son pays, et chaque jour il fait une lieue pour cueillir une fleur bleue dont M. Hugo ne nous dit pas le nom, et la place sur un banc du parc royal. Personne, s'il faut en croire M. Hugo, ne soupçonne l'existence de cette fleur en Espagne, et la reine, en retrouvant chaque jour une fleur de sa patrie, remercie l'ami mystérieux qui devine ses goûts, qui s'attache à les contenter sans se nommer. Une telle preuve d'amour indique chez Ruy-Blas une rare délicatesse, et se concilie difficilement avec la lâcheté qui a fait du rêveur un laquais. Cette fleur bleue, déposée sur un banc par un

homme en livrée, est, je l'avoue, une singulière antithèse, et pour que rien ne manque au caractère poétique de l'amour de Ruy-Blas, il ne dépose cette fleur sur un banc du parc royal qu'au péril de sa vie. Il escalade les murs hérissés de fer, il met ses mains en lambeaux. Il n'est pas facile de comprendre comment l'homme qui veut donner à la reine cette mystérieuse preuve de sympathie ne trouve pas moyen de pénétrer dans le parc royal par la voie commune, par la porte. S'il est surpris dans cette enceinte sacrée, il sera puni de mort; mais qu'il entre par la porte ou qu'il escalade le mur, qu'il se procure une fausse clé ou qu'il mette ses mains en lambeaux, le châtiment sera le même; il s'expose donc inutilement à un double danger. M. Hugo nous répondra qu'il avait besoin d'une escalade pour amener la reine à reconnaître la main qui lui apporte chaque jour une fleur bleue d'Allemagne. Si la manchette de Ruy-Blas n'eût pas été déchirée, s'il n'eût pas été blessé, la reine n'eût pas deviné le nom de son adorateur. Mais cette excuse n'a pas grande valeur, car le moyen même auquel l'auteur a eu recours pour amener cette découverte est d'une extrême puérilité. Marie de Neubourg a trouvé près de sa fleur chérie un lambeau de dentelle; elle a saisi et gardé ce lambeau comme une relique, et elle s'aperçoit que la dentelle des manchettes de Ruy-Blas est précisément pareille à celle qu'elle a ramassée sur le banc du parc. Une telle sagacité ferait honneur au plus habile juge d'instruction; elle étonne dans une reine. Sans cette dentelle, la fleur bleue ne servirait à rien, et Marie de Neubourg serait encore à deviner le nom de son amant. Voilà bien des ressorts employés pour désigner à la reine l'homme qui brûle pour elle d'un amour respectueux.

Mais la niaiserie de Ruy-Blas mérite des reproches plus sévères que les moyens employés par le poète pour le désigner à la reine. Il accepte le nom et les titres d'un homme qu'il connaît, d'un de ses camarades, et il ne demande pas à don Salluste ce qu'est devenu cet homme avec lequel il s'entretenait tout à l'heure; il se laisse faire grand d'Espagne, et il ne s'inquiète pas des motifs de cette métamorphose. Il écrit deux billets sous la dictée de son maître; il ne signe pas le premier, il signe le second, et il ne devine pas que ce double billet cache un piège. Qu'un laquais porte les billets doux de son maître, cela se conçoit; qu'il lui prête sa main pour écrire une adresse, afin de dérouter les curieux, c'est possible. Mais qu'il écrive sous sa dictée le corps d'un billet, c'est ce que le bon sens ne peut admettre. Encore moins est-il permis de croire qu'un laquais s'engage par écrit à servir fidèlement son maître. Depuis quand les grands seigneurs exigent-ils de pareils engagements? Une telle promesse, signée ou non signée, est-elle une garantie contre l'insolence ou l'improbité? Si Ruy-Blas consent à écrire sous la dictée de don Salluste, il est impossible qu'il ne pèse pas la valeur des mots qu'il écrit, qu'il ne cherche pas à deviner, en traçant ces deux billets, l'usage que son maître en veut faire; et lors même qu'il serait assez étourdi, assez mal avisé pour abandonner à don Salluste ces deux billets inexplicables, ne devrait-il pas ouvrir les yeux lorsque son maître lui dit de plaire à la reine et d'être son amant? Il ne peut ignorer la disgrâce de don Salluste, ni les motifs de cette disgrâce. Il ne peut ignorer la colère de don Salluste contre la reine. Comment donc se résout-il à prendre le nom, les titres et le manteau que don Salluste lui donne, sans l'interroger? S'il aime

sincèrement la reine, il doit craindre pour elle la colère et les projets de don Salluste ; il ne peut l'aimer sans se défier de l'homme qu'elle a chassé. Et cependant il se laisse débaptiser, travestir comme un enfant. Comment M. Hugo excusera-t-il une pareille niaiserie ? Don Salluste, en voyant l'étrange docilité de son laquais, ne doit-il pas comprendre qu'un tel homme ne réussira jamais près de la reine ? Ou s'il le croit capable de réussir, la première condition du succès n'est-elle pas de lui laisser ignorer ses projets de vengeance ? N'est-ce pas les dévoiler que de lui dire : « Maintenant que vous êtes grand d'Espagne, que vous avez le droit de vous couvrir devant votre souveraine, arrangez-vous pour lui plaire et pour entrer dans son lit ? » L'homme le moins clairvoyant, encouragé par l'ennemi de sa maîtresse, se tiendrait sur ses gardes et reculerait au lieu d'avancer. Loin de se sentir enhardi, il ne manquerait pas de craindre un danger nouveau ; et pourtant Ruy-Blas obéit à don Salluste, comme si son maître lui commandait de porter une lettre ou de lui donner un manteau. Don Salluste lui ordonne de plaire à la reine, et il se résigne à cette tâche comme pourrait le faire un espion payé pour découvrir un secret d'État. En vérité, on a peine à comprendre qu'un tel personnage ait pu être conçu par M. Hugo, car un tel personnage est absolument impossible. L'étonnement redouble quand on voit Ruy-Blas, pendant toute la durée de son rôle, demeurer fidèle au type rêvé par le poète. Il s'efforce de plaire à la reine comme s'il l'aimait, et il obéit à don Salluste comme s'il la méprisait assez pour la flétrir sans remords.

La reine, placée entre la haine de don Salluste et l'amour de Ruy-Blas, se prête aux projets du ministre disgracié aussi docilement que si elle eût répété son rôle. Ruy-Blas lui apporte une lettre de son mari, elle reconnaît en lui, grâce au morceau de dentelle dont nous avons parlé, l'adorateur mystérieux qui, chaque matin, dépose une fleur sur un banc du parc, et il n'en faut pas davantage pour l'enflammer. Elle devine, nous ne savons comment, que Ruy-Blas est doué d'un génie politique du premier ordre, et elle se décide à lui confier le gouvernement des affaires. Ruy-Blas, qui n'a d'autre mérite à nos yeux que d'avoir fait une lieue chaque jour pour cueillir une fleur, et d'avoir accepté la grandesse comme un vêtement neuf, Ruy-Blas devient premier ministre six mois après son entrée à la cour. Voilà ce qui s'appelle faire un chemin rapide. Parlez-moi des monarchies absolues pour abrégier le noviciat politique. Dans un gouvernement parlementaire, Ruy-Blas aurait eu besoin de faire ses preuves à la tribune, sur le champ de bataille, ou dans les négociations ; mais dans l'Espagne du xvii^e siècle, il lui suffit d'aimer la reine et de lui plaire. Marie de Neubourg est une femme étrangement passionnée, une reine qui se soucie bien peu du sort de ses sujets, car elle n'hésite pas à voir dans l'homme qu'elle aime l'étoffe d'un premier ministre. Comment arrive-t-elle à cette conviction ? M. Hugo ne se donne pas la peine de nous l'apprendre. La reine se cache derrière une tapisserie pour écouter les paroles prononcées par Ruy-Blas dans le conseil ; lorsqu'il est demeuré seul, lorsqu'il a chassé, en les flétrissant, les ministres qui se partageaient l'Espagne comme le butin d'une victoire, elle n'hésite pas à lui avouer qu'elle l'aime. Ainsi la passion a fait de Marie de Neubourg une reine infidèle à ses devoirs politiques ; l'admiration de la reine

pour son premier ministre efface de sa mémoire le serment qu'elle a fait à Charles II.

Il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître que la passion peut justifier la conduite de la reine ; bien des catastrophes politiques n'ont eu d'autre cause que la faiblesse d'une femme. Mais pour qu'une femme, fût-elle reine, nous intéresse après sa défaite, il faut qu'elle soit sincèrement passionnée. Or, Marie qui, par amour, a méconnu ses devoirs de reine, qui a fait de l'homme qu'elle aime son premier ministre. et qui, par admiration, est devenue la maîtresse de son premier ministre, n'a plus que de la haine et du mépris pour lui dès qu'elle apprend qu'il a porté la livrée six mois auparavant. L'amour qui ne résiste pas à une pareille épreuve est un amour menteur, et n'a rien de poétique. Ou elle trouvait Ruy-Blas assez beau pour l'aimer, et, dans ce cas, laquais ou grand d'Espagne, elle doit continuer de l'aimer ; ou elle était convaincue de son génie politique, et, dans ce cas, comment cesse-t-elle d'admirer Ruy-Blas parce qu'il a porté la livrée ? Le personnage de Marie de Neubourg n'est donc pas conçu d'une façon plus naturelle que don Salluste et Ruy-Blas.

Don César de Bazan, dont le nom et les titres sont donnés à Ruy-Blas par don Salluste, a le malheur de ressembler au type le plus populaire des théâtres de boulevard. Il est taillé sur le patron de Robert Macaire, et paraît prendre à tâche d'exagérer le modèle qu'il copie. Il se vautre dans la fange, il s'avillit, il se dénonce au mépris public, comme s'il craignait d'être confondu avec les honnêtes gens. Il fait d'incroyables efforts pour appeler le rire sur ses lèvres, pour égayer l'auditoire ; mais ses railleries grossières sur les hommes qu'il a tués et dépouillés, sur les grands seigneurs dont il porte le manteau et le pourpoint, sur les évêques dont il a dérobé la bourse, n'excitent que le dégoût et ne dérident personne. Un tel personnage égayerait peut-être le baigne ou la géôle ; mais je ne crois pas qu'il se rencontre parmi les spectateurs un seul homme capable de le comprendre et de l'applaudir. Tuer, piller, se réjouir, se glorifier du meurtre et du vol, n'a jamais été, ne sera jamais le moyen de plaire à une assemblée venue pour assister au développement des passions humaines. Or, tout le mérite de don César se réduit à exposer magistralement la morale que nous avons quelquefois entendue à la cour d'assises. Il fait la poétique du meurtre et du pillage, comme il établirait les lois de la tragédie ou de l'épopée. Il prend une à une toutes les facultés qui honorent la personne humaine pour les souiller, pour les couvrir de boue. Il traite son cœur et son intelligence comme des haillons peuplés de vermine, et célèbre la débauche et la gourmandise comme s'il craignait de ressembler encore à quelque chose d'humain. A chaque verre qu'il vide, à chaque morceau qu'il avale, il prend soin de nous dire qu'il compte sur sa glotonnerie pour s'abrutir et se faire l'égal du pourceau. Il faut que le goût de l'antithèse soit enraciné bien profondément dans la pensée de M. Hugo, pour qu'un tel personnage lui ait paru digne de la poésie dramatique. L'amour de Ruy-Blas et de Marie de Neubourg n'avait pas besoin pour ressortir d'un tel repoussoir.

Don Guritan paraît avoir la même destination que don César ; il partage avec lui l'emploi de gracieux. Heureusement il n'est que ridicule. Il est impossible de voir en lui autre chose qu'une caricature grossièrement dessinée, mais du

moins il n'est qu'ennuyeux à force de vulgarité. C'est une de ces figures qui traînent depuis longtemps sur les tréteaux forains et qui ont le privilège d'égayer les marmots et les nourrices. Il faut plaindre l'auteur qui, pour accomplir la fusion du sérieux et du comique, se croit obligé de présenter sur la scène des personnages pareils à don Guritan. Contre une telle bévue, il n'y a rien à dire. Le blâme hésite, la colère balbutie ; on se résigne à la pitié.

Étant donnés les personnages que nous venons d'analyser, il était difficile que M. Hugo construisit une fable acceptable ; et en effet, depuis qu'il écrit pour le théâtre, il ne lui est jamais arrivé d'inventer un poème dramatique qui blesse aussi cruellement le goût et le bon sens. *Hernani*, *Marion de Lorme* et *le Roi s'amuse* ne sont que des odes dialoguées ; mais du moins le mérite lyrique de ces ouvrages nous rappelle à chaque instant que nous écoutons un poète. Si les personnages ne vivent pas, ils parlent une langue pleine de grandeur et d'énergie. *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et *Angelo* ne sont que des mélodrames où la pompe du spectacle remplace perpétuellement le développement des passions, mais une fois résigné à nous contenter du plaisir des yeux, tout en nous affligeant de la vulgarité de ces ouvrages, nous ne pouvons contester l'habileté matérielle que l'auteur y a déployée. Dans *Ruy-Blas*, nous ne retrouvons ni le mérite lyrique d'*Hernani*, de *Marion de Lorme* et du *Roi s'amuse*, ni le mérite mélodramatique de *Lucrèce Borgia*, de *Marie Tudor* et d'*Angelo*. Toute la pièce n'est qu'un puéril entassement de scènes impossibles. Il semble que l'auteur se soit proposé de prendre la mesure de la patience publique. Il est vrai qu'il n'a pas abordé cette épreuve avec une entière franchise, car l'auditoire de la première représentation n'était pas composé au hasard. Pour être admis à l'inauguration du Théâtre de la Renaissance, il a fallu produire des certificats de moralité, d'orthodoxie ou de tolérance littéraire. C'est, à mon avis, un calcul très-maladroit. Puisque M. Hugo, en écrivant *Ruy-Blas*, était résolu à montrer que la rime peut se passer du bon sens, il devait ouvrir à la foule les portes du théâtre et ne pas escamoter furtivement des applaudissements que la foule ne confirmera pas. L'auditoire de la première représentation a fait preuve, nous l'avouons, d'une rare longanimité. Il a écouté sans murmurer une pièce qui ne relève ni de la réalité historique, ni de la réalité humaine, ni de la poésie lyrique, ni du mélodrame, dont les acteurs se traitent mutuellement comme autant de pantins incapables de sentir et de penser. Mais cette longanimité, nous l'espérons, ne sera pas imitée par la foule ; car si *Ruy-Blas* était applaudi, il faudrait proclamer la ruine de la poésie dramatique.

Chacun des actes de cette pièce, que nous ne savons de quel nom appeler, se compose de scènes impossibles. Au premier acte, nous avons le contrat passé entre don Salluste et Ruy-Blas et l'embarquement de don César de Bazan. Si Ruy-Blas était autre chose qu'un pantin, il est évident qu'il n'accepterait pas le nom et les titres de don César, qu'il n'écrirait aucun des deux billets que lui dicte don Salluste. Or, s'il refusait d'écrire ces deux billets, la pièce s'arrêterait. M. Hugo a donc passé outre sans hésiter. Des obstacles si mesquins ne sont pas faits pour ébranler sa volonté. Il avait besoin de ces deux billets pour

construire sa pièce, et, pour les obtenir, il n'a pas craint de violer les plus simples notions du bon sens.

Le second acte est consacré tout entier à la peinture de la cour d'Espagne. Cette peinture, qui devait être sérieuse, dont Schiller a tiré un si beau parti dans *Don Carlos*, est devenue, sous la plume de M. Hugo, une caricature puérile. Dans la pièce de Schiller, Élisabeth de Valois demande à voir sa fille, et la grande maîtresse de la cour, la duchesse d'Olivarès, lui répond que l'heure d'embrasser sa fille n'a pas encore sonné. Au second acte de *Ruy-Blas*, Marie de Neubourg veut se mettre à la fenêtre pour voir une fille qu'elle ne connaît pas, qui chante en passant, et la grande maîtresse lui rappelle que l'étiquette lui défend de se mettre à la fenêtre. La reine, pour se distraire de son ennui, demande à goûter, et la grande maîtresse lui répond que l'heure de son goûter n'est pas encore venue. Est-il possible de pousser plus loin la passion de la puérité? La reine reçoit une lettre de Charles II. Que contient cette lettre? Une ligne qui résume en douze syllabes tout ce que l'imagination peut rêver de plus ridicule et de plus niais : « Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups. » Quelle que soit la sévérité du jugement porté par les historiens sur Charles II, il est absurde de lui prêter une pareille lettre. Quel a pu être le dessein de M. Hugo en traçant ce billet inconcevable? A-t-il voulu justifier l'infidélité de la reine en démontrant l'imbécillité du roi? Si tel a été son dessein, nous croyons qu'il s'est trompé; car une femme mariée à un homme capable d'écrire une telle lettre oublie trop facilement le serment qu'elle a prononcé. Pour choisir un amant, pour se donner à lui, elle n'a pas besoin d'être emportée par la passion. Son mari n'a rien d'humain; pour l'oublier, elle n'a pas de lutte à soutenir. La dentelle ramassée sur le banc du parc, la blessure de Ruy-Blas et son évanouissement sont des ressorts tellement mesquins, que je crois inutile de les discuter.

Le troisième acte est certainement le meilleur de la pièce, c'est le seul qui rappelle les précédents ouvrages dramatiques de M. Hugo. La séance du conseil de Castille n'est qu'une bouffonnerie digne tout au plus des tréteaux de boulevard; mais l'apostrophe de Ruy-Blas aux conseillers épouvantés est calquée habilement sur le discours de Saint-Vallier aux courtisans du Louvre, dans *le Roi s'amuse*. Quoique le discours de Saint-Vallier soit très-supérieur à l'apostrophe de Ruy-Blas, nous devons tenir compte à M. Hugo de ce dernier morceau; il conviendrait cependant de l'abrégé un peu. Il est évident que l'auteur attache une grande importance à cette apostrophe, et qu'il a voulu y déployer, comme dans le monologue de Charles-Quint, ce qu'il prend pour de la science politique. Cette fois-ci du moins il n'a pillé que lui-même, tandis que le monologue de Charles-Quint, si vanté par les amis de M. Hugo, appartient presque tout entier au *Fiesque* de Schiller. La scène où Marie de Neubourg avoue son amour à Ruy-Blas n'est pas un seul instant passionnée; c'est un échange de grands mots, de phrases inachevées, et rien de plus. Cette scène se trouve, d'ailleurs, dans tous les drames précédents de M. Hugo. Le cœur ne joue aucun rôle dans ce dialogue emphatique et sonore; Marie de Neubourg et Ruy-Blas se divisent mutuellement, échantent des prières, au lieu de s'adresser des paroles de tendresse, et n'émouvent personne. Le retour inattendu de

don Salluste affublé d'une livrée, les insultes qu'il prodigue à son ancien laquais, et l'étrange docilité de Ruy-Blas, ont excité dans l'auditoire un étonnement, un frisson d'indignation, où les amis de l'auteur verront sans doute une preuve de la puissance dramatique de M. Hugo. Pour notre part, nous n'hésitons pas à déclarer que cette scène est tout à la fois impossible et révoltante. Personne ne conçoit comment Ruy-Blas, premier ministre, aimé de la reine, tout-puissant à la cour d'Espagne, se laisse insulter par don Salluste, venu sans armes, et qu'il peut égorger sans résistance. Si M. Hugo a cru obtenir un effet dramatique en faisant dire à Ruy-Blas par don Salluste : Il fait froid, fermez la fenêtre, ramassez mon mouchoir, il s'est trompé complètement. Pour obéir à ces ordres insultants, il faut plus que de la lâcheté, il faut de la folie. Pour châtier l'insolence de don Salluste, Ruy-Blas n'a pas même besoin de courage, il n'a besoin que de bon sens. S'il se défie de son bras, il est sûr de trouver un bras prêt à le venger. Ainsi ce troisième acte, le meilleur de la pièce, ne résiste pas à l'analyse. Ruy-Blas se résigne à l'avilissement, comme s'il avait hâte d'accomplir la vengeance méditée par don Salluste. Il quitte la cour où il devrait rester; il écoute les ordres de son ancien maître, qu'il devrait chasser et livrer aux bâtons de ses laquais, ou poignarder de sa main, et il va dans un faubourg de Madrid attendre que don Salluste dispose de lui selon son caprice. La mesure de l'absurde est comblée.

Le quatrième acte est le plus hardi défi que M. Hugo ait jamais adressé au bon sens et au goût de son auditoire. L'arrivée de don César par la cheminée, le pillage de la garde-robe et du buffet de Ruy-Blas, le dialogue de don César et de la duègne, sont dignes de Bobèche et de Galimafré, à la gaieté près; car il nous est impossible de trouver dans ce quatrième acte autre chose qu'un cynisme révoltant. *Don Japhet d'Arménie* et *le Roman comique*, comparés au quatrième acte de *Ruy-Blas*, sont des chefs-d'œuvre de décence et de délicatesse. Si M. Hugo a voulu surpasser Scarron en grossièreté, nous devons l'avertir qu'il a réussi au delà de ses souhaits. Jamais Scarron n'a fait de la personne humaine ce que l'auteur de *Ruy-Blas* a fait de don César. Les acteurs forains qui échangent entre eux des coups de latte et des soufflets, peuvent seuls donner une idée de cet incroyable intermède. Nous savons maintenant pourquoi M. Hugo refuse à la poésie grecque la connaissance du grotesque. Il n'y a rien en effet dans les comédies d'Aristophane qui puisse se comparer aux cyniques railleries prononcées par don César. Toutes les fois qu'Aristophane parodie la vie athénienne ou le polythéisme de la Grèce, il cache un conseil sous chacune de ses railleries. Mais il est impossible d'attribuer aucun sens aux quolibets de carrefour récités par don César. Il est donc vrai que la Grèce n'a pas connu le grotesque; elle a été assez heureuse pour ne pas se complaire, comme l'auteur de *Ruy-Blas*, dans l'avilissement de la personne humaine.

Il est inutile de raconter comment don Salluste attire la reine chez Ruy-Blas. Un des deux billets écrits dans le premier acte suffit à réaliser ce projet. Marie de Neubourg arrive chez son amant, seule, sans que personne la retienne ou l'arrête en chemin. Cette femme, qui tout à l'heure ne pouvait ni manger un fruit, ni se mettre à la fenêtre, traverse librement les salles de son palais, et

les rues de Madrid. Elle vient au rendez-vous que Ruy-Blas lui a donné avant de lui déclarer son amour. Don Salluste paraît, et sa vengeance est consommée. Telle est du moins la pensée de M. Hugo, car il semble naturel à l'auteur de cet inconcevable ouvrage que Ruy-Blas se laisse effrayer par la présence de don Salluste, au point d'avouer à la reine qu'il a été laquais, quand il peut, quand il doit le poignarder pour sauver l'honneur de la reine et conserver son amour. Ici l'horreur le dispute à l'absurde. Don Salluste menace Marie de Neubourg de la déshonorer aux yeux de toute l'Europe, si elle refuse de signer son divorce avec Charles II, et de fuir en Portugal avec Ruy-Blas. La reine va signer, quand Ruy-Blas l'arrête en lui montrant sous son manteau ducal sa livrée de laquais. Pour hâter la vengeance de son ancien maître, il a eu soin de se munir de cette pièce de conviction ; il est impossible de se montrer plus complaisant. Ruy-Blas se souvient enfin qu'il doit sauver l'honneur de la reine, et se décide à tuer don Salluste. Par une fausse sortie très-adroitement conçue, il dérobe l'épée de son adversaire, qui a la bonhomie de ne pas se tenir sur ses gardes, comme s'il venait d'accomplir une action inoffensive et toute naturelle, et don Salluste désarmé trouve enfin le châtement qu'il aurait dû recevoir au troisième acte. Rassuré désormais sur le sort de la reine, après avoir vainement essayé d'obtenir son pardon, Ruy-Blas s'empoisonne, et la reine, qui tout à l'heure l'accablait de son mépris, dépose un baiser sur ses lèvres mourantes.

Voilà pourtant ce que M. Hugo ne craint pas d'appeler du nom de poème dramatique. Nous sommes malheureusement forcé d'avouer qu'il se rencontre aujourd'hui des esprits assez peu éclairés pour nier la valeur dramatique de cette pièce sans se croire dispensés d'en affirmer la valeur poétique. Pour les esprits dont nous parlons, *Ruy-Blas* est une pièce absurde ; ils en conviennent volontiers. Mais ce qu'ils condamnent comme drame, ils l'approuvent, ils l'admirent, ils le vantent comme poème. Je conçois très-bien cette distinction lorsqu'il s'agit d'*Hernani*, de *Marion de Lorme*, du *Roi s'amuse* ; j'accorderai la valeur poétique de ces ouvrages, pourvu qu'il ne soit question ni d'ordonnance, ni d'unité. Il est facile de trouver dans ces ouvrages, sinon des poèmes sagement conçus, habilement composés, du moins de très-beaux morceaux poétiques. On ne peut contester le mérite lyrique de ces fables dialoguées, injustement appelées drames. Mais il y a un abîme entre le style d'*Hernani* et le style de *Ruy-Blas*. Non-seulement le souffle lyrique d'*Hernani* n'anime aucun des personnages de *Ruy-Blas*, si ce n'est peut-être le laquais premier ministre ; mais la langue de *Ruy-Blas* n'est plus la langue d'*Hernani*. L'auteur fouille dans le vocabulaire comme dans la roue d'une loterie. Les mots ne lui coûtent rien, et il les entasse avec une profusion sans exemple. Il fait de la verbosité la première loi du style. Il réduit à néant l'analogie des images, qu'il avait si heureusement respectée dans ses premiers ouvrages dramatiques. Il fait dire à Ruy-Blas, lorsqu'il gourmande le conseil de Castille, que le globe impérial de Charles-Quint est un soleil. Un soleil, je le veux bien ; ce n'est pas trop de la droite profonde de Charles-Quint pour tenir un soleil. Puis tout à coup le soleil devient lune, et cette lune se laisse échancre par l'aurore des nations jalouses de la gloire espagnole. M. Hugo sait pourtant que la lune n'est

pas de la même famille que le soleil, car c'est lui qui a nommé Virgile la lune d'Homère. Aurait-il vu dans Philippe II la lune de Charles-Quint? Mais lors même que nous accepterions cette comparaison, nous ne pourrions consentir à la métamorphose exprimée par Ruy-Blas. L'amant de Marie de Neubourg veut-il peindre la profondeur de sa passion pour la reine? il se donne pour un ver de terre amoureux d'une étoile. Jamais Scudéry ni La Calprenède n'ont inventé une comparaison plus ambitieusement ridicule. La correction grammaticale n'est pas plus respectée que l'analogie des images. M. Hugo, agenouillé devant la toute-puissance de la rime, traite la langue en pays conquis. Il fait exécuter, je l'avoue, à l'idiome que nous parlons des manœuvres qui peuvent passer pour de véritables tours de force; mais la langue, en sortant de ses mains, ressemble aux enfants qu'un saltimbanque impitoyable dresse à coups de bâton aux tours de souplesse. Les ligaments finissent par se prêter aux mouvements les plus contraires; le corps, en s'assouplissant, perd sa forme et sa beauté. La langue n'accomplit pas impunément les manœuvres que lui commande l'auteur de *Ruy-Blas*. Elle rivalise de souplesse avec Mazurier, mais elle a tout juste autant de grâce que lui. La versification, telle que la pratique aujourd'hui M. Hugo, n'est plus un art, mais un métier. Il ne s'agit plus pour lui de dompter la langue, mais de la ronner si elle refuse de plier.

Une fois résolu à bâtonner la syntaxe, comment l'auteur de *Ruy-Blas* conserverait-il quelque respect pour l'idéal? Jusqu'à présent, dans ses écarts les plus malheureux, il avait compris la nécessité d'idéaliser les sentiments et les paroles de ses personnages. En écrivant *Ruy-Blas*, il a traité l'idéal avec le même dédain que la langue; car je ne puis consentir à prendre pour l'expression idéale de la passion le couplet où Ruy-Blas se donne pour un ver de terre amoureux d'une étoile. Or, dès que l'idéal disparaît, la poésie s'évanouit.

La valeur poétique et la valeur dramatique de *Ruy-Blas* sont donc à peu près sur la même ligne. Sans doute on reconnaît, dans la versification de *Ruy-Blas*, un homme habitué à manier la langue, initié, à toutes les ruses de la rime; mais il est impossible de ne pas déplorer l'incroyable usage que M. Hugo fait de son habileté. J'aimerais mieux cent fois un poète moins familiarisé avec les difficultés de la versification; car il trouverait dans la langue une résistance salutaire, et ne soumettrait pas sa pensée à l'attraction magnétique de la rime. M. Hugo, décidé à ne tenir aucun compte de la syntaxe ni de l'idéal, dit si facilement tout ce qu'il veut, qu'il n'a pas le temps de vouloir et qu'il prend le cliquetis de ses rimes pour le bruit de sa pensée.

Il y a trois ans, lorsque nous parlions d'*Angelo* et que nous reprochions à M. Hugo de substituer la pompe du spectacle au développement des passions, nous ne pensions pas qu'il pût si rapidement faire d'*Angelo* un ouvrage presque humain. Ruy-Blas nous oblige à voir dans Tishé, dans Catarina, des prodiges de vérité; car ces deux femmes sont assurément plus près de la famille humaine que Ruy-Blas et don César. Comment le poète, sur qui la France de la restauration avait fondé de si magnifiques espérances, est-il arrivé si vite à démentir ses promesses? Comment, après nous avoir donné *les Feuilles d'automne* et *Marion de Lorne*, a-t-il oublié une à une toutes

les facultés dont se compose la conscience humaine? Comment est-il descendu jusqu'à confondre l'homme et la chose, la vie et la pierre, le cœur et l'étoffe? Ne faut-il pas chercher dans l'isolement la solution de ce problème? M. Hugo a connu la gloire de trop bonne heure. Il s'est enivré d'applaudissements à l'âge où les poètes les plus illustres tâtonnaient encore dans l'obscurité. Il s'est vu fêté, admiré, avant d'avoir mesuré le danger de la louange; et lorsque des voix sévères se sont élevées pour lui signaler l'abîme où il allait tomber, il a fermé son oreille aux remontrances, aux conseils. Il s'est enfermé dans l'adoration de lui-même comme dans une citadelle. Il a nommé sincères toutes les paroles qui exprimaient pour lui une admiration sans bornes; il a nommé méchantes toutes les paroles qui exprimaient le doute et la défiance. Les préfaces où il raconte la marche de sa pensée, comme Jules César racontait ses campagnes, en parlant de lui-même à la troisième personne, sont là pour attester l'isolement dont nous parlons. M. Hugo consentait à écouter le bruit de la foule quand la foule n'avait pour lui qu'une louange unanime, ou que du moins le bruit de la louange étouffait le bruit des sifflets et des railleries. Mais quand la foule s'est mise à douter de lui, à discuter la grandeur et la portée de son génie, à lui demander compte de ses promesses, à l'interroger sur ses projets, il n'a pu voir sans colère cette défiance et cette curiosité. Pour échapper aux questions indiscrettes, il s'est réfugié dans la solitude. A l'abri des regards indiscrets, libre de s'admirer, de s'adorer à toute heure, il est arrivé, en peu d'années, à l'oubli complet de ce qui n'est pas lui-même. Or, la résistance n'est pas moins nécessaire au développement de la pensée que le choc des corps au développement de la force musculaire. Le bras qui n'a jamais de poids à soulever s'énerve bien vite; l'intelligence qui ne rencontre jamais la contradiction sur sa route perd sa vigueur avec la même rapidité. Privée de toutes les chances de renouvellement qu'elle trouverait dans la discussion, elle n'a plus d'autre plaisir, d'autre but que l'adoration de soi-même. En suivant cette pente fatale, M. Hugo ne pouvait manquer d'arriver à cette religion égoïste; et, en effet, nous savons par *les Voix intérieures* comment il se console des conseils sévères qu'il appelle les cris de l'envie. Il affirme et il chante sa divinité; il célèbre son génie tout-puissant dans des hymnes où la rage se cache sous le masque du mépris.

De cette piété constante envers soi-même, de cet orgueil démesuré à la folie, il n'y a qu'un pas, et ce pas, M. Hugo vient de le franchir en écrivant *Ruy-Blas*. Désormais M. Hugo ne relève plus de la critique littéraire, car la critique n'a plus de conseils à lui donner. Il y a quelques années, il se plaisait à créer des monstres comme s'il eût craint, en copiant les modèles qu'il avait sous les yeux, d'être accusé de stérilité; aujourd'hui, nous en avons l'assurance, il est arrivé à ne plus même savoir si les personnages nés de sa fantaisie appartiennent ou n'appartiennent pas à la famille humaine. Il n'y a plus pour lui ni types vrais, ni types monstrueux. Tout ce qu'il écrit est plein de sagesse, toutes les antithèses qu'il baptise d'un nom humain sont des hommes. Son intelligence n'est plus qu'un chaos ténébreux où s'agitent pêle-mêle des mots dont il a oublié la valeur. Nous sommes certain que notre conviction sera partagée par tous les hommes sérieux. M. Hugo s'est enfermé

dans un dilemme impitoyable : ou *Ruy-Blas* est une gageure contre le bon sens, ou c'est un acte de folie. Si c'est une gageure, nous nous récusons, car la critique littéraire n'est pas appelée à juger de telles parties.

GUSTAVE PLANCHE.

DES THÉORIES

ET DES AFFAIRES

EN POLITIQUE.

M. Thiers prononçait ces paroles il y a bientôt deux ans : « J'ai voulu au 22 février, que le gouvernement, au lieu de se restreindre, s'étendit, et j'ai dit à quelques hommes : Allez aux affaires ; voilà la meilleure des expériences. » *Allez aux affaires* ; voilà le mot d'un homme d'État. C'était dire : Le temps des crises révolutionnaires est passé ; les esprits sérieux et actifs doivent maintenant se tourner vers l'étude des intérêts réels du pays. Oublions d'anciennes luttes ; que les forces généreuses du pays trouvent leur application et leur utilité dans la pratique des affaires. Les travaux de bonne foi font évanouir bien des disputes. Or, l'on peut d'autant mieux, en France, proposer ce but aux intelligences, que le mécanisme de notre gouvernement et de notre administration est savant et satisfait à l'examen les plus difficiles exigences. Notre ordre administratif a eu pour architectes la constituante et Napoléon, c'est-à-dire l'esprit de système et le génie pratique, les idées d'une grande assemblée et la volonté d'un grand homme ; l'histoire ne présente pas dans un temps aussi court une autre coalition aussi puissante de forces, d'aptitudes et de pensées.

S'il est des époques comme la nôtre, qui demandent aux personnes qui veulent être politiques l'étude et l'entente des affaires, il est aussi pour les hommes en particulier un moment où ils cherchent avidement la pratique, où l'esprit saturé de théories, plein des souvenirs et des faits du passé, s'adresse vivement au présent, l'interroge. le sollicite, veut le fouiller à fond et tirer de la réalité tout ce qu'elle contient. Plus l'esprit a mis de vitesse et de feu à parcourir les régions de la théorie, à esquisser les généralités de la philosophie politique, plus sa curiosité sera grande d'explorer les faits, d'examiner les détails positifs, afin de compléter sa moisson et de connaître tous les aspects de la vie so-

ciale, qui se compose, non-seulement de la conception des idées, mais des formes, des institutions et des accidents qui les manifestent et les traduisent. Exigerez-vous des hommes qu'ils ne sortent jamais des premières régions qu'ils ont traversées? voulez-vous qu'ils restent toujours suspendus dans les nuages, comme Socrate dans le panier où l'a mis Aristophane? Non, il vaut mieux que le théoricien descende sur la terre, et que, se faisant pratique, il puisse contrôler la spéculation par la réalité.

Si donc le temps veut qu'on l'étudie dans ses tendances et dans ses besoins, et si des esprits sont disposés à obéir à ces indications impérieuses de leur époque, pourquoi donc ne suivraient-ils pas cette pente? Qui les arrêterait? La crainte de paraître avoir changé? la peur de montrer qu'ils font autre chose que ce qu'ils ont fait? L'appréhension serait singulière en France, qui, depuis cinquante ans, ne vit que de changements. Commencez par rayer l'histoire, si vous voulez chez nous immobiliser la vie.

La révolution de 1789 a mis au monde une société nouvelle qui, depuis environ cinquante ans, cherche son équilibre et commence aujourd'hui à le trouver. Que de changements! que de secousses! que de transformations rapides! Une partie des novateurs de 89 se montre, à deux ans de distance, déjà préoccupée du besoin de faire halte, et Mirabeau meurt conservateur. Mais alors l'extrême gauche de la révolution a le dessus; les girondins remplacent les constituants; tournez la page, et vous les cherchez; ils ont été dévorés par le jacobinisme, qui triomphe et succombe en dix-huit mois. Quelques moments encore, et vous ne reconnaîtrez plus ceux qui n'ont pas disparu dans la tempête. Le Sieyès de 99 ressemble-t-il à celui de 95? Mais voici d'autres nouveautés: un jeune lieutenant dont l'âme avait un instant brûlé des ardeurs de la montagne, consent, pendant quelques jours, à n'être que premier consul; c'est une dernière politesse qu'il fait à la république; puis il passe subitement empereur, et il montre, à l'étonnement de l'Europe, les soldats républicains devenus maréchaux de l'empire, et les conventionnels devenus conseillers d'État. Cependant, après un peu moins de quinze ans, la calèche de Louis XVIII remplace, aux yeux des Parisiens, Napoléon à cheval, et voilà les hommes de l'empire obligés de se mettre, au milieu des générations nouvelles, au régime des deux chambres et de la publicité. Enfin Charles X perd sa monarchie pendant une partie de whist, et le principe de 89 est mis sur le trône.

Que s'est-il passé dans les huit ans qui nous séparent de 1830? Deux mouvements contraires ont voulu entraîner le pays tant en deçà qu'au delà du grand fait qui s'était accompli en juillet. Ils ont échoué. La France a montré la volonté ferme de se maintenir dans le cercle constitutionnel du gouvernement nouveau et d'y développer ses destinées et ses tendances. D'un autre côté, la guerre européenne qu'on attendait n'a pas éclaté. Il n'y a eu ni guerre révolutionnaire, ni guerre politique, et, contre toute vraisemblance, la paix a triomphé. Des conséquences naturelles découlaient de ces faits. Puisque le gouvernement nouveau, loin de succomber, s'affermissait au milieu d'une adhésion générale, d'autant plus puissante qu'elle provenait de la réflexion succédant à l'enthousiasme; puisque des questions capitales recevaient une solution contraire à l'attente commune, il est clair que les partis devaient subir une décomposition

irrésistible. Dans la première révolution, les gouvernements se supplantèrent les uns les autres avec une rapidité tragique; dans la seconde, le gouvernement est resté debout, et les partis se sont dispersés.

A la fin de 1855, il y avait pour tous les esprits justes ce que nous appellerons des démonstrations acquises. La société avait prononcé; elle avait dépouillé le tempérament révolutionnaire pour entrer dans une phase d'organisation et de développement constitutionnel. Qui pourra nier ce fait, et qui pourrait s'en étonner, comme si, depuis cinquante ans, c'était le premier exemple que donnait le pays de cette mobilité toute française? Le changement était réel; mais a-t-il été compris de tout le monde? Il y a sans doute une époque de la vie où l'esprit a de la peine à suivre les événements à mesure qu'ils s'accomplissent, à les comprendre; on reste en arrière; on vit sur le passé qu'on croit encore actuel; on prend d'anciens préjugés pour des opinions vivantes, et l'on vieillit dans une merveilleuse ignorance de la société qu'on croit cependant bien connaître et loyalement servir. Ces méprises sont sincères, elles peuvent être respectables, mais elles n'enchaînent pas les générations. Sera-t-on recevable à demander à des hommes jeunes de s'inféoder à des pratiques surannées ou à de vieilles rancunes? On n'est pas stationnaire et routinier à trente ans, et les esprits qui sentent leur force ont besoin, quand des questions sont épuisées, de passer à d'autres.

En politique, il y a des moments où il faut étudier *à novo* toute la scène, recommencer l'observation de tous les faits; car la scène a changé, car les faits se sont revêtus d'une autre physionomie et ont pris une autre assiette. Cette nouvelle étude vous retrempe et vous modifie; elle vous préserve des erreurs; grâce à elle, vous faites tomber sur les choses et sur les hommes une appréciation saine, vous ne parlez pas à côté, vous n'agissez pas à faux; si vos principes dirigeants ont été justes, vous ne les abdiquez pas, mais vous les élargissez; vos formules deviennent plus compréhensives et plus vraies, et vous les redressez comme les savants, dans les sciences physiques, réforment leurs nomenclatures après de nouvelles découvertes. On change donc, on change, non pas de but, mais de moyens; non pas de religion sociale et scientifique, mais de manière de la servir. Nous rougissons d'insister sur ces choses auprès des esprits politiques. Le cardinal de Retz n'a-t-il pas dit, il y a deux siècles, *qu'il fallait souvent changer d'opinion, pour être toujours du même parti?* Les opinions, en effet, ne sont que des points de vue que la mobilité de la scène humaine vous force de temps à autre de quitter. Vous changez de situation pour mieux voir; or, plus vous embrassez de choses, plus vous pouvez être utile aux autres par vos enseignements et vos travaux. Si donc on entend par conversion politique le passage d'un point de vue à un autre, la transition d'un point de vue opposant au point de vue gouvernemental, nous ne chercherons nullement à nous défendre du fait de conversion politique; nous soutiendrons même que ce changement est normal, conforme aux lois d'un esprit bien fait, car les intelligences qui travaillent ont toujours pour les idées d'ordre et de pouvoir des sympathies naturelles et des retours inévitables.

Mais si l'on veut entendre par conversion politique l'abandon des principes dirigeants qui vous animent et vous mènent dans la science et dans la vie, si

l'on prononce le mot d'apostasie, nous dirons qu'en désirant être méchant, on ne parvient qu'à être ridicule. Pour qu'il y ait apostasie, il faut qu'il y ait une religion. Or quelle est donc la religion de l'opposition ? Quel est le dogme, le symbole qu'elle présente à la société comme la vérité suprême et que nous ayons apostasiée. Nous serions curieux de connaître la révélation politique dont nous serions les déserteurs, les renégats, et nous avouons ne pas trouver dans les écrivains qui nous ont injuriés des maîtres compétents pour nous catéchiser en matière de philosophie sociale.

L'opposition a si peu un symbole précis, une religion positive, qu'elle-même, à son insu peut-être, marche depuis quelque temps de variations en variations, et se morcelle en des nuances infinies ; elle a donc changé, ce dont nous ne lui faisons point un crime, puisque nous lui reprochons, au contraire, de n'avoir pas assez changé. Mais alors pourquoi tant de colère contre des hommes jeunes qui sont libres apparemment d'obéir à des convictions, fruit de l'observation et du travail ? Quoi de plus naturel que les modifications progressives qu'apportent les années ? et faut-il rappeler à ceux qui se glorifient de leur immobilité ces paroles de l'Écclésiaste : *A chaque chose sa saison ; à chaque pensée sous les cieux, son temps ?*

Jetons les yeux autour de nous : nous ne voyons que changements, que transformations ; qu'on prêche soit l'ordre religieux et philosophique des choses, soit les questions littéraires, soit les intérêts politiques, vous ne trouverez partout que des hommes que leurs propres réflexions ont transformés ; les uns ont passé des premiers essais d'une religion nouvelle aux plus ferventes ardeurs d'un catholicisme orthodoxe ; d'autres semblent avoir un peu délaissé d'antiques symboles pour s'engager à la recherche d'un dieu inconnu : quelques-uns sont devenus démocrates ardents après avoir défendu pendant une grande partie de leur vie, soit la légitimité monarchique, soit la suprématie pontificale ; quelques talents aigris et susceptibles, qui longtemps avaient défendu le pouvoir, semblent épouser aujourd'hui les animosités de l'opposition ; d'un autre côté, d'autres esprits arrivent, à travers des théories, à des convictions d'ordre et de pratique. Qui est de mauvaise foi dans ce déplacement général, dans cet échange de rôle ? Personne. Chacun obéit tant à sa propre pensée qu'à la loi de son siècle. Tous, nous nous agitons par la conquête de la vérité, nous allons là où nous croyons l'apercevoir. Dans ces temps d'inquiétude morale comme le nôtre, comme était le xvi^e siècle, où une révolution politique et une réforme religieuse bouleversent toutes les âmes et remuent toutes les questions, il arrive, quand l'esprit est fortement ébranlé, de deux choses l'une : ou l'on change, ou l'on meurt. Ceux qui ne meurent pas changent en silence ou avec franchise, voilà toute la différence. Mais s'il est naturel de changer, pourquoi n'avouerait-on pas son changement ? A de justes plaintes contre l'égoïsme, on a mêlé, dans de vives récriminations dont on poursuit notre siècle, des accusations amères contre l'individualité. A tort, selon nous, car l'individualité n'est pas autre chose que la liberté humaine elle-même. Elle peut sans doute exagérer sa propre importance, vouloir régner seule, au lieu de s'enchaîner au service commun : alors elle s'égare ; mais quand elle ne fait qu'user de son droit, quand elle suit avec courage et simplicité le cours de ses développements

et de ses opinions, non-seulement elle n'est pas antisociale, mais elle concourt à l'harmonie de l'ensemble; elle n'est point orgueilleuse, mais libre. Nous n'avons jamais, pour notre part, séparé les droits de l'individualité des intérêts sociaux. Quel homme consentirait aux labeurs de la vie et de la pensée, s'il ne gardait pas l'imprescriptible droit de communiquer aux autres les résultats successifs de ses études et de son esprit? On se lamente souvent de ce que les âmes manquent d'énergie, de ce que si peu d'hommes montrent le courage de leurs opinions et de leurs idées. Pourquoi donc blâmer la franchise qui ne craint pas de mettre au jour des pensées conçues avec sincérité et provoquées par le spectacle que nous nous donnons les uns aux autres?

Le progrès qu'accomplissent aujourd'hui les sociétés humaines est d'échapper au règne de la force brutale pour appartenir à l'empire de l'intelligence. Ce fait si précieux et si grave impose à tous de grands devoirs. Il faut d'abord répandre partout l'instruction et les lumières, qui seules confèrent des droits raisonnables et utiles; il faut aussi que ceux qui prétendent s'occuper des intérêts généraux ne négligent rien pour connaître à fond cette société si vaste et si complexe. L'ignorance est aujourd'hui le plus grand péché qu'on puisse commettre en politique, puisque notre siècle discute sur toutes choses et cherche à se rendre compte de tout. L'ignorance en matière politique est le plus grand obstacle qui puisse s'opposer aux développements des destinées sociales, et ce n'est pas une nouveauté de la signaler comme un fléau, surtout dans un pays où les affaires sont soumises à la discussion démocratique. Platon nous montre quelque part Socrate demandant à Aleibiade si l'ignorance n'est pas la cause de tous les maux, surtout quand elle tombe sur les choses de la plus haute importance: — Et qu'y a-t-il de plus important que le juste et l'utile, d'où dépend le sort de l'État? Et n'est-ce pas sur ces choses-là que tu dis toi-même être flottant et incertain, et cette incertitude n'est-elle pas une preuve, d'après ce que nous avons dit, que non-seulement tu ignores les choses les plus importantes, mais que, les ignorant, tu crois pourtant les savoir? Eh bien! poursuit Socrate, puisque nous sommes seuls, il faut te le dire; tu es dans la pire espèce d'ignorance, comme tes paroles le font voir, et comme tu le témoignes contre toi-même. Voilà pourquoi tu t'es jeté dans la politique avant de l'avoir apprise. Et tu n'es pas le seul dans cet état, il t'est commun avec la plupart de ceux qui parlent des affaires de la république; je n'en excepte qu'un petit nombre, et peut-être le seul Périclès, ton tuteur. — Si le conseil d'apprendre la politique avant de s'y jeter était déjà convenablement adressé aux jeunes hommes de la petite cité d'Athènes, il semble que nous ne devons pas le trouver moins judicieux, et que nous pouvons en prendre notre part. Dans l'antiquité comme dans les temps modernes, les difficultés de la science politique croissaient en raison des développements de la civilisation. On peut dire que dans la plupart des villes helléniques il y avait peu ou point d'affaires, ou que du moins elles y étaient fort simples. Mais déjà à Athènes, qui était à la fois pour la Grèce une école, une capitale et un entrepôt, le système politique se compliquait. On voit dans les historiens et les orateurs quelle foule de lois et de décrets il fallait connaître, que de relations Athènes entretenait avec les autres Grecs et avec les barbares. L'ordre administratif, l'ordre économique et la diplomatie y

étaient déjà fort avancés, et l'érudition contemporaine en a exploré les détails avec une industrieuse sagacité. Mais c'est à Rome, vers les derniers temps de la république, que les affaires, dans l'antiquité, devinrent une vaste étude et bientôt une science. Avec le règne d'Auguste, le génie administratif fait son avènement, et nous voyons des hommes d'État qui ont presque une physionomie moderne, tant les détails de l'administration et les faits politiques sont nombreux et pressés !

Quand, sur les ruines de la société païenne, les nations modernes sortirent peu à peu des races barbares, baptisées par le christianisme, la complication des affaires se mêla progressivement aux ardeurs de la foi et à la poésie du moyen âge; c'est l'instinct politique qui agit seul; la réflexion et ses théories ne paraissent point encore; mais les hommes pratiques se multiplient, et le calcul dans les affaires se produit, pour ainsi parler, naïvement. A la fin du xv^e siècle, le passage est sensible des faits instinctifs à un commencement de théorie, c'est le temps de Louis XI, de Ferdinand le Catholique, jusqu'à ce qu'enfin, avec la réforme religieuse, se fasse jour une force de réflexion plus grande dans la gestion des intérêts humains.

Par une coïncidence naturelle, l'esprit de l'homme se mit à réfléchir aussi bien sur la vie positive que sur les délicatesses et les mystères de la spiritualité. D'ailleurs la terre s'étendait pour l'homme par des découvertes, à mesure que la pensée croissait en audace; c'était une émulation de grandeur entre l'esprit et la matière. Charles-Quint n'a pas moins que Luther servi les progrès de l'Europe. Nous n'ignorons pas son despotisme, la manière violente dont il se mit à assaillir les libertés municipales de la vieille Espagne, le monopole qu'il établit pour les métiers, pour le commerce, et les hérésies que peut lui reprocher l'économie politique; mais il a eu le mérite de provoquer puissamment la conscience de la solidarité européenne, par de vives agressions qui semblaient dénoter une ambition systématique. Aspirer à la monarchie universelle, c'était donner aux peuples une première leçon d'association. D'ailleurs, l'esprit de la réforme contrebalançait les excès du père de Philippe II, répandait dans des centres puissants, en Hollande, en Angleterre, dans l'Allemagne protestante, le goût du travail, et multipliait ainsi la production et la richesse. Pendant le xvii^e siècle, le génie politique règne presque seul, car l'esprit théologique a commencé de s'éclipser, et l'esprit philosophique n'a pas encore lui. Colbert, Pussort, Lionne, Louvois, sont les points lumineux d'une pléiade d'hommes d'État, d'administrateurs, de diplomates. Que de développements dans la carrière des affaires, dans la législation du commerce, dans l'organisation administrative, dans l'état économique de la France? Au xvii^e siècle, autre spectacle: une division du travail s'opère, pour ainsi dire, entre ceux qui s'occupent de politique et de sociabilité. A côté des praticiens et des hommes d'État, spéculent les économistes et les philosophes; ces deux grandes écoles se partagent la réalité, et montrent comment il faut cultiver, la première le sol, et l'autre l'esprit. Turgot passe rapidement au ministère pour tenter des réformes par l'union combinée de ces deux belles tendances; mais il cède la place aux flots d'une révolution.

Cinquante ans nous séparent des peines de nos pères, et cette division du

travail dont nous parlions tout à l'heure s'est évanouie, semblable à ces charpentes qu'on fait disparaître quand l'édifice est construit. Aujourd'hui la théorie et la pratique doivent s'étreindre intimement. Les théoriciens impérieux qui avaient tenté de nos jours d'asservir la réalité à leurs spéculations, n'ont pas montré moins d'impuissance que de génie, et les idées vraies qu'ils ont laissées ont dû prendre le chemin de la pratique et du possible pour trouver une application. La société contemporaine a le sentiment de ses imperfections, des plaies qu'elle doit chercher à guérir, et si elle est loin de connaître les solutions nécessaires à toutes les difficultés qui la travaillent, si elle ne sait pas tout ce qu'il faut faire, elle sait du moins ce qu'il ne faut plus faire. Ainsi elle demande aux hommes qui veulent s'occuper de ses intérêts, de ne pas s'évertuer à jeter bas l'édifice qui est en possession du sol, dans la fausse espérance d'en élever un autre sur un plan et des proportions chimériques, mais de travailler sur ce qui est, et d'introduire avec un tact habile les changements estimés nécessaires dans des institutions qui ont déjà subi quelque épreuve du temps. Voilà l'esprit politique et la tâche qu'il doit se proposer. Bien différent du fanatisme religieux ou de la fougue révolutionnaire, l'esprit politique n'est ni intolérant, ni dogmatique d'une manière intraitable; il s'inspire du siècle; il puise dans le public, ce livre toujours ouvert et toujours instructif, la connaissance des dispositions et des nécessités sociales; il observe les flots de la vie humaine pour voir où ils se portent, s'ils montent, s'ils descendent; afin de mieux connaître les sympathies et les tendances du pays, il se place au centre de la vraie majorité nationale; c'est elle qu'il aspire à servir. L'esprit politique sait donc à la fois conserver et changer, améliorer et maintenir. Un ministre anglais, Huskisson, en caractérisait parfaitement les qualités et les devoirs, lorsqu'il disait dans la chambre des communes : « Quand je parle d'améliorations, j'entends ces changements graduels, réfléchis, qui, dans une société de formation ancienne et compliquée, sont les préservatifs les plus assurés contre des innovations imprudentes et périlleuses; à des changements de ce genre, il est de notre devoir à tous de concourir de tout notre pouvoir. C'est en restant fidèles à ces principes, en y persévérant, que nous conserverons la haute position que nous occupons parmi les nations civilisées. Cette position, avec toute la gloire, toute l'influence dont elle est si justement environnée, comment l'avons-nous acquise, si ce n'est en marchant les premiers dans cette noble carrière d'honneur et d'utilité? Nous sommes tenus d'y marcher encore, entraînés par le souvenir du passé, par un juste sentiment de notre grandeur présente et par celui des obligations que le présent et le passé nous imposent envers les générations qui doivent nous remplacer. » La politique ainsi comprise est un admirable emploi des facultés humaines; elle rend justice au passé, pourvoit au présent, et prépare l'avenir : elle ne renverse pas, elle n'immole rien, et s'attache à tout guérir. Évidemment nous gravitons en France vers cette haute manière d'apprécier les choses, et nous commençons à désirer que la politique ne soit plus une crise, mais une méthode.

Si chaque société européenne voit dans son sein la masse des affaires et des intérêts s'accroître tous les jours, il est une autre complication plus vaste en-

core, et qui ne porte pas un moindre témoignage touchant les progrès de la civilisation humaine; nous voulons parler de cette solidarité tous les jours plus sensible et plus profonde qui enlace tous les États, ne permet pas à l'un de se mouvoir sans ébranler l'autre, et fait de tant de parties diverses une sorte de communauté indivisible. Il est remarquable que l'esprit cosmopolite produit aujourd'hui les mêmes effets que le christianisme au moyen âge; car c'est à la fin du XI^e siècle, et non dans la dernière moitié du XV^e, qu'il faut placer les premiers développements du droit international européen, qui, pendant trois cents ans, réunit les peuples dans une communion toute catholique, trouvant dans la papauté sa force, son centre, son unité. Depuis Philippe le Bel jusqu'à Charles-Quint, les peuples se séparent de nouveau; ils constatent de plus en plus leur nationalité par la guerre; ils se cantonnent, ils se trompent mutuellement; ils font de la perfidie un devoir, de la ruse une science, jusqu'à ce que la réforme de Luther vienne imprimer un nouveau mouvement de solidarité morale aux affaires politiques. Les vrais intérêts des nations font si peu divorce avec les idées, qu'ils se transforment toujours avec les croyances et les systèmes. Depuis la paix de Westphalie, qui a créé deux Europes, l'une catholique, l'autre protestante, jusqu'en 1789, l'ambition politique des rois et des ministres occupe toute la scène. Enfin, la révolution française vient, comme la papauté, comme la réforme, instaurer une nouvelle diplomatie. Le prince de Talleyrand s'est complu à remarquer que beaucoup de diplomates célèbres avaient été de profonds théologiens. Ce détail, spirituellement observé, trouve sa raison dans la dépendance où vit la politique, tant intérieure qu'extérieure, des changements que subissent les croyances et les idées des peuples, soit que la religion ou la philosophie domine; suivant les différences des temps, les politiques seront des théologiens ou auront l'esprit métaphysique. Quand Napoléon, après la révolution française, comme Charles-Quint pendant la réforme, eut manifesté le dessein d'une suprématie universelle, l'Europe fut remuée jusqu'au fond de sa conscience, et la diplomatie vint, après la guerre, délibérer sur ses destinées et son économie. La France était alors malheureuse; les principes de 1789 semblaient abattus, et cependant, si on lit avec attention l'histoire et les actes du congrès de Vienne, on voit combien l'esprit du siècle a déjà modifié la diplomatie et les transactions politiques. Vingt-quatre ans nous séparent de cette époque; que de changements nouveaux! La seconde moitié de l'Amérique reconnue dans son émancipation par l'Europe; la Grèce affranchie; l'Orient mis en mouvement; l'Égypte régénérée; une Afrique française; le problème de la réforme turque; Constantinople disputée à la domination russe par d'habiles traités; l'Espagne en travail; la Belgique s'efforçant de s'individualiser; le milieu de l'Europe cherchant son équilibre et sa force dans l'intime réunion de la France et de l'Allemagne, et dans l'échange intelligent des ressources et des qualités de ces deux grandes nations; voilà seulement quelques traits de l'immense situation au milieu de laquelle nous avons à vivre. Pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle, le monde politique gardait à peu près les mêmes proportions; mais il semble, au XIX^e siècle, reculer incessamment ses bornes, comme il avait fait à l'époque de Léon X. et de Luther, de François I^{er} et de Calvin.

Sur cette mer infinie, dans cette inépuisable variété d'intérêts, de faits et de détails, comment ne pas s'égarer sans l'étude, sans l'expérience? Moins que jamais, aujourd'hui, la politique peut être une exaltation passagère, une chaleur de tête; elle ne saurait être qu'un apprentissage successif, où la connaissance des petites affaires mène à l'intelligence des grandes. Louis XIV demandait un jour au cardinal de Janson où il en avait tant appris en fait de négociations. « Sire, répondit le cardinal, c'est lorsque j'étais évêque de Digne, en courant avec une lanterne sourde pour faire un maire d'Aix. » Comment espérer de servir un jour utilement son pays, si l'on ne s'est pas donné la peine de s'instruire de son organisation, de ses rapports avec les autres peuples, de sa vie enfin? Nous ne connaissons pas de passions politiques qui puissent dispenser de ces travaux nécessaires, et le patriotisme n'exempte pas de l'étude.

Maintenant il reste à se demander si la presse quotidienne, en général, répond à ces obligations, et si elle montre des connaissances suffisantes pour soulever et traiter les questions auxquelles elle se prend. Mais auparavant il ne sera pas inutile de prouver à ceux qui ont estimé que c'était une grande nouveauté, une hardiesse inouïe de censurer les journaux qui censurent tout, et pour ainsi dire de critiquer la critique même, que dans les pays les plus démocratiques les journaux n'échappent pas à la loi commune d'une discussion vive. Un observateur qui vient d'explorer tout récemment les États-Unis, une femme d'un esprit vigoureux et profond, miss Martineau, dans son excellent ouvrage *de la Société américaine*, après avoir examiné la conduite des hommes d'État, des orateurs et des fonctionnaires, arrive aux journaux, et les signalant comme les plus mauvais de tous ceux qui sont rédigés dans les pays libres, elle dit qu'elle ne sait ce dont il faut se plaindre le plus, ou de la propagation du mensonge ou de la suppression de la vérité. Ainsi les journaux du sud s'abstiennent d'insérer dans leurs colonnes les renseignements qui pourraient éclairer, sur le véritable état de la société intérieure, leurs lecteurs immédiats ou éloignés. D'un autre côté, dit miss Martineau, les injures systématiques que les journaux d'un parti déversent sur les candidats de l'autre, sont cause que beaucoup d'hommes honorables, ayant à cœur le soin de leur réputation, n'osent pas entrer dans la vie publique, de sorte que la patrie est privée des services de plusieurs de ses plus dignes enfants. Il est vrai qu'un serviteur sincère du pays doit avoir le courage de subir toutes les conséquences de sa sincérité; néanmoins il arrive souvent que des hommes, hésitant à choisir entre la vie publique et la vie privée, sont amenés, par cette seule circonstance, à se décider en faveur de la dernière. Miss Martineau nous montre, dans la plupart des villes, les journaux rédigés sous la tyrannie de l'opinion dominante, et n'osant ni la combattre, ni l'éclairer: elle s'adresse aux Américains pour leur dénoncer ce mal qui déchire la république, et leur dit que leurs journaux changeront quand ils voudront qu'ils changent. Toutes les fois que le grand nombre, ajoute-t-elle, exigera dans ses journaux la vérité et la justice, en répudiant le mensonge et la calomnie, il sera servi selon son désir.

Certes ce langage ne manque ni de franchise, ni même de dureté; néanmoins

accusera-t-on miss Martineau, Anglaise vraiment attachée aux principes du gouvernement représentatif, d'être l'ennemie de la liberté de la presse. Eh ! comment ne pas comprendre qu'on sert la presse, qu'on l'élève, en lui adressant des avis sincères, même en instituant, avec une partie de ses organes, de larges et vigoureuses polémiques. Qu'on y réfléchisse, s'il n'était pas permis de contredire les journaux, d'opposer à leurs préjugés, à leurs déclamations, à leurs calomnies, une vérité courageuse, il arriverait que le régime de la liberté de la presse aurait absolument le même résultat que le despotisme. Ce ne serait plus le cordon du sultan, mais la plume du journaliste, et dans le pays qui se dit le plus spirituel du monde, il n'y aurait droit de cité que pour certains lieux communs qu'on ne se donnerait même plus la peine de renouveler de temps à autre. Il n'en saurait être ainsi, et puisque la liberté de la presse est le droit commun du pays, apparemment elle appartient à toutes les individualités, à toutes les intelligences. Le journal est un fait nécessaire dans la civilisation moderne, et il reflète naturellement les qualités particulières à chaque pays. Ainsi, en Allemagne, il contiendra surtout des faits qu'il soumet à la méditation calme des lecteurs; en France, il offrira plus de réflexions que de détails positifs, plus de déclamations brillantes ou vulgaires, suivant la plume qui rédige ses colonnes, que de récits fidèles et de matériaux historiques. Cette tournure de l'esprit national rend plus nécessaire chez nous que partout ailleurs une certaine indépendance vis-à-vis du public de la part des écrivains. Nous voudrions être bien compris sur cet objet important. Sans doute tout journal prend, avant tout, son point d'appui dans la pensée moyenne du pays; il n'a pas mission d'être l'organe des intelligences originales qui préfère ordinairement marcher seules et se déployer librement dans la voie qu'elles auront choisie. Nous concevons aussi que tout journal appartient à un certain groupe d'opinions, de préjugés, de passions, qu'il s'est chargé de satisfaire et d'entretenir. Mais nous voudrions que, tout en souscrivant à ces conditions inévitables, chaque feuille qui aspire à être vraiment une tribune politique eût ses heures de justice et d'impartialité envers tous, envers ses adversaires comme envers son propre parti; nous désirerions qu'on sentit dans chaque association de la presse une certaine liberté morale qui eût la force, quand il le faut, de combattre les erreurs où peut tomber le public, et de reconnaître aussi les services et les mérites du pouvoir. De cette façon, un journal politique se proposerait un double but : d'une part, il serait le reflet de la société et d'une opinion; de l'autre, il ne craindrait pas d'en être aussi le moniteur, et ce courage accroîtrait sa puissance. Autrement les feuilles quotidiennes, tout en restant une nécessité sociale, n'atteindront par les nobles résultats qu'elles devraient ambitionner, et pourraient perdre l'estime du public, même en le flatant. Il arriverait aussi que les esprits indépendants et sincères, qui suivent avec attention les progrès et les changements de la société pour mieux la servir, seraient conduits à entrer en désaccord et en lutte avec elles. Ces observations que nous croyons justes, sont-elles un symptôme d'inimitié contre la liberté de la presse? ne témoignent-elles pas au contraire du vif désir de voir cette liberté utile à tous, honorée de tous, et que faudrait-il penser de nous, si nous n'osions pas les écrire après les avoir conçues?

Au milieu de la décomposition des partis, de la confusion singulière de toute les pensées et de toutes les prétentions, c'est plus que jamais un devoir pour chaque homme de se croire lui-même, de puiser sa force dans son propre centre, et de suivre sa propre inspiration, comme le seul flambeau qui ne puisse pas s'éteindre. Quel parti oserait aujourd'hui prétendre qu'il offre des vérités évidentes pour l'esprit, des règles sûres pour la conduite? Est-ce l'opposition, qui, depuis deux ans, se divise par des nuances infinies, par des tendances incompatibles, et que, ces jours derniers, un écrivain démocrate caractérisait ainsi : « Il y a des opposants, il n'y a pas d'opposition. Toute opposition qui n'est pas systématique n'a pas de caractère, de principe, d'influence, de but, ni même de nom. Elle ne fait pas les affaires de la France, elle ne fait pas même les siennes. *C'est un amalgame de bariotures rouges, bleues, jaunes, blanches, vertes, avec leurs teintes plus ou moins foncées. Le merveilleux tableau que cela fait* (1) ! » Que pourrions-nous dire de plus fort? Mais si ce tableau est merveilleux, ne peut-il aussi servir d'enseignement et de leçons à ceux qui le contemplant? Faut-il voir sans juger, regarder sans conclure? Puisqu'au rapport des témoins les moins suspects les choses sont ainsi, n'y a-t-il aucune conséquence à tirer ni pour le présent, ni pour l'avenir? Quelques hommes se font de la politique une singulière idée : elle n'est pas pour eux le miroir de la vie, la mise en pratique des dispositions et des volontés sociales; non, c'est une routine qui ne doit jamais changer, et, en quelque sorte, une pétrification réciproque de toutes les forces qui sont en présence les unes des autres. Ils ne comprennent pas qu'il y a des moments où le gouvernement gagne du terrain sur les opposants disséminés et affaiblis, comme il y en a d'autres où il peut grossir les rangs de l'opposition, s'il ne satisfait pas les vœux du pays. Nous savons qu'il est quelques personnes pour lesquelles *le beau idéal* de la politique serait de voir d'un côté toujours le même ministre, et de l'autre toujours le même tribun; elles se sont arrangées pour assister constamment à la même pièce, et quand le spectacle change, elles sont tout à fait déroutées. Mais ni la politique, ni la vie, ne s'immobilisent ainsi, au gré de quelques convenances personnelles, et il faut être étrangement préoccupé pour ne pas reconnaître que le gouvernement représentatif ne se distingue du gouvernement absolu et n'évite ses dangers que par cette mobilité même des forces sociales, à laquelle les rouages de la constitution ouvrent une issue prévue et facile.

Au fond, entre nos adversaires et nous, il n'y a qu'une question, mais elle est considérable, celle de l'intelligence même de notre époque, de notre siècle. Avons-nous tort depuis bientôt trois ans? La *Revue* s'est-elle égarée en entrant dans un mouvement pratique, en appuyant le centre gauche arrivant aux affaires, en signalant l'administration de M. Thiers comme une ère nouvelle, en tirant, comme elle l'a fait, dans une récapitulation politique intitulée *Six Ans*, une ligne de démarcation entre le passé et le présent? Quand une conviction souveraine déterminera M. Thiers à quitter la présidence, nous sommes restés dans la ligne que nous avons adoptée. Nous avons combattu partiellement l'administration du 6 septembre, parce que nous y avons reconnu *l'élément doc-*

(1) *Études sur les orateurs parlementaires*, par Timon, nouvelle édition.

trinaire en forte dose; nous avons soutenu le ministère du 15 avril, parce que nous avons vu dans son avènement une amélioration sensible, un retour aux affaires d'un *élément centre gauche*; nous avons apprécié la situation, en caractérisant l'esprit et la portée de l'amnistie, et nous avons suivi avec persévérance une marche adoptée avec franchise. Les faits sont écrits, patents, connus de tous; ils ne sont pas fabriqués, comme on dit au palais, pour *le besoin de la cause*, et le public, qui juge nos travaux, ne les a pas oubliés: il sait comment, dans nos études politiques, nous avons toujours demandé à des faits attentivement observés des déductions et des conséquences naturelles.

La politique est évidemment la principale pensée de notre siècle; tout en dépend, tout y aboutit, mais à quelle condition soutiendra-t-elle un si grand rôle? Apparemment pour suffire au siècle, pour lui répondre dans ses exigences, pour le suivre dans ses transformations, force sera bien à la politique de se montrer, comme le siècle même, inépuisable et féconde. La belle perspective et le noble but de condamner la politique à n'être jamais que la parodie de mouvements connus et la redite de déclamations vieilles! A ce compte, elle deviendrait le plus insipide des métiers, et pas une force un peu vive ne voudrait s'y mêler et y descendre. Mais il n'en est point ainsi: la politique est digne de tous les efforts et de tous les sacrifices, parce qu'une fois comprise et acceptée dans son étendue et dans sa grandeur, elle satisfait complètement les facultés qui se prodiguent à elle. Un des plus illustres disciples de Confucius, et qui avait passé lui-même par les affaires de l'empire, disait que la politique avait trois fondements: la capacité des hommes, les vœux du public, l'appréciation des circonstances. Il faut, disait-il, premièrement, choisir des hommes capables; secondement, consulter les vœux du peuple; troisièmement, agir selon les circonstances. En effet, la politique a cela de particulier et d'attrayant pour les esprits actifs et prompts, qu'elle n'est pas seulement la perception d'une idée, mais sa pratique; elle la fait entrer dans le temps, et sous cette face, elle est la science des circonstances; de plus, elle n'est pas un monologue de métaphysicien et de poète, mais une conversation continuelle avec le public, un appel perpétuel à l'opinion générale, tantôt pour la consulter, tantôt pour la redresser, toujours pour s'en accroître et pour s'en fortifier. Il semble que si un pays a jamais été créé pour comprendre ces devoirs de la politique, c'est à coup sûr le nôtre; par quel malentendu inexplicable et fatal, plusieurs emploient-ils leurs efforts à retenir la politique française dans des positions depuis longtemps dépassées ou tournées par les faits? L'Europe s'étonne avec raison que chez nous l'esprit reste en arrière de la réalité; parfois la misère de nos discussions, la petitesse de nos débats, lui causent une fâcheuse surprise, et elle a peine à reconnaître cette promptitude et cette largeur d'intelligence qui, jusqu'à présent, nous ont conduits, caractérisés et soutenus à travers l'histoire. Heureusement, les méprises ne sont pas chez nous de longue durée, et de l'esprit de quelques-uns on peut en appeler à l'esprit général. On a dit depuis longtemps que la *vérité était au concours*; cette sentence est juste, et il faut s'y conformer. Que chacun vienne donc produire ses labeurs et ses titres; ce n'est pas nous qui désertons l'arène de la parole et des idées. Dans les théocraties antiques, la vérité religieuse et

sociale était promulguée de haut , reçue sans discussion , et silencieusement obéie ; dans les démocraties modernes , la vérité philosophique et politique est explorée en commun , proposée par plusieurs , discutée par tous , et librement pratiquée. Cette dernière condition de l'humanité est plus honorable pour elle que la première ; mais aussi elle est plus laborieuse : elle défend à l'homme de se reposer sur la foi d'une vérité toujours immobile , et lui impose la loi d'une persévérante activité.

LERMINIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

50 novembre 1858.

Nous perdrons notre temps à parler des affaires publiques, des grandes questions de diplomatie, d'administration et d'économie sociale, qui rempliront la session de la chambre, si l'opposition laisse aux députés le loisir de s'occuper d'autre chose que de ses affaires personnelles. Qui nous écouterait? N'y a-t-il pas quelque chose de bien plus important que nos négociations à Londres pour la Belgique; des affaires bien autrement sérieuses que nos intérêts politiques et commerciaux en Orient; des questions bien plus pressantes que la question des lins, que la question des sucres, que la situation des chemins de fer et l'amélioration des prisons? Peut-il s'agir d'autre chose que de savoir si les doctrinaires seront ministres, et s'ils s'empareront du pouvoir en écartant toutes les opinions qui croient y marcher avec eux ou par eux? Parlons donc de l'opposition des doctrinaires, ainsi que de la coalition dont ils sont l'âme, et parlons-en longuement.

La coalition nous dit d'abord par un de ses organes de la gauche, qu'il n'y a pas de coalition. Il n'y a donc, dit-elle, ni immoralité, ni duperie dans cette alliance des opinions les plus opposées, car ce n'est là qu'une rencontre fortuite. On marche, il est vrai, tous ensemble à l'assaut du pouvoir; mais on ne s'est pas donné rendez-vous. Quant à s'entendre, on y avisera, une fois la ville conquise; on se disputera le gouvernement quand le gouvernement sera par terre; le principal est de le renverser promptement. On ajoute qu'une coalition qui ne veut que détruire n'est pas une œuvre immorale; l'immoralité consisterait à aviser d'avance, et de concert, aux moyens d'épargner à la France la crise qu'on lui prépare.

A la bonne heure, nous le voulons bien; et nous nous garderons de relever les ordres du jour successifs et pressants du parti doctrinaire, qui indique régulièrement, dans sa feuille officielle, la marche que doit suivre la coalition. Il n'y a donc pas de coalition. L'opposition anti-dynastique, le centre gauche et les doctrinaires tiennent le même langage sans se voir et sans se concerter, et il est d'une mauvaise foi évidente de venir rompre des lances contre une coalition *imaginaire*. C'est la force des principes, l'identité des vues, la confor-

mité irrécusable de leur politique, qui fait marcher ces différents partis sous la même bannière; et au fond, en effet, ils ne veulent tous qu'une même chose, tout le monde le sait bien.

Ce qu'ils veulent, avant tout, c'est l'éloignement du cabinet du 15 avril, de ce fâcheux ministère; car un ministère est toujours fâcheux pour ceux qui veulent le remplacer. Les raisons qu'on en donne sont, sinon très-logiques, du moins très-vives et dites avec toute la franchise que comporte la situation. Le cabinet n'est composé que de *brouillons*, d'innovateurs ridicules; l'amiral Rosamel n'entend rien à la marine, le général Bernard à la guerre; le ministère est présidé par un homme à qui l'on veut bien accorder de l'esprit, mais à qui l'on refuse toute volonté, — quoiqu'on lui reproche bien amèrement, d'un autre côté, la volonté qu'il a eue de renvoyer les doctrinaires, et les volontés maintenant accomplies à l'aide desquelles il a dissous la dernière chambre, promulgué l'amnistie, devant laquelle on reculait depuis trois ans, terminé l'affaire de Constantine, et exigé les réparations que nous doivent les républiques de l'Amérique du sud. Mais passons les injures et venons aux raisons.

On reproche au cabinet de se présenter devant la chambre, sans qu'on voie parmi ceux qui le composent un seul des chefs sous lesquels ont l'habitude de marcher « les grands partis. » Est-ce donc la faute du cabinet si les chefs des grands partis sont dans l'opposition? Un ministère ne peut se recruter que dans les rangs de ceux qui sont de son opinion. Or, des chefs dont on parle, l'un d'eux est partisan immuable de l'intervention en Espagne. Est-ce celui-là que la chambre voudrait voir à cette heure dans le cabinet? Un autre, le chef de l'opposition d'extrême gauche, veut la réforme électorale dans toute son extension, et l'abolition des lois de septembre. Son absence du ministère cause-t-elle, comme on le dit, la ruine du gouvernement représentatif? Enfin, le chef du parti doctrinaire dans la chambre ne veut, il est vrai, ni de la réforme électorale, ni de l'intervention en Espagne, ni de l'abolition des lois de septembre; mais il pactise avec tous les partisans des changements politiques; et son système, bien connu, est du centre droit, dont les partisans ne forment pas une grande majorité dans la chambre. L'éloignement du pouvoir où se trouve le chef de ce parti, cause-t-il aussi la ruine du gouvernement représentatif « à tel point que la chute de ce ministère soit une question de dignité pour la chambre? » C'est pourtant après avoir exposé ces faits qu'on s'écrie : « En faut-il davantage pour expliquer comment et pourquoi les partis se trouvent réunis contre le cabinet du 15 avril? » Il n'en faut pas davantage, en effet, à notre avis, et nous en tombons d'accord avec l'organe de la gauche. L'absence des chefs des partis dans le pouvoir explique suffisamment pourquoi ces partis se trouvent réunis contre le pouvoir. L'aveu est franc et précieux, et l'on voit que si l'opposition ménage peu ses adversaires, elle se ménage encore moins quelquefois.

En ce qui est de l'immoralité, l'organe du centre gauche demande s'il serait plus moral que l'opposition d'extrême gauche, le centre gauche et les doctrinaires, votassent d'une manière différente sur la question ministérielle? L'opposition du centre gauche nous permettra-t-elle de lui demander, bien humblement, ce qu'elle entend par la question ministérielle? La chambre ne décide

jamais que d'une manière complexe sur cette question : le ministère est-il bon ou mauvais ? faut-il le maintenir ou en prendre un autre ? Cette question se compose de plusieurs questions, et une affaire aussi importante qu'un changement de ministère ne se traite pas aussi lestement, Dieu merci, dans la chambre que dans l'opposition de la presse. Il y a des usages, des formes constitutionnelles ; et la coalition qui travaille, dit-elle, au rétablissement du gouvernement représentatif, n'a pas dessein, sans doute, de s'affranchir de ces principes. Or donc, ce qu'elle nomme la question ministérielle se débat, elle le sait comme nous, de la manière suivante.

La première des questions dont se compose la grande question du changement d'un cabinet, c'est le choix d'un président de la chambre. Que les doctrinaires fassent nommer M. Guizot, comme l'a proposé la gauche, qui votera, sans doute, pour lui, quoique la coalition soit imaginaire. M. Guizot nommé, la question ministérielle sera jugée. Les doctrinaires auront le pouvoir ; car nous ne croyons pas à la possibilité de cette niaise combinaison qui faisait proposer, par la gauche, à M. Guizot la présidence de la chambre, pour le dédommager du pouvoir que la gauche prendrait pour elle-même. Les doctrinaires ont déjà prouvé à la gauche qu'ils savent prendre le pouvoir, quand on le met à leur portée, et le ministère serait bien à eux si M. Guizot se saisissait de la présidence de la chambre. Dès ce moment aussi, le gouvernement représentatif se trouvera rétabli dans toute sa pureté par le parti qui a créé le système d'intimidation auquel le ministère du 13 avril a mis fin par l'amnistie. Le système de politique extérieure sera le même ; mais le système de politique intérieure sera plus à droite, et inclinera vers les lois retirées au mois d'avril, avec tout ce qui s'y rattache ; car les doctrinaires ont tonné trop haut contre les apostasies pour qu'il soit permis de les soupçonner d'être eux-mêmes des apostats !

Si la présidence de la chambre se trouvait dévolue à M. Odilon Barrot, que le *Constitutionnel* a présenté comme son candidat, en vertu de cette alliance, qui n'est pas une coalition, la France aurait à célébrer l'avènement du parti de la propagande, et cet avènement se célébrerait, sans doute, à coups de canon. En effet, nous ne croyons pas, comme le disait un jour M. Barrot dans un moment d'expansion peu constitutionnelle, que le juste-milieu serait seulement placé *un peu plus* à gauche qu'il ne l'est. La gauche ne s'est pas calmée, ce nous semble, depuis ce jour-là, et il suffit d'écouter ses paroles pour savoir quel est son programme, qui vient de se renforcer du suffrage universel. Nous doutons qu'il trouve beaucoup d'assentiment dans le pays.

Si la coalition ne trouve pas moyen de s'entendre sur ces questions de personnes, si la haute réputation d'impartialité et d'intégrité politique de M. Dupin, que les doctrinaires essaient vainement d'entamer, triomphe des intrigues qu'on prépare, l'opposition du centre gauche, de l'extrême gauche et des doctrinaires, pourra se retirer sur l'adresse. Il y a plusieurs questions dans l'adresse, ou plutôt elles y sont toutes. Celle de l'Espagne se présentera en première ligne. M. Thiers et M. Odilon Barrot voteront-ils comme M. Guizot sur cette question ? Le parti doctrinaire adoptera-t-il le principe de l'intervention, le centre gauche et M. Thiers l'abandonneront-ils ? C'est après le vote seulement que nous pour-

rions dire s'il est bien moral, en effet, que l'opposition toute entière vote unanimement sur cette question.

Sur la réforme, M. Guizot, M. Duvergier, voteront-ils, par un scrupule de morale, avec M. Garnier Pagès et M. Mauguin? Sur les lois de septembre, l'opposition sera-t-elle également unanime? Il n'y a cependant pas d'autre moyen de renverser le ministère. Il faut voter contre lui sur les différentes questions, voter ensemble, quelque opinion qu'on ait d'ailleurs, ou le subir encore pendant cette session. Toutefois, il est encore un moyen, et qui dispenserait les différents partis de la coalition de voter alternativement contre leurs propres principes. L'organe de la gauche réduit toute la question à ces paroles : « Est-ce bien sincèrement que l'opposition trouve le cabinet du 15 avril déplorable? Oui. Est-ce bien sincèrement que le centre gauche le juge de même? Oui. Est-ce bien sincèrement, enfin, que les doctrinaires ont la même idée? Oui. Eh bien, la sincérité de chacun de ces partis, dans cette opinion commune, voilà la moralité de leur accord. » — Ceci est un sentiment qui n'est fondé sur aucun fait précis; mais un sentiment de ce genre peut trouver sa place dans l'adresse de la chambre; il l'a même déjà trouvée, et sous les mêmes termes, dans une circonstance mémorable. Ici la coalition n'a rien à faire, avec ses principes si divers qui doivent la diviser si elle tient à les suivre, comme le voudrait la morale dont on parle tant. Chaque parti peut lancer le blâme de son propre point de vue. Que la coalition essaie donc ses forces, qu'elle donne hardiment la mesure de la sympathie qu'elle a fait naître dans la majorité et dans le pays; en un mot, qu'elle soit conséquente avec elle-même, en mettant dans l'adresse le mot qu'elle a sur la bouche, et qu'elle place si résolument dans ses écrits! Que le ministère de l'amnistie soit traité par elle comme le fut par une majorité le ministère de M. de Polignac, et que ce mot *déplorable*, mis en avant par un des chefs, soit inscrit dans l'adresse. La question ministérielle sera bientôt jugée! Mais au moins, si la coalition recule devant la pratique de ses propres pensées, et si, après avoir tenté de placer son épithète plus haut que dans un article de journal, elle échoue dans ses tentatives, elle ne trouvera pas mauvais que ce mot de *déplorable* retombe sur elle et sur ses projets.

Mais nous ne voulons pas limiter si étroitement le terrain de l'opposition. Le vote des fonds secrets est une belle occasion qui s'offre à elle. Si elle échoue dans la question de la présidence et dans celle de l'adresse, elle peut prendre dans cette discussion une éclatante revanche. Les partis qui composent la coalition seront bien à leur aise. La coalition n'a qu'à déclarer que le ministère n'a pas sa confiance, sans même dire pourquoi. Toutes les accusations sont bonnes quand il s'agit de fonds secrets, et là encore les partis pourront voter, sans immoralité, d'une même manière, sur la question ministérielle, en traitant le cabinet de servile, d'incapable et de corrupteur; accusations banales, et de tous les temps à l'usage de ceux qui n'en ont pas de réelles à faire.

Pour le ministère, à notre sens, la réponse sur ce dernier point serait bien facile. Dans la dernière session, il a demandé une diminution de 500,000 fr. sur les fonds secrets. Qu'il propose, cette année, non pas une diminution semblable, mais une réduction plus grande encore. Le ministère du 15 avril a déjà

beaucoup fait pour le pays ; les désordres matériels ont disparu sous son administration , le règne des assassinats est déjà loin de nous , grâce à Dieu ; et ce n'est plus que par la voie de la presse que s'exhale la violence des partis , à peine contenue par les lois de septembre. Son système conciliant , et la nature de sa politique , ont déjà exercé une assez grande influence sur l'esprit public , pour lui permettre d'assurer l'ordre et de veiller à la sécurité des jours du roi , sans ce grand déploiement de moyens qui ont été nécessaires jusqu'à présent. Si un ministère peut supporter sans inconvénient une notable réduction des fonds secrets , c'est assurément celui du 15 avril. Nous n'espérons pas que cette réduction mette un terme aux attaques calomnieuses et aux indignités dont le gouvernement a toujours été l'objet ; mais ces attaques n'auront plus d'excuse aux yeux des hommes impartiaux , et c'est déjà beaucoup. En prenant l'initiative de cette réduction , que nul cabinet ne subirait sans se retirer s'il la trouvait inopportune , le ministère s'assurera une fois du moins , nous l'espérons , l'approbation des doctrinaires , à qui il léguera , le cas échéant , la moralité qu'ils réclament à grands cris. Peut-être la trouveront-ils un peu nue ? Mais une morale aussi austère que celle qu'ils ont toujours montrée quand ils étaient au pouvoir , sait triompher par la seule influence de sa pureté , et les fonds secrets ne pourraient que la ternir !

Voilà sur quels points l'opposition d'extrême gauche , de gauche et des doctrinaires , peut voter en commun. Mais sur la réforme électorale , sur l'intervention , sur l'abolition des lois de septembre , chacun de ces partis a les mains liées , pour peu qu'il tienne , comme il le dit , à obéir à la voix de la morale. Sur tous ces points , les doctrinaires , interrogés par nous , ont dit non. Or , si leurs principes s'opposent à ce qu'ils donnent les mains à ces changements politiques , ces principes les contraindront aussi de voter dans le sens du gouvernement quand il s'agira de ces questions. Les boules n'ont pas trois couleurs , disent les doctrinaires. Nous compterons donc les boules ; et nous verrons bien ce que pèsent , dans l'urne du scrutin , les principes de ce parti.

Les doctrinaires ne nient pas l'existence de la coalition , comme fait l'organe du tiers-parti ; ils ne disent pas qu'elle est imaginaire ; seulement ils déclarent qu'ils resteront doctrinaires au milieu de cette armée de républicains , de légitimistes , de réformateurs , d'interventionnistes dont ils font partie , ajoutant fièrement que la seule opposition qui fasse ombre au gouvernement , c'est l'opposition des conservateurs , la leur , celle des doctrinaires. Les doctrinaires nous diront-ils qu'en parlant des conservateurs , ils entendent parler aussi du centre gauche , de M. Thiers et de ses amis ? Mais leurs paroles sont expresses. Loin d'avoir fait cette réserve , ils se sont séparés soigneusement , dans cette apologie récente , de tout ce qui n'est pas eux. D'ailleurs , sont-ils d'accord avec le centre gauche sur les grandes questions politiques , et M. Thiers , par exemple , serait-il conservateur à la manière des doctrinaires ? Ce n'est pas ce que pensaient les doctrinaires durant le ministère du 22 février , quand M. Duvergier de Hauranne attaquait M. Thiers avec une si froide amertume , dans ses discours à la chambre ; quand M. de Rémusat faisait rudement payer dans un journal , au président du conseil , ses succès de tribune ; et quand M. Guizot disait , avec un geste inexprimable : « Jamais la politique de M. Thiers ne sera

la mienne ! » Où donc est la pensée qui vous réunit , et au nom de quelle sorte de moralité viendriez-vous voter en commun ?

Les doctrinaires citent l'exemple de l'Angleterre. Là , disent-ils , on voit , sans se récrier , une coalition renverser un cabinet : c'est un moyen qui est devenu de droit commun. N'avons-nous pas vu , au contraire , dans la dernière session du parlement , ce moyen réprouvé à la fois par les deux partis qui votaient ensemble sur le bill du Canada , et les radicaux se séparer des tories , de peur qu'on ne les accusât d'être de connivence avec eux ? Il faut dire aussi que les radicaux savaient bien qu'ils rendraient ainsi le pouvoir aux tories , aux tories seuls ; tandis que la gauche ne doute pas que les doctrinaires ne la fassent entrer poliment la première au pouvoir. Les plus sages esprits de l'opposition demandent , il est vrai , des garanties aux doctrinaires ; à quoi ceux-ci répondent en les traitant de ministériels. Or , il n'en faut pas tant pour faire faire les plus virulents. Ministériel ! A la bonne heure , quand les doctrinaires seront devenus ministres !

L'opposition vient d'avoir , en attendant mieux , un magnifique triomphe. Ses prédications ont produit leurs fruits. Un professeur , coupable d'avoir douté de l'excellence des principes de l'opposition , a été attaqué de vive force dans sa chaire et insulté par une foule effrénée. La seconde édition des articles de l'opposition s'est imprimée en pleine place publique , avec de la boue et des gros sous ! Pour la troisième , on a pu l'entendre annoncer par les cris : *A la lanterne !* que M. Lerminier a écoutés avec autant de courage que de dédain pendant trois quarts d'heure ! Et les journaux de l'opposition avancée se félicitent ! Ils voient là une leçon de morale donnée à un professeur , à un fonctionnaire , par la jeunesse des écoles. Il se peut que ceux qui menaçaient M. Lerminier de le pendre à la grille du Collège de France se croient de grands moralistes ; mais il était facile de reconnaître en eux la vieillesse des clubs et des associations qui était venue réaliser ses principes , et non la studieuse jeunesse des écoles qui ne mérite pas , en vérité , les éloges que lui décerne l'opposition.

Après tout , rien n'est plus logique. Ne faut-il pas dégoûter les esprits jeunes et ardents de l'envie qu'ils pourraient avoir quelque jour de revenir sur leurs pas ! N'est-il pas utile de les convaincre qu'ils sont condamnés à perpétuité à attaquer l'ordre social tout entier , sous peine de se voir attaqués dans leur talent , dans leur probité et jusque dans leurs mœurs , car l'opposition ne s'est refusé aucun de ces nobles moyens de vengeance contre M. Lerminier.

Revenu depuis deux années de quelques-unes de ces illusions que presque tous les esprit actifs ont partagées , M. Lerminier avait vu le néant de certaines doctrines dont la France entière a fait justice. La virulence toujours croissante des partis avait été l'un des plus puissants motifs de la conversion de M. Lerminier ; et , en se séparant définitivement de l'opposition , il lui expliqua , en termes aussi sages que modérés , les causes de son éloignement. On sait quels outrages a valus à M. Lerminier cette démarche pleine de loyauté et de franchise. Les désordres du Collège de France y ont mis le comble. La brutalité a achevé l'œuvre de la calomnie ; et l'opposition a sujet de se féliciter , en effet. Les hommes de mérite qu'elle compte dans son sein savent ce qui les attend

quand, une fois au pouvoir, ils seront forcés de soutenir l'ordre public et de défendre les institutions.

Il est vrai que M. Lerminier avait commis une action bien noire ! Il s'était laissé corrompre par le gouvernement ! Un homme laborieux, qui avait débüté, il y a dix ans, comme professeur, par l'enseignement libre, un docteur en droit, un professeur de législation, avait été nommé maître des requêtes au conseil d'État en service extraordinaire; et, pour comble de faveur, on lui avait accordé le droit de participer aux travaux d'un des comités, c'est-à-dire de servir gratuitement l'État, de lui consacrer, sans rémunération, son temps et ses lumières ! Les doctrinaires et le centre gauche ont eu beau accorder le titre de maître des requêtes à des jeunes gens qui n'avaient jamais pris leurs degrés en droit, à des écrivains qui les soutenaient, et qui n'avaient pas même l'âge requis par les réglemens, la morale et la pureté n'ont pas moins trouvé un refuge dans leurs rangs, et le pouvoir actuel n'est pas moins accusé par eux de s'appuyer sur la corruption ! Qui sait si ce ne sont pas ceux-là même qui ont été l'objet de ces faveurs, qui sont les plus ardents à poursuivre M. Lerminier ! L'indignation des conseillers d'État en service ordinaire et des fonctionnaires bien pourvus de traitements et de dignités, qui figurent dans l'opposition, n'a sans doute pas manqué non plus à l'homme studieux qui venait de recevoir la modeste récompense de ses travaux ! L'intérêt de la morale, comme l'entendent certaines gens, est si grand, qu'il doit passer avant le devoir et la reconnaissance !

Il n'y a toutefois pas moins de logique à attaquer et à outrager M. Lerminier qu'à accuser le ministère de corruption. La presse hostile au gouvernement de juillet agit à bon escient. Elle travaille ainsi à la fois à retenir ses prosélytes par la crainte, et à isoler le gouvernement. Mais quel État monarchique se maintiendrait avec de tels principes ? Quel gouvernement pourrait durer en repoussant tous les hommes de talent qui auraient été autrefois en dissidence avec lui ? Quel ordre social serait-ce donc que celui où toutes les supériorités intellectuelles ne pourraient, sans honte et sans opprobre, revenir d'une erreur, et refuser de se prêter aux vues des ennemis des institutions ? Seraient-ce là le beau idéal des idées de l'opposition et le véritable gouvernement représentatif qu'elle se met en devoir d'établir en France ?

Heureusement, les passions elles-mêmes ne servent pas longtemps les calculs des partis. Les auditeurs de M. Lerminier, s'il s'en trouvait à cette séance scandaleuse qui appartinsent réellement aux écoles, auront aussi leur tour. Le temps, de saines études, leur montreront bientôt le vide et le mensonge des déclamations dont leur jeunesse est dupe. Quant à ceux au bénéfice de qui elles se font et qui y mêlent leur voix, nous les attendons au lendemain de leur entrée dans le cabinet, où retentit encore l'écho des calomnies, des injures et des outrages dont ils ont été l'objet de la part de ceux qui les portent aux nues aujourd'hui !

Le maréchal Lobau, qui vient de terminer sa glorieuse carrière, laisse une place bien difficile à remplir après lui ; car le vieux soldat de Napoléon avait conquis une popularité justement méritée dans la garde nationale de Paris, qui l'avait vu avec orgueil à sa tête dans les jours de crise. On a rapporté, à l'occa-

sion de la mort du commandant en chef de la garde nationale, tous ses titres à la gloire et aux regrets de ses concitoyens. On a parlé des gages qu'il avait donnés à la liberté comme à l'ordre, et du patriotisme qui l'avait décidé, sans hésiter, à prendre place dans la commission de l'hôtel de ville. On n'a pas ajouté que la confiance que l'illustre maréchal avait inspirée au roi, comme à ceux qui étaient sous ses ordres, étaient d'autant mieux méritée, que le maréchal Lobau portait partout avec lui une franchise rare et une véritable indépendance. Ceux qui l'ont vu peu de temps avant sa mort exiger paternellement, mais avec fermeté, qu'on lui rendit tous les honneurs dus à son rang de maréchal de France, et que pouvaient ignorer d'augustes enfants, ne verront pas sans doute dans le vieux maréchal, dont s'apprentent les funérailles, un homme qui avait beaucoup sacrifié à l'esprit des cours. Est-ce là ce qu'a voulu faire entendre un journal de l'opposition en disant que le maréchal Lobau n'a été « qu'un instrument passif du système mis en œuvre par les ministres qui gouvernaient et ordonnaient. » Ce journal aimerait-il mieux que le maréchal Lobau eût été un chef de faction; et n'a-t-il pas été, selon les paroles même que nous citons, un véritable fonctionnaire constitutionnel? C'est pourtant dans le parti où l'on prétend enseigner les véritables principes du gouvernement représentatif, qu'on tient un tel langage. — Parmi les personnes que l'opinion a désignées pour succéder au maréchal Lobau, on a distingué le nom du maréchal Maison, illustre guerrier, qui a également donné des gages aux institutions de juillet, dès la formation de ce régime.

— La rentrée des cours de la Faculté des Lettres est un des faits importants de cette semaine. M. Patin, M. Saint-Marc Girardin, ont rouvert leurs cours devant un public studieux et choisi. Nous aurons occasion, dans une livraison prochaine, de revenir sur le parallèle d'Horace et de Virgile que l'un de ces maîtres a si ingénieusement tracé et revêtu d'une si élégante parole. Mais nous croyons devoir emprunter au brillant discours de M. Saint-Marc Girardin un passage où la vive éloquence du professeur le dispute à la sagacité du critique :

« Je ne conteste pas à Catarina le mérite d'exprimer des sentiments naturels. Je sens là l'horreur de la mort et l'amour de la vie; mais, si j'ose dire ce que je pense, j'entends plutôt dans cette scène le cri du corps déjà livré aux angoisses de l'agonie que le cri de l'âme. C'est la chair qui se révolte contre la mort; mais c'est une révolte toute matérielle et toute physique : l'âme n'y est pour rien. Catarina me touche, mais c'est le corps qui parle au corps; ce n'est pas le cœur qui parle au cœur. Je vois les sensations du condamné à mort, je vois la chair tressaillir, le visage pâlir, les membres trembler; j'assiste à une agonie; mais pourquoi ne me montrez-vous que la mort matérielle? Pourquoi ne me donnez-vous que la moitié de l'homme? Quand l'homme meurt, il y a un corps destiné au sépulcre et qui s'en épouvante; mais il y a aussi une âme qui souvent sait surmonter les horreurs de l'agonie, et qui, à ces derniers et suprêmes instants, fait éclater une force et une grandeur qui tient déjà du ciel. Pourquoi me cachez-vous la moitié du tableau et la plus belle? Pourquoi

des émotions de l'homme mourant supprimez-vous les plus nobles , les plus élevées , celles qui s'adressent à la vraie pitié de l'homme , à la pitié qui se concilie avec l'admiration et le respect , et non à celle qui touche au dégoût ? J'aime qu'Iphigénie regrette la *lumière si douce à voir* ; j'aime la peur des *ténèbres souterraines* (Euripide) ; j'aime ce regret de la vie ; mais dans ses plaintes , il y a autre chose que la peur toute physique et toute matérielle de la mort ; et quand elle se résigne , quelle noblesse , quelle dignité ! que ce dernier regard et ce dernier baiser qu'elle veut emporter de son père émeuvent profondément ! Comme cette résignation relève nos cœurs qu'elle a attendris par ses regrets , et les relève sans les fermer , si bien que la pitié qu'elle nous inspire peut se prolonger sans devenir pour nous une sorte de douleur et de malaise ! Comme l'art tempère et purifie la nature ! Certes il y a de la vérité dans les cris et les angoisses de Catarina ; mais c'est une vérité qui est , pour ainsi dire , dans l'ordre des vérités de l'histoire naturelle. Dans les plaintes d'Iphigénie il y a une vérité plus humaine et plus noble. »

DE

LA VIE DE JÉSUS

Par le docteur Strauss.

Pourquoi chercher à m'en défendre ? C'est comme malgré moi qu'après un long retard je suis conduit à traiter ici du sujet contenu dans ce titre. Plus j'y pense, plus me pèse l'engagement d'exposer fugitivement dans ce recueil les questions récemment soulevées par la théologie allemande. Comment resserrer dans quelques pages incohérentes ce qui devrait être l'examen de toute une vie ? Pourquoi offrir à l'amusement d'un public dédaigneux les problèmes jusqu'ici renfermés dans l'enceinte des écoles ? Est-il possible, en un si grand débat, de présenter, avec la même lumière, les objections et les réponses ? Et si l'on manque à cette première condition, n'est-ce pas attirer sur soi le plus grand des reproches ? Car, enfin, je ne puis l'oublier ; il ne s'agit pas ici d'un démêlé littéraire, mais bien du livre qui, pour le plus grand nombre, est la nourriture, la force, l'espérance, et, pour tout dire, la vie même. Je ne suis point de ceux qu'une formule métaphysique console de toutes les ruines ; et, quand il n'y aurait parmi mes lecteurs qu'une seule âme sincèrement croyante, je la tiendrais pour plus respectable à ce titre que cette foule sans figure et sans nom, qui, ne vivant ni dans la religion, ni dans la philosophie, ni même dans la poésie, ne subsiste véritablement que dans le vide.

D'autre part, lorsqu'une question fondamentale saisit, agite, absorbe tous les esprits choisis d'un pays voisin, philosophes, historiens,

linguistes, naturalistes, théologiens; que ce débat a enfanté une multitude de travaux plus ou moins remarquables, et qu'une société entière s'y est trouvée mêlée, est-il permis de s'en tenir, sur des faits aussi graves, à la politique du silence? Serait-il même à désirer que tout ce bruit fût étouffé, de peur d'ajouter le doute au doute? Ou plutôt n'est-ce pas le moment où, la guerre intestine ayant éclaté dans l'intelligence d'un peuple, il est nécessaire que le sujet du débat devienne de plus en plus notoire, afin que l'opinion de tous intervienne peu à peu dans le démêlé? Que serait-ce s'il s'agissait du procès même du christianisme? Ne faudrait-il pas, en définitive, qu'il fût jugé par la conscience du monde chrétien (1)?

Dans cette alternative, le temps et l'espace ne manquant également, que me reste-t-il à faire ici, lorsqu'à grand'peine un volume entier suffirait à la tâche? Établir l'état de la question, appeler de ce côté l'attention des hommes sincères de toutes les croyances; sans prétendre imposer mon opinion au lecteur, le laisser à même de juger, sinon du fond de ces débats, au moins de l'esprit général qui les domine; concilier le respect de la tradition avec la recherche de la vérité: tel est le problème qu'il faudrait résoudre dans quelques pages.

On m'accordera volontiers, en commençant, que l'habitude de déprécier l'influence du protestantisme est devenue un des lieux communs de la rhétorique de notre époque. Du haut de notre grandeur orthodoxe ou sceptique, nous voyons avec pitié ramper à nos pieds cette petite et mesquine réforme. « Quel outrage au passé, selon les uns! Quel oubli du présent, selon les autres! Et, dans l'opinion de tous, quelle pauvreté de génie! quelle impuissance! quelle inconséquence! Quoi! toujours à genoux devant la règle de Luther ou de Calvin! Quel esclavage, grand Dieu! N'oser être ni dans la foi, ni dans le raisonnement, ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'église, ni dans l'école! Est-ce là vivre? » J'ose espérer que ceux qui liront avec attention les pages suivantes concevront une autre idée de la situation réelle de la réforme,

(1) Pendant que la réformation est en proie à une crise prodigieuse, n'est-il pas incroyable que nous n'ayons pas à Paris une faculté de théologie protestante qui nous représente ce mouvement dans une discussion sévère? Se peut-il que nous soyons réduits là-dessus à des articles de revue? Les immenses débats de la critique moderne, touchant les Écritures et l'histoire de l'Église, se consumeront-ils sans que la France, qui a fondé l'exégèse sous Louis XIV, ait aujourd'hui un mot à dire sur ces questions? Si c'est notre orthodoxie qui nous retient, ne voit-on pas que l'application de l'intelligence aux matières de religion est mille fois préférable à l'indifférence, et qu'il est des temps où, pour vivre, il faut combattre! Si c'est le dédain philosophique, je n'ai plus rien à dire. A ce mal je ne sais point de remède.

que du moins l'accusation d'inconséquence disparaîtra pour eux. Peut-être même reconnaîtront-ils, dans le travail de la théologie moderne, une des faces les plus profondes et les plus originales de l'esprit de leur temps. Quant à ceux qui ne cherchent dans ces sujets qu'une matière d'amusement ou d'imagination, ils feront bien pour eux-mêmes, aujourd'hui, de laisser là cette lecture.

Si l'ouvrage que j'ai à examiner se bornait à nier la partie surnaturelle de la révélation, il rentrerait dans l'école anglaise du XVIII^e siècle. Ces doctrines ayant été suffisamment répandues et controversées en France, il est probable que je n'aurais point à m'occuper d'un système qui manquerait pour nous de toute nouveauté; mais le scepticisme des écoles allemandes se rattache à un ordre de pensées si différentes de celles-là, que même elles n'ont point d'expression exacte et correcte dans notre langue (1); en sorte que la première difficulté que je rencontre est de définir clairement l'objet de la question. Je ne puis même y réussir qu'en montrant comment elle est née.

On a souvent demandé d'où peut venir l'immense retentissement de l'ouvrage du docteur Strauss. Cette cause n'est point dans le style de l'écrivain. Ce langage triste, nu, géométrique, qui, pendant quinze cents pages, ne se déride pas un moment, ce n'est point là la manière d'un amateur de scandales. Quant à ses doctrines, il n'est pas, je crois, une de ses propositions les plus audacieuses qui n'ait été avancée, soutenue, débattue avant lui. Comment donc expliquer le prodigieux éclat d'un ouvrage qui semble fait de la dépouille de tous? Je réponds que cet éclat vient précisément de ce que le système nouveau s'appuie sur tout ce qui l'a précédé, et que son manque d'originalité dans les détails est ce qui fait la puissance de l'ensemble. Si cet ouvrage eût paru être la pensée d'un seul homme, tant d'esprits ne s'en seraient pas alarmés à la fois. Mais, lorsqu'on vit qu'il était comme la conséquence mathématique de presque tous les travaux accomplis au delà du Rhin depuis cinquante ans, et que chacun avait apporté une pierre à ce triste sépulcre, l'Allemagne savante tressaillit et recula devant son œuvre. C'est là ce qui se passe dans ce pays depuis trois ans.

(1) Nous n'avons aucun mot simple pour exprimer *sagen*, traditions orales, populaires. Mythe, ce mot sur lequel toute la question repose, n'appartient à la langue française ni du XVI^e ni du XVII^e siècle. Celui de *figure*, tel qu'il était employé par Fénelon, en matière de religion, est peut-être celui qui en approche le plus, surtout si l'on y joint l'idée d'une fiction irréfléchie, formée du concours de l'imagination de tous, et que ceux-là même qui l'ont conçue ont prise pour une réalité. Qui dit allégorie, au contraire, dit œuvre d'artifice. Ces nuances sont indispensables pour l'intelligence de ce qui suit.

En effet, si l'on y suit pour un moment l'esprit qui a régné dans la philosophie, dans la critique et dans l'histoire, on s'étonne seulement que cette conséquence ait tardé si longtemps à paraître. On ne peut manquer de voir que le docteur Strauss a eu des précurseurs dans chacun des chefs d'école qui ont brillé depuis un demi-siècle, et qu'il était impossible qu'un système tant de fois prophétisé n'achevât pas de se montrer.

Lorsque la philosophie allemande remplaça dans le monde celle du XVIII^e siècle, on put croire que ce qui avait été détruit par Voltaire allait être rétabli par Kant et par Goëthe. Le spiritualisme des uns pouvait-il aboutir au même résultat que le sensualisme de l'autre? Non, sans doute. Celui qui eût osé assurer le contraire eût passé pour insensé. Combien de gens se berçaient de cette idée que le christianisme allait trouver une restauration complète dans la métaphysique nouvelle! Il semble même que la philosophie partagea cette illusion et qu'elle crut fermement avoir fait sa paix avec la religion positive. La vérité est qu'elle se borna à changer les armes émoussées du dernier siècle et à porter la querelle sur un autre terrain. C'est ce qui parut d'une manière manifeste dans l'ouvrage de Kant sur la religion, lequel sert encore de fond à presque toutes les innovations de nos jours. Que sont les Écritures sacrées pour le philosophe de Königsberg? Une suite d'allégories morales, une sorte de commentaire populaire de la loi du devoir. Le Christ lui-même n'est plus qu'un idéal qui plane solitairement dans la conscience de l'humanité. D'ailleurs, la résurrection étant retranchée de ce prétendu christianisme, il ne restait, à vrai dire, qu'une religion de mort, un évangile de la raison pure, un Jésus abstrait, sans la crèche et le sépulcre. Depuis l'apparition de cet ouvrage, il ne fut plus permis de se tromper sur l'espèce d'alliance de la philosophie nouvelle avec la foi évangélique. Dans ce traité de paix, la critique, le raisonnement, le scepticisme, se réservaient tous leurs droits; ils se couronnaient eux-mêmes; s'ils laissaient subsister la religion, c'était comme une province conquise dont ils marquaient à leur gré les limites (1). Plus tard, le panthéisme, étant entré à grands flots dans la métaphysique allemande, ne fit que miner de plus en plus les vieux rivages de l'orthodoxie. Selon l'école moitié mystique, moitié sceptique, de Schelling, la révélation de l'Évangile ne fut plus qu'un des accidents de l'éternelle révélation de

(1) Le titre le disait assez clairement : *De la Religion dans les limites de la raison*. Il est curieux de voir dans cet ouvrage Kant s'appuyer de l'autorité du même Bolingbroke, qui avait déjà fourni tant d'armes à Voltaire.

Dieu dans la nature et dans l'histoire; et, un peu après, l'abstraction croissant toujours, Hegel ne vit plus dans le christianisme qu'une idée dont la valeur religieuse est indépendante des témoignages de la tradition, ce qui revient à dire que le principe moral de l'Évangile est divin, lors même que l'histoire est incertaine. Or, qu'est-ce que cela, sinon aboutir, dans le fait, à la profession de foi du vicaire savoyard? Ainsi, de déductions en déductions, de formules en formules, la philosophie du XVIII^e siècle et celle du XIX^e, après s'être longtemps combattues et niées l'une l'autre, finissaient par se réconcilier et s'embrasser sur les ruines de la même croyance.

Au reste, il ne suffit pas d'indiquer les rapports de la métaphysique et de la théologie de nos jours; il faut montrer d'une manière plus explicite comment, dans la critique des livres sacrés, on a suivi des méthodes diamétralement opposées en France et en Allemagne; car les différences infinies qui séparent ces deux pays n'ont paru nulle part mieux que dans la voie qu'ils ont embrassée, chacun pour arriver au scepticisme. Celui de la France va droit au but, sans déguisement ni circonlocution. Il est d'origine païenne; il emprunte ses arguments à Celse, à Porphyre, à l'empereur Julien. Je ne crois pas qu'il y ait une seule objection de Voltaire qui n'ait été d'abord présentée par ces derniers apologistes des dieux olympiens. Dans l'esprit de ce système, la partie miraculeuse des Écritures ne révèle que la fraude des uns et l'aveuglement des autres; ce ne sont partout qu'imputations d'artifice et de dol. Il semble que le paganisme lui-même se plaigne, dans sa langue, que l'Évangile lui a enlevé le monde par surprise. Le ressentiment de la vieille société perce encore dans ces accusations, et il y a comme une réminiscence classique des dieux de Rome et d'Athènes dans tout ce système qui fut celui de l'école anglaise aussi bien que des encyclopédistes.

Ce genre d'attaque ne se montra guère en Allemagne, excepté dans Lessing, qui encore le transforma avec une autorité suprême. Par ses lettres et sa défense des *Fragments d'un inconnu* (1), il sembla quelque temps faire pencher son pays vers les doctrines étrangères. Mais ce ne fut là qu'un essai qui ne s'adressait pas à l'esprit véritable de l'Allemagne. Elle devait chanceler par un autre côté. Ces fragments restèrent épars comme les pensées d'un Pascal incrédule, et le monument du doute ne fut pas plus achevé que ne l'avait été le monument de la foi.

(1) L'auteur est Reimarus. Lessing les a d'abord publiés sous ce titre : *Fragments d'un inconnu*, tirés de la bibliothèque de Wolfenbüttel.

L'homme qui de nos jours a fait faire le plus grand pas à l'Allemagne, ce n'est ni Kant, ni Lessing, ni le grand Frédéric; c'est Benedict Spinoza. Voilà l'esprit que l'on rencontre au fond de sa poésie, de sa critique, de sa philosophie, de sa théologie, comme le grand tentateur sous l'arbre touffu de la science. Goëthe (1), Schelling, Hegel, Schleiermacher, pour s'en tenir aux maîtres, sont le fruit de ses œuvres. Si l'on relisait en particulier son traité de théologie et ses étonnantes lettres à Oldembourg, on y trouverait le germe de toutes les propositions soutenues depuis peu dans l'exégèse allemande. C'est de lui surtout qu'est née l'interprétation de la Bible par les phénomènes naturels. Il avait dit quelque part : « Tout ce qui est raconté dans les livres révélés s'est passé conformément aux lois établies dans l'univers. » Une école s'empara avidement de ce principe. A ceux qui voulaient s'arrêter suspendus dans le scepticisme, il offrait l'immense avantage de conserver toute la doctrine de la révélation, au moyen d'une réticence ou d'une explication préliminaire. L'Évangile ne laissait pas d'être un code de morale divine; on n'accusait la bonne foi de personne. L'histoire sacrée planait au-dessus de toute controverse. Quoi de plus? Il s'agissait seulement de reconnaître une fois pour toutes que ce qui nous est présenté aujourd'hui par la tradition comme un phénomène surnaturel, un miracle, n'a été, dans la réalité, qu'un fait très-simple, grossi à l'origine par la surprise des sens, tantôt une erreur dans le texte, tantôt un signe de copiste, le plus souvent un prodige qui n'a jamais existé hormis dans les secrets de la grammaire ou de la rhétorique orientale. On ne se figure pas quels efforts ont été faits pour rabaisser ainsi l'Évangile aux proportions d'une chronique morale. On le dépouillait de son auréole, pour le sauver sous l'apparence de la médiocrité. Ce qu'il y avait d'étroit dans ce système devenait facilement ridicule dans l'application; car il est plus facile de nier l'Évangile que de le faire redescendre à la hauteur d'un manuel de philosophie pratique. La plume qui écrit les *Provinciales* serait nécessaire pour montrer à nu les étranges conséquences de cette théologie. Suivant elle, l'arbre du bien et du mal n'est rien qu'une plante vénéneuse, probablement un mancenilier sous lequel se sont endormis les premiers hommes. Quant à la figure rayonnante de Moïse sur les flanes

(1) Si l'on veut avoir une idée de la croyance de l'auteur de *Faust*, on peut en juger par les paroles suivantes, déjà citées par M. Tholück dans la préface de sa *Défense de la foi chrétienne*. C'est là que je les emprunte : « Tu considères, écrivait Goëthe à Lavater, l'Évangile comme la vérité la plus divine. Pour moi, une voix sortie du ciel même ne me persuaderait pas que l'eau brûle, que le feu gèle, ou que les morts ressuscitent. Je regarde bien plutôt tout cela comme un blasphème contre le grand Dieu et contre sa révélation dans la nature. » (*Correspondance de Lavater*, 178.)

du mont Sinai, c'était un produit naturel de l'électricité. La vision de Zacharie était l'effet de la fumée des candélabres du temple; les rois mages, avec leurs offrandes de myrrhe, d'or, d'encens, trois marchands forains qui apportaient quelque quincaillerie à l'enfant de Bethléem; l'étoile qui marchait devant eux, un domestique porteur d'un flambeau; les anges dans la scène de la tentation, une caravane qui passait dans le désert chargée de vivres; les deux jeunes hommes vêtus de blanc dans le sépulchre, l'illusion d'un manteau de lin; la transfiguration, un orage. Ce système conservait fidèlement, comme on le voit, le corps entier de la tradition; il n'en supprimait que l'âme. C'était l'application de la théologie de Spinoza dans le sens le plus borné, à la manière de ceux qui ne voient dans sa métaphysique que l'apothéose de la matière brute. Il restait du christianisme un squelette informe, et la philosophie démontrait doctement, en présence de ce mort, comment rien n'est plus facile à concevoir que la vie, et qu'avec un peu de bonne volonté elle en ferait autant. Le genre humain aurait-il été, en effet, depuis deux mille ans, la dupe d'un effet d'optique, d'un météore, d'un feu follet, ou de la conjonction de Saturne et de Jupiter dans le signe du poisson? Il fallait bien l'admettre. Quoi qu'il en soit, cette interprétation, tout évidente qu'on la faisait, n'était point encore celle qui allait naturellement au génie de l'Allemagne. Ce pays pouvait l'adopter quelque temps à cause de la bonne foi qui en faisait le fond, mais ce n'était point là l'espèce d'incrédulité qui était faite pour lui.

Pour convertir l'Allemagne au doute, il fallait un système qui, cachant le scepticisme sous la foi, prenant un long détour avant d'arriver à son objet, appuyé sur l'imagination, sur la poésie, sur la spiritualité, parût transfigurer ce qu'il rejetait dans l'ombre, édifier ce qu'il détruisait, affirmer ce qu'il niait en effet. Or, tous ces caractères se trouvent dans le système d'interprétation allégorique des Écritures, ou, pour parler avec le xvii^e siècle, dans la substitution du sens mystique au sens littéral; car ce qui a été, dans l'origine, le principe caché de la réforme, est précisément ce qui éclate au grand jour dans les débats de la théologie d'outre-Rhin.

Ce système, qui dans le fond est le seul vraiment dangereux pour la croyance en Allemagne, remonte principalement à Origène. Ce grand homme admit un des premiers un double sens dans les faits racontés par le Nouveau Testament. Il reconnaissait la vérité historique de la plupart (1) des événements contenus dans les livres saints. Mais, selon

(1) Voyez surtout les chapitres xviii, xix, xx, livre IV, dans son ouvrage des *Principes*, et son traité contre Celse.

lui, ces mêmes événements renfermaient, d'ailleurs, un sens mystique; en sorte que ces deux vérités, l'une historique, l'autre morale, subsistaient à la fois. Tout le moyen-âge entra dans cette voie : les faits de l'histoire évangélique furent interprétés par les scolastiques, comme des espèces de paraboles, sans que pour cela on cessât de les tenir pour certains. Il n'en est pas moins vrai qu'un danger imminent couvait sous cette doctrine, puisque, après avoir spéculé sur des événements comme sur des figures, il n'y avait qu'un pas à faire pour s'attacher exclusivement au sens idéal, et que l'allégorie était toujours près d'absorber l'histoire. La lettre tue, mais l'esprit vivifie, voilà le principe d'Origène. Mais qui ne voit qu'à son tour l'esprit en grandissant peut tuer et remplacer la lettre? Ceci est l'histoire de toute la philosophie idéaliste dans ses rapports avec la foi positive.

Si l'on fait attention à la théologie de Pascal, on découvre qu'elle penchait de ce côté, et que c'était le véritable abîme qui s'ouvrait devant lui. Dans le volume de ses *Pensées*, l'Ancien Testament n'est que figures. La loi, les sacrifices, les royaumes, voilà des emblèmes, non des réalités; la vérité même, chez les Juifs, n'est qu'ombre ou peinture. Les Babyloniens sont les péchés, l'Égypte l'iniquité. Quand je relis ces pages, il me semble toujours voir un homme miner les fondements de son palais pour s'y mieux établir; car n'est-il pas certain qu'en transformant ainsi l'Ancien Testament, on est tout près d'altérer le nouveau? et, si le mosaïsme n'est la vraie religion qu'en figure, qui m'empêche d'en dire autant du christianisme? Otez à l'Évangile son fondement réel qui est dans l'ancienne loi, que reste-t-il? Un symbole suspendu dans le vide. Assurément, les conséquences de cette théologie qui fut aussi, à certains égards, celle de Fénelon, n'eussent pas tardé à paraître en France (1); mais elles furent violemment tranchées par le xviii^e siècle, qui, changeant les principes de la philosophie, changea aussi les formes du scepticisme.

Ces conséquences ne furent pleinement déduites que par l'Allemagne, qui, de ce côté du moins, se rattache à Pascal. Le système de l'explic-

(1) Il ne faut pas oublier que c'est dans les plus belles années de Louis XIV que la critique des saintes Écritures a été fondée par un Français, Richard Simon, père de l'Oratoire. Il fut récompensé de son génie par la persécution de tout son siècle. Le désespoir le conduisit à brûler lui-même en secret ce qui lui restait de manuscrits; il survécut peu de temps à ce sacrifice. Après tous les travaux des écoles allemandes qui l'ont réhabilité et le proclament justement leur précurseur, ses ouvrages sont encore des chefs d'œuvre. — Voyez ses *Histoires critiques de l'Ancien et du Nouveau Testament*, ses *Lettres choisies*, etc... Voyez aussi *Credner*, Introduction au Nouveau Testament, pag. 51.

tion mystique une fois adopté, il est facile de pressentir ce qui a dû arriver. L'histoire sacrée a de plus en plus perdu le terrain, à mesure que s'est accru l'empire de l'allégorie. On pourrait marquer ces progrès continus, comme ceux d'un flot qui finit par tout envahir. D'abord, en 1790, Eichorn n'admet comme emblématique que le premier chapitre de la Genèse. Il se contente d'établir la dualité des Elohim et de Jéhovah, et de montrer dans le Dieu de Moïse une sorte de Janus hébraïque au double visage. Quelques années à peine sont passées, on voit paraître, en 1803, la mythologie de la Bible, par Bauer. D'ailleurs, cette méthode de résoudre les faits en idées morales, d'abord contenue dans les bornes de l'Ancien Testament, franchit bientôt ces limites, et, comme il était naturel, elle s'attacha au nouveau. En 1806, le vénérable conseiller ecclésiastique Daub (1) disait dans ses *Théorèmes de Théologie* : « Si vous exceptez tout ce qui se rapporte aux anges, aux démons, aux miracles, il n'y a presque point de mythologie dans l'Évangile. » En ce temps-là, les récits de l'enfance du Christ étaient presque seuls atteints par le système des symboles. Un peu après, les trente premières années de la vie de Jésus sont également converties en paraboles; la naissance et l'ascension, c'est-à-dire le commencement et la fin, étaient seules conservées dans le sens littéral; tout le reste du corps de la tradition avait plus ou moins été sacrifié; encore ces derniers dé-

(1) Après avoir joui de l'amitié de cet homme célèbre dans son pays, je ne puis prononcer ici son nom sans payer à sa mémoire l'hommage qui lui est dû, sauf à y revenir plus convenablement ailleurs. M. Daub, professeur de théologie à l'université de Heidelberg, l'un des premiers hommes de l'Allemagne, était un philosophe dans le sens le plus grave, le plus hardi, le plus austère du mot. L'accord de la religion et de la science a été la question de toute sa vie. Son esprit, toujours en progrès, a cherché à la résoudre, suivant les temps, par le système de Kant, de Fichte, de Schelling, puis de Hegel, dans la foi duquel il est mort. Ses ouvrages descendent à une profondeur où bien peu d'esprits en Europe peuvent le suivre; mais ce même homme, d'une obscurité sibylline lorsqu'il écrivait, devenait subitement la clarté même dès qu'il commençait à parler; d'ailleurs très-original, très-vif, très-saisissant. Il avait par excellence le génie du monologue philosophique, qui devenait chez lui un véritable drame. Que de fois, seul avec lui pendant de longues heures, j'ai admiré cette éloquence étrange du désert, pensant que nul ne pouvait mieux que lui donner l'idée d'un Faust sexagénaire encore appliqué à l'évocation de la science divine! Ses derniers moments ont répondu à ce caractère. La mort l'a trouvé dans sa chaire, et l'y a achevé au milieu même d'une de ses leçons de philosophie. Ses auditeurs, qui recueillaient l'instant d'avant ses paroles encore vibrantes, le virent tout d'un coup s'arrêter; la mort l'avait interrompu; ils l'emportèrent eux-mêmes dans leurs bras. Les improvisations choisies de ses cours se publient par souscription, et formeront douze volumes posthumes; celui de l'*Anthropologie*, que l'on doit aux soins de M. Marheinecke, a paru déjà avec le plus grand succès.

bris de l'histoire sainte ne tardèrent-ils pas eux-mêmes à être travestis en fables. Au reste, chacun apportait dans cette métamorphose le caractère de son esprit. Selon l'école à laquelle on appartenait, on substituait à la lettre des évangélistes une mythologie métaphysique ou morale, ou juridique, ou seulement étymologique; les intelligences les plus abstraites ne voyaient guère sur le crucifix que l'infini suspendu dans le fini, ou l'idéal crucifié dans le réel. Ceux qui s'étaient attaché surtout à la contemplation du beau dans la religion, après avoir éloquemment affirmé, répété, établi que le christianisme est, par excellence, le poème de l'humanité, finirent par ne plus reconnaître dans les livres saints qu'une suite de fragments ou de rapsodies de l'éternelle épopée. Tel fut Herder vers la fin de sa vie. C'est dans ses derniers ouvrages (car les premiers ont un caractère tout différent) que l'on peut voir à nu comment, soit la poésie, soit la philosophie, dénaturent insensiblement les vérités religieuses; comment, sans changer le nom des choses, on y donne des acceptions nouvelles, si bien qu'à la fin le fidèle qui croit posséder un dogme ne possède plus, en réalité, qu'un dithyrambe, une idylle, une tirade morale, ou une abstraction scolastique, de quelque beau mot qu'on les pare. L'influence de Spinoza se retrouve encore ici. C'est lui qui avait dit : « J'accepte, selon la lettre, la passion, la mort, la sépulture du Christ, mais sa résurrection comme une allégorie. *Ceterum Christi passionem, mortem et sepulturam tecum literaliter accipio, ejus autem resurrectionem allegoricè* (1). » Cette idée ayant été promptement relevée, il ne resta plus un seul moment de la vie du Christ qui n'eût été métamorphosé en symbole, en emblème, en figures, en mythes, par quelque théologien. Neander lui-même, le plus croyant de tous, étendit ce genre d'interprétation à la vision de saint Paul dans les *Actes des Apôtres*. On se faisait d'autant moins de scrupule d'en user ainsi, que chacun pensait que le point dont il s'occupait était le seul qui prêtait à ce genre de critique; et d'ailleurs, si l'on conservait quelque inquiétude à cet égard, elle s'effaçait par cette unique considération, qu'après tout, on ne sacrifiait que les parties mortelles et pour ainsi dire le corps du christianisme, mais qu'au moyen de l'explication figurée, on en sauvait le sens, c'est-à-dire l'âme et la partie éternelle. C'est là ce que, dans ses leçons sur la religion, Hegel appelait : *analyser le fils* (1). Ainsi, avec la plus grande tranquillité de conscience, les défenseurs naturels du dogme travaillaient

(1) Epistola xxv.

(1) *Den Shon analysiren.*

de toutes parts au changement de la croyance établie; car il faut remarquer que cette œuvre n'était pas accomplie comme elle l'avait été chez nous par les gens du monde et par les philosophes de profession. Au contraire, cette révolution s'achevait presque entièrement par le concours des théologiens. C'est dans le cœur même de l'Église qu'elle puisait toute sa force.

Au sein de cette destruction toujours croissante, ce que je ne puis me lasser d'admirer, c'est la quiétude de tous ces hommes qui semblent ne pas s'apercevoir de leurs œuvres, et qui, effaçant chaque jour un mot de la Bible, ne sont pas moins tranquilles sur l'avenir de leur croyance. On dirait qu'ils vivent paisiblement dans le scepticisme comme dans leur condition naturelle. Il en est un pourtant qui a eu de loin le pressentiment et, comme il le dit lui-même, la certitude d'une crise imminente. C'est aussi le plus grand de tous, Schleiermacher, fait pour régner dans ce trouble universel, si l'anarchie des intelligences eût consenti à recevoir un maître; noble esprit, éloquent prédicateur, grand écrivain: ce qui le caractérise, c'est qu'il a été, à un degré presque égal, théologien et philosophe. Aucun homme n'a fait de plus grands efforts pour concilier la croyance ancienne avec la science nouvelle. Les concessions auxquelles il a été entraîné sont incroyables. Comme un homme battu par un violent orage, il a sacrifié les mâts et la voilure pour sauver le corps du vaisseau. D'abord il renonce à la tradition et à l'appui de l'Ancien Testament; c'est ce qu'il appelait rompre avec l'ancienne alliance. Pour satisfaire à l'esprit cosmopolite, il plaçait, à quelques égards, le mosaïsme au-dessous du mahométisme. Plus tard, s'étant fait un Ancien Testament sans prophéties, il se fit un Évangile sans miracles. Encore arrivait-il à ce débris de révélation, non plus par les Écritures, mais par une espèce de ravissement de conscience, ou plutôt par un miracle de la parole intérieure. Pourtant même, dans ce christianisme ainsi dépouillé, la philosophie ne le laissa guère en repos, en sorte que, toujours pressé par elle et ne voulant renoncer ni à la croyance ni au doute, il ne lui restait qu'à se métamorphoser sans cesse et à s'ensevelir, pour en finir, les yeux fermés, dans le despotisme. Cet état, que l'on ne croirait pas supportable, est dépeint avec beaucoup de vérité dans une lettre à un de ses amis qui est aussi son disciple. Cette lettre jette un jour si étonnant sur l'état des esprits, que je ne puis m'abstenir d'en citer quelques passages. Je ne crois pas que l'on ait jamais considéré l'abîme avec un plus tranquille désespoir.

« Si vous envisagez, mon ami, l'état présent des sciences et leur développement imprévu, que presentez-vous de l'avenir, je ne dis pas

seulement de la théologie, mais du christianisme lui-même, tel que la réforme l'a fait? Quant au christianisme ultramontain, il est ici hors de cause; car, si l'on veut trancher du glaive de l'autorité le nœud de la science et de la raison humaine, si l'on se sert de sa puissance pour se soustraire à tout examen, il est visible que l'on est dispensé de s'inquiéter de ce qui se passe au dehors; mais c'est ce que nous ne pouvons ni ne voulons faire: au contraire, nous acceptons les temps tels qu'ils sont, et de là je pressens qu'il faudra bientôt nous passer de ce que plusieurs croient encore être le fond et l'âme même du christianisme. Je ne parle pas ici de l'œuvre des sept jours, mais bien de l'idée même de la création, telle qu'elle est en général adoptée, et même indépendamment de la chronologie de Moïse. Malgré le travail et les explications des commentateurs, combien de temps cette idée prévaudra-t-elle encore contre la force des théories fondées sur des combinaisons scientifiques auxquelles nul ne peut échapper dans un temps où les résultats généraux deviennent si promptement la propriété de tous? Et nos miracles de l'Évangile (car je ne dirai rien de ceux de l'Ancien Testament), combien de temps se passera-t-il jusqu'à ce qu'ils tombent de nouveau, à leur tour, par des raisons plus respectables et mieux fondées que celles des encyclopédistes français? Car ils tomberont sous ce dilemme: ou l'histoire entière à laquelle ils appartiennent est une fable dans laquelle il est impossible de discerner le vrai du faux, et, dans ce cas, le christianisme paraît sortir, non plus de Dieu, mais du néant lui-même; ou bien, si ces miracles sont des faits réels, nous devons accorder que, puisqu'ils ont été produits dans la nature, ils ont encore des analogues dans la nature, et c'est l'idée même du miracle qui sera renversée. Qu'arrivera-t-il alors, mon cher ami? Je ne vivrai plus dans ce temps; alors je reposerai tranquillement endormi. Mais vous, mon ami, et ceux qui sont de votre âge, et tant d'autres qui ont les mêmes sentiments que nous, que prétendez-vous faire? Voulez-vous aussi vous réduire à ces retranchements, et vous y laisser bloquer par la science? Je compte pour rien les feux croisés de l'ironie qui se renouvelleront de temps en temps; car elle vous fera peu de mal, si vous savez l'endurer. Mais l'isolement! mais la famine de l'intelligence! mais la science qui, abandonnée par vous, livrée par vous, devra arborer les couleurs de l'incrédulité! L'histoire sera-t-elle divisée en deux parts, d'un côté le christianisme avec la barbarie, de l'autre la science avec l'impiété? Ce serait, et le sais, l'opinion du grand nombre; et du sol ébranlé sous nos pas sortent déjà des fantômes d'orthodoxie pour lesquels tout examen qui dépasse la lettre vieillie est un conseil de Satan; mais, Dieu merci!

nous ne choisirons pas ces larves pour les gardiens du saint sépulcre, et ni vous, ni moi, ni nos amis communs, ni nos disciples, ni leurs successeurs, nous ne leur appartiendrons jamais (1). »

Cette lettre véritablement extraordinaire, quand on songe qu'elle a pour auteur le prince de la théologie allemande, a été publiée par lui-même dans un journal ecclésiastique, en 1829. Ce n'est plus ici la raillerie subtile du xviii^e siècle. Vous reconnaissez à ces paroles l'inextinguible curiosité de l'esprit de l'homme penché au bord du vide; l'abîme, en murmurant, l'attire à soi, comme un enchanteur. Il ne s'agit plus de détruire, mais de savoir; passion bien autrement profonde que la première, et qui ne s'arrêtera plus avant d'avoir touché le fond du mystère. Depuis ce temps, en effet, la crise annoncée s'approche chaque jour. Je n'en indiquerai que les phases principales, soit qu'elles touchent au moment auquel je suis parvenu, soit qu'elles remontent un peu plus haut.

Au système d'Origène s'étaient jointes d'abord les habitudes de critique que l'on avait puisées dans l'étude de l'antiquité profane. On avait tant de fois exalté la sagesse du paganisme, que, pour couronnement, il ne restait qu'à la confondre avec la sagesse de l'Évangile. Si la mythologie des anciens est un christianisme commencé, il faut conclure que le christianisme est une mythologie perfectionnée. D'autre part, les idées que Wolf avait appliquées à l'Iliade, Niebuhr à l'histoire romaine (2), ne pouvaient manquer d'être transportées plus tard dans la critique des saintes Écritures; c'est ce qui arriva bientôt, en effet, et le même genre de recherches et d'esprit, qui avait conduit à nier la personne d'Homère, conduisit à diminuer celle de Moïse. M. de Wette, l'un des plus célèbres théologiens de ce temps-ci, entra le premier dans ce système. Les cinq premiers livres de la Bible sont, à ses yeux, l'épopée de la théocratie hébraïque; ils ne renferment pas, selon lui, plus de

(1) Schleiermacher, mort en 1854, un de ces esprits essentiellement multiples, qui sont présents partout à la fois dans l'empire des idées, et qu'il faudrait bien se garder de juger ici d'après une page. J'espère présenter plus tard un examen de ses œuvres principales et de son influence sur l'esprit de la réforme. Ce sera le lieu d'indiquer la variété infinie et les nuances diverses des écoles religieuses de notre temps, la mysticité la plus sainte dans M. Neander, l'orthodoxie inflexible du vieux luthéranisme dans M. Hengstenberg, un éclectisme savant dans M. Ullmann, un théisme évangélique dans M. Paulus, un catholicisme renouvelé dans M. Gunther de Vienne, etc., etc. On comprendra qu'aujourd'hui je ne puis m'attacher qu'à la ligne droite. Sans cela, voulant tout dire à la fois, comment échapperais-je à la confusion.

(2) Voyez la *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1836 : *Homère*, et 15 août : *de l'Épopée latine*.

vérité que l'épopée des Grecs. De la même manière que l'Illiade et l'Odyssée sont l'ouvrage héréditaire des rhapsodes, ainsi le Pentateuque (1) est, à l'exception du décalogue, l'œuvre continue et anonyme du sacerdoce. Abraham et Isaac valent, pour la fable, Ulysse et Agamemnon, roi des hommes. Quant au voyage de Jacob, aux fiançailles de Rebecca, « un Homère de Canaan, dit l'auteur, n'eût rien inventé de mieux. » Le départ d'Égypte, les quarante années dans le désert, les soixante-dix vieillards sur les trônes des tribus, les plaintes d'Aaron, enfin la législation même du Sinaï, ne sont rien qu'une série incohérente de poèmes libres et de mythes. Le caractère seul de ces fictions change avec chaque livre, poétiques dans la Génèse, juridiques dans l'Exode, sacerdotales dans le Lévitique, politiques dans les nombres, étymologiques, diplomatiques, généalogiques, mais presque jamais historiques dans le Deutéronome. Les ouvrages dans lesquels M. de Wette a développé ce système ont, comme tous les siens, le mérite d'une netteté qu'on ne peut trop apprécier, surtout dans son pays. Les résultats de ses recherches ne sont jamais déguisés sous des leurres métaphysiques : un disciple du XVIII^e siècle n'écrirait pas avec une précision plus vive. L'auteur pressent que sa critique doit finir par être appliquée au Nouveau Testament; mais, loin de s'émouvoir de cette idée, comme on pourrait s'y attendre, il conclut avec le même repos que Schleirmacher : « Heureux, dit-il, après avoir lacéré page à page l'ancienne loi, heureux nos ancêtres qui, encore inexpérimentés dans l'art de l'exégèse, croyaient simplement, loyalement, tout ce qu'ils enseignaient! L'histoire y perdait, la religion y gagnait. Je n'ai point inventé la critique; mais, puisqu'elle a commencé son œuvre, il convient qu'elle l'achève. Il n'y a de bien que ce qui est conduit au terme. Le génie de l'humanité veille sur elle. Il ne lui arrachera pas ce qu'elle a de plus précieux. Que chacun donc agisse conformément à son devoir et à sa conscience, et qu'il abandonne le reste à la fortune! »

La fortune répondit à l'auteur en lui suscitant bientôt des successeurs plus audacieux que lui, et contre lesquels aujourd'hui il cherche vainement à réagir. Il semblait qu'il avait épuisé le doute au moins à l'é-

(1) « En ce qui touche le Pentateuque, nous pouvons admettre, comme reconnu et établi par toutes les recherches de notre temps, que les livres de Moïse sont un recueil de fragments épars, originellement étrangers les uns aux autres, et l'œuvre de différents auteurs. » (De Wette, professeur de théologie à Bâle.) — Les premiers résultats de sa critique ont paru sous les auspices et avec une introduction du conseiller ecclésiastique Griesbach, en 1805, sous le titre d'*Introduction à l'Ancien Testament*. Voyez surtout tom. II, pag. 94, 198, 216, 247.

gard de l'Ancien Testament ; les professeurs de théologie (1) de Vatke, de Bohlen et Lengerke lui ont bien montré le contraire. Suivant l'esprit de cette théologie nouvelle, Moïse n'est plus un fondateur d'empire. Ce législateur n'a point fait de loi ; on lui conteste, non-seulement le Décalogue, mais l'idée même de l'unité de Dieu. Encore cela admis, que d'opinions divergentes (2) sur l'origine du grand corps de tradition, auquel il a laissé son nom ! M. de Bohlen (3), dont j'emprunte ici les expressions littérales, trouve une *grande pauvreté d'invention* dans les premiers chapitres de la Genèse, qui, d'ailleurs, n'a été composée que depuis le retour de la captivité. Selon ce théologien, l'histoire de Joseph et de ses frères n'a été inventée qu'après Salomon par un membre de la dixième tribu. D'autres placent le Deutéronome à l'époque de Jérémie, ou même le lui attribuent. D'ailleurs, le Dieu même de Moïse décroît dans l'opinion de la critique en même temps que le législateur. Après avoir mis Jacob au-dessous d'Ulysse, comment se défendre de la comparaison de Jupiter et de Jéhovah ? La pente ne pouvait plus être évitée. Écoutez là-dessus le précurseur immédiat du docteur Strauss, je veux dire le professeur Vatke dans sa *Théologie biblique* ! Si vous acceptez sa doctrine, Jéhovah, longtemps confondu avec Baal dans l'esprit du peuple, après avoir languï obscurément et peut-être sans nom dans une longue enfance, n'aurait achevé de se développer qu'à Babylone ; là, il serait devenu je ne sais quel mélange de l'Hercule de Tyr, du Chronos des Syriens, et du culte du soleil, en sorte que sa grandeur lui serait venue dans l'exil. Son nom même ne serait entré dans les rites religieux

(1) M. de Bohlen, professeur à Königsberg, *la Genèse* (1855). — M. César de Lengerke, *le Livre de Daniel*, Königsberg, 1855. — M. de Vatke, *la Religion de l'Ancien Testament*, Berlin, 1855. — Il est digne de remarque que ces trois ouvrages ont paru dans la même année que celui du docteur Strauss.

(2) Je ne puis trop répéter que ce serait une erreur grave de prendre chacune des opinions que je cite comme étant universellement approuvée. Ce qui montre, au contraire, combien les études religieuses sont abondantes, combien ce sol est vivace, c'est qu'aucun système n'est véritablement sacrifié ni abandonné. Ainsi, l'école de critique de M. de Wette a provoqué l'ouvrage aussi orthodoxe que savant de M. Hengstenberg sur les *Rapports de l'Ancien Testament avec le christianisme*, Berlin 1829 (*Christologie des Alten Testaments*.) Il est dans la nature de mon sujet de mettre surtout en lumière les devanciers de M. Strauss. Ce serait l'objet d'un second examen de s'occuper des travaux d'une critique plus tempérée, et en général des ouvrages d'exégèse, indépendamment de leur direction religieuse. Je ne puis m'empêcher de citer à cet égard, dès aujourd'hui, les travaux de M. Gesenius et de M. Hitzig sur Esaïe, ceux de M. Ewald sur les Psaumes, ceux de M. Umbreit sur Job et les Proverbes. Ce dernier, auquel je dois plus d'un éclaircissement précieux, poursuit la belle tradition de l'école de Herder.

(3) Voyez *la Genèse*, par M. de Bohlen, *Introduction*, pag. 98, 144, 189, 197, etc.

que vers le temps de David ; l'un le fait sortir de Chaldée, l'autre d'Égypte. Sur le même principe, on croit reconnaître les autres parties de la tradition que le mosaïsme a empruntée des nations étrangères. Vers le temps de sa captivité, le peuple juif aurait pris aux Babyloniens les fictions de la tour de Babel, des patriarches, du débrouillement du chaos par les Élohim, à la religion des Persans les images de Satan, du paradis, de la résurrection des morts, du jugement dernier ; et les Hébreux auraient ainsi dérobé une seconde fois les vases sacrés de leurs hôtes. Au reste, Moïse et Jehovah détruits, il était naturel que Samuel et David fussent dépouillés à leur tour. « Cette seconde opération, dit un théologien de Berlin, s'appuie sur la première. » Ni l'un ni l'autre ne sont plus les réformateurs de la théocratie, laquelle ne s'est formée que longtemps après eux. Le génie religieux manquait surtout à David. Son culte grossier et presque sauvage n'était pas fort éloigné du fétichisme. En effet, le tabernacle n'est plus qu'une simple caisse d'acacia ; et, au lieu du saint des saints, il renfermait une pierre (1). Comment, direz-vous, accorder l'inspiration des psaumes (2) avec une aussi grossière idolâtrie ? L'accord se fait en niant qu'aucun des psaumes, sous leur forme actuelle, soit l'œuvre de David ; le prophète-roi ne conserverait plus ainsi que la triste gloire d'avoir été le fondateur d'un despotisme privé du concours du sacerdoce ; car les promesses faites à sa maison, dans le livre de Samuel et ailleurs, n'auraient été forgées que d'après l'événement, *ex eventu*. Dans cette même école, le livre de Josué n'est plus qu'un recueil de fragments, composé après l'exil, selon l'esprit de la mythologie des lévites ; celui des Rois (3), un poème didactique ; celui d'Esther, une fiction romanesque, un conte imaginé sous les Séleucides. A l'égard des prophètes, la seconde partie d'Isaïe, depuis le chapitre XL, serait apocryphe, selon M. Gesenius lui-même (4).

(1) De Vatke, *Théologie biblique*, voyez pages 554, 517, 521, 553, etc.

(2) M. de Wette avait déjà dit dans l'introduction de ses *Commentaires sur les Psaumes*, pag. 15 : « L'authenticité de tous les psaumes de David est devenue pour moi problématique. La plupart de ceux qui sont attribués à David sont des prières ou des plaintes, et ceux-là ont, il est vrai, peu de valeur poétique. » M. Ewald admet trois époques principales dans le recueil des psaumes : — la première comprend jusqu'au huitième siècle avant le Christ ; — la seconde s'étend depuis David jusqu'à la fin de l'exil ; — la troisième comprend les chants qui ont suivi la captivité.

(3) De Wette, introduction, *Der Levitische Geist der Mythologie*, pag. 219. *Lehrgedicht*, pag. 255.

(4) Il regarde aussi comme apocryphes, dans la première partie d'Isaïe, les chap. 13, 14, 21, 24-27, 54, 55. Ces fragments sont, suivant lui, postérieurs à la mort du prophète, et appartiennent aux derniers temps de la captivité. Voyez Gesenius, *Commentaire sur Esaïe*, pag. 16, et tom. II, *passim*.

D'après un critique non moins célèbre et que j'ai déjà cité, Ézéchiël, descendu de la poésie du passé à une prose lâche et traînante (1), aurait perdu le sens des symboles qu'il emploie ; dans ses prophéties, il ne faudrait voir que des amplifications littéraires. Le plus controversé de tous, Daniel est définitivement relégué par M. Lengerke dans l'époque des Machabées. Il y avait longtemps que l'on avait disputé à Salomon le livre des Proverbes et de l'Ecclésiaste ; par compensation, quelques-uns lui attribuent le livre de Job, que presque tous rejettent dans la dernière époque de la poésie hébraïque.

Ce court tableau, qu'il serait facile d'augmenter, suffit pour montrer comment chacun travaille isolément à détruire dans la tradition la partie qui le touche de plus près, sans s'apercevoir que toutes ces ruines se répètent. Au milieu même de cette universelle négation, l'on se donne le plaisir de se contredire mutuellement. Tel conseiller ecclésiastique qui nie l'authenticité de la Genèse, est réfuté par tel autre qui nie l'authenticité des prophètes. D'ailleurs, toute hypothèse se donne fièrement pour une vérité *acquise à la science* jusqu'à ce que l'hypothèse du lendemain renverse avec éclat celle de la veille. On dirait que, pour gage d'impartialité, chaque théologien se croit obligé, pour sa part, de jeter dans le gouffre une feuille des Écritures. Dans cette étrange ardeur des hommes d'Église à sacrifier eux-mêmes le corps et la lettre de leur croyance, n'y a-t-il pas quelque chose qui rappelle cette nuit de la Constituante où chacun venait brûler ses lettres de noblesse ?

Au reste, si tel a été le trouble apporté par la critique allemande dans les livres de l'Ancien Testament, on peut facilement penser qu'elle ne s'est point arrêtée devant le nouveau. Pour expliquer les concordances littérales (2) des trois premiers évangiles, chacun a été donné successivement pour le primitif. Lessing les tenait pour des traductions libres d'un original perdu que l'on s'est figuré tour à tour hébraïque, araméen, chaldaïque ou syriaque, grec même, et qu'enfin on a supposé n'avoir jamais été écrit ; c'est ce que l'on nommait un évangile oral. Pour trancher la difficulté, Schleiermacher s'attachait de préférence à saint Luc, le compagnon et le confident de saint Paul ; mais il dépréciait

(1) De Wette, *Introduction à l'histoire et à la critique des livres canoniques et apocryphes de l'Ancien Testament* (1055), pag. 285. *Niedrigen, matten prosa.* — Voyez aussi Gesenius, *Introduction à Isaïe*, pag. 7, *Vision prosaïque* d'Ézéchiël.

(2) Voyez Gieseler, *sur l'Origine des Évangiles*, 1815. — Schleiermacher, *De l'Évangile selon saint Luc.* — De Wette, *Credner, Introduction au Nouveau Testament.* — Voyez aussi *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, par Richard Simon, prêtre, 1689, Rotterdam, etc.

saint Matthieu à cause de sa tendance judaïque, et saint Marc, que l'on a appelé, je ne sais trop pourquoi, le patron des matérialistes. A travers tant de critiques qui se heurtent et se détruisent l'une l'autre, ce qui demeure constant, c'est que les théologiens allemands tendent de plus en plus à considérer les trois premiers évangiles, non plus comme des témoignages oculaires, mais comme des expressions plus ou moins vagues de la tradition. Tout le débat paraît se concentrer peu à peu sur l'authenticité de saint Jean. « C'est désormais pour nous la grande question. » me disait, ces jours-ci, le docteur Strauss, après une longue conversation sur ces matières.

D'après ce qui précède, on peut juger quelle était la pente des choses lorsqu'en 1835 parut obscurément, avec le *privilege royal*, l'*Histoire de la vie de Jésus*, par le docteur Strauss, *répétiteur au séminaire évangélique et théologique* de Tubingue. Quoique, certes, les esprits dussent être préparés à ce dénouement, l'effet en fut si prompt, si électrique, si inouï, que, contrairement à tous les usages reçus en pareille matière, le gouvernement prussien consulta le clergé protestant pour savoir s'il ne serait pas opportun de prohiber cet ouvrage dans ses États. Le célèbre Neander, l'une des âmes les plus élevées et les plus convaincues de l'Église réformée, fut chargé de faire la réponse. Il déclara que l'ouvrage déferé à son examen attendait, il est vrai, à toutes ses croyances; qu'il demandait nonobstant que la liberté ne fût point suspendue pour son adversaire, et que la discussion fût seule juge de la vérité et de l'erreur. Réponse digne de cet homme doublement vénérable, et qui ouvrait, d'une manière glorieuse pour l'Église, l'immense débat qui allait en résulter.

Quel était donc ce livre qui, dans le pays des nouveautés théologiques, déconcertait les plus audacieux? Comme je l'ai déjà fait entendre, c'était la conséquence des prémisses posées depuis un demi siècle. L'auteur mettait pour la première fois en contact les doctrines les plus contradictoires, les écoles de Bolingbroke, de Voltaire, de Lessing, de Kant, de M. de Maistre, sous quelques noms qu'elles se soient transformées et déguisées, matérialisme, spiritualisme, mysticisme, amateurs de symboles, d'explications naturelles ou figurées ou dogmatiques, de visions, de magnétisme animal, d'allégories, d'étymologies; et les interprétant, les embarrassant, les brisant les unes par les autres, au moyen d'une dialectique infatigable, il leur arrachait à toutes la même conclusion. En un mot, il concentrait tous les doutes en un seul et formait un même faisceau des traits épars du scepticisme. Ajoutez à cela qu'en déchirant le voile métaphysique qui palliait ces

doctrines, il ramenait la question aux termes les plus simples ; que, par là, on voyait à découvert, et pour la première fois, quel travail de destruction on avait accompli. Il soulevait comme Antoine la robe de César. Chacun pouvait reconnaître dans ce grand corps les coups qu'il avait portés dans l'ombre.

Au panthéisme des écoles modernes, l'auteur avait emprunté l'art de déprécier, de diminuer, d'exténuer les personnages historiques ; car il y a un idéalisme naturellement briseur d'images. Toute existence personnelle le gêne et lui déplaît comme une usurpation. Les héros sont pour lui ce que les statues de bois ou d'airain sont pour le mahométisme. Il faut qu'il les renverse. Un peu plus, il regarderait la vie de l'oiseau qui passe, de l'insecte qui murmure, comme un vol fait à l'absolu. Il ne serait content que s'il pouvait réduire l'univers et l'histoire à un parfait silence pour y jouir en paix de l'harmonie de ses propres idées.

Ce n'est pas cependant que le docteur Strauss niât absolument l'existence de Jésus. Il en conserve, au contraire, une ombre, à savoir, que Jésus a été baptisé par saint Jean, qu'il a rassemblé des disciples, qu'à la fin il a succombé à la haine des pharisiens. Voilà, si l'on y joint quelques détails, le fond de vérité auquel l'imagination humaine aurait ajouté toutes les merveilles de la vie du Christ. La suite des événements racontés par les évangélistes ne serait rien en réalité qu'une succession d'idées revêtues d'une forme poétique par la tradition, c'est-à-dire une mythologie.

La manière dont l'auteur conçoit que cette œuvre d'imagination a été accomplie, mérite surtout d'être remarquée. Il pense que, frappés de l'attente du Messie, les peuples de Palestine ont peu à peu ajouté à la figure véritable de Jésus tous les traits de l'Ancien Testament qui pouvaient s'y rapporter. La tradition populaire aurait accepté comme réelles les actions imaginaires que l'ancienne loi attribuait au Christ de l'avenir, modelant ainsi, façonnant, agrandissant, corrigeant, divinisant le personnage de Jésus de Nazareth, d'après le type imaginaire conçu d'abord par les prophètes. Sur ce principe, le Nouveau Testament ne serait guère, dans le vrai, qu'une imitation vulgaire et irréfléchie de l'ancien. De la même manière que le dieu de Platon formait l'univers d'après une idée préconçue, les peuples de Palestine auraient eux-mêmes formé le Christ d'après l'idéal que leur fournissait l'ancienne loi. On voit que, dans cette doctrine, ce ne serait pas le Christ qui aurait établi l'Église, mais bien l'Église qui aurait inventé et établi le Christ. Des prophéties politiques, religieuses, mystiques, voilà le thème que le sentiment des peuples aurait peu à peu converti en évé-

nements. Le genre humain n'aurait pas été la dupe d'une illusion des sens; il l'eût été de sa propre création, et l'humanité, depuis deux mille ans, serait à genoux, non pas devant une imposture, comme disait le xviii^e siècle, mais devant un idéal paré à tort des insignes de la réalité.

Voici d'ailleurs la méthode presque constante que l'auteur emploie pour arriver à ces résultats. Avec un grand nombre de critiques, il admet un intervalle de trente ans entre la mort de Jésus-Christ et la rédaction du premier de nos évangiles. Cet espace lui semble suffisant pour que les imaginations populaires aient eu le temps de se substituer aux faits. Sa critique s'attache successivement à chaque moment de la vie de Jésus. D'après l'école anglaise résumée par Voltaire, d'après les *Fragments d'un inconnu*, et un grand nombre d'autres prédécesseurs, il fait ressortir les contradictions des évangélistes entre eux; il affirme que, si l'orthodoxie n'a pu satisfaire la raison à cet égard, les explications tirées du cours naturel des choses ne sont pas moins fautives. Ces deux genres d'interprétations étant écartés, il ne reste qu'à nier la réalité du fait en lui-même, et à le convertir en allégorie, en légende ou en mythe. C'est la conséquence uniforme par laquelle l'auteur termine chaque discussion; au reste, pas une parole de douleur, pas un regret sur ces figures dont il ne conserve que l'auréole. L'impression du vide immense que laisserait l'absence du Christ dans la mémoire du genre humain ne lui coûte pas un soupir. Sans colère, sans passion, sans haine, il continue tranquillement, géométriquement la solution de son problème. Est-ce à dire qu'il n'ait pas le sentiment de son œuvre, et que, sapant l'édifice par la base, il ignore ce qu'il fait? Non, sans doute. Mais c'est une chose propre à l'Allemagne que ce genre d'impassibilité. Les savants y ont tellement peur de toute apparence de déclamation qui pourrait déranger l'assiette de leurs systèmes, qu'ils tombent à cet égard dans un défaut tout opposé. Ce que la rhétorique est pour nous en France, les formules le sont pour les Allemands, une prétention qui, changée en habitude, finit par devenir naturelle. Ils prennent volontiers dans leurs livres la figure inexorable de la fatalité sur son siège d'airain. A la lecture de tel ouvrage, vous prendriez l'auteur pour une âme de bronze que rien d'humain ne peut atteindre. Telle était même, je l'avoue, mon illusion sur M. Strauss lui-même, jusqu'à ce que, l'ayant connu de plus près, j'aie trouvé en lui, sous ce masque du destin, un jeune homme plein de candeur, de douceur, de modestie, et une âme presque mystique et comme attristée du bruit qu'elle a causé.

Ce n'est point assurément là l'homme de l'ouvrage que je vais analyser. Pendant quinze cents pages, et de la même manière que s'il s'agissait d'une interpolation d'Homère ou de Pindare, l'auteur dispute au Christ son berceau et son sépulcre ; il ne lui laisse que la croix. Les circonstances de la naissance du fils de Marie lui semblent fabuleusement imitées de la naissance d'Abraham et de Moïse. Nemrod, Pharaon, voilà les modèles d'après lesquels la tradition a imaginé les massacres d'Hérode. Quant à la crèche, elle n'a été supposée dans Bethléem, de préférence à tout autre lieu, que pour se conformer au verset d'un prophète. L'étoile qui conduit les bergers n'est que le souvenir de l'étoile promise à Jacob dans la prophétie de Balaam. Les rois mages eux-mêmes n'auraient eu d'existence que dans un passage d'Esaië et dans le psaume 72. De la présentation au temple, on fait une légende inventée pour glorifier l'homme dans l'enfant ; de la scène de Jésus expliquant la Bible à l'âge de douze ans, une copie des vies de Moïse, de Samuel, de Salomon, qui, à ce même âge, donnent des preuves d'une sagesse toute divine. Les relations du Christ et de saint Jean-Baptiste amènent des interprétations non moins audacieuses. Dans ce système, les évangélistes ont attribué à saint Jean des idées qu'il lui eût été impossible de concevoir. Son point de vue plus étroit, sa tendance moins libérale, son génie plus rude le rendaient incapable de comprendre, encore moins de prophétiser la venue de Jésus. D'ailleurs, selon l'auteur, si Jésus s'est soumis à recevoir le baptême, c'est là une preuve qu'il ne croyait point encore être le Messie. Tout au plus, il a suivi dans la foule l'enseignement de saint Jean, et il y a puisé quelques maximes de la secte des Esséniens. On a fait à cet égard (1) une observation pleine de justesse, lorsqu'on a dit que, s'il est ici un personnage fabuleux, ce n'est pas celui dont la vie se passe au milieu des peuples qui le touchent, le voient, l'entendent, mais bien plutôt le solitaire qui, vêtu de

(1) J'emprunte cette idée au professeur Ullmann, dans son excellent ouvrage sur le docteur Strauss. Cette réfutation a paru d'abord dans le recueil qu'il a fondé avec M. Umbreit, et qui a acquis beaucoup d'autorité : *Études et Critiques de théologie*. Sous ce titre modeste, il faut se représenter une sorte d'encyclopédie où les questions les plus vitales de philosophie et d'histoire religieuse, d'exégèse orientale et grecque, sont traitées par les juges les plus compétents avec un large éruditionisme qui me semble remonter à Schleiermacher lui-même. Je ne crois pas qu'aucun exemplaire des *Études* soit entré dans Paris, et cependant c'est certainement là une des lectures les plus instructives que l'on puisse entreprendre de nos jours. Au lieu de se débattre éternellement contre le fantôme évanoui du xviii^e siècle, pourquoi notre théologie en France ne s'adresse-t-elle pas à ces nouveaux lutteurs, quel que soit le nom qu'ils portent ? Là où est le combat, là est la vie.

poil de chèvre, errant loin des villes, se dérobe à ses propres disciples, et ne laisse de trace que sur le sable du désert ; que, par conséquent, le mythe ici devrait être saint Jean, et Jésus-Christ l'histoire.

Je poursuis. Jésus se proposait-il un règne temporel ou céleste ? L'auteur répond : Le Christ espérait reconquérir le sceptre temporel de David, mais par des moyens tout divins. Les légions des anges, les morts ressuscités devaient placer ses disciples sur les douze trônes d'Israël. D'ailleurs, en ce qui regarde l'ancienne loi, il ne rejetait que le rituel, la forme extérieure, les abus du culte. Il en acceptait l'esprit, en sorte que sa mission n'a guère été que négative, et qu'il a été pour le mosaïsme à peu près ce que Luther a été pour le catholicisme. Parlons encore plus clairement ; il ne songeait point à étendre sa réforme au delà du peuple juif, dont il partageait la répugnance pour les nations étrangères. A l'égard de sa doctrine proprement dite, les Écritures n'en garderaient qu'une image bien infidèle, puisque ses discours, selon les trois premiers évangélistes, ne seraient rien que des fragments incohérents, espèce de travail de mosaïque dans lequel saint Mathieu surpasserait seulement les deux autres. On avait disputé à Moïse le Décalogue ; il était naturel que l'on en vint à disputer à Jésus-Christ le sermon de la montagne et la prière dominicale qui ne sont plus qu'une compilation de formules hébraïques. Saint Jean nous reste encore ; tout repose sur ce dernier fondement. Que va-t-on décider ? La conclusion ne se fait pas attendre ; la voici : les discours que saint Jean rapporte sont beaucoup plus contestables que les précédents. Il faut les regarder comme des *compositions libres*, mêlées de réminiscences des écoles d'Alexandrie. Ainsi, pour presser la question, d'une part on aurait des maximes hébraïques, de l'autre des sentences de la philosophie grecque. Mais la doctrine de Jésus, à dire vrai, aurait disparu aussi bien que sa personne. Nulle certitude historique, nulle authenticité, sinon dans quelque débris de la polémique soutenue contre les pharisiens. L'auteur veut bien reconnaître, dans ces démêlés, le ton et l'accent de la dialectique des rabbins.

La dernière partie de l'ouvrage où convergent tous les rayons du scepticisme moderne entame des questions qu'en France nous sommes plus accoutumés à voir controversées. Le modèle de ce genre de polémique se trouve dans la fameuse lettre de Rousseau sur les miracles ; mais ici la science est beaucoup plus grande, et le système tout différent. Les miracles de l'Évangile sont ou des paraboles prises plus tard pour des histoires réelles, ou des légendes, ou des copies de ceux de l'Ancien Testament. La multiplication des pains rappelle la manne dans le désert,

et les vingt pains dont Élisée nourrit le peuple. L'eau changée en vin est une réminiscence de l'eau saumâtre convertie par le prophète en une eau vive. Quelquefois le Nouveau Testament se copierait lui-même, comme dans le signe du figuier frappé de stérilité; ce prodige serait la contre-partie d'une parabole racontée plus haut. Pour achever, qu'est-ce que la transfiguration du Christ sur le mont Thabor? — Un reflet, une copie de celle de Moïse sur le mont Sinaï. — Mais l'apparition de Jésus au milieu de Moïse et d'Élie n'implique-t-elle rien en soi de particulier? — Un pur emblème pour signifier que Jésus est venu accorder la loi personnifiée dans l'un et les prophètes représentés par l'autre. — Il ne s'agit donc pas ici, comme je le croyais, de la transfiguration du Christ? — Non, assurément, mais de la transfiguration d'une idée chrétienne. Reste à savoir maintenant où s'arrêterait un catéchisme continué dans ces termes.

J'arrive à la passion. A véritablement parler, l'auteur n'admet ici rien d'historique, excepté le crucifix qui encore lui rappelle le serpent d'airain suspendu à l'arbre de Moïse. Pour parler son langage, les scènes qui précèdent l'emprisonnement sont des mythes du second degré dans l'Évangile selon saint Jean, des mythes du troisième degré dans les Évangiles selon saint Mathieu, saint Marc et saint Luc. Il part de ce principe que l'ancienne loi n'annonce nulle part un Messie souffrant, que les figures que l'on a tirées d'Ésaïe s'appliquent au corps des prophètes, non à la personne du Christ dont l'Ancien Testament, au contraire, a toujours annoncé et exalté le triomphe temporel. L'esprit tout rempli de la présence de leur maître bien-aimé, les apôtres le voyaient en traits flamboyants sous chacun des emblèmes de la Bible; naturellement et invinciblement, ils lui appliquaient toutes les paroles qui pouvaient se détourner du sens littéral; ils s'abusaient eux-mêmes. Par suite d'une illusion semblable, on supposa, après l'événement, puis on se persuada que le Christ avait dû annoncer par avance sa mort, sa résurrection, sa réapparition. De là, les prophéties qui lui furent attribuées par les évangélistes. La scène du jardin des Oliviers, la sueur de sang, l'angoisse de la croix; quoi encore? le calice apporté par l'ange de la passion; que va-t-on faire de cette douleur infinie? Un plagiat tiré des Lamentations de Jérémie. Ce pressentiment profond, qui saisit chaque créature, et même la plus vile, au moment de périr, va manquer à Jésus-Christ. Les deux larrons appartiendraient à Ésaïe; la tunique partagée, les pieds et les mains cloués, le coup de lance dans le côté, l'absinthe et le vinaigre, même la soif sur la croix, tout cela, ainsi que la dernière parole de Jésus en expirant : *Eli lamma sabachthani*, serait,

mot pour mot, tiré du psaume 69 et du 22^e (1), que le docteur Strauss déclare classique pour tout ce qui regarde la passion. A quoi il ajoute qu'un seul des évangélistes fait mention de la présence de la mère du Christ au pied de la croix, et que cette circonstance, si elle était véritable, n'eût pas été négligée par les autres. Ici, je l'avoue, je ne puis ni tolérer, ni concevoir que l'auteur s'arrête au milieu de ces scènes pour dire en parlant de la passion selon saint Jean : « L'exposition de la scène fait honneur à la manière ingénieuse et animée du rapporteur. » A ce mot, ne vous semble-t-il pas voir se dresser et applaudir le spectre de Voltaire, ou plutôt, une telle cruauté ne l'eût-elle pas étonné lui-même? Quoi qu'il en soit, le sang-froid de l'auteur ne se dément plus dans les scènes qui suivent. Il n'y a certes qu'un érudit allemand qui pût rechercher avec cette impassibilité, où l'ironie moderne et l'hyssope du Golgotha sont indissolublement mêlés, si Judas, comme un théologien l'a prétendu, a été un honnête homme méconnu; si le Christ a été cloué à la fois aux pieds et aux mains; combien de fois il a eu soif; combien d'heures il est resté en croix; jusqu'où s'est enfoncée dans le côté la lance du soldat; si le sang et l'eau ont pu couler de sa plaie vive; supposé que Jésus, après un long évanouissement, soit sorti du sépulchre, en quel lieu s'abritait ce Dieu moribond; si, comme le prétend sérieusement le célèbre professeur de théologie dogmatique Paulus, le Christ, échappé du tombeau, est mort d'une fièvre lente, causée par les stigmates de la croix, ou s'il a encore vécu, après la passion, vingt-sept ans travaillant dans la solitude au bien de l'humanité, comme le dit M. Brenesche dans sa dissertation; et enfin, sur quelle couche écartée a achevé de vivre, loin des regards de ses ennemis et de ses disciples, le Dieu fait homme. Cette partie de l'ouvrage a l'odieuse précision d'une instruction judiciaire. En cet endroit, M. Strauss semble dévier de son système des mythes, et faire une concession à une école adverse, lorsqu'il admet que l'idée de la résurrection a pour origine une vision des disciples, toute semblable à celle de saint Paul sur le chemin de Damas; il pense d'ailleurs que cette idée n'a pu se développer pleinement qu'en Galilée, loin du sépulchre et des restes mortels du Christ. L'ascension lui rappelle celle d'Énoch, les chevaux flamboyants d'Élie, lesquels, dit-il, pour se conformer à la nature plus douce de Jésus, durent être transformés en nuages, l'apothéose d'Hercule, de Romulus... etc. Voilà ce livre dans ses éléments et son affreuse nudité; si l'ana-

(1) M. Ewald place ce psaume 22 un peu avant l'exil, au temps de Jérémie. Pag. 162 des livres poétiques de l'Ancien Testament, seconde partie.

lyse était à recommencer, le cœur me manquerait pour la refaire.

Ce n'est pas tout cependant; l'auteur, en terminant, recherche quel sera le résultat de sa doctrine, supposé qu'elle soit généralement adoptée par le clergé. Que doit faire le prêtre convaincu que l'Évangile est une mythologie? Le *prédicateur spéculatif*, c'est le nom qu'il donne à cet étrange personnage, a, répond-il, quatre voies ouvertes devant lui. Premièrement, il peut garder sa doctrine pour lui seul et continuer d'instruire le peuple conformément à la lettre de l'Écriture. Secondement, il peut, en racontant l'histoire sacrée, sous entendre, en lui-même et par une traduction tacite, les abstractions et le système des mythes; par exemple, pendant qu'il parle de la résurrection du Golgotha, il doit penser secrètement à l'universelle palingénésie des idées, ou encore, en prêchant *tout haut* sur la Vierge Marie, songer *tout bas* à la nature, vierge visible, mère éternelle de toutes choses. Mais cette méthode subtile court le risque de rappeler celle des réticences mentales du père Bauny, et, malgré le détour d'intention, elle rentre dans le premier cas. Troisièmement, l'orateur sacré peut travailler ouvertement à ruiner la croyance populaire, et à la transformer en spéculation. Quatrièmement (car le moyen qui précède n'est pas lui-même sans difficultés), il ne reste, en définitive, au *prédicateur spéculatif*, qu'à descendre de la chaire et à sortir de l'église; ce sont aussi là les dernières paroles de l'auteur.

Si maintenant l'on demande quel effet doit produire cet ouvrage sur l'esprit d'un homme impartial, en admettant qu'il y en ait de tels dans ces matières, je répondrai là-dessus sans détour. Prétendre que ce livre peut être jugé en dernier ressort par l'analyse que je viens d'en présenter, ce serait abuser déloyalement de ce qu'il n'a point été traduit dans notre langue. L'esprit d'une œuvre quelconque, de philosophie, d'art ou de critique, ne se reproduit pas ainsi en quelques lignes; il y faut bien plus de circonspection qu'on ne se le figure en général. Combien ces difficultés ne s'augmentent-elles pas s'il s'agit d'un étranger! Occupé tout entier à présenter dans leur crudité les résultats de l'auteur, j'ai dû négliger les nuances, les tempéraments, les préparations, et surtout le cortège de preuves qui ne le quittent jamais. Malgré moi, je me serai attaché aux parties les plus saillantes qui dénoncent le mieux l'esprit général d'une école, au risque de laisser dans l'ombre quelques-uns des traits particuliers de l'écrivain. Sa pénétration dans le monde des détails, son amour sincère de la vérité, le succès même de son explication en mainte rencontre, le stoïcisme d'un langage vrai, net, qui, dégagé du jargon des écoles, va droit au but, et que quelques-uns de ses adver-

saires ont comparé à celui de Lessing, sa fermeté, son indépendance d'esprit, sa dureté même, qui le fait entrer comme un fer aigu dans les entrailles des choses, quand d'autres s'arrêtent mollement aux surfaces, enfin son érudition rare et profonde, voilà ce que personne de sensé ne lui contestera. Il a rendu l'affreux service de sonder, de palper, d'élargir la plaie vivante de notre temps avec plus de vigueur, de logique et d'intrépidité que personne, si bien que l'indifférence même en a tressailli et s'est relevée en criant sur sa couche; et, lorsqu'on prend ce livre, si triste, si glacé, si tranchant, il faut redire le mot de cette femme en se poignardant : « Cela ne fait point de mal. »

Avec le même désir de rester dans la vérité, je reconnaitrai que, dès l'ouverture de cette histoire, on voit clairement que le système est conçu par avance; qu'il ne naît pas nécessairement des faits; qu'au contraire l'auteur, avec la ferme volonté de tout y ramener, ne s'en démettra devant aucun obstacle; que, par là, il est entraîné à une intolérance logique qui ressemble à une sorte de fanatisme, et rappelle, avec plus de sang-froid et de maturité, l'esprit exterminateur de Dupuis et de Volney. J'ai même quelque sérieuse raison de croire que, revenu de la première fougue de la discussion, il ne serait pas éloigné de reconnaître la justesse de cette critique.

Un second reproche que je ferai à cet ouvrage, parce que la critique allemande n'y a pas assez insisté, c'est que l'intelligence et la connaissance, il est vrai, prodigieuse des livres, y semblent étouffer le sentiment de toute réalité. Au milieu de cette négation absolue de toute vie, vous êtes vous-même tenté de vous interroger, pour savoir si vos impressions les plus personnelles, si votre souffle et votre âme ne sont pas aussi, par hasard, une copie d'un texte égaré du livre de la fatalité, et si votre propre existence ne va pas soudainement vous être contestée comme un plagiat d'une histoire inconnue. Dès que l'auteur rencontre un récit qui sort de la condition des choses les plus ordinaires, il déclare que cette narration ne renferme aucune vérité historique, et qu'elle ne peut être qu'un mythe. Or, n'est-ce pas appauvrir et ruiner la nature et la pensée, que de les mettre ainsi tout ensemble sur ce lit de Procuste? N'accepter pour légitimes que les impressions conformes au génie d'une société inerte à la manière de la société présente, n'est-ce pas borner étrangement le cœur de l'homme? Sommes-nous donc si assurés d'être en tout la mesure du possible? O docteur! que de miracles se passent dans les âmes, et que la connaissance des livres ne nous enseignera pas! Que l'enthousiasme et l'amour et les révolutions sont là-dessus nos grands maîtres! Qu'ils savent de choses que toutes les bibliothèques du monde

ne nous enseigneront jamais ! Je sens que j'ai besoin d'éclaircir cela par un exemple, le voici :

Il est tiré de la première rencontre du Christ et des disciples, au bord du lac de Galilée. M. Strauss, voyant avec quelle promptitude Jésus captive, d'un mot, les apôtres, fait cette réflexion fort judicieuse en apparence : qu'il est étrange que le Christ n'ait pas voulu éprouver ces hommes avant de les choisir ; qu'il est plus incroyable encore que ceux-ci, sans avoir établi de longues relations avec lui, sans avoir appris à le connaître par expérience, aient quitté leurs maisons, leur pays, leur état, leurs familles, pour le suivre dans sa prédication ; que, d'ailleurs, on découvre une contradiction manifeste entre cette facile obéissance et le doute qui les saisit plus tard. De ce raisonnement et de quelques autres, il conclut que cette rencontre prétendue des apôtres et du Christ n'est rien qu'une allégorie, une figure forgée trente ans plus tard à l'imitation de la rencontre du prophète Élie et de son serviteur Élisée.

A mon tour, je le demande, pourquoi mettre sur le compte de l'imitation et de l'érudition pharisienne, ce qui s'explique si pleinement, si naturellement, dans le récit de l'évangéliste ? Qui ne voit d'un côté l'autorité de Jésus, la puissance attachée à ses traits, à sa voix, à son geste, à sa parole mystérieuse, et, de l'autre, des pêcheurs saisis par cette parole, entraînés, subjugués, fascinés par cette grandeur qui apparaît au milieu d'eux ? Est-ce donc autrement que l'enthousiasme saisit les âmes, et que les hommes se donnent les uns aux autres ? Est-ce, comme le docteur allemand le suppose, par une lente et successive expérience de la supériorité du maître, ou bien par un ravissement soudain, par un emportement irréfléchi, par un abandon entier de soi à la volonté, aux regards, à la pensée d'un autre ? Qui n'a connu des exemples de ce genre, je ne dis pas seulement dans la vie publique, mais aussi dans la vie privée, même la plus obscure, laquelle se passe rarement sans être éclairée, un jour, une heure au moins, par l'une de ces prodigieuses illuminations ? Et les miracles d'amitié, d'héroïsme, est-ce l'expérience, est-ce la temporisation qui les fait ? N'est-ce pas plutôt l'affaire d'un instant suprême dans lequel tout est perdu ou gagné. « Les disciples ont douté l'instant d'après, dites-vous ? » Preuve nouvelle que vous êtes ici dans la vérité, dans la réalité, dans l'histoire. Quoi de plus naturel que l'abattement après l'excès de l'enthousiasme ? Ce sont là de ces traits que n'inventent ni la tradition poétique ni la mythologie. Ce sont bien là des hommes, non des mythes. Pour moi, je l'avoue, tel que le siècle m'a fait, je ne puis encore relire ce début de l'Évangile, sans entendre,

comme les pêcheurs de Galilée, l'écho de cette voix bien réelle qui vous dit : « Lève-toi et marche, et cours au bout du monde; » tant il y a là d'enthousiasme avéré et senti ! C'est là le *fiat lux* dans la genèse du christianisme; c'est le mouvement duquel s'engendrent tous les autres. Vous entendez à ce mot les disciples se lever, et pousser devant eux l'ancienne société, l'empire romain qui se dresse à son tour sur son siège, et qui suit l'impulsion, puis l'Église, puis les conciles, puis la papauté, puis la réforme, et ce mouvement propagé de siècle, en siècle, de génération en génération, arriver à la fin, et sans discontinuité, jusqu'à vous.

Autre exemple. Je le choisis parce qu'il fournit en soi un excellent abrégé de la manière accoutmée de l'auteur. C'est la scène de la tentation du Christ dans le désert. M. Strauss commence par montrer les difficultés, les invraisemblances, les fictions qui se rencontrent dans les évangélistes : un jeûne de quarante jours, l'apparition du démon sous une forme palpable, Jésus transporté d'abord sur le faite du temple, puis sur une montagne d'où l'on découvre tous les royaumes, la légion des anges qui lui apportent du ciel sa nourriture. Il combat avec avantage les explications naturelles que l'on a jusqu'ici données de ces circonstances; il prouve que cette scène n'est ni une vision, ni un songe, ni une parabole. Surtout il n'a pas de peine à démontrer que Satan n'était point un pharisien déguisé et envoyé pour proposer à Jésus d'entrer dans une conspiration contre les Romains. Cette réfutation accomplie, il ouvre l'Ancien Testament. Il y trouve tous les traits de la scène racontée par le nouveau. Moïse, Élie, jeûnent dans le désert pendant quarante jours; Satan, pendant quarante années, y tente le peuple d'Israël. Ce nombre de quarante ainsi répété, cette tentation du peuple qui s'appelait aussi le fils de Dieu, enfin les anges qui préparent la nourriture d'Élisée, ne sont-ce pas là les traits principaux ou les modèles du récit calqué plus tard par la tradition chrétienne sur les livres de l'ancienne loi? Donc cette scène n'a en soi rien de réel et nul fond historique. Elle ne répond à aucun moment véritable de la vie de Jésus.

Cette analyse semble complète. Il y manque, à mon avis, une partie importante, qui est un examen plus profond de la vie intérieure du Christ. Jésus vient de recevoir le baptême. Il publie pour la première fois sa mission. Au moment d'achever de se révéler, il se recueille dans le désert. Qui peut savoir les angoisses, les combats, les ennemis intérieurs qui ont assailli dans la solitude ce nouveau Jacob, aux prises avec l'ange inconnu? Avant de déclarer la guerre à toute la nature visible, avant de jeter l'humanité dans l'avenir, comme un monde dans une orbite

nouvelle, qui sait si le révélateur n'a pas hésité dans son cœur, si le passé tout entier ne s'est pas dressé devant lui comme une embûche, si l'univers muet, revêtu de sa splendeur empruntée, ne lui a pas dit par cent voix de se prosterner et de l'adorer, au lieu de le combattre; si ces pensées ne l'ont pas ravi sur leurs ailes, au faite du temple et de la montagne sacrée; si de là il n'a pas vu à ses pieds, d'un côté les royaumes temporels, avec leurs peuples inclinés et soumis, de l'autre l'empire incommensurable des pensées avec l'éternelle passion et la croix au lieu du sceptre de Juda? Qui sait si, en ce moment il n'a pas connu par avance la sueur de sang de Gethsamanné, et si, de ce faite de douleurs, il ne s'est pas écrié déjà, à la vue de la terre soulevée contre lui: « mon père! mon père! pourquoi m'as-tu abandonné? » Or, si le doute a pu approcher de lui, assurément ce fut là le noir Satan sur le trône desténèbres. Cette histoire ne serait donc point aussi illusoire qu'on le prétend. Au contraire, elle toucherait à ce qu'il y a de plus intime, c'est-à-dire de plus réel, dans la vie de Jésus. Relevé de cet abatement mortel, la lumière intérieure reparait pour lui. Les cieux se rouvrent. En ce moment le Christ reprend la possession de lui-même jusqu'au Calvaire. Les légions des anges immaculés descendent dans son cœur. Ils achèvent de fortifier d'une nourriture céleste cet esprit lassé dans le combat. Dans tout cela, où est l'impossible? où est l'imitation? où est la fable? et comment se faire une idée de l'Évangile, si l'on n'y voit une continuelle transfiguration de l'histoire intérieure et des pensées du Christ? Je m'arrête ici, car ce point seul m'entraînerait trop loin.

D'autres fois l'auteur substitue à la simplicité des Écritures une abstraction qui me semble répugner étrangement à leur génie. Ainsi l'arcontre de Jésus et de la Samaritaine auprès d'un puits le renvoie naturellement à celles d'Élieser et de Rebecca, de Jacob et de Rachel, de Moïse et de Séphora. Ces ressemblances, fortifiées, il est vrai, de plusieurs circonstances tirées du dialogue, le conduisent à sa conclusion ordinaire, que ce récit n'est rien autre chose qu'un mythe. Je le veux bien. Mais, ceci admis, la difficulté augmente. Cette courte narration, qui portait un tel cachet de simplicité, que va-t-elle devenir? Une formule de la philosophie de l'histoire. La Samaritaine au bord du puits est l'emblème d'un peuple impur qui a rompu l'alliance avec Jéhovah. Le dialogue tout entier n'est que la figure des relations des premiers chrétiens avec les Samaritains. Mais, comme l'auteur nie que ces relations aient jamais existé en effet, il ne nous reste plus que le symbole d'un symbole, la figure d'un rêve, l'ombre d'une ombre; ici le sol manque sous les pas. De bonne foi ces abstractions, rédigées en légendes, ne sont-

elles pas tout le contraire de l'esprit des Évangiles? L'auteur est ici dans les théories modernes, dans la synthèse de Hegel. Il est dans le XIX^e siècle; il n'est plus dans le premier.

Ailleurs, je regrette qu'après s'être enseveli dans la littérature des rabbins et du Talmud, il n'ait pas eu recours plus souvent aux voyages modernes qui peignent la vie de l'Orient. Je suis convaincu qu'il aurait trouvé, dans le spectacle des peuples du Levant, quelques traits qui auraient éclairé son sujet. Il eût fait plus; il eût tempéré par là sa tendance, évidemment trop constante, à tout réduire en abstractions. S'il eût un peu plus approché de ces rivages des apôtres, les scènes du lac de Galilée, le Christ endormi dans l'orage, les flots apaisés par ses paroles, ne lui eussent plus, j'imagine, paru seulement des fictions sans corps, imitations érudites du passage de la mer Rouge, ou figures de la vertu embarquée sur un océan orageux. A cet égard, quel que soit le mépris de la théologie et de la philosophie envers toutes les observations qui ne sont pas recueillies d'un vieux livre, me sera-t-il permis de citer ici, entre mille, un de ces faits dont j'ai été le témoin? Il m'a trop donné à penser, lorsqu'il arriva, pour que je puisse facilement l'oublier. C'était à l'entrée de la nuit, sur les côtes de Malte. J'étais avec quatre matelots d'Ipsara, dans un canot sans voile et loin de tout refuge, car un peu auparavant on nous avait repoussés de l'île. La tempête était très-forte, la nuit très-noire; les rameurs, déconcertés, avaient quitté leurs rames; nous étions près de sombrer. En ce moment de détresse, le capitaine, qui tenait l'aviron, se leva subitement. C'était un des plus hardis compagnons de Canaris. Inspiré par le danger, il souffla mystérieusement sur les eaux et s'écria en montrant du doigt les vagues refoulées : *Enfants, voyez, voyez les démons qui s'envolent!* Les rameurs regardèrent avec stupéfaction autour d'eux; puis ils recommencèrent à lutter contre le vent. Un peu après, le vaisseau que nous poursuivions se fit voir près de nous dans les ténèbres, comme une apparition. Nous étions sauvés. N'est-il pas évident que, du fond d'une bibliothèque, rien ne serait plus facile que de convertir ce récit en un mythe emprunté aux Actes des apôtres? Le lieu de la scène est le même que celui du naufrage de saint Paul. Les démons qui s'envolent appartiennent à la mythologie des pharisiens, qui eux-mêmes l'ont empruntée à la religion des mages. Il est impossible que le principe du mal ait apparus sous une forme personnelle. Les démons ont-ils des ailes? Habitent-ils dans les mers? Que de questions insolubles par la raison! Il est bien plus facile d'admettre que le tout a été instinctivement imité du récit de saint Luc. D'autre part, il est probable que les rameurs, en arrivant chez eux, auront raconté qu'ils

ont vu des démons marins aux ailes couleur des flots. Lequel croire du philosophe ou de l'homme du peuple? Et la science toute seule toucherait-elle de si près à l'ignorance? Cela pourrait bien être.

Sans entrer dans plus de détails, combien de questions me resteraient encore à examiner : si l'époque du Christ était propre à l'invention d'une mythologie? en quoi la science d'Alexandrie pouvait contrôler les imaginations de Jérusalem; ce qui conduirait à l'examen de l'esprit de critique dans le monde romain? si trente ans ont dû suffire à l'établissement d'une tradition toute fabuleuse; si le ton des évangiles apocryphes n'est pas fort distinct de celui des livres canoniques; si les *Actes des apôtres*, tenus pour avérés (1), ne présentent pas des récits analogues à ceux des évangélistes; si les paraboles dans les monuments primitifs ne sont pas expressément séparés du récit, et si par conséquent la démarcation de l'histoire et de l'allégorie n'a pas été observée par les écrivains eux-mêmes? La préface de l'Évangile selon saint Luc, si raisonnée, si méthodique, si philosophique, est-ce bien là l'introduction d'un recueil de mythes? Les épîtres de saint Paul ne portent-elles pas une telle empreinte de réalité que ce témoignage rejaillit sur l'époque précédente? et cet homme, si semblable à nous, si voisin de nous que nous le touchons de nos mains, ne plaide-t-il pas pour la vérité, pour l'intégrité historique des personnages que nous n'atteignons que par son intermédiaire? Voilà autant de points qu'il faudrait examiner de près. A l'égard de la comparaison des évangiles et des poèmes d'origine populaire, je l'accepte, et je dis : Charlemagne a été transfiguré par les imaginations du moyen âge; mais sous la fable était cachée l'histoire; sous la fiction des douze paladins il y a l'auteur des Capitulaires, le conquérant des Saxons, le législateur et le guerrier. Comment, sous la tradition des apôtres, n'y aurait-il qu'une ombre? Il me suffira aujourd'hui de livrer ces questions aux réflexions des lecteurs qui m'auront suivi jusqu'ici.

Ce qui ne peut manquer de frapper ceux qui entreront plus avant dans cet examen, c'est qu'au point de vue de l'auteur (2) le christianisme serait un effet sans cause. Comment cette figure dépouillée du Christ, ombre dont il ne reste aucun vestige appréciable, larve errante dans la

(1) Ils ne le sont plus. Le professeur de théologie Bauer vient d'y appliquer le système des mythes. Ainsi, on peut dire qu'aujourd'hui les Épîtres de Saint Paul aux Corinthiens et aux Romains sont les seuls monuments du christianisme primitif qui aient été laissés intact par la critique.

(2) Je me sers, en général, de la première édition du livre du docteur Strauss. Dans la dernière, il a fait quelques concessions. Je m'attache ici au système en lui-même, plutôt qu'à suivre les fluctuations de l'auteur.

tradition, aurait-elle dominé tous les temps qui ont suivi? Je vois l'univers moral ébranlé, mais le premier moteur m'échappe. Si, dans le Nouveau Testament, il n'y a point de spontanéité, d'où est sortie la vie? Le monde civil serait-il né d'un plagiat? Si la nouvelle loi n'est rien autre chose que la reproduction de l'ancienne, si l'esprit de création n'a éclaté nulle part, si le miracle du renouvellement du monde ne s'est point accompli, que faisons-nous ici et que ne sommes-nous dans les murailles de l'ancienne cité? Ce qui démontre, en effet, la grandeur personnelle du Christ, ce n'est pas tant l'Évangile què le mouvement et l'esprit des temps qui lui ont succédé. Je ne saurais rien des Écritures, et le nom même de Jésus serait effacé de la terre, qu'il me faudrait toujours supposer quelque part une impulsion toute puissante vers le temps des empereurs romains. Lorsque M. Strauss dit à cet égard : « Nous regardons l'invention de l'horloge marine et des vaisseaux à vapeur comme au-dessus de la guérison de quelques malades de Galilée, » il est visible qu'il est la dupe de son propre raisonnement; car enfin il sait bien, comme moi, que le miracle du christianisme n'est pas dans cette guérison, mais bien plutôt dans le prodige de l'humanité étendue sur son grabat, puis guérie du mal de l'esclavage, de la lèpre des castes, de l'aveuglement de la sensualité païenne, et qui, subitement, se lève et marche loin du seuil du vieux monde. Il sait bien que le prodige n'est pas tout entier dans l'eau changée en vin aux noces de Cana, mais plutôt dans le changement du monde par une seule pensée, dans la transfiguration soudaine de l'ancienne loi, dans le dépouillement du vieil homme, dans l'empire des Césars frappé de stupeur comme les soldats du sépulcre, dans les barbares dominés par le dogme qu'ils ont vaincu, dans la réforme qui le discute, dans la philosophie qui le nie, dans la révolution française qui croit le tuer et ne sert qu'à le réaliser. Voilà les miracles qu'il fallait comparer à ceux de l'astrolabe et de l'aiguille aimantée.

Quoi! cette incomparable originalité du Christ ne serait rien qu'une perpétuelle imitation du passé, et le personnage le plus neuf de l'histoire aurait été perpétuellement occupé à se former, ou, comme quelques personnes le disent aujourd'hui, à se poser d'après les figures des anciens prophètes! On a beau objecter que les évangélistes se contredisent fréquemment les uns les autres, il faut avouer, à la fin, que ces contradictions ne portent que sur des circonstances accessoires, et que ces mêmes écrivains s'accordent en tout sur le caractère même de Jésus-Christ. Je sais bien un moyen sans réplique pour prouver que cette figure n'est qu'une invention incohérente de l'esprit de l'homme. Il consisterait à montrer que celui qui est chaste et humble de cœur selon

saint Jean, est impudique et colère selon saint Luc; que ses promesses, qui sont spirituelles selon saint Mathieu, sont temporelles selon saint Marc. Mais c'est là ce que l'on n'a point encore tenté de faire, et l'unité de cette vie est la seule chose que l'on n'ait pas disputée. Sans nous arrêter à cette observation, accepterons-nous, pour tout expliquer, la tradition populaire, c'est-à-dire le mélange le plus confus que l'histoire ait jamais laissé paraître, un chaos d'Hébreux, de Grecs, de Syriens, d'Égyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem, d'Esséniens, de Sadducéens, de thérapeutes, d'adorateurs de Jéhovah, de Mithra, de Sérapis? Dirons-nous que cette vague multitude, oubliant les différences d'origines, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un seul esprit, pour inventer le même idéal, pour créer de rien et rendre palpable à tout le genre humain le caractère qui tranche le mieux avec tout le passé, et dans lequel on découvre l'unité la plus manifeste? On avouera au moins que voilà le plus étrange miracle dont jamais on ait entendu parler, et que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là! Cette première difficulté en entraîne une seconde; car, loin que la plèbe de la Palestine ait elle-même inventé l'idéal du Christ, quelle peine ces intelligences endurcies n'avaient-elles pas à comprendre le nouvel enseignement? Ce qui demeure de la lecture de l'Évangile, si on la fait sans système conçu par avance, sans raffinements, sans subtilité, n'est-ce pas que la foule et les disciples eux-mêmes sont toujours disposés à saisir les paroles du Christ dans le sens de l'ancienne loi, c'est-à-dire dans le sens matériel? N'y a-t-il pas une contradiction perpétuelle entre le règne tout spirituel annoncé par le maître, et le règne temporel attendu par le peuple! La plupart des paraboles ne finissent-elles pas par ces mots ou d'autres équivalents: « A la vérité, il parlait ainsi, mais eux ne l'entendaient pas? » Preuve manifeste, preuve irréfragable que l'initiative, l'enseignement, c'est-à-dire l'idéal, ne venaient pas de la foule, mais qu'ils appartenaient à la personne, à l'autorité du maître, et que la révolution religieuse, avant d'être acceptée par le plus grand nombre, a été conçue et imposée par un législateur suprême.

Si quelque chose distingue le christianisme des religions qui l'ont précédé, c'est qu'il est l'apothéose non plus de la nature en général, mais de la personnalité même. Voilà son caractère dans son commencement et dans sa fin, dans ses monuments et dans ses dogmes. Comment ce caractère manquerait-il à son histoire? S'il n'eût dominé exclusivement dans l'institution nouvelle, celle-ci n'eût été qu'une secte de la grande mythologie de l'antiquité. Au contraire, le genre humain l'en a profon-

dément distinguée, parce qu'elle s'est en effet établie sur un fondement nouveau. Le règne intérieur d'une âme qui se trouve plus grande que l'univers visible, voilà le miracle permanent de l'Évangile. Or, ce prodige n'est pas une illusion, ni une allégorie, c'est une réalité. De la même manière que, dans le paganisme, la nature palpable, la mer, la nuit primitive, le chaos sans rive, ont servi de base véritable aux inventions des peuples, de même ici l'âme infinie du Christ a servi de fondements à toute la théogonie chrétienne; car, qu'est-ce que l'Évangile, sinon la révélation du monde intérieur?

En cet endroit, je rencontre un étrange raisonnement. On dit : Le premier terme d'une série ne peut être plus grande que celui qui la termine, ce serait là un effet contraire à la loi de tout développement; d'où l'on infère que Jésus, étant le premier dans la progression des idées chrétiennes, a dû nécessairement rester au-dessous de la pensée et des types des générations suivantes. De cette proposition, il résulterait également que Jésus céderait la place à saint Paul, saint Paul à saint Augustin, saint Augustin à Grégoire VII, Grégoire VII à Luther; et sur ce terrain mobile, chacun se détruisant l'un l'autre, et n'y ayant plus rien de fixe dans la conception du saint, du juste, du beau, du vrai, qui sait si nous ne nous trouverions pas, en définitive, être le terme ascendant de cette échelle de sainteté? Car nous aussi nous sommes à l'extrémité d'une série. On prouverait tout aussi bien par là qu'entre Homère et Virgile c'est le second qui fut le maître. Mais depuis quand l'inspiration de la beauté, de la justice, de la vérité, est-elle une progression arithmétique ou géométrique? On voit qu'il ne s'agit plus du Christ seul, mais bien du principe même de toute personnalité, et que cela va à nier la vie même. Pour moi, je reste persuadé que la personne du Christ fait tellement partie de l'édifice de l'histoire depuis dix-huit cents ans, que, si vous la retranchez, toute autre doit être niée par la même raison et au même titre; et, sans se déconcerter aucunement, il faut admettre comme conséquence inévitable une humanité sans peuples, ou plutôt des peuples sans individus; générations d'idées sans formes, qui meurent, renaissent pour mourir encore au pied de l'invisible croix, où reste éternellement suspendu le Christ impersonnel du panthéisme.

L'auteur exprime d'ailleurs cette conclusion aussi nettement qu'on peut le désirer, lorsqu'il résume sa doctrine dans cette sorte de litanie métaphysique : « Le Christ, dit-il, n'est pas un individu, mais une idée, ou plutôt un genre, à savoir l'humanité. Le genre humain, voilà le dieu fait homme; voilà l'enfant de la vierge visible et du père invi-

sible, c'est-à-dire de la matière et de l'esprit; voilà le sauveur, le rédempteur, l'impeccable; voilà celui qui meurt, qui ressuscite, qui monte au ciel. En croyant à ce Christ, à sa mort, à sa résurrection, l'homme se justifie devant Dieu. » Je cite ces paroles non-seulement parce qu'elles résument tout le système de l'auteur, mais aussi parce qu'elles sont l'expression la plus claire de cette apothéose du genre humain à laquelle nous avons tous plus ou moins concouru depuis quelques années.

Dépouiller l'individu pour enrichir l'espèce, diminuer l'homme pour accroître l'humanité, voilà la pente. On met sur le compte de tous ce que l'on n'oserait dire de soi. L'amour-propre est en même temps abattu et déifié. Cette idée a une certaine grandeur titanique qui nous enchante tous. Cette grandeur est-elle réelle, et ne nous abusons-nous pas étrangement les uns les autres? Voilà la question. Si l'individu ne peut pas lui-même être le juste, le saint par excellence, s'il n'est pas *un même esprit avec Dieu*, s'il est incapable de s'élever au suprême idéal de la vertu, de la beauté, de la liberté, de l'amour, qu'est-ce à dire? Et comment ces attributs deviendront-ils ceux de l'espèce? Dites-moi combien il faut d'hommes pour faire l'humanité? Deux, trois individus atteindront-ils cet idéal? Si ceux-là ne suffisent pas, trois mille, trois cent mille, trois millions, qu'importe le nombre, y réussiront-ils davantage? Entassons tant que nous le voudrons ces unités vides, le résultat sera-t-il moins vide qu'elles? Ne voyons-nous pas que nous faisons là un travail insensé; que si la personne humaine n'est qu'un néant aliéné de Dieu, comme nous le décidons, les peuples aussi de leur côté ne sont que des collections de néant, et qu'en ajoutant les nations aux nations, les empires aux empires, quelque beaux noms que nous leur donnions, Inde, Assyrie, Grèce, Rome, empires d'Alexandre, de Charlemagne, de Napoléon, nous avons beau multiplier les zéros, nous n'enfantons que le rien, et que, toujours prétendant à l'infini, nous ne faisons en réalité qu'embrasser dans l'humanité un plus parfait néant, puisqu'il est le composé de tous ces néants ensemble? Si cela est vrai, il en résulte que toute vie, toute grandeur, comme toute misère, relèvent de l'individu. Supposé donc que nous voulions nous exalter avec tout le genre humain, il ne faut pas renier la dignité de la personne; tout le génie même du christianisme est de l'avoir consacrée d'une manière absolue; car, si la vie du Dieu fait homme a un sens compréhensible pour tous, irrécusable pour tous, c'est qu'elle montre que dans l'intérieur de chaque conscience habite l'infini, aussi bien que dans l'âme du genre humain, et que la pensée de chaque homme peut se répandre et se dilater jusqu'à embrasser et pénétrer tout l'univers moral.

Au reste, je me persuade qu'un homme qui n'aurait étudié d'autre livre de théologie moderne que celui de M. Strauss serait bien étonné de l'entendre conclure de tout ce qui précède, qu'après tout, son livre ne viole en rien la croyance de l'Église chrétienne; que plutôt il la confirme; que tout ce qu'il a détruit par la critique, il va le rétablir *dogmatiquement*; que la naissance du Dieu fait homme, ses miracles, sa résurrection, son ascension, ne laissent pas d'être d'éternelles et irréfutables vérités; qu'il rentre ainsi dans l'orthodoxie par une voie qu'il appelle, il est vrai, *détournée*. Mais c'est une des maximes des casuistes modernes, qu'il n'est point nécessaire de savoir si l'Évangile repose sur une vérité historique. La philosophie considère le christianisme en lui-même comme une abstraction. Si elle juge ses dogmes raisonnables, elle déclare qu'il a en soi la réalité éternelle, auprès de laquelle toute autre n'est qu'une ombre; d'où il suit qu'il ne faut plus s'inquiéter de son origine dans le temps. Dès ce moment, la foi est abritée dans la métaphysique comme dans l'arche d'alliance. Le tabernacle se ferme; toutes les objections tombent. C'est ce que l'on appelle *le procédé de la théologie spéculative*.

Spinosa fournit encore ici le remède après avoir fait la blessure. Ce moyen est contenu dans les paroles suivantes d'une de ses lettres : « Pour vous ouvrir entièrement mon esprit, je vous dirai qu'il n'est point indispensable pour le salut de croire au Christ selon la chair, mais bien à ce fils éternel de Dieu, c'est-à-dire à l'éternelle sagesse qui se manifeste en toutes choses, principalement dans l'esprit de l'homme, mais plus encore que tout le reste, en Jésus-Christ. » Dans cette métaphysique est caché l'abîme où se recèle la théologie allemande, toutes les fois qu'elle veut se dérober à ses propres conséquences. C'est le nuage où se retire, au milieu de la mêlée, le dieu poursuivi par Ajax.

Du mélange de la métaphysique et de la théologie s'est formée, en Allemagne, une langue savante qui n'a aucun analogue dans les peuples modernes. Pour trouver un idiome semblable, il faut remonter aux scolastiques ou aux alexandrins. La parole couvre la pensée de l'écrivain comme le bois sacré enveloppait la demeure de l'oracle. Au sein de ces magnifiques ténèbres, séparés du monde et de la nature entière, sans témoins, sans écho, l'audace des théologiens s'accroît de leur isolement. Cachés dans cette enceinte, ils s'excitent les uns les autres à des hardiesses de pensées que difficilement ils se permettraient au grand jour. Voilà un des avantages du mystère. Voyons-en les inconvénients. J'en aperçois deux principaux. D'abord, tout est mis en question

dans le sanctuaire, quand tout paraît en sûreté au dehors; par où l'on voit que le résultat de cette situation prolongée serait d'établir une double doctrine, l'une secrète, l'autre publique; celle-là pour le prêtre, celle-ci pour le peuple; distinction qui répugne à une époque où le secret est impossible, où, les castes disparaissant, le sacerdoce véritable tend de plus en plus à se confondre avec le genre humain lui-même, et l'Église avec l'État. En second lieu, au moyen de l'étrange logomachie dans laquelle on se déguise, il arrive presque nécessairement qu'après le combat personne ne sait plus sur quel terrain il demeure, s'il est dans la croyance ou dans le doute; les questions se compliquent à l'infini, sans se résoudre jamais. Dans cette obscurité pleine d'embûches, naissent ce que Bacon appelait la philosophie fantasque et la foi hérétique. Chacun s'enveloppe d'une formule, comme les acteurs antiques se couvraient d'un masque monstrueux. Mais l'affaire est ici trop sérieuse pour que personne puisse rester en ces termes. Qui a gagné, qui a perdu à ce terrible jeu où il va de tout? Est-ce la philosophie? est-ce la religion? Il serait bien temps d'en être clairement informé.

En général, je crois sentir que les rapports de la religion et de la philosophie, changés, intervertis par les temps, ont été de trois sortes. D'abord la première a dominé la seconde et l'a traitée en vassale; c'est par là que toute foi commence. Les pères de l'Église s'emparaient des théories de Platon comme du domaine naturel de la révélation; ils les convertissaient en hymnes, en litanies, en légendes, en symboles canoniques. A véritablement parler, il y avait alors, au sein du christianisme un dogme et point de philosophie. Un peu après, la foi et le raisonnement parurent mêlés et indissolublement confondus dans la scolastique. Ce fut là le court moment où ils s'accordèrent l'un l'autre, quoique déjà cette paix fût plus apparente que réelle. Plus tard, la philosophie, sortie de son berceau vers le temps de Descartes et de Mallebranche, commença involontairement à mordre sa nourrice. Dans le siècle suivant, c'est-à-dire dans le xviii^e, la lutte fut acharnée; l'alliance parut pour jamais rompue. De nos jours, la philosophie tout à fait victorieuse fait la magnanime: elle comprend, elle admet, elle relève, elle réhabilite la foi. Au commencement, c'était la religion qui transformait la philosophie; de nos jours, c'est la philosophie qui transforme la religion. Par ce peu de mots, il est facile de voir quel chemin on a fait.

Ces réflexions suffisent aussi pour expliquer d'où naît le fond de quiétude que j'ai remarqué plus haut dans le scepticisme des Allemands. Ils n'entrent point sans guides dans ce labyrinthe, comme la

philosophie du dernier siècle. Au sein même du doute, ils conservent un simulacre de tradition qui suffit pour les sauver du vertige. C'est ce qu'ils appellent garder l'idée en sacrifiant la lettre. Tout impalpable qu'il est, ce fil imaginaire les empêche de se croire entièrement égarés; et, bien que leur critique soit souvent plus meurtrière et plus hardie que celle de Voltaire, ils ne laissent pas de dire comme Polyeucte : « Je suis chrétien ! » L'accord de la science et de la croyance est le premier problème que se posent toutes les écoles; chacune estime l'avoir résolu à la satisfaction générale. Seulement, de transformations en transformations, il arrive souvent que l'institution chrétienne devient précisément *ce qui n'a plus de nom dans aucune langue*. Qui ne voit, par exemple, combien complaisantes sont les formules de l'absolu? Est-il un culte, une idole, auxquels on ne puisse les appliquer sans effort, et se peut-il que, sur une aussi faible apparence, des esprits se croient véritablement échappés au naufrage?

Je vois tous les jours des hommes qui, ayant commencé par rejeter la Genèse, ont été conduits plus tard à rejeter les prophètes, puis les apôtres avec les évangélistes, puis les saints pères, puis les conciles, puis l'Église, puis la suite entière de l'histoire sacrée, si bien qu'à la fin toute leur tradition s'est bornée à eux-mêmes. Mais, dans ce dénucement, ils n'ont point perdu leur assurance; ils ont rencontré dans une école de métaphysique un certain nombre de formules faciles à retenir, telles que : le non-moi se révèle dans le moi, l'infini dans le fini; ils murmurent éternellement en eux-mêmes ces formules sacrées; et la vertu occulte en est, en effet, si grande, qu'ils sont sincèrement convaincus, non pas seulement qu'ils sont les plus religieux de la terre, mais qu'ils sont les plus orthodoxes de la chrétienté. Non contents de le penser en secret, ils le publient hautement à la face du genre humain; et bien plus, ils composent dans cet esprit des homélies, des instructions dogmatiques, de pieux mandements pour l'édification des néophytes. De tout ce que j'ai vu jusqu'ici, rien ne m'a causé d'abord un plus grand étonnement. Il y a aussi des sonnambules qui bercent sur leur sein des pierres du cimetière, pensant que c'est là leur enfant endormi!

Au milieu du silence des écoles stupéfaites, il est assurément facile de s'écrier : « Le scepticisme et le dogme, le raisonnement et la foi, vivront à l'avenir dans une paix profonde. Leur discordance n'était qu'un malentendu qui a duré quatre mille ans; depuis hier, la paix est faite, et notre petit système en est l'éternel garant. » L'affaire est un peu plus malaisée dans la pratique. Si l'on veut dire, en effet, que dans la

tradition il est des parties qu'aucun pyrrhonisme ne pourra renverser, qu'il est des parties qu'aucune autorité ne saura sauver, chacun l'avoue hautement. Mais qui marquera ces limites? qui distinguera la portion périssable de l'immortelle? qui tracera sur la carte de l'intelligence ces frontières nouvelles de la foi et de la raison? Sera-ce l'une? sera-ce l'autre? Voilà le débat qui commence.

Je n'ignore pas qu'aujourd'hui la philosophie se réconcilie solennellement avec le christianisme, en ce sens qu'elle veut l'absorber dans son sein, le convertir en sa propre substance, ou plutôt l'envahir comme une partie légitime de son empire. Elle ne le nie plus, elle ne le combat plus; elle fait pis, elle le protège; elle s'empare de chacun de ses dogmes pour en faire un théorème. Mais véritablement qui sera la dupe de l'embûche? Si le christianisme consent à se laisser transformer, changer, manier, agrandir, atténuer comme une argile ductile, au gré de la spéculation, nul doute que l'alliance puisse durer. La philosophie n'a qu'à gagner à ce traité de paix. Hier elle prenait la terre par le droit du plus fort; aujourd'hui, elle s'attribue le ciel, *parce que je m'appelle lion, quia nominor leo.*

La métaphysique de Hegel, de plus en plus maîtresse du siècle, est celle qui s'est aussi le plus vantée de cette conformité absolue de doctrine avec la religion positive. A la croire, elle n'était rien que le catéchisme transfiguré, l'identité même de la science et de la révélation évangélique, ou plutôt la bible de l'absolu. Comme elle se donnait pour le dernier mot de la raison, il était naturel qu'elle regardât le christianisme comme la dernière expression de la foi. Après des explications si franches, si claires, si satisfaisantes, qu'a-t-on trouvé en allant au fond de cette orthodoxie? Une tradition sans évangile, un dogme sans immortalité, un christianisme sans Christ. Est-ce bien là ce qu'attendait l'Église?

Un jour aussi, dit la légende, on vit un pieux scolastique frapper à la porte d'un couvent des Ardennes; il portait la barbe touffue d'un anachorète. A sa ceinture pendait la Somme de saint Thomas d'Aquin, qu'il murmurait chemin faisant. « Ouvrez, dit-il, j'arrive du désert. » Les portes s'ouvrent, on s'empresse autour de lui. Mais sous le froc, qui vit-on paraître? L'éternel tentateur qui débuta par dire: « Et moi aussi, mes frères, je suis logicien. »

En cherchant l'identité de la science et de la croyance, la philosophie de notre temps s'est posé une question qui ne peut être résolue que par une perpétuelle approximation, jamais dans la réalité. C'est ce que les mathématiciens appellent une incommensurable, avec cette différence

qu'ici la moindre fraction qu'on néglige est un monde. Dans le vrai, ni la philosophie, ni la religion, ne s'absorberont l'une l'autre. Elles s'alimentent mutuellement; elles renaissent éternellement l'une de l'autre, sans jamais pouvoir ni se convertir l'une dans l'autre, ni se superposer comme des identités. Si l'homme n'avait pour lui que le raisonnement, il tomberait, de négation en négation, dans le dernier cercle du néant. Si l'homme n'avait que la foi, il serait emporté sans retour, par delà toute réalité, aux plus extrêmes limites de l'infini. Mais du conflit de ces deux forces opposées se compose le mouvement régulier de l'humanité, comme des deux forces qui se disputent chaque étoile se compose l'orbite qu'elle parcourt dans ses révolutions annuelles. Si cette guerre apparente venait à cesser, tout ordre, comme tout mouvement, serait détruit; d'où il faut induire que ni ceux qui veulent tout ramener au raisonnement, ni ceux qui veulent tout ramener à la foi, ne possèdent la vérité.

Pour que la paix fût solidement établie entre l'une et l'autre, que faudrait-il? Deux choses: que la philosophie, dans un moment donné absorbant chacun des principes de la religion positive, n'en renfermât pas d'autres. Or, c'est ce que le monde n'a point encore trouvé; et quoique l'homme tende, par une approximation éternelle, vers cette unité, elle ne sera pourtant atteinte que par delà toute progression, je veux dire en Dieu même. Chez les anciens, le système des alexandrins renfermait, il est vrai, en substance les doctrines du sacerdoce païen, et la métaphysique, s'infatuant de l'orthodoxie des temps passés, la réhabilita sous le nom d'Orphée. Mais ce paganisme prétendu touchait déjà par mille points à l'Évangile; saint Jean y puisa sans scrupule. Plotin, Proclus, Platon avant eux, dépassaient de tous côtés l'horizon des croyances établies, et l'Aréopage le fit assez voir à leur maître Socrate. De même, aujourd'hui, la philosophie possède ou croit posséder en héritage ce qu'il y a de permanent dans l'institution du christianisme. Au lieu d'Orphée, elle réhabilite le moyen âge avec la scolastique; ce qui ne l'empêche pas de s'ouvrir, en même temps, à des idées qui contredisent, non pas seulement la lettre et l'histoire, mais le génie même de la religion chrétienne.

Si l'on insiste pour savoir en quoi consiste cette mésintelligence, je dirai clairement que le panthéisme (1) tente aujourd'hui de se substi-

(1) Je lis dans un journal allemand: « Les Français tombent dans le panthéisme, auquel nous avons prudemment échappé par une adroite dialectique. » N'est-ce pas là voir la paille dans l'œil de son voisin, et ne pas voir dans le sien la poutre de ceint coudées.

tuer en Allemagne à l'esprit de l'Évangile, et que c'est à cela que se réduit tout le débat. Jusqu'à quel point l'institution chrétienne est-elle assez souple pour que cette seconde réformation puisse s'achever sans rupture? Le Dieu tout personnel du crucifix peut-il devenir le Dieu Substance, sans que les peuples s'aperçoivent de ce changement, tant les gradations seront ménagées et insensibles? Tout est contenu dans ces paroles. Le Christ, sur le calvaire de la théologie moderne, endure aujourd'hui une passion plus cruelle que la passion du Golgotha. Ni les pharisiens, ni les scribes de Jérusalem, ne lui ont présenté une boisson plus amère que celle que lui versent abondamment les docteurs de nos jours. Chacun l'attire à soi par la violence; chacun veut le receler dans son système comme dans un sépulcre blanchi. Quelle transfiguration va-t-il subir? Le Dieu de Jacob et de saint Paul deviendra-t-il le Dieu de Parménide, de Descartes et de son disciple Spinoza? Nous vivons tous à notre insu dans l'attente de cette grande, de cette unique affaire.

Ceux qui veulent extirper le principe du christianisme, n'y réussiront pas, car il a fondé la grandeur et l'indépendance de la personne. Ceux qui veulent rejeter la philosophie n'y parviendront pas, car elle a révélé les lois nécessaires du genre humain. L'individu et la société, l'homme et l'humanité, ces deux puissances, pour la première fois également développées, également agrandies, sont partout en présence, dans la théologie, dans la philosophie, comme dans la politique; qui saura les accorder? Il n'est pas rare de trouver des gens qui demandent sur toutes ces choses une solution prompte et définitive. Je n'en connais qu'une seule de ce genre, et qui encore n'est qu'une transformation de la question; c'est la mort. Que si, au contraire, vous voulez demeurer dans la vie, il faut consentir à demeurer avec nous dans la poursuite de l'éternel problème.

Il en est qui estiment que tout le mal est contenu dans l'école de M. Hegel ou dans le livre du docteur Strauss. Si ces deux noms étaient effacés, la paix rentrerait dans le monde. Ils ne voient pas ce que j'ai cherché à établir plus haut, qu'ils ont eux-mêmes concouru à l'œuvre qu'ils renient, et que, pour renverser seulement l'école de Hegel, il faut détruire du même coup Descartes, puis la réforme, puis les scolastiques et les alexandrins, et ne pas même laisser subsister Aristote. Dans cette terreur panique, où s'arrêter? Pour sauver le présent, allons-nous destituer tout le passé?

D'autres avertissent nettement, loyalement (1), que d'un côté est la

(1) Une partie de l'école de Hegel. Les travaux par lesquels MM. Reynaud et Leroux

tradition, de l'autre leur système, et qu'entre eux et le Christ il faut choisir. Mais ceux qui parlent si clairement sont les plus braves, et un petit nombre les suit sans terreur, car le monde n'est pas si hardi qu'il se vante de l'être. Il n'aime pas à brûler ses vaisseaux ni à braver l'abîme d'une vue si assurée; il y veut plus de détours et de manège; puis, le droit d'être leurré, trompé, abusé, lui semble la marque des puissants. Il n'est pas près de s'en départir.

Enfin, quelques-uns ont trouvé, chez nous, une dernière issue. Ils ont conseillé à tous les cultes, à toutes les idées, catholicisme, protestantisme, matérialisme, spiritualisme, de vivre chacun en paix à côté l'un de l'autre. Chacun reconnaîtrait les droits et la liberté individuelle de son voisin, comme dans un État constitutionnel sagement pondéré. On se défendrait de toute ambition, de tout empiétement, de tout mouvement hors de ses foyers. La foi et le doute, se respectant profondément l'un de l'autre, s'assureraient par une sainte alliance contre tout projet d'usurpation. Cet accord est sans doute fort louable, il est fâcheux que ce soit la sagesse des morts.

Si l'homme, en effet, avait perdu l'espoir d'influer sur l'intelligence de l'homme; si, rompant toute société de pensée, nous étions arrivés à ce point de nous être fait à chacun de nous un cœur de pierre, où rien ne pourrait pénétrer du cœur d'autrui; si, gonflés de nous-mêmes, nous nous étions chacun bâti par avance notre petit système, avec la ferme volonté d'y passer l'éternité, sans y rien laisser s'insinuer des idées, des sentiments, des doctrines, des affections de nos frères, ce ne seraient pas seulement la religion et la philosophie qui seraient dans le sépulcre, mais bien l'âme humaine affamée et murée dans la tour d'Ugolin. Loin de nous cette pacification du tombeau! nous aimons mieux la guerre. Au lieu de nous atténuer les uns par les autres, il s'agit donc plutôt de nous attirer les uns vers les autres, de penser, de lutter, d'être en commun, c'est-à-dire d'être le plus possible. La réforme fait parler d'elle. Que le catholicisme, à son tour, ne se tienne pas dans le silence. Lorsque tant d'ennemis, tant de sectes contraires, surgissent autour de lui, ce n'est pas le moment du silence, mais celui du combat. Les barbares affluent de tous les côtés de l'horizon, avec des dieux étrangers; ils sont près d'investir la Rome sacerdotale. Comme autrefois Léon au-devant d'Attila, il est temps que la papauté sorte vêtue de sa pourpre, et renvoie d'un geste, si elle le peut, cette nuée de destructeurs, jusque dans

transforment chez nous la tradition du xviii^e siècle; sont de ceux qui devraient le plus attirer l'attention de cette école.

le désert moral où ils font leur demeure. Quant à la philosophie, il ne sert de rien qu'elle nous dissimule, sous une fausse quiétude, le péril des questions; à la fin le rideau se déchire, et l'on se trouve sans défense dans le désespoir. Au contraire, de la collision des écoles et des cultes opposés jaillit l'éclair de bon augure. Que chacun donc plaide sans se laisser pour sa foi! L'humanité est le juge dans l'aréopage, et peu à peu le Dieu de tous apparaît sur l'autel inconnu.

Ne voyons-nous pas qu'un instinct naturel pousse les peuples douteurs à se rapprocher non pas seulement par la communication des corps, mais par la lutte et l'étreinte des esprits? Quand l'aigle des Alpes quitte ses petits pour aller chercher au loin leur nourriture, ceux-ci, au lieu de se tenir séparés, se réchauffent mutuellement de leur duvet, et, luttant entre eux, ils se raniment jusqu'à ce qu'ils reçoivent leur pâture. Ainsi, les peuples, aujourd'hui privés de Dieu, s'efforcent de se pénétrer, de se connaître, de se réchauffer intimement les uns les autres; ils sentent qu'en l'absence du père commun, s'ils restaient divisés, le froid arriverait jusqu'à l'âme; et c'est leur cœur même qui périrait, et l'Éternel, en reparaisant au milieu d'eux, ne pourrait pas ranimer ces morts sous son aile.

L'humanité, il est vrai, pourrait bien trancher toutes ces difficultés en s'adorant elle-même. Assez de gens l'y convient, et chaque jour elle y incline davantage. Placé au plus haut degré de l'échelle des êtres terrestres, comme sur un trône inaccessible, le genre humain, ce prétendu roi de la nature, est à son tour, comme Saül, saisi de vertige. Toutes les créatures visibles lui forment son cortège; ce qui n'est pas son courtisan est son esclave. Dans cette perpétuelle ivresse, comment ne s'écrierait-il pas : Je sens que je deviens Dieu! Il le dit, en effet, par mille bouches dorées. Mais, malgré tout ce concert, ses titres sont encore en litige, et, pour moi, j'hésite à courber les genoux devant lui; car, enfin, il fut un temps où l'homme manquait au monde; et le monde, sans s'apercevoir de ce dénuement, poursuivait tranquillement sa carrière. Si c'est par droit d'ancienneté que l'homme se croit l'Éternel, le roseau est ici depuis plus longtemps que lui. Si c'est par le nombre, le sable de la mer a là-dessus l'avantage; si c'est par droit de possession, le ver de terre lui conteste l'empire. Si c'est par le droit du plus fort, l'heure présente lui appartient en effet; mais, comme il a détrôné, par son avènement, le roseau, le reptile, et je ne sais combien d'autres monarques qui, avant lui, ont régné légitimement et en maîtres absolus sur ce globe, qui m'assurera que le sceptre ne lui sera pas enlevé à son tour, par une de ces révolutions de palais dont l'univers a déjà fourni tant d'exemples?

Reste donc la pensée seulement pour s'en glorifier? Je l'avoue. Or, qui me répondra que nul, dans un coin égaré de l'infini, ne la possède plus que lui, ni à de meilleures marques? Ainsi je vis, et j'attends pour l'adorer que le succès l'absolve, et que la mort, décidant tout, le confonde ou le couronne à mes yeux.

Si, parmi mes lecteurs, il en est qui, dans ce spectacle des agitations religieuses de leur temps, ne voient qu'une image de ruines; surtout s'il en est auxquels les pages précédentes aient causé, malgré moi, une de ces douleurs qui sont sacrées pour tous, je leur rappellerai qu'un jour aussi les disciples, ayant vu leur maître descendu dans le sépulcre, se prirent à douter et à désespérer de l'avenir. Ils ne savaient que pleurer en secret. Ce qu'ils avaient attendu n'étant pas arrivé, ils étaient tout près de ne plus croire à aucune chose. Ils se disaient les uns aux autres: « Celui que nous avons connu n'était pas le fils de Dieu, car il est mort sur la croix. » Ils disaient encore: « Qui soulèvera pour nous la pierre de son sépulcre? nous ne sommes point assez forts pour l'entreprendre. » Mais quelques-uns d'eux, s'étant approchés du Calvaire, aperçurent leur maître dans toute la splendeur des cieux, et ils se réjouirent en commun jusqu'à la fin des temps. De même aujourd'hui le monde entier est le grand sépulcre où toutes les croyances, comme toutes les espérances, semblent pour jamais ensevelies, et le sceau du doute y a été apposé par une main invisible; et nous nous demandons les uns aux autres, saisis de crainte, qui soulèvera la pierre de ce tombeau. Il en est un grand nombre d'entre nous qui pleurent en secret et qui n'ont plus de confiance dans ce qu'ils ont le plus aimé. Mais cette pierre qui nous opprime tous sera, à la fin, brisée, fût-elle plus pesante mille fois que tous les mondes ensemble; et, du sein de nos ténèbres, le Dieu éternellement ancien, éternellement nouveau, renaîtra vêtu d'une lumière plus vive que celle du Thabor. C'est là au moins la foi de celui qui a écrit ces lignes.

E. QUINET.

25 octobre 1858.

POÈTES

ET

CRITIQUES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

M. DE FONTANES (1).

Première Partie.

On a remarqué dans la suite des familles que souvent le fils ne ressemble pas à son père, mais que le petit-fils rappelle son aïeul, le petit-neveu son grand-oncle, en un mot que la ressemblance parfois saute une ou deux générations pour se reproduire (on ne saurait dire comment) avec une fidélité et une pureté singulière dans un rejeton éloigné. Il en est de même, en grand, dans la famille humaine et dans la suite inépuisable des esprits. Il y a de ces retours à distance, de ces correspondances imprévues. Un siècle illustre disparaît; le glorieux talent qui le caractérisait le mieux, et dans les nuances les plus accom-

(1) Les œuvres de M. de Fontanes vont paraître, enfin recueillies; elles seront en vente d'ici à quelques semaines, chez Hachette, libraire de l'Université. L'intérêt de M. le ministre de l'instruction publique s'est marqué tout d'abord par un nombre considérable de souscriptions. Une préface de M. de Châteaubriand inaugure cette publication: ce sont des pages de génie qui ont passé par le cœur. La notice que voici, de M. Sainte-Beuve, devra intéresser par avance à l'édition. M. Sainte-Beuve a été heureux cette fois, par l'abondance des matériaux et des communications qu'il a reçus, de

plies, meurt, en emportant, ce semble, son secret; ceux qui le veulent suivre altèrent sa trace, les autres la brisent en se jetant de propos délibéré dans des voies toutes différentes : on est en plein dans un siècle nouveau, qui lui-même déclina et va s'achever. Tout d'un coup, après ce long espace et cette interruption qui semble définitive, un talent reparait, eu qui sourit une douce et chaste ressemblance avec l'aïeule littéraire. Il ressemble, sans le vouloir, sans y songer, et par une originalité native. Dans le fond des traits, dans le tour des lignes, à travers la couleur pâlie, on reconnaît plus que des vestiges. C'est le rapport de M. de Fontanes à Racine; il est de cette famille, et il s'y présente à nous comme le dernier.

Plus la figure littéraire est simple, douce, pure, élégante, sensible sans grande passion, plus il devient précieux d'en étudier de près l'originalité au sein même de cette ressemblance. Si le poète n'a pas fait assez, s'il a trop négligé d'élever ou d'achever son monument, cela s'explique encore et doit sembler tout naturel; c'est qu'un instinct secret lui disait : « La grande place est remplie, l'aïeul la tient. Il suffit que moi, qui viens tard, je ne sois pas indigne de lui, que je l'honore par mon goût dans un siècle bien différent déjà, et que jamais du moins je n'aie faussé son lointain et supérieur accord par mes accents.

Dans cette sobriété et cette paresse même du poète, se retrouve donc un sentiment touchant, modeste, et qu'on peut dire pieux. Je n'invente pas : M. de Fontanes le nourrissait en son cœur et l'a exprimé en plus d'un endroit. Dans son ode sur la littérature de l'empire, rappelant les modèles du grand siècle, beaucoup moins méconnus et moins offensés alors par les doctrines que par les œuvres du jour, il se borne, lui, pour toute ambition, au rôle de Silius, à celui de Stace disant à sa muse :

..... Nec tu divinam Æneïda tenta,
Sed longè sequere, et vestigia semper adora !

De Virgile, ainsi, dans Rome,
Quand le goût s'était perdu,
Silius à ce grand homme
Offrait un culte assidu ;
Sans cesse il nommait Virgile ;
Il venait, loin de la ville,
Sur sa tombe le prier ;
Trop faible, hélas ! pour le suivre,
Du moins il faisait revivre
Ses honneurs et son laurier.

pouvoir se livrer avec étendue à son goût pour la biographie littéraire ; il a tâché de faire, une fois du moins, puisque l'occasion et la bienveillance le servaient, quelque chose de complet en ce genre. On voudra donc bien entrer avec lui dans ce détail prolongé en divers sens, lequel ici a été son but même. Quelques biographies développées, dans ce genre-là, éclaireraient, ce semble, et reconstitueraient, pour ainsi dire, l'histoire littéraire d'une époque dans des parties très-connues des contemporains, trop oubliées, après eux, et bientôt recouvertes d'ombre à jamais. Nous tâcherons de suivre cette idée de cette manière en l'appliquant encore à d'autres noms.

Et il avait autrement droit de se rendre ce témoignage , et de se dire ainsi l'adorateur domestique de Racine, que Silius pour Virgile.

Mais rien n'est tout à fait simple dans la nature des choses, et il ne faut pas, en tirant du personnage l'idée essentielle, ne voir en lui que cette idée. Dernier parent de Racine, et adorateur du xvii^e siècle, M. de Fontanes est pourtant du sien; il en est par les genres qu'il accepte, par ceux même qu'il veut renouveler; il en est par certaines teintes philosophiques et sentimentales qui font mélange à l'inspiration religieuse, par certaines faiblesses et langueurs de son style poétique élégant; mais, hâtons-nous d'ajouter, il en est surtout par le goût rapide, par le ton juste, par l'expression nette et simple, par tout ce que le xviii^e siècle avait conservé de plus direct du xvii^e, et que Voltaire y avait transmis en l'aiguissant. De plus, M. de Fontanes n'était pas étranger au nôtre. Contraire aux nouveautés ambitieuses, il ne résistait pourtant pas à celles qui s'appuyaient de quelque titre légitime, de quelque juste accord dans le passé. Sur quelques-uns de ces points d'innovation, il devient lui-même la transition et la nuance d'intervalle, comme il convient à un esprit si modéré. Par ses pièces élégiaques et religieuses, par *la Chartreuse* et *le jour des Morts*, il avançait de plus de trente ans et tentait le premier dans les vers français le genre d'harmonieuse rêverie; il semblait donner la note intermédiaire entre les chœurs d'*Esther* et les premières *Méditations*. Mais surtout à cette époque critique de 1800, par son amitié, par sa sympathique et active alliance avec M. de Châteaubriand, il entra dans la meilleure part du nouveau siècle; il s'y mêlait dans une suffisante et mémorable mesure. Le dernier des classiques donnait le premier les mains avec une joie généreuse à la consécration de la Muse enhardie, et lui-même il s'éclairait du triomphe. Tels, durant les étés du pôle, les derniers rayons d'un soleil finissant s'unissent dans un crépuscule presque insensible à la plus glorieuse des nouvelles aurores!

Pour nous, appelé aujourd'hui à parler de M. de Fontanes, nous ne faisons en cela qu'accomplir un désir déjà bien ancien. Quelle qu'ait été l'apparence bien contraire de nos débuts, nous avons toujours, dans notre liberté d'esprit, distingué à la limite du genre classique cette figure de Fontanes, comme une de celles qu'il nous plairait de pouvoir approcher, et, dans le voile d'ombre qui la couvrait déjà à demi, elle semblait nous promettre tout bas plus qu'elle ne montrait. Sensible (par pressentiment) à l'outrage de l'oubli pour les poètes, nous nous demandions si tout avait péri de cette muse discrète dont on ne savait que de rares accents, si tout en devait rester à jamais épars, comme, au vent d'automne, des feuilles d'heure en heure plus égarées. L'idée nous revenait par instants de voir recueillis ces fragments, ces restes, *disjecti membra patæ*, de savoir où trouver enfin, où montrer l'urne close et décente d'un chantre aimable qui fut à la fois un dernier-venu et un précurseur. C'était donc déjà pour nous un caprice et un choix de goût, une inconstance de plus si l'on veut, mais, j'ose dire aussi, une piété de poésie, avant d'être, comme aujourd'hui, un honneur.

Louis de Fontanes naquit à Niort, le 6 mars 1757, d'une famille ancienne, mais que les malheurs du temps et les persécutions religieuses avaient fait déchoir. L'étoile du berceau de M^{me} de Maintenon semble avoir jeté quelque

influence de goût, d'esprit et de destinée sur le sien. La famille Fontanes, autrefois établie dans les Cévennes (comté d'Alais), y avait possédé le fief d'*Apennès* ou *des Apennès*, dont le nom lui était resté (Fontanes des Apennès) : un village y portait aussi le nom de *Fontanes*. Mais, à l'époque où naquit le poète, ce n'était plus là que des souvenirs. Sa famille, comme protestante, ne vivait, depuis la révocation de l'édit de Nantes, que d'une vie précaire, errante et presque clandestine. Son grand-père, son père même étaient protestants; il ne le fut pas. Sa mère, catholique, avait, en se mariant, exigé que ses fils ou filles entrassent dans la communion dominante. Les premières années de cet enfant à imagination tendre et sensible, furent très-pénibles, très-sombres. Son frère aîné avait étudié au collège des oratoriens de Niort; mais lui, le second, sans doute à cause de la gêne domestique, fut confié d'abord à un simple curé de village, ancien oratorien, le Père Bory, par malheur outré janséniste. Le digne curé, au lieu de tirer parti de cette jeune âme volontiers heureuse, sembla s'attacher à la noircir de terreurs : il envoyait son élève à la nuit close, seul, invoquer le Saint-Esprit dans l'église; il fallait traverser le cimetière, c'étaient des trances mortelles. M. de Fontanes y prit le sentiment terrible du religieux; pourtant l'imagination était peut-être plus frappé que le cœur. Le curé ne se bornait pas aux impressions morales, il y ajoutait souvent des duretés physiques; et le pauvre enfant, poussé à bout, s'échappait, un jour, pour s'aller faire mousse à La Rochelle; ou le rattrappa. M. de Fontanes, en sauvant l'esprit religieux, conserva toute sa vie l'aversion des dogmes durs qui avaient contristé son enfance. S'il défendit le calvinisme dans son discours qui eut le prix à l'Académie, c'était au nom de la tolérance, par un sentiment de convenance domestique et d'équité civile; mais il n'en sépara jamais dans sa pensée les longs malheurs que lui avait dus sa famille, de même qu'il associait l'idée de jansénisme au souvenir de ses propres douleurs. Dans son *Jour des Morts*, il a grand soin de nous dire de son humble pasteur :

Il ne réveille pas ces combats des écoles,
Ces tristes questions qu'agitèrent en vain
Et Thomas, et Prosper, et Pélagé et Calvin.

Une telle enfance menait naturellement M. de Fontanes à placer son idéal chrétien dans la religion de Fénelon.

Ses études se firent ainsi de neuf ans à treize, en ce village appelé La Foye-Mongeault entre Niort et La Rochelle. Il ne les termina point pourtant sans suivre ses hautes classes aux Oratoriens de Niort, d'où sortait son frère aîné; et celui-ci, poète lui-même, dans leurs promenades aux environs de la ville et le long des bords de la fontaine Du Vivier, l'initiait déjà au jeu de la muse. Il perdit ce frère chéri en 1772. Puis, dans l'intervalle de la mort de son père (1774) à celle de sa mère, qui arriva un an après, il alla séjourner en Normandie, aux Andelys, y apprit l'anglais par occasion, y recueillit, dans ses courses rêveuses, de fraîches impressions poétiques, que sa *Forêt de Navarre* et son *Vieux Château* nous ont rendus. Venu à Paris vers 1777, il y commença des liaisons littéraires. Je ne parle pas de Dorat, singulier patron,

qu'il se trouva tout d'abord connaître et cultiver plus qu'il ne semble naturel d'après le peu d'unisson de leurs esprits. Il aimait à raconter qu'à la seconde année de ce séjour, se promenant avec Ducis, ils rencontrèrent Jean-Jacques, bien près alors de sa fin. Ducis, qui le connaissait, l'aborda, et, avec sa franchise cordiale, réussissant à l'appriivoiser, le décida à entrer chez un restaurateur. Après le repas, il lui récita quelques scènes de son *OEdipe chez Admète*, et lorsqu'il en fut à ces vers où l'antique aveugle se rend témoignage :

..... Écoutez-moi, grands Dieux !
 J'ose au moins sans terreur me montrer à vos yeux.
 Hélas ! depuis l'instant où vous m'avez fait naître,
 Ce cœur à vos regards n'a point déplu peut-être.
 Vous frappiez, j'ai gémi. J'entrerai sans effroi
 Dans ce cercueil trompeur qui s'enfuit loin de moi.
 Vous savez si ma voix, toujours discrète et pure,
 S'est permis contre vous le plus léger murmure ;
 C'est un de vos bienfaits que, né pour la douleur,
 Je n'aie au moins jamais profané mon malheur (1) !

Jean-Jacques, qui avait jusque-là gardé le silence, sauta au cou de Ducis, en s'écriant d'une voix caverneuse : « Ducis, je vous aime ! » M. de Fontanes, témoin muet et modeste de la scène, en la racontant après des années, croyait encore entendre l'exclamation solennelle.

Il ne vit Voltaire que de loin, couronné à la représentation d'*Irène* ; mais il n'eut pas le temps de lui être présenté. Son frère aîné (Marcelin de Fontanes), mort, je l'ai dit, en 1772, à l'âge de vingt ans, et doué lui-même de grandes dispositions poétiques, avait composé une tragédie qu'il avait adressée à Voltaire, aussi bien qu'une épître de jeune homme, et il avait reçu une de ces lettres datées de Ferney, qui équivalaient alors à un brevet ou à une accolade.

Fontanes eut le temps de voir beaucoup d'Alembert ; laissons-le dire là-dessus : « Tout homme, écrit-il au *Mercur* à propos de Beaumarchais (2), tout » homme qui a fait du bruit dans le monde a deux réputations : il faut consulter ceux qui ont vécu avec lui, pour savoir quelle est la bonne et la véritable. » Linguet, par exemple, représentait d'Alembert comme un homme diabolique, » comme le *Vieux de la Montagne*. J'avais eu le bonheur d'être élevé à l'Oratoire » par un des amis de ce philosophe, et je l'ai beaucoup vu dans ma première » jeunesse. Il était difficile d'avoir plus de bonté et d'élévation dans le caractère. » Il se fâchait, à la vérité, comme un enfant, mais il s'apaisait de même. » Jamais chef de parti ne fut moins propre à son métier. » Toutes ces relations précoces, ces comparaisons multipliées et contradictoires expliquent bien et préparent la modération de Fontanes dans ses jugements, sa science de la vie, son insouciance de l'opinion, et ne rendent que plus remarquable le maintien de ses affections religieuses. Il écrivait ce mot sur d'Alembert, et il allait tout à l'heure appuyer M. de Bonald.

(1) Acte III, scène IV.

(2) *Mercur*, fructidor an VIII.

L'*Almanach des Muses* de 1778 nous donne les premières nouvelles littéraires du poète. On y lit de lui une pièce composée à seize ans, qui a pour titre *le Cri de mon Cœur*, et un fragment d'un *Poème sur la Nature et sur l'Homme*, qui sort déjà des simples essais juvéniles. Ce *Cri de mon Cœur* ne serait qu'une boutade adolescente sans conséquence, s'il ne nous représentait assez bien toutes les impressions accumulées de l'enfance douloureuse de Fontanes. La mort de son frère aîné, celles de son père et de sa mère, qui l'ont frappé coup sur coup, achèvent d'égarer son âme. Il s'écrie contre l'existence ; il va presque jusqu'à la maudire :

Monarque universel, que peut-être j'outrage,
 Pardonne à mes soupirs ; je connais mon erreur.
 Pour un jeune abrisseau que tourmente l'orage,
 Dois-tu suspendre ta fureur !
 D'un pas toujours égal, la nature insensible
 Marche, et suit tes décrets avec tranquillité.
 Audacieux enfant contre elle révolté,
 Je me débats en vain sous le bras inflexible
 De la nécessité.

Il s'arrête un moment aux projets les plus sinistres et les envisage sans effroi :

Terre, où va s'engloutir ma dépouille fragile,
 Terre, qui t'entretiens de la cendre des morts,
 O ma mère, à ton fils daigne ouvrir un asile !
 Heureux, si dans ton sein doucement je m'endors !
 Sous la tombe, du moins, l'infortune est tranquille.

Mais à l'instant la terre s'entr'ouvre, l'ombre de son père en sort et le rappelle à la raison, à la constance, à la vertu, lui montre une sœur chérie qui lui reste, et l'invite aux beaux-arts, à la poésie noblement consolatrice. Ce *Cri de mon Cœur* semble avoir exhalé en une fois toute cette ferveur troublée de la jeune âme de Fontanes, et on n'en retrouvera plus trace désormais dans son talent pur, tendre, mélancolique, et moins ardent que sensible (1).

(1) Je veux être tout à fait exact ; outre cette même pièce du *Cri de mon Cœur*, le *Journal des Dames*, de 1777 (par conséquent un peu antérieur à l'*Almanach des Muses* de 1778), contenait une lettre de Fontanes à Dorat, toujours dans ce ton exalté qui contraste singulièrement avec les idées désormais attachées en sens divers à ces deux noms de Dorat et de Fontanes. En voici quelques passages :

« Monsieur, je m'étais promis de cacher avec soin les faibles essais de mon enfance, et de ne cultiver les lettres que pour me consoler de mes malheurs. C'était au fond d'un désert, et non dans le sein de la capitale, que j'avais résolu de vivre. La solitude convient mieux à l'infortune qui veut au moins se plaindre en liberté, que ces prisons fastueuses où des esclaves imitent les travers et les vices d'autres esclaves, où le vrai sage ne peut faire un pas sans colère ou sans pitié.... Je me suis dit de bonne heure :

L'*Almanach des Muses*, de 1780, le fit plus hautement connaître, en publiant la *Forêt de Navarre*. Ce petit poème descriptif, vu à sa date, avait de la fraîcheur et de la nouveauté. L'auteur, en y développant une peinture déjà touchée dans la *Henriade*, y faisait preuve de son admiration pour Voltaire et de son amour pour Henri IV, deux traits essentiels qui ne le quittèrent jamais. Il y marquait par un vers d'éloge sa déférence à Delille, déjà célèbre depuis 1770; mais, même à cette heure de jeunesse première, il semblait plus sobre, plus modéré en hardiesse que ce maître brillant. On remarquait, à travers les exclamations descriptives d'usage, bien des vers heureux et simples, de ces vers trouvés, qui peignent sans effort :

Le poète aime l'ombre, il ressemble au berger....
 L'oiseau se tait perché sur le rameau qui dort....
 Foulant de hauts gazons respectés du faucheur....
 Ils ne sont plus ces jours où chaque arbre divin
 Enfermait sa Dryade et son jeune Sylvain,
 Qui versaient en silence à la tige altérée
 La sève à longs replis sous l'écorce égarée.

Il n'y avait pas abus de coupes, quelques-unes pourtant assez neuves, quelques jets un peu libres, que plus tard son ciseau, en y revenant, supprima :

Quel calme universel ! je marche : l'ombre immense,
 L'ombre de ces ormeaux dont les bras étendus
 Se courbe sur ma tête en voûtes suspendus,
 S'entasse à chaque pas, s'élargit, se prolonge,
Croît toujours; et mon cœur dans l'extase se plonge.

Enfin, quelque chose de senti inspirait le tout.

Garat, rendant compte de l'*Almanach des Muses* dans le *Mercur*

Tu es malheureux, tu es sans appui, tu es trop fier pour ramper; végète donc dans une retraite ignorée. Paris n'est pas fait pour toi.

« Si l'amour de la poésie me forçait malgré moi, de lui sacrifier quelques heures, je ne peignais que mes douleurs ou les tableaux de la campagne que j'avais sous les yeux. Je me contentais de répandre mes plaintes dans des vers toujours diétés par mon cœur..... J'ai eu pour atelier le bord des mers, les forêts, le sommet des montagnes. Je n'ai tracé que des scènes lugubres, analogues à ma situation. Ma poésie doit avoir des traits un peu sauvages et peut-être barbares..... Quand je portais les yeux sur Paris, j'étais effrayé des périls où je m'exposerais en m'y montrant. Un homme de dix-huit ans, ignorant l'art de l'intrigue et de l'adulation, pouvait-il espérer, en effet, d'être accueilli dans la république des lettres?..... Ainsi, me disais-je, coulons dans le silence des jours déjà trop agités, et dont (ma faible santé l'annonce) le terme heureusement sera court.

« Tel était le plan que je m'étais formé. Je vous vis alors, et je compris qu'il y avait plusieurs classes dans la littérature, etc. »

Ce titre sentimental de la pièce, le *Cri de mon Cœur*, fut donné par Dorat lui-même : Fontanes, quand il y resongeait depuis, en rougissait toujours.

(avril 1780), s'arrêta longuement sur le poème de Fontanes, et le critiqua avec une sévérité indirecte et masquée, qui put sembler piquante dans les habitudes du temps. Il fait bien ressortir l'absence de plan, les contradictions entre l'appareil didactique et certaines formes convenues d'enthousiasme : *Que de tableaux divers ! A pas lents je m'égare*. Oui, à pas lents. Mais il ne va pas au fond. Quand il en vient au style, il frappe encore plus au hasard et souligne quelques-uns de ces vers que nous citions précisément à titre de beauté. Fontanes fut très-sensible à l'article de Garat, et faillit en être découragé à cette entrée dans la carrière. La plus sûre preuve de l'impression profonde qu'il en reçut, c'est que trente-sept ans après, lorsqu'il fixa la rédaction dernière de *la Forêt de Navarre*, il tint compte dans sa refonte de presque toutes les critiques de détail, même de celles où Garat avait tort. Voilà de la sensibilité de poète, mais bien modeste et docile.

Garat, que nous trouvons ainsi au début de Fontanes, et qui, nonobstant son article sévère, d'ailleurs très-convenable, fut et resta lié avec lui dans les années qui précédèrent la révolution, Garat, plus âgé de plusieurs années, nous offre à certains égards, et en fait de destinée littéraire, le pendant du poète dans le camp opposé, dans les rangs philosophiques : grand talent de prosateur, s'essayant d'abord aux éloges académiques, se dispersant en tout temps aux journaux, puis intercepté brusquement par la révolution et désormais lancé à tous les souffles de l'orage; exemple déplorable et frappant du danger de ne se recueillir sur rien, et, avec des facultés supérieures, de ne laisser qu'une mémoire éparsée, bientôt naufragée ! Durant la révolution, soit sous la terreur, soit après fructidor, Fontanes crut avoir beaucoup à se plaindre de lui, et il rompit tout rapport avec un adversaire, au moins indiscret, qui se figurait peut-être, dans son sophisme d'imagination, continuer simplement envers le proscrit politique l'ancienne polémique littéraire. Mais, sans faire injure à aucune mémoire, et dans l'éloignement où l'on est de leur tombe, on ne peut s'empêcher de pousser le rapprochement : Garat, avec plus de verve et bien moins de goût, louant Desaix et Kléber, comme Fontanes louait Washington; Garat se flattant toujours d'élever le monument métaphysique dont on ne sait que la brillante préface, comme Fontanes se flattait de l'achèvement de *la Grèce sauvée*; mais, avec une imagination trop vive chez un philosophe, Garat n'était pas poète, et l'avantage incomparable de Fontanes, pour la durée, consiste en ce point précis : il lui suffit de quelques pièces qu'on sait par cœur pour sauver son nom.

À leur date, *la Chartreuse* et *le Jour des Morts*, déjà un peu passés, mais à maintenir dans la suite des tons et des nuances de la poésie française; sans date, et de tous les instants, les *Stances à une jeune Anglaise*, l'ode à une *jeune Beauté*, ou celle au *Buste de Vénus* ! En un mot, le flacon scellé qui contient la goutte d'essence; voilà ce qui surnage, c'est assez. Les métaphysiciens échoués n'ont pas de ces débris-là.

Dans les premiers temps de son séjour à Paris, Fontanes travailla beaucoup, et il conçut, ébaucha, ou même exécuta dès lors presque tous les ouvrages poétiques qu'il n'a publiés que plus tard et successivement. Un vers de la première *Forêt de Navarre* nous apprend qu'il avait déjà traduit à ce moment (1779)

l'Essai sur l'Homme de Pope, qui ne parut qu'en 1785. Une élégie de Flins, dédiée à Fontanes (1), nous le montre, en 1782, comme ayant terminé déjà son poème de *l'Astronomie*, qui ne fut publié qu'en 1788 ou 89, et comme poursuivant un poème en six chants sur *la Nature*, qui ne devait point s'achever. *La Chartreuse* paraissait en 1785, et on citait presque dans le temps *le Jour des Morts*, encore inédit, d'après les lectures qu'en faisait le poète. Ainsi, en ces courtes années, les œuvres se pressent. Tous les témoignages d'alors, les articles du *Mercur*, une Épître de Parny à Fontanes (2), nous montrent celui-ci dans la situation à part que lui avaient faite ses débuts, c'est-à-dire comme cultivant la grande poésie et aspirant à la gloire sévère. Mais bientôt la vie de Paris et du XVIII^e siècle, la vie de monde et de plaisir le prit et insensiblement le dissipa. Il voyait beaucoup les gens de lettres à la mode, Barthe, Rivarol; il dînait chaque semaine chez le chevalier de Langeac, son ami (encore aujourd'hui vivant), qui les réunissait. Et qui ne voyait-il pas, qui n'a-t-il pas connu au temps de cette jeunesse liante, de d'Alembert à Linguet, de Berquin à Mercier, de Florian à Rétif; tous les étages de la littérature et de la vie? Par moments, soit inquiétude d'âme rêveuse et reprise de poésie, soit blessure de cœur, soit nécessité plus vulgaire, et, comme dit André Chénier,

Quand ma main imprudente a tari mon trésor,

il se sentait le besoin de se dérober. Il se retirait à Poissy en hiver; il se faisait ermite, et se vouait à l'étude entre son Tibulle et son Virgile. Mais cela durait peu. Les amis heureux le désiraient, le rappelaient. Un voyage en Suisse, vers 1787, auparavant un autre voyage de deux mois en Angleterre, ne tardaient point à le leur rendre. La prospérité pourtant ne venait pas. Si c'était la saison des plaisirs, c'était aussi celle des rudes épreuves :

Redis-moi du malheur les leçons trop amères,

a-t-il écrit plus tard parlant à sa muse secrète et en songeant à ce temps. Ainsi se passèrent pour lui, trop au hasard sans doute, les années faciles et fécondes. La révolution le surprit, et dans l'Épître à M. de Boisjolin, en 1792, jetant un regard en arrière, à la veille de plus grands orages, il pouvait dire avec un regret senti :

Tu m'as trop imité : les plaisirs, la mollesse,
 Dans un piège enchanteur ont surpris ta faiblesse.
 La gloire en vain promet des honneurs éclatants ;
 Un souris de l'amour est plus doux à vingt ans ;
 Mais à trente ans la gloire est plus douce peut-être.
 Je l'éprouve aujourd'hui. J'ai trop vu disparaître

(1) *Almanach des Muses*.

(2) *Almanach des Muses* 1782.

Dans quelques vains plaisirs aussitôt échappés
 Des jours que le travail aurait mieux occupés.
 Oh! dans ces courts moments consacrés à l'étude,
 Combien je chérissais ma docte solitude!...

C'est en cet intervalle de 1780 à 1792, qu'il convient d'examiner dans son premier jour Fontanes : il prend place alors ; sa vraie date est là. On a pour habitude, dans les jugements vagues et dans les *à peu près* courants, de faire de lui, à proprement parler, un poète de l'empire. Il ne se jugeait pas tel lui-même ; il n'estimait guère, on le verra, la littérature de cette époque ; il n'y faisait qu'une exception éclatante, et s'y effaçait volontiers. Il fut orateur de l'empire, mais le poète chez lui était antérieur.

La traduction de *l'Essai sur l'Homme*, si perfectionnée depuis, mais déjà fort estimable, et enrichie de son excellent discours préliminaire, parut pour la première fois en 1785, et valut à l'auteur un article de La Harpe, adressé sous forme de lettre au *Mercur*e (1). Un article de La Harpe, c'était la consécration officielle d'un talent. Le critique insistait beaucoup, en louant M. de Fontanes, sur la marche imposante et soutenue de sa phrase poétique et *cet art de couper le vers sans le réduire à la prose, et de varier le rythme sans le détruire, deux choses, dit-il, si différentes, et qu'aujourd'hui l'ignorance et le mauvais goût confondent si souvent*. Il louait avant tout, dans le traducteur, et recommandait avec raison aux jeunes écrivains *l'ensemble et le tissu* du style, qu'on sacrifiait dès lors à l'effet du détail ; il s'élevait à plusieurs reprises contre les métaphores accumulées et les figures nébuleuses : « Ce n'est pas, ajoutait-il, à M. de Fontanes que cet avis s'adresse, il en a trop rarement besoin ; mais les vérités communes ne peuvent pas être perdues aujourd'hui ; il faut bien les opposer aux nouvelles extravagances des nouvelles doctrines :

« Un tronc jadis sauvage adopte sur sa tige
 » Des fruits dont sa vigueur hâte l'heureux prodige (2) ; »

« *Hâter le prodige des fruits* est une métaphore très-obscur. C'est peut-être » la seule fois que l'auteur s'est rapproché du style à la mode, et Dieu me préserve de le lui passer ! » On cherche à qui peut avoir trait, en somme, cette véhémence de La Harpe ; ce n'est pas même à Delille, c'est tout au plus à quelques-uns de ses imitateurs, à je ne sais quoi d'énorme aux environs de Roucher ou de Dorat. A la distance où nous sommes, au degré d'hérésie où nous ont poussés le temps et l'usage, cela fuit.

Fontanes se tenait sans effort dans les mêmes principes que La Harpe : en traduisant Pope, le sage Pope, il ne l'approuvait pas toujours. Il blâme, dès les premiers vers de son auteur, ces métaphores redoublées, selon lesquelles *l'homme est tour à tour un labyrinthe, un jardin, un champ, un désert*,

(1) Septembre 1785.

(2) *Essai sur l'Homme*, dans la première édition.

et n'y voit que manque de goût , de précision et de clarté. Quand il rencontre ce vers tout pétillant :

In folly's cup still laughs the bubble, joy,

La joie, cette bulle d'eau, rit dans la coupe de la folie, il le supprime. Il est bien plus que l'abbé Delille de l'école directe de Boileau et de Racine.

Il est mieux que de l'école, il est du sentiment tendre et de l'inspiration émue de ce dernier dans *la Chartreuse* et dans *le Jour des Morts*. Racine jeune, Racine déjà revenu d'Uzès et à la veille d'*Andromaque*, Racine né au xviii^e siècle, ayant beaucoup lu, au lieu de *Théagène et Chariclée*, l'Épître de Colardeau, et se promenant, non pas à Port-Royal, mais au Luxembourg, aurait pu écrire *la Chartreuse*.

La manière littéraire a beau changer; les formes du style ont beau se renouveler, se vouloir rajeunir, et, même en n'y réussissant pas toujours, faire pâlir du moins la couleur des styles précédents; les idées, sinon la pratique, en matière de goût et d'art sévère, ont beau s'élever, s'affermir, s'agrandir, je le crois, par une comparaison plus studieuse et plus étendue: il est des impressions heureuses, faciles, touchantes, qui, dans de courtes productions, tirent leur principal intérêt du cœur, et qui durent sous un crayon un peu effacé. La lecture de *la Chartreuse*, si l'on a l'imagination sensible, et si l'on n'a pas l'esprit barré par un système, cette lecture mélodieuse et plaintive, faite à certaine heure, à demi-voix, produira toujours son effet, émouvra encore et finira par mêler vos pleurs à ceux du poète :

Cloltre sombre, où l'amour est proscrit par le Ciel,
Où l'instinct le plus cher est le plus criminel,
Déjà, déjà ton deuil plaît moins à ma pensée!
L'imagination, vers tes murs élancée,
Chercha leur saint repos, leur long recueillement;
Mais mon âme a besoin d'un plus doux sentiment.
Ces devoirs rigoureux font trembler ma faiblesse.
Toutefois, quand le temps, qui détrompe sans cesse,
Pour moi des passions détruira les erreurs,
Et leurs plaisirs trop courts souvent mêlés de pleurs;
Quand mon cœur nourrira quelque peine secrète:
Dans ces moments plus doux, et si chers au poète,
Où, fatigué du monde, il veut, libre du moins,
Et jouir de lui-même, et rêver sans témoin;
Alors je reviendrai, Solitude tranquille,
Oublier dans ton sein les ennuis de la ville,
Et retrouver encor, sous ces lambris déserts,
Les mêmes sentiments retracés dans ces vers.

De tels vers, pour la couleur mélancolique à la fois et transparente, étaient dignes contemporains des belles pages *Études de la Nature*.

Le jour des Morts offre plus de composition que *la Chartreuse*; c'est moins

une méditation, une rêverie, et davantage un tableau. Il dut plaire plus vivement peut-être aux contemporains; il a plus passé aujourd'hui. Le XVIII^e siècle y a jeté de ses couleurs de convention. Ce curé de village, *rustique Fénelon*, qu'on n'ose pas appeler *curé*, et qui n'est que *pasteur*, *mortel respecté*, *homme sacré*, ce *prêtre ami des lois et zélé sans abus*, qui n'ose faire parler la colère céleste contre le mal, et qui ne sait qu'*adoucir la tristesse par l'espérance*, est un de ces chrétiens comme on aimait à se les figurer à la date de *la Chaumière indienne*. On se demande si le poète partage absolument l'esprit du spectacle qu'il nous retrace avec tant d'émotion. A un endroit de la première version du *Jour des Morts*, il était question de *destin*. Plus d'un vers reste en désaccord avec le dogme; ainsi, lorsqu'il s'agit, d'après Gray, de ces morts obscurs, de ces Turenne peut-être et de ces Corneille inconnus;

Eh bien! si de la foule autrefois séparé,
Illustre dans les camps ou sublime au théâtre,
Son nom charmaient encor l'univers idolâtre,
Aujourd'hui son sommeil en serait-il plus doux!

dernier vers charmant, imité de La Fontaine avant sa conversion; mais depuis quand la mort, pour le chrétien, est-elle un doux sommeil et le cercueil un oreiller? En somme, la religion du *Jour des Morts* est une religion toute d'imagination, de sensibilité, d'attendrissement (le mot revient sans cesse); c'est un christianisme affectueux et flatté, à l'usage du XVIII^e siècle, de ce temps même où l'abbé Poulle, en chaire, ne désignait guère Jésus-Christ que comme *le législateur des chrétiens*. Ici, ce mode d'inspiration, plus acceptable chez un poète, cette onction sans grande foi, et pourtant sincère, s'exhale à chaque vers, mais elle se déclare surtout admirablement dans le beau morceau de la pièce au moment de l'élévation pendant le sacrifice:

O moment solennel! ce peuple prosterné,
Ce temple dont la mousse a couvert les portiques,
Ses vieux murs, son jour sombre, et ses vitraux gothiques;
Cette lampe d'airain, qui, dans l'antiquité,
Symbole du soleil et de l'éternité;
Luit devant le Très-Haut, jour et nuit suspendue;
La majesté d'un Dieu parmi nous descendue;
Les pleurs, les vœux, l'encens, qui montent vers l'autel,
Et de jeunes beautés, qui, sous l'œil maternel,
Adoucissent encor par leur voix innocente
De la religion la pompe attendrissante;
Cet orgue qui se tait, ce silence pieux,
L'invisible union de la terre et des cieux,
Tout enflamme, agrandit, émeut l'homme sensible;
Il croit avoir franchi ce monde inaccessible,
Où, sur des harpes d'or, l'immortel séraphin
Aux pieds de Jéhovah chante l'hymne sans fin.
C'est alors que sans peine un Dieu se fait entendre:

Il se cache au savant, se révèle au cœur tendre ;
Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir.

Il y avait longtemps à cette date que la poésie française n'avait modulé de tels soupirs religieux. Jusqu'à Racine, je ne vois guère, en remontant, que ce grand élan de Lusignan dans *Zaïre*. M. de Fontanes essayait, avec discrétion et nouveauté, dans la poésie, de faire écho aux accents épurés de Bernardin de Saint-Pierre, ou à ceux de Jean-Jacques aux rares moments où Jean-Jacques s'humilie. Son grand tort est de s'être distrait sitôt, d'avoir récidivé si peu.

Dans le *Jour des morts*, il s'était souvenu de Gray et de son *Cimetière de Campagne* ; il se rapproche encore du mélancolique Anglais par un *Chant du Barde* (1) ; tous deux rêveurs, tous deux délicats et sobres, leurs noms aisément s'entrelaceraient sous une même couronne. Gray pourtant, dans sa veine non moins avare, a quelque chose de plus curieusement brillant, et de plus hardi, je le crois. Les deux ou trois perles qu'on a de lui luisent davantage. Celles de Fontanes, plus radoucies d'aspect, ne sont peut-être pas de qualité moins fine : le chantre plaintif du *Collège d'Éton* n'a rien de mieux que ces simples *Stances à une jeune Anglaise*.

Une affinité naturelle poussait Fontanes vers les poètes anglais : on doit regretter qu'il n'ait pas suivi plus loin cette veine. Il avait bien plus nettement que Delille le sentiment champêtre et mélancolique, qui distingue la poésie des Gray, des Goldsmith, des Cowper : son imagination, où tout se terminait, en aurait tiré d'heureux points de vue, et aurait importé, au lieu du descriptif diffus d'alors, des scènes bien touchées et choisies. Mais il aurait fallu pour cela un plus vif mouvement d'innovation et de découverte, que ne s'en permettait Fontanes. Il côtoya la haie du *cottage*, mais il ne la franchit pas. L'anglomanie qui gagnait le détourna de ce qui, chez lui, n'eût jamais été que juste. De son premier voyage en Angleterre, il rapporta surtout l'aversion de l'opulence lourde, du faste sans délicatesse, de l'art à prix d'or, le dégoût des parcs anglais, de ces ruines factices, et de cet inculte arrangé qu'il a combattu dans son *Verger*. De l'école française en toutes choses, il ne haïssait pas dans le ménagement de la nature les allées de Le Nôtre et les directions de La Quintinie, comme, dans la récitation des vers, il voulait la mélodie de Racine. En se gardant de l'abondance brillante de Delille, il négligea la libre fraîcheur des poètes anglais paysagistes, desquels il semblait tout voisin. Son descriptif à lui, est plutôt né de l'Épître de Boileau à *Antoine*.

Son étude de Pope et son projet d'un poème *sur la Nature* le conduisirent

(1) *Almanach des Muses*, 1785. — Fontanes dans son voyage à Londres, d'octobre 1785 à janvier 1786, vit beaucoup le poète Mason, ami et biographe de Gray. Les filles d'un ministre, chez qui il logeait, lui chantaient d'anciens airs écossais : « Il est très-vrai », écrit-il dans une lettre de Londres à son ami Joubert, que plusieurs hymnes d'Ossian ont encore gardé leurs premiers airs. On m'a répété son apostrophe à la lune. La musique ne ressemble à rien de ce que j'ai entendu. Je ne doute pas qu'on ne la trouvât très-monotone à Paris : je la trouve, moi, pleine de charme. C'est un son lent et doux, qui semble venir du rivage éloigné de la mer et se prolonger parmi des tombeaux. »

aisément à son Essai didactique *sur l'Astronomie* : M. de Fontanes n'a rien écrit de plus élevé. Je sais les inconvénients du genre : on y est pressé, comme disait en son temps Manilius, entre la gêne des vers et la rigueur du sujet :

. Duplici circumdatus æstu
Carminis et rerum.

Il faut exprimer et chanter, sous la loi du rythme, des lois célestes que la prose, dans sa liberté, n'embrasse déjà qu'avec peine. Comme si ces difficultés ne se marquaient pas assez d'elles-mêmes, le poète, dans sa marche logique et méthodique, dans sa pénible entrée en matière et jusque dans ce titre d'*Essai*, n'a rien fait pour les dissimuler. Mais combien ce défaut peu évitable est racheté par des beautés de premier ordre ! et, d'abord, par un style grave, ferme, soutenu, un peu difficile, par là même pur de toute cette monnaie poétique effacée du XVIII^e siècle ; par un style de bon aloi, que Despréaux eût contresigné à chaque page, ce qu'il n'eût pas fait toujours, même pour le style de M. de Fontanes. Cette fois, l'auteur, pénétré de la majesté de son sujet, n'a nulle part fléchi ; il est égal par maint détail, et par l'ensemble il est supérieur aux Discours en vers de Voltaire ; il atteint en français, et comme original à son tour, la perfection de Pope en ces matières, concision, énergie :

Vers ces globes lointains qu'observa Cassini,
Mortel, prends ton essor ; monte par la pensée,
Et cherche où du grand tout la borne fut placée.
Laisse après toi Saturne, approche d'Uranus ;
Tu l'as quitté, poursuis : des astres inconnus
A l'aurore, au couchant, partout sèment ta route ;
Qu'à ces immensités l'immensité s'ajoute.
Vois-tu ces feux lointains ? Ose y voler encor :
Peut-être ici, fermant ce vaste compas d'or
Qui mesurait des cieux les campagnes profondes,
L'éternel Géomètre a terminé les mondes.
Atteins-les : vaine erreur ! Fais un pas ; à l'instant
Un nouveau lieu succède, et l'univers s'étend.
Tu t'avances toujours, toujours il t'environne.
Quoi ? semblable au mortel que sa force abandonne,
Dieu, qui ne cesse point d'agir et d'enfanter,
Eût dit : « Voici la borne où je dois m'arrêter ! »

Cette grave et stricte poésie s'anime heureusement, par places, d'un sentiment humain, qui repose de l'aspect de tant de justes orbites et répand une piété toute *virgilienne* à travers les sphères :

Tandis que je me perds en ces rêves profonds,
Peut-être un habitant de Vénus, de Mercure,
De ce globe voisin qui blanchit l'ombre obscure,

Se livre à des transports aussi doux que les miens,
 Ah! si nous rapprochions nos hardis entretiens!
 Cherche-t-il quelquefois ce globe de la terre,
 Qui, dans l'espace immense, en un point se resserre?
 A-t-il pu soupçonner qu'en ce séjour de pleurs
 Rampe un être immortel qu'ont flétri les douleurs?

Et tout ce qui suit. — Le style, dans le détail, arrive quelquefois à un parfait éclat de vraie peinture, à une expression entière et qui emporte avec elle l'objet : on compte ces vers-là dans notre poésie classique, même dans Racine. qui en offre peut-être un moins grand nombre que Boileau :

Quand la lune arrondie en cercle lumineux
 Va, de son frère absent, nous réfléchir les feux,
 Il (1) vous dira pourquoi, d'un crêpe enveloppée,
 Par l'ombre de la terre elle pâlit frappée.

En terminant cet *Essai* qui est devenu un *chant* ou du moins un *tableau*, le poète invite de plus hardis que lui à l'étude entière et à la célébration de la nature et des dieux : il se rappelle tout bas ce que Virgile se disait au début du troisième livre des Géorgiques :

Omnia jàm vulgata : quis aut Eurysthea durum,
 Aut illaudati nescit Busiridis aras?
 Cui non dictos Hylas puer?

 . . . Tentanda via est, quàm me quoque possim
 Tollere humo, victorque virùm volitare per ora.

Faut-il offrir toujours sur la scène épuisée,
 Des tragiques douleurs la pompe trop usée?
 Des sentiers moins battus s'ouvrent devant nos pas (2).

(1) Cassini.

(2) On pourrait aussi croire que le poète s'est ressouvenu de Manilius, qui exprime la même pensée en maint endroit de son poème des *Astronomiques*, et s'y complait particulièrement au début du livre II. Après avoir énuméré les différents genres de poésie, ce successeur, souvent rival, de Lucrèce, ajoute :

Omne genus rerum doctæ ecclinere sorores :
 Omnis ad accessus Heliconis semita trita est,
 Et jam confusi manant de fontibus amnes,
 Nec capiunt haustum turbamque ad nota ruentem :
 Integra quæramus rorantes prata per herbas.

Pourtant Fontanes semble s'être tenu uniquement à Virgile, à Lucrèce, et n'avoir pas assez pris en considération le poème de Manilius, duquel il eût pu s'inspirer pour agrandir et féconder son *Essai*. Une fois seulement il s'est rencontré directement avec lui, mais peut-être par identité d'objet plutôt que par imitation :

Soleil, ce fut un jour de l'année éternelle,
 Aux portes du chaos Dieu s'avance et l'appelle!
 Le noir chaos s'ébranle, et, de ses flancs ouverts,

Mais nul poète depuis n'a tenté ces hauts sentiers, et les descriptifs moins que les autres. Cet *Essai sur l'Astronomie*, qui n'a pas été classé jusqu'ici comme il le mérite, pourrait presque sembler, par sa juste et belle austérité, une critique en exemple, une contre-partie et un contre-poids que Fontanes aurait voulu opposer aux excès et aux abus de l'école envahissante.

Il a laissé du pur descriptif lui-même; sa *Maison rustique* (l'ancien *Verger* refondu) n'est pas autre chose. N'oublions pas pourtant que ce *Verger* qui parut en 1788, fort court et un peu pressé entre notes et préface, était encore une protestation indirecte contre la manie du jour, un *sous-amendement* respectueux au poème des *Jardins*. Fontanes se sauvait dans le verger pour faire de là opposition, pour jeter en quelque sorte son caillou de derrière les saules. Il s'élevait fort contre ces colifichets soi-disant champêtres, contre cette négligence acquise à grands frais,

Où la simplicité n'est qu'un luxe de plus.

Ermenonville, avec son *Temple de la Philosophie* et sa *Tour de Gabrielle*, ne trouvait pas grâce absolument devant son goût sans fadaise. L'ouvrage d'un Allemand, Hirschfeld, sur les jardins et les paysages, lui fournissait surtout matière à gaieté. Le professeur d'esthétique avait conseillé au bout du verger un étang, d'où monterait en cœur le cri des grenouilles, effectivement si harmonieux de loin le soir, dans la tranquillité des airs. Mais cette harmonie qui sentait trop Aristophane; et que Jean-Baptiste Rousseau n'avait pas réhabilitée, ne revenait guère à Fontanes, non plus que l'étang bourbeux. Il prenait de là occasion pour se jeter sur le germanisme en littérature, et il en prévoyait dès lors, il en combattait les conséquences en tout genre, avec une vivacité qui prouve encore moins sa prévention extrême que sa promptitude de coup d'œil et d'avant-goût. Quand vint M^{me} de Staël, elle le trouva tout armé à l'avance et très-averti.

On voit que M. de Fontanes n'était pas un homme de révolution; aussi la

Tout écumant de feux, tu jaillis dans les airs.
De sept rayons premiers ta tête est couronnée :
L'antique Nuit recule, et par toi détrônée,
Craignant de rencontrer ton œil victorieux,
Te cède la moitié de l'empire des cieux.

Et Manilius, au livre Ier, passant en revue les différentes origines possibles du monde, soit l'absence d'origine, l'éternité, soit la création du sein du chaos, dit avec une précision qui certes a aussi sa beauté :

Seu permixta cahos rerum primordia quondam
Discrevit partu, mundumque enixa nitentem
Fugit in infernas caligo pulsa tenebras.

En feuilletant ces livres de Manilius, où les noms des constellations amènent d'intéressants épisodes, comme celui d'Andromède, et où les rêveries astrologiques n'étouffent pas tant de beaux passages inspirés par le panthéisme, par l'idée de la parenté de l'homme avec le ciel et par la conscience sublime des hauts mystères, on conçoit un grand poème dont, en effet, celui de Fontanes ne serait que l'*essai*.

nôtre de 89 ne l'enleva point d'un entier élan. A trente ans passés, sa situation restée si précaire semblait le pousser en avant : sa modération d'esprit le retint. Il partagea pourlant avec presque toute la France le premier mouvement et les espérances de l'aurore de 89 ; l'on a même un chant de lui sur la fête de la fédération en 90. Mais ce fut sa limite extrême. Dès le commencement de 90, il participait avec son ami Flins à la rédaction d'un journal, *le Modérateur*, qui remplissait son titre. On distingue difficilement les articles de Fontanes dans cette feuille, qui d'ailleurs a peu vécu, et comme il n'y a que l'esprit général qui en soit remarquable, il importe peu de les distinguer. *Le Modérateur* suit avec moins de verve et d'audace la ligne d'André Chénier. J'aime à y voir (1) le chevalier de Pange, cet autre André, loué pour ses *Réflexions sur la Délation et sur le Comité des Recherches*. On y devine, à quelques mots jetés çà et là, combien Fontanes jugeait le moment peu favorable aux vers ; et il n'était pas homme à s'armer de l'Yambe. Des ébauches de tragédies qu'il conçut alors, *Thrasylbule*, *Thamar*, *Mazaniel*, n'eurent pas de suite et n'aboutirent qu'à quelques scènes. Il quitta Paris peu après, et, retiré à Lyon, il adressait de là cette gracieuse et un peu jeune Épître à Boisjolin (2). Un grand calme, un sourire d'imagination y règne. Il a retrouvé les champs, il a repris l'étude, et le voilà qui resonge à la belle gloire. Dans les conseils qu'il donne, lui-même il se peint, et à cette lenteur de poésie qu'il exprime si merveilleusement, on reconnoît son propre talent d'abeille :

Comme on voit, quand l'hiver à chassé les frimas,
Revoler sur les fleurs l'abeille ranimée,
Qui six mois dans sa ruche a langu renfermée,
Ainsi revole aux champs, Muse, fille du ciel !
De poétiques fleurs compose un nouveau miel ;
Laisse les vils frelons qui te livrent la guerre
A la hâte et sans art pétrir un miel vulgaire ;
Pour toi, saisis l'instant : marque d'un œil jaloux
Le terrain qui produit les parfums les plus doux ;
Reposant jusqu'au soir sur la tige choisie,
Exprime avec lenteur une douce ambroisie,
Épure-la sans cesse, et forme pour les cieux
Ce breuvage immortel attendu par les Dieux.

Je suis porté à placer alors la première inspiration de *la Grèce sauvée* ; je conjecture que l'*Anacharsis* de l'abbé Barthélemy, dont l'impression sur lui fut si et vive, qu'il célébra dans une Épître, lui en donna idée par contre-coup. Son poème de *la Grèce sauvée*, en effet, eût été pour la couleur le contemporain du *Voyage d'Anacharsis*, comme sa *Chartreuse* et son *Jour des Morts* étaient

(1) Numéro du 15 février 1790.

(2) M. de Boisjolin, traducteur de *la Forêt de Windsor* dans sa jeunesse, et rédacteur du *Mercur* avant 89, longtemps sous-préfet à Louviers, mais qui n'a pas cessé d'aimer les lettres. Il est proche parent de nos poètes Deschamps du *Cénacle*, l'aimable Émile et le grave Antony.

bien des élégies contemporaines des *Études de la Nature*. Arrivé à trente-cinq ans et songeant à se recueillir enfin dans une œuvre, Fontanes se disait sans doute un peu pour lui-même ce qu'il écrivait à l'abbé Barthélemy :

Tandis que le troupeau des écrivains vulgaires
Se fatigue à chercher des succès éphémères,
Et dans sa folle ambition,
Prête une oreille avide à tous les vents contraires
De l'inconstante opinion,
Le grand homme, puisant aux sources étrangères,
Trente ans médite en paix ses travaux solitaires;
Au pied du monument qu'il fut lent à finir
Il se repose enfin, sans voir ses adversaires,
Et l'œil fixé sur l'avenir.

Mais au moment où il reportait son regard vers l'idéal avenir, les orages s'annonçaient et ne laissaient plus d'horizon. Fontanes se maria à Lyon en 92. Cette union, dans laquelle il devait constamment trouver tant de vertu, de dévouement et de mérite, fut presque aussitôt entourée des plus affreuses images! Le siège de Lyon commença. M^{me} de Fontanes accoucha de son premier enfant dans une grange, au moment où elle fuyait les horreurs de l'incendie. Les bombes des assiégeants tombaient souvent près du berceau, que le père dut plus d'une fois changer de place. Il revint à Paris en novembre 93, pour y vivre oublié, lorsque les députés de Lyon, de *Commune-affranchie*, chargés de dénoncer à la convention de Robespierre les horreurs de Collot-d'Herbois et de Fouché qui avaient fait regretter Couthon, lui vinrent demander d'écrire leur discours. Il l'écrivit dans la matinée du 20 décembre; le brave Changeux le lut le jour même à la barre d'une voix sonore.

L'effet sur la convention fut grand. M. Villemain a comparé cet énergique langage à celui du paysan du Danube en plein sénat romain. L'art pourtant, qui se dérobait, y était d'autant moins étranger. Fontanes avait adroitement emprunté et prodigué les formes sacramentelles du jour : « Une grande commune a mérité l'indignation nationale : mais qu'avec l'aveu de ses égarements, vous parvenne aussi l'expression de ses douleurs et de son repentir ! » Ce repentir est vrai, profond, unanime; il a devancé le moment de la chute des traitres qui nous ont égarés. » Mais toute cette phraséologie obligée de *peuple magnanime* et de *traitres* n'était qu'une précaution oratoire pour amener la convention à entendre face à face ceci :

« Les premiers députés (*après la prise de Lyon*) avaient pris un arrêté, à la fois juste, ferme et humain : ils avaient ordonné que les chefs conspirateurs perdissent seuls la tête, et qu'à cet effet on instituât deux commissions qui, en observant les formes, sauraient distinguer le conspirateur du malheureux qu'avaient entraîné l'aveuglement, l'ignorance et surtout la pauvreté. Quatre cents têtes sont tombées dans l'espace d'un mois, en exécution des jugements de ces deux commissions. De nouveaux juges ont paru et se sont plaints que le sang ne coulat point avec assez d'abondance et de promptitude. En conséquence, ils ont créé une commission révolutionnaire, composée de sept

» membres, chargée de se transporter dans les prisons et de juger, en un mo-
 » ment, le grand nombre de détenus qui les remplissent. A peine le jugement
 » est-il prononcé, que ceux qu'il condamne sont exposés en masse au feu du
 » canon chargé à mitraille. Ils tombent les uns sur les autres frappés par la
 » foudre, et, souvent mutilés, ont le malheur de ne perdre, à la première dé-
 » charge, que la moitié de leur vie. Les victimes qui respirent encore après
 » avoir subi ce supplice, sont achevées à coups de sabres et de mousquets. La
 » pitié même d'un sexe faible et sensible a semblé un crime : deux femmes ont
 » été traînées au carcan pour avoir imploré la grâce de leurs pères, de leurs
 » maris et de leurs enfants. On a défendu la commisération et les larmes. La na-
 » ture est forcée de contraindre ses plus justes et ses plus généreux mouvements,
 » sous peine de mort. La douleur n'exagère point ici l'excès de ses maux ; ils
 » sont attestés par les proclamations de ceux qui nous frappent. Quatre mille
 » têtes sont encore dévouées au même supplice ; elles doivent être abattues
 » avant la fin de frimaire. Des suppliants ne deviendront point accusateurs : leur
 » désespoir est au comble, mais le respect en retient les éclats ; ils n'apportent
 » dans ce sanctuaire que des gémissements et non des murmures. »

Les murmures, les frémissements éclatèrent : ce furent un moment ceux de la pitié. Il est vrai qu'ils durèrent peu. En vain Camille Desmoulins hasarda dans son *Vieux Cordelier* quelques maximes tardives d'humanité. Collot-d'Herbois accourut de Lyon et se justifia. On mit en arrestation les envoyés lyonnais ; on se demandait qui les avait inspirés, qui avait pu faire à la convention, par leur bouche, cette étrange et pathétique surprise. Garat eut le bon goût de deviner et la légèreté de nommer Fontanes (1).

Celui-ci ne fut pas arrêté, ou du moins il ne le fut que durant trois fois vingt-quatre heures ; et par mégarde, comme s'étant trouvé dans la voiture de M. de Langeac, son ami, à qui on en voulait. Il put obtenir d'être relâché avant qu'on insistât sur son nom. Il quitta Paris et passa le reste de la terreur caché à Sevran, près de Livry, chez M^{me} Dufresnoy, et aussi aux Andelys, qu'il revit alors, comme nous l'attestent les vers touchants, et un peu faibles, de son *Vieux Château*.

Dans ce petit poème et dans quelques autres pièces qui le suivent en date, comme les *Pyrénées*, le style de M. de Fontanes, il faut le dire, se détend sensiblement, ne se tient plus à cette ferme hauteur qu'avait marquée l'*Essai sur l'Astronomie*. La facilité fâcheuse du XVIII^e siècle l'emporte. Chaque manière (même la bonne, la meilleure, si l'on veut) est voisine d'un défaut. Quand les poètes de l'école classique n'y prennent garde, ils deviennent aisément prosaïques et languissants, comme les autres de l'école contraire tendent très-vite, s'ils ne se soignent, au boursofflé, au bigarré, ou à l'obscur. L'*Art poétique* de Boileau, bien autrement *poétique*, par l'exécution que par les préceptes, les préceptes et la pratique courante de Voltaire, à force de soumettre la poésie à

(1) Il le nomma au sein du comité de sûreté générale. On peut voir, au tome XXX de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, pages 581, 582, 592 et suivantes, les détails des deux séances de la convention, 20 et 21 décembre, et la discussion du chiffre vrai des mitraillés.

la même raison que la prose et au pur bon sens, allaient à remplacer l'inspiration et l'expression poétique par ce qui n'en doit être que la garantie et la limite. On s'est jeté aujourd'hui dans un excès tout contraire, et l'*image* tient le dez du style poétique, comme c'était la *raison* précédemment. Mais ni la raison, à proprement parler, ni l'image, en ceci, ne doivent régir. L'expression en poésie doit être incessamment produite par l'idée actuelle, soumise à l'harmonie de l'ensemble, par le sentiment ému, s'animant, au besoin, de l'image, du son, du mouvement, s'aidant de l'abstrait même, de tout ce qui lui va, se créant, en un mot, à tout instant sa forme propre et vive; ce que ne fait pas la pure raison. Mais, cela dit, et même dans ce poème du *Vieux Château*, où le style de Fontanes est si peu ce que le style poétique devrait être toujours, une création continue; même là, de douces notes se font entendre; ces négligences, ces répétitions d'*aimé*, d'*amour*, d'*amant*, qui reviennent tant de fois à la dernière page, ont leur grâce touchante: le secret de l'âme se trahit mieux en ces temps de langueur du talent. Or, ce qu'on suit dans cette série, aujourd'hui complète, des poésies de Fontanes, soit durant les terreurs de 95 et de 97, soit plus tard aux années de sa pompe et de ses grandeurs, c'est le courant d'une âme d'honnête homme, d'une âme affectueuse et excellente, qui se conserve jusqu'au bout et ne tarit pas; les poésies qu'on publie, même les moins vives, en sont la biographie la plus intime, trop longtemps dérobée. Elles me semblent une source couverte, discrète, familière, trop rare seulement, qui bruissait à peine sous le marbre des degrés impériaux, qui cherchait par amour les gazons cachés, et qui, depuis la *Forêt de Navarre* jusqu'à l'*ode sur la Statue d'Henri IV*, dans tout son cours voilé ou apparent, ne cessa d'être fidèle à certains échos chéris.

On a donc publié de lui le *Vieux Château*, le poème des *Pyrénées*, en vue de sa biographie d'âme, sinon de leur mérite même, et quoique ce soit un peu comme si l'on publiait pour la première fois le *Voyageur* de Goldsmith après que Byron est venu.

La terreur passée, Fontanes put reparaitre, et son nom le désigna aussitôt à d'honorables choix dans l'œuvre de reconstruction sociale qui s'essayait. Il se trouva compris sur la liste de l'Institut national dès la première formation (1), et fut nommé, comme professeur de belles-lettres, à l'École centrale des Quatre-Nations. Dans deux discours de lui, prononcés en séance publique au nom des autres professeurs, on trouve déjà l'exemple de cette manière qui lui est propre, comme orateur, de savoir insinuer ses opinions sous le couvert solennel. Dans la séance d'installation, parlant des législateurs de l'antiquité et de l'importance qu'ils attachaient à l'éducation, il s'exprimait ainsi: « Les législateurs anciens regardaient cet art comme le premier de tous, et comme le seul en quelque sorte. Ils ont fait des systèmes de mœurs plus que des systèmes de lois. Quand ils avaient créé des habitudes et des sentiments dans l'esprit et dans l'âme de leurs concitoyens, ils croyaient leur tâche presque achevée.

(1) Il le dut surtout à la proposition et à l'instance généreuse de Marie-Joseph Chenier, qui, dans un camp politique opposé, sut toujours être juste pour un écrivain qui honorait la même école littéraire.

Ils confiaient la garde de leur ouvrage au pouvoir de l'imagination plutôt qu'à celui du raisonnement, aux inspirations du cœur humain plutôt qu'aux ordres des lois, et l'admiration des siècles a consacré le nom de ces grands hommes. Ils avaient tant de respect pour la toute-puissance des habitudes, qu'ils ménagèrent même d'anciens préjugés peu compatibles en apparence avec un nouvel ordre de choses. La Grèce et Rome, en passant de l'empire des rois sous celui des archontes ou des consuls, ne virent changer ni leur culte, ni le fond de leurs usages et de leurs mœurs. Les premiers chefs de ces républiques se persuadèrent, sans doute, qu'un mépris trop évident de l'autorité des siècles et des traditions affaiblirait la morale en avilissant la vieillesse aux yeux de l'enfance; ils craignirent de porter trop d'atteinte à la majesté des temps et à l'intérêt des souvenirs.

« La marche de l'esprit moderne a été plus hardie. Les lumières de la philosophie ont donné plus de confiance aux fondateurs de notre république. Tout fut abattu; tout doit être reconstruit. »

Dans un autre discours de *rentrée*, il maintenait, contrairement au préjugé régnant, la prééminence du siècle de Louis XIV, et des grands siècles du goût en général, non-seulement à titre de *goût*, mais aussi à titre de philosophie :

« Chez les Latins, si vous exceptez Tacite, les auteurs qu'on appelle du second âge, inférieurs pour l'art de la composition, les convenances, l'harmonie et les grâces, ont aussi bien moins de substance et de vigueur, de vraie philosophie et d'originalité, que Virgile, Horace, Cicéron et Tite-Live. La France offre les mêmes résultats. A l'exception de trois ou quatre grands modernes qui appartiennent encore à demi au siècle dernier, vous verrez que Racine, Corneille, La Fontaine, Boileau, Molière, Pascal, Fénelon, La Bruyère et Bossuet, ont répandu plus d'idées justes et véritablement profondes que ces écrivains à qui on a donné l'orgueilleuse dénomination de *penseurs* , comme si on n'avait pas su penser avant eux avec moins de faste et de recherche. »

La théorie littéraire de Fontanes est là; son originalité, comme critique, consiste, sur cette fin du XVIII^e siècle, à déclarer fausse l'opinion accréditée, « si agréable, disait-il, aux sophistes et aux rhéteurs, par laquelle on voudrait se persuader que les siècles du goût n'ont pas été ceux de la philosophie et de la raison. » C'était proclamer au nom des Écoles centrales précisément le contraire de ce que Garat venait de prêcher aux Écoles normales. Il avançait dans sa chaire et préparait honorablement la critique littéraire renouvelée, que le *Génie du Christianisme* devait bientôt illustrer et propager avec gloire. Ainsi, en parlant un jour des mœurs héroïques de l'Odyssee, il les comparait aux mœurs des patriarches, et rapprochait Éliézer et Rebecca de Nausicaa. Vite on le dénonça là-dessus dans un journal comme contre-révolutionnaire, et on l'y accusa de recevoir des rois de *grosses sommes* pour professer de telles doctrines.

Fontanes ne se renfermait pas, à cette époque, dans son enseignement; il prenait par sa plume une part plus active et plus hasardeuse au mouvement réactionnaire et, selon lui, réparateur, dont M. Fiévée, l'un des acteurs lui-

même ; nous a tracé récemment le meilleur tableau (1). Nous le trouvons, avec La Harpe et l'abbé de Vauxcelles, l'un des trois principaux rédacteurs du journal *le Mémorial* ; et, dans sa mesure toujours polie, il poussait comme eux au ralliement et au triomphe des principes et des sentiments que le 15 vendémiaire n'avait pas intimidés, et qu'allait frapper tout à l'heure le 18 fructidor.

C'était, durant les mois qui précédèrent cette journée, une grande polémique universelle, dans laquelle se signalaient, parmi les *monarchiens*, La Harpe, Fontanes, Fiévée, Lacretelle, Michaud, écrivant soit dans *le Mémorial*, soit dans *la Quotidienne*, dans *la Gazette française* ; et parmi les républicains, Garat, Chénier, Daunou, dans les journaux intitulés *la Clef du Cabinet*, *le Conservateur* ; Røderer dans *le Journal de Paris* ; Benjamin Constant déjà dans des brochures. Le rôle de Fontanes, au milieu de cette presse animée, devient fort remarquable : la modération ne cesse pas d'être son caractère et fait contraste plus d'une fois avec les virulences et les gros mots de ses collaborateurs. Il est pour l'accord des lois et des mœurs, des principes religieux et de la politique, pour le retour des traditions conservatrices, et (ce qui était rare, ce qui l'est encore) il n'en violait pas l'esprit en les prêchant. A part les jacobins, il ne hait ni n'exclut personne : « Des gens qui ne se sont jamais vus, dit-il » (28 août 1797), se battent pour des opinions et croient se détester ; ils se raient bien étonnés quelquefois, en se voyant, de ne trouver aucune raison » de se haïr. Tel adversaire conviendrait mieux au fond que tel allié. » En fait de croyances religieuses, il exprime partout l'idée qu'elles sont nécessaires aux sociétés humaines comme aux individus, qu'elles seules remplissent une place qu'à leur défaut envahissent mille tyrans ou mille fantômes ; et à propos des superstitions des incrédules, il rappelle de belles paroles que Bonnet lui adressait en sa maison de Genthod, lorsqu'il l'y visitait en 1787 : « Il faut laisser des aliments sains à l'imagination humaine si on ne veut pas qu'elle se nourrisse de poisons (2). » Je trouve, dans ce même *Mémorial*, un parfait et incontestable jugement de Fontanes sur Mirabeau (3), et un autre, bien impartial, sur Lafayette, qu'on croyait encore prisonnier à Olmutz (4) : s'il exprime simplement une honorable compassion pour le général, il n'a que des paroles d'admiration pour son héroïque épouse ; de même qu'en un autre endroit il sait allier à une expression peu flattée sur l'ancien ministre Roland un hommage rendu à l'esprit supérieur et aux grâces naturelles de M^{me} Roland, avec laquelle il avait eu occasion de passer quelques jours près de Lyon, en 1791. Enfin, nous trouvons Fontanes (sa ligne de parti étant donnée) aussi sage, aussi juste, aussi parfait de goût qu'on le peut souhaiter envers les personnes, envers toutes... excepté une seule : je veux parler de M^{me} de Staël. Car il la tou-

(1) Dans l'*Introduction* qui précède sa *Correspondance* avec Bonaparte.

(2) *Mémorial* du 1^{er} juillet 1797, article sur les francs-maçons et les illuminés. — Fontanes dans son voyage à Genève, avait été introduit naturellement près de Bonnet par M. de Fontanes pasteur et professeur, qui était d'une branche de sa famille restée calviniste et réfugiée.

(3) 11 et 12 août.

(4) 15 juillet.

cha malicieusement bien avant les fameux articles du *Mercure* en 1800. A plusieurs reprises, dans le *Mémorial*, elle revient sous sa plume : en s'attaquant à une brochure de Benjamin Constant (1), il n'hésite pas à la reconnaître aux endroits les plus vifs, les plus heureux, et c'est pour l'en louer avec une ironie cavalière que dorénavant, à son égard, il ne désarmera plus. Le piquant des premières escarmouches fut tel, dès ce temps du *Mémorial* (2), que plusieurs lettres de réclamations anonymes lui arrivèrent. En déclarant le tort de M. de Fontanes, on sent le besoin de se l'expliquer.

Fontanes, comme Racine, comme beaucoup d'écrivains d'un talent doux, affectueux, tendre, avait tout à côté l'épigramme facile, acérée. Chez lui la goutte de miel lent et pur était gardée d'un aiguillon très-vigilant. S'il ne montrait d'ordinaire que de la sensibilité dans le talent, il portait de la passion dans le goût. Il était, ai-je dit, de l'école française en tout point : et en effet, tout ce qui, à quelque degré, tenait au germanisme, à l'anglomanie, à l'idéologie, à l'économisme, au jansénisme, tout ce qui sentait l'outré, l'obscur, l'emphatique, se liait dans son esprit par une association rapide et invincible ; il voyait de très-loin et très-vite : son imagination faisait le reste. En somme, toutes les antipathies qu'on se figure que Voltaire aurait eues si vives durant la révolution et de nos jours, Fontanes les a eues et nous les représente, et non par routine ni par tradition, mais bien vives, bien senties, bien originales aussi ; il était né tel. De la famille de Racine par le cœur et par les vers, il touchait à Voltaire par l'esprit et par le ton courant. Très-aisément son tact fin tressaillait offensé, irrité : son accent se faisait moqueur ; et, en même temps, sa veine de poète sensible, et son imagination plutôt riante, n'en souffraient pas. Qu'on approuve ou non, il faut convenir que tout cela constitue en M. de Fontanes un ensemble bien varié et qui se tient, une nature, un homme enfin.

Or, il n'aimait pas les femmes savantes, les femmes politiques, les femmes philosophes. S'il ne faisait dès lors que prévoir et redouter ce qui s'est émancipé depuis, il doit sembler, comme, au reste, en un bon nombre de ses jugements, beaucoup moins étroit que prompt. En admirateur du xviii^e siècle, il permettait sans doute à M^{me} de Sévigné ses lettres, à M^{me} de Lafayette ses tendres romans ; il aurait passé à M^{me} de Staël ses *Lettres sur Jean-Jacques*, comme probablement il tolérait ses vers d'élégie chez M^{me} Dufresnoy ; mais c'était là l'exception et l'extrême limite. Une célébrité plus active, l'influence politique surtout, et l'expression métaphysique, le révoltaient chez une femme, et lui paraissaient tellement sortir du sexe, qu'à lui-même il lui arriva, cette fois, de l'oublier. M^{me} de Staël ne se vengea qu'en retrouvant à l'instant son rôle de femme qu'on l'accusait d'abandonner, et en le marquant par la bonne grâce supérieure et inaltérable de ses réponses (3).

Pour revenir au *Mémorial*, l'ensemble de la rédaction de Fontanes dans

(1) 20 juin.

(2) Article du 22 juillet et numéro du 1^{er} septembre.

(3) Elle prit soin, par exemple, de citer un vers du *Jour des Morts*, au liv. IV, chap. III, de *Corinne*.

cette feuille nous montre un esprit dès lors ausst mûr en tout que distingué, qui ne reviendra plus sur ses impressions, et qui, dans la science de la vie, est maître de ses résultats. La connaissance de cette rédaction est précieuse en ce qu'elle nous le révèle, à cette époque d'entière indépendance, essentiellement tel, au fond, qu'il se développera plus tard dans ses rôles publics et officiels; avec tous ses principes, ses sentiments, ses aversions même; journaliste louant déjà Washington (1) dans le sens où, orateur, il le célébrera devant le premier consul, attaquant déjà M^{me} de Staël, avant qu'on le puisse soupçonner par là de vouloir complaire à quelqu'un.

Mais le pressentiment le plus notable de Fontanes, à cette date, est son goût déclaré pour le général Bonaparte, alors conquérant de l'Italie. Le 15 août 1797, il lui adresse, dans le *Mémorial*, une lettre trop piquante de verve et trop perçante de pronostic, pour qu'on ne la reproduise pas. C'est un de ces petits chefs-d'œuvre de la presse politique, comme il s'en est tant dépensé et perdu en France depuis la *Satyre Ménippée* jusqu'à Carrel : sauvons du moins cette page-là. Le bruit venait de se répandre dans Paris qu'une révolution républicaine avait éclaté à Rome et y avait changé la forme du gouvernement :

A BONAPARTE.

« BRAVE GÉNÉRAL.

» *Tout a changé et tout doit changer encore*, a dit un écrivain politique de ce siècle, à la tête d'un ouvrage fameux. Vous hâtez de plus en plus l'accomplissement de cette prophétie de Raynal. J'ai déjà annoncé que je ne vous craignais pas, quoique vous commandiez quatre-vingt mille hommes, et qu'on veuille nous *faire peur* en votre nom. Vous aimez la gloire, et cette passion ne s'accommode pas de petites intrigues, et du rôle d'un conspirateur subalterne auquel on voudrait vous réduire. Il me paraît que vous aimez mieux monter au Capitole, et cette place est plus digne de vous. Je crois bien que votre conduite n'est pas conforme aux règles d'une morale très-sévère; mais l'héroïsme a ses licences : et Voltaire ne manquerait pas de vous dire que vous faites votre métier d'illustre brigand comme Alexandre et comme Charlemagne. Cela peut suffire à un guerrier de vingt-neuf ans.

» Je me promènerais, je le répète, avec la plus grande sécurité, dans votre camp peuplé de braves comme vous, et je conviens qu'il serait fort agréable de vous voir de près, de suivre votre politique, et même de la deviner quand vous garderiez le silence.

» Savez-vous que dans mon coin je m'avise de vous prêter de grands desseins? Ils doivent, si je ne me trompe, changer les destinées de l'Europe et de l'Asie.

» Toute mon imagination fermente depuis qu'on m'annonce que Rome a changé son gouvernement. Cette nouvelle est prématurée sans doute; mais elle pourra bien se réaliser tôt ou tard.

(1) *Mémorial*, 22 août 1797.

» Vous aviez montré pour la vieillesse et le caractère du chef de l'Église des égards qui vous avaient honoré. Mais peut-être espériez-vous alors que la fin de sa carrière amènerait plus vite le dénouement préparé par vos exploits et votre politique. Les Transtévérins se sont chargés de servir votre impatience, et le pape, dit-on, vient de perdre toute sa puissance temporelle; je m'imagine que vous transporterez le siège de la nouvelle république lombarde au milieu de cette Rome pleine d'antiques souvenirs, et qui pourra s'instruire encore sous vous à l'art de conquérir le reste de l'Italie.

» On prétend qu'à ce propos le ministre Acton disait naguère au roi de Naples : — *Sire, les Français ont déjà la moitié du pied dans la botte. Encore un coup et ils l'y feront entrer tout entier.* — Acton pourrait bien avoir raison. Qu'en dites-vous?

» Mais je soupçonne encore de plus vastes combinaisons. Le théâtre de l'Italie est déjà trop étroit pour la grandeur de vos vues. Je rêve souvent à vos correspondances avec les anciens peuples de la Grèce, et même avec leurs prêtres, avec leur *papa*; car, en habile homme, vous avez soin de ne pas vous brouiller avec les opinions religieuses.

» Une insurrection des Grecs contre les Turcs qui les oppriment est un événement très-probable, si on vous laisse faire, et si Aubert-Dubayet (1) vous seconde. L'insurrection peut se communiquer facilement aux janissaires, et l'histoire ottomane est déjà pleine des révolutions tragiques dont ils furent les instruments.

» Ainsi, je ne serais point étonné que vous eussiez conçu le projet hardi de planter à la fois l'étendard français sur les murs du Vatican et sur les tours du sérail, dans la capitale des États chrétiens et dans celle de Mahomet. Ce serait, il faut en convenir, une étrange manière de renouveler l'empire d'Orient et celui d'Occident. Mais vous m'avez accoutumé aux prodiges; et ce qu'il y a de plus invraisemblable est toujours ce qui s'exécute le plus facilement depuis l'origine de la révolution française.

» Que dire alors du ministre ottoman et de celui de sa sainteté, qui sont reçus le même jour au directoire, qui se visitent fraternellement, et qui s'amusent à l'Opéra français, à nos jardins de Bagatelle et de Tivoli, tandis qu'on s'occupe en secret du sort de Rome et de Constantinople?

» En vérité, brave général, vous devez bien rire quelquefois, du haut de votre gloire, des cabinets de l'Europe et des dupes que vous faites.

» Vous préparez de mémorables événements à l'histoire. Il faut l'avouer, si les rentes étaient payées, et si on avait de l'argent, rien ne serait plus intéressant au fond de l'assister aux grands spectacles que vous allez donner au monde. L'imagination s'en accommode fort, si l'équité en murmure un peu.

» Une seule chose m'embarrasse dans votre politique. Vous créez partout des constitutions républicaines. Il me semble que Rome, dont vous prétendez ressusciter le génie, avait des maximes toutes contraires. Elle se gardait d'élever autour d'elle des républiques rivales de la sienne. Elle aimait mieux

(1) Ambassadeur à Constantinople.

s'entourer de gouvernements dont l'action fût moins énergique, et fléchit plus aisément sous sa volonté. Souvenons-nous de ces vers d'une belle tragédie :

Ces lions, que leur maître avait rendus plus doux,
 Vont reprendre leur rage et s'élançer sur nous ;

 Si Rome est libre enfin, c'est fait de l'Italie, etc.

» Mais peut-être avez-vous là-dessus, comme sur tout le reste, votre arrière-pensée, et vous ne me la direz pas.

» J'ai cru pouvoir citer des vers dans une lettre qui vous est adressée : vous aimez les lettres et les arts. C'est un nouveau compliment à vous faire. Les guerriers instruits sont humains ; je souhaite que le même goût se communique à tous vos lieutenants qui savent se battre aussi bien que vous. On dit que vous avez toujours *Ossian* dans votre poche, même au milieu des batailles. C'est, en effet, le chantre de la valeur. Vous avez, de plus, consacré un monument à Virgile dans Mantoue, sa patrie. Je vous adresserai donc un vers de Voltaire, en le changeant un peu :

J'aime fort le shéros, s'ils aiment les poètes.

» Je suis un peu poète ; vous êtes un grand capitaine. Quand vous serez maître de Constantinople et du sérail, je vous promets de mauvais vers que vous ne lirez pas, et les éloges de toutes les femmes, qui vaudront mieux que les vers pour un héros de votre âge. Suivez vos grands projets, et ne revenez surtout à Paris que pour y recevoir des fêtes et des applaudissements. F. »

Si Bonaparte lut la lettre (comme c'est très-possible), son goût pour Fontanes doit remonter jusque-là.

Le 18 fructidor, en frappant le journaliste, eut pour effet, par contre-coup de réveiller en Fontanes le poète, qui se dissipait trop dans cette vie de polémique et de parti. Laissant madame de Fontanes à Paris, il se déroba à la déportation par la fuite, quitta la France, passa par l'Allemagne en Angleterre, et y retrouva M. de Châteaubriand, qu'il avait déjà connu en 89. C'est à l'illustre ami de nous dire en ses *Mémoires* (et il l'a fait) cette liaison étroitement nouée dans l'exil, ces entretiens à voix basse au pied de l'abbaye de Westminster, ces doubles confidences du cœur et de la muse ; et puis les longs regards ensemble vers *cette Argos dont on se ressouvient toujours, et qui, après avoir été quelque temps une grande douceur devient une grande amertume*. Fontanes n'hésita pas un seul instant à reconnaître l'étoile à ce jeune et large front. Quand d'autres spirituels émigrés, le chevalier de Panat et ce monde léger du XVIII^e siècle, paraissaient donter un peu de l'astre prochain du jeune officier breton, tout rêveur et sauvage, Fontanes leur disait : « Laissez, messieurs, patience ! il nous passera tous. » Et à son jeune ami il répétait : « Faites-vous illustre. » M. de Châteaubriand, à son tour, lui rendait en conseils et en encouragements ce qu'il en recevait ; et quand Fontanes,

après avoir repris vivement à *la Grèce sauvée*, semblait en d'autres moments s'en distraire, son ami l'y ramenait sans cesse : « Vous possédez le plus beau » talent poétique de la France, et il est bien malheureux que votre paresse soit » un obstacle qui retarde la gloire. Songez, mon ami, que les années peuvent » vous surprendre, et qu'au lieu des tableaux immortels que la postérité est en » droit d'attendre de vous, vous ne laisserez peut-être que quelques cartons. » C'est une vérité indubitable qu'il n'y a qu'un seul talent dans le monde : vous » le possédez cet art qui s'assied sur les ruines des empires, et qui seul sort » tout entier du vaste tombeau qui dévore les peuples et les temps. Est-il » possible que vous ne soyez pas touché de tout ce que le Ciel a fait pour vous, » et que vous songiez à autre chose qu'à *la Grèce sauvée*? » Ainsi au poète mélancolique, délicat, pur, élevé, noble, mais un peu désabusé, parlait l'ardent poète avec grandeur.

Ces paroles, tombant dans les heures fécondes du malheur, faisaient une vive et salutaire impression sur Fontanes, et, durant le reste de sa proscription, on le voit tout occupé de son monument. Son imagination se passionnait en ces moments extrêmes; il ressaisissait en idée la gloire. Il quitta l'Angleterre pour Amsterdam, revint à Hambourg, séjourna à Francfort-sur-le-Mein; ses lettres d'alors peignent plus vivement son âme à nu et ses goûts, du fond de la détresse. Il manquait des livres nécessaires, n'avait pour compagnon qu'un petit Virgile qu'il avait acheté *près de la Bourse à Amsterdam*; il lui arrivait de rencontrer chez d'honnêtes fermiers du Holstein les *Contes moraux* de Marmontel, mais il n'avait pu trouver un Plutarque dans toute la ville de Hambourg (que n'allait-il tout droit à Klopstock?), et dans ces pays où son genre d'études était peu goûté, il s'estimait comme Ovide au milieu d'une terre barbare. Tant de souffrance était peu propre à le réconcilier avec l'Allemagne. A travers les mille angoisses, il travaillait à sa *Grèce sauvée*; et comme il l'écrivit, *s'y jetait à corps perdu*. Enviant le sort de Lacretable et de La Harpe, qui du moins vivaient cachés en France (et La Harpe l'avait été quelque temps chez madame de Fontanes même), il songeait impatientement à rentrer : « Je » viens de lire une partie du décret; quelque sévère qu'il soit, je persiste dans » mes idées. Je me cacherai et je travaillerai au milieu de mes livres. Je n'ai » plus qu'un très-petit nombre d'années à employer pour l'imagination; je veux » en user mieux que des précédentes. Je veux finir mon poème. Peut-être me » regrettera-t-on quand je ne serai plus, si je laisse quelque monument après » moi..... » Son cri perpétuel, en écrivant à madame de Fontanes et à son ami Joubert, était : « Ne me laissez point en Allemagne; un coin et des livres en » France... Je ne veux que terminer dans une cave, au milieu des livres » nécessaires, mon poème commencé. Quand il sera fini, ils me fusilleront, si » tel est leur bon plaisir. » Un jour, apprenant qu'au nombre des lieux d'exil pour les déportés, on avait désigné l'île de Corfou, ce ciel de la Grèce tout d'un coup lui sourit : « J'ai été vivement tenté d'écrire à cet effet au Directoire; » je ne vois pas qu'il pût refuser à un poète déporté, qui mettrait sous ses yeux » plusieurs chants (*il y avait donc dès lors plusieurs chants*) d'un poème sur » la Grèce, un exil à Corfou, puisqu'il y veut envoyer d'autres individus » frappés par le même décret. Ceci vous paraît fou. Mais songez-y bien :

» qu'est-ce qui n'est pas cent fois mieux que Hambourg? » Durant toute cette proscription, Fontanes luttant contre le flot et cherchant à tirer son épopée du naufrage, me fait l'effet de Camoëns qui soulève ses *Luciades* d'un bras courageux : par malheur *la Grèce sauvée* ne s'en est tirée qu'en lambeaux.

Mais, oserai-je le dire? ce furent moins ces rudes années de l'orage qui lui furent contraires, que les longs espaces du calme retrouvé et des grandeurs.

Au plus fort de sa lutte et de sa souffrance, et chantant la Grèce en automne, le long des brouillards de l'Elbe, ou en hiver, *enfermé dans un poêle*, comme dit Descartes, Fontanes écrivait à son ami de Londres qu'il ne serait heureux que lorsque, rentré dans sa patrie, il lui aurait préparé *une ruche et des fleurs à côté des siennes*; et l'ami poète lui répondait : « Si je suis la seconde » personne à laquelle vous ayez trouvé quelques rapports d'âme avec vous » (*l'autre personne était M. Joubert*), vous êtes la première qui ayez rempli » toutes les conditions que je cherchais dans un homme. Tête, cœur, caractère, » j'ai tout trouvé en vous à ma guise, et je sens désormais que je vous suis » attaché pour la vie.... Ne trouvez-vous pas qu'il y ait quelque chose qui parle » au cœur dans une liaison commencée par deux Français malheureux loin de » la patrie? Cela ressemble beaucoup à celle de *René* et d'*Outougami* : nous » avons juré dans un *désert* et sur des *tombeaux*. » Ainsi se croisaient dans un poétique échange les souvenirs de l'Atlantique et ceux de l'Hymette, les antiques et les nouvelles images.

Le 18 brumaire trouva Fontanes déjà rentré en France, et qui s'y tenait d'abord caché. Je conjecture que *la Maison rustique*, transformation heureuse de l'ancien *Verger*, est le fruit aimable de ce premier printemps de la patrie. Il ne tarda pourtant pas à vouloir éclaircir sa situation, et il adressa au Consul la lettre suivante, dont la noblesse, la vivacité, et, pour ainsi dire, l'attitude, s'accordent bien avec la lettre de 1797, et qui ouvre dignement les relations directes de Fontanes avec le grand personnage.

A BONAPARTE.

« Je suis opprimé, vous êtes puissant, je demande justice. La loi du 22 fructidor m'a indirectement compris dans la liste des écrivains déportés en masse et sans jugement. Mon nom n'y a pas été rappelé. Cependant j'ai souffert, comme si j'avais été légalement condamné, trente mois de proscription. Vous gouvernez et je ne suis point encore libre. Plusieurs membres de l'Institut, dont j'étais le confrère avant le 18 fructidor, pourront vous attester que j'ai toujours mis dans mes opinions et mon style, de la mesure, de la décence et de la sagesse. J'ai lu, dans les séances publiques de ce même Institut, des fragments d'un long poème qui ne peut déplaire aux héros, puisque j'y célèbre les plus grands exploits de l'antiquité. C'est dans cet ouvrage, dont je m'occupe depuis plusieurs années, qu'il faut chercher mes principes, et non dans les calomnies des délateurs subalternes qui ne seront plus écoutés. Si j'ai gémi quelquefois sur les excès de la révolution, ce n'est point parce qu'elle m'a enlevé toute ma

fortune et celle de ma famille (1), mais parce que j'aime passionnément la gloire de ma patrie. Cette gloire est déjà en sûreté, grâce à vos exploits militaires. Elle s'accroîtra encore par la justice que vous promettez de rendre à tous les opprimés. La voix publique m'apprend que vous n'aimez point les éloges. Les miens auraient l'air trop intéressés dans ce moment pour qu'ils fussent dignes de vous et de moi. D'ailleurs, quand j'étais libre, avant le 18 fructidor on a pu voir, dans le journal auquel je fournissais des articles, que j'ai constamment parlé de vous comme la renommée et vos soldats. Je n'en dirai pas plus. L'histoire vous a suffisamment appris que les grands capitaines ont toujours défendu contre l'oppression et l'infortune les amis des arts, et surtout les poètes, dont le cœur est sensible et la voix reconnaissante. »

12 nivôse an VIII.

On ne s'étonne plus, quand on connaît cette lettre, qu'un mois après, le premier Consul ait songé à Fontanes pour le charger de prononcer l'éloge funèbre de Washington aux Invalides (20 pluviôse, 8 février 1800).

Fontanes le composa en trente-six heures, dans toute la verve de sa limpide manière. Ce noble discours remplit-il toutes les intentions du Consul ? A coup sûr, l'orateur y remplit ses propres intentions les plus chères. Une parole modérée, pacifique, compatissante, pieuse au sens antique, s'y faisait entendre devant les guerriers. C'était, dans ce *temple de Mars*, quelque chose de ce bienfaisant esprit de Numa, dont parle Plutarque, qui allait s'insinuant comme un doux vent à travers l'Italie, et s'ouvrant les cœurs, le lendemain des jours sauvages de Romulus : « Elles ne sont plus enfin ces pompes barbares, aussi » contraires à la politique qu'à l'humanité, où l'on prodiguait l'insulte au » malheur, le mépris à de grandes ruines et la calomnie à des tombeaux. » Attestant les ombres du grand Condé, de Turenne et de Catinat, présentes sous ce dôme majestueux, l'orateur les réunissait en idée à celle du héros libérateur : « Si ces guerriers illustres n'ont pas servi la même cause pendant leur vie, la même » renommée les réunit quand ils ne sont plus. Les opinions, sujettes aux caprices » des peuples et des temps, les opinions, partie faible et changeante de notre » nature, disparaissent avec nous dans le tombeau : mais la gloire et la vertu » restent éternellement. » Il insistait sur Catinat ; il faisait ressortir l'estime plus forte encore que la gloire ; la modération, la simplicité, le désintéressement, toutes les vertus patriarcales, couronnant et appuyant le triomphe des armes en Washington. En face de *ces hommes prodigieux qui apparaissent d'intervalle en intervalle avec le caractère de la grandeur et de la domination*, il proclamait, comme *non moins utile au gouvernement des États qu'à la conduite de la vie, le bon sens trop méprisé*, cette qualité que nous présente le héros américain dans un degré supérieur, et qui *donne plus de bonheur que de gloire à ceux qui la possèdent comme à ceux qui en ressentent les effets*.

(1) La fortune de M^{me} de Fontanes fut perdue dans le siège et l'incendie de Lyon : une maison qu'elle possédait fut écrasée par les bombes ; des recouvrements qui lui étaient dus ne vinrent jamais.

« Il me semble que des hauteurs de ce magnifique dôme, Washington crie à toute la France : Peuple magnanime , qui sais si bien honorer la gloire, j'ai vaincu pour l'indépendance ; mais le bonheur de ma patrie fut le prix de cette victoire. Ne te contente pas d'imiter la première moitié de ma vie : c'est la seconde qui me recommande aux éloges de la postérité. » — Une allusion délicate, rapide, naturellement amenée, allait jusqu'à offrir aux mânes de Marie-Antoinette, devant tous ces témoins qu'il y associait, un commencement d'expiation.

Si, d'ailleurs, on voulait chercher dans ce discours à inspiration généreuse et clémente, qui remplit éloquentement son objet, une étude approfondie de Washington, et le détail creusé de son caractère, on serait moins satisfait ; on ne demandait pas cela alors ; l'orateur, dans sa justesse qui n'excède rien, s'est tenu au premier aspect de la physionomie connue : et puis Washington, dans sa bouche, n'est qu'un beau prétexte. Si l'on voulait même y chercher aujourd'hui de ces traits de forme qui devinent et qui gravent le fond, ce génie d'expression qui crée la pensée, cette nouveauté qui demeure, on courrait risque de n'être plus assez juste pour la rapidité, le goût, la mesure, la netteté, l'élévation sans effort, l'éclat suffisant, le nombre, tout cet ensemble de qualités appropriées, dont la réunion n'appartient qu'aux maîtres.

Cette noble harangue de bien-venue, qui ouvrait, pour ainsi dire, le siècle sous des auspices auxquels il allait si tôt mentir, ouvrait définitivement la seconde moitié de la carrière de M. de Fontanes. S'il avait été contrarié sans cesse et battu par le flot montant de la révolution, il arriva haut du premier jour avec le reflux. Nous n'avons plus qu'un moment pour le trouver encore simple homme de lettres : il est vrai que ce court moment ne fut pas perdu et va nous le montrer sous un nouveau jour. M. de Fontanes, que nous savons poète, devient un critique au *Mercury*.

SAINTE-BEUVE.

ÉCRIVAINS

MORALISTES ET CRITIQUES

DE LA FRANCE.

M. JOUBERT. (1)

Bien que les *Pensées* de l'homme remarquable, dont le nom apparaît dans la critique pour la première fois, ne soient imprimées que pour l'œil de l'amitié, et non publiées ni mises en vente, elles sont destinées, ce me semble, à voir tellement s'élargir le cercle des amis que le public finira par y entrer. Parlons donc de ce volume que solennise d'abord au frontispice le nom de M. de Châteaubriand *éditeur*, parlons-en comme s'il était déjà public : trop heureux si nous hâtons ce moment et si nous provoquons une seconde édition accessible à la juste curiosité de tous lecteurs !

Et qu'est-ce donc que M. Joubert ? Quel est cet inconnu tout d'un coup resuscité et dévoilé par l'amitié, quatorze ans après sa mort ? Qu'a-t-il fait ? Quel a été son rôle ? A-t-il eu un rôle ? — La réponse à ces diverses questions tient peut-être à des considérations littéraires plus générales qu'on ne croit.

M. Joubert a été l'ami le plus intime de M. de Fontanes et aussi de M. de Châteaubriand. Il avait de l'un et de l'autre ; nous le trouvons un lien de plus entre eux : il achève le groupe. L'attention se reporte aujourd'hui sur M. de

(1) *Recueil des Pensées* de M. Joubert, 1 vol. in-8o, Paris 1858. Imprimerie de Le Normant, rue de Seine, 8.

Fontanes, et M. Joubert en doit prendre sa part. Les écrivains illustres, les grands poètes, n'existent guère sans qu'il y ait autour d'eux de ces hommes plutôt encore essentiels que secondaires, grands dans leur incomplet, les égaux au dedans par la pensée de ceux qu'ils aiment, qu'ils servent, et qui sont rois par l'art. De loin ou même de près, on les perd aisément de vue; au sein de cette gloire voisine, unique et qu'on dirait isolée, ils s'éclipsent, ils disparaissent à jamais, si cette gloire dans sa piété ne détache un rayon distinct et ne le dirige sur l'ami qu'elle absorbe. C'est ce rayon du génie et de l'amitié qui vient de tomber au front de M. Joubert et qui nous le montre.

M. Joubert de son vivant n'a jamais écrit d'ouvrage, ou du moins rien achevé : « *Pas encore*, disait-il quand on le pressait de produire, *pas encore*, il me faut une longue paix. » La paix était venue, ce semble, et alors il disait, « Le ciel n'avait donné de la force à mon esprit que pour un temps, et le temps est passé. » Ainsi, pour lui, pas de milieu : il n'était pas temps encore : ou il n'était déjà plus temps. Singulier génie toujours en suspens et en peine, qui se peint en ces mots : « Le ciel n'a mis dans mon intelligence que des rayons, et ne m'a donné pour éloquence que de beaux mots. Je n'ai de force que pour m'élever et pour vertu qu'une certaine incorruptibilité. » Il disait encore, en se rendant compte de lui-même et de son incapacité à produire : « Je ne puis faire bien qu'avec lenteur et avec une extrême fatigue. Derrière la force de beaucoup de gens il y a de la faiblesse. Derrière ma faiblesse il y a de la force; la faiblesse est dans l'instrument. » Mais, s'il n'écrivait pas de livre, il lisait tous ceux des autres, il causait sans fin de ses jugements, de ses impressions : ce n'était pas un goût simplement délicat et pur que le sien, un goût correctif et négatif de Quintilius et de Patru; c'était une pensée hardie, provocante, un essor. Imaginez un Diderot qui avait de la pureté antique et de la chasteté pythagoricienne, un *Platon à cœur de La Fontaine*, a dit M. de Châteaubriand.

« Inspirez, mais n'écrivez pas, » dit Le Brun aux femmes. — « C'est, ajoute M. Joubert, ce qu'il faudrait dire aux professeurs (*aux professeurs de ce temps-là*); mais ils veulent écrire et ne pas ressembler aux Muses. » Eh bien ! lui, il suivait son conseil, il ressemblait aux Muses. Il était le public de ses amis, l'orchestre, le chef du chœur qui écoute et qui frappe la mesure.

Il n'y a plus de public aujourd'hui, il n'y a plus d'orchestre; les vrais M. Joubert sont dispersés, déplacés; ils écrivent. Il n'y a plus de Muses, il n'y a plus de juges, tout le monde est dans l'arène. Aujourd'hui toi, demain moi. Je te siffle ou je t'applaudis, je te loue ou je te raille : à charge de revanche ! Vous êtes orfèvre, monsieur Josse. — Tant mieux, dira-t-on, on est jugé par ses pairs. — En littérature, je ne suis pas tout à fait de cet avis constitutionnel, je ne crois pas absolument au jury des seuls confrères, ou soi-disant tels, en matière de goût. L'alliance offensive et défensive de tous les gens de lettres, la société en commandite de tous les talents, idéal que certaines gens poursuivent, ne me paraîtrait pas même un immense progrès, ni précisément le triomphe de la saine critique.

Sérieusement, la plaie littéraire de ce temps, la ruine de l'ancien bon goût (en attendant le nouveau), c'est que tout le monde écrit et a la prétention

d'écrire autant et mieux que personne. Au lieu d'avoir affaire à des esprits libres, dégagés, attentifs, qui s'intéressent, qui inspirent, qui contiennent, que rencontre-t-on ? des esprits tout envahis d'eux-mêmes, de leurs prétentions rivales, de leurs intérêts d'amour-propre, et, pour le dire d'un mot, des esprits trop souvent perdus de tous vices les plus hideux de tous que la littérature seule engendre dans ses régions basses. J'y ai souvent pensé, et j'aime à me poser cette question quand je lis quelque littérateur plus ou moins en renom aujourd'hui : « Qu'eût-il fait sous Louis XIV ? qu'eût-il fait au dix-huitième siècle ? » J'ose avouer que, pour un grand nombre, le résultat de mon plus sérieux examen, c'est que ces hommes-là, en d'autres temps, n'auraient pas écrit du tout. Tel qui nous inonde de publications spécieuses à la longue, de peintures assez en vogue, et qui ne sont pas détestables, ma foi ! aurait été commis à la gabelle sous quelque intendant de Normandie, ou aurait servi de poignet laborieux à Pussort. Tel qui se pose en critique fringant et de grand ton, en juge irréfragable de la fine fleur de poésie, se serait élevé pour toute littérature (car celui-là eût été littérateur, je le crois bien) à raconter dans le *Mercur galant* ce qui se serait dit en voyage au dessert des princes. Un honnête homme, né pour l'*Almanach du Commerce*, qui aura griffonné jusque-là à grand'peine quelques pages de statistique, s'emparera d'emblée du premier poëme épique qui aura paru, et, s'il est en verve, déclarera gravement que l'auteur vient de renouveler la face et d'inventer la forme de la poésie française. Je regrette toujours, en voyant quelques-uns de ces jeunes écrivains à moustache, qui, vers trente ans, à force de se creuser le cerveau, passent du tempérament athlétique au nerveux, les beaux et braves colonels que cela aurait faits hier encore sous l'empire. En un mot, ce ne sont en littérature aujourd'hui que vocations factices, inquiètes et surexcitées, qui usurpent et font loi. L'élite des connaisseurs n'existe plus en ce sens que chacun de ceux qui la formeraient est isolé et ne sait où trouver l'oreille de son semblable pour y jeter son mot. Et quand ils sauraient se rencontrer, les délicats, ce qui serait fort agréable pour eux, qu'en résulterait-il pour tous ? car, par le bruit qui se fait, entendrait-on leur demi-mot ; et, s'ils élevaient la voix, les voudrait-on reconnaître ? Voilà quelques-unes de nos plaies. Au temps de M. Joubert, il n'en était pas encore ainsi. Déjà sans doute les choses se gâtaient : « Des esprits rudes, remarque-t-il, pourvus de robustes organes, sont entrés tout à coup dans la littérature, et ce sont eux qui en pèsent les fleurs. » La controverse, il le remarque aussi, devenait hideuse dans les journaux ; mais l'aménité n'avait pas fui de partout, et il y avait toujours les *belles-lettres*. Lui qui avait besoin, pour déployer ses ailes, qu'il fit beau dans la société autour de lui, il trouvait à sa portée d'heureux espaces ; et j'aime à le considérer comme le type le plus élevé de ces connaisseurs encore répandus alors dans un monde qu'ils charmaient, comme le plus original de ces gens de goût finissants, et parmi ces conseillers et ces juges comme le plus inspirateur.

La classe libre d'intelligences actives et vacantes qui se sont succédé dans la société française à côté de la littérature qu'elles soutenaient, qu'elles encadraient et que, jusqu'à un certain point, elles formaient ; cette dynastie flottante d'esprits délicats et vifs aujourd'hui perdus, qui à leur manière ont

régné, mais dont le propre est de ne pas laisser de nom, se résume très-bien pour nous dans un homme et peut s'appeler M. Joubert.

Ainsi, de même que M. de Fontanes a été véritablement le dernier des poètes classiques, M. Joubert aurait été le dernier de ces membres associés, mais non moins essentiels, de l'ancienne littérature, de ces écoutants écoutés, qui, au premier rang du cercle, y donnaient souvent le ton. Ces deux rôles, en effet, se tenaient naturellement, et devaient finir ensemble.

Mais, pour ne pas trop prêter notre idée générale, et, comme on dit aujourd'hui, notre formule, à celui qui a été surtout plein de liberté et de vie, prenons l'homme d'un peu plus près et suivons-le dans ses caprices même; car nul ne fut moins régulier, plus hardi d'élan et plus excentrique de rayons, que cet excellent homme de goût.

La vie de M. Joubert compte moins par les faits que par les idées. Il était de Brive, cette patrie du cardinal Dubois : il aurait dû naître plutôt à Scillonte ou dans quelque bourg voisin de Sunium. Il vint jeune à Paris, y connut presque d'abord Fontanes dès les années 1779, 1780 ; il avait alors vingt-cinq ans environ, à peu près trois ans de plus que son ami. Sa jeunesse dut être celle d'alors : « Mon âme habite un lieu par où les passions ont passé, et je les ai toutes connues, » nous dit-il plus tard, et encore : « Le temps que je perdais autrefois dans les plaisirs, je le perds aujourd'hui dans les souffrances. » Les idées philosophiques l'entraînèrent très-loin : à l'âge du retour il disait : « Mes découvertes (et chacun a les siennes) m'ont ramené aux préjugés. » Ce qu'on appelle aujourd'hui le *panthéisme* était très-familier, on a lieu de le croire, à cette jeunesse de M. Joubert ; il l'embrassait dans toute sa profondeur, et, je dirai, dans sa plus séduisante beauté : sans avoir besoin de le poursuivre sur les nuages de l'Allemagne, son imagination antique le concevait naturellement revêtu de tout ce premier brillant que lui donna la Grèce : « Je n'aime la philosophie et surtout la métaphysique, ni quadrupède, ni bipède : je la veux ailée et chantante. »

En littérature, les enthousiasmes, les passions, les jugements de M. Joubert le marquaient entre les esprits de son siècle et en font une critique à part. Nous en avons une première preuve tout à fait précise par une correspondance de Fontanes avec lui. Fontanes, alors en Angleterre (fin de 1785), et y voyant le grand monde, cherche à ramener son ami à des admirations plus modérées sur les modèles d'outre-Manche : on s'occupait alors en effet de Richardson et même de Shakspeare à Londres beaucoup moins qu'à Paris : « Encore un coup, lui écrit Fontanes, la patrie de l'imagination est celle où vous êtes né. Pour Dieu, ne calomniez point la France à qui vous pouvez faire tant d'honneur. » Et il l'engage à choisir dorénavant dans Shakspeare, mais à relire toute *Athalie*. M. Joubert, à cette époque, suivait avec ardeur ce mouvement aventureux d'innovation que prêchaient Le Tourneur par ses préfaces, Mercier par ses brochures. Il avait chargé Fontanes de prendre je ne sais quelle information sur le nombre d'éditions et de traductions, à Londres, du *Paysan perverti*, et son ami lui répondait : « Assurez hardiment que le conte des quarante éditions du *Paysan perverti* est du même genre que celui des armées innombrables qui sortaient de Thèbes aux cent portes.... Les deux romans français

dont on me parle sans cesse, c'est *Gil Blas* et *Marianne*, et surtout du premier. » M. Joubert avait peine à accepter cela. Il se débarrassa vite pourtant de ce qui n'était pas digne de lui dans ce premier enthousiasme de la jeunesse ; cette boue des Mercier et des Rétif ne lui passa jamais le talon : il réalisa de bonne heure cette haute pensée : « Dans le tempéré, et dans tout ce qui est inférieur, on dépend malgré soi des temps où l'on vit, et, malgré qu'on en ait, on parle comme tous ses contemporains.

» Mais dans le beau et le sublime, et dans tout ce qui y participe en quelque sorte que ce soit, on sort des temps, on ne dépend d'aucun, et dans quelque siècle qu'on vive, on peut être parfait, seulement avec plus de peine en certains temps que dans d'autres. » Il devint un admirable juge du style et du goût français, mais avec des hauteurs du côté de l'antique qui dominaient et déroutaient un peu les perspectives les plus rapprochées de son siècle.

Bien avant de Maistre et ses exagérations sublimes, il disait de Voltaire :

« Voltaire a, comme le singe, les mouvements charmants et les traits hideux. »

« Voltaire avait l'âme d'un singe et l'esprit d'un ange. »

« Voltaire est l'esprit le plus débauché, et ce qu'il y a de pire, c'est qu'on se débauche avec lui. »

« Il y a toujours dans Voltaire, au bout d'une habile main, un laid visage. »

« Voltaire connut la clarté, et se joua dans la lumière, mais pour l'éparpiller et en briser tous les rayons comme un méchant. »

Je ne me lasserai pas de citer ; et pour le style, pour la poésie de Voltaire, il n'est pas plus dupe que pour le caractère de sa philosophie :

« Voltaire entre souvent dans la poésie, mais il en sort aussitôt ; cet esprit impatient et remuant ne peut pas s'y fixer, ni même s'y arrêter un peu de temps.

» Il y a une sorte de netteté et de franchise de style qui tient à l'humeur et au tempérament, comme la franchise au caractère.

» On peut l'aimer, mais on ne doit pas l'exiger.

» Voltaire l'avait, les anciens ne l'avaient pas. »

Le style de son temps, du XVIII^e siècle, ne lui paraît pas l'unique dans la vraie beauté française :

« Aujourd'hui le style a plus de fermeté, mais il a moins de grâce ; on s'exprime plus nettement et moins agréablement ; on articule trop distinctement, pour ainsi dire. »

Il se souvient du XVI^e, du XVII^e siècle et de la Grèce ; il ajoute avec un sentiment attique des idiotismes :

« Il y a, dans la langue française, de petits mots dont presque personne ne sait rien faire. »

Ce *Gil Blas*, que Fontanes lui citait, n'était son fait qu'à demi :

« On peut dire des romans de Lesage, qu'ils ont l'air d'avoir été écrits dans un café, par un joueur de dominos, en sortant de la comédie. »

Il disait de La Harpe : « La facilité et l'abondance avec lesquelles La Harpe parle le langage de la critique lui donnent l'air habile, mais il l'est peu. »

Il disait d'*Anacharsis* : « Anacharsis donne l'idée d'un beau livre et ne l'est pas. »

Maintenant on voit, ce me semble, apparaître, se dresser dans sa hauteur et son peu d'alignement, cette rare et originale nature. Il portait dans la critique non écrite, mais parlée, à cette fin du XVIII^e siècle, quelque chose de l'école première d'Athènes; l'abbé Arnaud ne lui suffisait pas et lui semblait malgré tout son esprit et son savoir en contre-sens perpétuel avec les anciens. Que n'a-t-il rencontré André Chénier, ce jeune grec contemporain? Comme ils se seraient vite entendus dans un même culte, dans le sentiment de la forme chérie! Mais M. Joubert était bien autrement platonicien de tendance et idéaliste :

« C'est surtout dans la spiritualité des idées que consiste la poésie. »

« La lyre est en quelque manière un instrument ailé. »

« La poésie à laquelle Socrate disait que les Dieux l'avaient averti de s'appliquer, doit être cultivée dans la captivité, dans les infirmités, dans la vieillesse.

« C'est celle-là qui est les délices des mourants. »

« Dieu, ne pouvant pas départir la vérité aux Grecs, leur donna la poésie. »

« Qu'est-ce donc que la poésie? Je n'en sais rien en ce moment; mais je soutiens qu'il se trouve dans tous les mots employés par le vrai poète, pour les yeux un certain phosphore, pour le goût un certain nectar, pour l'attention une ambrosie qui n'est point dans les autres mots. »

« Les beaux vers sont ceux qui s'exhalent comme des sons ou des parfums. »

« Il y a des vers qui, par leur caractère, semblent appartenir au règne minéral; ils ont de la ductilité et de l'éclat.

« D'autres au règne végétal; ils ont de la sève.

« D'autres enfin appartiennent au règne animal ou animé, et ils ont de la vie.

« Les plus beaux sont ceux qui ont de l'âme; ils appartiennent aux trois règnes; mais à la Muse encore plus. »

C'est le sentiment de cette *Muse* qui lui inspirait ces jugements d'une *conclusion ornée*, laquelle fait, selon lui, la beauté unique du style :

« Racine — son élégance est parfaite; mais elle n'est pas suprême comme celle de Virgile. »

« Notre véritable Homère, l'Homère des Français, qui le croirait? c'est La Fontaine. »

« Le talent de J.-B. Rousseau remplit l'intervalle qui se trouve entre La Motte et le vrai poète. » Quelle place immense, et d'autant plus petite! ironie charmante!

Et la poésie la beauté sous toutes les formes, il la sentait :

« Naturellement, l'âme se chante à elle-même tout ce qui est beau ou tout ce qui semble tel. »

« Elle ne se le chante pas toujours avec des vers ou des paroles mesurées, mais avec des expressions et des images où il y a un certain sens, un certain sentiment, une certaine forme et une certaine couleur qui ont une certaine harmonie l'une avec l'autre et chacune en soi. »

Par l'attitude de sa pensée il me fait l'effet d'une colonne antique, solitaire, jetée dans le moderne, et qui n'a jamais eu son temple.

Vieux et blanchissant, il se comparait avec grâce à un peuplier : « Je res-

semble à un peuplier ; cet arbre a toujours l'air d'être jeune , même quand il est vieux. » *Albaque populus.*

M. Joubert, jeune encore en 89, vit arriver la révolution française avec des espérances vastes comme son amour des hommes. Il persista longtemps à ne l'envisager que par son côté profitable à l'avenir et, à travers tout, régénérateur. Lié avec le conventionnel Lakanal, il eut moyen d'être actif et utile pour l'organisation de l'instruction publique le lendemain des jours de terreur et de ruine. Ses idées en philosophie sociale ne se modifièrent que par un contrecoup assez éloigné de ce moment : au sortir du 9 thermidor, il paraît avoir cru encore aux ressources du gouvernement par (ou avec) le grand nombre : il écrivait à Fontanes, qui, caché durant quelques mois, reparaisait au grand jour :

« Je vous vois où vous êtes avec grand plaisir. Le temps permet aux gens de bien de vivre partout où ils veulent. La terre et le ciel sont changés. Heureux ceux qui, toujours les mêmes, sont sortis purs de tant de crimes et sains de tant d'affreux périls ! Vive à jamais la liberté ! » Noble soupir de délivrance qui s'exhale d'une poitrine généreuse longtemps oppressée ! Le chapitre si remarquable de ses *Pensées*, intitulé *Politique*, nous le montre revenu à l'autre pôle, c'est-à-dire à l'école monarchique, à l'école de ceux qu'il appelle les sages : « Liberté ! liberté ! s'écriait-il alors comme pour réprimander son premier cri ; en toutes choses point de liberté ; mais en toutes choses justice, et ce sera assez de liberté. » Il disait : « Un des plus sûrs moyens de tuer un arbre est de le déchausser et d'en faire voir les racines. Il en est de même des institutions ; celles qu'on veut conserver, il ne faut pas trop en désenterrer l'origine. Tout commencement est petit. » Je dirai encore cette magnifique pensée qui, dans son anachronisme, ressemble à quelque *potscriptum* retrouvé d'un traité de Platon ou à quelque sentence *dorée* de Pythagore : « La multitude aime la multitude ou la pluralité dans le gouvernement. Les sages y aiment l'unité. »

« Mais, pour plaire aux sages et pour avoir la perfection, il faut que l'unité ait pour limites celles de sa juste étendue, que ses limites viennent d'elle ; ils la veulent éminente et pleine, semblable à un disque et non pas semblable à un point. »

¶ ! En songeant à ses erreurs, à ce qu'il croyait tel, il ne s'irritait pas ; sa bienveillance pour l'humanité n'avait pas souffert : « Philanthropie et repentir, c'est ma devise. »

Comme administrateur du département de la Seine, il contribua à la formation des *Écoles centrales*, et nous avons sous les yeux un discours qu'il prononça à une rentrée solennelle de ces écoles en l'an v. Nous le suivons d'assez près à ce moment par de charmantes lettres à Fontanes, son plus vieil ami, qu'il retrouvait, après la séparation de la terreur, avec la vivacité d'une reconnaissance :

« Je mêlerai volontiers mes pensées avec les vôtres, lorsque nous pourrions converser ; mais, pour vous rien écrire qui ait le sens commun, c'est à quoi vous ne devez aucunement vous attendre. J'aime le papier blanc plus que jamais, et je ne veux plus me donner la peine d'exprimer avec soin que des choses dignes d'être écrites sur de la soie ou sur l'airain. Je suis ménager de

mon encre ; mais je parle tant que l'on veut. Je me suis prescrit cependant deux ou trois petites rêveries dont la continuité m'épuise. Vous verrez que quelque beau jour j'expirerai au milieu d'une belle phrase et plein d'une belle pensée. Cela est d'autant plus probable, que depuis quelque temps je ne travaille à exprimer que des choses inexprimables. »

Comme ceci est tout à fait inédit et pourra s'ajouter heureusement à une réimpression des *Pensées*, je ne crains pas de transcrire : c'est un régal que de telles pages. M. Joubert continue de s'analyser lui-même avec une sorte de délices qui sent son voisin du XVII^e siècle, le discoureur des *Essais* :

« Je m'occupais ces jours derniers à imaginer nettement comment était fait mon cerveau. Voici comment je le conçois : il est sûrement composé de la substance la plus pure et a de hauts enfoncements ; mais ils ne sont pas tous égaux. Il n'est point du tout propre à toutes sortes d'idées ; il ne l'est point aux longs travaux.

» Si la moëlle en est exquise, l'enveloppe n'en est pas forte. La quantité en est petite, et ses ligaments l'ont uni aux plus mauvais muscles du monde. Cela me rend le goût très-difficile et la fatigue insupportable. Cela me rend en même temps opiniâtre dans le travail, car je ne puis me reposer que quand j'atteins ce qui me charme. Mon âme chasse aux papillons, et cette chasse me tuera. Je ne puis ni rester oisif, ni suffire à mes mouvements. Il en résulte (pour me juger en beau) que je ne suis propre qu'à la perfection. Du moins elle me dédommage lorsque je puis y parvenir, et, d'ailleurs, elle me repose en m'interdisant une foule d'entreprises ; car peu d'ouvrages et de matières sont susceptibles de l'admettre. La perfection m'est analogue, car elle exige la lenteur autant que la vivacité. Elle permet qu'on recommence et rend les pauses nécessaires. Je veux, vous dis-je, être parfait. Il n'y a que cela qui me seye et qui puisse me contenter. Je vais donc me faire une sphère un peu céleste et fort paisible, où tout me plaise et me rappelle, et de qui la capacité ainsi que la température se trouve exactement conforme à la nature et l'étendue de mon pauvre petit cerveau. Je prétends ne plus rien écrire que dans l'idiome de ce lieu. J'y veux donner à mes pensées plus de pureté que d'éclat, sans pourtant bannir les couleurs, car mon esprit en est ami. Quant à ce que l'on nomme force, vigueur, nerf, énergie, élan, je prétends ne plus m'en servir que pour monter dans mon étoile. C'est là que je résiderai quand je voudrai prendre mon vol ; et lorsque j'en redescendrai, pour converser avec les hommes pied à pied et de gré à gré, je ne prendrai jamais la peine de savoir ce que je dirai ; comme je fais en ce moment où je vous souhaite le bonjour. »

Il y a sans doute quelque chose de fantasque, d'un peu bizarre si l'on veut, dans tout cela : M. Joubert est un humoriste en sourire. Mais même lorsqu'il y a quelque *affectation* chez lui (et il n'en est pas exempt), il n'a que celle qui ne déplaît pas parce qu'elle est sincère, que lui-même définit comme tenant plus aux mots, tandis que la *prétention*, au contraire, tient à la vanité de l'écrivain : « Par l'une l'auteur semble dire seulement au lecteur : *Je veux être clair*, ou *je veux être exact*, et alors il ne déplaît pas ; mais quelquefois il semble dire aussi : *Je veux briller*, et alors on le siffle. »

Marié depuis plusieurs années déjà, retiré de temps en temps à Villeneuve-

sur-Yonne, il y conviait son ami et la famille de son ami; il voudrait avoir à leur offrir, dit-il, une cabane au pied d'un arbre, et il ne trouve de disponible qu'une chaumière au pied d'un mur. Il parle là-dessus avec un frais sentiment du paysage, avec un tour et une coupe dans les moindres détails, qui fait ressembler sa phrase familière à quelque billet de Cicéron :

« Cette chaumière au pied d'un mur est une maison de curé au pied d'un pont. Vous y auriez notre rivière sous les yeux, notre plaine devant vos pas, nos vignobles en perspective, et un bon quart de notre ciel sur votre tête. Cela est assez attrayant.

» Une cour, un petit jardin dont la porte ouvre la campagne; des voisins qu'on ne voit jamais, toute une ville à l'autre bord, des bateaux entre les deux rives, et un isolement commode; tout cela est d'assez grand prix, mais aussi vous le payeriez. Le site vaut mieux que le lieu. »

Lorsque, revenu de sa proscription de fructidor, Fontanes fut réinstallé en France, nous retrouvons M. Joubert en correspondance avec lui. Il le console en sage tendre, de la mort d'un jeune enfant :

« Ces êtres d'un jour ne doivent pas être pleurés longuement comme des hommes; mais les larmes qu'ils font couler sont amères. Je le sens, quand je songe surtout que votre malheur peut, à chaque instant, devenir le mien. Je vous remercie d'y avoir songé. Je ne doute pas qu'en cas pareil vous ne fussiez prêt à partager mes sentiments comme je partage les vôtres. Les consolations sont un secours qu'on se prête et dont tôt ou tard chaque homme a besoin à son tour. »

Il revient de là à sa difficulté d'écrire, à ses ennuis, à sa santé, à se peindre lui-même selon ce faible aimable et qu'on lui pardonne; car, si occupé qu'il soit de lui, il a toujours *un coin à loger les autres* : c'est l'esprit et le cœur le plus *hospitaliers*. Il se récite donc en détail à son ami; il se plaint de son esprit qui le maîtrise par excès, qui le surmène : M^{me} Victorine de Châtenay disait, en effet, de lui qu'il avait l'air d'une âme qui a rencontré par hasard un corps, et qui s'en tire comme elle peut. Mais aussi il désarçonne parfois cette âme, cet esprit, ce cavalier intraitable, et alors il vit des mois entiers *en bête* (il nous l'assure) sans penser, couché sur sa litière. « Vous voyez, poursuit-il, que mon existence ne ressemble pas tout à fait à la béatitude et aux ravissements où vous me supposez plongé. J'en ai quelquefois cependant, et si mes pensées s'inscrivaient toutes seules sur les arbres que je rencontre, à proportion qu'elles se forment et que je passe, vous trouveriez, en venant les déchiffrer dans ce pays-ci après ma mort; que je vécus par-ci par-là plus Platon que Platon lui-même : *Platone Platonior*. »

Une de ces pensées, par exemple, qui s'inscrivaient toutes seules sur les arbres, tandis qu'il se promenait par les bois un livre à la main, la voulez-vous savoir? la voici : elle lui échappe à la fin de cette même lettre :

« Il me reste à vous dire sur les livres et sur les styles une chose que j'ai toujours oubliée. Achetez et lisez les livres faits par les vieillards qui ont su y mettre l'originalité de leur caractère et de leur âge. J'en connais quatre ou cinq où cela est fort remarquable. D'abord le vieil Homère, mais je ne parle pas de lui. Je ne dis rien non plus du vieil Eschyle : vous les connaissez ample-

ment en leur qualité de poètes. Mais procurez-vous un peu Varron, *Marculphi formulæ* (ce Marculphe était un vieux moine, comme il le dit dans sa préface, dont vous pourrez vous contenter); Cornaro, *de la Vie sobre*. J'en connais, je crois, encore un ou deux, mais je n'ai pas le temps de m'en souvenir. Feuillotez ce que je vous nomme, et vous me direz si vous ne découvrez pas visiblement, dans leurs mots et dans leurs pensées, des esprits verts, quoique ridés, des voix sonores et cassées, l'autorité des cheveux blancs, enfin les têtes de vieillards. Les amateurs de tableaux en mettent toujours dans leurs cabinets; il faut qu'un connaisseur en livres en mette dans sa bibliothèque. » — Que vous en semble? Montaigne dirait-il mieux? Vraie pensée de Socrate touchée à la Rembrandt!

M. Joubert est un esprit délicat avec des pointes fréquentes vers le sublime; car, selon lui, « les esprits délicats sont *tous* des esprits nés sublimes, qui n'ont pas pu prendre l'essor, parce que, ou des organes trop faibles, ou une santé trop variée, ou de trop molles habitudes, ont retenu leurs élans. » Charmante et consolante explication! Quelle délicatesse il met à ennoblir les délicats! Il s'y pique d'honneur. Ainsi la qualité du cavalier est bien la même, ce n'est que le cheval qui a manqué.

L'année 1800 lui amena un de ces cavaliers au complet pour ami. M. de Châteaubriand arriva d'Angleterre; il y avait d'avance connu M. Joubert par les récits passionnés de Fontanes; une grande liaison commença. Les illustres Mémoires ont déjà fixé en traits d'immortelle jeunesse cette petite et admirable société d'alors, soit au château de Savigny, soit dans la rue Neuve-du-Luxembourg, Fontanes, M. Joubert, M. de Bonald, M. Molé, cette brillante et courte union d'un moment à l'entrée du siècle, avant les systèmes produits, les renommées engagées, les emplois publics, tout ce qui sépare; cette conversation d'élite, les soirs, autour de M^{me} de Beaumont, de M^{me} de Vintimille: « Hélas! se disait-on quelquefois en sortant; ces femmes-là sont les dernières; elles emporteront leur secret. »

M. Joubert n'eut d'autres fonctions que dans l'instruction publique, inspecteur, puis conseiller de l'université par l'amitié de M. de Fontanes. Il continua de lire, de rêver, de causer, de marcher, bâton en main, aimant mieux dans tous les temps faire dix lieues qu'écrire dix lignes; de promener et d'ajourner l'œuvre, étant de ceux qui sèment, et qui ne bâtissent ni ne fondent: « Quand je luis, je me consomme. » — « J'avais besoin de l'âge pour apprendre ce que je voulais savoir, et j'aurais besoin de la jeunesse pour bien dire ce que je sais. » Au milieu de ses plaintes, sa jeunesse d'imagination rayonnait toujours sur de longues perspectives:

De la paix et de l'espérance
Il a toujours les yeux sereins,

disait de lui Fontanes en chantant sa bien-venue à Courbevoye. Les idées religieuses prenaient sur cet esprit élevé plus d'empire de jour en jour. Au sein de l'orthodoxie la plus fervente, il portait de singuliers restes de ses anciennes audaces philosophiques. A propos de ce beau chapitre de la *religion*, qui est

de la volée de Pascal, M. de Châteaubriand a remarqué que jamais pensées n'ont excité de plus grands doutes jusqu'au sein de la foi. Je renvoie au livre ; ceux qui en seront avides et dignes, sauront bien se le procurer ; ils forceront d'ailleurs par leur clameur à ce qu'on le leur donne : il est impossible que de tels élixirs d'âme restent scellés. Il a dit de ce siècle-ci, bien avant tant de déclamations et de redites, et avec le plus sublime accent de l'humilité pénétrée qui a foi en la miséricorde :

« Dieu a égard aux siècles. Il pardonne aux uns leurs grossièretés, aux autres leurs raffinements. Mal connu par ceux-là, méconnu par ceux-ci, il met à notre décharge, dans ses balances équitables, les superstitions et les incrédulités des époques où nous vivons.

» Nous vivons dans un temps malade ; il le voit. Notre intelligence est blessée ; il nous pardonnera, si nous lui donnons tout entier ce qui peut nous rester de sain. »

Il comprenait la piété, *le plus beau et le plus délié de tous les sentiments*, comme on a vu qu'il entendait la poésie ; il y voyait des harmonies touchantes avec le dernier âge de la vie : « Il n'y a d'heureux par la vieillesse que le vieux prêtre et ceux qui lui ressemblent. » Il s'élevait et cheminait dans ce bonheur en avançant ; la vieillesse lui apparaissait comme purifiée du corps et voisine des dieux. Il entendait plus distinctement cette voix de la sagesse, *qui, comme une voix céleste, n'est d'aucun sexe*, cette voix, à lui familière, des Fénelon et des Platon. « La sagesse, c'est le repos dans la lumière ! »

Mais, comme critique littéraire, il en faut tirer encore certains mots qui s'ajouteraient bien au chapitre des *Ouvrages de l'esprit* de La Bruyère, et dont quelques-uns vont droit à nos travers d'aujourd'hui :

« Pour bien écrire, il faut une facilité naturelle et une difficulté acquise. »

« Il est des mots *amis de la mémoire* ; ce sont ceux-là qu'il faut employer. La plupart mettent leurs soins à écrire de telle sorte, qu'on les lise sans obstacle et sans difficulté, et qu'on ne puisse en aucune manière se souvenir de ce qu'ils ont dit ; leurs phrases amusent la voix, l'oreille, l'attention même, et ne laissent rien après elles ; elles flattent, elles passent comme un son qui sort d'un papier qu'on a feuilleté. » Ceci s'adresse en arrière à l'école de La Harpe, au Voltaire délayé, et, en général, le péril n'est pas aujourd'hui de tomber dans ce coulant.

Voici qui nous touche de plus près : « Avant d'employer un beau mot, faites-lui une place. » Avec la quantité de beaux mots qu'on empile, sait-on encore le prix de ces places-là ?

« L'ordre littéraire et poétique tient à la succession naturelle et libre des mouvements ; il faut qu'il y ait entre les parties d'un ouvrage de l'harmonie et des rapports, que tout s'y tienne et que rien ne soit cloué. » Maintenant, dans la plupart des ouvrages, les parties ne se tiennent guère ; en revanche (je parle des meilleurs), ce ne sont que clous martelés et rivés, à tête d'or.

A nos poètes lyriques ou épiques, il semble dire : « On n'aime plus que l'esprit colossal. »

A tel qui violente la langue et qui est pourtant un maître : « Nous devons

reconnaître pour maîtres des mots ceux qui savent *en abuser*, et ceux qui savent en user ; mais ceux-ci sont les rois des langues, et ceux-là en sont les *tyrans*. » — Oui, tyrans ! nos Phalaris ne font-ils pas mugir les pensées dans les mots façonnés et fondus en taureaux d'airain ?

A tel romancier qui réussit une fois sur cent, je dirai avec lui : « Il ne faut pas seulement qu'un ouvrage soit bon, mais qu'il soit fait par un bon auteur. »

A tel critique hérissé et coupe-jarret, à tel autre aisément fatrasier et sans grâce : « Des belles-lettres. Où n'est pas l'agrément et quelque sérénité, là ne sont plus les belles-lettres.

» Quelque aménité doit se trouver même dans la critique ; si elle en manque absolument, elle n'est plus littéraire... Où il n'y a aucune délicatesse, il n'y a point de littérature. »

A aucune en particulier, mais à toutes en général, ce qui ne peut, certes, blesser personne, dans ce sexe plus ou moins émancipé : « Il est un besoin d'admirer, ordinaire à certaines femmes dans les siècles lettrés, et qui est une altération du besoin d'aimer. »

Et ces pensées qui semblent dater de ce matin, étaient écrites il y a quinze ans au moins, avant 1824, époque où mourait M. Joubert, âgé d'environ soixante-neuf ans.

Je n'aurais pas fini de sitôt, si j'extrayais tout ce qui, chez lui, s'attache au souvenir et vous suit. Combien de vues fines et profondes sur les anciens, sur leur genre de beauté, leur modération décente ! « On parle de leur imagination : c'est de leur goût qu'il faut parler ; lui seul réglait toutes leurs opérations, appliquant leur discernement à ce qui est beau et convenable.

« Leurs philosophes même n'étaient que de beaux écrivains dont le goût était plus austère. »

Paul-Louis Courier les jugeait ainsi. Et sur les formes particulières des styles, sur Cicéron qu'on croit circonspect et presque timide, et qui, par l'expression, est le plus téméraire peut-être des écrivains, sur son éloquence claire, mais qui sort *à gros bouillons et cascades quand il le faut* ; sur Platon, qui *se perd dans le vide*, mais tellement, qu'on voit le jeu de ses ailes, qu'on en entend le bruit ; sur Platon encore et Xénophon, et les autres écrivains de l'école de Socrate, qui ont, dans la phrase, les circuits et les *évolutions du vol des oiseaux*, qui *bâtissent véritablement des labyrinthes, mais des labyrinthes en l'air*, M. Joubert est inépuisable de vues, et perpétuel d'images. Cicéron surtout lui revient souvent comme Voltaire ; il le comprend par tous les aspects et le juge, car lui-même est un homme de *par delà*, plus antique de goût : « La facilité est opposée au sublime. Voyez Cicéron, rien ne lui manque que l'obstacle et le saut. »

« Il y a mille manières d'apprêter et d'assaisonner la parole ; Cicéron les aimait toutes. »

« Cicéron est dans la philosophie une espèce de lune ; sa doctrine a une lumière fort douce, mais d'emprunt : cette lumière est toute grecque. Le Romain l'a donc adoucie et affaiblie. »

Mais je m'aperçois que je me rengage. — Nul livre, en résumé, ne couronnerait mieux que celui de M. Joubert, cette série française, ouverte aux

Maximes de La Rochefoucauld , continuée par Pascal , La Bruyère , Vauvenargues , et qui se rejoint , par cent retours , à Montaigne.

Il suffisait , nous disent ceux qui ont eu le bonheur de le connaître , d'avoir rencontré et entendu une fois M. Joubert , pour qu'il demeurât à jamais gravé dans l'esprit : il suffit maintenant pour cela , en ouvrant son volume au hasard , d'avoir lu. Sur quantité de points qui reviennent sans cesse , sur bien des thèmes éternels , on ne saurait dire mieux ni plus singulièrement que lui : « Il n'y a pas , pense-t-il , de musique plus agréable que les *variations* des airs connus. » Or , ses *variations* , à lui , mériteraient bien souvent d'être retenues comme définitives. Sa pensée a la forme comme le fond , elle fait image et *apophthegme*. Espérons , à tant de titres , qu'elle aura cours désormais , qu'elle entrera en échange habituel chez les meilleurs , et enfin qu'il vérifiera à nos yeux sa propre parole : « Quelques mots dignes de mémoire peuvent suffire pour illustrer un grand esprit. »

Si on réimprimait pour le public , il y aurait quelques corrections à apporter , quelques pensées énigmatiques ou recherchées à supprimer , comme celle de l'enthousiasme qui *agit en spirale , conformément aux entrailles* (page 167) , quelques autres d'une vérité superflue à omettre , comme celles : (page 216) *qu'il y a toujours du charme dans la grâce* , et (page 149) *que , pour bien écrire , il faut du temps et de l'esprit*. J'aurais encore à indiquer (pages 218 et 290, 50 et 282) des pensées à peu près les mêmes , répétées ; (pages 27 , 77 , 125 , et peut-être ailleurs) quelques erreurs typographiques qui troublent le sens. Il faudrait , je crois , abrégé , alléger le chapitre des *Pensées diverses* , et en renvoyer plus d'une , ou à des chefs précédents , ou à des subdivisions nouvelles , comme *de l'amitié , des anciens , de la vérité*. On voit , au détail de mes précautions , que je ne veux absolument pas supposer que le livre en reste là et que l'illustre éditeur n'achève pas tout son ouvrage. L'honorable famille du mort pourrait-elle refuser dispense pour l'entier bienfait ?

S.-B.

LA PRÉFACE

DE

RUY BLAS.



M. Hugo, fidèle à ses habitudes littéraires, veut bien nous expliquer le sens historique et philosophique de *Ruy Blas*; nous devons le remercier de cette généreuse condescendance. Car le sens de *Ruy Blas* était demeuré impénétrable pour nous comme pour bien d'autres. La préface que M. Hugo vient de publier, est si pleine de révélations et d'enseignements, elle contient des idées si neuves et si bien dites, qu'il nous semble utile d'énumérer et d'apprécier chacune de ces idées. Si quelques-uns des préceptes énoncés par l'auteur sont aussi vieux que la littérature dramatique, ils ont du moins le mérite de condamner M. Hugo plus sévèrement que la critique la plus hardie et la plus franche, et à ce titre ils doivent être signalés à l'attention publique. Quant aux théories philosophiques et historiques exposées à propos de *Ruy Blas*, s'il nous est impossible de les accepter, si nous sommes forcé d'en proclamer le néant, nous reconnaissons volontiers qu'elles ont l'avantage de prêter un sens aux caractères que nous n'avons pas compris, aux scènes qui nous ont étonné ou révolté, mais qui n'ont pas un seul instant obtenu notre approbation ou notre sympathie.

M. Hugo commence par diviser son auditoire en trois classes : les femmes, les penseurs, la foule. Les femmes veulent des passions, les penseurs des caractères, la foule de l'action. De là trois formes de poésie dramatique : la passion sans caractères et sans action, ou la tragédie; les caractères sans passion et sans action, ou la comédie; et l'action sans caractères et sans passion, ou le mélodrame. Quoique la tragédie et la comédie ne soient pas exactement conformes à la définition qu'en donne M. Hugo, quoique les bonnes tragédies et les bonnes comédies ne puissent se passer d'action, nous voulons bien accep-

ter comme vrais, comme littéralement exacts, les termes de ces trois définitions. Ces termes une fois acceptés, que le public décide à quelle forme dramatique appartiennent les pièces de M. Hugo. A-t-il écrit, depuis onze ans, une comédie ou une tragédie? S'est-il jamais proposé la peinture des passions ou le développement des caractères? Il est impossible de poser la question plus nettement que ne le fait M. Hugo; il nous semble également impossible qu'une seule et même réponse ne sorte pas de toutes les bouches. Tout en reconnaissant le mérite poétique de *Cromwell*, de *Marion de Lorme*, d'*Hernani* et du *Foi s'amuse*, nous ne pouvons croire que les femmes ou les penseurs, que M. Hugo prend pour juges et dont nous proclamons avec lui la compétence, trouvent dans aucun de ces ouvrages la peinture des passions ou le développement des caractères, c'est-à-dire, selon les termes de M. Hugo, une tragédie ou une comédie. Ces quatre poèmes, injustement appelés drames, ne sont que des odes dialoguées. Il n'y a là-dessus qu'un avis que nous enregistrons, que nous formulons sous la dictée de l'opinion publique. Quant aux trois pièces en prose qui sont venues après ces odes dialoguées, elles sont jugées depuis longtemps avec la même unanimité. *Lucrece Borgia*, *Marie Tudor*, et *Angelo* sont de purs mélodrames, et encore devons-nous ajouter, pour être vrai, que ces mélodrames relèvent du spectacle bien plus que de l'action. Ainsi, d'après la triple théorie exposée par M. Hugo, le poète qui a débuté par *Cromwell* et qui vient d'écrire *Ruy Blas*, ne s'adresse ni aux femmes, ni aux penseurs, et ne satisfait, n'amuse que les yeux de la foule. Il est étranger à la peinture des passions, au développement des caractères, et lorsqu'il lui arrive d'inventer une action dramatique, il fait au plaisir des yeux une part si grande, si importante, il viole si souvent les lois de la vraisemblance, il jette si hardiment sur la scène des hommes qui n'ont de commun avec nous que le nom, il obéit si aveuglément à la fantaisie, et il traite avec tant de dédain, tant de mépris le cœur et l'intelligence de la foule, que ses mélodrames sont plutôt des spectacles que des actions dramatiques.

Depuis la préface de *Cromwell* jusqu'à la préface de *Ruy Blas*, M. Hugo a souvent exposé la théorie du drame tel qu'il prétend le réaliser, tel qu'il croit peut-être nous l'avoir montré; mais jamais il n'a formulé les principes de cette théorie avec tant d'évidence et de précision, jamais il ne s'est condamné lui-même avec tant de franchise et de sévérité. Ni les femmes, ni les penseurs, ni la foule n'appelleront de l'arrêt qu'il vient de prononcer. Toutes les classes d'auditeurs et de lecteurs se réuniront pour applaudir aux principes qu'il a posés, aux conséquences qui découlent naturellement de ces principes, sans le secours d'aucun commentaire; les prémisses une fois acceptées, un enfant se chargerait de tirer la conclusion. Sauf quelques légères modifications que nous avons indiquées, la critique ne peut qu'approuver les théories de M. Hugo; mais, à compter de ce jour, depuis cette préface lumineuse, l'auteur de *Ruy Blas* a perdu le droit de gourmander la critique et de lui reprocher son injustice. Personne ne voudra plus écouter ses plaintes ni ses invectives; il aura beau accuser tout haut, sous toutes les formes, dans ses odes et dans ses préfaces, la jalousie de ses juges, ses paroles seront comme non avenues; car tout le monde se souviendra qu'il a prononcé contre lui-même l'arrêt le plus

juste et le mieux motivé. Comment croire à la jalousie de la critique, lorsque la critique proclame en toute occasion les principes posés par M. Hugo dans la préface de *Ruy Blas*? Comment ajouter foi à la méchanceté des juges qui rédigent leurs sentences d'après les lois que M. Hugo a lui-même formulées si nettement? Quand la préface de *Ruy Blas* ne servirait qu'à réduire sa colère au silence, quand la critique et le public n'auraient pas d'autre espérance à concevoir, nous devrions encore adresser à M. Hugo des remerciements sincères. Car il est pénible de voir la loyauté souillée du nom d'injustice, la franchise travestie en jalousie; et la critique est désormais à l'abri de ces imputations.

Mais la préface de *Ruy Blas* ne se borne pas à exposer la théorie de la poésie dramatique; M. Hugo ne pouvait se contenter de répéter sous une forme nouvelle ce qu'il a déjà dit si souvent. Il a cru devoir apprécier l'état des monarchies défailtantes en général, et en particulier l'état de la monarchie espagnole dans les dernières années du XVII^e siècle, d'après les principes d'une science née d'hier, et qui jusqu'à présent n'a pas enseigné grand'chose à ceux qui ont pris la peine d'étudier, d'après la philosophie de l'histoire. Cette science, qui occuperait certainement un rang honorable parmi les connaissances humaines si elle se bornait à pénétrer les causes des événements, à les rattacher aux passions et aux pensées des hommes éminents est devenue depuis quelques années un enfantillage digne de pitié. Ramenée à sa plus simple expression, elle ne signifie guère autre chose que l'affirmation du passé. Elle proclame et démontre la nécessité des faits accomplis et ressemble volontiers aux bergers qui attendent la fin de la journée pour dire s'il doit tomber de la pluie à midi. M. Hugo, animé du désir d'agrandir sinon la valeur réelle, du moins la valeur apparente de son œuvre, n'a rien trouvé de mieux que la philosophie de l'histoire pour expliquer le sens de *Ruy Blas*. Il a donc découvert et il nous annonce qu'au moment où les monarchies sont près de s'écrouler, la noblesse se dissout, et qu'en se dissolvant elle se divise. Une pareille découverte vaut, à coup sûr, la peine d'être proclamée à son de trompe; et M. Hugo n'y manque pas. La noblesse se divise en deux classes; l'une, la moins pure et la plus rusée, demeure à la cour et s'enrichit; l'autre, la plus loyale et la plus brave, met le feu aux quatre coins de son bien, et se trouve ruinée avant la monarchie. Oubliée de tous, excepté de ses créanciers, et ici nous empruntons les expressions de M. Hugo, elle est réduite à vivre comme les bohémiens. Elle ne fait plus rosser le guet par ses gens, mais par les camarades vagabonds qu'elle s'est donnés. M. Hugo trouve dans cette division de la noblesse l'occasion de satisfaire son goût pour l'antithèse et l'accumulation. Il entasse les épithètes et verse sur le papier une kyrielle de mots souvent étonnés de se trouver ensemble. Certes, pour dissoudre la noblesse au moment où la monarchie va s'écrouler, pour conclure de la dissolution la division, il était inutile d'invoquer la philosophie de l'histoire. Mais cette science a pour M. Hugo des charmes si puissants, qu'il lui demande conseil pour caractériser le peuple avec autant de précision que la noblesse. Il découvre, toujours grâce à la philosophie de l'histoire, que le peuple, dès qu'il voit l'agonie de la monarchie et la division de la noblesse, cou-
roit des espérances de plus en plus hardies et forme des projets pleins de gran-

deur. A la bonne heure ! voilà parler. Ni Thucydide, ni Tacite, ni Hérodote, ni Salluste, étrangers, nous le savons, à la philosophie de l'histoire, n'auraient fait une pareille découverte. Vraiment le peuple s'enhardit et se relève à mesure que la royauté chancelle et que la noblesse se dégrade ? Voilà un fait d'une haute importance, une idée lumineuse, qui vaut la peine d'être enregistrée. Les membres de l'aréopage, du sénat romain et de la constituante, auraient payé au poids de l'or la possession de cette idée. Quelle transformation dans leurs travaux, quelle maturité dans leurs délibérations, s'ils eussent deviné, avec le secours de la philosophie de l'histoire, le théorème que M. Hugo formule si nettement : règle générale, toutes les fois que la noblesse s'avilit, le peuple ne manque pas de la mépriser et de s'enhardir. Je ne connais rien de comparable au théorème de M. Hugo, si ce n'est M. Jourdain découvrant qu'il fait de la prose toutes les fois qu'il dit bonjour à ses amis. La belle chose, mon Dieu, que la philosophie de l'histoire !

M. Hugo ne saurait s'arrêter en si beau chemin ; il poursuit ses explorations scientifiques avec une rare persévérance, et ses efforts sont dignement récompensés. Il découvre que la reine est placée au-dessus au peuple et de la noblesse, et que le peuple tourne vers la reine des regards pleins d'espérance, pour deux raisons très-graves et qu'il ne faut pas négliger de mentionner : parce qu'elle est reine et parce qu'elle est femme, c'est-à-dire parce qu'elle est puissante et disposée à la pitié. Or, si l'histoire de toutes les monarchies nous révèle ces vérités si vraies, trop vraies peut-être, puisqu'elles amènent le sourire sur les lèvres, il est facile, à l'aide de ces vérités, d'expliquer l'état de la monarchie espagnole dans les dernières années du xvii^e siècle. Il y avait alors à Madrid, comme dans toutes les monarchies, un peuple, une noblesse, une reine, c'est-à-dire Marie de Neubourg, et trois types représentés par don Salluste, don César de Bazan et Ruy Blas. Rendons grâces à la philosophie de l'histoire qui explique si nettement, si clairement un problème qui nous semblait insoluble. Nous sommes maintenant en pleine lumière. Non-seulement nous comprenons les faits et les personnages, mais nous savons, de science certaine, en vertu de quelle idée conçue dès longtemps par la Divinité, ces faits se sont accomplis, pour l'achèvement de quel dessein ces personnages se sont mis en mouvement. En un mot, nous possédons la raison des choses. Voilà, dit M. Hugo, ce que révélerait la philosophie de l'histoire aux esprit attentifs, si le drame qui se nomme *Ruy Blas* méritait d'être étudié avec un tel flambeau. Oui, sans doute, *Ruy Blas* est pleinement digne d'une telle étude, et nous sommes récompensé au delà de notre espérance. Nous savons sur le bout du doigt l'histoire de toutes les monarchies, nous tenons une clef qui ouvre toutes les portes. N'est-ce pas là un admirable salaire ?

Mais, comme le dit M. Hugo avec une modestie charmante ; en demandant grâce pour cette ambitieuse comparaison, une idée est comme une montagne, et présente plusieurs aspects, selon le point de vue où l'on se place. Le Mont-Blanc vu de la Croix-de-Fléchères n'est pas le Mont-Blanc vu de Sallenches, et pourtant c'est toujours le Mont-Blanc. Il en est ainsi de *Ruy Blas* ; placez-vous, pour juger cette œuvre, au point de vue philosophique, historique ou littéraire, et vous y trouverez des mérites différents, des significations diverses.

Nous devons remercier M. Hugo de s'en tenir au Mont-Blanc pour caractériser *Ruy Blas* ; après l'avoir vu se comparer au Jupiter olympien de Phidias , nous aurions consenti sans répugnance et sans étonnement à voir *Ruy Blas* comparé au Chimborazo. Voyons ce que signifie *Ruy Blas* vu de la Croix-de-Fléchères ou de Sallenches. Nous avouons ne pas comprendre la distinction établie par M. Hugo entre le sens humain et le sens philosophique de son œuvre , et nous inclinons à penser qu'il a créé cette distinction comme tant d'autres , par amour du vocabulaire , pour le seul plaisir de manier un plus grand nombre de mots. Nous comprenons très-bien en quoi l'histoire de la science des faits accomplis diffère de la philosophie ou de la science des idées générales ; mais nous sommes encore à deviner en quoi consiste la science de l'humanité , abstraction faite de l'histoire et de la philosophie. Nous sommes donc forcé , à notre grand regret , de nous en tenir aux significations littéraires de *Ruy Blas*. Il y a , qu'on le sache bien et qu'on ne l'oublie pas , il y a dans *Ruy Blas* , c'est M. Hugo qui nous le dit , un drame , une comédie et une tragédie , ni plus ni moins. Cette révélation inattendue a de quoi nous confondre. Dans notre caudeur et notre ignorance , nous cherchions le sens de cet ouvrage , et nous avons peine à croire qu'il fût possible d'y trouver les éléments d'un poème dramatique. M. Hugo veut bien nous apprendre que nous y trouverons , à notre gré , un drame , une comédie ou une tragédie. Pour arriver à cette triple découverte , pour se donner cette triple joie , il suffira d'épeler attentivement une phrase qui ne se trouve dans aucune poétique , une phrase qui eût fort étonné Sophocle ou Shakspeare , Calderon ou Molière , mais qui contient la démonstration complète de la pensée de M. Hugo. Nous transcrivons cette phrase sans y changer un mot : le drame noue , la comédie embrouille , la tragédie tranche. Qu'on vienne , après avoir lu cette phrase , nous parler des faiseurs de poétiques et des poètes qui ont écrit sur l'art après l'avoir pratiqué ! Ni Aristote , ni Corneille , ni Racine , ni Molière , ni Gœthe , ni Schiller , n'ont entrevu la nature intime du drame , de la comédie et de la tragédie. Molière , en écrivant *le Misanthrope* et *les Femmes savantes* , était bien loin de penser que le but de la comédie fût d'embrouiller ; Corneille , en écrivant *Cinna* , ne se croyait pas dispensé de nouer l'action de son poème ; Schiller , en écrivant *Wallenstein* et *Guillaume Tell* , s'imposait la tâche de dénouer l'action qu'il avait nouée. Mais personne ne sera surpris de l'ignorance des hommes que nous venons de nommer , après l'avoir lu dans la préface de *Ruy Blas* que le drame , forme suprême et dernière de la poésie dramatique , embrasse , enserme et féconde les deux formes qui l'ont précédé , la tragédie et la comédie. Ni la Grèce de Périclès et de Phidias , ni la France du XVII^e siècle ne pouvaient entrevoir cette importante vérité. Quant à Shakspeare et Calderon , Schiller et Gœthe , ils n'étaient pas , comme M. Hugo , habitués à généraliser leurs idées , à les résumer sous une forme axiomatique , et s'ils ont pressenti cette vérité , ils n'ont pas eu la gloire de la promulguer. Reprenons cette phrase qui domine de bien haut toutes les préfaces où Corneille discute le mérite de ses ouvrages , se condamne ou s'approuve avec une modestie si franche , une fierté si vraie , et voyons comment M. Hugo expose et démontre sa découverte. Don Salluste noue la pièce , car sans lui la pièce ne serait pas ; car la pièce tout entière re-

pose sur la vengeance de don Salluste; donc don Salluste est un drame. Don César de Bazan embrouille la pièce; car au moment où l'action est engagée, au moment où la reine d'Espagne vient de faire à Ruy Blas l'aveu de son amour, don César paraît sans être attendu par personne. Il essaie de distraire le parterre; il entasse quolibets sur quolibets; il joue dans la pièce le rôle d'intermède; il embrouille l'action en la suspendant; donc don César est une comédie. Enfin, Ruy Blas tranche, car il montre à la reine sa livrée de laquais sous son manteau ducal, et s'empoisonne après avoir vainement imploré le pardon de sa maîtresse; donc Ruy Blas est une tragédie. Certes, il est impossible de ne pas fléchir le genou devant ces trois enthymèmes victorieux. Depuis le jour où Descartes écrivit : Je pense, donc j'existe, jamais la logique ne s'est montrée si puissante. Comment ne pas se rendre à cette démonstration? Shakspeare, dit M. Hugo, donne la main gauche à Corneille et la main droite à Molière. L'auteur de *Ruy Blas* serait naturellement appelé à prendre la place de Shakspeare, s'il n'était pas lui-même Shakspeare, Corneille et Molière. Il ne pousse pas plus loin ses explications littéraires, et se contente d'ajouter que *Ruy Blas* est parent d'*Hernani* au point de vue historique, mais à ce point de vue seulement, et qu'il nous offre le crépuscule de la maison d'Autriche en Espagne, comme *Hernani* nous en avait offert l'aurore.

La note placée après la pièce n'est pas moins instructive que la préface, et nous croyons qu'elle la complète dignement. Il est bien entendu, dit M. Hugo, que, dans *Ruy Blas*, comme dans tous les ouvrages précédents de l'auteur, tous les détails d'érudition sont scrupuleusement exacts. Tout ce qui concerne le costume, les ameublements, les finances, est puisé aux sources les plus authentiques. *Il est bien entendu* est à mes yeux d'une valeur inestimable; il est impossible de se décerner un brevet d'érudition avec plus de modestie et de fierté. Il est bon que le mérite ait conscience de soi-même, et n'hésite pas à se proclamer. M. Hugo n'a besoin du témoignage de personne pour démontrer ce qu'il vaut. Il connaît profondément la géographie, la politique et les finances de l'Espagne, et si vous en doutez, il vous le prouvera en affirmant qu'il les connaît. *Il est bien entendu* que son érudition n'a pas de bornes et défie toutes les critiques. Cependant, comme nous vivons dans un siècle sceptique comme il pourrait se rencontrer parmi les lecteurs de *Ruy Blas* un homme assez hardi pour ne pas croire M. Hugo sur parole, l'auteur pousse la condescendance jusqu'à choisir une preuve entre mille. En parlant des finances de l'Espagne, il a prononcé le mot d'*almojarifazgo*; eh bien! il quitte les hauteurs de son érudition pour nous expliquer le sens du mot *almojarifazgo*. *Almojarifazgo*, je vous le donne en mille, signifie l'impôt de 5 pour 100 perçu sur les marchandises qui allaient de l'Espagne aux Indes. Parmi tous les financiers qui ont administré la fortune de l'Espagne depuis un demi-siècle, il n'y en a peut-être pas un qui connaisse le sens du mot *almojarifazgo*; mais il faut savoir que ce mot, d'une physionomie toute cabalistique, est demi-arabe, demi-espagnol. L'explication d'*almojarifazgo* démontre surabondamment le savoir philologique de M. Hugo. Il n'est plus permis désormais d'interroger l'auteur de *Ruy Blas*. Il est bien entendu que M. Hugo est un homme encyclopédique. Tout ce qu'il dit est souverainement vrai, par cela seul qu'il le dit.

Après cette rapide esquisse des finances espagnoles, l'auteur de *Ruy Blas* s'occupe des acteurs qui ont joué sa pièce ; il épuise pour eux toutes les formes de la louange, et les complimente avec autant d'élégance que de hardiesse. Il voit dans M. Féréol un homme qui n'a pas oublié que l'Espagne a eu des don Quichotte après le roman de Cervantes. C'est là, si je ne me trompe, un éloge délicat et habilement inventé. M. Saint-Firmin, chargé du rôle de don César, est un acteur irrésistiblement gai. Irrésistiblement est, à mon avis, de nature à contenter la vanité la plus exigeante, et j'espère que M. Saint-Firmin se tiendra pour récompensé au delà de ses espérances. M. Alexandre Mauzin a compris toute la profondeur du personnage de don Salluste ; il a eu deux explosions, l'une au début, l'autre à la fin de la pièce. Or, ces deux explosions font de lui un acteur consommé. Dans le cinquième acte surtout, que M. Hugo intitule : le tigre et le lion, M. Mauzin n'a rien laissé à désirer. M^{lle} Louise Beaudouin, qui, sous le nom d'Atala Beauchêne, n'avait jamais été qu'une actrice parfaitement insignifiante, devient sous la plume de M. Hugo.... devinez ? Un ange. Beauté, grâce, tendresse, pathétique, sublime, rien ne manque à M^{lle} Beaudouin. Lorsqu'elle chantait des couplets mal rimés, elle n'était qu'une femme ; inspirée par le génie de M. Hugo ; elle a changé de nature, des ailes d'ange sont venues s'attacher à ses épaules. Pour peu qu'elle joue un second rôle pareil à celui de Marie de Neubourg, elle s'envolera vers les régions éthérées, et la France n'aura plus qu'à la pleurer. Quant à M. Frédérick Lemaître, non-seulement il résume, pour les vieillards, Lekain et Garrick, et pour nous, contemporains, la science et l'inspiration de Talma ; mais la soirée du 8 novembre a été pour lui une véritable transfiguration. Ainsi, M. Frédérick est désormais fils de Dieu, et comme *Ruy Blas* est fils de M. Hugo, M. Hugo monte nécessairement au rang de Dieu le père, et s'appelle : Jehovah. Chantons en chœur : *Gloria in excelsis*.

M. Hugo, en louant les acteurs qui jouent *Ruy Blas*, a voulu sans doute nous montrer comment il veut être loué ; nous profiterions volontiers de la leçon, mais nous désespérons d'égaliser jamais un tel modèle.

GUSTAVE PLANCHE.

LA

PUCELLE DE CHAPELAIN

ET

LA PUCELLE DE VOLTAIRE.



II (1).

VOLTAIRE.

Chapelain croit à la vocation de Jeanne d'Arc , et c'est la foi qu'il a dans cette libératrice de la France qui l'a inspiré. A voir les beaux vers qu'a su trouver, sur Jeanne d'Arc, ce poète tant bafoué, il est évident que la foi a passé par là. Il n'y a qu'elle qui ait pu élever à cette hauteur d'inspiration la faiblesse naturelle du poète. Dans Voltaire , c'est l'effet opposé. Le poète est grand , mais son incrédulité l'abaisse; elle corrompt son génie : à voir dans *la Pucelle* de Voltaire tant de vers languissants , que le poète a en vain essayé de réchauffer par la débauche , et qui sont cyniques et obscènes sans être énergiques, il est évident aussi que l'impiété a passé par là , et la pire des impiétés, parce qu'elle n'a pas même cette apparence de grandeur que l'orgueil semble donner à qui ose nier Dieu. Nier Dieu, cela peut paraître hardi; mais nier la grandeur d'une pauvre servante qui se dévoue à la délivrance de son pays; qui, lorsque la noblesse, le clergé, le roi lui-même , semblent avoir désespéré de la patrie, n'en désespère pas, elle qui a si peu de part à la grandeur de cette patrie, et à qui il semble qu'il importe peu , dans son auberge de village , que ce soit l'Anglais ou le Français qui règne à Paris; nier le merveilleux témoignage rendu par la vie et la mort de Jeanne d'Arc, que ce n'est pas un vain mot et une vaine fantaisie que l'amour de la patrie, puisque les plus petits et les plus obscurs le

(1) Voyez la livraison du 30 septembre.

ressentent, et qu'il y a dans l'idée des malheurs de la patrie quelque chose qui vient aggraver la misère ordinaire de leurs conditions; nier Jeanne d'Arc enfin, qu'y a-t-il là de grand et de hardi? Qu'y a-t-il qui soit digne d'un poète?

Mais, nous-mêmes, que pensons-nous de Jeanne d'Arc? Que pensons-nous de ce personnage merveilleux jeté tout à coup au milieu de notre histoire? Est-ce un hasard? Est-ce un miracle?

Je ne crois pas au hasard dans l'histoire; je croirais plus volontiers encore au miracle. Le hasard est un mot que l'ignorance emploie pour expliquer ce qu'elle ne comprend pas. Mais plus la science avance, plus la part du hasard diminue. Un mot sur l'état des esprits en France au commencement du xv^e siècle montrera, je l'espère, que Jeanne d'Arc n'est point un brillant et inexplicable hasard. De 1425 à 1429, au milieu des guerres et des malheurs du temps, et à l'aide même de ces malheurs qui ont toujours quelque chose de salutaire, parce qu'ils rappellent les peuples comme les individus à la connaissance de leurs devoirs, se répandait peu à peu, en France, une fermentation patriotique et religieuse qui devait avoir ses effets. C'est tantôt un carme qui parcourt les villes de la France, assemblant le peuple autour d'un échafaud dressé en face de l'église, et là tenant des discours pour la réformation des mœurs et la délivrance de la patrie. Frère Connecté, c'est son nom, n'est pas le seul qui entreprenne ainsi la régénération du peuple par la régénération des mœurs. Un autre moine, un cordelier, frère Richard, à Paris, devant les églises, adresse au peuple de longs et pieux discours. Il montait en chaire, dit Monstrelet, à cinq heures du matin et n'en descendait qu'à onze heures. Dans ces longs sermons, il prêchait au peuple la réforme des peuples et la délivrance du pays, il expliquait l'Apocalypse; et ce qui prouve que ces sermons n'étaient pas seulement des dissertations religieuses, c'est que les Anglais, qui étaient maîtres de Paris, au dixième sermon, forcèrent le prédicateur de s'exiler.

Il courait une prophétie de l'enchanteur Merlin, annonçant que la France, perdue par une femme, serait sauvée par une femme; et il paraissait bien, en effet, que la reine Isabelle avait jeté le royaume à sa perte en le livrant aux Anglais; mais qui viendrait le délivrer (1)? Déjà une femme, Marie d'Avignon, était venue, l'année qui précéda la mission de la Pucelle, trouver le roi, lui disant qu'elle avait vu des armes, mais que Dieu, l'avait avertie que ces armes n'étaient pas pour elle, mais pour une autre femme. Une autre inspirée, Catherine de la Rochelle vint aussi trouver le roi, et prêcher le peuple. Catherine de la Rochelle n'avait pas pour mission d'aller à la guerre, mais d'exhorter le peuple à apporter son argent au roi, afin de contribuer ainsi à la délivrance du pays.

Je pourrais citer encore, çà et là, d'autres traits qui montrent comment l'enthousiasme patriotique et religieux se répandait d'un bout de la France à l'autre. C'est cet enthousiasme qui a inspiré Jeanne d'Arc. Elle a exprimé et accompli la pensée du peuple indigné de sa longue oppression. Jeanne d'Arc, dont je ne veux pas contester les saintes inspirations; Jeanne d'Arc, dont je ne

(1) Histoire des ducs de Bourgogne, t. V.

veux pas nier la foi ardente et simple ; Jeanne d'Arc était en quelque sorte inévitable à cette époque. S'il n'y avait pas eu une Jeanne d'Arc à Domrémy, il y en aurait eu une autre quelque part, et le sol de France, fertilisé par la colère contre les Anglais, devait enfanter sa libératrice.

Ainsi, rien dans l'histoire qui soit accidentel, rien qui soit un hasard et un prodige. Que cela cependant ne diminue pas l'admiration que nous devons avoir pour cette merveille de notre histoire. Quand un grand événement sort tout armé, pour ainsi dire, de la conscience des peuples, pour n'être pas merveilleux, comme l'entend le vulgaire, l'événement pourtant est merveilleux, comme l'entend la philosophie. Il n'a plus la taille d'un être humain, mais il a la taille d'un grand peuple qui revendique son indépendance. Je ne sais pas de plus merveilleuse grandeur.

Telle est l'idée que nous devons avoir de Jeanne d'Arc ; telle est, du moins, l'idée que je m'en forme après la lecture des Mémoires du temps. Ce n'est pas de cette manière que Voltaire entend le personnage de Jeanne d'Arc, même quand il n'est pas poète burlesque, même quand il se pique d'être historien et philosophe. Voici comment, dans le *Dictionnaire philosophique*, il explique la mission de Jeanne d'Arc :

« Les curieux peuvent observer que Jeanne avait été longtemps dirigée, avec quelques autres dévotes de la populace, par un fripon nommé Richard. » (Ce fripon, c'était ce moine, ennemi des Anglais, qui prêchait au peuple la réforme des mœurs et l'indépendance nationale.) Un fripon nommé Richard, qui faisait des miracles, et apprenait à ces filles à en faire..... Les faiseuses de miracles, compagnes de Jeanne, et soumises à frère Richard, se nommaient Pierrette et Catherine... »

Quel est ce personnage de Pierrette ? Pendant le procès de la Pucelle, au moment où elle allait être brûlée à Rouen, une femme, Pierrette la Bretonne, prêcha à Paris que Jeanne venait véritablement de Dieu. Pierrette la Bretonne fut brûlée aussi par les Anglais. La cause de l'indépendance nationale était devenue une religion ; elle avait ses saintes, ses martyrs et ses persécuteurs.

Où Voltaire, qui connaissait tout, mais d'une manière confuse, où Voltaire avait-il trouvé cette histoire du frère Richard dirigeant ces trois femmes inspirées, Jeanne d'Arc, Catherine de La Rochelle et Pierrette la Bretonne ? Voltaire aurait été fort embarrassé, si on lui avait demandé où il avait puisé ces prétendus renseignements historiques. Le voici.

Après le supplice de Jeanne d'Arc, comme toute la France se récriait indignée contre la cruauté des Anglais, le roi d'Angleterre adressa une lettre circulaire aux évêques, ordonnant que dans toutes les villes on fit des prédications pour enseigner au peuple le crime et le juste châtement de Jeanne d'Arc. A Paris, un frère dominicain, un inquisiteur de la foi, fit un sermon sur ce texte officiel, et c'est dans ce sermon que se trouve l'invention du frère Richard dirigeant les trois femmes inspirées, qui voulaient la délivrance de la France. Ainsi, voilà Voltaire d'accord avec un dominicain et un inquisiteur de la foi, pour calomnier lâchement une sainte et noble fille, coupable du crime d'avoir délivré la France du joug de l'étranger.

Quelle fut l'intention de Voltaire en faisant son poème de *la Pucelle* ? Ici je

fais une distinction. Je distingue ce que j'appelle son intention et ce que j'appelle son instinct.

C'est dans une lettre adressée, en 1754, à M. de Formont, qu'il parle pour la première fois de son poème de *la Pucelle* : « A l'égard du nom de poème épique que vous donnez à ces fantaisies, qui m'ont occupé dans ma solitude, c'est leur faire beaucoup trop d'honneur.

Cui sit mens grandior atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

C'est plutôt dans le goût de l'Arioste que dans celui du Tasse que j'ai travaillé. J'ai voulu voir ce que produirait mon imagination, lorsque je lui donnerais un essor libre et que la crainte du petit esprit de critique qui règne en France ne me retiendrait pas. Je suis honteux d'avoir tant avancé un ouvrage si frivole, et qui n'est point fait pour voir le jour (ce qui ne l'empêcha pas, en 1754, d'en donner lui-même une édition). Mais, après tout, on peut encore plus mal employer son temps. Je veux que cet ouvrage serve quelquefois à divertir mes amis... »

Voilà donc, si nous voulons l'en croire, quelle est son intention, c'est de faire un ouvrage où il donnera carrière à son imagination, afin d'amuser ses amis en petit comité. Peut-être aussi le renom grotesque qu'avait conservé *la Pucelle* de Chapelain, inspira à Voltaire cette fantaisie, et il ne se crut point coupable de changer en poème burlesque un poème qui passait pour ridicule. Son intention fut peut-être moins criminelle qu'on pourrait le croire. Reste maintenant son instinct, et le caractère de son esprit ; c'est ici que nous sommes forcé de condamner sévèrement le poète.

L'instinct de Voltaire et la vocation de toute sa vie, ce fut de détruire ce qui existait. Voltaire est le plus grand destructeur de l'ancien régime, et il a certes même détruit plus qu'il ne voulait : non qu'il n'y eût beaucoup à détruire ; mais, dans la destruction, tout a-t-il été juste ? N'y a-t-il pas des innocents qui ont péri dans ce massacre de tous les principes et de tous les sentiments de l'ancien régime ? D'ailleurs, ne demandez point à Voltaire l'impartialité qui distingue le bien du mal. Implacable adversaire du passé, il n'a ni le temps ni la volonté de le juger : il le combat, il le détruit ; voilà son idée dominante, voilà son œuvre. Il nous est facile, à nous qui venons après la lutte, il nous est facile d'être impartiaux ; mais, dans la mêlée, l'impartialité nuit : elle ôte l'ardeur et la force. Voltaire n'est point impartial. Depuis quelques années, nous nous sommes repris d'un grand goût pour le moyen âge ; nous admirons volontiers la ferveur de sa piété. Aux yeux de Voltaire, cette piété n'est qu'une superstition grossière. Il n'y a, dans le moyen âge, en fait de religion, que des sots dupés par des fripons. Nous aimons les dévouements chevaleresques du moyen âge et les aventures héroïques de ses paladins : il n'y a là, aux yeux de Voltaire, qu'une fureur de bataille et l'héritage des mœurs grossières des barbares des v^e et vi^e siècles. Des moines avides et débauchés, des querelles théologiques, des guerriers batailleurs à toute outrance, des guerres sans cause

raisonnable , et entre autres les croisades ; voilà , selon Voltaire , le spectacle qu'offre le moyen âge.

Comme dans *la Pucelle* il s'était promis , à en croire sa lettre à M. de Formont , de donner carrière à son imagination , c'est là surtout qu'il s'est livré sans réserve à l'attrait de son esprit et à son goût de dénigrement contre le passé. C'est là qu'il a pris plaisir à démolir pierre à pierre l'ordre social du moyen âge ; c'est là qu'il a attaqué sans pitié , l'un après l'autre , les principes et les sentiments que respectait le moyen âge ; heureux si , dans cette démolition des principes de l'ancien ordre social , il n'avait pas rencontré et renversé quelques-uns des principes nécessaires au salut de la société. La société humaine a des formes périssables et passagères qu'on peut livrer sans regret à la critique des philosophes et à la ferveur destructrice des novateurs ; mais , sous ces formes destinées au changement , il y a des principes éternels qui sont le fondement de la société et qui font sa vie. Dans son impétuosité , Voltaire attaque en même temps les maximes passagères d'une époque et les maximes éternelles de l'ordre social. L'esprit , et ce que j'appellerais la philosophie de *la Pucelle* , ne ruine pas seulement le moyen âge ; il ruine la société elle-même et la rend impossible.

Voyons comment Voltaire , dans *la Pucelle* , détruit tour à tour les principes du moyen âge , et les principes de l'ordre social , ce qui est pire.

Le principe politique du moyen âge , c'est la féodalité ; et le nom poétique de la féodalité , c'est la chevalerie. La chevalerie est l'idéal de la féodalité ; c'est la féodalité élevée à son type de perfection , et par conséquent la féodalité telle que les romans seuls la connaissent. Jusqu'à Voltaire , la chevalerie était chère aux poètes ; l'Arioste l'avait respectée , il l'avait rendue plus fabuleuse et plus amusante que jamais ; mais il n'avait pas osé la rendre ridicule ; et dans Voltaire lui-même , vous savez quel éclat les souvenirs de la chevalerie donnent à *Zaïre* et à *Tancrède*. Eh bien ! comment , dans *la Pucelle* , Voltaire traite-t-il la chevalerie ? A chaque instant il arrive à ses chevaliers quelque mésaventure grotesque. Tout ce qui , dans les chevaliers , avait jusque-là inspiré l'intérêt , qui même , dans les romans de Scudéry et de la Calprenède , plaisait encore à M^{me} de Sévigné , les grands coups de lance et les beaux coups d'épée , tout cela est bafoué , ridiculisé , caricaturé à plaisir dans *la Pucelle*. Voyez le combat de la Trémouille et de Christophe d'Arondel :

Voilà déjà nos braves paladins
 Dans un champ clos , près d'en venir aux mains ,
 Tous deux charmés , dans leurs nobles querelles ,
 De soutenir leur patrie et leurs belles....
 En tierce , en quarte , ils joignent leurs épées ,
 L'une par l'autre à tout moment frappées...
 Ils s'acharnaient à cette noble escrime ,
 Voulant mourir , pour jouir de l'estime
 De leur maîtresse , et pour bien décider
 Quelle beauté doit à l'autre céder ,
 Lorsqu'un bandit des États du saint-père
 Avec sa troupe entra dans ces cantons.

Le bandit enlève les maîtresses et le bagage des chevaliers.

Les champions tenaient toujours en l'air,
 A poing fermé, leurs brandissantes lames,
 Et ferraillaient pour l'honneur de ces dames.
 « Oh ! oh ! dit le Breton
 » Dieu me pardonne, on nous a pris nos belles ;
 » Nous nous donnons cent coups d'estramaçon
 » Très-sottement ; courons vite après elles ;
 » Reprenons-les, et nous nous rebattons
 » Pour leurs beaux yeux, quand nous les trouverons, »
 L'autre en convient ; et, différant la fête,
 En bons amis ils se mettent en quête
 De leur maîtresse. A peine ils font cent pas,
 Que l'un s'écrie : « Ah ! la cuisse ! ah ! le bras ! »
 L'autre criait : « La poitrine et la tête ! »

Que dites-vous de cette aventure chevaleresque, de ces plaintes, de ces cris qui sentent le malade d'hôpital, et qu'en eût pensé l'Arioste lui-même ?

C'était la première fois que la poésie traitait les chevaliers de cette façon ; mais c'est qu'avec Voltaire la poésie s'était mise au service de l'esprit philosophique. Or, entre l'esprit philosophique et la chevalerie, il y avait longtemps déjà que la querelle avait éclaté. Le patriarche de l'esprit philosophique en Europe, Érasme, avait commencé la guerre. Dès le xvi^e siècle, dès que les esprits voulurent réformer ou détruire l'ordre social du moyen âge, ils sentirent qu'il fallait attaquer la chevalerie, la féodalité, le métier des armes ; car les deux principes du pouvoir au moyen âge étaient l'épée et la terre, c'est-à-dire la propriété acquise et conservée par la force du glaive. Ainsi je trouve dans Érasme un dialogue fort piquant entre un chartreux et un homme d'armes. Dans ce dialogue, on débat les avantages de la discipline ecclésiastique et de la discipline militaire, et Érasme donne la supériorité au chartreux sur l'homme d'armes : le chartreux est l'homme spirituel et de bonne compagnie ; le gen-darme, j'allais presque dire le chevalier, n'est qu'un officier de fortune, ignorant, grossier et brutal.

Dans *la Pucelle*, le patriotisme est-il mieux traité que la chevalerie ? Non.

Il y a dans ce poème une prédilection pour les Anglais qui me choque, non que je veuille qu'on prône en toute occasion la valeur de nos guerriers et la beauté de nos dames ; je renvoie ces fadeurs aux vaudevilles. Cependant je n'aime pas non plus qu'on fasse toujours si bon marché de la France. S'agit-il de beauté dans *la Pucelle*, ce sont les Anglaises qui sont les belles. S'agit-il de bravoure, ce sont les Anglais qui sont les braves. Si Voltaire sacrifie lestement sa patrie à l'Angleterre, c'est que Voltaire voyait chez les Anglais du xv^e siècle les Anglais du xviii^e siècle ; c'est que, pendant son exil, il avait été reçu et fêté à Londres ; c'est qu'il avait pu y penser librement et y écrire contre la religion. C'est là qu'il avait fait son éducation irréligieuse ; de là sa reconnaissance qui, remontant du xviii^e au xv^e siècle, donne aux Anglais le beau rôle, le rôle

des guerriers victorieux et des amants préférés ; il leur donne aussi, voulant tout à fait les traiter en amis, un petit grain d'irréligion et d'impiété, afin que rien ne manque à leur perfection.

Voilà déjà la chevalerie et le patriotisme immolés dans *la Pucelle*. Il est un autre principe, un autre sentiment encore plus cher au moyen âge, et qui devait encore moins trouver grâce devant Voltaire ; c'est la religion. Le poëme tout entier est dirigé contre la religion, et je n'en suis point étonné. Comment, en effet, avec les idées de Voltaire et sa haine contre la religion, comment supporter le personnage d'une sainte fille inspirée par Dieu pour la délivrance de sa patrie ? Cette union de la foi et de l'amour de la patrie avait de quoi séduire les âmes. Il fallait donc à tout prix faire de Jeanne d'Arc une grossière héroïne, une paysanne fanatique et crédule ; il fallait à tout prix enlaidir cette pure et noble figure de Jeanne d'Arc sauvant la France au nom de Dieu ! De là cette perpétuelle dérision et des saints et du paradis et de l'enfer ; de là cette triviale caricature du merveilleux chrétien. Peut-être aussi bien Voltaire avait-il de la rancune contre le merveilleux chrétien. Dans *la Henriade*, il avait essayé du merveilleux chrétien qui l'avait fort mal inspiré. Rien n'est si froid que le merveilleux de son poëme sérieux ; il le sentait sans doute, et voilà pourquoi il a cherché à prendre sa revanche dans *la Pucelle*. N'ayant guère réussi quand il avait voulu traiter sérieusement le merveilleux chrétien, il a pensé qu'il serait plus heureux quand il s'en moquerait. Mais ce moqueur par excellence n'a pas mieux réussi à travestir le merveilleux chrétien dans *la Pucelle* qu'à le chanter dans *la Henriade* ; et soit qu'il y ait une sorte d'antipathie naturelle entre le génie de Voltaire et le merveilleux, soit que la moquerie devienne promptement insipide et fade, quand elle attaque les idées qui échappent à ses atteintes par leur élévation même, Voltaire n'a pas été plus heureux dans son enfer de *la Pucelle* que dans son enfer de *la Henriade*. Son enfer sérieux ne fait pas trembler, et son enfer grotesque ne fait pas rire.

Dans l'enfer de *la Henriade*, il avait mis dans la bouche de Henri IV quelques réflexions philosophiques, et encore Henri IV n'était-il qu'un philosophe timide. Il doutait, mais d'une façon réservée, et en homme qui ne veut pas se brouiller avec les censeurs, il doutait de la damnation éternelle des païens et des idolâtres.

Quelle est, disait Henri, s'interrogeant lui-même,
 Quelle est de Dieu sur eux la justice suprême ?
 Ce Dieu les punit-il d'avoir fermé leurs yeux,
 Aux clartés que lui-même il plaça si loin d'eux ?
 Pourrait-il les juger, tel qu'un injuste maître,
 Sur la loi des chrétiens qu'ils n'avaient pu connaître ?

Toute cette philosophie n'anime et n'échauffe guère le poëme de *la Henriade*. Peut-être est-ce parce qu'elle est trop discrète et trop réservée : voyons donc dans *la Pucelle*, où il se donne carrière, voyons comment il entend l'enfer. L'enfer de *la Pucelle* est quelque peu contradictoire. Il y met d'abord les sages

de l'antiquité , mais c'est un trait de moquerie contre les docteurs chrétiens qui ont cru devoir damner l'antiquité :

Vous y grillez , sage et docte Platon ,
 Divin Homère , éloquent Cicéron ,
 Et vous , Socrate , enfant de la sagesse ,
 Martyr de Dicu dans la profane Grèce ,
 Juste Aristide et vertueux Solon ,
 Tous malheureux , morts sans confession .

Puis il trouve plaisant de mettre aussi dans cet enfer

Un pape ,
 Un cardinal et quatorze chanoines ,
 Trois intendants , deux conseillers , vingt moines ,

Clovis , Constantin le Grand , saint Dominique , et de faire du martyrologe la liste de ses damnés . Ah ! je me souviens qu'au *Campo Santo* de Pise , les peintres des ^{xiii^e} et ^{xiv^e} siècles ont mis aussi des papes , des cardinaux et des moines dans l'enfer qu'ils ont peint sur les murailles de cet admirable cimetière . Mais quelle différence ! Quand les peintres du ^{xiii^e} siècle jetaient hardiment dans les flammes éternelles des papes , des cardinaux et des moines , ils croyaient à l'enfer ; ils croyaient à ces flammes éternelles où ils précipitaient leurs ennemis . Ce n'était pas un vain trait d'ironie ; c'était une protestation solennelle contre des pontifes prévaricateurs ; c'était un appel à la vengeance de Dieu . Opprimés par la tyrannie , faibles et n'ayant pour armes que leurs pinceaux et leur colère , ils dénonçaient leurs tyrans au monde et à Dieu , et ils invoquaient la justice de cet enfer même que prêchaient leurs oppresseurs . J'aime alors et je comprends ce que veulent dire ces moines et ces cardinaux jetés en enfer ; mais Voltaire , que veut-il ? L'enfer n'est pour lui qu'un mot . Qu'est-ce donc que ses damnés ? Est-ce une punition qu'il veut infliger ? Singulier juge , qui ne croit pas à la loi qu'il applique ! Censeur étrange , qui rit de la sentence même qu'il prononce !

Ainsi voilà déjà trois sentiments sacrifiés : le sentiment chevaleresque , le sentiment patriotique , le sentiment religieux . Eh bien ! je consens pour un instant à ne pas les regretter . Qu'ils périssent , si cela est possible , qu'ils périssent avec l'ancien ordre social qu'ils ont longtemps protégé et honoré : mais il est d'autres sentiments qui appartiennent à tous les temps et à tous les pays , qui se rattachent aux plus nobles comme aux plus simples devoirs de l'humanité , qui font enfin qu'on est fils , époux et père , et qu'il y a une société et une famille régulière , et non une brutale promiscuité . Disons , je le veux bien , disons adieu à l'ancien ordre social ; sacrifions la féodalité et ne la regrettons même pas sous son nom de chevalerie ; oublions aussi , quoique le sacrifice soit plus pénible , oublions la gloire de l'ancienne France , et mettons les Anglais au-dessus des Français ; immolons même au ridicule le sentiment religieux ! mais les sentiments qui maintiennent et sauvent

la famille, ce qui fait, je ne dis pas le gentilhomme, le guerrier ou le moine, mais l'honnête homme, mais l'homme simple et droit qui ne veut avoir à baisser les yeux devant personne, comment ces saints et respectables sentiments sont-ils traités dans *la Pucelle*? Qu'est-ce que ces amours sans cesse promenés de l'un à l'autre? Qu'est-ce que cette prostitution universelle et ce pêle-mêle du libertinage? De tous les vices de la débauche, y en a-t-il un qui ne soit pas chanté, préconisé, donné en exemple dans *la Pucelle*? Il y en a un seul, je me trompe, et c'est l'adultère; mais c'est qu'il est impossible, car personne ne s'y marie!

Et lorsque le poète est sous le joug de cet esprit de débauche et de brutalité, lorsqu'il est inspiré par je ne sais quel souffle qui semble lui venir de l'enfer, non de cet enfer terrible et vengeur qui faisait trembler les âmes du moyen âge devant l'horreur des peines et la difficulté d'être innocent, mais d'un enfer cynique et honteux, tel que le compose l'assemblage des vices qui croupissent au sein des vieilles sociétés, lorsqu'il est livré à cette ivresse du mal, quelles étranges fantaisies, grand Dieu! quels honteux égarements! Que dirai-je? Il y a des différences qui séparent l'homme de la brute, il y a des signes que Dieu a donnés à l'homme pour le distinguer du bétail, des signes qui font sa dignité: Voltaire abat ces impérissables barrières mises entre l'homme et l'animal; il mêle, il confond, il dégrade l'humanité, mais alors aussi (Dieu est juste!) il perd son génie en punition de sa brutalité.

Je sais que l'antiquité a aussi métamorphosé l'homme; mais quelle grâce dans ces antiques fictions? Comme la poésie s'emploie à les embellir au lieu de les dégrader! Quel art pour éviter l'image, non de la volupté, mais de l'indécence! Sous le taureau qui entraîne Europe, je reconnais le dieu tout-puissant qui, d'un signe de sa tête, fait trembler les cieux; je le reconnais dans cet air de beauté et de jeunesse, dans ce port gracieux et doux, dans ce poitrail caressé sans terreur par Europe, dans ces cornes entrelacées de guirlandes de fleurs.

Modo pectora præbet
Virginæ plaudenda manu, modo cornua sertis
Impedienda novis.

Alors mon imagination se laisse aller aux attraits de la fiction, comme Europe elle-même au charme inconnu qui l'attire.

Auso est quoque regia virgo
Nescia quem premeret tergo considere tauri.

Que me parlez-vous encore des égarements de la Vénus antique? La poésie a tout couvert de son voile enchanté. Hélas! après ces brillants et gracieux souvenirs, puis-je encore parler des métamorphoses des héros de Voltaire? Quel grotesque effronté! quel honteux cynisme! Il a, comme Ovide, un hermaphrodite; mais, tour à tour homme et femme, son hermaphrodite est, sous sa double forme, l'image de la laideur. Qu'est devenue cette charmante fiction d'Ovide où l'élégance supplée à la pureté, où la grâce remplace la décence? Où

sont ces baisers de sœur que la Salmacis d'Ovide demande au jeune hermaphrodite ?

Poscenti nymphæ sine fine sororia saltem
Oscula, jamque manus ad eburnea colla ferenti.

Et prenez-y garde ! Ce n'est pas même au nom de la morale que je condamne ces honteuses inventions. Voltaire veut être poète libertin : qu'il le soit ; mais pour l'honneur des soupers du Temple dont il a été longtemps le commensal , pour l'honneur de Chaulieu dont il s'est dit l'élève dans sa jeunesse , qu'il garde au moins quelque élégance dans la débauche , quelque bon goût dans le libertinage. Permettons le vice ; mais arrière l'ordure et la saleté !

Fatal ascendant de l'esprit de dénigrement et d'ironie ! La peinture de la volupté même en souffre , Voltaire ne sait plus la décrire ; il la dégrade , il la profane ; elle devient triviale et laide. Son imagination gâtée et pervertie salit et défigure tous les personnages qu'elle touche ; le vice même y perd. Que sera-ce de la vertu ? Que sera-ce de ces personnages nobles , gracieux et purs , que l'histoire lui a donnés ? Que deviennent-ils entre ses mains ? Hélas ! à peine touchés par la baguette de cet enchanteur impur , ils se rappetissent , ils s'abaissent. Image pour ainsi dire de l'enfer de Milton , où les anges déchus , dès qu'ils entrent dans le fatal pandemonium , se rappetissent et se métamorphosent , tout à l'heure encore anges de lumière , et gardant toute leur grâce et leur beauté , maintenant reptiles impurs qui rampent sur le sol. Voilà ce que deviennent , dans le poème de Voltaire , les plus purs et les plus gracieux personnages de notre histoire. Il prend notre Jeanne d'Arc , que Villon , cet enfant des ruisseaux de Paris , a chantée avec respect , lui qui a respecté si peu de choses , et à qui il a donné la beauté pour la récompenser de sa vertu :

Et Jeanne la belle Lorraine ,
Qu'Anglais brûlèrent à Rouen :

il prend Jeanne d'Arc , et il écrase à plaisir , sous le masque d'une grossière paysanne , la sainte et noble figure de notre héroïne ; il prend Agnès Sorel dont François 1^{er} a chanté la beauté et le courage , Agnès Sorel qui tient place dans le roman de notre délivrance , et il en fait je ne sais quelle prostituée qui passe de mains en mains. Dunois est un chevalier malencontreux , la Trémouille une dupe qui court sottement après Dorothée , Charles VII un prince dépouillé de son trône et trahi par sa maîtresse. C'est ici vraiment l'île impure de Circé , et quiconque entre dans ce cercle d'odieux enchantements , perd sa forme et sa beauté.

In villos abeunt vestes , in crura lacerti.

Ce poème est une caricature de l'humanité , un longue dérision de l'homme Je voudrais pouvoir dire qu'un pareil ouvrage est un accident et un hasard

dans notre littérature , que c'est une mauvaise pensée qui a traversé l'esprit de Voltaire , mais que la nature et le caractère de l'esprit français n'y sont pour rien. Malheureusement , je suis forcé de reconnaître que cette épopée honteuse est , jusqu'à un certain point , la fille de l'esprit français , fille dégradée et dégénérée , hâtons-nous de le dire , créée dans un jour de débauche , mais qui montre , par le genre même de ses excès et de ses égarements , ce que peut devenir cet esprit d : doute , de scepticisme et d'indépendance qui fait l'esprit français ; esprit admirable , tant qu'il est contenu par la règle , tant qu'il reconnaît un frein , et d'autant plus puissant alors qu'il se modère , et que sa force éclate dans sa soumission même. Mais , quand il a brisé les rênes salutaires qui le retenaient , quand il se livre à toutes ses fantaisies , quand il s'abandonne à toute la témérité de ses pensées , alors il aboutit à l'anéantissement de tous les sentiments moraux et religieux , à la destruction de tout ce qui est beauté , grâce , décence , bon goût ; il aboutit à *la Pucelle*.

SAINT-MARC GIRARDIN.

THÉÂTRE-FRANÇAIS.

Reprise de **BAJAZET**.

MADemoiselle RACHEL.

Le Théâtre-Français vient de reprendre *Bajazet* ; M^{lle} Rachel joue *Roxane* ; c'est, si je ne me trompe , son sixième début. La critique, qui s'était montrée cinq fois indulgente et juste en même temps (chose presque rare) a fait preuve cette fois de sévérité : j'avoue que je ne sais pas pourquoi ; mais huit feuilletons, écrits le même jour par des gens d'esprit et de goût , sont mécontents de cette reprise. Je ne sais non plus pourquoi ils font de cet essai une circonstance à peu près décisive , sur laquelle on remet en question le mérite de la jeune artiste et celui de Racine par la même occasion ; j'avais assisté à la reprise , j'y suis retourné en toute conscience , afin de tenter d'éclaircir ce point , et je sais encore moins pourquoi. Des six rôles que M^{lle} Rachel a représentés depuis qu'elle est au théâtre , après *Hermione*, *Roxane* me semble celui dans lequel il faut la voir, préférablement à tout autre.

Je me souviens qu'un jour , au bal , je vis entrer une jeune femme (c'était une actrice , ce qui rentre dans mon sujet), et je me retournai vers mon voisin , pour lui dire que je la trouvais jolie ; mon voisin était un Anglais , homme d'esprit ; il fut de mon avis. — Cependant , lui dis-je , les journaux disent qu'elle est laide. — Mais , vous savez , me répondit-il *une* journal , c'est *une* jeune homme. — Comment ! un jeune homme ? — Eh oui , c'est *une* jeune homme qui écrit pour dire comme il voit , pas autre chose. — Fort bien , mais plusieurs journaux trouvent cette personne laide. — Eh bien ! me répliqua mon Anglais , nous voilà deux qui *te* trouvons jolie ; nous sommes autant que deux journaux.

Encouragé par cet exemple , j'ose déclarer que je suis un jeune homme qui trouve Bajazet joli et Roxane charmante. J'ai beau faire , je ne comprends pas ce qu'on a trouvé de mal à cette reprise. La décoration ? Elle est fort convenable. Les costumes ? Ils sont tout battants neufs , passablement exacts. Les acteurs ? Mais ce sont les mêmes qui ont joué *Mithridate*, *Andromaque*, *Cinna*, etc., etc., excepté celui qui est chargé du rôle de Bajazet. Joanny, qui joue Acomat, jouait *Mithridate*, Auguste, le vieil Horace ; M^{lle} Rabut, qui représente Atalide, représente *Andromaque*, Sabine ; d'où vient donc le mécontentement dont on parle, et que, du reste, il m'a été impossible de remarquer dans la salle ? Il ne reste que deux choses à critiquer, ou l'auteur, ou la principale actrice.

Comme il me semble que l'auteur est Racine, je ne m'y arrête pas, pour cause. C'est donc l'actrice qu'on attaque. Pourquoi dans ce rôle ? Elle l'a étudié ; il suffit de la regarder pour le voir, et de l'écouter pour le sentir ; a-t-elle un moins bon maître, moins d'intelligence, moins de cœur ? Est-elle plus faible, ou moins inspirée, ou plus craintive, ou moins bien placée dans cette pièce ? ou enfin, paraissant sous les habits de Roxane et obligée à quelque éclat, est-elle plus petite qu'il y a un mois ? Cette dernière question est peut-être la plus importante ; je crois, en effet, que c'est le reproche le plus sérieux qu'on puisse adresser à M^{lle} Rachel ; elle n'est pas grande ; voilà une chose sur laquelle il faut prendre son parti. Pellegrini, excellent acteur, chanteur divin, avait le nez trop long ; Lablache est un peu gros ; Duprez est aussi trop petit ; tout cela est fâcheux. M^{lle} Rachel est donc petite, à telle enseigne qu'au quatrième acte de *Bajazet*, pendant le monologue, j'ai entendu quelqu'un du parterre s'écrier : « Quel petit démon ! » Ce quelqu'un-là ne se doutait guère qu'en parlant ainsi il résumait habilement de grandes questions, et que son mot valait un feuilleton tout entier. En effet, ne serait-il pas curieux de savoir pourquoi Roxane doit être plus grande qu'Hermione ?

Roxane est, avec Phèdre, le rôle le plus difficile que Racine ait écrit. Certes, pour comprendre l'étendue de rôles pareils et pour les composer, comme on dit, ce serait une terrible entreprise, si ces rôles n'étaient depuis longtemps connus ; mais ils le sont, et non-seulement connus, approfondis, calculés, mais notés. Qui les a créés ? Racine lui-même ; on sait, depuis cent soixante ans, comment sortir, rentrer, marcher, parler, dans les chefs-d'œuvre du grand siècle ; il est vrai que M^{lle} Rachel ne suit point la tradition, mais, sans la suivre, elle ne l'ignore pas ; à quelque inspiration qu'elle se livre, c'est sous le portique sacré, antique et solennel, qu'elle improvise ; il n'est pas difficile de reconnaître dans ses plus hardies interprétations le respect et l'intelligence du passé ; elle ne joue pas Roxane de souvenir, car elle n'était pas née la dernière fois qu'on l'a jouée avant elle ; mais il suffit qu'une tirade soit de Racine pour, qu'on y sente la Champmeslé. Il ne s'agit donc point, à proprement parler, de savoir si elle a bien conçu le rôle, mais si elle veut, sait, peut le rendre. Mais à quoi bon discuter cela, quand le parterre, les loges ont applaudi ? Quelqu'un, qui a plus que de l'esprit, disait l'autre soir au foyer des Français : « En vérité, on juge singulièrement ici ; on demande non-seulement plus, mais autre chose que ce qu'on peut avoir ; on a réfléchi

sur tout, fait mille rêves, on s'est épuisé en fantaisies; on voudrait trouver Shakspeare dans Racine, Racine dans Shakspeare; ce n'est pas juger raisonnablement, ni même, pour ainsi dire, d'une manière honnête.»

M^{lle} Rachel, on le sait, n'a pas dix-huit ans; voilà ce dont l'on s'est aperçu lorsqu'on l'a vue la première fois dans le costume de Camille; voilà, il me semble, ce à quoi l'on devrait penser quand on la voit dans cette robe orientale qui la gênait vendredi dernier. De bonne foi, ce n'est pas sa faute si elle est si jeune; mais Roxane, dit-on, est une belle esclave, devenue sultane par un caprice, plaçant son amant dans l'alternative ou de l'épouser, ou de mourir, amoureuse par les sens seulement, furieuse sans ironie, dissimulée par boutade, lascive et emportée, mais surtout jalouse; et on s'étonne, on s'indigne presque qu'un enfant de dix-sept ans n'exprime pas tout cela; ce sont de belles imaginations, de profondes découvertes, sans doute; M^{lle} Rachel n'a probablement pas encore eu le temps de les faire. Et pourquoi alors entreprend-elle ce rôle? demande-t-on. Pourquoi veut-elle rendre des sentiments, je me trompe, des sensations qui lui sont inconnues? La réponse ne serait pas difficile à faire. D'abord, Racine était un homme pieux, simple, quoique poli, consciencieux, et on n'avait pas inventé de son temps la littérature du nôtre; il est donc plus que douteux qu'il ait donné à la favorite d'Amurat le hideux caractère qu'on lui prête; quand ce caractère eût été historique, il n'aurait ni voulu, ni pu le retracer; et M^{lle} Rachel, que je ne connais pas, me semble une honnête fille, consciencieuse, qui ne voudrait ni ne pourrait le jouer.

Veux-je dire par là que Roxane soit une vestale? Non, Dieu merci! C'est une tête de fer, passionnée, fouguese; c'est une sultane, une esclave, une amante, tout ce qu'on voudra; mais elle a passé par le noble cerveau de Racine; et croyez qu'un poète qui mettait deux ans et demi à traduire la Phèdre d'Euripide, presque vers par vers (comme Schiller, à son tour, a traduit la traduction française); croyez, dis-je, que ce poète avait dans l'âme un certain instinct de la beauté et de l'idéal, qui ne s'accommode pas d'héroïnes tigresses. Celui qui passe une heure à polir un vers n'y fait pas entrer une idée honteuse; si sa pensée est cruelle, il sait l'adoucir; ardente, la purifier; amoureuse, l'ennoblir; jalouse, la sonder sans trouble; sublime et chaste, l'exprimer simplement. S'il a à peindre une Roxane, il l'a peindra, n'en doutez pas, et sans qu'un trait manque au tableau; mais chaque trait sera tel que nulle autre main que la sienne ne l'aura pu dessiner; et de cette main, le cœur en répond. Avant tout, la poésie est là, qui veille, cette rose empoisonnée dont parle Shakspeare, et dont le parfum ne s'échappe qu'avec crainte, modestie et honnêteté; voilà pourquoi un enfant de seize ans, quand elle s'appelle Rachel: peut jouer Roxane.

Pour citer un exemple entre autres, quelques journaux ont remarqué ce vers :

Je plains Bajazet, je lui vantai ses charmes.

Ils ont appuyé sur le sens de ces mots, et ils les ont trouvés très-licencieux,

Que peut-on entendre, disent-ils, par les *charmes* d'un homme! Eh! mon Dieu! Racine, à coup sûr, n'entendait par là que la beauté du visage, la grâce des manières, la douceur du langage, qui peuvent appartenir à un homme aussi bien qu'à une femme. Et depuis quand, en effet, le mot *charmes* veut-il dire autre chose? Dieu sait quelle rougeur eût monté au front du poète, si on avait cherché devant lui une interprétation obscène à son vers! Mais que voulez-vous? du temps de Racine, Robert Macaire n'existait pas.

Pour me servir de ce mot qu'on dénature, et qui n'en vaut pas moins pour cela, je dirai que M^{lle} Rachel a rempli son rôle avec un charme inimitable. Si ce rôle était son premier début, la critique n'aurait pas assez d'éloges, d'épithètes pompeuses, de phrases louangeuses, pour rendre compte de la représentation de *Bajazet*. Dans quel étonnement ne serions-nous pas, dans quel enthousiasme! Mais c'est le sixième rôle qu'elle joue, et voilà comme nous sommes à Paris; nous aurions voulu autre chose que M^{lle} Rachel elle-même; nous connaissons cette grande manière de dire, ces gestes rares, frappants, ce regard profond, cette prodigieuse intelligence, de notre jeune artiste; nous les admirions hier, nous les aimions, et tout cela nous allait au cœur. Mais aujourd'hui, nous avons mal diné, et nous voudrions du nouveau. Au lieu de cette énergie, nous voudrions de la tendresse; au lieu de cette sobriété, du désordre, et que l'actrice surtout fût plus grande. Voilà comme on juge, du moins dans les journaux; car, Dieu merci, le public n'est pas le moins du monde de cet avis; il est venu à la seconde représentation comme il était venu à la première, comme il ira à la troisième; il a vingt fois interrompu l'actrice par ces murmures involontaires que ne peut retenir une foule émue, et qui sont les vrais applaudissements. En un mot, Roxane a été l'un des plus beaux triomphes de mademoiselle Rachel.

Pourquoi quelques journaux veulent-ils nier ce triomphe? J'ai dit que je n'en savais rien, et s'il m'était permis de le leur demander, voici comment je m'exprimerais :

Mais enfin, dites-moi, messieurs, pourquoi la chagrinez-vous? Elle a fait ce qu'elle a pu, et ce que nulle autre qu'elle, assurément, ne pourrait faire. Puisque vous dites qu'il faut pour ce rôle des femmes de trente ans, amenez en donc, et que nous leur entendions dire :

Bajazet, écoutez, je sens que je vous aime,
Vous vous perdez.

Puisque vous ne voulez pas d'ironie, enseignez-nous comment il faut prononcer autrement que notre jeune tragédienne :

Vous jouerez bientôt de son aimable vue.

Puisque vous aimez la passion, l'énergie, je dirais presque la férocité, trouvez dont l'accent de ce vers :

Ma rivale à mes yeux s'est enfin déclarée.

Puisqu'enfin vous refusez à mademoiselle Rachel ce qu'on appelle la sensibilité, c'est-à-dire l'expression qui sort du cœur, essayez donc de répéter après elle :

Tu ne saurais jamais prononcer que tu m'aimes.

Pour parler sérieusement, la critique a des droits que nul ne conteste; c'est à juste titre que des hommes de sens et d'esprit, qui ont fait leurs preuves et qui sont en possession d'une réputation légitime, parlent et discutent sur toute chose, donnent des arrêts quelquefois légers, mais fins, piquants, et qui se font toujours lire; si quelques-uns s'en plaignent, tous en profitent; oui, la critique est une vraie puissance, et l'une des plus grandes aujourd'hui.

Oui, lorsqu'une jeune fille débute, lorsqu'elle arrive sur un théâtre qu'elle ne connaît pas, où elle doit craindre plus qu'espérer, où rien ne la soutient encore; lorsque le public qui l'ignore et qui ne se donne la peine de rien deviner la laisse jouer dans le désert des pièces qu'il s'est habitué à abandonner; et lorsque dans cette solitude, l'artiste, inconnue, mais fidèle à sa conscience, révèle courageusement son talent, sans regarder qui est là ni si on l'écoute; oui, la critique alors a une noble tâche à remplir; c'est d'écouter, de prendre la plume, d'avertir le public qu'il faut venir, et le public vient. Cette foule blasée, indifférente, dont on a gâté le goût, assourdi les oreilles, quitte l'Opéra, le boulevard, voire même la rue Saint-Denis, et accourt; elle s'assied, elle fait silence, elle voit qu'on ne l'a pas trompée, et tout Paris se dérange le lendemain pour venir entendre, au milieu de cinq actes qu'il sait par cœur, cent vers récités par un enfant.

Oui, lorsque plus tard cette même jeune fille, devenue femme, sûre d'elle-même et de sa réputation, adoptée depuis longtemps par tous, paraît dans un rôle nouveau, la critique a encore une belle part; c'est de veiller sur la gloire de l'artiste, de ne pas la laisser descendre de la place qu'elle a conquise, de l'avertir à son tour, et au besoin de la blâmer, de faire en un mot l'office de la vigie qui annonce la terre et marque aussi l'écueil.

Mais quand on est encore aux premiers pas, quand cette enfant qui ne doit pas croire à sa gloire, est encore à lutter pour qu'on la comprenne; lorsque, applaudie dans cinq rôles, elle s'essaye dans un sixième, et là, n'ayant encore que du génie, lorsqu'elle cherche à mûrir son talent; viendrez-vous déjà, dès le lendemain, avec votre esprit, votre expérience, viendrez-vous vous asseoir sur ce même banc où vous avez été si juste, et jugerez-vous sévèrement maintenant cette noble et modeste intelligence qui s'exerce devant deux mille personnes, qui s'écoute elle-même en public, impatiente de se sentir, de se deviner, dans un des plus difficiles, des plus dangereux rôles de nos tragédies? assisterez-vous à cet essai comme si c'était un spectacle ordinaire, une fantaisie, un passe-temps? Et vous, forts de vos souvenirs, viendrez-vous hocher la tête là où vous devriez battre des mains, uniquement parce que ce n'est plus tout à fait un premier début, parce que votre esprit a changé peut-être, parce qu'il faut du nouveau à tout prix?

Si c'est là aujourd'hui votre rôle, alors nous, public, nous qui payons nos stalles, nous que vous avez avertis hier de venir voir *Andromaque*, nous avons le droit de vous dire comme le vieux Corneille : Tout beau ! car ce n'est plus d'une actrice qu'il s'agit, ni d'une réputation, ni d'un caprice de mode ; vous nous avez appris à aimer un plaisir que nous avons perdu, mais qui nous est cher et qui est à nous ; nous voulons voir ce qui en sera, comment mademoiselle Rachel jouera Roxane après-demain, et ensuite Esther ou Chimène ; la tragédie renaît par elle, nous n'entendons pas qu'on l'étouffe ; il faut nous laisser d'abord écouter, et nous vous dirons dans deux ans d'ici ce que nous en pensons définitivement ; l'artiste, jusque-là, ne vous appartient plus ; ce n'est plus elle qui en est question, c'est l'art qu'elle ravive, l'art immortel, gloire et délices de l'esprit humain.

Quel est votre but, en effet, et que prétendriez-vous faire ? Admettons que mademoiselle Rachel n'ait réellement pas été à sa hauteur ordinaire dans *Bajazet*, ce que je suis loin d'accorder, mais n'importe. Admettons encore que c'est en conscience que vous signalez cet échec, et que vous faites en cela un acte d'impartialité. Ne voyez-vous pas que votre devoir était, au contraire, l'indulgence ? Vous en aviez pour Talma vieillissant, vous ne lui disiez pas ainsi qu'il avait été faible un soir : et ce silence que vous vous imposiez par respect pour la renommée d'un homme, ne pouviez-vous pas le garder aujourd'hui par respect pour vos propres espérances, pour l'avenir de l'art, pour les efforts d'un enfant, pour vos paroles de la veille ? Quand il serait vrai que *Bajazet* eût été moins bien joué que *Mithridate*, quelle si grande importance y attachez-vous donc, quelle si grande différence y avez-vous trouvée ? Ne voyez-vous pas qu'en attaquant ainsi cette jeune fille, vous plaidez une cause qui n'est pas la vraie, qui ne peut pas être bonne, quand même elle serait juste ? Est-ce votre admiration pour Racine qui produit votre mécontentement, et êtes-vous si fort indignés de le voir moins bien représenté aujourd'hui qu'hier ? A qui rendez-vous service en le disant ? Ce n'est pas à Racine lui-même, car si ses ouvrages reprennent faveur au théâtre, ce sera grâce à mademoiselle Rachel, et ne sentez-vous pas qu'en se voyant blâmée si vite, avec si peu de ménagement, elle peut se décourager ? Ne sentez-vous pas qu'en lisant vos articles, cette enfant en qui seule repose toute la grandeur d'une renaissance, cette enfant qui n'est pas sûre d'elle, et qui, malgré son génie précoce, n'est pas encore à l'épreuve des chagrins que peut nous causer la critique, cette enfant qui joue si bien Hermione, qui sait si bien comprendre et réciter Racine, peut se mettre à pleurer ?

Voyez le grand mal ! dira-t-on peut-être ; oui, ce serait un très-grand mal ; que les journaux attaquent demain mademoiselle Grisi ou Fanny Elssler, et qu'elles s'en affligent un instant, peu importe : leur réputation est faite, leurs noms sont aimés, elles sont à l'abri d'un blâme passager. D'ailleurs, la musique, la pantomime, la danse, ne sont point aujourd'hui des arts délaissés. Il en est autrement de la tragédie. Si on décourageait mademoiselle Rachel, ce serait Hermione elle-même, Monime et Roxane, qu'on découragerait. Quiconque aime les arts doit y regarder à deux fois. Sommes-nous donc aux beaux jours de Talma, de la Duchesnoy, de Lafont, de mademoiselle Georges ? Peut-être alors

on aurait eu le droit de traiter légèrement une débutante, de la comparer à ceux qui l'auraient entourée, et de lui donner, dans son intérêt, des conseils sévères; mais aujourd'hui, dans le désordre où nous sommes, dans le triste état où se trouve le théâtre, les amis des arts, critiques et poètes, artistes de toutes sortes, peintres, musiciens, tous tant que nous sommes, nous n'avons qu'une chose à faire lorsque nous allons aux Français, c'est d'applaudir mademoiselle Rachel, de la soutenir de toutes nos forces, de la vanter même outre mesure, s'il le faut, sans crainte de la gêner par nos éloges; n'est-ce pas un assez beau spectacle que cette volonté, cette puissance d'une jeune fille, qui ne se laisse troubler ni par la multitude, ni par les répliques si souvent fausses des acteurs qui jouent avec elle, ni par la difficulté ni par la grandeur de sa tâche, mais qui arrive seule, simplement et tranquillement, se poser devant le parterre, et parler selon son cœur! N'en fait-elle pas assez par cela seul qu'elle fait ce qu'elle peut, et qu'elle peut régénérer l'art au temps où nous sommes? Quant à moi, si je savais qu'un des articles dirigés contre elle l'eût affligée, et si je l'avais vue pleurer, je lui aurais dit: Pleurez pour Bajazet, mademoiselle; pleurez pour Pyrrhus, pour Tancrède; voilà des sujets dignes de vos pleurs, et soyez sûre que la moindre larme que vous verserez pour eux sur la scène, en fera plus pour votre gloire que tous les feuilletons de l'univers.

Il n'y a de bonne cause que celle de l'avenir, car c'est la seule à qui doit rester la victoire. On peut nuire à cette cause, la gêner, l'affaiblir, mais non la détruire; voilà ce qu'on ne sait pas assez. On peut écraser un talent médiocre, on peut aussi le faire valoir et lui donner une apparence de renommée; mais vouloir étouffer un vrai talent, c'est la même chose que d'essayer de prouver que le bleu est rouge, ou qu'il fait clair à minuit; c'est s'attaquer à plus fort que soi, c'est perdre son temps d'une méchante manière; le talent triomphe tôt ou tard, car il n'a qu'à se montrer pour qu'on le reconnaisse. Celui qui me dirait que mademoiselle Rachel est l'objet d'un caprice du public, et qu'elle ne tiendra pas ses promesses, je ne lui répondrais qu'une chose: mon esprit peut porter un faux jugement, mais quand je suis ému, je ne saurais me tromper; je puis lire ou écouter une pièce de théâtre et m'abuser sur sa valeur, mais, eussé-je le goût le plus faux et le plus déraisonnable du monde, quand mon cœur parle, il a raison. Ce n'est pas là une vaine prétention à la sensibilité, c'est pour vous dire que le cœur n'est point sujet aux méprises de l'esprit, qu'il décide à coup sûr, sans réplique, sans retour, que ni brigues, ni cabales ne peuvent rien sur lui; que c'est, en un mot, le souverain juge. Voilà ce qui me donne la hardiesse de répéter ce que j'ai déjà dit de mademoiselle Rachel, qu'elle sera un jour une Malibran. Voilà pourquoi j'ai vu avec peine, avec tristesse, qu'on l'ait attaquée; voilà enfin pourquoi il me semble que, si peu de crédit qu'on ait, il faut la défendre autant qu'on le peut, et se garder surtout de vouloir détruire, dans le cœur d'une enfant, le germe sacré, la semence divine, qui ne peut manquer de porter ses fruits.

ALFRED DE MUSSET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1838.

Nous ne savons si le parti doctrinaire exerce sur la coalition une influence absolue, comme il le prétend; mais il est certain, à voir ce qui se passe, que son esprit y domine. Deux candidats avaient été proposés, dès la convocation des chambres, pour la présidence de la chambre des députés. Un des organes libéraux les plus avancés de la coalition proposait M. Guizot, et le *Constitutionnelle*, organe des anciens ministres du 22 février et de quelques-uns de leurs amis, se déclarait pour la présidence de M. Odilon Barrot. Nous avons rapporté les raisons qu'on donnait de part et d'autre pour motiver ces choix, raisons excellentes, sans doute, et tout à fait constitutionnelles, comme toutes celles que donne la coalition. Ainsi, pour M. Guizot, il était juste, disait-on, qu'un homme aussi considérable fût *pourvu*, et comme la coalition devait infailliblement avoir pour résultat d'amener au ministère le centre gauche de l'opposition, il fallait se hâter de dédommager ces alliés généreux et désintéressés, en plaçant un de leurs chefs dans une situation un peu passive, il est vrai, mais éminente. Le *Constitutionnel* donnait, en faveur de M. Odilon Barrot, des raisons non moins concluantes. Il paraît toutefois que la coalition est destinée, ainsi que nous l'avons toujours dit, à ne s'accorder que lorsqu'il est question de détruire. Ne pouvant s'entendre sur le choix d'un candidat, elle marche tout à fait d'ensemble pour attaquer M. Dupin. Il est vrai que les partis coalisés ont déclaré unanimement qu'ils ne se sont réunis que pour renverser, que pour abattre, mission dont ils s'acquittent en conscience.

Le signal des attaques de la coalition contre M. Dupin a été donné par le parti doctrinaire. Le député appelé sept fois par la chambre à l'honneur de la présider, l'homme politique à qui on a encore plus souvent offert le ministère, et qui a lassé les partis de ses refus, a été menacé d'étranges révélations sur sa vie publique; et quand l'attitude calme de M. Dupin a forcé ses ennemis à révéler enfin ces grands mystères, ils n'ont trouvé que de pitoyables accusations sans fondement, et si peu spécieuses, que, dans la coalition même, on n'a pas daigné les relever. Le grand crime de M. Dupin est de n'avoir pas voulu faire partie de cette coalition, formée dans un but qui n'a jamais été le but de

M. Dupin, celui d'arriver au ministère. La coalition voulait absolument que M. Dupin s'expliquât avec elle. — Êtes-vous pour nous ou contre nous ? disait-elle ; quels sont vos sentiments politiques , vos opinions ? — A quoi M. Dupin aurait pu répondre que la coalition avait là d'étranges prétentions , elle qui n'a pu se former qu'en faisant taire tous les principes , et qu'en suspendant , en quelque sorte , les opinions politiques de ceux qui la composent. Les menaces et les exhortations qu'on a adressées à M. Dupin , de tous les rangs coalisés , ont quelque chose de curieux et d'instructif pour ceux qui observent impartialement. Les coalisés du centre gauche se plaisent à énumérer tout ce que M. Dupin a fait pour le maintien des principes de cette partie de la chambre ; ils le rappellent au milieu d'eux comme un des leurs , oubliant qu'eux-mêmes ils ont déserté la place où ils siégeait , pour aller s'entendre avec les doctrinaires et l'extrême gauche sur les moyens d'attaquer le gouvernement , et qu'en venant à eux , M. Dupin les trouverait en conférence avec les hommes qu'il a combattus si courageusement depuis huit ans. L'opposition du centre gauche ne refuse pas toute justice à M. Dupin. Elle reconnaît l'impartialité dont il a constamment fait preuve dans ses difficiles fonctions , l'énergie avec laquelle il a toujours défendu les prérogatives de la chambre , son zèle infatigable , l'autorité qu'il a su prendre dans l'intérêt même de l'assemblée. Elle avoue que M. Dupin , possède toutes les qualités d'un président , elle parle de lui avec estime ; mais elle lui déclare en même temps que , s'il ne marche pas , dès à présent , et ouvertement , avec l'opposition , elle ne lui donnera pas ses voix. Ainsi M. Dupin , qui a été sept ans , de l'aveu même du centre gauche , un excellent président de la chambre , n'aura pas les suffrages de l'opposition du centre gauche , parce qu'il se refuse à déclarer qu'il votera dans toutes les questions avec elle. M. Dupin a beau présider à la satisfaction de la chambre et de l'opposition du centre gauche elle-même , il sera repoussé par ce parti , car c'est un coalisé de plus qu'il lui faut sur le fauteuil , et non pas un président. On conviendra que , pour des gens qui parlent toujours de l'indépendance des ministres , c'est faire bien bon marché de l'indépendance des autres fonctionnaires.

Le parti doctrinaire ne reconnaît pas l'impartialité de M. Dupin. Selon M. Duvergier de Hauranne et ses amis , qui tiennent la plume et s'encensent mutuellement dans le *Journal Général* , M. Dupin remplit très-mal ses devoirs de président. Les doctrinaires l'accusent de n'être ni calme , ni impartial , ni étranger aux luttes de parti , et de mettre son pouvoir au service de ses opinions et de ses goûts personnels. Enfin , M. Dupin n'est nullement le président qui convient aux doctrinaires , qui se rappellent , sans doute , entre autres circonstances , la vigueur avec laquelle le président de la chambre maintint la parole à M. Thiers lors de la discussion de l'adresse , dans la dernière session , et mit fin aux interruptions du parti doctrinaire. Toutefois , comme ce parti n'a aucune rancune , ainsi que tout le monde le sait , si M. Dupin consent à entrer dans la coalition et à mettre le pouvoir du président de la chambre au service des opinions et des goûts personnels du parti doctrinaire , M. Duvergier de Hauranne et ses amis lui donneront leur voix. Depuis quinze jours cette sommation est faite et répété chaque matin à l'ancien président de la chambre. Ainsi , le

côté gauche de la coalition se privera d'un président de la chambre excellent, selon lui, parce qu'il refuse d'entrer dans la coalition, parce qu'il n'entend pas se jeter en aveugle dans la grande conspiration parlementaire; et, de son côté, le parti doctrinaire accepterait pour président et nommerait un homme qui n'a, selon les doctrinaires, ni impartialité, ni dignité, ni rien de ce qu'il faut pour présider la chambre. Il lui suffira d'entrer dans la coalition pour que tous ses péchés lui soient remis, M. Dupin n'est-il pas bien modéré de qualifier de *marché électoral* la transaction qu'on lui propose?

Nous citerons la lettre que M. Dupin vient d'adresser aux électeurs de Clamecy, si elle n'était déjà connue de toute la France. M. Dupin s'adresse à ses électeurs, et non pas à ceux de ses arrogants collègues qui le somment de s'expliquer « ouvertement, catégoriquement et par écrit, » sur plusieurs questions, tandis qu'eux-mêmes ont soigneusement caché leurs vues sur certaines questions, et ne se sont expliqués que timidement sur d'autres. M. Dupin ne s'est expliqué que sur un point, et c'était le seul sur lequel il avait à s'expliquer devant la chambre. Il n'a pris et ne prendra, dit-il, aucun engagement vis-à-vis du ministère; et il s'empresse de professer hautement qu'il ne peut pas y avoir de candidature ministérielle sous l'empire de la charte de 1830 qui a restitué à la chambre la nomination de son président. Une déclaration, en vue de s'assurer les votes de ceux qui la provoquent, serait, selon M. Dupin, une brigue et une lâcheté, et il aime mieux garder sa propre estime que de conquérir les suffrages d'autrui en perdant celui de sa conscience.

Cette réponse si simple et si noble déchaîne déjà toute l'opposition contre M. Dupin. Le parti doctrinaire déclare qu'il le regarde, dès à présent, comme un candidat ministériel, et les organes de la gauche ne le traitent pas mieux. Ne voyons-nous donc pas tous ceux qui refusent de servir les passions de la coalition terrassés par ce mot de ministériels? M. Dupin est aujourd'hui un ministériel, à son tour, parce qu'il n'est pas édifié des mérites constitutionnels, tout récents, du parti qui se dit conservateur, et l'opposition du centre gauche abandonne aussitôt M. Dupin à ses ennemis les doctrinaires. Et pourquoi donc M. Dupin serait-il ministériel, s'il vous plaît? Serait-ce pour être ministre? Mais il a constamment refusé les ministères qu'on lui offrait. Que les doctrinaires tiennent ce langage, à la bonne heure; mais le centre gauche oublie à la fois ses souvenirs, ses devoirs de reconnaissance et ses meilleurs intérêts, en parlant ainsi. Que dire au *Constitutionnel*, par exemple, qui s'écrie que « l'homme qui est monté le premier sur la brèche pour attaquer la loi de disjonction, ne peut, ne doit pas soutenir un cabinet qui a proclamé la loi de disjonction le meilleur moyen de gouvernement? » Mais voulez-vous que M. Dupin vienne au milieu de vous, qui marchez sous les ordres et sous la direction du parti doctrinaire, lequel revendiquait tout récemment, par l'organe de M. Guizot, dans une *Revue*, la responsabilité et l'honneur de la loi de disjonction, qu'il disait son œuvre, et dont il défendait le mérite? A qui s'adressent donc les récriminations du *Constitutionnel*? Au ministère, à M. Dupin, ou bien au parti doctrinaire, et particulièrement à M. Guizot?

La coalition aura beau attaquer M. Dupin, elle n'en fera pas un ministériel. M. Dupin a pris une place à part dans le monde politique, et il n'est au pouvoir

de personne, pas plus des ministres que de l'opposition, de la lui ravir. De tous les hommes éminents qui ont marqué depuis la révolution de juillet, M. Dupin est le seul qui ait constamment écarté de lui la pensée de se faire ministre. Les doctrinaires l'accusent d'être un courtisan. C'est un courtisan qui a résisté, en vingt occasions, aux instances presque irrésistibles qui lui étaient faites d'en haut, pour le faire accepter un portefeuille ! Quelques-uns de ceux qui l'attaquent le plus vivement aujourd'hui savent ces circonstances mieux que personne, et ils n'ignorent pas que toutes les combinaisons où ils avaient fait entrer M. Dupin ont dû échouer par son refus. Retiré, on peut le dire, dans la présidence de la chambre, M. Dupin a été de la chambre d'abord, il s'est montré le défenseur le plus vigilant de ses droits, le gardien, l'observateur fidèle de son règlement. En même temps, M. Dupin a été l'avocat de l'ordre social, le soutien des principes modérés qu'il a toujours professés et qu'il a défendus tour à tour, souvent dans la même séance, contre l'opposition et contre certains ministres qui s'en écartaient. Les doctrinaires ont trouvé M. Dupin pour eux, quant la paix publique était en péril et quand ils la défendaient contre les factions; le centre gauche l'a compté dans ses rangs; il y figure encore, tout en déplorant l'alliance de quelques-uns de ses membres avec l'extrême gauche, et la vivacité de son humeur ne l'a jamais écarté de cette ligne. Les jours où M. Dupin sera ministériel, on pourra être sûr que le ministère défend la cause de l'ordre et les principes de la liberté; sans quoi M. Dupin s'élancerait bientôt à la tribune pour soutenir l'opposition, et cela sans lui demander de la reconnaissance. Les partis, comme le ministère devraient s'estimer heureux de voir un homme tel que M. Dupin occuper le fauteuil de la présidence. Les hommes qui bornent leur ambition sont trop rares pour qu'il soit permis de leur refuser justice. M. Dupin ne doit pas l'attendre de ceux qui ne laissent à leurs collègues d'autre alternative que d'être leurs créatures ou leurs adversaires; mais la chambre se chargera peut-être de réparer les torts de la coalition.

Nous ne dirons pas à la coalition ce qu'elle dit à M. Dupin. Nous ne la sommerons pas de nous dire catégoriquement qui elle porte à la présidence de la chambre, d'où elle repousse l'ancien président. On sait bien que la coalition qui a le droit de faire subir les interrogatoires à tout le monde, s'est accordé le privilège de ne répondre à personne. Mais serait-il vrai que le projet de porter M. Guizot à la présidence, mis en avant par une feuille de la gauche avancée, ait échoué du fait même de M. Guizot? Nous a-t-on trompés en nous disant que quelques députés, qui avaient été sollicités d'appuyer la formation d'un cabinet du centre gauche, avaient refusé de s'y prêter si M. Guizot n'était mis préalablement en possession de la présidence de la chambre? A leur avis, un homme aussi considérable ne pouvait, dans l'intérêt même de la sûreté du pouvoir, rester en dehors du gouvernement, et puisqu'on ne pouvait lui accorder une participation directe à l'administration, dans un cabinet de la gauche, ils voulaient qu'on lui assurât un poste où il pourrait attendre patiemment le jour de rentrer aux affaires. Mais M. Guizot se serait hâté, dit-on, de prier ces députés de ne pas s'occuper de son avenir. Le rétablissement des principes qu'il poursuit, est, disait-il, le seul but de son ambition, et il entend partager jusqu'au bout la lutte de la coalition, sans permettre qu'on songe à le pourvoir

avant l'issue du combat. Ce désintéressement très-habile, et très-estimé par quelques-uns, aurait donné matière à réflexion à quelques autres, et le centre gauche commencerait à reconnaître ce que nous lui avons dit si souvent, à savoir que le parti doctrinaire entrera seul aux affaires si la coalition réussit dans ses projets.

Il faut rendre justice au centre gauche. Il se prête admirablement aux projets des doctrinaires. Grâce à lui, un parti qui avait été cruellement traité dans les élections, et qui n'avait sauvé quelques-uns de ses débris qu'en se mettant sous la protection de l'administration qu'il attaque aujourd'hui, a tellement rétabli ses affaires, qu'il peut, avec quelque certitude, se croire à la veille de saisir le pouvoir. Un journal annonçait hier que le centre gauche s'occupe en ce moment d'offrir des portefeuilles. Le parti doctrinaire, qui ne se refuse pas les sarcasmes contre ses alliés, doit voir en riant ces préparatifs. En attendant, M. Guizot invite, par des lettres de sa main, les maires de Paris, les colonels de la garde nationale, et tous ceux qui auraient quelques devoirs à rendre à un ministre de l'intérieur, à s'assembler chez lui une fois par semaine. Chacun forme ainsi, dans la coalition, les cadres de son ministère; tout en marchant ensemble, en se donnant l'accolade fraternelle, on établit des foyers différents, et la victoire, dont on se croit si proche, ramène des prétentions bien contraires. Quant à la majorité, après l'avoir déjà comblée pour soi en faisant cause commune, les partis coalisés la fractionnent au bénéfice de chacun d'eux. Si quelqu'un manque à l'appel, vite on lui jette, dans les journaux de l'opposition, la terrible accusation de ministériel; et il faut bien l'avouer, il est certains esprits timides qui, tout en regardant la coalition comme une association dangereuse et politiquement immorale, tremblent à la seule idée de voir leur nom figurer dans une des diatribes quotidiennes de l'opposition, et se résignent, en apparence du moins, aux conditions qu'elle leur impose. Mais le jour du vote éclaircira toute cette situation.

Jusqu'à présent, nous avons seulement entendu les cris de l'opposition, nous n'avons pas pu juger de sa consistance. La session va enfin s'ouvrir, et, dans deux jours, les injures et les calomnies auront déjà perdu cent pour cent de leur valeur. A l'ouverture des chambres, il y a comme une fantasmagorie qui se dissipe, et, dès ce moment, les bonnes raisons ont seules cours et valeur. Non pas que nous doutions que la coalition n'ait de bonnes raisons à produire; mais enfin il faudra les dégager du genre de polémique dont on les accompagne, et qui consiste, depuis six mois, à déclarer d'abord le ministère petit, puis à le nommer tour à tour, et dans un crescendo qu'enverrait Basile, incapable, servile, corrompu, corrupteur, déplorable, et enfin pitoyable. Heureusement, la chambre n'entend rien à ce genre de discussion; avec elle, il faut entamer le chapitre des affaires et le traiter sérieusement. Il faut aussi laisser à la porte de l'enceinte parlementaire cet enivrement qu'on éprouve en remplissant son salon de tous les hommes de bonne volonté que l'on rencontre, renoncer à regarder comme des appuis tous ceux qui se présentent, et compter sérieusement, au milieu de cette foule d'amis, le petit nombre de députés qui y figurent. Il faut encore s'abstenir de prendre des actes de politesse pour des actes de dévouement, et de regarder chaque carte de visite qu'on dépose à votre porte comme

une boule blanche déposée dans l'urne à votre intention. Ainsi réduites à leur véritable influence et à leurs talents de discussion, les sommités de l'opposition sont encore très-puissantes assurément, mais elles n'en sont pas à exercer sur les hommes et sur les choses cette domination tyrannique à laquelle elle prétendent dans leurs journaux.

Qu'on veuille bien jeter un coup d'œil en arrière, et se reporter à la session passée. La coalition n'était pas encore formée, au début de la session, d'une manière aussi nette qu'elle l'est aujourd'hui; mais l'opposition se croyait sûre de la victoire. Le centre gauche semblait certain de convertir la chambre à l'intervention et à toutes les questions sur lesquelles il avait placé son avenir politique. On a vu ce qui en est résulté. L'opposition n'est pas changée; seulement elle s'est étendue, et veut plus encore. Sera-t-elle plus habile? Nous ne le pensons pas; car ce n'est pas faute d'habileté que la coalition a succombé l'année dernière. Voyez ce qu'elle a fait dans la discussion de l'adresse, dans celle des chemins de fer. Quand elle parlait en faveur de l'intervention, la France, à l'entendre, était tout à fait tranquille, délivrée de tous ses embarras; les affaires d'Afrique terminées. M. Molé avait beau dire que nous ne faisons que commencer en Afrique; tout allait, au dehors, au gré de l'opposition. Il n'y avait qu'une question en jeu, une seule, et c'était celle de l'Espagne. Quand il fut question, plus tard, d'enlever les chemins de fer à l'État, l'opposition vit tout en noir. Comment l'État pouvait-il proposer de se charger de la grande tâche des chemins de fer, quand il avait déjà tant d'embarras sur les bras, et quand il avait devant lui l'éventualité de deux ou trois lourdes guerres à soutenir, du côté de la Belgique, en Afrique, en Orient et ailleurs encore! Pour la conversion, même manœuvre. Le moyen de se refuser à la conversion quand tout était tranquille et prospère à l'intérieur, quand la sécurité régnait sur nos frontières! Ainsi chaque chose avait une double face, selon le jour et selon l'heure. La majorité ne s'égara pas tout à fait cependant, et si elle se laissa entraîner à quelque erreur, comme dans la question des chemins de fer, nous la croyons plutôt disposée à les réparer, à la vue des résultats qui seront mis sous ses yeux, qu'à en commettre de nouvelles.

La situation est aujourd'hui à peu près la même, jusque dans les détails. N'avons-nous pas entendu déjà les sinistres prédictions de l'opposition sur l'expédition du Mexique, et ne rappellent-elles pas les prophéties des orateurs de l'an dernier, entre autres de M. Villemain, qui déclarait que l'envoi d'une escadre à Haïti était un bien mauvais moyen de conclusion auprès d'un peuple qui ne payerait jamais rien s'il était menacé de la guerre? Le premier paragraphe de l'adresse disait que la chambre est libre et tranquille. Est-elle moins libre, moins tranquille aujourd'hui? Il est vrai que M. Garnier-Pagès ne pourrait dire, comme il le disait alors, que M. Thiers était le bras gauche, et M. Guizot le bras droit du ministère. C'est un grand changement, sans doute, mais le corps est-il bien coupable d'avoir refusé l'emploi de deux membres un peu trop exigeants?

Le programme de l'opposition n'était pas moins vaste et moins alarmant qu'il l'est cette année. Si l'opposition eût triomphé, nous eussions opéré, cette année-là, l'intervention en Espagne, la conversion, défilé l'Europe au lieu de

négocier avec elle au sujet des 24 articles. La situation en serait-elle meilleure? Aurions-nous cette liberté de mouvement qui nous est si nécessaire dans la situation compliquée où nous nous trouvons et où se trouve l'Europe entière? La France n'a donc pas succombé avec l'opposition, et si pareil cas se renouvelait encore, nous croyons qu'en dépit de toutes les déclamations sinistres de la coalition, on pourrait bien s'en féliciter l'année prochaine, comme on a le droit de s'en féliciter aujourd'hui.

Ce qu'il y a de salulaire dans ces premières discussions de la chambre, c'est que les questions, dénaturées par la presse durant tout l'intervalle des sessions, s'y replacent sous leur véritable jour. Voyez ce qui arriva pour l'intervention. On sut bientôt à quoi s'en tenir sur les attaques de l'opposition, qui accusait le ministère de vouloir la contre-révolution en Espagne, accusation que les journaux renouvellent chaque jour. Le ministère déclara que l'intervention, telle qu'on l'entendait, était l'entrée en Espagne pour une question de politique intérieure de l'Espagne, et non pour l'intérêt français; que pour lui, il ne comprenait que la guerre, la guerre contre un parti hostile à la France, et qui serait à la tête des affaires; la guerre à don Carlos, s'il entretenait des intelligences avec les légitimistes du midi, s'il appelait à lui les émigrés français; et la guerre aussi, sans doute, à un autre parti, s'il entretenait des intelligences avec les républicains de France, et s'il appelait à lui les contumaces français. Alors, disait le ministère, nous deviendrions belliqueux, ou, si l'on veut, aussi intervenants que nos adversaires; nous dirions: « Détruisons, expulsions notre ennemi, sans nous charger de décider de la politique intérieure de l'Espagne. » On accusait le ministère de ne pas exécuter le traité de la quadruple alliance. Dès les premières séances de la chambre, on sut ce qu'était ce traité. On apprit qu'il ne stipulait qu'une coopération; que cette coopération ne pouvait avoir lieu que le jour où les quatre puissances le jugeraient nécessaire, et que ces quatre puissances en régleraient, pour chaque cas, la nature et la limite. On fit comprendre à la chambre que, si aujourd'hui on entrait en Espagne, le lendemain, nous trouvant liés et engagés dans cette entreprise hasardeuse, il y aurait quelque chose en Orient, et peut-être ailleurs. Ainsi, on vit tout de suite clairement ce qui était resté, grâce aux éclaircissements de l'opposition de la presse, obscur et embrouillé. On sut, à n'en pas douter, que le gouvernement était loin d'avoir pris la résolution de ne jamais se mêler des affaires de l'Espagne, et l'on sut dans quels cas, non encore advenus, il y mettrait la main. On sut qu'il n'avait violé en rien le traité de la quadruple alliance; on sut encore quels inconvénients graves il y aurait à l'expliquer et à l'exécuter imprudemment; et une majorité immense vint se ranger, dans cette question, du côté du ministère.

On saura bientôt si la France pouvait et devait rester à Ancône, si la Belgique a été abandonnée par le gouvernement comme l'opposition l'en accuse. On saura si les traités de Casimir Périer pouvaient être plus éludés que celui de la quadruple alliance, et si le ministère du 22 février 1856 et d'autres jugeaient la question autrement que le cabinet du 15 avril. N'a-t-on pas vu, dans la discussion de l'au passé, que M. Thiers avait adressé à notre ambas-

sadeur à Londres une admirable dépêche contre l'intervention, et qu'à la même époque il refusa d'accéder à la proposition de l'Angleterre qui engageait le gouvernement français à occuper Fontarabie et le fort du Passage? Qui sait si l'évacuation d'Ancône et le maintien du traité des 24 articles, grandement modifié sous le rapport financier, grâce au cabinet actuel, ne se trouveront pas justifiés devant les chambres, par des antécédents semblables et par des autorités aussi hautes? On se récriera dans l'opposition contre l'opposition *égoïste* du gouvernement; mais on verra si le gouvernement d'aujourd'hui est plus égoïste que l'a été le gouvernement au 15 mars et au 11 octobre, à l'égard de la Pologne, de l'Italie et de l'Allemagne; véritable égoïsme dans la force du mot, car la France a profité réellement de cette politique. Ceux qui l'ont pratiquée nous diront, sans doute, s'ils engagent aujourd'hui la France à passer par-dessus les traités.

Au reste, la discussion sera libre, et le champ bien vaste, pour le centre gauche comme pour les doctrinaires; car ceux-ci ne sont pas engagés par leurs déclarations, nous nous hâtons de le reconnaître. En ce qui est de l'intervention d'abord, M. Guizot avait dit à la chambre, dans la dernière session, et en citant d'anciennes paroles, que ce serait, de la part du gouvernement, un acte de grande imprudence que d'engager l'avenir. Pour la réforme électorale, M. Duvergier de Hanranne et les autres écrivains du *Journal Général* ont seulement dit que le moment ne leur semblait pas venu. Il a pu venir. Ainsi, des lois de septembre, l'abrogation, ne leur semblait pas opportune. Or, d'un moment à l'autre, l'opportunité peut se déclarer. Que les doctrinaires votent donc librement contre le ministère sur toutes ces questions. Le ministère est seul engagé. Il est opposé, comme il l'était l'année dernière, à l'intervention, à la réforme, à l'abolition des lois de septembre. Il combattra ouvertement ces projets. Encore une fois, le parti doctrinaire a toute liberté de voter pour ou contre; mais qu'il le fasse ouvertement, afin qu'on sache s'il y a encore un parti conservateur hors du pouvoir et contre lui, ce qu'il est permis de révoquer en doute.

Quant au programme du ministère, deux jours encore et il sera connu. Sa politique extérieure n'est pas changée, on nous l'assure, et c'est sans peine que nous le croyons. Les actes qu'il a faits en conséquence, il les justifiera à la tribune, les traités et les pièces en main. Pour les questions intérieures, on le dit décidé à proposer la conversion dès que la solution de l'affaire belge nous aura donné la tranquillité nécessaire pour une opération aussi gigantesque. Nous demandions dernièrement une notable diminution des fonds secrets, et nous avons su depuis que nous n'avions fait que prévenir les vues du cabinet. On sait aussi qu'il a préparé des mesures efficaces pour venir au secours des entreprises des chemins de fer, et pour réparer autant qu'il est en lui les erreurs de l'opposition qui a combattu si opiniâtement les projets du gouvernement, et les travaux par l'État. Enfin, les projets de loi sur l'amélioration des prisons, sur les sucres et d'autres questions d'intérêt public, sont préparés et n'attendent que l'assentiment de la chambre. Il se peut que l'opposition entrave ces projets comme elle en a entravé de semblables dans la dernière session; mais n'a-t-elle pas remède à tout par l'abolition des lois de septembre et par le suffrage universel.

LA POPULARITÉ,

COMÉDIE DE M. CASIMIR DELAVIGNE.

La Comédie-Française est en veine heureuse : un jeune talent lui rend ses anciens chefs-d'œuvre ; et son poète moderne, qui l'a accoutumée à des succès légitimes et sûrs, vient d'en obtenir un nouveau. *La Popularité*, quelles que soient les objections qu'on y puisse faire comme comédie, est de la meilleure manière de M. Delavigne, de sa plus spirituelle et de sa plus correcte exécution ; elle touche à des travers tout à fait présents, à des passions, hier encore flagrantes, avec une indépendance d'honnête homme, avec un honorable sentiment du bien qui est, certes, aussi quelque chose, et qui passe ici de l'intention de l'auteur dans l'effet littéraire et dramatique de la pièce ; on est ému de sa conviction, on sort pénétré de cette sincérité. Si peu d'œuvres modernes laissent sur une impression semblable, que c'est un éloge tout particulier qu'on doit d'abord à M. Delavigne. L'ensemble de son talent et de ses ouvrages n'a cessé de le mériter : en ce temps d'inégalités, de revirements et de cascades sans nombre, la conscience poétique suivie, la continuité du bien et de l'effort vers le mieux, marquent un trait de force et d'originalité aussi. On s'est trop habitué de nos jours à mettre l'idée de force dans le *coup de collier* d'un moment et dans un *va-tout* ruineux. Ce qui dure, à une certaine hauteur, ce qui se soutient ou se perfectionne, a, par cela même, son caractère ; et, s'il entre dans ce ménagement du talent, bon sens et prudence, c'est une part morale, après tout, dont on n'a pas à rougir, et qui, parmi tant de profusions et d'écartés, devient une distinction de plus.

Voilà tout à l'heure vingt ans que l'auteur des *Messéniennes* a débuté par un succès éclatant et populaire. S'il n'a pas retrouvé dans ses publications lyriques d'une date postérieure la même veine et le même jet, c'est aussi que ce moment de 1819 était unique pour célébrer cette simple douleur patriotique de la défaite, et qu'à moins d'entrer au vif dans la chanson antidynastique avec Béranger, à moins d'oser la satire personnelle avec les auteurs de *la Villéjade*, on n'avait à exprimer, dans le sentiment libéral, que des thèmes généraux plus spécieux que féconds. Mais, en se tournant de bonne

heure vers le théâtre, l'auteur des *Vêpres siciliennes* et des *Comédiens* s'est fait une route qui est bientôt devenue pour lui la principale, une carrière où, invité plutôt qu'entraîné par beaucoup des qualités et des habitudes littéraires de son esprit, il a su constamment les combiner, les diriger à bien sans jamais faire un faux pas; où il a suivi d'assez près, bien qu'à distance convenable, les exigences variées du public, et n'a cessé de lui plaire, sans jamais forcer la mesure de la concession. Il y eut des moments difficiles. L'école romantique, en abordant le théâtre et en y luttant comme dans un assaut, réussit du moins à y déranger les anciennes allures et à y troubler la démarche régulière de ce qui avait précédé. M. Delavigne soutint le choc : il faut avouer pourtant que sur plusieurs points il plia. On l'a remarqué avec justice, depuis son *Louis XI* jusqu'à son *Luther* il céda plus ou moins de terrain à l'invasion, et s'il dissimula avec habileté l'espèce de violence qu'il se faisait, il est permis de croire, du moins, que ce fut une violence. Les talents poétiques et littéraires d'aujourd'hui (sans parler des autres, politiques et philosophes) sont soumis à de redoutables épreuves qui furent épargnées aux beaux génies du siècle de Louis XIV, et il est bien juste de tenir compte, en nous jugeant, de ces difficultés singulières qu'on a à subir. Si Racine, dans les vingt-six années environ qui forment sa pleine carrière depuis *les Frères ennemis* jusqu'à *Athalie*, avait eu le temps de voir une couple de révolutions politiques et littéraires, s'il avait été traversé deux fois par un soudain changement dans les mœurs publiques et dans le goût, il aurait eu fort à faire assurément, tout Racine qu'il était, pour soutenir cette harmonie d'ensemble qui nous paraît sa principale beauté : il n'aurait pas évité çà et là dans la pureté de sa ligne quelque brisure. M. Delavigne, dans les pièces qu'il a données au théâtre pendant ces huit dernières années, tentait avec habileté et convenance une conciliation qui lui fait honneur, qu'on accepte chez lui, mais qui est demeurée insuffisante après chaque succès. Aujourd'hui que l'opinion publique, soit littéraire, soit politique, se détend un peu, il a fait trêve à cette déviation toujours savante, mais sensiblement contrainte, de son talent; il est rentré, avec ce soin qui ne se lasse pas, dans sa manière vraie, dans celle qu'il doit aimer, j'imagine, de préférence. Il nous a donné une comédie qui est une sœur tout à fait digne des *Comédiens*, une comédie un peu née de l'épître, et qui continue avec honneur, en le rajeunissant par les sujets, ce genre de *la Métromanie* et du *Méchant*, toujours cher dans sa modération et son élégance à la scène française.

Mais le sujet est-il bien choisi? On l'a contesté. La comédie politique est-elle possible de nos jours? Elle ne le fut chez les Grecs eux-mêmes, et dans cette démocratie d'Athènes, que durant un temps. En France, on a eu *Figaro* à la veille de la révolution, *Pinto* à la veille de l'empire. Dans la première et entière liberté après juillet 1850, on aurait pu avoir quelque œuvre de verve, un éclair rapide, mais l'homme a manqué. Quand les choses ont repris leur assiette et leur organisation, quand la société rentre dans les formes parlementaires, il est, certes, un peu tard pour la comédie politique; et si, en s'y engageant, on se fait de plus une loi sévère de ne se séparer à aucun moment de l'équité, de la décence, envers ceux même qu'on attaque et qu'on raille, si on apporte, en

composant, toutes sortes de généreuses considérations de bon citoyen et d'honnête homme, il est certain qu'on ajoute aux difficultés déjà grandes, qu'on multiplie autour de soi les entraves.

Cela est vrai du genre. Mais qu'importe? L'exception, pour le talent, est toujours possible. L'auteur de *Bertrand et Raton*, lequel, il est vrai, n'y regardait pas tout à fait de si près, et qui n'a accepté, en matière de difficultés, que l'indispensable, a réussi à faire rire. M. Delavigne, en prenant son sujet plus au sérieux, a réussi également, à sa manière, dans la voie de *comédie moyenne* qu'il s'est choisie. Nous venons trop tard pour analyser : ce sera assez de jeter quelques observations.

L'action a paru lente : ce n'est pas évidemment de ce côté que l'auteur a voulu porter ses forces. Il a donné pour nœud à sa pièce le moment décisif où un jeune orateur politique, idolâtre de l'opinion, et arrivé au comble de la faveur populaire, se trouve tout d'un coup en demeure de choisir entre cette orageuse faveur et son devoir. Tout semble pousser Édouard vers l'écueil : l'attrait du triomphe désormais facile, les illusions d'une amitié impérieuse et généreuse, personnifiées dans Mortins; les insinuations de la tendresse et de l'amour, qui lui parlent par la bouche adorée de lady Straffort; enfin, la menace d'un outrage assuré, non pas contre lui (il le mépriserait), mais sur la tête vénérée d'un père. Cette lutte morale, dont on n'a que les escarmouches durant les trois premiers actes, éclate au quatrième, et remplit le dernier de son triomphe. J'avoue qu'elle me paraît suffisante pour défrayer l'action dans ce genre de comédie qu'a voulu M. Delavigne : s'il y a longueur, cela tient plutôt à certaines circonstances matérielles, aux entr'actes, par exemple. Une pièce comme celle-là n'en devrait pas avoir, ou de quelques minutes à peine. Les unités, songions-nous dans l'intervalle des actes, même celles qui semblent les plus insignifiantes, l'unité de *lieu*, étaient donc bonnes parfois à quelque chose.

Les caractères ont du dessin; ils se détachent bien, ils se détachent trop en ce sens qu'ils représentent trop chacun une idée, une partie du système politique, un ressort. Édouard, si généreux, si éloquent, et qu'on nous donne comme si puissant à la chambre et sur son parti, n'a pas dès l'abord assez de clairvoyance. Son vieux et noble père, pour avoir tant vécu du temps de Robert Walpole, n'a pas assez d'expérience. Mortins, si sincère qu'on le fasse, et si adonné qu'il soit à ses généreuses espérances, n'a pas assez d'arrière-pensée. Les meilleurs en ont : les Mortins qui en valent la peine ne sont pas ainsi tout entiers. Une comédie politique, pénétrante et rapide, qui percerait çà et là des jours hardis, qui irait dénoncer la nature humaine dans ses duplicités fuyantes jusqu'au sein des plus nobles cœurs, ne ferait que son métier. En un mot, un peu de Caverly répandu çà et là, à diverses doses, sur tous ces personnages, ne ferait pas mal : c'est ainsi dans la vie. A la scène, cela romprait à temps cette nuance estimable d'Odilon Barrot qui tient trop de place au fond de la pièce. Au reste, nous demandons peut-être là quelque chose de contraire à la construction habituelle de ce genre de comédie, qui, à l'aide de personnages calqués à distance sur la vie et plus ou moins artificiellement découpés, tient surtout à produire des effets de réflexion, des développe-

ments moraux, des observations spirituelles ou de nobles leçons exprimées en beaux vers.

Ici, en effet, est le mérite supérieur de la pièce de M. Delavigne, mérite grave à la fois et charmant, pour lequel, si l'on voulait être tout à fait juste en l'analysant, on aurait besoin, non plus d'une simple audition, mais d'une lecture. Les vers spirituels abondent : le piquant personnage de Caverly est là tout à point pour en semer la pièce. Mais il y a mieux que les vers spirituels ; il y a la pensée sérieuse, excellente, rendue avec suite, avec nombre, avec grâce. L'auteur atteint souvent à une élévation morale qui rentre dans l'émotion dramatique. Q'on se rappelle, dans le quatrième acte, le moment décisif entre Mortins et Édouard : faut-il jouer le tout pour le tout, et, sur l'espérance d'un avenir peut-être chimérique, sacrifier le présent, l'ordre établi, tant de fortunes et d'existences ; enfin, faut-il oser repasser par le pire en vue de revenir au mieux ? Mortins, décidé, s'écrie :

Va donc pour le chaos, et qu'il en sorte un monde !

Et l'autre lui répond :

Ce monde, il est créé ; rends-le meilleur, plus pur...

Je ne connais rien, dans l'ordre de poésie morale, dans ce genre philosophique de l'*Essai sur l'Homme* de Pope, de plus beau que cet endroit, et ici il est de plus en scène, il a son effet d'action.

On a demandé quelle était la conclusion rigoureuse de la pièce et ce qu'elle prouvait. Nous croyons que c'est trop demander, même à une comédie morale. Il en est de l'*affabulation*, ici, comme de celle de tant de fables de La Fontaine. La popularité est un thème qui revient là un peu formellement, et le vieux sir Gilbert, resté seul en scène avec son fils, achève de le clore. Pour avoir connu la popularité, pour s'y être livré, et pour lui avoir ensuite résisté un seul jour, Édouard a perdu sa situation politique, sa maîtresse, son ami : il lui reste sa conscience et la bénédiction de son père. Mais, je le répète, ce n'est là que la formalité de clôture, en quelque sorte, dans un thème donné : l'essentiel et le fond, c'est cet ensemble de réflexions morales provoquées chemin faisant, c'est le sentiment judicieux, généreux, sincère, qui ressort de tout l'ouvrage, qui déclare l'honneur supérieur à toutes les opinions de parti, qui le fait voir toujours possible au sein même de ces opinions contraires, comme dans la belle scène finale entre sir Gilbert et Mortins, qui mouille les yeux de larmes. Aussi, quelles que soient les convictions particulières qu'on apporte à cette pièce, il est impossible de n'en pas saluer la juste intention.

S'il était permis de donner pour l'avenir un conseil à un talent aussi habile et aussi fait que celui de M. Delavigne, nous lui dirions d'oser être, à la scène, plus d'accord avec ses goûts, avec ses sympathies littéraires, qu'il ne se l'est accordé peut-être depuis quelques années. Par la *Popularité*, il est rentré dans sa manière plutôt que dans ses sujets : il pourra mieux choisir. Un homme d'esprit dont on citait dernièrement de rares *pensées*, a dit : « Ce ne serait

peut-être par un conseil peu important à donner aux écrivains, que celui-ci : *N'écrivez jamais rien qui ne vous fasse un grand plaisir.* » Au théâtre, et pour des sujets de comédie, le précepte peut surtout sembler de circonstance. Un exemple éclatant, sur la scène française, montre assez qu'en fait de goût littéraire, le public n'a pas de parti pris. Le succès sans nuage de *la Popularité* n'indique pas moins une disposition facile à tous les genres d'impartialité. C'est donc le moment ou jamais, pour les talents purs, d'être tout entiers eux-mêmes. Et à qui mieux qu'à M. Delavigne peut-on donner sans crainte un tel conseil ?

— Notre collaborateur, M. Charles Magnin, vient d'être nommé membre de l'Académie des Inscriptions, à une majorité qui rappelle le temps où des divisions, à coup sûr très-nuisibles, et quelquefois ridicules, n'avaient pas encore séparé en plusieurs partis ce corps savant. M. Magnin méritait, mieux que personne, de réunir les suffrages de tous, et l'Académie ne pouvait plus heureusement oublier ses vieilles haines qu'à l'occasion d'un critique aussi distingué et d'un savant qui sait, comme M. Magnin, mêler le style et la finesse à l'érudition.

— Les *Archives curieuses de l'histoire de France*, de M. Danjou, continuent à se publier activement. Ce grand ouvrage, qui complète les collections précédentes de MM. Guizot, Buchon, Petitot et Leber, est, on le sait, le recueil de toutes les pièces rares et pamphlets qui jusqu'ici avaient été négligés et entièrement méconnus par les historiens. Cette série vive et animée de documents curieux et empreints des passions de chaque époque, offre une foule d'éléments nouveaux aux écrivains qui s'occupent des annales nationales et à tous ceux qui attachent quelque intérêt aux études historiques. La première série des *Archives* de M. Danjou, qui a quinze volumes, est entièrement publiée et s'arrête au règne de Louis XIII. Le xvi^e siècle y apparaît tour à tour dans ses splendeurs et dans ses mille aspects divers. Une multitude de documents contemporains sur Louis XII, François I^{er}, la réforme, la Saint-Barthélemy, la Ligue et le règne de Henri IV, donnent un haut intérêt à ces volumes. Le sixième tome de la seconde série de cet excellent recueil vient de paraître ; il contient plusieurs pièces d'une véritable importance et qui jettent un grand jour sur la politique de Richelieu.

— Sous le titre de *Pauvres Fleurs*, il vient de paraître un nouveau volume de poésies de M^{me} Desbordes-Valmore. En le parcourant rapidement, nous y trouvons une foule de morceaux touchants et sentis, qui sont dignes de ce talent du cœur particulier au tendre poète. On y distingue une pièce à M^{me} Tastu, pleine d'élévation et de larmes. Nous reviendrons au reste, à loisir, sur cette humble et riche production, qui ne peut qu'ajouter à la réputation de M^{me} Valmore, et que faire de plus en plus apprécier cette source d'harmonie qu'elle porte en elle, inépuisable comme ses souffrances.

— George Sand est maintenant à Palma , au milieu des fleurs et des citronniers , dans la chartreuse de Valldemosa , à une demi-lieue de la mer. Tout ce qu'il y a de vie , de rayons de soleil et de mouvement dans les contrées méridionales que le célèbre écrivain vient de parcourir ; tout ce qu'il y a de silence et de solennité dans la retraite qu'elle s'est choisie , doit être , pour elle , une source abondante d'inspirations , et nous pouvons annoncer aux lecteurs de la *Revue* une série de lettres datées de la terre des orangers. Déjà nous venons de recevoir la suite de *Spiridion* , retardée par les incidents d'un long voyage. Nous publierons , dans notre prochain numéro , la quatrième partie de ce roman , dont les premiers chapitres ont excité un si vif intérêt.

LETTRES

SUR LA SITUATION EXTÉRIEURE.

X

MONSIEUR,

Quand on examine avec soin, sans prétention et sans parti pris, la situation actuelle des affaires en Europe et les rapports des grandes puissances entre elles, on se demande si le rôle que joue la France dans le monde depuis la révolution de juillet, si l'attitude qu'elle conserve, méritent ces reproches d'abaissement et d'humiliation qui retentissent dans la presse, et que les passions politiques iront peut-être bientôt porter à la tribune. Pour moi, je ne le crois pas, et sans abdiquer la liberté de mon jugement sur chacun des actes en particulier, ce qui me met d'abord en défiance de ces accusations, c'est que, depuis huit ans, les adversaires du gouvernement les répètent sans se donner la peine de les renouveler, à propos de tout et contre tous les ministères, l'un après l'autre. Assurément, je ne voudrais pas prétendre que ce soit là une fin de non-recevoir absolument décisive, et que, pour s'être trompée si longtemps, l'opposition ne puisse pas, à la rigueur, avoir un jour raison sur tel ou tel point de la politique extérieure du gouvernement. Mais on conviendra du moins que c'est contre elle une première présomption assez défavorable, et qu'elle n'a point l'avantage du terrain. On pourrait dire encore, il est vrai, que ses rangs se sont élargis pour recevoir des hommes d'État dont elle a autrefois nié l'intelligence, dénaturé les intentions, méconnu le dévouement aux intérêts de la France et de la liberté; on pourrait dire que ces mêmes hommes d'État, devenus les chefs et l'espoir de l'opposition, ne reconnaissent plus ou prétendent ne plus reconnaître leur politique dans ce qui se fait aujourd'hui; qu'ils blâment hautement certains actes, certaines résolutions, certains sacrifices auxquels probablement ils n'auraient pas consenti, s'ils étaient restés au pouvoir. Je ne l'ignore pas; et sans doute c'est là une circonstance qui ne mai-

que pas de gravité, c'est un fait qui tient et doit tenir une grande place dans la situation actuelle des esprits et des choses. Mais n'est-il pas à craindre que le point de vue ayant changé, bien que l'instrument soit resté le même, l'erreur se soit glissée par là dans des jugements qui reposent désormais sur une base différente. En admettant la même bonne foi de part et d'autre, il est évident que le point de vue du pouvoir et le point de vue de l'opposition ne donneront jamais les mêmes résultats. Ceux qui auraient intérêt à le contester maintenant l'ont établi autrefois bien plus éloquemment que je ne saurais le faire. Aussi est-il permis de discuter des accusations qui, pour être adoptées en ce moment par quelques-uns des hommes dont la politique a été l'objet d'accusations semblables, n'en ont peut-être pas un meilleur fondement, et se ressentent peut-être trop de la liberté de critique que laisse l'absence de responsabilité.

J'ai besoin, monsieur, pour entrer avec fruit dans cette discussion, de remonter un peu loin. Mais rassurez-vous, je serai court et ne rappellerai le passé qu'autant qu'il le faudra pour l'intelligence et la justification du présent. Vous savez qu'à l'origine de notre gouvernement, deux systèmes de politique extérieurs se sont offerts à son choix, le système de paix et le système de guerre; ou pour mieux dire, le système de fidélité aux traités, de respect pour les engagements pris avec l'Europe dans des circonstances différentes, et le système de réaction violente contre ces mêmes traités, d'expansion armée au dehors, de conquête matérielle par la force et au profit de la France, ou de conquête morale par la propagation des principes révolutionnaires et à leur profit. Telles sont les deux voies entre lesquelles le nouveau souverain et son gouvernement ont eu à choisir. C'est le premier système qui a été adopté, et celui-là que, pendant plusieurs années, de grands orateurs et de grands ministres ont soutenu et fait prévaloir, par une lutte de tous les jours, contre les passions, les menaces, les emportements, les prédictions sinistres du parti de la guerre, contre les regrets d'un patriotisme plus ardent qu'éclairé, contre les frémisses de l'esprit militaire, contre les plus respectables sentiments de l'humanité, contre les inquiétudes les mieux fondées en apparence. Personne n'a oublié ces longues et orageuses séances de la chambre des députés, qui tenaient en suspens les destinées de l'Europe, et dans lesquelles le système du gouvernement, défendu et attaqué par les voix les plus puissantes, a remporté autant de victoires qu'il a livré de combats. Et cependant quelles causes populaires c'était que la cause de la Pologne et la cause de l'Italie! quel immense intérêt avaient pour nous, pour l'Europe occidentale, pour la civilisation même, le rétablissement de l'antique barrière polonaise contre la formidable ambition de la Russie, et l'indépendance de l'Italie centrale contre l'ambition moins gigantesque, mais bien menaçante aussi, de la cour d'Autriche! Que d'ardents désirs on excitait en nous, quand on nous parlait de nos frontières naturelles, de la limite du Rhin et de la limite des Alpes, quand on appelait à grands cris une réaction victorieuse de la France contre les désastres de 1814 et de 1815! Mais une politique plus sage, plus humaine, plus avare du sang et des trésors de la France, avait prévalu dans les conseils du roi, et c'était au nom de cette politique que la nouvelle dynastie et le nouveau gouvernement commandaient le respect à l'Europe étonnée. Les traités de 1815, en les accep-

fait, sauf à profiter des événements pour élargir le cercle de fer qu'ils avaient tracé autour de nous : et c'est ce que la France a fait peu de temps après, en protégeant dès le premier jour, contre l'intervention prussienne, l'indépendance naissante de la Belgique, résolution courageuse et habile dont l'honneur revient à M. Molé. La distribution des forces et des territoires en Europe, on la reconnaissait, pourvu que les petits États fussent garantis contre tout empiètement ultérieur des grandes puissances ; et c'est encore ce qu'on a fait en Italie, quand la France y a envoyé ses troupes après la seconde invasion des Autrichiens, pour ne s'en retirer qu'avec eux. Enfin, on renonçait à la propagande libérale, mais dans l'espoir fondé que l'exemple d'un gouvernement qui réaliserait le difficile accord du pouvoir ou de l'ordre avec la liberté, serait tout-puissant sur l'Europe et finirait par y acquérir une force irrésistible.

Voilà pourtant, monsieur, ce qu'on a voulu, le système de politique extérieure qu'on a délibérément adopté le lendemain de la révolution de juillet ; voilà le jugement que tous les pouvoirs publics ont sanctionné et confirmé tour à tour après des débats contradictoires, en plusieurs circonstances décisives, qui semblaient provoquer et auraient pu justifier un changement de direction. Je ne sais si je vous ai bien rendu ma pensée et celle des autres ; mais je crois que vous aurez retrouvé dans ces quelques mots la substance de ces longs et éloquents discours, de ces improvisations si soudaines et si heureuses qui ont tant de fois raffermi l'opinion chancelante des assemblées législatives, et désarmé les peuples prêts à se ruer de nouveau les uns contre les autres. Était-ce donc lâcheté, crainte d'avoir à livrer un combat inégal ? Était-ce l'effet d'une indigne connivence avec les ennemis de la liberté ? Car on supposait tout alors comme aujourd'hui, avec cette différence que les adversaires ne sont plus les mêmes, et vous trouveriez cette révoltante supposition adoptée de bonne foi par le général Lafayette, dans une lettre confidentielle, écrite, si je ne me trompe, sous le ministère du 11 octobre. Mais non : ce n'était ni lâcheté, ni coupable complaisance pour les puissances étrangères. C'était, de la part des hommes éminents qui avaient la responsabilité de cette politique, une conviction pleine et entière, que le besoin de la paix tenait la première place dans les nécessités générales de l'Europe, que nous ne serions pas attaqués chez nous, si nous n'allions pas attaquer les autres ; que la modération et le désintéressement feraient au roi et à son gouvernement autant d'honneur qu'une politique ambitieuse et conquérante, que personne en Europe ne se méprendrait sur le véritable principe de cette modération, et qu'enfin la France, avec ses trente-trois millions d'âmes, son admirable unité, la vigueur des ressorts de son administration, sa constitution territoriale, le caractère de ses enfants et la concentration de ses ressources, pouvait toujours se suffire à elle-même et braver tous ses ennemis, sous un gouvernement qui n'aurait ni épuisé ses forces, ni aliéné son affection.

Ah ! si les circonstances extérieures avaient totalement changé de face ; si nous avions plus d'ennemis qu'en 1850 ; si quelque nouvelle coalition de Pilsnitz menaçait la révolution de juillet, sans doute le système politique devrait être modifié. Il serait clair qu'on s'était trompé en l'adoptant, et que la France doit prendre une autre attitude pour maintenir son rang et sa considération en

Europe. Mais où sont, je le demande, les dangers qui nous menacent? où est la coalition qui s'apprête à nous attaquer? Quelle est la question, quel est l'intérêt européen sur lesquels on n'ait pas compté avec nous. Depuis quand aurions-nous plus d'ennemis et moins d'amis? Quel est le pays où le nom de la France et du roi auraient perdu de leur grandeur? Assurément, monsieur, ce pays-là, ce n'est pas l'Angleterre, qui retentit encore des acclamations du plus éclatant triomphe dont un Français ait été honoré par une nation étrangère depuis le dernier voyage du général Lafayette en Amérique. Et le maréchal Soult, remarquez-le bien, c'était à la fois l'homme et le représentant de la France, le glorieux lieutenant de l'empereur, et l'ambassadeur extraordinaire du roi Louis-Philippe, dont le nom a sans cesse été placé le premier, avec la plus vive et la plus cordiale admiration, dans ces *toasts* solennels où s'exprimaient en termes si élevés les meilleurs sentiments de la meilleure partie d'un grand peuple. Le pays où la France et le roi auraient perdu quelque chose de leur considération, ce n'est pas non plus l'Allemagne. Je voudrais pouvoir vous citer les noms, les noms honorables et rien moins que suspects, des hommes politiques qui ont visité l'Allemagne dans l'intervalle des deux sessions, et qui n'en croyaient pas leurs oreilles, chaque fois qu'ils entendaient parler de la France et de son souverain, dans les sociétés, dans les classes intelligentes qui jugent et font l'opinion. Je n'en suis pas étonné, et je n'ai pas besoin de constater par d'autres moyens que notre belle France est visitée tous les ans par une multitude croissante d'étrangers, qui, ne comprenant heureusement rien à nos tristes querelles, ne peuvent trop admirer notre immense prospérité, nos progrès en tout genre, la libéralité de nos mœurs, la tolérance de nos opinions, la douceur et les lumières de notre gouvernement, l'esprit de liberté dont nos institutions politiques et tous les éléments de notre ordre social sont si profondément pénétrés. Serait-ce dans l'autre hémisphère, aux États-Unis, par exemple, que l'on mépriserait la nation française comme une nation courbée sous le plus humiliant despotisme? Mais, il y a quelques mois à peine, vous le savez, le pavillon de l'amiral La Bretonnière et le prince de Joinville étaient salués avec le plus touchant enthousiasme par la population des États-Unis. Gouvernement fédéral et gouvernements des États, corporations et individus, tout avait pris un air de fête, tout se précipitait au-devant de ce jeune Français, de ce jeune prince, étonné d'un si cordial accueil chez ces républicains, et qui en reportait modestement tout l'honneur sur la France et sur le roi. A Rio-Janeiro, où le prince était attendu depuis deux ans avec plus d'impatience qu'on ne saurait le dire, à La Havane, chez des peuples divers de mœurs et d'institutions, même empressement, mêmes honneurs prodigués à notre glorieux drapeau, mêmes sentiments pour la dynastie qui n'a pas voulu en faire un signal de guerre universelle, et a su néanmoins lui conserver tout son éclat. Ce sont là, monsieur, assez d'hommages rendus à la supériorité de notre civilisation, au roi qui la comprend si bien, et qui en fait si noblement les honneurs à toute l'Europe.

Vos lecteurs des *Deux Mondes* me pardonneront, j'en suis sûr, d'avoir rappelé ces souvenirs encore palpitants, et aucun homme de bonne foi ne me démentira. Venons-en maintenant à des applications plus immédiates; entrons

dans les questions politiques, et prenons, si vous le voulez, cette question hollando-belge, hérissée de tant de difficultés, et qui est devenue, depuis quelque temps, le texte d'accusations si mal fondées.

Quelle a été la conduite de la France envers la Belgique? Le lendemain de la révolution belge, la France a sauvé ce pays d'une intervention prussienne, qui aurait infailliblement remis la maison d'Orange en possession des provinces méridionales. Une fois ce danger écarté, et nul ne savait si la déclaration de M. Molé n'équivaudrait pas à une déclaration de guerre, la France a établi à Londres une médiation qui, s'interposant aussitôt entre la Belgique insurgée et l'armée hollandaise, a contenu celle-ci dans ses quartiers, et épargné à l'autre les maux de la guerre et les périls d'une lutte inégale. Personne n'osera nier que l'attitude et la ferme détermination de la France aient exercé dans ces premières phases de l'affaire une influence prépondérante et décisive. A l'ombre de cette protection, la Belgique sort du chaos, se constitue, s'organise, obtient des conditions de jour en jour meilleures et se donne un roi. Qu'arrive-t-il alors? Le roi des Pays-Bas rompt l'armistice; et quoique je ne cherche pas à rappeler des souvenirs fâcheux pour la Belgique, on me permettra de dire que, sans l'armée française, les Hollandais seraient entrés à Bruxelles en vainqueurs, ce qui aurait bien pu changer le dénouement de la question et amener une solution qui aurait mis tout le monde d'accord, aux dépens de la nationalité belge, à jamais effacée, et ce'a sans provoquer une conflagration européenne. L'indépendance de la Belgique, une seconde fois sauvée par la France, est ensuite constituée par un traité définitif, à des conditions rigoureuses sous le rapport des arrangements pécuniaires (ce qui est devenu insignifiant, puisqu'il est de notoriété publique qu'elles sont maintenant adoucies), mais sous le rapport territorial, aux conditions déjà posées, toujours maintenues et jugées inévitables, pour que l'existence du nouvel État obtint l'assentiment de l'Europe. Voilà donc la Belgique indépendante, organisée, reconnue et garantie par des engagements solennels. Le traité auquel elle doit tous ces avantages en présente si peu au roi des Pays-Bas, qu'il proteste contre ses dispositions, qu'il refuse obstinément d'y adhérer et qu'il est longtemps soutenu par son peuple dans cette résistance, qui n'a perdu que peu à peu son caractère national. Mais il reste quelque chose à faire pour la Belgique. Elle n'est pas entièrement maîtresse de son propre territoire, sa première ville de commerce, le plus beau fleuron de la nouvelle couronne, est sous le feu de l'artillerie hollandaise. Anvers peut être bouleversé de fond en comble par les obus de la citadelle; et quand même cette crainte serait exagérée, la présence des Hollandais dans Anvers est une dernière menace, un dernier vestige de la domination étrangère qu'il faut faire disparaître. C'est encore la France qui se charge de ce soin, et l'on sait comment le maréchal Gérard, et le général Haxo, que l'armée vient de perdre, ont exécuté cette entreprise dans une campagne d'hiver, où l'héritier du trône de France a exposé sa vie. Depuis cette époque, la Belgique a eu tous les avantages du *statu quo*, dont elle invoque aujourd'hui les conséquences pour ne pas exécuter ses engagements de 1851. En effet, qui a payé pendant huit ans les arrérages de la dette, et les a payés irrévocablement? Qui a tenu sur pied des forces bien plus considé-

rables que celles de la Belgique, garantie de tout danger sérieux par la protection française? Qui enfin est resté privé de la possession d'une partie des territoires auxquels la Belgique avait solennellement renoncé? N'est-il pas évident que depuis la prise de la citadelle d'Anvers, tout le désavantage de la position a été pour la Hollande?

Mais, dit-on, les refus prolongés du roi des Pays-Bas ont annulé le traité des 24 articles. Cela n'est pas vrai, car aucune disposition de ce traité ne fixe un délai fatal pour son acceptation. Il y a plus, la Belgique ne voudrait, elle ne pourrait pas vouloir que ce traité fût annulé, puisqu'il est le seul titre officiel de son existence, comme État indépendant et *sui juris* reconnu par l'Europe. Que l'on revienne au point de départ; que l'on reprenne tout l'édifice par la base, et l'on retombera forcément dans les mêmes difficultés, dans la même impossibilité de concilier avec les droits acquis, avec la lettre et l'esprit des traités antérieurs, les prétentions territoriales de la Belgique, fondées sur la nationalité belge. La nationalité belge! voilà effectivement la question. Les engagements les plus solennels, les principes du droit des gens, tout ce qui sert de base aux relations internationales dans l'Europe moderne, la Belgique a tout cela contre elle, et elle le sait bien; mais elle se retranche dans son indivisible nationalité. Si le temps et le lieu ne me défendaient d'examiner cette prétention, je crois, monsieur, qu'après une discussion sérieuse il faudrait beaucoup en rabattre; c'est du moins l'opinion générale, et je ne serais pas embarrassé de soutenir la mienne. Passons cependant sur la théorie de la nationalité belge, et demandons à la Belgique comment il se fait qu'en 1851 elle a conclu, signé et ratifié, un traité définitif qui lui imposait à cet égard quelques sacrifices? Prévoyait-elle donc alors que le roi des Pays-Bas hésiterait quelques années à consommer le sien, et appliquait-elle à ses nouveaux engagements le système des restrictions mentales?

Il y a une autre objection à détruire. La Belgique prétend que, pendant ces huit années d'existence commune, il s'est formé entre elle et les parties cédées du Luxembourg et du Limbourg des liens qui sont maintenant indissolubles. Cette assertion est exagérée. Mais admettons qu'il en résulte une difficulté de plus: ne pourrait-on pas demander à la Belgique pourquoi elle a renouvelé la faute déjà commise par le roi des Pays-Bas à l'égard du Luxembourg? Car, en 1850, on reprochait justement à la maison d'Orange l'imprudence avec laquelle, sous les rapports administratifs et politiques, elle avait assimilé cette province aux autres provinces méridionales, précipitant ainsi l'oblitération de son droit spécial à la possession du grand-duché. Le gouvernement belge a précisément agi de la même manière, et comme il aurait dû agir, s'il avait été de mauvaise foi en signant le traité des 24 articles, qui ne lui laissait que moitié du Luxembourg et moitié du Limbourg. Il ne fallait pas, j'en conviens, que le gouvernement belge repoussât des populations amies et qui désiraient lui appartenir; mais il y avait une mesure à garder, des précautions à prendre, des réserves à établir dans ses relations avec elles. Si cette loi des nationalités était si inflexible, pourquoi la France ne revendiquerait-elle pas un territoire bien français, de cent vingt-cinq lieues carrées, qui lui appartenait en 1792 et que le traité de 1815 lui a enlevé *pour le réunir à la Belgique* qui le conserve sans

scrupule. Ce serait assurément la plus juste de toutes les restitutions.

Je vous ai retracé le tableau de ce que la France a fait pour la Belgique, de 1850 à 1852. J'ai maintenant à vous dire quels services elle lui a rendus depuis que le roi des Pays-Bas s'est déclaré prêt à signer le traité des 24 articles ; et en vérité, monsieur, il faut bien, par le temps d'injustice qui court, que l'honneur des adoucissements apportés à ce traité revienne à qui de droit. Sachez donc que la Belgique n'a pas eu à Londres d'autre protecteur et d'autre avocat que le ministère français. Sa cause n'a trouvé qu'indifférence et tiédeur chez un gouvernement que l'on aurait dû croire mieux disposé en faveur du roi Léopold ; et quant aux trois autres puissances, elles ne manifestaient que des sentiments hostiles et quelquefois même la plus vive irritation. Cela tient pour la Prusse et l'Autriche à deux causes graves. Le cabinet de Berlin, à tort ou à raison, soupçonne la Belgique de fomenter le soulèvement moral de la population catholique dans la Prusse rhénane. Il croit que le clergé belge et le parti ultramontain y envoient des émissaires, y provoquent des vœux de séparation, y présentent aux esprits l'exemple d'une insurrection heureuse contre un gouvernement accusé d'intolérance et peut-être même y ébauchent avec les plus ardents de plus sérieux complots. Sans admettre que ces craintes soient entièrement fondées, il est évident que la Prusse, dans l'état actuel des choses, doit désirer que ses sujets des provinces rhénaues n'aient plus avec la Belgique des points de contact aussi nombreux, et que la domination hollandaise revienne au plus tôt s'interposer sur la Meuse entre une propagande possible et un peuple très-disposé à l'accueillir. Le cabinet de Vienne est peut-être assez indifférent aux embarras que donnent à la Prusse ses sujets catholiques ; mais à ses yeux la question belge est une question de popularité en Allemagne, et cet intérêt lui est commun avec la Prusse, car en ce moment toute l'Allemagne est soulevée contre les prétentions de la Belgique sur la totalité du Limbourg et du Luxembourg. La confédération germanique n'avait pas consenti sans peine à l'échange d'une partie de l'un contre partie de l'autre. Aujourd'hui, que serait la cession des deux provinces à la Belgique, sinon un premier démembrement de la confédération, un premier coup porté au principe de la garantie des possessions que tous les membres de la confédération se sont promise, et dont les petits États réclament fortement l'inviolabilité ? Comme je vous le disais, la France s'est donc trouvée seule à Londres pour plaider la cause de la Belgique. Elle n'en a pas moins fait réviser, à force de persévérance, toute la partie du traité qui est relative aux arrangements pécuniaires, fait dispenser la Belgique du paiement des arrérages échus de la dette, et obtenu pour l'avenir une réduction de près de moitié sur la portion qui en avait été mise à sa charge. Je crois même que l'objet de la mission de M. Desages, grossie par les uns, amoindrie par les autres, dénaturée par tous les commentaires de la presse, est de proposer une transaction plus avantageuse encore à nos voisins et alliés. Quel est donc le ministère qui a plus généreusement défendu les intérêts de la Belgique, et qui a regardé comme possible une double dépossession de la confédération germanique et du roi des Pays-Bas sans équivalent territorial ? Ce n'est assurément ni le cabinet du 15 mars, ni M. Sébastiani, son ministre des affaires étrangères, ni M. de Talleyrand, son ambassadeur à Londres et son représentant à la con-

férence, qui ont conclu, signé, ratifié de bonne foi, et comme le seul arrangement raisonnable, le traité du 15 novembre 1851, sans lequel il n'y aurait pas de Belgique. Je ne parle pas des ministères suivants qui, heureusement pour eux, ont pu laisser cette question dans le provisoire et léguer tout entière cette immense difficulté à leurs successeurs. Je ne parle pas surtout du ministère du 11 octobre, qui n'a pris la citadelle d'Anvers, sous les yeux de l'Europe immobile, que parce qu'il avait pour lui le droit rigoureux de le faire, parce que l'Europe désapprouvait l'obstination du roi des Pays-Bas, et parce qu'elle croyait l'honneur de la France engagé à mettre le nouveau souverain en possession de tout son royaume. Mais qui oserait dire que les choses se fussent passées de la même manière, si la France n'avait pas alors agi au nom du traité, du traité seul, et probablement du traité tout entier; si elle avait établi des distinctions entre le droit des Belges et celui des Hollandais; en un mot, si elle n'avait pas déclaré que, le jour où le roi Guillaume le voudrait, Venloo lui appartiendrait au même titre que la citadelle d'Anvers à la Belgique? Les six ans qui se sont écoulés depuis cette époque n'ont pas changé la question, et principalement la question européenne, à tel point que la France doit aujourd'hui tout braver et tout risquer pour empêcher maintenant une solution qu'on ne trouvait alors ni déshonorante ni dangereuse. La forteresse fédérale de Luxembourg, dont on parle tant, se serait-elle rapprochée de nos frontières? Et si, en 1851, on a pu, sans trahir la France, malgré les clameurs de l'opposition, préférer la certitude de la paix, en y laissant les Prussiens, à la possibilité d'une guerre générale, de quel droit ceux qui ont si énergiquement défendu alors cette politique de transaction et de paix, ceux qui rassuraient les esprits contre les sinistres prédictions du général Lamarque et de M. Mauguin, viendraient-ils faire un crime au ministère actuel de ne pas se montrer plus difficile qu'eux-mêmes sur la dignité, les intérêts et la sécurité du pays?

Pour rendre à chacun ce qui lui appartient, je ne vous ai pas dissimulé, monsieur, que dans ces dernières négociations, la Belgique n'avait pas trouvé à Londres d'autre appui que celui de la France, et que sans cet appui elle n'aurait pas même obtenu la révision du partage de la dette. Mais quoi, me dira-t-on, vous reconnaissez donc que cette fois l'Angleterre n'a pas fait cause commune avec nous contre les trois autres puissances, comme elle l'avait fait en 1851 et 1852! Vous reconnaissez par conséquent que l'alliance anglaise est affaiblie, et vous donnez sur ce point raison à l'opposition, qui accuse précisément le ministère d'avoir compromis cette alliance précieuse, sauve-garde de la liberté européenne. Il n'en est rien. L'alliance anglaise subsiste et produit encore tous les jours les résultats les plus avantageux pour les deux gouvernements et les deux peuples. Mais l'Angleterre n'a pas, que je sache, pris l'engagement d'être toujours et sur toutes les questions du même avis que la France. Il faudrait pour cela qu'elle eût toujours et sur tout le même intérêt. Un dissentiment sur telle ou telle question entre deux alliés n'est pas une rupture, et chacun d'eux reste libre de ne pas toujours aller aussi loin que l'autre peut vouloir aller. Il n'y a pas une alliance politique dans l'histoire du monde qui n'offre ces nuances de conduite, pour peu que l'alliance ait de durée et principalement si elle est générale, comme notre alliance avec l'An-

gleterre, c'est-à-dire si elle s'applique à toutes les difficultés qui peuvent surgir entre plusieurs puissances, dans le cours d'un certain nombre d'années. On admettra bien que, dans ce cas, et une fois le but principal atteint, chacun puisse sans trahison et sans déloyauté apprécier différemment ses devoirs, ses intérêts et les exigences de sa position. L'Angleterre a loyalement aidé la France à établir l'indépendance et à constituer le gouvernement de la Belgique. A la fin de 1832, quand il s'est agi de faire exécuter le traité des 24 articles, dans celles de ses dispositions qui étaient favorables au nouvel État, elle a concouru par un blocus maritime à contenir la Hollande, et à faire disparaître du territoire belge la dernière trace de domination étrangère. Si, à la reprise des négociations, elle n'a pas manifesté autant d'empressement que la France pour améliorer la situation de la Belgique, et si cette froideur a peut-être empêché nos efforts d'obtenir encore plus de succès, sans doute, la chose est regrettable; mais on ne peut raisonnablement y voir une quasi-rupture de l'alliance, une trahison ou une vengeance de l'Angleterre. D'ailleurs, ce n'est pas un fait entièrement nouveau, depuis huit ans, que cette différence d'opinion entre les deux gouvernements, ce plus ou ce moins, dans l'action ou dans le langage, de la part du ministère britannique. Tout le monde sait qu'en 1831 l'Angleterre n'a pas voulu courir les chances d'une guerre contre la Russie, pour essayer avec nous de sauver la Pologne. C'est que l'Angleterre, quelque soit le parti, whig ou tory, qui la gouverne, fait toujours passer les intérêts avant les affections et les principes. Tel a été, de tout temps, le caractère de la politique anglaise. Sous l'empire, les tories appelaient à la liberté l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, pour détruire en France le pouvoir colossal qui avait juré la perte de l'Angleterre. En 1814, ces beaux sentiments se sont évanouis. Sous la restauration, pendant que M. Canning faisait, à la face de son pays, le serment solennel de repousser à jamais la réforme, ce même ministre reconnaissait les nouvelles républiques de l'Amérique du sud, prenait parti pour la constitution de 1812 en Espagne, et menaçait de déchaîner sur l'Europe la tempête révolutionnaire. Aujourd'hui, le ministère whig est, en thèse générale, favorable à la liberté, et néanmoins, tandis que le ministre anglais à Madrid accordait un appui éclatant au parti exalté, le représentant de l'Angleterre à Lisbonne témoignait ouvertement sa sympathie et celle de son gouvernement au parti aristocratique qui s'était malheureusement soulevé en Portugal contre une constitution plus libérale que la sienne. Il ne faudrait pas en conclure le moins du monde que M. Villiers, héritier présomptif d'une grande fortune et d'une pairie anglaise, fût un démagogue, ni lord Howard de Walden, un suppôt du despotisme. Les principes politiques n'étaient pour rien dans leur conduite; il ne s'agissait pour eux et leur gouvernement que d'une influence politique, applicable ensuite à certains intérêts de commerce, influence qui dépendait, à Madrid, de M. Mendizabal, et à Lisbonne de M. le duc de Palmella.

Cette politique de l'Angleterre n'est autre que celle du grand cardinal de Richelieu, qui donnait des subsides aux protestants d'Allemagne, en même temps qu'il prenait La Rochelle, et qui écrasait à l'intérieur toutes les résistances, pendant qu'il soutenait contre le roi d'Espagne les Provinces-Unies,

le Portugal et la Catalogne insurgée. Maintenant, nous y regardons de plus près ; nous recherchons moins dans nos alliances la conformité des intérêts que la ressemblance des institutions, et nous voudrions former entre tous les États constitutionnels une espèce de société d'assurance contre les monarchies absolues. Je ne prononce pas entre les deux systèmes ; mais il est évident que celui de l'Angleterre en cette matière n'est pas le nôtre, ou plutôt n'est pas celui que l'opinion libérale semble imposer au gouvernement. Ainsi lord Palmerston n'a pas vu, dans l'exécution des clauses territoriales du traité du 15 novembre, ce prétendu abandon de la cause des peuples qu'on dénonce emphatiquement à la France, ou n'en a eu nul souci. Peut-être a-t-il jugé plus utile de ne pas resserrer, par une opposition dangereuse sur ce point, les vieux liens qui tendent à se relâcher entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, afin de se préparer pour un avenir possible des alliés (si peu libéraux soient-ils), dans la grande lutte qui s'ouvrira un jour entre l'Angleterre et l'empire des czars. Je recommande cette considération aux puritains du libéralisme en fait d'alliance.

Qu'on se rassure donc, l'amitié de l'Angleterre n'est pas perdue ; elle est fondée sur l'estime réciproque des deux peuples, sur l'ensemble de leur situation, sur les lumières de leurs gouvernements. Il faut, au contraire, lui savoir gré de ce qu'en prenant d'abord conseil de ses intérêts, elle nous convie à prendre nous-mêmes, en toute autre circonstance, conseil des nôtres avant tout, sans inquiétude sur le maintien de l'alliance, et à ne la suivre quelquefois que de loin.

Pour compléter le tableau de notre politique extérieure, je devrais, monsieur, vous parler des expéditions du Mexique et de Buenos-Ayres, qui ne témoignent ni faiblesse, ni abandon systématique des intérêts de la France au dehors ; je devrais, jetant un coup d'œil sur l'Espagne, examiner avec vous si l'on pourrait aujourd'hui, sans imprudence, engager les armées et l'argent de la France au milieu de l'horrible anarchie qui dévore la Péninsule. Mais l'espace me manque. Cependant je ne terminerai pas cette lettre sans un dernier mot sur l'ensemble de la question qui s'agite.

Le système de politique extérieure suivi sans la moindre déviation depuis la révolution de juillet, attaqué par l'opposition, défendu par M. Casimir Périer, M. Sébastiani, M. Guizot, M. Thiers et M. le duc de Broglie, est fondé sur le respect et la fidèle exécution des traités. Tous ces hommes d'État l'ont jugé compatible avec la tendance libérale, avec le caractère de patriotisme et de nationalité qui devaient signaler la politique du nouveau gouvernement. De grands sacrifices ont été faits pour ce système, sacrifices dénoncés à la France comme autant de trahisons, mais justifiés avec succès pendant six ans comme autant de preuves de sagesse, de force et de véritable libéralisme, par des voix éloquentes qui entraînaient toujours les majorités législatives. C'est ce système qui a maintenu la paix ; c'est à ce système, fidèlement suivi, que le roi et le gouvernement de la révolution de juillet ont dû en Europe une immense considération. Faut-il aujourd'hui s'en départir ? Faut-il se soustraire à des engagements solennels, que l'acceptation de toutes les grandes puissances et l'adhésion inconditionnelle de la Belgique ont rendus irrévocables ? Faut-il

compromettre, pour la Belgique seule, puisqu'en 1831 le traité ne paraissait contraire ni à l'honneur, ni à la sécurité de la France, les résultats péniblement acquis par huit années de modération et de paix? Voilà toute la question. Que le ministère la pose aux chambres en ces termes; nous verrons alors qui osera, et à quel prix on osera braver la responsabilité d'un changement de politique!

CONSIDÉRATIONS

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE.

DES SYSTÈMES HISTORIQUES,

DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE JUSQU'À LA RÉVOLUTION DE 1789.

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Opinions traditionnelles sur nos origines nationales et sur la constitution primitive de la monarchie française. — Elles sont diverses, au moyen âge, chez les différentes classes de la nation. — La science les modifie et les transforme. —

Système de François Hotman. — Adrien de Valois. —

Système de l'origine gauloise des Franks. —

Opinion de Fréret.

L'histoire nationale est, pour tous les hommes du même pays, une sorte de propriété commune; c'est une portion du patrimoine moral que chaque génération qui disparaît lègue à celle qui la remplace; aucune ne doit la transmettre telle qu'elle l'a reçue, mais toutes ont pour devoir d'y ajouter quelque chose en certitude et en clarté. Ces progrès ne sont pas seulement une œuvre littéraire noble et glorieuse; ils donnent sous de certains rapports la mesure de la vie sociale chez un peuple civilisé; car les sociétés humaines ne vivent pas uniquement dans le présent, et il leur importe de savoir d'où elles viennent pour

qu'elles puissent voir où elles vont. D'où venons-nous, où allons-nous? Ces deux grandes questions, le passé et l'avenir politiques, nous préoccupent maintenant, et à ce qu'il semble au même degré; moins tourmentés que nous de la seconde, nos ancêtres du moyen âge l'étaient parfois de la première; il y a bien des siècles qu'on tente incessamment de la résoudre, et les solutions bizarres, absurdes, opposées l'une à l'autre, n'ont pas manqué. Le premier coup d'œil de celui qui étudie sérieusement et sincèrement notre histoire doit plonger au fond de ce chaos de traditions et d'opinions discordantes, et chercher par quelles transformations successives, par quelles fluctuations du faux au vrai, de l'hypothèse à la réalité, la notion des origines de la société française a passé, pour arriver jusqu'à nous.

Lorsque le mélange des différentes races d'hommes que les invasions du ve siècle avaient mises en présence sur le sol de la Gaule fut accompli, et eut formé de nouveaux peuples et des idiomes nouveaux, lorsqu'il y eut un royaume de France et une nation française, quelle idée cette nation se fit-elle d'abord de son origine? Si l'on se place au xii^e siècle et qu'on interroge la littérature de cette époque, on verra que toute tradition de la diversité des éléments nationaux, de la distinction primitive des conquérants et des vaincus, des Franks et des Gallo-Romains, avait alors disparu. Le peuple mixte issu des uns et des autres semblait se rattacher exclusivement aux premiers qu'il appelait comme lui *Français*, le mot *franc*, dans la langue vulgaire, n'ayant plus de sens ethnographique. Les circonstances et le caractère de la conquête, les ravages, l'oppression, la longue hostilité des races étaient des souvenirs effacés; il n'en restait aucun vestige, ni dans les histoires en prose ou en vers, ni dans les récits romanesques, ni dans les contes du foyer. Le catholicisme des Franks avait lavé leur nom de toute souillure barbare. Les destructions de villes, les pillages, les massacres, les martyres arrivés durant leurs incursions ou à leur premier établissement, étaient mis sur le compte d'Attila, des Vandales ou des Sarrasins. Les légendes et les vies des saints ne présentaient aucune allusion à cet égard, si ce n'est dans leur rédaction la plus ancienne, la plus savante, la plus éloignée de l'intelligence du peuple et de la tradition orale.

Ainsi la croyance commune était que la nation française descendait en masse des Franks; mais les Franks, d'où les faisait-on venir? On les croyait issus des compagnons d'Énée ou des autres fugitifs de Troie, opinion étrange, à laquelle le poème de Virgile avait donné sa forme, mais qui, dans le fond, provenait d'une autre source, et se rattachait peut-être à des souvenirs confus du temps où les tribus primitives de la race germanique firent leur émigration d'Asie en Europe, par les rives du Pont-Euxin. Du reste, il y avait, sur ce point, unanimité de sentiment; les clercs et les moines les plus lettrés, ceux qui pouvaient lire Grégoire de Tours et les livres des anciens, partageaient la conviction populaire, et vénéraient, comme fondateur et premier roi de la nation française, Francion, fils d'Hector (1).

Quant à l'opinion relative aux institutions sociales, à leurs commencements,

(1) *Chroniques de Saint-Denis*, dans le *Recueil des Historiens de la France et des Gaules*, tom. 5, pag. 155.

à leur nature, à leurs conditions nécessaires, elle était loin d'être, à ce degré, simple et universelle. Chacune des classes de la population, fortement distincte des autres, avait ses traditions politiques, et pour ainsi dire, son système à part, système confus, incomplet, en grande partie erroné, mais ayant une sorte de vie, à cause des passions dont il était empreint et des sentiments de rivalité ou de haine mutuelle qui s'y ralliaient. La noblesse conservait la notion vague et mal formulée d'une conquête territoriale faite jadis, à profit commun, par les rois et par ses aïeux, et d'un grand partage de domaines acquis par le droit de l'épée. Ce souvenir d'un événement réel était rendu fabuleux par la fausse couleur et la fausse date prêtées à l'événement. Ce n'était plus l'intrusion d'un peuple barbare au sein d'un pays civilisé, mais une conquête douée de tous les caractères de grandeur et de légitimité que concevait le moyen âge, faite, non sur des chrétiens par une nation païenne, mais sur des mécréants par une armée de fidèles, suite et couronnement des victoires de Charles-Martel, de Pepin et de Charlemagne sur les Sarrasins et d'autres peuples ennemis de la foi (1). Au XIII^e siècle, et plusieurs siècles après, les barons et les gentilshommes plaçaient à l'origine des fiefs et des privilèges seigneuriaux. Ils croyaient, selon une vieille formule de leur opinion traditionnelle, qu'après avoir purgé la France des nations barbares qui l'habitaient, Charlemagne donna toutes les terres du pays à ses compagnons d'armes, à l'un mille arpents, à l'autre deux mille, et au reste plus ou moins, à charge de foi et d'hommage (2).

A cette tradition de conquête et de partage se joignait une tradition de jalousie haineuse contre le clergé, qui, disait-on, s'était glissé, d'une manière furtive, parmi les conquérants et avait ainsi usurpé une part de possessions et d'honneurs. La rivalité du baronnage et de l'ordre ecclésiastique pouvait se présenter comme remontant de siècle en siècle jusqu'au V^e, jusqu'à la grande querelle qui, dès la conversion des guerriers franks au christianisme, s'était élevée entre eux et le clergé gallo-romain. L'objet de cette vieille lutte était toujours le même, et sa forme avait peu changé. Il en reste un curieux monument dans les chroniques du XIII^e siècle; c'est l'acte d'une confédération jurée, en 1247, par les hauts barons de France, pour la ruine des justices cléricales en matière civile et criminelle. Le duc de Bourgogne et les comtes de Bretagne, d'Angoulême et de Saint-Pol, étaient les chefs de cette ligue, dont le manifeste, portant leurs sceaux, fut rédigé en leur nom. On y trouve le droit de justice revendiqué exclusivement comme le privilège des fils de ceux qui jadis conquièrent le royaume, et, chose plus bizarre, un sentiment d'aversion dédaigneuse contre le droit écrit qui semble rappeler que ce droit fut la loi originelle des vaincus du V^e siècle. Tout cela est inexact, absurde même quant aux allégations historiques, mais articulé avec une singulière franchise et une rude hauteur de langage.

« Les clercs, avec leur momerie, ne songent pas que c'est par la guerre et » par le sang de plusieurs que, sous Charlemagne et d'autres rois, le royaume

(1) *Histoire générale des rois de France*, par Bernard de Girard, seigneur du Hailan, édition de 1576, tom. 1, pag. 229.

(2) *Ibid.*

» de France a été converti, de l'erreur des païens, à la foi catholique; d'abord,
 » ils nous ont séduits par une certaine humilité, et maintenant ils s'attaquent à
 » nous, comme des renards tapis sous les restes des châteaux que nous avons
 » fondés; ils absorbent dans leur juridiction la justice séculière, de sorte que
 » des fils de serfs jugent d'après leurs propres lois les hommes libres et les fils
 » des hommes libres, tandis que, selon les lois de l'ancien temps et le droit
 » des vainqueurs, c'est par nous qu'ils devraient être jugés (1)... A ces causes,
 » nous tous, grands du royaume, considérant que ce royaume a été acquis,
 » non par le droit écrit et par l'arrogance des clercs, mais à force de fatigues
 » et de combats, en vertu du présent acte et de notre commun serment, nous
 » statuons et ordonnons que, désormais, nul clerc ou laïc n'appelle en cause
 » qui que ce soit devant le juge ecclésiastique ordinaire ou délégué, si ce n'est
 » pour hérésie, mariage ou usure, sous peine de perte de tous ses biens et de
 » mutilation d'un membre (2). En outre, nous députons certaines personnes
 » chargées de l'exécution de cette ordonnance, afin que notre juridiction,
 » près de périr, se relève, et que ceux qui, jusqu'à ce jour, sont devenus
 » riches de notre appauvrissement, soient ramenés à l'état de la primitive
 » église, et que, vivant dans la contemplation, pendant que nous, comme il
 » convient, nous mènerons la vie active, ils nous fassent voir les miracles qui,
 » depuis longtemps, se sont retirés du siècle (5). »

Outre la maxime du droit de justice inhérent au domaine féodal, une autre maxime qui se perpétuait parmi la noblesse, était celle de la royauté primitivement élective et du droit de consentement des pairs et des grands du royaume, à chaque nouvelle succession. C'est ce qu'exprimaient, au XI^e et au XIII^e siècle, les formules du sacre, par le cri : *nous le voulons, nous l'approuvons, que cela soit* (4)! et, quand ces formules eurent disparu, l'es-

(1) Quia clericorum superstitio, non attendens quod bellis et quorundam sanguine sub Carolo Magno et aliis, regnum Franciæ de errore gentilium ad fidem catholicam sit conversum primò quedam humilitate nos seduxit, quasi vulpes se nobis opposcentes ex ipsorum castrorum reliquiis, quæ à nobis habuerant fundamentum : jurisdictionem sæcularium sic absorbent, ut filii servorum secundum leges suas judicent liberos et filios liberorum; quamvis secundum leges priorum et leges triumphatorum, deberent à nobis potius judicari... (Mattei Westmonasteriensis flores historiarum, édit. 1601, pag. 555.) — Mattei Parisiensis, *Historia Angliæ major*, tom. II, pag. 720, édit. London. — Il y a quelques variantes entre les deux textes.

(2) Nos omnes regni majores attento animo percipientes, quod regnum non per jus scriptum, nec per clericorum arrogantiam, sed per sudores bellicos fuerit acquisitum; præsentî decreto omnium juramento statuimus et sancimus... (*Ibid.*)

(3) Ut sic jurisdictio nostra resuscitata respiret, et ipsi hactenùs ex nostrâ depauperatione ditati... Reducantur ad statum ecclesiæ primitivæ et in contemplatione viventes, nobis sicut decet activam vitam ducentibus ostendant miracula, quæ dudum à seculo recesserunt. (*Ibid.*)

(4) Post milites et populi tam majores quam minores uno ore consentientes, laudaverunt ter proclamantes : *Laudamus, volumus, fiat.* (Coronatio Philippi primi, apud rerum Gallic. et Franc. scriptores, tom. XI, pag. 55.) — Ipse autem episcopus affatur populum si tali principi ac rectori se subjicere... velint, tunc ergo à circumstante clero

prit en demeura empreint dans les idées et les mœurs des gentilshommes. Tout en professant pour le roi un dévouement sans bornes, ils se plaisaient à rappeler en principe le vieux droit d'élection et la souveraineté nationale. Dans le discours de l'un d'eux aux états généraux de 1484, on trouve les paroles suivantes : « Comme l'histoire la raconte et comme je l'ai appris de mes pères, le » peuple, au commencement, créa des rois par son suffrage (1). » Aux mêmes souvenirs, transmis de la même manière, se rattachait encore le principe fondamental de l'obligation, pour le roi, de ne rien décider d'important sans l'avis de ses barons, sans le concours d'une assemblée délibérante, et cet autre principe, que l'homme franc n'est justiciable que de ses pairs, et ne peut être taxé que de son propre consentement, par octroi libre, non par contrainte. Il y avait là un fonds d'esprit de liberté politique, qui n'existait ni dans le clergé, ni dans la bourgeoisie; il y avait aussi un sentiment d'affection pour le royaume de France, pour le pays natal dans toute son étendue, que n'avaient, au même degré, ni l'une ni l'autre de ces deux classes. Mais c'était un amour de propriétaires plutôt que de citoyens, qui n'embrassait la destinée, les droits, les intérêts que d'un petit nombre de familles, un esprit de conservation aveugle dans ses entêtements, qui s'opiniâtrait pour le maintien de toute vieille coutume, contre la raison et le bien général; qui, par exemple, déplorait, comme la ruine de toute franchise et une honte pour le pays, la tentative de substituer au combat judiciaire la procédure par témoins : « Vous n'êtes plus » francs, vous êtes jugés par enquête, dit une chanson du XIII^e siècle. La douce » France, qu'on ne l'appelle plus ainsi, qu'elle ait nom pays de sujets, terre » des lâches !... (2). »

La plus nette et la moins altérée des traditions historiques appartenait à la bourgeoisie, et se conservait isolément dans les grandes villes, jadis capitales de province ou cités de la Gaule impériale. Les habitants de Reims se souvenaient, au XII^e siècle, de l'origine romaine de leur constitution municipale; ils disaient avec orgueil que la loi de leur ville, sa magistrature et sa juridiction remontaient jusqu'au temps de saint Remy, l'apôtre des Franks (3). Les

et populo unanimiter dicatur. Fiat, fiat, amen. (Don Martene, *Amplissima collectio*, tom. II, col. 611, 612.)

(1) *Historiæ prædicant*, et id à majoribus meis accepi, initio, domini rerum populi suffragio, reges fuisse creatos. (Discours de Philippe Pot, seigneur de La Roche, grand sénéchal de Bourgogne, *Journal des États-Généraux*, par Masselin, pag. 146.)

- (2)
- Gent de France, mult estes ébahie,
 Je di à touz ceus qui sont nez des fiez :
 Se m'aît Dex, franc n'estes vos mès mie,
 Mult vous a l'en de franchise esloigniez ;
 Car vous estes par enqueste jugiez...,
 Douce France n'apiaut l'en plus ensi,
 Ainçois ait nom le païs aus sougiez,
 Une terre acuvertie.

(Manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, no 65 B. L., fo 366, col. 2.)

(3) Dummodo eos jure tractaret et legibus vivere pateretur quibus civitas continuè usa est à tempore sancte Remigii Francorum apostoli. (Joannis Sarisberiensis epistola

bourgeois de Metz se vantaient d'avoir usé de droits civils avant qu'il existât un pays de Lorraine, et parmi eux courait ce dicton populaire : *Lorraine est jeune et Metz ancienne* (1). A Lyon, à Bourges, à Boulogne, on soutenait qu'il y avait eu, pour la cité, droit de justice et d'administration libre, avant que la France fût en royaume (2). Arles, Marseille, Périgueux, Angoulême, et de moindres villes du midi, simples châteaux sous l'empire romain, croyaient leur organisation semi-républicaine antérieure à la conquête franke et à toutes les seigneuries du moyen âge. Toulouse, jouant sur le nom appliqué par elle à son corps de magistrature, se donnait un capitole, à l'exemple de Rome (5). Cette conviction de l'ancienneté immémoriale d'un droit urbain de liberté civile et de liberté politique fut le plus grand des appuis moraux que trouva la bourgeoisie dans sa lutte contre l'envahissement féodal et contre l'orgueil de la noblesse. Partout où elle exista, elle fit naître un vif sentiment de patriotisme local, sentiment énergique, mais trop borné, qui s'enfermait trop volontiers dans l'enceinte d'un mur de ville, sans souci du pays, et regardait les autres villes comme des États à part, amis ou ennemis au gré de la circonstance et de l'intérêt.

Voilà quels étaient, à l'époque du grand mouvement de la révolution communale, l'opinion et l'esprit public dans les vieilles cités gauloises, où, après l'établissement des dominations germaniques, s'était concentrée la vie civile, héritage du monde romain. Cet esprit se répandait, de proche en proche, dans les villes d'une date plus nouvelle, dans les communes récemment fondées et dans les bourgades affranchies; il donnait aux classes roturières occupées de commerce et d'industrie ce qui fait la force dans les luttes politiques, des souvenirs, de la fierté et de l'espérance. Quant à la classe des laboureurs, des vilains, comme on disait alors, elle n'avait ni droits, ni traditions héréditaires; elle ne suivait point dans le passé et ne marquait à aucun événement l'origine de sa condition et de ses misères; elle l'aurait tenté en vain. Le servage de la glèbe, de quelque nom qu'on l'appelât, était antérieur sur le sol gaulois à la conquête des Barbares; cette conquête avait pu l'aggraver, mais il s'enfonçait dans la nuit des siècles et avait sa racine à une époque insaisissable, même pour l'érudition de nos jours. Toutefois, si aucune opinion sur les causes de la servitude n'avait cours au moyen âge, cette grande injustice des siècles écoulés, œuvre des invasions d'une race sur l'autre et des usurpations graduelles de l'homme

ad Joannem Pictavensem episcopum, apud script. rerum Gallic. et Franc., tom. XVI, pag. 568.)

- (1) Metz usait jà de droit civile
Avant qu'en Lohereigne y eut bonne ville;
Lohereigne est jeune et Metz ancienne.

(Chronique en vers des Antiquités de Metz; *Histoire de Lorraine*, par dom Calmet, tom. II, preuves, col. cxxiv.)

(2) Loyseau, *Traité des Seigneuries*, édition de 1701, pag. 101. — Dubos, *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française*, tom. IV, pag. 500.

(5) *Ibid.*, pag. 502. — Raynouard, *Histoire du Droit municipal*, tom. II, pag. 182, 249, 552. — Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen âge*.

sur l'homme, était ressentie par ceux qui la subissaient avec une profonde amertume. Déjà s'élevait, contre les oppressions du régime féodal, le cri de haine qui s'est prolongé, grandissant toujours, jusqu'à la destruction des derniers restes de ce régime. La philosophie moderne n'a rien trouvé de plus ferme et de plus net sur les droits de l'homme, sur la liberté naturelle et la libre jouissance des biens communs, que ce qu'entendaient dire, aux paysans du XII^e siècle, les trouvères, fidèles échos de la société contemporaine :

« Les seigneurs ne nous font que du mal : nous ne pouvons avoir d'eux rien
 » son ni justice ; ils ont tout, prennent tout, mangent tout, et nous font vivre
 » en pauvreté et en douleur. Chaque jour est, pour nous, jour de peines ; nous
 » n'avons pas une heure de paix, tant il y a de services et de redevances, de
 » tailles et de corvées, de prévôts et de baillis (1).... Pourquoi nous laisser
 » traiter ainsi ? Mettons-nous hors de leur pouvoir, nous sommes des hommes
 » comme eux, nous avons les mêmes membres, la même taille, la même force
 » pour souffrir, et nous sommes cent contre un..., défendons-nous contre les
 » chevaliers, tenons-nous tous ensemble, et nul homme n'aura seigneurie sur
 » nous, et nous pourrons couper des arbres, prendre le gibier dans les forêts
 » et le poisson dans les viviers, et nous ferons notre volonté, aux bois, dans
 » les prés et sur l'eau (2). »

Quoique dès les premiers temps qui suivirent la conquête, des hommes de l'une et de l'autre race, les Franks comme les Gallo-Romains, fussent entrés dans les rangs du clergé, les traditions de cet ordre étaient demeurées purement romaines ; le droit romain revivait dans les canons des conciles et réglait toute la procédure des tribunaux ecclésiastiques. Quant à la nature primitive du gouvernement et à sa constitution essentielle, le clergé supérieur ou inférieur, sauf de rares et passagères exceptions, n'avait qu'une doctrine, celle de l'autorité royale universelle et absolue, de la protection de tous par le roi et par la loi, de l'égalité civile dérivant de la fraternité chrétienne. Il avait conservé, sous des formes religieuses, l'idée impériale de l'unité de puissance publique, et il la maintenait contre l'idée de la souveraineté domaniale et de la seigneurie indépendante, produit des mœurs germaniques et de l'esprit d'orgueil des conquérants. D'ailleurs, tout souvenir d'un temps où la monarchie gallo-franke avait été une pour tout le pays, où les ducs et les comtes n'étaient que des officiers du prince, n'avait pas entièrement péri pour les hommes lettrés, laïcs ou clercs, instruits quelque peu des faits de l'histoire authentique. Au XII^e siècle, l'étude scientifique du droit romain vint donner à ces traditions une force nouvelle et fit naître, pour les propager, une classe d'hommes toute spéciale, sortie de ce qu'il y avait de plus romain sur le sol de la Gaule, les grandes villes.

Les légistes, dès qu'ils purent former un corps, travaillèrent, avec une hardiesse d'esprit et un concert admirable, à replacer la monarchie sur ses anciennes bases sociales, à faire une royauté française à l'image de celle des

(1) Wace, *Roman de Rou*, édition de Pluquet, tom. II, pag. 303 et suiv. — *Benoît de Sainte-Maure*, édition de M. Francisque Michel, tom. II, pag. 390 et suiv.

(2) *Ibid.*, *ibid.*

Césars, symbole de l'État, protectrice pour tous, souveraine à l'égard de tous, sans partage et sans limites. Ils fondèrent une école théorique et pratique de gouvernement, dont le premier axiome était l'unité et l'indivisibilité du pouvoir souverain, qui, en droit, traitait d'usurpation les seigneuries et les justices féodales, et qui, en fait, tendait à les détruire au profit du roi et du peuple. Remontant par la logique, si non par des souvenirs clairs et précis, jusqu'au delà du ve siècle et du démembrement de l'empire romain, ils regardaient comme nulle l'œuvre du temps écoulé depuis cette époque; ils ne voyaient de loi digne de porter ce nom que dans le texte des codes impériaux, et qualifiaient de droit odieux, *droit haineux*, la coutume contraire ou non conforme au droit écrit; ils donnaient au roi de France le titre d'empereur et appelaient crime de sacrilège toute infraction à ses ordonnances (1). « Sachez, dit un vieux » juriconsulte, qu'il est empereur en son royaume, et qu'il y peut faire tout » et autant qu'à droit impérial appartient (2). » Cette maxime, développée dans toutes ses conséquences, et s'alliant à la vieille doctrine bourgeoise des libertés municipales, devint la voix du tiers état dans les grandes assemblées politiques du xv^e et du xvi^e siècle.

Tel était l'assemblage confus de croyances traditionnelles et d'opinions dogmatiques, de notions incertaines et de convictions passionnées, au milieu duquel éclata, dans le xvi^e siècle, la renaissance des études historiques. Après que les livres de l'antiquité grecque et latine eurent tous été mis au jour par l'impression, les esprits avides de savoir se tournèrent avec ardeur vers les manuscrits du moyen âge et la recherche des antiquités nationales. On tira du fond des bibliothèques et des archives, et l'on se mit à imprimer et à commenter pour le public les monuments presque oubliés de la vraie histoire de France. Grégoire de Tours et Frédégaire, la vie de Charlemagne et les annales de son règne écrites par un contemporain, d'autres chroniques originales, les lois des Franks et un certain nombre de diplômes de la première et de la seconde races furent publiés. Une science nouvelle, fondée sur l'étude des documents authentiques et des sources de notre histoire, se forma dès lors, et entra en lutte avec les opinions propagées par des traditions vagues et par la lecture de chroniques fabuleuses ou complètement inexactes. La plus générale de ces opinions et en même temps la moins solide, celle de l'origine troyenne des Franks, fut la première attaquée, et elle ne put se soutenir, quoiqu'il y eût en sa faveur une sorte de résistance populaire (3). Les personnes lettrées y re-

(1) Droit haineux est le droit qui, par le moyen de la coutume du pays, est contraire au droit écrit..... Droit commun est, comme les sages disent, un droit qui s'accorde au droit écrit et à coutume du pays, et que les deux sont consonnans ensemble, si que droit écrit soit conforme avec la coutume locale à tout le moins ne lui déroge, au contraire, car lors est ce droit commun et coutume tolérable (*Somme rurale ou Grand Coutumier général de pratique civile*, par Jean Bouteillier, édition de 1605, pag. 5.) — Crime de sacrilège si est de faire dire ou venir contre l'établissement du roy ou de son prince, car de venir contre, c'est encourir peine capitale de sacrilège. (*Ibid.*, pag. 171.)

(2) *Ibid.*, pag. 646 et 195.

(3) Voilà l'opinion de nos Français sur l'étymologie de leur nom, laquelle, si quel-

noncèrent promptement et mirent à sa place deux opinions entre lesquelles la science se partagea, l'une qui rangeait les Franks, ou, comme on disait, les *Français*, parmi les peuples de race germanique, l'autre qui les faisait descendre de colonies gauloises émigrées au delà du Rhin et ramenées plus tard dans leur ancienne patrie (1). Mais ce ne fut pas sans de grands efforts de logique, sans de grandes précautions oratoires que les érudits parvinrent à donner cours à ces nouveautés malsonnantes, et le gros du public tint longtemps encore à sa chère descendance troyenne. Cette bizarre prétention de vanité nationale, poursuivie par le ridicule dès la fin du XVI^e siècle, ne disparut entièrement des livres d'histoire qu'après le milieu du XVII^e.

Quant aux diverses traditions sociales et aux questions qu'elles soulevaient, elles ne pouvaient être aussi aisément tranchées par la science. Non-seulement elles avaient de profondes racines dans les mœurs et les passions des classes d'hommes pour qui elles formaient, chacune à part, un symbole de foi politique, mais encore elles s'appuyaient toutes, plus ou moins, sur un fondement réel et historique. Il était vrai qu'il y avait eu conquête du sol de la Gaule et partage des terres conquises, que la monarchie avait été d'abord élective et la royauté soumise au contrôle d'assemblées délibérantes; il était vrai que les cités gallo-romaines avaient conservé leur régime municipal sous la domination des barbares; il était vrai enfin que la royauté franke avait essayé de continuer en Gaule l'autorité impériale, et cette tentative, reprise d'époque en époque, après des siècles d'intervalle, ne fut jamais abandonnée. Ainsi la noblesse, la bourgeoisie, le clergé, les légistes, avaient raison d'attester le passé en faveur de leurs doctrines contraires ou divergentes sur la nature de la société et le gouvernement de l'État; il se trouvait, sous chacune de ces croyances, un fonds de réalité vivace que le progrès scientifique pouvait modifier, compléter, transformer, mais non détruire. Elles furent, l'une après l'autre, soulevées par la science qui, en s'y appliquant, fit naître ce genre de livres, moitié histoire, moitié pamphlet, où l'érudition, plus ou moins solide, plus ou moins ingénieuse, est mise en quelque sorte au service d'une passion politique, et où l'esprit de système n'est qu'un reflet de l'esprit de parti, espèce d'ouvrage qui, selon la remarque d'un savant étranger, semble particulière à la France (2). Chez nous, en effet, l'histoire abstraite et spéculative dans des vues de polémique sociale a eu, depuis le réveil des études jusqu'à ces derniers temps, une importance démesurée; elle a dominé, d'une manière fâcheuse, sur les recherches désintéressées et sur l'histoire proprement narrative. Voici dans quelles circonstances parut, en 1574, le premier écrit de ce genre, écrit remarquable en lui-même, autant qu'il l'est, d'ailleurs, par sa date.

qu'un voulait leur ôter, il commettrait (selon leur jugement) un grand crime ou pour le moins il serait en danger de perdre temps. (Du Haillan, *Histoire générale des rois de France*, discours préliminaire.

(1) Cette dernière opinion fut soutenue par Jean Bodin, dans le livre intitulé *Methodus ad facilem historiarum cognitionem* (1566), et par Étienne Forcadel, dans son traité de *Gallorum imperio et philosophiâ* (1569).

(2) Savigny, *Histoire du Droit commun au moyen âge*, préface, pag. 25.

François Hotman, l'un des plus savants juriconsultes du xv^e siècle, fu attiré à la religion réformée par la vue de l'héroïque fermeté des luthériens qui subirent à Paris le supplice du feu (1). Il entra de bonne heure en relation intime avec les chefs du parti protestant, et adopta leurs principes politiques, mélange des vieilles traditions d'indépendance de l'aristocratie française avec l'esprit démocratique de la Bible et l'esprit républicain de la Grèce et de Rome. Hotman se passionna pour ces doctrines comme pour la foi nouvelle, et répudia les théories de droit public que les hommes de sa profession puisaient dans l'étude journalière des lois romaines impériales. Il prit en égale aversion la monarchie absolue et l'autorité des parlements judiciaires, et se fit un modèle de gouvernement où la royauté était subordonnée au pouvoir souverain d'une grande assemblée nationale, type dont l'idée, assez vague d'ailleurs, répondait à cette formule souvent répétée alors dans les manifestes de la noblesse protestante : *Tenue d'états et conciles libres* (2). Après le massacre de la Saint-Barthélemy, réfugié à Genève, et, comme il le dit lui-même, tristement préoccupé, dans cet exil, de la patrie et de ses malheurs, il lui vint à la pensée de chercher, dans le passé de la France, des leçons et un remède pour les maux présents (3). Il lut tout ce qu'il lui fut possible de rassembler en histoires, chroniques, et autres documents relatifs, soit à la Gaule, soit au royaume de France. Il crut découvrir, dans ces lectures, faites par lui avec patience et bonne foi, la constitution essentielle de la monarchie française, et ce qu'il en tira ne fut autre chose que le programme qu'il avait dans l'esprit en commençant ses recherches, la souveraineté et le contrôle permanent d'une assemblée d'états généraux. « Il y a plusieurs mois, dit-il, qu'absorbé dans la pensée de » si grandes calamités, je me mis à feuilleter tous les anciens historiens de » notre Gaule franke, et qu'à l'aide de leurs écrits je composai un sommaire de » l'état politique qu'ils témoignent avoir été en vigueur chez nous pendant plus » de mille ans, état qui prouve, d'une façon merveilleuse, la sagesse de nos » ancêtres, et auquel notre pays, pour avoir la paix, doit revenir, comme à sa » constitution primitive et en quelque sorte naturelle (4). »

Ce curieux livre, où se rencontre, pour la première fois, une invocation des lois fondamentales de l'ancienne monarchie, fut composé en langue latine et intitulé : *Franco-Gallia*, titre qu'une traduction contemporaine rend par ces

(1) *Vie de François Hotman*, en tête de ses Oeuvres, pag. 4.

(2) *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*, tom. II, *passim*.

(3) *Cujus rei meum pectus memoria exulcerat, cum cogito miseram et infortunatam patriam, duodecim jam ferè annorum spatio, incendiis civilibus exarsisse... Ita spero neminem amantem patriæ communis meam hanc, in quærendis remediis, operam aspernaturum.* (Fr. Hotomani *Præfatio epistolaris ad Fridericum, Bavaricæ ducem.*)

(4) *Superioribus quidem mensibus, in tantarum calamitatum cogitatione defixus, veteres Franco-Galliæ nostræ historicos omnes et Gallos et Germanos evolvi, summamque ex eorum scriptis confeci ejus status, quem, annos amplius mille, in republicâ nostrâ vigiuisse testantur. Ex quâ incredibile dictu est quantam majorum nostrorum in constituendâ republicâ nostrâ sapientiam cognoscere liceat.... Rempublicam nostram tum deuique sanatum iri confidimus, eum in suum antiquum et tanquam naturalem statum, divino aliquo beneficio, restituetur.* (*Ibid.*)

mots la *Gaule française* (1). Il est aisé de se figurer par quel abus de méthode l'auteur, imposant à l'histoire ses idées préconçues, arrive à montrer que, de tout temps en France, la souveraineté fut exercée par un grand conseil national, maître d'élire et de déposer les rois, de faire la paix et la guerre, de voter les lois, de nommer aux offices et de décider en dernier ressort de toutes les affaires de l'État. En dépit des différences d'époque, de mœurs, d'origine et d'attributions, il rapproche et confond ensemble sous un même nom, comme choses de même nature, les états généraux des Valois, les parlements de barons des premiers rois de la troisième race, les assemblées politico-ecclésiastiques de la seconde, les revues militaires et les plaids de la première, et enfin les assemblées des tribus germaniques telles que Tacite les décrit. Hotman parvient de cette manière à une démonstration factice, à un résultat faux, mais capable de séduire par l'abondance des citations et des textes dont il semble découler. Lui-même était dupe de l'espèce de magie produite par ses citations accumulées; il disait naïvement de son ouvrage: « Qu'y a-t-il à dire » contre cela? Ce sont des faits, c'est un pur récit, je ne suis que simple » narrateur (2). »

Le point de départ de cette prétendue narration est l'hypothèse d'une hostilité constante des indigènes de la Gaule contre le gouvernement romain. L'auteur suppose, entre les Gaulois et les peuplades germaniques voisines du Rhin, une sorte de ligue perpétuelle pour la vengeance ou le maintien de la liberté commune. Toute invasion des Germains en Gaule, course de pillage, prise de villes, lui semble une tentative de délivrance, et le nom de Franks, *hommes libres*, comme il l'interprète, le titre dont se décoraient les guerriers libérateurs. Il croit le voir paraître d'abord chez une seule tribu, celle des Caninéfates, et s'étendre progressivement à mesure que d'autres tribus s'associent pour cette croisade de l'indépendance (3). Selon lui, après deux cents ans de luttes continuelles, la Gaule se vit enfin délivrée du joug romain par l'établissement des bandes frankes sur les rives de la Meuse et de l'Escaut. Ces bandes victorieuses et les Gaulois affranchis, formant dès lors une seule nation, fondèrent le royaume de la Gaule franke, dont le premier roi, Hildérik, fils de Mérowig, fut élu par le suffrage commun des deux peuples réunis (4). Après avoir établi nos origines nationales sur cette base étrangement romanesque, Hotman tire de toute la suite de l'histoire de France les propositions suivantes, où le lecteur

(1) FRANCO-GALLIA sive tractatus isagogicus de regimine regum Gallie et de jure successionis: libellus, statum veteris reipublicæ Gallie tum deinde à Francis occupatæ, describens. — La traduction se trouve dans le tome II intitulé *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*.

(2) Cur vel Massonus vel Matharellus Franco-Gallie scriptori et simplici historiarum narratori ita terribiliter irascitur?... Quomodo potest aliquis ei succensere qui est tantum relator et narrator facti? Franco-Gallista enim tantum narrationi simplici vacat; quod si alicui dicta delerentur, charta remaneret alba. (Réponse de l'auteur aux pamphlets de ses adversaires. Bayle, *Dictionnaire historique*, article HOTMAN.)

(3) *Franco-Gallia*, édit, 1574, pag. 20, 21, 51, 52.)

(4) *Ibid.*, pag. 38, 40.

ayant quelque notion de la science actuelle fera facilement et sans aide la part du faux et du vrai :

« Chlodowig, fils de Hildérik, ayant enlevé aux Romains ce qui leur restait » de territoire, chassé les Goths et soumis les Burgondes, le royaume fut con-
 • stitué politiquement dans toute son étendue. — La royauté se transmet par le
 » choix du peuple, quoique toujours dans la même famille; le peuple fut le
 » vrai souverain et fit les lois dans le grand conseil national, appelé, selon les
 • temps, champ de mars, champ de mai, assemblée générale, placite, cour,
 » parlement, assemblée des trois états. — Ce conseil jugeait les rois; il en dé-
 • posa plusieurs de la première et de la seconde race, et il fallut toujours son
 • consentement pour ratifier, à chaque nouveau règne, la succession par héri-
 » tage. — Charlemagne n'entreprit jamais rien sans sa participation. — Le
 • pouvoir de régir et d'administrer ne résidait pas dans tel ou tel homme dé-
 • coré du titre de roi, mais dans l'assemblée de tous les ordres de la nation, où
 » était le vrai et propre siège de la majesté royale (1). — L'autorité suprême
 » du parlement national s'est maintenue intacte jusqu'à la fin du règne de la
 • seconde race, c'est-à-dire pendant cinq siècles et demi. — Le premier roi de
 • la troisième race lui porta une atteinte grave en rendant héréditaires les
 • dignités et les magistratures, qui auparavant étaient temporaires et à la no-
 » mination du grand conseil; mais ce fut probablement de l'aveu de ce conseil
 » lui-même. — Une atteinte plus grave encore lui vint des successeurs de
 » Hugues Capet, qui transportèrent à une simple cour de justice le droit de
 » ratifier les lois, et le nom auguste de parlement. — Toutefois le conseil de
 » la nation garda la plus haute de ses anciennes prérogatives: il continua de
 » faire acte de souveraineté dans les grandes circonstances et dans les crises
 » politiques. — On peut suivre la série de ses actes jusqu'après le règne de
 » Louis XI, qui fut forcé par une rébellion nationale, dans la guerre dite du
 » bien public, à reconnaître la suprématie des états du royaume et à s'y sou-
 » mettre (2). » « Ainsi, ajoute l'auteur, en concluant et en essayant d'amener
 » vers un même but les passions politiques qui divisaient ses contemporains;
 » ainsi notre chose publique, fondée et établie sur la liberté, a duré onze cents
 » ans dans son état primitif, et elle a prévalu, même à force ouverte et par les
 » armes, contre la puissance des tyrans (3). »

C'est du livre de François Hotman que les idées de monarchie élective et de souveraineté nationale passèrent dans le parti de la ligue, parti qui, selon son origine toute municipale et plébéienne, devait naturellement se rallier à d'autres traditio-
 • ns, à celles de la bourgeoisie d'alors, et pour lequel ces doctrines d'emprunt ne pouvaient être qu'une ressource extrême et passagère (4). Quelque éloigné que soit de la vérité historique le système du jurisconsulte protestant,

(1) *Franco-Gallia*, pag. 41, 67, 69, 71, 75, 76, 80, 82, 88, 109, 111.

(2) *Ibid.*, pag. 112, 118, 120, 121, 122, 122, 124, 126.

(3) Ut facile intelligatur, rempublicam nostram, libertate fundatam et stabilitam, annos amplius centum et mille statum illum suum liberum et sacrosanctum, etiam vi et armis, adversus tyrannorum potentiam retinuisse. (*Franco-Gallia*, pag. 128.)

(4) Voyez Bayle, *Dictionnaire historique*, article HOTMAN.

on doit lui reconnaître le mérite de n'avoir point eu de modèle, et d'avoir été construit tout entier sur des textes originaux, sans le secours d'aucun ouvrage de seconde main. En 1574, il n'en existait pas encore de ce genre; Etienne Pasquier travaillait à ses recherches plus ingénieuses qu'érudites, elles n'avaient pas paru dans leur ensemble, et d'ailleurs elles étaient trop peu liées, trop capricieuses et trop indécisées dans leurs conclusions, pour fournir le moindre appui à une théorie systématique; les compilations plus indigestes et plus chargées de science de Fauchet et de Dutillet ne virent le jour que plus tard. Ainsi François Hotman ne dut rien qu'à lui-même, et la témérité de ses conjectures, ses illusions, ses méprises, lui appartiennent en propre, aussi bien que la hardiesse de ses sentiments presque républicains. Du reste, son érudition était saine en grande partie, et la plus forte qu'il fût possible d'avoir alors sur le fonds de l'histoire de France. Il traite quelquefois avec un bon sens remarquable les points secondaires qu'il touche en passant. Par exemple, il reconnaît dans l'idiome de la basse Bretagne un débris de la langue des anciens Gaulois; il soutient, contre le préjugé universel de son temps, que la loi salique n'a rien statué sur la succession royale et ne renferme que des dispositions relatives au droit privé; il marque d'une manière assez exacte l'habitation des Franks au delà du Rhin, et se montre inébranlable dans l'opinion de leur origine purement germanique (1).

Dans cet opuscule, tout rempli de citations textuelles et formé de lambeaux disparates des historiens latins et des chroniqueurs du moyen âge, il y a, chose singulière, un air de vie et un mouvement d'inspiration. L'amour enthousiaste du gouvernement par assemblées, espèce de révélation d'un temps à venir, s'y montre à toutes les pages. Il éclate dans certaines expressions, telles que le nom de *saint et sacré*, que l'auteur donne au pouvoir de ce grand conseil national qu'il voit sans cesse dominant toutes les institutions de la Gaule franke et de la France proprement dite (2). Le livre de François Hotman eut un succès immense, et son action fut grande sur les hommes de son siècle qu'agitait le besoin de nouveautés religieuses et politiques; elle survécut à la génération contemporaine des guerres civiles et se prolongea même durant le calme du règne de Louis XIV. Ce bizarre et fabuleux exposé de l'ancien droit public du royaume devint alors la pâture secrète des libres penseurs, des consciences délicates, et des imaginations chagrines plus frappées, dans le présent, du mal que du bien. Au commencement du xviii^e siècle, sa réputation durait encore; les uns l'aimaient, les autres le déclaraient un livre pernicieux; mais les grandes controverses qu'il avait soulevées cent vingt-cinq ans auparavant, éloignées de l'opinion de masses ne remuaient plus en sens contraire que quelques esprits d'élite (3).

Les premiers essais d'une érudition impartiale, mais plus habile à déchiffrer la lettre des textes qu'à en exprimer le vrai sens historique, et des histoires narratives tout à fait nulles pour la science, remplissent l'intervalle qui sépare

(1) *Franco-Gallia*, pag. 26 et 61.

(2) De sacro sanctâ publici concilii auctoritate. (*Franco-Gallia*, cap. III et passim.)

(3) Voyez Bayle, *Dictionnaire historique*.

François Hotman d'Adrien de Valois. Ce fut en l'année 1646, que ce savant historien publia, sous le titre de *Gestes des anciens Franks*, le premier des trois volumes in-folio qui forment son œuvre capitale; les deux autres, complétant l'histoire de la dynastie mérovingienne, parurent en 1658 (1). Selon le projet et les espérances de l'auteur, ces volumes ne devaient être que le commencement d'une gigantesque histoire de France, rassemblant dans un même corps d'annales écrites en latin, d'un style châtié, tous les récits et toutes les informations dignes de foi; mais, après avoir parcouru l'espace de cinq siècles, depuis le règne de l'empereur Valérien jusqu'à l'avènement de la seconde race, il se sentit découragé par l'immensité de l'entreprise, et son travail s'arrêta là. Tel qu'il est, cet ouvrage mérite le singulier honneur d'être cité d'un bout à l'autre à côté des sources de notre vieille histoire, comme un commentaire perpétuel des documents originaux. Tout s'y trouve éclairci et vérifié en ce qui regarde les temps, les lieux, la valeur des témoignages et l'authenticité des preuves historiques; les lacunes des textes, les omissions et les négligences des chroniqueurs sont remplies et réparées par des inductions du plus parfait bon sens; il y a exactitude complète quant à la succession des faits et à l'ordre matériel du récit, mais ce récit, on est forcé de l'avouer, manque de vie et de couleur. Le sens intime et réel de l'histoire s'y trouve, pour ainsi dire, étouffé par l'imitation monotone des formes narratives et de la phraséologie des écrivains classiques.

Si Adrien de Valois signale et fait remarquer, par la différence des noms propres, d'un côté latins ou grecs, de l'autre germaniques, la distinction des Gallo-Romains et des Francs après la conquête, il ne fait point ressortir les grandes oppositions de mœurs, de caractères et d'intérêts, qui s'y rattachent. L'accent de barbarie des conquérants de la Gaule, cette rudesse de manières et de langage exprimée si vivement par les anciens chroniqueurs, se fait peu sentir ou disparaît sous sa rédaction. « Personne que toi n'a apporté des armes » si mal soignées : ni ta lance, ni ton épée, ni ta hache, ne sont en état de » servir (2); » cette apostrophe du roi Chlodowig au soldat dont il veut se venger, discours, sinon authentique, du moins évidemment traditionnel, se perd, chez le narrateur moderne, dans un récit pâle et inanimé : « Comme il » passait l'armée en revue et examinait tous les hommes l'un après l'autre, il » s'approcha du soldat dont il a été parlé ci-dessus, et, regardant ses armes, » les prenant et les retournant plusieurs fois entre ses mains, il dit qu'elles » n'étaient ni fourbies, ni affilées, ni propres au combat... (5). » Et quand le

(1) Adriani Valesii, *Gesta veterum Francorum*, sive rerum francicarum usque ad Chlotarii senioris mortem. libri VIII. — *Rerum Francicarum a Chlotarii senioris morte ad Chlotarii junioris monarchiam*, tomus II. — *Rerum Francicarum a Chlotarii minoris monarchiâ ad Childerici destitutionem*, tomus III.

(2) Nullus tam inculta ut tu detulit arma : nam neque tibi hasta, neque gladius neque securis est utilis. (Gregorii Turonensis, *Historia Francorum eccles.*, lib. II, cap. xxxvii.)

(5) Cum exercitum recenseret, singulosque circumiret ac recognosceret, ad supradictum militem accessit, ejus arma diu multumque inter manus versans, negavit tersa.

même roi excite ses guerriers contre les Goths : « Je supporte avec peine » que ces Ariens possèdent une partie des Gaules ; marchons avec l'aide de » Dieu, et quand nous les aurons vaincus , réduisons leur terre en notre puis- » sance (1) ; » au lieu de cette brusque allocution si fortement caractéristique , on trouve encore du récit et toute la froideur d'un discours indirect : « Il les » exhorte à attaquer , sous sa conduite , Alarik dont il veut de recevoir une » injure , à marcher contre les Visigoths , à les vaincre , avec la faveur de Dieu , » et à s'emparer de leur territoire , disant que des catholiques ne devaient pas » souffrir que la meilleure partie des Gaules fût possédée par les Ariens.... (2). »

Le texte de Grégoire de Tours , dont Adrien de Valois connaissait tout le prix , car il l'appelle avec vérité le *fonds de notre histoire* (3), subit continuellement dans son livre de semblables transformations. La monarchie des rois de la première race est trop pour lui la monarchie de son temps ; il applique à celle-là les maximes et les formules de l'autre , sans trop se douter du contraste , et aussi sans qu'il y ait rien de bien choquant dans cet anachronisme. On sent toujours l'homme d'un esprit judicieux , libre de toute préoccupation systématique , ne cherchant dans l'histoire autre chose que la vérité , mais manquant de pénétration pour la saisir tout entière , dans les détails comme dans l'ensemble , dans la peinture des mœurs comme dans la critique des faits. Avec ces qualités plutôt solides qu'attrayantes , avec un long ouvrage qui ne flattait aucune passion politique , aucune opinion de classe ni de parti , et dont la forme était celle d'une glose sur des textes absents , l'historien de la dynastie mérovingienne avait peu de chances de faire une vive impression sur le public contemporain. Personne n'entreprit de le traduire en français , ni d'exposer , en le résumant , la théorie de ses recherches et de ses découvertes historiques. Il n'eut pas l'honneur d'être chef d'école au xvii^e siècle , comme le furent , dans le siècle suivant , des hommes moins instruits , moins sensés , mais plus dogmatiques que lui. Il n'eut pas même le pouvoir de fixer les esprits et la science de son temps à l'égard de la question d'origine , de faire reconnaître comme seule véritable la descendance germanique des Franks et de renverser l'hypothèse des colonies gauloises ramenées en Gaule , hypothèse toujours admise par un certain nombre de savants et à laquelle les circonstances vinrent bientôt donner la faveur publique et une sorte de règne passager.

L'ère de calme et d'unité qui commence avec les belles années du règne de Louis XIV vit l'esprit de lutte politique s'éteindre à l'intérieur , et toutes les

acuta , et ad pugnam habilia esse. (Adriani Valesii , *Rerum Francicarum* , tom. I , pag. 241.)

(1) Valdè molestè fero , quòd hi ariani partem teneant Galliarum. Eamus cum dei adjutorio , et , superatis , redigamus terram in ditionem nostram. (Gregorii Turonensis , *Historia Franc. eccles.* , lib. II , cap. xxxiii.)

(2) Hortatur , ut Alaricum , à quo injuriam receperit , se duce aggrediantur , Visigothosque deo propitio vincant , ac eorum regionem armis occupent ; neque enim catholicis ferendum esse ab Arianis partem optimam Galliarum obtineri. (Adriani Valesii , *Rerum Francicarum* , tom. I , pag. 294.)

(3) Et quoniam Gregorius Florentius , Turonicus episcopus , nostræ historiæ velut fœdus est. (Præfatio ad tomum II *Rerum Francicarum*.)

passions sociales se porter au dehors et s'unir dans un but commun, l'agrandissement du territoire français et la fixation de ses limites. Le gouvernement, tel que l'avaient fait le temps et les circonstances, fut accepté franchement par tous les partis et toutes les classes de la nation; il y eut dans les âmes très-peu de susceptibilité quant aux bornes du pouvoir et aux conditions de l'obéissance, mais en revanche une grande délicatesse sur le point d'honneur national. Ce sentiment public, dont l'influence s'étendit jusqu'à l'histoire, mit en vogue, d'une manière presque subite, le système qui, reniant pour la France toute tradition de conquête étrangère, faisait de la monarchie franke sur le sol de la Gaule, un gouvernement indigène. L'opinion suivant laquelle les Franks et les Gaulois étaient des compatriotes, longtemps séparés, puis réunis en un seul peuple, opinion émise pour la première fois au *xvi^e* siècle, avait deux formes ou variantes. L'une remontait jusqu'au *iv^e* siècle avant notre ère et à l'émigration de Sigovèse et de Bellovèse, l'autre s'arrêtait à des temps plus récents et à une prétendue émigration, sans date précise, de quelques peuplades gauloises amoureuses de la liberté et fatiguées du joug romain (1). Plusieurs savants et demi-savants, depuis l'année 1660, s'appliquèrent à étayer de nouvelles démonstrations et à développer, avec plus ou moins d'emphase patriotique, ces conjectures sans fondement, devenues tout d'un coup populaires.

« La Gaule ne peut-être considérée comme un pays de conquête, mais comme » ayant été perpétuellement possédée par ses naturels habitants, » dit l'auteur encore estimé d'un volumineux traité des fiefs (2), et il établit cette assertion sur les données suivantes : que les Franks, *Gaulois d'origine, qui avaient passé le Rhin, repassèrent le même fleuve, soit pour trouver de nouvelles habitations, soit pour délivrer leurs frères les Gaulois de la servitude des Romains; qu'en moins de quarante ans ils chassèrent les Romains de la Gaule, et que le peu de résistance qu'ils éprouvèrent de la part des indigènes donne lieu de croire que cette entreprise n'avait pas été faite sans leur participation; qu'ainsi, au *v^e* siècle, il n'y eut conquête pour la Gaule que relativement à l'expulsion des Romains, et qu'à l'égard des Gaulois elle est demeurée en l'état où elle était de toute ancienneté.* Les formes du style et l'expression appartiennent ici, comme la pensée, à l'écrivain du *xvii^e* siècle (3). Une fois poussés par le désir de complaire à la vanité nationale, les esprits systématiques ne s'en tinrent pas là, et atteignirent hientôt les dernières limites de l'absurde. Dans un livre publié en 1676 et intitulé : *De l'origine des Français et de leur empire*, tous les conquérants du *v^e* siècle, tous les destructeurs de l'empire romain, les Goths, les Vandales, les Burgondes, les Hérules, les Huns eux-mêmes, devinrent frères des Gaulois. L'auteur, ne doutant pas du succès de sa découverte, en parlait ainsi : « La nation se » trouvera par là, d'une manière aussi solide qu'imprévue, n'avoir qu'une » même origine avec ce que le monde a jamais eu de plus terrible, de plus

(1) Voyez Mézeray, *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, tom. I, pag. 295.

(2) Chantreau-le-Fèvre, mort en 1658; son livre fut publié en 1662.

(3) *Traité des Fiefs et de leur origine*, pag. 45.

» brave et de plus glorieux (1) » ; et le *Journal des Savants* disait de cette opinion extravagante : « Il n'y en a pas qui soit allée plus avant et qui soit plus » glorieuse à la nation (2). »

C'est surtout en Allemagne que le système des colonies gauloises devait trouver des contradicteurs, soit à cause des progrès de ce pays dans les véritables voies de l'histoire, soit par un sentiment étranger à la science, la rivalité d'orgueil national, et l'envie de conserver à la race teutonique l'honneur d'avoir produit les Franks. Il paraît même que la crainte des envahissements de la France et de l'ambition de Louis XIV fut un aliment pour cette controverse, et que la démonstration de l'origine purement germanique des conquérants de la Gaule figurait dans des diatribes contre le projet supposé d'une monarchie universelle (3). Du reste, la querelle scientifique entre les deux pays se prolongea longtemps, et dura plus que les desseins ambitieux, et même que la vie du grand roi. Les partisans de l'identité de races entre les Gaulois et les Franks eurent, pour appui le plus solide, l'autorité d'un savant jésuite, le père Lacarry, qui traita ce sujet sans ridicule (4), et leur plus célèbre adversaire fut un homme de génie, Leibnitz. Dans sa dissertation latine sur l'origine des Franks, publiée en 1715, il définit avec une grâce maligne la méthode conjecturale de ses antagonistes : « C'est du désir, dit-il, non du raisonnement (5). » Il s'anime davantage dans une réplique en français, où son patriotisme se soulève à l'idée de céder à une nation étrangère les vieux héros de l'indépendance germanique : « Si Arminius a été de race gauloise, sentiment fort nouveau, il faut que les » Chérusques aient été une colonie gauloise, chose inouïe que je sache (6) »... Leibnitz réussit mieux sur ce point à combattre le faux qu'à établir le vrai, et sa raison si supérieure se laissa égarer dans un système presque aussi hasardé que l'autre ; il fit venir les Franks des rives de la Baltique aux bords du Rhin. Le père Tournemine, jésuite, prit la défense de l'opinion déjà soutenue par un membre distingué de cet ordre, et lui-même se vit réfuté, en 1722, par un bénédictin, dom Vaissette, l'auteur de l'histoire du Languedoc (7). Ce fut la dernière fois que l'hypothèse patriotique de l'unité de race produisit un débat sérieux entre des hommes de sens et de savoir ; la science française, ramenée dans le droit chemin, venait d'y faire un pas décisif et de se montrer, sur la question de l'origine et de la nationalité des Franks, plus nette et plus exacte que l'érudition germanique.

(1) *De l'Origine des Français et de leur empire*, par Audigier, tom. I, préface.

(2) *Journal des Savants* du 29 mars 1677.

(3) *De non sperandâ novâ monarchiâ dialogus*, Ratisbonne, 1681. Voy. Meusel, *Bibliothèque historique*, tom VII, pag. 212.

(4) *Historia coloniarum tum à Gallis in exteris nationibus missarum, cum exterarum nationum in Gallias deductarum*, auctore Ægidio Lacarry (1677).

(5) *Hæc optantis sunt non ratiocinantis.* (Leibnitii Opera, tom. IV, pars II, pag. 150.)

(6) *Ibid.*, pag. 175.

(7) *Journal de Trévoux* du mois de janvier 1716. Dissertation sur l'origine des Français où l'on examine s'ils descendent des Tectosages ou anciens Gaulois établis dans la Germanie. Voyez la *Bibliothèque historique de la France*, par le père Lelong et Fervet de Fontette, tom. II, pag. 19.

En l'année 1714, un homme qui a laissé après lui un nom illustre, et qui, jeune alors, n'était qu'élève en titre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Nicolas Fréret, lut à une assemblée publique de cette Académie un mémoire sur l'établissement des Franks au nord de la Gaule. Il annonça, dans le préambule de sa dissertation, que ce travail ne resterait point isolé; qu'il n'était pour lui que le commencement d'une longue série de recherches ayant pour objet l'état des mœurs et du gouvernement aux diverses époques de la monarchie française (1). Le jeune érudit, avec une grande sûreté de méthode, résolut, ou, pour mieux dire, trancha cette question de l'origine des Franks posée à faux ou faiblement touchée jusqu'à lui. Ses conclusions peuvent se réduire à trois : « Les Franks sont une ligue formée au III^e siècle entre plusieurs peuples » de la basse Germanie, les mêmes à peu près qui, du temps de César, composaient la ligue des Sicambres.—Il n'y a pas lieu de rechercher la descendance » des Franks ni les traces de leur prétendue migration, puisque ce n'était point » une race distincte ou une nation nouvelle parmi les Germains.—Le nom de » Frank ne veut point dire *libre*; cette signification, étrangère aux langues » du nord, est moderne pour elles; on ne trouve rien qui s'y rapporte dans les » documents originaux des IV^e, V^e et VI^e siècles. Frek, frak, frenk, frank, » frang, vrang, selon les différents dialectes germaniques, répond au mot latin » *ferox* dont il a tous les sens favorables ou défavorables, fier, intrépide, orgueilleux, cruel (2). »

Ces propositions, qui aujourd'hui sont des axiomes historiques, renversèrent d'un même coup et les systèmes qui cherchaient le berceau d'une nation franke, soit en Gaule, soit en Germanie, antérieurement au III^e siècle, et celui qui érigeait les Franks, sur l'interprétation de leur nom, en hommes libres par excellence et en libérateurs de la Gaule. Elles ressortaient, dans le mémoire de Fréret, du fonds de l'histoire elle-même, exposée sommairement et rendue, sous cette forme, plus claire et plus précise que dans la narration ample, mais peu travaillée, du livre d'Adrien de Valois. L'établissement successif des diverses tribus conquérantes, les déplacements graduels de la frontière romaine, les traités des Franks et les relations de leurs rois avec l'empire, la distinction des guerres nationales faites par toutes les tribus confédérées, et des courses d'aventure entreprises par de simples bandes; tous ces points obscurs ou délicats de l'histoire de la Gaule au IV^e et au V^e siècle étaient, pour la première fois, reconnus et abordés franchement.

Le mémoire qui faisait ainsi justice d'erreurs en crédit jusque-là, et qui donnait aux opinions saines plus de relief et d'autorité, souleva d'étranges objections au sein de l'Académie, et sa lecture fut suivie d'un événement plus étrange encore; Fréret fut arrêté par lettre de cachet et enfermé à la Bastille. Les motifs de son emprisonnement, qui dura six mois, sont un mystère; il est impossible de deviner laquelle des thèses de sa dissertation parut criminelle au gou-

(1) Manuscrit original de Fréret, qui doit faire partie de l'édition complète de ses OEuvres, publiée par M. Champollion-Figeac. — Je suis redevable de cette communication à l'obligeance du savant éditeur.

(2) *OEuvres de Fréret*, édition de 1793, tom. V, pag. 164, 205 et suiv.

vernement d'alors ; mais une telle expérience le détourna des grandes recherches sur l'histoire nationale auxquelles il voulait se dévouer. Ses travaux académiques prirent un autre cours ; il remonta jusqu'à l'antiquité la plus reculée , et son admirable netteté d'esprit fit sortir une science nouvelle des ténèbres et du chaos. La chronologie des temps qui n'ont point d'histoire , l'origine et les migrations des peuples , la filiation des races et celle des langues furent pour la première fois établies sur des bases rationnelles. Que serait-il arrivé , si cette merveilleuse faculté de divination s'était appliquée tout entière au passé de la France, si Fréret eût pu suivre, en pleine sécurité d'esprit, son premier choix et les projets de sa jeunesse ? Voilà ce qu'on ne peut s'empêcher de se demander avec un sentiment de regret. L'annonce d'une révolution dans la manière de comprendre et d'écrire l'histoire semble sortir de ces lignes tracées en 1714 : « Quoique les historiens les plus estimés de l'antiquité, ceux que l'on nous propose pour modèles, aient fait leur principal objet du détail des mœurs, pres- que tous nos modernes ont négligé de suivre leurs traces. C'est le détail, abandonné par les autres écrivains, que je me propose pour but dans ces recherches (1)... » Les tendances de l'époque présente, les instincts de la nouvelle école historique étaient pressentis, il y a plus de cent vingt ans, par un homme de génie ; si cet homme eût rencontré dans son temps la liberté du nôtre, la science de nos origines sociales, de nos vieilles mœurs, de nos institutions, aurait avancé d'un siècle.

II.

Controverse sur le caractère et les suites politiques de l'établissement des Franks dans la Gaule. — Système du comte de Boulainvilliers. — Réponse d'un publiciste du tiers état. — Système de l'abbé Dubos. — Jugement de Montesquieu. — Son erreur sur les lois personnelles.
— Conséquence de cette erreur.

Le roman de la communauté d'origine entre les Franks et les Gaulois, et le roman de la Gaule affranchie par l'assistance des Germains, étaient définitivement balayés et rejetés hors de l'histoire de France. A leur place demeurait, comme seul constant, le fait contre lequel l'orgueil national s'était débattu en vain, la conquête de la Gaule romaine par un peuple de race étrangère. Quel était le vrai caractère de ce fait désormais incontestable ? Quelles avaient dû être ses conséquences politiques ? Jusqu'où s'étaient-elles prolongées dans la suite des siècles écoulés depuis l'établissement de la domination franke ? En subsistait-il encore quelque chose, et par quels liens de souvenirs, de mœurs, d'institutions, la monarchie française se rattachait-elle à l'événement qui semble marquer son berceau ? Voilà le problème historique dont la solution occupa surtout les esprits durant la première moitié du XVIII^e siècle, et qui souleva l'import-

(1) Manuscrit original de Fréret, communiqué par M. Champollion-Figeac.

tante controverse où figurent les noms de Boulainvillers et de Dubos, et le grand nom de Montesquieu. C'est dans la détermination exacte de la nature et des résultats sociaux de la conquête que fut cherché alors le principe essentiel de la monarchie, cette *loi fondamentale de l'État*, que François Hotman, son inventeur, avait fait dériver de l'association spontanée des Franks et des Gaulois dans un même intérêt, dans une même liberté, dans une sorte de communion de la vieille indépendance germanique.

En histoire, et généralement dans toutes les parties de la science humaine, les grandes questions n'éclatent pas tout d'un coup, et longtemps avant de devenir l'objet de l'attention publique, elles se traînent obscurément dans quelque livre où peu de personnes les remarquent et où elles demeurent enfouies jusqu'à ce que leur jour soit venu. A l'époque où toute conscience de la dualité nationale avait péri, et où l'on suivait naïvement jusqu'à la prise de Troye l'origine et les migrations d'un peuple français, à la fin du XII^e siècle, l'auteur d'une chronographie anonyme reconnut la distinction de races et crut en voir des suites manifestes dans l'état social de son temps (1). Après avoir raconté, de la manière la plus fabuleuse, les aventures des Francs ou Français, et comment l'empereur Valentinien leur fit remise de tout tribut, parce qu'ils l'avaient aidé à exterminer les Alains, le chroniqueur ajoute : « Ainsi délivrés d'impôts, » ils n'en voulurent plus payer dans la suite, et nul ne put jamais les y contraindre ; de là vient qu'aujourd'hui cette nation appelle *Francs* dans sa langue » ceux qui jouissent d'une pleine liberté, et quant à ceux qui, parmi elle, vivent dans la condition de tributaires, il est clair qu'ils ne sont pas Francs » d'origine, mais que ce sont les fils des Gaulois, assujettis aux Francs par droit » de conquête (2). » Ces paroles n'eurent alors aucun retentissement, et la puissance seigneuriale n'alla pas y chercher des titres historiques dont elle ne sentait aucun besoin. Les Gaulois et leur postérité restèrent dans un complet oubli, et ce ne fut que trois siècles après, au réveil de l'érudition, que des raisonneurs exercés, appliquant la logique à l'histoire, commencèrent à s'occuper d'eux. Le système de la délivrance par les Germains et celui de la descendance com-

(1) Cette chronographie, citée par Adrien de Valois; qui l'avait lue manuscrite, doit faire partie de quelqu'un des fonds de la Bibliothèque royale, mais le défaut pour les manuscrits anonymes, d'un catalogue rigoureusement spécial, m'a empêché de la retrouver. Adrien de Valois dit qu'elle s'arrêtait à l'année 1199, à la mort de Richard Cœur de Lion. Selon toute apparence, elle fut écrite dans quelque une des provinces de la domination anglaise. *Voy. Adriani Valesii, Notit. Galliar.*, pag. 209.

(2) Sic à tributo soluti nullum vectigal ulterius solvere voluerunt, nec quisquam jure belli postea potuit eos redigere sub jugo tributi. Undè gens illa quos liberos esse constat Francos etiam num propria lingua vocat : et quos apud ipsos hujus modi vincula constringunt non Francos liquet esse sed Gallos, quos Franci sibi jure gentium subjecerunt (Anonymi chronographia apud Adriani Valesii, *Notit. Galliar.*, pag. 209.) — Ce passage fit une grande impression sur le savant auteur de la *Notice des Gaules*, qui, après l'avoir cité, ajoute : « Ea verba memoratu dignissima, qualia nusquam alibi reperire memini, disertè apertèque docent, ætate scriptoris nimirum circà annum MCC, Francos qui in Gallia dominabantur, adhuc immunes tributorum extitisse, solos Gallos inter ipsos tributa perpendisse. »

même tranchèrent les principales difficultés de la question, et les esprits spéculatifs n'allèrent pas plus loin ; un seul entre tous , Charles Loyseau , juriconsulte et publiciste, hasarda les thèses suivantes qui, plus tard, devaient enfanter un système.

« La noblesse de France prit son origine de l'ancien mélange des deux peuples qui s'accoutumèrent ensemble en ce royaume, à savoir des Gaulois et des Francs qui les vainquirent et assujettirent à eux, sans toutefois les vouloir chasser et exterminer ; mais ils retinrent cette prérogative sur eux, qu'ils voulurent avoir seuls les charges publiques, le maniement des armes et la jouissance des fiefs sans être tenus de contribuer aucuns deniers, soit aux seigneurs particuliers des lieux, soit aux souverains pour les nécessités de l'État : au lieu de quoi, ils demeurèrent seulement tenus de se trouver aux guerres. Quant au peuple vaincu, il fut réduit pour la plupart en une condition de demi-servitude (1). — Pour le regard de nos Français, quand ils conquestèrent les Gaules, c'est chose certaine qu'ils se firent seigneurs des personnes et des biens d'icelles, j'entends seigneurs parfaits, tant en la seigneurie publique qu'en la propriété ou seigneurie privée. — Quant aux personnes, ils firent les naturels du pays serfs, non pas toutefois d'entière servitude, mais tels à peu près que ceux que les Romains appelaient ou *censitos*, seu *ascriptitios*, ou *colonos*, seu *glebæ addictos*, qui étaient deux diverses espèces de demi-serfs, s'il faut ainsi parler, dont les premiers sont appelés en nos coutumes gens de main-morte, ou gens de poste, et les derniers, gens de suite ou serfs de suite.... Mais quant au peuple vainqueur, il demeura franc de ces espèces de servitude et exempt de toute seigneurie privée. D'où est venu que les Français libres étant meslés avec les Gaulois qui étaient serfs, le mot de *Franc* qui était le nom propre de la nation a signifié cette liberté (2).... » Ces propositions, jetées çà et là dans des écrits d'ailleurs très-hostiles aux privilèges de la noblesse, y demeurèrent presque inaperçues ; elles ne causèrent aucune rumeur, ni dans le monde de la science, ni dans celui des partis politiques, et la question dormit de nouveau jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

Les circonstances étaient alors singulièrement favorables à la production d'une théorie de l'histoire de France, plus savante et plus complète que celle de François Hotman. D'immenses travaux d'érudition, dont la gloire égale presque celle des œuvres littéraires du siècle de Louis XIV, avaient mis à la portée des hommes studieux le plupart des documents historiques du moyen âge, surtout les monuments législatifs, les actes publics et ceux du droit privé, inconnus au siècle précédent. Ces documents rassemblés dans de vastes recueils étaient éclaircis et commentés par la science des Duchêne, des Pithou, des Dupuy, des Sainte-Marthe, des Labbe, des Sirmon, des Ducange, des Mabillon, des Baluze. D'un autre côté, le déclin de ce long règne, jusque-là si glorieux et si populaire, avait ramené l'agitation dans les idées et fait renaître, en sens divers, les passions politiques. La majestueuse unité d'obéissance et d'enthousiasme qui, pen-

(1) Œuvres de maître Charles Loyseau (édit. de 1701), *Traité des Ordres de la noblesse*, pag. 24.

(2) Œuvres de maître Charles Loyseau, *Traité des Seigneuries*, pag. 5.

dant quarante ans , avait rallié au pied du trône toutes les forces divergentes , tous les instincts de la nation , venait de se rompre par les malheurs publics et le désenchantement des esprits. La France , épuisée de ressources dans la guerre désastreuse de la succession d'Espagne , se lassait de servir en aveugle à l'accomplissement de desseins politiques dont toute la valeur n'a été connue que de nos jours (1). L'opposition , quoique sourde et contenue , se réveillait de toutes parts ; les différents ordres , les classes de la nation , se détachant du présent , retournaient à leurs vieilles traditions ou cherchaient , dans les projets de réforme , l'espoir d'un avenir meilleur. Cette royauté de Louis XIV , si admirée naguère , objet d'une sorte d'idolâtrie nationale , trouvait de la froideur dans une grande partie de la noblesse , dans les parlements , un retour d'indépendance , dans la masse du peuple , la désaffection et le mépris (2). Des voix de blâme , des conseils sévères parvenaient au vieux monarque du sein de sa propre famille. Son petit-fils , l'héritier du trône , était sous la tutelle morale d'un homme qui lui apprenait que tout despotisme est un mauvais gouvernement , qu'il y a pour l'État des règles supérieures au bon plaisir du roi , et que le corps de la nation doit avoir part aux affaires publiques (3).

Fénelon (car c'est à lui qu'appartiennent ces maximes) , nommé , en 1689 , précepteur du duc de Bourgogne , avait accepté cette charge comme une haute mission politique. Il s'était proposé pour tâche de faire succéder à la monarchie absolue , qu'il voyait pencher vers sa ruine , un gouvernement de conseils et d'assemblées qui ne fit rien sans règle et sans contrôle , qui ne se crût pas libre de hasarder , comme lui-même le dit énergiquement , la nation sans la consulter (4). Tel était le but des enseignements qu'il donnait à son élève et qu'il développait dans des mémoires animés par un sentiment tendre et profond des misères publiques. Il parlait de rendre à la nation ses libertés méconnues et de se rapprocher ainsi de l'ordre , de la justice et de la véritable grandeur ; il présentait les états généraux comme le moyen de salut , comme une institution qu'il serait capital de rétablir , et en attendant , il proposait une convocation de notables (5). Ce grand homme croyait également aux droits naturels des peuples et à la puissance de l'histoire. Dans le plan d'une vaste enquête sur l'État de la France , conçu par lui pour l'instruction du duc de Bourgogne , il eut soin de faire entrer le passé comme le présent , les vieilles mœurs , les vieilles institutions , comme les progrès nouveaux de l'industrie et de la richesse nationale. Il demanda , au nom du jeune prince , à tous les intendants du royaume , des informations détaillées sur les antiquités de chaque province , sur les anciens

(1) Voyez le morceau remarquable placé par M. Mignet en tête du recueil d'actes diplomatiques , intitulé *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV* , 1855.

(2) Voyez la lettre de Fénelon à Louis XIV , dans ses *OEuvres* , tom. II , pag. 411.

(3) Voyez les *OEuvres de Fénelon* et la belle Notice de M. Villemain en tête de l'édition de 1825.

(4) Lettre au duc de Chevreuse , *OEuvres complètes de Fénelon* , tom. I , pag. 591.

(5) Plans du gouvernement concertés avec le duc de Chevreuse , pour être proposés au duc de Bourgogne. (*Ibid.* , tom. III , pag. 446 , *Panthéon littéraire.*)

usages et les anciennes formes de gouvernement des pays réunis à la couronne (1). De pareilles demandes semblaient provoquer un travail d'historien publiciste sur les origines et les révolutions de la société et du pouvoir en France. Quelqu'un répondit à cette sorte d'appel, mais ce ne fut pas l'un des grands érudits de l'époque; ceux-là, membres, pour la plupart, de congrégations religieuses, étaient étrangers aux intérêts politiques, aux idées générales, et, pour ainsi dire, cantonnés chacun dans un coin de la science. Ce ne fut pas non plus un patriote désintéressé, ce fut un homme d'un savoir médiocre et préoccupé de regrets et de prétentions aristocratiques, le comte de Boulainvilliers (2).

Cet écrivain, dont le nom est plus connu que les œuvres, issu d'une ancienne famille et épris de la noblesse de sa maison, s'était livré aux études historiques pour en rechercher les titres, alliances, les souvenirs de toute espèce. Il lut beaucoup avec cette pensée, et, ayant éclairci à son gré ses antiquités domestiques, il s'occupa de celles du pays. Les documents législatifs des deux premières races, imprimés dans la collection de Baluze, furent pour lui l'objet d'une observation attentive et, sur certains points, intelligente. Il avait compris la liberté des mœurs germaniques et s'était passionné pour elle; il la regardait comme l'ancien droit de la noblesse de France et comme son privilège héréditaire. Tout ce que les siècles modernes avaient successivement abandonné en fait d'indépendance personnelle, le droit de se faire justice soi-même, la guerre privée, le droit de guerre contre le roi, plaisaient à son imagination, et il voulait, sinon les faire revivre, au moins leur donner une plus grande place dans l'histoire. « Misère extrême de nos jours! s'écrie-t-il avec une fierté dédaigneuse » dans l'un de ses ouvrages inédits, misère extrême de nos jours qui, loin de se » contenter de la sujétion où nous vivons, aspire à porter l'esclavage dans le » temps où l'on n'en avait pas l'idée (3)! » A ces élans de liberté à l'égard du pouvoir royal, il joignait une froideur imperturbable en considérant la servitude du peuple au moyen âge. Enfin il avait, pour le présent comme pour le passé, la conviction d'une égalité native entre tous les gentilshommes, et d'une immense inégalité entre eux et la plus haute classe du tiers état. Telles furent les idées sous l'influence desquelles se forma son système historique, système dont voici les points essentiels, formulés autant que possible avec le langage même de l'auteur.

« La conquête des Gaules est le fondement de l'État français dans lequel nous » vivons, c'est à elle qu'il faut rapporter l'ordre politique suivi depuis par la » nation; c'est de là que nous avons tous reçu notre droit primordial. — Les » Français, conquérants des Gaules y établirent leur gouvernement tout à

(1) Cette demande fut adressée vers l'année 1695. Les mémoires envoyés par les intendants des généralités se trouvent au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale; ils forment de 15 à 20 volumes in-folio.

(2) Voyez l'*Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, par le comte de Boulainvilliers, préface.

(3) Préface du *Journal de saint Louis*, manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal. B.L.F., n° 151.

» fait à part de la nation subjuguée, qui, réduite à un état moyen entre la ser-
 » vitude romaine et une sorte de liberté privée de tout droit politique et en
 » grande partie du droit de propriété, fut destinée par les conquérants au travail
 » et à la culture de la terre. — Les Gaulois devinrent sujets, les Français
 » furent maîtres et seigneurs. Depuis la conquête, les Français originaires
 » ont été les véritables nobles et les seuls capables de l'être. — Tous les Fran-
 » çais étaient libres, ils étaient tous égaux et compagnons; Clovis n'était que
 » le général d'une armée libre qui l'avait choisi pour la conduire dans des en-
 » treprises dont le profit devait être commun. — Les Français d'origine, seuls
 » nobles reconnus dans le royaume, jouissaient à ce titre d'avantages réels qui
 » étaient l'exemption de toutes charges pécuniaires, la jouissance des biens ré-
 » servés au domaine public, l'exercice de la justice entre leurs pareils et sur les
 » Gaulois habitants de leurs terres, la liberté d'attaquer ou de se défendre à
 » main armée, enfin le droit de voter les lois et de délibérer, sur toute espèce
 » de matière, dans l'assemblée générale de la nation (1).

« Le pouvoir souverain des assemblées nationales ne dura pas d'une manière
 » uniforme ni dans son intégrité; Charles Martel les abolit pendant les vingt-
 » deux ans de sa domination; Charlemagne les remit en vigueur et restitua
 » ainsi à la nation française un de ses droits naturels et incontestables. —
 » Pendant et depuis son règne, les assemblées communes de la nation firent les
 » lois; elles réglèrent le gouvernement et la distribution des emplois civils ou
 » militaires; elles décidèrent de la paix et de la guerre, et elles jugèrent sou-
 » verainement les causes majeures, attentats, conjurations, révoltes, et cela
 » à l'égard de toutes les conditions, sans en excepter la royale ni l'impériale. —
 » A la fin du règne de la seconde race, toutes les parties du royaume étant
 » désunies, on ne trouve plus d'assemblées communes, de véritables parle-
 » ments. Loin que ce fût un parlement général qui déféra la couronne à Hugues
 » Capet, à l'exclusion de la race de Charlemagne, on peut dire qu'il n'eût pas
 » été possible de transférer la royauté dans une famille qui n'y avait aucun
 » droit, si l'usage des parlements nationaux avait subsisté (2).

« La police des fiefs établie par Charlemagne fut la seule qui, s'étant insen-
 » siblement affermie dans le déclin de sa postérité, se trouva dominante après
 » l'usurpation de Hugues Capet. — A cette époque, les nobles, encore égaux
 » entre eux, étaient de fait et de droit les seuls grands de l'État; eux seuls en
 » possédaient les charges et les honneurs; eux seuls étaient les conseillers du
 » prince; eux seuls maniaient les finances et commandaient les armées, ou
 » plutôt eux seuls les composaient. — On ignorait les distinctions des titres au-
 » jourd'hui en usage; les Français ne connaissaient point de princes parmi eux,
 » la parenté des rois ne donnait aucun rang. — Deux grands événements ar-
 » rivés dans la monarchie ont amené la ruine graduelle de cet ordre de choses.
 — Le premier fut l'affranchissement des serfs ou gens de main-morte, dont

(1) *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, avec quatorze lettres historiques sur les parlements ou états généraux, tom. I, pag. 21, 24, 29, 33, 35, 38, 40, 57, 59, 61, 245, 322.

(2) *Ibid.* tom I, pag. 210, 214, 215, 217, 221, 224, 286, 291.

» toute la France était peuplée, tant dans les villes que dans les campagnes, et qui étaient, ou les Gaulois d'origine assujettis par la conquête, ou les malheureux que différents accidents avaient réduits en servitude. — Le second fut le progrès par lequel ces serfs s'élevèrent, contre tout droit, à la condition de leurs anciens maîtres. Depuis six cents ans, les roturiers esclaves, d'abord affranchis, puis anoblis par les rois, ont usurpé les emplois et les dignités de l'État, tandis que la noblesse, héritière des privilèges de la conquête, les perdait un à un et allait se dégradant de siècle en siècle (1).

» Tous les rois de la troisième race ont voulu son abaissement, et travaillé, comme sur un plan formé d'avance, à la ruine des lois primitives et de l'ancienne constitution de l'État; ce fut pour eux une idée commune d'anéantir les grands seigneurs, de subjuguier la nation, de rendre leur autorité absolue et le gouvernement despotique. — Philippe-Auguste commença la destruction de la police des fiefs et des droits originels du baronnage; Philippe-le-Bel poursuivit ce projet par la ruse et par la violence; Louis XI l'avança près de son terme. — Leur postérité est parvenue au but qu'ils s'étaient proposé; mais, pour l'atteindre pleinement, l'administration du cardinal de Richelieu et le règne de Louis XIV ont plus fait, en un demi-siècle, que toutes les entreprises des rois antérieurs n'avaient pu faire en douze cents ans (2). »

Ce système à deux faces, l'une toute démocratique tournée vers la royauté, l'autre toute aristocratique tournée vers le peuple, contenait de trop grandes hardiesses pour qu'il fût possible de lui donner une entière publicité. Les deux écrits du comte de Boulainvilliers qui l'exposent et le développent, *l'Histoire de l'ancien gouvernement de la France* et les *Lettres sur les Parlements*, circulèrent en copies du vivant de l'auteur, et ne furent imprimés que cinq ans après sa mort, en 1727. Il y avait là de quoi exciter l'attention générale et remuer vivement les esprits. L'instinct de la liberté politique reparaisait dans cette nouvelle théorie de l'histoire de France, et en outre elle touchait à des passions rivales qu'elle flattait d'un côté et que de l'autre elle irritait en les blessant. Comparée à la théorie, si naïvement simple, de François Hotman, elle marquait un véritable progrès pour le talent d'analyse, la pénétration, la faculté de discerner les problèmes fondamentaux et les points délicats de notre histoire. De grandes questions y étaient entrevues et d'importantes distinctions établies; ce mot jusque-là sans retentissement : « Il y a deux races d'hommes dans le pays, » était prononcé de manière à frapper toutes les oreilles. Le vice capital du système de Boulainvilliers, pour ce qui regarde les temps antérieurs au XII^e siècle, consistait dans l'omission d'une série entière de faits, celle qui prouve la persistance de la société gallo-romaine sous la domination des Barbares, et dans une fausse idée de la nature et des conséquences de l'établissement germanique en Gaule, idée fournie par la logique, par un raisonnement superficiel, non par l'observation et l'intime connaissance des faits. Pour ce

(1) *Histoire de l'ancien gouvernement de la France*, avec quatorze lettres historiques sur les parlements ou états-généraux, tom. I, pag. 291, 509, 510, 516, 522; tom. II, pag. 1.

(2) *Ibid.*, tom. I, pag. 491, 210, 291, 552; tom. III, pag. 155, 152.

qui suit le XII^e siècle, le gentilhomme publiciste a mieux vu, sans avoir mieux jugé ; il a aperçu le grand mouvement de transformation de la société française et le rôle de la royauté dans ces révolutions successives. Ses conclusions, quoique partiales, ses interprétations, quoique erronées, frayèrent le chemin qui devait conduire au vrai. C'était une révolte contre le cours des choses, une protestation impuissante contre les tendances sociales de la civilisation moderne ; mais ces tendances étaient là, pour la première fois, nettement reconnues et signalées.

On trouve dans le second écrit du comte de Boulainvillers une portion moins étroitement systématique, plus complète, plus étudiée que le reste, l'histoire des états-généraux du XIV^e et du XV^e siècle. Ce travail, entièrement neuf pour l'époque, a depuis servi de base ou de thème à beaucoup d'essais du même genre ; il n'a jamais été refait sur les sources avec un pareil développement. L'immense intérêt du sujet semble ici entraîner l'auteur hors de ses préoccupations ordinaires, et le lancer dans une voie plus large et plus sûre. Au lieu de l'éternel paradoxe de la souveraineté de la noblesse, il présente un tableau animé du concours des grandes classes de la nation au gouvernement de l'État, véritable étude d'historien politique d'où ressort le double contraste de la monarchie des états-généraux avec la monarchie absolue, et de l'imposant contrôle des assemblées représentatives avec le contrôle mesquin des parlements. Boulainvillers fut l'homme des états-généraux, non-seulement comme écrivain, mais comme citoyen ; il en proposa la convocation après la mort de Louis XIV, dans des mémoires présentés au régent. C'est par là que sa renommée de publiciste s'établit à part de son système, et que ses idées politiques eurent de la portée hors de la classe à laquelle, dans ses rêves de liberté exclusive, il voulait borner la nation.

Peu d'hommes de cette classe retremperent dans le nouveau système historique leurs vieilles traditions d'indépendance amorties depuis un siècle ; mais tous, ou presque tous, crurent volontiers que leurs familles remontaient jusqu'aux Franks et qu'ils étaient nobles en vertu de la conquête. Un surcroît d'orgueil, dont on retrouve la trace dans quelques écrits du temps, paraît s'être insinué au cœur des gentilshommes, qui, sur la foi de Boulainvillers, ne virent plus autour d'eux, dans la magistrature, les ennoblis, tout le tiers-état, que des fils d'esclaves, esclaves de droit, affranchis par grâce, par surprise ou par rébellion. Ceux dont l'humeur ou les intérêts ne s'accoutumaient pas de la portion républicaine du système la rejetèrent et ne prirent que l'autre. C'est ce que fit le duc de Saint-Simon, qui a consigné dans quelques pages de ses curieux mémoires l'espèce de version rectifiée qu'il adopta pour son usage. Il y pose comme fait primitif, non la souveraineté collective et l'égalité de tous les Franks, mais un roi seul conquérant de la Gaule, distribuant à ses guerriers les terres conquises, selon le grade, les services et la fidélité de chacun. « De là, dit-il, » est venue la noblesse, corps unique de l'État, dont les membres reçurent » d'abord le nom d'*hommes de guerre*, puis celui de *nobles*, à la différence » des vaincus, qui, de leur entière servitude, furent appelés *serfs* (1). » Il

(1) *Mémoires du duc de Saint-Simon*, tom. XI, pag. 367.

poursuit le développement de cette thèse et disserte sur l'origine des propriétés roturières et la formation du tiers-état, dans un style fort différent de celui de ses peintures de mœurs contemporaines, et dont l'allure embarrassée trahit une grande inexpérience de ces sortes de matières.

Quand bien même l'opinion mise en vogue par le comte de Boulainvillers eût été, ce qu'elle n'était pas, inattaquable du côté de la science, elle aurait inspiré de vives répugnances et trouvé d'ardents contradicteurs. Le tiers-état, qui avait grandi de siècle en siècle sans trop s'inquiéter de ses origines, qui était sorti du règne de Louis XIV, comme de tous les règnes précédents, plus fort, plus riche, plus illustré par les hautes fonctions publiques, ne pouvait accepter patiemment, fût-ce au nom de l'histoire elle-même, une pareille place dans le passé. Aussi les réfutations plébéiennes, mêlées de colère et de raisonnement, ne se firent pas attendre; un pamphlet remarquable, dont le titre était : *Lettre d'un Conseiller du parlement de Rouen*, courut quelque temps manuscrit et fut publié en 1750. L'auteur anonyme déclare qu'indigné de voir avilir la majorité de la nation pour relever l'état et la gloire de trois ou quatre mille personnes, il veut remettre (c'est lui qui parle) les nobles de niveau avec les citoyens de nos villes, et leur donner des frères au lieu d'esclaves (1). Celui qui se présentait si fièrement contre le champion de la noblesse n'apportait pas dans la controverse une érudition supérieure, mais il avait une foi complète et presque naïve aux traditions et aux idées de la bourgeoisie. Grâce à cette disposition d'esprit, sa polémique fut comme un miroir où vinrent se refléter fidèlement les croyances des hautes classes roturières, leurs désirs, toutes leurs passions, tous leurs instincts bons ou mauvais. On y trouve à la fois le sentiment de l'égalité civile et l'admiration de la richesse, une aversion décidée pour les privilèges de la naissance, et un aveu sans réserve des privilèges de l'argent (2).

Voilà pour les doctrines politiques; et quant à l'histoire, le principal argument de l'auteur de la lettre se fonde sur les preuves de la liberté immémoriale des villes de France. Il établit l'existence non interrompue du régime municipal dans un grand nombre de cités, soit du midi, soit du nord de la Gaule, et montre qu'à l'égard de ce droit les souvenirs n'ont jamais péri. Il prouve que les habitants des grandes villes n'eurent jamais besoin d'être exemptés de la servitude personnelle, mais seulement de quelques servitudes réelles et de la justice seigneuriale; que ce fut là toute la portée de leurs chartes d'affranchissement. Enfin il revendique pour les bourgeois du moyen âge, avec la liberté civile et politique, l'honneur d'avoir été riches, courtois, généreux et même prodigues à l'égal des gentilshommes (3). Cet ordre d'idées et de faits le conduit, par une pente naturelle, à s'attacher exclusivement aux restes de la civilisation romaine, comme à la seule base de notre histoire nationale; il est impossible de faire une abstraction plus complète et plus dédaigneuse de ce qu'il

(1) *Lettre d'un Conseiller du parlement de Rouen, au sujet d'un écrit du comte de Boulainvillers*, Mémoires de littérature du père Desmolets, tom. IX, pag. 115, 188.

(2) *Ibid.*, pag. 125 et suiv.

(3) *Ibid.*, tom. IX, pag. 205, 220, 221, 224, 229, 251, 255, 256, 248, 249, 251.

y eut de germanique dans les vieilles institutions et les vieilles mœurs de la France. Les prétentions de la noblesse à l'héritage des Franks sont de sa part l'objet de plaisanteries, souvent plus aigres que fines, sur le *camp de Mérovée* d'où les gentilshommes de nom et d'armes s'imaginent être sortis. Parfois même quelque chose de triste vient se mêler, d'une façon étrange, au burlesque de l'expression, et, dans les invectives du pamphlétaire du xviii^e siècle, on croit entendre la voix et les regrets d'un descendant des Syagrius et des Apollinaires : « Je passe avec douleur, dit-il, à ce déluge de Barbares français » qui inonda la malheureuse Gaule, qui renversa les lois romaines, lesquelles » gouvernaient les habitants selon les principes de l'humanité et de la justice, » qui y établit en leur place l'ignorance, l'avarice et la cruauté barbaresques. » Quelle désolation pour les campagnes et les bourgades de ce pays, d'y voir » exercer la justice par un caporal barbare, à la place d'un décurion » romain (1)!... »

Mais ces ressentiments de la bourgeoisie, qui s'échappaient ainsi en saillies plus ou moins vives, plus ou moins piquantes, couvaient silencieusement dans l'âme d'un homme d'un talent mûr, d'un esprit subtil et réfléchi. Jean-Baptiste Dubos, secrétaire perpétuel de l'Académie française, célèbre alors comme littérateur et comme publiciste, entreprit non-seulement d'abattre le système historique de Boulainvillers, mais encore d'extirper la racine de tout système fondé pareillement sur la distinction des vainqueurs et des vaincus de la Gaule. C'est dans ce but qu'il composa le plus grand ouvrage qui jusqu'alors eût été fait sur les origines de l'histoire de France, un livre encore lu de nos jours avec profit et intérêt, l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (2). L'esprit de ce livre, où un immense appareil d'érudition sert d'échafaudage à un argument logique, peut se formuler en très-peu de mots et se réduire aux assertions suivantes : « La conquête de la » Gaule par les Francs est une illusion historique. Les Francs sont venus en » Gaule comme alliés, non comme ennemis des Romains. — Leurs rois ont » reçu des empereurs les dignités qui conféraient le gouvernement de cette » province, et par un traité formel ils ont succédé aux droits de l'empire. — » L'administration du pays, l'état des personnes, l'ordre civil et politique sont » restés avec eux exactement les mêmes qu'auparavant. — Il n'y a donc eu, » aux v^e et vi^e siècles, ni intrusion d'un peuple ennemi, ni domination d'une » race sur l'autre, ni asservissement des Gaulois. — C'est quatre siècles plus » tard que le démembrement de la souveraineté et le changement des offices » en seigneurie produisirent des effets tout semblables à ceux de l'invasion » étrangère, élevèrent entre les rois et le peuple une caste dominante et » firent de la Gaule un véritable pays de conquête (3). » Ainsi le fait de la cou-

(1) *Lettre d'un Conseiller du parlement de Rouen, au sujet d'un écrit du comte de Boulainvillers*, pag. 255.

(2) La première édition parut en 1754, la seconde en 1742.

(3) Voy. *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules* (édition de 1742), discours préliminaire, pag. 2, 22, 59, 60; et tom. IV, pag. 44, 289, 578, 416, 417, 418, 419, 420.

quête était retranché du ^v^e siècle pour être reporté au ^x^e avec toutes ses conséquences, et, par cette opération de chimie historique, la loi fondamentale de Boulainvillers, le droit de victoire, s'évanouissait sans qu'il fût besoin d'en discuter la valeur ou l'étendue. En outre, tout ce dont l'établissement des Franks se trouvait déchargé en violences, en tyrannies, en barbarie, tombait à la charge de l'établissement féodal, berceau de la noblesse et de la noblesse seule, la royauté demeurant, comme la bourgeoisie, une pure émanation de la vieille société romaine.

Dans le projet et la pensée intime de son œuvre, l'abbé Dubos obéit, du moins on peut le croire, à l'influence de traditions domestiques ; car il était fils d'un marchand de Beauvais, ancien bourgeois et échevin de cette ville. Une chose certaine, c'est que le mode d'exécution lui fut en grande partie suggéré par sa science dans le droit public et son intelligence de la diplomatie. Non-seulement il avait étudié à fond la politique extérieure, les intérêts mutuels et les diverses relations des États, mais encore il avait rempli avec succès plusieurs missions délicates auprès des cours étrangères. De ses travaux et de ses emplois, il avait rapporté une merveilleuse souplesse d'esprit et la tendance à considérer l'histoire principalement du point de vue des alliances offensives ou défensives, des négociations et des traités. C'est sur la théorie de ces transactions politiques qu'il fonda son nouveau système : il chercha une raison d'alliance entre les Romains et les Franks, et, dès qu'il l'eut trouvée, il en induisit audacieusement l'existence et la durée non interrompue de leur alliance fondée sur le voisinage et un intérêt commun. Il profita ou plutôt il abusa des moindres indications favorables à sa thèse, des moindres traits épars chez les historiens, les géographes, les poètes et les panégyristes, torturant les textes, traduisant faux, interprétant à sa guise, et conservant dans ses plus grands écarts quelque chose de contenu, de patient, de finement persuasif, qui tenait, en lui, du caractère et des habitudes diplomatiques. Il parvint ainsi à former une démonstration invincible en apparence, à enlacer le lecteur dans un réseau de preuves toutes fort légères, mais dont la multiplicité étonne l'esprit et ne lui permet plus de se reconnaître. Raisonnant comme si les relations de l'empire romain avec un peuple barbare avaient dû ressembler à celles qu'entretenaient les puissances de l'Europe moderne, il fait planer au-dessus de l'histoire réelle du ^v^e et du ^{vi}^e siècle une histoire imaginaire toute remplie de traités et de négociations entre les Franks, l'empire et une prétendue république des provinces armoricaines. Voici quelle série de faits, pour la plupart donnés par l'hypothèse ou par la conjecture, occupe, dans son livre, l'espace de temps compris entre la fin du ⁱⁱⁱ^e siècle et le règne de l'empereur Justinien.

« L'époque de l'établissement des Francs sur les bords du Rhin est celle du » premier et du principal traité d'alliance entre ce peuple et les Romains. Dès- » lors les deux nations furent unies par une amitié constante, à peu près de la » même manière que la France et la Suisse depuis le règne de Louis XI. — » Les Romains ne déclarèrent jamais la guerre à toute la nation des Francs, et » la masse de celle-ci prit souvent les armes en faveur de l'empire contre celle » de ses propres tribus qui violait la paix jurée. — Il était de l'intérêt des Ro- » mains d'être constamment alliés des Francs, parce que ces derniers mettaient

» la frontière de l'empire à couvert de l'invasion des autres Barbares ; c'est
 » pour cela qu'à Rome on comblait d'honneurs et de dignités les chefs de la
 » nation franque. — Les anciens traités d'alliance furent renouvelés, au com-
 » mencement du 7^e siècle, par Stilicon au nom de l'empereur Honorius,
 » vers 450, par Aétius au nom de Valentinien III, et vers 460, par Aegidius
 » pour les Gallo-Romains, alors séparés de l'Italie à cause de leur aversion
 » contre la tyrannie de Ricimer. — Childéric, roi des Francs, reçut de l'empe-
 » reur Anthémios le titre et l'autorité de maître de la milice des Gaules ; son
 » fils Clovis obtint la même faveur après son avènement, et il cumula cette
 » dignité romaine avec le titre de roi de sa nation. — En l'année 509, il fut fait
 » consul par l'empereur Anastase, et cette nouvelle dignité lui donna dans les
 » affaires civiles le même pouvoir qu'il avait déjà dans les affaires de la guerre ;
 » il devint empereur de fait pour les Gaulois, protecteur et chef de tous les
 » citoyens romains établis dans la Gaule, lieutenant et soldat de l'empire con-
 » tre les Goths et les Burgondes. — Vers l'année 540, ses deux fils Childebert
 » et Clotaire, et Théodebert, son petit-fils, obtinrent, par une cession au-
 » thentique de l'empereur Justinien, la pleine souveraineté de toutes les
 » Gaules (1). »

Cette fameuse cession qui, en réalité, ne s'étendit qu'au territoire méridional déjà cédé par les Ostrogoths, forme le couronnement de l'édifice fantastique élevé par l'abbé Dubos. Arrivé là, l'auteur met fin au récit et ne s'occupe plus que des conclusions qui sont l'objet de son dernier livre, le plus curieux parce qu'il donne le sens, et, pour ainsi dire, le mot de tout l'ouvrage. Dans ce dernier livre, qui est un tableau général de l'état des Gaules durant le 6^e siècle et les trois siècles suivants, se trouvent mises en lumière, avec assez d'art, les questions résolues ou tranchées par le nouveau système. C'est là que sont réunies et groupées, de manière à se fortifier mutuellement, toutes les propositions ayant une portée politique, et entre autres celles-ci : « Que le gouvernement
 » des rois de la première et de la seconde race, continuation de celui des em-
 » pereurs, fut une monarchie pure et non une aristoeratie ; que, sous ce gou-
 » vernement, les Gaulois conservèrent le droit romain et la pleine possession
 » de leur ancien état social ; que chaque cité des Gaules conserva son sénat
 » municipal, sa milice et le droit d'administration dans ses propres affaires ;
 » que les Francs et les Gallo-Romains vivaient, avec des lois différentes, sur un
 » pied d'égalité, qu'ils étaient également admis à tous les emplois publics et
 » soumis à tous les impôts (2). »

Le temps et le progrès des idées historiques ont opéré le partage de ce qu'il y a d'excessif ou de légitime, d'absurde ou de probable dans les inductions et les conjectures de l'antagoniste du comte de Boulainvillers. La fable d'un envahissement sans conquête et l'hypothèse d'une royauté gallo-franke parfaitement ressemblante d'un côté au pouvoir impérial des Césars, et de l'autre à la royauté des temps modernes, tout cela a péri ; mais le travail fait par l'é-

(1) *Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules*, liv. II, III, IV et V.

(2) *Ibid.* liv. VI, chap. I, II, VIII, IX, X, XI, XIV et X

crivain, pour trouver des preuves à l'appui de ses vues systématiques, a frayé de nouvelles voies à la science. Dans ce genre d'ouvrage, la passion politique peut devenir un aiguillon puissant pour l'esprit de recherche et de découverte; si elle ferme sur certains points l'intelligence, elle l'ouvre et l'excite sur d'autres: elle suggère des aperçus, des divinations, parfois même des élans de génie auxquels l'étude désintéressée et le pur zèle de la vérité n'auraient pas conduit. Quoi qu'il en soit pour Dubos, nous lui devons le premier exemple d'une attention vive et patiente dirigée vers la partie romaine de nos origines nationales. C'est lui qui a retiré du domaine de la simple tradition le grand fait de la persistance de l'ancienne société civile sous la domination des Barbares, et qui pour la première fois l'a fait entrer dans la science. On peut, sans exagération, dire que la belle doctrine de Savigny, sur la perpétuité du droit romain, se trouve en germe dans l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française* (1).

Ce livre eut à la fois un grand succès de parti et un grand succès littéraire; il fut classé dans l'opinion comme le meilleur antidote contre le venin des systèmes aristocratiques. Il produisit une forte impression sur les bénédictins eux-mêmes, ces apôtres de la science calme et impartiale, et ses nouveautés les plus aventureuses trouvèrent crédit auprès de dom Bouquet, le premier auteur du vaste recueil des historiens de la France et des Gaules (2). Lorsque Montesquieu, terminant son immortel ouvrage de l'*Esprit des Lois*, voulut jeter un regard sur les problèmes fondamentaux de notre histoire, il se vit en présence de deux systèmes rivaux qui ralliaient, dans des sphères différentes, les convictions et les passions contemporaines. Dubos venait de mourir, et Boulainvillers était mort depuis plus de vingt ans (3); mais ces deux hommes, personnifications de deux grandes théories d'histoire et de politique, semblaient encore des figures vivantes assises sur les débris du passé, dont elles expliquaient, chacune en sens contraire, la loi et les rapports avec le présent; leur puissance sur les esprits qu'ils divisaient, l'obligea de s'occuper d'eux et de donner sur eux son jugement. « M. le comte de Boulainvillers, dit-il, et M. l'abbé Dubos ont fait » chacun un système, dont l'un semble être une conjuration contre le tiers- » état, et l'autre une conjuration contre la noblesse. Lorsque le soleil donna à » Phaéton son char à conduire, il lui dit : « Si vous montez trop haut, vous » brûlerez la demeure céleste; si vous descendez trop bas, vous réduirez en » cendres la terre. N'allez point trop à droite, vous tomberiez dans la constel- » lation du serpent; n'allez point trop à gauche, vous iriez dans celle de » l'autel : tenez-vous entre les deux (4). »

(1) Voy. l'*Histoire du Droit romain au moyen âge*, par F.-C. de Savigny, traduite de l'allemand par M. Charles Guenou, 1850.

(2) Dans un grand nombre de notes, au bas des pages des deux premiers volumes, l'auteur de l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française* est cité quelquefois d'une manière assez gratuite, mais toujours avec cette qualification : *doctissimus abbas Dubos*.

(3) Le dernier mourut en 1722, le premier en 1742; c'est en 1748 que fut publié l'*Esprit des Lois*.

(4) *Esprit des Lois*, liv. XXX, chap. x.

Ces traits légers d'une critique pleine de grâce et de sens ne suffisaient pas à la gravité du sujet : l'auteur de l'*Esprit des Loix* voulut s'expliquer plus nettement et faire aux deux systèmes opposés la part exacte du mérite et du blâme ; il ne tint pas la balance d'une main assez ferme , et son impartialité fléchit. Boulainvillers obtint plus de faveur et d'indulgence que son adversaire ; il avait traité des droits politiques de la nation , des assemblées délibérantes , du pouvoir législatif , d'une foule de points dont l'abbé Dubos, exclusivement cantonné dans la tradition romaine, faisait une entière abstraction. De plus, sa hardiesse de pensée, sa fierté d'homme libre et de gentilhomme plaisaient à l'imagination de Montesquieu , et peut-être aussi l'homme de génie lui savait-il quelque gré de ses préjugés nobiliaires dont lui-même n'était pas exempt. De là vinrent ces mots empreints d'une bienveillance protectrice : « Comme son ouvrage est » écrit sans aucun art et qu'il y parle avec cette simplicité , cette franchise et » cette ingénuité de l'ancienne noblesse dont il était sorti , tout le monde est » capable de juger et des belles choses qu'il dit , et des erreurs dans lesquelles » il tombe. Ainsi je ne l'examinerai point ; je dirai seulement qu'il avait plus » d'esprit que de lumières , plus de lumières que de savoir , mais ce savoir » n'était point méprisable parce que de notre histoire et de nos lois il savait » très-bien les grandes choses (1). »

Quant au publiciste plébéien , pour lui la sévérité de l'illustre critique fut entière et sa clairvoyance impitoyable. Montesquieu aperçut d'un coup d'œil tout ce qu'il y avait chez l'abbé Dubos de choses hasardées , fausses , mal comprises , de conjectures sans fondement , d'inductions légères , de conclusions erronées , et il dit ce qu'il voyait dans un admirable morceau qui a toute la véhémence de la polémique personnelle. J'en citerai la plus grande partie. Dans cette longue étude sur un sujet aride , où il faut poursuivre des idées , et souvent des fantômes d'idées , à travers des volumes médiocres ou mauvais de style , c'est un charme que de rencontrer enfin quelque chose qui ait la double vie de la pensée et de l'expression.

« Cet ouvrage (le livre de l'*Établissement de la monarchie française*) a » séduit beaucoup de gens parce qu'il est écrit avec beaucoup d'art , parce » qu'on y suppose éternellement ce qui est en question , parce que plus on y » manque de preuves , plus on y multiplie les probabilités , parce qu'une infi- » nité de conjectures sont mises en principe , et qu'on en tire comme consé- » quences d'autres conjectures. Le lecteur oublie qu'il a douté pour commencer » à croire. Et comme une érudition sans fin est placée non pas dans le système , » mais à côté du système , l'esprit est distrait par des accessoires et ne s'occupe » plus du principal... Si le système de M. l'abbé Dubos avait eu de bons fonde- » ments , il n'aurait pas été obligé de faire trois mortels volumes pour le » prouver : il aurait tout trouvé dans son sujet ; et , sans aller chercher de toutes » parts ce qui en était très-loin , la raison elle-même se serait chargée de placer » cette vérité dans la chaîne des autres vérités. L'histoire et nos lois lui auraient » dit : Ne prenez pas tant de peine , nous rendrons témoignage de vous (2). »

(1) *Esprit des Loix*, liv. XXX, chap. x.

(2) *Ibid.*, chap. xxxiii.

« M. l'abbé Dubos veut ôter toute espèce d'idée que les Francs soient entrés dans les Gaules en conquérants : selon lui, nos rois, appelés par les peuples, n'ont fait que se mettre à la place et succéder aux droits des empereurs romains. Cette prétention ne peut pas s'appliquer au temps où Clovis, entrant dans les Gaules, saccagea et prit les villes; elle ne peut pas s'appliquer non plus au temps où il défît Syagrius, officier romain, et conquit le pays qu'il tenait : elle ne peut donc se rapporter qu'à celui où Clovis, devenu maître d'une grande partie des Gaules par la violence, aurait été appelé, par le choix et l'amour des peuples, à la domination du reste du pays. Et il ne suffit pas que Clovis ait été reçu, il faut qu'il ait été appelé; il faut que M. l'abbé Dubos prouve que les peuples ont mieux aimé vivre sous la domination de Clovis, que de vivre sous la domination des Romains ou sous leurs propres lois. Or, les Romains de cette partie des Gaules qui n'avait point encore été envahie par les Barbares étaient, selon M. l'abbé Dubos, de deux sortes : les uns étaient de la confédération armorique, et avaient chassé les officiers de l'empereur pour se défendre eux-mêmes contre les Barbares et se gouverner par leurs propres lois; les autres obéissaient aux officiers romains. Or, M. l'abbé Dubos prouve-t-il que les Romains, qui étaient encore soumis à l'empire, aient appelé Clovis? Point du tout. Prouve-t-il que la république des Armoriques ait appelé Clovis et fait même quelque traité avec lui? Point du tout encore. Bien loin qu'il puisse nous dire quelle fut la destinée de cette république, il n'en saurait pas même montrer l'existence; et quoiqu'il la suive depuis le temps d'Honorius jusqu'à la conquête de Clovis, quoiqu'il y rapporte avec un art admirable tous les événements de ces temps-là, elle est restée invisible dans les auteurs (1)... »

« Les Francs étaient donc les meilleurs amis des Romains, eux qui leur firent, eux qui en reçurent des maux effroyables? Les Francs étaient amis des Romains, eux qui, après les avoir assujettis par leur armes, les opprimèrent de sang-froid par leurs lois? Ils étaient amis des Romains comme les Tartares qui conquièrent la Chine étaient amis des Chinois. Si quelques évêques catholiques ont voulu se servir des Francs pour détruire des rois ariens, s'ensuit-il qu'ils aient désiré de vivre sous des peuples barbares? En peut-on conclure que les Francs eussent des égards particuliers pour les Romains (2)?... »

« Les Francs n'ont point voulu et n'ont pas même pu tout changer, et même peu de vainqueurs ont eu cette manie. Mais pour que toutes les conséquences de M. l'abbé Dubos fussent vraies, il aurait fallu que non-seulement ils n'eussent rien changé chez les Romains, mais encore qu'ils se fussent changés eux-mêmes (3)... »

Quelle vivacité de style, quelle verve de raison et quelle fermeté de vues! Le fait de la conquête a repris sa place, il est là donné dans sa vraie mesure, avec sa véritable couleur, avec ses conséquences politiques. En le posant comme un point inébranlable, le grand publiciste a élevé une barrière contre

(1) *Esprit des Loix*, liv. XXX, chap. xxiv.

(2) *Ibid.*, liv. XXVIII, chap. III.

(3) *Ibid.*, liv. XXX, chap. xxiv.

la confusion introduite par le système de Dubos entre tous les éléments de notre histoire ; mais lui-même ébranle son œuvre, et, dans un moment d'inadvertance, il fait une brèche par laquelle cette confusion devait rentrer sous d'autres formes. Pour cela, il lui suffit de quelques lignes dans lesquelles il admet comme un fait historique le choix libre des lois personnelles sous la première et la seconde race, et donne à cette grave erreur l'immense autorité de son nom :

« Les enfants, dit-il, suivaient la loi de leur père, les femmes celle de leur mari, les veuves revenaient à leur loi, les affranchis avaient celle de leur patron. Ce n'est pas tout, chacun pouvait prendre la loi qu'il voulait ; la constitution de Lothaire exigea que ce choix fût rendu public (1)... Mais pour quoi les lois saliques acquirent-elles une autorité presque générale dans le pays des Francs ? Et pourquoi le droit romain s'y perdit-il peu à peu, pendant que, dans le domaine des Visigoths, le droit romain s'étendit et eut une autorité générale ? Je dis que le droit romain perdit son usage chez les Francs à cause des grands avantages qu'il y avait à être Franc, Barbare, ou homme vivant sous la loi salique : tout le monde fut porté à quitter le droit romain pour vivre sous la loi salique ; il fut seulement retenu par les ecclésiastiques, parce qu'ils n'eurent point d'intérêt à changer (2)... »

Singulier et triste exemple de la faiblesse de l'attention humaine dans ceux même qui sont doués de génie. Montesquieu ne s'aperçoit pas que cette conquête des Barbares, qu'il vient de caractériser si énergiquement, s'anéantit sous sa plume, qu'elle ne fait que paraître et disparaître comme une vaine fantasmagorie ; que si chacun pouvait à son gré devenir membre de la nation conquérante, il n'y a plus sérieusement ni vainqueurs, ni vaincus, ni Francs, ni Romains, que ce sont des distinctions sans valeur dans l'histoire de nos origines. Avec cette faculté laissée aux vaincus de prendre la loi, c'est-à-dire les privilèges de la race victorieuse, que devient l'orgueil des Franks, leur mépris pour les Romains, l'oppression légale que, selon Montesquieu lui-même, ils firent peser sur eux, en un mot cette cruelle différence (l'expression lui appartient) qui, établie entre les deux races à tous les degrés de la condition sociale, prolongea pour les indigènes les misères de l'invasion (3) ?

Montesquieu fut induit en erreur par deux textes qu'il examina trop légèrement. Le premier est le titre 41 d'une ancienne rédaction de la loi salique ; on y lit : « Si quelque homme libre tue un Franc, ou un Barbare, ou un homme vivant sous la loi salique (4)... » ce qui semble dire qu'il y avait des hommes de race non germanique, des Romains qui vivaient sous cette loi. Mais la leçon est fautive, comme on peut le voir, si on la rapproche des variantes qu'offrent les différents manuscrits, et surtout de la rédaction amendée par Charlemagne,

(1) *Esprit des Lois*, liv. XXVIII, chap. II.

(2) *Ibid.*, chap. IV.

(3) *Ibid.*, chap. III.

(4) Si quis ingenuus Franco aut barbarum aut hominem qui salica lege vivit occiderit.... (Pactus legis salicæ, tit. XLIV, § 1, apud. script. rerum Gallicarum et Francicarum, tom. IV, pag. 147.)

la plus correcte et la plus claire de toutes. Il est évident que le monosyllabe *ou*, en latin *aut*, s'est redoublé par inadvertance des copistes, que le vrai sens de l'article est celui-ci : *Si quelque homme libre tue un Frank ou un Barbare vivant sous la loi salique* (1), et qu'il n'y a pas dans cet article la moindre place pour les Gallo-Romains.

Le second texte pris à faux par l'illustre écrivain est la constitution promulguée à Rome, en 824, par Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire, afin de terminer la querelle des Romains avec leur évêque Eugène II. C'est une ordonnance uniquement faite pour les habitants de la ville et de son territoire, et non, comme trop de savants l'ont cru, un capitulaire général applicable aux hommes de race romaine dans toute l'étendue de l'empire frank. « Nous voulons, dit cette constitution, traduite ici littéralement avec ses bizarreries grammaticales, nous voulons que tout le sénat et le peuple romain soit interrogé et qu'il lui soit demandé sous quelle loi il veut vivre, afin que dorénavant il s'y maintienne ; et, en outre, qu'il leur soit déclaré que s'ils viennent à transgresser la loi dont ils auront fait profession, ils seront passibles de toutes les pénalités établies par elle, selon la décision du seigneur pape et la nôtre (2). » Une autre rédaction du même acte, qui se trouve jointe, on ne sait pourquoi, à tous les recueils des lois lombardes, porte, il est vrai, ces simples mots : « Nous voulons que tout le peuple romain (3)... » Le mot *sénat* y est omis ; mais cette omission ne suffisait nullement pour causer la méprise : car si, dans tous les royaumes fondés par les conquérants germanus, les indigènes, les *provinciaux* de l'empire, furent appelés *Romains* et distingués ainsi des hommes de l'autre race, jamais aucun acte public, ni en Gaule, ni en Espagne, ni dans l'Italie lombarde, ne leur donna le nom collectif de *peuple romain*. Ce nom, restreint aux habitants de Rome et du duché de Rome, fut, dans la langue diplomatique du moyen âge, une appellation spéciale et comme un dernier titre de noblesse, pour les citoyens de la ville éternelle.

Les trois livres de l'*Esprit des Lois* où Montesquieu a jeté, avec tant de puissance, mais d'une manière si capricieuse et si désordonnée, ses vues sur l'origine de nos institutions nationales, contiennent, parmi beaucoup d'aperçus fins et de solutions vraies, plus d'une erreur de ce genre (4). Celle-là, introduite dans la science grâce à un tel patronage, et placée désormais hors de la sphère du doute, devint la pierre angulaire d'un nouveau système, qui, par une sorte

(1) *Si quis ingenuus hominem Francum aut barbarum occiderit qui lege salica vivit...* (Lex salica a Carolo M. emendata, tit. XLIII, § I, apud script. rerum Gallic. et Francic., tom. IV, pag. 220.) — Voy. Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen âge*, tom. I, pag. 88.

(2) *Volumus etiam ut omnis senatus et populus romanus interrogetur quali vult lege vivere, ut sub ea vivat; eisque denuntietur quod procul dubio, si offenderent contra eandem, eidem legi quam profitebantur dispositioni domni pontificis et nostra omni modis subjacebunt.* (Script. rerum Franc., tom. VI, pag. 410.)

(3) *Volumus ut cunctus populus romanus interrogetur quali lege vult vivere...* (Leges langobardicæ, apud Canciani Antiq. leges barbarorum, tom. I.) — Voy. Savigny, *Histoire du Droit romain au moyen âge*, tom. I, pag. 120.

(4) Voyez *Esprit des Lois*, liv. XXVIII, XXX et XXXI.

de tour d'adresse , fit voir au tiers-état ses ancêtres ou ses représentants , dès le berceau de la monarchie , siégeant dans les grandes assemblées politiques , ayant part à tous les droits de la souveraineté. C'est la théorie historique à laquelle l'abbé de Mably attacha son nom , et qui prit faveur dans la dernière moitié du xviii^e siècle. Je me hâte d'arriver à ce nom célèbre parmi les historiens dogmatiques de nos origines et de nos lois , et je néglige quelques écrits où ne manquent ni le savoir , ni le talent , mais qui n'influèrent en rien sur ce qu'on pourrait appeler le courant des croyances publiques. Le plus considérable , celui du comte du Buat , intitulé *les Origines* (1) , est un ouvrage confusément mêlé de faux et de vrai , sans méthode , sans chronologie , sans intelligence des textes , et , malgré cela , remarquable par un certain sentiment de l'étendue et de la variété des questions à résoudre , par une grande liberté d'esprit , par les efforts que l'auteur fait , à l'aide d'une érudition puisée en Allemagne , pour se détacher des préjugés historiques qu'entretenaient , dans la France d'alors , la puissance des vieilles institutions et la force des habitudes nationales.

AUGUSTIN THIERRY.

(La suite à la prochaine livraison.)

(1) *Les Origines de l'ancien gouvernement de la France , de l'Allemagne et de l'Italie*, 1757. On peut joindre à ce livre les deux suivants , dont le second est de beaucoup le meilleur : *Traité de l'Origine du gouvernement français*, par l'abbé Garnier , 1765 ; *Quel fut l'état des personnes en France sous la première et la deuxième race de nos rois*, par l'abbé de Gourcy (Mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), 1768.

POÈTES

ET

CRITIQUES LITTÉRAIRES

DE LA FRANCE.

M. DE FONTANES (1).

Seconde Partie.

M. de Fontanes, que nous savons poète (disions-nous en terminant la première partie), devient un critique au *Mercury*.

Il l'était déjà par le discours qui précède l'*Essai sur l'Homme*; mais ici il ne se renferme plus dans un jugement formé à loisir sur des œuvres passées et déjà classées : c'est à la critique actuelle, polémique, irritable, qu'il met la main. Dans ce rapide détroit de l'entrée du siècle, il se lance avec décision : d'une part il nie, de l'autre il accueille; il va proclamer avec éclat M. de Châteaubriand, il repousse d'abord M^{me} de Staël.

Dans le premier numéro du *Mercury* régénéré parut son premier *extrait* contre le livre de *la Littérature* : on vient de voir sa disposition de longue date envers l'auteur. J'ai moi-même analysé en détail et apprécié, dans un travail sur M^{me} de Staël (2), cette polémique de Fontanes. Ne voulant pas imiter

(1) Voyez la livraison du 15 décembre.

(2) Voir *Critiques et Portraits*, tom. III, pag. 296-302.

un estimable et du reste excellent biographe, qui, dans la *Vie de Fénelon*, est pour Fenelon contre Bossuet, et qui, dans la *Vie de Bossuet*, passe à celui-ci contre Fénelon, je n'ai rien à redire ni à modifier. Seulement, tout ce qui précède explique mieux, de la part de Fontanes, cette spirituelle et éclatante malice de 1800; en étendant le tort sur un plus grand espace, je l'allège d'autant en ce point-là. Qu'y faire d'ailleurs? On relira toujours, en les blâmant, les deux articles de Fontanes contre M^{me} de Staël, comme on relit les deux petites lettres de Racine contre Port-Royal; et Racine a de plus contre lui ce que M. de Fontanes n'a pas, l'ingratitude.

Dès la fin de son premier extrait sur le livre de M^{me} de Staël, Fontanes y opposait et citait quelques fragments du *Génie du Christianisme*, non encore publié, que son ami lui avait adressés de Londres. M. de Châteaubriand arrivait lui-même en France au mois de mai 1800, et s'appréta à publier. Fontanes, dont les conseils retardèrent l'apparition de tout l'ouvrage et déterminèrent le courageux auteur à une entière retouche, soutint de son présage heureux l'avant-courrière *Atala* (1); il appuya surtout, par deux extraits (2), le *Génie du Christianisme* qui se lançait enfin : son suffrage frappait juste plutôt que fort, comme il convient à un ami. La critique, en une main habile et puissante, à ce moment décisif de la sortie, est comme ce dieu *Portunus* des anciens, qui poussait le vaisseau hors du port :

Et pater ipse manu magnâ Portunus euntem
Impulit....

On a relu depuis longtemps les articles de Fontanes, recueillis à la suite du *Génie du Christianisme* : pareils encore à ces barques de pilote, qui, après avoir guidé le grand vaisseau à la sortie périlleuse, sont ensuite repris à son bord et traversent par lui l'Océan.

Je trouve quelques renseignements bien précis sur ce moment littéraire décisif où parut le *Génie du Christianisme*. L'attention publique était grandement éveillée par les fragments donnés au *Mercure*, puis, en dernier lieu, par *Atala*. Le parti philosophique, irrité, se tenait à l'affût; le parti religieux se serrait, s'étendait, s'animait comme à une victoire. M. de Bonald venait au corps de bataille, M. de Châteaubriand ne se considérait qu'à l'avant-garde; La Harpe, vieilli, était en tête de l'artillerie; mais on craignait tout bas que, pour le cas présent, *ses lingots, d'un trop gros calibre*, ne portassent pas très-loin. Fontanes servit la pièce en sa place; le coup porta. Dans une seule journée le libraire Migneret vendait pour *mille écus*, et il parlait déjà d'une seconde édition; la première était tirée à quatre mille exemplaires. La Harpe ne connut d'abord le livre que par le premier extrait de Fontanes; il envoya aussitôt chercher l'auteur par Migneret. Il était hors de lui : « Voilà de la critique, voilà de la littérature! Ah! messieurs les philosophes, vous avez affaire à forte partie! voici deux hommes : le jeune homme (*c'était Fontanes*)

(1) *Mercure*, germinal an ix.

(2) *Ibid.*, floréal et fructidor an x.

» est mon élève, c'est moi qui l'ai annoncé. » Et il ajoutait que Fontanes finissait l'antique école, et que Châteaubriand en commençait une nouvelle. Il était même de l'avis de celui-ci contre Fontanes en faveur du merveilleux chrétien réprouvé par Boileau. Il passait, sans marchander, sur les hardiesses, sur les incorrections premières : « Bah ! bah ! ces gens-là ne voient pas que cela tient » à la nature même de votre talent. Oh ! laissez-moi faire, je les ferai crier, je » serre dur ! » La passion enlevait ainsi le vieux critique au-dessus de ses propres théories ; sa personnalité pourtant, son *moi* revenait à travers tout et perçait dans sa trompette. Il s'échauffa si fort à son monologue, qu'il tomba à la fin en une espèce d'étourdissement.

Outre les articles de critique active, Fontanes donna au *Mercur*e (1) un morceau sur Thomas, dans lequel l'élégance la plus parfaite exprime les plus incontestables jugements. Il n'y a rien de mieux en cette manière ; c'est du La Harpe fini et perfectionné, et plus que cela, pour une certaine rapidité de goût c'est du Voltaire. Ainsi, voulant dire de Thomas qu'il savait rarement saisir dans un sujet les points de vue les plus simples et les plus féconds, le critique ajoute : « Il pensait en détail, si l'on peut parler ainsi, et ne s'élevait » point assez haut pour trouver ces idées premières qui font penser toutes les » autres. »

Mais Fontanes n'était déjà plus un homme privé. Quelque temps employé sous Lucien au ministère de l'intérieur, puis nommé député au corps législatif, il fut bientôt désigné par les suffrages de ses collègues au choix du Consul pour la présidence. Poète d'avant 89, critique de 1800, il va devenir orateur impérial. La même distinction le suit partout : son nom y gagne et s'étend. Toutefois ces palmes entrecroisées se supplantent un peu et se nuisent. Ce qui augmenta sa considération de son vivant ne saurait servir également sa gloire.

J'irais plus haut peut-être au temple de Mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours,

a dit La Fontaine, lequel pourtant n'était ni recteur, ni président d'aucun conseil sous Louis XIV.

Un avantage demeure, et il est grand : le caractère historique remplace à distance l'intérêt littéraire pâlissant. Il n'est pas indifférent, devant la postérité, d'avoir figuré au premier rang dans le cortège impérial et d'y avoir compté par sa parole. Ces discours, présentés dans de sobres échantillons, suffisent à marquer l'époque qu'ils ornèrent, et où ils parurent d'accomplis témoignages de contenance toujours digne, de flatterie toujours décente et de réserve parfois hardie. M. de Fontanes n'avait nullement partagé les idées de la fin du XVIII^e siècle sur la perfectibilité indéfinie de l'humanité, et la révolution l'avait plus que jamais convaincu de la décadence des choses, du moins en France. Il l'a dit dans une belle ode :

Hélas ! plus de bonheur eût suivi l'ignorance !
Le monde a payé cher la douteuse espérance

(1) Germinal an x.

D'un meilleur avenir,
 Tel mourut Pélidas, étouffé par tendresse
 Dans les vapeurs du bain dont la magique ivresse
 Le devait rajeunir.

Après le bain de sang, après les triumvirs et leurs proscriptions, que faire ? qu'espérer ? Le siècle d'Auguste eût été l'idéal ; mais, pour la gloire des lettres, ce siècle d'Auguste, en France, était déjà passé avec celui de Louis XIV. Ainsi désormais, c'était, au mieux, un siècle d'Auguste sans la gloire des lettres ; c'était un siècle des Antonins, qui devenait le meilleur espoir et la plus haute attente de Fontanes. Son imagination, grandement séduite par le glorieux triomphateur, y comptait déjà. L'assassinat du duc d'Enghien lui tua son Trajan. Il continua pourtant de servir, enchaîné par ses antécédents, par ses devoirs de famille, par sa modération même. Il était *monarchiste* par goût, par principe : « Un pouvoir unique et permanent convient seul aux grands États, » disait-il ; sa plus grande peur était l'anarchie. Il resta donc attaché au seul pouvoir qui fût possible alors, s'efforçant en toute occasion, et dans la mesure de ses paroles, ou même de ses actes, de lui insinuer, à ce pouvoir trop ensanglanté d'une fois, mais non pas désespéré, la paix, l'adoucissement, de l'humaniser par les lettres, de la spiritualiser par l'infusion des doctrines sociales et religieuses :

Græcia capta ferum victorem cepit....

Quand on lit aujourd'hui cette suite de vers où se décharge et s'exhale son arrière-pensée, l'ode sur *l'Assassinat du duc d'Enghien*, l'ode sur *l'Enlèvement du Pape*, on est frappé de tout ce qu'il dut par moments souffrir et contenir, pour que la surface officielle ne trahit rien au delà de ce qui était permis. Si l'on ne voyait ses discours publics que de loin, on n'en découvrirait pas l'accord avec ce fond de pensée, on n'y sentirait pas les intentions secrètes et, pour ainsi dire, les nuances d'accent qu'il y glissait, que le maître saisissait toujours et dont il s'irrita plus d'une fois ; on serait injuste envers Fontanes, comme l'ont été à plaisir plusieurs de ses contemporains, qui, serviteurs aussi de l'empire, n'ont jamais su l'être aussi déceimment que lui (1).

Pour nous, qui n'avons jamais eu affaire aux rois ni aux empereurs de ce monde, mais qui avons eu maintefois à nous prononcer devant ces autres rois, non moins ombrageux, ou ces *prétendants* de la littérature, nous qui savons combien souvent, sous notre plume, la louange apparente n'a été qu'un conseil assaisonné, nous entrerons de près dans la pensée de M. de Fontanes, et, d'après les renseignements les plus précis, les plus divers et les mieux comparés, nous tâcherons de faire ressortir, à travers les vicissitudes, l'esprit d'une

(1) Ils ont été odieux sous le couvert d'autrui, et avec tout le fiel de la haine, dans l'Histoire dite de *l'abbé de Montgaillard* : on ne craint pas d'indiquer de telles injures, que détruit l'excès même du venin et que leur grossièreté flétrit.

conduite toujours honorable, de marquer, sous l'adresse du langage, les intentions d'un cœur toujours généreux et bon.

M. de Fontanes fut président du corps législatif depuis le commencement de 1804 jusqu'au commencement de 1810; en tout, six fois porté par ses collègues, six fois nommé par Napoléon; mais, comme tel, il cessa de plaire dès 1808, et son changement fut décidé. Déjà, tout au début, la mort du duc d'Enghien avait amené une première et violente crise. Le 21 mars 1804, de grand matin, Bonaparte le fit appeler, et, le mettant sur le chapitre du duc d'Enghien, lui apprit brusquement l'événement de la nuit. Fontanes ne contint pas son effroi, son indignation. « Il s'agit bien de cela, lui dit le consul : » Fourcroy va clore après-demain le corps législatif; dans son discours il parlera, comme il doit, du complot réprimé; il faut, vous, que, dans le vôtre, vous y répondiez; il le faut. » — « Jamais ! » s'écria Fontanes, et il ajouta que, bien loin de répondre par un mot d'adhésion, il saurait marquer par une nuance expresse, au moins de silence, son improbation d'un tel acte. A cette menace, la colère faillit renverser Bonaparte; ses veines se gonflaient, il suffoquait : ce sont les termes de Fontanes, racontant le jour même la scène du matin à M. Molé, de la bienveillance de qui nous tenons le détail dans toute sa précision (1). En effet, deux jours après (5 germinal), Fourcroy, orateur du gouvernement, alla clore la session du corps législatif, et, dans un incroyable discours, il parla des *membres de cette famille dénaturée* « qui auraient voulu noyer la France dans son sang pour pouvoir régner sur elle; mais, s'ils osaient souiller de leur présence notre sol, s'écriait l'orateur, la volonté du peuple français est qu'ils y trouvent la mort ! » Fontanes répondit à Fourcroy : dans son discours, il n'est question d'un bout à l'autre que du Code civil qu'on venait d'achever et de l'influence des bonnes lois : « C'est par là, disait-il » (et chaque mot, à ce moment, chaque inflexion de voix portait), c'est par là que se recommande encore la mémoire de Justinien, *quoiqu'il ait mérité de graves reproches.* » Et encore : L'épreuve de l'expérience va commencer : qu'ils (*les législateurs du Code civil*) ne craignent rien pour leur gloire : tout ce qu'ils ont fait de juste et de raisonnable demeurera éternellement; car la raison et la justice sont deux puissances indestructibles qui survivront à toutes les autres (2). » Il y a plus : le lendemain (4 germinal), Fontanes, à la tête de la députation du corps législatif, porta la parole devant le consul, à qui l'assemblée, en se séparant, venait de décerner une statue, comme à l'auteur du Code civil (singulière et sanglante coïncidence); il disait : « Citoyen premier consul, un empire immense repose depuis quatre ans sous l'abri de votre puissante administration. La sage uniformité de vos lois en va réunir de plus en plus tous les habitants. » Le discours parut dans le *Moniteur*, et, au

(1) Ceci confirme et complète sur un point l'essentielle notice de M. Roger, qui nous complète nous-même sur beaucoup d'autres points.

(2) A la façon dont les auteurs de l'*Histoire Parlementaire de la Révolution Française* parlent de ce discours (tom. XXXIX, pag. 59), on voit qu'au sortir des couleurs fortes et tranchées des époques antérieures ils n'ont pas pris la peine d'entrer dans les nuances, ni de les vouloir distinguer.

lieu de *la sage uniformité* DE VOS LOIS, ON y lisait DE VOS MESURES. Qu'on n'oublie toujours pas le duc d'Enghien fusillé quatre jours auparavant : le consul espérait, par cette fraude, confisquer à la *mesure* l'approbation du corps législatif et de son principal organe. Fontanes, indigné, courut au *Moniteur*, et exigea un *erratum* qui fut inséré le 6 germinal, et qu'on y peut lire imprimé en aussi petit texte que possible. Cela fait, il se crut perdu ; de même qu'il avait de ces premiers mouvements qui sont de l'honnête homme avant tout, il avait de ces crises d'imagination qui sont du poète. En ne le jugeant que sur sa parole habile, on se méprendrait tout à fait sur le mouvement de son esprit et sur le vivacité de son âme. Quoi qu'il en soit, il avait quelque lieu ici de redouter ce qui n'arriva pas. Mais Bonaparte fut profondément blessé, et, depuis ce jour, la fortune de Fontanes resta toujours un peu barrée par son milieu. Nous sommes si loin de ces temps, que cela aura peine à se comprendre ; mais, en effet, si comblé qu'il nous paraisse d'emplois et de dignités, certaines faveurs impériales, alors très-haut prisées, ne le cherchèrent jamais. Que sais-je ? dotation modique, pas le grand cordon ; ce qu'on appelait *les honneurs du Louvre*, qu'il eut jusqu'à la fin à titre de sénateur, mais que ne conserva pas M^{me} de Fontanes, dès qu'il eut cessé d'être président du corps législatif : l'*errata* du *Moniteur*, au fond, était toujours là.

Un autre *errata* s'ajouta ensuite au premier, nous le verrons ; et, même en plein empire, à dater d'un certain moment, il pouvait dire tout bas à sa muse intime dans ses tristesses de *l'Anniversaire* :

De tant de vœux trompés fait rougir mon orgueil !

Pourtant Fontanes continua, durant quatre années, de tenir sans apparence de disgrâce la présidence du corps législatif. Proposé à chaque session par les suffrages de ses collègues, il était choisi par l'empereur. La situation admise, on avait en lui par excellence l'orateur bienséant. Les discours qu'il prononçait à chaque occasion solennelle tendaient à insinuer au conquérant les idées de la paix et de la gloire civile, mais enveloppées dans des redoublements d'éloges qui n'étaient pas de trop pour faire passer les points délicats. Napoléon avait un vrai goût pour lui, pour sa personne et pour son esprit ; et lui-même, à ces époques d'Austerlitz et d'Iéna, avait, malgré tout, et par son imagination de poète, de très-grands restes d'admiration pour un tel vainqueur. Mais un orage se forma : Napoléon était en Espagne, et de là il eut l'idée d'envoyer douze drapeaux conquis sur l'armée d'Estramadure au corps législatif, comme *un gage de son estime*. Fontanes, en tête d'une députation, alla remercier l'impératrice : celle-ci, prenant le *gage d'estime* trop au sérieux, répondit qu'elle avait été très-satisfaite de voir que le premier sentiment de l'empereur, dans son triomphe, eût été pour *le corps qui représentait la nation*. Là-dessus une note, arrivée d'Espagne, comme une flèche, et lancée au *Moniteur*, fit une manière d'*errata* à la réponse de l'impératrice, un *errata* injurieux et sanglant pour le corps législatif qu'on remettait à sa place de *consultatif* (1). Fontanes sentit le

(1) Mais il faut donner le texte même, l'incomparable texte de cette note insérée au

coup, et dans la séance de clôture du 31 décembre 1808, c'est-à-dire quinze jours après l'offense, au nom du corps blessé, répondant aux orateurs du gouvernement, et n'épargnant pas les félicitations sur les trophées du vainqueur de l'Èbre, il ajouta : « Mais les paroles dont l'empereur accompagne l'envoi de ses » trophées méritent une attention particulière : il fait participer à cet honneur les » colléges électoraux. Il ne veut point nous séparer d'eux, et nous l'en remercions. Plus le corps législatif se confondra dans le peuple, plus il aura de véritable lustre ; il n'a pas besoin de distinction, mais d'estime et de confiance... » Et la phrase, en continuant, retournait vite à l'éloge ; mais le mot était dit, le coup était rendu. Napoléon le sentit avec colère, et dès lors il résolut d'éloigner Fontanes de la présidence. L'établissement de l'université, qui se faisait, en cette même année, sur de larges bases, lui avait déjà paru une occasion naturelle d'y porter Fontanes comme grand-maitre, et il songea à l'y confiner ; car, si courroucé qu'il fût à certains moments, il ne se fâchait jamais avec les hommes que dans la mesure de son intérêt et de l'usage qu'il pouvait faire d'eux. Il dut pourtant, faute du candidat qu'il voulait lui substituer (1), le subir encore comme président du corps législatif durant l'année 1809. Fontanes, toujours

Moniteur du 15 décembre 1808, et qui résume, comme une charte, toute la théorie politique de l'empire :

« Plusieurs de nos journaux ont imprimé que S. M. l'impératrice, dans sa réponse à la députation du corps législatif, avait dit qu'elle était bien aise de voir que le premier sentiment de l'empereur avait été pour le corps législatif, qui représente la nation.

» S. M. l'impératrice n'a point dit cela ; elle connaît trop bien nos constitutions, elle sait trop bien que le premier représentant de la nation, c'est l'empereur : car tout pouvoir vient de Dieu et de la nation.

» Dans l'ordre de nos constitutions, après l'empereur est le sénat, après le sénat, est le conseil d'État ; après le conseil d'État, est le corps législatif ; après le corps législatif viennent chaque tribunal et fonctionnaire public dans l'ordre de ses attributions ; car, s'il y avait dans nos constitutions un corps représentant la nation, ce corps serait souverain ; les autres ne seraient rien, et ses volontés seraient tout.

» La convention, même le corps législatif, ont été représentants. Telles étaient nos constitutions alors. Aussi le président disputa-t-il le fauteuil au roi, se fondant sur ce principe, que le président de l'assemblée de la nation était avant les autorités de la nation. Nos malheurs sont venus en partie de cette exagération d'idées. Ce serait une prétention chimérique, et même criminelle, que de vouloir représenter la nation avant l'empereur.

» Le corps législatif, improprement appelé de ce nom, devrait être appelé conseil législatif, puisqu'il n'a pas la faculté de faire des lois, n'en ayant pas la proposition. Le conseil législatif est donc la réunion des mandataires des colléges électoraux. On les appelle députés des départements, parce qu'ils sont nommés par les départements... »

Le reste de la note ne fait que ramasser les mêmes idées, la même logique, et dans le même ton. Cet injurieux bulletin arriva à travers le vote de je ne sais quelle loi innocente (une portion du Code d'instruction criminelle, je crois), qui essuya du coup plus de quatre-vingts boules noires ; ce qui, de mémoire de corps législatif, ne s'était guère vu.

(1) M. de Montesquiou, qui ne fut nommé qu'en 1810.

président et déjà grand-maître, semblait cumuler toutes les dignités, et il était pourtant en disgrâce positive.

Il s'y croyait autant et plus que jamais, lorsque, dans l'automne de 1809, une lettre du maréchal Duroc lui notifia que l'empereur l'avait désigné pour le voyage de Fontainebleau; c'était, à une certaine politesse près, comme le *Fontainebleau* et les *Marly* de Louis XIV, et le plus précieux signe de la faveur souveraine. Il se rendit à l'ordre, et, dans la galerie du château, après le défilé d'usage, l'empereur, repassant devant lui, lui dit : *Restez*; et quand ils furent seuls, il continua : « Il y a longtemps que je vous boude, vous avez dû vous en apercevoir; j'avais bien raison. » Et comme Fontanes s'inclinait en silence, et de l'air de ne pas savoir : « Quoi? vous m'avez donné un soufflet à la face de l'Europe, et sans que je pusse m'en fâcher... Mais je ne vous en veux plus;.... c'est fini. »

Durant cette année 1809, Fontanes, comme grand-maître, avait eu à lutter contre toutes sortes de difficultés et de dégoûts : de perpétuels conflits, soit avec le ministre de l'intérieur, duquel il se voulait indépendant, soit avec Fourcroy, resté directeur de l'instruction publique et qui ne pouvait se faire à l'idée d'abdiquer, allaient rendre intolérable une situation dans laquelle la bienveillance impériale ne l'entourait plus. Il offrait vivement sa démission : « D'un côté, » écrivait-il, je vois un ministre qui surveille l'instruction publique, de l'autre » un conseiller d'État qui la dirige; je cherche la place du grand-maître, et je » ne la trouve pas. » Il récidiva cette offre pressante de démission jusqu'à trois fois. La troisième (c'était sans doute après le voyage de Fontainebleau), l'empereur lui dit : « Je n'en veux pas, de votre démission; s'il y a quelque chose à » faire, exposez-le-moi dans un mémoire, j'en prendrai connaissance moi-même; » j'y répondrai. » La rentrée ouverte de Fontanes dans les bonnes grâces du chef aplanit dès lors beaucoup de choses.

Dès septembre 1808, et aussitôt qu'il avait été nommé grand-maître, Fontanes avait songé à faire de l'université l'asile de bien des hommes honorables et instruits, battus par la révolution, soit membres du clergé, soit débris des anciens ordres, des oratoriens, par exemple, pour lesquels il avait conservé une haute idée et une profonde reconnaissance. Ces noms, suivant lui (et il les présentait de la sorte à l'empereur), étaient des garanties pour les familles, des indications manifestes de l'esprit social et religieux qu'il s'agissait de restaurer. A cette idée générale se joignait chez lui une inspiration de bonté et d'obligeance infinie pour les personnes, qui faisait dans le détail sa direction la plus ordinaire. Il penchait donc pour un conseil de l'université très-nombreux, et il aurait voulu tout d'abord en remplir les places avec des noms que désignaient d'autres services. Ce n'était pas l'avis de l'empereur, toujours positif et spécial. Nous possédons là-dessus une précieuse note, qui rend les paroles mêmes prononcées par Napoléon dans une conversation avec M. de Fontanes à Saint-Cloud, le lundi 19 septembre 1808 : nous la reproduisons religieusement. Patience! le côté particulier de la question va vite s'agrandir en même temps que se creuser sous son coup d'œil. Ce n'est pas seulement de l'administration en grand, c'est de la nature humaine éclairée par un Machiavel ou un La Rochefoucauld empereur.

« Dans une première formation, tous les esprits diffèrent. Mon opinion est

qu'il ne faut pas nommer pendant plusieurs années les conseillers ordinaires.

» Il faut attendre que l'université soit organisée comme elle doit l'être.

» Trente conseillers dans une première formation ne produiraient que désordre et qu'anarchie.

» On a voulu que cette tête opposât une force d'inertie et de résistance aux fausses doctrines et aux systèmes dangereux.

» Il ne faut donc composer successivement cette tête que d'hommes qui aient parcouru toute la carrière et qui soient au fait de beaucoup de choses.

» Les premiers choix sont en quelque sorte faits comme on prend des numéros à la loterie.

» Il ne faut pas s'exposer aux chances du hasard. Dans les premières séances d'un conseil ainsi nommé, je le répète, tous les esprits diffèrent; chacun apporte sa théorie et non son expérience.

» On ne peut être bon conseiller qu'après une carrière faite.

» C'est pourquoi j'ai fait moi-même voyager mes conseillers d'État avant de les fixer auprès de moi. Je leur ai fait amasser beaucoup d'observations diverses avant d'écouter les leurs.

» Les inspecteurs, dans ce moment, sont donc vos ouvriers les plus essentiels. C'est par eux que vous pouvez voir et toucher toute votre machine. Ils rapporteront au conseil beaucoup de faits et d'expérience, et c'est là votre grand besoin. Il faut donc les faire courir à franc étrier dans toute la France, et leur recommander de séjourner au moins quinze jours dans les grandes villes. Les bons jugements ne sont que la suite d'examen répétés.

» Souvenez-vous que tous les hommes demandent des places.

» On ne consulte que son besoin, et jamais son talent.

» Peut-être même vingt conseillers ordinaires, c'est beaucoup, cela compose la tête du corps d'éléments hétérogènes. Le véritable esprit de l'université doit être d'abord dans le petit nombre. Il ne peut se propager que peu à peu, que par beaucoup de prudence, de discrétion et d'efforts persévérants.

» ... Fontanes, savez-vous ce que j'admire le plus dans le monde?... C'est l'impuissance de la force pour organiser quelque chose.

» Il n'y a que deux puissances dans le monde, le sabre et l'esprit.

» J'entends par l'esprit les institutions civiles et religieuses... A la longue, le sabre est toujours battu par l'esprit.»

Est-il besoin de faire ressortir tout ce qu'a de prophétique, dans une telle bouche, cet aveu, ce cri éclatant, soudain, jeté là comme en *postscriptum*, sans qu'on nous en donne la liaison avec ce qui précède, sans qu'il y ait eu d'autre liaison peut-être : vraies paroles d'oracle !

O vous tous, puissants, qui vous croiriez forts sans l'esprit, rappelez-vous toujours qu'en ses heures de miracle, entre Léna et Wagram, c'est ainsi que le sabre a parlé (1).

(1) Contradiction et illusion ! En même temps qu'il proclamait cette victoire définitive de l'esprit, Napoléon méconnaissait l'esprit dans sa propre essence, et il croyait que, pour le produire, il suffit de le commander. Je trouve dans les papiers de Fontanes la note suivante, dictée par l'empereur à Bordeaux, le 12 avril 1808, et adressée au

M. de Fontanes, en vue des générations survenantes, tendait à faire entrer dans l'université l'esprit moral, religieux, conservateur, et la plupart de ses choix furent en ce sens. Il proposa ainsi M. de Bonald à l'empereur comme conseiller à vie, et, durant plus d'un an, il eut à défendre la nomination devant l'empereur impatient, et presque contre M. de Bonald lui-même qui ne bougeait de Milhaud. Il eut moins de peine à faire agréer l'excellent M. Émery de Saint-Sulpice. Il fit nommer conseiller encore le P. Ballan oratorien, son ancien professeur de rhétorique; M. de Sèze, frère du défenseur de Louis XVI, fut recteur d'académie à Bordeaux. Ces noms en disent assez sur l'esprit des choix. Ceux de M. de Fontanes n'étaient pas d'ailleurs exclusifs; sa bienveillance, par instants quasi naïve, les étendait à plaiser, et lui-même proposa deux fois à la signature

ministre de l'intérieur. M. Halma, bibliothécaire de l'impératrice, avait demandé, par une note à l'empereur, d'être nommé le continuateur de Velly, Villaret et Garnier; il s'était proposé, en outre, pour continuer l'*Abrégé chronologique* du président Hénault. L'empereur avait renvoyé cette proposition au ministre de l'intérieur. M. Cretet avait répondu que la demande de M. Halma ne pouvait être accueillie, par la raison que ce n'était pas au gouvernement à intervenir dans une semblable entreprise; qu'il fallait la laisser à la disposition des gens de lettres, et qu'il convenait de réserver les encouragements pour des objets d'un plus vaste intérêt. Informé de cette réponse, l'empereur prend feu, et dicte la note secrète que voici :

« Je n'approuve pas les principes énoncés dans la note du ministre de l'intérieur. Ils étaient vrais il y a vingt ans, ils le seront dans soixante; mais ils ne le sont pas aujourd'hui. Velly est le seul auteur un peu détaillé qui ait écrit sur l'histoire de France; l'*Abrégé chronologique* du président Hénault est un bon livre classique: il est très-utile de les continuer l'un et l'autre. Velly finit à Henri IV, et les autres historiens ne vont pas au delà de Louis XIV. *Il est de la plus grande importance de s'assurer de l'esprit dans lequel écriront les continuateurs. La jeunesse ne peut bien juger les faits que d'après la manière dont ils lui seront présentés. La tromper en lui retraçant des souvenirs, c'est lui préparer des erreurs pour l'avenir. J'ai chargé le ministre de la police de veiller à la continuation de Millot, et je désire que les deux ministres se concertent pour faire continuer Velly et le président Hénault. Il faut que ce travail soit confié non-seulement à des auteurs d'un vrai talent, mais encore à des hommes attachés, qui présentent les faits sous leur véritable point de vue, et qui préparent une instruction saine, en prenant ces historiens au moment où ils s'arrêtent et en conduisant l'histoire jusqu'en l'an VIII.*

» *Je suis bien loin de compter la dépense pour quelque chose. Il est même dans mon intention que le ministre fasse comprendre qu'il n'est aucun travail qui puisse mériter davantage ma protection.*

» Il faut faire sentir à chaque ligue l'influence de la cour de Rome, des billets de confession, de la révocation de l'édit de Nantes, du ridicule mariage de Louis XIV avec M^{me} de Maintenon, etc. Il faut que la faiblesse qui a précipité les *Valois* du trône, et celle des *Bourbons*, qui ont laissé échapper de leurs mains les rênes du gouvernement, excitent les mêmes sentiments.

» On doit être juste envers Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, mais sans être adulateur. On doit peindre les massacres de *septembre* et les horreurs de la révolution du même pinceau que l'inquisition et les massacres des *seize*. Il faut avoir soin d'éviter toute réaction en parlant de la révolution. Aucun homme ne pouvait s'y opposer. Le blâme n'appartient ni à ceux qui ont péri, ni à ceux qui ont survécu. Il n'é-

de l'empereur la nomination de M. Arnault, assez peu reconnaissant : « Ah ! c'est vous, vous, Fontanes, qui me proposez la nomination d'Arnault, fit l'empereur à la seconde instance ; allons, à la bonne heure (1) » Quand M. Fraysinoux vit interdire ses conférences de Saint-Sulpice, et se trouva momentanément sans ressources, M. de Fontanes, sur la demande d'une personne amie, le nomma aussitôt inspecteur de l'Académie de Paris. Sa générosité n'eut pas même l'idée qu'il pût y avoir inconvénient pour lui-même à venir ainsi en aide à ceux que l'empereur frappait. La vie de M. de Fontanes est pleine de ces

taut pas de force individuelle capable de changer les éléments et de prévenir les événements qui naissent de la nature des choses et des circonstances.

» Il faut faire remarquer le désordre perpétuel des finances, le chaos des assemblées provinciales, les prétentions des parlements, le défaut de règle et de ressorts dans l'administration ; cette France ligarrée, sans unité de lois et d'administration, étant plutôt une réunion de vingt royaumes qu'un seul État ; de sorte qu'on *respire* en arrivant à l'époque où l'on a joui des bienfaits dus à l'unité de lois, d'administration et de territoire. Il faut que la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même, sous Louis XV et sous Louis XVI, inspire le *besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli* et la prépondérance acquise. Il faut que le rétablissement du culte et des autels inspire la crainte de l'influence d'un *prêtre étranger* ou d'un confesseur ambitieux, qui pourraient parvenir à détruire le repos de la France.

» *Il n'y a pas de travail plus important.* Chaque passion, chaque parti, peuvent produire de longs écrits pour égarer l'opinion ; mais un ouvrage tel que Velly, tel que l'*Abrégé chronologique* du président Hénault, ne doivent avoir qu'un seul continuateur. Lorsque cet ouvrage, bien fait et écrit dans une bonne direction, aura paru, personne n'aura la volonté et la patience d'en faire un autre, surtout quand, loin d'être encouragé par la police, on sera *découragé* par elle. — L'opinion exprimée par le ministre, et qui, si elle était suivie, abandonnerait un tel travail à l'industrie particulière et aux spéculations de quelques libraires, n'est pas bonne et ne pourrait produire que des résultats fâcheux.

» Quant à l'individu qui se présente, la seule question à examiner consiste à savoir s'il a le talent nécessaire, s'il a un bon esprit et si l'on peut compter sur les sentiments qui guideraient ses recherches et conduiraient sa plume. »

Tout ce qu'il y a de profondément vrai et de radicalement faux dans cette note mémorable serait matière à longue méditation. Napoléon décrète *l'esprit* de l'histoire ; c'est heureux qu'il ne décrète pas aussi le talent et la capacité de l'historien. Qu'en dirait Tacite ? *Il faut... il faut...* Ce Tacite aurait été *découragé* par la police. On a souvent cité une réponse de Napoléon à Fontanes, quand celui-ci recommandait un jeune homme de haute promesse, en disant : « C'est un beau talent dans un si beau nom. » — « Eh ! pour Dieu ! monsieur de Fontanes, aurait réparti Napoléon, laissez-nous au moins la république des lettres ! » Je ne sais si le mot a été dit ; il a été maintes fois répété, et avec variantes : ce sont de ces citations commodes. Mais de quel côté donc (cela fait sourire) *la république des lettres* était-elle en danger, je vous en prie ?

(1) M. Arnault, conseiller de l'université et à la fois secrétaire du conseil, fut à même de desservir de très-près le grand-maître et de prêter secours sous main à la résistance de Fourcroy. Il faut dire pourtant que, dans les cent jours, devenu président du conseil, il se conduisit bien et avec égards pour les amis de M. de Fontanes dans l'université. Il a parlé de lui, un peu du hont des lèvres, mais avec convenance, dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire*, tom. I, pag. 291-292.

traits, et cela rachète amplement quelques faiblesses publiques d'un langage, lequel encore, si l'on veut bien se reporter au temps, eut toujours ses réserves et sa décence.

Un jour, à propos des choix trop religieux et royalistes de M. de Fontanes dans l'université, l'empereur le traita un peu rudement devant témoins, comme c'était sa tactique, puis il le retint seul et lui dit en changeant de ton : « Votre » tort, c'est d'être trop pressé; vous allez trop vite; moi, je suis obligé de » parler ainsi pour ces régicides qui m'entourent. Tenez, ce matin, j'ai vu » mon architecte; il est venu me proposer le plan du *Temple de la Gloire*. » Est-ce que vous croyez que je veux faire un *Temple de la Gloire?*.. dans » Paris?... Non; je veux une église, et dans cette église il y aura une cha- » pelle expiatoire, et l'on y déposera les restes de Louis XVI et de Marie-An- » toinette. Mais il me faut du temps, à cause de ces gens (*il disait un autre » mot*) qui m'entourent. » Je donne les paroles; les prendra-t-on maintenant pour sincères? La politique de Bonaparte était là: tenir en échec les uns par les autres. Le dos tourné à Berlier et au côté de la révolution, il jetait ceci à l'adresse de Fontanes et des *monarchiens*.

En 1811, dans cet intervalle de paix, il s'occupait beaucoup d'université. Un jour, dans un conseil présidé par l'empereur, Fontanes, en présence de conseillers d'État qu'il jugeait hostiles, eut une prise avec Regnault de Saint-Jean d'Angely, et il s'emporta jusqu'à briser une écriture sur la table du conseiller. L'empereur le congédia immédiatement: il rentra chez lui, se jugeant perdu et songeant déjà à Vincennes. La soirée se passa en famille dans des trames extrêmes, dont on n'a plus idée sous les gouvernements constitutionnels. Mais, fort avant dans la soirée, l'empereur le fit demander et lui dit en l'accueillant d'un air tout aimable: « Vous êtes un peu vif, mais vous n'êtes pas un méchant homme. » — Il se plaisait beaucoup à la conversation de Fontanes, et il lui avait donné les petites entrées. Trois fois par semaine, le soir, Fontanes allait causer aux Tuileries. Au retour dans sa famille, quand il racontait la soirée de tout à l'heure, sa conversation si nette, si pleine de verve, s'animait encore d'un plus vif éclat (1). Il ne pouvait s'empêcher pourtant de

(1) L'empereur, dans ces libres entretiens, aimait fort à parler littérature, théâtre; et il attaquait volontiers Fontanes sur ces points. Un jour qu'on vantait Talma dans un rôle: « Qu'en pense Fontanes? dit l'empereur; il est pour les anciens, lui! » — « Sire, répartit le spirituel contradicteur, Alexandre, Annibal et César ont été remplacés, mais Lekain ne l'est pas. » Cette sévérité pour Talma est caractéristique chez Fontanes, et tient à l'ensemble de ses jugements; il ne voulait pas qu'on brisât trop le vers tragique, non plus que les allées des jardins. Il avait vu Lekain dans sa première jeunesse, et en avait gardé une impression incomparable. Il convenait pourtant que, dans l'*Oreste* et l'*OEdipe* de Voltaire, Talma était supérieur à Lekain; ce qui, de sa part, devenait le suprême aveu. Faut-il ajouter qu'il en voulait à Talma d'être l'objet de je ne sais quelle phrase de M^{me} de Staël, où elle disait qu'il avait dans les yeux l'*apothéose du regard*? Et puis Talma s'est beaucoup varié sur les dernières années et a grandi dans des rôles modernes. M. de Fontanes, qui s'en tenait aux anciens, s'irritait surtout qu'on en vint à causer comme de la prose le beau vers racinien *un peu chanté*. — Souvent, dans ses conversations du soir, l'empereur indiquait à Fontanes et déve-

trouver, à travers son admiration, que, dans le potential de génie, perceait toujours au fond le soldat qui trône; et il en revenait par comparaison dans son cœur à ses rêves de Louis XIV et du bon Henri, au souvenir de ces vieux rois qu'il disait formés d'un sang *généreux et doux*.

Ce que nous tâchons là de saisir et d'exprimer dans son mélange en pur esprit de vérité, ce que tout Napoléon sentait et rendait si parfaitement lorsqu'il écrivait de Fontanes à M. de Bassano : » Il veut de la royauté, mais pas la nôtre : il aime Louis XIV et ne fait que consentir à nous, » la suite des vers qu'on possède aujourd'hui le dit et l'achève mieux que nous ne pourrions. Car le haut dignitaire de l'empire ne cessa jamais d'être poète, et comme ce berger à la cour, que la fable a chanté, et à qui il se compare, il eut toujours sa musette cachée pour confidente. Eh bien ! qu'on lise, qu'on se laisse faire ! l'explication, l'excuse naturelle naîtra. Dans ses vers, si les griefs exprimés contre Bonaparte restèrent secrets, les éloges, prodigués tout à côté, ne devinrent pas publics. S'il se garda bien de divulguer l'*Ode au duc d'Enghien*, il s'abstint aussi de publier l'*Ode sur les Embellissements de Paris*. C'est une consolation pour ceux qui jugent les éloges de ses discours exagérés, de les retrouver dans ses poésies, où ils ont certes deux caractères parfaitement nobles, la conviction et le secret. Fontanes, sous son manteau d'orateur impérial n'était pas une nature de courtisan et de flatteur, comme on l'a tant cru et dit. Un jour, l'empereur lui demandait de lui réciter des vers, il désirait la pièce sur les *Embellissements de Paris* dont il avait entendu parler : Fontanes lui récita des vers de *la Grèce sauvée* qui étaient plutôt républicains. — Un affidé de l'empereur vint un jour et lui dit : « Vous ne publiez rien depuis longtemps, publiez donc des vers, des vers où il soit question de l'empereur : il vous en saurait gré, il vous enverrait 100,000 francs, je gage ! Ces sortes de gratifications étaient d'usage sous l'empire, et elles ne venaient jamais hors de propos à cause des frais énormes de représentation qui absorbaient les plus gros appointements. Fontanes raconta l'insinuation à une personne amie, qui lui dit : « Vous pourriez publier les vers sur *les Embellissements de Paris*; ils sont faits, et l'éloge porte juste. » — « Oh ! je m'en garderai bien, s'écria-t-il en se frottant les mains comme un enfant; ils seraient trop heureux dans les journaux de pouvoir tomber sur le grand-maître en une occasion qui leur serait permise. » — Il ne publia donc pas les *Embellissements de Paris*, mais il fit imprimer les stances à M. de Châteaubriand, lequel était peu en agréable odeur (1).

loppait à plaisir d'étonnants canevas de tragédies historiques; le poëte en sortait tout rempli.

(1) Lors du fameux discours de réception que M. de Châteaubriand ne put prononcer à l'Académie, la contenance de Fontanes fut d'un ami ferme et fidèle. On peut lire, au tome II du *Mémorial de Sainte-Hélène*, la scène dont il fut l'objet à cette occasion, car c'est de lui qu'il s'agit, bien qu'on ne le nomme pas. Dans la suite du *Mémorial*, l'auteur a jugé à propos d'en venir à l'injure; mais, comme preuve, il ne trouve à citer qu'un trait généreux. Esménard, qui avait eu, disait-on, de graves torts envers Fontanes, visait à l'Académie. Un académicien ami court chez celui qu'on croyait

Au milieu des affaires et de tant de soins, Fontanes pensait toujours aux vers ; la paresse chez lui, en partie réelle, était aussi, en partie une réponse com-mode et un prétexte : il travaillait là-dessous. A diverses reprises, avant ses grandeurs, il avait songé à recueillir et à publier ses œuvres éparses ; il s'en était occupé en 89, en 96, et de nouveau en 1800. Les volumes même ont été vus alors tout imprimés entre ses mains ; mais un scrupule le saisit : il les re-fint, puis les fit détruire. Si ce fut par pressentiment de sa fortune politique, bien lui en prit. Il n'eût peut-être jamais été grand-maître, s'il eût paru poète autant qu'il l'était. Son beau nom littéraire le servit mieux, sans trop de pièces à l'appui.

Son poème de *la Grèce sauvée*, qu'il avait poussé si vivement durant les années de la proscription, ne lui tenait pas moins à cœur dans les embarras de sa vie nouvelle. Forcé de renoncer à une gloire poétique plus prochaine par des publications courantes, il se rejetait en imagination vers la grande gloire, vers la haute palme des Virgile et des Homère, et y fondait son recours. Il parlait sans cesse, dans l'intimité, de ce poème qu'il avait fait, presque fait, disait-il ; — qu'il faisait toujours ! Il en hasardait parfois des fragments à l'Institut. Il en expliquait à ses amis le plan, par malheur trop peu fixé dans leur mémoire. Une fois, après avoir passé six semaines presque sans interruption à Courbevoie, il écrivit à une personne amie d'y venir, si elle avait un moment : celle-ci accourut. Fontanes lui lut un chant tout entier terminé. Comme c'était au matin et qu'il n'était coiffé ni poudré, sa tête parut plus dépourvue de cheveux, et on le lui dit : « Oh ! répondit Fontanes, j'en ai encore perdu depuis quinze jours ; quand je travaille, *ma tête fume !* » Contraste à relever entre ce feu poétique ardent et ce que de loin on s'est figuré de la veine pure et un peu froide de Fontanes ! — Fontanes avait l'imagination vive, ardente, *primésautière*, sous son talent poétique élégant, comme, sous son habileté d'orateur et sa dignité de représentation, il avait une expérience d'enfant en beaucoup de choses, une vraie bonhomie et candeur et même brusquerie de caractère, le contraire du compassé, comme encore il avait de l'épicurien tout à côté de son respect religieux et de son affection chrétienne ; il était plein de ces contrastes, le tout formant quelque chose de naïf et de bien sincère.

En composant il n'écrivait jamais ; il attendait que l'œuvre poétique fût ache-

offensé pour s'assurer du fait, déclarant qu'en ce cas Esménard n'aurait pas sa voix : « Tout ce que je puis vous dire, c'est que je lui donne la mienne, » répondit Fontanes. Il a plu à l'auteur du *Mémorial* de voir là-dedans une preuve de servilité : « *On peut juger de cet homme*, dit-il, *par le fait suivant.* » A la bonne heure ! — Pour compléter cet ensemble des relations de Fontanes avec l'empereur, il y aurait encore à relever les divers traits honorables que M. le chevalier Artaud a consignés avec un zèle d'admirateur et d'ami dans son *Histoire de Pie VII*, les courageux et persévérants conseils qui poussaient à restaurer civilement la religion, et à honorer ses ministres devant les peuples ; ce mot échappé à Napoléon dans l'affaire du sacre : « Il n'y a que vous ici qui ayez le sens commun. » Oserons-nous croire pourtant avec M. Artaud (tom. II, pag. 591) que l'ode sur *l'Enlèvement du Pape* ait été lue à l'empereur ?

vée et parachevée dans sa tête, et encore il la retenait ainsi en perfection sans la confier au papier. Ses brouillons, quand il s'y décidait, restaient informes, et ce qu'on a de manuscrits n'est le plus souvent qu'une dictée faite par lui à des amis, et sur leur instante prière; plusieurs de ses ouvrages n'ont jamais été écrits de sa main. Je ne connaissais Fontanes que d'après les quelques vers d'ordinaire reproduits, et je me rappelle encore mon impression étonnée lorsque j'entendis, pour la première fois, ses odes inédites et d'éloquents tirades de *la Grèce sauvée*, récitées de mémoire, après des années, par une bouche amie et admiratrice, comme par un rhapsode passionné. Cette dernière tentative des épopées classiques élégantes et polies m'arrivait oralement et toute vive, un peu comme s'il se fût agi, avant Pisistrate, d'un antique chant d'Homère.

On s'explique pourtant ainsi comment il a dû se perdre bien des portions de *la Grèce sauvée*. Et puis, dans son imagination volontiers riante et prompte, Fontanes se figurait peut-être en avoir achevé plus de chants qu'il n'en tenait en effet. La manière de travailler, dans l'école classique, ressemblait assez, il faut le dire, à la toile de Pénélope : on défaisait, on refaisait sans cesse; on s'attardait, on s'oubliait aux *variantes*, au lieu de pousser en avant. On a réparé cela depuis : les immenses poèmes humanitaires gagnent aujourd'hui de vitesse les simples odes d'autrefois. Quoique les idées sur l'épopée proprement dite et régulière aient fort mûri dans ces derniers temps, et quoique le résultat le plus net de tant de dissertations et d'études soit qu'il n'en faut plus faire, on a fort à regretter que Fontanes n'ait pas donné son dernier mot dans ce genre épique virgilien. Les beautés mâles et chastes qui marquent son second chant sur Sparte et Léonidas, les beautés mythologiques, mystiques et magnifiquement religieuses du huitième chant, sur l'initiation de Thémistocle aux fêtes d'Eleusis, se seraient reproduites et variées en plus d'un endroit. Mais, telle qu'elle est, cette épopée inachevée renouvelle le sort et le naufrage de tant d'autres. Elle est allée rejoindre, dans les limbes littéraires, les poèmes persiques de Simonide de Céos, de Chœrilus de Samos (1). De longue main, Eschyle, dans ses *Perses*, y a pourvu : c'est lui qui a fait là, une fois pour toutes, l'épopée de Salamine.

Properce, s'adressant en son temps au poète Ponticus, qui faisait une *Thébaïde* et visait au laurier d'Homère, lui disait (liv. I, élég. vii) :

Cùm tibi Cadmeæ dicuntur, Pontice, Thebæ
Armaque fraternæ tristia militiæ,
Atque, ità sim felix, primo contendis Homero,
Sint modò fata tuis mollia carminibus...

(1) Ce Chœrilus de Samos disait, au début de son poème sur les guerres persiques, se plaignant dès lors de venir trop tard :

O fortunatus quicumque erat illo tempore peritus cantare
Musarum famulus, cùm intonsum erat adhuc pratum!

Ce contemporain de la guerre du Péloponèse pensait déjà comme La Bruyère à la pre-

ce que je traduis ainsi : « O Ponticus ! qui seras , j'en répons , un autre Homère , *pour peu que les destins te laissent achever tes grands vers !* » Et Properce oppose , non sans malice , ses modestes élégies qui prennent les devants pour plus de sûreté , et gagnent les cœurs.

Par bonheur , ici , Fontanes est à la fois le Properce et le Ponticus. Bien qu'on n'ait pas retrouvé les quatre livres d'odes dont il parlait à un ami un an avant sa mort , il en a laissé une suffisante quantité de belles , de sévères , et surtout de charmantes. Il peut se consoler par ses petits vers , comme Properce , de l'épopée qu'il n'a pas plus achevée que Ponticus. Quatre ou cinq des sonnets de Pétrarque me font parfaitement oublier s'il a terminé ou non son *Afrique*.

Un jour donc que , sur sa terrasse de Courbevoie , Fontanes avait tenté vainement de se remettre au grand poëme , il se rabat à la muse d'Horace ; et , comme il n'est pas plus heureux que d'abord , il se plaint doucement à un pêcheur qu'il voit revenir de sa pêche , les mains vides aussi :

Pêcheur , qui des flots de la Seine
Vers Neuilly remonte le cours ,
A ta poursuite toujours vaine
Les poissons échappent toujours.

Tu maudis l'espoir infidèle
Qui sur le fleuve t'a conduit ,
Et l'infatigable nacelle
Qui t'y promène jour et nuit.

Des deux pêcheurs de Théocrite
Ton sommeil t'offrit le trésor ;
Hélas ! désabusé trop vite ,
Tu vois s'enfuir le songe d'or.

Ici , rêvant sur ma terrasse ,
Je n'ai pas un sort plus heureux :
J'invoque la muse d'Horace ,
La muse est rebelle à mes vœux ,

Jouet de son amour bizarre ,
Je dois compâtrer à tes maux ;
Tiens , que ce faible don répare
Le prix qu'attendaient tes travaux.

La nuit vient : vers le toit champêtre
D'un front gai reprends ton chemin ,
Dors content : tes filets peut-être
Sous leur poids fléchiront demain.

mière ligne de ses *Caractères* ; il sentait tout le poids d'un grand siècle , de plusieurs grands siècles , comme Fontanes. Il y a longtemps que la roue tourne et que le cercle toujours recommence.

Demain peut-être , en cet asile,
 Au chant de l'oiseau matinal,
 Mon vers coulera plus facile
 Que les flots purs de ce canal.

Ainsi, au moment où il dit que la muse d'Horace le fuit, il la ressaisit et la fixe dans l'ode la plus gracieuse. Il dit qu'il ne prend rien, et la manière dont il le dit devient à l'instant cette fine perle qu'il a l'air de ne plus chercher. De même, dans une autre petite ode exquise, lorsqu'au lieu de se plaindre, cette fois, de son rien-faire, il s'en console en le savourant :

Au bout de mon flumbe domaine,
 Six tilleuls au front arrondi,
 Dominant le cours de la Seine,
 Balancent une ombre incertaine
 Qui me cache aux feux du midi.

Sans affaire et sans esclavage,
 Souvent j'y goûte un doux repos;
 Désoccupé comme un sauvage
 Qu'amuse auprès d'un beau rivage
 Le flot qui suit toujours les flots.

Ici, la rêveuse Paresse
 S'assied les yeux demi-fermés,
 Et, sous sa main qui me caresse,
 Une langueur enchanteresse
 Tient mes sens vaincus et charmés.

Des feuillets d'Ovide et d'Horace
 Flottent épars sur ses genoux;
 Je lis, je dors, tout soin s'efface,
 Je ne fais rien, et le jour passe;
 Cet emploi du jour est si doux!

Tandis que d'une paix profonde
 Je goûte ainsi la volupté,
 Des rimeurs dont le siècle abonde
 La muse toujours plus féconde
 Insulte à ma stérilité.

Je perds mon temps s'il faut les croire,
 Eux seuls du siècle sont l'honneur,
 J'y consens : qu'ils gardent leur gloire,
 Je perds bien peu pour ma mémoire,
 Je gagne tout pour mon bonheur.

Mais ne peut-on pas lui dire comme à Titus ? Il n'est pas perdu , ô poète , le jour où tu as dit si bien que tu le perdais !

Dans l'ode *au Pêcheur*, un trait touchant et délicat sur lequel je reviens , c'est le *faible don* que le poète déçu donne à son pauvre semblable , plus déçu que lui : cette obole doit leur porter bonheur à tous deux. Cet accent du cœur dénote dans le poète ce qui était dans tout l'homme chez Fontanes , une inépuisable humanité , une facilité plutôt extrême. Jamais il ne laissa une lettre de pauvre solliciteur sans y répondre : et il n'y répondait pas seulement par un *faible don*, comme on fait trop souvent en se croyant quitte ; il y répondait de sa main avec une délicatesse , un raffinement de bonté : *haud ignara mali*. — On aime , dans un poète virgilien , à entremêler ces considérations au talent , à les en croire voisines.

Les petites pièces délicieuses , à la façon d'Horace , nous semblent le plus précieux , le plus sûr de l'héritage poétique de Fontanes. Elles sont la plupart datées de Courbevoie , son Tibur : moins en faveur (somme toute et malgré le pardon de Fontainebleau) depuis 1809 , plus libre par conséquent de ses heures , il y courait souvent et y faisait des séjours de plus en plus goûtés. Les stances à *une jeune Anglaise*, qui se rapportaient à un bien ancien souvenir , ne lui sont peut-être venues que là , dans cette veine heureuse. Pureté , sentiment , discrétion , tout en fait un petit chef-d'œuvre , à qui il ne manque que de nous être arrivé par l'antiquité. C'est comme une figure grecque , à lignes extrêmement simples , une virginal esquisse de la Vénusté ou de la Pudeur , à peine tracée dans l'agate par la main de Pyrgotèle. Il en faut dire autant de l'ode : *Où vas-tu , jeune Beauté* ; tout y est d'un Anacréon chaste , sobre et attendri. Fontanes aimait à la réciter aux nouvelles mariées , lorsqu'elles se hasardaient à lui demander des vers :

Où vas-tu , jeune Beauté ?
 Bientôt Vesper va descendre ;
 Dans cet asile écarté
 La nuit pourra te surprendre ;
 Du haut d'un tertre lointain ,
 J'ai vu ton pied clandestin
 Se glisser sous la bruyère :
 Souvent ton œil incertain
 Se détournait en arrière.

Mais ton pas s'est ralenti,
 Il s'arrête , et tu chancelles ;
 Un bruit sourd a retenti ,
 Tu sens des craintes nouvelles :
 Est-ce un faon qui te fait peur ?
 Est-ce la voix de ta sœur
 Qui t'appelle à la veillée ?
 Est-ce un faucn ravisseur
 Qui soulève la feuillée ?

Dieux ! un jeune homme parait ,
 Dans ces bois il suit ta route ,
 T'appelant d'un doigt discret
 Au plus épais de leur voûte ;
 Il s'approche , et tu souris ;
 Diane sous ses abris
 Dérobe son front modeste :
 Un doux baiser t'est surpris ,
 Les bois m'ont caché le reste.

Pan , et la Terre , et Sylvain ,
 En ont pu voir davantage ;
 Jamais ne s'égare en vain
 Une nymphe de ton âge ;
 Les zéphirs ont murmuré ,
 Philomèle a soupiré
 Sa chanson mélodieuse ;
 Le ciel est plus azuré ,
 Vénus est plus radieuse.

Nymphe aimable , ah ! ne crains pas
 Que mon indiscrete lyre
 Ose flétrir tes appas
 En publiant ton délire ;
 J'ai mai : j'excuse l'amour ;
 Pars sans bruit : qu'à ton retour
 Nul écho ne te décèle ,
 Et que jusqu'au dernier jour
 Ton amant te soit fidèle ?

Si , perfide à ses serments ,
 Hélas ! il devient volage ,
 Du cœur je sais les tourments ,
 Et ma lyre les soulage ;
 Je chanterai dans ces lieux :
 Des pleurs mouilleront tes yeux
 Au souvenir du parjure ,
 Mais ces pleurs délicieux
 D'amour calment la blessure.

Dans cette adorable pièce, comme le rythme sert bien l'intention, et tout à la fois exprime le malin, le tendre et le mélancolique ! Comme cette strophe de neuf vers déjoue à temps et dérobe vers la fin la majesté de la strophe de dix, et la piquant, l'excitant d'une rime redoublée, la tourne soudain et l'incline d'une chute aimable à la grâce ! Fontanes sentait tout le prix du rythme ; il le variait curieusement, il l'inventait. Dans la touchante pièce intitulée : *Mon*

Anniversaire (1), il fait une strophe exprès conforme à la marche attristée, résignée et finalement tombante de sa pensée. Il aimait à employer ce rythme de cinq vers de dix syllabes, depuis si cher à Lamartine, et qui n'avait qu'à peine été traité encore, soit au xvii^e siècle (2), soit même au xvi^e. Sur les rimes, il a les idées les plus justes; il en aime la richesse, mais sans recherche opiniâtre: « Une affectation continue de rimes trop fortes et trop marquées donnerait, pense-t-il (3), une pesante uniformité à la chute de tous les vers. » On dirait qu'il entend de loin venir cette strophe magnifique et formidable, trop pareille au guerrier du moyen âge qui marche tout armé et en qui tout sonne. En garde contre le relâchement de Voltaire, il est, lui, pour l'excellent goût de Racine et de Boileau, *qui font naître une harmonie variée d'un adroit mélange de rimes, tantôt riches et tantôt exactes*. André Chénier sur ce point ne pratique pas mieux.

A Courbevoie, dans un petit cabinet au fond du grand, il avait le boudoir du poète, le *lectulus* des anciens: tout y était simple et brillant (*simplex munditiis*). Les murs se décoraient d'un lambris en bois des îles, espèce de luxe alors dans sa nouveauté. Une glace *sans tain* faisait porte au grand cabinet; la fenêtre donnait sur les jardins, et la vue libre allait à l'horizon saisir les flèches élancées de l'abbaye de Saint-Denis. En face d'un canapé, seul meuble du gracieux réduit, se trouvait un buste de Vénus: elle était là, l'antique et jeune déesse, pour sourire au nonchalant lecteur quand il posait son Horace au *Donec gratus eram*, quand il reprenait son Platon entr'ouvert à quelque page du *Banquet*. Or, une fois par semaine, le dimanche, M. de Fontanes avait à dîner l'université, recteurs, conseillers, professeurs, et il faisait admirer sa vue, il ouvrait sans façon le pudique boudoir. Mais le buste de Vénus! et dans le cabinet d'un grand-maître! Quelques-uns, vieux ou jeunes, encore jansénistes ou déjà doctrinaires, se scandalisèrent tout bas, et on le lui redit. De là sa petite ode enchantée:

Loin de nous, Censeur hypocrite
Qui blâmes nos ris ingénus!
En vain le scrupule s'irrite,
Dans ma retraite favorite
J'ai mis le buste de Vénus.

Je sais trop bien que la volage
M'a sans retour abandonné;
Il ne sied d'aimer qu'au bel âge;
Au triste honneur de vivre en sage
Mes cheveux blancs m'ont condamné.

(1) L'idée en est prise d'une épigramme d'Archias de Mitylène, mais combien embellie!

(2) Je trouve, au xvii^e siècle, une pièce de vers dans ce rythme, par un abbé de Villiers, *Stances sur la Vicillesse* (et tout à fait séniles), qu'on lit au tome II de la *Continuation des Mémoires de Sallengre*.

(3) Note de l'*Essai sur l'Homme*.

Je vieillis ; mais est-on blâmable
 D'égayer la fuite des ans ?
 Vénus, sans toi rien n'est aimable ;
 Viens de ta grâce inexprimable
 Embellir même le bon sens.

L'illusion enchanteresse
 M'égare encor dans tes bosquets ;
 Pourquoi rougir de mon ivresse ?
 Jadis les Sages de la Grèce
 T'ont fait asseoir à leurs banquets.

Aux graves modes de ma lyre
 Mêlé des tons moins sérieux ;
 Phébus chante, et le ciel admire ;
 Mais, si tu daignes lui sourire,
 Il s'attendrit et chante mieux.

Inspire-moi ces vers qu'on aime,
 Qui, tels que toi, plaisent toujours ;
 Répands-y le charme suprême
 Et des plaisirs, et des maux même,
 Que je t'ai dus dans mes beaux jours.

Ainsi, quand, d'une fleur nouvelle,
 Vers le soir l'éclat s'est flétri,
 Les airs parfumés autour d'elle
 Indiquent la place fidèle
 Où le matin elle a fleuri.

Nous saisissons sur le fait la contradiction naïve chez Fontanes : le lendemain de cette ode toute grecque, il retrouvait les tons chrétiens les plus sérieux, les mieux sentis, en déplorant avec M. de Bonald *la Société sans la Religion* (1). Je l'ai dit, l'épicurien dans le poète était tout à côté du chrétien, et cela si naturellement, si bonnement ! il y a en lui du La Fontaine. Ce cabinet favori nous représente bien sa double vue d'imagination : tout près le buste de Vénus, là-bas les clochers de Saint-Denis !

Ce parfum de simplicité grecque, cet extrait de grâce antique, qu'on respire dans quelques petites odes de Fontanes, le rapproche-t-il d'André Chénier ? Ce dernier a, certes, plus de puissance et de hardiesse que Fontanes, plus de nouveauté dans son retour vers l'antique ; il sait mieux la Grèce, et il la pratique plus avant dans ses vallons retirés ou sur ses sauvages sommets. Mais André Chénier, en sa fréquentation méditée, et jusqu'en sa plus libre et sa plus charmante allure, a du studieux à la fois et de l'étrange ; il sait ce qu'il fait,

(1) Cette belle ode, dans l'intention du poète, devait être, en effet, dédiée à l'illustre penseur.

et il le veut ; son effort d'artiste se marque même dans son triomphe. Au contraire, dans le petit nombre de pièces par lesquelles il rappelle l'idée de la beauté grecque (les *Stances à une jeune Anglaise*, l'ode à *une jeune Beauté*, au *Buste de Vénus*, au *Pêcheur*), Fontanes n'a pas trace d'effort ni de ressouvenir ; il a, comme dans la Grèce du meilleur temps, l'extrême simplicité de la ligne, l'oubli du tour, quelque chose d'exquis et en même temps d'infiniment léger dans le parfum. Par ces cinq ou six petites fleurs, il est attique comme sous Xénophon, et pas du tout d'Alexandrie. Si, dans la comparaison avec Chénier à l'endroit de la Grèce, Fontanes n'a que cet avantage, on en remarquera du moins la rare qualité. Il y a pourtant des endroits où il s'essaye directement, lui aussi, à l'imitation de la forme antique : il y réussit dans l'ode *au Jeune Pâtre* et dans quelques autres. Mais les habitudes du style poétique du XVIII^e et même du XVII^e siècle, familières à Fontanes, vont mal avec cette tournure hardie, avec ce relief heureux et rajeunissant, ici nécessaire, qu'André Chénier possède si bien et qu'atteignit même Ronsard.

Malgré tout, je veux citer, comme un bel échantillon du succès de Fontanes dans cette inspiration directe et imprévue de l'antique à travers le plein goût de XVIII^e siècle, la fin d'une ode *contre l'Inconstance*, qu'une convenance rigoureuse a fait retrancher à sa place dans la série des œuvres. Cette petite pièce est de 89. Le poète se suppose dans la situation de Jupiter, qui, après maint volage égarement, revient toujours à Junon. En citant, je me place donc avec lui au pied de l'Ida, et le plus que je puis sous le nuage d'Homère :

Que l'homme est faible et volage !
Je promets d'être constant,
Et du nœud qui me rengage
Je m'échappe au même instant !

Insensé ! rougis de honte,
Quels faux plaisirs t'ont flatté !
Les jeux impurs d'Amathonte
Ne sont pas la Volupté.

Cette nymphe demi-nue
En secret reçut le jour
De la pudeur ingénue
Qu'un soir atteignit l'Amour...

Ce n'est point une Ménade
Qui va, l'œil étincelant,
Des Faunes en embuscade
Braver l'essaim pétulant.

C'est la Vierge aimable et pure
Qui, loin du jour ennemi,
Laisse échapper sa ceinture
Et ne cède qu'à demi.

Si quelquefois on l'offense ,
 Ou la calme sans effort
 Et sa facile indulgence
 Fait toujours grâce au remord...

Tu sais qu'un jour l'Immortelle
 Qu'Amour même seconda
 Vers son époux infidèle
 Descendit au mont Ida.

Jupiter la voit à peine
 Que les désirs renaissans ,
 Comme une flamme soudaine ,
 Ont couru dans tous ses sens :

« Non, dit-il , jamais Europe ,
 Io , Lédæ , Sémélé ,
 Cérès , Latone , Antiope ,
 D'un tel feu ne m'ont brûlé !

» Viens... » Il se tait , elle hésite ,
 Il la presse avec ardeur :
 Au Dieu qui la sollicite
 Elle oppose la pudeur.

Un nuage l'environne
 Et la cache à tous les yeux :
 De fleurs l'Ida se couronne ,
 Junon cède au roi des Dieux !

Leurs caresses s'entendirent ,
 L'écho ne fut pas discret :
 Tous les antres les redirent
 Aux nymphes de la forêt.

Soudain, pleurant leur outrage,
 Elles vont , d'un air confus ,
 S'ensevelir sous l'ombrage
 De leurs bois les plus touffus.

La galanterie spirituelle et vive de Parny, et sa mythologie de Cythère, n'avaient guère accoutumé la muse légère du XVIII^e siècle à cette plénitude de ton, à cette richesse d'accent. Au sein d'un zéphyr qui semblait sortir d'une toile de Watteau, on sent tout d'un coup une bouffée d'Homère :

De fleurs l'Ida se couronne,
 Junon cède au roi des Dieux !

Fontanes avait aussi ses retours d'Homère : il vient de peindre la *Vénus-Junon* ; il n'a pas moins rendu , dans un sentiment bien richement antique , la *Vénus-Cérès* , si l'on peut ainsi la nommer ; c'est au huitième chant de la *Grèce Sauvée* :

Salut ! Cérès , salut ! tu nous donnas des lois ;
 Nos arts sont tes bienfaits : ton céleste génie
 Arracha nos aïeux au gland de Chaonie ;
 Et la Religion , fille des Immortels ,
 Autour de ta charrue éleva ses autels.
 Par toi changea l'aspect de la nature entière.
 On dit que Jason , tout couvert de poussière ,
 Premier des laboureurs , avec toi fut heureux :
 La hauteur des épis vous déroba tous deux ;
 Et Plutus , qui se plaît dans les cités superbes ,
 Naquit de vos amours sur un trône de gerbes .

Ce sont là de ces beautés primitives , abondantes , dignes d'Ascrée , comme Lucrèce les retrouvait dans ses plus beaux vers : l'image demi-nue conserve chasteté et grandeur.

Vers 1812 , Fontanes vieillissant , et enfin résigné à vieillir , eut dans le talent un retour de sève verdissante et comme une seconde jeunesse :

Ce vent qui sur nos âmes passe
 Souffle à l'aurore , ou souffle tard .

Ces années du déclin de la vie lui furent des saisons de progrès poétique et de fertilité dans la production : signe certain d'une nature qui est forte à sa manière. Qu'on lise son ode sur *la Vieillesse* : il y a exprimé le sentiment d'une calme et fructueuse abondance dans une strophe toute pleine et comme toute savoureuse de cette douce maturité :

Le temps , mieux que la science ,
 Nous instruit par ses leçons ;
 Aux champs de l'expérience
 J'ai fait de riches moissons ;
 Comme une plante tardive ,
 Le bonheur ne se cultive
 Qu'en la saison du bon sens ;
 Et , sous une main discrète ,
 Il croîtra dans la retraite
 Que j'ornaî pour mes vieux ans .

S'il n'a pas plus laissé , il en faut moins accuser sa facilité , au fond , qui était grande , que sa *main* trop *discrète* et sa vue des choses volontiers découragée. Ce qui met M. de Fontanes au-dessus et à part de cette époque littéraire de l'empire , c'est moins la puissance que la qualité de son talent , surtout la qua-

lité de son goût, de son esprit; et par là il était plus aisément retenu, dégoûté, qu'excité. On le voit exprimer en maint endroit le peu de cas qu'il faisait de la littérature qui l'environnait. Sous Napoléon, il regrette qu'il n'y ait eu que des Chérîte comme sous Alexandre; sous les descendants de Henri IV, il regrette qu'il n'y ait plus de Malherbe: cette plainte lui échappe une dernière fois dans sa dernière ode. Dans celle qu'il a expressément lancée contre *la littérature de 1812*, il ne trouve rien de mieux pour lui que d'être un Silius, c'est-à-dire un adorateur respectueux, et à distance, du culte virgilien et racinien qui se perd. Les soi-disant classiques et vengeurs du grand siècle le suffoquent; Geoffroy, dans ses injures contre Voltaire et sa grossièreté foncière de *cuistre*, ne lui paraît, avec raison, qu'un violateur de plus. Cette idée de décadence, si habituelle et si essentielle chez lui, honore plus son goût qu'elle ne condamne sa sagacité; et, si elle ne le rapproche pas précisément de la littérature qui a suivi, elle le sépare avec distinction de celle d'alors, dans laquelle il n'excepte hautement que le chantre de Cymodocée.

Je ne puis m'empêcher, en cherchant dans notre histoire littéraire quelque rôle analogue au sien, de nommer d'abord le cardinal Duperron. En effet, Duperron aussi, poète d'une école finissante (de celle de Desportes), eut le mérite et la générosité d'apprécier le chef naissant d'une école nouvelle, et, le premier, il introduisit Malherbe près de Henri IV. Bayle a appelé Duperron le *procureur général* du Parnasse de son temps, comme qui dirait aujourd'hui le maître des cérémonies de la littérature. Fontanes, dont on a dit quelque chose de pareil, lui ressemblait par son vif amour pour ce qu'on appelait encore *les lettres*, par sa bienveillance active qui le faisait promoteur des jeunes talents. C'est ainsi qu'il distingua avec bonheur et produisit la précocité brillante de M. Villemain. M. Guizot lui-même, qui commençait gravement à percer, lui dut sa première chaire (1). Duperron, comme Fontanes, était, en son temps, un oracle souvent cité, un poète rare et plus regretté que lui; après avoir brillé par des essais trop épars, lui aussi il parut à un certain moment quitter la poésie pour les hautes dignités et la représentation officielle du goût à la cour. Il est vrai que Fontanes, grand maître, n'écrivit pas de gros traités sur l'Eucharistie, et qu'il lui manque, pour plus de rapport avec Duperron, d'avoir été cardinal comme l'abbé Maury. Celui-ci même semble s'être véritablement chargé de certains contrastes beaucoup moins dignes de ressemblance. Pourtant il y a cela encore entre l'hôte de Bagnolet et celui de Courbevoie, que la légèreté profane et connue de quelques-uns de leurs vers ne nuisit point à la chaleur de leurs manifestations chrétiennes et catholiques. Le cardinal Duperron avait, dans sa jeunesse, écrit de tendres vers, tels que ceux-ci, à une *infidèle*:

M'appeler son triomphe et sa gloire mortelle,
Et tant d'autres doux noms choisis pour m'obliger,

(1) C'est ainsi encore qu'il poussa très-vivement, par un article au *Journal de l'empire* (8 janvier 1806), et par ses éloges en tout lieu, au succès du début tout à fait distingué de M. Molé.

Indignes de sortir d'un courage (1) fidèle,
Où, si soudain après, l'oubli s'est vu loger !

.
Tu ne me verras plus baigner mon œil de larmes
Pour avoir éprouvé le feu de tes regards ;
Le temps contre tes traits me donnera des armes,
Et l'absence et l'oubli reboucheront tes dards.

.
Adieu, fertile esprit, sources de mes complaints,
Adieu, charmes coulants dont j'étais enchanté :
Contre le doux venin de ces caresses feintes
Le souverain remède est l'incrédulité.

Et le théologien vieilli, en les relisant avec pleurs, regrettait aussi, je le crains, la déesse aux douces amertumes :

. Non est dea nescia nostri
Quæ dulcem curis miscet amaritatem.

Ce qui revient à l'ode de Fontanes :

Répands-y le charme suprême
Et des plaisirs et des maux même
Que je t'ai dus dans mes beaux jours.

Mais c'est bien assez pousser ce parallèle pour ceux qui ont un peu oublié Duperron. Pour ceux qui s'en souviendraient trop, ne fermons pas sans rompre. Le Courbevoie de Fontanes se décorait de décence, s'ennoblissait par un certain air de voisinage avec le séjour de Rollin, par un certain culte purifiant des hôtes de Bâville, de Vignai et de Fresne.

Plus loin encore que Duperron, et à l'extrémité de notre horizon littéraire, je ne fais qu'indiquer comme analogue de Fontanes pour cette manière de rôle intermédiaire, Mellin de Saint-Gelais, élégant et sobre poète, armé de goût, qui, le dernier de l'école de Marot, sut se faire respecter de celle de Ronsard, et se maintint dans un fort grand état de considération à la cour de Henri II.

M. Villemain, d'abord disciple de M. de Fontanes dans la critique qu'il devait bientôt rajeunir et renouveler, l'allait visiter quelquefois dans ces années 1812 et 1815. La chute désormais trop évidente de l'empire, l'incertitude de ce qui suivrait, redoublaient dans l'âme de M. de Fontanes les tristesses et les rêveries du déclin :

Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

Sous le lent nuage sombre, l'entretien délicat et vif n'était que plus doux. M. de Fontanes avait souvent passé sa journée à relire quelque beau passage de

(1) *Courage, cœur.*

Lucrèce et de Virgile, à noter sur les pages blanches intercalées dans chacun de ses volumes favoris quelques réflexions plutôt morales que philologiques, quelques essais de traduction fidèle : « J'ai travaillé ce matin, disait-il; ces vers de Virgile, vous savez :

Et varios ponit fœtus autumnus, et altè
Mitis in apricis coquitur vindemia saxis;

» ces vers-là ne me plaisent pas dans Delille : les *côtes vineuses*, les *grappes paresseuses* ; voici qui est mieux, je crois :

Et des derniers soleils la chaleur affaiblie
Sur les coteaux voisins cuit la grappe amollie. »

Il cherchait par ces sons en *i* (cui^t la grappe amollie) à rendre l'effet mûrissant des désinences en *is* du latin. Sa matinée s'était passée de la sorte sur cette douce note virgilienne, dans cet épicurésisme du goût. Ou bien, la serpe en main, soignant ses arbustes et ses fleurs, il avait peut-être redit, refait en vingt façons ces deux vers de sa *Maison rustique* :

L'enclos où la serpette arrondit le pommier,
Où la treille en grim pant rit aux yeux du fermier,

et ce dernier vers enfin, avec ses *r* si bien redoublés et rapprochés, lui avait, à son gré, paru sourire.

Ou encore, dans ce verger baigné de la Seine, au bruit de la vague expirante, il avait exprimé amoureusement, comme d'un seul soupir, la muse de l'antique idylle,

Enfant près de l'Alphée une flûte docile ;

et ce doux souffle divinement trouvé lui avait empli l'âme et l'oreille presque tout un jour, comme tel vers du *Lutrin* à Boileau (1).

Insensiblement on parlait des choses publiques. M. Villemain avait été chargé d'un éloge de Duroc qui devait le produire près de l'empereur. Il s'y trouvait un portrait de l'aide de camp, piquant, rapide, brillamment enlevé ; l'autre jour, le délicieux causeur, avec une pointe de raillerie, nous le récitait encore ; rien que ce portrait-là portait avec lui toute une fortune sous l'empire ; mais y avait-il encore un empire ? Et si M. Villemain qui déjà, dans sa curiosité éveillée, lisait Pitt, Fox, venait à en parler, et se rejetait à l'espoir d'un

(1) On peut dire de ces vers, comme de tant de vers bien frappés de Boileau. ce que Fontanes a dit lui-même quelque part dans son *Commentaire* (imprimé) sur J.-B. Rousseau : « Il n'y a pas là ce qu'on appelle proprement *harmonie imitative* ; mais il existe » un rapport très-sensible entre le choix des expressions et le caractère de l'image. » On confond un peu tout cela maintenant.

gouvernement libre et débattu comme en Angleterre : « Allons , allons , lui di- » sait M. de Fontanes , vous vous gâtez le goût avec toutes ces lectures. Que » feriez-vous sous un gouvernement représentatif? Bédoch vous passerait ! » Mot charmant , dont une moitié au moins reste plus vraie qu'on ose le dire ! N'est-ce pas surtout dans les gouvernements de majorité , si excellents à la longue pour les garanties et les intérêts , que le goût souffre et que *les délicats sont malheureux*.

La parole vive , spirituelle , brillante , y a son jeu , son succès , je le sais bien ; mais , tout à côté , la parole pesante y a son poids. Qu'y faire ? On ne peut tout unir. On avance beaucoup sur plusieurs points , on perd sur un autre ; l'utile dominant se passe aisément du fin , et le Bédoch (puisque Bédoch il y a) ne se marie que de loin avec le Louis XIV.

Nous en conviendrons d'ailleurs , M. de Fontanes n'aimait point assez sans doute les difficultés des choses ; il n'en avait pas la patience ; et l'on doit regretter pour son beau talent de prose qu'il ne l'ait jamais appliqué à quelque grand sujet approfondi. L'*Histoire de Louis XI* qu'il avait commencée est restée imparfaite ; une *Histoire de France* , dont il parlait beaucoup , n'a guère été qu'un projet. Lui-même cite quelque part Montesquieu , lequel à propos des lois ripuaires , visigothes et bourguignonnes , dont il débrouille le chaos , se compare à Saturne *qui dévore des pierres*. L'estomac de son esprit , à lui , n'était pas de cette force-là. Son ami Joubert , en le conviant un peu naïvement à la lecture de *Marculphe* , avait soin toutefois de ne lui conseiller que la *préface*. Son imagination l'avait fait , avant tout , poète , c'est-à-dire volage.

On est curieux de savoir , dans ce rôle important et prolongé de Fontanes au sein de la littérature , soit avant 89 , soit depuis 1800 , quelle était sa relation précise avec Delille. Était-il disciple , était-il rival ? — Ayant débuté en 1780 , c'est-à-dire dix ans après le traducteur des *Géorgiques* , Fontanes le considérait comme maître , et en toute occasion il lui marqua une respectueuse déférence. Mais il est aisé de sentir qu'il le loue plus qu'il ne l'adopte , et que , depuis la traduction des *Géorgiques* , il le juge en relâchement de goût. D'ailleurs , il appuya *l'Homme des Champs* dans le *Mercure* (1) ; lorsqu'il s'agit de rétablir l'absent boudeur sur la liste de l'Institut , il prit sur lui de faire la démarche , et , sans avoir consulté Delille , il se porta garant de son acceptation. Les choses entre eux en restèrent là , dans une mesure parfaitement décente , plus froide pourtant que ces témoignages ne donneraient à penser. Delille n'avait qu'un médiocre empressement vers Fontanes. En poésie et en art , on est dispensé d'aimer ses héritiers présomptifs , et Fontanes a pu parfois sembler à Delille un héritier collatéral , qui aurait été quelque peu un assassin , si l'indolent avait voulu. Mais sa poésie craignait le public et la vitre des libraires plus encore que celle du brillant descriptif ne les cherchait.

On peut se faire aujourd'hui une autre question dont nul ne s'avisait dans le temps : quelle fut la relation de Fontanes à Millevoye ? — Fontanes est un

(1) *Fructidor* an viii. On y trouve encore un article de lui sur la nouvelle édition des *Jardins*, *fructidor* an ix.

maître, Millevoye n'est qu'un élève. Venu aux écoles centrales peu après que la proscription de fructidor en eut éloigné Fontanes, Millevoye ne put avoir avec lui que des rapports tout à fait rares et inégaux. Mais la considération, qui est tant pour les contemporains, compte bien peu pour la postérité; celle-ci ne voit que les restes du talent; en récitant *la Chute des Feuilles*, elle songe à *Jour des Morts*, et elle marie les noms.

Millevoye n'eût jamais été pour personne un héritier présomptif bien vivace et bien dangereux : mais Lamartine naissant!... qu'en pensa Fontanes? Il eut le temps, avant de mourir, de lire les premières *Méditations* : je doute qu'il se soit donné celui de les apprécier. Dénué de tout sentiment jaloux, il avait ses idées très-arrêtées en poésie française et très-négatives sur l'avenir. Il admettait la régénération par la prose de Châteaubriand, point par les vers : « *Tous les vers sont faits*, répétait-il souvent avec une sorte de dépit involontaire, *tous les vers sont faits!* » c'est-à-dire, il n'y a plus à en faire après Racine. Il s'était trop redit cela de bonne heure à lui-même dans sa modestie pour ne pas avoir quelque droit, en finissant, de le redire sur d'autres dans son impatience.

Mais nous avons anticipé. Les événements de 1815 remirent politiquement en évidence M. de Fontanes. Au sénat où il siégeait depuis sa sortie du corps législatif, il fut chargé, d'après le désir connu de l'empereur, du rapport sur l'état des négociations entamées avec les puissances coalisées, et sur la rupture de ce qu'on appelle les conférences de Châtillon. C'était la première fois que Napoléon consultait ou faisait semblant. Le rapport concluait, après examen des pièces, en invoquant la paix, en la déclarant possible et dans les intentions de l'empereur, mais à la fois en faisant appel à un dernier élan militaire pour l'accélérer. Ceux qui avaient toujours présent le discours de 1808 au corps législatif, ceux qui partageaient les sentiments de résistance exprimés concurremment par M. Lainé, purent trouver ce langage faible : Bonaparte dut le trouver un peu froid et bien mêlé d'invocations à la paix; dans le temps en général, il parut digne (1). 1814 arriva avec ses désastres. M. de Fontanes souffrit beaucoup de cet abaissement de nos armes; il n'aimait guère plus voir en France les cocardes que la littérature d'outre Rhin (2). Sa conduite dans tout

(1) On a, au reste, sur les circonstances de ce rapport, plus que des conjectures. La *Revue Rétrospective* du 31 octobre 1855 a publié la *dictée* de Napoléon par laquelle il traçait à la commission du sénat et au rapporteur le sens de leur examen et presque les termes mêmes du rapport. Les derniers mots de l'indication impérieuse sont : « Bien dévoiler la perfidie anglaise avant de faire un appel au peuple. — Cette fin doit être une *philippique*. » Malgré l'ordre précis, la *philippique* manque dans le rapport de M. de Fontanes, et la conclusion prend une toute autre couleur, plutôt pacifique : l'empereur ne put donc être content. La *Revue Rétrospective*, qui fait elle-même cette remarque, n'en tient pas assez compte. Après tout, le rapporteur, dans le cas présent, ne *manœuvra* pas tout à fait comme le maître le voulait; en obéissant, il éluda.

(2) Le trait est essentiel chez Fontanes : au temps même où il attaquait le plus vivement le directoire dans le *Mémorial*, il a exprimé en toute occasion son peu de goût pour les armes des étrangers et pour leur politique : on pourrait citer particulièrement un article du 19 août 1797, intitulé : *Quelques vérités au directoire, à l'Em-*

ce qui va suivre fut celle d'un homme honnête, modéré, qui cède, mais qui cède au sentiment, jamais au calcul.

Il avait, je l'ai dit, un grand fonds d'idées monarchiques, une horreur invincible de l'anarchie, un amour de l'ordre, de la stabilité presque à tout prix, et de quelque part qu'elle vint. Le premier article de sa charte était dans Homère :

. εἷς κίρανος ἔστω
εἷς βασιλεὺς
Le pire des états, c'est l'état populaire.

Il disait volontiers comme ce sage satrape dans Hérodote : *Puissent les ennemis des Perses user de la démocratie!* Il croyait cela vrai des grands États modernes, même des États anciens et de ces républiques grecques qui n'avaient acquis, selon lui, une grande gloire que dans les moments où elles avaient été gouvernées comme monarchiquement sous un seul chef, Miltiade, Cimon, Thémistocle, Périclès. Mais, ce point essentiel posé, le reste avait moins de suite chez lui et variait au gré d'une imagination aisément enthousiaste ou effarouchée, que, par bonheur, fixait en définitive l'influence de la famille. La réputation officiellement souvent; il l'a remarqué lui-même, et cela peut surtout s'appliquer à lui. Ce serait une illusion de perspective que de faire de M. de Fontanes un politique: encore un coup, c'était un poète au fond. Son *dessous de cartes*, le voulez-vous savoir? comme disait M. de Pomponne de l'amour de M^{me} de Sévigné pour sa fille. En 1805, président du corps législatif, il ne s'occupe en voyage que du poème des *Pyrrénées* et des stances à l'ancien manoir de ses pères. En 1815, président du collège électoral à Niort, il fait les stances à la fontaine du Vivier et aux mânes de son frère. Voilà le *dessous de cartes* découvert: peu de politiques en pourraient laisser voir autant.

En 1814, au sénat, il signa la déchéance, mais ce ne fut qu'avec une vive émotion, et en prenant beaucoup sur lui; il fallut que M. de Talleyrand le tint quelque temps à part, et, par les raisons de salut public, le décidât. On l'a accusé, je ne sais sur quel fondement, d'avoir rédigé l'acte même de déchéance, et je n'en crois rien (1). Mais il n'en est peut-être pas ainsi d'autres actes importants et mémorables d'alors, sous lesquels il y aurait lieu à meilleur droit, et sans avoir besoin d'apologie, d'entrevoir la plume de M. de Fontanes. Cela se conçoit: il était connu par sa propriété de plume et sa mesure? on s'adressait à lui presque nécessairement, et il rendait à la politique, dans cette crise, des services de littérateur, services anonymes inoffensifs, désintéressés, et auxquels il n'attachait lui-même aucune importance. Mais voici à ce propos une vieille histoire.

On était en 1778; deux beaux-esprits qui voulaient percer, M. d'Oigny et M. de Murville, concouraient pour le prix de vers à l'Académie française.

pereur et aux Vénitiens. Par cette manière d'être Français en tout, il restait encore fidèle au Louis XIV.

(1) On croit savoir, au contraire, que la rédaction de cet acte est de Lambrechts.

Quelques jours avant le terme de clôture fixé pour la réception des pièces, M. d'Oigny va trouver M. de Fontanes et lui dit : « Je concours pour le prix, » mais ma pièce n'est pas encore faite, il y manque une soixantaine de vers; je » n'ai pas le temps, faites-les moi. » Et M. de Fontanes les lui fit. M. de Murville, sachant cela, accourt à son tour vers M. de Fontanes : « Ne me re- » fusez pas, je vous en prie, le même service. » Et le service ne fut pas refusé. On ajoute que les passages des deux pièces, que cita avec éloge l'Académie, tombèrent juste aux vers de Fontanes.

Ce que M. de Fontanes, poète, était en 1778, il l'était encore en 1814 et 1815, l'anecdote, au besoin, peut servir de clef (1).— Les sentiments, en tout temps publiés ou consignés dans ses vers, font foi de la sincérité avec laquelle, au milieu de ses regrets, il dut accueillir le retour de la race de Henri IV. Encore grand maître lors de la distribution des prix de 1814, il put, dans son discours, avec un côté de vérité qui devenait la plus habile transition, expliquer ainsi l'esprit de l'université sous l'empire : « Resserrée dans ses fonctions modestes » elle n'avait point le droit de juger les actes politiques; mais les vrais no- » tions du juste et de l'injuste étaient déposées dans ces ouvrages immortels » dont elle interprétait les maximes. Quand le caractère et les sentiments » français pouvaient s'altérer de plus en plus par un mélange étranger, elle » faisait lire les auteurs qui les rappellent avec le plus de grâce et d'énergie. » L'auteur du *Télémaque* et Massillon prêchaient éloquemment ce qu'elle

(1) Fontanes, littérateur, aimait l'anonyme où même le pseudonyme. Il publia la première fois sa traduction en vers du passage de Juvénal sur Messaline sous le nom de Thomas, et, pour soutenir le jeu, il commenta le morceau avec une part d'éloges. Je trouve (dans le catalogue imprimé de la bibliothèque de M. de Châteaugiron) une brochure intitulée : *Des Assassinats et des Vols politiques, ou des Proscriptions et des Confiscations*, par Th. Raynal (1795), avec l'indication de *Fontanes*, comme en étant l'auteur sous le nom de Raynal; mais ici il y a erreur : l'ouvrage est de Servan. Dans les *petites Affiches* ou feuilles d'annonces du 1^{er} thermidor an vi, se trouvent des vers sur nue violette donnée dans un bal :

Adieu, violette chérie,
Allez préparer mon bonheur...

La pièce est signée *Senatnof*, anagramme de Fontanes. Dans le *Journal littéraire*, où il fut collaborateur de Clément, il signait L, initiale de Louis. Il deviendrait presque piquant de donner le catalogue des journaux de toutes sortes auxquels il a participé, tantôt avec Dorat (*Journal des Dames*), tantôt avec Linguet (*Journal de Politique et de Littérature*), tantôt, je l'ai dit, avec Clément. Avant d'être au *Mémorial* avec La Harpe et Vauxcelles, il fut un moment à la *clef du cabinet* avec Garat. On n'en finirait pas, si l'on voulait tout rechercher : il serait presque aussi aisé de savoir le compte des journaux où Charles Nodier a mis des articles, et il y faudrait l'investigation bibliographique d'un Beuchot. On comprend maintenant ce que veut dire cette paresse de Fontanes, laquelle n'était souvent qu'un prêt facile et une dispersion active. Rien d'étonnant, quand il eût cessé d'écrire aux journaux, que son habitude de plume le fasse soupçonner derrière plus d'un acte public, dans un temps où M. de Talleyrand, avec tout son esprit, ne sut jamais rédiger lui-même deux lignes courantes.

» était obligée de taire devant le génie des conquêtes, impatient de tout perdre
 » et de se perdre lui-même dans l'excès de sa propre ambition. En rétablissant
 » ainsi l'antiquité des doctrines littéraires, elle a fait assez voir, non sans
 » quelque péril pour elle-même, sa prédilection pour l'antiquité des doctrines
 » politiques.

» Elle s'honore même des ménagements nécessaires qu'elle a dû garder pour
 » l'intérêt de la génération naissante; et, sans insulter ce qui vient de dispa-
 » raître, elle accueille avec enthousiasme ce qui nous est rendu.»

Mais, en parlant ainsi, le grand maître était déjà dans l'apologie et sur la défensive; les attaques, en effet, pleuvaient de tous côtés. Nous avons sous les yeux des brochures ultra-royaliste publiées à cette date, et dans lesquelles il n'est tenu aucun compte à M. de Fontanes de ses efforts constamment religieux et même monarchiques au sein de l'université. Enfin, le 17 février 1815, une ordonnance émanée du ministère Montesquiou détruisit l'université impériale, et dans la réorganisation qu'on y substituait, M. de Fontanes était évincé. Il l'était toutefois avec égard et dédommagement; on y rendait hommage, dans le préambule, aux hommes qui avaient sauvé les bonnes doctrines au sein de l'enseignement impérial, et qui avaient su le diriger souvent contre le but même de son institution.

L'ordonnance fut promulguée le 21 février, et Napoléon débarquait le 5 mars. Il s'occupait de tout à l'île d'Elbe, et n'avait pas perdu de vue M. de Fontanes. En passant à Grenoble, il y reçut les autorités et le corps académique, qui en faisait partie; il dit à chacun son mot, et au recteur il parla de l'université et du grand maître : — « Mais, sire, répondit le recteur, on a détruit votre ouvrage, on nous a enlevé M. de Fontanes; » et il raconta l'ordonnance récente. — « Eh bien! » dit Napoléon pour le faire parler, et peut-être aussi » n'ayant pas très-haute idée de son grand maître comme administrateur, » vous ne devez pas le regretter beaucoup, M. de Fontanes : un poète, à la » tête de l'université! » Mais le recteur se répandit en éloges (1). Napoléon crut volontiers que M. de Fontanes, frappé d'hier et mécontent, viendrait à lui.

Installé aux Tuileries, il songea à son absence; il en parla. Une personne intimement liée avec M. de Fontanes fut autorisée à l'aller trouver et à lui dire : « Faites une visite aux Tuileries, vous y serez bien reçu, et le lende- » main vous verrez votre réintégration dans le *Moniteur*. — Non répondit-il » en se promenant avec agitation; non, je n'irai pas. On m'a dit courtisan, je

(1) Bien que M. de Fontanes ne fût pas précisément un administrateur, l'université, sous sa direction, ne prospéra pas moins, grâce à l'esprit conciliant, paternel et véritablement ami des lettres, qu'il y inspirait. En face de l'empereur, et particulièrement dans les conseils d'université que celui-ci présida en 1811, et auxquels assistait concurremment le ministre de l'intérieur, M. de Fontanes arrivait à la lutte bien préparé, tout plein des tableaux administratifs qu'on lui avait dressés exprès et représentés le matin même, étonna souvent le brusque interrogateur par le positif de ses réponses et par l'aisance avec laquelle il paraissait posséder son affaire. Son esprit facile et brillant, peu propre au détail de l'administration, saisissait très-vite les masses, les résultats; et c'était justement, dans la discussion, ce qui allait à l'empereur.

» ne le suis pas. A mon âge... , toujours aller de César à Pompée, et de Pompée » à César, c'est impossible! » — Et, dès qu'il le put, il partit en poste pour échapper plus sûrement au danger du voisinage. Il n'alla pas à Gand, c'eût été un parti trop violent, et qu'il n'avait pas pris d'abord : mais il voyagea en Normandie, revit les Andelys, la forêt de Navarre, regretta sa jeunesse, et ne revint que lorsque les cent jours étaient trop avancés pour qu'on fit attention à lui. Toute cette conduite doit sembler d'autant plus délicate, d'autant plus naturellement noble, que, sans compter son grief récent contre le gouvernement déchu, son imagination avait été de nouveau séduite par le miracle du retour ? et comme quelqu'un devant lui s'écriait, en apprenant l'entrée à Grenoble ou à Lyon : « Mais c'est effroyable ! c'est abominable ! » — « Eh ! oui, » avait-il riposté, et ce qu'il y a de pis, c'est que c'est admirable ! »

Nous avons franchi les endroits les plus difficiles de la vie politique de M. de Fontanes, et nous avons cherché surtout à expliquer l'homme, à retrouver le poète dans le personnage, sans altérer ni flatter. La pente qui nous reste n'est plus qu'à descendre. Il alla voir à Saint-Denis Louis XVIII revenant, qui l'accueillit bien, comme on le peut croire. Diverses sortes d'égards et de hauts témoignages, le titre de ministre d'État et d'autres ne lui manquèrent pas. Il ne fit rien d'ailleurs pour reconquérir la situation considérable qu'il avait perdue. Il fut, à la chambre des pairs, de la minorité indulgente dans le procès du maréchal Ney. Les ferveurs de la chambre de 1815 ne le trouvèrent que froid : monarchien décidé en principe, mais modéré en application, il inclina assez vers M. Decazes, tant que M. Decazes ne s'avança pas trop. Quand il vit le libéralisme naître, s'organiser, M. de Lafayette nommé à la chambre élective, il s'effraya du mouvement nouveau qu'il imputait à la faiblesse du système, et revira légèrement. On le vit, à la chambre des pairs, parler, dans la motion Barthélemy, pour la modification de la loi des élections qu'il avait voté en février 1817, et bientôt soutenir, comme rapporteur, la nouvelle loi en juin 1820. Tout cela lui fait une ligne politique intermédiaire, qu'on peut se figurer, en laissant à gauche le semi-libéralisme de M. Decazes, et sans aller à droite jusqu'à la couleur pure du pavillon Marsan.

En 1819, une grande douleur le frappa. M. de Saint-Marcellin, jeune officier, plein de qualités aimables et brillantes, mais qui ne portait pas dans ses opinions politiques cette modération de M. de Fontanes, et de qui M. de Châteaubriand a dit que son indignation avait l'éclat de son courage, fut tué dans un duel, à peine âgé de vingt-huit ans. La tendresse de M. de Fontanes en reçut un coup d'autant plus sensible qu'il dut être plus renfermé.

M. de Châteaubriand, à l'époque où il forma, avec le duc de Richelieu, le premier ministère Villèle, avait voulu rétablir la grande maîtrise de l'université, en faveur de M. de Fontanes. Au moment où il partait pour son ambassade de Berlin, il reçut ce billet, le dernier que lui ait écrit son ami :

« Je vous le répète ! je n'ai rien espéré, ni rien désiré, ainsi je n'éprouve aucun désappointement.

« Mais je n'en suis pas moins sensible aux témoignages de votre amitié : ils me rendent plus heureux que toutes les places du monde. »

Les deux amis s'embrassèrent une dernière fois, et ne se revirent plus. M. de

Fontanes fut atteint, le 10 mars 1821, dans la nuit du samedi au dimanche, d'une attaque de goutte à l'estomac, qu'il jugea aussitôt sérieuse. Il appela son médecin, et fit demander un prêtre. Le lendemain, il semblait mieux; après quelques courtes alternatives, dans l'intervalle desquelles on le retrouva plus vivant d'esprit et de conversation que jamais, l'apoplexie le frappa le mercredi soir. Le prêtre vint dans la nuit: le malade, en l'entendant, se réveilla de son assoupissement, et, en réponse aux questions, s'écria avec ferveur: « *O mon Jésus! mon Jésus!* » Poète du *Journal des Morts* et de la *Chartreuse*, tout son cœur revenait dans ce cri suprême. Il expira le samedi, 17 mars, à sept heures sonnantes du matin.

A deux reprises, dans la première nuit du samedi au dimanche, et dans celle du mardi au mercredi, il avait brûlé, étant seul, des milliers de papiers. Peut-être des vers, des chanis inachevés de son poème, s'y trouvèrent-ils compris. Il était bien disciple de celui qui vouait au feu l'*Énéide*.

On doit regretter que les œuvres de M. de Fontanes n'aient point pu se recueillir et paraître le lendemain de sa mort: il semble que c'eût été un moment opportun. Ce qu'on a depuis appelé le combat romantique n'était qu'à peine engagé, et sans la pointe de critique qui a suivi. Dans la clarté vive, mais pure, des premières *Méditations*, se serait doucement détachée et fondue à demi cette teinte poétique particulière qui distingue le talent de M. de Fontanes, et qui en fait quelque chose de nouveau par le sentiment en même temps que d'ancien par le ton. Sa strophe, accommodée à Rollin, aurait déploré tout haut la ruine du *Château de Colombe*, et noté à sa manière la *Bande noire*, contre laquelle allait tonner Victor Hugo. Les chants de la *Grèce sauvée* auraient pris soudainement un intérêt de circonstance, et trouvé dans le sentiment public éveillé un écho inattendu.

Aujourd'hui, au contraire, il est tard; plusieurs de ces poésies, qui n'ont jamais paru, ont eu le temps de fleurir et de défleurir dans l'ombre: elles arrivent au jour pour la première fois dans une forme déjà passée; elles ont manqué leur heure. Mais, du moins, il en est quelques-unes pour qui l'heure ne compte pas, simples grâces que l'haleine divine a touchées en naissant, et qui ont la jeunesse immortelle. Celles-ci viennent toujours à temps, et d'autant mieux aujourd'hui que l'ardeur de la querelle littéraire a cessé, et qu'on semble disposé par fatigue à quelque retour. Quoiqu'il en soit, ce recueil s'adresse et se confie particulièrement à ceux qui ont encore de la piété littéraire.

C'est une urne sur un tombeau: qu'y a-t-il d'étonnant que quelques-unes des couronnes de l'autre hier y soient déjà fanées? J'y vois une harmonie de plus, un avertissement aux jeunes orgueils de ce qu'il y a de si tôt périssable dans chaque gloire.

M. de Fontanes représente exactement le type du goût et du talent poétique français dans leur pureté et leur atticisme, sans mélange de rien d'étranger, goût racinien, fénelonien, grec par instants, toutefois bien plus latin que grec d'habitude, grec par Horace, latin du temps d'Auguste, voltairien du siècle de Louis XIV. Je crois pouvoir le dire: celui qui n'aurait pas en lui de quoi sentir ce qu'il y a de délicat, d'exquis et d'à peine marqué dans les meilleurs morceaux de Fontanes, le petit parfum qui en sort, pourrait avoir mille qualités fortes et

brillantes, mais il n'aurait pas une certaine finesse légère, laquelle jusqu'ici n'a manqué pourtant à aucun de ceux qui ont excellé à leur tour dans la littérature française. Le temps peut-être est venu où de telles distinctions doivent cesser, et nous marchons, des voix éloquentes nous l'assurent, à la grande unité, sinon à la confusion, des divers goûts nationaux, à l'alliance, je le veux croire, de tous les atticismes. En attendant, M. de Fontanes nous a semblé intéressant à regarder de très-près. Il était à maintenir dans la série littéraire française comme la dernière des figures pures, calmes et sans un trait d'altération, à la veille de ces invasions redoublées et de ce renouvellement par les conquêtes. Qu'il vive donc à son rang désormais, paisible dans ce demi jour de l'histoire littéraire qui n'est pas tout à fait un tombeau ! Qu'un reflet prolongé du xviii^e siècle, un de ces reflets qu'on aime, au commencement du xviii^e, à retrouver au front de Daguesseau, de Rollin, de Racine fils et de l'abbé Prévost, se ranime en tombant sur lui, poète, et le décore d'une douce blancheur !

SAINTE-BEUVE.

(Sans parler des personnes dont les noms, cités en passant dans l'article, indiquent assez les obligations que je leur ai pour les renseignements biographiques, je dois remercier tout particulièrement M. de Langeac, un des plus anciens, des plus utiles amis de M. de Fontanes avant 1789, et qui, par un retour de fortune, lui dut ensuite de devenir conseiller ordinaire et chef du secrétariat général de l'université ; et aussi M. Rousselle, aujourd'hui inspecteur général des études, longtemps attaché au cabinet de M. de Fontanes et assidu dans son intimité.)

L'ANGLETERRE

DEPUIS

LES BILLS D'ÉMANCIPATION

ET DE RÉFORME.

Dernière Partie (1).

En rappelant la manière dont s'est développée la nationalité britannique sous la double influence de la féodalité normande et du protestantisme épiscopal, en retraçant la lutte récente de l'établissement de 1688 contre la liberté de conscience et l'esprit d'égalité, nous avons montré quel faisceau d'influences et d'intérêts résiste encore, dans ce pays, à l'invasion de l'esprit nouveau. Ces forces, qui chaque jour perdent du terrain, mais ne le cèdent que pied à pied, en se retremant au sein même de la défaite, sont, on le sait, au nombre de trois principales :

Un système administratif et judiciaire hostile à toutes les innovations, par la nature même des intérêts qu'il protège et de ceux sur lesquels il s'appuie ;

Une aristocratie maîtresse de la totalité du sol, qui paralyse l'opposition des fortunes nouvelles en les admettant dans son sein, et dont le patronage s'étend à tout, depuis le candidat à la chambre des communes jusqu'au pauvre qui réclame la taxe paroissiale ;

Une église dont les dignités sont le patrimoine presque exclusif de cette aristocratie elle-même, au service de laquelle elle met à la fois son immense for-

(1) Voir les livraisons du 50 octobre et du 50 novembre.

tune territoriale, son action religieuse et universitaire, et les privilèges dont elle est dotée.

La réforme parlementaire ne préparera pas pour la Grande-Bretagne des destinées bien différentes, tant que subsistera ce puissant ensemble dans la ferme cohésion de toutes ses parties; jusqu'à ce que les influences actuelles soient déplacées, le chef de l'opinion conservatrice pourra s'écrier, comme il le faisait naguère dans une circonstance solennelle, que le gouvernement du pays ne peut manquer d'appartenir au parti soutenu par tout le clergé, par la magistrature, la *gentry*, aussi bien que par une grande partie de la classe commerçante (1).

Cependant celui qui prononçait ces paroles se dissimulait moins que tout autre les transactions qu'imposeraient dorénavant les nécessités du temps. Le parti même qu'il s'attache à organiser comme médiateur entre l'opinion libérale et la résistance aristocratique, repose sur un système de concessions continues; et si, dans ses discours, il assigne arbitrairement des limites à celles-ci, la force des choses le contraindrait bientôt à les reculer, comme il fit en 1829, comme il était très-disposé à le faire en 1855. Le duc de Wellington et sir Robert Peel au pouvoir accorderaient peut-être à l'Irlande ce qu'ils lui refusent dans l'opposition; ils se trouveraient conduits par l'irrésistible force des choses à faire subir aux vieilles institutions de l'Angleterre, sous le nom de *practical reforms*, des modifications qui toutes auraient pour effet d'en altérer le génie, tant il est vrai que l'esprit d'un siècle prévaut par sa seule puissance contre les doctrines les mieux assises!

Depuis le grand acte de 1852, l'hostilité systématique de la chambre des pairs contre l'administration whig, et la force croissante du torysme dans la chambre élective, ont arrêté presque toutes les conquêtes où des principes se trouvaient directement engagés. C'est ainsi que des propositions pour le vote au scrutin secret, pour la réforme de la pairie, la suppression du banc des évêques, le partage égal en cas de mort *ab intestat*, ont été repoussées par la majorité des communes, pendant que la plupart des bills pour la réforme des églises d'Angleterre et d'Irlande, ceux relatifs à l'admission des dissidents au sein des universités, à l'émancipation des juifs (2), aux cours locales, etc., bills passés aux communes, et pour la plupart itérativement reproduits par elles, sont tombés devant l'impassible *veto* des lords.

Néanmoins la Grande-Bretagne a, depuis six années, fait subir à l'ensemble de ses lois plus de changements que pendant le cours de deux siècles. Elle a vu s'élever et grandir dans son sein, sous le titre d'école libérale, une opinion qui

(1) When I see such numbers around me, I cannot but recollect the great interests which you represent. When I recollect that you are supported by the clergy, the magistracy, the yeomanry, and the gentry of the country, as well as by a great proportion of the trading community, it would be vain to disguise the influence we possess in the national councils. (Sir R. Peel's speech in the conservative festival at Tailor's-Hall. Mai 1858.)

(2) Les incapacités qui affectent les juifs n'ont été levées ni par le bill d'émancipation, ni par aucune mesure postérieure.

professe les principes français en matière de législation civile et d'administration publique; et ces principes ont reçu, dans la nouvelle organisation municipale, dans les réformes judiciaires et les nouvelles lois des pauvres, une éclatante sanction parlementaire. D'un autre côté, des projets conçus dans l'esprit de centralisation et d'égalité menacent les antiques juridictions et les influences territoriales; et déjà, au désespoir de la magistrature et du barreau, ces doctrines ont été appliquées au droit criminel en même temps qu'elles ont porté quelque lumière dans le chaos du droit coutumier; enfin, l'édifice aristocratique est ébranlé dans sa pierre angulaire, l'anglicanisme, par les catholiques et les dissidents: ceux-ci l'attaquant avec fracas, ceux-là s'élevant en silence sur ses ruines; situation critique, dont les résultats, pour n'être pas imminents, n'en sont pas moins assurés dans un avenir que la prudence peut rendre long, que la témérité rendrait court autant que terrible; irrésistible courant qui entraînera le parti conservateur lui-même, soit qu'il s'y laisse aller pour garder le pouvoir, soit qu'il se brise dans une résistance désespérée.

Lorsque ce parti, réduit, immédiatement après la réforme, à cent cinquante membres environ, dans la chambre des communes, eut doublé aux élections de 1855, pour conquérir presque une majorité à celles de 1857, il dut être évident qu'appuyé sur une telle force dans le parlement et dans le pays, il ne laisserait passer désormais aucune mesure aussi décisive que celles de 1829 et de 1852, à moins d'avoir de nouveau la main forcée par le soulèvement de l'Irlande ou celui des populations ouvrières.

Des circonstances heureuses ont détourné, depuis six années, ces deux dangers également redoutables. O'Connell, acquis au ministère parce que le ministère est acquis à O'Connell, n'a pas ouvert l'ancre d'Éole; il a laissé passer l'acte de *coercition* de lord Grey et les rejets réitérés des bills d'Irlande par la pairie, méditant le mode et le moment d'une éclatante revanche. D'un autre côté, des récoltes abondantes, la paix européenne, et surtout le calme de la France, ont exercé sur les masses, en Angleterre, une action pacifique. Les sociétés démogogiques se sont fermées à mesure que les ateliers se sont ouverts, et les efforts infructueux qui se font, en ce moment même, pour agiter les populations industrielles, attestent que, pour quelque temps du moins, la force physique n'influera pas sur l'issue des grandes questions parlementaires. Et cependant combien le cabinet de la réforme, appuyé sur la coalition du whiggisme et du radicalisme modéré, n'a-t-il pas avancé de questions, malgré les efforts d'une opposition formidable! Combien n'a-t-il pas, même sans en avoir pleine conscience, détaché de pierres des remparts de la gothique forteresse?

Au dehors, l'action de l'Angleterre s'est exercée dans un sens constamment libéral. En Belgique, elle a garanti l'existence d'un peuple placé dans notre immédiate dépendance, sacrifiant en cela les traditions de sa plus vieille politique; seule, dans la Péninsule, elle a prêté à la cause constitutionnelle un concours sérieux. Dans les colonies, elle a aboli l'esclavage et consacré la sainteté d'un principe au prix de 500 millions, éclatant témoignage de cet esprit religieux qui fait le caractère comme la force de cette grande nation, mesure mal conçue peut-être dans ses détails, mais noble et généreuse jusqu'à l'imprudence. A l'intérieur, ce ministère s'est constamment attaché à rendre

moins pénible la condition des masses. S'il n'a pas osé modifier les lois céréales, remanier un système financier qui laisse le revenu libre de tout impôt pour le porter exclusivement sur la consommation, il a, par d'heureuses combinaisons, réduit les taxes les plus accablantes, supprimé d'innombrables sinécures, en continuant de doter abondamment tous les services utiles. Après trois années écoulées au milieu des circonstances les plus difficiles, lord Althorp put, en 1854, présenter au pays plus de 75 millions de dégrèvement répartis sur les objets les plus usuels, bienfait immense, qui fut, pour les classes laborieuses, l'application la plus populaire et la mieux comprise de la réforme.

L'Irlande est loin sans doute d'avoir conquis tout ce qu'elle est en droit d'attendre. La commutation des dîmes sur les bases où elle est établie n'a rien de vraiment sérieux; la propriété de l'église épiscopale reste intacte par le rejet du bill qui consacrait l'appropriation de son excédant à l'éducation populaire, et le clergé de la majorité, dénué de ressources assurées, continue, de son côté, à rester à la merci des séductions les plus dangereuses; enfin, l'élévation du taux de la franchise municipale par la pairie doit assurément diminuer les bons effets attendus de la réforme des corporations, en maintenant, du moins pour quelques villes, l'odieux despotisme des petits tyrans orangistes. Mais comment méconnaître néanmoins les redressements importans obtenus par ce pays, objet spécial, on pourrait presque dire exclusif, de la sollicitude ministérielle depuis 1854?

Ses misères, étalées enfin à tous les yeux, sont l'objet des méditations approfondies de la législature; les questions irlandaises absorbent les deux tiers de son temps, et des enquêtes consciencieuses se poursuivent sur tous les intérêts qui touchent à son repos et à sa prospérité. Un plan d'éducation nationale s'élabore; la loi des pauvres vient, dans la dernière session, d'être étendue à l'Irlande; et, quelles que puissent être en ce pays les difficultés très-sérieuses de son application, elle aura du moins pour effet, on doit l'espérer, d'épargner désormais au monde chrétien l'horrible spectacle de populations succombant à la faim sous l'impassible regard de grands propriétaires dont la propriété reste libre de toute taxe au sein de la misère publique. Sans toucher à sa fortune, le bill de 1854 a notablement diminué pour l'avenir le personnel de l'église établie; et la population catholique s'est trouvée délivrée de l'impôt qui pesait le plus à sa haine, celui qu'elle était contrainte d'acquitter pour l'entretien des édifices consacrés au culte protestant, là même où il n'existait aucun membre de cette communion, contribution effroyable qui maintenait comme des monuments de servitude ces temples insolents et vides en face de chapelles pleines de peuple et couvertes de chaume!

Du reste, les questions irlandaises sont tellement spéciales par leur nature, que nous ne pouvons songer à les traiter ici; c'est matière à étudier à part, et jusqu'à présent nous n'avons envisagé l'Irlande que relativement à son action sur les destinées de l'Angleterre, action grande dans le passé, plus grande peut-être dans l'avenir, et qui, par les dangers qu'elle suscite et qu'elle prépare, se présente, vis-à-vis de la Grande-Bretagne, avec une sorte de caractère expiatoire et fatal.

Notre seul but, ici, est de reconnaître ce que l'émancipation religieuse et la

réforme parlementaire ont introduit de germes nouveaux au sein de la société anglaise, et de montrer par combien de brèches à la fois est sapé l'édifice du *Church and state*. Or, tout inébranlable qu'il apparaisse, celui-ci est visiblement menacé dans son triple fondement, le système administratif et judiciaire, le patronage aristocratique et la prépondérance de l'église; et si la résistance peut être longue, dès ce moment le résultat définitif ne doit, ce semble, échapper à personne.

La constitution anglaise, comme on l'a déjà dit, ne s'est pas fondée selon les théories des publicistes; elle vit en dehors de ces théories, et, pour ainsi dire, contre elles. L'union du pouvoir administratif et judiciaire s'y présente sous toutes les formes et à tous les degrés de la hiérarchie, depuis le *bench* des juges de paix jusqu'à la barre de la chambre des lords. La législation civile, amas confus des libres et populaires traditions saxonnes et des lois rigoureuses de la féodalité normande, est un inextricable mélange où des lambeaux de droit ecclésiastique s'unissent à des formules d'actions que la subtilité romaine envierait aux docteurs de Westminster-Hall. Cette incohérente mosaïque ne s'est maintenue jusqu'à nos jours que par l'autorité politique de la magistrature appelée à l'appliquer. Celle-ci, et le barreau de complicité avec elle, ont défendu avec chaleur les mystères des cours de *common law* et d'équité, comme les fondements même de leur puissance. Tout ce qui porte perruque en Angleterre, depuis le lord chancelier jusqu'au dernier procureur, a compris que les théories judiciaires de Bentham étaient pour eux plus redoutables que ses théories philosophiques. Ils ont vu dans les codes français de l'empire quelque chose de plus grave que dans le *reform-bill*, et ils pleurent les *finés* et les *recoveries* (1) aussi amèrement que les bourgs pourris et les corporations fermées. La magistrature et le barreau de Londres, avec ses légions de *clerks*, *d'attorneys* et de *solicitors*, sont le centre où s'organisent toutes les résistances aux innovations dont l'utilité est le plus manifestement démontrée. Aussi, lorsque le ministère de la réforme a commencé sa mission par attaquer ce corps redoutable, lorsqu'il a simplifié la procédure, prescrit la codification des lois et statuts, aboli certaines actions dont les termes sacramentels exposaient les plaideurs à la perte de leur fortune, par le seul fait d'un mot omis dans une formule barbare; lorsqu'il a réformé surtout cette cour de chancellerie, dont rien ne saurait faire comprendre à des justiciables français, ni l'arbitraire des décisions ni la lenteur des procédures, et qu'en portant la sape dans ces sombres régions du patronage et de la chicane, il a diminué les frais d'instance de plusieurs millions par année, ce ministère a préparé pour l'avenir des résultats sociaux, tout en ne poursuivant dans le présent que des réformes sans caractère politique.

(1) Formules d'actions civiles supprimées par un bill de lord Brougham. La *fine* était ainsi appelée parce qu'elle indiquait la fin d'un procès, et que la formule du jugement portait : *Hæc est finalis concordia*, etc. La *recovery* était une action fictive supportée dans tous les cas de substitution. On supposait une revendication prétendue de propriétés faite par un demandeur, qui obtenait gain de cause, et repassait alors la propriété au défendeur libre de toute substitution.

Les cours ecclésiastiques, l'un de ces innombrables liens entre l'église et l'État, ont subi une refonte qui, sans être complète, en change absolument la physionomie. Les causes qui se rapportent aux dispositions testamentaires seront jugées désormais d'après le droit commun, et selon les formes de la juridiction ordinaire; et le pouvoir, encore reconnu à ces tribunaux, quoique tombé en désuétude, d'infliger des peines pour les crimes de diffamation, d'adultère, d'inceste, etc., leur est aujourd'hui formellement enlevé.

Enfin, pour ce qui regarde le conseil privé, où se règlent souverainement les intérêts de toutes les nations soumises au sceptre britannique dans toutes les parties du monde, la substitution d'une cour spéciale composée de plusieurs juges au magistrat qui appliquait seul le vieux droit du duché de Normandie au plaideur de Jersey, en même temps que les textes sacrés de Védas aux peuples du Gange, a été un bienfait véritable, aussi bien qu'une satisfaction donnée à notre principe français de la pluralité des juges, principe repoussé par la loi anglaise à tous ses degrés de juridiction.

Que l'Angleterre conserve longtemps ce qui a fait la force de sa législation civile et criminelle, la publicité des débats et la loyauté de son jury. Mais qu'elle ne se fasse nulle illusion ni sur l'arbitraire de ses *jurés spéciaux*, ni sur le vice de ses juridictions confuses qui rendent la justice presque partout inabordable; qu'elle comprenne que l'institution d'un ministère public, dont elle est dépourvue, peut être une précieuse garantie pour tous les intérêts privés, sans devenir nécessairement, comme elle affecte de le croire, un instrument de servitude politique; que son gouvernement mette la justice à la portée de tous les citoyens, et fasse de ses magistrats un corps instruit dans une science accessible à tous, au lieu d'un mystérieux collège d'augures; en agissant ainsi, il avancera, tout autant que par des lois constitutionnelles, la transformation si difficile de cette société.

C'est parce que le bill de 1855, pour l'établissement des cours locales, avait précisément ce caractère, qu'il échoua devant les résistances de la chambre haute. En vain des témoins, appartenant à toutes les classes de la société, attestèrent-ils, dans l'enquête préalable, que la concentration des affaires civiles aux cours de Westminster rendait le recouvrement des petites dettes presque impossible, et qu'il y avait déni de justice pour la plupart des causes qui ne se rapportaient pas à un intérêt majeur. Les lords n'admirent pas que des magistrats pussent rendre une justice impartiale, à moins de recevoir, comme ceux du banc du roi, 50,000 écus par année. Ils reculèrent, d'une part, devant la peur d'entamer une puissance considérée comme le plus ferme soutien, après l'église, de la constitution de l'État; de l'autre, devant la crainte de mettre des emplois nombreux à la disposition du ministère, et de créer ainsi dans les villes de province de nouveaux foyers d'influence opposée à celle des magistrats ruraux aux mains desquels se concentrent presque tous les pouvoirs judiciaires et administratifs.

L'Angleterre a fait de longs efforts pour se persuader à elle-même, et pour persuader à la France que la supériorité qu'elle attribue à son gouvernement sur le nôtre tient surtout à l'absence de toute administration spécialement constituée; et nulle part, autant que chez nos voisins, on n'a méconnu le vé-

ritable caractère de l'élément unitaire et centralisateur qui fait fonctionner notre machine gouvernementale. Mais, à cet égard, si l'Angleterre a été longtemps injuste, elle accorde aujourd'hui à la France des réparations éclatantes, car elle l'imite, la copie et tend à se rapprocher de plus en plus du type qu'elle avait d'abord falsifié à plaisir. Rien ne s'explique mieux que ces nouvelles dispositions de l'opinion publique.

Lorsque les relations des hommes entre eux sont rares encore et peu étroites, quand la fortune et l'importance sociale sont l'attribution presque exclusive d'une caste, il est tout simple que l'administration locale et la distribution de la justice elle-même deviennent, pour cette classe privilégiée, la condition aussi bien que la garantie de ses avantages. Ce fut ainsi que les juridictions seigneuriales sortirent, dans toute l'Europe, du droit féodal, et que, par une autre application du même principe, ce qu'il y avait alors d'administration locale se trouva mis à la charge des propriétaires du sol, comme un impôt payé à la société tout entière.

Tant que les classes moyennes et inférieures acceptèrent la protection du patronage, et jusqu'à ce qu'elles eussent la volonté de se défendre elles-mêmes au lieu de s'abriter derrière la force d'autrui, le système qui confiait aux mains des seuls hommes vraiment indépendants la protection de la société ou le dépôt de la loi criminelle, la garantie des intérêts privés ou la justice civile, enfin la surveillance et la direction de tous les services publics, n'avait rien que de parfaitement rationnel. Tous les pouvoirs étaient concentrés là où reposaient toutes les influences. Au moyen âge, ce système s'est trouvé établi, sans nul effort, et comme de lui-même, dans les contrées les plus étrangères les unes aux autres. C'est ainsi qu'en Portugal, dont l'administration se rapproche singulièrement des formes de l'administration anglaise, vous trouvez une organisation militaire et une magistrature hiérarchisée selon la tenure territoriale, et des agents participant d'un triple caractère administratif, judiciaire et financier. Dans les deux pays, tous les pouvoirs confondus se groupent autour d'un patronage commun. Souvent vous entrevoyez des analogies qui touchent à l'identité, si ce n'est que les fonctionnaires, qui, au bord du Duero, s'appellent *capitao-mor*, *juizes de fora*, *coregedores* ou *desembargadores*, se nomment, au bord de la Tamise, colonel, shérif, juges de paix, ou juges du banc du roi. C'est ainsi que deux nations auxquelles étaient réservées des destinées si différentes se sont organisées selon les mêmes lois, tant il est vrai que les institutions ne décident pas seules du sort des peuples, et que leur génie fait leur fortune.

L'esprit saxon, sur lequel s'est greffée la féodalité normande, introduisit, il est vrai, dans l'ensemble de cette organisation, des institutions libérales en complet désaccord avec elle; de là ces anomalies perpétuelles entre l'arbitraire du magistrat et la libre procédure par jurés, par exemple, et tant d'autres incohérences qui ont permis de voir et de présenter la Grande-Bretagne sous les aspects les plus opposés. Quoi qu'il en soit, si la forme féodale n'a point arrêté l'essor de l'Angleterre moderne, comment nier qu'elle ne s'y sente à la gêne, et qu'elle n'aspire à la briser comme la dernière expression d'un mode de sociabilité qui n'est plus?

Voyez combien cet ordre de choses correspond peu aux besoins si multiples et si divers d'un gouvernement, intermédiaire forcé dans la masse toujours croissante des transactions individuelles ; voyez tout ce qu'il faut d'esprit public, et en même temps d'artifice, pour s'accommoder d'un système duquel on n'ose rien attendre de mieux que de n'être pas un obstacle aux améliorations progressives !

Lorsque la nécessité d'une loi se fait sentir, soit au parlement, soit au cabinet, les pouvoirs publics restent dénués de tous moyens d'information. A qui s'adresserait en effet le gouvernement central, lorsqu'il s'agit de mesures affectant la police générale, la viabilité, les subsistances, etc ? Quel concours suivi peut-on attendre et quelles recherches laborieuses réclamer d'agents gratuits placés hors de tout contrôle, et toujours choisis par le seul fait de leur position sociale ? S'il s'agit de modifier la législation financière, d'étendre ou de restreindre la circulation du papier-monnaie, de faire face aux exigences de ces crises soudaines, si fréquentes dans un pays où le numéraire métallique est dans une telle disproportion avec la masse de la richesse nationale, l'échiquier n'est-il pas exposé à manquer de données précises et de concours, lorsqu'à part les nombreux agents de l'*excise*, qui sont des collecteurs de deniers plutôt que des administrateurs dans le sens propre de ce mot, le crédit public n'est pas soutenu, dans les comtés, par des hommes spéciaux, et que le ministère des finances se résume, à proprement parler, dans un compte courant avec la banque d'Angleterre ?

Les difficultés sont plus grandes encore pour les services complètement indépendants de leur nature, comme l'instruction publique. Ici la législation, aussi bien que le gouvernement, se trouvent privés de tout enseignement sur le véritable état des choses, de tout moyen de corriger les abus même les plus révoltants. Quant à une impulsion pour l'application des meilleures méthodes, le pouvoir excéderait ses attributions, s'il songeait seulement à y aspirer. Les universités et en général tous les établissements d'instruction sont des unités indépendantes l'une de l'autre, aussi bien que du gouvernement central ; elles sont parce qu'elles sont ; et toute interférence de l'État en ce qui touche au mode de l'enseignement comme aux exclusions qu'il leur convient de porter, toute ingérence dans la discipline ou les statuts d'établissements vivant ainsi par eux-mêmes, serait évidemment contraire à l'esprit de la constitution britannique. Ceci a été établi avec succès, même depuis la réforme, pour écarter les réclamations des dissidents, auxquels demeure interdit l'accès des universités où se confèrent les grades académiques, puisque la signature des 59 articles de la confession anglicane est encore une condition préalable d'admission.

Relativement à l'éducation populaire, un tel état de choses a produit ses inévitables conséquences ; des services admirables sont organisés dans certaines paroisses, pendant que les localités voisines restent dénuées de tout moyen d'instruction. En changeant de ville, on croirait changer de siècle : ici des fondations modèles ; quelques milles plus loin, un abrutissement à peine concevable. Les deux extrêmes de l'intelligence humaine en contact l'un avec l'autre, comme le dénuement face à face avec l'opulence ; la société toujours menacée par l'excès en toute chose, et le mode civilisé écoutant à la fois les

belles harangues de Saint-Étienne et les sauvages prédications de Tom Courtenay; ainsi se présente cette Angleterre où la force sociale maintient une imposante harmonie.

Aussi combien n'est pas profond, combien ne se développe pas de jour en jour le sentiment intime de ce danger, et de quel côté n'entend-on pas s'élever des vœux pour que le système d'instruction soit radicalement changé, pour que le gouvernement présente à cet égard des vues d'ensemble, et qu'il produise un plan propre à donner enfin des garanties à la société compromise par le manque de toute surveillance publique! Qu'on lise toutes les enquêtes publiées depuis la réforme sur l'état de l'instruction populaire en Angleterre, en Écosse et en Irlande; qu'en étendant ensuite ses investigations, on parcoure les volumineuses *evidences* données devant les comités des deux chambres sur toutes les questions administratives, depuis le système municipal jusqu'aux lois des pauvres, et partout l'on verra se révéler cette tendance à conférer au pouvoir des attributions nouvelles à raison de faits nouveaux. Il n'est pas un de ces documents qui ne constate la nécessité d'associer au principe volontaire et local le principe coercitif et centraliste, qui ne révèle enfin les progrès rapides de l'opinion hors des voies où elle s'est si longtemps maintenue.

Nous venons de rappeler ces *evidences* qui précèdent, au parlement d'Angleterre, la discussion de toutes les questions administratives, et c'est ici que se révèle la première conséquence d'une organisation en quelque sorte négative, dont les résultats ne sont atténués que par la vitalité même du génie national. Ne pouvant puiser de renseignements à aucune source officielle, la législation est contrainte de faire elle-même l'instruction complète de toutes les affaires qui surgissent devant elle. Il ne s'élève pas une question, qu'elle se rapporte aux intérêts généraux de l'empire britannique ou à ceux d'une obscure localité, qu'il s'agisse de lois céréales ou d'un *rail-way* de quelques milles, où le parlement ne remplisse lui-même durant des mois, quelquefois durant des années, l'office dont s'acquittent régulièrement en France les préfets, les ingénieurs, les directeurs des divers services financiers. De longs jours et de longues nuits s'écoulent à entendre des témoins cités de toutes les parties des trois royaumes, à réinnir et à imprimer leurs interrogatoires et à tirer de ces sources nécessairement confuses des renseignements presque toujours incomplets. Quand on songe qu'une seule des questions soulevées depuis 1852, celle des pauvres, a fourni matière à des centaines d'in-folio, et que notre *Moniteur* disparaîtrait inaperçu sous les monceaux des *parliamentary reports*, il est assurément permis de douter de l'efficacité de ce mode d'instruction préparatoire, où, sans le labeur des *reviewers*, voués à la pénible mission de dépouiller ces compilations colossales, le public et le parlement lui-même devraient renoncer à puiser quelque lumière.

En France, le droit d'enquête ne saurait en aucune façon être contesté aux deux chambres; ce droit a même reçu des applications récentes et formelles. Si l'usage en est rarement réclaté, si ses résultats pratiques restent à peu près nuls, c'est que ce ressort est, pour ainsi dire, excentrique dans le gouvernement d'un pays où, chaque jour, de toutes les extrémités du royaume, les résultats aboutissent au centre pour s'y coordonner, tandis que, dans l'en-

fance de l'art administratif, il devient indispensable sans être pour cela plus efficace.

Si l'on répondait en nous montrant l'Angleterre sillonnée de chemins de fer et de canaux, ou couverte de monuments admirables, nous établirions fort aisément, ce semble, que cette prospérité est parfaitement indépendante d'un système qui souvent arrête, mais jamais ne seconde une tentative industrielle ou une spéculation hardie. L'administration aristocratique de la Grande-Bretagne a eu pour contrepois le génie d'association et d'entreprise, qui a prévalu contre l'esprit de ses lois elles-mêmes. L'Angleterre est l'une des plus grandes nations du monde, d'une part, parce qu'elle est restée profondément religieuse au sein de la dissolution protestante; de l'autre, parce qu'elle a pris l'initiative des innovations même les plus aventureuses, en dépit d'institutions dont la tendance naturelle était d'immobiliser les idées comme les intérêts. Des principes qui n'ont pas porté leurs conséquences, ou plutôt des principes opposés coexistant l'un avec l'autre, l'harmonie dans le contraste, et par le contraste même, telle est pour l'Angleterre la formule de sa vie sociale.

Cependant, à mesure que le commerce et l'industrie élevaient des existences indépendantes, celles-ci, comprimées par un système qui ne leur faisait aucune place, durent réclamer une participation au pouvoir local en même temps qu'au pouvoir politique; mais ces réclamations souvent produites n'étaient pas en mesure d'être accueillies tant que le dogme de la prescription historique servirait de base à la constitution anglaise. Les corporations municipales défendaient leur monopole administratif au même titre que les bourgs pourris maintenaient leur privilège politique. Aussi, dès que, par le grand acte de 1832, l'Angleterre eut rompu la chaîne des temps, comprit-on, même dans les rangs du parti tory, l'impossibilité de défendre, en se plaçant sur le terrain des faits, le seul qui restât désormais à la discussion, une corruption qui avait perdu sa seule égide. De là cette réforme des corporations municipales et ce bouleversement complet du vieux système administratif, consommé en 1855 pour l'Écosse et en 1856 pour l'Angleterre.

Les populations saxonnes aux mœurs indépendantes et au génie pacifique, opprimées par une domination guerrière, s'en étaient successivement dégagées par l'effet des luttes intérieures où leur intervention pesa d'un si grand poids. Conquérant des privilèges, tantôt contre leur seigneur direct, le plus souvent contre leur suzerain, les bourgs que le gouvernement normand avait pour la plupart déclarés terres royales (*terræ regis*) obtinrent des chartes municipales sous condition de service militaire ou maritime, ou sous celle d'acquitter une rétribution fixe en argent. Les rapports du prince avec les villes et ses États prirent ainsi le caractère d'un bail perpétuel; et le contrat primitif qui déterminait d'un côté les concessions, de l'autre les redevances, resta comme le gage et le titre même de toutes les libertés locales.

Le texte de presque toutes ces chartes établissait que les habitants et leurs successeurs seraient considérés comme bourgeois. Mais lorsque ceux-ci furent en possession de ces avantages, ils imposèrent de telles conditions à l'acquisition du domicile, que tous les étrangers se trouvèrent exclus des prérogatives consignées dans les chartes, de telle sorte que ces avantages se concentrèrent

graduellement parmi les seuls descendants des bourgeois auxquels le titre originnaire avait été concédé. Réunis dans leur *guild*, ils s'arrogèrent bientôt le droit de se donner de nouveaux confrères, et se recrutant à leur gré par l'élection, ils firent du pouvoir local une sorte de propriété indépendante de tout contrôle populaire. Les corporations, perdant alors tout caractère représentatif, ne furent plus guère que des communautés dotées de prérogatives personnelles et toutes spéciales.

La royauté anglaise, dont le premier souci avait été l'abaissement de la noblesse féodale, et qui, après sa longue lutte contre celle-ci, en avait sans transition engagé une autre contre l'esprit démocratique, alors étroitement lié au puritanisme religieux, envisagea le progrès de ces usurpations municipales d'un œil presque toujours favorable. Sa politique consista d'abord à séparer les corporations des seigneurs, puis à les rendre indépendantes de la masse des citoyens. Telle fut surtout l'œuvre des Stuarts, qui, comme condition d'une indépendance avantageuse à leurs vues autant qu'aux intérêts privés des membres des corporations, imposèrent à celles-ci des restrictions nombreuses. Quelques-unes acceptèrent, au prix qu'y mit la couronne, la consolidation d'un pouvoir qu'accompagnaient des avantages pécuniaires et des privilèges de tous genres; d'autres résistèrent avec énergie et avec succès, à ce point que les infructueuses tentatives de Jacques II pour bouleverser le régime intérieur des communes ne contribua pas peu au succès de la révolution de 1688.

Le prince qui avait écrit sur sa bannière : *Je maintiendrai*, ne pouvait attaquer les vieilles corporations plus que le vieux système électoral. La famille d'Hanovre les respecta scrupuleusement comme les piliers de l'État et de l'église; et c'est ainsi qu'appuyées sur le principe d'immobilisation de tous les abus si singulièrement introduits par une révolution libérale, elles se sont maintenues jusqu'au jour de la réforme, étalant à tous les regards le cynisme de leur corruption tarifée.

Une longue enquête ouverte par des commissaires spéciaux sur tous les points du territoire avait précédé la présentation du bill soumis à la chambre des communes (1). Le dépouillement de ces innombrables *evidences* révéla une telle masse d'abus, pour ne pas dire de monstruosité, que le parti tory dut renoncer à en combattre le principe, se réservant d'en faire modifier les détails lors de la discussion en comité. Il demeura constaté qu'une séparation profonde existait partout entre la masse des citoyens probes et les corporations locales, et que l'influence exercée par celles-ci sur les classes inférieures, lors des élections parlementaires, devait être signalée comme l'une des causes les plus actives de la démoralisation publique. Des témoignages irrécusables établissaient que dans la distribution des fonds des villes ou des fonds de charité, les deux tiers, quelquefois les trois quarts, étaient répartis parmi les membres du corps administratif, tantôt appliqués à des bénéfices directs, le plus souvent à des réjouissances et festins destinés au petit nombre d'individus aux

(1) Ce bill fut présenté par lord John Russell, secrétaire de l'intérieur, le 5 juin, et reçut la sanction royale le 9 septembre 1835.

maïns desquels reposait un pouvoir irresponsable et sans contrôle. L'élection politique était surtout l'intérêt dominant de la corporation. C'était là ce qui donnait au titre de membre d'un *town council* une valeur annuelle que l'enquête constatait à raison de l'importance des lieux.

Nourris dans les maximes et la pratique du droit commun, nous concevons à peine qu'au XIX^e siècle, dans la contrée depuis si longtemps saluée comme le siège de la liberté européenne, il existât, voici moins de trois années, des lois attribuant héréditairement à une douzaine d'individus la jouissance des pâturages communaux, par exemple, ou bien imposant, comme à Exeter, pour ne citer qu'un fait entre mille, une taxe annuelle de 100 livres sterl. pour certains péages, en dispensant quelques citoyens de cette lourde charge au seul titre de membres du corps municipal. Nous avons peine à comprendre que de tels abus puissent se défendre à titre de droits acquis, et que pour obtenir d'un parlement réformé des dispositions nouvelles, le ministère ait été contraint de composer avec eux. Tous les efforts du parti tory, dans les deux chambres, tendirent, en effet, à maintenir pour la génération présente des privilèges passés à l'état de propriété; et les larges principes posés par l'avenir n'évitèrent le veto des lords qu'en se produisant derrière bon nombre de concessions transitoires.

Le bill établit un système uniforme d'administration aux lieu et place des anciennes chartes qui demeurent supprimées; il accorde à tous les bourgs non incorporés la faculté d'être admis sur leur demande au bénéfice de la loi rendue commune à tout le royaume.

Cet acte assoit la franchise électorale sur une base uniforme. Il confère le droit de voter aux élections municipales à tout propriétaire ou locataire d'une maison ou d'une boutique payant depuis trois ans la taxe des pauvres dans la paroisse (1). Tout conseiller municipal élu doit posséder un capital de 1000 à 500 liv. sterl., selon l'importance des bourgs (sect. 28). Le maire est président du conseil de ville et chef de l'administration locale; il est choisi par le conseil entre les membres qui le composent. Il devient juge de paix de la ville *ipso facto* dans l'année où il quitte ses fonctions (57). Les *aldermen*, unis au maire et aux conseillers, forment le corps administratif, qui est réélu tous les ans par tiers (51).

Ce corps est investi, par l'acte de 1855, de toutes les attributions que la loi française départit aux conseils municipaux. Il règle dans quatre sessions trimestrielles tout ce qui se rapporte à l'administration locale; il peut, en cas d'insuffisance des revenus communaux, imposer des taxes spéciales; il passe les baux n'excédant pas un certain terme, et se pourvoit, pour les autres, aussi bien que pour toutes les ventes d'immeubles, de l'autorisation de la trésorerie (2).

Des fonctionnaires spéciaux, également nommés par l'universalité des citoyens censitaires sous le titre d'*auditeurs*, sont chargés d'écouter et de débattre tous les comptes de finances (57-95); des *assesseurs* sont annuellement

(1) 5 et 6. William IV, chap. LXXVI, sect. 5.

(2) 92-94 et 6 et 7. William IV, chap. CIV, sect. 2.

élus pour réviser avec le maire les listes électorales; enfin des magistrats de l'ordre judiciaire, un *coroner*, un juge de paix ou un shérif, selon l'importance du bourg, viennent compléter cet ensemble (61, 62, 98), et créer des juridictions urbaines indépendantes et rivales de celles des comtés où domine sans contrepoids l'influence aristocratique.

Ce bill, dont les dispositions principales sont, comme on voit, analogues à celles qui régissent chez nous les intérêts du même ordre, dépasse souvent la réserve des maximes françaises et se rapproche sous certains rapports de l'esprit de la loi belge. Toutefois, à l'égard des fonctions municipales conférées par l'élection, la loi anglaise consacre un principe puisé à une tout autre source, et auquel nos mœurs résisteraient avec énergie. Elle les rend obligatoires sous peine d'amende. Ainsi l'acte dont nous donnons la substance impose au conseiller qui refuserait la charge de maire une amende de 100 liv. sterl., et aux autres fonctionnaires élus qui refuseraient le mandat à eux départi, une amende de 50 liv. sterl. (sect. 51). Remarquons en passant que les mandats politiques ne font pas exception à cette règle : tout membre nommé pour *servir en parlement* se trouve tellement engagé par le choix fait de sa personne, qu'il ne saurait donner en aucun cas une démission pure et simple, et que lorsqu'il veut quitter les affaires avant l'expiration de son mandat, par une de ces fictions si communes dans le droit de la Grande-Bretagne, il est censé accepter une fonction illusoire qui le rend incapable de siéger aux communes. Si l'on remontait à l'origine d'une telle obligation, on trouverait, ce semble, qu'elle touche au principe du droit féodal, selon lequel le service public était la condition et comme le paiement du privilège : ainsi des maximes de toutes les civilisations et de tous les âges se confondent dans les législations modernes, comme des terrains de toutes les formations dans le sol que nous foulons aux pieds.

Le bill de 1855 fut accueilli, par l'opinion libérale en Angleterre, comme une arme puissante. Les résultats de cette réforme se firent bien moins attendre que ceux de la réforme politique; et les premières élections municipales, opérées conformément à ses prescriptions, assurèrent presque partout à l'opinion whig et radicale une éclatante victoire : succès d'autant plus précieux pour le ministère Melbourne, que la dissolution récemment faite par sir Robert Peel venait de renforcer de plus de cent membres l'opposition tory de la chambre des communes.

Tout se tient dans l'ensemble des institutions politiques, et la brèche ouverte alors ne tardera pas à s'élargir. Des innovations tout aussi importantes, d'ailleurs, avaient précédé l'adoption de l'acte municipal, et venaient d'introduire dans l'administration de l'Angleterre un élément nouveau dont peu d'esprits mesurèrent d'abord la haute portée.

On sait ce qu'était le paupérisme pour ce pays, et de quel danger le menaçait cette plaie de jour en jour plus profonde. Ce que l'Europe sait moins généralement, c'est que le système des *poor-laws* a été radicalement réformé en 1834, et que par suite de mesures habilement concertées, une taxe qui, pour la seule Angleterre (1), ne s'élevait guère moins haut que le principal de la con-

(1) La législation écossaise reposait sur des bases différentes, et l'Irlande n'avait pas jusqu'à présent de loi des pauvres.

tribution foncière de la France, a diminué depuis 1854 dans une proportion qui dépasse toutes les espérances. Ce dégrèvement, qui rend à la Grande-Bretagne des ressources si déplorablement employées jusqu'ici, ses effets sur la morale en même temps que sur la fortune publique, exigeraient seuls de notre part la plus sérieuse attention. Mais cette attention ne nous est-elle pas encore plus impérieusement commandée lorsque nous voyons, dans cette décisive circonstance, l'Angleterre répudier toutes ses traditions administratives pour demander son salut au principe naguère le plus vivement repoussé par elle, et fonder une organisation complètement nouvelle sans se rendre compte des résultats prochains d'un tel établissement? Combien n'est-il pas important d'apprécier un essai destiné à servir de type à la réforme de la plupart des autres services publics?

Durant le moyen âge, la population indigente de ce pays, comme celle du reste de l'Europe, avait eu pour ressource, et en quelque sorte pour patrimoine, ces biens de main-morte qui formaient la réserve et comme le fonds commun de toutes les misères humaines. De telles institutions offraient sans doute des inconvénients graves dans la corruption de l'esprit monastique; mais quelle loi n'a pas les siens, et quels reproches pourrait adresser à la charité catholique la bienfaisance protestante? Si le pain distribué à la porte des monastères provoquait quelquefois l'indolence, l'aumône faite au nom de Dieu n'abaissait pas au moins celui qui recevait chaque matin cette manne du ciel. Mais à quelle dégradation profonde de l'humanité ne conduit pas cette taxe forcée qui, pour les riches, fait des pauvres un objet de terreur, qui, pour les pauvres, avait fini par recréer une sorte de glèbe paroissiale, servitude légale dont ils se vengeaient en pullulant comme des bêtes immondes, dernier bonheur compatible avec leur dégradation, bonheur d'autant plus doux qu'il leur apparaissait en même temps comme une vengeance!

L'institution d'un fonds public prélevé par voie d'impôt pour sustenter les pauvres entraîne nécessairement deux résultats corrélatifs. D'une part, elle tarit les sources de la charité privée en remettant à la loi seule le soin de soulager des misères qu'on ne connaît plus que par ce qu'elles coûtent; de l'autre, elle crée chez les pauvres des habitudes de paresse et de fraude, et leur fait considérer comme un droit ce qu'ils reçoivent de la munificence publique. Assurés que cette ressource ne leur manquera jamais, qu'elle est indépendante de leur bonne conduite aussi bien que de leur reconnaissance, les pauvres reçoivent le salaire de leur oisiveté avec autant d'impassibilité que la loi le leur accorde. Ainsi se propagent l'indolence, l'imprévoyance paternelle, les unions prématurées ou illicites dont les fruits donnent des titres à des secours nouveaux; ainsi s'organise au sein des sociétés une sorte de lutte intérieure dans laquelle le riche se défend par l'insensibilité contre le pauvre qui l'attaque par la dissimulation.

Ces résultats se manifestent plus ou moins partout où domine le principe de la contribution forcée, en Danemark, en Suède, dans le Mecklenbourg, le Wurtemberg, le canton de Berne, etc. Si les effets politiques de la taxe ont été, dans ces contrées, moins désastreux qu'en Angleterre, c'est que dans la plupart d'entre elles ces effets sont contrebalancés par des causes morales ou des

institutions particulières. On pourrait en apporter en exemple celle du *pium corpus* en Wurtemberg, antique dotation formée des biens du clergé catholique auxquels ce gouvernement, en embrassant la réforme, a conservé leur destination primitive. L'Allemagne et les États du Nord n'ont pas, d'ailleurs, à nourrir une immense population ouvrière; ils ne connaissent pas, dans le cours de leur existence paisible et réglée, ces alternatives soudaines qui réduisent des populations florissantes aux dernières angoisses du besoin et du désespoir; ils sont placés de manière à pouvoir résister à leurs lois, tandis qu'il devenait de plus en plus manifeste que l'Angleterre périrait par les siennes.

Jamais d'ailleurs mauvaises lois ne furent rendues plus détestables par une inepte application; et c'est ici surtout que l'on touche au doigt les conséquences de cet *uncontrolled self-government*, exposé, dans le cours de longues enquêtes, au feu croisé de toutes les attaques (1).

Le statut de la quarante-troisième année d'Élisabeth a servi de point de départ à toute la législation anglaise sur cette importante matière. Il dispose en résumé que des inspecteurs (*overseers*) choisis par les juges de paix devront se charger de faire travailler toutes les personnes valides et sans moyen de subsistance. Il rend le travail obligatoire pour celles-ci sous peine de prison, prescrit la construction d'hospices où habiteront en commun les personnes hors d'état de travailler, et il établit un impôt modique spécialement consacré à couvrir ces dépenses.

Quoique contenant un principe dangereux, ces dispositions étaient simples, mais elles furent bientôt démesurément étendues en même temps que détournées de leur sens formel par l'imprévoyance des administrations locales, et souvent à raison de la terreur inspirée par les menaces des pauvres. Si le principal but du statut d'Élisabeth avait été d'imposer des habitudes laborieuses aux hommes valides, l'effet de la loi, telle qu'elle se trouvait appliquée jusqu'en 1854, fut de donner une prime à la paresse, en rendant la condition du pauvre inoccupé meilleure que celle du laboureur remplissant sans secours ses plus pénibles devoirs. Les enquêtes révèlent à cet égard un état de choses que, grâce au ciel, la France concevrait à peine. Les pauvres, devenus les tyrans et l'effroi des communes au sein desquelles la loi du domicile (*settlement*) les parquait rigoureusement, afin qu'ils n'augmentassent pas le fardeau déjà trop lourd des autres localités, recevaient chez eux en pleine santé, et dans toute la vigueur de l'âge, des secours qui suffisaient à les faire vivre sans travail, surtout lorsqu'ils pouvaient les réclamer au nom d'une famille nombreuse. La taxe était devenue tellement accablante, que, dans quelques paroisses, elle avait motivé

(1) Aucun document ne projette plus de lumière sur la situation intérieure de l'Angleterre et les destinées qui se préparent pour elle, que les enquêtes faites par les *poor laws commissioners*, d'abord en 1835, sur l'ancien état des choses, puis en 1857, sur l'effet des lois nouvelles. La substance de ces documents a été publiée en 8 vol. in-8°. On consulera surtout avec fruit, sur cette grave mesure et les questions d'économie politique qu'elle soulève, les importants travaux de M. Nassau W. Senior, l'un des esprits les plus distingués de la Grande-Bretagne.

l'abandon des cultures et la désertion de la population agricole. Quoique le prix de cet impôt fût censé être acquitté par les pauvres en travaux d'utilité communale, ceci était devenu une pure fiction par l'impossibilité de les employer utilement. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, qu'il fut établi en 1852 que, sur une somme de 7,056,968 livres sterling consacrée aux pauvres, moins de 540,000 livres sterling avaient été dépensées pour travail réellement accompli.

Enfin, l'incurie des juges de paix, suprêmes arbitres des décisions des *overseers*, avait laissé prévaloir presque partout le désastreux système des suppléments de gage (*allowances*), par suite duquel la paroisse était contrainte d'acquitter une portion du salaire des ouvriers, jusqu'à concurrence d'un *minimum* fixé par tête. De là cette profonde apathie du travailleur, assuré, quelque abaissement que sa paresse fit subir au taux de son salaire, d'y trouver un supplément dans la caisse publique; de là ces mariages précoces et ces unions criminelles où l'esprit de spéculation venait rendre la débauche plus infâme, et cette rupture de tous les liens de famille à l'âge où l'enfant était en droit de réclamer pour lui-même la subvention communale.

Lorsqu'une telle masse de faits authentiques, recueillis dans toutes les parties du royaume par des commissaires spéciaux, fut mise sous les yeux du public, on comprit qu'un impôt de près de deux cents millions de francs, prélevé sur quatorze millions d'hommes, n'était pas encore le plus funeste résultat d'un tel état de choses. Il ne put échapper à personne que la condition du pauvre avait perdu son véritable caractère, et qu'en assurant à la paresse une existence plus facile que celle acquise à l'honnête ouvrier au prix de ses sueurs, elle était acceptée avec joie, recherchée avec empressement; on vit que les pauvres, de plus en plus démoralisés, formaient un corps de plus en plus compact et redoutable, et que la société devait rompre cette coalition menaçante sous peine de se voir brisée par elle.

Si l'imminence du danger devint manifeste, ses causes principales se révélèrent d'une manière non moins patente. Comment n'aurait-on pas mis au premier rang de celles-ci une magistrature, sans lien et sans contrôle, soumise à tous les abus du patronage, à tous les effets de la négligence et de la peur, dans le sein de laquelle l'expérience des uns ne profita jamais aux autres? Personne ne s'y trompa. On sentit qu'il fallait chercher le remède loin des voies où s'était engendré le mal; et l'instinct public provoqua, d'une part, la création d'un pouvoir central pour diriger l'œuvre de la réforme, de l'autre celle du principe électif pour en vivifier l'application.

Des administrations choisies par tous les contribuables, dans des circonscriptions assez larges pour amortir l'effet des influences locales, au siège du gouvernement un bureau central d'où partiraient toutes les instructions et auquel aboutiraient tous les renseignements, tel fut le double pivot du nouveau système proposé par le cabinet et adopté par le parlement. Son idée mère était fort simple: les facilités de la loi avaient multiplié les pauvres; il fallait que ses rigueurs en restreignissent désormais le nombre; il fallait surtout que la loi leur imposât l'obligation de rechercher le travail avec le même soin qu'ils mettaient à l'éviter; et tout en maintenant des secours aux hommes valides

(*able bodied*) en cas de véritable nécessité, elle aurait à constater cette nécessité de la manière la plus irréfragable ; et ce but serait atteint, si elle ne distribuait les secours que dans un lieu frappé de réprobation par la terreur populaire, et dont on ne pût franchir la porte sans abdiquer sa liberté.

L'acte de 1854 a supprimé tous les secours à domicile distribués aux mendians valides sous quelque dénomination que ce puisse être. A la subvention en argent, il a substitué l'entretien dans des maisons de détention, où le travail est forcé, le régime sévère, la séquestration absolue. L'hospitalité de ces tristes demeures n'est déniée à personne ; mais quiconque y pénètre poussé par le désespoir et la faim, voit se rompre pour lui, tant qu'il en habite la sombre enceinte, toutes les affections de la famille, tous les liens qui l'attachent à la terre. La misère l'ensevelit vivant, et le malheur lui prépare un sort aussi terrible que le crime.

Disons sans hésiter que c'est là une loi de fer, et qu'une pareille extrémité est cruelle pour un peuple chrétien. Mais une réaction était inévitable contre les abus engendrés par un dangereux principe et une détestable administration. Si le pouvoir n'était parvenu à faire du *workhouse* un objet d'effroi par l'appareil dont il l'entourait, il n'eût pas produit dans les classes pauvres cet ébranlement général qui a soudainement changé le cours d'habitudes invétérées, inspiré aux paresseux le goût du travail, arrêté les unions imprudentes, élevé partout le prix des salaires, en abaissant de plus de 45 pour 100 le montant de la taxe en moins de trois années (1).

Le *poor-law amendment act* peut être considéré comme l'événement le plus considérable survenu en Angleterre depuis la réforme. Si la nature de ce travail nous interdit toute considération développée sur ses conséquences morales et financières, elle nous prescrit d'apprécier la portée des innovations administratives dont il a été l'occasion. Il suffira d'en indiquer les dispositions générales pour montrer que son importance n'est pas moindre sous ce rapport que sous tous les autres.

L'administration des lois concernant les pauvres était, comme on sait, jusqu'en 1854, confiée à des inspecteurs annuels, aux juges de paix et à la réunion paroissiale désignée sous le nom de *vestry*. Le premier effet de l'acte a été de substituer aux inspecteurs et aux magistrats des fonctionnaires spéciaux, salariés, choisis par tous les contribuables à la taxe des pauvres, mais révoquables en cas de faute par une autorité supérieure. Au concours illusoire des *vestries* il a substitué celui d'un corps dit des gardiens (*board of guardians*), lesquels sont également choisis par l'universalité des contribuables (cl. 58-40-55-54.)

A ce corps remontent les appels contre toutes les décisions rendues par les agents spéciaux ; il statue sur toutes les difficultés concernant la répartition de la taxe, fait les réglemens pour les maisons de travail, le tout sous l'approbation d'un bureau supérieur établi à Londres.

Ce bureau, composé de trois commissaires nommés par la couronne, est

(1) Les nouvelles lois des pauvres réclameraient un travail tout spécial. Nous ne pouvons qu'en constater sommairement les résultats en mettant sous les yeux des lecteurs

juge souverain de toutes les questions, centre de tous les renseignements; les administrations locales sont en communications incessantes avec lui, comme il l'est lui-même avec le secrétaire d'État de l'intérieur. Les commissaires royaux se choisissent neuf commissaires suppléants, des secrétaires, des clercs et autres officiers. Ils peuvent, ainsi que leurs suppléants, ouvrir des enquêtes, citer des témoins, contraints, sous peine de *misdeamanour*, de comparaître devant eux, et doivent présenter au ministère, pour être soumis au parlement, un rapport annuel sur l'application de la loi dans tout le royaume (15-52).

Dans le triple but d'égaliser les charges, de subvenir aux frais de construction des maisons de travail, de créer des administrations plus éclairées aussi

les chiffres officiels suivants, qui présentent en regard les effets de l'ancienne et de la nouvelle législation jusqu'en 1857 :

COMTÉS.	Nombre d'Unions.	NOMBRE de PAUVRES secourus dans l'ancien système.	NOMBRE de PAUVRES secourus dans les work-houses.	DÉPENSES annuelles sous la nouvelle loi.	DÉPENSES sous l'ancienne législation.	Économie annuelle.	Proportion par 100 d'économie.
Buckingham..	5	6,955	1,585	56,669	79,758	45,089	54
Berks.....	11	8,478	4,142	65,649	128,454	64,785	51
Kent.....	21	25,915	10,104	118,292	241,726	125,454	51
Oxford.....	4	5,482	1,650	55,577	70,687	57,110	50
Bedford.....	6	6,574	2,575	42,427	85,552	41,105	49
Cambridge....	4	4,115	420	25,006	45,052	22,026	49
Dorset.....	9	5,188	1,290	27,262	55,572	26,110	48
Worcester....	2	1,821	100	7,504	15,658	6,524	46
Sussex.....	18	12,221	5,440	110,102	198,659	88,557	44 ¹ / ₂
Wiltz.....	15	15,875	5,601	78,069	159,917	61,828	44
Middlesex.....	1	451	150	4,920	8,568	5,648	42 ¹ / ₂
Essex.....	12	11,542	5,589	94,179	162,164	67,985	42
Northampton	10	10,225	2,181	60,866	104,927	44,098	42
Suffolk.....	12	11,995	5,718	125,256	205,571	82,555	40
Somerset.....	5	4,526	140	22,866	58,279	15,415	40
Herts.....	10	6,098	2,745	50,654	84,480	55,826	40
Hamps.....	22	15,804	4,780	95,997	151,484	57,487	58
Lincoln.....	4	2,762	1,856	25,559	56,422	12,885	55
Gloucester....	6	5,762	990	22,046	52,699	10,655	52
Norfolk.....	5	6,627	1,505	56,844	55,124	16,280	51
Leicester.....	2	2,474	250	16,756	21,676	4,940	55
Devon.....	5	5,564	625	42,852	52,980	10,148	19
TOTAL.....	187	175,030	55,196	1,155,055	2,007,199	874,044	45 ¹ / ₂

bien que plus indépendantes, cet acte a fondé les *unions* de paroisses (26-57). Il a conféré au bureau central de Londres le pouvoir de réunir un certain nombre de communes pour l'entretien de leurs pauvres, la construction d'un *work-house* commun, et généralement pour tout ce qui se rapporte à l'application de la loi. Le corps électif des gardiens exerce ses attributions dans toute l'étendue de l'*union*, correspondant à peu près à notre ancienne circonscription de district; il en devient l'autorité constituée et le centre administratif. C'est en ceci que se révèle la gravité d'une innovation qui ne va à rien moins qu'à diviser le sol du royaume selon des bases entièrement nouvelles, créant ainsi des intermédiaires tout nouveaux entre la paroisse et le comté, c'est-à-dire en dehors de l'action de l'église établie et de l'aristocratie territoriale.

Lorsque la pairie a laissé passer un tel bill, elle a sans doute ou manqué de pénétration et mal jugé l'avenir, ou cédé à l'urgence de décharger le présent d'un intolérable fardeau, même au prix de l'abandon de ses plus vieilles maximes. Des dispositions relatives au domicile et à la manière de l'acquérir, une refonte générale des anciennes lois sur la bâtardise (1), ont fait de l'acte du

(1) Dans un moment où la condition des enfants naturels préoccupe si vivement l'opinion, tant sous le rapport des mœurs que sous celui de la charge toujours croissante que leur entretien impose aux départements, il serait d'une haute importance d'appeler, par des travaux spéciaux, l'attention publique sur le système suivi par nos voisins dans cette grave matière. Là nous voyons prévaloir des principes et des usages complètement opposés à ceux qui sont consacrés chez nous; et sans prétendre établir en rien leur supériorité, il nous semble que ce que l'une des plus riches et des plus religieuses nations de l'Europe fait et pense souvent en pareille question, a droit d'être apprécié d'une manière grave et sérieuse.

L'Angleterre n'ouvrant aucun asile spécial aux enfants naturels, ceux-ci restent à la charge de leurs mères, et la condition de fille-mère se trouve en ce pays établie et en quelque sorte légalisée par la loi. On ne voit pas pourtant que ce système y détermine, comme il serait naturel de le craindre, un nombre d'infanticides plus grand qu'en France, et que les mœurs publiques y soient plus corrompues par cette publicité donnée aux désordres. Cette observation conduit parfois à se demander si les facilités indirectement accordées au libertinage par des institutions assurément admirables en elles-mêmes, mais dont le vice ne manque pas d'abuser, ne provoqueront pas en France une de ces réactions, rigoureuses jusqu'à la cruauté, analogue à celle dont sont sorties, pour l'Angleterre, ses nouvelles lois des pauvres.

La loi anglaise proclame et applique chaque jour un principe que nous avons tous été enseignés à proscrire comme inique et comme inadmissible, la recherche de la paternité, avec l'obligation imposée au père déclaré tel par jugement de pourvoir aux besoins de l'être malheureux auquel il a communiqué la vie. Jusqu'à la réforme de 1854, cette maxime recevait une application abusive, et l'on peut dire absurde. D'un côté, lorsqu'une fille déclarait un père putatif, celui-ci se trouvait dans l'impossibilité de se défendre, et la déclaration de la mère valait preuve légale; de l'autre, la pension à laquelle le père était condamné *ipso facto*, profitait plutôt à la fille qu'à l'enfant. De là ce résultat, que des fautes multipliées assuraient à la femme une existence d'autant plus douce, qu'elle était descendue plus bas dans le vice. Le *poor-law amendment act* a corrigé ces abus, tout en maintenant rigoureusement le principe de la recherche de la paternité. Aujourd'hui, celle-ci doit être prouvée devant les *quarter sessions*,

14 août 1854, l'un des plus efficaces et des plus complets qui soient émanés de la législature britannique. Quoique cette mesure ne doive pas être rangée au nombre des conquêtes de parti, l'entraînement de la réforme et l'ébranlement d'idées qui suit toujours une entreprise décisive, l'ont seuls rendue possible : par elle s'est introduit dans l'administration anglaise un élément que le torysme n'en arrachera plus, élément si puissant déjà, que, par sa présence même, il affaiblit tout ce qui existe et qu'il profite de tout ce qui tombe.

L'aristocratie, attaquée au sein du parlement dans ses prérogatives héréditaires, insultée par M. O'Connell lors de son imprudente croisade de 1835 à travers l'Angleterre et l'Écosse, s'est trouvée assez forte pour résister à ces bruyants assauts et provoquer une réaction au sein de l'opinion alarmée. Mais lorsqu'au lieu de combattre contre les passions, elle a dû lutter contre les intérêts, la question a changé de face ; et quand elle maintenait avec le plus d'éclat sa puissance politique, elle était vaincue dans tout ce qui touchait aux fondements de cette puissance même.

Un mouvement analogue s'est opéré en ce qui concerne l'église anglicane. Assez puissante pour parer les coups directement portés à son organisation religieuse et à sa fortune territoriale, l'établissement est désormais trop affaibli pour résister aux énergiques réclamations des dissidents. Réduit à se défendre et n'osant plus attaquer, il ne tente aucun effort pour rompre la ligne de circonvallation dont ses ennemis l'enveloppent de plus en plus.

Le retrait des incapacités affectant les protestants séparés de la communion anglicane avait précédé d'une année l'émancipation catholique. En plaçant les dissidents, par le rapport du *corporation act*, sur le même pied que les évêques, en ce qui concerne l'administration municipale, la législature leur donnait pour l'avenir un gage de la conquête du droit commun. Comment s'expliquer, en effet, que l'éducation universitaire et les grades académiques pussent rester inaccessibles à des citoyens admis à la plénitude du pouvoir politique et local, classe qui, dans la Grande-Bretagne, représente plus du tiers de la nation, et forme dans beaucoup de villes la majorité de la bourgeoisie ? Une telle anomalie serait sans doute impossible dans les contrées de l'Europe où l'enseignement est un service public ; mais il est moins facile d'y obvier en Angleterre, où les établissements scientifiques se maintiennent par des dota-

à la diligence des gardiens ou inspecteurs, par le témoignage de la mère, aussi bien que par tout autre moyen, selon un mode de procédure spécialement déterminé (cl. 75-75). Lorsque cette preuve est faite, le père demeure, mais non plus par corps, condamné à soutenir son enfant jusqu'à l'âge de sept ans, la mère restant, dans tous les cas, chargée de lui jusqu'à l'âge de seize, et l'enfant devant suivre, dans tous les cas, la condition et le domicile de celle-ci.

Si nous reculions pour notre propre compte devant le danger, pour la morale publique, de constituer l'état de fille-mère au sein de la société, comme il l'est en Angleterre, nous admettrions sans nulle répugnance la recherche de la paternité, dans certaines conditions et sous certaines réserves. On ne voit pas pourquoi l'un des sexes aurait le monopole du libertinage et le privilège de l'impunité ; et s'il était un moyen quelconque en dehors des prescriptions religieuses de diminuer le nombre des enfants naturels, ce serait assurément celui dont l'Angleterre n'hésite pas à faire usage.

tions primitives ou des souscriptions volontaires dans une indépendance absolue vis-à-vis de l'État. Aussi cette question, parfaitement simple pour nous, n'est-elle pas encore vidée. Cependant la convenance d'admettre les dissidents aux avantages attachés à l'instruction universitaire n'est plus niée au sein du parti conservateur, et les hommes principaux de ses deux nuances, sir Robert Peel comme lord Stanley, confessent la nécessité de supprimer dorénavant la signature du formulaire religieux. Si les résistances de la pairie ont retardé sur cette question un succès d'ailleurs assuré, les dissidents ont fait chaque année, sur l'établissement anglican, des conquêtes bien plus funestes à la prépondérance de celui-ci.

L'église a perdu l'état civil; elle a cessé de recevoir dans les circonstances principales de l'existence humaine ce solennel hommage qui en faisait, pour ses adversaires aussi bien que pour ses sectateurs, le sacerdoce de la société et comme l'âme même de l'État.

Jusqu'en 1856, l'Angleterre n'avait pas de registre pour les naissances, mariages et décès : ceux-ci n'étaient constatés que par la mention de la cérémonie religieuse célébrée par les ministres de l'église établie; dès lors les catholiques et les dissidents, c'est-à-dire près des deux tiers de la population totale du Royaume-Uni, se trouvaient sans aucun moyen d'établir légalement leur état. Un bill sanctionné par les deux chambres, non sans de vives discussions, a enlevé à l'église épiscopale ce qui pouvait être considéré comme sa plus haute prérogative. Les mariages sont désormais validement contractés aux yeux de la loi, lorsqu'ils sont célébrés par des ministres de toute religion et de toute secte. Des fonctionnaires civils sont établis pour recevoir les actes de mariage, naissance et décès, dans des formes, et sous des pénalités analogues à celles imposées par la loi française, et cette administration des pauvres, à laquelle nous avons reconnu tant d'avenir, est devenue le centre de toute l'organisation civile du royaume. Des enregistreurs locaux sont nommés par elle, un surintendant est créé dans chaque union ou district, lequel doit adresser directement ses registres au bureau central à Londres. Ainsi l'Angleterre nous dépasse dans ces voies où elle a si longtemps refusé de nous suivre; et pendant que nous plaçons l'état civil de nos communes sous la garde des greffiers de première instance, elle fait arriver jusqu'à Somerset-House les noms et prénoms du dernier de ses sujets.

Il n'est pas besoin de faire remarquer tout ce qu'offre de grave, dans l'ordre logique, un changement qui, arrachant à une religion d'État son caractère public et le sceau même de sa suprématie, tend à n'en plus faire qu'un culte dont l'exorbitante richesse contrastera de plus en plus avec le nombre chaque jour décroissant de ses sectateurs.

L'esprit politique s'est tellement superposé à l'esprit religieux dans l'église anglicane, que celle-ci ne saurait supporter sans se dissoudre une séparation dans laquelle d'autres cultes ont pu retremper une énergie plus vivace. L'établissement d'Henri VIII et d'Élisabeth ne saurait être conçu sous la forme de pure croyance. Créé pour des nécessités d'État, il ne vit que par son association avec l'ordre politique, et chaque lien qui se brise le précipite vers sa ruine. Quelle est, d'ailleurs, au point de vue moral et sous le rapport statistique, la

situation actuelle de cette église ; et quelle témérité y a-t-il à prévoir pour l'Angleterre une grande révolution religieuse lorsque les symptômes en éclatent avec tant d'évidence ?

Les longs efforts du clergé épiscopal contre l'émancipation, sa lutte acharnée contre la réforme, ses prodigieux efforts pour en arrêter les conséquences et provoquer la réaction aristocratique qui l'a suivie, se comprennent assurément lorsqu'on voit le nombre de ses fidèles décroître dans une proportion véritablement effrayante pour le sort du *Church and state*.

En 1821, on établissait ainsi qu'il suit le chiffre des diverses communions chrétiennes dans le Royaume-Uni.

	ANGLETERRE.	ÉCOSSE.	IRLANDE.	TOTAUX.
Anglicans. . .	6,000,000	52,000	1,960,487	8,015,487
Catholiques. . .	500,000	50,000	4,858,000	5,578,000
Dissidents. . .	4,468,000	2,000,000	45,000	7,505,460
TOTAUX.	11,958,000	2,092,000	6,846,000	20,896,000

Les données authentiques recueillies sur l'état religieux de l'Irlande en 1855 et déjà citées dans la deuxième partie de ce travail, établissent que le chiffre attribué au culte anglican dans cette île est exagéré de deux tiers, et celui des catholiques diminué d'autant. Dans le tableau suivant, emprunté à la *statistique* de M. Moreau de Jonnés, les progrès des sectes dissidentes sur l'église épiscopale sont exprimés par des chiffres irréfragables, qui indiquent le nombre des lieux consacrés aux divers cultes dans les six plus peuplés comtés du nord du royaume.

	ÉGLISE ANGLICANE.	MÉTHODISTES.	CATHOLIQUES.	TOTAUX.
Northumberland. . .	97	117	19	233
Durham.	91	163	14	268
Cumberland. . . .	159	101	4	244
Westmoreland. . .	68	59	2	109
Yorkshire.	809	975	46	1,732
Lancashire.	287	425	81	791
TOTAUX.	1,491	1,816	166	3,473

Entre les sectes dissidentes, le méthodisme seul, qui, il y a moins de cinquante ans, ne comptait que cinq cent onze ministres et cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-quatre sectaires, a, d'après le dernier relevé, quatre mille deux cent soixante-treize ministres et un million quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf co-religionnaires.

Mais les progrès du catholicisme sont de nature à préoccuper bien plus vivement encore l'attention de l'église épiscopale.

Au commencement du règne de George III, soixante-quatre mille individus restaient seuls fidèles au culte de leurs ancêtres dans toute l'étendue de l'Angleterre et de l'Écosse. Ce même culte figure au recensement de 1821 pour un

total de cinq cent mille sectateurs, et il en compte aujourd'hui plus d'un million, pour nous restreindre à un chiffre certain et sans admettre les supputations exagérées que s'attachent à présenter les sociétés anti-catholiques, afin de rallier le protestantisme de plus en plus divisé contre lui-même. Six cents chapelles, neuf grands collèges, une centaine de pensions des deux sexes, une foule d'autres fondations de charité (1) suffiraient pour attester avec quelle indicible ardeur le catholicisme se remet à l'œuvre sur cette terre arrosée du sang de ses martyrs, et quelles espérances il entretient pour l'avenir de cette noble race qui ne se reposera pas dans le scepticisme, si sa foi vient à défaillir.

Le clergé romain d'Angleterre et d'Écosse porte, dans la grande entreprise, chaque jour plus fortement combinée sur tous les points du royaume, une persévérance et un sang-froid qui tiennent également, et à l'église dont il est membre, et à la nation à laquelle il appartient. Une confiance de plus en plus énergique dans le résultat final, se combinant avec une prudence dans les moyens qu'on serait tenté de taxer de froideur, si l'on ne descendait au fond de ces âmes ardentes et concentrées; tel est le plus saillant caractère de cette apostolique mission qui préoccupe aujourd'hui les plus hautes intelligences au sein de la Grande-Bretagne.

Par une appréciation parfaite de sa position, le clergé catholique compte moins sur ses propres efforts que sur l'immense dissolution qui s'opère autour de lui. Ferme dans sa foi autant qu'impassible dans son attitude en face des nombreuses sociétés qui s'organisent de toutes parts pour s'opposer à ses progrès, il laisse passer sans s'émouvoir les déclamations furieuses d'*Exeter-Hall*, répétées dans une enceinte plus élevée (2); il voit tomber chaque jour autour de lui le fanatisme et la haine; et s'il n'entame guère la population agricole des comtés, qui se maintient presque tout entière dans le giron de l'église établie, le peuple et la bourgeoisie des villes lui deviennent de plus en plus favorables. Des hours frénétiques ont accueilli dans la cité puritaine de Jean Knox la profession de foi d'O'Connell, ce révolutionnaire à sa façon, qui fait des retraites à la Trappe et communie tous les dimanches, enveloppé de son manteau.

Comment s'étonner de ce retour au sein d'une nation profondément religieuse, sur les lèvres de laquelle l'esprit de secte brise chaque jour le vase où elle se désaltère? Et puis, comprenez-le, ces prêtres-là n'ont ni femmes ni enfants dont le souvenir les détourne d'un lit de mort; la pauvreté ne les effraie pas, car ils n'ont pas les soucis de la famille, les seuls par lesquels la pauvreté soit terrible. On ne les voit pas emporter la gerbe du laboureur, exiger pour l'entretien de leurs temples le denier de l'artisan qui refuse de s'agenouiller

(1) Voyez le *Laity's Directory for the church*, annuellement publié par les évêques catholiques d'Angleterre.

(2) Motion du duc de Newcastle à la chambre des pairs, 30 mars 1836, à l'effet d'obtenir des renseignements précis sur les progrès alarmants du catholicisme, tant sous le rapport du nombre de néophytes que sous celui des chapelles bâties ou en construction, collèges, monastères, etc.

leurs autels. Heureusement dégagés en Angleterre de la dangereuse position que de funestes circonstances leur font en Irlande, les prêtres catholiques ne passent pas leur vie, comme les curés anglicans, à recueillir des signatures et à présider des *meetings* contre toutes les réformes, à maudire toutes les conquêtes de la liberté, à mettre sous l'immédiate protection du ciel un revenu de cent vingt millions de francs. Ministres d'une foi qui se préoccupe peu des révolutions de l'avenir, parce qu'elle a survécu à celle du passé, ils ne confondent pas dans un même symbole la constitution et l'église; et, au lieu de se montrer les créatures dévouées de l'aristocratie, ils se disent, à l'exemple de leur chef suprême, les serviteurs des serviteurs de Dieu.

Au sein même de l'église établie se développent en ce moment des tendances d'une incalculable portée, et un mouvement provoqué par le besoin de renforcer la hiérarchie ecclésiastique semble devoir rendre sa dissolution plus prochaine.

Rongée par le latitudinarisme, envahie durant le cours du XVIII^e siècle par les doctrines sociniennes, et menacée de n'être bientôt plus qu'un corps de docteurs enseignant une morale sans aucune sanction dogmatique, l'église épiscopale essaie une réaction contre le principe du libre examen, et tente un hardi retour au protestantisme du temps de Charles II, cet âge d'or de la haute église. Oxford a entrepris ce rajeunissement de croyances religieuses et politiques dont elle fut le centre; et dans une récente controverse avec le docteur Hampden, dans les livres du docteur Pusey surtout, on a vu refluer des maximes qui ont eu pour les anglicans du XIX^e siècle tout le piquant de la nouveauté. Lisez les *Tracts for the Times*, et, à votre grand étonnement, vous trouverez la doctrine du jugement particulier énergiquement désavouée, l'infailibilité de la tradition attribuée à l'épiscopat de Cranmer aussi bien qu'à la chaire de Saint-Pierre, la présence réelle dans le sacrement de la cène formulée en des termes que ne désavouerait par Bossuet: vous verrez, en un mot, toutes les pratiques catholiques conseillées ou justifiées, depuis l'invocation des saints jusqu'à la commémoration des morts. Enfin cet archaïsme de l'anglicanisme primitif est arrivé à ce point qu'au sein de la première université d'Angleterre, le docteur chargé de célébrer, selon une séculaire coutume, l'anniversaire de la révolution de 1688, n'a pas craint d'attaquer en face la gloire de Guillaume d'Orange, et de réhabiliter les doctrines du droit divin, en des termes qu'auraient applaudis les Stuarts (1): réaction inattendue qui, dans les défaillances de l'église épiscopale, a tous les caractères d'un quitte ou double, audacieuse entreprise qui expose en ce moment l'université d'Oxford à de violentes attaques, parties du sein de l'anglicanisme lui-même.

Ne blâmons pas légèrement ces tentatives à l'aide desquelles de nobles esprits essaient de reconstituer par l'étude ce monde de la foi qui leur échappe; sachons comprendre et ces illusions de l'intelligence et ces profondes souffrances de l'âme que la science ne suffit pas à guérir. L'Angleterre est en ce

(1) *Patience and confidence the strength of the church. A sermon preached at the 5th of november, before the university of Oxford. By the reverend E.-B. Pusey, D. D. regius prof. of hebrew, Oxford, 1857.*

moment remuée par un souffle religieux ; il en ébranle et soulève le sol , malgré l'industrie qui bruit à sa surface ; et si , dans nos espérances de croyant , et selon nos impressions de voyageur , nous nous trompons en saluant le retour des trois royaumes à l'unité catholique , nul ne saurait contester au moins que le résultat d'une crise aussi grave ne doive exercer une immense influence sur les destinées politiques de la Grande-Bretagne.

Ainsi , pour peu qu'on analyse le grand corps du *Church and state* , on y découvre de toutes parts des germes de dissolution. Que le parti conservateur renverse les whigs et s'installe à leur place , qu'à force de concessions il se maintienne quelques années au timon des affaires publiques , là s'arrête son avenir , et tout autre lui échappe. Il n'est pas une maxime antique qui ne soit primée par une idée nouvelle , et si ces idées ne prévalent pas encore , au moins ont-elles conquis des positions où elles sont déjà inexpugnables.

Que le parti radical s'irrite de la lenteur d'un mouvement qu'il avait attendu plus rapide , c'est là son rôle et sa mission ; mais nous qui venons d'observer l'Angleterre de 1858 après l'avoir étudiée telle que les siècles l'avaient faite , nous ne saurions méconnaître que ce pays ne soit irrévocablement engagé dans l'évolution sociale parcourue par la France. En matière politique , la barrière de la prescription est brisée , et le droit électoral , assis naguère sur une base historique et immuable , repose aujourd'hui sur une base rationnelle et mobile ; en fait d'administration , le patronage local s'abaisse devant le principe électif se combinant avec le principe centralisateur ; enfin l'église établie , contrainte de supporter la concession du droit commun étendu à toutes les croyances , tend à devenir une minorité en Angleterre même , comme elle l'est depuis longtemps dans l'empire britannique , et sa ruine n'est pas moins avancée par les efforts de ses adhérents que par les attaques de ses ennemis.

L'esprit public est remué aussi profondément que les institutions elles-mêmes. En face de la force hiérarchique qui domine encore le parlement et le corps électoral , s'élève chaque jour plus compacte une opinion libérale ou bourgeoise , pour employer une expression qui a cours aussi de l'autre côté de la Manche. Cette opinion s'efforce de se dégager des passions démagogiques et des précipitations de l'inexpérience ; elle devient plus réservée à mesure qu'elle se sent plus puissante et moins éloignée du pouvoir.

Le parti conservateur est fort sans doute par les intérêts nombreux qui lui rattachent l'église , le barreau , la magistrature , les classes agricoles , aussi bien que par l'habileté pratique de ses chefs , et ses théories sociales peuvent se défendre par des raisons sinon solides , du moins ingénieuses. Ainsi le font en Angleterre des publicistes éminents , ainsi l'a tenté en France , à un point de vue bien plus philosophique , le comte de Maistre , qui est un tory catholique , c'est-à-dire un tory conséquent ; car quoique le catholicisme puisse très-bien ne pas aboutir au torysme en politique , le torysme devrait logiquement conduire au catholicisme en religion. Mais il est bien évident que nul n'est tory s'il n'a ses raisons pour cela , à savoir , s'il n'a intérêt personnel à maintenir les gros bénéfices , le droit d'aînesse , les lois céréales , la confusion des juridictions , etc.

Aussi, dans les rangs de l'aristocratie elle-même les cadets sans existence, dans les professions libérales les hommes de lettres et les artistes, dans les ordres sacrés tous les ministres dissidents, dans la masse de la nation les classes moyennes tout entières, à l'exception de la partie qui recherche et espère l'adoption aristocratique, la plupart des artisans de leur propre fortune enfin appartiennent à cette opinion libérale, la plus nombreuse fraction de la chambre des communes après le parti tory, opinion qui, sous la dénomination de radicalisme modéré, s'efforce de se tracer une voie distincte entre le parti révolutionnaire et le parti whig, repoussant les violences de l'un et restant étrangère aux scrupules de l'autre, sans renoncer pourtant à s'appuyer sur celui-ci dans les chambres, et sur celui-là dans la nation.

La situation d'un tel parti est délicate assurément, pressé qu'il est entre une force parlementaire disciplinée de vieille date, et une force brutale qui le compromet plus souvent qu'elle ne le sert. Aussi le voit-on, malgré les cent cinquante voix dont il dispose, incertain dans ses plans, timide dans ses allures, quelquefois compromis par les déclamations de la place publique, le plus souvent contraint de s'effacer derrière l'aristocratie whig, et plus habile à ajourner les difficultés qu'à les résoudre.

Cependant, lorsqu'on veut étudier ce parti en lui-même sans s'arrêter aux embarras de sa position équivoque, il devient possible d'indiquer assez clairement, sinon son but définitif, du moins son symbole actuel. Pendant que les plus violents radicaux ont, depuis la réforme, succombé aux élections, la phalange des radicaux modérés s'est notablement agrandie, et son drapeau a été rallié par plusieurs adhérents du ministère whig.

« Cette opinion, dit son principal organe périodique, compose la grande majorité du parti réformiste dans la haute et la moyenne classe. Elle est spécialement formée d'hommes qui arrivent à la vie politique, ou dont les opinions ont marché avec les événements. N'approuvant pas les attaques contre le cabinet, ils désirent sincèrement pouvoir appuyer les ministres. Ils veulent très-formellement un roi, une chambre des pairs et une chambre des communes. Il ne leur est pas généralement démontré qu'un changement organique soit rigoureusement nécessaire dans la constitution de la pairie. Ils sont opposés au suffrage universel. Un certain nombre d'entre eux veulent le maintien de l'établissement ecclésiastique, non pas tel que les tories l'ont fait, mais cependant beaucoup moins radicalement modifié dans sa constitution que nous l'estimerions nécessaire dans le double intérêt de la religion et de l'État.

« Mais ces hommes, tout opposés qu'ils soient aux opinions extrêmes, sont unanimes pour réclamer le vote secret, la seule mesure qui puisse assurer le maintien au pouvoir du cabinet whig lui-même, la conquête la plus morale et la plus urgente à tenter.... Ces mêmes hommes sont favorables à des mesures qui abrégeraient la durée des parlements et réduiraient les dépenses des élections; ils demandent l'abolition du paiement préalable des taxes (1), la réunion

(1) *The rate paying clauses.* Ceci s'applique à l'obligation aujourd'hui imposée au censitaire d'acquitter sa taxe avant d'user de son droit, difficulté qui, selon l'opposition, aurait considérablement réduit le corps électoral comparativement à ce qu'il devait être d'après le *reform-bill*.

en districts des petites circonscriptions électorales ; ils sont pour le changement des lois céréales. Dévoués, comme plusieurs le sont, au principe de l'établissement religieux en Angleterre, ils ne reconnaissent aucune des conditions qui légitiment une institution semblable dans la monstrueuse anomalie désignée sous le nom d'église d'Irlande, église imposée à un peuple conquis par une poignée d'étrangers qui ont confisqué leurs terres, et les ont poursuivis pendant des siècles comme des bêtes fauves. Telles sont, nous l'affirmons, les doctrines dominantes chez les nouveaux membres libéraux, telle est la *moyenne* de l'opinion réformiste (1). »

Sans partager avec l'écrivain distingué auquel nous empruntons ces paroles des espérances que les événements permettent en ce moment de taxer d'illusions, nous croyons cette appréciation aussi exacte que les conseils qui l'accompagnent sont judicieux. Les questions indiquées comme points de ralliement de l'opinion libérale sont, en effet, les premières, pour ne pas dire les seules, à vider. L'issue n'en sera pas douteuse, si, au lieu de la demander à une seule session, on se résigne à l'attendre d'une période peut-être décennale. Le temps est le plus puissant des réformateurs, et c'est surtout en Angleterre qu'il leur devient un allié indispensable. Quiconque prétend agir sans s'en assurer le bénéfice recule au lieu d'avancer. L'Angleterre est quelquefois violente, mais elle n'est jamais pressée ; et si, dans ses jours de fièvre, elle ne recule pas devant la perspective d'une révolution, dans ses jours de calme elle n'aborde guère plus d'une question à la fois. On dirait qu'elle se complait dans la lutte méthodique autant que dans le triomphe lui-même. Telle est la disposition naturelle de son génie, que quiconque apporte une idée nouvelle est comme obligé de se la faire pardonner, et que les mesures aventureuses sont presque toujours repoussées par l'opinion. C'est pour cela que la portion modérée du parti radical ne se séparera pas avec éclat du cabinet whig pour frayer aux tories les voies du pouvoir. En France, un tel résultat sortirait immanquablement de l'état actuel des choses. Les radicaux puissants dans la chambre, et paralysés dans toutes leurs réclamations par un ministère auquel leur concours est indispensable, n'hésiteraient pas à le lui retirer, dans l'espérance de provoquer, par le seul fait de l'entrée des tories aux affaires, une réaction éclatante au sein de l'opinion publique.

Dans la Grande-Bretagne, des conseils analogues ne manquent pas non plus aux réformistes ; mais ceux-ci préfèrent la certitude d'obtenir quelque chose des whigs qu'ils maintiennent aux affaires, à la chance d'obtenir beaucoup en exploitant le nom des tories et les irritations que ce nom pourrait exciter. Ils comprennent qu'après tout, si les whigs agissent mollement en leur faveur, ils n'agissent jamais contre eux ; qu'une administration faible ne peut leur rien refuser en fait de faveurs personnelles, et qu'à ce titre elle est plus propre que toute autre à dissoudre graduellement le faisceau formidable des influences aristocratiques. Les tories perdent de jour en jour les positions dont ils avaient depuis cinquante ans le monopole. La mort ou la disgrâce atteignent leurs créatures dans les cours de justice comme dans les plus obscurs de *l'exercice*,

(1) *The London and Westminster Review*, parties and ministry, Octob. 1857.

et ce que M. O'Connell conquiert pour l'Irlande, les réformistes l'obtiennent avec moins d'éclat pour l'Angleterre.

Ils continueront, on peut le croire, de suivre cette marche indiquée par la prudence, et défendront, en lui imposant des concessions, un ministère qu'ils sont dans l'évidente impossibilité de remplacer. Il est difficile pourtant de prévoir ce que le cours des événements et des passions peut amener dans une situation aussi flottante. Aujourd'hui que le cabinet whig a usé la force puisée par lui dans l'avènement d'une jeune princesse, en face de la pairie et de l'opposition des communes, enivrés de leurs succès et tout entières à leurs espérances, avec les embarras permanents de la situation intérieure, compliqués de ceux qu'on s'est préparés au Canada, comment n'y aurait-il pas des chances ouvertes à toutes les ambitions, des paris à tenir pour les combinaisons les plus inattendues.

Une autre observation se présente ici. Quoique la politique anglaise repose sur un fonds de traditions invariables, la Grande-Bretagne est peut-être, entre tous les États européens, celui où l'imprévu peut changer le plus brusquement le cours naturel des choses. La condition des masses y est tellement précaire, leurs moyens de sustentation sont soumis à des éventualités tellement incertaines, qu'elles peuvent venir poser soudain un poids terrible dans la balance. Qu'une crise commerciale atteigne le crédit public à ses sources, que l'insurrection renaisse au Canada, et que ces difficultés déjà si graves se compliquent d'une lutte avec les États-Unis; que l'Angleterre ait à faire face aux sacrifices imposés par une guerre maritime et aux dangers qu'entraînerait pour les populations manufacturières la cessation des commandes américaines, et de ce jour aucune garantie ne pourrait rassurer sur le sort de ce pays.

Il ne faut pas sans doute attacher une valeur exagérée à ces manifestations populaires que le dernier déclamateur est habile à provoquer. La table d'où pérerait Camille Desmoulin, dans les groupes du Palais-Royal, était une tribune plus redoutable que les *hustings* sur lesquels montent les apôtres du suffrage universel dans des *meetings* de cent mille hommes. A la voix de Desmoulin, le peuple se ruait sur la Bastille, et le résultat ordinaire du *speech* le plus véhément est une collecte de signatures. Comment ne pas voir cependant que cet élément populaire exerce déjà sur les destinées de la Grande-Bretagne une influence bien plus décisive que ses hommes politiques ne consentent habituellement à l'avouer? L'émancipation religieuse fut arrachée par l'insurrection de l'Irlande, la réforme politique a été concédée à l'insurrection imminente de l'Angleterre, exemples récents qui ne seront perdus pour personne. Ce ressort dangereux n'est point brisé; les événements peuvent assurément le retendre. N'est-il pas vingt sujets qui touchent bien plus directement que ceux-là des masses livrées aux excitations de la misère, et dont la grossièreté sauvage est à la fois une honte et une épreuve pour la civilisation britannique?

C'est en ceci surtout que les questions irlandaises sont d'une incalculable portée, et qu'elles enchaînent l'Angleterre au sort d'une contrée qui lui rend en embarras et en périls le prix de ses longues calamités. L'Irlande, souvent comparée à la tunique fatale, enlace sa superbe dominatrice; avec ses haillons qu'elle agite, elle ferme peut-être pour toujours l'accès du pouvoir au parti

qu'une réaction parlementaire semblait convier à y entrer. Une étude spéciale des nombreuses questions qui se rapportent à ce pays pourrait seule mettre en mesure de présenter, sur les éventualités de la politique anglaise, des conjectures fondées et des résultats quelque peu concluants. Nous pourrions essayer plus tard cette étude, complètement obligé de celles que nous terminons ici.

Nos lecteurs seront alors en mesure de tirer quelques conclusions précises des faits nombreux qui viennent de repasser trop rapidement sous leurs yeux ; alors il restera démontré pour eux, comme il l'est déjà pour nous-même, que des destinées analogues aux nôtres attendent aussi l'Angleterre, qu'elle connaîtra à son tour cette égalité chaque jour plus grande dans la dispensation du bien-être social ; bienfait immense sans doute, mais auquel la Providence semble imposer pour contre-poids des ambitions sans grandeur, des désirs sans frein, une mobilité sans limite et sans règle.

Cet avenir peut sortir de catastrophes inattendues, et s'acheter au prix sanglant dont nous l'avons payé ; il peut, comme un fruit mûr, tomber de l'arbre des siècles, après des luttes régulières qui resteraient, pour les générations futures, comme le plus éclatant exemple de ce que peuvent sur un grand peuple l'autorité des mœurs et le saint prestige de la loi.

Que la Grande-Bretagne répudie envers l'Irlande les restes du droit païen de la conquête, qu'elle ne conçoive plus ses lois économiques et financières dans un intérêt exclusif ; qu'elle fasse cesser le contraste de tant de souffrances avec tant de superflu, et les applaudissements du monde ne manqueront pas à qui-conque avancera cette œuvre. Mais ce spectacle serait bien plus grand encore, si, en entrant dans sa nouvelle carrière, l'Angleterre savait conserver cette forte politique qui contient toutes les factions par le patriotisme, toutes les ambitions individuelles par le respect de soi-même ; merveilleux mécanisme, qui donne à chaque parti une discipline et un chef, impose à chaque homme public l'obligation de représenter une idée, et ne fait du talent une puissance que lorsqu'il exprime un intérêt !

La tâche du publiciste ne consiste pas à mettre en lumière un seul côté des choses humaines pour rejeter tous les autres dans l'ombre ; son admiration pour de belles combinaisons politiques ne lui interdit pas de montrer ce qui se cache de douleurs individuelles sous l'appareil des institutions les plus majestueusement ordonnées. Il a le droit de faire ressortir la grandeur des gouvernements aristocratiques, en même temps que celui de prouver à quel prix les peuples achètent d'ordinaire l'éclat des destinées que ces gouvernements leur préparent. Par la même raison, il devrait aussi, ce semble, conserver la faculté de constater tout ce que le gouvernement des classes moyennes garantit de bonheur domestique aux nations, sans être contraint de dissimuler ce qui peut manquer encore à ces classes elles-mêmes pour se trouver tout d'abord à la hauteur de leurs nouvelles destinées. Il doit lui être permis de dire qu'en fait de traditions gouvernementales et diplomatiques, la garde nationale n'est pas le sénat romain, ni même le patriciat d'Angleterre, quoiqu'assurément, et du plus profond de son cœur, il préfère, pour l'humanité, le pacifique avenir que lui prépare la bourgeoisie marchant sous le drapeau de 89, au spectacle grandiose de la politique romaine ou britannique.

C'est pourtant ce droit de dire à tous la vérité toute entière, droit sans lequel la mission de l'historien contemporain serait celle d'un sycophante, que certains critiques prétendent refuser à l'auteur de ce travail. L'écrivain qui a le plus minutieusement recherché dans toute l'Europe les germes du pouvoir de la bourgeoisie, qui a mis le plus de soin à démontrer par l'histoire la légitimité de ce pouvoir lui-même, à signaler dans l'avenir ses conditions et ses formes, celui qui pouvait craindre de se voir imputer à cet égard des préoccupations trop exclusives, s'est entendu accuser *d'attaquer les classes moyennes!*

Nous nous sommes expliqué une telle accusation lorsqu'elle a pu mener à quelque chose, et satisfaire des passions que nous comprenons trop bien, quoique nous puissions nous étonner de les avoir provoquées. Mais il ne faut pas que faute de se défendre, ou faute au moins de protester, une si ridicule imputation s'établisse à l'état de lieu commun chez quelques organes de la presse, lorsqu'ils nous font l'honneur, très-peu convoité, de s'occuper de nous. Livré à des études qui réclament un grand dégagement d'esprit au sein de toutes les choses présentes, nous avons le droit de demander un examen sérieux pour des pensées sérieuses. Nous continuerons à les énoncer sans nul détour et sous toutes leurs faces, car il ne peut nous convenir de nous faire le flatteur de qui que ce soit. Après nous être attaché à établir pourquoi l'avenir du monde échappe à l'aristocratie, nous persisterons à rechercher sous quelles conditions les classes moyennes peuvent conquérir ce vacant héritage, et, chose plus difficile, le conserver en face des passions démocratiques qui les pressent.

L. DE CARNÉ.

EXPÉDITION

DE LA RECHERCHE

AU SPITZBERG.

III.

TROMSOE.

Tromsøe est l'un des points importants de cette province de Halogaland dont l'histoire remonte jusqu'au delà des traditions authentiques. C'était dès les premiers temps du moyen âge un lieu que les pêcheurs visitaient dans leurs courses, et que le peuple citait dans ses récits. Vers le milieu du XIII^e siècle, les habitants des bords de la mer Blanche vinrent s'établir dans cette province; Hakon Hakonsen, roi de Norvège, leur fit bâtir une église (*Sanctæ Mariæ de Trums ecclesia*) qui devint plus tard une des quatorze chapelles royales et que l'histoire ecclésiastique cite souvent. L'église attira les habitants de la contrée, puis les marchands; l'intérêt commercial s'adjoignit au sentiment religieux, les paysans agenouillés dans la nef écoutèrent la parole du prêtre, puis revinrent sur la côte échanger leurs denrées. C'est ainsi que l'église a été, pour un grand nombre de villes, une source de prospérité, pour toutes un mobile de civilisation. L'église de Tromsøe eut encore une autre influence, qui, dans un siècle livré aux superstitions, ne laissait pas que d'être assez importante. Elle chassa les Troid et les sorciers du pays : auparavant ils avaient coutume de se réunir à certains jours de l'année sur la montagne située de l'autre côté du port; le son des cloches, l'hymne religieux, les effrayèrent; les uns s'enfuirent en Islande; d'autres, dit-on, ne craignirent pas d'aller jusqu'au Blocksberg.

La situation de Tromsøe auprès d'une rade sûre, au milieu d'une enceinte

d'îles nombreuses, entre les riches pêcheries de Finmark et celles de Norland, devait nécessairement favoriser son existence commerciale. Cependant peu de marchands y bâtirent leur demeure, et ce ne fut pendant longtemps qu'un point de réunion périodique et passager. Son existence comme ville date du xviii^e siècle; en 1794, elle eut ses privilèges de bourgeoisie et commença à se développer. La guerre de 1808 et 1809, qui porta préjudice à toutes les villes de commerce du Danemark, favorisa celle-ci; les Russes vinrent lui demander le produit des pêches du nord et lui apportèrent les denrées qu'elle répandit à travers deux grandes provinces. En 1801, on ne comptait encore à Tromsø que 150 habitants; aujourd'hui il y en a près de 1400. En 1857, il est entré dans le port de cette ville trente-neuf bâtiments russes, trois hollandais, six danois, cinq hambourgeois, deux suédois, six brémois. Ils apportaient du blé, du chanvre, des denrées coloniales, et ils sont partis emportant du poisson sec, de l'huile de poisson, des peaux de chèvres, de rennes, de renards, et de l'édredon. Tromsø est le chef-lieu de Finmark, la résidence de l'évêque et du gouverneur; le district de l'évêque s'étend jusqu'à l'extrémité du nord; il doit parcourir à certaines époques tout son diocèse, visiter les écoles, entrer dans toutes les baies où il y a une église. C'est un voyage pénible, auquel il consacre les mois d'été et qu'il n'achève guère que dans l'espace de quatre ans.

Quand je vis cette ville pour la première fois, c'était un dimanche. J'entrai dans une longue rue terminée aux deux extrémités par des montagnes de neige; en face de moi était le port avec ses lourds magasins et bâtiments de commerce, puis, la vieille église posée près de la grève, la mer fuyant dans le lointain, et de tout côté un horizon sévère, des remparts de roc, des cimes élancées, des masses de neige. Les boutiques des marchands étaient ouvertes; les paysans des environs, les femmes de la ville se pressaient autour du comptoir; c'était une curieuse chose que de voir au milieu de cette nature sauvage du nord, ces denrées de la civilisation et ce mélange de costumes, de physionomies; la jeune fille de Tromsø habillée comme une grisette, le matelot russe avec sa longue barbe et ses cheveux taillés en forme de couronne, le pêcheur de Finmark mêlant à son vêtement rustique le vêtement de la cité, et le Lapon portant sa blouse de vadmél gris, son bonnet bleu pointu, sa ceinture de cuir ornée de boutons d'étain et ses souliers de peau de renne.

Les Lapons viennent ordinairement ici le dimanche pour assister au service religieux, faire l'échange de leur poisson, de leurs pelleteries, contre les denrées dont ils ont besoin. Dans le cimetière, il y avait plusieurs femmes laponnes qui portaient un berceau sur leurs bras et attendaient l'heure où le prêtre pourrait baptiser leurs enfants. Ce berceau n'est autre chose qu'une planche creusée, revêtue de cuir au dehors, remplie de mousse au dedans, serrée par une enveloppe de cuir, recouverte à l'endroit où repose la tête d'une espèce de dais en cuir et ornée d'un triple rang de grains en verre de couleur qui s'étend sur le visage de l'enfant comme pour flatter son regard au moment où il s'éveille. On dit que ces femmes n'aiment pas à découvrir la tête de leurs enfants devant des étrangers, car elles ont peur que ceux-ci ne leur jettent

quelque sort ; mais cette superstition ne paraissait pas exister parmi celles que nous avons vues , ou si elles redoutent l'influence magique du regard humain pour l'être chétif qu'elles portent sur leur sein , elles ne redoutent pas au moins celle de la nature. L'hiver , quand elles se réunissent à Tromsø , elles mettent le berceau dans la neige et s'en vont tranquillement à leurs affaires. Du reste , la plupart des Lapons que l'on rencontre ici ne sont que des Lapons fixes qui ont établi leur demeure au bord des golfes et vivent là à l'aide de leur pêche et de quelques bestiaux. Ce sont les *Sæfinner* , comme on les appelle dans ce pays. Les *Fieldfinner* , ou Lapons nomades des montagnes , apparaissent plus rarement. Ce mot de *Finner* , ou Finnois , celui de *Quæner* et celui de *Finlænder* , ont produit parfois une confusion qu'il importe d'éclaircir. Les *Finner* et les Lapons ne forment qu'un seul et même peuple ; les uns habitent dans la Laponie norvégienne ou *Finmark* ; les autres dans la Laponie suédoise ou *Lappmark* : voilà toute la différence. Les *Quæner* et les *Finlænder* forment un autre peuple dont les traditions et la langue accusent une parenté primitive avec les Lapons. Toute cette question d'origine , d'histoire et de psychologie laponne , est trop étendue pour être traitée ainsi en passant. Nous nous proposons de la discuter plus tard avec tout le soin qu'elle mérite.

Tromsø est , comme presque toutes les villes de Norvège , complètement bâtie en bois. Auprès de l'église sont rangées les petites cabanes que les paysans du district ont eux-mêmes construites pour avoir un refuge quand ils viennent de quinze ou vingt lieues assister le dimanche à l'office. Plus loin sont les habitations des marchands ; il y a une certaine coquetterie dans leur ameublement et dans la peinture qui les décore ; le luxe de la civilisation a passé depuis longtemps le cercle polaire. Les soieries de Lyon , les étoffes de Mulhouse repoussent chaque jour plus loin le tissu de vadmel et fascinent le regard du pêcheur comme celui du riche bourgeois ; partout l'antique costume disparaît , et la rude simplicité des vieux enfants de la Norvège fait place à des besoins factices dont la fatale contagion s'étend jusqu'à la chaumière. J'ai vu souvent dans ce pays de pauvres maisons où le pied glissait sur le sol fangeux , où des chiffons cachaient la moitié des fenêtres ; mais il y avait des lithographies encadrées sur la muraille. J'ai vu des malheureux qui n'avaient pour toute nourriture qu'un peu de mauvaise bouillie , mais ils voulaient la voir servie dans une tasse de faïence et la manger avec une cuillère plaquée. C'est une rude tâche pour celui qui aime les costumes primitifs que d'en chercher au milieu de ces provinces fermées encore à quelques-unes de nos idées favorites , mais déjà conquises par la mode. Je me rappelle encore la colère tout artistique du jeune peintre qui nous accompagnait en Norvège , lorsque , au lieu d'apercevoir les costumes nationaux , les draperies pittoresques pour lesquelles il avait si bien préparé sa toile et ses pinceaux , il ne voyait de tout côté que le frac français grossièrement taillé , le pantalon collant et la cravate empesée.

Mais pourquoi nous plaindre de cet échange de formes surannées contre des modes nouvelles ? Tout cela n'est que le signe extérieur du mouvement d'idées qui passe des villes influentes aux villes passives. Les habitants de ces provinces

reculées tournent dans l'isolement leurs regards vers les pays lointains dont ils comprennent le pouvoir, dont ils subissent l'ascendant ; s'ils hésitent à sortir de leur cercle habituel, il y a là une sorte de force magnétique qui les attire ; s'ils s'assoupissent dans le silence de leur retraite, il y a là une voix éloquente qui les réveille, un cri populaire qui les ébranle, un chant de poète qui les attendrit. Peu à peu ils en viennent à s'associer à la vie du peuple dont l'activité les préoccupe, car ils sentent que là est la vie du monde entier ; ils applaudissent à sa gloire, ils chantent ses conquêtes. Soyons fiers de l'empire que la France exerce sur ces hommes du Nord ; ce n'est plus comme au XVIII^e siècle l'empire d'un caprice de cour, mais celui de la pensée. D'une des limites de la Norvège à l'autre, dans la maison du prêtre comme dans celle du paysan, j'ai trouvé le portrait de Napoléon. J'ai vu dans une île de Finmark tout un corps d'officiers répéter avec émotion les refrains de nos chants nationaux, et lorsque les marchands qui nous donnaient asile le long de la route ont parlé de la révolution de 89 et de la révolution de juillet, on eût dit, à les entendre raconter dans tous leurs détails ces deux phases de notre histoire, qu'ils racontaient l'histoire de leur propre nation.

Cependant la même décroissance successive que l'on remarque ici dans la végétation existe dans les œuvres de l'homme. A mesure qu'on avance vers le nord, les villes deviennent plus rares et plus petites, et les communications plus difficiles. Le soleil de la civilisation, de même que le soleil de la nature, ne jette que de temps à autre une lueur pâle sur ces montagnes entourées de nuages, et le froid de la mort intellectuelle menace d'envahir la demeure du paysan retiré dans son île silencieuse. Mais ces hommes luttent avec énergie contre le sort qui les effraie ; ils rassemblent autour d'eux tous les éléments possibles d'instruction et y cherchent un refuge, dans leurs longs jours de solitude. Les naturalistes ont assigné une limite à la végétation du foin et du bouleau ; on ne pourrait en assigner aucune à l'intelligence de l'homme. Dans la plus humble cabane du pêcheur de Finmark, il y a quelques livres ; une bible, un livre de psaumes, un lambeau d'histoire ; et, dans cette petite ville de Tromsø située au soixante-dixième degré de latitude, habitée par une vingtaine de marchands et quelques familles de manœuvres, qui le croirait ? il y a une école latine, deux sociétés de lecture, une société d'harmonie et une société dramatique. Il y avait en 1852 une imprimerie et un journal : *Finmarkens amstidende*, petite feuille in-4^o qui paraissait deux fois par semaine. Ces deux entreprises littéraires n'ont pu se soutenir ; mais on parle de les relever.

L'école latine compte une trentaine d'élèves. Trois professeurs y enseignent l'histoire, la géographie, l'allemand, le français, l'anglais, le grec et l'hébreu. Les maîtres aidés par quelques souscriptions volontaires ont eux-mêmes formé une bibliothèque classique dont la gestion est abandonnée aux élèves.

Les deux sociétés de lecture se composent d'une quarantaine de membres. La première, fondée en 1818, a déjà réuni onze cents volumes. La seconde est abonnée aux principaux journaux d'Allemagne, de Suède et de Danemark.

La société musicale donne chaque hiver quatre grandes soirées et quelques soirées extraordinaires au bénéfice des pauvres.

La société dramatique compte, au nombre de ses membres, toute la société de la ville, hommes et femmes; son théâtre est d'un aspect peu monumental et ses décorations ne sont ni très-larges, ni très-variées. Je crois que dans ce moment elles se composent de deux toiles peintes de chaque côté et qui représentent l'intérieur d'une chambre, un coin de rue, une tour et une montagne. La tâche du machiniste consiste à savoir retourner ces toiles à propos et à y joindre quelques accessoires de circonstance. Dans les grandes solennités du théâtre de Tromsø, on a pu voir ce qu'on voyait au Globe du temps de Shakspeare : un buisson d'épines représentant la forêt de Windsor et une lanterne simulant le clair de lune, mais ici du moins les misères de l'art ne vont pas jusqu'à donner à un homme un gracieux rôle de jeune femme. Si jamais les membres de cette honorable société ont la hardiesse de mettre à l'étude quelque pièce du poëte anglais, il y aura une Juliette aux yeux bleus pour s'écrier : *It is no the lark*, et une Desdemona pour chanter d'une voix mélancolique la romance du saule. Déjà l'on cite une jeune actrice charmante à voir dans quelques pièces de Holberg, et il en est une autre qui s'est illustrée à jamais par l'intelligence qu'elle a déployée dans les plus jolis vaudevilles de Scribe; car la société dramatique de Tromsø joue les vaudevilles de Scribe. Les fils de marchands s'habillent en colonels de la garde, et leurs sœurs s'appellent sept ou huit fois par an marquise ou comtesse; et c'est ainsi que les habitants de cette côte du Nord cherchent à tromper l'ennui de leur hiver, la dureté de leur climat. De Drontheim ici, il n'y a guère que cent lieues de distance, et le changement de température est énorme. Autour de Tromsø, on ne trouve ni arbres, ni fruits, point d'épis d'orge dans la vallée, point de rameaux de pins sur les montagnes, et si l'on veut avoir un bouquet de fleurs, il faut le faire éclore dans l'intérieur d'un appartement comme dans une serre chaude. J'ai vu un jour une jeune femme de Tromsø pleurer en regardant une branche de lilas que son mari lui apportait de Christiania : — Oh ! mon Dieu, s'écriait-elle, il y a sept ans que je n'ai rien vu de semblable. — Le souvenir, dit G. Sand, est le parfum de l'âme; pour cette femme née sous un ciel plus doux, cette fleur à moitié fanée était un souvenir des joies de son enfance. D'une main tremblante, elle effleurait tour à tour les légères corolles de ces rameaux cueillis près de la maison paternelle, et dans leur calice desséché, dans leur arôme évanoui, elle semblait chercher les rêves décolorés de son printemps.

Mais ni la rigueur du climat, ni la longue obscurité des nuits d'hiver, ne peuvent altérer l'affection que ces habitants portent à leur pays. Ils l'aiment avec sincérité et le font aimer au voyageur par leur hospitalité cordiale; ici tout étranger est comme un hôte de prédilection que la Providence envoie aux habitants de la ville. La maîtresse de maison le regarde avec une sorte de sollicitude maternelle, et les jeunes filles au regard timide, aux cheveux blonds nattés, le servent elles-mêmes à table comme des filles de patriarche.

J'étais entré à Tromsø, plein de curiosité, j'en sortis avec un sentiment de regret. Dans les maisons où l'on m'avait admis, mes yeux n'avaient pas reconnu le luxe d'un salon parisien; sur la table dressée devant nous, on ne voyait ni les *racmer* des bords du Rhin, ni les coupes roses de Bohême; mais j'avais

rencontré partout un regard bienveillant, j'avais senti une main affectueuse se reposer dans la mienne comme une main de frère; c'était là ce que je regrettais.

En naviguant plus loin vers le nord, nous aperçûmes encore les mêmes montagnes arides, les mêmes ravins remplis de neige, que nous n'avions presque pas cessé de voir depuis le district de Drontheim. Mais bientôt nous arrivâmes sur la côte d'Alten, lieu cité par les naturalistes comme un phénomène. Et n'est-ce pas un vrai phénomène que ces coteaux qui reverdisent au milieu d'une contrée couverte de neige, et cette terre septentrionale qui tout à coup semble se ranimer, qui recueille ses forces et porte dans les airs de grandes tiges de pins et des forêts de bouleaux? Alten était autrefois la résidence du gouverneur de Finmark : la maison qu'il occupait va être convertie en hôpital; ce lieu sera réservé surtout aux pauvres pêcheurs atteints de la lèpre et aux incurables. Déjà le médecin attaché à cet établissement est venu s'y installer, et l'on dit que l'hiver prochain quarante malades pourront y être admis; c'est bien peu si l'on songe à l'étendue du district auquel il est destiné et à la quantité de malheureux qui languissent dans l'abandon; mais jusqu'à présent nulle institution de ce genre n'avait été fondée en Finmark. C'est une œuvre de bienfaisance dont on doit louer le gouvernement. Dans cette province aride, partout où il y a un coin de terre habitable, l'homme accourt aussitôt pour y construire sa demeure. Tout le contour du golfe d'Alten est parsemé d'habitations; à une demi-lieue de l'ancienne maison du gouverneur est Bosekop (baie de la baleine), joli hameau où l'on trouve un riche marchand et une bonne auberge. Vis-à-vis est Talvig, chef-lieu de la paroisse, et à un mille de là Kaafiord.

Kaafiord n'était encore, il y a quinze ans, qu'une baie déserte; l'habileté d'un négociant anglais y a fondé une colonie. Une mine de cuivre, découverte dans la montagne voisine du golfe, exploitée avec intelligence, est devenue pour lui un moyen de fortune et pour tout le pays une source de prospérité. Dès le XVII^e siècle, cette mine avait été révélée au gouvernement danois, et quelques travaux furent entrepris pour en constater la valeur; mais alors les moyens d'exploitation n'étaient pas aussi faciles qu'ils le sont devenus depuis. On ignorait l'emploi du charbon de terre et le bois était trop cher; après une étude superficielle de la position de la mine, l'entreprise fut abandonnée; le peuple en parla encore, mais personne n'osa la continuer. En 1825, une femme laponne trouva sur les rochers un morceau de cuivre qui brillait tellement aux rayons du soleil qu'elle le prit pour de l'or; cet échantillon tomba entre les mains de M. Crowe, alors négociant à Hammerfest, qui le porta en Angleterre. A son retour il savait qu'il y avait des veines de cuivre à Kaafiord, plus riches que celles de Suède; il visita le sol avec des ingénieurs, reconnut l'étendue des mines et sollicita un privilège d'exploitation. Le gouvernement norvégien se montra très-libéral dans ses concessions; il lui accorda le produit net et exclusif des mines pendant dix ans à partir du jour où il fondrait à Kaafiord le premier lingot; ce privilège était daté de 1826. En 1827, M. Crowe envoyait déjà en Angleterre plusieurs bâtiments chargés de minerai.

L'exploitation, entreprise avec des capitaux considérables et basée sur une

large échelle, obtint bientôt un succès décisif. D'année en année, les travaux devinrent plus importants, le nombre des ouvriers s'accrut, et là où l'on ne comptait naguère pas une habitation humaine, on vit s'élever des maisons, des ateliers, des magasins; aujourd'hui M. Crowe emploie près de onze cents personnes. C'est une colonie entière qui se suffit à elle-même, qui a son église, son marchand, son médecin, son école, et qui tend à s'agrandir plutôt qu'à diminuer; le minerai donne trente et quarante pour cent. De l'autre côté du golfe, l'habile directeur de cet établissement a fait creuser une autre mine plus riche encore que la première. Cette année il a commencé à faire des lingots de cuivre et il en a déjà chargé plusieurs bâtiments.

Les mines creusées tout récemment sont loin d'offrir l'aspect grandiose et pittoresque des mines de Danemora et de Fahlun, qui descendent jusque dans les entrailles de la terre; mais ce qui m'a paru curieux à Kaafiord, c'est de voir cette ruche d'abeilles formée si promptement par la volonté d'un homme, et ce mélange d'ouvriers de divers pays et de diverses races, rassemblés sur le même filon, dirigés par la même main. Il y a ici des Russes, des Anglais, des Allemands, des Norvégiens, des Lapons. Chaque année au printemps, il arrive des Suédois et des Finlandais qui travaillent là pendant l'été, vivent pauvrement, épargnent presque tout ce qu'ils gagnent et s'en retournent avec 200 ou 500 francs au commencement de l'hiver. Et tous ces hommes, d'une nature rude, vivent ensemble en bonne intelligence. Il est rare qu'on ait à signaler parmi eux ou une rixe ou quelque autre infraction au règlement. Lorsqu'un pareil cas se présente, les directeurs des mines sont eux-mêmes juges du délit, et si le coupable est condamné à payer une amende, elle retombe dans la caisse des pauvres. En même temps que le maître cherche à maintenir parmi les ouvriers une discipline sévère, il travaille aussi à leur donner des garanties de sécurité pour l'avenir. S'ils tombent malades, le médecin les visite gratuitement; s'ils sont hors d'état de travailler, la caisse des pauvres vient à leur secours. Une loi d'équité les gouverne dans leurs jours de travaux, une loi de bienfaisance les soutient dans leurs jours d'inquiétude. Ce sont ces sages institutions qui les retiennent dans leur devoir et les attachent à l'établissement.

Nous partîmes de Kaafiord avec une barque à voiles du pays et cinq rameurs. C'était le soir, une teinte de lumière plus douce s'étendait sur le paysage. Des flocons de vapeur, mêlés à la fumée de la fonderie, enveloppaient les mines que nous avions visitées le matin. A travers ces nuages flottants on distinguait la chapelle en bois, bâtie au-dessus de l'eau, à la pointe du rocher, comme celle de Guillaume Tell; çà et là quelques pins élevant leur tête arrondie au milieu des habitations d'ouvriers, au has le golfe bleu et limpide, et dans le fond, trois montagnes de neige serrées, fermant comme un rempart inaccessible cette enceinte pittoresque.

Une brise fraîche avait enflé la grande voile carrée de notre embarcation, et en voyant fuir derrière nous le sommet des îles et la pointe des promontoires, nous calculions déjà l'heure à laquelle nous aborderions dans le port de Hammerfest. Mais bientôt la brise tomba, la mer s'aplanit, la voile se reploya sur le mât qui la soutenait, et nos rameurs prirent leurs avirons. Notre marche était moins rapide, mais elle était charmante. A minuit le soleil brillait

encore à l'horizon ; de grands jets de lumière couraient sur les vagues comme une fusée , et la mer , où le dernier souffle de la brise venait de s'endormir , était çà et là blanche comme l'acier , rouge comme la lame de cuivre qui sort de la fournaise , verte comme l'herbe des champs. C'était la nuit , mais une nuit semblable à une aurore de printemps. L'éder au plumage brun courait encore sur la grève , le goéland se berçait dans le sillage argenté de notre barque , et les algues du rivage élevaient leur tête humide au-dessus de l'eau comme pour aspirer un rayon bienfaisant de lumière. Nous passions entre des montagnes aux pointes aiguës , fortement tranchées , les unes arrondies à leur sommité comme une tour , d'autres portant une crête allongée et crénelée comme un rempart , et de temps à autre une barque laponne glissait à côté de nous , comme pour nous apprendre qu'entre les baies dont nous ne voyions pas le fond , il y avait des hommes , et sur les rocs nus , des habitations.

Au bout de la grève , nous en apercevons une et nous dirigeons notre barque de ce côté. Ce n'est pas une maison , c'est une espèce de tanière informe , surchargée de terre et de touffes de gazon. Elle est située au pied d'un roc aigu qui la menace chaque jour d'un éboulement de pierres ou d'une avalanche , et l'on n'y arrive qu'à travers une longue couche de fucus glissants. A l'intérieur , le sol est nu , les murailles nues. On ne voit ni chaises , ni tables , ni meubles. Deux pierres posées au milieu de cette sombre enceinte servent de foyer ; un peu de paille et quelques peaux étendues sur la terre humide servent de lit. Un homme portant une blouse de laine grise et de grandes bottes de pêcheur est à la porte ; c'est le propriétaire de cette habitation. Je m'assois à côté de lui , sur une pierre couverte de mousse , et il me raconte son existence. Il est né dans le district de Tromsø , et dès son enfance il a été à la pêche l'hiver comme l'été. Un jour qu'il se trouvait par hasard sur cette côte , il y jeta ses filets et en retira une quantité de beaux poissons. Cette découverte le décida à demeurer ici. Il assembla çà et là quelques poutres éparses et bâtit sa cabane. Son père , pauvre pêcheur comme lui , ne lui avait pas laissé , en mourant , un seul skelling. Sa femme avait eu pour dot une génisse. Cette génisse lui donna quelques veaux. Avec le produit de sa pêche , il acheta une demi-douzaine de brebis. Sa fortune n'est pas allée plus loin. L'hiver , il laisse sa femme filer la laine et s'en va à la pêche. L'été , sa femme émigre aussi ; elle conduit son petit troupeau dans une île voisine , afin d'épargner le gazon qui croît autour de leur demeure. En automne , ils se rejoignent tous deux , ils font leur récolte de foin qui est parfois si court , qu'au lieu de le couper avec la faucille , ils sont obligés de le cueillir avec la main. Quand vient l'hiver , leurs génisses et leurs brebis couchent à côté d'eux dans leur cabane , et ils les nourrissent avec le peu d'herbe qu'ils ont amassée , avec les fucus de la côte et des têtes de poissons bouillies dans l'eau. Cet homme , qui me racontait ainsi sa vie misérable , a un regard intelligent et parle un pur norvégien. Dans le commencement de notre conversation , trompé par la forme de ses habits , je lui ai demandé s'il n'était pas Lapon , et il s'est révolté à cette question. Il veut bien être pauvre , mais non pas Lapon.

En fouillant dans sa demeure , je trouve une petite caisse de livres usés et sales. Ce sont des ouvrages de piété , des psaumes , des sermons et deux

volumes dépareillés d'un voyage dans les mers du Sud. Il me raconte qu'il a acheté ces livres à Tromsø, dans une vente publique, et qu'il les a tous lus. En voici un seulement, me dit-il, que j'ai essayé de lire plusieurs fois, mais que je n'ai pas compris. C'était une grammaire latine. Un de nos rameurs, nous entendant prononcer le mot de latin, et séduit par l'idée d'apprendre cette langue, s'avance aussitôt et achète cette grammaire.

Dans cette même cassette, d'où nous venions de voir surgir un rudiment classique, je découvre deux petits cahiers plus intéressants encore. L'un est le livret en partie double où le marchand a inscrit ce que le pêcheur lui doit et ce qu'il a payé. Toute la vie de ce malheureux est là dedans, toutes ses joies et toutes ses inquiétudes. Quelquefois il a été en retard de 5 à 6 écus, puis il s'est remis péniblement au courant. Il est allé chez le marchand, dans un jour de joie, et il a acheté pour 6 skellings (1) d'eau-de-vie, pour 15 skellings de tabac; il a acheté une demi-tonne de farine qui lui a coûté bien cher, du chanvre pour faire ses filets, un mouchoir d'indienne pour sa femme, un peu de sucre et de café et une tasse en faïence pour le boire. Tout cela formait une longue addition qu'il n'a pu acquitter qu'en allant plusieurs nuits de suite à la pêche. L'autre livre est un *A B C*, qu'il a cherché à copier pour apprendre à écrire. Mais les encouragements lui manquaient ainsi que les conseils, et après avoir moulé patiemment les vingt-quatre lettres de l'alphabet, voyant l'écriture du marchand si nette et si courante, il a désespéré d'arriver jamais jusque-là et s'est arrêté.

A un mille de cette demeure, nous aperçûmes une cabane de Lapons. Nous entrâmes par une porte de trois pieds de hauteur dans une espèce de galerie enfumée où un pâle rayon de lumière descendait à travers l'ouverture pratiquée dans le toit. D'un côté, quelques peaux de rennes formaient le lit de toute la famille; de l'autre, était l'étable des brebis; au milieu, le foyer, et dans le fond, des vases en bois destinés à contenir le lait. C'était là tout l'ameublement de l'habitation. Une femme, tenant à la main une branche de bouleau, remuait, dans une chaudière de fer, des os de poisson; une jeune fille, assise sur une pierre, faisait du fil avec des nerfs de rennes qu'elle déchirait entre ses dents et qu'elle tordait ensuite sur son genou, et une demi-douzaine de pauvres enfants, au visage pâle, au regard languissant, au corps amaigri, étaient groupés silencieusement entre leur mère et leur sœur aînée. Tous portaient une grossière robe de laine, tous avaient les yeux humides et rougis par la fumée. L'arrivée de quatre étrangers, à deux heures, au milieu de cette famille solitaire, ne lui causa ni surprise ni émotion. La vieille femme resta la tête penchée sur sa chaudière, la jeune fille continua à tordre son fil de renne, et les enfants, inoccupés et immobiles, portèrent sur nous un regard plus hébété que curieux. Mais tout à coup un de nos compagnons de voyage s'avisait d'ouvrir son sac de tabac à fumer, et nous vîmes l'œil brun de la vieille femme étinceler: elle tendait la main avec une impression de convoitise peinte sur tous les traits de son visage. La jeune fille, qui jusque-là semblait nous avoir à peine remarqués, accourut aussitôt en articulant des mots intelligibles

(1) Le skelling de Norvège vaut environ un sou de notre monnaie.

pour nous. Quand elles eurent toutes deux les mains pleines de tabac, l'une d'elles en mit une partie dans sa bouche et enveloppa soigneusement le reste dans un morceau de toile ; l'autre alla chercher, sous ses peaux de renne, une vieille pipe noire et se mit à fumer avec un air de joie et de volupté inexprimable. Un autre de nos compagnons offrit à la vieille femme une pièce de monnaie norvégienne en papier représentant une valeur d'un franc. Mais elle le prit comme si elle ne savait ce que c'était ; lorsque nous sortîmes, elle remercia celui qui lui avait donné du tabac et ne s'occupa nullement de celui qui lui avait remis de l'argent.

Ce fut là notre dernière halte. Nous avions expié chacune de ces excursions à terre par les douleurs que nous faisait éprouver une armée de cousins qui voltigeaient autour de notre barque et nous harcelaient sans cesse, comme pour nous punir d'avoir envahi leur territoire. Nul vent ne soufflait dans notre voile, mais nos rameurs réalisaient tout ce que j'avais entendu dire de la force et de la persévérance des rameurs norvégiens. Ils portaient sans se lasser le poids de leurs lourds avirons. Tantôt debout, tantôt assis, ils nous faisaient courir sur la mer immobile. A huit heures matin, nous touchions à la pointe de Hvaløe, et, deux heures après, nous abordions à la cale du port de Hammerfest.

X. MARMIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1838.

Après une discussion du plus haut intérêt, l'adresse vient d'être votée par la chambre des pairs, et, hier, M. le président du conseil et M. le ministre de l'intérieur se sont rendus auprès de la commission chargée, par la chambre des députés, de rédiger son projet d'adresse. On sait que cette commission renferme six des adversaires les plus hautement déclarés du cabinet actuel. Nous ne disons pas que les explications et les réponses du ministère sont condamnées d'avance par les membres de la commission que nous venons de désigner ; mais on peut, sans trop s'avancer, affirmer qu'elles seront mal accueillies. M. Guizot, M. Duvergier de Hauranne, qui font partie de la commission, n'entendent pas, sans doute, y tenir un langage différent de leurs derniers écrits ; et si la pensée de M. Thiers diffère beaucoup de celle du *Constitutionnel*, nous en serions agréablement surpris. Nous ne parlons que des opinions livrées déjà à la publicité ; quant aux autres, quelle que soit l'animosité avec laquelle elles s'expriment, nous devons attendre leur manifestation dans la chambre pour les constater.

C'est donc devant la chambre que le ministère devra porter ses meilleures explications. Il a déjà su montrer, à la chambre des pairs, devant des ennemis moins nombreux il est vrai, mais éloquents et habiles, que la discussion publique ne lui est pas fatale. Il trouvera, dans la chambre des députés, des oreilles attentives et des esprits désintéressés, prêts à suivre leur conviction.

On parle diversement de l'attitude prise par les différents commissaires de l'opposition dans la discussion du projet de l'adresse ; mais on paraît tomber d'accord sur ce point que les deux membres de la commission qui pourraient le plus prétendre à remplacer les ministres actuels, ont affecté une modération qui ne se retrouve ni dans l'esprit ni dans le langage de leurs amis les plus proches. Quant au projet d'adresse, on s'efforce, dit-on, de répandre une grande réserve dans ses termes. En se laissant porter dans la commission de l'adresse, les anciens ministres et ceux qui prétendent l'être, se sont placés dans une situation qui embarrasserait peut-être des gens de moins d'esprit. Après les épithètes qu'ils ont attachées au ministère et à ses actes, il serait

singulier de les voir reculer devant leurs propres accusations. Ils sont bien à l'aise pour blâmer ! Ce qu'ils écrivaient hier dans leurs feuilles quotidiennes et périodiques, ils peuvent aujourd'hui l'écrire dans l'adresse ! S'ils hésitaient maintenant, que dirait la chambre, que diraient leurs partisans, qui ont fait de ces saintes et vigoureuses attaques leur profession de foi politique ? Que dirions nous nous-mêmes, spectateurs plus calmes, si, par exemple, la conduite du gouvernement à l'égard de la Belgique et sa manière d'entendre le traité des 24 articles n'étaient pas blâmés vertement dans le projet d'adresse, et si l'évacuation d'Ancone, cet acte qu'on a traité, dans la coalition, d'ineptie et de lâcheté, n'était pas rudement fustigé par ceux qui ont articulé, dicté, écrit ces paroles ? En concluons-nous qu'on les retire ou qu'on les couvre avec prudence au moment où, si elles étaient vraies, elles seraient le plus efficaces ? Ou bien, examinant les nuances d'opinions qui figurent dans la commission, y verrons-nous le triomphe de celles qui se rapprochent des vues du gouvernement en ce qui est des affaires extérieures, et l'abaissement des autres ? En d'autres termes, sera-ce pour nous la preuve que M. Thiers et son parti n'ont pas la majorité dans la commission, et ne l'auront pas, en conséquence, dans la composition du cabinet de coalition qu'on a rêvé et qu'on rêve encore ? Il y a longtemps que nous disons que les doctrinaires entreraient seuls aux affaires, si le cabinet actuel venait à être renversé. Serions-nous destinés à voir jouir d'un triomphe plus grand encore ceux que les dernières élections avaient si maltraités, et qui ne se sont relevés qu'à l'aide de l'alliance du centre gauche ? Ce serait la plus grande des victoires, en effet, que leur entrée aux affaires avec quelques membres du tiers-parti, et peut-être avec M. Thiers, après les avoir forcés d'effacer la devise de leur bannière, et les avoir réduits au rôle tout à fait secondaire qu'il est toujours donné à quelqu'un de jouer dans un ministère de coalition.

On dira : Ce n'est pas dans l'adresse ; c'est dans la chambre que les partis les plus séparés du gouvernement veulent faire prévaloir et adopter leurs opinions. — L'adresse est le résumé des opinions de la chambre. Chaque paragraphe renferme les vues qui ont réuni la majorité dans la discussion. Chaque mot de l'adresse est, en quelque sorte, le reflet des discours qui ont été prononcés dans cette discussion, et un parti qui remettrait ses raisons les plus fortes après la discussion de l'adresse ressemblerait à un général qui perdrait à dessein une bataille décisive, dans l'espoir de vaincre plus tard dans une rencontre. L'objection serait donc mauvaise, et la réserve hors de propos. Le choix des commissaires de l'adresse donne toute latitude à l'accusation, et jusqu'à ce moment, l'accusation a été trop emportée, trop injurieuse, pour avoir pu se modérer en si peu de jours. Si l'adresse est timide, la majorité de la commission sera jugée. Elle aura condamné son propre langage, fait elle-même justice de son exagération. Ce sera là le véritable premier paragraphe du projet d'adresse, et il renfermera une désapprobation de ceux-là même qui l'auront rédigé. Nous ne parlons toutefois que sur des conjectures ; et il se peut bien, après tout, que le projet d'adresse soit infiniment plus énergique que nous ne le désirons.

On parlait de deux avis qui s'étaient élevés dans la commission. Les uns

disaient, nous assure-t-on : « Faisons l'adresse rude et forte. Exprimons notre pensée tout entière. Il en restera toujours assez, malgré les amendements, pour renverser un cabinet. » Les autres, au contraire : « Faites-la modérée. N'effrayez par la chambre. Ne dites pas dans l'adresse ce que vous avez dit dans les bureaux, ce que vous avez écrit dans *le Constitutionnel* ou ailleurs. La chambre s'épouvantera en voyant que vous ne voulez rien de moins que le renversement des 24 articles, que vous blâmez ce qu'on fait à Ancône et ce qu'on n'a pas fait en Espagne. Il faut d'abord gagner l'adresse à tout prix ; c'est le début de la campagne de la coalition. Elle aura tout le temps de se concerter ensuite. »

Il n'est pas besoin d'ajouter que c'est le parti doctrinaire qui parlait ainsi : d'abord parce que cette marche est la plus habile ; puis elle amènerait, en cas de réussite, à ce parti, la majorité pour former un ministère. On ne manquerait pas de dire : « Voyez comme tout le monde s'est rallié au parti des doctrinaires ! ils ont fait adopter leurs opinions au centre ministériel et à tous leurs coalisés de l'opposition. Quelle force ! quels hommes que ceux qui ont su dominer leurs alliés et leurs adversaires à ce point ! » Et le pouvoir, bien malgré eux, nous n'en doutons pas, viendrait s'offrir aux doctrinaires. Nous savons qu'on aurait beaucoup de peine à le leur faire accepter, eux qui ne demandent qu'à soutenir un ministère du centre gauche ; mais, fidèles comme ils sont aux lois du gouvernement représentatif, la majorité finirait pourtant par étouffer leurs scrupules et vaincre leur désintéressement !

Le tiers-parti a-t-il obéi à ces ingénieuses suggestions ? Le projet de l'adresse restera-t-il muet sur tout ce que réclame cette fraction de la coalition ? M. Thiers se laissera-t-il lier par le silence de l'adresse ? L'orateur brillant qui a si généreusement exposé sa pensée sur l'Espagne, au commencement de la dernière session, quand une réticence semblait devoir lui ouvrir les portes du ministère, accepterait-il cette année une chance semblable, à la condition de taire à la tribune la pensée qu'il a déjà exprimée ailleurs sur la Belgique. De deux choses l'une. Nous avons le gouvernement représentatif dans sa réalité, et tel que le demande la coalition, ou nous ne l'avons pas. S'il existe, M. Thiers et ses amis de la gauche ne peuvent vouloir entrer aux affaires en dissimulant à la chambre leur opinion sur une question aussi importante que celle de la Belgique, et en fuyant, en quelque sorte, le vœu de la majorité. Si, au contraire, le gouvernement représentatif est faussé, comme ils le prétendent, si le roi règne et gouverne, ce que nous nions, M. Thiers sera-t-il plus heureux à l'égard de la Belgique qu'il ne l'a été à l'égard de l'Espagne ? Sera-t-il assez puissant, une fois ministre, pour faire prévaloir et mettre en pratique ses opinions ? Pourrait-il anéantir, de sa volonté de ministre, les 24 articles, surtout s'il n'a pas à opposer le vote d'une majorité de la chambre à la volonté que la coalition représente comme dominante dans le conseil ? Et alors à quoi bon prendre le ministère, s'il vous plaît ?

D'ailleurs, ce calcul n'aurait peut-être pas l'effet qu'on paraît s'en promettre. Qui sait si la chambre n'est pas aussi opposée au traité des 24 articles, aussi animée contre la politique extérieure du gouvernement, que l'est M. Thiers, que le sont ses amis ? La chambre ne veut pas la guerre. Mais M. Thiers ne la

veut pas non plus, sans doute. Éloigné des affaires depuis deux ans et plus, il n'a pas le secret des négociations. Son opinion se base, sans doute, sur ce qu'en Espagne, en Belgique et ailleurs, les puissances reculeront devant la France. Il y a deux opinions diverses. M. Molé a déclaré, au nom du gouvernement, dans la discussion de la chambre des pairs, que le traité des 24 articles a toute la force d'un traité ratifié, car c'est l'acte qui a constitué l'indépendance de la Belgique aux yeux des puissances, et c'est le seul. La Belgique n'est pas une de ces nations qui peuvent se soulever, changer de souverain, changer leur organisation politique, sans s'inquiéter de ce qu'en dira l'Europe. La Belgique n'est pas la France, elle n'a pas trente millions d'habitants, cent lieues de côtes, et une renommée militaire de huit cents ans qui s'accroît chaque siècle, à porter en réponse aux sommations de ceux qui lui demandent qui elle est. La Belgique n'est pas même dans les conditions de ces petits États qui assurent leur indépendance, et se gouvernent à leur gré, en se mettant à l'abri des invasions derrière les rochers et les montagnes, d'où la Suisse a longtemps bravé la puissance de l'Autriche, et d'où la Grèce a jeté son premier cri de liberté contre les Turcs. La situation de la Belgique rappelle plutôt celle de la Pologne que M. Thiers regardait, en 1850, comme impropre à favoriser une nationalité indépendante, à cause de l'uniformité de son territoire, et de la facilité avec laquelle une armée peut toujours envahir les plaines qui le composent. La Belgique l'a sagement senti quand elle a sollicité à Londres les 24 articles qu'elle voudrait écarter aujourd'hui; quand ses plénipotentiaires demandaient aux cinq puissances que ces 24 articles fussent convertis en traité garanti par elles, indépendamment de la ratification du roi de Hollande, « afin que la Belgique et son souverain prissent immédiatement leur place dans le cercle commun des États reconnus. » (14 novembre 1851.)

Depuis, le traité accordé à la Belgique a constamment été reconnu par elle comme son droit public. En possession des deux demi-provinces placées par ce traité hors des limites de la Belgique, le gouvernement belge semble vouloir les regarder comme un dédommagement des frais d'armements que lui ont causés l'attitude hostile et le refus de ratification dans lequel a persisté pendant huit ans le roi de Hollande. La conférence, appelée à décider sur ce point, a révisé la partie financière du traité, en vertu de la latitude que lui laissait le protocole 48, et en cela elle a cédé aux demandes du gouvernement français. De notables modifications ont été établies à Londres en faveur de la Belgique; mais la question du territoire est restée intacte, et il paraît que le plénipotentiaire français n'a pu encore obtenir la modification de ces bases du traité, reconnues d'ailleurs par la Belgique comme par la France. Aux yeux du gouvernement, il s'agit donc d'un traité, et changer les choses, c'est, selon lui, rompre un engagement pris par la France. Un journal, *le Courrier Français*, assure que M. Guizot a pris la parole dans la commission de l'adresse, pour faire observer que, constitutionnellement parlant, la chambre n'a pas à s'occuper du passage du discours de la couronne qui fait allusion à cette affaire, attendu que la chambre ne doit connaître que des traités conclus et non de ceux qui sont encore en projet. *Le Courrier Français* ajoute que se taire serait approuver le gouvernement, et il engage ses amis de la commission à se tenir en

garde contre ce qu'il nomme « la tendance naturelle de M. Guizot vers le sophisme, et son goût dominant pour le pouvoir. » Nous sommes de l'avis du *Courrier Français*, mais non par les mêmes motifs. S'il est constitutionnel que la chambre ait à s'occuper des traités conclus, l'adresse doit se prononcer sur le traité des 24 articles, que le *Courrier* nomme *le dernier crime politique* de M. de Talleyrand, et qui est un traité conclu depuis longtemps, M. Guizot le sait bien. Ainsi, pour l'opposition, il est question, en venant au pouvoir, non pas d'empêcher la conclusion d'un traité, mais de déchirer un traité signé par la France, et fait à la grande approbation des anciens ministres qui figurent dans la coalition.

M. Thiers et ses amis de la gauche, ou du moins les journaux qui prétendent parler en leur nom, et notamment le *Constitutionnel*, disent que ce n'est plus là un traité; que huit ans de refus de la part du roi de Hollande l'ont suffisamment annulé, et que, dans tous les cas, puisqu'un traité de 18 articles, antérieur à celui-ci, avait été annulé par suite de l'agression du roi de Hollande, on peut bien faire pour les 24 articles ce qui a été fait pour les 18 articles. Enfin, ils ajoutent que le traité ayant été modifié en ce qui concerne la dette, il est possible de le modifier en ce qui concerne le territoire.

Sur ce dernier point, M. Molé a déjà répondu à M. Villemain, qui faisait la même objection dans la chambre des pairs, en lui citant le protocole 48 qui ouvrait la voie à ces modifications. Et pour ce qui est des 18 articles annulés après l'agression du roi de Hollande, ces articles n'avaient pas été demandés par le plénipotentiaire belge avec la garantie des puissances contre le roi de Hollande, et il serait étrange d'arguer contre la France de ce qu'elle a fait pour la Belgique. L'opposition fera bien de s'en tenir à déclarer, comme elle le fait, que le traité des 24 articles n'existe pas, et qu'en conséquence, il ne doit pas être exécuté. Si l'opposition ajoute que le gouvernement n'a pas soutenu la Belgique dans la question de territoire, l'opposition aura tort, et tort doublement; si elle prétend que le gouvernement a eu peur d'aller trop loin, elle aura raison. Le gouvernement a eu peur de violer sa garantie et sa parole. Nous ne voyons pas qu'il y ait à rongir de cela.

M. Thiers et son parti sont encore ici d'un avis différent. A en juger par leurs organes, ils estiment que la France n'aurait eu rien à risquer en prenant une attitude plus énergique, en déclarant qu'elle s'opposera de vive force à l'exécution du traité. Cette manière de voir est la conséquence forcée et loyale de l'opinion que nous venons de citer, tout comme la conduite du ministère est la conséquence loyale de l'opinion opposée. Le traité se trouvant frappé de déchéance, partant plus d'exécution. Quant aux risques de ce défi à l'Europe, il se peut que M. Thiers et ses amis aient raison. Il se peut aussi qu'ils se trompent. La chambre, pas plus qu'eux, n'est dans le secret des négociations; et nous ne savons pas si le gouvernement peut, sans inconvénients, exhiber ses dépêches. Or, la chambre qui a entendu tant de déclamations et de beaux discours de la part de l'opposition, peut se trouver entraînée à croire que l'honneur et la sécurité de la France seraient en danger, si on ne donne pas une préfecture de plus à la Belgique. Il y a donc peut-être quelque chose à recueillir en s'exprimant franchement; car, si le ministère était convaincu d'avoir négligé

le soin des intérêts et de la dignité de la France, du côté de la Belgique, c'est de ce coup qu'il serait bien renversé. D'ailleurs, tout profit à part, M. Thiers, nous nous plaisons à le dire, est homme à se diriger selon la vieille maxime française, qui consiste à faire ce qu'on doit, quoi qu'il en puisse advenir. Il a déjà agi de la sorte, et, qui sait? L'honorable franchise qui a causé une fois sa défaite, pourrait bien le faire triompher.

Il nous semble, à nous, que si les principes parlent ici très-haut, les intérêts du tiers-parti lui recommandent aussi cette marche sincère. Si le tiers-parti se tait, si l'adresse n'exprime pas ses vues, elle exprimera par ce silence même celles des doctrinaires, qui sont toutes différentes, car on les a entendus dire, en mainte occasion, que, s'ils ont un reproche à adresser au ministère, c'est d'avoir trop tardé à faire exécuter les 24 articles. M. Thiers et le centre gauche seront donc perdus, absorbés par le parti doctrinaire. Et voyez un peu le chemin qu'auront fait les doctrinaires! Le tiers-parti, refusant leurs avances, leur disait, il y a deux ans, par la bouche de M. Thiers : *Les hommes sans les choses!* Il y a un an, les doctrinaires sont venus, déposant en apparence les *choses*, c'est-à-dire leurs principes et leurs projets de gouvernement. Jusqu'au moment de la présente session, leurs organes ont gardé un silence presque approbatif sur la réforme électorale et sur tout ce qui était en question dans le parti de la gauche. Ils ne voulaient que le contact avec leurs alliés, il leur suffisait de les compromettre en enlevant leurs éloges et les témoignages apparents de leur retour d'estime. Dès la session, les doctrinaires se sont hâtés d'arborer le titre de conservateurs, de faire, quant à eux, des réserves sur la réforme électorale, sur les lois de septembre, sur les questions extérieures; et aujourd'hui, dans la commission de l'adresse, ils proposent à leurs alliés de cacher leurs principes, de les dissimuler dans l'intérêt général de la coalition. En sorte qu'ils ont presque réussi à changer de rôles, et à être, en réalité, dans l'alliance acceptée avec hauteur par le tiers-parti, ceux qui auront pris les hommes sans les choses! Est-ce là de l'habileté?

Les doctrinaires réussiront-ils dans la commission de l'adresse? Il se peut. Déjà ils ont refusé à M. Duvergier de Hauranne la jouissance d'auteur, d'arracher quelques lambeaux de son dernier pamphlet pour en faire un passage de la réponse de la chambre au discours de la couronne. Après un tel exemple de rigorisme et d'abnégation, le tiers-parti aurait mauvaise grâce à faire éclater ses principes et à vouloir les faire dominer dans l'adresse. En attendant, M. de Broglie montait à la tribune de la chambre pour y jouer contre M. Molé la partie du portefeuille des affaires étrangères, qui n'a pas été perdue par M. Molé, nous ne le croyons pas. Il est vrai que ce n'est pas l'avis du *Journal Général*, organe des doctrinaires, qui s'est écrié le lendemain que le discours du noble pair est un monument qui fera époque, à quoi le *Constitutionnel* répondait aujourd'hui, avec une sorte d'inquiétude, que le ministère sera attaqué à la chambre des députés par des adversaires *plus redoutables* que ceux qu'il a trouvés à la chambre des pairs. Nous verrons bien.

Nous sommes habitués à ce langage de la part de l'opposition. Le lendemain

du jour où M. de Broglie prononça son discours, et le matin du jour où M. Molé devait répondre, *le Constitutionnel* n'annonçait-il pas que le ministère, déjà battu sur deux questions, serait complètement battu ce jour-là sur la troisième? Et remarquez que ces questions où le ministère avait été battu, c'était d'abord la question de Belgique, si poétiquement, mais si peu politiquement défendue par M. de Montalembert, par M. Villemain qui plaçait les forts de Lillo et de Liefkenshoek aux bouches de la Meuse, et qui ignorait l'existence du protocole 48, par lequel il était convenu que la conférence s'occuperait de la révision de la partie financière du traité des 24 articles! C'était la question du refus de sépulture de M. de Montlosier et subsidiairement du rétablissement des jésuites, soutenue contre le ministère par M. Cousin, à qui M. Barthe s'était contenté de répondre, sur le premier point, que l'affaire était déferée au conseil d'État, où elle a été jugée contre l'évêque, et, sur le second, que le ministère actuel a trouvé Saint-Acheul ouvert et qu'il l'a fermé. Quant au discours de M. de Broglie, nous l'admirons autant que peut le faire l'opposition; nous reconnaissons tout le talent, toute la modération qui distinguent ce morceau, et, Dieu merci! nous ne refusons pas le talent, comme on le fait du côté de nos adversaires, à tous ceux qui ne professent pas nos opinions; mais nous en appelons à tous les hommes impartiaux, qu'est-il resté du discours de M. le duc de Broglie après la réponse si claire, si droite et si sensée que lui a faite M. Molé? Il y a une manière très-simple d'assurer le succès de ses prophéties. Elle consiste à les accomplir soi-même, et c'est ce que fait l'opposition. Elle avait affirmé que le ministère serait battu le lendemain du discours de M. le duc de Broglie; le lendemain, elle a déclaré, avec toute sorte d'assurance, que le ministère avait été battu. M. Molé doit se le tenir pour dit, il aura beau renverser les arguments de ses adversaires, leur opposer la politique des ministères qu'ils ont loués, les faits publics, leurs propres actes, leurs discours; il montrera vainement le sens le plus droit, une simple et ferme logique qui ne fait grâce de rien à ses adversaires, et qui triomphe avec une noble modération; il ne sera jamais, à leurs yeux, qu'un vaincu. Ceci est une des clauses de la coalition.

Reviendrons-nous sur ces discours que toute la France a déjà lus, et qu'elle a peut-être jugés autrement qu'on ne le fait dans les journaux des doctrinaires et de la gauche. N'avions-nous pas répondu dès longtemps à M. de Montalembert sur la Belgique? M. Molé a terminé la discussion, et replacé la question déjà résolue pour tous les hommes qui ont étudié sérieusement et de haut les affaires. Un traité, sollicité dans les termes les plus pressants par la Belgique, qui ne demandait aux cinq puissances que de la constituer nation en Europe, un traité que les plénipotentiaires belges à Londres obtenaient malgré le roi de Hollande et contre lui, qu'ils ratifiaient en déclarant qu'ils le concluaient avec les puissances représentées à la conférence, qui s'en portaient garantes nonobstant l'opposition du roi Guillaume, un tel traité serait déchiré aujourd'hui par la seule volonté de la Belgique! On ne demande pas à la France de plaider pour la Belgique, de négocier pour de meilleures conditions de territoire, car elle le fait depuis un an avec une chaleur et une persévérance qui mériteraient plus de gratitude; on lui demande de biffer sa propre signature

qui figure sur le traité des 24 articles, près de celles de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie et de la Prusse. On veut que la France fasse la guerre à l'Europe pour donner de vive force à la Belgique deux demi-provinces que ne lui accorde pas ce traité ! Nous n'avons pas fait la guerre en 1850 pour déchirer les traités de 1815, signés sous les baïonnettes de l'Europe coalisée, et nous la ferions en 1858 pour anéantir le traité des 24 articles que nous avons signé et garanti bénévolement, à la demande même de ceux qui le repoussent ! S'il s'agissait de reprendre Courtray, Tournay, Mons, Charleroi, Philippeville, à la bonne heure ! Mais mettre le feu à l'Europe pour conserver à la Belgique une petite portion de la province de Limbourg et quelques enclaves du duché de Luxembourg, c'est trop présumer du désintéressement et de l'esprit chevaleresque de la France, comme c'est, en même temps, mal apprécier sa loyauté et sa fidélité à ses engagements.

Sur l'affaire d'Ancône, M. Molé a prouvé que la politique actuelle du gouvernement, loin d'être la déviation de la politique suivie depuis six ans, n'en était que la conséquence. Il a cité les dépêches du général Sébastiani, alors ministre des affaires étrangères, à notre ambassadeur à Rome, les ordres du maréchal Soult, alors ministre de la guerre, au général Cubières. Ces dépêches commandaient formellement l'évacuation d'Ancône, dans le seul cas où des troupes autrichiennes sortiraient des Marches, et elles en sont sorties. L'opposition répond aujourd'hui, dans ses journaux, que ce ne sont là que les lambeaux de dépêches, qu'il ne s'agit pas de la politique *mentale*, intentionnelle des cabinets du 15 mars et du 11 octobre, mais de sa politique agissante, et que celle-là n'a pas opéré l'évacuation d'Ancône. La politique *mentale* est une invention tout à fait ingénieuse, en vérité. L'opposition nous dira-t-elle à présent que, si les Autrichiens avaient évacué les États de l'Église du temps des cabinets du 15 mars et 11 octobre, ce qu'elle appelle la politique *mentale* ne se serait pas changée en politique agissante et effective ? Nous sommes curieux de le savoir. Le maréchal Soult et le général Sébastiani, qui avaient signé ces ordres d'évacuer sans retard Ancône en pareil cas, sont intéressés à savoir quel degré d'honneur, de loyauté et de bonne foi, leur accorde la coalition.

M. le duc de Broglie voulait encore qu'on n'évacuât pas Ancône avant que les Russes et les Autrichiens n'eussent évacué Cracovie et Francfort. Eh quoi ! le cabinet du Vatican est-il pour quelque chose dans les malheurs de la Pologne ; les troupes pontificales ont-elles donc contribué à la violation du territoire de la république cracovaise ? C'est au saint-siège qui a tant souffert dans ses intérêts comme centre de l'Église catholique romaine, c'est au saint-père, qui a tant pâti dans son cœur de chrétien du système suivi par la Russie à l'égard de la Pologne, que M. le duc de Broglie voudrait que nous nous en prissions de l'anéantissement de la nationalité polonaise ? Nous ferions payer au gouvernement pontifical l'occupation de Varsovie et de Francfort, à un gouvernement de qui la monarchie de juillet n'a qu'à se louer, qui s'est efforcé de modérer l'hostilité de quelques membres du clergé français contre les institutions de 1850, et qui, récemment encore, a consacré de toute son autorité sacerdotale l'occupation de l'Algérie par nos soldats, en donnant un évêque à

nos possessions d'Afrique? Sont-ce bien là les principes du droit et de la justice, et M. Molé, qui s'est éloquemment opposé à ces vues, n'a-t-il pas défendu les règles de la politique la plus saine et la plus haute, en même temps que le texte des traités?

Un passage du discours de M. le duc de Broglie a fixé particulièrement notre attention. Le noble pair a dit que la prise d'Ancône n'a pas été un fait isolé, que ce fait se rattache à un plan de conduite tout entier, à un ensemble politique qui dure depuis six années, et, sans doute, auquel ont contribué successivement les ministères du 15 mars, du 11 octobre et peut-être du 22 février. Or la coalition a dit et répète chaque jour que la politique du 15 mars est le système particulier, personnel du roi, que cette pensée a doimné impérieusement tous les cabinets, que la présidence réelle et toutes les réalités que poursuit la coalition, ne pourront être atteintes que lorsque cette politique toute personnelle et tyrannique aura cédé devant la politique des ministres. Et voilà que vous attaquez le ministère pour avoir dévié de ce plan et de ce système! Bon ou mauvais, c'est donc son propre avis qu'il a suivi. Que deviennent alors toutes vos précédentes attaques? C'est justement pour rompre ce long système uniforme, pour faire cesser cette soumission dont vous avouez vous être rendu vous-mêmes coupables, que vous avez cimenté une coalition. N'est-ce pas là ce que M. Duvergier de Hanranne a écrit sous toutes les formes, ce que M. Guizot a écrit, ce que M. de Rémusat a écrit; ce que disent tout haut, dans les bureaux, tous les membres de la coalition? Et aujourd'hui le plus grave des orateurs de l'opposition vient nous dire que le ministère a eu une mauvaise inspiration, qu'il fait des fautes, et des fautes capitales, de son propre chef, qu'il s'écarte du système du 15 mars et du 11 octobre, en un mot qu'il obéit à sa conviction et à sa volonté.

Nous sommes charmés de vous l'entendre dire. L'affaire suisse, que vous blâmez aussi, a été conduite en l'absence du roi. C'est alors que vous avez eu, même matériellement, la présidence réelle! Nous savions que ces négociations, bien importantes puisqu'il s'agissait de la paix ou de la guerre, avaient été menées par le ministre des affaires étrangères, sans que le roi, éloigné alors, en eût pris connaissance avant les résultats. Nous savions que la responsabilité que M. Molé réclame lui appartient légitimement, et que s'il y a blâme dans l'adresse, qui doit être, selon les promesses de la coalition, un acte d'accusation et un programme politique à la fois, le blâme lui reviendra de tout droit. Rien de mieux, le ministère sera blâmé, accusé s'il le faut; mais on ne dira plus, au moins, qu'une pensée immuable dirige les affaires, et que les ministres ne sont rien. Autrement nous dirions ce que M. Molé disait à M. Cousin: « Nos adversaires se soucient peu de se mettre d'accord avec eux-mêmes! » Mais vous verrez que l'opposition soutiendra les deux thèmes à la fois.

L'esprit de dénégation est poussé avec une telle outrance dans la coalition, qu'on en est venu presque à nier qu'il y ait eu chez M. le général Jacqueminot une réunion de députés favorables au gouvernement. Après avoir chicané sur le chiffre, on chicane sur l'esprit de la réunion. D'abord on s'attaque, comme d'ordinaire, à la moralité de ses membres. Il y a là, dit-on, des députés qui parlent d'une façon et qui votent de l'autre. Il y a les timorés, les timides, qui

passeront à l'opposition dès la première victoire qu'elle remportera. Et pour le petit nombre de ceux dont la position est trop en vue pour qu'on puisse attaquer leur moralité et leur caractère, on dit qu'ils ont constitué cette réunion, non pour défendre le ministère, mais pour le modifier. Mais une réunion qui voudrait modifier un cabinet, ne serait pas encore son ennemie. Nous l'avons vu du temps de la réunion Fulchiron, que M. Thiers et ses amis du tiers-parti ne regardaient pas comme une assemblée de gens hostiles. Personne ne conteste le droit de la majorité, du côté du gouvernement, du moins. Elle a nommé une commission dont la majorité est hostile au ministère. Si cette commission a le courage et la loyauté d'exposer, dans son projet d'adresse, les griefs qu'elle a si hautement articulés dans les feuilles de la coalition et dans les bureaux, si la chambre se rend au vœu de la commission, le pouvoir appartiendra à la coalition, c'est-à-dire à deux ou trois minorités sourdement ennemies. L'une de ces minorités, celle des doctrinaires, s'est déjà réunie. Ils étaient trente ! Et cependant, nous le répétons, si chacun garde ses opinions et les expose avec conscience, les doctrinaires seuls sont en position d'entrer au pouvoir.

Si, au contraire, la chambre désapprouve le projet d'adresse, le ministère restera. C'est ce que sait encore tout le monde. L'opposition dit à présent que les députés qui s'apprentent à le soutenir, veulent le modifier. Eh bien ! si ces députés forment une majorité dans la chambre, il faudra bien leur obéir. Le *Constitutionnel* dit que le ministère doit succomber. Il se peut ; mais il ne le fera qu'en obéissant à la majorité, de même qu'il lui obéira en restant. En tout cas, il doit être prêt à subir les lois du régime représentatif. Quand on est décidé à se retirer en masse pour obéir au droit de la chambre et aux conditions de notre gouvernement, on peut bien être résigné à se retirer en détail. Mais ce n'est ni dans les journaux, ni dans les conversations de couloir, ni dans les conciliabules de salon, que s'expriment les majorités ; et ce n'est pas là, nous en sommes bien sûrs, que le ministère ira prendre ses décisions.

L'opposition avertit aussi très-charitablement la réunion qui a lieu chez M. Jacqueminot de prendre garde de faire ce qu'on fit du temps de M. de Martignac, en 1828. Quand, à un cabinet de cour, dit le *Constitutionnel*, succéda un cabinet parlementaire, on fomenta dans la chambre une opposition de cour. Voudrait-on l'organiser d'avance ? — Nous répondrons que l'opposition de cour qui amena le ministère de M. de Polignac savait ce qu'elle faisait. Elle ne cachait pas ses desseins. Ses feuilles menaçaient tout haut la Charte ; elles annonçaient les coups d'état qui eurent lieu plus tard. L'opposition que feraient M. Jacqueminot et ses deux cents amis, aux doctrinaires par exemple, mêlés de quelques membres du tiers-parti, cette opposition serait-elle de même nature que celle du parti de la cour contre le ministère de M. de Martignac ? Travaillerait-elle en faveur du pouvoir absolu, de l'aristocratie, et contre le gouvernement représentatif et la démocratie, défendus par les doctrinaires ! Cela sonne étrangement. Il y avait un temps, peu éloigné, où M. Thiers et ses amis avaient une meilleure opinion du patriotisme et des principes constitutionnels de MM. Jacqueminot, Fulchiron, Baude, Barbet, Debelleye, Cunin-Gridaine, Delessert, Saint-Marc-Girardin, Las-Cases, et des honorables députés qui se sont formés en réunion avec eux !

La discussion de l'adresse éclairera tout ceci. Nous verrons si M. Duvergier et ses amis, à qui nous présenterons, s'ils le veulent, la liste exacte de toutes les places et de toutes les faveurs qu'ils ont accordées à leurs électeurs et à leurs amis de la presse, y feront prévaloir le reproche de corruption; nous verrons si la chambre sera de l'avis de la coalition sur la Belgique et sur Ancône. Quant à l'adresse modérée qu'on nous annonce depuis la nomination de M. Étienne comme rédacteur du projet, nous ne saurions le croire. Un projet modéré, sorti d'une opposition violente, qui ne procède que l'injure à la bouche! Quoi! vous aurez bouleversé le pays, alarmé tous les esprits, troublé la sécurité qui le rendait prospère, pour ne rien dire de formel! Vous aurez tout attaqué, pour laisser tout en place! Vous aurez crié depuis neuf mois, par-dessus les montagnes, que vos efforts enfanteraient tout un changement social, et vous accouchez d'un maigre et insignifiant changement de ministère! Non, il ne sera pas dit que vous vous esquiverez au moment décisif, que vous avez appelé avec tant d'impatience. Si vous êtes pour l'intervention, pour la rupture du traité des 24 articles, pour la réforme électorale, pour l'abolition des lois de septembre, vous le direz. Autrement, si votre projet d'adresse est pâle, timide, sans couleur, nous dirons, nous, que vous avez peur les uns des autres; et c'est ce que nous disons déjà depuis longtemps.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

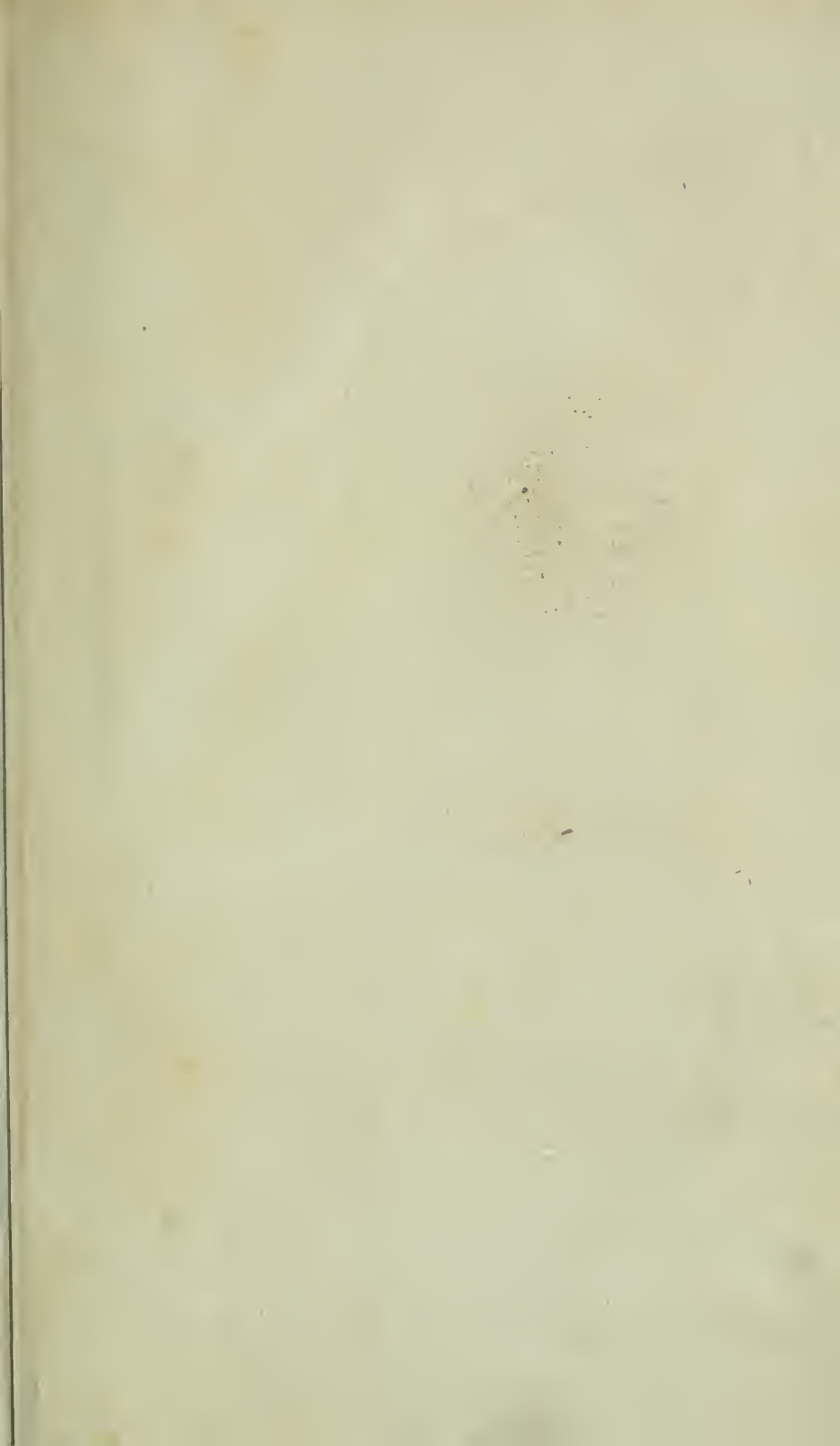
CONTENUES DANS CE VOLUME.

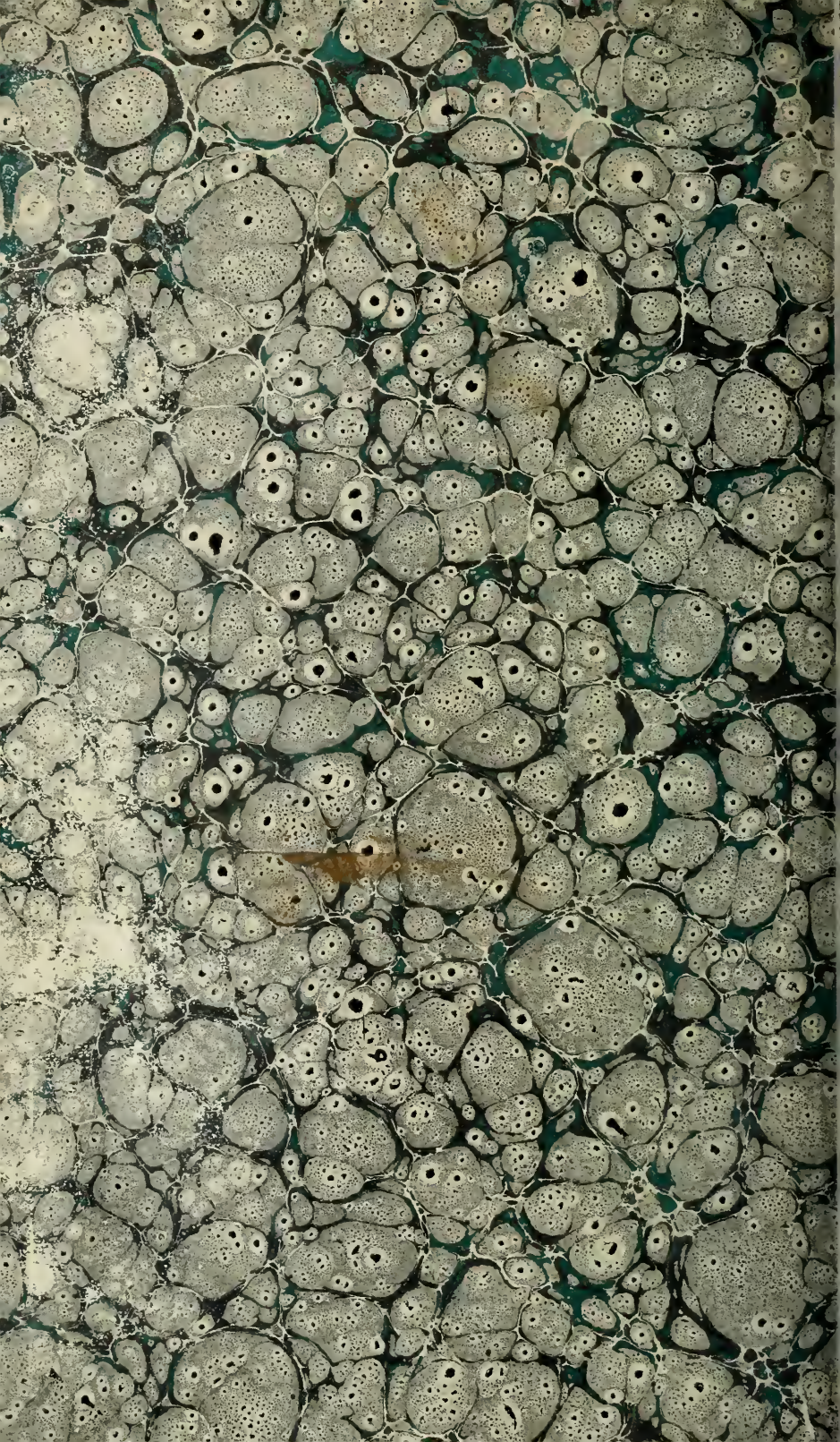
	Pages
. . . . — Lettres du Nord et du Midi de l'Europe. — N° II. — La Sicile.	5
ALFRET DE MUSSET. — Margot.	30
D. L. RODEE. — Le Commerce décennal comparé, 1827 à 1856. — France, Grande-Bretagne, États-Unis.	65
HENRI BLAZE. — Musiciens français. — II. De l'École fantastique et de M. Berlioz.	95
(Revue française.) De l'aspect physique et moral de la Hollande (notes de voyage).	115
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	121
. . . . — Lettres sur la situation extérieure. — N° VII.	131
L. DE CARNÉ. — L'Angleterre depuis les bills d'Émancipation et de Réforme, première partie.	141
RAOUL-ROCHETTE. — Athènes sous le roi Othon.	168
GEORGE SAND. — Spiridion, première partie.	182
LERMINIER. — La Presse politique.	221
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	255
. . . . — Lettres sur la situation extérieure. — N° VIII.	245
X. MARMIER. — Expédition de <i>la Recherche</i> au Spitzberg. — I. Drontheim. — II. Sandtorv.	255
GEORGE SAND. — Spiridion, seconde partie.	254
GUSTAVE PLANCHE. — Poètes et Romanciers de la France. — Prévost.	287
ALFRED DE MUSSET. — De la Tragédie à propos des débuts de M ^{lle} Rachel.	299
ADOLPHE GUÉROULT. — Lettres sur l'Espagne.	311
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	318
. . . . — Lettres sur la situation extérieure. — N° IX.	328
GEORGE SAND. — Spiridion, troisième partie.	359
L. DE CARNÉ. — L'Angleterre depuis les bills d'Émancipation et de Réforme, seconde partie.	377
Comte CH. DE MONTALEMBERT. — Du Vandalisme en 1858.	404
GUSTAVE PLANCHE. — <i>Ruy Blas</i> , drame de M. Victor Hugo.	426

	Pages.
LERMINIER. — Des Théories et des Affaires en politique.	440
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	453
EDGAR QUINET. — De la <i>Vie de Jésus-Christ</i> , du docteur Strauss.	463
SAINTE-BEUVE. Poètes et Critiques littéraires de la France. — M. de Fontanes, première partie.	507
SAINTE-BEUVE. — Écrivains critiques et moralistes de la France. — M. Joubert.	557
GUSTAVE PLANCHE. — La Préface de <i>Ruy Blas</i> .	550
SAINTE-BEUVE. — La Pucelle de Chapelain et la Pucelle de Voltaire. — II. Voltaire.	557
ALFRED DE MUSSET. — Théâtre-Français. — <i>Bajazet</i> . — Mademoiselle Rachel.	568
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	575
CASIMIR DELAVIGNE. — La Popularité, comédie.	583
. . . . — Lettres sur la situation extérieure. — N° X.	589
SAINTE-BEUVE. — Poètes et Critiques littéraires de la France. — M. de Fontanes, seconde partie.	657
L. DE CARNÉ. — L'Angleterre depuis les bills d'Émancipation et de Réforme, dernière partie.	672
X. MARMIEB. — Expédition de la <i>Recherche</i> au Spitzberg. — III. Tromsø.	702
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — Histoire politique.	712



FIN DE LA TABLE.





Revue des deux mondes

1838

4^e



